

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS
OUVRAGES DE KARL MARX

Critique du droit politique hégélien

Manuscrits de 1844.

Misère de la philosophie

Travail salarié et capital.

Les Luttes de classes en France (1848–1850).

Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte.

Contribution à la critique de l'économie politique.

Salaire, prix et profit.

Le Capital (8 vol.).

La Guerre civile en France (1871).

Lettres à Kugelmann.

OUVRAGES DE FRIEDRICH ENGELS

La Situation de la classe laborieuse en Angleterre.

La Guerre des paysans en Allemagne.

La Question du logement.

Anti-Dühring (M. Eugen Dühring bouleverse la science).

Le Rôle de la violence dans l'histoire.

Socialisme utopique et socialisme scientifique.

Dialectique de la nature.

L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État.

Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande.

OUVRAGES DE KARL MARX ET FRIEDRICH ENGELS

La Sainte Famille.

L'Idéologie allemande (texte intégral).

L'Idéologie allemande (Première partie : Feuerbach).

Manifeste du Parti communiste.

La « Nouvelle Gazette rhénane » (3 vol.).

Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt.

CORRESPONDANCE MARX–ENGELS

Lettres sur « Le Capital ».

Correspondance Friedrich Engels–Paul et Laura Lafargue (3 vol.).

Correspondance complète (5 vol. parus : 1835–1859).

TEXTES CHOISIS DE MARX ET ENGELS

Études philosophiques.

Sur la littérature et l'art.

Sur la religion.

MARX: *Textes I et II.*

ENGELS: *Textes*

Karl Marx

LE CAPITAL

Critique de l'économie politique

Livre III

Le procès d'ensemble
de la production capitaliste

Traduction de M^{me} Cohen-Solal
et de M. Gilbert Badia

NOUVELLE FRONTIÈRE

188, est Ontario-Montréal PQH2x1H5

Canada

PRÉFACE

Il m'est enfin accordé de donner au public ce troisième livre de l'œuvre maîtresse de Marx, livre qui en termine la partie théorique. En publiant le deuxième livre en 1885, j'avais pensé que le troisième, à l'exception, bien entendu, de quelques chapitres très importants, ne présenterait que des difficultés techniques. C'est d'ailleurs ce qui s'est effectivement produit. Mais, à cette époque, je n'avais pas la moindre idée des difficultés que me réserveraient justement ces chapitres, les plus importants de l'ensemble de l'œuvre, pas plus que je ne soupçonnais les autres obstacles qui devaient si longtemps retarder la mise au point du livre.

Le premier et le principal dérangement fut une faiblesse prolongée de la vue qui, pendant de longues années, a réduit à un minimum le temps que je pouvais consacrer aux travaux écrits ; aujourd'hui encore, elle ne me permet qu'exceptionnellement de prendre la plume à la lumière artificielle. Il s'y ajouta d'autres travaux que je ne pouvais repousser : rééditions et traductions d'œuvres antérieures de Marx et de moi-même, ce qui signifiait des révisions, des préfaces et des compléments rendant souvent indispensables de nouvelles études, etc. Il y a eu surtout l'édition anglaise du premier livre : comme, en deuxième instance, je porte la responsabilité de ce texte, cette édition m'a pris beaucoup de temps. Quiconque a quelque peu suivi l'accroissement colossal de la littérature socialiste internationale au cours des dix dernières années et, surtout, le nombre de traductions de travaux antérieurs de Marx et de moi-même m'approuvera quand je me félicite du nombre très limité de langues pour lesquelles j'ai pu être utile au traducteur, ce qui m'interdisait de refuser la révision de son travail. Mais cet accroissement n'était qu'un symptôme de l'extension correspondante du mouvement ouvrier international lui-même. Cette extension m'imposa de nouveaux devoirs. Dès les premiers jours de notre activité publique, une bonne partie du travail de liaison entre les mouvements socialistes et ouvriers nationaux des différents pays nous avait incombé, à Marx et à moi ; ce travail s'accroissait à mesure que l'ensemble du mouvement se renforçait. Alors que, jusqu'à sa mort, Marx en avait, là encore, assumé le plus lourd, c'est à moi seul que revint désormais ce travail sans cesse accru. Entre-temps, les relations directes entre les divers partis ouvriers nationaux sont devenues la règle et, fort heureusement, le deviennent chaque jour davantage ; néanmoins il arrive encore bien plus fréquemment que je ne le souhaiterais dans l'intérêt de mes travaux théoriques qu'on ait recours à moi. Mais quiconque compte, comme moi, plus de cinquante ans d'activité dans ce mouvement considérera les tâches qui en résultent comme une obligation qui ne saurait souffrir ni refus ni délai. Dans notre époque mouvementée, tout comme au XVI^e siècle, il n'existe plus de purs théoriciens dans le domaine des intérêts publics que du côté de la réaction ; c'est justement pourquoi ces messieurs ne sont même pas vraiment des théoriciens, mais de simples apologistes de cette réaction.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

• Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. •

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 1976 Editions Sociales, Paris.

I.S.B.N. 2.209.05195.9/1869.9.76.20(XI)

Le fait que j'habite Londres a pour conséquence que, l'hiver, ces relations avec les partis soient la plupart du temps assurées par correspondance, mais en été se traduisent en majeure partie par des contacts personnels. Si l'on ajoute à cela la nécessité pour moi de suivre la marche du mouvement dans un nombre sans cesse croissant de pays ainsi que dans des organes de presse qui se multiplient plus encore, il en résulte qu'il m'est devenu impossible de mener à bien des travaux qui ne souffrent aucune interruption à toute autre époque qu'en hiver et spécialement pendant les trois premiers mois de l'année. Quand on a passé soixante-dix ans, les fibres d'association cérébrales de Meynert travaillent avec une sorte de circonspection fâcheuse, et on surmonte moins aisément et moins vite qu'autrefois des interruptions dans un travail théorique difficile. C'est pourquoi, dans la mesure où le travail d'un hiver n'avait pu être complètement terminé, il fallait en grande partie le reprendre depuis le début l'hiver suivant, ce qui a été surtout le cas pour la section V, la plus difficile.

Comme le lecteur le constatera par les indications qui vont suivre, le travail de rédaction a été essentiellement différent de celui qu'avait nécessité le deuxième livre. Pour le troisième, il n'existait qu'une première ébauche, et encore extrêmement incomplète. En règle générale, les débuts de chaque section étaient assez soigneusement élaborés et, dans la plupart des cas, le style en était au point. Mais plus on avançait dans le texte, plus l'élaboration en devenait schématique et incomplète, plus il y avait de digressions sur des points secondaires surgissant au cours de la recherche et dont la mise en place définitive était réservée à un aménagement ultérieur ; plus les périodes, qui exprimaient des pensées couchées sur le papier *in statu nascendi* [à l'état naissant], devenaient longues et compliquées. A plusieurs endroits, l'écriture et la présentation ne révèlent que trop clairement l'irruption et les progrès graduels d'un de ces accès de la maladie, résultats du surmenage qui rendaient à l'auteur le travail personnel de plus en plus difficile jusqu'à le lui interdire tout à fait pour un temps. Rien d'étonnant à cela. Entre 1863 et 1867, Marx non seulement avait réalisé l'esquisse des deux derniers livres du *Capital* et préparé pour l'impression le manuscrit du premier livre, mais encore il avait assumé le travail gigantesque lié à la fondation et à l'extension de l'Association Internationale des Travailleurs. Par contrecoup, dès 1864—1865, se manifestèrent de graves indices de ces troubles de santé qui ont fait que Marx n'a pas pu lui-même mettre la dernière main aux deuxième et troisième livres.

Mon premier travail a consisté à dicter tout le manuscrit pour en avoir une copie lisible, car l'original était souvent difficilement déchiffrable, même pour moi. Ceci a déjà pris un temps assez considérable. Ce n'est qu'ensuite que pouvait commencer la rédaction proprement dite. Celle-ci a été limitée au strict nécessaire ; partout où la clarté le permettait, j'ai maintenu, dans la mesure du possible, le caractère de la première esquisse et n'ai pas non plus supprimé certaines répétitions, chaque fois qu'elles éclairent un nouvel aspect du sujet

ou le reprennent sous une autre forme, comme c'est la coutume chez Marx. Là où les modifications et les additifs que j'ai apportés ne sont pas uniquement de nature rédactionnelle, ou bien lorsque j'ai été obligé d'élaborer la documentation sur les faits apportée par Marx pour en tirer moi-même des conclusions — tout en respectant le plus possible l'esprit de Marx — tout le passage a été placé entre parenthèses et signé de mes initiales. Dans mes notes de bas de page, ces parenthèses manquent quelquefois ; mais partout où j'ai signé de mes initiales je suis responsable de toute la note.

Comme il est normal pour une première esquisse, il existe dans le manuscrit de nombreuses indications de points à développer ultérieurement sans que ces promesses aient été toujours tenues. Je les ai laissées subsister parce qu'elles révèlent les intentions de l'auteur en vue d'une élaboration future.

Venons-en aux détails.

En ce qui concerne la première section, le manuscrit principal n'était que très partiellement utilisable. Dès le début, il y entre tout le calcul mathématique du rapport entre taux de plus-value et taux de profit (objet de notre chapitre III), tandis que le sujet développé dans notre premier chapitre n'a été traité par Marx que plus tard et occasionnellement. J'ai été aidé ici par deux ébauches de remaniement, chacune de 8 pages in-folio, qui, elles non plus, n'ont pas été élaborées de façon suivie. Elles constituent le contenu du premier chapitre actuel. Le chapitre II est pris dans le manuscrit principal. Pour le chapitre III, j'ai trouvé toute une série de travaux mathématiques complets, mais aussi un cahier entier, presque complet, datant des années 70 à 80, qui expose, sous forme d'équations, le rapport entre taux de plus-value et taux de profit. C'est mon ami Samuel Moore, auquel on doit déjà la plus grande partie de la traduction anglaise du premier livre, qui se chargea pour moi d'élaborer le contenu de ce cahier, ce pour quoi il était bien plus qualifié étant un ancien mathématicien formé à Cambridge. C'est son résumé qui m'a ensuite servi à mettre sur pied le chapitre III, tout en ayant recours de temps à autre au manuscrit principal. — Du chapitre IV, seul le titre existait, mais comme le point qui y est traité : « Effet de la rotation sur le taux de profit », est d'une importance décisive, je l'ai élaboré moi-même, ce qui explique pourquoi tout le chapitre est mis entre crochets dans le texte. Il apparut à cette occasion que, pour être généralement valable, la formule du taux de profit du chapitre III demandait en fait à être modifiée. A partir du chapitre V, le manuscrit principal est la seule source pour le reste de la section, bien que, là encore, de nombreuses réorganisations et des compléments aient été nécessaires.

Pour les trois sections suivantes, j'ai pu suivre presque de bout en bout le manuscrit original, abstraction faite toutefois de la mise au point du style. Certains passages, pour la plupart relatifs à l'effet de la rotation, ont dû être mis en harmonie avec le chapitre IV que j'avais intercalé dans la première section. Ils ont été placés eux aussi entre crochets et signés de mes initiales.

La difficulté majeure provenait de la cinquième section qui traite justement du sujet le plus complexe de tout le livre. C'est en y travaillant que Marx avait été surpris par un de ces accès graves du mal dont nous avons parlé. On n'a donc pas ici d'esquisse complète, ni même de schéma dont il aurait suffi d'étoffer les points essentiels, mais seulement un début d'élaboration qui se perd à maintes reprises en une masse désordonnée de notes, de remarques et de documentation sous forme d'extraits. J'essayai d'abord de compléter cette section en comblant les lacunes et en élaborant les passages fragmentaires tout juste esquissés, comme cela m'avait à peu près réussi pour la première section, de sorte que tout ce que l'auteur avait eu l'intention d'y mettre s'y trouvât, au moins dans les grandes lignes. J'ai fait un minimum de trois tentatives, toutes vouées à l'échec, et le temps ainsi perdu est une des principales causes du retard. J'ai fini par comprendre que je n'arriverais pas au but de cette façon. J'aurais été conduit à reprendre toute la volumineuse littérature traitant de ce domaine pour aboutir finalement à quelque chose qui n'aurait pas été pour autant le livre de Marx. Il ne me restait, pour ainsi dire, qu'à prendre le taureau par les cornes, c'est-à-dire me borner à mettre le plus d'ordre possible dans ce qui existait et à n'apporter que les compléments indispensables. C'est ainsi que j'ai pu terminer, au printemps 1893, le plus gros du travail pour cette section.

Quant aux divers chapitres, les chapitres XXI à XXIV avaient été élaborés pour l'essentiel. Pour les chapitres XXV et XXVI, il fallait trier la documentation et intercaler certains matériaux qui se trouvaient ailleurs. Les chapitres XXVII et XXIX purent être presque entièrement reproduits tels qu'ils se trouvaient dans le manuscrit ; par contre, le chapitre XXVIII nécessitait par endroits un réaménagement. C'est avec le chapitre XXX que commencèrent les difficultés proprement dites. A partir d'ici, il s'agissait d'ordonner convenablement non seulement les références de la documentation, mais aussi la marche de la pensée interrompue à tout moment par des phrases intercalées, des digressions, etc., pour être reprise plus loin, de façon souvent tout à fait incidente. Ainsi le chapitre XXX a-t-il été mis sur pied grâce à des réorganisations et en éliminant certains passages qui ont trouvé leur place ailleurs. Le chapitre XXXI, par contre, était élaboré de façon plus suivie. Vient ensuite dans le manuscrit un long passage intitulé : « La confusion », composé uniquement d'extraits de rapports parlementaires sur les crises de 1848 et 1857, y compris les déclarations de vingt-trois hommes d'affaires et économistes, se rapportant surtout à l'argent et au capital, à l'évasion de l'or, à la surspéculation, etc. Ces déclarations avaient été rassemblées et certaines comportaient un bref commentaire humoristique. Presque toutes les opinions ayant alors cours sur les rapports entre argent et capital y sont représentées, soit dans les questions, soit dans les réponses ; Marx se proposait de traiter d'un point de vue critique et satirique la « confusion » qui s'y manifestait entre ce qui devait être appelé argent et capital sur le marché monétaire. Après maintes tentatives, je suis arrivé à la

conviction qu'une mise sur pied de ce chapitre était impossible ; la documentation, particulièrement celle que Marx a commentée, a été utilisée là où le contexte le permettait.

La suite était assez en ordre ; je l'ai casée dans le chapitre XXXII ; mais immédiatement après surgissait un autre paquet d'extraits de rapports parlementaires sur toutes sortes de sujets traités dans cette section ; ils étaient mêlés à des remarques plus ou moins longues de l'auteur. Vers la fin, extraits et commentaires se concentrent de plus en plus sur le mouvement des métaux monétaires et du cours des changes et se terminent, une fois de plus, par toutes sortes d'additions. Par contre, les « Éléments précapitalistes » (chapitre XXXVI) avaient été parfaitement élaborés.

De tous ces matériaux, à partir de « La confusion », et dans la mesure où ils n'avaient pas été utilisés déjà antérieurement, j'ai constitué les chapitres XXXIII–XXXV. Ceci n'a pu se faire, bien entendu, sans d'importantes interpolations de ma part, pour assurer l'enchaînement des idées. Lorsque ces additions ne sont pas purement formelles, il a été souligné clairement que j'en suis l'auteur. De cette façon, j'ai réussi à caser dans le texte *toutes* les déclarations de l'auteur pour peu qu'elles se rapportent au sujet. Seule une faible partie des extraits a été éliminée, soit qu'elle reprît seulement des faits donnés ailleurs, soit qu'elle touchât à des points qui n'avaient pas été développés dans le manuscrit.

La section sur la rente foncière avait été beaucoup plus complètement élaborée, bien qu'elle ne fût nullement composée, comme le montre déjà le fait que Marx avait éprouvé le besoin de récapituler brièvement dans le chapitre XLIII (dans le manuscrit, dernier passage de la section sur la rente) le plan de la section entière. Cela venait d'autant plus à propos pour la publication que le manuscrit commence par le chapitre XXXVII auquel succèdent les chapitres XLV–XLVII, pour finir avec les chapitres XXXVIII–XLIV. Ce qui m'a occasionné le plus de travail, ce sont les tableaux pour la rente différentielle II et la découverte que le chapitre XLIII ne comportait aucune étude du troisième cas de ce genre de rente, qui aurait dû être traité ici.

Dans les années 70 à 80, Marx avait entrepris des études spéciales toutes nouvelles pour cette section sur la rente foncière. Pendant de longues années, il avait étudié dans le texte russe et entrepris de résumer les données statistiques et autres publications sur la propriété foncière, rendues inévitables après la « réforme » de 1861 en Russie ; des amis russes avaient mis à sa disposition ces documents au grand complet. Marx avait l'intention de les utiliser au moment où il devrait reprendre à nouveau cette section. Étant donné la diversité des formes tant de la propriété foncière que de l'exploitation des paysans producteurs en Russie, ce pays devait jouer le même rôle dans la section sur la rente foncière que l'Angleterre, au Livre I^{er}, pour le salariat industriel. Malheureusement l'exécution de ce projet lui fut refusée.

La septième section enfin se trouvait être complètement rédigée, mais sous

forme de première ébauche seulement ; il fallait d'abord défaire l'enchevêtrement des périodes sans fin pour pouvoir les imprimer. Du chapitre dernier, seul le début existe. Marx avait projeté d'y exposer les trois grandes classes de la société capitaliste développée – propriétaires fonciers, capitalistes, salariés – correspondant aux trois grandes formes de revenus : rente foncière, profit, salaire ; la lutte des classes, résultat nécessaire de l'existence de ces classes, devait y être montrée comme l'aboutissement effectif de la période capitaliste. Marx avait l'habitude de réserver pour la rédaction finale, précédant immédiatement l'impression, ce genre de conclusions condensées, les événements historiques les plus récents lui fournissant avec une régularité indéfectible, à l'appui de ses développements théoriques, des exemples tirés de l'actualité la plus brûlante.

Comme déjà au Livre II, les citations et les références sont ici bien plus rares qu'au Livre I^{er} : les citations prises dans le Livre I^{er} se réfèrent aux numéros des pages des deuxième et troisième éditions¹. Là où le manuscrit renvoie à des déclarations théoriques d'économistes antérieurs, seul le nom en est donné dans la plupart des cas, le passage visé devant être précisé au moment de la rédaction finale. Bien entendu, je n'ai rien pu changer à cela. Quatre rapports parlementaires seulement ont été utilisés, bien qu'ils aient été mis assez largement à contribution. Ce sont les suivants :

1^o Reports from Committees (de la Chambre des Communes), vol. VIII, Commercial Distress, vol. I, première partie, 1847–1848. Minutes of Evidence. Cité comme : Commercial Distress, 1847–1848.

2^o Secret Committee of the House of Lords on Commercial Distress, 1847. Report printed, 1848. Evidence printed, 1857. [Rapport imprimé en 1848. Déclaration imprimée en 1857] (parce que l'année 1848 était considérée comme trop compromettante). Cité comme Commercial Distress, 1848–1857.

3^o Report : Bank Acts, 1857. Idem, 1858. Rapports de la commission des Communes sur l'effet des actes bancaires de 1844 et 1845. Avec déclarations de témoins. Cité comme Bank Acts (et quelquefois : Bank Committee), 1857 ou 1858.

Dès qu'il me sera possible, j'attaquerai le quatrième livre, celui sur l'histoire de la théorie de la plus-value.

*
* *

Dans la préface au Livre II du *Capital*, j'avais dû m'occuper des messieurs qui, à l'époque, poussaient les hauts cris parce qu'ils avaient cru trouver « en Rodbertus la source secrète de Marx et un précurseur supérieur à lui ». Je leur avais fourni l'occasion de montrer « quels fruits peut donner l'économie à la Rodbertus » ; je les invitais à démontrer « comment, sans violation de la loi de la valeur et, au contraire, par application de cette loi, il peut et doit se former

un égal taux de profit moyen² ». Ces mêmes messieurs, qui alors, pour des raisons subjectives ou objectives, mais en général tout autres que scientifiques, célébraient à cor et à cri le bon Rodbertus comme une étoile de toute première grandeur en économie, se sont tous, sans exception, gardés de répondre. Par contre, d'autres personnes se sont donné la peine de s'occuper de ce problème.

Dans sa critique du second volume (*Conrads Jahrbücher*, XI, 5, 1885, p. 452–465), le professeur W. Lexis soulève la question, encore qu'il ne semble pas disposé à la résoudre directement. Il dit :

« La solution de cette contradiction (entre la loi de la valeur de Ricardo–Marx et le taux moyen de profit égal) est chose impossible, si l'on considère *isolément* les différentes sortes de marchandises et si leur valeur doit être égale à leur valeur d'échange et cette dernière égale ou proportionnelle à leur prix. »

D'après Lexis, il ne peut y avoir de solution que si,

« pour les diverses sortes de marchandises, on abandonne la mesure de la valeur d'après le travail et si l'on ne considère que la production des marchandises *dans son ensemble*, et leur répartition parmi l'ensemble des classes capitaliste et ouvrière... La classe ouvrière n'obtient du produit total qu'une certaine fraction... l'autre partie, revenant à la classe capitaliste, constitue au sens de Marx le surproduit et donc aussi... la plus-value. Les membres de la classe capitaliste se partagent cette plus-value totale, *non pas* au prorata du nombre d'ouvriers qu'ils emploient, mais proportionnellement à la grandeur du capital que chacun d'eux a fourni, les biens fonciers entrant également en ligne de compte comme valeur-capital ».

Les valeurs idéales de Marx, déterminées par le nombre d'unités de travail contenues dans les marchandises, ne correspondent pas aux prix ; mais elles peuvent être considérées comme le

« point de départ d'une transposition conduisant aux prix réels. Ceux-ci sont conditionnés par le fait que des capitaux égaux exigent des profits égaux ».

Le résultat en est que certains capitalistes obtiendront pour leurs marchandises des prix supérieurs, d'autres, par contre, des prix inférieurs à leur valeur idéale.

« Mais comme les pertes et les excédents de plus-value s'équilibrent réciproquement à l'intérieur de la classe capitaliste, la grandeur globale de la plus-value est la même que si tous les prix étaient proportionnels aux valeurs idéales des marchandises. »

On voit que la question est loin d'être résolue ici, mais dans l'ensemble elle est correctement posée, encore qu'elle le soit de façon superficielle et peu rigoureuse. C'est plus, en vérité, que ce qu'on peut attendre de quelqu'un qui,

comme le fait notre auteur, se pose avec un certain orgueil en « économiste vulgaire » ; le fait est vraiment surprenant lorsqu'on le compare aux exploits d'autres économistes vulgaires sur lesquels nous aurons à revenir plus loin. Sans doute l'économie vulgaire de l'auteur est-elle d'un genre particulier. Il nous dit que les bénéfiques capitalistes *peuvent* être effectivement déduits à la façon de Marx, mais que rien ne rend cette manière de voir *obligatoire*. Tout au contraire. L'économie vulgaire détiendrait une explication pour le moins plus plausible :

« Les vendeurs capitalistes, le producteur de matières premières, le fabricant, le commerçant en gros, le commerçant au détail font des bénéfiques dans leurs affaires parce que chacun vend plus cher qu'il n'achète et que par conséquent il augmente le prix de revient de sa marchandise d'un certain pourcentage. Seul l'ouvrier ne peut pas imposer une telle augmentation de valeur, il est forcé de par sa position défavorable vis-à-vis du capitaliste de vendre son travail au prix qu'il lui a coûté à lui-même, à savoir l'entretien indispensable de sa vie . . . il n'en reste pas moins que ces hausses du prix conservent toute leur signification par rapport aux salariés acheteurs et ont pour effet le transfert d'une fraction de la valeur de la production totale à la classe capitaliste. »

Point n'est besoin d'un grand effort de réflexion pour comprendre que cette explication du profit capitaliste, selon les « économistes vulgaires », aboutit pratiquement aux mêmes résultats que la théorie marxiste de la plus-value ; que les ouvriers se trouvent, d'après la conception de Lexis, exactement dans la même « position défavorable » que chez Marx ; que pour tous deux les ouvriers sont pareillement bernés, puisqu'il est loisible à chaque non-travailleur de vendre au-dessus du prix, ce que l'ouvrier ne peut pas faire ; et enfin que sur cette théorie il est possible d'édifier un socialisme vulgaire tout au moins aussi plausible que celui qui fut édifié ici en Angleterre sur la base de la théorie de Jevons-Menger sur la valeur d'usage et l'utilité-limite. Je suppose même que, si cette théorie du profit venait à la connaissance de M. George Bernard Shaw, celui-ci serait capable de s'en saisir à deux mains, de congédier Jevons et Karl Menger pour reconstruire sur ce roc l'église fabienne de l'avenir.

En réalité, cette théorie se borne à paraphraser celle de Marx. D'où proviennent donc les fonds qui autorisent toutes ces hausses de prix ? Du « produit total » des ouvriers. Et du fait qu'ils sont contraints de vendre au-dessous de sa valeur la marchandise « travail » ou, comme l'appelle Marx, la force de travail. Car s'il est vrai que la propriété commune à toutes les marchandises est d'être vendues plus cher que leur production n'a coûté, le travail seul faisant exception à cette règle, puisqu'il est vendu à son prix de production, il est non moins vrai que le travail est alors vendu au-dessous du prix en cours dans ce monde de l'économie vulgaire. Le profit-extra revenant par conséquent au capitaliste ou à la classe capitaliste ne se compose donc et ne peut, en dernière instance, tirer son origine que du produit que l'ouvrier est encore obligé de produire sans être

payé, après avoir reproduit l'équivalent du prix de son travail : c'est-à-dire du surproduit, du produit du travail non payé, de la plus-value. Lexis est un homme extrêmement prudent quant au choix de ses expressions. Nulle part il ne dit carrément que la conception ci-dessus est la sienne ; mais, si cela était, il serait évident que nous n'avons pas affaire ici à l'un de ces économistes vulgaires dont il dit lui-même qu'aux yeux de Marx chacun n'est, « dans le meilleur des cas, qu'un imbécile sans espoir » ; nous aurions plutôt affaire à un marxiste déguisé en économiste vulgaire. Que ce déguisement se soit fait consciemment ou non est une question psychologique qui ne nous intéresse pas ici. Celui qui voudrait l'approfondir pourra peut-être chercher aussi comment il a été possible qu'à un moment donné un homme aussi intelligent que Lexis l'est indubitablement ait pu défendre une stupidité telle que le bimétallisme.

Le premier qui ait réellement cherché une réponse au problème a été le D^r Conrad Schmidt : *Le Taux moyen de profit sur la base de la loi marxiste de la valeur*, Stuttgart, Dietz, 1889. Schmidt essaie de mettre en harmonie les détails de la formation du prix du marché tant avec la loi de la valeur qu'avec le taux moyen de profit. Le capitaliste industriel reçoit dans son produit, primo le remplacement de son capital avancé, secundo un surproduit qu'il n'a pas payé. Mais, pour obtenir ce surproduit, il doit faire l'avance de son capital à la production ; c'est-à-dire qu'il doit employer une certaine quantité de travail matérialisé pour pouvoir s'approprier ce surproduit. Pour le capitaliste, ce capital qu'il avance représente donc la quantité de travail matérialisé socialement nécessaire pour lui procurer ce surproduit. Ceci vaut également pour tout autre capitaliste industriel. Or comme, d'après la loi de la valeur, l'échange des produits entre eux se fait en proportion du travail social nécessaire à leur production et comme par ailleurs, pour le capitaliste, le travail nécessaire à produire son surproduit est justement ce travail passé qui s'est accumulé dans son capital, il s'ensuit que les surproduits s'échangent en proportion des capitaux requis pour leur production, mais non pas en proportion du travail *effectivement* matérialisé en eux. La part revenant à chaque unité de capital est donc égale à la somme de l'ensemble des plus-values produites, divisée par la somme des capitaux utilisés à cette fin. Par conséquent, des capitaux égaux rapportent dans un même laps de temps des profits égaux ; ce résultat est obtenu en ajoutant le prix de revient ainsi calculé du surproduit, c'est-à-dire le profit moyen, au prix de revient du produit payé et en vendant les deux produits, payé et non payé, à ce prix majoré. Le taux moyen de profit s'est établi bien que, comme le pense Schmidt, les prix moyens des diverses marchandises aient été déterminés d'après la loi de la valeur.

La construction est extrêmement ingénieuse ; elle est tout à fait sur le modèle hégélien ; mais elle a ceci de commun avec la plupart des constructions hégéliennes qu'elle est erronée. Il n'y a pas de différence entre le surproduit et le produit payé. Si la loi de la valeur doit aussi être *directement* valable pour les prix

moyens, tous deux doivent être vendus proportionnellement au travail socialement nécessaire, que leur production a exigé et consommé. La loi de la valeur se dresse d'emblée contre l'opinion transmise par le mode de pensée capitaliste qui veut que le travail passé accumulé, qui constitue le capital, ne soit pas simplement une certaine somme de valeur finie, mais soit aussi créateur de valeur parce que facteur de la production et de la formation du profit, donc source de plus de valeur qu'il n'en possède lui-même. La loi de la valeur constate que cette propriété n'appartient qu'au travail vivant. Il est bien connu que les capitalistes attendent, proportionnellement à la grandeur de leurs capitaux, des profits égaux et qu'ils considèrent donc l'avance qu'ils en font comme une sorte de prix de revient de leur profit. Mais lorsque Schmidt se sert de cette conception pour mettre, grâce à elle, les prix, calculés d'après le taux moyen de profit, en harmonie avec la loi de la valeur, il abolit cette loi elle-même, en lui incorporant, comme un de ses facteurs déterminants, une notion qui est en totale contradiction avec elle.

De deux choses l'une : ou le travail accumulé est créateur de valeur au même titre que le travail vivant. Dans ce cas, la loi de la valeur n'est pas valable.

Ou bien il ne crée pas de valeur. Alors la démonstration de Schmidt est incompatible avec la loi de la valeur.

Schmidt s'est fourvoyé, alors qu'il était déjà tout près de la solution, parce qu'il s'est cru obligé de trouver une formule, de préférence mathématique, qui permît de démontrer l'accord du prix moyen de chaque marchandise isolée avec la loi de la valeur. Mais si, à proximité du but, il a fait fausse route, le reste de sa brochure prouve avec quelle intelligence il a su tirer des deux premiers livres du *Capital* des conclusions qui vont plus loin. Il lui revient l'honneur d'avoir trouvé par lui-même l'explication exacte de la tendance à la baisse du taux du profit, jusqu'alors inexpiquée, et que Marx a donnée dans la section de son Livre III, ainsi que le fait que le profit commercial découle de la plus-value industrielle et toute une série foncière par lesquelles il anticipe certaines choses que Marx a développées dans les quatrième et cinquième sections du Livre III.

Dans un travail ultérieur (*Neue Zeit*, 1892—1893, nos 3 et 4), Schmidt essaie de parvenir à la solution par une autre voie. Elle le conduit à penser que c'est la concurrence qui établit le taux moyen de profit, en faisant passer des capitaux de branches de production à sous-profit dans d'autres branches à surprofit. Que la concurrence soit la grande égalisatrice des profits n'est pas un fait nouveau. Mais Schmidt s'attache à prouver que ce nivellement des profits s'identifie à la réduction du prix de vente des marchandises produites en excédent à la mesure de valeur que la loi de la valeur autorise la société à payer pour elles. Pourquoi cette voie ne pouvait, elle non plus, mener au but ressort suffisamment des explications que Marx donne, à ce sujet, dans son livre même.

Après Schmidt, ce fut P. Fireman qui s'attaqua à la question (*Conrads Jahrbü-*

cher, troisième livraison [1892], III, p. 793). Je n'entrerai pas dans le détail des observations qu'il a faites sur d'autres aspects de la théorie marxiste. Elles se basent sur ce malentendu : Marx voudrait définir là où, en réalité, il développe ; d'une façon générale, on serait en droit de chercher dans ses écrits des définitions toutes prêtes, valables une fois pour toutes. Il va de soi que, du moment où les choses et leurs rapports réciproques sont conçus non comme fixes, mais comme variables, leurs reflets mentaux, les concepts, sont, eux aussi, soumis à la variation et au changement ; dans ces conditions, ils ne seront pas enfermés dans une définition rigide, mais développés selon le procès historique ou logique de leur formation. En conséquence, on voit clairement pourquoi Marx, au début du Livre I^{er}, part de la simple production marchande qui est pour lui la condition historique préalable pour en venir ensuite, en partant de cette base, au capital ; on voit pourquoi il part précisément de la marchandise simple et non pas directement de la marchandise déjà modifiée par le capitalisme qui n'en est, du point de vue conceptuel et historique, que la forme seconde. Ceci, Fireman est tout bonnement incapable de le comprendre. Mais laissons de côté ces aspects secondaires et d'autres encore qui pourraient susciter encore maintes objections et allons droit au fond du problème. Tandis que la théorie enseigne à notre auteur que, pour un taux de plus-value donné, la plus-value est proportionnelle à la quantité de la main-d'œuvre employée, l'expérience lui révèle, par contre, que, pour un taux moyen de profit donné, le profit est proportionnel à la grandeur du capital total employé. Fireman explique la chose en disant que le profit n'est qu'un phénomène conventionnel (ce qui, pour Fireman, veut dire : lié à une forme déterminée de la société, subsistant et disparaissant avec elle) ; son existence est simplement liée au capital qui, lorsqu'il est assez fort pour extorquer un profit, se voit contraint par la concurrence d'extorquer aussi un taux de profit qui est égal pour tous les capitaux. Sans taux de profit égal, aucune production capitaliste n'est possible ; cette forme de production une fois donnée, la masse du profit pour chaque capitaliste individuel dépendra uniquement de la grandeur de son capital, le taux de profit étant donné. Par ailleurs, le profit est fait de plus-value, de travail non payé. Comment s'effectue alors la transformation de la plus-value, dont la grandeur est proportionnée à l'exploitation du travail, en profit, dont la grandeur est proportionnée au volume du capital exigé à cette fin ?

* Tout simplement ainsi : dans toutes les branches de production où le rapport entre ... le capital constant et le capital variable est le plus grand, les marchandises sont vendues au-dessus de leur valeur, ce qui veut dire aussi que dans les branches de production où le rapport du capital constant au capital variable = $c : v$ est le plus faible, les marchandises sont vendues au-dessous de leur valeur ; ce n'est que là où le rapport $c : v$ atteint une grandeur moyenne déterminée que les marchandises sont vendues à leur valeur réelle ... Cette disparité entre les

différents prix et leurs valeurs respectives est-elle une réfutation du principe de la valeur ? Nullement. Étant donné que les prix de certaines marchandises montent au-dessus de leur valeur dans la même mesure où d'autres marchandises voient tomber leur prix au-dessous de leur valeur, la somme globale des prix reste égale à la somme globale des valeurs ... et "en dernière instance" la disparité s'évanouit. »

Cette disparité est une « perturbation » ; « dans les sciences exactes, il n'est pas d'usage de considérer une perturbation calculable comme la réfutation d'une loi ».

Si l'on compare ce qui précède avec les passages correspondants du chapitre IX, on verra que Fireman a ici effectivement mis le doigt sur le point décisif. L'accueil froid et immérité qui a été fait à cet article si important de Fireman prouve qu'il faudrait, même après sa découverte, encore maint chaînon intermédiaire pour qu'il puisse dégager pleinement la solution concrète du problème. Si nombreux que soient ceux qui se sont intéressés à ce problème, ils ont pourtant tous craint de se brûler les doigts. Et ceci s'explique non seulement par la forme inachevée dans laquelle Fireman a laissé sa découverte, mais aussi par l'insuffisance manifeste et de sa compréhension de l'exposé de Marx et de sa propre critique générale de celui-ci, fondée sur cette conception.

Chaque fois que l'occasion se présente de se couvrir de ridicule dans une question difficile, M. le professeur Julius Wolf, de Zurich, n'y manque jamais. Tout le problème, nous raconte-t-il (*Conrads Jahrbücher*, 3^e livraison, II, p. 352 et suivantes), se résout par la plus-value relative. La production de la plus-value relative repose sur un accroissement du capital constant par rapport au capital variable.

« Un accroissement du capital constant pour condition un accroissement de la force productive des ouvriers. Mais comme cette augmentation de la force productive entraîne un accroissement de la plus-value (par suite de la baisse des prix des moyens de subsistance³), le rapport direct entre la plus-value croissante et la participation toujours plus grande du capital constant au capital global est établi. Une plus grande masse de capital constant indique une augmentation de la force productive du travail. Par conséquent, quand le capital constant croît, le capital variable restant égal, la plus-value, en accord avec Marx, augmente nécessairement. C'est ce problème qui nous a été posé. »

Il est vrai que Marx, dans cent passages de son Livre I^{er}, dit exactement le contraire : à la vérité, prétendre que, d'après Marx, la plus-value relative augmente alors que le capital variable diminue, dans la mesure où croît le capital constant, est tellement énorme que cela défie toute tentative de l'exprimer en termes académiques ; M. Julius Wolf démontre certes à chaque ligne qu'il n'a rien compris du tout, ni de façon relative ni de façon absolue, à la plus-value,

qu'elle soit relative ou absolue ; il dit bien lui-même : « De prime abord, on a vraiment l'impression de se trouver dans un réseau d'incongruïtés », ce qui, soit dit en passant, est la seule parole vraie dans tout son article. Mais qu'est-ce que tout cela peut avoir à faire ici ? M. Julius Wolf est si fier de sa découverte géniale qu'il ne peut pas s'empêcher d'adresser des louanges posthumes à Marx et de glorifier ses propres inepties insondables « comme une nouvelle preuve de la rigueur et de la perspicacité avec lesquelles il [Marx] a esquissé son système critique de l'économie capitaliste » !

Mais il y a mieux. M. Wolf dit :

« Ricardo a non seulement affirmé : à dépense de capital égale, plus-value (profit) égale ; mais aussi : à dépense de travail égale, plus-value égale (en quantité). La question qui se pose est celle-ci : comment ces deux affirmations sont-elles compatibles ? Dans cette forme, Marx n'a pas reconnu la question. Il a indiscutablement démontré (dans le troisième volume) que la seconde des deux assertions ne découle pas nécessairement de la loi de la valeur, qu'elle se trouve même en contradiction avec elle et que par conséquent ... elle doit être rejetée sans hésitation. »

Wolf examine alors lequel de nous deux, Marx ou moi, s'est trompé. Que lui-même nage dans l'erreur ne lui vient naturellement pas à l'idée.

Ce serait offenser mes lecteurs et méconnaître parfaitement le comique de la situation que de vouloir risquer un mot de plus sur cette perle. Je me borne donc à ajouter ceci : avec la même audace qui le caractérisait au moment où il parlait déjà de « ce que Marx a indiscutablement démontré dans le troisième volume », Wolf saisit l'occasion pour colporter un soi-disant commérage entre professeurs, d'après lequel l'écrit de Conrad Schmidt dont il est question plus haut « aurait été directement inspiré par Engels ». M. Julius Wolf ! Dans le milieu où vous vivez et vous agitez, il est peut-être d'usage que celui qui pose publiquement aux autres un problème en chuchote la solution à l'oreille de ses amis particuliers. Je veux bien croire que vous-même en êtes capable. Cette préface vous prouve assez que, dans le milieu que je fréquente, on n'a pas besoin de s'abaisser à des procédés aussi misérables.

A peine Marx était-il mort que M. Achille Loria lui consacrait en toute hâte un article dans la *Nuova Antologia* (avril 1883) ; il commence par une biographie regorgeant d'indications fausses et poursuit par une critique de son activité publique, politique et littéraire. La conception matérialiste de l'histoire de Marx y est falsifiée et dénaturée avec une telle assurance qu'on devine aisément une grande intention. Le but espéré a été atteint ; en 1886, ce même M. Loria publiait un livre : *La Teoria economica della costituzione politica*, où il annonce à ses contemporains stupéfaits, comme étant sa propre invention, la théorie marxiste de l'histoire, qu'il avait si parfaitement et si intentionnellement défigurée en 1883. Sans doute la théorie de Marx est-elle ravalée ici à un niveau assez mes-

quin : les références, les exemples historiques cités fourmillent littéralement de bourdes qu'on ne laisserait même pas passer à un élève de quatrième ; mais qu'est-ce que cela peut faire ? Ce n'est point du tout Marx qui, en 1845, a découvert que partout et toujours les situations politiques et les événements trouvent leur explication dans la situation économique correspondante, mais c'est M. Loria, en 1886, comme il s'est attaché à le démontrer. Du moins, c'est ce qu'il a réussi à faire accroire à ses compatriotes et aussi à quelques Français, depuis que son livre a paru en langue française. Il peut donc désormais se pavaner en Italie comme l'auteur d'une théorie de l'histoire nouvelle et faisant époque, jusqu'au moment où les socialistes de ce pays trouveront le temps d'arracher à l'illustre Loria les plumes de paon volées.

Mais tout cela n'est qu'un tout petit échantillon de la manière de M. Loria. Il nous assure que toutes les théories de Marx reposent sur un sophisme *cons-cient* (*un consaputo sofisma*) ; que Marx ne reculait pas devant des paralogismes, même lorsqu'il les avait reconnus comme tels (*sapendoli tali*), etc. Après avoir endoctriné convenablement ses lecteurs par toute une série de balivernes ignobles du même acabit, pour qu'ils considèrent Marx comme un ambitieux à la Loria, ménageant ses petits effets avec les mêmes petites charlataneries douteuses qu'utilise notre professeur padouan, il en arrive enfin à leur débaler un secret important, ce qui, au moins, nous ramène au taux du profit.

M. Loria dit : Marx prétend que la masse de plus-value produite dans une entreprise industrielle capitaliste (M. Loria confond ici plus-value et profit) est proportionnelle au capital variable qui a été employé, puisque le capital constant ne rapporte pas de profit. Cela contredit la réalité. Car, dans la pratique, le profit n'est pas proportionnel au capital variable, mais au capital total. Marx le comprend lui-même (I, chap. XI⁴) et admet que les faits contredisent apparemment sa théorie. Comment réduit-il cette contradiction ? Il renvoie ses lecteurs à un volume ultérieur qui n'a pas encore paru. A propos de ce volume, Loria a déjà informé ses lecteurs auparavant qu'il ne croyait pas que Marx ait pu avoir l'intention, ne serait-ce qu'un instant, de l'écrire ; maintenant il s'écrie triomphalement :

« Je ne me suis pas trompé quand j'affirmais que ce second volume, dont Marx menaçait sans cesse ses adversaires, sans le faire paraître jamais, ce second volume pourrait très bien avoir été un expédient ingénieux dont Marx se servait chaque fois que les arguments scientifiques lui faisaient défaut (*un ingegnoso spediante ideato dal Marx a sostituzione degli argomenti scientifici*). »

Celui qui n'est pas encore convaincu à présent que Marx atteint aux mêmes sommets du charlatanisme scientifique que l'illustre Loria est absolument incorrigible.

Nous avons déjà appris que la théorie marxiste de la plus-value, selon M. Loria, est tout à fait incompatible avec la réalité du taux général de profit égal. C'est

alors que fut publié le Livre II, et en même temps je posai publiquement la question sur ce point précis. Si M. Loria avait été l'un des Allemands stupides que nous sommes, il aurait éprouvé quelque embarras. Mais c'est un méridional effronté qui vit dans un climat chaud ; il est en droit de prétendre que le fait de ne jamais avoir froid aux yeux y est en quelque sorte une condition naturelle. La question sur le taux de profit est donc posée devant le public. M. Loria a publiquement déclaré qu'elle était insoluble. C'est justement pour cette raison qu'il se surpassera lui-même en la résolvant publiquement.

Le miracle s'accomplit dans les *Conrads Jahrbücher* nouvelle série, vol. XX, p. 272 et suivantes, sous forme d'un article sur le travail de Conrad Schmidt mentionné plus haut. Après avoir appris dans Schmidt l'origine du profit commercial, tout lui paraît brusquement très clair.

« Puisque la détermination de la valeur par le temps de travail avantage ceux des capitalistes qui investissent en salaires une plus grande fraction de leur capital, le capital improductif [il faudrait dire commercial] peut exiger de ces capitalistes avantagés un intérêt [il faudrait dire un profit] plus élevé et provoquer ainsi l'égalité entre les différents capitalistes industriels . . . Si, par exemple, les capitalistes industriels A, B, C utilisent chacun 100 journées de travail et investissent dans la production respectivement 0, 100, 200 de capital constant, le salaire pour 100 journées de travail ne traduisant que 50 journées de travail, chaque capitaliste reçoit alors une plus-value de 50 journées de travail et le taux de profit s'élève pour A à 100 %, pour B à 33,3 %, pour C à 20 %. Mais si un quatrième capitaliste D accumule un capital improductif de 300 qui exige de A un intérêt [profit] d'une valeur de 40 journées de travail et de B un intérêt de 20 journées de travail, le taux de profit des capitalistes A et B, comme celui de C, tombera à 20 %, et le capital de D, s'élevant à 300, rapportera un profit de 60, soit un taux de profit de 20 %, le même que pour les autres capitalistes. »

C'est avec cette habileté surprenante, en un tournemain, que l'illustre Loria résout ce même problème que dix ans plus tôt il avait présenté comme insoluble. Malheureusement il ne nous a pas trahi le secret qui nous expliquerait où le « capital improductif » prend le pouvoir non seulement d'enlever aux industriels ce profit extra dépassant le taux moyen de profit qui est le leur, mais aussi de le garder, lui, dans sa poche, tout comme le propriétaire foncier empoche sous forme de rente foncière le profit excédentaire de son métayer. Dans ces conditions, les commerçants percevraient effectivement sur les industriels un tribut tout à fait analogue à la rente foncière et établiraient ainsi le taux moyen du profit. Personne n'ignore que le capital commercial est en effet un facteur tout à fait essentiel dans l'établissement du taux général du profit. Mais il faut être véritablement un aventurier de la plume, qui, au fond de lui-même, se moque bien de toute l'économie, pour s'arroger le droit d'affirmer que le capital commercial possède le pouvoir magique d'absorber toute la plus-value excédant le

taux général de profit – bien avant, d'ailleurs, que celui-ci ait été constitué – et de la transformer en rente foncière à son profit ; tout cela sans qu'il ait besoin de la moindre propriété foncière. Loria ne nous surprend pas moins quand il prétend que le capital commercial est capable de découvrir ceux des industriels dont la plus-value coïncide exactement avec le taux moyen de profit et qu'il se fait un honneur d'alléger quelque peu le sort de ces malheureuses victimes de la loi marxiste de la valeur, en vendant leurs produits gratuitement et même sans aucune commission. Il faut être soi-même un fameux prestidigitateur pour s'imaginer que Marx avait besoin de recourir à d'aussi lamentables tours de passe-passe !

Mais la gloire de notre illustre Loria ne s'épanouit pleinement que si nous le comparons à ses concurrents nordiques, par exemple à M. Julius Wolf, qui pourtant, lui non plus, n'est pas tombé de la dernière pluie. Quelle figure de petit roquet ne fait-il pas à côté de l'Italien, même dans son gros livre sur *Le Socialisme et le régime capitaliste* ! Quelle n'est pas sa maladresse, je dirais presque sa modestie, à côté de la noble impertinence avec laquelle le maestro présente tout naturellement Marx comme étant ni plus ni moins que tous les autres un sophiste, un paralogiste, un hâbleur, un bateleur de foire, tout aussi conscient que M. Loria lui-même ; ou lorsqu'il affirme que Marx, chaque fois qu'il est dans l'impasse, raconte au public des fables sur une soi-disant conclusion à sa théorie dans un volume ultérieur qu'il ne peut ni ne veut faire paraître, comme il le sait très bien lui-même ! Effronterie sans limite alliée à une souplesse d'anguille pour se faufiler à travers des situations impossibles, mépris héroïque des coups de pieds reçus, rapidité à s'approprier les travaux d'autrui, battage publicitaire sans discrétion, organisation de la gloire grâce à la confrérie des camarades – qui arrive en tout ceci à la cheville de M. Loria ?

L'Italie est le pays du classicisme. Depuis la grande époque où l'aurore du monde moderne s'y levait, elle a produit des caractères magnifiques, d'une perfection classique inégalée, de Dante à Garibaldi. Mais, par contre, les temps de l'humiliation et de la domination étrangère lui ont aussi laissé des masques classiques parmi lesquels deux types particulièrement accomplis : Sganarelle et Dulcamara. L'unité classique des deux est incarnée dans notre illustre Loria.

Pour finir, je vais mener mes lecteurs outre-Atlantique. A New York, M. le docteur en médecine George C. Stiebeling a également trouvé une solution du problème, et elle est même extrêmement simple. Si simple que personne au-delà et en deçà de l'océan n'a voulu l'admettre. Ce qui a mis M. Stiebeling dans une grande colère, et il s'est plaint très amèrement de cette injustice dans un nombre infini de brochures et d'articles de presse, parus des deux côtés de la grande mare. On lui avait bien dit dans la *Neue Zeit* que toute sa solution reposait sur une erreur de calcul, mais cela n'a pas suffi à le troubler ; Marx aussi a commis des erreurs de calcul, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir souvent

raison dans bien des cas. Regardons donc de plus près la solution de Stiebeling :

« Supposons deux usines qui travaillent avec le même capital pendant le même temps, mais dont le rapport du capital constant au variable est différent. Soit y le capital total ($c + v$) et soit x la différence dans la répartition entre capital constant et variable. Dans l'usine I, $y = c + v$; dans l'usine II, $y = (c - x) + (v + x)$; dans l'usine I, le taux de plus-value est donc égal à $\frac{pl}{v}$ et dans l'usine II à $\frac{pl}{v+x}$. J'appelle profit (p) la plus-value totale (pl) dont le capital total y ou $c + v$ s'augmente dans l'intervalle de temps donné : donc, $p = pl$. Le taux de profit est par conséquent dans l'usine I égal à $\frac{p}{y}$ ou $\frac{pl}{c+v}$,

et dans l'usine II de même $\frac{p}{y}$ ou $\frac{pl}{(c-x)+(v+x)}$, c'est-à-dire encore égal à $\frac{pl}{c+v}$. Le... problème se résout de telle manière que, sur la base de la loi de la

valeur, pour une dépense de capital et de temps égaux, mais par contre pour des quantités différentes de travail vivant, il résulte de la modification du taux de plus-value un même taux moyen de profit. » (G. C. STIEBELING : *Das Wertgesetz und die Profitrate*⁶, John Heinrich, New York.)

Si beau et si convaincant que soit le calcul ci-dessus, nous nous trouvons néanmoins dans l'obligation de poser à M. le Dr Stiebeling une question : comment sait-il que la somme de la plus-value produite par l'usine I est rigoureusement égale à la somme de plus-value produite dans l'usine II ? Il nous dit expressément que tous les autres facteurs du calcul, donc c , v , y et x , sont de même grandeur pour les deux usines ; mais il ne nous dit rien de tel pour pl ; or, cela ne résulte nullement du fait qu'il désigne algébriquement par pl les deux quantités de plus-value en présence. C'est précisément leur égalité qu'il fallait prouver, puisque M. Stiebeling identifie sans hésiter le profit p à la plus-value. De deux choses l'une : ou les deux pl sont égales, chaque usine produisant une même quantité de plus-value, donc aussi, pour un même capital total, une même quantité de profit ; dans ce cas, M. Stiebeling a posé *a priori* ce qu'il avait à démontrer. Ou encore l'une des deux usines produit une plus grande masse de plus-value que l'autre ; dans ce cas, tout son calcul s'effondre.

M. Stiebeling n'a pas épargné sa peine pour édifier sur son erreur toute une montagne de calculs qu'il expose ensuite à l'admiration du public. Je puis le tranquilliser en lui donnant l'assurance que presque tous ses calculs sont également faux et que, chaque fois que par hasard ils ne le sont pas, ils prouvent quelque chose de tout différent que ce qu'il cherchait à démontrer. Par exemple, il prouve effectivement la baisse du taux de profit en comparant les rapports

américains sur le recensement des fortunes entre 1870 et 1880; mais l'explication qu'il en donne est totalement erronée; il croit devoir rectifier par la pratique la théorie marxiste d'un taux de profit qui resterait stable et constant. Il découle justement de la troisième section du Livre III ci-dessous que ce « taux de profit stable » selon Marx est une pure vue de l'esprit et que la tendance à la baisse du taux de profit repose sur des causes qui sont diamétralement opposées à celles qu'invoque le D^r Stiebeling. M. le D^r Stiebeling est certainement plein de bonnes intentions, mais, lorsqu'on veut s'occuper de questions scientifiques, il faut avant tout apprendre à lire les écrits qu'on veut utiliser dans le sens où l'auteur les a rédigés; il faut surtout se garder d'y mettre des choses qui n'y sont pas.

Résultat de notre examen critique: ici encore, pour le problème qui nous occupe, seule l'école marxiste a apporté des résultats positifs. Quand ils liront ce Livre III, Fireman et Conrad Schmidt pourront être tout à fait satisfaits, chacun pour sa part, de leurs propres travaux.

Londres, le 4 octobre 1894.

F. ENGELS

COMPLÉMENT ET SUPPLÉMENT AU LIVRE III DU « CAPITAL »

Depuis que le Livre III du *Capital* est soumis au jugement du public, il a déjà donné matière à des interprétations nombreuses et variées. Il fallait s'y attendre. Dans cette édition, j'ai tenu avant tout à établir un texte aussi authentique que possible, à présenter, chaque fois que je le pouvais, les derniers résultats des recherches de Marx dans ses propres termes et à n'entrer en scène que quand c'était absolument inévitable; dans ce cas, il importait que le lecteur n'ait aucun doute sur la personne qui s'adressait à lui. On m'en a blâmé, pensant que j'aurais dû transformer la documentation qui était à ma disposition en un livre systématiquement élaboré: *en faire un livre**, comme disent les Français; bref, j'aurais dû sacrifier l'authenticité du texte à la commodité du lecteur. Mais ce n'est pas ainsi que j'avais compris ma tâche. Rien ne justifiait un tel remaniement; un homme tel que Marx peut prétendre à être entendu lui-même, à voir ses découvertes scientifiques livrées à la postérité dans toute l'authenticité de son propre exposé. De plus, je n'avais aucune envie de porter atteinte, comme je l'ai vu faire dans d'autres cas, à l'œuvre posthume d'un homme aussi supérieur que Marx; cela m'eût semblé un parjure. Enfin, cela n'aurait présenté aucune utilité. Il ne sert absolument de rien de se mettre en frais pour des gens qui ne peuvent ni ne veulent lire et qui, dès le Livre I^{er}, se sont donné plus de peine à le mal comprendre qu'il n'en fallait à le bien comprendre. Mais pour ceux qui veulent véritablement comprendre, c'est justement l'original qui était le plus important. Pour eux, mes remaniements auraient eu, tout au plus, la valeur d'un commentaire, et encore d'un commentaire sur quelque chose d'inédit, d'inaccessible; à la première controverse, il aurait fallu confronter avec l'original; à la seconde et à la troisième, sa publication *in extenso* aurait été, de toute façon, inévitable.

Or de pareilles controverses vont de soi à propos d'une œuvre apportant tant de choses nouvelles et qui, en outre, n'est qu'un travail de premier jet, rapidement esquissé et comportant parfois des lacunes. C'est ici que mon intervention peut avoir quelque utilité pour apporter des éclaircissements, pour mettre mieux en valeur des points de vue importants dont la signification ne ressort pas de façon assez convaincante dans le texte et pour ajouter au texte écrit en 1865 divers compléments importants, nécessités par l'état des choses en 1895. En fait, il y a deux questions déjà où une courte explication me paraît nécessaire.

I. — Loi de la valeur et taux de profit.

Il était à prévoir que la solution de la contradiction apparente entre ces deux facteurs entraînerait des discussions aussi bien après qu'avant la publication du texte de Marx. Beaucoup s'étaient attendus à un pur miracle et se sont trouvés

décus en constatant qu'au lieu des tours de passe-passe attendus la contradiction y est résolue de façon simplement rationnelle, prosaïque et sensée. Le plus joyeux de ces décus est naturellement l'illustre M. Loria bien connu. Il a enfin trouvé le point d'appui d'Archimède grâce auquel même un nain de son calibre peut soulever la construction gigantesque et solide de Marx et la pulvériser. Quoi ! s'exclame-t-il, indigné, est-ce là une solution ? Mais c'est une pure mystification ! Quand les économistes parlent de valeur, ils pensent à celle qui s'établit effectivement dans l'échange.

« Mais se préoccuper d'une valeur à laquelle les marchandises ne sont pas vendues *ni ne peuvent jamais l'être (ne possono venderci mai)*, aucun économiste ayant un grain d'intelligence ne l'a fait ni ne le fera jamais... Lorsque Marx affirme que la valeur à laquelle les marchandises ne sont *jamais* vendues est déterminée proportionnellement au travail qu'elles contiennent, que fait-il d'autre que de répéter, en l'inversant, l'assertion des économistes orthodoxes, à savoir que la valeur à laquelle les marchandises sont vendues *n'est pas* proportionnelle au travail qu'elles ont nécessité?... Rien ne sert non plus de dire, comme Marx, que, malgré l'écart des prix individuels par rapport aux valeurs individuelles, le prix global de l'ensemble des marchandises coïncide toujours avec leur valeur globale, ou encore avec la quantité de travail contenue dans l'ensemble des marchandises. Car, puisque la valeur n'est pas autre chose que le rapport dans lequel une marchandise s'échange contre une autre, la simple notion d'une valeur globale est déjà une absurdité, un non-sens... une *contradictio in adjecto*. »

D'après Loria, dès le début de son œuvre, Marx dit que l'échange ne pourra poser comme égales deux marchandises que si elles renferment un élément de même nature et de même grandeur qui est précisément la quantité identique de travail contenue en elles. Et maintenant Marx se renie solennellement lui-même en prétendant que les marchandises s'échangent dans un rapport tout différent de celui qui régit les quantités de travail qu'elles contiennent.

« A-t-on jamais vu une si parfaite réduction à l'absurde, une plus grande faillite théorique ? A-t-on jamais commis suicide scientifique avec plus de pompe et de solennité ? » (*Nuova Antologia*, 1^{er} février 1895, p. 478—479.)

Notre Loria, on le voit, est tout heureux. N'avait-il pas raison de traiter Marx comme son semblable, c'est-à-dire comme un vulgaire charlatan ? Voyez vous-même : Marx se moque de son public, tout comme Loria : il vit de mystifications, tout comme le plus petit professeur italien d'économie. Mais tandis que Dulcamara peut se le permettre, parce qu'il connaît son métier, Marx, par contre, ce lourdaud nordique, tombe de maladresse en maladresse, entasse non-sens sur absurdité, si bien qu'il ne lui reste plus que le suicide solennel.

Réservez pour plus tard l'affirmation que les marchandises n'ont jamais été

vendues aux valeurs déterminées par le travail, ni ne peuvent l'être. Tenons-nous ici à l'affirmation de M. Loria que

« la valeur n'est pas autre chose que le rapport dans lequel une marchandise s'échange contre une autre et que, par conséquent, la simple notion d'une valeur globale des marchandises est une absurdité, un non-sens, etc. ».

Donc, le rapport dans lequel s'échangent deux marchandises, leur valeur, est quelque chose de tout à fait fortuit, venu de l'extérieur, et pouvant varier du jour au lendemain. Qu'un quintal métrique de froment s'échange contre un gramme ou un kilogramme d'or, cela ne dépend pas le moins du monde de conditions inhérentes au froment ou à l'or, mais de circonstances totalement étrangères à tous deux. S'il n'en était pas ainsi, en effet, ces conditions devraient intervenir aussi dans l'échange, le dominer dans l'ensemble et avoir une existence autonome, indépendamment même de l'échange, de sorte qu'il pourrait être question d'une valeur globale des marchandises. Cela, pour notre illustre Loria, est une absurdité. Le rapport dans lequel s'échangent deux marchandises, c'est cela leur valeur ; un point, c'est tout. La valeur est donc identique au prix et chaque marchandise a autant de valeurs que de prix possibles. Le prix est déterminé par l'offre et la demande, et celui qui veut en savoir davantage est un imbécile, s'il compte sur une réponse.

Cependant, il y a ici une petite difficulté. A l'état normal, offre et demande coïncident. Partageons donc toutes les marchandises existant dans le monde en deux moitiés : le groupe de la demande et celui, qui lui est égal, de l'offre. Supposons que chaque moitié représente un prix de mille milliards de marks, de francs, de livres sterling ou ce que l'on voudra. D'après Adam Riese, cela fait au total un prix ou une valeur de deux mille milliards. Non-sens, absurdité, dit M. Loria. Les deux groupes peuvent bien représenter ensemble un prix de deux mille milliards, mais, pour la valeur, c'est autre chose. Si nous parlons prix, $1\ 000 + 1\ 000 = 2\ 000$; mais, si nous parlons valeur, $1\ 000 + 1\ 000 = 0$. Du moins dans notre cas, où il s'agit de la totalité des marchandises. Car ici la marchandise de chacun des deux échangistes ne vaut 1 000 milliards que parce que chacun veut et peut donner cette somme pour la marchandise de l'autre. Mais, si nous réunissons la totalité des marchandises de l'un et de l'autre dans la main d'un troisième, le premier ne détient plus aucune valeur, l'autre pas davantage et le troisième encore moins. A la fin, personne ne possède plus rien. Nous admirons à nouveau la supériorité avec laquelle notre Cagliostro méridional a si bien liquidé la notion de valeur qu'il n'en reste pas la moindre trace. Voilà bien le summum de l'économie vulgaire³ !

Dans les *Archiv für soziale Gesetzgebung* de Braun, VII, cahier 4, Werner Sombart donne un exposé, dans l'ensemble excellent, des grandes lignes du système de Marx. C'est la première fois qu'un professeur d'université allemand se montre capable de voir, en gros, dans les écrits de Marx, ce que celui-ci y

a réellement dit ; au point de déclarer qu'une critique du système de Marx ne peut consister à le réfuter, « que s'en chargent ceux qui ont des ambitions politiques », mais seulement à le développer plus avant. Il va de soi que Sombart, lui aussi, se préoccupe de notre sujet. Il examine le problème suivant : quelle signification possède la valeur dans le système de Marx ? Il aboutit à ce résultat que la valeur n'apparaît pas dans le rapport d'échange des marchandises produites suivant le mode capitaliste. Les agents de la production capitaliste n'en ont pas conscience. Elle n'est pas un fait empirique, mais un fait de pensée, un fait logique. La notion de valeur, dans sa définition matérielle, chez Marx, n'est rien d'autre que l'expression économique du fait que constitue la force productive sociale du travail comme base de la vie économique ; la loi de la valeur domine, en dernière instance, les processus économiques dans un régime d'économie capitaliste. Elle y a d'une façon très générale le contenu suivant : la valeur des marchandises est la forme spécifique et historique sous laquelle s'impose la force productive du travail qui domine, en dernier ressort, tous les processus économiques. — Ainsi parle Sombart ; on ne peut affirmer que cette façon de concevoir la signification de la loi de la valeur pour le mode de production capitaliste soit inexacte. Elle me paraît toutefois conçue de façon un peu trop large et susceptible d'être saisie d'une manière plus serrée et plus précise ; à mon avis, elle n'épuise nullement toute la portée de la loi de la valeur pour les phases de développement économique de la société régies par cette loi.

Dans le *Sozialpolitisches Zentralblatt* de Braun du 25 février 1895, n° 22, se trouve un article également excellent de Conrad Schmidt sur le Livre III du *Capital*. Au sujet de cet article, soulignons surtout qu'il montre comment la façon dont Marx déduit le profit moyen de la plus-value répond pour la première fois à une question que, jusqu'alors, l'économie n'avait même pas soulevée, à savoir : comment se détermine la grandeur du taux moyen de profit et comment se fait-il que celui-ci s'élève à 10 ou 15 % par exemple, plutôt qu'à 50 ou 100 % ? Depuis que nous savons que la plus-value que s'approprie le capitaliste industriel de première main est la seule et unique source d'où découlent le profit et la rente foncière, cette question se résout d'elle-même. Cette partie de l'article de Schmidt pourrait être directement écrite pour des économistes à la Loria, si ce n'était peine perdue que de vouloir ouvrir les yeux à ceux qui refusent de voir.

Schmidt fait, lui aussi, des réserves formelles sur la loi de la valeur. Il l'appelle une *hypothèse* scientifique, émise pour expliquer le procès d'échange réel et qui se révèle être le point de départ théorique inévitable, éclairant même les phénomènes de concurrence entre les prix qui pourtant paraissent la contredire totalement ; d'après Schmidt, sans la loi de la valeur, il n'y a plus de compréhension théorique possible du mouvement économique de la réalité capitaliste. Dans une lettre privée qu'il m'autorise à citer, Schmidt soutient que la loi de la valeur, dans les limites du système de production capitaliste, est tout bonnement une fiction, bien qu'elle soit une nécessité théorique. A mon avis, cette opinion n'est

point du tout justifiée. Pour la production capitaliste, la loi de la valeur a une portée infiniment plus grande et plus précise que celle d'une simple hypothèse, et à plus forte raison que celle d'une fiction, même nécessaire.

Aussi bien Sombart que Schmidt — l'illustre Loria ne trouve sa place ici que comme repoussoir comique caractéristique de l'économie vulgaire — ne tiennent pas assez compte qu'il ne s'agit pas ici d'un processus purement logique, mais historique, et de son reflet explicatif dans la pensée, de la recherche logique de ses rapports internes.

Le passage crucial se trouve chez Marx à la page 191 [du présent tome] du Livre III :

« Toute la difficulté provient de ce que les marchandises ne sont pas échangées simplement *en tant que telles*, mais en tant que *produits de capitaux* qui prétendent participer à la masse totale de la plus-value proportionnellement à leur grandeur et, à grandeur égale, réclament une participation égale. »

Pour illustrer cette différence, Marx suppose que les ouvriers sont en possession de leurs moyens de production, qu'ils travaillent en moyenne avec une intensité égale et pendant un même laps de temps et enfin qu'ils échangent directement leurs marchandises entre eux. Dans ces conditions, pendant une journée, deux ouvriers auraient ajouté par leur travail une même valeur nouvelle à leur produit, mais le produit de chacun posséderait une valeur différente suivant le travail antérieur déjà matérialisé dans les moyens de production. Cette dernière fraction de valeur représenterait le capital constant de l'économie capitaliste, le capital variable serait cette fraction de la valeur nouvellement ajoutée qui a été consacrée aux moyens de subsistance de l'ouvrier ; enfin le reliquat de la valeur nouvelle représenterait la plus-value qui, dans notre cas, appartiendrait à l'ouvrier. Les deux ouvriers recevraient donc des valeurs égales après déduction de ce qui est destiné à remplacer la fraction « constante » de valeur qu'ils ont simplement avancée : le rapport entre la fraction représentant la plus-value et la valeur des moyens de production — ce qui correspondrait aux taux de profit capitaliste — serait différent pour chacun d'eux. Mais comme chacun d'eux récupère, au cours de l'échange, la valeur des moyens de production, ce serait là une circonstance absolument indifférente.

« L'échange de marchandises à leur valeur, ou à peu près, nécessite un *degré de développement moindre* que l'échange aux prix de production qui requiert un développement capitaliste plus avancé... Même si l'on ne tient pas compte du fait que les prix et leur mouvement sont dominés par la loi de la valeur, il est donc tout à fait conforme à la réalité de considérer que la valeur des marchandises précède, du point de vue non seulement *théorique*, mais aussi *historique*, leur prix de production. Ceci est valable pour les cas où *les moyens de production appartiennent à l'ouvrier* ; ceci est le cas, dans le monde ancien

comme dans le monde moderne, pour le paysan possédant son fonds et cultivant lui-même et pour l'artisan. Ceci concorde également avec notre opinion émise précédemment, à savoir que la transformation des produits en marchandises résulte de l'échange entre différentes communautés et non pas entre membres d'une seule et même commune. Ce qui vaut pour ces conditions primitives vaut également pour les conditions ultérieures, fondées sur l'esclavage et le servage, de même que pour les corporations artisanales, aussi longtemps que les moyens de production immobilisés dans chaque branche ne peuvent être transférés que difficilement d'une branche à l'autre, et que, dans certaines limites, les différentes sphères de production se comportent entre elles comme le feraient des pays étrangers ou des communautés communistes. » (MARX : *Le Capital*, Livre III, [p. 179] et suivantes.)

Si Marx avait eu le temps de revoir encore le Livre III, il aurait sans aucun doute donné à ce passage un développement plus important. Tel que nous le voyons ici, il ne donne qu'une ébauche à peine indiquée de ce qu'il y aurait à dire sur le sujet. Étudions-le donc d'un peu plus près.

Nous savons tous qu'aux commencements de la société les produits sont consommés par les producteurs eux-mêmes et ceux-ci s'organisent tout naturellement en communes plus ou moins communistes ; nous savons aussi que l'échange avec des étrangers de l'excédent de ces produits, inaugurant la transformation des produits en marchandises, est survenu plus tard, n'ayant d'abord lieu qu'entre communes isolées de tribus différentes pour s'instaurer par la suite à l'intérieur de la commune, contribuant ainsi essentiellement à sa désagrégation en groupes familiaux, plus ou moins importants. Même après cette dissolution, les chefs de famille, pratiquant l'échange, restaient des paysans travaillant eux-mêmes, produisant presque tout ce dont ils avaient besoin avec l'aide de leur famille et sur leur propre terre. Ils n'acquièrent qu'une petite fraction des objets qui leur sont nécessaires par l'échange de leur propre produit excédentaire. La famille ne cultive pas seulement sa terre et élève son bétail, elle en transforme aussi les produits en articles de consommation, moud elle-même encore par endroits à l'aide du moulin à bras, fait le pain, file, teint et tisse le lin et la laine, tanne le cuir, élève et répare des constructions en bois, fabrique des ustensiles et des outils, menuise et forge assez souvent, en sorte que la famille ou le groupe familial se suffit pour l'essentiel.

Le peu de choses qu'une telle famille était conduite à acquérir par échange ou à acheter consistait surtout, jusqu'au début du XIX^e siècle, en Allemagne, en objets de production artisanale, c'est-à-dire dont la fabrication était bien connue du paysan, et s'il ne les produisait pas lui-même, c'est soit que la matière première ne lui en était pas accessible, soit que l'article acheté était bien meilleur et bien moins cher. Le paysan du Moyen Age connaissait donc assez exactement le temps de travail nécessaire à la fabrication des objets qu'il acquérait par

échange. Le forgeron, le charron du village travaillaient sous se yeux ; de même le tailleur et le cordonnier qui, dans ma jeunesse encore, visitaient nos paysans rhénans les uns après les autres et transformaient en vêtements et en chaussures les matériaux que les paysans avaient eux-mêmes produits. Le paysan ainsi que ceux à qui il achetait étaient eux-mêmes des ouvriers [producteurs directs]⁴ et les articles échangés étaient les propres produits de chacun. Qu'avaient-ils dépensé pour la fabrication de ces produits ? Du travail et seulement du travail : pour remplacer les outils, ou pour produire la matière première et la travailler, ils n'avaient dépensé rien d'autre que leur propre force de travail ; comment pourraient-ils alors échanger leurs produits contre ceux d'autres producteurs travaillant eux-mêmes autrement que dans le rapport du travail fourni ? Non seulement le temps de travail employé à ces produits était la seule mesure propre à évaluer quantitativement les grandeurs à échanger, mais il n'y en avait pas d'autre possible. Peut-on croire que le paysan ou l'artisan aient été assez stupides pour échanger le produit de dix heures de travail de l'un contre celui d'une seule heure de travail de l'autre ? Pour toute la période de l'économie naturelle paysanne, il n'y a pas d'autre échange possible que celui où les quantités de marchandises échangées tendent à se mesurer de plus en plus d'après les quantités de travail qu'elles matérialisent. Du moment où l'argent pénètre dans cette forme d'économie, la tendance à se conformer à la loi de la valeur (et, notez bien, telle que Marx l'a formulée) devient, d'une part, plus manifeste, mais de l'autre elle est déjà troublée par les interventions du capital usuraire et de la rapacité fiscale ; les périodes où les prix coïncident en moyenne à peu de chose près avec les valeurs sont déjà plus longues.

Il en est de même pour l'échange entre les produits des paysans et ceux des artisans citadins. Au début il se fait directement, sans intervention du commerçant, les jours de marché dans les villes, où le paysan vend et fait ses achats. Ici encore, non seulement les conditions de travail de l'artisan sont connues du paysan, mais celles du paysan le sont aussi de l'artisan. Car celui-ci est encore un peu paysan. Il ne possède pas seulement son jardin potager et son verger, mais souvent un petit champ, une vache ou deux, des porcs, de la volaille, etc. Les gens du Moyen Age étaient donc capables de calculer assez exactement les frais de production des uns et des autres en matière première, matériaux auxiliaires, temps de travail, — du moins en ce qui concernait les articles d'usage courant et général.

Mais comment fallait-il calculer, ne serait-ce que de façon indirecte et relative, la quantité de travail servant de mesure dans les échanges, quand il s'agissait de produits qui demandaient un travail assez long, interrompu à intervalles irréguliers, d'un rapport peu sûr, comme par exemple le blé et le bétail ? Et, par-dessus le marché, pour des gens ne sachant pas calculer ? Évidemment par un long procès d'approximation en zigzag, de nombreux tâtonnements dans le noir où, comme toujours, on n'apprenait qu'à ses dépens. Cependant, la néces-

sité pour chacun de rentrer finalement dans ses frais remit toujours les choses dans le bon chemin, et le petit nombre d'espèces différentes d'objets en circulation ainsi que l'immuabilité souvent séculaire de leur mode de production rendaient le but plus facile à atteindre. Ce qui prouve qu'il ne fallut pas un temps très long pour que la valeur relative de ces produits soit établie avec une approximation suffisante, c'est que la marchandise qui semble devoir s'y prêter le moins facilement à cause de la longue durée de production de chaque individu, je veux dire le bétail, fut la première marchandise monétaire assez généralement reconnue. Pour en arriver là, il était nécessaire que la valeur du bétail, son rapport d'échange avec toute une série d'autres marchandises aient déjà atteint une fixité assez exceptionnelle, reconnue sans conteste sur le territoire de nombreuses tribus. Les gens d'alors étaient certainement assez intelligents — aussi bien les éleveurs de bétail que leur pratiques — pour ne pas faire don du temps de travail qu'ils avaient dépensé, sans obtenir un équivalent en échange. Bien au contraire : plus les gens sont proches de l'état primitif de la production marchande — les Russes et les Orientaux, par exemple — plus ils gaspillent de temps, encore maintenant, pour obtenir par un marchandage dur et opiniâtre la contrepartie parfaite de ce que leur produit a coûté de temps de travail.

Partant de cette détermination de la valeur par le temps de travail, s'est alors développée la production marchande tout entière, et en même temps les multiples relations où les divers aspects de la loi de la valeur s'affirment, tels qu'ils sont exposés dans la première section du Livre I^{er} du *Capital* et plus particulièrement les conditions dans lesquelles seul le travail est créateur de valeur. Et, de plus, ces conditions se réalisent sans parvenir à la conscience des intéressés ; elles ne peuvent être abstraites de la pratique quotidienne que par une étude théorique difficile ; elles agissent donc à la manière de lois naturelles, ce que Marx a démontré comme découlant nécessairement de la nature même de la production marchande. Le progrès le plus important et le plus marquant fut le passage à la monnaie-métal, mais sa conséquence fut que la détermination de la valeur par le temps de travail n'était désormais plus visible à la surface de l'échange des marchandises. L'argent devint pratiquement la mesure décisive de la valeur ; cela d'autant plus que les marchandises mises dans le commerce étaient plus diverses, qu'elles venaient de pays plus lointains et qu'il devenait par conséquent moins facile de contrôler le temps de travail nécessaire à leur production. Au début, l'argent lui-même provenait en grande partie de l'étranger ; même lorsque du métal précieux était extrait dans le pays lui-même, le paysan ou l'artisan n'étaient pas toujours capables d'évaluer le travail consacré à cette extraction ; en outre, l'habitude de compter en numéraire avait obscurci la conscience qu'ils avaient du caractère du travail en tant que mesure de valeur ; dans la conception populaire, l'argent commençait à représenter la valeur absolue.

Bref, la loi de la valeur de Marx est généralement valable, pour autant toutefois que des lois économiques peuvent l'être, pour toute la période de la

production simple de marchandises, donc jusqu'au moment où cette dernière subit une modification par l'avènement du mode de production capitaliste. Jusque-là, les prix s'orientent vers les valeurs déterminées par la loi de Marx et oscillent autour de ces valeurs ; en sorte que, plus se développe la production marchande simple et plus les prix moyens ayant cours pendant d'assez longues périodes, que ne trouble aucun bouleversement violent venu de l'extérieur, coïncident avec les valeurs, dans la limite d'écart négligeables. La loi de la valeur de Marx est donc économiquement valable en général pour une période allant du début de l'échange qui transforme les produits en marchandises jusqu'au XV^e siècle de notre ère. Mais l'échange de marchandises remonte à une époque préhistorique qui nous ramène en Égypte au moins à 3 500, peut-être 5 000, à Babylone à 4 000 et peut-être 6 000 années avant notre ère ; la loi de la valeur a donc régné pendant une période de 5 000 à 7 000 ans. Admirez maintenant le sérieux de M. Loria qui considère que la valeur, ayant eu cours de façon directe et générale pendant toute cette période, est une valeur à laquelle les marchandises ne sont ou ne seront jamais vendues et dont aucun économiste possédant un grain de bon sens ne se souciera jamais !

Jusqu'ici nous n'avons pas encore parlé du commerçant. D'ailleurs, il était possible de différer son intervention jusqu'au moment du passage de la production marchande simple à la production capitaliste. Le marchand était l'élément révolutionnaire dans cette société où tout était stable, pour ainsi dire par hérédité ; le paysan recevait par héritage et de façon presque inaliénable non seulement son arpent, mais aussi sa position de propriétaire libre, de fermier libre ou dépendant ou de serf ; l'artisan de la ville, son métier et ses privilèges corporatifs ; chacun d'eux recevait en outre sa clientèle, son marché, de même son habileté formée dès sa jeunesse pour ce métier héréditaire. C'est dans ce monde qu'apparut le commerçant qui devait être à l'origine de son bouleversement. Il n'en fut pas le révolutionnaire conscient, mais bien au contraire la chair de sa chair, le sang de son sang. Le commerçant du Moyen Âge n'était pas du tout individualiste, il était avant tout membre d'une association comme tous ses contemporains. A la campagne régnait la communauté de marche (*Markgenossenschaft*) née du communisme primitif. Chaque paysan possédait à l'origine le même fonds avec d'identiques parcelles de terre de chaque qualité et par conséquent une même part de droits sur la marche commune. Lorsque la communauté de marche devint fermée, et qu'aucune nouvelle terre ne fut plus distribuée, les héritages, etc., entraînèrent une subdivision des terres et par conséquent aussi celle des droits communaux. Cependant l'arpent entier restait l'unité, si bien qu'il y eut dans la terre commune des demis, des quarts, des huitièmes d'arpent auxquels correspondaient des demis, des quarts, des huitièmes de participation à la marche commune. Sur cet exemple de la communauté de marche se modelèrent par la suite toutes les associations productives et surtout les corps de métier dans les villes. Leur organisation n'était que l'application

de la constitution de marche à un privilège artisanal et non plus à un territoire limité. La base de toute l'organisation était la participation égale de chaque associé aux privilèges et jouissances assurés à la communauté, ce qui s'exprime encore de manière frappante dans le privilège de la *Garnahrung* de 1527 d'Elberfeld et de Barmen (THUN, *Industrie am Niederrhein*, II, p. 164 et suivantes). De même pour les membres des corporations des mines, chaque portion de mine était égale et divisible avec ses droits et ses devoirs, tout comme l'était l'arpent des membres de la communauté de marche. Tout cela est applicable au même degré aux associations marchandes qui donnèrent naissance au commerce d'outre-mer. Les Vénitiens et les Génois dans les ports d'Alexandrie ou de Constantinople, chaque « nation » dans son propre *fondaco* – maison d'habitation, hôtellerie, entrepôt, salle d'exposition et de vente, bureau central – constituaient des corporations marchandes complètes. Elles étaient fermées aux concurrents et aux clients, fixaient entre elles leur prix de vente et leurs marchandises étaient d'une qualité définie, souvent garantie par un contrôle public et une estampille ; elles décidaient en commun du prix à payer aux indigènes pour leurs produits, etc. Les Hanséates n'agissaient pas autrement sur le « pont allemand » (*Tydske Bryggen*) à Bergen en Norvège, tout comme leurs concurrents hollandais et anglais d'ailleurs. Malheur à celui qui aurait vendu au-dessous ou acheté au-dessus du prix fixé ! Le boycott auquel il était alors soumis signifiait en ce temps-là la ruine totale, sans compter les punitions directes que la corporation infligeait au coupable. Mais d'autres associations, plus fermées encore, furent fondées à des fins précises, telles que la *Maona* de Gênes, maîtresse pendant de longues années, aux XIV^e et XV^e siècles, des mines d'alun de Phocée en Asie Mineure et de l'île de Chio ; telle aussi la grande société commerciale de Ravensberg qui, depuis la fin du XIV^e siècle, faisait du négoce avec l'Italie et l'Espagne, y fondant des comptoirs ; enfin, la société allemande formée de marchands d'Augsbourg – les Fugger, Welser, Vöhlhlin, Höchstetter, etc. – ainsi que de Nuremberg – les Hirschvogel et d'autres – qui participa avec un capital de 66 000 ducats et trois vaisseaux à l'expédition portugaise de 1505–1506 aux Indes et qui en tira un bénéfice net de 150 % suivant les uns, de 175 % suivant les autres (HEYD, *Levantehandel*, II, p. 524) ; et toute une série d'autres sociétés *Monopolia* qui excitaient tant la colère de Luther.

Pour la première fois, nous rencontrons ici un profit et un taux de profit. Qui plus est, les efforts des commerçants s'emploient intentionnellement et consciemment à rendre ce taux de profit égal pour tous les participants. Qu'il s'agisse des Vénitiens au Levant ou des Hanséates dans le Nord, chacun parmi eux payait le même prix que ses voisins pour ses marchandises ; elles lui coûtaient les mêmes frais de transport, il en obtenait les mêmes prix et achetait du fret de retour aux mêmes prix que tout autre marchand de sa « nation ». Par conséquent, le taux de profit était le même pour tous. Pour les grandes sociétés commerciales, la répartition des bénéfices se faisait au prorata de la part de capital engagé, tout

aussi naturellement que la participation aux droits de marche était proportionnelle à la part de terrain et que les bénéfices de la mine se répartissaient au prorata des portions de mines. L'égalité du taux de profit, qui, au sommet de son développement, est l'un des aboutissements de la production capitaliste, apparaît ici, sous sa forme la plus simple, comme une des sources historiques du capital, et même comme un descendant direct de l'association de marche elle-même, directement issue du communisme primitif.

Ce taux de profit primitif était nécessairement très élevé. Le négoce [d'abord monopole, donc exceptionnellement rémunérateur]⁵ était très risqué, non seulement à cause de la piraterie qui sévissait alors très fortement, mais aussi parce que les nations concurrentes se permettaient quelquefois toutes sortes d'actes de violence quand l'occasion s'en offrait ; enfin les débouchés et leurs conditions dépendaient de privilèges accordés par des princes étrangers qui souvent les violaient ou les rapportaient. Le bénéfice devait donc nécessairement comporter une forte prime d'assurance. En outre, le négoce se faisait lentement, la conclusion des affaires demandait du temps et aux meilleures époques, qui, il est vrai, duraient rarement longtemps, le commerce était un monopole, rapportant des profits de monopole. Ce qui prouve que le taux de profit était en moyenne très élevé, c'est le niveau également très haut des taux d'intérêt alors en vigueur, qui pourtant dans l'ensemble devaient toujours être inférieurs au pourcentage de bénéfice commercial habituel.

Ce taux de profit élevé, obtenu par l'action commune de l'association, mais identique pour tous les intéressés, n'était cependant valable que localement, à l'intérieur de l'association, c'est-à-dire ici de la « nation ». Les Vénitiens, les Génois, les Hanséates, les Hollandais, bref chaque « nation » avait un taux de profit qui lui était particulier et qui, peut-être bien au début, variait aussi d'une zone de débouché à l'autre. Par une voie opposée, par la concurrence, s'imposa l'égalisation de ces divers taux de profit des associations. Ce furent d'abord les taux de profit des différents marchés pour une seule et même nation. Si Alexandrie rapportait plus de bénéfices que Chypre, Constantinople ou Trébizonde pour les marchandises vénitiennes, les Vénitiens ont dû investir plus de capital pour Alexandrie, capital qu'ils retiraient du trafic avec les autres marchés. Vint ensuite le nivellement progressif des taux de profit entre les diverses nations exportant vers les mêmes marchés des marchandises identiques ou similaires : il arriva fréquemment que certaines de ces nations soient étouffées ou disparaissent de la scène. Ce procès fut continuellement interrompu par les événements politiques, par exemple tout le commerce avec l'Orient fut ainsi ruiné à la suite des invasions mongoles et turques et, depuis 1492, les grandes découvertes géographiques et commerciales accélèrent cette perte et la rendirent définitive.

L'extension subite des débouchés et le bouleversement connexe des voies de communication n'apportèrent d'abord aucune modification essentielle dans la

façon de pratiquer le commerce. Ce furent au début les associations qui continuèrent à assumer la plus large part du commerce vers les Indes et l'Amérique. Mais, d'abord, les nations qui étaient derrière ces associations étaient plus grandes. A la place des Catalans commerçant avec le Levant, ce fut toute la Grande Espagne unifiée qui se mit à commercer avec l'Amérique : à côté d'elle, deux grands pays, l'Angleterre et la France ; et même les plus petits, comme la Hollande et le Portugal, étaient toujours au moins aussi grands et aussi forts que Venise, la plus grande et la plus forte des nations commerçantes de la période précédente. Le marchand voyageur (*the merchant adventurer*) des XVI^e et XVII^e siècles y trouvait un appui qui rendait l'association protégeant ses membres, même par les armes, de plus en plus superflue et les frais qu'elle occasionnait de plus en plus importuns. Ensuite, la richesse se développait alors beaucoup plus vite entre les mains de particuliers, de sorte que bientôt des commerçants isolés purent consacrer à une entreprise autant de fonds qu'auparavant toute une société. Les compagnies commerciales, là où elles subsistaient, se transformèrent en général en corporations armées qui se mirent, sous la protection et la suzeraineté de la métropole, à conquérir des pays entiers nouvellement découverts et à les exploiter sous forme de monopoles. Mais, dans la mesure où c'était avant tout l'État qui colonisait de nouvelles régions, le commerce par les associations dut s'effacer devant le commerçant isolé ; ainsi l'égalisation du taux de profit releva-t-elle de plus en plus exclusivement de la seule concurrence.

Jusqu'à présent, il n'a été question de taux de profit que pour le capital commercial ; car seuls existaient à ce moment le capital commercial et le capital usuraire, le capital industriel commençant seulement alors à se développer. La production se trouvait encore principalement entre les mains d'ouvriers possesseurs de leurs propres moyens de production et dont le travail ne rapportait par conséquent de plus-value à aucun capital. S'ils avaient à céder gratuitement une part du produit à un tiers, c'était toujours sous forme de tribut à des seigneurs féodaux. Pour cette raison, le capital commercial ne pouvait, du moins au début, tirer son profit que des étrangers acheteurs de produits de son pays ou de ses compatriotes acheteurs de produits exotiques. Ce ne fut qu'à la fin de cette période — en Italie donc au moment du déclin du commerce avec le Levant — que la concurrence étrangère et les débouchés plus difficiles purent contraindre l'artisan producteur de marchandises d'exportation à céder au commerçant exportateur la marchandise au-dessous de sa valeur. Nous voyons ainsi que dans le commerce intérieur de détail entre les divers producteurs les marchandises se vendent en moyenne à leur valeur, mais, pour les raisons indiquées, elles ne le sont, en général, pas dans le commerce international. C'est le contraire qui se passe aujourd'hui où ce sont les prix de production qui ont cours dans le commerce en gros et le commerce international, tandis que dans le petit commerce des villes la formation des prix est réglée par des taux de profit tout différents. Si bien que maintenant, par exemple, la viande d'un bœuf subit une

plus grande augmentation de prix en passant du commerçant en gros londonien au consommateur particulier de Londres qu'entre le commerçant en gros de Chicago et celui de Londres, compte tenu du transport.

L'instrument qui provoqua peu à peu cette révolution dans la formation des prix, c'est le capital industriel. Il s'était déjà ébauché au Moyen Age, et ce dans trois domaines : navigation, mines, industries textiles. A l'échelle où les républiques maritimes italiennes ou hanséatiques pratiquaient la navigation, celle-ci était impossible sans matelots, c'est-à-dire sans salariés (dont la condition de salariés pouvait se dissimuler sous des formes d'association avec participation aux bénéfices) ; quant aux galères, il leur fallait également des rameurs, salariés ou esclaves ; les membres d'une association pour l'extraction de métaux, qui, à l'origine, étaient des travailleurs associés, s'étaient déjà presque partout constitués en sociétés par actions pour l'exploitation de l'entreprise au moyen de salariés. Dans l'industrie textile, le commerçant avait commencé à prendre directement à son service les petits tisserands en leur fournissant le fil qu'il faisait transformer pour son compte en tissu, contre un salaire fixe, bref, en devenant, de simple acheteur, ce qui s'appela un *Verleger* (entrepreneur).

Nous trouvons ici les premiers débuts de la constitution de plus-value capitaliste. Laissons de côté les associations de mineurs, qui sont des corporations monopolistes fermées. Il est clair que les profits des armateurs étaient au moins ceux en usage dans leur pays, avec un supplément particulier pour l'assurance, l'usure des bateaux, etc. Mais qu'en était-il des entrepreneurs du textile qui, pour la première fois, apportèrent sur le marché des marchandises produites directement pour le compte des capitalistes, les mettant en concurrence avec des marchandises de même espèce produites pour le compte des artisans ?

Le taux de profit du capital commercial existait déjà. Il s'était déjà égalisé à un taux à peu près moyen, du moins dans une même localité. Qu'est-ce qui pouvait donc pousser le marchand à se charger de la fonction supplémentaire d'entrepreneur ? Une seule chose : la perspective d'un plus grand profit pour un prix de vente égal à celui des autres. Cette perspective était fondée. En embauchant le petit patron, il brisait les barrières traditionnelles de la production dans lesquelles le producteur vendait son produit fini et rien d'autre. Le capitaliste commercial achetait la force de travail qui possédait encore pour le moment ses moyens de production, mais ne détenait déjà plus la matière première. En assurant ainsi au tisserand une occupation régulière, il pouvait, par contre, comprimer le salaire de celui-ci au point qu'une partie du temps de travail fourni demeurait impayé. De cette façon, l'entrepreneur accaparait de la plus-value en supplément de son bénéfice commercial antérieur. Il est vrai qu'en échange il devait investir un capital additionnel pour acheter, par exemple, du fil et le laisser entre les mains du tisserand jusqu'à ce que la marchandise soit terminée, alors qu'autrefois il n'avait à payer le prix total qu'au moment de l'achat. Mais, premièrement, dans la plupart des cas, il avait déjà avancé un certain capital

extra au tisserand qui, en général, n'acceptait les nouvelles conditions de production qu'asservi par des dettes. Deuxièmement, et abstraction faite de ce qui précède, le compte s'établit d'après le schéma suivant :

Mettons que notre commerçant fasse marcher son affaire d'exportation avec un capital de 30 000 ducats, sequins, livres sterling ou toute autre monnaie. Que 10 000 servent à l'achat de marchandises de l'intérieur, les 20 000 autres étant utilisés dans les marchés d'outre-mer. Supposons que le capital accomplisse une rotation en deux ans, ce qui fait une rotation annuelle de 15 000. Notre marchand décide alors de faire tisser pour son propre compte, de devenir entrepreneur. Combien de capital supplémentaire doit-il consacrer à cette opération ? Admettons que le temps de production de la pièce de tissu qu'il a l'habitude de vendre soit en moyenne de deux mois, ce qui est certainement beaucoup. Admettons encore qu'il soit obligé de tout payer comptant. Il doit donc ajouter assez de capital pour pouvoir fournir à ses tisserands du fil pour deux mois. Comme dans l'année il a un roulement de 15 000, il achète en deux mois pour 2 500 de tissu. Disons que 2 000 représentent la valeur du fil et 500 le salaire pour le tissage : notre marchand a donc besoin d'un capital additionnel de 2 000. Supposons enfin que la plus-value qu'il s'approprie aux dépens du tisserand, d'après la nouvelle méthode, s'élève seulement à 5 % de la valeur du tissu, ce qui, certainement, représente un taux très modeste de plus-value de 25 % ($2000_c + 500_v + 125_{p'}$; $p' = \frac{125}{500} = 25\%$ $p' = \frac{125}{2500} = 5\%$). Nous voyons que notre marchand fait sur sa rotation annuelle de 15 000 un profit extra de 750 et recouvre donc son capital additionnel en 2 années 2/3.

Mais pour accélérer sa vente et donc sa rotation et arriver par là à faire, avec le même capital, soit le même profit en un temps plus court, soit un profit plus grand dans le même temps, il fera don à l'acheteur d'une petite partie de sa plus-value, il vendra à meilleur compte que ses concurrents. A leur tour, ces derniers se transformeront progressivement en entrepreneurs. A ce moment-là, le profit extra se réduit pour tous au profit habituel, ou lui devient même inférieur pour un capital qui a augmenté pour tous. L'égalité du taux de profit est rétablie, bien qu'elle puisse l'être à un niveau différent par le fait qu'une partie de la plus-value réalisée à l'intérieur a été cédée aux acheteurs de l'étranger.

Le pas suivant dans l'assujettissement de l'industrie au capital s'effectue par l'apparition de la manufacture. Elle aussi permet au manufacturier de produire à meilleur compte que son concurrent suranné, l'artisan. Ce manufacturier, aux XVII^e et XVIII^e siècles — en Allemagne généralement jusqu'en 1850 et même, par endroits, jusqu'à nos jours — était le plus souvent son propre commerçant exportateur. Le même processus se répète : la plus-value qu'il s'est appropriée permet au capitaliste manufacturier, ou à son exportateur avec lequel il la partage, de vendre moins cher que ses concurrents jusqu'à la généralisation du nouveau mode de production qui amène une nouvelle égalisation. Le taux de

profit commercial déjà existant, même s'il n'a été nivelé que localement, reste le lit de Procuste sur lequel la plus-value industrielle excédentaire est amputée sans merci.

Si déjà la manufacture a pu prendre son essor grâce à la diminution de prix de ses produits, quel développement supérieur la grande industrie n'atteindra-t-elle pas, elle qui, par ses révolutions incessantes de la production, abaisse de plus en plus les frais de fabrication des marchandises et élimine impitoyablement tous les modes antérieurs de production ? C'est elle encore qui assure définitivement au capital le marché intérieur, met fin à la petite production et à l'économie naturelle de la famille paysanne se suffisant à elle-même, supprime l'échange direct entre petits producteurs et met toute la nation au service du capital. Elle égalise de même les taux de profit des différentes branches d'affaires commerciales et industrielles à un *seul* taux général de profit et assure à l'industrie, par ce nivellement, la position de force qui lui revient, en écartant la majorité des obstacles qui, jusqu'alors, empêchaient le transfert de capital d'une branche à une autre. Ainsi s'accomplit, pour l'ensemble des échanges à grande échelle, la transformation des valeurs en prix de production. Cette transformation s'effectue donc d'après des lois objectives, sans conscience ni intention des intéressés. Le fait que la concurrence réduit au niveau général les profits qui excèdent le taux général, retirant ainsi toute plus-value dépassant la moyenne au premier industriel qui l'accapare, n'offre aucune difficulté théorique. Mais, en pratique, les difficultés commencent, car les sphères de production à plus-value excédentaire, donc à capital variable élevé pour un capital constant faible (ce qui correspond à du capital de composition organique inférieure), sont, par nature, précisément celles qui sont assujetties le plus tard et le plus incomplètement au système capitaliste : en premier lieu l'agriculture. Par contre, en ce qui concerne l'augmentation des prix de production au-dessus des valeurs marchandes, augmentation nécessaire pour élever au niveau du taux moyen de profit la plus-value insuffisante, contenue dans les produits des sphères à composition organique élevée, elle semble, au premier abord, être très difficile, du moins en théorie ; mais en pratique elle s'effectue, comme nous l'avons vu, le plus facilement et le plus vite. Car les marchandises de cette catégorie, au début de leur production selon le mode capitaliste, et de leur irruption dans le commerce capitaliste, entrent en concurrence avec des marchandises de même espèce, fabriquées selon des méthodes précapitalistes, donc plus chères. Le producteur capitaliste, même en renonçant à une partie de la plus-value, peut toujours atteindre le taux de profit en vigueur dans sa localité et qui, primitivement, n'avait aucun rapport direct avec la plus-value parce qu'il était issu du capital commercial bien avant la production capitaliste, bien avant, par conséquent, que l'établissement d'un taux de profit industriel ait été possible.

II. — La Bourse.

1° La cinquième section du Livre III et en particulier le chapitre XXVII nous montrent quelle est la place que la Bourse occupe dans la production capitaliste. Mais depuis 1865, date à laquelle le livre fut rédigé, des changements sont survenus qui assignent aujourd'hui à la Bourse une importance accrue et toujours grandissante ; ces changements tendent, à plus longue échéance, à concentrer entre les mains des boursiers toute la production industrielle et agricole, l'ensemble des communications, aussi bien des moyens de transport que des organes d'échange, de sorte que la Bourse devient la représentante la plus éminente de la production capitaliste même.

2° En 1865, la Bourse était encore un élément *secondaire* dans le système capitaliste. Les papiers d'État représentaient la masse principale des valeurs boursières et encore était-elle relativement petite. A côté de cela, il y avait les banques par actions qui prédominaient sur le continent et en Amérique et qui, en Angleterre, commençaient à peine à absorber les banques privées de l'aristocratie. Mais leur nombre restait relativement insignifiant. Enfin, la masse des actions des compagnies de chemins de fer était encore assez faible comparativement à ce qu'elle est aujourd'hui. Les établissements directement productifs, eux, n'étaient que peu nombreux sous forme de société par actions. De même les banques, surtout dans les pays *les plus pauvres*, en Allemagne, en Autriche, en Amérique, etc. « L'œil du ministre » était une superstition qu'on n'avait pas encore surmontée à l'époque.

En ce temps, la Bourse était donc encore un lieu où les capitalistes se prenaient mutuellement leurs capitaux accumulés ; elle n'intéressait directement les ouvriers que comme une nouvelle preuve de l'action démoralisatrice générale de l'économie capitaliste et comme confirmation de la thèse de Calvin constatant que la prédestination, autrement dit le hasard, décide déjà dans cette vie de la félicité ou de la damnation, de la richesse, qui est jouissance et pouvoir, et de la pauvreté, qui est privation et servitude.

3° Aujourd'hui il en est autrement. Depuis la crise de 1866, l'accumulation s'est faite avec une rapidité toujours croissante et de telle façon que dans aucun pays industriel, et en Angleterre moins qu'ailleurs, l'extension de la production n'a pu suivre le rythme de l'accumulation et que l'accumulation réalisée par le capitaliste isolé n'a pu être pleinement employée à l'extension de sa propre affaire ; industrie cotonnière anglaise déjà en 1845, escroquerie des chemins de fer. Mais cette accumulation augmentait également la masse des rentiers, des gens qui, lassés de la tension constante du monde des affaires, n'aspiraient plus qu'à s'amuser ou à occuper des postes de tout repos, de directeur ou d'administrateur de société. Enfin, on fonda partout où cela n'existait pas encore, et en vue de faciliter l'investissement de la masse flottante de capital-argent, la

nouvelle forme légale des sociétés à responsabilité limitée, et les engagements des actionnaires qui, jusque-là, avaient eu une responsabilité illimitée furent plus ou moins réduits (sociétés par actions en Allemagne, 1890, 40 % de souscriptions !).

4° Suit une transformation progressive de l'industrie en entreprises par actions. Toutes les branches, les unes après les autres, succombent au destin. D'abord la sidérurgie, où de gigantesques investissements sont aujourd'hui nécessaires (auparavant les mines, là où elles n'avaient pas encore été mises en société). Puis l'industrie chimique : *idem*. La construction de machines. Sur le continent, industrie textile, en Angleterre seulement encore en quelques régions du Lancashire (filatures Oldham, tissage Burnley, etc.)... Coopérative de tailleurs (celle-ci seulement comme première étape pour retomber rapidement — à la prochaine crise — dans les mains des patrons) ; brasseries (il y a quelques années, les brasseries américaines furent bazzardées au capital anglais, ensuite Guinness, Bass, Allsopp). Ensuite les trusts qui créent des entreprises géantes à direction commune (comme l'United Alkali). La firme individuelle habituelle n'est de plus en plus qu'une première étape pour amener l'affaire à un niveau suffisamment élevé, pour qu'elle puisse être mise en société [« gegründet »].

La même chose vaut pour le commerce. Leaf, Parsons, Morleys, M. Dillon : tous des sociétés. Il en va déjà de même pour des maisons de détail, et ceci non seulement sous l'apparence de coopératives à la « Stores » [du genre grands magasins].

De même pour les banques et les autres établissements de crédit, même en Angleterre. Il s'en crée une quantité énorme de nouveaux, tous à responsabilité limitée. Même de vieilles banques comme Glyns, etc., se transforment en Limited [S. A. R. L.] avec sept actionnaires privés.

5° De même dans le domaine de l'agriculture. Les banques qui ont pris une énorme extension, surtout en Allemagne, sous toutes sortes de noms bureaucratiques, deviennent de plus en plus les créanciers hypothécaires ; avec leurs actions, la propriété véritable des terres est livrée à la Bourse et ceci bien plus encore lorsque les biens tombent aux mains des créanciers. Ici agit puissamment la révolution agricole qu'a signifiée la culture des steppes. Si cela continue, on peut prévoir que les terres anglaise et française tomberont aussi aux mains de la Bourse.

6° Enfin tous les investissements à l'étranger se font sous forme d'actions. Pour ne parler que de l'Angleterre : chemins de fer d'Amérique du Nord et du Sud (consulter la liste des valeurs), Goldberger, etc.

7° Ensuite la colonisation. Celle-ci est aujourd'hui une véritable succursale de la Bourse, pour les intérêts de laquelle les puissances européennes ont partagé l'Afrique il y a quelques années et les Français conquis Tunis et le Tonkin.

L'Afrique est directement affermée à des compagnies (Niger, Afrique du Sud, Sud-Ouest africain allemand et Afrique orientale allemande). Et le Mozambique et le Natal pris en possession pour la Bourse par sir Cecil Rhodes.

Écrit en 1895.

Le Capital

Livre III

Le procès d'ensemble

de la

production capitaliste

PREMIÈRE SECTION

LA TRANSFORMATION DE LA PLUS-VALUE EN PROFIT ET DU TAUX DE PLUS-VALUE EN TAUX DE PROFIT

Chapitre premier

COÛT DE PRODUCTION ET PROFIT

Dans le Livre I^{er}, nous avons étudié les divers aspects que présente le *procès de production* capitaliste, en soi, en tant que *procès de production immédiat*, et, dans cette étude, nous avons fait abstraction de tous les effets secondaires résultant de facteurs étrangers à ce *procès*. Mais la vie du capital déborde ce *procès de production immédiat*. Dans le monde réel, le *procès de circulation*, qui a fait l'objet du Livre II, vient le compléter. Dans la troisième section du Livre II surtout, en étudiant le *procès de circulation* en tant qu'*intermédiaire* du *procès social de reproduction*, nous avons vu que le *procès de production capitaliste*, pris en bloc, est l'unité du *procès de production* et du *procès de circulation*. Dans ce Livre III, il ne saurait être question de se répandre en généralités sur cette unité. Il s'agit au contraire de découvrir et de décrire les formes concrètes auxquelles donne naissance *le mouvement du capital considéré comme un tout*. C'est sous ces formes concrètes que s'affrontent les capitaux dans leur mouvement réel, et les formes que revêt le capital dans le *procès de production immédiat* comme dans le *procès de circulation* n'en sont que des phases particulières. Les formes du capital que nous allons exposer dans ce livre le rapprochent progressivement de la forme sous laquelle il se manifeste dans la société, à sa surface, pourrait-on dire, dans l'action réciproque des divers capitaux, dans la concurrence et dans la conscience ordinaire des agents de la production eux-mêmes.

La valeur d'une marchandise M produite en système capitaliste s'exprime par la formule $M = c + v + pl$. Si de cette valeur nous retranchons la plus-value pl , il reste une simple équivalence, la valeur-marchandise remplaçant la valeur-capital $c + v$ dépensée dans les éléments de production.

Si la fabrication d'un certain article exige, par exemple, une dépense de capital de 500 l. st. dont 20 l. st. pour l'usure des moyens de travail, 380 l. st. pour les matières de production, 100 l. st. pour la force de travail et que le taux de la plus-value soit de 100 %, la valeur du produit est de $400c + 100v + 100pl = 600$ l. st.

Après soustraction des 100 l. st. de plus-value, il reste une valeur-marchandise

de 500 l. st. Celle-ci remplace simplement le capital de 500 l. st. qui a été dépensé. Cette portion de valeur de la marchandise, qui remplace le prix des moyens de production consommés et de la force de travail employée, ne fait que remplacer ce que la marchandise coûte au capitaliste lui-même : pour lui, elle constitue le coût de production de la marchandise.

A dire vrai, il y a là deux grandeurs tout à fait différentes : ce que la marchandise coûte au capitaliste et ce que coûte la production de la marchandise elle-même. La fraction de la valeur de la marchandise constituée par la plus-value ne coûte rien au capitaliste, précisément parce qu'elle coûte à l'ouvrier du travail non payé. Mais, sur la base de la production capitaliste, l'ouvrier, une fois entré dans le procès de production, constitue une partie intégrante du capital productif en fonction qui appartient au capitaliste ; ce dernier est donc le véritable producteur de marchandises et il lui apparaît nécessairement que ce qui est pour lui coût de production constitue le coût réel de la marchandise. Si nous désignons par *pr* le coût de production, la formule

$$M = c + v + pl$$

se transforme en :

$$M = pr + pl$$

ou valeur de la marchandise = coût de production + plus-value.

D'une part, le fait de grouper les divers éléments de valeur de la marchandise, remplaçant simplement le capital dépensé dans sa production, sous la catégorie de coût de production exprime le caractère spécifique de la production capitaliste.

Le coût de la marchandise se mesure, du point de vue capitaliste, à la dépense de *capital*, son coût réel à la dépense de *travail*. Le coût de production capitaliste de la marchandise diffère donc, quantitativement, de sa valeur ou de son coût de production réel ; il est inférieur à la valeur de la marchandise, puisque si $M = pr + pl$, $pr = M - pl$. D'autre part, le coût de production n'est nullement une rubrique n'existant que dans la comptabilité capitaliste. Le caractère autonome de cet élément de valeur se manifeste sans cesse dans la pratique au cours de la production réelle de la marchandise : de sa forme marchandise, il doit en effet, grâce au procès de circulation, être indéfiniment reconverti en capital productif ; il faut donc que le coût de production de la marchandise permette constamment de racheter les éléments de production consommés dans sa production.

Par contre, la catégorie de coût de production n'a rien de commun ni avec la formation de la valeur de la marchandise, ni avec le procès de mise en valeur du capital. Si je sais que les 5/6 de la valeur d'une marchandise valant 600 l. st., soit 500 l. st., ne sont qu'un équivalent, une valeur de remplacement pour les 500 l. st. de capital dépensé et ne permettent donc que de racheter les éléments matériels de ce capital, cela ne m'apprend pas comment ont été produits ni les

5/6 de la valeur de la marchandise, qui constituent son prix de revient, ni le dernier 1/6 qui constitue sa plus-value. Nous verrons cependant dans le cours de notre étude qu'en économie capitaliste le coût de production prend l'aspect trompeur d'une catégorie de la production de la valeur.

Revenons à notre exemple. Supposons qu'une somme d'argent de 6 shillings = 6 marks représente la valeur produite par un ouvrier dans une journée moyenne de travail social. Le capital avancé de 500 l. st. = $400c + 100v$ est en valeur le produit de 1 666 2/3 journées de travail de dix heures, dont 1 333 1/3 sont cristallisées dans la valeur des moyens de production = $400c$ et 333 1/3 dans la valeur de la force de travail soit $100v$. Avec le taux de plus-value de 100 % que nous avons supposé, la production de la nouvelle marchandise coûte donc une dépense de force de travail de $100v + 100pl$, soit 666 2/3 journées de dix heures.

Or nous savons (voir Livre I^{er}, chap. IX, [p. 159]) que la valeur du nouveau produit de 600 l. st. se compose : 1° de la valeur du capital constant de 400 l. st. dépensé en moyens de production et qui réapparaît et 2° d'une valeur de 200 l. st. nouvellement produite. Le coût de production de la marchandise (500 l. st.) englobe les 400 *c* qui réapparaissent et la moitié de la valeur nouvellement produite de 200 l. st. ($100v$), donc deux éléments de la valeur-marchandise d'origine absolument différente.

Le travail dépensé pendant 666 2/3 journées de travail de dix heures, grâce à son caractère adéquat, transfère au produit la valeur des moyens de production consommés, d'un montant de 400 l. st. Cette ancienne valeur réapparaît donc comme élément de valeur du produit, mais elle ne prend pas naissance dans le procès de production de *cette* marchandise-ci. Si elle existe en tant qu'élément constitutif de la valeur de la marchandise, c'est simplement qu'elle était auparavant un élément du capital avancé. Le capital constant dépensé est donc remplacé par la fraction de valeur-marchandise qu'il ajoute lui-même à la valeur de la marchandise. Cet élément du coût de production a donc une double signification : d'une part, il entre dans le coût de production de la marchandise parce qu'il constitue dans la valeur de celle-ci un élément de remplacement du capital dépensé ; d'autre part, il ne constitue un élément de la valeur de la marchandise que parce qu'il est la valeur du capital dépensé ou encore parce que le coût des moyens de production est de tant.

Pour l'autre élément constitutif du coût de production, c'est tout le contraire. Les 666 2/3 journées de travail dépensées pendant la production de la marchandise créent une valeur nouvelle de 200 l. st. Une partie de celle-ci ne fait que remplacer le capital variable avancé ou le prix de la force de travail employée qui s'élève à 100 l. st. Mais cette valeur-capital avancée n'entre en aucune façon dans la formation de la nouvelle valeur. Dans l'avance de capital, la force de travail compte comme *valeur*, mais dans le procès de production elle agit en tant que *créatrice de valeur*. La valeur de la force de travail qui figure dans l'avance

de capital est remplacée, lorsque le capital productif est véritablement *en fonction*, par la force de travail elle-même, force vivante, créatrice de valeur.

La différence qui sépare ces deux éléments de la valeur-marchandise, constituant ensemble le coût de production, saute aux yeux, dès que se produit un changement de grandeur du capital constant ou du capital variable dépensés. Supposons que le prix des moyens de production considérés (ou de la partie constante du capital) passe de 400 à 600 l. st. ou, au contraire, tombe à 200 l. st. Dans le premier cas, non seulement le coût de production de la marchandise s'élève de 500 l. st. à $600c + 100v = 700$ l. st., mais la valeur de la marchandise elle-même augmente de 600 l. st. à $600c + 100v + 100pl = 800$ l. st. Dans le second cas, le coût de production tombe de 500 l. st. à $200c + 100v = 300$ l. st., mais la valeur de la marchandise elle-même passe de 600 l. st. à $200c + 100v + 100pl = 400$ l. st. Le capital constant dépensé transférant au produit sa propre valeur, la valeur du produit augmente ou diminue, toutes choses égales d'ailleurs, avec la grandeur absolue de cette valeur-capital. Admettons au contraire que le prix de la même quantité de force de travail passe, toutes choses égales d'ailleurs, de 100 à 150 l. st. ou tombe au contraire à 50 l. st. Dans le premier cas, certes, le coût de production s'élève de 500 l. st. à $400c + 150v = 550$ l. st. et il tombe, dans le second, de 500 l. st. à $400c + 50v = 450$ l. st. ; mais dans les deux cas la valeur de la marchandise reste inchangée, soit 600 l. st. ; dans une hypothèse, elle est égale à $400c + 150v + 50pl$, dans l'autre à $400c + 50v + 150pl$. Le capital variable avancé n'ajoute pas sa propre valeur au produit. A la place de celle-ci, c'est au contraire une valeur nouvelle créée par le travail, qui figure dans le produit. Donc un changement dans la grandeur absolue du capital variable, tant qu'il n'exprime qu'une modification du prix de la force de travail, ne modifie pas d'un iota la grandeur absolue de la valeur de la marchandise, parce qu'il ne modifie en rien la grandeur absolue de la nouvelle valeur créée par la force de travail en action. Un tel changement n'affecte en réalité que le rapport de grandeur des deux éléments constitutifs de la nouvelle valeur : l'un créant de la plus-value, l'autre remplaçant le capital variable et entrant en conséquence dans le coût de production de la marchandise.

Les deux éléments du coût de production n'ont de commun dans notre hypothèse de $400c + 100v$ que ce point : ils sont tous deux des fractions de la valeur-marchandise qui remplacent du capital avancé.

Mais du point de vue de la production capitaliste cet état de choses réel apparaît nécessairement à l'envers.

Le mode de production capitaliste se distingue du mode de production fondé sur l'esclavage en ceci, notamment, que la valeur (ou le prix) de la force de travail s'y présente comme valeur (prix) du travail lui-même, comme salaire (Livre I^{er}, chap. XIX). La portion de valeur variable de l'avance de capital y apparaît donc comme un capital dépensé en salaire, comme une valeur-capital

payant la valeur (ou prix) de tout le travail dépensé dans la production. Si, par exemple, nous supposons qu'une journée moyenne de travail social de dix heures se matérialise dans une somme d'argent de 6 shillings, une avance de capital variable de 100 l. st. sera l'expression monétaire d'une valeur produite en $333 \frac{1}{3}$ journées de travail de dix heures. Mais cette valeur de la force de travail achetée, qui figure dans l'avance de capital, ne constitue pas une partie du capital vraiment en fonction. Dans le procès de production lui-même, c'est la force de travail vivante qui prend sa place. Si, comme dans notre exemple, son degré d'exploitation s'élève à 100 %, cette force de travail sera dépensée pendant $666 \frac{2}{3}$ journées de travail de dix heures et ajoutera donc au produit une valeur nouvelle de 200 l. st. Mais dans l'avance de capital, le capital variable de 100 l. st. figure comme capital investi en salaire ou prix du travail accompli dans les $666 \frac{2}{3}$ journées de dix heures. En divisant 100 l. st. par $666 \frac{2}{3}$, on trouve 3 shillings comme prix de la journée de travail de dix heures, soit le produit-valeur de cinq heures de travail.

Comparons maintenant avance de capital et valeur de la marchandise. Nous avons :

1° Avance de capital de 500 l. st., soit 400 l. st. de capital dépensé en moyens de production (prix des moyens de production) + 100 l. st. de capital dépensé en travail (prix de $666 \frac{2}{3}$ journées de travail ou salaire correspondant) ;

2° Valeur-marchandise de 600 l. st. = coût de production de 500 l. st. (400 l. st., prix des moyens de production dépensés + 100 l. st., prix des $666 \frac{2}{3}$ journées de travail dépensées) + 100 l. st. de plus-value.

Dans cette formule, la fraction de capital investie en travail se distingue de celle investie en moyens de production, coton ou charbon par exemple, simplement parce qu'elle a payé un élément de production matériellement différent, mais nullement parce qu'elle jouerait, de par sa fonction, un rôle différent dans le procès de création de valeur de la marchandise et partant dans le procès de mise en valeur du capital. Dans le coût de production de la marchandise, le prix des moyens de production se retrouve tel qu'il figurait déjà dans l'avance de capital, et cela parce que ces moyens de production ont été utilisés d'une manière adéquate. C'est exactement de la même manière que le prix ou salaire des $666 \frac{2}{3}$ journées de travail consacrées à la production de la marchandise se retrouve dans le coût de production de celle-ci, tel qu'il figurait déjà dans l'avance de capital. Ce résultat est dû lui aussi au fait que cette somme de travail a été dépensée de manière appropriée. Nous n'avons affaire qu'à des valeurs achevées, existant déjà — les éléments de valeur du capital avancé entrant dans la formation de la valeur du produit — nous ne voyons pas d'élément créant de valeur nouvelle. La différence entre capital constant et variable a disparu. Le coût de production global de 500 l. st. a maintenant la double signification suivante : premièrement, il est cette partie de la valeur-marchandise de 600 l. st. qui remplace le capital de 500 l. st. dépensé pour la production de la mar-

chandise ; deuxièmement, cet élément de la valeur-marchandise existe, quant à lui, seulement parce qu'il existait auparavant en tant que coût de production des éléments de production utilisés – moyens de production et travail –, c'est-à-dire en tant qu'avance de capital. La valeur-capital se retrouve comme coût de production de la marchandise parce qu'elle a été dépensée en tant que valeur-capital, et dans la mesure où elle l'a été.

Le fait que les divers éléments de valeur constitutifs du capital avancé aient été dépensés en éléments de production matériellement différents : moyens de travail, matières premières et auxiliaires, et travail, implique seulement que le coût de production de la marchandise doit permettre de racheter ces éléments de production matériellement différents. Mais par rapport à l'établissement du coût de production, une seule distinction s'impose, celle de capital fixe et circulant. Dans notre exemple, nous avons compté 20 l. st. pour l'usure des moyens de travail ($400c = 20l. \text{ st.}$ pour l'usure des moyens de travail + $380l. \text{ st.}$ pour les matières de production). Si la valeur de ces moyens de travail était de 1 200 l. st. avant la production de la marchandise, après, elle existe sous deux formes : les 20 l. st. sont une fraction de la valeur de la marchandise et les $1200 - 20$, soit 1 180 l. st., la valeur restante des moyens de travail que le capitaliste continue de posséder comme ci-devant : ces 1 180 l. st. sont un élément de valeur non de son capital-marchandise, mais de son capital productif. Contrairement aux moyens de travail, les matières de production et le salaire sont dépensés en totalité dans la production de la marchandise et partant leur valeur tout entière passe dans la valeur de la marchandise produite. Nous avons vu comment ces divers éléments du capital avancé prennent, en ce qui concerne la rotation, les formes de capital fixe et circulant¹.

L'avance de capital est donc de 1 680 l. st. : capital fixe 1 200 l. st., plus capital circulant 480 l. st. (380 l. st. en matières de production plus 100 l. st. en salaire).

Le coût de production de la marchandise, par contre, n'est que de 500 l. st. (20 l. st. pour l'usure du capital fixe, 480 l. st. pour le capital circulant).

Mais cette différence qui existe entre le coût de production et l'avance de capital ne fait que confirmer ceci : le coût de production de la marchandise est constitué exclusivement par le capital dépensé réellement pour sa production.

On utilise, dans la production, des moyens de travail d'une valeur de 1 200 l. st., mais, de tout ce capital avancé, la production n'absorbe que 20 l. st. Le capital fixe employé n'entrera donc que partiellement dans le coût de production de la marchandise, parce qu'il n'est dépensé qu'en partie dans sa production. Le capital circulant utilisé entre, lui, en totalité, dans le coût de production de la marchandise parce qu'il est dépensé en totalité dans la production de celle-ci. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que les fractions de capital fixe et circulant dépensées entrent de la même manière dans le prix de revient de la marchandise au prorata de leur grandeur de valeur et que cette composante de la valeur de la marchandise provient uniquement du capital dépensé pour sa production ?

S'il n'en était pas ainsi, on ne verrait pas pourquoi le capital fixe de 1 200 l. st., qui a été avancé, n'ajouterait pas à la valeur du produit, au lieu des seules 20 l. st. qu'il perd dans le procès de production, les 1 180 l. st. aussi, qu'il n'y perd pas.

Cette différence entre capital fixe et circulant, par rapport au calcul du coût de production, ne fait que confirmer ceci : le coût de production semble résulter de la valeur-capital dépensée ou du prix que coûtent au capitaliste lui-même les éléments de production qu'il dépense, travail compris. D'autre part, la fraction de capital variable investie en force de travail et qui, par rapport à la création de valeur, figure ici sous la rubrique de capital circulant est expressément identifiée au capital constant (fraction de capital existant en matières de production). Ainsi est accomplie la mystification du procès de mise en valeur du capital².

Jusqu'ici nous n'avons considéré qu'un seul élément de la valeur de la marchandise : le coût de production. Il nous faut maintenant tourner nos regards vers son autre composante : la fraction excédant le coût de production ou plus-value. D'abord, la plus-value est donc une part de la valeur de la marchandise excédant le coût de production. Mais, le coût de production étant égal à la valeur du capital dépensé qui d'ailleurs prend sans cesse de nouveau la forme des éléments matériels de ce capital, cet excédent de valeur est une addition à la valeur du capital qui a été dépensé pour la production de la marchandise et qui au terme de la circulation de celle-ci revient à son point de départ.

Nous avons déjà vu plus haut que si la plus-value p/l ne provient que d'une modification de valeur du capital variable v , et si elle n'est donc, à l'origine, qu'un accroissement interne du capital variable, elle n'en constitue pas moins, à la fin du procès de production, une augmentation de valeur qui s'ajoute à la totalité du capital dépensé $c + v$. La formule $c + (v + p/l)$ indiquant que p/l est produit par la transformation en une grandeur fluide de la valeur-capital déterminée v , dont l'avance a été faite en force de travail, donc par la transformation d'une grandeur constante en une grandeur variable, cette formule peut s'écrire aussi bien $(c + v) + p/l$. Nous avons, avant la production, un capital de 500 l. st. Après la production, nous avons ce capital de 500 l. st. plus un accroissement de valeur de 100 l. st.³.

Toutefois, la plus-value constitue un accroissement non seulement de la portion de capital avancé qui entre dans le procès de mise en valeur, mais aussi de celle qui n'y entre pas : donc un accroissement de valeur non seulement du capital dépensé, que remplace le coût de production de la marchandise, mais aussi de tout le capital en général, utilisé dans la production. Avant le procès de production, nous avons un capital de 1 680 l. st. : 1 200 l. st. de capital fixe dépensé en moyens de travail, sur lequel 20 l. st. seulement entrent dans la valeur de la marchandise pour l'usure de ces moyens de travail, plus 480 l. st. de capital circulant, investi en matières de production et salaire. Après le procès de production, nous avons 1 180 l. st., élément de valeur du capital productif, plus un

capital-marchandise de 600 l. st. Additionnons ces deux sommes : le capitaliste possède maintenant une valeur de 1 780 l. st. S'il en soustrait tout le capital qu'il a avancé, soit 1 680 l. st., il reste un accroissement de valeur de 100 l. st. Donc ces 100 l. st. de plus-value constituent une augmentation de valeur aussi bien du capital de 1 680 l. st. utilisé, que de la fraction de celui-ci (500 l. st.) dépensée pendant la production.

Il est dès lors évident, pour le capitaliste, que cet accroissement de valeur résulte des opérations productives qu'accomplit le capital, donc qu'il provient du capital lui-même ; car, après le procès de production, il existe et avant ce procès il n'existait pas. Et d'abord, pour ce qui est du capital dépensé dans la production, il semble que la plus-value provienne dans une même mesure de ses divers éléments de valeur : moyens de production et travail, car ces éléments entrent pareillement dans la constitution du coût de production. Ils ajoutent pareillement à la valeur du produit leurs valeurs existant sous forme d'avances de capital et ne se différencient pas en tant que grandeurs constante et variable. Ceci tombe sous le sens, si nous supposons un instant que tout le capital dépensé consiste exclusivement en salaire ou en moyens de production. Dans le premier cas, au lieu d'être de $400c + 100v + 100pl$, la valeur de la marchandise serait de $500v + 100pl$. Le capital de 500 l. st., dépensé en salaire, est la valeur de tout le travail utilisé dans la production de la valeur-marchandise de 600 l. st. et partant constitue le coût de production du produit tout entier. Mais la seule opération que nous connaissions dans la création de la valeur de cette marchandise, c'est la composition de ce coût de production, qui fait reparaître la valeur du capital dépensé en tant que composante de la valeur du produit. Comment la plus-value de 100 l. st. qui en forme le deuxième élément prend-elle naissance ? Nous l'ignorons. Il en va de même dans le deuxième cas, où la valeur de la marchandise serait de $500c + 100pl$. Dans les deux cas, nous savons que la plus-value prend naissance à partir d'une valeur donnée, parce que l'avance en a été faite sous forme de capital productif, peu importe que ce soit sous forme de moyens de production ou de travail. Mais, d'autre part, la valeur-capital avancée ne saurait créer la plus-value pour la seule raison qu'ayant été dépensée elle constitue le coût de production de la marchandise. Car, précisément dans la mesure où elle constitue le coût de production de la marchandise, elle ne crée pas de plus-value, mais un simple équivalent, une valeur de remplacement du capital dépensé. Si elle crée de la plus-value, ce n'est pas en sa qualité spécifique de capital dépensé, mais tout simplement en tant que capital avancé et donc utilisé. Donc la plus-value provient aussi bien de la portion du capital avancé, qui entre dans le coût de production de la marchandise, que de celle qui n'y entre pas : en un mot, elle provient aussi bien des éléments fixes que circulants du capital utilisé. C'est le capital dans sa totalité (aussi bien les moyens de travail que les matières de production et le travail) qui sert matériellement à créer le produit. Le capital total entre matériellement dans le procès de travail réel, bien

que seule une fraction de ce capital entre dans le procès de mise en valeur. C'est peut-être précisément la raison pour laquelle seule une partie de ce capital contribue à la constitution du coût de production, tandis que sa totalité contribue à créer la plus-value. Quoi qu'il en soit, il subsiste ce fait que la plus-value prend naissance simultanément dans toutes les parties du capital utilisé. On peut encore abrégier considérablement ce raisonnement en disant avec la brutale simplicité de Malthus : « Le capitaliste attend le même profit de toutes les fractions du capital dont il fait l'avance⁴. »

Ainsi imaginée comme rejeton de l'ensemble du capital avancé, la plus-value prend la forme modifiée du profit. Partant, une somme de valeurs constituera un capital parce qu'elle est investie pour engendrer un profit⁵, ou encore, le profit provient du fait qu'une somme de valeurs est employée comme capital. Si nous appelons p le profit, la formule $M = c + v + pl = pr + pl$ se transforme en $M = pr + p$, ou valeur de la marchandise = coût de production + profit.

Le profit, tel qu'il se présente à nous d'abord, est donc la même chose que la plus-value : il en est simplement une forme mystifiée, qui naît cependant nécessairement du mode de production capitaliste. Du moment que, dans la composition apparente du coût de production, on ne voit pas de différence entre capital constant et variable, l'origine du changement de valeur qui se produit pendant le procès de production doit être nécessairement transférée de la portion variable du capital au capital dans son ensemble. C'est parce que le prix de la force de travail apparaît à l'un des pôles sous la forme modifiée du salaire, qu'au pôle opposé la plus-value apparaît sous la forme modifiée du profit.

Nous avons vu que le coût de production de la marchandise est inférieur à sa valeur. Puisque $M = pr + pl$, $pr = M - pl$. La formule $M = pr + pl$ ne peut se ramener à $M = pr$, valeur marchande = coût de production de la marchandise, que si $pl = 0$, cas qui ne se présente jamais sur la base de la production capitaliste, bien que, dans certaines conjonctures particulières du marché, le prix de vente des marchandises puisse descendre au niveau de leur coût de production et même au-dessous.

Par conséquent, si la marchandise est vendue à sa valeur, un profit est réalisé, qui est égal à la valeur excédant son coût de production, donc égal à la totalité de la plus-value contenue dans la valeur de la marchandise. Mais le capitaliste peut vendre la marchandise avec profit tout en la vendant au-dessous de sa valeur. Tant que son prix de vente est supérieur à son coût de production — même s'il est inférieur à sa valeur — une partie de la plus-value qu'elle recèle est toujours réalisée, il y a donc toujours profit. Dans notre exemple, la valeur-marchandise est de 600 l. st., le coût de production de 500 l. st. Si la marchandise est vendue à 510, 520, 530, 560, 590 l. st., elle est vendue respectivement à 90, 80, 70, 40, 10 l. st. au-dessous de sa valeur ; pourtant le capitaliste tire de sa vente un profit de 10, 20, 30, 60 ou 90 l. st. Il est clair qu'entre la valeur de la mar-

chandise et son coût de production il y a place pour une infinité de prix de vente échelonnés. Plus la fraction de la valeur-marchandise consistant en plus-values est élevée, plus grande est pratiquement la marge dans laquelle peuvent jouer ces prix intermédiaires.

Ceci explique d'abord des phénomènes courants de la concurrence, par exemple certains cas de vente au-dessous de la valeur (*underselling*), le niveau anormalement bas des prix des marchandises dans certaines branches d'industrie, etc. La loi fondamentale de la concurrence capitaliste, que jusqu'ici l'économie politique n'a pas comprise et qui régit le taux général du profit et ce qu'on appelle les prix de la production, déterminés par ce taux, est basée, nous le verrons plus tard, sur la différence entre valeur et coût de production, et sur la possibilité qui en résulte de vendre la marchandise avec profit au-dessous de sa valeur.

La limite inférieure du prix de vente de la marchandise est fournie par son coût de production. Si la marchandise est vendue au-dessous du coût de production, le prix de vente ne permet pas de remplacer intégralement les éléments du capital productif qui ont été dépensés. Si ce procès persistait, la valeur-capital avancée disparaîtrait. Ce point de vue déjà incline le capitaliste à tenir le coût de production pour la véritable valeur *intrinsèque* de la marchandise, puisque c'est le prix indispensable à la simple conservation de son capital. En outre, le coût de production c'est le prix d'achat que le capitaliste a payé lui-même pour produire la marchandise, donc le prix d'achat déterminé par le procès de production même. L'excédent de valeur, ou plus-value, réalisé lors de la vente de la marchandise apparaît au capitaliste comme un excédent du prix de vente sur la valeur et non comme un excédent de la valeur sur le coût de production, de sorte que pour lui la plus-value contenue dans la marchandise ne se réalise pas par la vente, mais naît de la vente elle-même. Nous avons déjà éclairé de plus près les aspects de cette illusion dans le Livre I^{er}, ch. V. (Les contradictions de la formule générale du capital), p. 162–166⁶. Mais revenons ici un instant à la forme sous laquelle elle est reprise par Torrens notamment, et présentée comme un progrès de l'économie politique par rapport à Ricardo.

« Il n'est pas possible que le profit soit inclus dans le prix naturel, que constitue le coût de la production ou en d'autres termes le capital dépensé dans la production ou la fabrication de la marchandise ... Si un fermier dépense pour ensemencer ses champs 100 quarters⁷ de blé et obtient en retour 120 quarters, ces 20 quarters supplémentaires, excédent du produit sur l'avance, constituent son profit ; mais il serait absurde de dire que cet excédent ou profit est une partie de la dépense engagée ... le fabricant dépense une certaine quantité de matières premières, d'outils et de moyens de subsistance pour le travail et reçoit en échange une quantité de marchandise fabriquée. Il faut que cette marchandise fabriquée possède une valeur d'échange plus grande que les matières premières,

outils et moyens de subsistance dont l'avance a permis l'acquisition de la marchandise. »

Torrens en déduit que l'excédent du prix de vente sur le coût de production ou profit provient du fait que les consommateurs « par échange direct ou indirect (*circuitous*) donnent une certaine proportion de tous les composants du capital, plus grande que ne coûte leur production⁸ ».

En réalité, ce qui excède une grandeur donnée ne saurait être partie de cette grandeur ; donc le profit, excédent de la valeur-marchandise par rapport aux débours du capitaliste, ne peut constituer une fraction de ces débours. Or, s'il n'entre pas dans la création de la valeur d'autre élément que l'avance de valeur faite par le capitaliste, on ne voit pas comment il sortirait de la production plus de valeur qu'il n'y en est entré, à moins qu'on n'admette la génération spontanée. Cependant Torrens n'échappe à cette explication par la génération spontanée qu'en la transférant de la sphère de la production dans celle de la circulation des marchandises. Le profit, dit Torrens, ne saurait provenir de la production, car sinon il serait déjà compris dans les coûts de production, ne constituerait donc pas un excédent à ces coûts. Le profit ne saurait provenir de l'échange de marchandises, lui répond Ramsay, s'il n'existait déjà antérieurement à cet échange. Manifestement la valeur globale des produits échangés n'est pas modifiée par l'échange des produits dont elle est la somme des valeurs. Elle reste la même après comme avant l'échange. Remarquons que Malthus se réfère expressément à l'autorité de Torrens⁹, bien qu'il explique autrement la vente des marchandises au-dessus de leur valeur, ou plutôt ne l'explique pas, car tous les arguments de cet ordre aboutissent inmanquablement — c'est la chose qui le veut — à la théorie, fameuse naguère, du poids négatif du phlogistique.

Dans une société dominée par la production capitaliste, même le producteur non capitaliste est dominé par l'idéologie capitaliste. Dans son dernier roman : *Les Paysans*, Balzac — la profondeur de sa conception des rapports réels est particulièrement remarquable chez lui — montre de manière frappante comment le petit paysan, pour s'assurer les bonnes dispositions de son usurier, effectue pour lui, gratuitement, toutes sortes de travaux tout en restant persuadé qu'il ne lui fait pas de cadeau, puisque son propre travail ne lui coûte pas de dépense en espèces. De son côté, l'usurier fait d'une pierre deux coups. Il économise une dépense de salaire et empêche de plus en plus le paysan — dont la ruine s'accélère parce qu'il ne consacre pas tout son travail à son propre champ — dans la toile d'araignée de l'usure.

Faisant preuve de son charlatanisme habituel, à prétentions scientifiques, Proudhon a clamé à son de trompe, comme le secret tout juste découvert du socialisme, cette conception inepte que le coût de production de la marchandise constitue sa véritable valeur, tandis que la plus-value provient de la vente de la marchandise au-dessus de sa valeur, que les marchandises sont donc vendues

à leur valeur quand le prix de vente est égal au coût de production, c'est-à-dire au prix des moyens de production consommés, plus le salaire. La banque populaire de Proudhon est en effet fondée sur cette réduction de la valeur des marchandises à leur coût de production. Nous avons exposé plus haut que des fractions proportionnelles du produit lui-même pouvaient représenter les divers éléments de sa valeur. Si par exemple (Livre I^{er}, [p. 165–166]), le prix de 20 livres de filés s'élève à 30 shillings – dont 24 shillings de moyens de production, 3 shillings de force de travail et 3 shillings de plus-value – cette plus-value peut être représentée par 1/10 du produit, soit 2 livres de filés. Si maintenant les 20 livres de filés sont vendues à leur coût de production, 27 shillings, l'acheteur recevra 2 livres de filés gratis ou encore la marchandise est vendue 1/10 au-dessous de sa valeur. Mais, dans un cas comme dans l'autre, l'ouvrier a fourni du surtravail ; simplement celui-ci profite à l'acheteur des filés au lieu de profiter au producteur capitaliste. Il serait absolument faux de supposer que, si toutes les marchandises étaient vendues à leur coût de production, le résultat serait le même que si toutes étaient vendues au-dessus de ce prix, mais à leur valeur. Car même si la valeur de la force de travail, la longueur de la journée de travail et le degré d'exploitation sont supposés les mêmes partout, il n'en reste pas moins que les quantités de plus-value contenues dans les différentes sortes de marchandises sont absolument inégales et varient selon la composition organique des capitaux avancés pour leur production¹⁰.

Chapitre II

LE TAUX DE PROFIT

La formule générale du capital est $A-M-A'$; c'est-à-dire qu'on jette dans la circulation une somme de valeurs pour en retirer une somme de valeurs plus grande. Le procès qui donne naissance à cette somme de valeurs plus grande, c'est la production capitaliste : le procès qui la réalise, c'est la circulation du capital. Le capitaliste ne produit pas la marchandise pour elle-même, ni pour sa valeur d'usage ou pour sa consommation personnelle. Le produit qui intéresse en réalité le capitaliste, ce n'est pas le produit concret lui-même, mais l'excédent de valeur du produit par rapport à la valeur du capital consommé. Le capitaliste avance la totalité du capital sans tenir compte du rôle que chacune de ses composantes jouera dans la production de la plus-value. Il avance tous ces éléments de la même manière non seulement pour reproduire le capital avancé, mais pour produire une valeur excédant ce capital. La valeur du capital variable qu'il avance, il ne peut la transformer en une valeur supérieure qu'en l'échangeant contre du travail vivant, qu'en exploitant du travail vivant. Mais ce travail, il ne peut l'exploiter qu'en avançant en même temps ce qui conditionne la réalisation de ce travail : moyens de travail et objets à travailler, machines et matières premières, c'est-à-dire en transformant en conditions de production une somme de valeurs en sa possession ; de même, s'il est capitaliste, s'il peut lancer et réaliser le procès d'exploitation du travail, c'est uniquement que, propriétaire des conditions de travail, il a en face de lui le travailleur qui possède simplement sa force de travail. Nous avons déjà vu plus haut, dans le Livre I^{er}, que c'est précisément la propriété de ces moyens de production par les non-travailleurs qui fait de l'ouvrier un salarié et du non-travailleur un capitaliste [cf. p. 130 et p. 518].

Il est indifférent pour le capitaliste de considérer qu'il avance le capital constant pour tirer bénéfice du capital variable, ou qu'il avance le capital variable pour mettre en valeur le capital constant ; qu'il dépense de l'argent en salaires, pour donner plus de valeur à des machines et des matières brutes, ou qu'il avance l'argent sous forme de machines et de matières brutes pour pouvoir exploiter le travail. Seule la partie variable du capital crée de la plus-value, mais elle ne le fait qu'à la condition que soient également avancés les autres éléments, les conditions matérielles de la production. Le capitaliste ne pouvant exploiter le travail que s'il avance le capital constant et ne pouvant mettre en valeur le capital constant que s'il avance le capital variable, dans sa pensée ces deux éléments jouent le même rôle. Cette impression est d'autant plus forte que le degré réel de son bénéfice n'est pas déterminé par le rapport de celui-ci au capital variable, mais par rapport au capital total, non par le taux de la plus-value, mais par celui du profit, qui, nous le verrons, peut rester le même et exprimer cependant des taux de plus-value différents.

Le coût du produit englobe tous les éléments de valeur payés par le capitaliste

ou pour lesquels il a lancé un équivalent dans la production. Il faut que ces dépenses soient remboursées, pour que le capital soit simplement conservé ou reproduit sans modification de grandeur.

La valeur que recèle la marchandise est égale au temps de travail qu'exige sa fabrication et la somme de celui-ci comprend du travail payé et non payé. Par contre, pour le capitaliste, le coût de la marchandise ne comprend que la fraction du travail qu'il a payée et que la marchandise matérialise. Le surtravail contenu dans la marchandise ne coûte rien au capitaliste, bien qu'il coûte du travail à l'ouvrier exactement au même titre que le travail payé et que, comme celui-ci, il crée de la valeur et entre dans la marchandise en tant qu'élément créateur de valeur. Le profit du capitaliste provient de ce qu'il a à vendre quelque chose qu'il n'a pas payé. La plus-value, ou le profit, consiste précisément en cet excédent de la valeur de la marchandise sur son coût de production, c'est-à-dire dans l'excédent de la quantité totale de travail contenue dans la marchandise par rapport à la quantité de travail payée. D'où qu'elle tire son origine, la plus-value est ainsi un excédent par rapport au total du capital avancé. Le rapport de cet excédent au capital total s'exprime donc par la fraction $\frac{pl}{C}$, où C désigne le capital total. Ainsi nous obtenons le *taux de profit*

$$\frac{pl}{C} = \frac{pl}{c + v}, \text{ qui diffère du taux de plus-value } \frac{pl}{v}.$$

Le rapport de la plus-value au capital variable s'appelle *taux de plus-value* ; le rapport de celle-ci au capital total s'appelle *taux de profit*. Ce sont là deux mesures différentes de la même grandeur qui expriment en même temps deux rapports ou références de celle-ci par suite de la différence des étalons employés.

C'est de la transformation du taux de plus-value en taux de profit qu'il y a lieu de déduire la transformation de la plus-value en profit et non inversement. Or, en fait, c'est du taux de profit qu'historiquement on part. La plus-value et le taux de plus-value sont, relativement, l'élément invisible, et le point essentiel qu'il faut élucider, tandis que le taux de profit et donc la plus-value sous sa forme de profit sont des phénomènes qui apparaissent à la surface.

Quant au capitaliste individuel, il est bien évident que la seule chose qui l'intéresse, c'est le rapport de la plus-value, ou de l'excédent de valeur qu'il obtient en vendant sa marchandise, au capital total qu'il a avancé pour la production de celle-ci : au contraire, le rapport précis de cet excédent aux composantes particulières du capital et sa relation interne avec elles, non seulement ne l'intéressent nullement, mais il a intérêt pour lui-même à projeter un rideau de fumée sur ce rapport précis et cette relation interne.

Si cet excédent de la valeur-marchandise sur le coût de production prend naissance dans le procès de production immédiat, il n'est réalisé que dans le

procès de circulation ; il paraît d'autant plus facilement tirer son origine du procès de circulation, qu'en réalité sur le marché réel, dans le cadre de la concurrence, la réalisation ou la non-réalisation de cet excédent, et le degré de celle-ci, dépendent des conditions du marché. Inutile d'expliquer ici que, quand on vend une marchandise au-dessus ou au-dessous de sa valeur, il se produit seulement une autre répartition de la plus-value, sans que cette répartition différente, le nouveau rapport qui règle le partage de la plus-value entre diverses personnes, change quoi que ce soit, ni à la grandeur, ni à la nature de cette plus-value. Dans le procès de circulation effectif ne se produisent pas seulement les métamorphoses étudiées au Livre II : elles coïncident avec la concurrence réelle, l'achat et la vente des marchandises au-dessus ou au-dessous de leur valeur, de sorte que pour le capitaliste individuel la plus-value qu'il réalise dépend autant des duperies réciproques entre capitalistes que de l'exploitation directe du travail.

Dans le procès de circulation, à côté du temps de travail, le temps de circulation joue un rôle et limite la masse de plus-value réalisable dans un laps de temps déterminé. D'autres facteurs, qui ont leur origine dans la circulation, interviennent d'une façon déterminante dans le procès de production immédiat. Tous deux, le procès de production immédiat et le procès de circulation, s'em mêlent constamment, s'interpénètrent, estompant ainsi sans cesse leurs différences caractéristiques. La production de la plus-value comme celle de la valeur en général se chargent dans le procès de circulation, nous l'avons déjà montré, de nouvelles déterminations ; le capital parcourt le cycle de ses métamorphoses : à la fin, il passe pour ainsi dire de sa vie organique interne à des conditions d'existence extérieures : ce n'est plus le capital et le travail qui s'affrontent, mais ce sont d'une part les capitaux entre eux, d'autre part, les individus en leur qualité d'acheteurs et de vendeurs. Les voies du temps de circulation et du temps de travail se croisent, chacune semblant au même titre que l'autre déterminer la plus-value ; la forme initiale sous laquelle capital et travail salarié s'opposent est travestie par l'ingérence de relations en apparence indépendantes du phénomène : quant à la plus-value, elle-même n'apparaît pas comme produit de l'appropriation de temps de travail, mais comme un excédent du prix de vente des marchandises sur leur coût de production : partant, il arrivera facilement que ce dernier se présente comme leur *valeur intrinsèque** de sorte que le profit apparaît comme un excédent du prix de vente des marchandises sur leur valeur immanente.

A dire vrai, pendant le procès de production immédiat, la nature de la plus-value se fait jour sans cesse dans la conscience du capitaliste, comme nous l'avons déjà montré dans l'étude de la plus-value son avidité à s'emparer du temps de travail d'autrui, etc. Mais 1° le procès de production immédiat lui-même n'est qu'une phase transitoire : sans cesse il débouche dans le procès de circulation et réciproquement ; chez le capitaliste, l'intuition de l'origine du bénéfice réalisé

dans le procès de production (c'est-à-dire de la nature de la plus-value) affleure plus ou moins confusément à la surface de son esprit ; de sorte que cette conception lui apparaît tout au plus aussi fondée que celle qui situe l'origine de l'excédent réalisé dans le mouvement de la circulation, indépendamment du procès de production ; ce qui fait donc résulter cet excédent du mouvement propre du capital, indépendamment de ses rapports avec le travail. D'ailleurs, ces phénomènes de la circulation ne sont-ils pas avancés même par des économistes modernes comme Ramsay, Malthus, Senior, Torrens, etc., pour prouver justement que le capital, par son existence purement matérielle, en dehors de ses rapports sociaux avec le travail — qui précisément lui confèrent son caractère de capital — peut être une source autonome de plus-value, parallèlement au travail et indépendamment de lui ? 2^o Dans la rubrique des frais, dont le salaire fait partie au même titre que le prix de la matière première, l'usure des machines, etc., il semble que l'extorsion du travail non payé ne soit qu'une économie réalisée sur le paiement d'un des articles qui entrent dans ces coûts de production ; qu'on verse simplement une somme moindre pour une quantité fixe de travail ; économie du même ordre que celle qui consiste à acheter la matière première meilleur marché ou à réduire l'usure des machines. Ainsi l'extorsion de surtravail perd son caractère spécifique ; sa relation spécifique avec la plus-value s'estompe et le fait de présenter la valeur de la force de travail sous la forme du salaire favorise et facilite grandement l'opération comme nous l'avons montré au Livre I^{er}, 6^e section (p. 381—386).

Tous les éléments du capital semblent être au même titre la source de la valeur excédentaire (profit), le rapport capitaliste est mystifié.

La façon dont en passant par le taux de profit on transforme la plus-value en profit n'est que le développement de l'interversion du sujet et de l'objet qui se produit dès le procès de production. Dès ce moment-là nous avons vu toutes les forces productives subjectives du travail se présenter comme forces productives du capital [cf. Livre I^{er}, p. 243—244]. D'une part la valeur, le travail passé qui domine le travail vivant, est personnifiée dans le capitaliste ; de l'autre, l'ouvrier apparaît au contraire comme de la force de travail purement matérielle, comme une marchandise. Ce renversement donne nécessairement naissance, dès le rapport de production simple, à la représentation fautive correspondante ; et cette transposition dans la conscience connaît un nouveau développement en raison des métamorphoses et des modifications du procès de circulation proprement dit.

C'est une tentative parfaitement absurde — on peut s'en convaincre en étudiant les disciples de Ricardo — de vouloir présenter les lois du taux de profit directement comme lois du taux de plus-value ou inversement. Naturellement, dans la tête du capitaliste il n'y a pas de différence entre elles. Dans l'expression $\frac{pl}{C}$, la plus-value est rapportée à la valeur de l'ensemble du capital avancé pour

sa production et qui y est pour une part consommé tout entier, pour l'autre, seulement utilisé. En fait, le rapport $\frac{pl}{C}$ exprime le degré de mise en valeur de tout le capital avancé ; ce rapport, considéré sous l'aspect de sa dépendance interne, conceptuelle, et du point de vue de la nature de la plus-value, indique la relation entre la grandeur de la variation du capital variable et la grandeur du capital total avancé.

En soi, la grandeur du capital total n'a pas de rapport interne avec la grandeur de la plus-value, du moins pas directement. A considérer ses éléments matériels, le capital total diminué du capital variable, donc le capital constant, se compose des conditions matérielles indispensables à la réalisation du travail : moyens et matériaux de travail. Pour se réaliser en marchandises, et partant pour créer de la valeur, une quantité déterminée de travail exige une quantité déterminée de matériaux et moyens de travail. Suivant le caractère particulier du travail ajouté, il s'établit un rapport technique déterminé entre la masse du travail et celle des moyens de production, auxquels ce travail vivant doit s'ajouter. En ce sens donc, un rapport déterminé s'établit aussi entre la masse de la plus-value ou du surtravail et celle des moyens de production. Si, par exemple, le travail nécessaire pour produire le salaire s'élève à six heures par jour, il faudra que l'ouvrier travaille douze heures, pour faire six heures de surtravail, et produire une plus-value de 100%. Il consomme dans ces douze heures deux fois plus de moyens de production qu'en six. Mais cela n'établit absolument aucune relation immédiate entre la plus-value qu'il ajoute en six heures et la valeur des moyens de production usés pendant ces six ou même ces douze heures. Ici cette valeur nous est absolument indifférente ; seule importe la masse techniquement nécessaire. Il est tout à fait indifférent que matières premières ou moyens de travail soient chers ou bon marché, pourvu qu'ils possèdent la valeur d'usage requise et existent dans la proportion techniquement prévue par rapport au travail vivant qu'ils doivent absorber. Cependant, si je sais que x livres de coton sont filées en une heure et qu'elles coûtent a shillings, je sais aussi naturellement qu'en douze heures seront filées 12 multiplié par x livres de coton = $12 a$ shillings, et je peux alors calculer le rapport de la plus-value à la valeur des $12 x$ livres comme à celle des six. Mais le rapport du travail vivant à la valeur des moyens de production n'entre dans ce calcul que dans la mesure où a shillings servent à désigner x livres ; car une quantité déterminée de coton a un prix donné et par conséquent aussi, à l'inverse, un prix donné peut servir d'indice à une quantité déterminée de coton, tant que le prix du coton ne varie pas. Si je sais qu'il me faut faire travailler des ouvriers douze heures pour m'approprier six heures de surtravail, qu'il me faut donc tenir du coton prêt pour douze heures et si je connais le prix de la quantité de coton requise pour les douze heures, il existe, par ce biais, une relation entre le prix du coton (indice de la quantité nécessaire) et la plus-value. Mais, inversement du prix de la matière brute, je ne pourrai

jamais déduire la masse qui peut en être filée par exemple en une heure plutôt qu'en six. Il ne s'établit donc pas de relation interne, nécessaire, entre la valeur du capital constant, et donc non plus entre celle de la totalité du capital ($= c + v$) et la plus-value.

Quand le taux de plus-value est connu et sa grandeur donnée, le taux de profit n'exprime rien d'autre que ce qu'il est en fait, une autre mesure de la plus-value, celle-ci étant rapportée à la valeur de la totalité du capital, au lieu de l'être à la valeur de la fraction du capital dont elle est issue directement par l'échange de celui-ci contre du travail. Mais dans la réalité (c'est-à-dire dans le monde des phénomènes) c'est l'inverse qui se produit. La plus-value est donnée, mais en tant qu'excédent du prix de vente de la marchandise sur son coût de production. L'origine de cet excédent reste mystérieuse : provient-il de l'exploitation du travail dans le procès de production, du fait qu'on a dupé les acheteurs dans le procès de circulation ou des deux ? Une autre donnée, c'est le rapport de cet excédent à la valeur du capital total ou taux de profit. Le calcul de cet excédent du prix de vente sur le coût de production, par rapport au capital total avancé, est très important et bien naturel, puisqu'il permet en fait d'obtenir le chiffre indiquant la proportion dans laquelle le capital total a été mis en valeur : son degré de mise en valeur. De ce taux de profit on ne peut absolument pas déduire de relation spécifique entre l'excédent et la fraction du capital dépensée en salaire. Dans un chapitre ultérieur¹, nous verrons à quelles comiques cabrioles se livre Malthus, lorsqu'il essaie dans cette voie de percer le mystère de la plus-value et de son rapport spécifique avec la fraction variable du capital. En soi, le taux de profit indique au contraire que cet excédent se comporte d'une manière identique envers des portions de capital de même grandeur, ce dernier ne présentant, de ce point de vue, absolument aucune autre différence interne que celle qui sépare le capital fixe et circulant. Et cette différence même n'apparaît que parce que l'excédent est calculé de deux manières. Premièrement comme simple grandeur : ce qui excède le coût de production. Dans ce premier mode de calcul, le capital circulant tout entier entre dans le coût de production, tandis que du capital fixe il n'y entre que l'usure. En outre, en second lieu, on calcule le rapport de cet excédent de valeur à la valeur totale du capital avancé. Ici entrent en ligne de compte la valeur de tout le capital fixe et celle du capital circulant. Donc le capital circulant intervient les deux fois de la même manière, tandis que le capital fixe entre dans le calcul une fois de même façon que le capital circulant, une autre fois de manière différente. Ainsi donc la seule distinction qui s'impose ici c'est la différence entre capital fixe et capital circulant.

Donc cet excédent, quand, pour parler comme Hegel, il vient du taux de profit se réfléchir en lui-même ou qu'en d'autres termes il est plus précisément caractérisé par le taux de profit, ce surplus apparaît comme un excédent qu'en-

gendre le capital annuellement ou au cours d'une période de circulation déterminée, en sus de sa valeur propre.

Partant, si le taux de profit est numériquement différent du taux de plus-value, — alors que plus-value et profit sont en réalité la même chose et, de fait, numériquement égaux, — le profit n'en est pas moins une forme modifiée de la plus-value, forme où se voilent et s'effacent son origine et le mystère de son existence. En fait, le profit est la forme dans laquelle se manifeste la plus-value, et c'est seulement par l'analyse qu'on peut découvrir la seconde sous l'enveloppe du premier. Dans la plus-value, la relation entre capital et travail est mise à nu ; dans le rapport entre capital et profit, c'est-à-dire entre capital et plus-value, le profit apparaissant d'une part comme un excédent sur le coût de production de la marchandise, réalisé dans le procès de circulation, d'autre part comme un excédent plus précisément déterminé par son rapport avec le capital total, *le capital apparaît comme un rapport avec lui-même* : dans ce rapport, il se distingue, en tant que somme de valeurs initiales, d'une valeur nouvelle qu'il a établie lui-même. Cette valeur nouvelle, il l'engendre pendant qu'il parcourt son procès de production et de circulation : voilà ce qui est dans la conscience. Mais la mystification porte sur la façon dont se produit cette opération, et cette valeur semble avoir pour origine des qualités secrètes du capital qui lui seraient inhérentes.

Plus nous suivons le procès de mise en valeur du capital, plus nous voyons le rapport capitaliste se mystifier et moins se découvre le secret de son organisme interne.

Dans cette section, le taux de profit est numériquement différent du taux de plus-value : par contre, profit et plus-value ont été traités comme des grandeurs numériques identiques ne différant que par la forme. Nous verrons dans la section suivante le décalage² se poursuivre et le profit se présenter comme une grandeur différente, même numériquement, de la plus-value.

RELATION ENTRE LE TAUX DE PROFIT ET LE TAUX DE PLUS-VALUE

Comme nous l'avons souligné à la fin du chapitre précédent, nous supposons ici, de même qu'en général dans toute la première section, que pour un capital donné, la somme du profit est égale à la somme totale de la plus-value produite au moyen de ce capital dans une période de circulation donnée. Pour l'instant, nous faisons donc abstraction du fait que, d'une part, cette plus-value se scinde et prend diverses formes secondes : intérêt du capital, rente foncière, impôts, etc., et ensuite que, dans la majorité des cas, elle ne coïncide nullement avec le profit encaissé par le jeu du taux général de profit moyen, dont il sera question dans la deuxième section.

Si le profit est identifié, quantitativement, à la plus-value, sa grandeur et celle du taux de profit sont déterminées par les rapports de grandeurs numériques simples, qui sont données ou qu'on peut déterminer dans chaque cas. Notre étude va donc d'abord se dérouler sur un plan purement mathématique.

Nous conserverons les conventions adoptées dans les Livres I^{er} et II. Le capital total C se divise en capital constant c et capital variable v et produit une plus-value pl. Le rapport de cette plus-value au capital variable avancé, donc $\frac{pl}{v}$, nous l'appellerons taux de plus-value et le désignerons par pl'. On a donc $\frac{pl}{v} = pl'$, d'où $pl = pl'v$. Si on rapporte cette plus-value non plus au capital variable mais au capital total, elle s'appelle profit (p) et le rapport de la plus-value pl à l'ensemble du capital C, donc $\frac{pl}{C}$, s'appelle taux de profit, soit p'. Nous avons alors :

$$p' = \frac{pl}{C} = \frac{pl}{c+v},$$

remplaçons pl par sa valeur pl'v obtenue précédemment, nous avons :

$$p' = pl' \frac{v}{C} = pl' \frac{v}{c+v},$$

équation qu'on peut exprimer par la proportion

$$p' : pl' = v : C$$

le taux de profit est au taux de plus-value comme le capital variable est au capital total.

De cette proportion, il résulte que le taux de profit p' est toujours inférieur à pl', taux de plus-value, puisque le capital variable v est toujours plus petit que C, somme de v + c, du capital variable et du capital constant ; excepté le seul cas, pratiquement impossible, où v serait égal à C, où le capitaliste n'avancerait pas de capital constant du tout, pas de moyens de production, mais rien que du salaire.

Cependant, il y a lieu de tenir compte encore dans notre étude d'une série d'autres facteurs, qui ont une influence déterminante sur la grandeur de c, v et pl et doivent, partant, être rapidement mentionnés.

Premièrement la *valeur de l'argent*. Nous pouvons partout la tenir pour constante.

Deuxièmement la *rotation*. Pour l'instant, nous laisserons complètement de côté ce facteur, son influence sur le taux de profit devant faire ultérieurement l'objet d'un chapitre particulier. (Anticipons ici sur un seul point : la formule $p' = pl' \frac{r}{C} n$ n'est strictement exacte que pour une seule période de rotation du capital variable, mais nous la rendons valable pour la rotation annuelle en remplaçant le taux simple pl', par pl'n, taux annuel de la plus-value, où n est le nombre de rotations du capital variable dans une année – voir Livre II, chap. XVI, I – F. E.).

Troisièmement, il y a lieu de considérer la *productivité du travail*, dont l'influence sur le taux de la plus-value a été étudiée en détail au Livre I^{er}, section IV [t. II, p. 9 à 13]. Mais elle peut aussi avoir encore une incidence directe sur le taux de profit, d'un capital individuel tout au moins si, comme nous l'avons développé au Livre I^{er}, chapitre XII, [p. 233], ce capital individuel travaille avec une productivité supérieure à la productivité sociale moyenne et, obtenant ses produits à une valeur moindre que la valeur sociale moyenne de la même marchandise, réalise ainsi un profit extra. Mais, ici, nous ne prendrons pas encore ce cas en considération ; dans cette section, nous partons encore de l'hypothèse que les marchandises sont produites dans des conditions socialement normales et vendues à leur valeur. Dans chaque cas particulier, nous partirons donc de l'hypothèse que la productivité du travail reste constante. En fait, la composition organique de la valeur du capital investi dans une branche d'industrie, donc un rapport déterminé entre capital constant et variable, exprime toujours un degré déterminé de productivité du travail. Par conséquent, dès que ce rapport subit une autre modification que celle résultant du simple changement de valeur des composantes matérielles du capital constant ou de la modification du salaire, la productivité du travail doit nécessairement, elle aussi, avoir changé. Et, partant, il nous arrivera assez souvent de constater que des changements dans les facteurs c, v et pl impliquent aussi une modification de la productivité du travail.

Le même raisonnement s'applique aux trois derniers facteurs : *durée de la journée de travail, intensité du travail et salaire*. Leur action sur la masse et le taux de la plus-value a été expliquée en détail au Livre I^{er}. On comprendra donc que si, pour simplifier, nous partons toujours de l'hypothèse que ces trois facteurs restent constants, les modifications de v et de pl peuvent aussi impliquer des changements de grandeur de ces trois facteurs qui les déterminent. Qu'il suffise de rappeler brièvement ici que l'influence du

salaires sur la grandeur de la plus-value et le niveau du taux de celle-ci est inverse de celle de la durée de la journée de travail et de l'intensité du travail : la hausse du salaire réduit la plus-value, tandis que l'allongement de la journée de travail et l'accroissement de l'intensité du travail l'augmentent.

Posons, par exemple, qu'un capital de 100 produit avec 20 ouvriers travaillant dix heures par jour et percevant un salaire hebdomadaire total de 20, une plus-value de 20 ; nous avons alors :

$$80c + 20v + 20pl ; p' = 100\%, p' = 20\%.$$

Que la journée de travail soit portée à quinze heures sans augmentation de salaire : en valeur le produit total des 20 ouvriers s'élèvera alors de 40 à 60 (10 : 15 = 40 : 60) ; v , le salaire payé restant le même, la plus-value passe de 20 à 40 et nous aurons :

$$80c + 20v + 40pl ; p' = 200\%, p' = 40\%.$$

Si, par ailleurs, pour un travail de dix heures, le salaire tombe de 20 à 12, nous aurons, comme au début, un produit d'une valeur totale de 40, mais qui se répartit autrement : v tombe à 12 et laisse le reste, 28, pour pl . Nous avons donc :

$$80c + 12v + 28pl ; p' = 233\frac{1}{3}\%, p' = 30\frac{10}{23}\%.$$

Nous voyons donc que la prolongation de la journée de travail (ou une intensité de travail accrue) de même que la réduction du salaire augmentent la masse et partant le taux de la plus-value ; inversement un salaire plus élevé ferait baisser, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de la plus-value. Si donc v augmente par suite d'une hausse de salaire, cela signifie simplement que la quantité de travail est payée plus cher, non qu'elle est plus grande ; au lieu de s'élever, p' et p' baissent.

On voit déjà ici que des modifications de la journée de travail, de l'intensité du travail et du salaire ne peuvent se produire sans changement simultané de v et de pl et de leur rapport, donc aussi de p' , rapport de pl au capital total $c + v$; et de même il est clair que toute modification du rapport de pl à v implique aussi un changement dans une au moins des trois conditions de travail mentionnées.

Ici apparaît précisément la relation organique particulière du capital variable au mouvement et à la mise en valeur du capital total, ainsi que la différence qui le sépare du capital constant. Le capital constant, du point de vue de la création de valeur, n'a d'importance qu'en raison de sa valeur ; et il est absolument indifférent pour la création de valeur de savoir qu'un capital constant de 1 500 l. st. représente 1 500 tonnes de fer à 1 l. st. la tonne ou 500 tonnes de fer à 3 l. st. La quantité de matière réelle que représente sa valeur n'a absolument aucune importance pour déterminer la création de valeur et le taux de profit : celui-ci varie en sens inverse de cette valeur, quel que soit le rapport de l'augmentation ou de la diminution de la valeur du capital constant à la masse des valeurs d'usage matérielles que ce capital représente.

Il en va tout autrement du capital variable. Ce qui importe en premier lieu,

ce n'est pas sa valeur, ni le travail qu'il matérialise, mais sa valeur en tant que simple indice du travail total qu'il met en mouvement et que ce capital variable n'exprime pas ; la différence qui sépare ce travail total de celui que le capital variable exprime et partant paie – c'est-à-dire la fraction qui constitue la plus-value – est justement d'autant plus grande que le travail contenu dans le capital variable lui-même est plus petit. Soit une journée de travail de dix heures égale à 10 shillings ou 10 marks. Si le travail nécessaire, celui qui remplace le salaire, donc le capital variable, est de 5 heures = 5 shillings, le surtravail sera de 5 heures et la plus-value de 5 shillings ; s'il est de 4 heures = 4 shillings, le surtravail = 6 heures et la plus-value 6 shillings.

Donc, dès lors que la grandeur de valeur du capital variable cesse d'être l'indice de la masse de travail qu'il met en mouvement, qu'au contraire la mesure de cet indice est modifiée, ce changement entraîne une modification en sens opposé et inversement proportionnelle du taux de la plus-value.

Passons maintenant à l'application aux divers cas possibles de l'équation ci-dessus, formule du taux de profit : $p' = pl' \frac{v}{C}$. Nous allons faire varier succes-

sivement la valeur de chacun des facteurs $pl' \frac{v}{C}$ et établir l'effet de ces variations

sur le taux de profit. Nous obtiendrons ainsi différentes séries de cas, que nous pouvons considérer soit comme les modifications successives des conditions d'action d'un seul et même capital, soit comme des capitaux différents, existant parallèlement, et servant de points de comparaison, par exemple dans diverses branches d'industrie ou des pays différents. Partant, si plusieurs de nos exemples peuvent sembler forcés ou impossibles dans la pratique, s'agissant d'états successifs d'un seul et même capital, cette objection tombe, dès qu'on les interprète comme la comparaison de capitaux indépendants.

Décomposons donc le produit $pl' \frac{v}{C}$ en ses facteurs pl' et $\frac{v}{C}$; posons d'abord

pl' constant et étudions l'effet des variations possibles de $\frac{v}{C}$; ensuite nous

supposerons la fraction $\frac{v}{C}$ constante et nous ferons subir à pl' toutes les variations possibles ; enfin nous supposerons que tous les facteurs sont variables, épuisant ainsi tous les cas dont on peut tirer des lois du taux de profit.

I. – pl' constant, $\frac{v}{C}$ variable.

Pour ce cas, qui englobe plusieurs cas secondaires, on peut établir une formule générale. Prenons deux capitaux C et C_1 , avec pour éléments variables

v et v_1 , pour taux de plus-value commun pl' et pour taux de profit p' et p'_1 , ce qui donne :

$$p' = pl' \frac{v}{C}; p'_1 = pl' \frac{v_1}{C_1}$$

Mettons maintenant en rapport C et C_1 ainsi que v et v_1 . Posons que la valeur de la fraction $\frac{C_1}{C} = E$ et celle de la fraction $\frac{v_1}{v} = e$; on a $C_1 = EC$ et $v_1 = ev$. En remplaçant dans l'équation ci-dessus p'_1 , C_1 et v_1 par les valeurs ainsi obtenues, on a :

$$p'_1 = p' \frac{eE}{EC}$$

Mais en les transformant en proportions nous pourrions déduire une nouvelle formule des deux équations ci-dessus :

$$p' : p'_1 = pl' \frac{v}{C} : pl' \frac{v_1}{C_1} = \frac{v}{C} : \frac{v_1}{C_1}$$

Une fraction ne changeant pas de valeur quand on multiplie ou divise son numérateur et son dénominateur par le même nombre, nous pouvons réduire $\frac{v}{C}$ et $\frac{v_1}{C_1}$ en pourcentage, c'est-à-dire poser C et $C_1 = 100$. Nous aurons alors² $\frac{v}{C} = \frac{v}{100}$ et $\frac{v_1}{C_1} = \frac{v_1}{100}$ et nous pouvons laisser de côté dans la proportion ci-dessus les dénominateurs ; on obtient la formule suivante :

$$p' : p'_1 = v : v_1;$$

ou encore :

Les taux de profit de deux capitaux quelconques, fonctionnant avec le même taux de plus-value, sont proportionnels aux fractions variables de ces capitaux, calculées en pourcentage par rapport à la totalité de leurs capitaux respectifs.

Ces deux formules englobent tous les cas de variation de $\frac{v}{C}$.

Encore une remarque avant d'étudier ces cas un par un. C étant la somme de c et v , capital constant plus capital variable, et le taux de plus-value comme le taux de profit étant d'ordinaire exprimés en pourcentage, il sera généralement commode de poser aussique la somme de $c + v$ égale 100, c'est-à-dire d'exprimer c et v en pourcentage. Pour la détermination non pas de la masse, mais du taux de profit, on peut dire indifféremment : un capital de 15 000, dont 12 000 de capital constant et 3 000 de capital variable, produit une plus-value de 3 000 ou réduire ce capital en pourcentages :

$$\text{soit : } 15\,000 C = 12\,000 c + 3\,000 v (+ 3\,000 pl)$$

$$\text{ou : } 100 C = 80 c + 20 v (+ 20 pl)$$

Dans les deux cas, le taux de plus-value $pl' = 100\%$, le taux de profit = 20% .

Il en va de même si nous comparons deux capitaux. Comparons par exemple un second capital au précédent :

$$12\,000 C = 10\,800 c + 1\,200 v (+ 1\,200 pl)$$

$$100 C = 90 c + 10 v (+ 10 pl);$$

dans les deux formules ci-dessus $pl' = 100\%$, $p' = 10\%$ et la comparaison avec le capital précédent est bien plus claire en pourcentages.

Qu'il s'agisse par contre de modifications intervenues dans un seul et même capital, il n'y aura que rarement lieu d'utiliser le système des pourcentages parce que presque toujours il brouille ces modifications. Si un capital, en pourcentage, passe de :

$$80 c + 20 v + 20 pl$$

à

$$90 c + 10 v + 10 pl,$$

on ne voit pas si la nouvelle composition en pourcentage $90 c + 10 v$ est née d'une diminution absolue de v ou d'un accroissement absolu de C ou des deux opérations. Il nous faut, pour le voir, disposer des grandeurs numériques absolues. Mais pour l'étude des cas individuels de variation qui vont suivre tout dépend de la manière dont la modification s'est produite. Il s'agit de savoir si les $80 c + 20 v$ sont devenus $90 c + 10 v$ par augmentation du capital constant, le capital variable restant le même, les $12\,000 c + 3\,000 v$ s'étant transformés en $27\,000 c + 3\,000 v$ (en pourcentage $90 c + 10 v$); ou si, le capital constant restant le même, ils ont pris cette forme par suite de la diminution du capital variable, donc en passant à $12\,000 c + 1\,333 \frac{1}{3} v$ (après réduction on a toujours $90 c + 10 v$); ou enfin si c'est par la modification des deux termes, par exemple : $13\,500 c + 1\,500 v$ (après réduction on a encore $90 c + 10 v$). Ces cas, nous aurons précisément à les étudier les uns après les autres : il nous faudra ou renoncer aux avantages de la réduction en pourcentage, ou ne l'utiliser qu'en seconde ligne.

1. pl' et C constants, v variable.

Quand v change de grandeur, C ne peut rester inchangé que si la grandeur de l'autre composant de C , à savoir le capital constant c , varie de la même somme que v , mais en sens opposé. Si C est primitivement $80 c + 20 c = 100$ et si v se réduit ensuite à 10 , C ne pourra rester égal à 100 que si c s'élève à 90 ; soit $90 c + 10 v = 100$. D'une façon générale, si v se transforme en $v \pm d$, en v augmenté ou diminué de d , il faut que c se transforme en $c \pm d$, il faut que c varie de la même somme, mais en sens opposé ; afin que les conditions de notre hypothèse soient respectées.

De même, le taux de la plus-value pl' restant le même, mais le capital variable v étant modifié, il faut que la masse de la plus-value pl change, puisque $pl = pl' v$ et que dans le produit $pl' v$ un des facteurs, v , prend une autre valeur.

Des hypothèses il résulte, dans notre cas, à côté de l'équation initiale,

$$p' = pl' \frac{v}{C},$$

par variation de v , cette seconde équation :

$$p'_1 = pl' \frac{v_1}{C}$$

où v s'est transformé en v_1 et où l'inconnue est p'_1 , taux de profit modifié, qui en résulte.

L'équation est résolue grâce à la proportion correspondante

$$p' : p'_1 = pl' \frac{v}{C} : pl' \frac{v_1}{C} = v : v_1$$

ou : le taux de plus-value et le capital total restant inchangés, le taux de profit initial est au taux de profit résultant de la variation du capital variable, comme le capital variable initial au capital variable modifié.

Si à l'origine, comme dans l'exemple ci-dessus, le capital était de I. $15000C = 12000c + 3000v$ ($+3000pl$); et s'il est maintenant de II. $15000C = 13000c + 2000v$ ($+2000pl$), dans les deux cas $C = 15000$ et $pl' = 100\%$, et le taux de profit de I, soit 20% , est à celui de II, $13\frac{1}{3}\%$, comme le capital variable de I, 3000 , est à celui de II, 2000 . En effet $20\% : 13\frac{1}{3}\% = 3000 : 2000$.

Or le capital variable peut augmenter ou diminuer. Prenons d'abord un exemple où il augmente. Soit un capital constitué et fonctionnant, à l'origine, de la façon suivante :

$$I \quad 100c + 20v + 10pl ; C = 120, pl' = 50\%, p' = 8\frac{1}{3}\%.$$

Supposons maintenant que le capital variable atteigne 30 ; selon notre hypothèse, le capital constant doit alors diminuer et passer de 100 à 90 pour que le capital total reste inchangé à 120 . Pour un même taux de plus-value de 50% , il faudra que la plus-value produite atteigne 15 . Nous aurons donc :

$$II \quad 90c + 30v + 15pl ; C = 120, pl' = 50\%, p' = 12\frac{1}{2}\%.$$

Partons d'abord de l'hypothèse que le salaire n'est pas modifié. Les autres facteurs du taux de plus-value, journée de travail et intensité du travail, doivent aussi nécessairement être restés les mêmes. La hausse de v (de 20 à 30) ne peut signifier que ceci : on utilise moitié plus d'ouvriers. Alors la valeur totale du produit augmente aussi de moitié, passe de 30 à 45 et se répartit comme auparavant : $\frac{2}{3}$ pour le salaire, $\frac{1}{3}$ pour la plus-value. Mais, simultanément, pour un nombre plus grand d'ouvriers, le capital constant, la valeur des moyens de production, est tombé de 100 à 90 . Nous avons donc affaire à un cas de diminution de la productivité du travail, liée à une réduction simultanée du capital constant ; ce cas est-il économiquement possible ?

Dans l'agriculture et l'industrie extractive, où l'on peut facilement concevoir

une diminution de la productivité du travail et partant une augmentation du nombre des ouvriers occupés, ce procès, dans les limites et sur la base de la production capitaliste, s'accompagne non pas d'une diminution, mais d'un accroissement du capital constant. Même si une simple baisse de prix était la condition de la diminution de c envisagée plus haut, un capital individuel ne pourrait accomplir le passage de I à II que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Mais pour deux capitaux indépendants, investis dans des pays différents ou dans des branches différentes de l'agriculture ou de l'industrie extractive, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'on emploie plus d'ouvriers (d'où un plus grand capital variable) dans un cas que dans l'autre et qu'ils travaillent avec des moyens de production moins importants ou de moindre valeur.

Mais si nous laissons maintenant de côté l'hypothèse que le salaire reste le même et si nous expliquons l'augmentation du capital variable de 20 à 30 par une hausse du salaire de moitié, c'est alors un cas tout différent. Le même nombre d'ouvriers – disons 20 – continue à travailler avec les moyens de production identiques ou réduits d'une quantité insignifiante. Si la journée de travail reste inchangée – dix heures par exemple – la valeur totale du produit est elle aussi sans changement ; après comme avant elle est de 30 . Or on aura besoin de tous ces 30 pour remplacer le capital variable de 30 dont l'avance a été faite ; la plus-value aurait disparu. Mais l'hypothèse était que le taux de la plus-value restait constant et s'établissait, comme dans I, à 50% . Ceci ne sera possible qu'à la condition de prolonger de moitié la journée de travail en la portant à 15 heures. Alors les 20 ouvriers produiraient en 15 heures une valeur totale de 45 et toutes les conditions de l'hypothèse seraient respectées :

$$II. \quad 90c + 30v + 15pl ; C = 120, pl' = 50\%, p' = 12\frac{1}{2}\%.$$

Dans ce cas, les 20 ouvriers n'ont pas besoin de plus de moyens de travail, d'outils, de machines, etc., que dans le cas I. Seules les matières premières ou auxiliaires devraient être augmentées de moitié. En cas de baisse de prix de ces denrées, le passage de I à II serait, dans notre hypothèse, bien plus facilement admissible économiquement, même pour un capital considéré isolément. Et, au moins dans une certaine mesure, l'augmentation de profit réalisée dédommagerait le capitaliste de la perte qu'il a pu subir par dévaluation de son capital constant.

Supposons maintenant qu'au lieu d'augmenter le capital variable diminue. Il nous suffira alors de renverser notre exemple précédent, de poser II comme capital initial et de passer de II à I.

$$II. \quad 90c + 30v + 15pl \text{ se transforment alors en}$$

I. $100c + 20v + 10pl$ et il tombe sous le sens que cette permutation n'a pas modifié le moins du monde les conditions qui régissent les deux taux de profit ni leur rapport réciproque.

Si v passe de 30 à 20 parce que, le capital constant augmentant, on occupe $\frac{1}{3}$ d'ouvriers en moins, nous avons alors sous les yeux le cas normal de l'indus-

trie moderne : la productivité du travail augmente, un nombre moindre d'ouvriers met en œuvre de plus grandes quantités de moyens de production. Dans la troisième section de ce livre, il apparaîtra que cette évolution est nécessairement liée à une baisse simultanée du taux de profit.

Mais que v baisse de 30 à 20 parce qu'on fait travailler ce même nombre d'ouvriers pour un moindre salaire, la journée de travail restant la même, la valeur totale du produit restera, après comme avant, de $30v + 15pl$, soit 45 ; mais puisque v est tombé à 20, la plus-value passerait à 25, et le taux de celle-ci de 50 à 125 %, ce qui serait contraire à l'hypothèse. Pour rester dans les conditions du cas envisagé, il faut au contraire que la plus-value, au taux de 50 %, tombe à 10, donc que le produit-valeur total diminue de 45 à 30 et ceci n'est possible que par la réduction de 1/3 de la journée de travail.

Nous aurons alors comme plus haut :

$$100c + 20v + 10pl; pl' = 50\%, p' = 8\frac{1}{3}\%.$$

Sans doute n'est-il pas besoin de mentionner qu'en pratique une telle réduction du temps de travail avec diminution de salaire ne saurait se produire. C'est d'ailleurs sans importance. Le taux de profit est une fonction à plusieurs variables et, si nous voulons connaître l'effet de ces variables sur le taux de profit, il nous faut bien étudier l'action de chacune d'elles séparément : peu importe que, sur le plan économique, une telle action, prise isolément, soit admissible ou ne le soit pas, s'agissant d'un seul et même capital.

2. pl' constant, v variable, C modifié par la variation de v .

Entre ce cas et le précédent, il n'y a qu'une différence de degré. Au lieu de diminuer ou d'augmenter exactement d'autant que v augmentait ou diminuait, c reste cette fois constant. Mais dans les conditions actuelles de la grande industrie et de l'agriculture capitaliste, le capital variable ne constitue qu'une portion relativement mince de l'ensemble du capital et, par conséquent, la diminution ou l'accroissement de celui-ci, pour autant qu'ils sont déterminés par les modifications du capital variable, sont aussi relativement faibles. Partons de nouveau d'un capital :

$$I. \quad 100c + 20v + 10pl; C = 120, pl' = 50\%, p' = 8\frac{1}{3}\%;$$

il pourrait se transformer en :

$$II. \quad 100c + 30v + 15pl; C = 130, pl' = 50\%, p' = 11\frac{7}{13}\%;$$

le cas contraire – diminution du capital variable – pourrait être de nouveau concrétisé par le passage inverse de II à I.

Les conditions économiques seraient pour l'essentiel les mêmes que dans le cas précédent. Il est donc inutile de les commenter une seconde fois. Le passage de I à II implique : diminution de moitié de la productivité du travail ; pour faire fonctionner 100c, il faudra moitié plus de travail en II qu'en I. Ce cas peut se produire en agriculture³.

Mais, tandis que dans le cas précédent le capital total restait constant parce

que du capital constant était transformé en capital variable ou vice versa, cette fois, lorsque la fraction variable augmente, il y a fixation de capital supplémentaire et, en cas de diminution de celle-ci, libération de capital précédemment employé.

3. pl' et v constants, c et partant C variables.

Dans ce cas, l'équation

$$p' = pl' \frac{v}{C} \text{ se transforme en } p'_1 = pl' \frac{v}{C_1}$$

et, en biffant les facteurs communs aux deux termes, on obtient la proportion :

$$p'_1 : p' = C : C_1$$

pour un même taux de plus-value et une même fraction variable du capital, le taux de profit est inversement proportionnel au capital total.

Prenons, par exemple, trois capitaux, ou trois états différents du même capital :

$$I. \quad 80c + 20v + 20pl; C = 100, pl' = 100\%, p' = 20\%;$$

$$II. \quad 100c + 20v + 20pl; C = 120, pl' = 100\%, p' = 16\frac{2}{3}\%;$$

$$III. \quad 60c + 20v + 20pl; C = 80, pl' = 100\%, p' = 25\%;$$

nous avons les proportions suivantes :

$$20\% : 16\frac{2}{3}\% = 120 : 100 \text{ et } 20\% : 25\% = 80 : 100.$$

La formule générale donnée plus haut pour les variations de $\frac{v}{C}$, quand pl' reste constant, était :

$$p'_1 = pl' \frac{v_1}{EC}$$

elle sera maintenant :

$$p'_1 = pl' \frac{v}{EC},$$

puisque v ne subit pas de modification et que, par conséquent, le facteur $e = \frac{v_1}{v}$ devient ici égal à 1 ;

$pl'v$ égalant pl , masse de la plus-value, et pl' et v restant constants, pl ne sera pas non plus affecté par la variation de C ; la masse de la plus-value reste la même après comme avant la variation.

Si c tombait à zéro, p' égalerait pl' , le taux de profit serait égal au taux de plus-value.

La modification de c peut naître soit d'un simple changement de valeur des éléments matériels du capital constant, soit d'une modification de la composition technique de l'ensemble du capital, donc d'une modification de la productivité du travail dans la branche de production⁴ en question. Dans ce cas, l'accroissement de productivité du travail social, qui va de pair avec le développement de

la grande industrie et de l'agriculture, exigerait que dans l'exemple ci-dessus le passage s'opérât dans l'ordre suivant de III à I et de I à II. Une certaine quantité de travail payée 20 et produisant une valeur de 40 mettrait d'abord en mouvement une masse de moyens de travail d'une valeur de 60 ; la productivité augmentant et la valeur restant la même, les moyens de travail maniés passeraient à 80, puis à 100. L'ordre inverse aurait pour condition une baisse de la productivité. La même quantité de travail ne pourrait faire fonctionner qu'une masse moindre de moyens de production, on restreindrait l'entreprise, ce qui peut arriver en agriculture, dans les mines, etc.

Toute économie réalisée sur le capital constant augmente, d'une part, le taux de profit et, de l'autre, libère du capital ; d'où son importance pour le capitaliste. Ce point, ainsi que l'effet de changements de prix des éléments du capital constant, les matières premières notamment, fera ultérieurement l'objet d'une étude plus détaillée⁵.

Nous constatons ici, de nouveau, qu'une variation du capital constant agit uniformément sur le taux de profit, que cette variation soit provoquée par l'augmentation ou la diminution des composants matériels de c ou par un simple changement de leur valeur.

4. p' constant, v , c et C tous variables.

Dans ce cas, la formule générale établie plus haut reste valable pour le nouveau taux de profit.

$$p' = p' \frac{ev}{EC}$$

D'où il résulte que, pour un même taux de plus-value :

a) Le taux de profit diminue quand E est plus grand que e , c'est-à-dire quand le capital constant augmente au point que l'augmentation du capital total est proportionnellement plus forte que celle du capital variable. Si un capital composé de $80c + 20v + 20pl$ se transforme en $170c + 30v + 30pl$, p' reste bien égal à 100% mais $\frac{v}{C}$ tombe de $\frac{20}{100}$ à $\frac{30}{200}$, bien que v et C aient tous deux augmenté, et, par suite, le taux de profit passe de 20 à 15%.

b) Le taux de profit ne restera inchangé que si $e = E$, c'est-à-dire si la fraction $\frac{v}{C}$, quoique variant en apparence, conserve la même valeur ; c'est-à-dire lorsque numérateur et dénominateur sont multipliés ou divisés par le même nombre.

$80c + 20v + 20pl$ et $160c + 40v + 40pl$ ont, évidemment, le même taux de profit : 20%, parce que $p' = 100\%$ et que $\frac{v}{C} = \frac{20}{100} = \frac{40}{200}$ représente, dans les deux exemples, la même valeur.

c) Le taux de profit augmente, quand e est plus grand que E , c'est-à-dire quand l'augmentation du capital variable est proportionnellement plus forte que celle du capital total. Si $80c + 20v + 20pl$ se transforme en $120c + 40v + 40pl$, le taux de profit passera de 20 à 25%, parce que, pour un même p' , $\frac{v}{C} = \frac{20}{100}$ est passé à $\frac{40}{160}$, de $1/5$ à $1/4$.

En cas de variation de v et C dans le même sens, nous pouvons interpréter ce changement de grandeur en supposant que, jusqu'à un certain degré, tous deux varient dans la même proportion de sorte que jusqu'à ce point $\frac{v}{C}$ n'est pas modifié. Au-delà, un seul des deux facteurs varierait, et ainsi ce cas complexe se trouve ramené à l'un des cas plus simples précédents.

Par exemple, si $80c + 20v + 20pl$ se transforme en $100c + 30v + 30pl$, le rapport de v à c , et donc à C , n'est pas modifié dans cette variation jusqu'à ce que nous ayons $100c + 25v + 25pl$; jusque-là le taux de profit reste donc, lui aussi, inchangé. Nous pouvons maintenant prendre $100c + 25v + 25pl$ comme point de départ ; nous trouvons que v a augmenté de 5, passant à 30, et que, par suite, C est passé de 125 à 130, et ainsi nous nous trouvons devant le second cas, celui de la variation simple de v provoquant une variation de C . Le taux du profit, de 20% à l'origine, passe à 23 1/3% en raison de cette addition de $5v$, le taux de la plus-value restant le même.

Il nous est possible de ramener de la même manière le problème à un cas plus simple, même lorsque v et C voient leurs grandeurs modifiées en sens inverse. Partons encore de l'exemple $80c + 20v + 20pl$ et donnons à cette formule la forme suivante : $110c + 10v + 10pl$; si elle se transformait en $40c + 10v + 10pl$, le taux du profit serait identique au taux initial, soit 20%. En ajoutant $70c$ à cette formule intermédiaire, il est abaissé à 8 1/3%. De nouveau donc, nous avons ramené ce cas à celui de la variation d'une seule variable, ici c .

Une variation simultanée de v , c et C n'offre donc pas de points de vue nouveaux et nous nous trouvons toujours ramenés en dernière analyse à un cas où varie un seul facteur.

En fait, nous avons déjà épuisé aussi le seul cas qui restait à examiner, celui où v et C , conservant leur grandeur numérique, subissent un changement de valeur dans leurs éléments matériels, où donc v traduit un changement dans la quantité de travail et c une modification dans la quantité des moyens de production mis en mouvement.

Dans $80c + 20v + 20pl$, $20v$ représentait à l'origine le salaire de 20 ouvriers travaillant 10 heures par jour. Que le salaire de chacun passe de 1 à 1 1/4 et les $20v$ ne paieront plus que 16 ouvriers au lieu de 20. Or, si les 20 ouvriers produisaient en 200 heures une valeur de 40, les 16, à 10 heures par jour, soit 160 heures en tout, ne produiraient qu'une valeur de 32. Après déduction de $20v$ pour le salaire, il ne reste plus que 12 pour la plus-value. Le taux de celle-ci serait tombé

de 100 à 60 %. Mais comme, par hypothèse, le taux de la plus-value doit rester constant, il faudrait que la journée de travail soit prolongée de 1/4 et passe de 10 heures à 12 heures 1/2 ; si 20 ouvriers, en travaillant 10 heures par jour, soit 200 heures, produisaient une valeur de 40, 16 ouvriers en 12 heures 1/2 par jour, soit 200 heures au total, produiraient la même valeur : le capital de $80c + 20v$ aura produit, après comme avant, une plus-value de 20.

Inversement, si le salaire vient à baisser au point que $20v$ sert à payer 30 ouvriers, pl' ne pourra rester constant que si la journée de travail est ramenée de 10 à 6 heures 2/3 ; car $20 \times 10 = 30 \times 6 \frac{2}{3} = 200$ heures de travail.

Nous avons déjà expliqué plus haut, pour l'essentiel, dans quelle mesure, sur la base de ces hypothèses contraires, la valeur de c exprimée en argent peut rester la même, et cependant représenter une quantité différente de moyens de production, modification qui correspond au changement des conditions. Ce cas, semble-t-il, ne devrait être admis, dans toute sa pureté, qu'à titre tout à fait exceptionnel.

Quant au changement de valeur des éléments de c , qui accroît ou diminue leur masse respective, mais laisse sans changement la somme de leurs valeurs, c , il n'affecte ni le taux de profit, ni le taux de plus-value, tant qu'il n'entraîne pas une modification de la grandeur de v .

Nous avons ainsi épuisé l'étude de tous les cas possibles de variation de v , c et C dans notre équation. Nous avons vu que le taux de plus-value restant le même, le taux de profit peut diminuer, rester le même, ou augmenter, et qu'il suffit de la plus minime modification dans le rapport de v à c , et donc à C , pour modifier aussi le taux de profit.

Il s'est avéré en outre que, dans la variation de v , apparaît partout une limite au-delà de laquelle il est impossible économiquement que pl' reste constant. Comme toute variation unilatérale de c doit aussi aboutir à une limite au-delà de laquelle v ne saurait non plus continuer à demeurer constant, il apparaît qu'il existe, pour quelque variation de $\frac{v}{c}$ que ce soit, des limites au-delà desquelles pl' doit aussi devenir obligatoirement variable. Cette action réciproque des diverses variables de notre équation va se manifester encore plus distinctement dans l'étude des variations de pl' à laquelle nous allons maintenant procéder.

II. — pl' variable.

Si nous transformons l'équation :

$$p' = pl' \frac{v}{C}$$

en la suivante :

$$p'_1 = pl'_1 \frac{v_1}{C_1}$$

où p'_1 , pl'_1 , v_1 et C_1 symbolisent les nouvelles valeurs de p' , pl' , v et C , il s'ensuit une formule générale des taux de profit, pour des taux de plus-value différents, que $\frac{v}{C}$ reste constant ou varie lui aussi.

Nous avons alors :

$$p' : p'_1 = pl' \frac{v}{C} : pl'_1 \frac{v_1}{C_1}$$

d'où :

$$p'_1 = \frac{pl'_1}{pl'} \times \frac{v_1}{v} \times \frac{C}{C_1} \times p'$$

1. pl' variable, $\frac{v}{C}$ constant.

Dans ce cas, nous avons les équations :

$$p' = pl' \frac{v}{C} ; p'_1 = pl'_1 \frac{v}{C}$$

dans lesquelles $\frac{v}{C}$ a la même valeur. D'où la proportion :

$$p' : p'_1 = pl' : pl'_1.$$

Les taux de profit de deux capitaux de même composition sont proportionnels aux taux des deux plus-values respectives. Comme dans la fraction $\frac{v}{C}$, ce qui importe ce ne sont pas les grandeurs absolues de v et de C , mais simplement leur rapport : cette loi vaudra pour tous les capitaux de même composition, quelle que soit leur grandeur absolue.

$$\begin{aligned} 80c + 20v + 20pl ; C = 100, pl' = 100\%, p' = 20\% \\ 160c + 40v + 20pl ; C = 200, pl' = 50\%, p' = 10\% \\ 100\% : 50\% = 20\% : 10\% \end{aligned}$$

Si, dans les deux cas, les grandeurs absolues de v et C sont les mêmes, le rapport des taux de profit sera, en outre, celui des masses de plus-value :

$$p' : p'_1 = pl' v : pl'_1 v = pl' : pl'_1.$$

Par exemple :

$$\begin{aligned} 80c + 20v + 20pl ; pl' = 100\%, p' = 20\% \\ 80c + 20v + 10pl ; pl' = 50\%, p' = 10\% \\ 20\% : 10\% = 100 \times 20 : 50 \times 20 = 20pl : 10pl. \end{aligned}$$

Or, il est clair que, pour des capitaux de même composition, en valeur absolue ou en pourcentage, le taux de plus-value ne pourra être différent que si le salaire,

ou la durée de la journée de travail ou l'intensité du travail différent. Dans les trois cas ci-dessous :

- I. $80c + 20v + 10pl$; $pl' = 50\%$, $p' = 10\%$
 II. $80c + 20v + 20pl$; $pl' = 100\%$, $p' = 20\%$
 III. $80c + 20v + 40pl$; $pl' = 200\%$, $p' = 40\%$

on fabrique un produit d'une valeur totale respective de 30 ($20v + 10pl$) dans I, de 40 dans II, de 60 dans III. Ceci peut se produire de trois façons différentes.

Premièrement, les salaires sont différents et alors $20v$ exprime dans chacun des cas un nombre d'ouvriers différent. Soient, en I, 15 ouvriers, occupés dix heures pour un salaire de $1\frac{1}{3}$ l. st. et produisant une valeur de 30 l. st., dont 20 remplacent le salaire et 10 restent pour la plus-value. Si le salaire tombe à 1 l. st., on pourra occuper 20 ouvriers pendant dix heures, qui produiront alors une valeur de 40 l. st. dont 20 l. st. pour le salaire et 20 l. st. pour la plus-value. Si le salaire baisse encore à $\frac{2}{3}$ de l. st., 30 ouvriers seront occupés dix heures et ils produiront une valeur de 60 l. st. ; après déduction de 20 l. st. pour le salaire, il restera encore 40 l. st. de plus-value.

Ce cas, où le rapport en pourcentage de la composition du capital, la journée de travail et l'intensité du travail sont constants et où le changement du taux de plus-value est provoqué par la modification du salaire, est le seul où l'hypothèse de Ricardo soit juste : « Les profits seront élevés ou bas *exactement dans la proportion* où les salaires seront bas ou élevés (*Principles of Political Economy*, chap. I^{er}, sect. III, p. 18 des *Works of Ricardo*, éd. Mac Culloch, 1852).

Où *deuxièmement* cela peut résulter d'une différence dans l'intensité du travail. Alors 20 ouvriers, par exemple, feront avec les mêmes moyens de travail, en dix heures de travail quotidien, dans l'exemple I, 30, en II, 40, en III, 60 pièces d'une certaine marchandise et chacune de ces pièces représente, outre la valeur des moyens de production consommés pour sa fabrication, une valeur nouvelle de 1 l. st. Étant donné que chaque fois 20 pièces = 20 l. st. remplacent le salaire, il reste pour la plus-value en I, 10 pièces = 10 l. st., en II, 20 pièces = 20 l. st., en III, 40 pièces = 40 l. st.

Où *encore, troisièmement*, c'est la longueur de la journée de travail qui diffère. Si 20 ouvriers travaillent avec la même intensité neuf heures par jour dans I, douze dans II et dix-huit heures dans III, leur produit total 30, 40, 60 sera proportionnel à 9, 12, 18 et, comme le salaire est toujours égal à 20, il restera de nouveau respectivement 10, 20 et 40 pour la plus-value.

Hausse ou baisse du salaire ont donc un effet inversement proportionnel, l'augmentation ou la diminution de l'intensité du travail et l'allongement ou la réduction de la journée de travail, un effet directement proportionnel sur le niveau du taux de plus-value et partant, $\frac{v}{C}$ étant constant, sur le taux de profit.

2. pl' et v variables, C constant.

Dans ce cas, s'applique la proportion suivante :

$$p' : p'_1 = pl' \frac{v}{C} : pl'_1 \frac{v_1}{C} = pl'v : pl'_1 v_1 = pl : pl_1.$$

Les taux de profit sont proportionnels aux masses de plus-value respectives. Une variation du taux de plus-value pour un capital variable inchangé signifiait une modification de la grandeur et de la répartition du produit-valeur. Une variation simultanée de v et de pl' implique elle aussi une répartition différente, mais pas toujours un changement de grandeur du produit-valeur. Trois cas sont possibles :

a) v et pl' varient en sens contraire, mais de la même grandeur : par exemple :

$$80c + 20v + 10pl ; pl' = 50\%, p' = 10\% \\ 90c + 10v + 20pl ; pl' = 200\%, p' = 20\%$$

Le produit-valeur est identique dans les deux cas, identique aussi la quantité de travail fournie :

$$20v + 10pl = 10v + 20pl = 30.$$

La seule différence, c'est que, dans le premier cas, on paie 20 pour le salaire et il reste 10 pour la plus-value, tandis que dans le second le salaire ne s'élève qu'à 10 et partant la plus-value à 20. C'est le seul cas où, v et pl' variant simultanément, le nombre des ouvriers, l'intensité du travail et la longueur de la journée de travail ne soient pas touchés par cette variation.

b) pl' et v varient toujours en sens contraire, mais pas de la même grandeur. C'est soit la variation de v , soit celle de pl' qui l'emporte.

- I. $80c + 20v + 20pl$; $pl' = 100\%$, $p' = 20\%$.
 II. $72c + 28v + 20pl$; $pl' = 71\frac{3}{4}\%$, $p' = 20\%$.
 III. $84c + 16v + 20pl$; $pl' = 125\%$, $p' = 20\%$.

Dans I, un produit-valeur de 40 est payé $20v$; dans II, un produit-valeur de 48, $28v$, et dans III un produit-valeur de 36 est payé $16v$. Le produit-valeur comme le salaire se sont modifiés ; or, un changement du produit-valeur signifie un changement de la quantité de travail fournie, donc ou du nombre d'ouvriers, ou bien de la durée ou de l'intensité du travail, ou de plusieurs de ces trois facteurs à la fois.

c) pl' et v varient dans le même sens, l'une des variations renforçant l'effet de l'autre.

$$90c + 10v + 10pl ; pl' = 100\%, p' = 10\% \\ 80c + 20v + 30pl ; pl' = 150\%, p' = 30\% \\ 92c + 8v + 6pl ; pl' = 75\%, p' = 6\%.$$

Ici encore les trois produits-valeur sont différents : ils sont de 20, 50 et 14 ; et cette différence dans la grandeur de la quantité de travail correspondante se ramène de nouveau à une différence dans le nombre d'ouvriers, la durée ou

l'intensité du travail ou à une différence de deux de ces facteurs ou de tous les trois.

3. — p' , v et C variables

Ce cas n'offre pas de point de vue nouveau. La formule générale donnée en II. — p' variable, en fournit la solution.

Donc, les cas suivants rendent compte de l'effet sur le taux du profit d'un changement de grandeur du taux de la plus-value :

1° p' augmente ou diminue dans la même proportion que $p'l'$, si $\frac{v}{C}$ reste constant.

$$80c + 20v + 20pl'; p'l' = 100\%, p' = 20\%$$

$$80c + 20v + 10pl'; p'l' = 50\%, p' = 10\%$$

$$100\% : 50\% = 20\% : 10\%$$

2° p' croît ou décroît dans une proportion plus forte que $p'l'$, quand $\frac{v}{C}$ varie dans le même sens que $p'l'$, c'est-à-dire augmente ou diminue quand $p'l'$ augmente ou diminue :

$$80c + 20v + 10pl'; p'l' = 50\%, p' = 10\%$$

$$70c + 30v + 20pl'; p'l' = 66\frac{2}{3}\%, p' = 20\%$$

$$50\% : 66\frac{2}{3}\% < 10\% : 20\%$$

3° p' croît ou décroît dans une proportion moindre que $p'l'$, quand $\frac{v}{C}$ varie dans un sens opposé à $p'l'$, mais dans une proportion moindre que celui-ci :

$$80c + 20v + 10pl'; p'l' = 50\%, p' = 10\%$$

$$90c + 10v + 15pl'; p'l' = 150\%, p' = 15\%$$

$$50\% : 150\% > 10\% : 15\%$$

4° p' s'élève, quoique $p'l'$ baisse, ou baisse quoique $p'l'$ s'élève, si $\frac{v}{C}$ varie avec $p'l'$, mais en sens opposé et dans une proportion plus grande que ce dernier :

$$80c + 20v + 20pl'; p'l' = 100\%, p' = 20\%,$$

$$90c + 10v + 15pl'; p'l' = 150\%, p' = 15\%$$

$p'l'$ est passé de 100% à 150%, p' est tombé de 20% à 15%.

5° Enfin p' reste constant, bien que $p'l'$ augmente ou diminue, quand $\frac{v}{C}$ change de grandeur dans le sens opposé à la variation de $p'l'$, mais exactement dans la même proportion que lui.

Seul ce dernier cas demande encore quelque commentaire. Nous avons vu

plus haut en étudiant les variations de $\frac{v}{C}$ qu'un seul et même taux de plus-value

peut se traduire par les taux de profit les plus divers, de même nous voyons ici qu'un seul et même taux de profit peut avoir pour base des taux de plus-value très différents. Mais, tandis que $p'l'$ étant constant, n'importe quelle modification dans le rapport de v à C suffisait à provoquer une différence des taux de profit, il faut, quand $p'l'$ change de grandeur, que se produise un changement de valeur inverse de $\frac{v}{C}$ qui corresponde exactement à celui de $p'l'$, pour que le taux de profit

reste le même. Ceci n'est possible que très exceptionnellement pour un seul capital ou deux capitaux du même pays. Prenons par exemple un capital :

$$80c + 20v + 20pl'; C = 100, p'l' = 100\%, p' = 20\%$$

et supposons que le salaire baisse au point qu'on puisse avoir désormais pour $16v$ le nombre d'ouvriers qu'on avait avant pour $20v$. Toutes choses égales d'ailleurs, nous avons alors, en libérant $4v$,

$$80c + 16v + 24pl'; C = 96, p'l' = 150\%, p' = 25\%$$

Pour que p' égale 20%, comme précédemment, il faudrait que l'ensemble du capital se monte à 120 et donc que le capital constant s'élève à 104 :

$$104c + 16v + 24pl'; C = 120, p'l' = 150\%, p' = 20\%$$

Cela ne serait possible que si, parallèlement à la baisse de salaire, intervenait un changement dans la productivité du travail, qui exigeât cette composition nouvelle du capital, ou encore, si la valeur monétaire du capital constant s'élevait de 80 à 104 ; bref, il faudrait un concours fortuit de conditions différentes, comme il ne s'en produit que par exception. En réalité, une modification de $p'l'$, qui n'entraînerait pas en même temps un changement de v et par là aussi de $\frac{v}{C}$ n'est concevable que dans des circonstances tout à fait précises : dans les branches d'industrie où on emploie seulement du capital fixe et du travail, l'objet du travail étant fourni par la nature.

Mais, si l'on compare les taux de profit de deux pays, il n'en va pas de même. Le même taux de profit exprime alors en fait la plupart du temps des taux de plus-value différents.

De l'ensemble des cinq cas examinés, il résulte donc ceci : une hausse du taux de profit peut correspondre à une baisse ou à une hausse du taux de plus-value, une baisse du taux de profit à une hausse ou à une baisse du taux de plus-value, le maintien d'un taux de profit à son niveau peut correspondre à un taux de plus-value en hausse ou en baisse. Nous avons déjà vu au paragraphe 1 qu'un taux de profit en hausse, en baisse ou restant au même niveau, peut de la même manière correspondre à un taux de plus-value inchangé.

Le taux de profit est donc déterminé par deux facteurs principaux : le taux de plus-value et la composition de la valeur du capital. On peut résumer de la

façon suivante les effets de ces deux facteurs, en exprimant la composition du capital sous forme de pourcentage puisqu'il est sans importance ici que la modification provienne de l'une des composantes du capital ou de l'autre.

Les taux de profit de deux capitaux, ou d'un seul capital dans deux états successifs différents

sont égaux :

1° si les capitaux ont la même composition en pourcentage et le même taux de plus-value ;

2° pour des capitaux à composition (en pourcentage) et à taux de plus-value différents, si les produits des taux de plus-value par les éléments variables du capital exprimés en pourcentage (p' et v), c'est-à-dire si les masses de plus-value ($p' = p'/v$) rapportées en pourcentage au capital total sont les mêmes, autrement dit si, à comparer les deux cas, les facteurs p' et v sont en rapport inverse.

Ils sont inégaux :

1° pour une même composition en pourcentage, si les taux de plus-value sont inégaux. Ils sont alors proportionnels aux taux de plus-value ;

2° pour un même taux de plus-value et une composition, exprimée en pourcentage, différente. Ils sont alors proportionnels aux éléments variables du capital ;

3° pour des taux de plus-value inégaux et une composition inégale (en pourcentage), et ils sont alors proportionnels aux produits $p'v$, c'est-à-dire aux masses de plus-value rapportées en pourcentage à l'ensemble du capital⁷.

Chapitre IV

EFFET DE LA ROTATION SUR LE TAUX DE PROFIT

(Dans le Livre II, nous avons expliqué l'effet de la rotation sur la production de plus-value, donc de profit.

On peut le résumer ainsi : le temps qu'exige la rotation ne permet pas d'employer dans la production tout le capital en même temps ; donc une partie du capital reste constamment improductive, soit sous forme de capital monétaire, de stocks de matières premières, de marchandises fabriquées mais non encore vendues, soit sous forme de créances qui ne viennent pas encore à échéance ; le capital en fonction dans la production active, qu'on utilise donc en vue de produire et de s'approprier de la plus-value, est sans cesse amputé de cette portion, et la plus-value produite, que le capitaliste s'approprie, est sans cesse réduite dans la même proportion. Plus le temps de rotation est court, plus cette fraction improductive du capital est petite, comparée à l'ensemble de celui-ci ; plus grande est donc aussi, toutes choses égales d'ailleurs, la plus-value obtenue.

Nous avons déjà expliqué en détail dans le Livre II¹ comment la réduction du temps de rotation ou de l'une de ses deux sections — temps de production et temps de circulation — accroît la masse de plus-value produite. Mais le taux de profit n'exprimant pas autre chose que le rapport de la masse de plus-value produite à l'ensemble du capital engagé pour sa production, il est bien évident que tout raccourcissement de ce genre augmentera le taux de profit. Ce qui a été expliqué précédemment dans la deuxième section du Livre II à propos de la plus-value vaut aussi pour le profit et le taux de profit et il n'est point besoin de le répéter ici. Nous allons simplement souligner quelques points particulièrement importants.

Le principal moyen de réduire le temps de production, c'est d'accroître la productivité du travail : c'est ce que d'habitude on appelle le progrès industriel. Si celui-ci n'entraîne pas en même temps un accroissement considérable de l'ensemble du capital investi, par suite de l'acquisition de machines coûteuses, etc., et ainsi une baisse du taux de profit qu'il faut calculer sur l'ensemble du capital, ce taux doit obligatoirement s'élever. Et c'est bien le cas, indiscutablement, pour nombre des plus récents progrès de la métallurgie et de l'industrie chimique. Les nouveaux procédés de fabrication du fer et de l'acier découverts par Bessemer, Siemens et Gilchrist-Thomas notamment réduisent au minimum, pour une dépense relativement faible, des processus autrefois fort longs. L'obtention, à partir du goudron de houille, d'alizarine ou colorant de la garance, permet d'aboutir, en quelques semaines et en se servant des installations industrielles utilisées jusqu'alors pour les autres colorants tirés du goudron, à un résultat qui naguère exigeait des années ; il fallait un an à la garance pour pousser et on laissait ensuite les racines achever de mûrir pendant plusieurs années avant

de les utiliser en teinturerie.

Le principal moyen d'abrèger le temps de circulation, c'est d'améliorer les communications. Et sur ce point les cinquante dernières années ont provoqué une révolution qu'on ne saurait comparer qu'à la révolution industrielle de la seconde moitié du siècle précédent. Sur terre, le chemin de fer a rejeté à l'arrière-plan la route macadamisée ; sur mer, les liaisons régulières et rapides assurées par les vapeurs ont supplanté les lents voiliers irréguliers, et un réseau de fils télégraphiques enserre le globe tout entier. C'est seulement le canal de Suez qui a véritablement ouvert au commerce maritime l'Asie orientale et l'Australie. Le temps de circulation de marchandises expédiées en Asie, qui en 1847 était de douze mois au moins (voir Livre II, [p.220]), peut être ramené maintenant à environ autant de semaines. Ce bouleversement dans les moyens de communication a rapproché des pays industriels d'Europe, d'au moins 70 % à 90 %, les deux grands foyers des crises de 1825-1857, l'Amérique et les Indes, et leur a fait perdre ainsi une grande part de leur capacité explosive. Le temps de rotation de l'ensemble du commerce mondial a été abrégé d'autant et la capacité d'action du capital qu'il emploie a plus que doublé ou même a triplé. Il va de soi que ce fait n'est pas resté sans incidence sur le taux de profit.

Pour exposer dans toute leur pureté les effets de la rotation de l'ensemble du capital, il nous faut supposer identiques dans les deux capitaux à comparer toutes les autres conditions. Le taux de la plus-value et la journée de travail étant les mêmes, supposons donc en outre que leur composition en pourcentage est également identique. Prenons un capital A dont la composition est $80c + 20v = 100C$, qui effectue deux rotations par an avec un taux de plus-value de 100 %. Le produit annuel sera :

$160c + 40v + 40pl$; mais, pour obtenir le taux de profit, nous rapportons ces $40pl$ non pas à la valeur-capital de 200 ayant effectué la rotation, mais à celle du capital avancé, 100, et nous avons ainsi $p' = 40\%$.

Comparons à celui-ci un capital B = $160c + 40v = 200C$ qui possède le même taux de plus-value de 100 %, mais n'accomplit qu'une rotation par an. Comme ci-dessus le produit annuel sera :

$160c + 40v + 40pl$. Mais cette fois il y a lieu de rapporter les $40pl$ à une avance de capital de 200, ce qui donne pour le taux de profit 20 % seulement, soit la moitié seulement du taux de A.

Cela donne : étant donnés des capitaux de même composition en pourcentage, pour une même plus-value et une même journée de travail, les taux de profit de deux capitaux sont en raison inverse de leurs temps de rotation. Si, dans les deux cas mis en parallèle, la composition, le taux de plus-value, la journée de travail ou le salaire ne sont pas les mêmes, ces différences en provoquent certes d'autres dans le taux de profit ; mais ces dernières étant indépendantes de la rotation ne nous intéressent pas ici ; on les a d'ailleurs déjà examinées au chapitre III.

L'effet direct d'une réduction du temps de rotation sur la production de plus-value, donc de profit aussi, réside dans le surcroît d'efficacité que celle-ci confère à la fraction variable du capital. Se reporter à ce sujet au Livre II, chapitre XVI : La rotation du capital variable. On y a constaté qu'un capital variable de 500, qui effectue 10 rotations par an, approprie dans ce temps autant de plus-value qu'un capital variable de 5 000 qui à taux de plus-value et salaire identiques n'effectue qu'une rotation dans l'année.

Prenons un capital I composé de 10 000 de capital fixe, dont l'usure annuelle s'élève à 10 % = 1 000, 500 de capital constant circulant et 500 de capital variable. Supposons que, pour un taux de plus-value de 100 %, le capital variable effectue dix rotations par an. Pour simplifier, admettons dans tous les exemples suivants que le capital constant circulant effectue sa rotation dans le même temps que le capital variable, ce qui en pratique se produit d'ailleurs assez souvent. Le produit d'une telle période de rotation sera alors :

$$100c (\text{usure}) + 500c + 500v + 500pl = 1600$$

et le produit annuel total pour dix rotations :

$$1000c (\text{usure}) + 5000c + 5000v + 5000pl = 16000$$

$$C = 11000, pl = 5000 : p' = \frac{5000}{11000} = 45 \frac{5}{11} \%$$

Prenons maintenant un capital II : capital fixe 9 000, usure annuelle de celui-ci 1 000, capital constant circulant 1 000, capital variable 1 000, taux de plus-value 100 %, nombre des rotations du capital variable : 5 par an. Le produit de chacune des périodes de rotation du capital variable sera :

$$200c (\text{usure}) + 1000c + 1000v + 1000pl = 3200$$

et le produit annuel total pour cinq rotations :

$$1000c (\text{usure}) + 5000c + 5000v + 5000pl = 16000$$

$$C = 11000, pl = 5000 : p' = \frac{5000}{11000} = 45 \frac{5}{11} \%$$

Prenons enfin un troisième capital III qui ne comporte pas de capital fixe du tout, mais par contre 6 000 de capital constant circulant et 5 000 de capital variable. Le taux de plus-value étant de 100 %, supposons qu'il effectue une rotation dans l'année. Le produit total d'une année est alors :

$$6000c + 5000v + 5000pl = 16000$$

$$C = 11000, pl = 5000 : p' = \frac{5000}{11000} = 45 \frac{5}{11} \%$$

Dans les trois cas, nous avons donc la même somme de plus-value annuelle = 5 000 et, comme le capital total est aussi le même dans les trois cas, 11 000, nous avons le même taux de profit de $45 \frac{5}{11} \%$.

Par contre, si, dans le premier capital considéré I, nous n'avions, au lieu de 10, que 5 rotations par an de la fraction variable, l'affaire se présenterait autrement. Le produit d'une rotation serait alors :

$$200c (\text{usure}) + 500c + 500v + 500pl = 1700$$

d'où produit annuel :

$$1\ 000\ c\ (\text{usure}) + 2\ 500\ c + 2\ 500\ v + 2\ 500\ pl = 8\ 500.$$

$$C = 11\ 000, pl = 2\ 500 : p' = \frac{2\ 500}{11\ 000} = 22\frac{8}{11}\%$$

Le taux de profit a baissé de moitié, parce que le temps de rotation a été doublé.

La masse de plus-value produite au cours de l'année est donc égale à la quantité de plus-value produite dans une période de rotation du capital *variable*, multipliée par le nombre de ces rotations dans l'année. Appelons Pl la plus-value ou le profit accaparés en un an, pl la plus-value produite dans une période de rotation et n le nombre des rotations annuelles du capital variable, nous avons $Pl = pln$ et le taux de la plus-value annuel $P' = p'n$, comme nous l'avons déjà expliqué au Livre II, chap. XVI, I².

Naturellement, la formule du taux de profit $p' = \frac{pl \cdot v}{C} = \frac{pl \cdot v}{c + v}$ n'est juste que si le v du numérateur est le même que celui du dénominateur. Dans le dénominateur, v est la totalité de la portion de l'ensemble du capital qui a été utilisée en moyenne comme capital variable pour payer le salaire. Le v du numérateur n'est d'abord déterminé que par ce fait : il a servi à produire et à approprier une certaine quantité de plus-value = pl . Le rapport de celle-ci à ce v , soit $\frac{pl}{v}$, est le taux de la plus-value p' . C'est seulement par cette voie que

l'équation $p' = \frac{pl}{c + v}$ s'est transformée en : $p' = \frac{pl \cdot v}{c + v}$. Le v du numérateur

est alors déterminé plus précisément en ce sens qu'il doit nécessairement être égal au v du dénominateur, c'est-à-dire au total de la fraction variable du capital

C. En d'autres termes, l'équation $p' = \frac{pl}{C}$ ne peut être transformée sans com-

mettre d'erreur en $p' = \frac{pl \cdot v}{c + v}$ que si pl désigne la plus-value produite pen-

dant une période de rotation du capital variable. Si pl n'englobe qu'une portion de cette plus-value, la formule $pl = p'v$ est toujours juste, mais ce v est inférieur au v de $C = c + v$, parce que tout le capital variable n'a pas été déboursé en salaire. Mais, si pl englobe plus que la plus-value résultant d'une rotation de v , alors une portion de ce v , ou même ce v tout entier, fonctionne deux fois ; dans la première et la seconde rotation ou dans la deuxième et la suivante ; le v produisant la plus-value, et qui est la somme de tous les salaires payés, est donc plus grand que le v de $c + v$ et le calcul se trouve être faux.

Pour que la formule soit exactement valable pour le taux de profit annuel, il nous faut remplacer le taux de la plus-value simple par le taux annuel de plus-value, donc pl par Pl ou pln . Autrement dit, il nous faut multiplier le taux de la plus-value p' — ou, ce qui revient au même, v , la part du capital variable

contenue dans C — par le nombre de rotations de ce capital variable dans l'année, soit n , et nous obtenons ainsi : $p' = pln \frac{v}{C}$ formule qui permet de calculer le taux de profit annuel.

Mais à combien s'élève le capital variable dans une affaire ? Dans la grande majorité des cas, le capitaliste lui-même ne le sait pas. Dans le huitième chapitre du Livre II² nous avons vu, et nous le verrons de nouveau plus loin, que la seule distinction qui s'impose au capitaliste comme essentielle dans son capital, c'est celle de capital fixe et capital circulant. De sa caisse, qui renferme la part de son capital circulant se trouvant entre ses mains sous sa forme monétaire — à moins qu'elle ne soit déposée à la banque, — de sa caisse donc, il tire l'argent du salaire, et aussi l'argent des matières premières et auxiliaires : ces deux dépenses, il les impute à un seul et même compte. Même s'il venait à tenir un compte spécial des salaires versés, celui-ci à la fin de l'année lui indiquerait bien les sommes payées pour ce poste, donc vn , mais non le capital variable v lui-même. Pour obtenir ce chiffre, il faudrait qu'il se livre à un calcul dont nous allons donner ici un exemple.

Prenons la filature de coton de 10000 broches décrite au Livre I^{er}, [p. 164], et supposons que les chiffres donnés pour une semaine d'avril 1871 restent valables pour l'année tout entière. Le capital investi en machines était de 10000 l. st. Le capital circulant n'était pas indiqué, nous supposons qu'il ait été de 2500 l. st., somme assez élevée, mais justifiée par l'hypothèse, toujours indispensable ici, que n'a lieu aucune opération de crédit, donc aucune utilisation durable ou momentanée de capital étranger. Le produit hebdomadaire se composait en valeur de 20 l. st. pour l'usure des machines, 358 l. st. d'avance de capital constant circulant (loyer, 6 l. st. ; coton, 342 l. st., charbon, gaz, huile, 10 l. st.), 52 l. st. de capital variable déboursé en salaire et 80 l. st. de plus-value, soit :

$$20\ c\ (\text{usure}) + 358\ c + 52\ v + 80\ pl = 510.$$

L'avance hebdomadaire de capital circulant était donc de $358\ c + 52\ v = 410$ et sa composition réduite en pourcentage = $87,3\ c + 12,7\ v$. Appliqué aux 2500 l. st. de capital circulant total, ce pourcentage donne 2182 l. st. de capital constant et 318 l. st. de capital variable. La dépense totale pour le salaire étant de 52 fois 52 l. st., soit 2704 l. st., il en résulte que le capital variable de 318 l. st. a accompli à très peu de chose près 8 rotations $1/2$ par an. Le taux de la plus-value était de $\frac{80}{52} = 153\frac{11}{13}\%$. A partir de ces éléments, calculons le taux de profit en

remplaçant dans la formule $p' = pln \frac{v}{C}$ les signes par leur valeur ; $pl = 153\frac{11}{13}\%$, $n = 8\ 1/2$, $v = 318$, $C = 12\ 500$, d'où :

$$p' = 153\frac{11}{13} \times 8\ 1/2 \times \frac{318}{12\ 500} = 33,27\%.$$

Faisons la preuve en employant la formule simple $p' = \frac{pl}{C}$. La totalité de la plus-value ou du profit d'une année s'élève à $80 \times 52 = 4\,160$ l. st. Divisée par le capital total de 12 500 l. st., cette somme donne à peu près le même résultat que ci-dessus 33,28 % : taux de profit anormalement élevé qui ne peut s'expliquer que par des conditions extrêmement favorables à ce moment-là (très bas prix du coton et prix très élevés des filés) et qui en réalité ne s'est sûrement pas maintenu toute l'année.

Dans la formule $p' = p/n \frac{v}{C}$, p/n est, nous l'avons dit, ce que nous avons appelé au Livre II le taux annuel de la plus-value. Dans le cas étudié, il se monte à $153\frac{11}{13} \% \times 8\frac{1}{2}$ ou exactement à $1\,307\frac{9}{13} \%$. Si donc quelque bon bourgeois a levé les bras au ciel en lisant dans le Livre II cette énormité : un taux de plus-value annuel de 1000 % cité dans un exemple, peut-être se tranquilliserait-il à la vue du fait réel que nous avançons ici en l'empruntant à la pratique concrète de Manchester : un taux annuel de plus-value supérieur à 1300 %. A des époques d'extrême prospérité, qu'à dire vrai nous n'avons plus connues depuis longtemps déjà, un tel taux n'est nullement chose rare.

Soit dit en passant, nous avons là un exemple de composition réelle du capital dans la grande industrie moderne. Le capital total se répartit en 12 182 l. st. de capital constant et 318 l. st. de capital variable, ensemble 12 500 l. st. Ou, en pourcentage, $97\frac{1}{2} c + 2\frac{1}{2} v = 100 C$. Seul 1/40 du total sert à payer les salaires, mais ce paiement se répète plus de huit fois dans l'année.

Il n'y a certes que peu de capitalistes qui s'avisent de se livrer à un tel calcul sur leur affaire. Aussi les statistiques sont-elles presque complètement muettes sur le rapport de la partie constante à la partie variable dans l'ensemble du capital social. Le fisc américain est le seul à donner ce qu'il est possible de savoir dans les conditions actuelles : la somme des salaires payés et des profits réalisés dans chaque branche d'industrie ; quelque sujettes à caution que soient ces données, puisqu'elles ne reposent que sur les indications incontrôlées des industriels eux-mêmes, elles n'en sont pas moins extrêmement précieuses et c'est la seule documentation que nous possédions sur ce sujet. En Europe, nous avons bien trop de délicatesse pour aller demander à nos gros industriels de pareilles confidences (F.E.)³.

ÉCONOMIE DANS L'EMPLOI DU CAPITAL CONSTANT

I. — Généralités.

L'accroissement de la plus-value absolue ou la prolongation du surtravail, et, à cette fin, de la journée de travail, le capital variable restant le même, donc sans qu'il y ait changement du nombre des ouvriers, qui reçoivent le même salaire nominal — peu importe en l'occurrence que le temps supplémentaire soit payé ou ne le soit pas, — cet accroissement provoque une diminution relative de la valeur du capital constant par rapport au capital total et au capital variable et augmente par là le taux du profit, même si l'on ne tient pas compte de la croissance de la plus-value et de sa masse non plus que de la hausse possible de son taux. Le volume de la partie fixe du capital constant : machines, bâtiments d'usine, etc., reste le même, qu'il serve seize heures ou douze. La prolongation de la journée de travail ne requiert pas de nouvelle dépense pour cette partie du capital constant qui est la plus coûteuse. A cela s'ajoute qu'ainsi la valeur du capital fixe est reproduite en une série plus brève de périodes de rotation, donc que le laps de temps pendant lequel le capital fixe doit être avancé en vue de procurer un profit déterminé se trouve réduit. Partant, la prolongation de la journée de travail augmente le profit, même si le temps supplémentaire est payé et, jusqu'à une certaine limite, même s'il est payé plus que les heures de travail normales. La nécessité, sans cesse accrue, d'augmenter dans l'industrie moderne le capital fixe a été une des raisons qui ont le plus incité des capitalistes avides de profit à prolonger la journée de travail¹.

Si la journée de travail est constante, il n'en va pas de même. Il est nécessaire alors, ou bien d'accroître le nombre des ouvriers et avec eux, dans une certaine mesure, la masse du capital fixe, bâtiments, machines, etc., pour exploiter une plus grande quantité de travail (nous faisons abstraction ici d'amputations du salaire ou d'un abaissement du salaire au-dessous de son niveau normal). Ou bien, si on augmente l'intensité du travail, sa force productive, afin de produire en somme de la plus-value relative en plus grande quantité, la masse de la partie circulante du capital constant s'accroît dans les branches d'industrie qui emploient des matières premières, parce que plus de matières premières, etc., sont transformées dans le laps de temps donné ; et deuxièmement l'outillage mis en mouvement par le même nombre d'ouvriers augmente aussi, donc cette fraction du capital constant s'accroît également. L'augmentation de la plus-value s'accompagne donc d'un accroissement du capital constant, l'exploitation accrue du travail d'un renchérissement des conditions de production qui permettent l'exploitation du travail, c'est-à-dire qu'elle s'accompagne d'une plus grande dépense de capital. De ce fait, le taux de profit est réduit d'un côté, tandis qu'il est accru de l'autre.

Il y a toute une série de frais courants qui restent les mêmes ou presque, que

la journée de travail soit plus ou moins longue. Les frais de surveillance sont moindres pour 500 ouvriers travaillant dix-huit heures que pour 750 qui travaillent douze heures. « Les frais généraux d'une fabrique sont presque aussi élevés avec la journée de dix heures qu'avec une journée de douze heures². » Les impôts d'État et les taxes municipales, l'assurance contre l'incendie, le salaire de divers employés permanents, la dépréciation de l'outillage et divers autres frais d'une fabrique continuent à courir sans changement, que le temps de travail soit plus ou moins long. Ils augmentent par rapport au profit, dans la mesure même où la production diminue³.

Le laps de temps pendant lequel se reproduit la valeur de l'outillage et des autres éléments composant le capital fixe est déterminé pratiquement non pas par leur simple durée, mais par la durée totale du procès de travail, pendant lequel ces éléments fonctionnent et sont utilisés. Si les ouvriers sont obligés de trimer dix-huit heures au lieu de douze, cela donne trois jours de plus par semaine, une semaine en fait une et demie, et deux en font trois. Si ce temps supplémentaire n'est pas payé, les ouvriers fournissent donc, outre le temps de surtravail normal, une semaine sur trois, une année sur trois gratis. Et ainsi la reproduction de la valeur de l'outillage est augmentée de 50 % et obtenue dans les 2/3 du temps qui sinon serait nécessaire.

Dans cette étude, comme dans celle des fluctuations de prix des matières brutes (au chap. VI), nous partons, afin d'éviter d'inutiles complications, de l'hypothèse que la masse et le taux de la plus-value sont donnés.

Nous l'avons déjà souligné en parlant de la coopération, de la division du travail et de l'outillage⁴ : l'économie dans les conditions de production qui caractérisent la production à grande échelle provient essentiellement du fait que ces conditions fonctionnent comme conditions de travail social, de travail combiné socialement, donc comme conditions sociales de travail. Dans le procès de production, elles sont utilisées en commun par le travailleur collectif, au lieu de l'être sous une forme morcelée par une masse d'ouvriers n'ayant aucun lien entre eux ou coopérant directement tout au plus à petite échelle. Dans une grande usine possédant un ou deux moteurs centraux, les frais de ces moteurs n'augmentent pas dans la même proportion que leur force en chevaux-vapeur et donc que leur sphère d'action possible ; les frais de l'outillage de transmission n'augmentent pas dans la même proportion que la masse des machines de travail qu'il permet d'actionner ; le corps même de la machine-outil ne voit pas son prix augmenter à proportion de l'accroissement du nombre d'outils qu'elle fait fonctionner comme ses propres organes, etc. La concentration des moyens de production économise en outre des bâtiments de toute sorte, non pas seulement pour les ateliers proprement dits, mais pour les entrepôts, etc. Il en est de même des dépenses de chauffage, d'éclairage, etc. D'autres conditions de production restent les mêmes, qu'elles soient utilisées par un nombre de personnes plus ou moins grand.

Mais toutes ces économies, qui tirent leur origine de la concentration des moyens de production et de leur utilisation massive, supposent comme conditions essentielles l'entassement des ouvriers et leur coopération, donc une combinaison sociale du travail. Partant, elles découlent du caractère social du travail tout autant que la plus-value est issue du surtravail de chaque ouvrier individuel, pris en soi, isolément. Même les améliorations continues, qui sont ici possibles et nécessaires, ont pour seule et unique origine les expériences et observations sociales que fournit et permet la production de l'ouvrier collectif dans un travail combiné sur une vaste échelle.

Le même raisonnement s'applique à la seconde grande possibilité d'économies dans les conditions de production. A savoir la reconversion des résidus de la production, ses prétendus déchets, en nouveaux éléments de production de la même branche d'industrie ou d'une autre ; les procès par lesquels ces prétendus résidus sont relancés dans le cycle de la production, et partant de la consommation — productive ou individuelle. Ce secteur d'économies, sur lequel nous reviendrons d'un peu plus près ultérieurement, est aussi le résultat du travail social à vaste échelle. C'est le caractère massif de ces déchets corrélatif à ce genre de travail qui en fait de nouveau des objets de commerce et ainsi de nouveaux éléments de la production. C'est seulement en tant que déchets d'une production collective, et partant à vaste échelle, qu'ils acquièrent cette importance pour le procès de production, qu'ils restent porteurs de valeur d'échange. Abstraction faite du service qu'ils rendent comme nouveaux éléments de production, ces déchets, dans la mesure où on peut les revendre, abaissent le coût de la matière première dans lequel est toujours compris son déchet normal : la quantité moyenne nécessairement perdue au cours de son traitement. La diminution des frais de cette portion du capital constant augmente proportionnellement le taux de profit, le capital variable et le taux de plus-value étant donnés.

Quand est donnée la plus-value, le taux de profit ne peut être augmenté que par une réduction de la valeur du capital constant requis pour la production de marchandises. Pour autant que ce capital constant entre dans la production des marchandises, ce qu'il y a lieu de considérer ce n'est pas sa valeur d'échange, mais seulement sa valeur d'usage. La quantité de travail que peut absorber le lin dans une filature ne dépend pas de sa valeur, mais de sa quantité, pour un certain degré de la productivité du travail, c'est-à-dire un niveau donné du développement technique. De même, l'aide qu'une machine peut fournir à trois ouvriers, par exemple, ne dépend pas de sa valeur, mais de sa valeur d'usage, en tant que machine. A un certain niveau du développement technique, une mauvaise machine peut coûter cher alors qu'à un autre une bonne machine sera bon marché.

L'accroissement de profit dont bénéficie le capitaliste parce que, par exemple, coton et outillage de filature sont devenus meilleur marché est le résultat de

l'accroissement de productivité du travail, non pas dans la filature il est vrai, mais dans la construction de machines et la culture du coton. Pour matérialiser une quantité donnée de travail, donc pour s'approprier une quantité donnée de surtravail, il lui suffira d'un investissement moindre dans les conditions de travail. Les dépenses requises pour s'approprier cette quantité déterminée de surtravail diminuent.

Nous avons déjà parlé de l'économie qui, dans le procès de production, résulte de l'utilisation en commun des moyens de production par l'ouvrier collectif — l'ouvrier travaillant dans une combinaison sociale. Plus loin, nous étudierons une autre économie dans la dépense de capital constant : celle qui provient de la réduction du temps de circulation (c'est alors le développement des moyens de communication qui est matériellement le facteur essentiel). Mais ici nous devons mentionner tout de suite l'économie qui provient du perfectionnement continu de l'outillage : 1° amélioration des matériaux employés, par exemple, le fer remplaçant le bois ; 2° baisse du prix de l'outillage du fait du perfectionnement de la fabrication des machines en général ; de la sorte, quoique la valeur de la portion fixe du capital constant ne cesse de croître avec le développement du travail sur une vaste échelle, elle n'augmente pas — et il s'en faut de beaucoup — au même rythme⁵ ; 3° perfectionnements spéciaux, permettant de travailler plus efficacement et à meilleur compte, avec l'outillage qui existe déjà, par exemple le perfectionnement des chaudières, etc., sur lequel nous reviendrons un peu plus en détail ; 4° réduction des déchets par l'emploi de meilleures machines.

Tout ce qui, pour une période de production donnée, diminue l'usure de l'outillage et du capital fixe en général ne fait pas seulement baisser le prix de la marchandise isolée — chaque marchandise reproduisant dans son prix une part aliquote de l'usure, — elle réduit aussi la dépense aliquote de capital pour cette période. Les frais de réparations, etc., dans la mesure où elles sont nécessaires, font partie dans notre calcul des frais initiaux d'achat d'outillage. Leur diminution, si les machines font plus d'usage, réduit proportionnellement le prix de ces dernières.

De la plus grande partie des économies de cet ordre, on peut dire, de nouveau, qu'elles ne sont possibles que pour l'ouvrier combiné et qu'elles ne peuvent souvent être réalisées que si le travail est élargi à une échelle encore plus grande, qu'elles requièrent donc une plus grande combinaison d'ouvriers directement dans le procès de production.

D'autre part, le développement de la force productive du travail dans une branche de production, celle du fer, du charbon, des machines, du bâtiment, etc., par exemple, — qui, pour une part, peut à son tour dépendre de progrès sur le plan de la production intellectuelle, en particulier sur le plan des sciences de la nature et de leurs applications, — apparaît comme la condition de la diminution de la valeur des moyens de production — et partant de leur prix dans d'autres

branches d'industrie, — par exemple l'industrie textile ou l'agriculture. Cela va de soi puisque la marchandise qui sort d'une branche d'industrie en tant que produit entre dans une autre comme moyen de production. La réduction plus ou moins grande de son prix dépend de la productivité du travail dans la branche de production d'où elle est issue comme produit ; et en même temps elle est la condition non seulement de la fabrication à meilleur marché des marchandises dans la production desquelles elle entre sous forme de moyen de production, mais aussi de la diminution de valeur du capital constant, dont elle devient alors un élément : partant, elle est une condition de la hausse du taux de profit.

La caractéristique de ce genre d'économies du capital constant, provenant des progrès de l'industrie, est la suivante : l'accroissement du taux de profit dans une branche d'industrie est dû au développement de la force productive du travail dans une autre. Ce dont le capitaliste tire profit dans ce cas, c'est encore d'un gain qui résulte du travail social, même s'il n'est pas le produit des ouvriers qu'il exploite lui-même directement. Ce développement de la productivité du travail s'explique toujours en dernière analyse par le caractère social du travail mis en action ; par la division du travail à l'intérieur de la société : par le développement du travail intellectuel, notamment des sciences de la nature. Le capitaliste profite, dans ce cas, des avantages de tout le système de la division sociale du travail. C'est le développement de la force productive du travail dans un secteur extérieur, celui qui lui fournit des moyens de production, qui fait subir au capital constant employé par le capitaliste une baisse de valeur relative et donc provoque une augmentation du taux de profit.

Un autre accroissement du taux de profit provient d'une économie réalisée non sur le travail qui produit le capital constant, mais dans l'emploi du capital constant lui-même ; la concentration des ouvriers et leur coopération à grande échelle permettent d'économiser du capital constant. Les mêmes bâtiments, installations de chauffage, d'éclairage, etc., deviennent proportionnellement moins chers pour un niveau de production élevé que pour un bas niveau de production. Même chose pour les machines motrices et les machines-outils. Bien que leur valeur augmente en valeur absolue, en valeur relative elle diminue par rapport à l'extension croissante de la production et à la grandeur du capital variable ou de la masse de force de travail mise en mouvement. L'économie réalisée par un capital dans son propre secteur de production consiste d'abord et directement en une économie de travail, c'est-à-dire en une réduction de la part du travail payée à ses propres ouvriers ; par contre, l'économie, dont il a été question plus haut, consiste à s'approprier le plus économiquement possible la plus grande quantité de travail étranger non payé ; c'est-à-dire, à l'échelle de production donnée, à se l'approprier aux moindres frais possibles. Si elle ne repose pas sur l'exploitation de la productivité du travail social employé dans la production du capital constant, que nous avons déjà mentionnée, mais sur une économie dans l'emploi du capital constant

lui-même, cette économie provient, ou bien directement de la coopération et du mode social du travail dans la branche de production considérée, ou bien de la production des machines, etc., à une échelle telle que leur valeur ne s'accroît pas au même degré que leur valeur d'usage.

Il est deux points qu'il ne faut pas perdre de vue : si la valeur de c égalait 0, p' serait égal à p' et le taux de profit serait à son maximum ; mais, ce qui est important pour l'exploitation immédiate du travail, ce n'est nullement la valeur des moyens d'exploitation utilisés, qu'il s'agisse de capital fixe ou de matières premières et auxiliaires. Dans la mesure où ils servent à absorber du travail, en tant que *media* [moyens] dans lesquels et grâce auxquels se matérialise le travail, et donc aussi le surtravail, la valeur d'échange des machines, des immeubles, des matières premières, etc., nous est absolument indifférente. Ce qui importe exclusivement, c'est d'une part leur quantité, qu'exige la technique pour leur permettre de se combiner avec une certaine quantité de travail vivant, d'autre part leur adéquation ; donc il faut non seulement de bonnes machines, mais aussi de bonnes matières premières et auxiliaires. De la qualité de la matière première dépend partiellement le taux de profit. Avec un bon matériau, le déchet est moindre ; donc l'absorption d'une même quantité de travail requerra une moindre quantité de matière première. En outre, la machine-outil doit vaincre une moindre résistance. Pour une part, ceci se répercute même sur la plus-value et le taux de celle-ci. Si la matière première est mauvaise, il faut à l'ouvrier plus de temps pour en transformer par son travail la même quantité ; si le salaire reste le même, il en résulte une réduction du surtravail. Cela a en outre un effet très important sur la reproduction et l'accumulation du capital qui – nous l'avons développé au Livre I^{er}, [p. 430] et suiv. – dépendent plus de la productivité que de la quantité de travail employée.

On conçoit dès lors l'acharnement fanatique des capitalistes à économiser les moyens de production. Que rien ne se perde, ni ne soit gaspillé, que les moyens de production ne soient consommés que de la façon requise par la production, cela dépend pour une part du dressage et de la formation des ouvriers, pour une autre de la discipline imposée par le capitaliste aux ouvriers engagés dans un processus de production complexe et qui devient superflue dans un système social où les ouvriers travailleraient pour leur propre compte ; comme, dès maintenant, elle l'est presque dans le travail aux pièces. Ce fanatisme se traduit aussi, à l'opposé, dans la falsification par le capitaliste des éléments de production, un des principaux moyens d'abaisser la valeur du capital constant par rapport au capital variable et ainsi d'augmenter le taux de profit ; et il faut y ajouter encore un facteur important d'escroquerie : la vente de ces éléments de production au-dessus de leur valeur, pour autant que cette valeur réapparaît dans le produit. Ce point joue un rôle important, notamment dans l'industrie allemande, qui a pour principe : nos clients ne peuvent qu'être agréablement touchés de recevoir d'abord de bons échantillons et ensuite de la camelote. Mais

ces phénomènes ressortissent à la concurrence et ne nous intéressent pas ici.

Remarquons que cette hausse du taux de profit, provoquée par la diminution de la valeur, donc de la cherté du capital constant, est absolument indépendante du fait que le secteur industriel où elle a lieu fabrique des produits de luxe, ou des subsistances entrant dans la consommation des ouvriers, ou des moyens de production en général. Ce point ne serait d'importance que s'il s'agissait du taux de la plus-value, qui dépend essentiellement de la valeur de la force de travail, c'est-à-dire de la valeur des subsistances traditionnelles de l'ouvrier. Dans notre cas, nous supposons au contraire que plus-value et taux de plus-value sont donnés. Le rapport de la plus-value à l'ensemble du capital – qui détermine le taux du profit – dépend dans ces conditions exclusivement de la valeur du capital constant et en aucune manière de la valeur d'usage des éléments qui le composent.

Naturellement, le fait que les moyens de production deviennent relativement meilleur marché n'exclut nullement que leur somme augmente en valeur absolue. Car, en chiffres absolus, l'ampleur de leur utilisation augmente d'une façon extraordinaire avec le développement de la productivité du travail et l'accroissement de l'échelle de production qui l'accompagne. De quelque côté qu'on l'examine, l'économie dans l'emploi du capital constant résulte soit exclusivement du fait que les moyens de production fonctionnent et sont consommés comme moyens de production communs de l'ouvrier collectif : de la sorte, cette économie apparaît elle-même comme un produit du caractère social du travail directement productif ; ou bien alors c'est le résultat du développement de la productivité du travail dans les sphères qui fournissent au capital ses moyens de production ; et dans ce cas, si l'on confronte l'ensemble du travail à l'ensemble du capital et si l'on ne borne pas l'étude aux rapports des ouvriers employés par le capitaliste X avec ce capitaliste-là, cette économie se présente encore comme le produit du développement des forces productives du travail social : et la seule différence, c'est que le capitaliste X ne tire pas profit seulement de la productivité du travail de sa propre usine, mais aussi de celle des usines d'autrui. Pourtant l'économie de capital constant apparaît au capitaliste comme une condition absolument étrangère à l'ouvrier, qui ne le regarde ni ne l'intéresse le moins du monde ; tandis qu'il est toujours très clair pour le capitaliste que cela intéresse l'ouvrier de savoir si le capitaliste achètera plus ou moins de travail avec le même argent (car c'est ainsi qu'apparaît à sa conscience la transaction entre capitaliste et ouvrier). A un bien plus haut degré que pour les autres forces inhérentes au travail, cette économie dans l'emploi des moyens de production, cette méthode qui tend à atteindre un résultat déterminé aux moindres frais, apparaît comme une force inhérente au capital, comme une méthode propre au mode de production capitaliste et qui le caractérise.

Cette représentation a d'autant moins de quoi surprendre, qu'elle correspond

à l'apparence des faits, et qu'en réalité le rapport capitaliste dissimule sa structure interne dans l'indifférence totale, l'extériorisation et l'aliénation, dans lesquelles il place l'ouvrier à l'égard des conditions de la réalisation de son propre travail.

Premièrement : les moyens de production, dont se compose le capital constant, représentent seulement l'argent du capitaliste (à la façon dont le corps du débiteur romain, d'après Linguet⁶, représentait l'argent de son créancier) et il n'y a de relations qu'entre eux et lui, tandis que l'ouvrier, s'il entre en contact avec eux dans le procès de production réel, n'a affaire à eux qu'en leur qualité de valeurs d'usage de la production : moyens de travail et matière à travailler. L'augmentation ou la diminution de cette valeur est donc une chose qui intéresse aussi peu son rapport avec le capitaliste que le fait qu'il travaille dans l'industrie du cuivre ou du fer. Le capitaliste, il est vrai, nous l'indiquerons plus loin, aime bien se représenter les choses autrement, dès que se produit une augmentation de valeur des moyens de production entraînant une diminution du taux de profit.

Deuxièmement : dans la mesure où, dans le procès de production capitaliste, ces moyens de production sont en même temps des moyens d'exploitation du travail, l'ouvrier se soucie aussi peu de la cherté ou du bon marché relatifs de ces moyens d'exploitation qu'un cheval se préoccupe de savoir si on le guide à l'aide d'un mors ou de rênes chers ou bon marché.

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment⁷, l'ouvrier se comporte en réalité envers le caractère social de son travail, sa combinaison avec le travail d'autrui en vue d'un but commun, comme envers une puissance étrangère ; les conditions qui permettent la réalisation de cette combinaison sont, pour lui, le bien d'autrui, qu'il lui serait absolument égal de gaspiller, s'il n'était contraint de l'économiser. Il en est tout autrement dans les usines qui appartiennent aux ouvriers eux-mêmes, à Rochdale par exemple.

Il est donc à peine besoin de dire que, dans la mesure où la productivité du travail dans une branche de production se traduit dans une autre par un perfectionnement des moyens de production et un abaissement de leur prix, contribuant aussi à augmenter le taux de profit, cette interdépendance générale du travail social est, pour les ouvriers, quelque chose de totalement étranger, qui ne leur semble intéresser que le capitaliste. Lui seul, aussi bien, achetant et s'appropriant ces moyens de production. Le produit des ouvriers d'un autre secteur de production, il l'achète avec le produit des ouvriers de sa propre branche de production et, partant, il ne dispose du produit des ouvriers d'autrui que pour autant qu'il s'est approprié sans bourse délier celui de ses propres ouvriers : mais c'est là une interdépendance qui est heureusement dissimulée par le procès de circulation, etc.

Un point encore : comme la production en grand se développe d'abord sous la forme capitaliste, la rage de profit d'un côté, la concurrence de l'autre, qui

contraignent à produire les marchandises le meilleur marché possible, donnent l'illusion que cette économie dans l'emploi du capital constant est particulière au mode de production capitaliste et qu'il s'agit donc d'une fonction du capitaliste.

De même que le mode de production capitaliste pousse d'un côté au développement des forces productives du travail social, de même il pousse de l'autre à l'économie dans l'emploi du capital constant.

Mais on n'en reste pas à cette aliénation et à ces rapports d'indifférence entre l'ouvrier, porteur du travail vivant, et l'utilisation économique, c'est-à-dire rationnelle et calculée strictement, de ses conditions de travail. En raison des antagonismes et des contradictions que recèle sa nature, le système de production capitaliste en arrive à compter au nombre des économies dans l'emploi du capital constant et donc au nombre des moyens d'élever le taux de profit, même le gaspillage de la vie et de la santé de l'ouvrier, l'aviissement de ses conditions d'existence.

L'ouvrier passant la majeure partie de sa vie dans le procès de production, les conditions de ce procès sont en grande partie conditions du procès de sa vie active, ses propres conditions de vie, et l'économie réalisée sur ces conditions de vie est une méthode pour augmenter le taux de profit ; exactement comme nous avons vu déjà précédemment, au Livre I^{er}⁸, que surmener un ouvrier, le transformer en bête de travail, est une méthode pour accélérer la mise en valeur du capital, la production de plus-value. Cette économie va jusqu'à bourrer d'ouvriers des pièces étroites et malsaines, ce qui, en langage capitaliste, s'appelle économiser des bâtiments ; entasser des machines dangereuses dans le même local et négliger les moyens de protection contre le risque d'accident ; ne pas prendre de mesures de sécurité dans les procès de production insalubres de par leur nature ou périlleux comme dans les mines, etc. Sans parler de l'absence de toute installation pour rendre humain, agréable ou seulement supportable à l'ouvrier le procès de production. Du point de vue capitaliste, ces dépenses constitueraient un gaspillage inutile et déraisonnable. En dépit de sa ladrerie, la production capitaliste est d'ailleurs fort gaspilleuse de matériel humain, tout comme d'ailleurs, par sa méthode de répartition des produits par le commerce et sa façon d'organiser la concurrence, elle dilapide énormément de moyens matériels, perdant d'un côté pour la société ce qu'elle gagne de l'autre pour le capitaliste individuel.

Le capital a tendance, dans l'emploi direct du travail vivant, à réduire celui-ci au travail nécessaire et à abrégé toujours le travail indispensable à la fabrication d'un produit, en exploitant les forces productives sociales du travail, donc à économiser le plus possible le travail vivant directement employé : de la même manière il a aussi tendance à employer aux conditions les plus économiques ce travail réduit au minimum nécessaire, c'est-à-dire à ramener au niveau le plus bas possible la valeur du capital constant utilisé. Si la valeur des marchandises

est déterminée par le temps de travail nécessaire et non par le temps de travail tout court qu'elles recèlent, c'est le capital qui le premier réalise cette détermination et qui en même temps abrège sans cesse le temps de travail socialement nécessaire à la production d'une marchandise. Ainsi le prix de la marchandise est réduit à son minimum, chaque fraction du travail requis pour sa production étant elle-même réduite à son minimum.

Pour ce qui est de l'économie dans l'emploi du capital constant, il faut distinguer plusieurs aspects. Si la masse, et avec elle la somme de valeur du capital employé, s'accroît, cela signifie d'abord simplement la concentration en une seule main d'un plus grand capital. Mais c'est précisément cette plus grande masse, utilisée par un seul homme — à laquelle le plus souvent correspond l'emploi d'un nombre d'ouvriers plus élevé en chiffres absolus, mais relativement moindre, — qui permet d'économiser du capital constant. A considérer le capitaliste individuel, le volume de capital qu'il lui faut déboursier s'accroît, surtout en ce qui concerne le capital fixe ; mais, par rapport à la masse de matière traitée et de travail exploité, sa valeur décroît relativement.

Il y a lieu maintenant d'illustrer brièvement ce raisonnement par quelques exemples particuliers. Nous commencerons par la fin : l'économie dans les conditions de production, pour autant que celles-ci se présentent en même temps comme conditions de vie de l'ouvrier.

II. — Économies dans les conditions de travail, aux dépens des ouvriers.

Charbonnages : on néglige de procéder aux dépenses les plus indispensables.

« A cause de la concurrence qui règne entre les propriétaires de mines de charbon ... on ne fait que les dépenses strictement indispensables pour pallier les difficultés matérielles les plus manifestes ; et en raison de la concurrence qui existe entre les mineurs, dont il y a d'ordinaire pléthore, ceux-ci s'exposent avec plaisir à des périls considérables et acceptent de travailler dans les conditions les plus insalubres pour un salaire qui n'est guère plus élevé que celui des journaliers agricoles voisins, le travail à la mine permettant en outre d'employer avec profit leurs enfants. Cette double concurrence suffit parfaitement ... pour faire qu'une grande partie des mines soient équipées des systèmes de drainage et de ventilation les plus imparfaits qui soient ; souvent les fosses sont mal bâties, les boisages mauvais, les mécaniciens incapables, les galeries mal percées et mal aménagées, les voies de roulement mal posées : et cette situation provoque des pertes de vies humaines, des mutilations et des maladies, dont la statistique donnerait une image effroyable⁹. »

Dans les mines anglaises, vers 1860, quinze hommes en moyenne étaient tués par semaine. D'après le rapport sur les accidents dans les mines de charbon

(6 février 1862), au total 8466 personnes ont été tuées dans la décennie 1852—1861. Mais ce chiffre est bien trop bas, le rapport le dit lui-même, car, les premières années, quand les inspecteurs venaient à peine d'être mis en place et que leurs circonscriptions étaient bien trop étendues, une grande quantité d'accidents et de décès ne furent même pas déclarés. Précisément, le fait qu'en dépit de l'insuffisance numérique et des faibles pouvoirs des inspecteurs le nombre des accidents ait beaucoup diminué depuis l'organisation de l'inspection — et pourtant c'est encore une véritable boucherie — montre la tendance naturelle de l'exploitation capitaliste. Ces sacrifices de vies humaines sont dus, pour la plus grande part, à l'avarice sordide des propriétaires de mines qui, par exemple, n'ont souvent fait creuser qu'un seul puits, de sorte que non seulement il n'y avait pas d'aération efficace, mais pas d'issue possible, si ce puits est obstrué.

Le système de production capitaliste, étudié en détail et abstraction faite du procès de circulation et des proliférations provoquées par la concurrence, en use avec la plus extrême parcimonie quand il s'agit du travail réalisé et matérialisé en marchandises. Par contre, bien plus que tout autre système de production, c'est un gaspilleur d'hommes, de travail vivant, un dilapidateur de chair et de sang, mais aussi de nerfs et de cerveaux. En fait, c'est seulement par le gaspillage le plus énorme du développement d'individus particuliers qu'est assuré et réalisé le développement de l'humanité en général, au cours de l'époque historique qui précède immédiatement la reconstitution consciente de la société humaine. Toutes les économies dont il est question ici prenant leur source dans le caractère social du travail, c'est en fait justement ce caractère social immédiat du travail qui produit ce gaspillage de la vie et de la santé des ouvriers. A cet égard, la question soulevée par l'inspecteur de fabrique B. Baker est déjà significative : « Toute la question mérite sérieuse réflexion : quel est le meilleur moyen d'éviter ce sacrifice de vies d'enfants, causé par le travail en groupes entassés¹⁰. »

Fabriques. — La suppression de toutes les mesures de sécurité, de commodité et même d'hygiène pour les ouvriers, dans les fabriques proprement dites, a aussi sa place dans ce chapitre. Une grande proportion des communiqués de bataille qui énumèrent les blessés et les morts de l'armée industrielle (voir les rapports de fabrique annuels) n'a pas d'autre origine. De même le manque d'espace, d'aération, etc.

En octobre 1855, Leonard Horner se plaint encore de la résistance que de très nombreux fabricants opposent aux dispositions légales sur les dispositifs de sécurité installés sur les arbres horizontaux, bien que le danger soit sans cesse prouvé par de nouveaux accidents souvent mortels et que le système de sécurité ne soit pas onéreux et ne gêne nullement la marche de l'entreprise¹¹. Les fabricants furent bravement soutenus dans leur opposition à cette disposition légale

et à d'autres par les juges de paix bénévoles qui, fabricants eux-mêmes la plupart du temps ou de leurs amis, avaient à trancher de tels cas. Ce qu'étaient les jugements de ces messieurs, le président du tribunal Campbell le dit en se référant à une de ces décisions, à propos de laquelle on avait interjeté appel devant lui : « Ce n'est pas une interprétation de l'acte législatif, c'est purement et simplement son abolition » (*ibidem*, p. 11). Horner raconte dans le même rapport que, dans de nombreuses usines, on met en marche les machines sans en avertir préalablement les ouvriers. Comme il y a toujours quelque chose à faire, même aux machines arrêtées, doigts et mains y sont toujours occupés et continuellement des accidents se produisent du simple fait de l'absence de ce signal (*ibidem*, p. 44). A cette époque-là, les propriétaires de fabriques avaient constitué, à Manchester, un syndicat pour s'opposer à la législation sur les fabriques ; il s'appelait « National Association for the Amendment of the Factory Laws » (Association nationale pour l'amendement des lois sur les fabriques) et en mars 1855, grâce à une contribution de 2 shillings par cheval-vapeur, il réunit une somme de plus de 50 000 l. st. pour assumer les frais de procédure de ses membres, contre lesquels les inspecteurs de fabrique avaient porté plainte en justice, et pour mener le procès au nom de l'association. Il s'agissait de prouver que *killing no murder* [tuer n'est pas assassiner]¹², quand on le fait par amour du lucre. L'inspecteur de fabrique pour l'Écosse, sir John Kincaid, parle d'une usine de Glasgow qui pourvut toutes les machines de son usine de dispositifs de sécurité, en utilisant de la ferraille ; il lui en coûta 9 l. st. 1 shilling. Si elle avait adhéré à cette association, elle aurait dû payer une cotisation de 11 l. st. pour ses 110 CV de force motrice, donc plus que ne lui coûta l'installation de protection tout entière. Mais l'Association nationale avait été fondée en 1854 avec ce but exprès : braver la loi prescrivant ces dispositifs de protection. Durant toute la période de 1844 à 1854, les industriels n'avaient pas tenu le moindre compte de la loi. Sur instructions de Palmerston, les inspecteurs de fabrique annoncèrent alors aux industriels qu'il fallait maintenant prendre ces dispositions au sérieux. Aussitôt, ceux-ci fondèrent leur association et parmi ses membres les plus éminents beaucoup étaient eux-mêmes juges de paix et chargés, en cette qualité, d'appliquer la loi. Lorsqu'en avril 1855 le nouveau ministre de l'Intérieur, sir George Grey, proposa une transaction aux termes de laquelle le gouvernement se serait déclaré satisfait de dispositifs de protection presque purement fictifs, l'association repoussa cette proposition avec indignation. Dans différents procès, le célèbre ingénieur Thomas Fairbairn n'hésita pas à risquer sa réputation en se présentant comme expert pour défendre les droits du capital atteint dans sa liberté et son désir d'économiser. Le chef de l'inspection de fabrique, Leonard Horner, fut persécuté et vilipendé de toutes les façons possibles par les fabricants.

Mais les fabricants n'eurent de cesse qu'ils n'aient obtenu un jugement de la Court of Queen's Bench¹³ interprétatif de la loi de 1844, précisant que celle-ci ne

prescrivait pas de dispositifs de protection pour des arbres horizontaux, montés à plus de sept pieds au-dessus du sol ; et enfin en 1856 ils purent faire passer au Parlement une loi dont ils eurent lieu de se montrer satisfaits dans les circonstances d'alors. Ils réussirent grâce au tartufe Wilson Patten — un de ces dévots qui font toujours étalage de leur religion pour se livrer à leur sale besogne au service des chevaliers du porte-monnaie. La loi enlevait effectivement aux ouvriers toute protection particulière et, en cas d'accidents provoqués par les machines, les renvoyait pour les dommages-intérêts aux tribunaux ordinaires (pure dérision étant donné les frais de justice en Angleterre) ; par ailleurs, grâce à une disposition fort subtile sur la procédure d'expertise, il était à peu près impossible que le fabricant perdît son procès. La conséquence fut une augmentation rapide des accidents. Dans les six mois de mai à octobre 1858, l'inspecteur Baker nota une augmentation des accidents de 21 % par rapport au seul semestre précédent. A son avis, 36,7 % de tous ces accidents pouvaient être évités. Sans doute en 1858 et 1859 le nombre des accidents avait notablement diminué par rapport à 1845 et 1846, exactement de 29 %, alors que le nombre d'ouvriers avait augmenté de 20 %, dans les branches d'industrie soumises à son inspection. Mais d'où cela provenait-il ? Pour autant que ce point litigieux ait pu jusqu'à présent (1865) être éclairci, ce résultat a surtout été atteint par l'introduction de nouvelles machines pourvues, dès l'abord, de systèmes de sécurité, que le fabricant pouvait bien accepter, puisqu'ils ne lui imposaient pas de frais supplémentaires. Et aussi, quelques ouvriers avaient réussi à obtenir en justice pour la perte de leurs bras de forts dommages-intérêts, et à faire confirmer ces jugements par les plus hautes instances judiciaires¹⁴.

Voilà pour l'économie dans les moyens destinés à protéger la vie et les membres des ouvriers (parmi lesquels de nombreux enfants) contre les périls résultant directement de leur emploi à des machines.

Travail dans des locaux clos. — On sait combien le souci d'économiser de la place, et partant des bâtiments, comprime les ouvriers dans des locaux étroits. A quoi vient s'ajouter l'économie dans les moyens d'aération. Avec la prolongation du temps de travail, ces deux causes entraînent une forte augmentation des maladies des organes respiratoires et augmentent en conséquence la mortalité. Les faits suivants, à titre d'illustration, sont empruntés aux rapports sur [la santé publique] *Public Health*, 6th. Rep., 1863 ; le rapport est établi par ce D^r John Simon que nous connaissons bien depuis le Livre I^{er}.

De même que c'est la combinaison des ouvriers et leur coopération qui rendent possibles l'emploi des machines sur une grande échelle, la concentration des moyens de production et les économies dans leur utilisation, de même c'est ce travail de masse en commun dans des locaux clos, et dans des conditions déterminées non par la santé des ouvriers, mais par la commodité dans la fabrication du produit, c'est cette concentration massive dans le même atelier qui,

d'une part, est source de profit croissant pour le capitaliste, mais, d'autre part aussi, cause le gaspillage de la vie et de la santé des ouvriers, si elle n'est compensée à la fois par la brièveté du temps de travail et des mesures de prévoyance particulières.

Le D^r Simon pose comme règle (et il le prouve par une statistique portant sur une foule de cas) :

« Toutes choses égales d'ailleurs, le taux de mortalité du fait des maladies pulmonaires dans un district croît dans la proportion où la population de cette région est astreinte à travailler en commun dans des locaux clos » (p. 23).

La cause en est la mauvaise aération.

« Et vraisemblablement il n'y a pas dans toute l'Angleterre une seule exception à la règle qui veut que, dans tout district possédant une industrie importante pratiquée dans des locaux clos, l'accroissement de mortalité de ces ouvriers est suffisant, pour donner sa couleur particulière à la statistique de la mortalité de tout le district, en faisant passer en tête et de loin les affections pulmonaires » (p. 23).

Par rapport aux industries pratiquées dans des locaux clos, et qui furent étudiées en 1860 et 1861 par le service de la Santé publique, la statistique de la mortalité fournit les résultats suivants : pour un nombre donné d'hommes entre quinze et cinquante-cinq ans, il y a 100 cas de morts par tuberculose et autres affections pulmonaires dans les districts agricoles d'Angleterre ; pour la population masculine, on enregistre à Coventry 163 cas de décès par tuberculose ; à Blackburn et Skipton, 167 cas ; à Congleton et Bradford, 168 ; à Leicester, 171 ; à Leek, 182 ; à Macclesfield, 184 ; à Bolton, 190 ; à Nottingham, 192 ; à Rochdale, 193 ; à Derby, 198 ; à Salford et Ashton-sur-la-Lyne, 203 ; à Leeds, 218 ; à Preston, 220. et à Manchester, 263 (p. 24). Le tableau ci-après donne un exemple encore plus frappant. Il indique séparément pour 100 000 habitants les décès par affections pulmonaires pour des personnes de chaque sexe, entre quinze et vingt-cinq ans. Les districts choisis sont ceux où seules les femmes travaillent dans l'industrie pratiquée en locaux clos, tandis que les hommes sont occupés dans toutes les branches possibles.

Dans les districts de l'industrie de la soie, où la participation des hommes au travail en fabrique est plus grande, leur mortalité est aussi considérable. Le taux de mortalité par tuberculose, etc., chez les individus des deux sexes, révèle ici « les révoltantes [atrocious] conditions sanitaires dans les quelles est pratiquée une grande partie de notre industrie de la soie », comme dit le rapport. Et ce sont les fabricants de cette même industrie de la soie qui, faisant état des conditions sanitaires exceptionnellement bonnes de leur industrie, demandèrent et obtinrent en partie l'autorisation d'imposer aux enfants de moins de treize ans un temps de travail exceptionnellement long (Livre I^{er}, chap. X, VI, [p. 217]).

District.	Industrie principale.	Nombre de décès par 100 000 habitants par suite d'affections pulmonaires entre 15 et 25 ans.	
		Hommes	Femmes
Berkhamstead	Fabrication de paille tressée par des femmes.	219	578
Leighton Buzzard	Fabrication de paille tressée par des femmes.	309	554
Newport Pagnell	Fabrication de dentelles par des femmes.	301	617
Towcester	Fabrication de dentelles par des femmes.	239	577
Yeovil	Ganeries, prédominance de main-d'œuvre féminine.	280	409
Leek	Industrie de la soie, prédominance de femmes.	437	856
Congleton	Industrie de la soie, prédominance de femmes.	566	790
Macclesfield	Industrie de la soie, prédominance de femmes.	593	890
Region rurale saine	Agriculture.	331	333

« Aucune des industries examinées jusqu'ici n'a donné sans doute d'image pire que celle que trace le D^r Smith de l'industrie de la confection... Au point de vue sanitaire, *dit-il*, les ateliers diffèrent beaucoup ; mais presque tous sont mal aérés, les ouvrières y sont en surnombre et les locaux sont à un haut degré préjudiciables à la santé... Ces pièces sont déjà fatalement très chaudes par elles-mêmes, mais quand on allume le gaz, les jours de brouillard et les soirées d'hiver, la température monte à 80 et même 90 degrés Fahrenheit (= 27–33° centigrades), la sueur coule de tous les fronts et la vapeur se condense sur les vitres et l'eau ruisselle sans cesse le long des murs ou tombe goutte à goutte de la lampe du plafond : les ouvriers sont obligés de laisser quelques fenêtres ouvertes, bien qu'alors inévitablement ils prennent froid. »

Il donne la description suivante de seize des plus importants ateliers du Westend à Londres.

« Dans ces pièces mal aérées le plus grand cubage d'air par ouvrier est de 270 pieds cubes, le plus petit de 105 pieds, la moyenne de 156 pieds cubes par tête seulement. Dans un atelier entouré d'une galerie circulaire et ne prenant jour que par le plafond, travaillent de 92 à 100 personnes et plus, on allume une grande quantité de becs de gaz ; les cabinets sont tout à côté et le cubage d'air ne dépasse pas 150 pieds cubes par personne. Dans un autre atelier qu'on ne peut appeler

autrement que : niche à chiens, dans une cour prenant jour par le haut et qui ne peut être aérée que par une petite lucarne, 5 ou 6 personnes travaillent dans un local de 112 pieds cubes par personne... [Et] dans ces infâmes (atrocius) ateliers, décrits par le D^r Smith, les tailleurs travaillent d'ordinaire 12 à 13 heures par jour et, à certaines époques, le travail dure de 15 à 16 heures » (p. 25 et 26-28)¹⁵.

Nombre des personnes occupées.	Branches d'industrie et localité.	Taux de mortalité par 100 000 habitants de		
		25 à 35 ans.	35 à 45 ans.	45 à 55 ans.
958 265	Agriculture, Angleterre et pays de Galles.	743	805	1 145
22 301 hommes et 12 377 femmes.	Tailleurs, Londres.	958	1 262	2 093
13 803	Typographes et imprimeurs, Londres.	894	1 747	2 367

A remarquer — et, effectivement, John Simon, chef de la section médicale de qui émane le rapport, en fit la remarque — que le taux de mortalité donné pour les tailleurs, typographes et imprimeurs entre vingt-cinq ans et trente-cinq ans à Londres est fixé trop bas, parce que dans ces deux professions les patrons londoniens font venir de la campagne un grand nombre de jeunes gens (vraisemblablement jusqu'à trente ans) comme apprentis et volontaires (« *improvers* »), c'est-à-dire désireux de se perfectionner dans leur métier. Ceux-ci grossissent le chiffre du personnel, sur lequel se calcule le taux de mortalité pour Londres, dans l'industrie ; mais ils ne figurent pas dans les chiffres de décès à Londres en proportion de leur nombre réel, parce que leur séjour dans la capitale n'est que momentané ; s'ils tombent malades pendant cette période, ils rentrent chez eux à la campagne et c'est là, s'ils meurent, que le décès est enregistré. Cette circonstance affecte encore plus les ouvriers moins âgés et enlève absolument toute valeur aux taux de mortalité de Londres pour ces âges, s'il s'agit d'établir combien l'industrie est néfaste à la santé (p. 30).

Il en va des typographes comme des tailleurs : chez eux au manque d'aération, à l'atmosphère pestilentielle vient encore s'ajouter le travail de nuit. Le temps de travail habituel est de douze à treize heures, parfois de quinze à seize.

« Très grande chaleur et atmosphère suffocante, dès qu'on allume le gaz... Il n'est pas rare que les émanations d'une fonderie, ou la puanteur des machines ou des fosses d'aisance, montent de l'étage inférieur et aggravent les in-

convénients des pièces du dessus. L'air surchauffé des locaux inférieurs chauffe ceux du dessus ne serait-ce que par chauffage du plancher et, quand les pièces sont basses de plafond et qu'on y consomme beaucoup de gaz, c'est un grave inconvénient. C'est pire encore lorsque les chaudières sont au sous-sol et remplissent l'immeuble entier d'une chaleur dont on se passerait bien... On peut dire en général que l'aération est tout à fait défectueuse et totalement insuffisante pour évacuer l'air surchauffé et les résidus de la combustion du gaz après le coucher du soleil ; dans de nombreux ateliers, surtout ceux qui sont installés dans d'anciens locaux d'habitation, cette situation est tout à fait lamentable... Dans certains ateliers, particulièrement dans ceux où s'impriment des hebdomadaires et où l'on emploie aussi des jeunes de douze à seize ans, on travaille presque sans interruption pendant deux jours et une nuit ; tandis que dans d'autres imprimeries, qui se spécialisent dans l'exécution de travaux « urgents », le dimanche lui-même n'est pas jour de repos pour l'ouvrier et la semaine comporte sept jours ouvrables au lieu de six » (p. 26, 28).

Nous avons déjà parlé des modistes (*milliners and dressmakers*) au Livre I^{er}, chap. X, 3 [p. 190-191], à propos du surtravail. Dans le rapport qui nous occupe, leurs locaux de travail sont décrits par le D^r Ord. Même si la situation est un peu meilleure dans la journée, quand le gaz est allumé, les pièces sont surchauffées, malsaines et sentent le renfermé (*foul*). Dans 34 ateliers de la première catégorie, le D^r Ord a trouvé que le cubage (en pieds cubes) par ouvrier était :

« Dans 4 cas de plus de 500, dans 4 autres de 400 à 500, dans 5 de 200 à 250, dans 4 de 150 à 200 et enfin dans 9 de 100 à 150 seulement. Le mieux conçu de ces ateliers lui-même est tout juste suffisant pour un travail prolongé, si on n'aère pas parfaitement le local... Même avec une bonne aération il fait très chaud et on suffoque, dès que le jour baisse, en raison des nombreux becs de gaz. »

Et ici se place la remarque du D^r Ord sur un atelier de la dernière classe qu'il a visité et qui travaillait pour le compte d'un intermédiaire (*middleman*) :

« Une pièce, volume d'air 1 280 pieds cubes, personnes présentes 14 ; espace pour chacune 91,5 pieds cubes. Les ouvrières avaient l'air épuisées de travail et minables. On nous dit qu'elles gagnaient de 7 à 15 shillings par semaine, plus le thé. Horaire de travail de 8 heures à 20 heures. La ventilation de la petite pièce où ces 14 personnes étaient empilées était mauvaise. Il y avait deux fenêtres qu'on pouvait ouvrir et une cheminée, mais bouchée ; il n'existait pas de système d'aération spécial de quelque sorte que ce fût » (p. 27).

Au sujet du surtravail des modistes, le même rapport note :

« L'excès de travail imposé à de jeunes femmes dans des magasins de mode distingués n'est la règle que pendant quatre mois par an environ, sous la forme monstrueuse qui a suscité à plusieurs occasions, pour un instant, la surprise et

la désapprobation du public ; mais ces mois-là, dans les ateliers, la règle, c'est 14 heures pleines de travail par jour et, quand s'accumulent les commandes urgentes, plusieurs jours de suite 17 à 18 heures. Aux autres époques de l'année, on fait vraisemblablement à l'atelier de 10 à 14 heures de travail. Les ouvrières à domicile sont régulièrement à leur ouvrage durant 12 ou 13 heures. Dans la confection de manteaux de dames, de cols, de chemises, etc., les heures passées à l'atelier commun, y compris le travail à la machine à coudre, sont moins nombreuses, la plupart du temps elles ne dépassent pas 10 à 12 heures ; [mais, *dit le D' Ord*] il y a des maisons où, à certaines époques, les heures de travail régulières sont susceptibles d'une extension notable par des heures supplémentaires payées à part, et dans d'autres maisons les ouvrières emportent du travail à la maison, à faire après la journée normale : nous pouvons ajouter que ce travail supplémentaire, le premier comme le second, est souvent imposé » (p. 28).

Dans une note, John Simon remarque à cette page :

« M. Redcliffe, secrétaire de l'Epidemiological Society [Société d'études des épidémies], qui eut particulièrement souvent l'occasion d'examiner l'état sanitaire des modistes des premières maisons de Londres, n'a trouvé sur vingt jeunes filles qui se déclaraient bien portantes qu'une seule qui le fût réellement. Les autres présentaient divers degrés d'atonie physique, d'épuisement nerveux et de nombreux troubles organiques qui en résultaient. »

Pour expliquer ces faits, il mentionne en premier lieu la longueur de la journée de travail, qu'il évalue à douze heures, au minimum, même en morte-saison ; et deuxièmement

« l'entassement dans les ateliers, la mauvaise aération, l'air pollué par la combustion du gaz, la nourriture insuffisante ou mauvaise et le fait qu'on ne se soucie pas assez du confort domestique des ouvrières ».

La conclusion à laquelle aboutit le chef du Service de santé anglais est la suivante :

« Il est pour les ouvriers pratiquement impossible d'imposer ce qui est théoriquement, au point de vue sanitaire, leur premier droit : le droit de voir leur travail en commun préservé de toutes conditions non nécessaires mauvaises pour la santé, aux frais de l'employeur et dans toute la mesure où cela peut dépendre de lui, quel que puisse être le travail accompli par les ouvriers pour l'employeur ; et, alors que les ouvriers eux-mêmes ne sont en fait pas en mesure d'arracher cette justice sanitaire pour eux-mêmes, ils ne peuvent pas davantage, malgré l'intention présumée du législateur, attendre un concours efficace quelconque des fonctionnaires chargés de faire appliquer les Nuisances Removal Acts (lois pour supprimer les maux publics) (p. 29) ... Sans doute il y aura quelque petite difficulté technique pour déterminer la limite

exacte à partir de laquelle les employeurs doivent être soumis à la réglementation. Mais ... dans son principe, le droit à la protection de la santé est universel. Et dans l'intérêt de myriades d'ouvriers et d'ouvrières, dont l'existence est actuellement étioyée et abrégée sans nécessité par les maux physiques infinis qu'entraîne leur simple occupation, j'ose exprimer l'espoir que les conditions sanitaires du travail bénéficieront tout aussi universellement d'une protection légale appropriée : en sorte du moins que soit assurée l'aération effective de tous les lieux de travail clos et que soient limitées autant que possible, dans tous les travaux insalubres par nature, les conséquences particulièrement nocives pour la santé des ouvriers » (p. 31).

III. — Économie dans la production et la transmission de l'énergie et dans les bâtiments.

Dans son rapport d'octobre 1852, L. Horner cite une lettre du célèbre ingénieur James Nasmyth de Patricroft, inventeur du marteau-pilon, dans laquelle on peut notamment lire :

« Le public est très peu informé de l'énorme accroissement de force motrice qui a été obtenu par des modifications et des perfectionnements (des machines à vapeur), comme celles dont je parle. L'énergie mécanique de notre district (Lancashire) est restée écrasée sous le poids d'une tradition pusillanime et pleine de préjugés pendant près de quarante ans, mais maintenant, heureusement, nous sommes émancipés. Pendant les quinze dernières années, mais surtout au cours des quatre ans qui viennent de s'écouler (donc depuis 1848), ont eu lieu quelques modifications très importantes dans le fonctionnement des machines à vapeur à condenseur. Le résultat c'est ... que les mêmes machines ont pu fournir un travail bien plus grand et, qui plus est, pour une consommation de charbon très notablement réduite ... Pendant bien des années, depuis l'introduction des machines à vapeur dans les fabriques de ces districts, on croyait devoir assigner pour ces machines à vapeur à condenseur une vitesse de 220 pieds par minute environ au mouvement du piston ; c'est-à-dire que la vitesse de l'arbre d'une machine, dont le piston avait une course de 5 pieds, était déjà limitée réglementairement à 22 tours-minute. Il ne paraissait pas indiqué de faire marcher la machine plus vite, et, comme tout l'outillage était adapté à cette vitesse de piston de 220 pieds par minute, ce rythme lent et cette vitesse absurdemment réduite ont dominé des années durant toute l'exploitation. Mais à la fin, soit par une heureuse méconnaissance des prescriptions, soit pour de meilleures raisons chez quelque hardi novateur, on fit l'expérience d'une plus grande vitesse et, comme le résultat était très favorable, cet exemple fut suivi par d'autres ; on laissa à la machine, comme on dit, "la bride sur le cou" et on modifia les roues motrices du système de transmission, de sorte que la machine

à vapeur pouvait atteindre 300 pieds et plus par minute, alors que les autres machines étaient maintenues à leur ancienne vitesse... Cette accélération de la machine à vapeur est maintenant quasi générale, parce qu'on s'est aperçu que non seulement on pouvait tirer de la même machine plus de force utile, mais encore que le mouvement, par suite du rythme de rotation plus élevé du volant, était bien plus régulier. Pour une même pression de la vapeur et pour un même degré de vide dans le condenseur, on obtenait plus de force par simple accélération de la course du piston. Si, par exemple, par une modification appropriée, nous sommes en mesure d'amener une machine à vapeur qui pour une course de 200 pieds par minute fournit une puissance de 40 chevaux à parcourir 400 pieds par minute pour une même pression et un même degré de vide, nous aurons exactement une puissance double ; et, comme la pression et le vide sont dans les deux cas les mêmes, les efforts qu'on exige des différentes pièces de la machine, et partant le danger d'"accidents", n'augmenteront pas sensiblement, avec l'accroissement de vitesse. Toute la différence c'est que la consommation de vapeur augmentera proportionnellement ou presque à l'accroissement de vitesse du piston ; et il se produit en outre une usure un peu plus rapide des coussinets ou des surfaces de frottement, mais si peu importante qu'il est à peine besoin de la mentionner... Mais, pour obtenir de la même machine plus de puissance par accroissement de vitesse du piston, il faut brûler plus de charbon sous la même chaudière, ou utiliser une chaudière de plus grande capacité de vaporisation, bref il faut produire plus de vapeur. C'est ce qui arriva et on monta des chaudières à plus grande capacité de production de vapeur sur les vieilles machines "accélérées" : il est arrivé souvent que celles-ci fournissent ainsi 100 % de travail de plus. Vers 1842, la production de force motrice extrêmement bon marché par les machines à vapeur des mines de Cornouailles commença à attirer l'attention ; la concurrence dans le filage du coton contraignit les fabricants à rechercher leur principale source de profit dans des "économies" ; l'écart remarquable dans la consommation de charbon par heure et par cheval-vapeur, qui existait entre les machines de Cornouailles et les autres, et aussi les performances extrêmement économiques des machines de Woolf à deux cylindres mirent au premier plan, dans notre province également, le problème de l'économie du combustible. Les machines de Cornouailles et celles à deux cylindres donnaient une puissance d'un cheval-vapeur-heure pour une consommation de 3 livres 1/2 à 4 livres de charbon, tandis qu'en général les machines des régions cotonnières consommaient 8 à 12 livres par cheval-vapeur-heure. Une différence aussi importante incita les fabricants et constructeurs de machines de notre région à réaliser, par de semblables procédés, des économies aussi extraordinaires que celles qui étaient déjà la règle en Cornouailles et aussi en France, où le prix élevé du charbon avait contraint les fabricants à réduire autant que possible dans leur affaire les dépenses de ce poste onéreux. Cela conduisit à des résultats très importants.

« Premièrement : beaucoup de chaudières, dont la moitié de la surface, au bon vieux temps des hauts profits, était exposée à l'air extérieur froid, furent pourvues d'épais revêtements de feutre ou de briques et de mortier, ou protégées par d'autres moyens, pour empêcher la déperdition par rayonnement de la chaleur produite à si grands frais. Les tuyauteries de vapeur furent "protégées" de la même manière, les cylindres aussi furent entourés de bois et de feutre. Deuxièmement, on introduisit l'emploi de hautes pressions. Jusqu'alors la soupape de sûreté avait été conçue de sorte qu'elle s'ouvrait dès que la pression atteignait 4, 6 ou 8 livres par pouce carré ; on découvrit alors qu'en poussant la pression à 14 ou 20 livres... on obtenait une économie de charbon fort considérable ; en d'autres termes, le travail de la fabrique fut exécuté avec une consommation de charbon notablement moindre... Ceux qui en avaient les moyens et l'audace utilisèrent à plein le système des pressions plus fortes et de l'"expansion" et employèrent des chaudières construites de façon appropriée, qui fournissaient la vapeur sous une pression de 30, 40, 60 et 70 livres par pouce carré, pression qui eût renversé d'effroi un ingénieur de la vieille école. Mais le résultat économique de cet accroissement de pression se manifestant très vite sous la forme non équivoque de livres, shillings et pence, les chaudières à haute pression devinrent presque là règle pour les machines à condenseur. Ceux qui réalisèrent la réforme radicalement utilisèrent le système de Woolf, et ce fut le cas dans la plupart des machines récemment construites ; c'étaient des machines à deux cylindres, où la vapeur sortant de la chaudière agit dans le premier, en raison de son excédent de pression sur la pression atmosphérique, puis passe dans un cylindre à basse pression de capacité environ quatre fois plus grande, au lieu de s'échapper à l'air libre comme avant, à chaque coup de piston, et là, après avoir fourni une nouvelle expansion, elle est amenée dans le condenseur. Le résultat économique obtenu avec ces machines est un rendement d'un cheval-vapeur-heure pour 3 1/2 à 4 livres de charbon : alors qu'il en fallait 12 à 14 livres dans les machines de l'ancien type. Un ingénieux dispositif a permis d'adapter le système Woolf du double cylindre ou de la machine à haute et basse pression combinées sur les vieilles machines en service et d'augmenter ainsi leur rendement en réduisant simultanément leur consommation de charbon. On a atteint le même résultat au cours des dernières huit à dix années, en combinant une machine à haute pression avec une machine à condenseur de façon que la vapeur usée de la première passe dans la seconde et la fasse marcher. Dans nombre de cas ce système est utile.

«... Il ne serait pas facile de dresser un tableau exact de l'accroissement de rendement obtenu sur des machines à vapeur identiques, auxquelles ont été apportées l'une ou l'ensemble de ces améliorations. Mais je suis sûr qu'avec des machines à vapeur de même poids nous obtenons maintenant en moyenne un service ou un travail d'au moins 50 % supérieur à l'ancien, et que, dans nombre de cas, la machine, qui du temps où sa vitesse était limitée à 220 pieds-minute

fournissait une puissance de 50 chevaux, en fournit aujourd'hui 100. Les résultats extrêmement économiques dus à l'emploi des hautes pressions dans des machines à condenseur, ainsi que l'extension considérable des services demandés aux vieilles machines à vapeur en vue d'agrandir les entreprises, ont conduit ces dernières années à introduire des chaudières tubulaires, ce qui a diminué de nouveau notablement les frais de production de la vapeur » (*Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1852, p. 23-27).

Ce qui s'applique aux machines qui produisent l'énergie vaut également pour celles qui la transmettent ou celles sur lesquelles travaille l'ouvrier.

« Les rapides développements qu'ont connus ces toutes dernières années les perfectionnements des machines ont permis aux fabricants d'élargir leur production sans force motrice supplémentaire. Le raccourcissement de la journée de travail a contraint à une plus grande économie dans l'emploi du travail, et, dans la plupart des fabriques bien gérées, on suppose toujours par quels moyens on pourrait augmenter la production en diminuant la dépense. J'ai devant moi un relevé, dû à la complaisance d'un patron très intelligent de ma circonscription, qui indique le nombre et l'âge des ouvriers occupés dans son usine, les machines utilisées et le salaire versé, de 1840 à nos jours [1852]. En octobre 1840, sa fabrique employait 600 ouvriers, dont 200 de moins de treize ans. En octobre 1852, il n'y avait plus que 350 ouvriers, dont seulement 60 au-dessous de treize ans. A très peu près, le même nombre de machines était en fonctionnement et le salaire payé ces deux années-là représentait la même somme¹⁶. »

Ces améliorations apportées aux machines ne donnent leur plein effet que lorsque celles-ci sont installées dans des bâtiments d'usine neufs, adéquatement aménagés.

« Au sujet des perfectionnements de l'outillage, il me faut noter qu'un grand progrès a été réalisé surtout dans la construction d'usines adaptées à ces nouvelles machines... Au rez-de-chaussée, je tords tout mon fil et dans cette seule salle j'installe 29 000 doubleurs. Dans cette pièce et le hangar seulement, je réalise une économie de travail de 10 % au moins ; non pas tant par des améliorations du système des doubleurs que par la concentration des machines sous une direction unique, et je puis faire marcher le même nombre de broches avec un seul arbre moteur, ce qui me permet d'économiser, par rapport à d'autres firmes, de 60 à 80 % sur la transmission. En outre, il en résulte une grande économie d'huile, de graisse, etc. ... Bref, par un aménagement plus perfectionné de la fabrique et de meilleures machines, j'ai économisé 10 % de travail et réalisé accessoirement une grande économie d'énergie, de charbon, d'huile, de suif, d'arbres moteurs et de courroies, etc.¹⁷. »

IV. – Utilisation des résidus de la production.

Avec le mode de production capitaliste, s'amplifie l'utilisation des résidus de la production et de la consommation. Par les premiers, nous entendons les déchets de l'industrie et de l'agriculture, par les seconds, d'une part, les résidus résultant des échanges physiologiques naturels de l'homme, d'autre part, la forme sous laquelle subsistent les objets de consommation après leur utilisation. Les résidus de la production, ce sont donc dans l'industrie chimique les produits annexes qui sont perdus dans une production à petite échelle ; les copeaux de fer, déchets de la fabrication des machines, qui entrent de nouveau comme matière première dans la production de fer, etc. Les résidus de la consommation ce sont les matières naturellement éliminées par l'homme, des lambeaux de vêtements sous forme de chiffons, etc. Les résidus de la consommation sont de la plus grande importance pour l'agriculture. Leur utilisation donne lieu, en économie capitaliste, à un gaspillage colossal ; à Londres, par exemple, on n'a trouvé rien de mieux à faire de l'engrais provenant de 4 millions 1/2 d'hommes que de s'en servir pour empêster, à frais énormes, la Tamise.

Le renchérissement des matières premières est naturellement la cause qui incite à utiliser les déchets.

En gros, les conditions de cette réutilisation sont les suivantes : existence en quantités massives de ces résidus, ce qui ne se produit que dans un travail à grande échelle ; perfectionnement de l'outillage, de sorte que des matériaux jadis inutilisables peuvent être transformés de façon à être utilisables pour la nouvelle production ; progrès de la science, spécialement de la chimie, qui découvre les propriétés utiles de tels déchets. Sans doute, même dans la petite culture, pratiquée sur le mode horticole, comme en Lombardie, dans le sud de la Chine et au Japon par exemple, on procède à une grande économie de ce genre. Mais en général la productivité de l'agriculture est obtenue dans ce système au prix d'un gaspillage considérable de force de travail humaine, dont sont privées d'autres sphères de la production.

Ce qu'on appelle déchets joue un rôle important dans la quasi-totalité des industries. C'est ainsi que le rapport de fabrique d'octobre 1863 indique comme une des raisons principales du peu d'empressement des fermiers, aussi bien en Angleterre que dans de nombreuses régions d'Irlande, à cultiver le lin et de la rareté de cette culture :

« L'importance du déchet qui se produit... dans la préparation du lin dans les petites fabriques de teillage (scutch mills) mues hydrauliquement... Avec le coton, le déchet est relativement faible ; mais il est très élevé pour le lin. Le soin apporté au rouissage et au teillage mécanique peut réduire notablement cet inconvénient... En Irlande, le teillage du lin se fait souvent de façon si honteuse

qu'on en perd 28 à 30 % et cette perte pourrait être évitée par l'emploi de meilleures machines ».

La perte d'étope était si massive que l'inspecteur de fabrique note :

« On m'a dit que dans quelques usines de teillage d'Irlande les ouvriers utilisent souvent les déchets de l'usine chez eux, dans leurs foyers, comme combustible, bien qu'ils aient beaucoup de valeur¹⁸. »

Nous parlerons plus loin des déchets de coton dans le chapitre des fluctuations des prix des matières premières.

Dans l'industrie lainière, on a été plus avisé que dans le travail du lin.

« Jadis il était d'usage de jeter le discrédit sur la récupération de déchets et de chiffons de laine, en vue de leur réutilisation, mais ce préjugé a disparu complètement en raison de l'industrie de la laine rénovée (shoddy trade), qui est devenue une branche importante du secteur lainier du Yorkshire ; et sans aucun doute l'industrie des déchets de coton prendra bientôt la même place et constituera une branche commerciale répondant à un besoin reconnu. Il y a trente ans, les chiffons de laine, c'est-à-dire les morceaux de drappure laine, etc., valaient en moyenne 4 livres 4 shillings la tonne ; ces dernières années, leur prix est passé à 44 livres la tonne. Et la demande s'est tellement accrue que l'on utilise même des tissus mi-laine, mi-coton, après avoir trouvé le moyen de détruire le coton sans abîmer la laine ; et actuellement des milliers d'ouvriers sont occupés à fabriquer du shoddy et le consommateur y trouve un grand avantage, puisqu'il peut acheter du drap de bonne qualité moyenne à un prix très raisonnable¹⁹. »

La laine rénovée par ce procédé représentait dès la fin de 1862 un tiers de la consommation de laine totale dans l'industrie anglaise²⁰. Le « grand avantage » pour le « consommateur » réside en ceci : il suffit de trois fois moins de temps qu'auparavant pour que ses vêtements soient usés et de six fois moins de ce temps pour qu'ils soient râpés.

L'industrie anglaise de la soie a dégringolé la même pente. De 1839 à 1862, la consommation de soie grège véritable avait un peu baissé, par contre celle de déchets de soie avait doublé. Grâce à des perfectionnements d'outillage, on était en mesure de fabriquer une soie susceptible d'être utilisée à de nombreuses fins à partir de ce matériau qui n'avait ailleurs qu'assez peu de valeur.

L'exemple le plus frappant d'utilisation de déchets, c'est l'industrie chimique qui le fournit. Elle ne se borne pas à consommer ses propres déchets en leur trouvant un nouvel emploi : elle utilise aussi ceux des industries les plus diverses et transforme par exemple le goudron de gaz, naguère encore presque sans utilité, en couleurs d'aniline, en colorant de la garance (alazarine) et même, tout récemment, en médicaments.

Il ne faut pas confondre l'économie réalisée par la réutilisation des résidus

de la production avec celle qu'on réalise sur la production des déchets, c'est-à-dire en les réduisant au minimum et en utilisant directement au maximum toutes les matières premières et auxiliaires employées dans la production.

La condition de l'économie réalisée sur les déchets, c'est en partie la haute qualité de l'outillage. On économise de l'huile, du savon, etc., dans la mesure où les pièces des machines sont usinées avec plus de précision et mieux polies. Mais ceci n'a trait qu'aux matières auxiliaires. Pour une part, et c'est même l'essentiel, il dépend de la qualité du matériel et de l'outillage employés qu'une portion plus ou moins grande des matières premières se transforme en déchets dans le procès de production. Enfin, cela dépend aussi de la qualité de la matière première elle-même. Cette qualité, à son tour, est conditionnée en partie par le développement de l'industrie extractive et de l'agriculture, qui la produisent (par le progrès de la civilisation au sens propre), en partie par l'amélioration des traitements que subit la matière première avant d'entrer dans la manufacture.

« Parmentier a prouvé que, depuis une époque assez rapprochée, le siècle de Louis XIV par exemple, l'art de moudre a reçu en France de bien grands perfectionnements ; que la différence de l'ancienne à la nouvelle mouture peut s'étendre jusqu'à la moitié en sus de pain fourni par la même quantité de blé. En effet, on a assigné d'abord 4 setiers, puis 3, enfin 2 setiers de blé pour la consommation annuelle d'un habitant de Paris, qui n'est plus aujourd'hui que de 1 1/3 setier ou à peu près : 342 livres par individu ... Dans le Perche, que j'ai longtemps habité, des moulins grossièrement fabriqués, qui avaient des meules de granit et de trapp, ont été reconstruits d'après les règles de la mécanique, dont les progrès, depuis trente ans, ont été si considérables. On les a pourvus de bonnes meules de La Ferté, on a moulu le grain en deux fois, on a imprimé au bluteau un mouvement circulaire, et le produit en farine de la même quantité de blé s'est accru d'un sixième. Ainsi s'explique facilement l'énorme disproportion entre la consommation journalière de blé chez les Romains et chez nous ; la raison en est toute dans l'imperfection des procédés de mouture et de panification. Ainsi doit s'expliquer aussi un fait remarquable signalé par Plin, XVIII. chap. 20, 2 ... La farine se vendait à Rome, suivant sa qualité, 40, 48 ou 96 as le modius. Ces prix si élevés relativement aux cours des grains à cette époque ont leur raison dans l'imperfection des procédés de mouture qui étaient encore dans l'enfance et devaient entraîner des frais considérables²¹. »

V. — Économie résultant d'inventions.

Ces économies dans l'emploi du capital fixe sont, nous l'avons dit, le résultat de l'utilisation à grande échelle des conditions de travail ; bref, elles sont dues

au fait que celles-ci constituent les conditions soit d'un travail directement collectif, socialisé, soit de la coopération immédiate à l'intérieur du procès de production. C'est d'abord cette condition qui rend seule possible l'utilisation des inventions mécaniques et chimiques, sans augmentation du prix de la marchandise, et c'est toujours la condition *sine qua non*. Ensuite, c'est seulement dans la production à grande échelle que sont possibles les économies découlant de la consommation productive collective. Enfin, c'est seulement l'expérience de l'ouvrier collectif qui découvre et montre où et comment économiser, comment appliquer de la façon la plus simple les découvertes déjà faites, quelles difficultés pratiques il faut surmonter dans la mise en œuvre de la théorie – dans son utilisation dans le procès de production –, etc.

Remarquons en passant qu'il y a lieu de faire une différence entre travail général et travail collectif. Les deux catégories ont leur rôle dans le procès de production, l'une se fonde dans l'autre et réciproquement, mais elles ont aussi leurs différences. Le travail général, c'est tout le travail scientifique, ce sont toutes les découvertes, toutes les inventions. Il a pour condition, en partie, la coopération avec des hommes vivants, en partie l'utilisation des travaux de nos prédécesseurs. Le travail collectif suppose la coopération directe des individus.

Ce que nous venons de dire est encore confirmé par les nombreuses observations suivantes :

1. La grande différence qui existe entre le prix de fabrication du prototype d'une nouvelle machine et sa reproduction (voir à ce sujet Ure et Babbage).

2. Les frais bien plus élevés qu'entraîne tout établissement fondé sur de nouvelles inventions, si on les compare à ceux d'établissements ultérieurs surgissant sur ses ruines, *ex suis ossibus* [de ses propres ossements]. Cela va si loin que les premiers entrepreneurs font le plus souvent faillite et que ce sont seulement leurs successeurs, à qui échoient à bon compte bâtiments, machines, etc., qui font fortune. De là vient que ce sont la plupart du temps les capitalistes financiers les plus nuls et les plus minables qui tirent le plus grand profit de tous les nouveaux développements du travail général de l'esprit humain et de leur utilisation sociale par la combinaison du travail.

Chapitre VI

EFFETS DES CHANGEMENTS DE PRIX

I. – *Fluctuations du prix de la matière première : effets directs sur le taux de profit.*

Comme précédemment, nous supposons qu'aucun changement n'intervient dans le taux de plus-value. Cette hypothèse est indispensable pour étudier le cas dans toute sa pureté. Il pourrait se faire, cependant, qu'un capital occupât un nombre accru ou moindre d'ouvriers, le taux de plus-value restant le même, par suite de la contraction ou de l'expansion que provoqueraient chez lui les oscillations du prix de la matière première que nous allons étudier. Dans ce cas, la masse de plus-value pourrait varier, le taux de la plus-value restant constant. Pourtant, il y a lieu de laisser de côté ce cas, lui aussi, parce que c'est un cas intermédiaire. Quand le perfectionnement de l'outillage et les changements de prix de la matière première ont une répercussion simultanée, soit sur la quantité d'ouvriers occupés par un capital donné, soit sur le niveau du salaire, il suffit d'ajouter : 1° l'effet de la variation du capital constant sur le taux de profit et 2° l'effet de la variation du salaire sur le taux de profit ; le résultat en découle alors tout naturellement.

Mais ici, comme dans le cas précédent, une remarque générale s'impose : des variations éventuelles produites soit par une économie de capital constant, soit par des fluctuations de prix de la matière première, affectent toujours le taux de profit, même si elles laissent le salaire, donc le taux et la masse de plus-value, absolument intacts. Dans la formule $p/\frac{v}{C}$, elles modifient la grandeur de C et,

partant, la valeur de la fraction tout entière. Donc, dans ce cas également – à l'opposé de ce que nous avons constaté dans l'étude de la plus-value – peu nous importe de savoir dans quelles sphères de production ont lieu ces variations, de savoir si les branches d'industrie qu'elles intéressent produisent ou ne produisent pas des subsistances pour les ouvriers (ou encore du capital constant en vue de produire de telles subsistances). Notre développement s'applique aussi bien au cas où ces variations ont lieu dans la production de luxe, et par produit de luxe il faut ici entendre toute production que ne requiert pas la reproduction de la force de travail.

Dans les matières premières, nous incluons également ici les matières auxiliaires telles qu'indigo, charbon, gaz, etc. En outre, pour autant que les machines entrent dans cette rubrique en ligne de compte, leur matière première, c'est le fer, le bois, le cuir, etc. Leur prix sera donc affecté par les fluctuations de prix des matériaux bruts entrant dans leur fabrication. Si leur prix augmente par suite de variations de prix de la matière première dont elles sont faites, ou de matières auxiliaires qu'elles consomment en fonctionnant, le taux de profit baissera d'autant. Et réciproquement.

Dans l'étude qui suit, on se bornera à étudier les fluctuations de prix des matières premières qui entrent en tant que telles dans le procès de production de la marchandise, sans s'occuper particulièrement de celles dont se composent les machines fonctionnant comme moyens de travail ou utilisées par ces dernières comme matières auxiliaires. Simple remarque : la richesse naturelle en fer, charbon, bois, etc., éléments principaux de la construction et de l'utilisation de machines, apparaît ici comme le résultat de la fécondité naturelle du capital et intervient dans la fixation du taux de profit, indépendamment du niveau du salaire.

Le taux de profit étant $\frac{pl}{C}$ ou $\frac{pl}{c+v}$, il est clair que tout ce qui provoquera un changement de grandeur de c , et donc de C , entraînera aussi une modification du taux de profit, même si pl et v et leur rapport réciproque restent inchangés. Or, la matière première constitue un élément essentiel du capital constant. Même dans les branches d'industrie où n'entrent pas de matières premières proprement dites, cet élément figure sous forme de matière auxiliaire ou de composant des machines, etc., et, de ce fait, ses variations de prix se répercutent proportionnellement sur le taux de profit. Si le prix de la matière première diminue d'une certaine somme, soit d , $\frac{pl}{C}$ ou $\frac{pl}{c+v}$ devient $\frac{pl}{C-d}$ ou $\frac{pl}{(c-d)+v}$. D'où hausse du taux de profit. Inversement, si le prix de la matière première augmente, $\frac{pl}{C}$ ou $\frac{pl}{c+v}$ se transforme en $\frac{pl}{C+d}$ ou $\frac{pl}{(c+d)+v}$, d'où baisse du taux de profit. Toutes choses égales d'ailleurs, le taux de profit varie donc en sens inverse du prix de la matière première. De là résulte notamment l'importance particulière, pour des pays industriels, d'avoir des matières premières à bas prix, lors même que les fluctuations du prix de la matière première ne s'accompagneraient absolument pas de modifications dans la sphère de vente du produit, donc tout à fait indépendamment du rapport de la demande et de l'offre. Il en résulte en outre que le commerce extérieur influe sur le taux de profit, même en faisant abstraction de toute influence de celui-ci sur le salaire par diminution du prix des subsistances nécessaires. Il affecte en effet les prix des matières premières ou auxiliaires employées dans l'industrie ou l'agriculture. Le manque complet de perspicacité dont on a fait preuve jusqu'ici dans l'analyse de la nature du taux de profit, et de sa différence spécifique par rapport au taux de plus-value, explique pourquoi, d'une part, les économistes qui soulignent l'influence considérable et constatée pratiquement par expérience des prix de la matière première sur le taux de profit en donnent une explication théorique tout à fait fautive (Torrens¹), tandis que ceux qui, comme Ricardo², s'en tiennent aux principes généraux méconnaissent l'influence du commerce mondial, par exemple, sur le taux de profit.

On conçoit par conséquent l'importance énorme que revêt pour l'industrie la suppression ou la diminution des droits de douane sur les matières premières ; l'entrée de celles-ci, autant que possible en franchise, était donc déjà au centre de la doctrine du système protectionniste une fois celui-ci développé plus rationnellement. Avec la suppression des droits sur les grains, c'était là-dessus que les freetraders (libre-échangistes) anglais portaient principalement leur attention, et ils se préoccupèrent surtout de faire abroger du même coup les droits d'entrée sur le coton.

L'emploi de la farine dans l'industrie cotonnière peut servir d'exemple pour montrer l'importance de la baisse de prix non pas d'une matière première proprement dite, mais d'une matière auxiliaire qui, il est vrai, est en même temps un élément capital de la nourriture. Dès 1837, R. H. Greg³ calculait que les 100 000 métiers mécaniques et les 250 000 métiers à main, alors en service dans les filatures de coton de Grande-Bretagne, consommaient 41 millions de livres de farine par an pour coller la chaîne. A quoi venait s'ajouter un tiers de cette quantité pour le blanchiment et d'autres traitements. La valeur totale de la farine ainsi consommée, il l'évaluait pour les dix dernières années à 342083 livres par an. La comparaison avec les prix de la farine pratiqués sur le continent montra que la dépense supplémentaire imposée aux fabricants par les droits sur les grains s'était élevée, pour la seule farine, à 170 000 livres par an. Pour 1837, Greg l'évalue à 200 000 l. st. au minimum et cite une firme pour laquelle cette dépense supplémentaire sur la farine s'élevait à 1 000 l. st. par an. Pour ces raisons,

« de gros industriels, des hommes d'affaires consciencieux et calculateurs ont dit que dix heures de travail par jour seraient amplement suffisantes si les droits d'entrée sur les grains étaient supprimés⁴ ».

Les droits sur les grains furent supprimés ; on abrogea en outre le droit sur le coton et d'autres matières premières ; mais à peine cet objectif était-il atteint que l'opposition des fabricants à la loi de dix heures se fit plus violente que jamais. Et lorsque, tout de suite après, une loi fixa malgré tout à dix heures le temps de travail dans les fabriques, la première conséquence fut une tentative d'imposer une réduction générale des salaires⁵.

La valeur des matières premières et auxiliaires entre totalement et d'un seul coup dans la valeur du produit pour lequel on les consomme, tandis que la valeur des éléments fixes du capital n'y entre que peu à peu, au fur et à mesure de leur usure. Il en résulte que le prix des matières premières affecte le prix du produit à un degré bien plus élevé que ne le fait le prix du capital fixe, bien que le taux de profit soit déterminé par la somme de valeur totale du capital utilisé, quelque quantité qui en soit ou n'en soit pas consommée. Mais il est évident — nous ne le mentionnerons toutefois qu'accessoirement, puisque nous supposons encore ici que les marchandises sont vendues à leur valeur, et donc que les variations de prix provoquées par la concurrence ne nous intéressent pas encore dans cette

étude – que l'extension (comme le rétrécissement) du marché dépend du prix de la marchandise isolée et que cette extension est inversement proportionnelle à la hausse ou à la baisse de ce prix. Dans la pratique, on constate donc parfois aussi qu'en cas de hausse du prix de la matière première le prix du produit fini n'augmente pas dans la même proportion, et que, si la matière première diminue, la baisse du produit fini ne lui est pas proportionnelle. Dans un cas, il arrive donc que le taux de profit baisse plus et dans l'autre augmente davantage que cela ne se produirait si les marchandises étaient vendues à leur valeur.

De plus, la masse et la valeur de l'outillage utilisé augmentent avec le développement de la force productive du travail, mais pas dans la même proportion que celle-ci, c'est-à-dire pas dans la proportion où cet outillage fournit plus de produits. Donc, dans les branches d'industrie où entre une quelconque matière première, c'est-à-dire où l'objet du travail est lui-même déjà le produit d'un travail antérieur, l'accroissement de force productive s'exprime précisément par la proportion dans laquelle une plus grande quantité de matière première absorbe une quantité déterminée de travail ; il s'exprime donc dans l'accroissement de la quantité de matière première transformée en produit-marchandise, en une heure de travail par exemple. A mesure que se développe la force productive du travail, la valeur de la matière première constitue un élément de la valeur de la marchandise qui est en constante augmentation, non seulement parce qu'il y entre en totalité, mais parce que, dans chaque fraction aliquote du produit total, la portion qui représente l'usure des machines et celle qui représente le travail nouvellement ajouté ne cessent de diminuer. Par suite de ce mouvement de baisse, il y a augmentation relative de l'autre portion de valeur que constitue la matière première, si cette hausse n'est pas annulée par une diminution correspondante de la valeur de la matière première, diminution résultant de l'accroissement de productivité du travail utilisé pour produire cette matière première.

Ensuite, les matières premières et auxiliaires, tout comme le salaire, sont des composantes du capital circulant et doivent, en conséquence, être sans cesse remplacées en totalité par chaque vente du produit, tandis que, pour les machines, il n'y a que l'usure à compenser sous la forme tout d'abord d'un fonds de réserve – et, dans cette affaire, il n'est nullement essentiel que chaque vente fournisse sa quote-part à ce fonds de réserve, il suffit de supposer que la vente totale d'une année y apporte sa contribution annuelle ; dès lors, on voit ici encore qu'une hausse du prix des matières premières peut réduire ou gêner le procès de reproduction tout entier, le prix retiré de la vente de la marchandise ne suffisant pas à remplacer tous les éléments de la marchandise ; ou encore cette hausse ne permet pas de poursuivre le procès à un niveau correspondant à sa base technique, de sorte que, ou bien on ne fait travailler qu'une partie des machines seulement, ou bien l'ensemble des machines ne peut fonctionner pendant tout le temps habituel.

Enfin, les dépenses provenant des déchets varient en proportion directe du prix de la matière première, augmentant si celui-ci augmente et diminuant s'il baisse. Mais, ici encore, il y a une limite. En 1850, on disait encore :

« Il est une source de pertes importantes résultant des hausses de prix de la matière première, qui ne frapperait pas quiconque n'aurait pas la pratique de la filature : c'est la perte par déchets. On me communique que lorsqu'il y a hausse sur le coton les frais du filateur, surtout celui qui utilise des qualités inférieures, augmentent plus vite que ne l'indique le supplément de prix qu'il lui faut verser. Dans le filage de gros fils, le déchet monte largement à 15 % ; si ce taux entraîne une perte de 1/2 penny par livre pour un coton payé 3 pence 1/2, la perte s'élèvera à 1 penny par livre dès que le prix du coton montera à 7 pence la livre⁶. »

Mais lorsque, par suite de la guerre de Sécession, le coton atteint des prix qu'on n'avait pas vus depuis près de cent ans, le ton du rapport changea complètement :

« Le prix payé actuellement pour des déchets de coton et la réutilisation de ces déchets comme matières premières offrent quelque compensation pour la différence qui existe, dans la perte résultant des déchets, entre les cotons américain et indien. Cette différence est de 12 1/2 % environ. La perte dans le traitement du coton indien est de 25 %, de sorte qu'en réalité le coton revient au filateur 1/4 plus cher qu'il ne l'achète. La perte par déchet n'était pas si importante lorsque le coton américain valait de 5 à 6 pence la livre, car elle ne dépassait pas 3/4 de penny par livre ; mais elle est actuellement d'une importance considérable, quand la livre de coton vaut 2 shillings et que la perte par déchet s'élève donc à 6 pence⁷. »

II. – *Accroissement de valeur et dévalorisation, libération et fixation du capital.*

Les phénomènes que nous allons étudier dans ce chapitre supposent, pour connaître leur plein épanouissement, le crédit et la concurrence sur le marché mondial, qui constitue d'ailleurs la base du mode de production capitaliste et l'atmosphère dans laquelle elle vit. Mais on ne peut décrire ces formes plus concrètes de la production capitaliste dans leur ensemble qu'après avoir compris la nature générale du capital ; du reste, leur description sort du plan de notre ouvrage et fait partie de la suite que nous lui donnerons éventuellement. Il n'en reste pas moins que nous pouvons ici traiter, en général, des phénomènes mentionnés dans le titre de ce sous-chapitre. Ils sont en étroit rapport, entre eux d'abord, ensuite avec le taux et la masse du profit. Il y a lieu de les décrire brièvement aussi pour cette simple raison qu'ils donnent l'impression que non seulement le taux de profit, mais aussi sa masse – qui, en fait, est identique à

la masse de plus-value – peuvent s'accroître ou décroître indépendamment des variations de la plus-value, qu'il s'agisse de la masse ou du taux de celle-ci.

Y a-t-il lieu de considérer comme phénomènes distincts la libération et la fixation du capital, d'une part, son accroissement de valeur et sa dévalorisation, de l'autre ?

Une première question se pose : qu'entendons-nous par libération et fixation du capital ? Accroissement de valeur et dévalorisation sont des termes qui se comprennent tout seuls. Ils ne signifient rien d'autre que ceci : par suite de circonstances économiques générales quelconques – car il ne s'agit pas du destin particulier d'un quelconque capital privé – du capital existant voit sa valeur augmenter ou diminuer ; ils signifient donc que la valeur du capital avancé à la production s'accroît ou décroît, abstraction faite de sa mise en valeur grâce au surtravail qu'il emploie.

Par fixation du capital, nous entendons ceci : il faut que certaines proportions données soient prélevées sur la valeur totale du produit pour être reconverties de nouveau en éléments du capital constant ou variable, si l'on veut que la production se poursuive à la même échelle. Par libération du capital, nous entendons le fait qu'une fraction de la valeur totale du produit, qui, jusqu'alors, devait nécessairement être reconvertie en capital constant ou variable, est rendue disponible et excédentaire, si l'on veut que la production continue à l'ancienne échelle. Cette libération ou fixation du capital diffère de la libération ou fixation du revenu. Si, pour un capital C , la plus-value annuelle égale par exemple x , il peut se faire que $x - a$ suffise, par suite de la baisse de prix des marchandises entrant dans la consommation des capitalistes, pour procurer au capitaliste la même quantité de plaisirs, etc., que précédemment. Une fraction du revenu, soit a , est donc rendue disponible, qui peut servir alors, soit à augmenter la consommation, soit à être reconvertie en capital (en vue de l'accumulation). Inversement : si $x + a$ est indispensable pour assurer le même train de vie, il faudra soit réduire celui-ci, soit dépenser désormais comme revenu une partie des rentrées, = a , qui, antérieurement, était accumulée.

L'accroissement de valeur et la dévalorisation peuvent atteindre le capital constant ou le capital variable ou les deux ensemble et, pour le capital constant, ils peuvent encore intéresser sa fraction fixe ou sa fraction circulante ou toutes les deux.

Pour le capital constant, il y a lieu d'examiner d'une part les matières premières et auxiliaires, qui comprennent aussi les produits semi-finis, que nous grouperons sous la dénomination générale de matières premières, de l'autre les machines et autre capital fixe.

Ci-dessus, nous avons surtout étudié la variation du prix ou valeur de la matière première du point de vue de son influence sur le taux de profit et établi cette loi générale que, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de profit est inversement proportionnel au niveau de la valeur de la matière première. Et cette

loi est absolument juste pour le capital nouvellement engagé dans une affaire : chaque fois que se produit pour la première fois un investissement de capital, une transformation d'argent en capital productif.

Mais, abstraction faite de ce capital nouvellement investi. une grande partie du capital déjà en fonction se trouve dans la sphère de circulation, tandis qu'une autre fraction est dans la sphère de production. Une partie existe sur le marché sous forme de marchandises et doit être convertie en argent, une autre fraction existe en argent, quelle qu'en soit la forme, et doit être reconvertie en conditions de production : une troisième partie enfin se trouve dans la sphère de production, pour une part sous sa forme primitive de moyens de production, matières premières, auxiliaires, produits semi-finis achetés sur le marché, machines et autre capital fixe, pour une autre part sous forme de produit encore en voie de fabrication. L'effet de l'accroissement ou de la diminution de valeur dépend beaucoup du rapport réciproque de ces composants. Pour simplifier, laissons d'abord de côté tout le capital fixe et ne considérons que la fraction du capital constant constituée par les matières premières et auxiliaires, les produits semi-finis, les marchandises en cours de fabrication ou finies et se trouvant déjà sur le marché.

Si le prix de la matière première, le coton par exemple, augmente, le prix des marchandises de coton – produits semi-finis tels que filés et produits finis : tissus, etc. – qui étaient fabriquées avec du coton à meilleur marché augmentera aussi ; de même s'accroît la valeur du coton encore non travaillé, en stock, ainsi que du coton en cours de fabrication. Ce dernier, exprimant par contrecoup un plus grand temps de travail, ajoute au produit dans la fabrication duquel il entre comme composant plus de valeur qu'il n'en possédait lui-même primitivement et que le capitaliste n'a payé pour lui.

Si donc une hausse du prix de la matière première se produit alors qu'il existe sur le marché une quantité notable de marchandises fabriquées, quel que soit le degré d'achèvement de leur fabrication, la valeur de ces marchandises augmente et il se produit un accroissement de la valeur du capital existant. Même chose pour les stocks de matières premières, etc., se trouvant dans les mains du producteur. Cet accroissement de valeur peut, pour le capitaliste individuel ou même pour une sphère de production très particulière du capital, compenser ou au-delà la baisse du taux de profit, conséquence de la hausse de prix de la matière première. Sans entrer ici dans le détail des effets de la concurrence, on peut, par souci d'être complet, faire deux remarques : 1° si les stocks de matières premières sont importants, ils peuvent contrecarrer la hausse de prix survenue au lieu de production de la matière première ; 2° quand les produits finis ou semi-finis pèsent très lourdement sur le marché, ils empêchent le prix des marchandises et des produits semi-finis d'augmenter en proportion du prix de leur matière première.

C'est l'inverse qui se produit en cas de chute de prix de la matière première :

celle-ci, toutes choses égales d'ailleurs, accroît le taux de profit. Les marchandises existant sur le marché, celles encore en cours de fabrication, les stocks de matières premières sont dépréciés et ces faits contrecarrent la hausse simultanée du taux de profit.

Plus les stocks sont réduits sur le marché et dans la sphère de production, par exemple à la fin de l'exercice, à l'époque où ont lieu des livraisons massives de matière première nouvelle, donc pour les produits agricoles après la récolte, plus l'effet d'un changement de prix de la matière première se manifeste dans toute sa pureté.

Dans toute notre étude, nous sommes partis de cette hypothèse qu'un relèvement ou un abaissement des prix traduisaient des fluctuations réelles de la valeur. Mais, comme il s'agit ici des effets de ces variations de prix sur le taux de profit, il est en fait sans importance de savoir quelle est leur cause ; donc notre développement est valable aussi quand les prix augmentent ou baissent non par suite de fluctuations de valeur, mais par les effets du système de crédit, de la concurrence, etc.

Le taux de profit étant égal au rapport de l'excédent de valeur du produit à la valeur du capital total avancé, une hausse du taux de profit provenant d'une dévalorisation du capital avancé pourrait aller de pair avec une perte de valeur-capital et de même une baisse du taux de profit, résultant d'une augmentation de valeur du capital avancé, pourrait s'accompagner d'un bénéfice.

Quant à l'autre partie du capital constant : machines et capital fixe en général, les augmentations de valeur qui s'y produisent et qui intéressent en particulier les bâtiments, le terrain, etc., on ne peut les exposer sans faire la théorie de la rente foncière et elles n'ont donc pas leur place ici. Mais pour ce qui est de la dévalorisation, les remarques suivantes sont d'une importance générale.

1. Les constants perfectionnements ôtent de leur valeur d'usage relative et partant de leur valeur aussi aux machines existantes, aux installations des fabriques, etc. Ce procès exerce une action violente surtout dans la première époque d'un outillage nouvellement introduit, avant qu'il ait acquis un certain degré de maturité et lorsque par conséquent il est constamment dépassé et périmé avant d'avoir eu le temps de reproduire sa valeur. C'est une des raisons de la prolongation infinie du temps de travail, comme il est de règle à de telles époques, les équipes de travail se relayant jour et nuit, afin que la valeur de l'outillage se reproduise dans un laps de temps plus court, sans qu'on soit obligé de compter un prix trop élevé pour son usure. Si, par contre, le bref temps de fonctionnement des machines (leur brève existence par rapport aux perfectionnements escomptés) n'est pas compensé de la sorte, elles cèdent au produit une trop grande fraction de valeur pour usure morale, si bien que les machines ne peuvent plus entrer en concurrence même avec le travail fait à la main⁸.

Quand l'outillage, l'équipement des bâtiments, le capital fixe en général ont acquis une certaine maturité, de sorte qu'ils demeurent inchangés pour un temps

assez long, au moins dans leurs éléments fondamentaux, il se produit une dévalorisation semblable par suite de perfectionnements dans les méthodes de reproduction de ce capital fixe. La valeur des machines, etc., diminue alors, non qu'elles soient rapidement supplantées ou dépréciées dans une certaine mesure par des machines nouvelles, plus productives, mais parce qu'elles peuvent maintenant être reproduites à meilleur compte. C'est une des raisons pour lesquelles de grandes affaires prospèrent souvent en secondes mains, après que le premier propriétaire a fait faillite ; le second, pour les avoir rachetées à bas prix, commence dès le départ sa production avec un moindre investissement de capital.

Il saute aux yeux que, dans l'agriculture spécialement, les raisons qui élèvent ou font baisser le prix du produit élèvent ou font baisser aussi la valeur du capital, celui-ci se composant lui-même pour la majeure part de ce produit : blé, bétail, etc. (Ricardo).

*
* *

Il resterait encore à parler du capital variable.

Si la valeur de la force de travail augmente parce qu'augmente la valeur des subsistances requises pour sa reproduction ou si, inversement, elle diminue, parce que baisse la valeur de celles-ci – et accroissement ou diminution de valeur du capital variable ne traduisent en somme rien d'autre que ces deux éventualités – une baisse de la plus-value, la durée de la journée de travail restant la même, correspond à cet accroissement de valeur et une augmentation de la plus-value à cette dévalorisation. Mais simultanément d'autres circonstances que nous n'avons pas encore étudiées – libération et fixation de capital – peuvent être en corrélation avec ces phénomènes. Il nous faut maintenant en dire un mot.

Si, par suite d'une baisse de valeur de la force de travail, le salaire diminue (ce qui peut même aller de pair avec une hausse du prix réel du travail), une partie du capital dépensé jusqu'ici en salaire est donc rendue libre. Il se produit une libération de capital variable. S'il s'agit d'un nouvel investissement de capital, le résultat est simplement qu'il travaillera à un taux de plus-value plus élevé. Avec moins d'argent que précédemment, on met en mouvement la même quantité de travail et c'est ainsi que la fraction non payée du travail augmente aux dépens de la fraction payée. Mais pour du capital déjà en fonction ce n'est pas seulement le taux de la plus-value qui s'élève, mais en outre une partie du capital déboursé jusqu'alors en salaire qui devient disponible. Jusqu'alors elle était engagée et constituait une fraction permanente qui, devant être investie en salaire et fonctionner comme capital variable, se déduisait de la vente du produit, si l'on voulait que l'affaire continue à l'ancienne échelle. Maintenant cette part devient disponible et peut donc être utilisée comme nouvelle mise de

fonds, soit pour l'extension de la même affaire, soit dans une autre sphère de production.

Supposons, par exemple, qu'au début 500 livres sterling aient été nécessaires pour faire travailler 500 ouvriers durant une semaine et qu'il n'en faille maintenant, pour ce faire, que 400. Si la somme de valeurs produite est dans les deux cas de 1000, la masse de plus-value hebdomadaire était la première fois de 500 l. st., le taux de plus-value de $\frac{500}{500}$ soit 100 % ; mais, après la baisse de salaire,

la masse de la plus-value passe à 1000 l. st. - 400 l. st. = 600 l. st. et son taux à $\frac{600}{400} = 150$ %. Et ce relèvement du taux de plus-value est le seul effet, pour qui

veut ouvrir une nouvelle affaire dans la même sphère de production, avec un capital variable de 400 l. st. et un capital constant correspondant. Mais pour une affaire qui marche déjà, dans ce cas, non seulement par suite de la dévaluation du capital variable la somme de la plus-value est passée de 500 à 600 l. st. et le taux de plus-value de 100 à 150 %, mais en outre 100 l. st. de capital variable ont été libérées, avec lesquelles on peut derechef exploiter du travail. Donc, non seulement on tire plus d'avantages de l'exploitation de la même quantité de travail, mais aussi, par la libération des 100 l. st., on peut, avec le même capital variable de 500 l. st., exploiter plus d'ouvriers que précédemment au nouveau taux plus élevé.

Et maintenant voyons la réciproque. Supposons que, primitivement, pour 500 ouvriers qui travaillent, le produit se répartisse selon le rapport suivant $400v + 600p = 1000$, donc que le taux de plus-value égale 150 %. L'ouvrier perçoit donc ici $\frac{4}{5}$ de l. st., soit 16 shillings par semaine. Si, par suite de l'accroissement de valeur du capital variable, 500 ouvriers coûtent désormais 500 l. st. par semaine, le salaire hebdomadaire de chacun sera d'1 l. st. et 400 l. st. ne pourront faire travailler que 400 ouvriers. Si donc on fait travailler le même nombre d'ouvriers que précédemment, nous aurons : $500v + 500p = 1000$: le taux de la plus-value sera tombé de 150 à 100 %, donc aura baissé de $\frac{1}{3}$. Pour un investissement de capital neuf il n'y aurait pas d'autre conséquence que celle-ci : le taux de plus-value serait moindre. Toutes choses égales d'ailleurs, le taux de profit aurait diminué d'une façon correspondante, quoique pas dans la même proportion. Si, par exemple, $c = 2000$, nous avons dans un cas : $2000c + 400v + 600p = 3000$.

$$p = 150\%, p' = \frac{600}{2400} = 25\%. \text{ Dans le deuxième : } 2000c + 500v + 500p = 3000 ;$$

$$p = 100\%, p' = \frac{500}{2500} = 20\%. \text{ Pour le capital déjà en fonction au contraire l'effet}$$

serait double. Avec 400 l. st. de capital variable, on ne peut plus occuper maintenant que 400 ouvriers, et à un taux de plus-value de 100 %. Ils ne fournissent donc qu'une plus-value totale de 400 l. st. Comme de plus un capital constant

d'une valeur de 2000 l. st. requiert 500 ouvriers pour être mis en œuvre, 400 ouvriers ne font marcher qu'un capital constant de 1600 l. st. Si l'on veut donc poursuivre la production à l'échelle ancienne et ne pas stopper $\frac{1}{5}$ des machines, il faut augmenter le capital variable de 100 l. st. pour employer, comme avant, 500 ouvriers ; et ceci n'est possible qu'en engageant du capital resté disponible jusqu'ici ; une part de l'accumulation, qui devait servir à l'extension de l'affaire, sert simplement à combler les vides, ou encore on ajoute à l'ancien capital une fraction destinée à être dépensée comme revenu. Avec une dépense de capital variable de 100 l. st. de plus, on produit alors 100 l. st. de moins de plus-value. Pour mettre en mouvement le même nombre d'ouvriers, il est nécessaire d'employer plus de capital et, parallèlement, la plus-value que fournit chaque ouvrier individuellement est diminuée.

Les avantages résultant de la libération de capital variable et les inconvénients résultant de sa fixation n'existent, les uns et les autres, que pour le capital déjà en fonction et partant se reproduisant dans des conditions données. Pour un nouvel investissement de capital, l'avantage d'un côté, de l'autre l'inconvénient se réduisent à une augmentation (ou un abaissement) du taux de plus-value et à un changement correspondant, quoique non proportionnel, du taux de profit.

*
* *

La libération ou fixation de capital variable que nous venons d'étudier est la conséquence de la dévalorisation et de l'accroissement de valeur des éléments du capital variable, c'est-à-dire des frais de reproduction de la force de travail. Mais il pourrait y avoir aussi libération de capital variable si, en raison du développement de la force productive, il fallait moins d'ouvriers — le taux du salaire restant le même — pour mettre en mouvement la même masse de capital constant. De la même manière peut inversement intervenir une fixation de capital variable supplémentaire, si, par suite d'une diminution de la productivité du travail, il faut plus d'ouvriers pour la même masse de capital constant. Si, par contre, une partie du capital précédemment utilisé comme capital variable est employée comme capital constant, s'il ne se produit donc qu'un changement dans la répartition des composants d'un même capital, ce fait a certes une influence sur le taux et de plus-value et de profit, mais ne rentre pas dans notre rubrique consacrée à la fixation et libération de capital.

Il peut y avoir aussi, nous l'avons vu, fixation ou libération de capital constant par accroissement de valeur ou dévalorisation des éléments qui le composent. Ce cas mis à part, il ne peut y avoir fixation de capital constant (si nous laissons de côté le cas où une partie du capital variable est transformée en capital constant), que si la productivité du travail s'accroît, donc si la même somme de travail crée un produit plus grand et, partant, met en mouvement plus de capital constant ; dans certaines circonstances cela peut se produire

alors que diminue la force productive, dans l'agriculture par exemple, de sorte que la même quantité de travail a besoin de plus de moyens de production, par exemple plus de semences, d'engrais, d'un meilleur drainage, etc., pour fournir le même produit. Sans qu'il y ait dévalorisation, du capital constant pourra être libéré si, grâce à des perfectionnements, à l'utilisation de forces de la nature, etc., un capital constant de valeur moindre est mis en mesure de rendre techniquement les services que rendait précédemment un capital de plus grande valeur.

Dans le Livre II, nous avons vu qu'après la conversion des marchandises en argent, après leur vente, une certaine partie de cet argent doit être reconverti en éléments matériels du capital constant, et précisément dans les proportions que requiert le caractère technique déterminé de chaque sphère de production donnée. Dans ce cas, l'élément essentiel – abstraction faite du salaire, donc du capital variable – est dans tous les secteurs la matière première, y compris les matières auxiliaires, importantes surtout dans les branches de production où n'entre pas de matière première proprement dite, les mines par exemple et, en général, l'industrie extractive. La fraction du prix qui doit remplacer l'usure des machines entre en compte mais plutôt virtuellement. tant que l'outillage est encore en état de marche; il n'importe guère de savoir si cette somme sera payée aujourd'hui ou demain, dans quelle section du temps de rotation du capital elle sera payée et remplacée en argent. Il en est autrement de la matière première. Si le prix de la matière première s'accroît, il peut arriver qu'il soit impossible de la remplacer complètement, après avoir prélevé le salaire sur la valeur de la marchandise. En conséquence de brutales fluctuations de prix provoquent des interruptions, de graves perturbations et même des catastrophes dans le procès de reproduction. Ce sont surtout les produits de l'agriculture proprement dits, les matières premières provenant de la nature organique, qui sont soumis à de telles variations de valeur par suite des changements dans les récoltes, etc. (ici encore nous faisons tout à fait abstraction du système de crédit). Par suite de conditions naturelles tout à fait incontrôlables, de saisons favorables ou non, etc., la même quantité de travail peut, en ce domaine, se traduire par des quantités fort différentes de valeurs d'usage et une mesure déterminée de ces valeurs d'usage aura de ce fait un prix qui variera beaucoup. Si la valeur x est représentée par 100 livres de la marchandise a , le prix d'une

livre de a sera de $\frac{x}{100}$; si x est représenté par 1000 livres de a , le prix d'une livre sera $\frac{x}{1000}$, etc. Voilà donc un premier élément des fluctuations de prix de la matière première. En voici un second, que nous ne mentionnons que par souci d'être complet – la concurrence et le système du crédit restant encore en dehors du cadre de notre étude – : il est dans la nature des choses que des matières végétales et animales, dont la croissance et la production sont soumises à des

lois organiques déterminées dépendant de certaines périodes naturelles, ne puissent être soudainement multipliées, dans la même mesure que des machines, par exemple, ou tout autre capital fixe, charbon, minerais, etc., dont la multiplication peut se produire en un temps très court dans un pays industrialisé, si l'on suppose réalisées les autres conditions naturelles. Il est donc possible et même inévitable dans une production capitaliste développée que la production et la multiplication de la portion de capital constant consistant en capital fixe, outillage, etc., prenne une avance considérable sur la portion constituée par des matières premières organiques, de sorte que la demande de ces matières premières augmente plus vite que l'offre et que partant leur prix monte. Cette hausse de prix a en pratique pour conséquence : 1° l'importation de ces matières premières de contrées plus lointaines, la hausse de prix couvrant des frais de transport plus élevés ; 2° le développement de leur production, mais ce fait, de par la nature des choses, risque de ne pouvoir accroître réellement la masse des produits qu'un an plus tard ; et 3° l'utilisation de toutes sortes de produits de remplacement qu'on négligeait jusqu'ici. Il en résulte aussi qu'on use des déchets avec plus d'économie. Quand la montée des prix vient à avoir un effet très net sur l'extension de la production et l'offre de marchandise, la plupart du temps déjà le tournant s'est produit : on est arrivé au point où, par suite de la hausse persistante de la matière première et de toutes les marchandises, dont elle est un élément, la demande baisse, ce qui a en conséquence une répercussion sur le prix de la matière première également. Abstraction faite des convulsions que cela entraîne par dévalorisation du capital sous diverses formes, d'autres faits interviennent qu'il y a lieu de mentionner tout de suite.

D'abord il ressort clairement de ce que nous venons de dire que : plus la production capitaliste est développée et plus considérables sont en conséquence les moyens de multiplier, brusquement et d'une façon durable, la fraction du capital constant constituée par des machines, etc., et plus rapide est l'accumulation (ce qui se produit surtout aux époques de prospérité), plus sera grande la surproduction relative de machines et autre capital fixe et plus sera fréquente la sous-production relative des matières premières animales et végétales, plus sera notable enfin leur hausse de prix que nous venons de décrire, et le choc en retour correspondant. Plus fréquentes seront donc les réactions qui ont pour fondement cette brutale fluctuation de prix d'un des éléments principaux du procès de reproduction.

Mais si alors intervient l'effondrement de ces prix élevés, leur montée ayant provoqué soit une réduction de la demande, soit, ici, une extension de la production, là, l'importation de produits de contrées plus éloignées et peu mises à contribution ou pas du tout jusqu'alors, et que parallèlement à ces deux phénomènes la hausse ait eu pour conséquence un excédent de l'offre de matières premières sur la demande – et l'excédent surtout se produisant aux prix anciens, aux prix forts – il y a lieu alors d'étudier ce résultat de différents points de vue.

Le soudain effondrement du prix des produits bruts met un frein à leur reproduction et le monopole des pays premiers producteurs, ceux qui produisent aux conditions les plus avantageuses, est rétabli, peut-être avec certaines limitations, mais rétabli tout de même. Certes, par suite de l'impulsion donnée, la reproduction de la matière première continue à une plus large échelle, surtout dans les pays qui ont plus ou moins le monopole de cette production. Mais la base sur laquelle s'opère la production par suite de l'extension de la mécanisation, etc., — et qu'il y a lieu de tenir désormais après quelques fluctuations pour la nouvelle base normale, pour le nouveau point de départ — a été très élargie par les événements survenus au cours du dernier cycle de rotation. Mais, dans une partie des sources secondaires d'approvisionnement, la reproduction, qui venait juste de s'accroître, a connu de nouveau un freinage considérable. C'est ainsi que les statistiques d'exportation font toucher du doigt comment, pendant les trente dernières années (jusqu'en 1865), la production de coton augmente dans l'Inde, chaque fois qu'intervient une chute dans la production américaine et régresse ensuite brusquement d'une façon plus ou moins durable. A l'époque du renchérissement des matières premières, les capitalistes industriels s'unissent, constituent des associations pour régulariser la production. C'est ce qui s'est passé par exemple à Manchester, en 1848, après la hausse des prix du coton, de même pour la production du lin en Irlande. Mais passé le premier choc, dès que règne de nouveau le principe général de la concurrence « acheter sur le marché où les prix sont le plus bas » (contrairement au but de ces associations qui se proposent de favoriser la production dans les pays d'origine appropriés, sans tenir compte du prix immédiat, actuel, auquel ceux-ci peuvent pour l'instant fournir le produit désiré), donc dès que règne de nouveau en maître le principe de la concurrence, on laisse au « prix » le soin de régulariser l'offre de matières premières. Toute idée de contrôler en commun, de diriger et de prévoir à l'avance la production des matières premières — contrôle en gros parfaitement inconciliable avec les lois de la production capitaliste et qui demeure toujours en conséquence un simple vœu pieux, ou se limite à des démarches communes exceptionnelles aux moments de grave péril immédiat et de grand désarroi — toute idée de contrôle fait place à la croyance que demande et offre se régulariseront mutuellement⁹. La superstition des capitalistes est en la matière si grossière que même les inspecteurs de fabrique ne cessent de lever les bras au ciel à ce sujet dans leurs rapports. Le fait que de bonnes années succèdent à des années mauvaises peut aussi produire, naturellement, des matières premières meilleur marché. Sans parler de l'action immédiate sur la demande, dont le volume augmente, s'y ajoute l'effet déjà mentionné sur le taux de profit, qui fait office de stimulant. Et alors le procès ci-dessus : production des matières premières dépassée peu à peu par la production de machines, etc., se répète à plus grande échelle. L'amélioration réelle de la matière première, de façon que ses livraisons atteignent non seulement la quantité, mais aussi la qualité requise,

les Indes, par exemple, fournissant du coton de qualité américaine, exigerait une demande européenne persistante, continue, en augmentation régulière (abstraction faite des conditions économiques dans lesquelles le producteur hindou est placé dans son pays). Mais en fait la sphère de production des matières premières ne se modifie que par à-coups : tantôt s'élargissant brusquement, tantôt se rétrécissant de nouveau violemment. Pour vérifier ces faits, ainsi que l'esprit de la production capitaliste en général, la crise cotonnière qui dura de 1861 à 1865 fournit un excellent sujet d'étude ; il vint s'y ajouter que, pendant un temps, une matière première, élément essentiel de la reproduction, manqua totalement. En effet, il peut arriver que le prix monte, alors que l'offre comble les besoins, mais les comble dans des conditions plus difficiles. Ou alors il peut y avoir véritable pénurie de matière première. Dans la crise cotonnière, c'est cette dernière éventualité qui s'est produite.

Donc, dans l'histoire de la production, plus nous nous approchons de la période contemporaine, plus nous constatons régulièrement, surtout dans les secteurs clés de l'industrie, l'alternance sans cesse répétée du renchérissement relatif et de la dépréciation ultérieure qui en résulte des matières premières empruntées à la nature organique. Dans les exemples suivants, tirés des rapports des inspecteurs de fabrique, on trouvera l'illustration de notre développement.

La morale de l'histoire que l'on peut tirer aussi d'une étude de l'agriculture, c'est que le système capitaliste s'oppose à une agriculture rationnelle ou que l'agriculture rationnelle est incompatible avec le système capitaliste (bien qu'il favorise son développement technique) et qu'elle nécessite l'intervention du petit paysan qui travaille lui-même sa terre ou le contrôle des producteurs associés.

*
* *

Succédant à notre démonstration, voici les illustrations tirées des rapports de fabrique anglais, que nous venons de mentionner.

« Les affaires vont mieux : mais le cycle d'alternance des bonnes et des mauvaises années devient plus bref avec l'augmentation du nombre des machines et, comme parallèlement augmente la demande de matières premières, les fluctuations dans la marche des affaires se font plus fréquentes... Pour l'instant, après la panique de 1857, non seulement la confiance est rétablie, mais il semble que la panique elle-même soit tout à fait oubliée. Cette amélioration se maintiendra-t-elle ? Cela dépend dans une très grande mesure du prix des matières premières. A certains indices on voit déjà que dans quelques cas le plafond est atteint, au-delà duquel la fabrication rapporte de moins en moins jusqu'à ne plus fournir de profit du tout. Si nous prenons par exemple les années à gros bénéfices de 1849 et 1850 dans l'industrie du peignage de la laine longue

[worsted], nous voyons que le prix de la laine peignée anglaise était de 13 pence et celui de la laine australienne de 14 à 17 pence par livre, et que dans les dix années de 1841 à 1850 le prix moyen de la laine anglaise n'a jamais dépassé 14 et celui de la laine australienne 17 pence. Mais au début de l'année de la catastrophe, en 1857, la laine australienne était à 23 pence ; en décembre, au pire moment de la panique, elle tombe à 18 pence, mais est remontée au cours de l'année 1858 au prix actuel de 21 pence. La laine anglaise a commencé aussi en 1857 à 20 pence, elle est montée en avril et septembre à 21 pence, est tombée en janvier 1858 à 14 pence et depuis elle est remontée à 17 pence, de sorte qu'elle vaut 3 pence de plus par livre que la moyenne des dix années citées ... A mon avis, cela prouve soit que les faillites de 1857, dues à de tels prix, sont oubliées ou qu'on ne produit que tout juste autant de laine qu'en peuvent filer les broches existantes, ou encore que les prix des tissus connaîtront une hausse durable ... Mais mon expérience actuelle m'a permis de constater comment, en un temps incroyablement bref, broches et métiers à tisser ont vu non seulement leur nombre, mais encore leur vitesse, s'accroître considérablement ; qu'en outre notre exportation de laine vers la France a augmenté presque dans la même proportion, tandis que chez nous comme à l'étranger l'âge moyen des moutons qu'on élève ne cesse de diminuer, la population augmentant vite et les éleveurs voulant transformer leur bétail en argent aussi rapidement que possible. Aussi ai-je été souvent saisi d'angoisse en voyant des gens, qui ignoraient ces faits, risquer leur sort et leur capital dans des entreprises dont le succès dépend de l'arrivée d'un produit dont la quantité ne peut augmenter qu'en suivant certaines lois organiques ... La situation de la demande et de l'offre de toutes les matières premières ... semble expliquer bien des variations dans l'industrie cotonnière, de même la situation du marché lainier anglais à l'automne de 1857 et la crise commerciale qui en est résultée¹⁰. »

La période florissante de l'industrie de la laine worsted dans le West Riding du Yorkshire se situe en 1849–1850. On y employait, en 1838, 29 246 personnes, en 1843, 37 060, en 1845, 48 097, en 1850, 74 891. Dans le même district, il y avait, en 1838, 2 768 métiers à tisser mécaniques, en 1841, 11 458, en 1843, 16 870, en 1845, 19 121 et, en 1850, 29 539¹¹. Mais cette prospérité de l'industrie de la laine peignée commença dès octobre 1850 à devenir suspecte. Dans son rapport d'avril 1851, le sous-inspecteur Baker dit, à propos de Leeds et de Bradford :

« L'état des affaires est depuis quelque temps fort peu satisfaisant. Les filateurs de peignés perdent rapidement leurs profits de 1850 et la majorité des propriétaires de tissages n'avance guère non plus. Je crois qu'il y a actuellement à l'arrêt plus de machines à travailler la laine qu'il n'y en eut jamais auparavant et les filateurs de lin eux aussi licencient du personnel et arrêtent des machines. En fait, on est actuellement en pleine incertitude quant aux cycles de l'industrie textile et nous nous apercevrons bientôt, je pense, qu'on n'a pas maintenu de

rapport entre la capacité de production des broches, la quantité de matières premières et l'augmentation de la population¹². »

Le même raisonnement s'applique à l'industrie cotonnière. Dans le rapport d'octobre 1858 que nous avons cité tout à l'heure, on lit :

« Depuis que la durée du travail dans les fabriques a été fixée, les chiffres de la consommation de matière première, de la production, des salaires dans toutes les industries textiles se réduisent à de simples règles de trois ... Je cite des extraits d'un exposé récent ... de M. Baynes, actuel maire de Blackburn, sur l'industrie cotonnière, dans lequel il dresse le plus exactement possible la statistique industrielle de son propre district : "Chaque cheval-vapeur réel met en mouvement 450 broches automatiques (self-actor) avec l'appareil qui tend la chaîne, ou 200 broches des métiers continus [trottle] ou quinze métiers à tisser du drap de 40 pouces de large y compris dévidoirs, machines à tondre et à lisser¹³. Dans le filage, un cheval-vapeur fait travailler deux ouvriers 1/2. 10 dans le tissage, leur salaire moyen atteint facilement 10 shillings 1/2 par tête et par semaine ... Les calibres moyens dont on se sert sont n° 30–32 pour la chaîne et n° 34–36 pour la trame : si nous estimons la production hebdomadaire de filés à 13 onces par broche, cela donne 824 700 livres de filés par semaine, pour lesquels on a employé 970 000 livres ou 2 300 balles de coton au prix de 28 300 livres sterling ... Dans notre district (dans un cercle de 5 milles anglais de rayon autour de Blackburn), la consommation hebdomadaire de coton est de 1 530 000 livres ou 3 650 balles au prix d'achat de 44 625 l. st. Ce qui représente 1/18 de la totalité des filatures de coton du Royaume-Uni et 1/16 de l'ensemble des tissages mécaniques." »

« D'après le calcul de M. Baynes, le nombre des broches à coton du Royaume-Uni s'élèverait au total à 288 000 000 et il faudrait pour les faire tourner à plein 1 432 080 000 livres de coton par an. Mais l'importation de coton, déduction faite de l'exportation, n'a été en 1856 et 1857 que de 1 022 576 832 livres, il faut donc nécessairement que se soit produit un déficit de 409 503 168 livres. M. Baynes, qui a eu la bonté de discuter ce point avec moi, croit qu'un calcul de la consommation annuelle de coton, qui prendrait pour base celle du district de Blackburn, donnerait des chiffres trop élevés, par suite des différences existant non seulement dans les numéros des filés, mais aussi du fait de l'excellente qualité des machines. Il évalue l'ensemble de la consommation annuelle de coton du Royaume-Uni à 1 000 millions de livres. Mais s'il a raison, et s'il y a effectivement un excédent d'importation de 22 millions 1/2, la demande et l'offre semblent presque s'équilibrer dès maintenant, même sans faire entrer en ligne de compte les broches et métiers supplémentaires qu'on est en train, selon M. Baynes, d'installer dans son propre district et, à en juger par celui-ci, dans les autres aussi, selon toute vraisemblance¹⁴. »

stocks de lainages ne remplace la demande réelle et que les périodes de prospérité apparente, c'est-à-dire où l'on travaille à plein, ne coïncident pas toujours avec les périodes de demande justifiée. Pendant quelques mois, les peignés marchaient particulièrement bien ... Au début de la période en question, les prix de la laine étaient particulièrement bas : les filateurs avaient couvert leurs besoins à des prix avantageux et avaient sûrement acheté des quantités importantes. Lorsque le prix de la laine monta aux ventes de printemps, les filateurs en tirèrent quelque bénéfice et conservèrent cet avantage, la demande de produits fabriqués se faisant considérable et pressante²¹. »

« Si nous examinons les fluctuations des affaires dans les districts industriels depuis bientôt trois ou quatre ans, il nous faut bien, me semble-t-il, reconnaître qu'il existe quelque part une grave cause de perturbations ... Est-ce que l'énorme force productive des machines plus nombreuses ne peut pas avoir fourni ici un élément nouveau du problème ?²² »

En novembre 1848, en mai et en été 1849, jusqu'en octobre, les affaires prirent de plus en plus d'essor. Cette constatation s'applique surtout à la fabrication de tissus peignés qui est groupée autour de Bradford et de Halifax. Cette industrie n'a jamais, dans le passé, atteint ou même approché son extension actuelle. La spéculation sur la matière première et l'incertitude qui plane sur les importations probables de celle-ci ont toujours provoqué plus d'agitation et de plus grandes fluctuations dans l'industrie cotonnière que dans toute autre. Actuellement, il s'y produit une accumulation de stocks de cotonnades assez grossières, qui inquiète les petits filateurs et déjà leur fait du tort, de sorte que plusieurs d'entre eux travaillent à temps réduit²³.

1850 (avril) : Les affaires continuent de bien marcher. Exception :

« Grave dépression dans un secteur de l'industrie cotonnière par suite d'une offre de matière première insuffisante, précisément pour les gros numéros de fil et pour les tissus lourds ... On craint que les nombreuses machines installées récemment dans l'industrie des peignés ne provoquent une réaction analogue. M. Baker calcule que, dans la seule année 1849, la production des métiers a augmenté de 40 % et celle des broches de 25 à 30 % dans cette branche et que l'accroissement se poursuit toujours au même rythme²⁴. »

1850 (octobre) :

« Le prix du coton continue de provoquer ... une lourdeur considérable des affaires dans ce secteur industriel surtout pour les marchandises dont la matière première constitue une part élevée du coût de production. La forte hausse de prix de la soie brute a souvent provoqué dans ce secteur une lourdeur analogue²⁵. »

Selon le rapport du comité de la Société royale pour la culture du lin en Irlande

mentionné à cet endroit, le prix élevé du lin, étant donné le bas niveau des prix d'autres produits agricoles, avait assuré un important accroissement de la production de lin pour l'année suivante²⁶.

1853 (avril) : Grande prospérité.

« A aucun moment, pendant les dix-sept années où j'ai eu officiellement connaissance de la situation dans le district industriel du Lancashire, je n'ai rencontré de prospérité aussi générale ; dans tous les secteurs, l'activité est extraordinaire ». dit L. Horner²⁷.

1853 (octobre) : Dépression dans l'industrie cotonnière. « Surproduction²⁸. »

1854 (avril) :

« Le commerce de la laine, bien que n'étant pas brillant, a assuré à toutes les fabriques un plein emploi ; de même pour l'industrie du coton. Dans l'industrie des peignés, les affaires ont été tout à fait irrégulières pendant tout le dernier semestre ... Dans l'industrie linière s'est produite une perturbation consécutive à la diminution des arrivages de lin et de chanvre en provenance de Russie en raison de la guerre de Crimée²⁹. »

1859 :

« L'industrie linière d'Écosse connaît encore un certain marasme ... la matière première étant rare et chère ; la basse qualité de la dernière récolte dans les pays de la Baltique, nos principaux centres d'approvisionnement, aura un effet néfaste sur les affaires de cette région ; par contre le jute, qui évince peu à peu le lin dans la confection de nombre d'articles grossiers, n'est ni excessivement cher, ni rare ... environ la moitié des machines de Dundee filent maintenant du jute³⁰. »

« Par suite du prix élevé de la matière première, le filage du lin continue de n'être absolument pas rentable et, tandis que toutes les autres usines tournent à temps complet, nous avons divers exemples d'arrêt de machines pour le lin ... Le filage du jute est dans une situation plus satisfaisante, cette matière étant tombée récemment à un prix plus raisonnable³¹. »

1861–1864 : Guerre de Sécession. Cotton Famine (disette de coton). Le plus grand exemple d'interruption du procès de production par pénurie et renchérissement de la matière première.

1860 (avril) :

« En ce qui concerne l'état des affaires, je suis heureux de pouvoir vous faire savoir que, malgré le prix élevé des matières premières, toutes les industries textiles, excepté celle de la soie, ont fort bien travaillé pendant le dernier semestre ... Dans certains districts cotonniers, on a recherché de la main-d'œuvre

par voie d'annonces et certains ouvriers y sont venus du Norfolk et d'autres comtés ruraux ... Il semble régner dans toutes les branches d'industrie une grande pénurie de matière première. C'est ... cette pénurie seule qui nous limite. Dans l'industrie cotonnière, le nombre des usines nouvellement installées, l'agrandissement de celles qui existent déjà et la demande de main-d'œuvre n'ont sans doute jamais été aussi grands que maintenant. On est en quête de matière première de tous côtés³². »

1860 (octobre) :

« Les affaires dans les districts cotonniers et liniers ont bien marché ; en Irlande elles seraient même "très bonnes" depuis plus d'un an et eussent été meilleures encore, n'était le prix élevé de la matière première. Les filateurs de lin semblent attendre avec plus d'impatience que jamais que les chemins de fer leur ouvrent les sources auxiliaires d'approvisionnement des Indes et que l'agriculture s'y développe en conséquence, afin de recevoir enfin ... des quantités de lin correspondant à leurs besoins³³. »

1861 (avril) :

« La tendance est actuellement lourde ... Seul un petit nombre de fabriques de coton travaillent, et à temps court, et beaucoup de fabriques de soie ne tournent pas à plein. La matière première est chère. Dans presque toutes les branches textiles, son prix excède celui auquel on peut la fournir à la masse des consommateurs une fois traitée³⁴. »

On s'aperçut alors qu'il y avait eu surproduction, en 1860, dans l'industrie cotonnière ; l'effet s'en fit encore sentir les années suivantes.

« Il a fallu de deux à trois ans pour que la surproduction de 1860 fût absorbée sur le marché mondial³⁵. »

« La stagnation des marchés des tissus de coton en Extrême-Orient, au début de 1860, eut une répercussion correspondante sur les affaires de Blackburn, où, en moyenne, 30 000 métiers mécaniques sont presque exclusivement occupés à produire des tissus pour ce marché. En conséquence, la demande de main-d'œuvre y était déjà limitée de nombreux mois avant que ne se fissent sentir les effets du blocus du coton ... Heureusement cette circonstance préserva de la ruine bien des fabricants. Tant qu'on garda les stocks en magasin, leur valeur monta et c'est ainsi que fut évitée l'effrayante dépréciation qui, sinon, eût été inévitable dans une telle crise³⁶. »

1861 (octobre) :

« Depuis quelque temps, les affaires ont connu un grand marasme ... Il n'est nullement invraisemblable que de nombreuses fabriques réduisent considérablement leur temps de travail durant les mois d'hiver. On pouvait d'ailleurs

le prévoir ... Indépendamment des causes qui ont interrompu nos importations habituelles de coton d'Amérique et nos exportations, une réduction du temps de travail l'hiver prochain eût été rendue nécessaire par le fort accroissement de la production au cours des trois dernières années et les perturbations du marché hindou et chinois³⁷. »

Déchets de coton. Coton des Indes orientales (surah). Influence sur le salaire des ouvriers. Perfectionnements de l'outillage. Remplacement de coton par de l'amidon et des minéraux. Effets de ces collages à l'amidon sur les ouvriers. Filateurs de filés de numéros plus fins. Escroqueries des fabricants.

« Un fabricant m'écrit ce qui suit : "Dans votre évaluation de la consommation de coton par broche, vous ne tenez pas suffisamment compte du fait que, lorsque le coton est cher, les filateurs de fils ordinaires (disons jusqu'au n° 40 et surtout pour les numéros de 12 à 32) emploient les filés les plus fins qu'ils peuvent, c'est-à-dire qu'ils fileront du n° 16 au lieu de filer du n° 12 comme précédemment ou du n° 22 au lieu du n° 16, etc., et le tisserand qui utilise ces fils fins donnera à sa cotonnade le poids habituel en lui incorporant d'autant plus d'apprêt. Cet expédient est actuellement utilisé à un degré vraiment indécent. J'ai entendu dire de bonne source qu'il y a des shirtings (tissus pour chemises) ordinaires pour l'exportation, qui pèsent 8 livres la pièce, dont 2 livres 3/4 de colle. Dans des tissus d'une autre sorte, on met souvent jusqu'à 50 % de colle, de sorte que le fabricant qui se targue de faire fortune en vendant des tissus moins cher la livre, qu'il n'a payé pour le fil qui a servi à les fabriquer, n'est nullement un menteur³⁸. »

« On m'a déclaré aussi que les tisserands attribuent l'aggravation de leur état sanitaire à la colle utilisée pour les chaînes tissées avec du coton d'Extrême-Orient et qui n'est plus simplement fabriquée avec de la farine comme autrefois. Mais ce succédané de la farine offrirait le très gros avantage d'augmenter considérablement le poids du tissu, de sorte que 15 livres de filé en donnent 20 après tissage³⁹. » Ce succédané était du talc, dit *China clay* [argile chinoise], ou du gypse, dit *French chalk* [chaux française]. « Les gains des tisserands (il s'agit ici des ouvriers) ont été très réduits par l'emploi de succédanés de farine pour encoller la chaîne. Cet apprêt alourdit le fil, mais le rend également dur et cassant. Chaque fil de la chaîne passe dans le métier par ce qu'on appelle la lisse, dont les solides fils maintiennent la chaîne dans la position voulue ; les chaînes rendues dures par l'encollage provoquent de continuelles ruptures de fils dans la lisse ; chaque rupture fait perdre au tisserand cinq minutes pour la réparation ; actuellement pour le tisserand ces réparations sont dix fois plus fréquentes qu'avant et le rendement du métier, pendant les heures de travail, est naturellement diminué d'autant⁴⁰. »

« ... A Ashton, Stalybridge, Mossley, Oldham, etc., on a procédé à une réduction du temps de travail d'un bon tiers et chaque semaine on continue encore à réduire les heures de travail ... Parallèlement à cette réduction du temps de travail on procède également, dans beaucoup de branches, à un abaissement du salaire⁴¹. »

Au début de 1861, une grève des tisserands de métiers mécaniques eut lieu dans certaines régions du Lancashire. Divers fabricants avaient annoncé une baisse de salaire de 5 à 7 1/2 % ; les ouvriers demandaient que les tarifs soient maintenus, mais que les heures de travail soient réduites. Cette revendication ne fut pas satisfaite et la grève éclata. Au bout d'un mois, les ouvriers furent obligés de céder. Mais, maintenant, ils ont récolté les deux choses :

« Outre l'abaissement du salaire que les ouvriers finirent par accepter, beaucoup de fabricants font en plus travailler maintenant à temps court⁴². »

1862 (avril) :

« Depuis mon dernier rapport, les souffrances des ouvriers se sont considérablement accrues ; mais jamais encore, dans l'histoire de l'industrie, des souffrances si soudaines et si pénibles n'ont été endurées avec tant de résignation muette et un si patient sentiment de dignité⁴³. »

« Le nombre des chômeurs totaux actuels ne semble, proportionnellement, guère plus élevé qu'en 1848 où régnait une panique ordinaire, mais assez importante toutefois pour inciter les fabricants à établir une statistique de l'industrie du coton, analogue à celle qui est actuellement publiée toutes les semaines ... Sur l'ensemble des ouvriers cotonniers de Manchester, en mai 1848, 15 % étaient sans travail, 12 % travaillaient à temps réduit, tandis que plus de 70 % avaient un horaire de travail complet. Le 28 mai 1862, 15 % étaient sans emploi, 35 % travaillaient à temps réduit, 49 % à plein temps ... Dans les localités voisines, à Stockport par exemple, le pourcentage des chômeurs totaux et des chômeurs partiels est plus élevé, celui des ouvriers en plein emploi plus faible, parce qu'on y tisse des filés de calibres plus gros qu'à Manchester⁴⁴. »

1862 (octobre) :

« Selon la dernière statistique officielle, il y avait, en 1861, dans le Royaume-Uni, 2 887 fabriques de coton dont 2 109 dans mon secteur (Lancashire et Cheshire). Je savais bien qu'une très grande fraction des 2 109 fabriques de mon ressort étaient de petits établissements qui n'occupaient que peu de monde. Mais j'ai été surpris de découvrir combien leur nombre est élevé. Dans 392, soit 19 % d'entre eux, la force motrice, à vapeur ou hydraulique, est inférieure à 10 chevaux-vapeur ; dans 345, soit 16 %, elle oscille entre 10 et 20 chevaux, dans 1 372, elle est de 20 chevaux et au-dessus ... Une très grande proportion de ces petits fabricants — plus d'un tiers de la totalité — étaient eux-mêmes ouvriers, il y a

très peu de temps : ce sont des gens ne disposant pas de capital ... La charge principale incomberait donc aux autres 2/3⁴⁵. »

D'après le même rapport, il y avait alors dans le Lancashire et le Cheshire, parmi les ouvriers de l'industrie du coton, 40 146 personnes qui travaillaient à horaire complet, soit 11,3 %, 134 767 chômeurs partiels, ou 38 %, 179 721, soit 50,7 %, sans travail. Si l'on en déduit les chiffres donnés pour Manchester et Bolton, où l'on tisse surtout des fils de fin calibre, secteur relativement moins touché par la crise de l'industrie du coton, la situation est encore pire, à savoir : pleinement occupés 8,5 %, travaillant à temps court 38 %, sans travail 53,5 %⁴⁶.

« Pour les ouvriers, ce n'est pas du tout la même chose selon que l'on traite du coton de bonne ou de mauvaise qualité. Aux premiers mois de l'année, quand les fabricants cherchaient à maintenir leurs usines en marche, en utilisant tous les cotons qu'ils pouvaient acquérir à des prix modérés, il entraînait force coton de mauvaise qualité dans des fabriques, où, auparavant, on en employait du bon ; la différence dans le salaire des ouvriers était si grande que beaucoup de grèves eurent lieu, parce qu'avec l'ancien tarif du salaire aux pièces les ouvriers ne pouvaient plus désormais se faire des journées acceptables ... Dans certains cas, la différence résultant de l'emploi de coton de mauvaise qualité s'élevait à la moitié du salaire total, même pour des ouvriers travaillant à temps complet⁴⁷. »

1863 (avril) :

« Dans le courant de cette année, on ne pourra occuper à plein guère plus de la moitié des ouvriers de l'industrie cotonnière⁴⁸. »

« Un inconvénient très sérieux de l'emploi de ce coton indien, que les usines sont forcées d'utiliser actuellement, est qu'il oblige à ralentir considérablement la vitesse des machines. Au cours des dernières années, on a mis tout en œuvre pour accélérer leur rythme, de sorte que le rendement en était plus élevé. Mais ce ralentissement touche l'ouvrier aussi bien que le fabricant, car la plupart des ouvriers sont payés aux pièces, les fileurs reçoivent tant par livre de filé, les tisserands tant par pièce de tissu ; et, même pour les autres ouvriers payés à la semaine, la baisse de production devrait entraîner une diminution de salaire. Selon mes renseignements, et les statistiques que j'ai transmises sur les gains des ouvriers cotonniers au cours de l'année, il en résulte une diminution de 20 % en moyenne, de 50 % dans certains cas, par rapport aux salaires pratiqués en 1861⁴⁹. »

« La somme que gagnent les ouvriers dépend ... de la matière traitée. Pour ce qui est du montant de leurs salaires, la situation des ouvriers est actuellement (octobre 1863) bien meilleure que l'an passé à la même époque. L'outillage mécanique a été amélioré. On connaît mieux la matière première, et les ouvriers

se tirent plus facilement des difficultés qui leur donnaient du mal au début. Au printemps dernier, j'étais à Preston dans une école de couture [établissement de bienfaisance pour femmes sans travail] ; deux jeunes filles, qui, la veille, avaient été envoyées dans une usine de tissage sur les dires d'un fabricant qui leur avait fait espérer un salaire de 4 shillings par semaine, demandèrent à être reprises dans l'école et se plainquirent qu'elles n'auraient même pas pu gagner un shilling par semaine. J'ai eu des indications sur les *self acting minders* (fileurs sur machines automatiques) ... des hommes qui commandent plusieurs métiers automatiques [*self-actor*] et qui, au bout de quatorze jours de travail à horaire complet, avaient gagné 8 shillings 11 pence, et sur cette somme on retenait le loyer de leur logis, mais le fabricant [Dieu, la belle âme !] leur refaisait cadeau de la moitié de ce loyer. Ces ouvriers rapportaient à la maison la somme de 6 shillings 11 pence. Dans de nombreuses localités, les *self acting minders* gagnaient de 2 à 6 shillings par semaine, pendant les derniers mois de 1862. Actuellement, la situation est bien plus saine, quoique le gain ait continué à beaucoup baisser dans la plupart des districts. Plusieurs autres causes, outre le peu de longueur des fibres du coton indien et ses impuretés, ont contribué à réduire les salaires. C'est ainsi, par exemple, qu'on a l'habitude maintenant de mélanger pas mal de déchets de coton au coton indien, et ceci rend naturellement d'autant plus difficile le travail du fileur. Le peu de longueur des fibres entraîne plus facilement la cassure des fils au moment de retirer la bobine et de tordre le fil et on ne peut imposer à la bobine une marche aussi régulière. "De même, étant donné la grande attention qu'il faut prêter aux fils, il arrive fréquemment qu'une tisseuse ne puisse surveiller qu'un métier à la fois et seul un très petit nombre peut en surveiller plus de deux. Dans beaucoup de cas, le salaire des ouvriers a même été diminué de 5, 7 1/2 et 10 %." Dans la majorité des cas, l'ouvrier doit voir comment il peut se débrouiller avec sa matière première et quelle journée il peut se faire au tarif habituel. Une autre difficulté avec laquelle les tisserands sont parfois aux prises, c'est qu'ils doivent faire du bon tissu avec de la mauvaise matière première et qu'ils sont pénalisés par des retenues sur le salaire si le travail ne satisfait pas au désir du patron⁵⁰. »

Les salaires étaient misérables, même là où on travaillait à temps complet. Les ouvriers cotonniers étaient volontaires pour tous les travaux publics : drainage, construction de routes, cassage de cailloux, pavement des rues, auxquels on les condamnait, pour toucher des autorités locales leur allocation de secours (qui, en fait, était une subvention aux fabricants, voir Livre I^{er}, [p. 409—410]). La bourgeoisie tout entière surveillait les ouvriers. Si on offrait à un ouvrier le pire des salaires de famine, et s'il le refusait, le comité de bienfaisance le rayait de la liste des personnes secourues. C'était l'âge d'or pour messieurs les fabricants, en ce sens que les ouvriers étaient obligés, soit de crever de faim, soit de travailler au prix le plus profitable aux bourgeois, tandis que les comités de

bienfaisance faisaient pour eux office de chiens de garde. Simultanément, les fabricants empêchaient, autant que faire se pouvait, l'émigration, en accord secret avec le gouvernement, en partie pour avoir toujours sous la main le capital que représentaient pour eux la chair et le sang des ouvriers, en partie pour s'assurer le paiement des loyers qu'ils avaient extorqué aux ouvriers.

« Les comités de bienfaisance agissaient sur ce point avec grande rigueur. Si on offrait du travail, les ouvriers à qui on l'offrait étaient rayés de la liste et obligés ainsi de l'accepter. S'ils refusaient un travail ... la raison en était que leur gain eût été purement nominal, mais leur travail extrêmement pénible⁵¹. »

Les ouvriers étaient tout disposés à accepter n'importe quel travail qu'on leur proposait en vertu du Public Works Act (loi sur les travaux publics).

« Les principes selon lesquels étaient organisés les travaux industriels variaient notablement d'une ville à l'autre. Mais, même dans les localités où le travail à l'air libre ne servait pas d'essai proprement dit (*labour test*), l'ouvrier ne recevait en paiement de ce travail ou bien que la simple allocation normale, ou bien qu'une somme de si peu supérieure, qu'en fait c'était comme si on leur avait fait faire un essai de travail⁵². » « Le Public Works Act de 1863 devait pallier ce défaut et donner à l'ouvrier le pouvoir de gagner son salaire comme tâcheron indépendant. Le but de cette loi était triple : 1. Permettre aux autorités locales d'emprunter de l'argent (avec accord du président du Service Central des Pauvres) aux commissaires de prêts du Trésor. 2. Faciliter les améliorations dans les villes des districts cotonniers. 3. Procurer aux ouvriers en chômage un travail rémunérateur (*remunerative wages*). »

Jusqu'à la fin octobre 1863, le montant total des prêts accordés au titre de cette loi était de 883 700 l. st.⁵³. Les travaux entrepris étaient pour l'essentiel des canalisations, des constructions de routes, des pavages de rues, des réservoirs pour installations hydrauliques, etc.

M. Henderson, président du comité de Blackburn, écrit à ce sujet à l'inspecteur de fabrique Redgrave :

« Tout au long de mon expérience, pendant cette époque de souffrance et de misère, rien ne m'a frappé davantage ni ne m'a causé plus de satisfaction que de voir avec quel joyeux empressement les chômeurs de ce district ont accepté le travail que le Conseil municipal de Blackburn leur offrait en application du Public Works Act. On peut à peine imaginer contraste plus grand que celui qui oppose le fileur de coton, naguère ouvrier habile dans sa fabrique, au tâcheron employé à creuser un canal de drainage profond de 14 ou 18 pieds, qu'il est devenu aujourd'hui. »

(Ils gagnaient pour ce travail, selon l'importance de la famille, de 4 à 12 shil-

lings par semaine : cette somme si énorme devait souvent suffire à l'entretien d'une famille de huit personnes. Messieurs les bourgeois philistins tiraient un double profit de l'opération : premièrement, ils recevaient de l'argent à des taux d'intérêt exceptionnellement bas pour l'embellissement de leurs villes enfumées et en mauvais état ; deuxièmement, ils payaient les ouvriers bien au-dessous des tarifs normaux.)

« Habitué comme il l'était à une température quasi tropicale, à un travail où adresse et précision dans la manipulation lui servaient infiniment plus que la force musculaire, habitué à recevoir une paie double, parfois triple, de celle qu'il peut toucher actuellement, son acceptation empressée du travail qu'on lui proposait implique une somme d'abnégation et de tact qui lui fait le plus grand honneur. A Blackburn, on a essayé ces gens dans presque tous les travaux possibles en plein air : creusement de tranchées dans un sol argileux, lourd et dur à une profondeur considérable, travaux d'assèchement, cassage de cailloux, percement de routes, creusement de tranchées pour canalisations de rues à des profondeurs de 14, 16 et parfois 20 pieds ; souvent ils pataugent alors dans 10 à 12 pouces d'eau sale et toujours ils sont exposés à un climat froid et humide dont la rigueur n'est dépassée, si elle est atteinte, en aucun autre district d'Angleterre⁵⁴. »

« L'attitude des ouvriers a été presque irréprochable ... de même leur empressement à accepter le travail en plein air et à en venir à bout⁵⁵. »

1864 (avril) :

« Il nous arrive d'entendre dans divers districts des plaintes sur la pénurie de main-d'œuvre surtout dans certaines branches, les tissages par exemple ... Mais ces plaintes ont tout autant pour origine le minime salaire que peuvent gagner les ouvriers, en raison des mauvaises qualités de filés utilisés, qu'une raréfaction réelle de la main-d'œuvre elle-même dans cette branche particulière. De nombreux différends ont surgi le mois dernier à propos du salaire, entre certains fabricants et leurs ouvriers. Par trop souvent, je le déplore, des grèves se sont produites ... Les fabricants ressentent l'effet du Public Works Act comme une concurrence et, pour cette raison, le comité local de Bacup a suspendu son activité, car, bien que toutes les usines ne tournent pas encore, on a constaté une certaine pénurie de main-d'œuvre⁵⁶. »

Il était grand temps, il est vrai, pour Messieurs les fabricants. Par suite du Public Works Act, la demande de personnel s'était tellement accrue que dans les carrières près de Bacup plus d'un ouvrier d'usine gagnait maintenant de 4 à 5 shillings par jour. Et c'est ainsi qu'on arrêta peu à peu les travaux publics – cette nouvelle édition des *Ateliers nationaux** de 1848, mais établis cette fois au profit de la bourgeoisie.

Expériences in corpore vili⁵⁷

« Bien que j'aie parlé de fortes réductions de salaire (des ouvriers à temps complet) et fait connaître leurs recettes réelles dans beaucoup de fabriques, il ne faut pas croire qu'ils perçoivent la même somme chaque semaine. Les ouvriers sont soumis ici à de fortes variations par suite des expérimentations continuelles auxquelles se livrent les fabricants au sujet des proportions de coton et de déchets de coton utilisables dans la même fabrique : ces "mélanges", comme on les appelle, varient souvent, et le gain de l'ouvrier augmente et diminue avec la qualité du mélange. Parfois il ne s'écartait que de 15 % du gain antérieur et une ou deux semaines après il tombait à 50 ou 60 % de l'ancien salaire⁵⁸. »

L'inspecteur Redgrave, qui parle ici, donne alors des relevés de salaires, tels qu'ils étaient pratiqués. Les exemples suivants suffiront :

A. Tisserand, famille de six personnes, occupé quatre jours par semaine, 6 shillings 1/2 penny ; B. *Twister* [retordeur], 4 1/2 jours par semaine, 6 shillings ; C. Tisserand, famille de 4, cinq jours par semaine, 5 shillings 1 penny ; D. *Stubber* [bobineur], famille de 6, quatre jours par semaine, 7 shillings 10 pence ; E. Tisserand, famille de 7, trois jours, 5 shillings, etc. Redgrave poursuit :

« Les tableaux ci-dessus méritent attention, car ils prouvent que le travail serait une catastrophe pour beaucoup de familles, parce que non seulement il réduit le revenu, mais il l'abaisse tant qu'il ne suffirait absolument plus qu'à satisfaire une infime partie de leurs besoins indispensables, si les autorités locales n'accordaient pas une allocation de complément dans le cas où le gain de la famille n'atteint pas la somme qui serait perçue comme secours, au cas où tous les membres de la famille seraient sans travail⁵⁹. »

« ... Pas une semaine, depuis le 5 juin 1863, tous les ouvriers n'ont travaillé, en moyenne, plus de deux jours, sept heures et quelques minutes⁶⁰. »

Du début de la crise au 25 mars 1863, près de 3 millions de l. st. ont été distribuées par l'administration des pauvres, le Comité de bienfaisance central et le Comité londonien de Mansion House (l'Hôtel de Ville)⁶¹.

« Dans un district où on fabrique sans doute les filés les plus fins ... les fileurs subissent une diminution de salaire indirecte de 15 % en raison de la substitution du coton égyptien au coton de Sea Island ... Dans un district étendu, où on utilise en masse des déchets de coton pour les mélanger au coton indien, les fileurs ont eu une réduction de 5 % et en outre ils ont encore perdu de 25 à 30 % par suite de l'emploi de Surate et de déchets. De quatre métiers qu'ils surveillaient, les tisserands sont tombés à deux. En 1860, ils gagnaient par métier 5 shillings 7 pence ; en 1863, ils ne gagnent plus que 3 shillings 4 pence ... Les amendes,

qui, avec le coton américain, variaient autrefois de 3 à 6 pence » (pour le fileur), « se montent maintenant de 1 shilling à 3 shillings 6 pence. »

Dans un district où on utilisait du coton égyptien mélangé à du coton indien :

« Le salaire moyen des bobineurs en 1860 était de 18 à 25 shillings, il est maintenant de 10 à 18 shillings. La cause n'en réside pas exclusivement dans l'emploi de coton de plus mauvaise qualité, mais aussi dans la réduction de vitesse de la bobine en vue d'imprimer au fil une torsion plus forte ; en temps normal, on aurait pour ce fait payé un supplément conformément au tarif des salaires⁶²... Bien que l'emploi du coton indien ait pu çà et là procurer quelque profit au fabricant, nous voyons pourtant (voir liste de salaires, p. 53) que, par comparaison avec 1861, les ouvriers en souffrent. Si l'usage du Surate prend, les ouvriers réclameront les mêmes salaires qu'en 1861 ; mais cette revendication affecterait sérieusement le profit du fabricant, si elle n'était pas compensée par l'abaissement du prix du coton ou l'augmentation de celui du tissu⁶³. »

« *Loyer* : Le loyer de l'ouvrier, quand le cottage qu'il habite appartient au fabricant, est souvent retenu par celui-ci sur le salaire, même quand l'ouvrier ne travaille qu'à temps réduit. Néanmoins, la valeur de ces immeubles a baissé et actuellement on peut avoir des cottages pour des loyers de 25 à 50 % moins élevés que jadis ; un cottage qui coûtait 3 shillings 6 pence la semaine, on peut l'avoir maintenant pour 2 shillings 4 pence et parfois pour moins encore⁶⁴. »

Émigration. — Les fabricants étaient naturellement opposés à l'émigration des travailleurs, d'abord parce

« qu'en attendant des temps meilleurs pour l'industrie cotonnière ils voulaient garder sous la main les moyens de faire marcher leur usine de la manière la plus avantageuse ». Ensuite également, « bien des fabricants sont propriétaires des maisons où habitent les ouvriers qu'ils occupent et au moins quelques-uns d'entre eux comptent absolument encaisser plus tard une partie du loyer qui leur est dû⁶⁵ ».

M. Bernall Osborne dit, dans un discours à ses électeurs, le 22 octobre 1864, que les ouvriers du Lancashire s'étaient conduits comme les philosophes de l'Antiquité (les stoïciens). N'était-ce pas plutôt comme des moutons ?

Chapitre VII

ADDENDA

Admettons, comme nous l'avons supposé dans cette section, que la masse de profit que s'approprient les capitalistes dans chaque sphère de production particulière soit égale à la somme de plus-value que produit l'ensemble du capital investi dans cette sphère. Le bourgeois ne tiendra pourtant pas le profit pour identique à la plus-value, c'est-à-dire à du surtravail non payé, et cela pour les raisons suivantes :

1. Dans le procès de circulation, il oublie le procès de production. Réaliser la valeur des marchandises — ce qui englobe la réalisation de leur plus-value — c'est, pour lui, créer cette plus-value. (Un blanc laissé dans le manuscrit indique que Marx avait l'intention de développer plus en détail ce point. F.E.)

2. En supposant un même degré d'exploitation du travail, nous avons vu que — sans tenir compte de toutes les modifications introduites par le système du crédit, ni des superbénéfices du fait que les capitalistes se roulent et se dupent les uns les autres, ni enfin du bonheur plus ou moins grand dans le choix du marché — le taux de profit peut être très différent, selon que la matière première est plus ou moins bon marché, qu'elle est achetée avec plus ou moins de compétence ; selon que les machines employées sont plus ou moins productives, adéquates et bon marché ; selon que l'organisation générale du procès de production à ses différents stades est plus ou moins parfaite, les gaspillages de matériel éliminés, la direction et le contrôle simples et efficaces, etc. Bref, une fois donnée la plus-value pour un capital variable déterminé, il dépend encore grandement de la capacité professionnelle individuelle du capitaliste lui-même, ou de ses subordonnés et de ses commis, que cette même plus-value se traduise par un taux de profit plus ou moins élevé et donc fournisse une masse de profit plus ou moins grande. Supposons qu'une même plus-value de 1 000 l. st., produit de 1 000 l. st. de salaire, se rapporte dans l'affaire A à 9 000 l. st. et dans l'affaire B à 11 000 l. st. de capital constant. Dans le cas A, nous avons $p' = \frac{1\ 000}{10\ 000} = 10\%$

et dans le second cas $\frac{1\ 000}{12\ 000} = 8\frac{1}{3}\%$. Le capital total produit relativement plus

de profit en A qu'en B, parce que le taux de profit y est plus élevé, bien que dans les deux cas le capital variable avancé soit de 1 000 et la plus-value extraite de celui-ci de 1 000 ; donc que dans les deux cas on ait une exploitation de même intensité du même nombre d'ouvriers. Cette différence dans la façon dont se traduit la même somme de plus-value ou encore la différence des taux de profit et donc des profits eux-mêmes, pour une même exploitation du travail, peut avoir encore d'autres sources ; mais il se peut aussi qu'elle provienne uniquement de la différence d'habileté dans la direction de ces deux entreprises. Et ce fait induit le capitaliste à penser — le persuade — que son profit est dû non

pas à l'exploitation du travail, mais, pour une part au moins, à d'autres circonstances aussi qui en sont indépendantes, mais surtout à son action personnelle.

*
* *

Des développements de cette première section il résulte que le point de vue (de Rodbertus¹) est faux, selon lequel (à la différence de la rente foncière, où par exemple la superficie du sol resterait la même, tandis que la rente augmenterait) une variation de grandeur du capital n'influerait pas sur le rapport du profit au capital et partant sur le taux de profit, sous prétexte que, quand augmente la masse du profit, la masse du capital sur lequel il est calculé augmente aussi et inversement.

Ceci n'est vrai que dans deux cas. Premièrement quand toutes autres choses, donc en particulier le taux de la plus-value, étant supposées sans changement, se produit un changement de valeur de cette marchandise qu'est la marchandise monnaie. (Le même fait a lieu dans le cas d'un changement purement nominal de valeur, en cas de baisse ou de hausse des signes de valeur, toutes choses égales d'ailleurs.) Soit un capital total de 100 l. st. et son profit = 20 l. st. Le taux de profit donc = 20 %. Si l'or baisse ou monte² alors de 100 % ; dans le premier cas, le même capital qui valait 100 l. st. aura une valeur de 200 l. st. et le profit une valeur de 40 l. st., c'est-à-dire qu'il se traduira par cette expression monétaire au lieu de s'exprimer en 20 l. st. comme auparavant. Dans le deuxième cas, la valeur du capital tombe à 50 l. st. et le profit est représenté par un produit d'une valeur de 10 l. st. Mais dans les deux cas $200 : 40 = 50 : 10 = 100 : 20 = 20\%$; en réalité, dans tous ces cas, il ne se serait pas produit de changement de grandeur de la valeur-capital, mais seulement une modification de l'expression monétaire de la même valeur et de la même plus-value. Donc il pourrait se faire que $\frac{p}{C}$ ou taux de profit n'en fût pas affecté non plus.

L'autre cas est réalisé quand a lieu un changement de grandeur réel de la valeur, mais que cette modification ne s'accompagne pas d'une variation dans le rapport $v : c$, c'est-à-dire quand, le taux de plus-value restant constant, le rapport du capital investi en force de travail (le capital variable, considéré comme indice de la force de travail mise en mouvement) au capital investi en moyens de production reste le même. Dans ces conditions, que nous ayons C ou nC ou $\frac{C}{n}$, soit par exemple 1 000 ou 2 000 ou 500, le profit, pour un taux de profit³ de 20 %, sera dans le premier cas de 200, dans le second de 400, dans le troisième de 100 ; or $\frac{200}{1\ 000} = \frac{400}{2\ 000} = \frac{100}{500} = 20\%$. C'est-à-dire que le taux de profit ne varie pas, parce que la composition du capital reste la même et n'est pas affectée par le changement de sa grandeur. Un accroissement ou une

diminution de la masse du profit ne fait donc dans ce cas qu'indiquer une augmentation ou une diminution de la grandeur du capital utilisé.

Dans le premier cas, il n'y a donc qu'un changement de grandeur apparent du capital utilisé ; dans le second, c'est un changement réel qui s'est produit, mais il n'y a pas eu de modification dans la composition organique du capital, dans le rapport de sa fraction variable à sa fraction constante. Mais, ces deux cas exceptés, ou bien le changement de grandeur du capital utilisé est la conséquence d'un changement de valeur antérieur de l'un de ses composants et donc (pour autant que la plus-value elle-même ne varie pas avec le capital variable) d'un changement de la grandeur relative de ses composants ; ou bien ce changement de grandeur (comme c'est le cas pour des travaux à grande échelle, lors de l'introduction d'un nouvel outillage, etc.) est la cause d'un changement de la grandeur relative de ses deux composants organiques. Dans tous ces cas, toutes choses égales d'ailleurs, le changement de grandeur du capital utilisé doit donc nécessairement s'accompagner d'une modification simultanée du taux de profit.

*
* *

L'augmentation du taux de profit provient toujours de ce que la plus-value augmente en valeur relative ou absolue par rapport à son coût de production, c'est-à-dire à l'ensemble du capital avancé, ou de ce que la différence entre le taux du profit et le taux de la plus-value est diminuée.

Des fluctuations dans le taux de profit, qui ne dépendent pas d'un changement dans les composants organiques du capital ou de la grandeur absolue du capital, sont possibles, si la valeur du capital avancé sous quelque forme qu'il existe, capital fixe ou circulant, monte ou baisse par suite d'une élévation ou d'un abaissement du temps de travail nécessaire à sa reproduction, cette modification étant indépendante du capital déjà existant. La valeur de toute marchandise — donc également des marchandises qui composent le capital — est conditionnée non par le temps de travail nécessaire qu'elle recèle elle-même, mais par le temps de travail socialement nécessaire, que requiert sa reproduction. Cette reproduction peut avoir lieu dans des conditions qui la facilitent ou l'entravent, différentes des conditions de la production primitive. Si, dans les nouvelles conditions, il est besoin en général de deux fois plus ou au contraire de la moitié moins de temps pour reproduire le même capital matériel, s'il valait auparavant 100 l. st., il vaudrait aujourd'hui, la valeur de l'argent n'ayant pas varié, 200 ou 50 l. st. Si cette augmentation de valeur ou cette dévalorisation touchait uniformément toutes les parties du capital, le profit s'exprimerait aussi de la même manière dans une somme d'argent double ou moitié moindre. Mais si cette variation implique une modification de la composition organique du capital, si elle fait augmenter ou diminuer le rapport du capital variable au capital constant, le taux

de profit augmentera, toutes choses égales d'ailleurs, pour un capital variable qui augmente relativement, et diminuera pour un capital variable qui, relativement, décroît. Si c'est seulement la valeur monétaire du capital avancé qui augmente ou diminue (en raison d'un changement de valeur de l'argent), l'expression monétaire de la plus-value augmentera ou diminuera dans la même proportion. Le taux de profit, lui, reste inchangé.

DEUXIÈME SECTION

LA TRANSFORMATION DU PROFIT EN PROFIT MOYEN

Chapitre VIII

COMPOSITION DIFFÉRENTE DES CAPITAUX DANS DES BRANCHES DE PRODUCTION DIFFÉRENTES, D'OÙ DIVERSITÉ DES TAUX DE PROFIT

Dans la section précédente, nous avons démontré entre autres que le taux du profit peut varier, qu'il augmente ou diminue, bien que le taux de la plus-value reste constant. Dans ce chapitre-ci, nous supposerons que le degré d'exploitation du travail donc aussi le taux de la plus-value et la durée de la journée de travail soient identiques et de même grandeur dans toutes les branches de la production en lesquelles se divise le travail social d'un pays donné. D'ailleurs A. Smith¹ a déjà montré en détail que la grande diversité dans l'exploitation du travail régnant dans les diverses sphères de production se trouve compensée par toutes sortes de raisons réelles ou acceptées par préjugé. Cette diversité, parce qu'elle n'est qu'apparente ou négligeable, n'entrera donc pas en ligne de compte dans l'étude des conditions générales. D'autres différences, dans le montant du salaire par exemple, reposent en grande partie sur celle déjà mentionnée au début du Livre premier [p.47-48], qui existe entre le travail simple et le travail complexe. Bien qu'elles rendent très inégales les conditions des ouvriers dans les différentes sphères de production, ces différences n'influent nullement sur le degré d'exploitation du travail dans ces mêmes sphères. Si le travail d'un orfèvre, par exemple, est payé plus cher que le travail d'un journalier, il est certain que le surtravail de l'orfèvre représente aussi, dans le même rapport, une plus grande plus-value que celui du journalier. Même si l'égalisation des salaires et des journées de travail, et par conséquent celle du taux de la plus-value entre diverses branches de la production et même entre différents investissements de capitaux à l'intérieur d'une même sphère de production, est freinée par toutes sortes d'obstacles locaux, elle s'accomplit néanmoins toujours davantage, grâce au progrès de la production capitaliste et à la subordination de tous les rapports économiques à ce mode de production. Si importante que puisse être l'étude de ces frictions dans toute recherche spéciale sur le salaire, elles peuvent cependant être laissées de côté comme fortuites et secondaires dans l'examen général de la production capitaliste. D'ailleurs nous supposerons toujours, dans cet examen général, que les rapports économiques réels correspondent bien à leur concept ou, ce qui revient au même, les rapports réels

ne seront exposés ici que dans la mesure où ils traduisent leur propre type général.

La différence des taux de plus-value dans les divers pays et partant dans les degrés nationaux d'exploitation du travail est sans importance pour notre étude. Ce que nous voulons montrer dans cette section est justement la manière dont s'élabore un taux général de profit à l'intérieur d'un pays. Cependant il va de soi que, pour comparer les divers taux nationaux de profit, il suffit de rapprocher ce que nous allons exposer ici de nos développements antérieurs. Il faut étudier d'abord la diversité dans les taux nationaux de la plus-value et n'y comparer que par la suite, sur la base de ces taux donnés de la plus-value, la diversité des taux nationaux de profit. Dans la mesure où cette dernière ne résulte pas de la diversité des taux nationaux de plus-value, elle est fatalement due à des circonstances où la plus-value, comme c'est le cas dans notre étude présente, est partout supposée identique, constante.

Nous avons montré dans le chapitre précédent que, pour un taux de plus-value constant, le taux de profit que rapporte un certain capital peut augmenter ou diminuer à la suite de circonstances entraînant l'augmentation ou la diminution de la valeur de telle ou telle fraction du capital constant et affectant par là le rapport entre les éléments constant et variable du capital. Nous y avons également montré que certaines circonstances, augmentant ou diminuant le temps de rotation d'un capital, peuvent affecter de manière analogue le taux du profit. Comme la masse de profit est identique à la masse de plus-value, à la plus-value elle-même, il fut montré aussi que la *masse* de profit — différente en cela du *taux* de profit — n'est pas atteinte par les fluctuations de valeur dont nous venons de parler. Celles-ci ne modifiaient que le taux qui exprime une plus-value donnée et donc aussi un profit d'un montant donné, c'est-à-dire sa grandeur relative, par rapport à la grandeur du capital avancé. Dans la mesure où ces fluctuations de valeur entraînaient la fixation ou la libération de capital, non seulement le taux de profit, mais le profit lui-même pouvaient être affectés indirectement. Cependant tout ceci n'était vrai que pour du capital déjà engagé et non pour un nouvel investissement de capital ; en outre, l'accroissement ou la diminution du profit lui-même dépendait toujours de la mesure où, par suite de ces fluctuations de valeur, le même capital pouvait mettre en mouvement une quantité plus ou moins grande de travail, donc produire — pour un taux de plus-value constant — une masse plus ou moins importante de plus-value. Loin de contredire la loi générale ou d'en constituer une exception, cette exception apparente n'était en fait qu'un cas particulier dans l'application de la loi générale.

Dans la section précédente, nous avons montré que pour un degré constant d'exploitation du travail le taux de profit subit des modifications lorsque la valeur des composantes du capital constant ou encore le temps de rotation du capital se modifient ; il s'ensuit normalement que les taux de profit de diverses sphères de production existant simultanément, côte à côte, seront différents si le

temps de rotation du capital utilisé diffère, toutes choses égales d'ailleurs, ou encore si le rapport de valeur entre les composants organiques de ces capitaux dans les différentes branches de production n'est pas le même. Ce que nous avons considéré précédemment comme des modifications successives subies par le même capital est maintenant considéré comme des différences se manifestant simultanément entre divers capitaux investis parallèlement dans différentes branches de production.

A ce sujet, nous aurons à étudier : 1. la diversité dans la *composition organique* des capitaux ; 2. la diversité dans leur temps de rotation.

Lorsque, au cours de cette étude, nous parlons de composition ou de rotation du capital dans un secteur donné de la production, nous supposons toujours que le capital investi dans ce secteur l'a été dans le rapport moyen normal. De façon générale, nous supposons qu'il s'agit de la moyenne du capital total investi dans le secteur donné et non des différences fortuites qui existent entre les capitaux individuels investis dans ce secteur.

De plus, le taux de la plus-value et la journée de travail étant supposés constants — d'où un salaire constant — une certaine quantité de capital variable représente donc une certaine quantité de force de travail mise en mouvement, partant une quantité donnée de travail en voie de se matérialiser. Donc, si 100 l. st. représentent le salaire hebdomadaire de 100 ouvriers, elles expriment par là une force de travail de 100 et $n \times 100$ l. st. celle de $n \times 100$ ouvriers, et $\frac{100 \text{ l. st.}}{n}$ celle de $\frac{100}{n}$ ouvriers. Par conséquent, le capital variable sert ici, comme

c'est toujours le cas pour un salaire donné, d'indice de la masse du travail mise en mouvement par un capital total donné ; c'est pour cette raison que des variations dans la grandeur du capital variable utilisé servent d'indice de la variation dans la masse de la force de travail employée. Si 100 l. st. représentent 100 ouvriers par semaine, partant 6 000 heures de travail à raison de 60 heures de travail par semaine, 200 l. st. représentent donc 12 000 et 50 l. st. seulement 3 000 heures de travail.

Au Livre I^{er}, nous avons déjà dit ce que nous entendons par composition du capital : le rapport entre ses parties active et passive, entre les capitaux variable et constant. A ce propos, deux sortes de rapports doivent être pris en considération, ils sont d'une importance inégale, bien que, dans certaines conditions, ils puissent produire les mêmes effets.

Le premier rapport repose sur une base technique et doit être considéré comme donné pour un degré déterminé du développement de la force productive. Une masse donnée de force de travail représentée par un nombre donné d'ouvriers est nécessaire pour produire dans une journée, par exemple, une certaine masse de produit, d'où la nécessité de mobiliser une certaine masse de moyens de production, de machines, de matières premières, etc., et de les consommer productivement. Un nombre donné d'ouvriers correspond à une

quantité donnée de moyens de production et par conséquent une quantité donnée de travail vivant correspond à une quantité donnée de travail matérialisé déjà dans les moyens de production. Ce rapport est très différent dans les diverses sphères de production et même souvent entre les différentes branches d'une même industrie ; par contre, dans des branches d'industrie très éloignées, il peut éventuellement être le même ou presque.

Ce rapport constitue la composition technique du capital et la base proprement dite de sa composition organique.

Il est cependant possible que ce rapport soit le même dans différentes branches d'industrie, dans la mesure où le capital variable est le simple indice de la force de travail et le capital constant celui de la masse de moyens de production mise en mouvement par cette force de travail. On peut très bien supposer que certains travaux sur cuivre ou sur fer par exemple présentent un rapport identique entre la force de travail et la masse des moyens de production. Mais, comme le cuivre est plus cher que le fer, le rapport de valeur entre les capitaux variable et constant sera différent dans ces deux cas, il y aura donc aussi une différence dans la composition de valeur de la totalité des deux capitaux. La différence entre la composition technique et la composition de valeur apparaît dans chaque branche d'industrie dans le fait que, pour une composition technique constante, le rapport de valeur des deux portions de capital peut varier ; la composition technique changeant, il peut rester le même. Bien entendu, le dernier cas ne se produit que si une variation dans le rapport des masses de moyens de production et de force de travail utilisées est compensée par une variation de sens inverse dans leurs valeurs.

Nous appellerons composition *organique* du capital² sa composition de valeur dans la mesure où cette dernière est déterminée par sa composition technique et la reflète.

Quant au capital variable, nous supposons donc qu'il est l'indice d'une certaine quantité de force de travail, d'un nombre donné d'ouvriers ou de certaines masses de travail vivant mises en mouvement. Dans la section précédente, nous avons vu qu'il est possible qu'une variation de la valeur du capital variable ne représente rien d'autre que le prix plus ou moins élevé d'une même masse de travail, mais dans notre étude actuelle il n'y a pas lieu de retenir cette possibilité, puisque le taux de la plus-value et la journée de travail sont considérés comme constants et le salaire pour un temps de travail déterminé comme donné. Par contre, une différence dans la grandeur du capital constant peut également être l'indice d'un changement dans la masse des moyens de production qu'une certaine quantité de force de travail a mobilisée ; mais cette différence peut encore provenir de ce que la valeur des moyens de production mis en mouvement peut différer d'une sphère de production à l'autre. Ces deux points de vue doivent donc être pris en considération ici.

Enfin, il faut faire la remarque essentielle suivante :

Supposons que 100 l. st. soient le salaire hebdomadaire de 100 ouvriers. Supposons encore que le temps de travail par semaine soit de 60 heures et que le taux de la plus-value soit égal à 100 %. Dans ce cas, les ouvriers travaillent 30 heures sur 60 pour eux-mêmes et 30 heures gratuitement pour le capitaliste. Les 100 l. st. de salaire ne représentent en effet que 30 heures de travail des 100 ouvriers, ce qui fait au total 3 000 heures de travail, tandis que les 3 000 heures restantes, pendant lesquelles les ouvriers travaillent aussi, sont concrétisées dans la plus-value ou le profit de 100 l. st. qu'empoche le capitaliste. Bien que les 100 l. st. de salaire ne représentent pas la valeur dans laquelle se matérialise le travail hebdomadaire des 100 ouvriers, elles indiquent néanmoins, puisque la durée de la journée de travail et le taux de plus-value sont donnés, que ce capital a mobilisé 100 ouvriers pendant un total de 6 000 heures de travail. Le capital de 100 l. st. indique cela parce que, premièrement, il indique le nombre d'ouvriers mis en mouvement et que 1 l. st. est égale à 1 ouvrier par semaine, donc 100 l. st. sont égales à 100 ouvriers ; deuxièmement, parce que chaque ouvrier mis en mouvement, étant donné le taux de plus-value de 100 %, accomplit deux fois le travail que son salaire représente ; il s'ensuit que ce salaire de 1 l. st., qui matérialise une demi-semaine de travail, met en mouvement le travail d'une semaine entière, tout comme 100 l. st. entraînent 100 semaines de travail, bien qu'elles ne contiennent qu'un travail de 50 semaines. Par conséquent, il faut faire ici une différence essentielle entre le capital variable dépensé en salaire en tant que sa valeur, c'est-à-dire la somme des salaires, représente une certaine quantité de travail matérialisé, et ce même capital en tant que sa valeur est le simple indice de la masse de travail vivant qu'il met en mouvement. Celle-ci est toujours plus grande que le travail contenu dans le capital ; aussi est-elle toujours représentée par une valeur plus grande que celle du capital variable, une valeur qui d'une part est déterminée par le nombre d'ouvriers mobilisés par le capital variable et d'autre part par la quantité de surtravail que ces ouvriers accomplissent.

De cette manière de considérer le capital variable, il résulte : lorsqu'un capital investi dans la sphère de production A, sur 700 du capital total, ne débourse que 100 en capital variable et 600 en capital constant, alors que dans la sphère de production B, 600 sont déboursés en capital variable et 100 seulement en capital constant, le capital total A de 700 ne mettra en mouvement qu'une force de travail de 100, ce qui représente, en maintenant nos données précédentes, 100 semaines, ou encore 6 000 heures de travail vivant. Par contre, le capital total B de même grandeur mettra en mouvement 600 semaines, donc 36 000 heures de travail vivant. En A, le capital ne s'attribuerait donc qu'un surtravail de 50 semaines ou 3 000 heures, tandis qu'en B, le capital de même grandeur s'approprierait un surtravail de 300 semaines soit 18 000 heures. Le capital variable n'est pas seulement l'indice du travail contenu en lui. Il est en même

temps, et pour un taux de plus-value donné, l'indice du travail excédentaire, ou surtravail, qu'il a mis en mouvement. Pour un même degré d'exploitation du travail, le profit serait de $\frac{100}{700} = 1/7 = 14\ 2/7\%$, dans le premier cas et dans le

second il serait de $\frac{600}{700} = 85\ 5/7\%$, ce qui représenterait un taux de profit multiplié par 6. En effet, dans le second cas le profit lui-même serait 6 fois plus grand : 600 pour B contre 100 pour A, parce que le même capital aurait mis en mouvement six fois plus de travail vivant et aurait donc rapporté, à degré d'exploitation du travail égal, une plus-value, partant un profit, six fois plus grands.

Si en A, au lieu d'un capital de 700, on en avait utilisé un de 7 000 l. st., pour un capital de 700 l. st. seulement en B, le capital A aurait utilisé, sa composition organique restant constante, 1 000 l. st. sur 7 000 comme capital variable, c'est-à-dire 1 000 ouvriers par semaine, ce qui fait 60 000 heures de travail vivant dont 30 000 heures de surtravail. Mais dans les deux cas, avec 700 l. st., A ne mettrait en mouvement que 1/6 du travail vivant de B, donc seulement 1/6 du surtravail, et ne produirait que 1/6 du profit de B. Quant au taux du profit, nous avons : $\frac{1000}{7000} = \frac{100}{700} = 14\ 2/7\%$ contre $\frac{600}{700} = 85\ 5/7\%$ pour le capital B. Avec des capitaux de même grandeur, le taux du profit est différent, parce que, pour un taux de plus-value identique, les masses des plus-values produites, donc les profits, sont différentes par suite de la différence entre les masses de travail vivant mises en mouvement.

Le même résultat est effectivement obtenu quand les conditions techniques sont les mêmes dans les deux sphères de production, mais la valeur des éléments de capital constant utilisés est soit plus grande, soit plus petite. Supposons que les deux sphères de la production utilisent un capital variable de 100 l. st. Elles ont donc besoin de 100 ouvriers par semaine pour faire fonctionner la même quantité de machines et utiliser une masse égale de matières premières. Supposons encore que ces dernières soient plus chères en B qu'en A. Dans cette hypothèse nous aurions, pour un capital variable de 100 l. st., un capital constant de 200 l. st. par exemple en A et de 400 l. st. en B. En admettant que le taux de plus-value est de 100 %, la plus-value produite sera dans les deux cas égale à 100 l. st., d'où il résulte que le profit sera aussi de 100 l. st. dans les deux cas.

Cependant nous avons en A : $\frac{100}{200_c + 100_v} = 1/3 = 33\ 1/3\%$; en B, par contre

$\frac{100}{400_c + 100_v} = 1/5 = 20\%$. Si, en effet, nous prenons dans les deux cas une certaine partie aliquote du capital total, nous voyons qu'en B, sur 100 l. st., 20 l. st. seulement ou 1/5 constituent du capital variable, tandis qu'en A, sur 100 l. st., 33 1/3 l. st. ou 1/3 sont du capital variable. Par 100 l. st., B produit moins de profit, parce qu'il met en œuvre moins de travail vivant que A. Ici la différence dans

le taux de profit se réduit donc encore à la différence dans les masses de plus-value, donc aussi dans les masses de profit produites par chaque fraction de 100 des capitaux investis.

La seule différence entre ce second exemple et le précédent est la suivante : pour qu'il y eût égalité entre A et B, il suffirait dans le second cas d'un changement de valeur du capital constant, que ce soit en A ou en B, la base technique restant la même ; dans le premier cas, par contre, la composition technique elle-même est différente dans les deux sphères de production et devrait être bouleversée pour qu'il y ait égalité entre les deux capitaux.

La composition organique différente des capitaux est donc indépendante de leur grandeur absolue. Ce qui importe est de connaître pour chaque fraction de 100 la part du capital variable et celle du capital constant.

Des capitaux de grandeur différente calculés en pourcentage, ou, ce qui, dans le cas présent, revient au même, des capitaux de même grandeur, produisent, la journée de travail et le degré d'exploitation du travail étant constants, des quantités très différentes de profit, parce que les quantités de plus-value sont différentes. La raison en est que leur fraction variable change en même temps que la composition organique du capital dans les différentes sphères de production, d'où différence des quantités de travail vivant que ces capitaux mettent en œuvre, par suite diversité des quantités de surtravail substance de la plus-value, qu'ils s'approprient, donc diversité du profit. Des portions identiques du capital total, dans les différentes sphères de production, impliquent des sources de plus-value plus ou moins grandes, la seule origine de la plus-value étant le travail vivant. La masse de travail mis en œuvre par un capital de 100, donc aussi le surtravail qu'il s'approprie, dépend de l'importance de son élément variable, le degré d'exploitation du travail restant constant. Si un capital se composant en pourcentage de $90_c + 10_v$, pour un degré d'exploitation du travail constant, produisait autant de plus-value ou de profit qu'un capital composé de $10_c + 90_v$, il serait clair que la plus-value, donc la valeur tout court, n'aurait pas le travail comme origine, ce qui supprimerait toute base rationnelle de l'économie politique. Si nous supposons toujours que 1 l. st. représente le salaire d'un ouvrier par semaine, soit 60 heures de travail, et que le taux de la plus-value est 100 %, la valeur totale que l'ouvrier peut produire dans une semaine s'élève donc évidemment à 21 l. st. ; par conséquent 10 ouvriers ne peuvent produire plus de 210 l. st. Comme 10 l. st. sur les 210 remplacent le salaire, 10 ouvriers ne créeraient donc qu'une plus-value de 200 l. st., alors que les 90 dont le produit-valeur total est égal à 180 l. st. créeraient, déduction faite de leurs salaires, soit 90 l. st., une plus-value de 90 l. st. Dans un cas le taux du profit serait donc de 10 %, et il serait de 90 % dans l'autre. S'il en était autrement, la valeur et la plus-value seraient forcément autre chose que du travail matérialisé. Comme dans des sphères différentes de production des capitaux calculés en pourcentage ou de même grandeur se divisent inégalement en capital constant et variable, qu'ils mettent

en œuvre des quantités différentes de travail vivant et produisent par conséquent des quantités différentes de plus-value, donc de profit, leur taux de profit, n'étant que le pourcentage que représente la plus-value par rapport au capital total, est donc différent.

Mais si des capitaux de sphères de production différentes, calculés en pourcentage, autrement dit de même grandeur, produisent des profits inégaux à cause de la différence de leur composition organique, il s'ensuit que les profits de capitaux inégaux dans des sphères de production différentes ne peuvent être respectivement proportionnels à la grandeur de ces capitaux, donc que les profits dans des sphères de production différentes ne sont pas proportionnels aux grandeurs des capitaux qui y ont été utilisés. Car, si le profit devait s'accroître proportionnellement à la grandeur du capital utilisé, cela supposerait que, en pourcentage, les profits sont égaux et que des capitaux égaux ont donc, dans des sphères de production différentes, des taux de profit égaux, malgré leur composition organique différente. Ce n'est qu'à l'intérieur d'une même sphère, donc là où le capital possède une composition organique donnée ou bien dans des sphères de production différentes où la composition organique du capital est la même, que les masses de profits sont directement proportionnelles à la masse du capital utilisé. Dire que les profits de capitaux différents sont proportionnels à leurs grandeurs revient à prétendre que des capitaux de même importance rapportent les mêmes profits, ou encore que le taux de profit est le même pour tous les capitaux quelles que soient leur grandeur et leur composition organique.

La condition pour que se manifestent les faits que nous venons d'exposer, c'est que les marchandises sont vendues à leurs valeurs. La valeur d'une marchandise est égale à la valeur du capital constant qu'elle contient, plus la valeur du capital variable reproduit dans cette marchandise, plus l'accroissement de ce capital variable, la plus-value produite. Pour un taux constant de plus-value, sa masse dépend de toute évidence de l'importance du capital variable. La valeur du produit d'un capital de 100 est dans un cas $90_c + 10_v + 10_{pl} = 110$; dans l'autre cas elle est : $10_c + 90_v + 90_{pl} = 190$. Si les marchandises sont vendues à leur valeur, le premier produit le sera à 110, dont 10 de plus-value ou travail non payé ; par contre, le second le sera à 190, dont 90 de plus-value ou travail non payé.

Ce que nous venons de dire prend toute son importance lorsqu'on compare entre eux des taux nationaux³ de profit. Supposons que dans tel pays d'Europe le taux de plus-value soit 100 %, ce qui signifie que l'ouvrier travaille une moitié de journée pour lui et l'autre pour son employeur. Supposons que dans tel pays d'Asie ce taux soit 25 %, ce qui veut dire que l'ouvrier travaille pendant les 4/5 de la journée pour lui et pendant 1/5 de journée pour son employeur. Pour le pays d'Europe, nous admettrons que la composition du capital national est $84_c + 16_v$, qu'elle est $16_c + 84_v$ dans le pays d'Asie, parce qu'on y emploie peu

de machines, etc., et que la consommation productive de matières premières est relativement faible pour un temps et une quantité de force de travail donnés. Nous avons alors le calcul suivant :

Dans le pays européen, la valeur du produit est égale à $84_c + 16_v + 16_{pl} = 116$, le taux du profit est égal à 16/100, ce qui fait 16 %.

Dans le pays d'Asie, la valeur du produit est de $16_c + 84_v + 21_{pl} = 121$; le taux de profit est égal à 21/100, soit 21 %.

Dans le pays asiatique, le taux du profit est donc supérieur de plus d'un quart à celui du pays d'Europe, bien que le taux de la plus-value dans le premier soit quatre fois plus petit que dans le second. Les Carey, les Bastiat et *tutti quanti* tireront, bien entendu, de ces faits des conclusions tout à fait opposées aux nôtres.

Remarquons en passant que la diversité des taux de profit nationaux provient généralement de la diversité des taux de plus-value nationaux. Mais ce que nous nous proposons de comparer dans ce chapitre-ci, ce sont des taux de profit différents, issus d'un même taux de plus-value.

Outre la composition organique différente des capitaux, donc outre les quantités différentes de travail, et par suite, toutes choses égales d'ailleurs, de surtravail que des capitaux de même grandeur mettent en œuvre dans des sphères de production différentes, il existe encore une autre cause de l'inégalité dans les taux du profit : c'est la durée différente de la rotation du capital dans les différentes sphères de production. Nous avons vu au chapitre IV que, pour une même composition des capitaux et toutes choses égales d'ailleurs, les taux du profit sont inversement proportionnels aux temps de rotation. Nous y avons vu aussi que le même capital variable, s'il effectue sa rotation dans des laps de temps différents, produit annuellement des masses différentes de plus-value. La diversité des temps de rotation s'ajoute donc aux autres causes qui font que des capitaux de même grandeur, investis dans des sphères de production différentes, ne produisent pas les mêmes masses de profit dans les mêmes laps de temps, partant que les taux de profit sont différents dans ces sphères différentes.

Par contre, si l'on considère en lui-même le rapport régissant la division des capitaux en fractions fixes et circulantes, on constate qu'il n'affecte en rien le taux du profit. Il ne l'affecte que si cette composition différente coïncide avec un rapport différent entre les portions variables et constantes ; c'est cette dernière différence et non celle pouvant exister entre les fractions fixes et circulantes qui est à l'origine d'un taux de profit différent. Il l'affecte aussi lorsqu'un rapport différent entre éléments fixes et circulants entraîne une diversité dans le temps de rotation pendant lequel un certain profit est réalisé. Le fait que des capitaux se décomposent selon des proportions différentes en éléments fixes et circulants influe toujours sur leur temps de rotation et le diversifie. Mais il ne s'ensuit pas que les temps de rotation pendant lesquels ces

capitaux réalisent du profit soient différents. Même si A, par exemple, est obligé de convertir constamment une fraction plus importante du produit en matières premières, tandis que B utilise plus longtemps les mêmes machines pour une quantité moindre de matières premières, tous deux, lorsqu'ils produisent, ont toujours une fraction de leur capital engagée : le premier sous forme de matières premières, donc en capital circulant, le second sous forme de machines, etc., donc en capital fixe. A transforme sans cesse une fraction de son capital de la forme marchandise en forme argent et à partir de cette dernière à nouveau en matières premières ; tandis que B utilise une fraction de son capital pendant plus longtemps comme instrument de travail, sans avoir à passer par les transformations subies en A. En utilisant une même quantité de travail, tous deux vendront au cours de l'année des masses de produit de valeur différente, mais qui contiendront néanmoins la même quantité de plus-value. Leurs taux de profit, calculés par rapport à la totalité du capital avancé, seront les mêmes, bien que leur composition en capital fixe et circulant de même que leur temps de rotation soient différents : dans un même laps de temps, les deux capitaux réalisent des profits égaux encore qu'ils effectuent leur rotation dans des périodes différentes⁴. La différence du temps de rotation n'a en elle-même d'importance que pour autant qu'elle affecte la masse de surtravail qu'un même capital peut s'approprier et réaliser dans un temps donné. Par conséquent, si une inégalité de composition en capital fixe et circulant n'entraîne pas nécessairement une inégalité dans le temps de rotation, entraînant à son tour l'inégalité du taux du profit, il est évident que, si cette dernière se produisait, elle ne proviendrait pas à proprement parler de la composition différente en capitaux circulant et fixe, mais résulterait du fait que l'inégalité de composition en éléments fixe et circulant ne traduit ici qu'une inégalité des temps de rotation affectant le taux du profit.

La différence de composition du capital constant en éléments circulant et fixe dans différentes branches d'industrie n'a donc pas d'importance en soi pour le taux du profit puisque c'est le rapport du capital variable au capital constant qui est décisif. La valeur du capital constant, partant aussi son importance relative par rapport au capital variable, ne dépend nullement du caractère fixe ou circulant de ses éléments. Cependant il arrive (et ce fait contribue à mener à des conclusions fausses) qu'un développement important du capital fixe signifie seulement que la production se fait à grande échelle — ce qui rend le capital constant très supérieur au capital variable — ou encore que la force de travail vivante employée est réduite par rapport à la masse des moyens de production qu'elle met en mouvement.

Nous avons donc montré qu'il existe dans des branches d'industrie différentes des taux de profit inégaux correspondant à une composition organique différente des capitaux et aussi à une différence dans leur temps de rotation, à l'intérieur de limites fixées. Il s'ensuit aussi que, le taux de la plus-value et les temps de rotation étant égaux, la loi qui veut que les profits soient proportionnels

aux grandeurs des capitaux et que par conséquent des capitaux de même grandeur, dans des intervalles de temps égaux, rapportent des profits égaux ne s'applique (dans sa tendance générale) qu'à des capitaux de composition organique identique. La validité de ce qui précède repose sur l'hypothèse de base de nos développements antérieurs : à savoir que les marchandises sont vendues à leur valeur. Par ailleurs, si l'on écarte des différences insignifiantes, fortuites, se compensant les unes les autres, il n'y a pas de doute que dans la réalité il n'existe pas et il ne saurait exister de différence dans les taux moyens de profit entre les différentes branches de production, sans que tout le système de la production capitaliste en soit supprimé. Il semblerait donc que la théorie de la valeur soit ici incompatible avec le mouvement réel et les phénomènes objectifs accompagnant la production et qu'il faille par conséquent renoncer à comprendre ces phénomènes.

Il résulte de la première section de ce livre que les prix de revient sont les mêmes pour des produits de diverses sphères de production pour la production desquels on a avancé des portions égales de capital, quelque différente que soit la composition organique de ces capitaux. Pour le capitaliste, la différence entre capital variable et capital constant n'existe pas dans le coût de production. Une marchandise pour la production de laquelle il a avancé 100 l. st. lui coûte autant, qu'il dépense $90_c + 10_v$ ou $10_c + 90_v$. Elle lui revient toujours à 100 l. st., ni plus ni moins. Les coûts de production sont les mêmes pour des investissements identiques de capitaux dans différentes sphères, quelle que soit la diversité des valeurs et des plus-values produites. Cette égalité des coûts de production constitue la base de la concurrence dans les investissements de capitaux, origine du profit moyen.

III. — *Illustration générale : la crise cotonnière de 1861–1865.*

Préliminaires : 1845–1860.

1845 : Période de prospérité de l'industrie cotonnière. Très bas prix du coton. L. Horner dit à ce sujet :

« Au cours des huit dernières années, je n'ai pas connu de période où les affaires fussent aussi actives qu'au cours de l'été et l'automne derniers. Particulièrement dans l'industrie du filage de coton. Pendant tout ce semestre, chaque semaine on m'annonçait de nouveaux investissements de capitaux dans des fabriques : tantôt c'étaient de nouvelles usines qu'on construisait, tantôt c'étaient les quelques fabriques vides qui avaient trouvé de nouveaux locataires, tantôt on agrandissait des usines en exploitation, on y installait de nouvelles machines à vapeur plus puissantes et des métiers mécaniques plus nombreux¹⁵. »

1846 : On commence à se plaindre :

« Depuis assez longtemps déjà j'entends les fabricants de coton se plaindre très fréquemment du marasme de leurs affaires... Au cours des dernières six semaines, diverses usines ont commencé à réduire leurs heures de travail, huit heures par jour au lieu de douze ; cette décision semble faire tache d'huile... il s'est produit une forte hausse du prix du coton et... non seulement le prix des produits finis n'a pas subi d'augmentation, mais... ceux-ci sont plus bas qu'avant la hausse sur le coton. L'augmentation considérable du nombre des fabriques de coton, qui a eu lieu au cours des quatre dernières années, a eu nécessairement pour conséquence d'une part une notable augmentation de la demande de matière première, et de l'autre une augmentation notable de l'offre des produits finis jetés sur le marché ; ces deux causes ensemble ont dû fatalement entraîner une baisse du profit tant que l'offre de matière première et la demande de produits fabriqués restaient stationnaires ; mais elles ont eu un effet bien plus grand encore, parce que d'une part les arrivages de coton n'ont pas été suffisants ces derniers temps et que de l'autre la demande de produits fabriqués a baissé sur divers marchés intérieurs et extérieurs¹⁶. »

L'accroissement de la demande de matière première et la saturation du marché en produits fabriqués vont naturellement de pair. — Notons en passant que l'extension de l'industrie à cette époque et l'arrêt qui lui succéda ne se limitaient pas aux régions cotonnières. Dans la région de Bradford, où l'on peigne la laine, il n'y avait en 1836 que 318 fabriques contre 490 en 1846. Ces chiffres sont loin de traduire l'augmentation réelle de la production, car les fabriques existantes furent en même temps considérablement agrandies. Ceci vaut tout particulièrement aussi pour les filatures de lin.

« Toutes ces raisons ont plus ou moins contribué au cours des dix dernières années à la saturation du marché, cause principale de l'arrêt actuel des affaires... Le marasme des affaires est la conséquence toute naturelle d'un développement aussi rapide des fabriques et de l'outillage mécanique¹⁷. »

1847 : Fin octobre, crise monétaire, escompte à 8 %.

Auparavant déjà, la spéculation sur les chemins de fer, la cavalerie des effets sur les Indes orientales avaient abouti à un krach. Mais :

« M. Baker donne des détails très intéressants sur la demande de coton, laine et lin qui s'est accrue au cours des dernières années en raison de l'extension de ces industries. Il pense que l'accroissement de la demande de ces matières premières, étant donné surtout qu'il s'est produit à une époque où les importations étaient tombées bien au-dessous de la moyenne, suffit presque à expliquer le marasme actuel des affaires dans ces secteurs, sans même faire intervenir la désorganisation du marché de l'argent. Cette opinion est tout à fait corroborée par mes propres observations et par ce que j'ai appris de personnes compétentes. Le marasme des affaires dans tous ces secteurs était déjà très sensible, alors qu'on pouvait obtenir facilement encore des escomptes à 5 % et moins. Par contre, l'offre de soie grège était abondante, les prix modérés, et en conséquence les affaires marchaient bien jusqu'... à ces dernières deux ou trois semaines où, sans aucun doute, la crise monétaire a affecté non seulement les fabricants de tissus eux-mêmes, mais encore plus leurs principaux clients, les fabricants d'articles de mode. Un simple regard sur les rapports officiels publiés prouve que l'accroissement de l'industrie cotonnière a atteint au cours des trois dernières années près de 27 %. A la suite de quoi le coton est passé en chiffres ronds de 4 à 6 pence la livre, tandis que le prix du fil, grâce à l'augmentation de l'offre, ne dépasse qu'à peine son ancien niveau. L'industrie de la laine a commencé de s'étendre en 1836 : depuis cette date elle s'est accrue de 40 % dans le Yorkshire et plus encore en Écosse. L'augmentation est encore plus grande dans l'industrie de la laine worsted¹⁸ (fabrication de peignés). Ici les calculs donnent pour la même période un accroissement de plus de 74 %. La consommation de laine brute a donc été énorme. Depuis 1839, l'industrie du lin témoigne d'un accroissement de 25 % environ en Angleterre, 22 % en Écosse et près de 90 % en Irlande¹⁹ ; la conséquence en fut, comme ceci s'accompagna de mauvaises récoltes de lin, que le prix de la matière première monta de 10 l. st. par tonne, tandis que le fil a par contre baissé de 6 pence par écheveau²⁰. »

1849 : A partir des derniers mois de 1848, les affaires reprirent.

« Le prix du lin, si bas qu'il assurait presque un profit raisonnable, quelles que fussent les conditions ultérieures, a incité les fabricants à poursuivre sans cesse leur fabrication. Les fabricants de laine ont eu, pendant un temps, au début de l'année, beaucoup de travail... mais je crains que souvent la constitution de

**ÉTABLISSEMENT D'UN TAUX GÉNÉRAL DE PROFIT
(TAUX DE PROFIT MOYEN)
ET TRANSFORMATION DES VALEURS
DES MARCHANDISES
EN PRIX DE PRODUCTION**

A tout moment, la composition organique du capital dépend de deux circonstances : *primo*, du rapport technique de la force de travail employée à la masse des moyens de production utilisés ; *secundo*, du prix de ces moyens de production. Nous avons vu qu'elle doit être considérée en pourcentages. Nous exprimerons la composition organique d'un capital se composant de 4/5 de capital constant et de 1/5 de capital variable par la formule suivante : $80_c + 20_v$. En outre, nous supposerons au cours de notre comparaison que le taux de plus-value reste constant ; nous choisirons un taux quelconque, 100% par exemple. Le capital de $80_c + 20_v$ rapporte donc une plus-value de 20_{pl} , ce qui donne, par rapport au capital total, un taux de profit de 20%. Mais la valeur réelle du produit de ce capital dépend de l'importance de la fraction fixe du capital constant, de la part de celle-ci qui entre dans le produit au titre d'usure et de la part qui n'y entre pas. Comme ces faits sont totalement indifférents pour le taux de profit, partant pour notre étude présente, nous supposerons pour simplifier que le capital constant entre partout entièrement dans le produit annuel des capitaux. Nous supposerons encore que, dans les diverses sphères de production, les capitaux réalisent annuellement la même quantité de plus-value, proportionnellement à la grandeur de leur fraction variable. Pour l'instant, nous laisserons donc de côté la différence qui peut résulter dans ces conditions de la diversité des temps de rotation. Ce point sera traité ultérieurement.

Prenons cinq sphères différentes de production dans lesquelles ont été investis des capitaux ayant tous une composition organique différente, comme, par exemple, dans le tableau ci-dessous.

Dans cet exemple, nous avons pour différentes sphères de production, et une même exploitation du travail, des taux de profit très variés correspondant aux compositions organiques différentes des capitaux.

Capitaux.	Taux de plus-value.	Plus-value.	Valeur produite.	Taux de profit.
I. $80_c + 20_v$	100%	20	120	20%
II. $70_c + 30_v$	100%	30	130	30%
III. $60_c + 40_v$	100%	40	140	40%
IV. $85_c + 15_v$	100%	15	115	15%
V. $95_c + 5_v$	100%	5	105	5%

La somme globale des capitaux investis dans les cinq sphères est égale à 500, celle de la plus-value que les 500 ont produite est égale à 110 ; la valeur totale des marchandises produites par ces capitaux s'élève à 610. Considérons maintenant les 500 comme un seul et unique capital dont les capitaux I-V constitueraient diverses parties (dans une manufacture de coton par exemple, il existe dans les différentes sections : salle de cardage, salle de filage en gros, salle de filage, salle de tissage, un rapport différent entre les capitaux variable et constant et il faut déterminer le rapport moyen pour l'ensemble de la fabrique) ; la composition moyenne du capital serait d'abord de $500 = 390_c + 110_v$, ou, exprimé en pourcentage, $78_c + 22_v$. Chaque capital de 100, considéré simplement comme 1/5 de la totalité du capital, aurait précisément pour composition celle de la moyenne, c'est-à-dire $78_c + 22_v$; de même à chaque fraction de 100 échoirait une plus-value moyenne de 22 ; le taux de profit moyen serait égal à 22% ; enfin le prix de chaque cinquième du produit total des 500 s'élèverait à 122. Le produit de chaque cinquième du capital total avancé devrait donc être vendu 122.

Pour ne pas aboutir à des conclusions tout à fait fausses, il est cependant nécessaire qu'on évite d'égaliser tous les coûts de production à 100.

Pour $80_c + 20_v$ et un taux de plus-value de 100%, la valeur totale de la marchandise produite par les 100 du capital I serait de $80_c + 20_v + 20_{pl} = 120$, dans le cas où tout le capital constant entrerait dans le produit annuel. Ceci peut se produire à la rigueur dans certaines sphères de production, mais n'arrivera que rarement là où le rapport $c : v$ est égal à 4 : 1. Par conséquent, lorsqu'il s'agit des valeurs des marchandises produites par chaque fraction de 100 des divers capitaux, il faut tenir compte qu'elles seront différentes suivant que c se décompose diversement en éléments fixe et circulant. Il faut considérer aussi que les éléments fixes de divers capitaux s'useront eux-mêmes plus ou moins vite et partant ajouteront au produit, dans des temps égaux, des quantités différentes de valeur. Mais, pour le taux du profit, cela importe peu. Que les 80_c transmettent au produit annuel la valeur de 80, de 50 ou de 5, que le produit annuel soit donc égal à $80_c + 20_v + 20_{pl} = 120$ ou à $50_c + 20_v + 20_{pl} = 90$ ou à $5_c + 20_v + 20_{pl} = 45$: dans tous les cas l'excédent de la valeur du produit par rapport à son coût de production s'élève à 20 ; dans tous les cas, pour établir le taux du profit, ces 20 seront rapportés à un capital de 100 ; dans tous les cas, le taux de profit du capital I est donc égal à 20%. Dans le tableau suivant, pour rendre plus clair encore ce qui précède, nous ferons entrer différentes fractions du capital constant dans la valeur du produit, pour les mêmes cinq capitaux que ci-dessus :

Capitaux.	Taux de plus-value.	Plus-value.	Taux du profit.	Consummé.	Valeur des marchandises.	Coût de production.
I. 80c + 20v	100%	20	20%	50	90	70
II. 70c + 30v	100%	30	30%	51	111	81
III. 60c + 40v	100%	40	40%	51	131	91
IV. 85c + 15v	100%	15	15%	40	70	55
V. 95c + 5v	100%	5	5%	10	20	15
390c + 110v 78c + 22v		110 22	22%			Total Moyenne

En considérant à nouveau les capitaux I-V comme un même capital total, on voit que la composition des sommes des cinq capitaux, soit $500 = 390c + 110v$, ainsi que la composition moyenne, soit $78c + 22v$, est restée la même. Il en va pareillement pour la plus-value (du capital total), soit 22^1 . Si nous répartissions cette plus-value également sur I-V, nous aurions les prix de marchandises suivants :

Capitaux.	Plus-value.	Valeur des marchandises.	Coût de production.	Prix des marchandises.	Taux du profit.	Ecart du prix par rapport à la valeur.
I. 80c + 20v	20	90	70	92	22%	+ 2
II. 70c + 30v	30	111	81	103	22%	- 8
III. 60c + 40v	40	131	91	113	22%	- 18
IV. 85c + 15v	15	70 ²	55	77	22%	+ 7
V. 95c + 5v	5	20	15	37	22%	+ 17

Au total, les marchandises vendues à $2 + 7 + 17 = 26$ sont vendues au-dessus de leur valeur et à $8 + 18 = 26$ le sont au-dessous de leur valeur, de sorte que les écarts entre les prix et les valeurs s'annulent réciproquement par une répartition régulière de la plus-value ou encore en ajoutant le profit moyen, de 22 pour un capital avancé de 100, aux prix de revient respectifs des marchandises I-V. D'égales fractions des marchandises sont respectivement vendues au-dessus et au-dessous de leur valeur. Ce n'est qu'en vendant les marchandises à ces prix que le taux du profit, pour I-V, peut être partout égal à 22%, malgré la composition organique différente des capitaux I-V. Les prix obtenus en

faisant la moyenne des différents taux de profit dans les diverses sphères de production et en l'ajoutant aux prix de revient dans ces sphères sont les *prix de production*. Ils sont conditionnés par l'existence d'un taux général du profit ; celui-ci suppose à son tour que les taux de profit pris isolément dans chaque sphère de production particulière soient déjà réduits à autant de taux moyens. Dans chaque sphère de production, ces taux particuliers de profit sont égaux à $\frac{pl}{C}$ et doivent

être déduits à partir de la valeur des marchandises, comme nous l'avons fait dans la première section de ce livre. En l'absence d'une telle déduction, le taux général du profit, partant le prix de production de la marchandise, demeure un concept dénué de sens. Le prix de production de la marchandise est donc égal à son coût de production plus un pourcentage de profit calculé conformément au taux général de profit ; autrement dit, il est égal à son coût de production plus le profit moyen.

Étant donnée la composition organique différente des capitaux investis dans les différentes branches de production, étant donné le fait que des quantités très différentes de travail sont mises en mouvement par des capitaux de même grandeur (suivant le pourcentage plus ou moins grand que représente la partie variable dans un capital total de grandeur donnée), ces capitaux s'approprient des quantités très différentes de surtravail ou produisent des masses très différentes de plus-value. En conséquence, les taux de profit établis dans diverses branches de production diffèrent beaucoup, à l'origine. Ces divers taux de profit, sous l'effet de la concurrence, s'uniformisent en un taux général de profit qui est la moyenne de tous ces taux de profit différents. On appelle profit moyen le profit qui, conformément à ce taux général de profit, échoit à un capital de grandeur donnée, quelle que soit sa composition organique. On appelle prix de production d'une marchandise le prix obtenu en ajoutant à son coût de production cette portion du profit moyen annuel sur le capital investi (et non simplement consommé) dans la production de la marchandise qui est allouée au capital en relation avec ses conditions de rotation. Prenons, par exemple, un capital de 500 dont la portion fixe est de 100 et l'usure de 10% au cours d'une période de rotation du capital circulant (= 400). Soit 10% le profit moyen pour cette période de rotation. Le coût de production du produit fabriqué pendant cette rotation sera donc : 10c pour l'usure plus 400 (c + v) de capital circulant, ce qui fait 410. Son prix de production sera 410 (prix de revient) plus 50 (c'est-à-dire 10% de profit sur 500), ce qui fait en tout 460.

Bien que les capitalistes des différentes sphères de production récupèrent, en vendant leurs marchandises, les valeurs capital consommées dans la production, ils n'en retirent pas la plus-value, donc le profit, résultant de la production de ces marchandises dans leur propre sphère : sur la masse totale de plus-value (ou de profit) produite dans une période donnée par tout le capital social pour l'ensemble des sphères de production, ils retirent seulement la plus-value (ou

le profit) qui revient à chaque partie aliquote du capital total, après répartition uniforme. Pour 100 par exemple, chaque capital avancé, quelle que soit sa composition, rapporte chaque année, ou dans tout autre laps de temps, le profit qui, pour cette période, revient à ces 100 considérés comme tantième partie du capital total. En ce qui concerne le profit, les différents capitalistes jouent ici le rôle de simples actionnaires d'une société par actions dans laquelle les parts de profit sont également réparties pour chaque fraction de 100 ; elles ne diffèrent pour les divers capitalistes que par l'importance du capital que chacun a mis dans l'entreprise commune, c'est-à-dire par la participation proportionnelle de chacun à cette entreprise, suivant le nombre de ses actions. D'une part, cette fraction du prix des marchandises devant remplacer les fractions de valeur-capital consommées dans leur production, et par conséquent servir à racheter les valeurs-capital consommées, c'est-à-dire le coût de production, dépend exclusivement de la dépense effectuée à l'intérieur des sphères de production respectives. D'autre part, l'autre élément du prix des marchandises, le profit ajouté au coût de production, ne dépend pas de la masse de profit que produit un capital déterminé, dans une sphère de production et en un temps donné, mais il dépend de la masse de profit qui, dans un laps de temps donné, revient en moyenne à tout capital utilisé en tant qu'il est partie aliquote de l'ensemble du capital social investi dans l'ensemble de la production³.

En vendant sa marchandise à son prix de production, le capitaliste en tire une quantité d'argent proportionnelle à la valeur du capital consommé dans la production. Son profit est donc proportionnel au capital avancé en tant que simple partie aliquote de tout le capital social. Ses coûts de production sont spécifiques. Le profit ajouté à ce coût de production est indépendant de sa sphère de production particulière ; il est simple pourcentage moyen du capital avancé.

Supposons que les cinq investissements de capitaux I-V de l'exemple précédent appartiennent à une seule personne. Supposons encore que soit donné le pourcentage de capital variable et de capital constant consommé dans la production des marchandises pour chacun des capitaux investis dans les entreprises I-V. Cette fraction de valeur des marchandises I-V constituerait, bien entendu, une partie de leur prix, prix minimum nécessaire pour remplacer la fraction de capital avancée et consommée. Ces coûts de production seraient donc différents pour chaque catégorie des marchandises I-V et fixés diversement par leur possesseur. Quant aux différentes masses de plus-value ou de profit produites par I-V, le capitaliste pourrait parfaitement les compter comme profit résultant de l'ensemble de son capital avancé, de façon à en attribuer une partie aliquote donnée à chaque fraction de 100 du capital. Les coûts de production des marchandises produites dans les investissements particuliers de I-V seraient donc différents ; par contre, la fraction du prix de vente provenant du profit ajouté à chaque fraction de 100 du capital serait la même pour toutes ces marchandises. Le prix total des marchandises I-V serait

donc égal à leur valeur totale, c'est-à-dire à la somme des coûts de production I-V, plus la somme des plus-values ou profits produits en I-V. Il s'agit donc en fait de l'expression monétaire de la quantité totale de travail — qu'il soit passé ou nouvellement ajouté — contenue dans les marchandises I-V. De même, dans la société, lorsqu'on considère l'ensemble de toutes les branches de production, la somme des prix de production des marchandises produites est égale à la somme de leurs valeurs.

Cette assertion semble battue en brèche par le fait que dans la production capitaliste les éléments du capital productif sont en règle générale achetés sur le marché. Par conséquent leurs prix contiennent un profit déjà réalisé du fait que le prix de production d'une branche d'industrie (y compris le profit qu'il contient), donc que le profit d'une branche d'industrie passe dans le coût de production d'une autre branche. Si nous mettons d'un côté la somme des coûts de production des marchandises de tout le pays et la somme de ses profits ou plus-values de l'autre, il est évident que les résultats doivent tomber justes. Prenons, par exemple, une marchandise A, mettons que son coût de production renferme les profits de B, C, D et qu'inversement les profits de A entrent dans les coûts de production de B, C, D. Si nous faisons le compte, le profit de A n'est pas compté dans son propre coût de production ; de même que les profits de B, C, D ne figurent pas dans leurs coûts de production : personne ne compte son propre profit dans son coût de production. Si donc nous avons n sphères de production et si chacune fait un profit égal à p , le coût de production dans toutes les sphères prises ensemble est $(pr) - np$. En considérant ce résultat global, on constate que, pour autant que les profits d'une sphère de production entrent dans le coût de production d'une autre, ils sont déjà comptés dans le prix global du produit final et ne peuvent pas figurer une seconde fois comme profit. Quand cela se produit néanmoins, c'est uniquement dans le cas où la marchandise est elle-même produit final et où son prix de production n'entre pas dans le coût de production d'une autre marchandise.

Lorsqu'une somme = p représentant les profits des producteurs de moyens de production entre dans le coût de production d'une marchandise et qu'on ajoute à ce dernier un profit égal à p_1 , le profit global P est alors $p + p_1$. Le coût de production global de la marchandise, abstraction faite de toutes ses fractions représentant du profit, est alors égal au coût de production de cette marchandise moins P . Si on appelle pr ce coût de production, il s'ensuit que $pr + P = pr + p + p_1$. Nous avons vu au Livre I^{er}, [chap. IX, p. 167], en traitant de la plus-value, que dans le produit de tout capital on peut considérer qu'une partie est uniquement destinée au remplacement du capital et l'autre uniquement à exprimer de la plus-value. En appliquant ce calcul à la totalité du produit social, il faut faire des rectifications de façon que, sur le plan de la société tout entière, le profit contenu par exemple dans le prix du lin ne puisse figurer deux fois : comme fraction du prix de la toile de lin et en même temps comme part de profit du producteur de lin.

Il n'y a pas de différence entre profit et plus-value dans la mesure où la plus-value de A par exemple entre dans le capital constant de B. Il est sans importance pour la valeur des marchandises que le travail qu'elles contiennent soit du travail payé ou non. Ceci montre seulement que B paie la plus-value de A. Dans le calcul global, la plus-value de A ne peut pas compter deux fois.

Cependant, il y a une différence que voici : outre que le prix du produit du capital B par exemple s'écarte de sa valeur parce que la plus-value réalisée en B peut être supérieure ou inférieure au profit contenu dans le prix des produits de B, la même circonstance vaut à son tour pour les marchandises qui constituent et la fraction constante du capital B et, indirectement, en tant que moyens de subsistance des ouvriers, sa fraction variable. En ce qui concerne la fraction constante, elle est elle-même égale au coût de production plus la plus-value, donc, dans notre cas, égale au coût de production plus le profit. Ce dernier peut à son tour être supérieur ou inférieur à la plus-value qu'il remplace. Pour ce qui est du capital variable, le salaire quotidien moyen est bien toujours égal à la valeur produite pendant le nombre d'heures que l'ouvrier doit consacrer à la production des moyens de subsistance nécessaires. Mais l'écart du prix de production de ces derniers par rapport à leur valeur falsifie ce nombre d'heures lui-même. Cette difficulté se résout ainsi : une plus-value trop importante entrant dans une marchandise est compensée dans une autre marchandise par une plus-value d'autant plus petite. Par conséquent, les écarts par rapport à la valeur affectant les prix de production des marchandises s'annulent réciproquement. Somme toute, dans l'ensemble de la production capitaliste, la loi générale ne s'impose comme tendance dominante qu'approximativement et de manière complexe et se présente comme une moyenne de fluctuations éternelles qu'il est impossible de fixer rigoureusement.

Puisque le taux général de profit est constitué par la moyenne des divers taux de profit correspondant à chaque fraction de 100 du capital avancé pour un laps de temps déterminé, mettons un an, l'écart provenant de la différence des temps de rotation pour des capitaux divers s'y trouve également effacé. Mais ces différences interviennent de manière déterminante dans les différents taux de profit des diverses sphères de production dont la moyenne constitue le taux général de profit.

Si, pour illustrer la formation du taux général, nous avons supposé chaque capital dans chaque sphère de production égal à 100, nous avons procédé ainsi pour expliquer clairement la différence en pourcentage dans le taux du profit et partant la différence existant entre les valeurs des marchandises produites par des capitaux de grandeur égale. Mais il va de soi que les masses effectives de plus-value produites dans chaque sphère particulière de production dépendent de la grandeur des capitaux employés puisque dans chacune d'elles la composition du capital est donnée. Cependant le *taux* particulier de profit dans une sphère isolée de production n'est pas modifié du fait qu'on investit un capital

de 100, de m 100 ou de xm 100. Le taux de profit demeure 10%, qu'il y ait un profit global de 10 rapporté à 100 ou un profit global de 1 000 rapporté à 10 000.

Les taux de profit dans les diverses sphères de production sont différents parce que, suivant le rapport du capital variable au capital total, des masses très différentes de plus-value, donc de profit, y sont produites. Il s'ensuit évidemment que le profit moyen pour une fraction de 100 du capital social, partant le taux de profit moyen ou taux général de profit, sera différent selon les grandeurs respectives des capitaux investis dans les diverses sphères. Prenons quatre capitaux A, B, C, D. Pour tous les quatre, nous supposons un taux de plus-value de 100 % et pour chaque fraction de 100 du capital total un capital variable de : 25 pour A, 40 pour B, 15 pour C, 10 pour D. Il y aurait donc, pour chaque fraction de 100 du capital total, une plus-value ou profit pour A = 25, pour B = 40, pour C = 15, pour D = 10, au total 90. Par conséquent, si les quatre capitaux sont de même grandeur, le taux de profit moyen sera $90/4 = 22\ 1/2$ %.

Par contre, si les grandeurs des capitaux globaux sont : A = 200, B = 300, C = 1 000, D = 4 000, les profits obtenus seraient respectivement 50, 120, 150 et 400, ce qui au total, pour un capital de 5 500, ferait un profit de 720 ou un taux moyen de profit de $13\ 1/11$ %.

Les masses de la valeur globale produites sont différentes suivant les grandeurs différentes de l'ensemble des capitaux avancés respectivement en A, B, C, D. En ce qui concerne l'établissement du taux général de profit, il ne s'agit donc pas seulement de faire la moyenne des taux de profit différents des diverses sphères de production, mais au contraire de tenir compte des poids différents avec lesquels ces taux différents entrent dans la moyenne. Mais cela dépend de la grandeur relative du capital investi dans chaque sphère particulière ou encore de l'importance de la partie aliquote de la totalité du capital social que représente le capital investi dans chaque sphère particulière. Évidemment le résultat est très différent selon qu'une portion plus ou moins grande du capital total rapporte un taux de profit plus ou moins important. Ceci dépend à son tour de la masse de capital investi dans les sphères où le capital variable par rapport au capital total est plus ou moins grand. Ces faits sont tout à fait analogues à ce qui se passe pour le taux moyen d'intérêt que prend un usurier qui prête des capitaux différents à des taux d'intérêt différents, par exemple à 4, 5, 6, 7 %, etc. Ici encore, le taux moyen dépend entièrement des proportions dans lesquelles l'usurier a prêté son capital aux différents taux d'intérêt.

Le taux général du profit est donc déterminé par deux facteurs :

1. Par la composition organique des capitaux dans les diverses sphères de production, partant par les divers taux de profit des sphères particulières ;
2. Par la répartition de la totalité du capital social dans ces différentes sphères, donc par la grandeur relative du capital investi dans chaque sphère particulière, autrement dit à un taux de profit particulier ; ce qui veut dire par la fraction de

la masse de tout le capital social absorbée par chaque sphère de production particulière.

Dans les Livres I^{er} et II nous n'avons eu affaire qu'aux *valeurs* des marchandises. Nous voyons maintenant que d'une part une fraction de cette valeur s'est détachée, à savoir le *coût de production*, et que d'autre part le *prix de production* de la marchandise s'est développé comme une forme métamorphosée de la valeur.

Mettons que la composition du capital social moyen soit $80_c + 20_v$ et le taux de plus-value annuelle $pl' = 100\%$; le profit moyen annuel pour un capital de 100 serait donc égal à 20 et le taux général de profit annuel égal à 20%. Quel que soit le coût de production pr des marchandises annuellement produites par un capital de 100, leur prix de production sera $pr + 20$. Dans les sphères de production où la composition du capital est par exemple $(80 - x)_c + (20 + x)_v$, la plus-value effectivement produite – ou profit annuellement produit à l'intérieur de cette sphère – sera $20 + x$; elle sera donc supérieure à 20, de même que la valeur-marchandise produite qui est $pr + 20 + x$ sera supérieure à $pr + 20$, son prix de production. Dans les sphères où le capital se compose de $(80 + x)_c + (20 - x)_v$, la plus-value annuellement produite, ou profit, sera $20 - x$, c'est-à-dire inférieure à 20. Donc la valeur-marchandise $pr + 20 - x$ se trouvera être plus petite que le prix de production $pr + 20$. En laissant de côté d'éventuelles différences dans le temps de rotation, le prix de production des marchandises n'égalerait leur valeur que dans les sphères où la composition du capital serait par hasard $80_c + 20_v$.

Le développement spécifique de la force productive sociale du travail présente pour chaque sphère de production des différences d'un degré plus ou moins élevé: plus est grande la masse des moyens de production mis en mouvement par une quantité déterminée de travail, donc dans une journée de travail donnée par un nombre d'ouvriers donné, plus la masse de travail nécessaire pour une quantité donnée de moyens de production sera petite. C'est pourquoi nous appelons capitaux de composition *supérieure* ceux qui contiennent un pourcentage plus grand de capital constant, partant un pourcentage plus petit de capital variable que le capital social moyen. Inversement nous appellerons capitaux de composition *inférieure* ceux dont le capital constant est relativement plus petit, le capital variable plus grand que ceux du capital social moyen. Enfin nous appellerons capitaux de composition moyenne ceux dont la composition coïncide avec celle du capital social moyen. Si, par exemple, le capital social moyen est composé en pourcents de $80_c + 20_v$, un capital de $90_c + 10_v$ se trouve donc *au-dessus* de la moyenne sociale, de même qu'un autre capital de $70_c + 30_v$ est *au-dessous* de cette moyenne. De façon générale, si la composition du capital social moyen est $m_c + n_v$, m et n étant constants et leur somme égale à 100, $(m + x)_c + (n - x)_v$ représente une composition supérieure, $(m - x)_c + (n + x)_v$ au contraire une composition inférieure pour un capital individuel ou un groupe

de capitaux. Le schéma suivant montre comment fonctionnent ces capitaux après l'établissement du taux moyen de profit et en supposant une seule rotation par an. I représente la composition moyenne, ce qui met le taux moyen de profit à 20%.

- | | | |
|------|---------------------------|--------------------------------------|
| I. | $80_c + 20_v + 20_{pl}$. | Taux de profit = 20%. |
| | | Prix du produit = 120. Valeur = 120. |
| II. | $90_c + 10_v + 10_{pl}$. | Taux de profit = 20%. |
| | | Prix du produit = 120. Valeur = 110. |
| III. | $70_c + 30_v + 30_{pl}$. | Taux de profit = 20%. |
| | | Prix du produit = 120. Valeur = 130. |

La valeur des marchandises produites par le capital II serait donc inférieure à leur prix de production. Inversement le prix de production des marchandises produites par le capital III serait inférieur à leur valeur. Ce n'est que pour les capitaux I des branches de production dont la composition se trouve être celle de la moyenne sociale que valeur et prix de production seraient identiques. D'ailleurs, lorsqu'on applique ces désignations à des cas déterminés, il faut, bien entendu, ne pas négliger le fait que ce n'est pas toujours une différence dans la composition technique, mais souvent un simple changement de valeur des éléments du capital constant qui fait que le rapport $c : v$ s'écarte de la moyenne générale.

Cependant, par le fait du développement précédent, une modification relative à la détermination du coût de production des marchandises s'est opérée. A l'origine, nous avons supposé que le prix de revient d'une marchandise était égal à la *valeur* des marchandises consommées dans sa production. Mais, pour l'acheteur, le prix de production d'une marchandise est son prix de revient. Le premier peut donc entrer, en tant que coût de production, dans la formation du prix d'une autre marchandise. Puisqu'il est possible que le prix de production s'écarte de la valeur de la marchandise, son coût de production renfermant le prix de production d'une autre marchandise peut lui aussi se trouver au-dessus ou au-dessous de cette fraction de sa valeur globale que constitue la valeur des moyens de production consommés. Il faut se rappeler cette signification altérée du coût de production et penser qu'une erreur est toujours possible quand, dans une sphère de production particulière, on pose le coût de production de la marchandise comme égal à la valeur des moyens de production consommés au cours de sa production. Pour l'étude en cours, il est inutile d'examiner ce point de plus près. Néanmoins l'affirmation que le coût de production des marchandises est toujours inférieur à leur valeur demeure exacte. Car, quel que soit l'écart entre le coût de production de la marchandise et la valeur des moyens de production consommés, le capitaliste reste indifférent devant cette erreur relative au passé. Le coût de production de la marchandise est déterminé; il représente une donnée indépendante de la production du capitaliste, tandis que le résultat de sa production est une marchandise contenant de la plus-value, qui est un

excédent de valeur par rapport à son coût de production. Pour le reste, l'affirmation que le coût de production est inférieur à la valeur de la marchandise est maintenant transformée en pratique en cette affirmation que le coût de production est inférieur au prix de production. Pour l'ensemble du capital social où le prix de production égale la valeur, cette affirmation est identique à celle énoncée plus haut, à savoir que le coût de production est inférieur à la valeur. Et bien que cette affirmation voie son sens se modifier par les sphères particulières de la production, le fait fondamental demeure toujours que pour l'ensemble du capital social le coût de production des marchandises qu'il a produites est inférieur à leur valeur ou encore inférieur au prix de production, ici identique à cette valeur, pour la masse totale des marchandises produites. Le coût de production d'une marchandise ne dépend que de la quantité de travail payé qu'elle contient ; la valeur dépend de la quantité totale de travail, payé et non payé, qu'elle contient ; le prix de production dépend de la somme du travail payé et d'une quantité de travail non payé déterminée pour chaque sphère particulière, indépendamment de celle-ci.

La formule énonçant que le prix de production d'une marchandise est égal au coût de production plus le profit, $(pr) + p$, s'est maintenant précisée en ce sens que p est égal à $(pr)p'$ (p' étant le taux général de profit). Le prix de production est donc égal à $(pr) + (pr)p'$. Si $pr = 300$ et $p' = 15\%$ le prix de production $(pr) + (pr)p'$ est alors égal à $300 + 300 \frac{15}{100} = 345$.

Dans chaque sphère de production particulière, la grandeur du prix de production des marchandises est susceptible de varier :

1. Par suite d'un changement du taux général de profit indépendant de la sphère particulière, la valeur des marchandises restant constante (de sorte qu'avant comme après la même quantité de travail mort et vivant entre dans leur production).

2. Par suite d'un changement dans la valeur, le taux général du profit restant constant ; ce changement peut être consécutif soit à une modification technique dans la sphère de production particulière elle-même, soit à un changement de la valeur des marchandises entrant comme éléments constitutants dans son capital constant.

3. Enfin par les effets conjugués des deux circonstances précédentes.

Malgré les grandes modifications qui, comme nous le verrons plus loin, se produisent constamment dans les taux de profit effectifs des sphères de production particulières, un changement réel dans le taux général de profit (pour autant qu'il n'est pas provoqué par des événements économiques extraordinaires) n'est que l'œuvre très tardive d'une série d'oscillations s'étendant sur des périodes très longues. Ces oscillations nécessitent un temps très long avant qu'elles ne se figent et s'uniformisent dans une modification du taux général du profit. Abstraction faite des fluctuations dans les prix de marché, quand il s'agit de

périodes courtes, une modification dans les prix de production s'explique évidemment toujours par une modification effective de la valeur des marchandises, c'est-à-dire par un changement dans la somme globale du temps de travail nécessaire à leur production. Il va de soi qu'une simple modification dans l'expression monétaire de ces valeurs n'est pas à retenir ici⁴.

Par ailleurs, il est évident qu'en ce qui concerne la totalité du capital social la somme des valeurs-marchandise qu'il a produites (ou, si l'on préfère une expression monétaire, leur prix) est égale à la valeur du capital constant plus la valeur du capital variable plus la plus-value. Supposons que le degré d'exploitation du travail et la masse de plus-value restent constants. Le taux du profit ne peut alors changer que si la valeur du capital constant ou celle du capital variable change, à moins que ce ne soit ces deux valeurs à la fois, de sorte que C se modifie et entraîne la modification du taux général du profit $\frac{pl}{C}$. Dans tous les

cas, une modification de ce taux suppose donc une modification dans la valeur des marchandises qui entrent comme composantes soit dans le capital constant, soit dans le capital variable, soit dans les deux à la fois.

Le taux général du profit peut également changer, la valeur des marchandises étant constante, lorsque le degré d'exploitation du travail varie.

Par contre, si le degré d'exploitation du travail reste le même, le taux général de profit peut encore varier quand la somme du travail employé change par rapport au capital constant par suite de modifications techniques dans le procès de travail. Cependant, ces modifications techniques doivent obligatoirement se traduire par un changement de valeur des marchandises et donc en être accompagnées. Dans ce cas, la production de ces marchandises nécessite une masse de travail plus ou moins grande que précédemment.

Nous avons vu dans la première section que plus-value et profit, quant à leur masse, étaient identiques. Mais le taux de profit se distingue d'emblée du taux de plus-value. Ce fait n'apparaît d'abord que comme une différence dans la manière de calculer. Mais, comme le taux du profit peut monter ou baisser, le taux de plus-value étant constant et inversement, comme seul le taux de profit intéresse pratiquement le capitaliste, il s'ensuit non moins immédiatement que l'origine réelle de la plus-value en est obscurcie et mystifiée. Une différence de grandeur n'existait cependant qu'entre taux de plus-value et taux de profit. Elle n'existait pas entre plus-value et profit eux-mêmes. Puisque dans le taux de profit la plus-value est calculée par rapport au capital total et qu'elle lui est rapportée comme à sa mesure, la plus-value elle-même semble, de ce fait, provenir uniformément de toutes les portions du capital total, de sorte que dans le concept de profit la différence organique entre le capital constant et le capital variable se trouve éliminée. Pour cette raison, la plus-value travestie en profit a en effet renié elle-même son origine et a perdu son caractère ; elle est devenue méconnaissable. Mais, jusqu'à présent, la différence entre profit et plus-value

n'était qu'une modification qualitative, un changement de forme, alors qu'à ce premier degré de transformation une différence de grandeur réelle existe seulement entre taux de profit et taux de plus-value, et pas encore entre profit et plus-value.

Il en va autrement dès que s'établit un taux général de profit et partant un profit moyen, correspondant à la grandeur donnée du capital investi dans les différentes sphères de production.

Ce n'est plus qu'un fait du hasard si la plus-value effectivement produite dans une sphère particulière de production, donc le profit, coïncide avec le profit contenu dans le prix de vente de la marchandise. En règle générale, profit et plus-value, et non seulement leurs taux, sont maintenant des grandeurs réellement différentes. Pour un degré d'exploitation du travail donné, la masse de plus-value produite dans une sphère de production particulière prend maintenant plus d'importance pour le profit total moyen du capital social, donc pour la classe capitaliste, qu'elle n'en a directement pour le capitaliste de chaque branche de production particulière. Elle ne sera importante pour ce dernier⁵ que si la quantité de plus-value produite dans sa branche contribue de façon déterminante à l'établissement du profit moyen. Mais ce procès se déroule derrière son dos, il ne le voit ni ne le comprend et en fait celui-ci ne l'intéresse pas. La différence effective de grandeur existant non seulement entre taux de profit et taux de plus-value, mais entre profit et plus-value dans les sphères de production particulières, dissimule complètement la nature réelle et l'origine du profit. Elle les cache non seulement au capitaliste, particulièrement intéressé ici à se tromper, mais aussi à l'ouvrier. Avec la transformation des valeurs en prix de production, la base même de la détermination de la valeur est cachée à la vue. Enfin : au moment où la plus-value se transforme simplement en profit, où la fraction de valeur des marchandises constituant le profit affronte l'autre fraction de valeur qui représente le coût de production de la marchandise, le capitaliste a déjà perdu la notion même de la valeur ; car il ne se trouve pas devant le travail global que la production de la marchandise a coûté, mais seulement devant la fraction de ce travail qu'il a payée sous forme de moyens de production vivants ou morts ; le profit lui apparaît donc comme quelque chose d'extérieur à la valeur immanente de la marchandise. Alors cette représentation des choses se trouve parfaitement confirmée, consolidée, ossifiée par le fait que, pour une sphère de production particulière, le profit ajouté au coût de production n'est pas effectivement déterminé par les limites de la création de valeur qui s'opère en elle, mais est, au contraire, fixé de façon tout à fait extérieure.

Cette connexion interne est révélée ici pour la première fois et, comme nous le verrons plus loin, dans le Livre IV, les économistes ont fait abstraction jusqu'à présent des différences entre plus-value et profit d'une part, entre taux de plus-value et taux de profit d'autre part, soit par un coup de force, pour pouvoir maintenir comme base la détermination de la valeur, soit en abandonnant, avec

cette détermination, toute base solide de raisonnement scientifique pour s'en tenir aux différences apparentes du phénomène. C'est cette confusion chez les théoriciens qui montre le mieux à quel point le capitaliste pratique, obnubilé par la concurrence et n'en pénétrant nullement les phénomènes, est incapable de reconnaître, au-delà des apparences, l'essence véritable et la structure interne de ce procès.

Toutes les lois concernant la hausse et la baisse du taux de profit, développées dans la première section, ont, en effet, la double signification suivante :

1. D'abord elles sont les lois du taux général de profit. Étant donné le grand nombre de causes diverses qui font monter ou baisser le taux du profit, comme nous l'avons montré plus haut, on pourrait croire que le taux général du profit se modifie tous les jours. Mais le mouvement se produisant dans l'une des sphères de production neutralise celui qui se produit dans une autre, les influences s'entrecroisent et se paralysent réciproquement. Nous étudierons plus loin dans quel sens tendent en dernière instance les fluctuations. Mais elles sont lentes ; la soudaineté, la diversité et la durée variable des fluctuations dans les sphères de production particulières font qu'elles se compensent en partie dans leur succession chronologique, de sorte qu'une chute des prix succède à une hausse et inversement ; ainsi, elles restent limitées localement, c'est-à-dire à la sphère de production particulière et ces diverses fluctuations locales se neutralisent mutuellement. A l'intérieur de chaque sphère particulière se produisent des modifications, des écarts par rapport au taux général de profit qui, d'une part, se neutralisent dans un laps de temps déterminé et ne réagissent donc pas sur le taux général de profit ; d'autre part, ces variations ne réagissent pas sur le taux général du profit parce qu'elles sont annulées par d'autres fluctuations locales simultanées. Comme le taux général de profit n'est pas seulement déterminé par le taux de profit moyen dans chaque sphère, mais aussi par la répartition du capital total entre les diverses sphères particulières — répartition qui se modifie sans cesse, — il en résulte une cause permanente de changements dans le taux général de profit. Cette cause, à son tour, se neutralise elle-même en grande partie en raison du caractère permanent⁶ et universel de ce mouvement.

2. A l'intérieur de chaque sphère, il existe une marge qui persiste plus ou moins longtemps et dans laquelle le taux de profit oscille, avant que sa variation — hausse ou baisse — soit suffisamment consolidée pour disposer du temps nécessaire à une action sur le taux général de profit et acquérir par là une signification dépassant l'intérêt local. Les lois sur le taux de profit qui ont été développées dans la première section de ce livre sont donc également valables à l'intérieur de ces limites d'espace et de temps.

En ce qui concerne la première transformation de plus-value en profit, la théorie qui soutient que chaque partie du capital rapporte uniformément un profit⁷ exprime un fait pratique. Quelle que soit la composition du capital indus-

triel, qu'il mette en mouvement un quart de travail mort et trois quarts de travail vivant ou, inversement, que dans le premier cas il absorbe trois fois plus de surtravail ou produise trois fois plus de plus-value que dans le second, dans les deux cas il rapporte une même quantité de profit, à condition que le degré d'exploitation du travail soit constant et qu'on écarte des différences individuelles qui, de toute manière, disparaissent parce que, dans les deux cas, nous n'avons à faire qu'à la composition moyenne de toute la sphère de production. Le capitaliste individuel (ou même l'ensemble des capitalistes dans chaque sphère de production particulière), malgré sa vue courte, pense cependant avec raison que son profit ne provient pas seulement du travail mis en œuvre par lui ou dans sa branche. Cela est tout à fait exact pour son profit moyen. Dans quelle mesure ce profit est engendré par l'exploitation globale du travail par le capital total, c'est-à-dire par tous ses collègues capitalistes, toute cette interconnexion lui est un mystère complet ; d'autant plus complet, d'ailleurs, que même les économistes et théoriciens bourgeois se sont gardés jusqu'à présent de le révéler. L'économie de travail — non seulement du travail nécessaire à produire une certaine marchandise, mais aussi du nombre des ouvriers employés —, ainsi qu'une utilisation plus large de travail mort (capital constant) apparaissent comme une opération économique tout à fait juste et a priori ne semblent nullement exercer une influence sur le taux général de profit ni sur le profit moyen. Comment le travail vivant serait-il alors la source exclusive du profit, puisque la diminution de la masse de travail nécessaire à la production ne semble en rien nuire au profit ? Tout au contraire, dans certaines conditions, cette diminution apparaîtrait plutôt comme étant l'origine première d'une augmentation de profit, du moins pour le capitaliste individuel.

Si, dans une sphère de production donnée, il arrive que la fraction du coût de production représentant la valeur du capital constant augmente ou diminue, cette fraction provient de la circulation et entre d'emblée augmentée ou diminuée dans le procès de production de la marchandise. Si, d'autre part, le nombre d'ouvriers employés produit plus ou moins dans un même laps de temps, partant si, pour un nombre constant d'ouvriers, la quantité de travail nécessaire pour produire une masse donnée de marchandises varie, la fraction du coût de production qui représente la valeur du capital variable peut, néanmoins, rester la même et entrer comme grandeur constante dans le coût de production du produit total. Mais une quantité plus ou moins grande de travail (payé et donc aussi non payé) affecte chacune des marchandises individuelles dont la somme représente le produit total, donc aussi une partie plus ou moins grande de ce qui a été déboursé pour ce travail, c'est-à-dire une fraction variable du salaire. Le salaire global que le capitaliste paie reste le même, mais il change quand il est calculé par rapport à chaque unité de marchandise. Il surviendrait donc ici un changement dans cette fraction du coût de production de la marchandise. Que le coût de production de chaque marchandise individuelle monte ou baisse

à la suite de telles modifications de valeurs se produisant soit dans la marchandise elle-même, soit dans ses éléments ; que diminue ou augmente le coût de production de la somme de marchandises qu'un capital de grandeur donnée a produites : il n'en résulte pas moins que le profit moyen de 10 %, par exemple, restera toujours 10 % ; bien que, rapporté à la marchandise isolée, ce taux puisse représenter une grandeur très différente suivant les variations du coût de production de chaque marchandise⁸, consécutives au changement de valeur que nous avons supposé.

Le capital variable est le plus important parce qu'il est la source de la plus-value et que tout ce qui dissimule sa relation avec l'enrichissement du capitaliste mystifie en même temps le système entier. Aussi, en ce qui concerne le capital variable, la chose devient-elle moins tangible encore, du moins pour le capitaliste. Supposons par exemple qu'un capital variable de 1001. st. représente le salaire hebdomadaire de 100 ouvriers. Si ces 100, la journée de travail étant donnée, créent un produit hebdomadaire de 200 unités de marchandise (= 200 M), 1 M coûte alors, puisque 1001. st. = 200 M, $\frac{1001. \text{ st.}}{200} = 10$ shillings,

abstraction faite de la partie du coût de production qu'ajoute le capital constant. Supposons maintenant que la force productive⁹ du travail change, qu'elle double par exemple, et que le même nombre d'ouvriers produise deux fois 200 M dans le temps qu'il leur fallait avant pour produire 200 M. Dans ce cas et pour autant que le coût de production ne consiste qu'en salaire, 1 M coûte $\frac{1001. \text{ st.}}{400} = 5$ shillings, puisque 1001. st. sont ici égales à 400 M. Si la force productive diminue de moitié, le même travail ne produirait plus que $\frac{200 \text{ M}}{2}$,

comme 1001. st. sont égales à $\frac{200 \text{ M}}{2}$, 1 M est égal à $\frac{2001. \text{ st.}}{200} = 11$. st. Les

variations dans le temps de travail nécessaire pour produire des marchandises, partant dans leur valeur, apparaissent ici, relativement au coût de production, donc au prix de production, comme une répartition différente du même salaire sur une plus ou moins grande quantité de marchandises selon que plus ou moins de marchandises sont produites pour un temps de travail et un salaire constants. Tout ce que le capitaliste et l'économiste voient, c'est que la partie du travail payé qui se rapporte à l'unité de marchandises varie avec la productivité du travail, et que, partant, varie la valeur de chaque unité. Le capitaliste ne remarque pas que cette variation se produit également pour le travail non payé contenu dans chaque unité ; il s'en aperçoit d'autant moins qu'en effet le travail non payé, consommé dans sa sphère, ne détermine que tout à fait par hasard le profit moyen. Ce n'est plus que sous cette forme grossière et dénuée de sens que transparaît encore le fait que la valeur des marchandises est déterminée par le travail contenu en elles.

**ÉGALISATION DU TAUX GÉNÉRAL DU PROFIT
PAR LA CONCURRENCE.
PRIX DE MARCHÉ ET VALEURS DE MARCHÉ.
SURPROFIT**

Dans certaines des sphères de production, le capital utilisé possède une composition moyenne, c'est-à-dire exactement semblable ou presque à celle du capital social moyen.

Le prix de production des marchandises produites dans ces sphères coïncide exactement ou presque avec leur valeur exprimée en argent. A défaut d'autres méthodes, ce serait là un moyen d'atteindre la limite mathématique. La concurrence répartit le capital social entre les différentes sphères de production de telle manière que les prix de production dans chaque sphère sont constitués sur le modèle de ceux existant dans les sphères de composition moyenne, c'est-à-dire $= (pr) + (pr)p'$ (coût de production plus produit du taux de profit moyen par le coût de production). Mais ce taux de profit moyen n'est rien d'autre que le profit, calculé en pourcentage, dans cette sphère de composition moyenne, dans laquelle, par conséquent, le profit coïncide avec la plus-value. Dans toutes les sphères de production, le taux de profit est donc le même. Il s'est aligné sur celle des sphères de production intermédiaire où règne la composition moyenne du capital. Il en résulte que la somme des profits de toutes les diverses sphères de production doit être égale à la somme des plus-values et la somme des prix de production de la totalité du produit social égale à la somme de ses valeurs. Mais il est évident que le nivellement qui s'établit entre les sphères de production de composition différente tend obligatoirement à aligner celles-ci sur les sphères de composition moyenne, qu'elles correspondent exactement ou seulement à peu près à la moyenne sociale. Entre les sphères qui approchent plus ou moins cette moyenne, une tendance vers le nivellement se fait jour à nouveau, allant vers une position médiane idéale, n'existant pas dans la réalité, c'est-à-dire une tendance à l'établissement d'un niveau normal. De cette manière la tendance prévaut qui fait des prix de production de simples formes métamorphosées de valeur, ou qui fait des profits de simples fractions de plus-value, qui sont réparties, cependant, non pas en fonction de la plus-value produite dans chaque sphère particulière de la production, mais en fonction de la masse du capital utilisé dans chacune de ces sphères, de telle sorte que des parties aliquotes de la totalité de plus-value produite par tout le capital social reviennent à des masses de capital de même grandeur quelle que soit leur composition.

Pour les capitaux de composition moyenne ou presque, le prix de production coïncide donc tout à fait ou presque avec la valeur, et le profit avec la plus-value que ces capitaux ont produite. Tous les autres capitaux, quelle que soit leur composition, ont tendance, sous la pression de la concurrence, à s'aligner sur les premiers. Mais, comme les capitaux de composition moyenne sont égaux

ou presque au capital social moyen, tous les capitaux, quelle que soit la plus-value qu'ils produisent eux-mêmes, tendent à réaliser, au lieu de cette plus-value, le profit moyen dans les prix de leurs marchandises, c'est-à-dire à réaliser les prix de production.

Par ailleurs, on peut dire que partout où un profit moyen, partant un taux général de profit, est constitué — peu importe la manière dont ce résultat se trouve atteint, — ce profit moyen ne représente rien d'autre que le profit rapporté au capital social moyen ; le total de ce profit étant égal à la somme des plus-values. On peut, de même, dire que les prix obtenus en ajoutant ce profit moyen aux coûts de production ne peuvent être autre chose que les valeurs transformées en prix de production. Rien ne serait changé si des capitaux dans certaines sphères de production n'étaient pas soumis, pour des raisons quelconques, à ce procès d'égalisation. Le profit moyen serait alors calculé par rapport à la fraction du capital social qui entre dans le procès d'égalisation. Il est évident que le profit moyen ne peut rien être d'autre que la masse totale de la plus-value répartie sur les masses de capitaux dans chaque sphère de production, suivant leurs grandeurs respectives. Ce qui revient aux capitalistes est la totalité du travail réalisé non payé et cette masse globale est représentée, tout comme le travail payé, mort et vivant, dans l'ensemble des masses de marchandises et d'argent.

Mais la difficulté proprement dite est celle-ci : comment se passe cet alignement des profits sur le taux général du profit, étant donné que celui-ci ne peut de toute évidence qu'être un aboutissement et non un point de départ ?

D'abord il va de soi qu'une estimation, en argent par exemple, des valeurs-marchandise ne peut être que le résultat de leur échange et qu'en admettant cette estimation nous devons la considérer comme résultant des échanges effectifs de valeur-marchandise contre valeur-marchandise. Mais comment cet échange des marchandises à leurs valeurs réelles a-t-il pu se réaliser ?

Supposons d'abord que toutes les marchandises dans les différentes sphères de production soient vendues à leur valeur réelle. Qu'arriverait-il alors ? Comme nous l'avons dit plus haut, des taux de profit très divers existeraient dans les différentes sphères de production. Que des marchandises soient vendues à leur valeur, en s'échangeant entre elles aux prix correspondant à leurs valeurs, c'est-à-dire proportionnellement à la valeur qu'elles contiennent, ou qu'elles soient vendues à des prix tels que leur vente rapporte des profits égaux pour des masses identiques de capitaux avancés à leur production respective : voilà évidemment deux choses bien différentes.

Le fait que des capitaux mettant en œuvre des quantités inégales de travail vivant produisent des quantités inégales de plus-value suppose, du moins jusqu'à un certain point, que le degré d'exploitation du travail ou le taux de la plus-value sont les mêmes, ou encore que les différences qu'il peut y avoir entre eux sont considérées comme annulées pour des raisons réelles ou imaginaires (conventionnelles) qui les compensent. Il faut donc admettre qu'il existe parmi les

ouvriers une concurrence et une compensation du fait de leur passage constant d'une sphère de production dans l'autre. Si nous avons admis l'existence d'un taux général de la plus-value — qui, comme toute loi économique, n'est en fait qu'une tendance — c'était pour simplifier l'étude théorique ; mais en réalité elle est la condition effective du système de production capitaliste, bien qu'elle soit plus ou moins contrecarrée dans la pratique par des entraves provoquant des différences locales d'importance variable ; la législation régionale (*settlement laws*) pour les journaliers agricoles en Angleterre en est un exemple. Mais, dans la théorie, nous admettons que les lois régissant la production capitaliste se développent en toute rigueur. Dans la réalité, l'approximation seule existe ; elle est d'autant plus exacte que le mode de production capitaliste est plus développé, et que se trouvent plus complètement éliminées sa contamination et sa complication par des vestiges de conditions économiques antérieures.

Toute la difficulté provient de ce que les marchandises ne sont pas échangées simplement en tant que telles, mais en tant que *produits de capitaux* qui prétendent participer à la masse totale de la plus-value proportionnellement à leur grandeur et, à grandeur égale, réclament une participation égale. Le prix global des marchandises produites par un capital donné en un laps de temps donné est destiné à satisfaire cette prétention. Mais le prix global de ces marchandises n'est que la somme des prix des marchandises isolées constituant le produit du capital.

La meilleure façon de mettre en lumière le point essentiel est de poser le problème comme suit : Supposons que les ouvriers soient eux-mêmes les possesseurs de leurs moyens de production respectifs et qu'ils échangent entre eux leurs marchandises. Dans ce cas, ces dernières ne seraient donc pas le produit du capital. Suivant la nature technique de leurs travaux, la valeur des moyens et matériaux de travail employés dans les diverses branches d'activité serait différente ; de même, sans tenir compte de la valeur inégale des moyens de production employés, une quantité variable de ces derniers serait requise pour une masse de travail donnée, selon que telle marchandise peut être terminée en une heure, telle autre seulement en une journée, etc. Supposons en outre que ces ouvriers travaillent en moyenne pendant un temps égal, compte tenu des compensations résultant d'une intensité différente du travail, etc. Deux ouvriers, par exemple, auraient donc, dans les marchandises représentant le produit de leur journée de travail, premièrement récupéré leurs dépenses, soit les coûts de production des moyens de production consommés qui diffèrent suivant la nature technique de leurs branches de travail ; deuxièmement, tous deux auraient créé une nouvelle valeur, d'égale importance, à savoir la journée de travail ajoutée aux moyens de production. Elle comprendrait leur salaire plus la plus-value, c'est-à-dire le surtravail au-delà de leurs besoins stricts, mais dont le produit leur appartiendrait en propre. En langage capitaliste, nous dirions que tous deux reçoivent le même salaire plus le même profit¹ = à la valeur qui se manifeste, par exemple, dans le produit d'une journée de travail de dix heures. Mais d'abord

les valeurs de leurs marchandises seraient différentes. Par exemple, la marchandise I pourrait renfermer une plus grande fraction de valeur provenant des moyens de production consommés que la marchandise II. Et, pour faire tout de suite état de toutes les différences possibles, disons que la marchandise I absorbe plus de travail vivant et exige donc pour sa production un temps de travail plus long que la marchandise II. La valeur de ces marchandises I et II diffère donc beaucoup, ainsi que les sommes des valeurs-marchandise qui sont le produit du travail accompli dans un temps donné par les ouvriers I et II. Les taux de profit seraient également très différents pour I et II si nous appelons ainsi le rapport de la plus-value à la valeur totale des moyens de production déboursés. Les moyens de subsistance que I et II consomment journalièrement pendant la production et qui représentent le salaire constituent ici la part des moyens de production avancés qu'ailleurs nous appelons capital variable. Pour un même temps de travail, les plus-values seraient les mêmes pour I et II ; plus exactement, puisqu'ils reçoivent chacun la valeur du produit d'une journée de travail, I et II obtiennent, après déduction de la valeur des éléments « constants » avancés, des valeurs identiques dont on peut considérer une partie comme remplaçant les moyens de subsistance consommés dans la production et l'autre, comprenant tout ce qui excède la première, comme plus-value. Si les débours de I sont supérieurs, ils sont remplacés par une fraction plus grande de la valeur de sa marchandise, fraction qui remplace ici cette partie constante. Par conséquent I doit aussi reconvertir en éléments matériels de cette fraction constante une partie plus importante de la valeur totale de son produit, tandis que II, s'il encaisse moins, a aussi d'autant moins à reconvertir. Dans ces conditions, la diversité des taux de profit serait donc sans importance, tout comme est indifférent pour un salarié le taux de profit par lequel se traduit la quantité de plus-value qu'on lui a extorquée. De même, dans le commerce international, la diversité des taux de profit dans les différentes nations est sans importance pour l'échange de leurs marchandises.

L'échange de marchandises à leur valeur, ou à peu près, nécessite un degré de développement moindre que l'échange aux prix de production qui requiert un niveau déterminé du développement capitaliste.

Quelle que soit la manière dont les prix des différentes marchandises sont d'abord fixés ou réglés les uns par rapport aux autres, la loi de la valeur domine leur mouvement. Là où le temps de travail nécessaire pour produire ces marchandises diminue, les prix tombent ; là où il augmente, les prix montent, toutes choses égales d'ailleurs.

Même si l'on ne tient pas compte du fait que les prix et leur mouvement sont dominés par la loi de la valeur, il est donc tout à fait conforme à la réalité de considérer que la valeur des marchandises précède, du point de vue non seulement théorique, mais aussi historique, leur prix de production. Ceci est valable pour les cas où les moyens de production appartiennent à l'ouvrier ; ceci est le

cas, dans le monde ancien comme dans le monde moderne, pour le paysan possédant son fonds et cultivant lui-même et pour l'artisan. Ceci concorde également avec notre opinion² émise précédemment³, à savoir que la transformation des produits en marchandises résulte de l'échange entre différentes communautés et non pas entre membres d'une seule et même commune. Ce qui vaut pour ces conditions primitives vaut également pour les conditions ultérieures, fondées sur l'esclavage et le servage, de même que pour les corporations artisanales, aussi longtemps que les moyens de production immobilisés dans chaque branche ne peuvent être transférés que difficilement d'une branche à l'autre et que, dans certaines limites, les différentes sphères de production se comportent entre elles comme le feraient des pays étrangers ou des communautés communistes.

Afin que les prix auxquels s'échangent des marchandises correspondent à peu près à leur valeur, il est seulement nécessaire que : 1. l'échange des diverses marchandises cesse d'être purement fortuit ou simplement occasionnel ; 2. que, dans la mesure où nous considérons l'échange direct de marchandises, celles-ci soient produites de part et d'autre en quantités correspondant approximativement aux besoins réciproques, ce qui résulte de l'expérience de la vente et apparaît comme résultat de l'échange continu ; 3. que, dans la mesure où nous parlons de la vente, aucun monopole naturel ou artificiel ne rende possible à une des parties contractantes de vendre au-dessus de la valeur ou ne la force à vendre au-dessous de la valeur. Nous entendons par monopole fortuit celui qui naît, pour l'acheteur ou le vendeur, de la conjoncture occasionnelle de l'offre et de la demande.

Supposer que les marchandises des différentes sphères de production se vendent à leur valeur signifie seulement que leur valeur est l'axe de gravitation autour duquel tourne leur prix et sur lequel s'alignent leurs hausses et leurs baisses perpétuelles. En outre, il faut toujours distinguer de la valeur individuelle des marchandises isolées produites par les différents producteurs, une *valeur de marché* dont il sera question plus loin. Pour certaines de ces marchandises, la valeur individuelle se trouvera au-dessous de la valeur de marché (c'est-à-dire que leur production nécessite un temps de travail plus court que ne l'exprime la valeur de marché) ; pour d'autres, elle se trouvera au-dessus. Il faut considérer la valeur du marché, d'une part comme la valeur moyenne des marchandises produites dans une sphère, d'autre part comme la valeur individuelle des marchandises produites aux conditions moyennes de la sphère et qui constituent la grande masse de ses produits. Ce n'est que dans des conjonctures extraordinaires que les marchandises produites, soit dans les conditions les plus mauvaises, soit dans les plus favorables, régissent la valeur de marché qui, à son tour, constitue l'épicentre pour les prix de marché qui pourtant sont les mêmes pour les marchandises de même espèce. Quand l'offre de marchandises à la valeur moyenne, donc à la valeur de la masse comprise entre les deux

extrêmes, satisfait à la demande courante, les marchandises dont la valeur individuelle est au-dessous de leur valeur de marché réalisent une plus-value extra ou surprofit, tandis que celles dont la valeur individuelle est au-dessus de la valeur de marché ne parviennent pas à réaliser toute la plus-value qu'elles contiennent.

Il ne sert à rien de prétendre que la vente des marchandises produites dans les pires conditions prouve qu'elles sont nécessaires pour satisfaire la demande⁴. Si, dans le cas envisagé, le prix était supérieur à la valeur de marché moyenne, la demande serait moins grande⁵. Une certaine catégorie de marchandises à un prix donné peut occuper une certaine place sur le marché. Mais, lors d'un changement des prix, cette place ne reste la même que si un prix plus élevé coïncide avec une quantité de marchandises moindre et inversement. Par contre, si la demande est si forte qu'elle ne diminue pas même quand le prix est fixé d'après la valeur des marchandises produites dans les plus mauvaises conditions, ce sont ces dernières qui déterminent la valeur de marché. Cela est possible seulement si la demande est plus grande qu'à l'ordinaire ou si l'offre tombe au-dessous de la normale. Enfin, si la quantité des marchandises produites dépasse celle qui peut trouver acquéreur aux valeurs de marché moyennes, ce sont alors les marchandises produites dans les meilleures conditions qui fixent la valeur de marché. Il se peut par exemple que les marchandises soient vendues exactement ou presque à leur valeur individuelle et il peut alors arriver que les marchandises produites dans les pires conditions ne réalisent même pas leur coût de production, tandis que celles qui sont proches de la moyenne ne peuvent réaliser qu'une partie de la plus-value qu'elles contiennent. Ce que nous avons dit ici de la valeur de marché est aussi valable pour le prix de production, dès que ce dernier a pris la place de la valeur de marché. Le prix de production est fixé dans chaque sphère, et également suivant les conditions particulières. Mais il est lui-même le centre autour duquel oscillent les prix de marché quotidiens et sur lequel ils s'alignent à certaines périodes. (Voir Ricardo, sur la détermination des prix de production par ceux qui travaillent dans les plus mauvaises conditions⁶.)

Quelle que soit la façon dont sont fixés les prix, il n'en reste pas moins que :

1. Leur mouvement est régi par la loi de la valeur, étant donné qu'une diminution ou une augmentation du travail nécessaire à la production fait monter ou baisser les prix de production. C'est dans ce sens que Ricardo, qui sent bien que ses prix de production s'écartent des valeurs des marchandises, dit que *the inquiry to which he wishes to draw the reader's attention relates to the effect of the variations in the relative value of commodities and not in their absolute value* [l'étude sur laquelle il désire attirer l'attention du lecteur a trait non pas à la valeur absolue des marchandises, mais à l'action des modifications qui se produisent dans leur valeur relative]⁷.

2. Le profit moyen qui détermine les prix de production doit être à peu près

égal à la quantité de plus-value qui revient à un capital donné, considéré comme partie aliquote de l'ensemble du capital social. Mettons que le taux général de profit, partant le profit moyen exprimé en valeur-argent, soit supérieur à la plus-value moyenne effective calculée d'après sa valeur-argent. Pour ce qui est des capitalistes, il est alors indifférent qu'ils se comptent réciproquement un profit de 10 ou de 15 %. L'un de ces pourcentages ne correspond pas à une plus grande valeur-marchandise réelle que l'autre, parce que l'expression monétaire est exagérée de part et d'autre. Mais pour ce qui est des ouvriers — puisque nous supposons qu'ils obtiennent leur salaire normal, l'augmentation du profit moyen n'exprime donc pas une déduction réelle sur le salaire ou quelque chose de bien différent de la plus-value normale du capitaliste — la hausse des prix des marchandises résultant de l'augmentation du profit moyen doit correspondre à un accroissement de l'expression monétaire du capital variable. En réalité, cette hausse nominale générale du taux de profit et du profit moyen, — qui le rend supérieur au taux résultant de la division de la plus-value réelle par le capital total avancé —, ne peut avoir lieu sans entraîner une augmentation du salaire ainsi qu'une hausse des prix des marchandises constituant le capital constant. L'inverse est vrai lorsqu'il y a baisse. Puisque la valeur totale des marchandises détermine la plus-value globale et que celle-ci règle le montant du profit moyen, partant le taux général de profit — [soit comme règle générale, soit en régissant les fluctuations] — la loi de la valeur règle à son tour les prix de production.

La concurrence est capable, d'abord dans une sphère, d'établir une valeur et un prix de marché identiques à partir des diverses valeurs individuelles des marchandises. Mais c'est seulement la concurrence des capitaux entre les différentes sphères qui est à l'origine du prix de production, équilibrant les taux de profit entre ces sphères. Le dernier cas nécessite un développement plus poussé du mode de production capitaliste que le premier.

Pour que des marchandises d'une même sphère de production, de même espèce et à peu près de même qualité, puissent être vendues à leur valeur, deux choses sont nécessaires :

Primo, les diverses valeurs individuelles doivent être égalisées pour ne faire qu'une seule valeur sociale : la valeur de marché dont il a été question plus haut. Pour ce faire, une concurrence parmi les producteurs d'une même espèce de marchandises est nécessaire, ainsi que l'existence d'un marché où ils offrent tous ensemble leurs marchandises. Afin que le prix de marché de marchandises identiques, mais dont chacune serait produite dans des conditions individuelles de nuance différente, corresponde à la valeur de marché et ne s'en écarte ni par excès, ni par défaut, il est nécessaire que la pression exercée les uns sur les autres par les divers vendeurs soit assez forte pour jeter sur le marché juste la quantité de marchandises requise par le besoin social, c'est-à-dire la quantité que la société est capable de payer à la valeur de marché. Si la masse de produits dépassait ce besoin, les marchandises devraient être vendues au-dessous de leur

valeur de marché et, inversement, au-dessus si la masse de produits était insuffisante ou encore, ce qui revient au même, si la pression de la concurrence sur les vendeurs n'était pas assez vigoureuse pour les contraindre à apporter au marché cette masse de marchandises. Dans le cas où la valeur de marché se modifierait, les conditions auxquelles la masse globale des marchandises pourrait être vendue changeraient également. Si la valeur de marché baisse, le besoin social s'élargit généralement (il s'agit toujours ici du besoin « solvable ») ; il peut alors, dans certaines limites, absorber des masses plus grandes de marchandises. Si la valeur de marché monte, le besoin social de la marchandise se restreint et des quantités moindres en sont consommées. Par conséquent, si ce sont l'offre et la demande qui règlent le prix de marché ou plus exactement les écarts des prix de marché par rapport à la valeur de marché, par contre c'est la valeur de marché qui règle le rapport entre l'offre et la demande ou qui constitue le centre autour duquel les fluctuations de l'offre et de la demande font varier les prix de marché.

Si l'on regarde de plus près, on constate que les conditions applicables à la valeur d'une marchandise isolée peuvent être appliquées ici à celle de la somme globale d'une catégorie de marchandises ; la production capitaliste, en effet, est, par définition, une production de masse. De même, dans d'autres modes de production moins développés, des marchandises produites en assez petite quantité — du moins en ce qui concerne les marchandises principales — sont concentrées comme produit commun, même si elles proviennent d'un grand nombre de petits producteurs, et accumulées en grande masse sur le marché entre les mains d'un nombre relativement réduit de négociants et mises en vente. Il s'agit donc du profit commun de toute une branche de production ou d'une de ses subdivisions plus ou moins importantes.

Remarquons ici en passant que « le besoin social », ce qui règle le principe de la demande, est essentiellement conditionné par les rapports des différentes classes entre elles et par leur position économique respective ; donc d'abord par le rapport de la plus-value totale au salaire et ensuite par le rapport entre les diverses fractions en lesquelles se décompose la plus-value (profit, intérêt, rente foncière, impôts, etc.). Nous constatons donc à nouveau que rien ne peut être expliqué d'une façon absolue par le rapport entre l'offre et la demande, si l'on n'a pas montré sur quelle base ce rapport entre en jeu.

Bien que marchandise et argent soient tous deux des unités de la valeur d'échange et de la valeur d'usage, nous avons déjà vu (L. I^{er}, chap. I. 3) comment, dans l'achat et la vente, ces deux unités se répartissent aux deux pôles extrêmes, la marchandise (vendeur) représentant la valeur d'usage et l'argent (acheteur) traduisant la valeur d'échange. L'une des conditions de la vente est que la marchandise possède une valeur d'usage, qu'elle satisfasse donc un besoin social. L'autre condition est que la quantité de travail contenue dans la marchandise représente bien du travail socialement nécessaire et que, par conséquent, la valeur

individuelle de la marchandise (soit son prix de vente, ce qui dans le cas présent est la même chose) coïncide avec sa valeur sociale⁸.

Appliquons le raisonnement précédent à la masse de marchandises qui se trouve sur le marché et qui constitue le produit de toute une sphère.

Pour représenter la chose de la façon la plus claire, nous considérerons d'abord que toute la masse de marchandises est issue d'une seule branche de production, qu'elle représente une seule marchandise et que la somme des prix de la multitude de marchandises identiques est condensée en un seul prix. Ce qui a été dit pour la marchandise isolée est valable ici, mot pour mot, pour la masse de marchandises issue d'une branche de production donnée et se trouvant sur le marché. Le fait que la valeur individuelle de la marchandise correspond à sa valeur sociale est maintenant plus réel et mieux défini, en ce sens que la masse totale contient le travail social nécessaire à sa production et que la valeur de cette masse est égale à sa valeur de marché.

Supposons que la grande masse de ces marchandises soit produite à peu près dans les mêmes conditions sociales normales, de sorte que cette valeur soit en même temps la valeur individuelle des marchandises isolées qui constituent la masse. Supposons encore qu'une portion assez petite en soit produite au-dessus de ces conditions, une autre au-dessous ; la valeur individuelle de la première portion est donc supérieure, celle de la seconde inférieure à la valeur moyenne de la plupart des marchandises ; mais ces deux extrêmes se compensent et la valeur moyenne de leurs marchandises est égale à celle des marchandises de la masse intermédiaire. Or, dans cette hypothèse, la valeur de marché est déterminée par la valeur des marchandises ayant été produites dans les conditions moyennes⁹. La valeur de la masse totale des marchandises est égale à la somme effective des valeurs de toutes les marchandises isolées, aussi bien de celles produites dans des conditions moyennes que de celles qui dépassent ou restent en deçà de cette moyenne. Dans ce cas, la valeur de marché ou la valeur sociale de la masse de marchandises, c'est-à-dire le temps de travail nécessaire qu'elles contiennent, est déterminée par la valeur de la grande masse produite dans des conditions moyennes.

Par contre, admettons maintenant que la totalité de ces marchandises mise sur le marché reste quantitativement constante, mais que la valeur des marchandises produites dans de mauvaises conditions ne compense pas celle des marchandises produites dans de bonnes conditions, la fraction des marchandises produites dans de mauvaises conditions étant relativement importante par rapport à la moyenne et à l'autre extrême : c'est cette fraction qui fixe alors la valeur de marché ou la valeur sociale.

Supposons enfin que la masse de marchandises produites dans des conditions supérieures à la moyenne dépasse de loin celle produite dans des conditions inférieures et représente même une grandeur importante par rapport à la masse de marchandises produites dans des conditions moyennes : c'est alors la fraction

des marchandises produites dans les meilleures conditions qui règle le prix du marché. Nous ne tenons pas compte ici de l'encombrement du marché où c'est toujours la fraction produite dans les meilleures conditions qui règle le prix de marché ; en effet nous n'avons pas affaire ici au prix de marché dans ce qu'il a de différent de la valeur de marché, mais aux diverses déterminations de la valeur de marché elle-même¹⁰.

En effet, si nous considérons le problème dans toute sa rigueur (alors que dans la réalité il ne se pose, bien entendu, que de façon approximative et avec mille modifications), la valeur de marché de toute la masse fixée par les valeurs moyennes se trouve être, dans le cas I, égale à la somme des valeurs individuelles de cette masse, bien que cette valeur se présente¹¹ pour les marchandises produites dans les conditions extrêmes comme valeur moyenne qui leur a été imposée de force. Ceux qui produisent dans les plus mauvaises conditions sont alors obligés de vendre leurs marchandises au-dessous de la valeur individuelle ; au contraire, ceux qui se trouvent à l'extrémité opposée les vendent au-dessus.

Dans le cas II, les masses de valeurs individuelles produites dans les deux conditions extrêmes ne se compensent pas et c'est la masse produite dans les plus mauvaises conditions qui est décisive. A vrai dire, le prix moyen ou la valeur de marché de chaque marchandise isolée ou de chaque partie aliquote de la masse globale serait ici déterminé par la valeur totale de la masse, résultat de l'addition de toutes les valeurs des marchandises produites dans les diverses conditions, et par la partie aliquote de cette valeur totale qui échoit à chaque marchandise isolée. La valeur de marché ainsi obtenue se trouverait être supérieure à la valeur individuelle, non seulement celle relative aux marchandises de l'extrémité favorable, mais aussi celle des marchandises de conditions moyennes. Mais cette valeur de marché serait toujours en dessous de la valeur individuelle des marchandises produites dans les conditions extrêmes défavorables. Dans quelle mesure elle s'en approche ou coïncide finalement avec elle dépend entièrement du volume qu'occupe la masse des marchandises produites à l'extrémité défavorable dans la sphère de marchandises envisagée. Si la demande l'emporte tant soit peu sur l'offre, c'est la valeur individuelle des marchandises produites dans des conditions défavorables qui règle le prix de marché.

Si, enfin, comme dans le cas III, la quantité des marchandises produites dans les conditions les plus favorables occupe une assez grande place, non seulement par rapport à l'autre extrême, mais aussi par rapport aux conditions moyennes, la valeur de marché tombe au-dessous de la valeur moyenne. Si l'on calcule la valeur moyenne, en additionnant les sommes de valeur des deux extrêmes et du centre, on voit que cette valeur moyenne se trouve ici au-dessous du centre ; elle s'en approche ou s'en éloigne suivant l'importance relative de l'extrémité favorable. Si la demande est faible par rapport à l'offre, la fraction favorisée, quelle que soit sa grandeur, s'octroie une position dominante en ramenant son

prix à sa valeur individuelle. La valeur de marché ne coïncidera jamais avec cette valeur individuelle des marchandises produites dans les meilleures conditions à moins que l'offre ne l'emporte de beaucoup sur la demande.

L'établissement de la valeur de marché que nous avons présenté ici *dans l'abstrait* est réalisé sur le marché réel par la concurrence entre les acheteurs, à condition que la demande soit juste assez grande pour absorber la masse des marchandises à sa valeur ainsi fixée. Maintenant nous en arrivons au second point.

Secundo, dire que la marchandise possède une valeur d'usage signifie seulement qu'elle pourvoit à un quelconque besoin social. Aussi longtemps que nous nous sommes bornés à traiter des marchandises isolées, nous avons pu supposer que le besoin de ces marchandises données existait (leur quantité était déjà comprise dans le prix), sans nous arrêter à l'importance du besoin à satisfaire. Mais cette importance devient un point essentiel dès que le produit de toute une branche de production se trouve confronté avec le besoin social. Il est maintenant indispensable de prendre en considération la mesure, c'est-à-dire la quantité de ce besoin social.

Dans les définitions ci-dessus de la valeur de marché, nous avons supposé que la masse des marchandises produites était constante et donnée. Nous avons admis que seules avaient lieu des modifications dans le rapport des éléments de cette masse produits dans différentes conditions et que, par conséquent, la valeur de marché d'une même masse de marchandises était réglée de façon diverse. Supposons maintenant que cette masse soit la quantité normalement offerte ; nous ne tiendrons pas compte de ce qu'il est toujours possible qu'une partie des marchandises produites puisse être temporairement retirée du marché. Or, si la demande quant à cette masse reste normale, la marchandise sera vendue à sa valeur de marché quel que soit celui des trois cas étudiés plus haut qui la règle. Non seulement la masse de marchandises satisfait à un besoin, mais encore elle le satisfait dans tout son volume social. Par contre, si la quantité est plus ou moins grande que la demande, des écarts entre prix de marché et valeur de marché se produisent. Le premier écart est celui-ci : lorsque la quantité est insuffisante, c'est toujours la marchandise produite dans les plus mauvaises conditions qui règle la valeur de marché ; inversement, lorsque la quantité est trop importante, c'est toujours la marchandise produite dans les meilleures conditions qui règle cette valeur. C'est donc l'un des cas extrêmes qui détermine la valeur de marché, bien qu'il en doive être autrement d'après le simple rapport des masses produites dans des conditions diverses. Si l'écart entre demande et masse de produits croît, le prix de marché différera également d'une façon plus importante, en plus ou en moins, de la valeur de marché. Deux causes peuvent être à l'origine de la différence entre la quantité des marchandises produites et la quantité de marchandises permettant la vente à la valeur de marché. Dans le premier cas, cette quantité elle-même se modifie devenant ou trop grande ou

trop petite, la reproduction s'étant faite à une échelle différente de celle qui a réglé la valeur de marché donnée. Dans ce cas, l'offre a changé, la demande restant constante, ce qui a causé une surproduction ou sous-production relative. Dans le second cas, c'est la demande qui se modifie, monte ou baisse ; ce qui peut arriver pour diverses raisons, tandis que la reproduction, c'est-à-dire l'offre, reste constante. Bien que la grandeur absolue de cette offre soit restée la même, par contre sa grandeur relative, mesurée par rapport au besoin, a subi des changements. L'effet est le même que dans le premier cas : il se produit seulement en sens inverse. Enfin, quand des modifications ont lieu des deux côtés, soit en sens inverse, soit dans le même sens mais pas dans la même mesure, bref, quand des modifications bilatérales se produisent, entraînant un changement du rapport antérieur entre l'offre et la demande, le résultat final aboutira toujours à l'un ou l'autre des deux cas étudiés plus haut.

La vraie difficulté qui surgit dans la définition générale des termes d'offre et de demande est qu'elle semble aboutir à une tautologie. Considérons d'abord l'offre, c'est-à-dire le produit qui se trouve sur le marché ou celui qui est prêt à lui être livré. Pour ne pas entrer dans des détails inutiles, nous allons nous occuper ici de la masse de la reproduction annuelle dans chaque branche d'industrie déterminée. Nous ferons abstraction du fait que certaines marchandises sont plus ou moins susceptibles d'être retirées du marché pour constituer des stocks, par exemple pour la consommation de l'année suivante. Cette reproduction annuelle exprime d'abord une certaine quantité : nombre ou mesure, selon que la masse de marchandises est de nature discontinue ou continue. Ce ne sont pas seulement des valeurs d'usage appelées à satisfaire les besoins humains, mais ces valeurs d'usage existent sur le marché dans un volume donné. Ensuite, cette masse de marchandises possède une certaine valeur de marché pouvant s'exprimer par un multiple de la valeur de marché de la marchandise ou de la mesure de marchandise qui servent d'unités. Il n'existe donc pas de relation nécessaire entre le volume quantitatif des marchandises sur le marché et leur valeur de marché ; certaines d'entre-elles ont une valeur spécifique élevée, d'autres une valeur spécifique faible, de sorte qu'une somme de valeurs donnée peut aussi bien être représentée dans une très grande masse de certaine marchandise que par une très faible quantité d'une autre. Entre la quantité d'articles se trouvant sur le marché et leur valeur de marché, une seule relation peut exister : pour une productivité du travail donnée, la fabrication d'une quantité donnée d'articles requiert dans chaque sphère de production particulière un temps de travail social déterminé, bien que cette proportion soit entièrement différente d'une sphère de production à l'autre et qu'elle n'ait rien à voir avec l'utilité de ces articles et la nature particulière de leur valeur d'usage. Si la quantité d'une sorte de marchandise coûte un temps de travail b , toutes choses égales d'ailleurs, la quantité na requiert alors un temps de travail nb . En outre, si la société veut satisfaire des besoins, exige qu'un article soit produit à cette

fin, elle doit le payer. En effet, puisqu'il faut admettre que la production des marchandises suppose une division du travail, la société achète ces articles en utilisant pour les produire une partie de son temps de travail disponible. Elle les achète par conséquent avec une certaine quantité du temps de travail dont dispose cette société. La fraction de la société à laquelle incombe, par suite de la division du travail, d'employer son travail à la production desdits articles doit nécessairement recevoir en travail social un équivalent, sous forme d'articles destinés à subvenir à ses besoins. Cependant il n'existe qu'un lien fortuit et non nécessaire entre, d'une part, la quantité totale du travail social utilisé à produire un article social, ou encore la partie aliquote de sa force de travail totale que la société utilise pour la production de cet article, ou encore le volume que sa production occupe dans la totalité de la production et, d'autre part, la mesure dans laquelle la société exige satisfaction de ce besoin par l'article en question. Chaque article pris isolément ou toute quantité déterminée d'une catégorie de marchandises peut ne contenir que le travail social requis par sa production et, de ce point de vue, la valeur de marché de toute la catégorie représente seulement du travail nécessaire. Néanmoins, si la production de cette marchandise dépasse la mesure du besoin social, une partie du temps de travail social se trouve gaspillée ; sur le marché, la masse de marchandises représente alors une quantité de travail social très inférieure à celle qu'elle contient effectivement. (Là seulement où la production se trouve sous le contrôle réel et planifié de la société, celle-ci établit le rapport entre le temps de travail social employé à produire certains articles et le volume des besoins sociaux à satisfaire par ces articles.) C'est pourquoi ces marchandises doivent être vendues au-dessous de leur valeur de marché ; il se peut qu'une certaine fraction en devienne invendable. — L'inverse se produit quand le volume du travail social utilisé à la production d'une catégorie de marchandises donnée est trop faible pour le volume du besoin social particulier que ce produit doit satisfaire. — Mais quand la quantité de travail social utilisée à la production d'un certain article correspond au volume du besoin social à satisfaire, en sorte que la masse produite correspond au degré normal de reproduction, la demande restant constante, la marchandise est alors vendue à sa valeur de marché. L'échange ou la vente des marchandises à leur valeur est rationnel ; c'est la loi naturelle de son équilibre et c'est à partir de cette loi qu'il faut expliquer les écarts et non inversement expliquer la loi elle-même à partir des écarts.

Voyons maintenant l'autre aspect du problème : la demande.

Les marchandises sont achetées comme moyens de production ou comme moyens de subsistance pour servir à la consommation productive ou individuelle — que certaines sortes de marchandises puissent servir aux deux fins ne change rien à l'affaire. Elles sont donc demandées d'une part par les producteurs qui sont ici les capitalistes (puisque'il est sous-entendu que les moyens de production sont transformés en capital) et par les consommateurs, d'autre part.

Ces deux faits semblent présupposer une certaine quantité de besoins sociaux du côté de la demande correspondant, du côté de l'offre, à un certain volume de production sociale dans les diverses sphères de production. Si l'industrie cotonnière veut assurer sa reproduction annuelle à une échelle donnée, une quantité traditionnelle de coton est pour cela nécessaire ; si l'on tient compte de l'élargissement annuel de la reproduction par suite de l'accumulation de capital, il faut encore une quantité supplémentaire de coton, toutes choses égales d'ailleurs. Il en va de même pour les moyens de subsistance. La classe ouvrière doit retrouver au moins une même quantité de moyens de subsistance indispensables (encore que leur répartition entre les diverses catégories ait pu subir plus ou moins de changements), si elle veut continuer à vivre moyennement comme par le passé. Compte tenu de l'accroissement annuel de la population, il lui faut également une quantité supplémentaire. Tout cela, à quelques nuances près, est également valable pour les autres classes.

Il semble donc que, du côté de la demande, il y ait un certain volume de besoins sociaux donnés qui, pour sa satisfaction, nécessite un article du marché en quantité déterminée. Mais la détermination quantitative de ce besoin est éminemment élastique et fluctuante. Sa fixité n'est qu'apparente. Si les moyens de subsistance étaient meilleur marché ou le salaire-argent plus élevé, les ouvriers achèteraient davantage et le « besoin social » de telle marchandise se révélerait plus grand, sans parler, bien entendu, des miséreux, etc., dont « la demande » se trouve encore au-dessous des limites les plus basses de leur besoin physique. D'autre part, si le coton par exemple était meilleur marché, la demande de coton de la part des capitalistes croîtrait et un capital additionnel serait jeté dans l'industrie cotonnière, etc. A ce propos, il ne faut pas du tout oublier que la demande pour la consommation productive est, dans notre hypothèse, la demande du capitaliste dont le but véritable est la production de plus-value et que c'est seulement à cette fin qu'il produit une certaine catégorie de marchandises. N'empêche que par ailleurs et pour autant qu'il est, par exemple, acheteur de coton sur le marché, il représente le besoin en coton. Le vendeur se moque de savoir si l'acheteur transforme le coton en chemises ou en fulmicoton ou bien s'il prétend s'en servir pour boucher des oreilles, les siennes et celles de l'univers. Néanmoins, ceci est très important du point de vue du genre de marchandises dont il est acheteur. Son besoin en coton est essentiellement modifié du fait qu'en réalité il cache seulement son besoin de faire du profit. — Les limites entre lesquelles le besoin en marchandises représenté sur le marché, c'est-à-dire la demande, diffère quantitativement du *besoin social effectif* varient, bien entendu, beaucoup pour les différentes marchandises ; précisons qu'il s'agit ici de la différence entre la quantité de marchandise demandée et celle qui le serait si les prix de la marchandise ou les conditions d'existence et de fortune des acheteurs étaient autres.

Rien n'est plus facile à comprendre que les irrégularités dans l'offre et la

demande ainsi que l'écart qui en résulte entre prix de marché et valeurs de marché. La difficulté commence avec la définition de ce qu'il faut entendre par l'expression : l'offre couvre la demande.

L'offre et la demande coïncident quand leur rapport est tel que la masse de marchandise d'une branche de production donnée peut être vendue à sa valeur de marché, ni au-dessus, ni au-dessous. Voilà notre première constatation.

La seconde est : l'offre et la demande coïncident quand les marchandises sont vendables à leur valeur de marché.

En coïncidant, l'offre et la demande cessent leur action, et c'est précisément pour cette raison que la marchandise est vendue à sa valeur de marché. Quand deux forces égales agissent en sens opposé, elles s'annulent et ne se manifestent pas à l'extérieur. Des phénomènes se produisant dans ces conditions doivent trouver leur explication ailleurs que dans l'intervention de ces deux forces. Si l'offre et la demande s'annulent réciproquement, elles cessent d'expliquer quoi que ce soit ; elles n'agissent pas sur la valeur de marché et laissent plus que jamais ce point dans l'obscurité : pourquoi la valeur de marché se traduit-elle justement dans telle somme d'argent et pas dans telle autre ? Il est évident que les lois internes effectives régissant la production capitaliste ne peuvent trouver leur explication dans l'interaction de l'offre et la demande. (Nous écartons une analyse plus approfondie de ces deux éléments moteurs de la société qui n'aurait pas sa place ici.) Car ces lois n'apparaissent comme réalisées dans toute leur pureté que lorsque l'offre et la demande cessent d'agir, à savoir quand elles coïncident. En réalité, elles ne coïncident jamais. Si cela devait arriver une fois en passant, ce serait tout à fait par hasard ; au point de vue scientifique, cette probabilité est nulle et n'a pas à être considérée. Mais, en économie politique, il est sous-entendu qu'elles coïncident. Pourquoi ? Pour étudier les phénomènes dans leur forme normale, adéquate à leur concept, c'est-à-dire pour les considérer en dehors des apparences produites par le mouvement de l'offre et de la demande ; en plus pour pouvoir découvrir et pour ainsi dire fixer la tendance réelle de leur mouvement. Car les inégalités sont de nature opposée ; comme elles se succèdent sans cesse, elles se compensent, parce qu'elles vont en sens opposé ; elles se neutralisent par leur contradiction même. Donc, si l'offre et la demande ne coïncident dans aucun cas particulier donné, leurs inégalités se succèdent de telle sorte qu'en considérant l'ensemble pour une période plus ou moins longue, l'offre et la demande coïncident toujours, étant donné qu'un écart d'un certain sens en provoque un autre de sens opposé. Mais le fait qu'elles coïncident résulte seulement de la moyenne de leurs variations passées et du mouvement continu de leur contradiction. Considérés dans leur chiffre moyen, les prix de marché s'écartant des valeurs de marché s'équilibrent pour devenir égaux aux valeurs de marché du fait que les écarts par rapport à ces dernières s'annulent comme plus et moins. Loin d'avoir une importance seulement théorique, ce nombre moyen présente

au contraire une importance pratique pour le capital dont l'investissement est calculé d'après les fluctuations et les compensations d'un laps de temps plus ou moins déterminé.

Le rapport de l'offre à la demande explique donc : d'une part, les seuls écarts des prix de marché par rapport aux valeurs de marché ; d'autre part, la tendance à réduire ces écarts, c'est-à-dire la tendance à annuler l'action du rapport entre l'offre et la demande. (Nous ne considérerons pas ici les marchandises qui, par exception, ont des prix sans toutefois avoir de valeur.) L'offre et la demande peuvent provoquer de façon très variée l'annulation de l'effet produit par leur inégalité. Si, par exemple, le prix de marché baisse par suite d'une diminution de la demande, il se peut alors que du capital soit retiré ; l'offre s'en trouvera diminuée. Mais il est également possible dans ce cas que la valeur de marché elle-même subisse une baisse à la suite d'inventions diminuant le temps de travail nécessaire. Elle sera alors alignée sur le prix du marché. Si, inversement, la demande croît, entraînant un prix de marché supérieur à la valeur de marché, il est alors possible qu'une trop grande masse de capital soit dirigée sur une sphère de production, ce qui provoquerait un accroissement de la production ; dans ce cas, le prix de marché lui-même tombe au-dessous de la valeur de marché. Enfin, la possibilité existe d'une hausse des prix qui réduit la demande elle-même. Une dernière éventualité est que, dans l'une ou l'autre sphère de production, la valeur de marché elle-même monte pour un temps plus ou moins long ; cette hausse est due alors au fait qu'une partie des produits demandés au cours de cette période doit être produite dans des conditions pires.

Si le prix de marché est déterminé par l'offre et la demande, ces dernières sont déterminées par le prix de marché et, en poussant plus loin l'analyse, par la valeur de marché. Ceci paraît évident pour la demande dont le mouvement se fait en sens inverse du prix ; elle augmente quand le prix baisse et inversement. Mais ce qui précède n'est pas moins valable pour l'offre ; car les prix des moyens de production qui entrent dans la marchandise offerte au marché déterminent la demande de ces moyens de production, partant l'offre des marchandises, inséparable de la demande de ces moyens de production. Les prix du coton déterminent l'offre des tissus de coton.

Détermination de prix par l'offre et la demande et aussi détermination de l'offre et de la demande par les prix : à cette confusion s'ajoute que la demande détermine à son tour l'offre et inversement l'offre la demande ; la production détermine le marché et le marché la production¹².

Même l'économiste ordinaire se rend compte (voir note) que sans le moindre changement de l'offre ou de la demande occasionné par des circonstances extérieures le rapport des deux peut changer à la suite d'un changement dans la valeur de marché des marchandises. Même lui, il doit reconnaître que l'offre et la demande doivent être égales pour obtenir la valeur de marché quelle qu'elle soit. Ceci signifie que le rapport entre l'offre et la demande n'explique pas la

valeur de marché, mais au contraire que c'est elle qui explique les fluctuations de l'offre et de la demande. L'auteur des *Observations* poursuit ainsi après le passage cité dans la note : « Cependant¹³ ce rapport » (entre l'offre et la demande) « doit toujours être un rapport d'égalité, si toutefois nous entendons toujours par "demande" et "prix naturel" ce que nous avons compris jusqu'ici sous ces termes en nous référant à A. Smith ; car ce n'est que dans le cas où l'offre égale la demande effective, — et demande signifie ici celle qui ne veut payer ni plus ni moins que le prix naturel, — que ce prix naturel est effectivement payé. Par conséquent, il peut y avoir à des périodes différentes deux prix naturels très différents pour la même marchandise et pourtant le rapport entre l'offre et la demande peut être le même dans les deux cas, à savoir le rapport d'égalité. » L'auteur admet donc que pour deux *natural prices* (prix naturels) différents de la même marchandise et à des moments différents, l'offre et la demande peuvent et doivent chaque fois coïncider si la marchandise doit être vendue les deux fois à son prix naturel. Étant donné que dans les deux cas il n'existe aucune différence dans le rapport de l'offre à la demande, mais bien dans la grandeur du *natural price* lui-même, il est manifeste que celui-ci est déterminé indépendamment de l'offre et de la demande, qui sont même les moins qualifiées à le déterminer.

Pour qu'une marchandise puisse être vendue à sa valeur de marché, c'est-à-dire proportionnellement au travail social nécessaire qu'elle contient, la masse totale du travail social utilisée pour la totalité de cette sorte de marchandise doit correspondre à l'importance du besoin social existant pour cette marchandise, c'est-à-dire du besoin social solvable. La concurrence, les fluctuations des prix de marché qui correspondent aux fluctuations du rapport entre l'offre et la demande essaient sans cesse de ramener à ce niveau la quantité globale de travail employée pour chaque catégorie de marchandises.

Dans le rapport entre l'offre et la demande des marchandises se retrouve : *primo*, le rapport entre valeur d'usage et valeur d'échange, entre marchandise et argent, entre acheteur et vendeur ; *secundo*, il s'y reflète le rapport entre producteur et consommateur, quoique tous deux puissent être représentés par des intermédiaires commerçants. Lorsqu'on considère l'acheteur et le vendeur, il suffit de les opposer l'un à l'autre individuellement pour pouvoir étudier leur rapport. Trois personnes sont suffisantes pour la métamorphose complète de la marchandise, donc aussi pour l'ensemble de la vente et de l'achat. A convertit sa marchandise en argent de B auquel il la vend ; il reconvertit son argent en marchandise qu'il achète à C ; tout le procès se déroule entre ces trois personnes. En outre, lors de notre étude sur l'argent, nous avons supposé que les marchandises sont vendues à leur valeur, parce qu'il n'y avait aucune raison pour considérer les prix comme s'écartant de la valeur, étant donné qu'il ne s'agissait que des modifications formelles que la marchandise subit lors de sa conversion en argent et de sa reconversion d'argent en marchandise. Dès qu'une marchandise

somme toute est vendue et qu'une autre est achetée avec le montant de la vente, toute la métamorphose est là, devant nous ; pour cela, il est indifférent que le prix de la marchandise soit au-dessous ou au-dessus de sa valeur. La valeur de la marchandise conserve son importance comme base, parce que c'est à partir d'elle seulement que le concept de l'argent peut être rationnellement développé. Le prix, de par son concept général, n'est d'abord que la valeur sous forme argent. Nous avons supposé, il est vrai, qu'en considérant l'argent comme moyen de circulation, une marchandise subit *plus d'une* métamorphose. Il faut étudier plutôt l'enchevêtrement social de cette métamorphose ; c'est seulement ainsi qu'on parvient à la circulation de l'argent et au développement de sa fonction comme moyen de circulation. Mais, quelle que soit l'importance de cette relation pour le passage de l'argent à sa fonction comme moyen de circulation et pour la modification de forme qu'il subit par là, il n'en reste pas moins que cette relation est négligeable pour la transaction entre les divers acheteurs et vendeurs.

Par contre, dans l'offre et la demande, l'offre est égale à l'ensemble des vendeurs ou des producteurs d'une certaine catégorie de marchandises et la demande égale à la totalité des acheteurs ou des consommateurs de la même catégorie de marchandises (qu'ils soient individuels ou productifs). Les deux groupes agissent l'un sur l'autre en tant qu'unités et qu'agrégat de forces. L'individu n'agit, ici, que comme partie d'une force sociale, comme atome de la masse. C'est sous cette forme que la concurrence fait valoir le caractère *social* de la production et de la consommation.

Le côté de la concurrence momentanément le plus faible est aussi celui où l'individu agit indépendamment de la masse de ses concurrents et souvent contre elle ; ce qui rend justement l'interdépendance plus sensible. Par contre, le côté le plus fort affronte toujours l'adversaire comme unité plus ou moins homogène. Si pour une catégorie donnée de marchandise la demande est supérieure à l'offre, un acheteur surenchérit sur l'autre, sans toutefois dépasser une certaine limite ; ce faisant, il rend pour tous la marchandise plus chère que sa valeur de marché¹⁴ tandis que, de l'autre côté, l'ensemble des vendeurs essaient de vendre à un prix de marché élevé. Inversement, que l'offre soit plus grande que la demande, quelqu'un commence à vendre meilleur marché et les autres sont obligés de l'imiter, tandis que les acheteurs s'efforcent en commun de faire descendre le plus possible le prix de marché au-dessous de la valeur de marché. Le front commun n'intéresse chacun que pour autant qu'il y gagne plus en en faisant partie qu'en agissant contre lui. L'action commune cesse dès que le camp, dans son ensemble, a le dessous ; chacun de son côté cherchera alors à s'en sortir aussi bien que possible par ses propres moyens. En outre, si quelqu'un arrive à produire à meilleur compte, à vendre davantage et à s'emparer ainsi d'une partie plus importante du marché en vendant au-dessous du prix de marché courant ou de la valeur de marché, il le fait, et par là débute l'action qui force,

petit à petit, les autres à adopter, eux aussi, le mode de production moins onéreux, ramenant le travail socialement nécessaire à un niveau inférieur. Si un camp l'emporte, chacun de ses membres y gagne ; tout se passe comme s'ils avaient à faire valoir un monopole commun. Un camp est-il le plus faible, chacun essaiera pour son propre compte d'être le plus fort (par exemple, en travaillant à des frais de production moindres) ; il essaiera du moins de se débrouiller aussi bien que possible et se désintéressera parfaitement de son voisin, bien que son action n'affecte pas seulement lui-même, mais aussi tous ses compères¹⁵.

L'offre et la demande supposent la transformation de la valeur en valeur de marché et dans la mesure où elles jouent sur la base capitaliste, à savoir que les marchandises sont des produits du capital, elles supposent des procès de production capitalistes autrement complexes que les simples achat et vente de marchandises. Dans ces procès, il ne s'agit pas de la conversion formelle de la valeur des marchandises en prix, c'est-à-dire d'un simple changement de forme ; il s'agit bien plutôt de certains écarts quantitatifs des prix de marché par rapport aux valeurs de marché et aussi aux prix de production. Dans l'achat et la vente simples, il suffit d'affronter des producteurs de marchandises en tant que tels. Lorsqu'on pousse l'analyse plus avant, on constate que l'offre et la demande supposent l'existence des différentes classes et subdivisions de classe qui répartissent entre elles le revenu total de la société et le consomment comme tel et qui engendrent donc la demande que le revenu autorise. Par ailleurs, cette offre et cette demande nécessitent l'intelligence de toute la structure du procès de production capitaliste si l'on veut comprendre comment elles prennent naissance au sein même des producteurs.

Dans la production capitaliste, il ne s'agit pas seulement de retirer, en échange de la masse de valeur jetée dans la circulation sous forme marchandise, une masse de valeur équivalente sous une autre forme — que ce soit de l'argent ou une autre marchandise —, mais il s'agit plutôt d'en retirer pour le capital avancé à la production une plus-value ou un profit égaux à ceux que rapporte tout autre capital de même grandeur ou au prorata de sa grandeur, quelle que soit la branche de production où il est utilisé ; il s'agit donc au moins comme *minimum* de vendre les marchandises à des prix comportant le profit moyen, *c'est-à-dire* aux prix de production. Sous cette forme, le capital prend conscience qu'il est une *force sociale* à laquelle chaque capitaliste participe proportionnellement à sa part de l'ensemble du capital social.

Premièrement, la production capitaliste en soi ne s'intéresse pas à telle ou telle valeur d'usage et la particularité de la marchandise qu'elle produit lui est généralement indifférente. Ce qui lui importe dans chaque sphère de production est seulement de produire de la plus-value et de s'approprier, dans le produit du travail, une certaine quantité de travail non payé. De même, il est dans la nature du salariat assujéti au capital d'être indifférent quant au caractère spécifique de son travail, d'être forcé de subir des changements suivant les

nécessités du capital et de se laisser jeter d'une sphère de production dans une autre.

Deuxièmement, il est vrai qu'une sphère de production en vaut une autre ; chacune rapporte le même profit ; elle serait sans utilité si la marchandise qu'elle produit ne correspondait pas à un besoin social quelconque.

Mais, lorsque les marchandises sont vendues à leur valeur, des taux de profit très différents s'établissent, comme nous l'avons vu plus haut, dans les diverses sphères de production ; ces différences sont dues à la composition organique différente des masses de capitaux investis dans ces sphères. Mais c'est un fait que le capital abandonne une sphère à taux de profit peu élevé et se précipite sur celle qui comporte un taux de profit plus important. Par ce va-et-vient perpétuel, par la façon dont il se répartit entre les différentes sphères suivant que le taux de profit baisse par-ci et augmente par-là, le capital provoque un rapport entre l'offre et la demande tel qu'il entraîne l'égalité du profit moyen dans les différentes sphères de production, d'où la transformation des valeurs en prix de production. Le capital réussit plus ou moins cette égalisation ; il la réussit d'autant mieux que le développement capitaliste dans une communauté nationale donnée est plus grand, c'est-à-dire que les conditions du pays en question sont mieux adaptées au mode de production capitaliste. A mesure que celle-ci progresse, ses conditions se développent ; elle soumet toutes les données de la société dans laquelle se déroule le procès de production à son caractère spécifique et à ses lois immanentes.

Le nivellement constant des inégalités non moins constantes s'accomplit d'autant plus vite que : 1° le capital est plus mobile, partant plus facile à transférer d'une sphère ou d'une place à une autre ; 2° que la force de travail peut être jetée plus aisément d'une sphère à une autre, d'un point local de la production à un autre. Le premier point suppose une liberté du commerce totale à l'intérieur de la société et la suppression de tous les monopoles, sauf ceux qui sont naturels, c'est-à-dire qui résultent du mode de production capitaliste lui-même. De plus, il suppose le développement du système de crédit qui, face aux capitalistes isolés, concentre la masse inorganique du capital social disponible ; enfin, la subordination des différentes sphères de production aux capitalistes. Cette dernière condition est déjà incluse dans notre hypothèse, à savoir que la conversion des valeurs en prix de production concerne toutes les sphères de production exploitées sur la base capitaliste. Mais le nivellement lui-même se heurte à des difficultés plus grandes encore quand de nombreuses et très importantes sphères de production dont l'exploitation n'est pas capitaliste (comme, par exemple, l'agriculture des petits paysans) s'intercalent entre les entreprises capitalistes et s'entrelacent avec elles. Enfin, le premier point présuppose une grande densité de la population. Venons au second point : il est conditionné par l'abrogation de toutes les lois empêchant les ouvriers de passer d'une sphère de production à une autre, d'un lieu de production à n'importe quel autre ; il suppose l'indif-

férence de l'ouvrier à l'égard du contenu de son travail ; la réduction aussi grande que possible du travail dans toutes les sphères de production à du travail simple ; la disparition de tout préjugé professionnel de la part des ouvriers ; enfin et surtout, la soumission de l'ouvrier au système de production capitaliste. D'autres précisions sur ce sujet ont leur place dans une étude spéciale sur la concurrence.

De ce que nous venons de dire, il résulte que chaque capitaliste individuel, tout comme l'ensemble des capitalistes dans chaque sphère de production particulière, participe à l'exploitation de toute la classe ouvrière par l'ensemble du capital et au degré de cette exploitation non seulement par sympathie générale de classe, mais par intérêt économique direct, parce que le taux moyen du profit dépend du degré d'exploitation du travail total par le capital total (en supposant données toutes les autres conditions, y compris la valeur de l'ensemble du capital constant avancé).

Le profit moyen coïncide avec la plus-value moyenne que le capital produit en pourcents ; et, quant à la plus-value, l'exposé ci-dessus est, a priori, évident. Au profit moyen ne s'ajoute que la valeur du capital avancé comme un des facteurs déterminants du taux de profit. En effet, l'intérêt particulier que prend un capitaliste, ou le capital d'une sphère de production déterminée, à l'exploitation des ouvriers directement occupés par lui se borne à la possibilité de tirer un supplément, un profit dépassant le profit moyen, soit par un surmenage exceptionnel, soit par un abaissement du salaire au-dessous de la moyenne, soit par une productivité exceptionnelle du travail employé. Ceci mis à part, un capitaliste qui, dans sa sphère de production, n'emploierait pas de capital variable, partant pas d'ouvriers (hypothèse en réalité exagérée), serait tout aussi intéressé à l'exploitation de la classe ouvrière par le capital et retirerait tout autant son profit du surtravail non payé qu'un capitaliste qui n'utiliserait que du capital variable et dépenserait en salaire tout son capital (hypothèse tout aussi exagérée). Mais, pour une journée de travail donnée, le degré d'exploitation du travail dépend de l'intensité moyenne du travail ; pour une intensité donnée, il dépend de la longueur de la journée de travail. Du degré d'exploitation du travail dépend le montant du taux de plus-value, partant, pour une masse globale donnée de capital variable, la grandeur de la plus-value, donc du profit. L'intérêt spécial que prend le capital d'une sphère, se distinguant par là du capital total, à l'exploitation des ouvriers spécialement occupés par lui, le capitaliste individuel le trouve, se distinguant par là de sa sphère, à l'exploitation des ouvriers qu'il exploite personnellement.

Par ailleurs, chaque sphère particulière du capital et chaque capitaliste individuel ont le même intérêt à la productivité du travail social employé par la totalité du capital. Car deux choses en dépendent : 1° la masse des valeurs d'usage par lesquelles s'exprime le profit moyen ; ceci est doublement important dans la mesure où ce profit moyen sert aussi bien de fonds d'accumulation de

capital nouveau que de fonds de revenu affecté à la consommation ; 2° la grandeur de la valeur du capital total avancé (constant et variable) qui détermine le taux de profit ou le profit d'une certaine masse de capital, la grandeur de la plus-value ou du profit de toute la classe capitaliste étant donnée. La productivité particulière du travail dans une sphère particulière ou dans une affaire particulière de cette sphère n'intéresse directement que les capitalistes qui y participent, dans la mesure où elle permet à la sphère isolée par rapport au capital total ou au capitaliste individuel par rapport à sa sphère de réaliser un profit extra.

Ceci démontre, avec une exactitude mathématique, pourquoi les capitalistes, bien qu'ils se comportent en faux frères dans leur concurrence entre eux, constituent néanmoins une véritable franc-maçonnerie vis-à-vis de l'ensemble de la classe ouvrière.

Le prix de production inclut le profit moyen. Nous l'avons appelé prix de production, mais c'est en fait ce qu'Adam Smith appelle *natural price* [prix naturel], Ricardo *price of production, cost of production* [prix de production, frais de production], les physiocrates *prix nécessaires** – aucun d'eux n'a développé la différence entre prix de production et valeur. Si nous l'avons ainsi nommé, c'est parce qu'à la longue il est la condition de l'offre, de la reproduction de la marchandise de chaque sphère de production particulière¹⁶. On conçoit aussi pourquoi ces mêmes économistes qui se hérissent contre la détermination de la valeur des marchandises par le temps de travail, par la quantité de travail qu'elles contiennent, parlent toujours des prix de production comme étant les centres autour desquels oscillent les prix de marché. Ils peuvent se le permettre parce que le prix de production représente une forme de la valeur-marchandise déjà extériorisée et, de toute évidence, dénuée de contenu, une forme telle qu'elle apparaît dans la concurrence et par là dans la conscience du capitaliste vulgaire et qui par conséquent existe dans celle de l'économiste vulgaire.

*
* *

Par notre développement, nous avons montré comment la valeur de marché (et tout ce qui en a été dit est valable, avec les restrictions nécessaires, pour le prix de production) renferme un surprofit pour ceux qui produisent dans les meilleures conditions dans chaque sphère de production particulière. Si l'on excepte les cas de crise et de surproduction, cela vaut pour tous les prix de marché quels que soient leurs écarts par rapport aux valeurs de marché ou aux prix de production de marché, car le prix de marché implique que les marchandises de même espèce sont payées au même prix, bien qu'elles puissent être produites dans des conditions individuelles très différentes et entraîner par conséquent des coûts de production très différents (nous ne parlerons pas ici

des surprofits qui sont la conséquence de monopoles dans le sens ordinaire, qu'ils soient artificiels ou naturels).

Un surprofit peut encore naître du fait que certaines sphères de production sont à même de se soustraire à la conversion de leur valeur-marchandise en prix de production partant à la réduction de leurs profits au profit moyen. Dans la section sur la rente foncière, nous aurons à examiner la forme que prendront ultérieurement ces deux cas de surprofit.

Chapitre XI

LES EFFETS DES FLUCTUATIONS GÉNÉRALES DU SALAIRE SUR LES PRIX DE PRODUCTION

Supposons que la composition moyenne du capital social soit $80_c + 20_v$, et le profit 20%. Le taux de plus-value est donc ici 100%. Toutes choses égales d'ailleurs, une augmentation générale du salaire signifie un abaissement du taux de plus-value. Pour le capital moyen, profit et plus-value coïncident. Que le salaire augmente de 25%; il faut alors 25 au lieu de 20 pour mettre en œuvre la même masse de travail. Au lieu de $80_c + 20_v + 20_p$, nous avons par rotation une valeur de $80_c + 25_v + 15_p$. Le travail mis en mouvement par le capital variable produit, comme auparavant, une somme de valeur de 40. Si v monte de 20 à 25 l'excédent p ou p' n'est plus que 15. Ce profit de 15 divisé par 105 donne 14 2/7%; ceci serait le nouveau taux de profit moyen. Comme le prix de production des marchandises que produit le capital moyen coïncide avec leur valeur, le prix de production de ces marchandises n'aurait donc pas varié; l'augmentation du salaire aurait bien entraîné une diminution du profit, mais pas de changement ni dans la valeur ni dans le prix des marchandises.

Précédemment, quand le profit moyen était 20%, le prix de production des marchandises produites dans une période de rotation déterminée égalait leur coût de production plus un profit de 20% sur ce coût de production donc :

$$(pr) + (pr)p' = (pr) + \frac{20(pr)}{100} \text{ où } (pr) \text{ est une variable qui change suivant la}$$

valeur des moyens de production entrant dans les marchandises et le degré d'usure que le capital fixe, utilisé dans leur production, transmet au produit.

$$\text{Donc le prix de production s'élèverait maintenant à } (pr) + \frac{142/7(pr)}{100}$$

Prenons d'abord un capital dont la composition est inférieure à celle qu'avait primitivement le capital social moyen $80_c + 20_v$ (qui s'est transformée maintenant en $764/21_c + 2317/21_v$)¹. Prenons par exemple $50_c + 50_v$. Admettons pour simplifier que tout le capital fixe entre comme usure dans le produit annuel et que le temps de rotation est le même que dans le cas I. Le prix de production du produit annuel s'élevait donc ici, avant l'augmentation de salaire, à $50_c + 50_v + 20_p = 120$. Si le salaire augmente de 25%, la masse de travail mis en mouvement restant constante, le capital variable croît de 50 à 62 1/2. En supposant que le produit annuel soit vendu au prix de production antérieur, soit 120, nous aurions $50_c + 62\ 1/2_v + 7\ 1/2_p$, ce qui donne un taux de profit de 6 2/3%. Mais le nouveau taux du profit moyen est égal à 14 2/7% et, comme nous supposons que toutes les autres conditions restent constantes, il n'y a pas de raison pour que le capital de $50_c + 62\ 1/2_v$ ne fasse pas aussi ce profit. Mais un capital de 112 1/2 fait, avec un taux de profit de 14 2/7, un profit de $16\ 1/14^2$. Le prix de production des marchandises produites par ce capital est donc maintenant $50_c + 62\ 1/2_v + 16\ 1/14_p = 128\ 8/14$. A la suite de l'augmentation de salaire de

25 %, le prix de production de la même quantité d'une marchandise identique est donc monté de 120 à 128 8/14, soit de plus de 7 %.

Faisons l'hypothèse inverse et prenons une sphère de production où la composition est supérieure à celle du capital moyen, par exemple : $92_c + 8_v$. Ici aussi le profit moyen primitif est 20 ; en supposant encore que tout le capital fixe entre dans le produit annuel et que le temps de rotation soit le même que dans les cas I et II, le prix de production de la marchandise est, lui aussi, égal à 120.

Par suite de l'augmentation du salaire de 25 %, le capital variable croît de 8 à 10 pour une masse de travail constante ; le coût de production des marchandises croît, lui, de 100 à 102 ; par ailleurs, le taux du profit moyen est tombé de 20 % à 14 2/7 %. Mais le rapport $100 : 14 2/7 = 102 : 14 4/7^3$. Le profit qui revient à 102 est donc égal à 14 4/7. Le produit total se vend par conséquent $(pr) + (pr)P' = 102 + 14 4/7 = 116 4/7$. Le prix de production a donc baissé de 120 à 116 4/7, soit de presque 3 %⁴.

Les conséquences de l'augmentation de 25 % du salaire sont donc :

1. Pour un capital de composition sociale moyenne, le prix de production de la marchandise est resté constant ;

2. Pour un capital de composition inférieure, le prix de production de la marchandise est monté bien que son augmentation ne se soit pas faite dans le même rapport que la diminution du profit ;

3. Pour un capital de composition supérieure, le prix de production de la marchandise a baissé, bien que là encore cette baisse ne se soit pas faite dans le même rapport que celle du profit.

Comme le prix de production des marchandises produites par le capital moyen est resté constant, c'est-à-dire égal à la valeur du produit, la somme des prix de production des produits de tous les capitaux est donc, elle aussi, restée la même, c'est-à-dire égale à la somme des valeurs produites par le capital total ; pour celui-ci, l'augmentation d'une part et la diminution d'autre part se compensent, ce qui l'aligne sur le capital social moyen.

Dans l'exemple II, le prix de production des marchandises augmente ; dans l'exemple III, il baisse. Ces effets contraires provoqués par l'abaissement du taux de plus-value ou la montée générale du salaire montrent déjà que le capitaliste ne peut pas trouver une compensation à la hausse des salaires dans le prix, puisqu'il est impossible qu'en III la baisse du prix de production puisse le dédommager de la diminution du profit, et qu'en II la hausse du prix empêche la diminution du profit. Dans les deux cas de hausse et de baisse du prix, le profit est le même que celui du capital moyen pour qui le prix est resté constant. C'est le même profit moyen pour II et pour III diminué de 5 5/7, soit d'un peu plus de 25 %. Il s'ensuit que, s'il n'y avait pas hausse du prix en II ni baisse en III, II se vendrait au-dessous et III au-dessus du nouveau profit moyen diminué. Suivant que 50, 25 ou 10 % du capital sont investis en travail, une augmentation du salaire aura forcément des conséquences différentes pour ceux qui ont

dépensé en salaire respectivement 1/10, 1/4 ou 1/2 de leur capital. Selon que la composition du capital est au-dessous ou au-dessus de la composition sociale moyenne, la hausse des prix de production d'une part, leur baisse d'autre part ont pour seule cause le nivellement sur le nouveau profit moyen diminué⁵.

Comment une baisse générale de salaire, correspondant à une hausse générale du taux du profit, partant des profits moyens, agirait-elle sur les prix de production de marchandises produites par des capitaux qui s'écartent de la composition sociale moyenne, soit dans un sens soit dans l'autre ? Il nous suffit d'inverser le développement ci-dessus pour recevoir la réponse (Ricardo n'a pas examiné ce problème).

I. Capital moyen = $80_c + 20_v = 100$; taux de plus-value = 100 % ; prix de production = valeur des marchandises = $80_c + 20_v + 20_p = 120$; taux de profit = 20 %. Que le salaire baisse d'un quart, le même capital constant sera mis en mouvement par 15_v au lieu de 20_v . La valeur des marchandises est donc : $80_c + 15_v + 25_p = 120$. La quantité de travail produite par v reste constante ; seulement la nouvelle valeur ainsi créée se répartit différemment entre capitaliste et ouvriers. La plus-value est montée de 20 à 25 et le taux de plus-value de 20/20 à 25/15, donc de 100 % à 166 2/3 %. Pour 95, le profit est maintenant de 25 et le taux de profit pour 100 de 26 6/19. La nouvelle composition du capital exprimée en pourcents est donc : $84 4/19_c + 15 15/19_v = 100$.

II. Composition inférieure. Primitivement elle est de $50_c + 50_v$, comme ci-dessus. Par la baisse d'un quart du salaire v est réduit à 37 1/2, partant le capital total avancé à $50_c + 37 1/2_v = 87 1/2$. En appliquant le nouveau taux de profit de 26 6/19 %, nous avons : $100 : 26 6/19 = 87 1/2 : 23 1/38$. La même masse de marchandises, qui coûtait 120 précédemment, coûte maintenant $87 1/2 + 23 1/38 = 110 10/19$; le prix baisse donc de presque¹⁰.

III. Composition supérieure. Elle était primitivement de $92_c + 8_v = 100$. Si le salaire baisse d'un quart, 8_v descend à 6_v et le capital total à 98. Nous avons donc : $100 : 26 6/19 = 98 : 25 15/19$. Le prix de production de la marchandise, antérieurement de $100 + 20 = 120$, est maintenant, après baisse du salaire, de $98 + 25 15/19 = 123 15/19$; par conséquent il a augmenté de plus de 4.

On constate donc qu'il suffit de faire le même développement que précédemment, mais en sens inverse, tout en apportant les modifications nécessaires ; qu'une baisse générale du salaire entraîne une hausse générale de la plus-value, du taux de la plus-value et, toutes choses égales d'ailleurs, du taux de profit, quoique en proportion différente ; que les prix de production baissent pour les marchandises produites par des capitaux de composition inférieure ; que les prix de production augmentent pour des marchandises produites par des capitaux de composition supérieure. Le résultat est donc exactement inverse de celui obtenu pour une hausse générale du salaire⁶. Dans les deux cas, de hausse et de baisse du salaire, la journée de travail est supposée constante ainsi que les prix de tous les moyens de subsistance nécessaires. Le salaire ne peut donc ici

être abaissé que s'il se situait précédemment au-dessus du prix normal du travail ou s'il est abaissé au-dessous de ce prix. Dans la section sur la rente foncière nous continuerons partiellement l'examen du mécanisme par lequel les choses se modifient, lorsque la hausse ou la baisse du salaire proviennent d'un changement dans la valeur, partant dans les prix de production des marchandises qui entrent en général dans la consommation de l'ouvrier. Cependant, il faut faire ici, et une fois pour toutes, la remarque suivante :

Si la hausse ou la baisse du salaire provient d'un changement de valeur des moyens de subsistance nécessaires, une modification de ce que nous avons dit plus haut ne peut survenir que si les marchandises, qui, en changeant de prix, augmentent ou diminuent le capital variable, entrent aussi en tant qu'éléments constitutifs dans le capital constant et si, par conséquent, elles n'agissent pas seulement sur le salaire. Mais, dans le cas où elles se bornent à influencer sur le salaire, le développement ci-dessus demeure exhaustif.

Dans tout ce chapitre, nous avons supposé que l'établissement du taux général du profit, du profit moyen, donc aussi la transformation des valeurs en prix de production étaient des faits établis. Il restait à savoir comment une augmentation ou une baisse générale du salaire agissent sur les prix de production des marchandises que nous avons considérés comme donnés. Mais ceci est un problème très secondaire comparé à tous les autres points importants traités dans cette section. C'est pourtant le seul problème relatif à notre étude présente que Ricardo traite, bien que de façon partielle et insuffisante, comme nous le verrons plus loin⁷.

Chapitre XII

ADDENDA

I. — Causes qui entraînent une modification du prix de production.

Le prix de production d'une marchandise ne peut varier que pour deux causes.

Premièrement. le taux général du profit change ; pour ce faire, il faut que le taux moyen de plus-value lui-même varie ou bien, si ce taux est constant, que varie le rapport de la somme des plus-values accaparées à la somme de tout le capital social avancé.

Quand la modification du taux de plus-value ne repose pas sur un abaissement ou une augmentation du salaire par rapport à son niveau normal — de tels mouvements doivent être considérés comme purement oscillatoires —, elle peut d'abord provenir d'une hausse ou d'une baisse de la valeur de la force de travail ; ni l'une ni l'autre ne peuvent intervenir sans un changement dans la productivité du travail produisant des moyens de subsistance, partant sans modification dans la valeur des marchandises qui entrent dans la consommation de l'ouvrier.

Ou encore la modification du taux de plus-value provient de ce que le rapport de la somme de plus-value accaparée à tout le capital social avancé se modifie. Puisque ici la modification ne provient pas du taux de plus-value, elle doit donc provenir du capital total, plus exactement de sa fraction constante dont la masse, du point de vue technique, augmente ou diminue proportionnellement à la force de travail achetée par le capital variable. Ainsi, sa valeur totale croît ou diminue avec l'accroissement ou la diminution de sa masse elle-même ; elle varie donc aussi proportionnellement à la valeur du capital variable. Si le même travail met en mouvement une plus grande fraction de capital constant, le travail en est devenu plus productif. Dans le cas contraire, l'inverse se produit. Il y a donc eu modification dans la productivité du travail, il doit y avoir eu aussi modification dans la valeur de certaines marchandises.

Dans les deux cas, la loi suivante est valable : si le prix de production d'une marchandise varie à la suite d'un changement dans le taux général de profit et bien que sa propre valeur ait pu rester constante, il faut cependant qu'une modification de valeur se soit produite dans d'autres marchandises.

Deuxièmement. le taux général de profit reste constant. Alors le prix de production d'une marchandise ne peut changer que par suite d'une modification de sa propre valeur ; ce qui veut dire qu'une quantité de travail plus ou moins grande est nécessaire pour la reproduire ; la productivité du travail change soit dans l'élaboration définitive de la marchandise, soit dans la fabrication de celles qui entrent dans sa production. Le prix de production des filés de coton peut baisser parce que le coton brut est produit à meilleur compte ou parce que le travail de filage est devenu plus productif à cause d'une amélioration des machines.

Comme nous l'avons montré plus haut, le prix de production est égal à $(pr) + p$, c'est-à-dire coût de production + profit. Mais cette expression est égale à $(pr) + (pr)p'$, où (pr) , coût de production, est une grandeur indéterminée qui change suivant les diverses sphères de production, mais qui est toujours égale à la valeur des capitaux constant et variable consommés dans la production de la marchandise et où p' est le taux moyen du profit calculé en pourcents. Si $(pr) = 200$ et $p' = 20\%$, le prix de production $(pr) + (pr)p' = 200 + 200 \times 20/100 = 200 + 40 = 240$. Ce prix de production peut, évidemment, rester constant, bien que la valeur des marchandises change.

Toutes les variations du prix de production des marchandises se réduisent en dernière instance à un changement de valeur. Toutefois, un changement de valeur des marchandises ne se traduit pas toujours nécessairement par une variation du prix de production, celui-ci n'étant pas seulement déterminé par la valeur de la marchandise particulière, mais aussi par la valeur globale de toutes les marchandises. Une modification dans la marchandise A peut donc être compensée par une modification en sens contraire dans la marchandise B de sorte que le rapport général reste le même.

II. — Prix de production des marchandises de composition moyenne.

Nous avons vu que l'écart des prix de production par rapport aux valeurs peut se produire pour les deux raisons suivantes :

1° Ce n'est pas la plus-value contenue dans une marchandise, mais le profit moyen qui est ajouté à son coût de production ;

2° Le prix de production d'une marchandise s'écartant ainsi de la valeur constitue un élément du coût de production d'autres marchandises ; pour cette raison, le coût de production d'une marchandise peut donc se différencier déjà de la valeur des moyens de production qu'elle a consommés, abstraction faite de l'écart pouvant résulter pour elle de la différence entre le profit moyen et la plus-value.

D'après ce qui précède, il est donc possible que même pour des marchandises produites par des capitaux de composition moyenne, le coût de production s'écarte de la valeur globale des éléments qui constituent cette fraction de son prix de production. Admettons une composition moyenne de $80c + 20v$. Or, il se peut que dans les capitaux effectivement composés ainsi les $80c$ soient supérieurs ou inférieurs à la valeur du capital constant c , parce que ce c est constitué de marchandises dont le prix de production est différent de leur valeur. De même, les $20v$ pourraient s'écarter de leur propre valeur si, dans ce que le salaire consomme, entrent des marchandises dont le prix de production diffère de leur valeur. L'ouvrier doit par conséquent, pour racheter (pour remplacer) ces mar-

chandises, travailler un temps plus ou moins long ; il doit accomplir une quantité plus ou moins grande de travail nécessaire que celle qui serait requise si les prix de production des moyens de subsistance indispensables coïncidaient avec leurs valeurs.

Cependant, ces éventualités ne changent en rien l'exactitude des thèses énoncées pour les marchandises de composition moyenne. La quantité de profit qui échoit à ces marchandises est égale à la quantité de plus-value qu'elles recèlent. Pour le capital ci-dessus, par exemple, composé de $80c + 20v$, ce qui importe pour déterminer la plus-value n'est pas de savoir si ces chiffres traduisent les valeurs effectives, mais plutôt dans quel rapport ils se trouvent ; à savoir que $v = 1/5$ et $c = 4/5$ du capital total. Si c'est bien le cas, comme nous l'avons supposé plus haut, alors la plus-value produite par v est égale au profit moyen. Ceci posé, le prix de production est égal au prix de revient plus le profit, soit $(pr) + p = (pr) + (p)$; il est donc pratiquement égal à la valeur de la marchandise. Ceci veut dire que, dans ce cas, une augmentation ou un abaissement du salaire n'entraîne pas plus une modification de $(pr) + p$ qu'ils ne le feraient pour la valeur de la marchandise ; ils produisent simplement un mouvement en sens inverse, c'est-à-dire un abaissement ou une augmentation dans le taux du profit. Mais, si le prix des marchandises était réellement modifié du fait d'une hausse ou d'une baisse du salaire, le taux de profit serait alors dans ces sphères de composition moyenne au-dessus ou au-dessous du niveau qu'il atteint dans les autres sphères. Ce n'est que dans la mesure où le prix reste constant que la sphère de composition moyenne conserve un niveau de profit égal à celui des autres sphères. Pratiquement, tout se passe donc pour elle comme si les produits de cette sphère étaient vendus à leur valeur réelle. Lorsque des marchandises sont vendues à leur valeur réelle, il est évident que la hausse ou la baisse du salaire, toutes choses égales d'ailleurs, provoque bien une augmentation ou une diminution du profit, mais pas de modification dans la valeur des marchandises. Il est non moins évident, quelles que soient les circonstances, qu'une hausse ou une baisse du salaire ne peut jamais affecter la valeur des marchandises, mais seulement la grandeur de la plus-value.

III. — Les raisons de compensation du capitaliste.

Nous avons dit que la concurrence égalise les taux de profit des différentes sphères de production pour en faire le taux moyen de profit et transformer par là les valeurs des produits de ces diverses sphères en prix de production. La cause en est que du capital est perpétuellement transféré de l'une de ces sphères à une autre où, momentanément, le profit dépasse la moyenne ; cependant, il faut tenir compte également des variations du profit liées à l'alternance des années maigres et des années grasses, telles qu'elles se succèdent dans une

période et dans une branche d'industrie données. Ce va-et-vient ininterrompu du capital se produisant entre les diverses sphères de production provoque des mouvements ascendants et descendants du taux de profit qui se compensent plus ou moins réciproquement, montrant ainsi la tendance à réduire partout le taux de profit au même niveau général.

En premier lieu, ces mouvements des capitaux sont toujours occasionnés par le niveau des prix de marché qui, d'un côté, élèvent les profits au-dessus du niveau moyen général, d'un autre les abaissent au-dessous de ce niveau. Pour l'instant, nous laissons de côté le capital marchand qui n'intervient pas dans l'étude présente. Celui-ci peut, avec une rapidité extraordinaire, retirer des masses de capital d'un secteur commercial pour les jeter tout aussi rapidement dans un autre, comme cela se produit au cours de paroxysmes soudains dans la spéculation sur certains articles en vogue. Mais dans chaque sphère de production proprement dite — industrie, agriculture, mines, etc., — le transfert de capital d'une sphère à une autre présente des difficultés importantes, surtout à cause du capital fixe existant. En outre, l'expérience montre que lorsqu'une branche d'industrie, comme par exemple celle du coton, rapporte à certains moments des profits très élevés, elle comporte à d'autres moments un profit minime sinon une perte, en sorte que, dans un certain cycle d'années, le profit moyen est à peu près le même que celui des autres branches. Le capital a vite fait de tirer la leçon de cette expérience.

Mais ce que la concurrence *ne montre pas*, c'est la détermination de la valeur qui domine le mouvement de la production, ce sont les valeurs qui se dissimulent derrière les prix de production et, en dernière instance, les déterminent. Par contre, la concurrence montre : 1° les profits moyens qui sont indépendants de la composition organique du capital dans les diverses sphères de production ; ils sont donc aussi indépendants de la masse de travail vivant qu'un capital donné s'est appropriée dans une sphère d'exploitation déterminée ; 2° la hausse et la baisse des prix de production consécutives à une modification du salaire-phénomène qui, de prime abord, est en complète contradiction avec le rapport de valeur des marchandises ; 3° les fluctuations des prix de marché ramenant le prix de marché moyen des marchandises dans une période donnée, non pas à la *valeur* de marché, mais plutôt à un prix de production de marché qui diffère sensiblement de cette valeur. Tous ces phénomènes *semblent* contredire aussi bien la détermination de la valeur par le temps de travail que la nature de la plus-value consistant en surtravail non payé. *Donc dans la concurrence tout apparaît à l'envers*. La forme achevée que revêtent les rapports économiques telle qu'elle se manifeste en surface, dans son existence concrète, donc aussi telle que se la représentent les agents de ces rapports et ceux qui les incarnent quand ils essayent de les comprendre, est très différente de leur structure interne essentielle mais cachée, du concept qui lui correspond. En fait, elle en est même l'inverse, l'opposé.

De plus, aussitôt que la production capitaliste a atteint un certain degré de développement, l'égalisation entre les différents taux de profit des sphères isolées et l'établissement consécutif d'un taux moyen de profit ne s'accomplissent nullement par le simple jeu d'attraction et de répulsion au cours duquel les prix de marché attirent ou repoussent du capital. Après que les prix moyens et les prix de marché correspondants se sont consolidés pendant un certain temps, les capitalistes individuels prennent *conscience* qu'au cours de cette uniformisation *certaines différences* se compensent et ils ne tardent pas à les inclure dans leurs comptes réciproques. Dans l'esprit des capitalistes, ces différences existent ; ils en tiennent compte dans leurs raisons de compensation.

L'idée fondamentale en est le profit moyen lui-même, l'idée que des capitaux de même grandeur doivent nécessairement rapporter des profits égaux dans des laps de temps identiques. Ce qui est à la base de cette représentation est l'opinion que le capital de chaque sphère de production doit participer, proportionnellement à sa grandeur, à la totalité de la plus-value que le capital social dans son ensemble a extorquée aux ouvriers ; autrement dit, que chaque capital particulier est à considérer comme simple fraction du capital total et chaque capitaliste en fait comme actionnaire de l'entreprise globale, actionnaire qui participe au profit global suivant l'importance de sa part de capital.

C'est dans cette perspective que se place le calcul du capitaliste qui s'attribue tout de même, en se dédommageant par une hausse de prix, le profit qui lui échappe du fait, par exemple, qu'un capital effectue sa rotation plus lentement, soit que la marchandise s'attarde dans le procès de production, soit qu'elle doive être vendue sur des marchés éloignés. Ou bien des capitaux investis courant un certain risque, comme ceux des armateurs par exemple, obtiennent un dédommagement par augmentation des prix. Mais le risque est, en fait, le même pour toutes les sphères de production dès que le système d'assurances s'est développé, simultanément avec la production capitaliste (voir Corbet) ; les sphères qui comportent de plus gros risques paient des primes d'assurance plus élevées, mais elles en sont dédommagées par le prix de leurs marchandises. En pratique, tout revient à ceci : chaque circonstance rendant un capital investi plus ou moins rentable qu'un autre — tous étant, dans certaines limites, considérés comme également nécessaires —, intervient dans le calcul en tant que raison de compensation valable une fois pour toutes, sans qu'il soit nécessaire pour cela que les effets de la concurrence se manifestent à nouveau pour justifier ce motif ou les facteurs intervenant dans le calcul. Le capitaliste oublie seulement ou plutôt il ne voit pas, puisque la concurrence ne le lui révèle pas, que toutes ces raisons de compensation que les capitalistes font valoir entre eux lors du calcul réciproque des prix de marchandise des différentes branches de production signifient seulement que tous prétendent, proportionnellement à leur capital, à une part égale du butin commun, c'est-à-dire de la plus-value totale. Comme le profit encaissé diffère de la plus-value que les capitalistes ont extorquée, il leur

semble plutôt que les raisons de compensation ne servent pas à *égaliser* la participation à l'ensemble de la plus-value, mais qu'elles *créent le profit lui-même*, parce qu'ils considèrent que le profit provient tout simplement d'une augmentation, quel qu'en soit le motif, du coût de production de la marchandise.

Pour le reste, tout ce qui a été dit au chapitre VII, [p. 155], sur l'idée que les capitalistes se font de l'origine de la plus-value, vaut aussi pour le profit moyen. Là, le problème ne se pose autrement qu'en ce sens que pour un prix de marché des marchandises et une exploitation du travail donnés l'économie réalisée dans les coûts de production dépend de l'habileté individuelle, de l'attention, etc.

TROISIEME SECTION

LOI DE LA BAISSÉ TENDANCIELLE DU TAUX DE PROFIT

Chapitre XIII

NATURE DE LA LOI

Pour un salaire et une journée de travail donnés, un capital variable de 100, par exemple, représente la mise au travail d'un certain nombre d'ouvriers : c'est l'indice de ce nombre. Mettons par exemple que 100 l. st. soient le salaire de 100 ouvriers, disons pour une semaine. Si ces 100 ouvriers accomplissent autant de travail nécessaire que de surtravail, s'ils travaillent chaque jour autant de temps pour eux, c'est-à-dire pour reproduire leur salaire, que pour le capitaliste, c'est-à-dire pour produire de la plus-value, la valeur totale qu'ils produiront sera de 200 l. st. et la plus-value s'élèvera à 100 l. st. Le taux de la plus-value $\frac{p}{C}$ serait de 100 %. Mais, comme nous l'avons vu, ce taux de plus-value se traduirait par des taux de profit très différents suivant le volume du capital constant c et partant du capital total C , le taux de profit étant égal à $\frac{p}{C}$.

Pour un taux de plus-value de 100 %,

$$\text{si } c = 50, v = 100 ; p' = \frac{100}{150} = 66\frac{2}{3} \%$$

$$\text{si } c = 100, v = 100 ; p' = \frac{100}{200} = 50 \%$$

$$\text{si } c = 200, v = 100 ; p' = \frac{100}{300} = 33\frac{1}{3} \%$$

$$\text{si } c = 300, v = 100 ; p' = \frac{100}{400} = 25 \%$$

$$\text{si } c = 400, v = 100 ; p' = \frac{100}{500} = 20 \%$$

Le degré d'exploitation restant le même, un même taux de plus-value se traduirait donc par un taux de profit en baisse, parce que le volume de valeur du capital constant et partant de l'ensemble du capital croît avec son volume matériel, même si l'augmentation n'est pas proportionnelle.

Si l'on admet en outre que cette modification graduelle dans la composition du capital ne se produit pas seulement dans des sphères de production isolées, mais qu'on la retrouve plus ou moins dans toutes, ou du moins dans les sphères

clés de la production, qu'elle implique donc des modifications dans la composition organique moyenne de l'ensemble du capital d'une société déterminée, il faut bien que cet accroissement progressif du capital constant par rapport au capital variable ait nécessairement pour résultat *une baisse graduelle du taux de profit général*, le taux de la plus-value ou encore le degré d'exploitation du travail par le capital restant les mêmes. Or nous avons montré que c'est une loi du mode de production capitaliste : à mesure que celle-ci se développe, il se produit une diminution relative du capital variable par rapport au capital constant et donc au capital total mis en mouvement. Ce qui signifie tout simplement ceci : le même nombre d'ouvriers, la même quantité de force de travail, que faisait travailler un capital variable d'un volume de valeur donné, mettra en mouvement, dans le même laps de temps, par suite du développement des méthodes de production propres à la production capitaliste, une masse toujours plus grande de moyens de travail, de machines et de capital fixe de toute sorte, traitera et consommera productivement une quantité toujours plus grande de matières premières et auxiliaires — par conséquent il fera fonctionner un capital constant d'un volume de valeur en perpétuelle augmentation. Cette diminution progressive, relative, du capital variable par rapport au capital constant — et par suite au capital total — est identique à l'élévation progressive de la composition organique du capital social moyen. Ce n'est encore qu'une autre façon d'exprimer le progrès de la force productive sociale du travail qui se traduit précisément par ce fait : en utilisant plus de machines et en général en employant davantage de capital fixe, le même nombre d'ouvriers peut transformer en produits une plus grande quantité de matières premières et auxiliaires dans un même laps de temps — c'est-à-dire avec moins de travail. A cet accroissement du volume de valeur du capital constant — même s'il ne traduit que très approximativement l'accroissement de la masse réelle des valeurs d'usage qui, matériellement, constituent ce capital — correspond une diminution croissante du coût du produit. En effet, chaque produit individuel pris à part contient une somme de travail moindre qu'il n'en recérait à des stades inférieurs de la production, quand le capital déboursé en travail était bien plus grand, proportionnellement à celui investi en moyens de production. Donc, la série établie au départ comme hypothèse traduit bien la tendance réelle de la production capitaliste. A mesure que diminue progressivement le capital variable relativement au capital constant, s'élève de plus en plus la composition organique de l'ensemble du capital, et la conséquence immédiate de cette tendance c'est que le taux de plus-value se traduit par un taux de profit général en baisse continue, le degré d'exploitation du travail restant sans changement ou même augmentant. (Nous verrons plus loin¹ pourquoi cette baisse ne se manifeste pas sous sa forme absolue, mais sous forme de tendance à une baisse progressive.) Donc la tendance progressive à la baisse du taux de profit général est tout simplement *une façon, propre au mode de production capitaliste, d'exprimer le progrès de la productivité sociale du*

travail. Nous ne disons pas qu'il ne saurait y avoir d'autres raisons à une baisse passagère du taux de profit ; mais nous avons prouvé par là que le progrès de la production capitaliste implique nécessairement que le taux général moyen de la plus-value se traduise par une baisse du taux de profit général : c'est une nécessité évidente découlant de l'essence du mode de production capitaliste. La masse du travail vivant employé diminuant sans cesse par rapport à la masse du travail matérialisé qu'elle met en œuvre, par rapport aux moyens de production consommés productivement, il faut bien que la fraction non payée de ce travail vivant qui se concrétise en plus-value voie son rapport au volume de valeur du capital total diminuer sans cesse. Or ce rapport de la masse de plus-value à la valeur du capital total employé constitue le taux de profit ; celui-ci doit donc baisser continuellement.

Quelque simple que paraisse cette loi après les développements qui précèdent, aucun économiste n'a cependant réussi jusqu'ici à la découvrir, comme nous le verrons dans une section ultérieure². Constatant le phénomène, les économistes se sont torturé l'esprit pour aboutir à des essais d'explication contradictoires. Étant donné l'importance de cette loi pour la production capitaliste, on peut dire que c'est le mystère dont la solution préoccupe toute l'économie politique depuis Adam Smith. Et, ce qui distingue les diverses écoles depuis A. Smith, c'est la différence des tentatives pour parvenir à sa solution. Mais si par ailleurs on réfléchit que, jusqu'ici, l'économie politique a tâtonné autour de la distinction entre capital constant et capital variable, sans jamais arriver à la formuler avec précision ; qu'elle n'a jamais présenté la plus-value séparée du profit et que le profit lui-même elle ne l'a pas exposé dans sa pureté, en le distinguant de ses composants promus respectivement à l'autonomie : profit industriel, profit commercial, intérêts, rente foncière ; qu'elle n'a jamais analysé à fond les différences dans la composition organique du capital, pas plus par conséquent que la formation du taux de profit général — alors il n'y a plus de mystère à ce que la solution de cette énigme lui ait toujours échappé.

C'est à dessein que nous exposons cette loi avant d'expliquer comment le profit se décompose en différentes catégories promues respectivement à l'autonomie. Puisque cet exposé ne dépend pas de la division du profit en divers éléments qui échoient à différentes catégories de personnes, ceci prouve dès l'abord que la loi, dans sa généralité, est indépendante de cette division et des rapports réciproques régissant les catégories de profit qui en résultent. Le profit dont il est question ici, c'est simplement une autre dénomination de la plus-value, étudiée dans son rapport avec le capital total, au lieu de l'être par rapport au capital variable qui lui donne naissance. La baisse du taux de profit traduit donc la baisse du rapport de la plus-value elle-même à l'ensemble du capital avancé, et elle est donc indépendante de toute répartition — quelle qu'elle soit — de cette plus-value entre des catégories différentes de bénéficiaires.

Nous avons vu qu'à un certain niveau du développement capitaliste, où la

composition du capital c par rapport à v était dans la proportion de 50 à 100, un taux de plus-value de 100% se traduisait par un taux de profit de $66\frac{2}{3}\%$ et qu'à un niveau plus élevé où le rapport $c : v$ était comme 400 : 100, le même taux de plus-value se traduisait par un taux de profit de 20% seulement. Ce qui s'applique à divers stades de développement successifs dans un pays peut s'appliquer aussi à des stades de développement différents existant simultanément et parallèlement dans des pays différents. Dans le pays non développé, où la première composition du capital représente la moyenne, le taux de profit général serait de $66\frac{2}{3}\%$, tandis qu'il serait de 20% dans le pays où la production est au stade bien plus élevé, le deuxième.

Il pourrait y avoir suppression et même renversement de l'écart qui sépare les deux taux de profit nationaux, si, dans le pays moins développé, le travail était moins productif, si une plus grande quantité de travail se traduisait par une quantité moindre de la même marchandise, une plus grande valeur d'échange par une valeur d'usage plus petite; l'ouvrier devrait donc consacrer une plus grande partie de son temps à la reproduction de ses propres moyens de subsistance ou de leur valeur et une fraction moindre à la création de plus-value, il fournirait moins de surtravail, de sorte que le taux de plus-value serait plus bas. Dans l'hypothèse de l'exemple ci-dessus, si un ouvrier travaillait par exemple, dans le pays le moins développé, les $\frac{2}{3}$ de la journée pour lui et $\frac{1}{3}$ pour le capitaliste, la même force de travail serait payée $133\frac{1}{3}$ et fournirait un excédent de $66\frac{2}{3}$ seulement. Au capital variable de $133\frac{1}{3}$ correspondrait un capital constant de 50. Le taux de plus-value serait alors de $66\frac{2}{3} : 133\frac{1}{3} = 50\%$ et le taux de profit de $66\frac{2}{3} : 183\frac{1}{3}$, soit environ $36\frac{1}{2}\%$.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore étudié les divers éléments qui naissent de la division du profit : ils n'existent donc pas pour nous, aussi ne ferons-nous la remarque préliminaire suivante que pour éviter tout malentendu ; quand on compare des pays de niveaux de développement différents — en particulier des pays de production capitaliste développée — à d'autres où le travail n'est pas encore formellement assujéti au capital bien qu'en réalité l'ouvrier soit exploité par le capitaliste (par exemple aux Indes, où le ryot travaille comme paysan indépendant et où sa production en tant que telle n'est pas encore soumise au capital, et pourtant l'usurier peut lui soutirer sous forme d'intérêts non seulement tout son surtravail, mais même — pour parler le langage du capitaliste — une partie de son salaire), dans cette comparaison ce serait une grave erreur que de vouloir mesurer le taux de profit national par exemple au niveau du taux national de l'intérêt. Cet intérêt-là inclut tout le profit et même plus au lieu d'exprimer seulement, comme c'est le cas dans les pays à production capitaliste développée, une partie aliquote de la plus-value ou du profit produits. D'autre part, ici, une influence prédominante est exercée sur le taux de l'intérêt par des conditions (avances des usuriers aux grands propriétaires détenteurs de

la rente foncière) qui n'ont rien à voir avec le profit et ne font qu'indiquer au contraire dans quelle proportion l'usurier s'approprie la rente foncière.

Dans des pays où le développement de la production capitaliste se situe à des niveaux inégaux et où partant la composition organique des capitaux est différente, le taux de plus-value (un des facteurs qui déterminent le taux de profit) peut être plus élevé dans un pays où la journée de travail normale est plus courte que dans celui où elle est plus longue. *Premièrement*, si en raison de sa plus grande intensité,

journée de travail de 14 heures en Autriche, la répartition de la journée de travail étant la même, 5 heures de surtravail en Angleterre peuvent représenter sur le marché mondial une valeur supérieure à 7 heures en Autriche. *Deuxièmement*, il peut arriver qu'ici une portion de la journée de travail plus grande que là-bas constitue du surtravail.

La loi de la baisse du taux de profit qui traduit un maintien du taux de plus-value ou même une hausse de ce dernier signifie en d'autres termes : étant donné une certaine quantité de capital social moyen, un capital de 100 par exemple, la fraction de celui-ci qui représente des moyens de travail ne cesse de croître et celle qui représente du travail vivant ne cesse de diminuer. Mais, comme la masse totale du travail vivant ajouté aux moyens de production baisse par rapport à leur valeur, le travail non payé et la portion de valeur qui le représente baissent aussi par rapport à la valeur du capital total avancé. Ou encore : une partie aliquote de plus en plus petite du capital total investi se convertit en travail vivant et ce capital total absorbe donc, proportionnellement à sa grandeur, toujours moins de surtravail, même si, ce qui est possible, dans le travail employé le rapport du travail non payé au travail payé vient à croître dans le même temps. Cette diminution et cette augmentation relatives respectivement du capital variable et du capital constant — tous deux augmentant d'ailleurs en valeur absolue — ne sont qu'une nouvelle façon d'exprimer, nous l'avons dit, l'augmentation de la productivité du travail.

Soit un capital de 100 composé de $80c + 20v$, ce dernier terme égal à 20 ouvriers. Soit un taux de plus-value de 100%, ce qui signifie que l'ouvrier travaille pour soi une demi-journée, et une demi-journée pour le capitaliste. Supposons que dans un pays moins développé ce capital soit de $20c + 80v$ et que ce terme représente 80 ouvriers. Mais ces ouvriers ont besoin des $\frac{2}{3}$ de la journée de travail pour eux et ils ne travaillent que $\frac{1}{3}$ du temps pour le capitaliste. Toutes choses égales d'ailleurs, les ouvriers produiront dans le premier cas une valeur de 40 et de 120 dans le second. Le premier capital produit $80c + 20v + 20p =$

1

fit = 40%. Il est donc double du premier, bien que dans le premier cas le taux de plus-value ait été de 100%, le double de ce qu'il était dans le second, où il n'atteignait que 50%. Par contre, un capital de même grandeur s'approprie le surtravail de 20 ouvriers seulement dans le premier cas et de 80 dans le second.

La loi de la baisse progressive du taux de profit, ou de la diminution relative du surtravail que s'approprie le capitaliste par rapport à la masse de travail matérialisé que le travail vivant met en œuvre, n'exclut nullement que la masse du travail mis en mouvement et exploité par le capital social augmente en grandeur absolue, ni, partant, que puisse augmenter la masse du surtravail que celui-ci s'approprie. Elle n'exclut pas davantage que les capitaux placés sous les ordres des capitalistes individuels commandent à une masse croissante de travail et partant de surtravail, celui-ci pouvant même augmenter alors que le nombre des ouvriers placés sous leur coupe ne s'accroît pas.

Prenons une population ouvrière donnée, de deux millions par exemple ; considérons en outre comme donnés la durée et l'intensité de la journée moyenne de travail ainsi que le salaire, et, par conséquent, le rapport du travail nécessaire au surtravail : le travail total de ces deux millions d'ouvriers, et de même leur surtravail qui s'exprime en plus-value produiront toujours la même grandeur de valeur. Mais à mesure que s'accroît la masse du capital constant – fixe et circulant – que ce travail met en mouvement, on voit diminuer le rapport de cette grandeur de valeur à la valeur de ce capital, qui, elle, augmente avec la masse de celui-ci, même si l'augmentation n'est pas proportionnelle. Ce rapport et partant le taux de profit baissent, bien que, comme auparavant, le capital commande à la même masse de travail vivant et absorbe la même quantité de surtravail. Si ce rapport est modifié, ce n'est pas parce que la masse du travail vivant diminue, mais parce qu'augmente la masse du travail déjà matérialisé qu'il met en mouvement. La diminution est relative et non absolue ; et, en fait, elle n'a rien à voir avec la grandeur absolue du surtravail et du travail mis en mouvement. La baisse du taux de profit provient d'une baisse purement relative et non pas absolue de l'élément variable de l'ensemble du capital, par comparaison à l'élément constant de celui-ci.

Or le raisonnement qui vaut pour une masse de surtravail et de travail donnée est valable aussi pour l'augmentation du nombre des ouvriers et donc, dans notre hypothèse initiale, pour l'accroissement du travail sous les ordres du capital, en général, et de sa partie non payée, le surtravail, en particulier. Si la population ouvrière passe de 2 à 3 millions, si de même le capital variable qu'on lui verse en salaire passe de 2 millions naguère à 3 millions maintenant et que, par contre, le capital constant se soit élevé de 4 à 15 millions, dans les conditions de notre hypothèse (journée de travail et taux de plus-value constants) la masse du surtravail, de la plus-value, augmentera de moitié, de 50 %, passant de 2 millions à 3. Il n'en reste pas moins que, malgré cet accroissement de 50 % de la masse absolue du surtravail et donc de la plus-value, le rapport du capital variable au capital constant tomberait de 2 : 4 à 3 : 15 et que le rapport de la plus-value au capital total s'établirait comme suit (en millions) :

- I. $4c + 2v + 2pl$; $C = 6, p' = 33\frac{1}{3}\%$.
- II. $15c + 3v + 3pl$; $C = 18, p' = 16\frac{2}{3}\%$.

Tandis que la masse de plus-value a augmenté de moitié, le taux de profit n'est plus que la moitié de ce qu'il était auparavant. Mais le profit n'est que la plus-value rapportée au capital social et la masse du profit, sa grandeur absolue, est, par suite, du point de vue social, égale à la grandeur absolue de la plus-value. La grandeur absolue du profit, sa masse totale, aurait donc augmenté de 50 % en dépit d'une diminution énorme du rapport de celle-ci au capital total avancé, autrement dit en dépit de l'énorme baisse du taux de profit général. Le nombre des ouvriers employés par le capital, donc la masse absolue du travail qu'il met en mouvement, d'où la masse absolue du surtravail qu'il absorbe, d'où la masse de plus-value qu'il produit, d'où la masse absolue de profit qu'il produit, *peuvent* donc s'accroître et s'accroître progressivement, en dépit de la baisse progressive du taux de profit. Il ne suffit pas de dire qu'il *peut* en être ainsi ; il *faut* qu'il en soit ainsi – des oscillations passagères mises à part – sur la base de la production capitaliste.

Le procès de production capitaliste est en même temps par essence procès d'accumulation. On a montré comment, à mesure que progresse la production capitaliste, la masse de valeur qui doit obligatoirement être simplement reproduite, conservée, s'accroît et augmente avec le développement de la productivité du travail, même si la force de travail utilisée demeurerait constante. Mais le développement de la productivité sociale accroît encore plus la masse des valeurs d'usage produites, dont les moyens de production constituent une partie. Et le travail additionnel, dont l'appropriation permet de reconvertir en capital cette richesse ajoutée, dépend non de la valeur mais de la masse de ces moyens de production (substances incluses), l'ouvrier n'ayant pas affaire, dans le procès de travail, à la valeur, mais à la valeur d'usage des moyens de production. Quant à l'accumulation elle-même, et à la concentration du capital qui vade pair avec elle, ce n'est qu'un moyen matériel d'accroître la force productive. Or cet accroissement des moyens de production implique l'augmentation de la population ouvrière ; la création d'une population d'ouvriers qui corresponde à ce surplus de capital et même qui, en gros, déborde sans cesse ses besoins ; il implique donc une surpopulation ouvrière. Un excédent momentané du capital par rapport à la population ouvrière qu'il fait travailler aurait un double effet. D'une part, la hausse de salaire qui s'ensuivrait, entraînant un adoucissement des conditions qui déciment, voire anéantissent la progéniture des ouvriers et facilitant les mariages, ferait s'accroître peu à peu la population ouvrière, d'autre part, l'emploi des méthodes créatrices de plus-value relative (introduction et perfectionnement des machines) créerait bien plus rapidement encore de manière artificielle une surpopulation relative qui, de son côté, constituerait à son tour le terrain favorable qui permet une multiplication rapide de la population – car en régime de production capitaliste la misère fait naître du monde. De la nature du procès d'accumulation capitaliste – simple phase du procès de production capitaliste – il résulte tout naturellement que la masse accrue de moyens de

production destinés à être convertis en capital a toujours sous la main une population ouvrière exploitable dont l'accroissement correspond au sien et même le dépasse. A mesure que progressent les procès de production et d'accumulation, il faut donc que croisse la masse du surtravail appropriable et approprié et, par conséquent, la masse absolue du profit que s'approprie le capital social. Mais ces mêmes lois régissant la production et l'accumulation font augmenter, avec sa masse, la valeur du capital constant selon une progression croissante plus rapide que celle du capital variable converti en travail vivant. Donc, ce sont les mêmes lois qui entraînent pour le capital social une hausse absolue de la masse du profit, et une baisse du taux de celui-ci.

On fait ici complètement abstraction du fait qu'à mesure que progresse la production capitaliste avec le développement correspondant de la productivité du travail social, et à mesure que se multiplient les branches de production et par suite les produits, la même grandeur de valeur représente une masse de valeurs d'usage et de plaisirs qui augmente progressivement.

Le développement de la production et de l'accumulation capitalistes détermine des procès de travail à une échelle et donc à des dimensions de plus en plus grandes et en conséquence des avances de capital en augmentation pour chaque établissement particulier. Une concentration croissante des capitaux (s'accompagnant en même temps, quoique à un moindre degré, de l'augmentation du nombre des capitalistes) est donc à la fois une des conditions matérielles et un des résultats de cette production. De pair avec ces phénomènes, agissant sur eux et en subissant l'action, se produit une expropriation progressive des producteurs directs ou indirects. On comprend dès lors que les capitalistes individuels commandent à des armées de travailleurs en augmentation croissante (quelque forte que soit pour eux la diminution du capital variable par rapport au capital constant), que la masse de la plus-value et donc du profit qu'ils s'approprient augmente simultanément à la baisse de leur taux de profit et en dépit de cette baisse. Ce sont précisément les mêmes causes qui concentrent des armées massives de travailleurs sous le commandement de capitalistes individuels, qui font aussi s'enfler en proportion croissante la masse du capital fixe utilisé et celle des matières premières et auxiliaires par rapport à la masse du travail vivant utilisé.

De plus il suffit de mentionner ici que, pour une population ouvrière donnée, si le taux de plus-value augmente, que ce soit par la prolongation de la journée de travail ou l'intensification de celui-ci, ou par une diminution de valeur du salaire résultant du développement de la force productive du travail, la masse de la plus-value et donc la masse absolue du profit doivent alors augmenter nécessairement malgré la diminution relative du capital variable par rapport au capital constant.

Ce même développement de la productivité du travail social, ces mêmes lois qui se manifestent dans la baisse relative du capital variable comparé au capital

total, et dans l'accumulation qui s'entrouve accélérée, tandis que d'un autre côté par un choc en retour cette accumulation constitue le point de départ d'un nouveau développement de la force productive et d'une nouvelle baisse relative du capital variable, ce même développement donc se traduit — laissons de côté des fluctuations temporaires — par l'augmentation croissante de la masse totale de force de travail employée, par la hausse croissante de la masse absolue de la plus-value, donc du profit.

Sous quelle forme va-t-elle alors se manifester nécessairement cette loi à double face selon laquelle les mêmes causes provoquent la diminution du taux de profit et l'augmentation simultanée de la masse absolue de celui-ci ? Loi fondée sur le fait que, dans des conditions données, la masse de surtravail appropriée et donc de plus-value augmente, et que, à considérer l'ensemble du capital ou le capital individuel en tant que simple parcelle de la totalité du capital, profit et plus-value sont des grandeurs identiques.

Prenons la fraction aliquote du capital sur laquelle nous calculons le taux de profit, soit 100. Ces 100 représentent la composition moyenne du capital total, soit $80c + 20v$. Dans la deuxième section de ce livre, nous avons vu que, dans les diverses branches de production, le taux de profit moyen n'était pas déterminé par la composition particulière de chaque capital, mais par sa composition sociale moyenne. La diminution relative de la partie variable par rapport à la partie constante, d'où par rapport au capital total 100, entraîne la baisse du taux de profit, le degré d'exploitation du travail restant inchangé, ou même augmentant ; elle entraîne la baisse de la grandeur relative de la plus-value, c'est-à-dire de son rapport à la valeur du capital total avancé, 100. Mais il n'y a pas que cette grandeur relative qui baisse. La grandeur de la plus-value ou du profit, que le capital total de 100 absorbe, baisse en valeur absolue. Pour un taux de plus-value de 100 %, un capital de $60c + 40v$ produira une masse de plus-value, donc de profit, de 40 ; un capital de $70c + 30v$, une masse de profit de 30 ; avec un capital de $80c + 20v$, le profit tombe à 20. Cette baisse intéresse la masse de la plus-value, donc du profit, et résulte du fait que le capital total 100 mettant en œuvre moins de travail vivant en général, si le degré d'exploitation reste le même, il mettra aussi en œuvre moins de surtravail et donc produira moins de plus-value. Si l'on prend comme unité de mesure, pour déterminer la plus-value, n'importe quelle fraction aliquote du capital social, donc du capital de composition organique sociale moyenne — et on le fait chaque fois qu'on calcule le profit — alors il y a identité entre la baisse relative et la baisse absolue de la plus-value. Dans les cas précités, le taux de profit tombe de 40 % à 30 % et 20 % parce que, en fait, la masse de plus-value — et par conséquent de profit — produite par le même capital tombe en valeur absolue de 40 à 30 et à 20. Une fois donnée la grandeur de valeur du capital auquel on rapporte la plus-value, soit 100, toute diminution du rapport de la plus-value à cette grandeur invariable ne peut qu'être une autre façon d'exprimer la baisse de la grandeur

absolue de la plus-value et du profit. En réalité c'est là une tautologie. Mais qu'il y ait diminution, cela résulte, comme nous l'avons démontré, de la nature du développement du procès de production capitaliste.

Mais d'un autre côté les mêmes causes qui produisent une diminution absolue de la plus-value, donc du profit, par rapport à un capital donné, et en conséquence font baisser aussi le taux de profit calculé en pourcentage, provoquent un accroissement de la masse absolue de plus-value et donc de profit que s'approprie le capital social (c'est-à-dire l'ensemble des capitalistes). Comment cette loi va-t-elle alors nécessairement se traduire, quelle est sa seule expression possible, ou encore quelles sont les conditions qu'elle implique cette contradiction apparente ?

Chaque fraction aliquote du capital social égale à 100 et partant chaque tranche de 100 unités de capital de composition organique sociale moyenne constituent une grandeur donnée : si donc pour elles la diminution du taux de profit coïncide avec la diminution de la grandeur absolue de celui-ci, c'est précisément parce que dans ce cas le capital auquel on les rapporte et mesure est une grandeur constante ; par contre, la grandeur du capital social total, de même que celle du capital se trouvant entre les mains des capitalistes individuels, est une grandeur variable qui, pour rester fidèle aux conditions de notre hypothèse, doit nécessairement varier en raison inverse de la diminution de sa fraction variable.

Dans le premier exemple, la composition du capital étant, en pourcentage, de $60c + 40v$, la plus-value ou le profit étaient de 40 et donc le taux de profit de 40 %. Admettons qu'à ce stade de composition le capital total ait été d'un million. La plus-value totale et donc le profit total s'élevaient à 400 000. Si plus tard la composition du capital vient à être de $80c + 20v$, pour chaque fraction de 100 la plus-value ou profit sera de 20, le degré d'exploitation du travail restant le même. Mais la plus-value ou le profit, à considérer leur masse absolue, s'accroissent, nous l'avons démontré, en dépit de cette baisse du taux de profit ou de la production de plus-value par tranche de capital de 100 : mettons donc que la masse de plus-value soit passée par exemple de 400 000 à 440 000 ; ceci a été possible seulement parce que, tandis que s'établissait cette nouvelle composition organique, le capital total s'accroissait simultanément, passant à 2 200 000. La masse du capital total mis en branle s'est élevée à ³ 220 %, tandis que le taux de profit a baissé de 50 %. Si le capital avait simplement doublé, il n'aurait pu produire, avec un taux de profit de 20 %, qu'une masse de plus-value et de profit égale à celle produite par l'ancien capital de 1 000 000 à un taux de profit de 40 %. S'il s'était élevé à moins du double, il aurait produit moins de plus-value ou de profit qu'auparavant le capital de 1 000 000 qui, dans sa composition antérieure, n'avait qu'à passer de 1 000 000 à 1 100 000 pour faire monter sa plus-value de 400 000 à 440 000.

Ici se manifeste la loi que nous avons déjà expliquée⁴ : à mesure que se produit la baisse relative du capital variable, donc que se développe la force productive

sociale du travail, il faut une masse de plus en plus grande de capital total pour mettre en œuvre la même quantité de force de travail et absorber la même masse de surtravail. Donc la possibilité d'un excédent relatif de population ouvrière va exactement de pair avec le développement de la production capitaliste. La cause en est non une *diminution*, mais une *augmentation* de la force productive du travail social ; ce fait ne résulte donc pas d'une disproportion absolue entre le travail et les moyens d'existence ou les moyens de production de ces moyens d'existence, mais d'un déséquilibre, né de la forme capitaliste d'exploitation du travail, entre l'accroissement du capital et la diminution relative du besoin qu'il a d'une population en augmentation.

Si le taux de profit baisse de 50 %, il est réduit à sa moitié. Pour que la masse du profit reste la même, il faut que le capital double. Le taux de profit diminuant, pour que la masse du profit reste inchangée, il faut que le multiplicateur qui indique l'accroissement du capital total soit égal au diviseur, qui indique la baisse du taux de profit. Quand le taux de profit tombe de 40 à 20, il faut qu'inversement le capital total augmente dans la proportion de 20 à 40, afin que le résultat reste le même. Si le taux de profit était tombé de 40 à 8, il faudrait que le capital augmente dans le rapport de 8 à 40, c'est-à-dire quintuple⁵. Un capital de 1 000 000 au taux de 40 % produit 400 000 et un capital de 5 000 000 à 8 % produit lui aus

élevé, il faudrait que le capital s'accroisse dans une proportion plus grande que ne baisse le taux de profit. En d'autres termes : pour qu'en valeur absolue l'élément variable du capital total ne reste pas seulement le même, mais augmente, bien que son pourcentage en tant que fraction du capital total diminue, il faut que le capital total augmente proportionnellement plus que ne baisse le pourcentage du capital variable. Il faut qu'il augmente au point d'avoir besoin, dans sa nouvelle composition, pour l'achat de force de travail, non pas seulement de l'ancienne part de capital variable, mais d'une quantité plus grande encore. Si la fraction variable d'un capital égal à 100 tombe de 40 à 20, il faut que le capital total s'élève à plus de 200, pour pouvoir employer un capital variable supérieur à 40.

Même si la masse exploitée de la population ouvrière restait constante — durée et intensité de la journée de travail augmentant seules —, il faudrait que s'accroisse la somme du capital utilisé, puisqu'il faut qu'elle augmente ne serait-ce que pour employer la même masse de travail aux anciennes conditions d'exploitation, lorsque se modifie la composition du capital.

Donc, à mesure que progresse le mode de production capitaliste, un même développement de la productivité sociale du travail s'exprime, d'un côté dans la tendance à une baisse progressive du taux de profit et de l'autre dans un accroissement constant de la masse absolue de la plus-value ou du profit que s'approprient les capitalistes ; de sorte qu'en somme à la baisse relative du capital variable et du profit correspond une hausse absolue de l'un et de l'autre.

Ce double effet, nous l'avons montré, ne peut s'expliquer que par un accroissement du capital total dont la progression est plus rapide que celle de la baisse du taux de profit. Pour employer un capital variable qui ait augmenté absolument, dans le cas d'une composition organique plus élevée ou d'une augmentation relative plus forte du capital constant, il ne suffit pas que le capital total augmente proportionnellement à cette composition plus élevée, il faut qu'il croisse plus vite encore. Il en résulte qu'à mesure que se développe le mode de production capitaliste une quantité de capital de plus en plus grande est nécessaire pour occuper la même force de travail et il en faut plus encore pour une force de travail en augmentation. L'accroissement de la productivité du travail provoque donc, en système capitaliste, nécessairement, un excédent permanent, semble-t-il, de population ouvrière. Si le capital variable ne constitue que 1/6 du capital total, contre 1/2 auparavant, il faudra pour occuper la même force de travail que le capital total triple ; mais, si l'on doit occuper le double de force de travail, il faudra qu'il soit sextuplé.

Jusqu'ici l'économie politique, qui n'a pas su expliquer la loi de la baisse du taux de profit, alléguait l'augmentation de la masse du profit, l'accroissement de la grandeur absolue de celui-ci, soit pour le capitaliste individuel, soit pour le capital social comme une sorte de fiche de consolation, mais cet argument ne se fonde que sur des lieux communs et de simples possibilités.

Dire que la masse du profit est déterminée par deux facteurs, premièrement le taux de profit et deuxièmement la masse du capital employé à ce taux de profit, c'est pure tautologie. Par suite, prétendre que la masse du profit peut augmenter, bien que le taux de profit baisse simultanément, n'est qu'une forme de cette tautologie, qui ne nous avance en rien ; puisqu'il est tout aussi possible que le capital augmente sans que s'accroisse la masse du profit et qu'il peut même augmenter encore alors qu'elle baisse. 100 à 25% donnent 25, mais 400 à 5% ne donnent que 20⁶. Mais si les mêmes causes qui font baisser le taux de profit favorisent l'accumulation, c'est-à-dire la constitution de capital additionnel et que tout capital additionnel mette en œuvre du travail supplémentaire et produise de la plus-value en plus, si par ailleurs la simple chute du taux de profit implique l'augmentation du capital constant et partant de tout l'ancien capital, alors tout ce procès cesse d'être mystérieux. On verra plus tard à quels faux délibérés on a recours dans les calculs pour escamoter la possibilité de l'accroissement de la masse du profit simultanément à la diminution de son taux.

Nous avons montré que les mêmes causes qui produisent une baisse tendancielle du taux de profit général entraînent une accumulation accélérée du capital et par suite un accroissement de la grandeur absolue ou encore de la masse totale de surtravail (plus-value, profit), qu'il s'approprie. De même que tous les phénomènes se présentent à l'envers dans la concurrence et donc dans la conscience des agents qui y participent, de même cette loi — je veux parler de cette connexion interne et nécessaire entre deux choses qui se contredisent en

apparence. On voit bien dans l'exemple des proportions exposées plus haut qu'un capitaliste disposant d'un capital considérable en tirera une masse de profit supérieure à celle obtenue par un petit capitaliste qui semble réaliser des profits élevés. L'examen le plus superficiel qui soit des phénomènes de la concurrence montre en outre que dans certaines circonstances le gros capitaliste, quand il veut se faire de la place sur le marché et écarter les concurrents de moindre importance, en période de crise par exemple, utilise en pratique cette loi : c'est-à-dire qu'il abaisse volontairement son taux de profit pour évincer les firmes de moindre envergure. Le capital commercial notamment, dont nous parlerons plus loin en détail, révèle des phénomènes qui font apparaître une chute de profit, comme conséquence de l'extension de l'affaire et partant du capital. La formulation véritablement scientifique de cette erreur d'interprétation, nous la donnerons ultérieurement. On aboutit à des considérations du même genre, tout aussi superficielles quand on compare des taux de profit réalisés dans des branches particulières, selon que ces affaires sont soumises au régime de la libre concurrence ou du monopole. La représentation, tout à fait terre à terre, qui niche dans les cerveaux des agents de la concurrence, nous la rencontrons chez notre fameux Roscher, quand il dit que cet abaissement du taux de profit est « plus intelligent et plus humain »⁷. La diminution du taux de profit apparaît ici comme une *conséquence* de l'augmentation du capital et du calcul des capitalistes, corollaire de cette augmentation, selon lequel la masse de profit qu'ils empocheraient serait plus élevée avec un taux de profit moindre. Le raisonnement (excepté chez A. Smith, dont nous parlerons plus tard⁸) repose sur une incapacité totale à comprendre la nature même du taux de profit général et sur la représentation simpliste que les prix sont en réalité déterminés par l'addition d'une certaine quantité plus ou moins arbitraire de profit à la véritable valeur de la marchandise. Quelque naïves que soient ces notions, elles n'en ont pas moins nécessairement leur origine dans l'image inversée que la concurrence donne des lois immanentes de la production capitaliste.

*
* *

La loi selon laquelle la baisse du taux de profit provoquée par le développement de la force productive s'accompagne d'une augmentation de la masse de profit se traduit aussi dans le fait suivant : la chute du prix des marchandises produites par le capital s'accompagne d'un accroissement relatif des masses de profit qu'elles recèlent et que leur vente permet de réaliser.

Le développement de la force productive et l'élévation correspondante de la composition organique du capital permettant de faire fonctionner une quantité de plus en plus grande de moyens de production à l'aide d'une quantité de travail de plus en plus petite, chaque partie aliquote du produit total, chaque marchandise prise à part ou encore chaque portion déterminée de la masse totale

des marchandises produites absorbe moins de travail vivant et contient moins de travail matérialisé aussi bien dans l'usure du capital fixe utilisé que dans les matières premières et auxiliaires consommées. Chaque marchandise singulière recèle donc une somme moindre et de travail matérialisé en moyens de production et de travail nouvellement ajouté pendant la production. Par suite, le prix de chaque marchandise prise à part baisse. Néanmoins, la masse de profit contenue dans chaque marchandise singulière peut augmenter, si le taux de la plus-value absolue ou relative s'élève. Elle recèle moins de travail nouvellement ajouté, mais la fraction de ce travail qui n'est pas payée augmente par rapport à celle qui est payée. Mais ceci n'a lieu que dans certaines limites. Avec le développement de la production, la somme de travail vivant nouvellement ajouté à chaque marchandise singulière diminue absolument, et cette baisse prend des proportions si considérables qu'elle fait baisser aussi, en valeur absolue, la masse du travail non payé que recèle la marchandise, quelle que soit son augmentation relative par rapport à la fraction payée. La masse de profit par marchandise sera donc fort réduite à mesure que se développera la force productive du travail, en dépit de l'élévation du taux de la plus-value ; et, tout comme pour le taux du profit, cette diminution sera simplement ralentie par la baisse de prix des éléments du capital constant et par les autres circonstances exposées dans la première section de ce livre, qui font monter le taux de profit pour un taux de plus-value donné et même en baisse.

Dire que le prix des marchandises isolées, dont la somme constitue le produit total du capital, baisse, cela revient à dire : une quantité donnée de travail se réalise en une masse plus grande de marchandises, donc chaque marchandise prise à part recèle moins de travail qu'auparavant. C'est ce qui a lieu, même lorsque le prix de l'un des éléments du capital constant, matière première, etc., augmente. Exception faite de cas isolés (par exemple, lorsque la productivité du travail entraîne une baisse uniforme de tous les éléments du capital constant et variable), le taux de profit baissera malgré la hausse du taux de plus-value : 1^o parce que dans la somme totale du travail nouvellement ajouté, qui est moindre, la fraction non payée, même si elle est plus grande, est plus petite que ne l'était une fraction aliquote moindre de la somme totale plus grande antérieurement ; et 2^o parce que la composition supérieure du capital se traduit de la façon suivante : dans chaque marchandise singulière la portion de valeur de celle-ci qui représente somme toute du travail nouvellement ajouté baisse par rapport à celle qui représente de la matière première, de la matière auxiliaire et l'usure du capital fixe. Cette modification du rapport des différentes composantes du prix de la marchandise isolée — diminution de la fraction du prix qui représente du travail vivant nouvellement ajouté et augmentation des éléments qui expriment du travail matérialisé antérieurement — c'est, dans le prix de la marchandise singulière, l'expression de la baisse du capital variable relativement au capital constant. De même que cette diminution est absolue pour une unité

donnée du capital, soit 100, de même elle l'est pour chaque marchandise prise à part, en tant que fraction aliquote du capital reproduit. Mais, si on le calculait simplement sur les éléments du prix des marchandises isolées, le taux de profit se présenterait autrement qu'il n'est en réalité. Et ceci pour la raison suivante :

[Le taux de profit est calculé sur le capital total utilisé, mais pendant un temps déterminé, en fait un an. Le rapport de la plus-value ou du profit obtenu et réalisé en un an au capital total, calculé en pourcentage, c'est le taux de profit. Celui-ci n'est pas nécessairement égal à un taux de profit pour le calcul duquel on aurait pris comme base non pas l'année, mais la période de rotation du capital en question : c'est seulement lorsque ce capital effectue juste une rotation en un an que les deux résultats coïncident.

Par ailleurs, le profit obtenu dans le courant d'une année n'est que la somme des profits obtenus sur les marchandises produites et vendues au cours de cette année-là. Si nous calculons alors le profit par rapport au coût de production des marchandises, nous obtenons un taux de profit de $\frac{p}{pr}$, où p est le profit réalisé dans le courant de l'année et pr la somme des coûts de production des marchandises produites et vendues dans la même période. Il tombe sous le sens que ce taux de profit $\frac{p}{pr}$ ne peut coïncider avec le taux de profit réel, $\frac{p}{C}$, masse de profit divisée par capital total, que si $pr = C$, c'est-à-dire si le capital effectue exactement une rotation dans l'année.

Soit un capital industriel dans trois états différents.

I. Le capital de 8 000 l. st. produit et vend par an 5 000 marchandises à 30 shillings pièce. Il effectue donc une rotation annuelle de 7 500 l. st. Sur la marchandise, il fait un bénéfice de 10 shillings par pièce = 2 500 l. st. par an. Dans chaque unité de marchandise, il y a donc 20 shillings d'avance de capital et

10 shillings de profit ; le taux de profit par pièce est donc de $\frac{10}{20} = 50\%$. Sur la

somme des 7 500 l. st. qui ont effectué la rotation, il y a 5 000 l. st. d'avance de capital et 2 500 l. st. de profit ; taux de profit par rapport à la somme en rotation

$\frac{p}{pr}$ = aussi 50 %. Par contre, calculé sur le capital total, le taux de profit est de

$$\frac{p}{C} = \frac{2\,500}{8\,000} = 31\,1/4\%$$

II. Admettons que le capital passe à 10 000 l. st., que par suite d'une productivité plus grande il soit en mesure de produire par an 10 000 marchandises au coût de production de 20 shillings pièce ; qu'il les vende avec 4 shillings de bénéfice, donc 24 shillings pièce. Le prix du produit annuel sera alors de 12 000 l. st., dont 10 000 l. st. d'avances de capital et 2 000 l. st. de profit, $\frac{p}{pr}$ est

par pièce de $\frac{4}{20}$ pour la rotation annuelle de $\frac{2000}{10000}$, donc de 20% dans les deux cas et comme le capital total est égal à la somme des coûts de production, soit 10000 l. st., le taux de profit réel est, lui aussi, cette fois égal à 20%.

III. Supposons que, la force productive du travail augmentant sans cesse, le capital s'élève à 15000 l. st. et qu'il produise maintenant 30000 marchandises à un coût de production de 13 shillings pièce, qui sont vendues avec un bénéfice de 2 shillings, soit 15 shillings. La rotation annuelle est donc de 30000×15 shillings = 22500 l. st., dont 19500 d'avances de capital et 3000 l. st. de profit.

$$\frac{p}{pr} = \frac{2}{13} = \frac{3000}{19500} = 15\frac{5}{13}\%. \text{ Par contre, } \frac{p}{C} = \frac{3000}{15000} = 20\%.$$

Nous voyons donc : c'est dans le cas II seulement, où la valeur-capital en rotation est égale au capital total, que le taux de profit calculé par marchandise isolée ou sur la somme en rotation est le même que le taux de profit calculé sur le capital total. Dans le cas I, où la somme en rotation est inférieure au capital total, le taux de profit calculé sur le coût de production de la marchandise est plus élevé ; dans le troisième cas, où le capital total est inférieur à la somme en rotation, ce taux est plus bas que le taux de profit réel, calculé sur le capital total. Ces constatations ont valeur générale.

Dans la pratique commerciale, on ne calcule pas d'ordinaire la rotation avec exactitude. On admet que le capital a effectué une rotation dès que la somme des prix des marchandises réalisées atteint celle du capital total employé. Mais le *capital* ne peut avoir accompli une rotation complète que lorsque la somme des *coûts de production* des marchandises réalisées égale la somme du capital total. — F. E.]

On constate ici une fois de plus combien il est important, dans la production capitaliste, de ne pas étudier isolément, en soi, en tant que simple marchandise, la marchandise prise à part ou le produit-marchandise d'une période quelconque, mais de les considérer comme le produit du capital avancé et par rapport au capital total qui produit cette marchandise.

Quoiqu'il faille nécessairement calculer le *taux* du profit en comparant la masse de la plus-value produite et réalisée, non pas seulement à la portion de capital consommée qui reparait dans les marchandises, mais à cette portion plus la portion de capital non consommée, mais utilisée et qui continue à remplir son office dans la production, la *masse* du profit, elle, ne peut être égale qu'à la masse de profit ou de plus-value contenue dans les marchandises elles-mêmes et qui sera réalisée par leur vente.

Si la productivité de l'industrie augmente, le prix de la marchandise singulière diminue. Elle contient moins de travail payé et non payé. Mettons que le même travail produise, par exemple, un produit triple ; il échoit alors 2/3 de travail de moins à chaque produit pris isolément. Et, comme le profit ne peut constituer qu'une partie de cette quantité de travail contenue dans la marchandise isolée,

il faut que la masse du profit par marchandise isolée diminue ; et ceci a lieu, dans certaines limites, même si le taux de la plus-value augmente. En aucun cas, la masse de profit rapportée au produit total ne descend au-dessous de la masse de profit primitive, dès lors que le capital emploie la même quantité d'ouvriers que précédemment au même degré d'exploitation. (La même chose peut encore se produire si on emploie moins d'ouvriers en élevant le degré d'exploitation.) Car la masse de profit par produit singulier diminue dans la proportion même où le nombre des produits augmente. La masse du profit reste la même, simplement elle se répartit autrement sur la somme des marchandises ; mais ce fait ne change rien à la distribution entre ouvriers et capitalistes de la quantité de valeur créée par le travail nouvellement ajouté. Si l'on emploie la même quantité de travail, la masse du profit ne peut augmenter que lorsque le surtravail non payé s'accroît, ou, si le degré d'exploitation reste le même, lorsque s'élève le nombre des ouvriers. Ou encore lorsque ces deux facteurs se conjuguent. Dans tous ces cas — mais qui, conformément à notre hypothèse, supposent que le capital constant augmente par rapport au capital variable et que s'accroisse la grandeur du capital total utilisé — la marchandise isolée contient une quantité de profit moindre et le taux de profit baisse, même si on le calcule sur une marchandise prise à part ; une quantité donnée de travail additionnel se traduit par une plus grande quantité de marchandises ; le prix de chaque marchandise singulière diminue. Théoriquement, lorsque, par suite de l'augmentation de la productivité et, par conséquent, du fait de la multiplication simultanée des marchandises obtenues à meilleur compte, le prix de ces marchandises baisse, le taux de profit pourrait rester le même, par exemple, si l'augmentation de la productivité exerçait une action uniforme et simultanée sur toutes les composantes des marchandises, de sorte que le prix total de la marchandise diminue dans la proportion même où augmenterait la productivité du travail et que, par ailleurs, le rapport réciproque des diverses composantes du prix de la marchandise reste le même. Le taux de profit pourrait même s'élever si la hausse du taux de la plus-value allait de pair avec une diminution importante de la valeur des éléments du capital constant et, en particulier, du capital fixe. Mais en réalité, comme nous l'avons vu, le taux de profit, à la longue, baissera. En aucun cas, la chute du prix de la marchandise singulière ne permet, à elle seule, de tirer une conclusion en ce qui concerne le taux du profit. Tout dépend de la grandeur de la somme totale du capital employé dans la production de cette marchandise. Supposons, par exemple, que le prix d'une aune de tissu tombe de 3 shillings à 1 shilling 2/3 ; si l'on sait qu'il y avait avant la baisse dans ce tissu pour 1 shilling 2/3 de capital constant, fil, etc., 2/3 de shilling de salaire, 2/3 de shilling de profit, et qu'il y a après la baisse pour 1 shilling de capital constant, 1/3 de shilling de salaire et 1/3 de shilling de profit, on ne sait pas pour autant si le taux de profit est resté le même ou non. Cela dépend d'une inconnue : il faut savoir si le capital total avancé a augmenté et de combien, et combien d'aunes de plus ont été

produites en un laps de temps donné.

Il résulte de la nature du mode de production capitaliste que, lorsque la productivité du travail augmente, le prix de chaque marchandise prise à part ou d'une quantité donnée de marchandises diminue, le nombre de marchandises augmente, la masse de profit par marchandise et le taux de profit par rapport à la somme des marchandises diminuent, tandis que s'accroît la masse de profit calculée sur la somme totale des marchandises ; ces phénomènes se manifestent en surface simplement de la façon suivante : baisse de la masse de profit par marchandise singulière, baisse du prix de celle-ci, accroissement de la masse de profit calculée sur le nombre total, en augmentation, des marchandises que produit le capital total de la société ou encore le capitaliste individuel. De ces faits, on déduit alors cette idée que le capitaliste réduit, parce que tel est son bon plaisir, la part de profit par marchandise singulière, mais se dédommage en produisant un plus grand nombre de marchandises. Cette conception repose sur l'idée du profit d'aliénation (*profit upon alienation*) qui, elle-même, est dérivée de la conception du capital commercial.

On a vu précédemment, dans les quatrième et septième sections du premier livre, que l'accroissement de la masse de marchandises et la production à meilleur marché de la marchandise isolée, résultats de l'augmentation de la productivité du travail, n'affectent pas directement (dans la mesure où ces marchandises ne sont pas un élément déterminant du prix de la force de travail), malgré la baisse de prix, le rapport du travail payé et non payé dans la marchandise particulière.

Dans la concurrence, tout se présente sous un faux aspect, à l'envers ; c'est pourquoi le capitaliste individuel peut s'imaginer : 1° qu'il diminue le profit réalisé sur chaque marchandise en abaissant le prix de celle-ci, mais qu'il réalise un profit plus élevé parce qu'il vend une plus grande masse de marchandises ; 2° qu'il fixe le prix de la marchandise singulière et qu'il détermine le prix du produit total par multiplication, alors que l'opération primitive est une division (voir Livre I^{er}, chap. XII, [p. 233]) et que la multiplication ne vient qu'en second lieu, qu'elle ne peut être exacte qu'à condition de supposer cette division. L'économiste vulgaire ne fait, en réalité, que traduire en langage d'apparence plus théorique les représentations bizarres du capitaliste prisonnier de la concurrence ; il tente de les généraliser et s'efforce d'échafauder les preuves de la justesse de ces notions.

En fait, la baisse des prix des marchandises et l'accroissement de la somme de profit réalisé sur une quantité plus grande de marchandises produites à meilleur compte ne sont qu'une autre manifestation de la loi de la baisse du taux de profit allant de pair avec l'accroissement de la masse du profit.

Il n'y a pas lieu d'étudier ici jusqu'à quel point l'abaissement du taux de profit peut coïncider avec la hausse des prix, pas plus que le point examiné précédemment lors de l'étude de la plus-value relative (Livre I^{er}, [p. 233]). Le capitaliste qui emploie des méthodes de production plus perfectionnées, mais qui ne sont

pas encore généralisées, vend au-dessous du prix de marché, mais au-dessus de son prix de production personnel ; ainsi le taux de profit augmente pour lui jusqu'à ce que la concurrence compense cet avantage, puis vient une période d'équilibre pendant laquelle se produit le deuxième phénomène, l'accroissement du capital investi ; selon le degré de cet accroissement, le capitaliste sera alors à même d'occuper aux nouvelles conditions une partie des ouvriers qu'il employait précédemment et même peut-être leur totalité ou plus encore, donc de produire la même quantité de profit ou une quantité supérieure.

CAUSES QUI CONTRECARRENT LA LOI

A considérer l'énorme développement de la productivité du travail social, ne serait-ce que dans les trente dernières années par comparaison avec les périodes précédentes ; à considérer, en particulier, l'énorme masse de capital fixe qui, outre les machines proprement dites, entre dans l'ensemble du procès social de production, la difficulté qui a, jusqu'ici, occupé les économistes, « comment expliquer la baisse du taux de profit ? », cède la place à la question inverse : comment expliquer que cette baisse n'ait pas été plus importante ou plus rapide ? Il a fallu que jouent des influences contraires, qui contrecarrent et suppriment l'effet de la loi générale et lui confèrent simplement le caractère d'une tendance. C'est pourquoi nous avons qualifié la baisse du taux de profit général de baisse tendancielle. Parmi ces causes, les plus générales sont les suivantes :

I. — *Augmentation du degré d'exploitation du travail.*

Le degré d'exploitation du travail, l'appropriation du surtravail et de la plus-value sont augmentés surtout par la prolongation de la journée de travail et l'intensification du travail. Ces deux points ont été largement développés dans le Livre I^{er} dans l'étude de la production de la plus-value absolue et relative. Il existe dans l'intensification du travail de nombreux éléments qui impliquent un accroissement du capital constant par rapport au capital variable, donc une baisse de taux de profit : par exemple, quand un ouvrier doit surveiller une plus grande quantité de machines. Comme pour la plupart des procédés servant à produire la plus-value relative, les mêmes causes qui entraînent une élévation du taux de la plus-value peuvent impliquer une baisse de la masse de celle-ci, si l'on considère des grandeurs données de capital total en fonction. Mais il existe d'autres éléments d'intensification, comme par exemple une accélération de la vitesse des machines : dans le même temps, celles-ci traiteront certes davantage de matière première, mais, pour ce qui est du capital fixe, si l'outillage s'use plus vite, le rapport de sa valeur au prix du travail qu'il met en œuvre n'est cependant nullement affecté. Mais c'est surtout la prolongation de la journée de travail, cette invention de l'industrie moderne, qui augmente la masse de surtravail approprié sans modifier essentiellement le rapport de la force de travail utilisée au capital constant qu'elle fait fonctionner et qui, en réalité, entraîne plutôt une baisse relative de ce dernier. Par ailleurs, nous avons déjà démontré — et c'est là le vrai mystère de la baisse tendancielle du taux de profit — que les procédés destinés à produire de la plus-value relative tendent en somme à ceci : d'une part, sur une quantité de travail donnée, en transformer le plus possible en plus-value, d'autre part, utiliser somme toute le moins de travail possible par rapport au capital avancé, de sorte que les mêmes raisons qui permettent d'augmenter le

degré d'exploitation du travail interdisent d'exploiter autant de travail qu'auparavant avec le même capital total. Voilà les tendances antagonistes qui, dans le même temps qu'elles poussent à une augmentation du taux de la plus-value, agissent dans le sens d'une baisse de la masse de plus-value produite par un capital donné et donc d'une baisse du taux du profit. De même, il y a lieu de mentionner ici l'introduction massive du travail des femmes et des enfants, parce que la famille tout entière est obligée de fournir au capital une quantité de surtravail plus grande que précédemment, même si la somme totale du salaire qu'elle reçoit augmente, ce qui n'est du reste nullement la règle générale. Tout ce qui favorise la production de la plus-value relative par simple perfectionnement des méthodes, comme dans l'agriculture, sans augmentation du capital utilisé, a le même effet. Ici, il est vrai, le capital constant employé n'augmente pas par rapport au capital variable, si nous considérons ce dernier comme l'indice de la force de travail occupée, mais c'est la masse du produit qui augmente par rapport à la force de travail utilisée. Le même phénomène a lieu quand la force productive du travail (peu importe que son produit entre dans la consommation des ouvriers ou dans les éléments du capital constant) est libérée de barrières commerciales, de limitations arbitraires ou devenues une gêne avec le temps, d'une façon générale d'entraves de toutes sortes, sans que cette libération affecte d'abord le rapport du capital variable au capital constant.

On pourrait se demander si, dans les causes qui freinent d'abord la baisse du taux de profit mais finissent toujours par l'accélérer, sont comprises les augmentations de plus-values au-dessus du niveau général, hausses temporaires, mais sans cesse répétées, qui surviennent tantôt dans une branche de production, tantôt dans une autre au profit du capitaliste qui exploite des inventions, etc., avant leur généralisation. Il y a lieu de répondre par l'affirmative à cette question.

La masse de plus-value qu'engendre un capital de grandeur donnée est le produit de deux facteurs, le taux de la plus-value et le nombre des ouvriers occupés au taux donné. Elle dépend donc, si le taux de la plus-value est donnée, du nombre des ouvriers et du taux de la plus-value si c'est le nombre des ouvriers qui est donné ; d'une façon générale, elle dépend de la proportion formée par la grandeur absolue du capital variable et le taux de la plus-value ! Or on a vu qu'en moyenne les mêmes causes qui augmentent le taux de la plus-value relative font baisser la quantité de force de travail employée. Mais il est clair qu'il y aura accroissement ou diminution selon le rapport dans lequel s'accomplira ce mouvement antagonique et que la tendance à faire baisser le taux de profit est notamment affaiblie par l'élévation du taux de la plus-value absolue provenant de la prolongation de la journée de travail.

Dans l'étude du taux de profit, nous avons trouvé qu'en général à la baisse du taux correspondait, du fait de l'augmentation de la quantité de capital total

employé, l'augmentation de la masse de profit. A considérer l'ensemble du capital variable de la société, la plus-value qu'il produit est égale au profit produit. Parallèlement à la masse absolue, le taux de la plus-value a également augmenté ; la première parce que s'est accrue la masse de force de travail utilisée par la société, le second parce qu'a augmenté le degré d'exploitation de ce travail. Mais par référence à un capital de grandeur donnée, 100 par exemple, le taux de la plus-value peut s'élever, tandis qu'en moyenne sa masse baisse ; car le taux est déterminé par la proportion dans laquelle la fraction variable du capital est mise en valeur, la masse par contre par la grandeur relative du capital variable proportionnellement au capital total.

La hausse du taux de la plus-value — comme elle se produit en particulier dans des circonstances où n'a pas lieu, nous l'avons indiqué plus haut, d'augmentation relative ou absolue du capital constant par rapport au capital variable — est un des facteurs qui déterminent la masse de la plus-value et partant le taux de profit également. Il ne supprime pas la loi générale. Mais il a pour résultat d'en faire plutôt une tendance, c'est-à-dire une loi dont la réalisation intégrale est arrêtée, ralentie, affaiblie par des causes qui la contrecarrent. Puisque les mêmes causes qui élèvent le taux de la plus-value (la prolongation du temps de travail elle-même est un résultat de la grande industrie) tendent à réduire la force de travail employée par un capital donné, elles tendent à la fois à diminuer le taux du profit et à ralentir le mouvement de cette baisse. Si on impose à un ouvrier le travail pour lequel il faudrait rationnellement deux ouvriers et si ce fait se produit dans des circonstances telles que cet ouvrier unique est appelé à en remplacer trois, cet ouvrier fournira autant de surtravail que deux ouvriers auparavant et ainsi le taux de la plus-value a augmenté. Mais il n'en fournira pas autant qu'auparavant trois ouvriers et ainsi la masse de la plus-value aura donc baissé. Mais cette baisse est compensée ou limitée par la hausse du taux de la plus-value. Si la population tout entière est occupée à ce nouveau taux de plus-value, la masse de la plus-value s'accroîtra bien que la population reste la même. A plus forte raison, si la population augmente ; et, quoique ce fait s'allie à une diminution relative du nombre des ouvriers occupés par rapport à la grandeur du capital total, cette diminution sera atténuée ou arrêtée par l'accroissement du taux de la plus-value.

Avant d'en finir avec ce point, il y a lieu de souligner une fois de plus que, pour un capital de grandeur donnée, le *taux* de la plus-value peut s'élever, bien que sa *masse* baisse et inversement. La masse de la plus-value est égale au taux multiplié par le nombre d'ouvriers ; le taux, lui, n'est jamais calculé sur le capital total, mais sur le seul capital variable, en réalité on le calcule par jour de travail. Au contraire, pour une valeur-capital de grandeur donnée, le *taux de profit* ne peut jamais s'élever ou baisser, sans que s'élève ou baisse aussi la *masse de plus-value*.

II. — Réduction du salaire au-dessous de sa valeur.

Nous ne mentionnons ici ce fait qu'empiriquement. En réalité, comme bien d'autres points qu'il faudrait indiquer ici, il n'a rien à voir avec l'analyse générale du capital. Il fait partie de l'étude de la concurrence qui n'est pas traitée dans le présent ouvrage. Ce n'en est pas moins une des causes les plus importantes qui contrecarrent la tendance à la baisse du taux de profit.

III. — Baisse de prix des éléments du capital constant.

Tout ce qui a été dit dans la première section de ce livre sur les causes qui augmentent le taux de profit, le taux de plus-value restant constant ou indépendamment du taux de plus-value, a sa place ici. Donc en particulier le fait qu'au regard du capital total la valeur du capital constant n'augmente pas dans la même proportion que son volume matériel. Par exemple, la quantité de coton qu'un ouvrier fileur européen traite individuellement dans une usine moderne a augmenté dans une proportion absolument colossale par rapport à ce que traitait un ancien fileur européen travaillant à son rouet. Mais la valeur du coton traité n'a pas augmenté dans la même proportion que sa masse. Même chose en ce qui concerne les machines et autre capital fixe. Bref, la même évolution qui fait s'accroître la masse du capital constant par rapport au capital variable fait baisser la valeur de ses éléments par suite de l'accroissement de la productivité du travail et empêche ainsi que la valeur du capital constant, qui pourtant s'accroît sans cesse, n'augmente dans la même proportion que son volume matériel, c'est-à-dire que le volume matériel des moyens de production mis en œuvre par la même quantité de force de travail. Dans tel ou tel cas, la masse des éléments du capital constant peut même augmenter, tandis que sa valeur reste inchangée ou même baisse.

La dépréciation du capital existant (c'est-à-dire de ses éléments matériels), qui résulte du développement industriel, se rattache à ce qui précède. Elle aussi est une des causes constantes qui arrêtent la baisse du taux de profit, bien que dans certains cas elle soit susceptible de réduire la masse du profit par réduction de la masse du capital productif de profit. On voit ici encore que les mêmes causes qui engendrent la tendance à la baisse du taux de profit modèrent également la réalisation de cette tendance.

IV. — La surpopulation relative.

La création de cette surpopulation est inséparable du développement de la productivité du travail, qui se traduit par la baisse du taux de profit, et le développement de cette productivité l'accélère. La surpopulation relative est

d'autant plus frappante dans un pays que le mode de production capitaliste y est plus développé. A son tour, elle est la raison pour laquelle d'une part, dans de nombreuses branches de production, subsiste une subordination incomplète à un degré plus ou moins grand, du travail au capital ; celle-ci subsiste plus longtemps que ne semble à première vue l'impliquer l'état général du développement : il en est ainsi parce qu'il existe une masse de salariés disponibles ou libérés qu'on peut acquérir à vil prix et que maints secteurs de production, de par leur nature, opposent une plus grande résistance que d'autres à la transformation du travail manuel en travail mécanique. D'autre part, il se crée de nouvelles branches de production destinées surtout à la consommation de luxe, qui prennent précisément pour base cette population en surnombre relatif, libérée souvent par une prépondérance du capital constant dans d'autres secteurs ; et, à leur tour, ces secteurs reposent sur une prédominance de l'élément du travail vivant et ce n'est que peu à peu qu'ils vont subir la même évolution que les autres branches de production. Dans les deux cas, le capital variable accapare une proportion considérable du capital total, et le salaire se situe au-dessous de la moyenne, de sorte que le taux et la masse de la plus-value sont extraordinairement élevés dans ces branches de production. Or, comme le taux de profit général est constitué par péréquation des taux de profit entre les branches de production particulières, cette fois encore la même cause qui fait naître la tendance à la baisse du taux de profit suscite un contrepoids qui paralyse plus ou moins l'effet de cette tendance.

V. — Le commerce extérieur.

Pour autant que le commerce extérieur fait baisser le prix soit des éléments du capital constant, soit des subsistances nécessaires en quoi se convertit le capital variable, il a pour effet de faire monter le taux de profit, en élevant le taux de la plus-value et en abaissant la valeur du capital constant. D'une façon générale, il agit dans ce sens du fait qu'il permet d'élargir l'échelle de production. Ce faisant, il accélère d'une part l'accumulation, mais d'autre part aussi la chute du capital variable, par rapport au capital constant et par là la baisse du taux de profit. De même l'extension du commerce extérieur, qui était la base du mode de production capitaliste à ses débuts, en est devenue le résultat, à mesure que progressait la production capitaliste en raison de la nécessité inhérente à ce mode de production de disposer d'un marché toujours plus étendu. On constate de nouveau ici la même ambivalence de l'effet. (Ricardo n'a pas vu du tout ce côté du commerce extérieur.)

Voici une autre question qui, de par son caractère spécial, déborde à proprement parler les limites de notre étude : le taux de profit général est-il augmenté par le taux de profit plus élevé que rend le capital investi dans le commerce extérieur et surtout dans le commerce colonial ?

Des capitaux investis dans le commerce extérieur sont en mesure de donner un taux de profit élevé parce que d'abord on entre ici en concurrence avec des pays dont les facilités de production marchande sont moindres, de sorte que le pays le plus avancé vendra ses marchandises au-dessus de leur valeur, bien qu'il les cède à meilleur compte que les pays concurrents. Dans la mesure où le travail du pays plus évolué est mis en valeur en tant que travail d'un poids spécifique plus élevé, le taux de profit augmente, le travail qui n'est pas payé comme un travail de qualité supérieure étant vendu comme tel. On peut avoir la même situation vis-à-vis du pays où l'on expédie et d'où l'on reçoit des marchandises ; celui-ci fournissant plus de travail matérialisé *in natura* (en nature) qu'il n'en reçoit et malgré tout obtenant la marchandise à meilleur marché qu'il ne pourrait la produire lui-même. Tout comme le fabricant qui, utilisant une invention nouvelle avant sa généralisation, vend à meilleur marché que ses concurrents et néanmoins au-dessus de la valeur individuelle de sa marchandise, c'est-à-dire met en valeur, comme surtravail, la productivité spécifiquement supérieure du travail qu'il emploie. Il réalise de la sorte un surprofit. Quant aux capitaux investis dans les colonies, etc., ils sont d'autre part en mesure de rendre des taux de profit plus élevés parce qu'en raison du moindre développement le taux de profit y est d'une façon générale plus élevé et plus élevée aussi, grâce à l'emploi d'esclaves, de coolies, etc., l'exploitation du travail. Or on ne voit pas pourquoi ces taux de profit plus élevés que rendent des capitaux investis dans certaines branches, et qu'ils transfèrent dans leur pays d'origine, n'entreraient pas alors, si par ailleurs des monopoles n'y font pas obstacle, dans le système de péréquation du taux de profit général et ne l'augmenteraient pas *pro tanto* (proportionnellement)¹. On ne voit pas pourquoi il n'en serait pas ainsi surtout si ces secteurs d'investissement de capitaux sont soumis aux lois de la libre concurrence. Mais Ricardo a surtout devant les yeux l'opération imaginaire suivante : grâce au prix plus élevé obtenu à l'étranger on y achète des marchandises qui, envoyées en retour à la métropole, sont donc vendues sur le marché intérieur ; il peut en résulter tout au plus pour un temps une position particulièrement avantageuse de ces sphères de production favorisées par rapport à d'autres. Ce mirage se dissipe dès qu'on fait abstraction de la forme monétaire de l'échange. Le pays favorisé reçoit en retour plus de travail qu'il n'en a donné en échange, bien que cette différence, ce surplus, comme dans l'échange entre capital et travail en général, soit empoché par une classe particulière. Donc si le taux de profit est plus élevé parce qu'en général il est plus élevé dans le pays colonial, ce fait peut, si les conditions naturelles sont favorables, aller de pair avec de bas prix des marchandises. Il se produit une péréquation, mais pas à l'ancien niveau, comme le pense Ricardo.

Mais ce même commerce extérieur favorise dans la métropole le développement du mode de production capitaliste et entraîne ainsi la réduction du capital variable par rapport au capital constant ; et d'un autre côté il crée par rapport

à l'étranger une surproduction et donc il finira de nouveau par agir en sens opposé.

Et ainsi donc nous avons vu qu'en général les mêmes causes qui provoquent la baisse du **taux** de profit général suscitent des effets contraires qui freinent, ralentissent et paralysent partiellement cette baisse. Ils ne suppriment pas la loi, mais en affaiblissent l'effet. Sinon ce n'est pas la baisse du **taux** de profit général qui serait incompréhensible, mais inversement la lenteur relative de cette baisse. C'est ainsi que la loi n'agit que sous forme de tendance dont l'effet n'apparaît d'une façon frappante que dans des circonstances déterminées et sur de longues périodes de temps.

Avant de poursuivre, afin d'éviter tout malentendu, nous voulons rappeler encore deux propositions déjà développées à plusieurs reprises.

Premièrement, le même processus, qui dans l'évolution du mode de production capitaliste produit des marchandises à des prix de plus en plus bas, provoque une modification de la composition organique du capital social employé à la production de ces marchandises et par suite la chute du **taux** de profit. Il est donc indispensable de ne pas confondre la diminution du coût relatif de la marchandise singulière, et même de la part de ce coût qui recèle l'usure de l'outillage, et l'accroissement de valeur du capital constant comparé au capital variable, bien qu'inversement toute diminution du coût relatif du capital constant, le volume de ses éléments matériels restant le même ou même grandissant, est un facteur d'élévation du **taux** de profit, c'est-à-dire qu'elle agit dans le sens d'une diminution correspondante de la valeur du capital constant relativement au capital variable employé en proportion de plus en plus faible.

Deuxièmement, dans les marchandises singulières, dont la totalité compose le produit du capital, le travail additionnel vivant qu'elles contiennent est en proportion décroissante par rapport aux matières premières traitées qu'elles recèlent et aux moyens de travail qui ont été consommés pour leur production ; donc, c'est une quantité toujours plus faible de travail vivant additionnel qui est matérialisé en elles, puisque avec le développement de la productivité sociale leur production requiert moins de travail : or ce fait n'affecte pas le rapport selon lequel le travail vivant que recèle la marchandise se répartit en travail payé et non payé. Tout au contraire. Bien que diminue la quantité totale de travail additionnel vivant qu'elle contient, la fraction qui n'est pas payée s'accroît relativement à celle qui l'est, par une diminution absolue ou proportionnelle de la fraction payée ; car ce même mode de production qui réduit la masse totale du travail vivant ajouté dans une marchandise s'accompagne d'une hausse de la plus-value absolue et relative. La chute tendancielle du **taux** de profit s'allie à une hausse tendancielle du **taux** de la plus-value, donc du degré d'exploitation du travail. Il n'est donc pas de plus grande niaiserie que d'expliquer la chute du **taux** de profit par une hausse du **taux** du salaire, bien qu'exceptionnellement le cas puisse se produire. C'est seulement si l'on comprend d'abord les condi-

tions qui créent le **taux** de profit que l'on pourra ensuite, grâce à la statistique, établir des analyses réelles du **taux** de salaire à différentes époques et dans divers pays. Le **taux** de profit ne baisse pas parce que le travail devient moins productif, mais parce qu'il le devient plus. Les deux phénomènes : hausse du **taux** de la plus-value et baisse du **taux** de profit ne sont que des formes particulières qui, en régime capitaliste, expriment l'accroissement de la productivité du travail.

VI. — *Augmentation du capital par actions.*

Aux cinq points ci-dessus on peut encore ajouter le suivant que nous ne pourrions cependant approfondir pour l'instant. A mesure que progresse la production capitaliste, ce qui va de pair avec une accumulation plus rapide, une partie du capital n'est plus comptée et employée que comme capital productif d'intérêt. Non pas en ce sens que tout capitaliste qui prête du capital se contente des intérêts, tandis que le capitaliste industriel empêche son bénéfice d'entrepreneur. Ce fait, lui, n'intéresse nullement le niveau du **taux** de profit général, car pour lui, le profit = intérêt + profit de toute sorte + rente foncière, et sa distribution entre ces catégories particulières lui est indifférente. Mais ces capitaux, bien que placés dans de grandes entreprises productives, ne fournissent, déduction faite de tous les frais, que des intérêts plus ou moins grands qu'on appelle dividendes : dans les chemins de fer par exemple. Ils n'entrent donc pas dans le système de péréquation du **taux** de profit général, étant donné qu'ils rendent un **taux** de profit inférieur au **taux** moyen. S'ils y entraient, celui-ci tomberait beaucoup plus bas. D'un point de vue théorique, on peut les y inclure et on obtient alors un **taux** de profit inférieur à celui qui semble exister et qui détermine réellement les capitalistes, car c'est justement dans ces entreprises que le capital constant est le plus élevé relativement au capital variable.

DÉVELOPPEMENT DES CONTRADICTIONS INTERNES DE LA LOI

I. – Généralités.

Dans la première section de ce livre, on a vu que le taux de profit donne toujours du taux de plus-value une expression inférieure à ce qu'il est en réalité. Nous venons à l'instant de voir que même un taux de plus-value en hausse a tendance à se traduire par un taux de profit en baisse. Le taux de profit serait seulement égal au taux de la plus-value si $c = 0$, c'est-à-dire si la totalité du capital était investie en salaire. Une baisse du taux de profit ne traduit une baisse du taux de la plus-value que si le rapport de la valeur du capital constant à la quantité de force de travail qui le met en œuvre reste le même, ou si cette dernière a augmenté par rapport à la valeur du capital constant.

Sous prétexte d'étudier le taux de profit, Ricardo étudie en réalité le seul taux de la plus-value et encore ne l'étudie-t-il qu'en posant l'hypothèse que la journée de travail est une grandeur d'intensité et de durée constantes.

Baisse du taux de profit et accélération de l'accumulation ne sont que des expressions différentes d'un même procès, en ce sens que toutes deux expriment le développement de la productivité. De son côté, l'accumulation accélère la baisse du taux de profit dans la mesure où elle implique la concentration du travail sur une grande échelle, d'où une composition plus élevée du capital. D'autre part, la baisse du taux de profit accélère à son tour la concentration du capital et sa centralisation par la dépossession des capitalistes de moindre importance, l'expropriation du dernier carré des producteurs directs, chez qui il restait encore quelque chose à exproprier. Ce qui d'un autre côté accélère à son tour l'accumulation, quant à la masse, bien que le taux de l'accumulation baisse avec le taux du profit.

Par ailleurs, si le taux de mise en valeur du capital total, le taux de profit, est bien l'aiguillon de la production capitaliste (de même que la mise en valeur du capital est son unique fin), sa baisse ralentira la constitution de nouveaux capitaux autonomes et elle semble dès lors menacer le développement du procès de production capitaliste, elle favorise la surproduction, la spéculation, les crises, la constitution de capital excédentaire à côté d'une population en excédent. Les économistes qui, à l'exemple de Ricardo, considèrent le mode de production capitaliste comme un absolu, sentent bien que ce mode de production crée ici sa propre limite, mais ils en attribuent la responsabilité non à la production, mais à la nature (dans la théorie de la rente). Ce qu'il y a d'important toutefois dans l'*horror* [horreur] qui les saisit devant la baisse du taux de profit, c'est le sentiment que dans le développement des forces productives le mode de production capitaliste trouve une limite qui n'a rien à voir avec la production de la richesse en soi ; et cette limitation bien particulière témoigne du caractère

limité et purement historique, transitoire, du système de production capitaliste. Elle témoigne qu'il n'est pas un mode absolu de production de la richesse, qu'au contraire il entre en conflit avec le développement de celle-ci à une certaine étape de l'évolution.

Ricardo et son école, il est vrai, n'étudient que le profit industriel dans lequel est compris l'intérêt. Mais même le taux de la rente foncière a tendance à baisser bien que la masse absolue de celle-ci augmente et qu'il puisse également augmenter relativement au profit industriel (cf. Ed. West qui *avant* Ricardo a exposé la loi de la rente foncière¹). Considérons le capital social total C ; soit p_1 le profit industriel qui subsiste après déduction de l'intérêt et de la rente foncière, i l'intérêt et r la rente foncière, on a alors :

$$\frac{pl}{C} = \frac{p}{C} = \frac{p_1 + i + r}{C} = \frac{p_1}{C} + \frac{i}{C} + \frac{r}{C}$$

Nous avons vu que, bien que dans le développement de la production capitaliste pl , somme totale de la plus-value, augmente toujours, $\frac{pl}{C}$ n'en diminue pas moins tout aussi constamment, parce que C grandit encore plus vite que pl . Il n'y a nulle contradiction dans le fait que p_1 , i et r puissent, chacun pour sa part, s'accroître sans cesse, tandis qu'aussi bien $\frac{pl}{C} = \frac{p}{C}$ que $\frac{p_1}{C}$, $\frac{i}{C}$, $\frac{r}{C}$ diminuent toujours, chacun pour sa part, ou dans le fait que p_1 augmenterait par rapport à i , ou r relativement à p_1 , ou encore relativement à p_1 et i . Quand augmente la plus-value totale ou profit $pl = p$, mais que simultanément baisse le taux de profit : $\frac{pl}{C} = \frac{p}{C}$ le rapport de grandeur des éléments p_1 , i et r en quoi $pl = p$ se décompose, peut varier *ad libitum* dans les limites fixées par la somme totale pl , sans que la grandeur de pl ou de $\frac{pl}{C}$ en soit affectée.

La variation réciproque de p_1 , i et r n'est qu'une simple différence dans la répartition de pl entre différentes rubriques. D'où il se peut que $\frac{p_1}{C}$, $\frac{i}{C}$ ou $\frac{r}{C}$, taux du profit industriel individuel, taux de l'intérêt et rapport de la rente au capital total, s'accroissent l'un par rapport à l'autre, bien que $\frac{pl}{C}$, taux de profit général, baisse. La seule condition, c'est que la somme des trois reste égale à $\frac{pl}{C}$.

Si le taux de profit tombe de 50 % à 25 % quand par exemple la composition du capital, le taux de plus-value étant de 100 %, passe de $50c + 50v$ à $75c + 25v$, dans le premier cas un capital de 1000 donnera un profit de 500 et dans le second un capital de 4000 un profit de 1000 ; pl ou p ont doublé, mais p' a baissé

de moitié ; et si dans les premiers 50 %, 20 étaient du profit, 10 de l'intérêt, 20 de la rente, $\frac{p_1}{C}$ se montait alors à 20 %, $\frac{i}{C}$ à 10 %, $\frac{r}{C}$ à 20 %. Si le rapport restait le même lors de la transformation des 50 % en 25 % nous aurions $\frac{p_1}{C} = 10\%$, $\frac{i}{C} = 5\%$ et $\frac{r}{C} = 10\%$. Si, par contre, $\frac{p_1}{C}$ tombait alors à 8 % et $\frac{i}{C}$ à 4 %, $\frac{r}{C}$ passerait à 13 %. La grandeur relative de r aurait augmenté par rapport à p_1 et i et néanmoins p' serait resté le même. Dans les deux hypothèses, la somme de p_1 , i et r étant produite à l'aide d'un capital quatre fois plus grand aurait augmenté. Du reste, l'hypothèse de Ricardo selon laquelle à l'origine le profit industriel (plus l'intérêt) absorbe toute la plus-value est fautive historiquement et conceptuellement. C'est au contraire seul le progrès de la production capitaliste qui 1^o donne aux capitalistes industriels et commerçants tout le profit en première main en vue d'une distribution ultérieure, et 2^o réduit la rente à l'excédent du profit. C'est sur cette base capitaliste que se développe ensuite à son tour la rente, qui est une partie du profit (c'est-à-dire de la plus-value considérée comme produit du capital total), mais n'est pas la partie spécifique du produit que le capitaliste empoche.

En supposant qu'existent les moyens de production nécessaires, c'est-à-dire une accumulation de capital suffisante, la création de plus-value ne rencontre d'autre limite que la population ouvrière si le taux de la plus-value, donc le degré d'exploitation du travail, est donné, et nulle autre limite que le degré d'exploitation du travail si c'est la population ouvrière qui est supposée donnée. Et le procès de production capitaliste consiste essentiellement à produire de la plus-value qui se manifeste par le surproduit ou fraction aliquote des marchandises produites qui matérialise le travail non payé. Il ne faut jamais oublier que la production de cette plus-value, — et la reconversion d'une partie de celle-ci en capital, ou accumulation, constitue une partie intégrante de cette production de plus-value — est la fin immédiate et le motif déterminant de la production capitaliste. On ne doit donc jamais la présenter comme ce qu'elle n'est pas, je veux dire une production ayant pour fin immédiate la jouissance ou la création de moyens de jouissance pour le capitaliste. Ce serait faire tout à fait abstraction de son caractère spécifique qui se manifeste dans toute sa structure interne.

L'acquisition de cette plus-value constitue le procès de production immédiat qui, nous l'avons dit, n'a pas d'autres limites que les limitations précitées. Dès que la quantité de surtravail qu'on peut tirer de l'ouvrier est matérialisée en marchandises, la plus-value est produite. Mais avec cette production de la plus-value, c'est seulement le premier acte du procès de production capitaliste, du procès de production immédiat qui s'est achevé. Le capital a absorbé une quantité déterminée de travail non payé. A mesure que se développe le procès qui se traduit par la baisse du taux de profit, la masse de plus-value ainsi produite

s'enfle démesurément. Alors s'ouvre le deuxième acte du procès. La masse totale des marchandises, le produit total, aussi bien la portion qui remplace le capital constant et le capital variable que celle qui représente de la plus-value, doivent être vendues. Si cette vente n'a pas lieu ou n'est que partielle, ou si elle a lieu seulement à des prix inférieurs aux prix de production, l'ouvrier certes est exploité, mais le capitaliste ne réalise pas son exploitation en tant que telle : cette exploitation peut s'allier pour le capitaliste à une réalisation seulement partielle de la plus-value extorquée ou à l'absence de toute réalisation et même aller de pair avec la perte d'une partie ou de la totalité de son capital. Les conditions de l'exploitation immédiate et celles de sa réalisation ne sont pas identiques. Elles ne diffèrent pas seulement par le temps et le lieu, théoriquement non plus elles ne sont pas liées. Les unes n'ont pour limite que la force productive de la société, les autres les proportions respectives des diverses branches de production et la capacité de consommation de la société. Or celle-ci n'est déterminée ni par la force productive absolue, ni par la capacité absolue de consommation, mais par la capacité de consommation sur la base de rapports de distribution antagoniques, qui réduit la consommation de la grande masse de la société à un minimum susceptible de varier seulement à l'intérieur de limites plus ou moins étroites. Elle est en outre limitée par la tendance à l'accumulation, la tendance à agrandir le capital et à produire de la plus-value sur une échelle élargie. C'est là, pour la production capitaliste, une loi, imposée par les constants bouleversements des méthodes de production elles-mêmes, par la dépréciation du capital existant que ces bouleversements entraînent toujours, la lutte générale de la concurrence et la nécessité de perfectionner la production et d'en étendre l'échelle, simplement pour se maintenir et sous peine de disparaître. Il faut donc que le marché s'agrandisse sans cesse, si bien que ses connexions internes et les conditions qui le règlent prennent de plus en plus l'allure de lois de la nature indépendantes des producteurs et échappent de plus en plus à leur contrôle. Cette contradiction interne cherche une solution dans l'extension du champ extérieur de la production. Mais plus la force productive se développe, plus elle entre en conflit avec la base étroite sur laquelle sont fondés les rapports de consommation. Étant donné cette base pleine de contradictions, il n'est nullement contradictoire qu'un excès de capital s'y allie à une surpopulation croissante. Car s'il est vrai que le couplage de ces deux facteurs accroît la masse de la plus-value produite, par là même s'accroît précisément la contradiction entre les conditions dans lesquelles cette plus-value est produite et celles où elle est réalisée.

Étant donné un taux de profit déterminé, la masse du profit dépend toujours de la grandeur du capital avancé. Mais l'accumulation, elle, est alors déterminée par la fraction de cette masse qui est reconvertie en capital. Or cette fraction, puisqu'elle est égale au profit moins le revenu que consomment les capitalistes, ne dépendra pas seulement de la valeur de cette masse, mais aussi du bon marché

des marchandises qu'elle va permettre au capitaliste d'acheter : marchandises qui entrent soit dans sa consommation, son revenu, soit dans son capital constant. (On suppose ici que le salaire est donné.)

La masse de capital que l'ouvrier met en œuvre, et dont il conserve la valeur par son travail en la faisant réapparaître dans le produit, est absolument distincte de la valeur qu'il y ajoute. Si la masse du capital est de 1 000 et le travail ajouté de 100, le capital reproduit sera de 1 100. Si la masse = 100 et que le travail ajouté = 20, le capital reproduit = 120. Le taux de profit est dans le premier cas égal à 10 %, à 20 % dans le second. Et néanmoins, de 100, on peut tirer plus d'accumulation que de 20. Et c'est ainsi que le fleuve du capital continue à rouler ses flots (abstraction faite de la dépréciation provenant de l'accroissement de la force productive), autrement dit que son accumulation se poursuit en fonction de la puissance qu'il possède déjà et non du niveau du taux de profit. On peut avoir un taux de profit élevé, pour autant qu'il se fonde sur un taux de plus-value élevé, si la journée de travail est très longue, bien que le travail soit improductif ; pareil taux est encore possible, si les besoins des travailleurs sont très modestes et, de ce fait, le salaire moyen très bas, bien que le travail soit improductif. Au bas niveau des salaires correspondra une absence d'énergie chez l'ouvrier. Le capital s'accumule alors très lentement en dépit du taux élevé du profit. La population reste stagnante et le temps de travail que coûte le produit est considérable, bien que le salaire payé à l'ouvrier soit réduit.

Le taux de profit baissera, non parce que l'ouvrier sera moins exploité mais parce que, relativement au capital employé, on utilisera, d'une façon générale, moins de travail.

Si, comme nous l'avons montré, un taux de profit décroissant coïncide avec un accroissement de la masse de profit, le capitaliste s'appropriera une portion plus grande du produit annuel du travail sous la rubrique capital (pour remplacer le capital consommé) et une portion relativement moindre sous la rubrique profit. C'est de là que procèdent les illusions imaginatives du curé Chalmers : selon lui, plus serait faible la masse du produit annuel que les capitalistes dépensent comme capital, plus seraient grands les profits qu'ils ingurgiteraient ; et alors l'Église nationale leur vient en aide pour s'occuper de la consommation, sinon de la capitalisation d'une grande partie du surplus produit. Notre curé confond cause et effet. Du reste, la masse du profit augmente bien avec la grandeur du capital investi, même si le taux est moins élevé. Mais ce fait entraîne en même temps une concentration du capital puisque les conditions de production commandent alors l'emploi de capitaux massifs. Il conditionne aussi sa centralisation, c'est-à-dire l'absorption des petits capitalistes par les gros et la décapitalisation des premiers. C'est encore, mais au deuxième degré seulement, le processus qui aboutit à séparer les conditions de travail et les producteurs, à la catégorie desquels les petits capitalistes appartiennent encore, puisque chez eux leur propre travail joue encore un rôle. Le travail du capitaliste est, en

général, en raison inverse de la grandeur de son capital, c'est-à-dire du degré où il est capitaliste. C'est cette séparation entre conditions de travail, d'un côté, et producteurs, de l'autre, qui constitue le concept de capital, qui, inauguré par l'accumulation primitive [L. I^{er}, 8^e section], apparaît ensuite comme procès interrompu dans l'accumulation et la concentration du capital et ici se traduit finalement par la centralisation en peu de mains de capitaux existant déjà et la décapitalisation (c'est maintenant la nouvelle forme de l'expropriation) d'un grand nombre de capitalistes. Ce procès ne tarderait pas à mener la production capitaliste à la catastrophe, si, à côté de cette force centripète, des tendances contraires n'avaient sans cesse un effet décentralisateur.

II. — Conflit entre l'extension de la production et la mise en valeur.

Le développement de la productivité sociale du travail se manifeste de deux manières : *primo*, dans la grandeur des forces productives déjà créées, dans le volume des conditions de production, — qu'il s'agisse de leur valeur ou de leur quantité, — dans lesquelles a lieu la production nouvelle et dans la grandeur absolue du capital productif déjà accumulé ; *secundo*, dans la petitesse relative, par rapport au capital total de la fraction de capital déboursée en salaire, c'est-à-dire dans la quantité relativement minime de travail vivant requis pour reproduire et mettre en valeur un capital donné en vue d'une production de masse, ce qui suppose en même temps la concentration du capital.

Si l'on se réfère à la force de travail employée, le développement de la force productive se manifeste encore de deux façons : *primo*, dans l'allongement du surtravail, c'est-à-dire la réduction du temps de travail nécessaire pour reproduire la force de travail ; *secundo*, dans la diminution de la quantité de force de travail (nombre d'ouvriers), qui est, somme toute, employée pour mettre en œuvre un capital donné.

Non seulement ces deux mouvements se déroulent parallèlement, mais ils se conditionnent réciproquement ; ces deux phénomènes sont l'expression d'une même loi. Néanmoins, ils agissent sur le taux de profit en sens opposé. La masse totale du profit est égale à la masse totale de la plus-value ; le taux de profit :

$$\frac{pl}{C} = \frac{\text{plus-value}}{\text{capital total avancé}}$$

Mais la plus-value, en tant que somme totale, est déterminée, *primo* : par son taux ; *secundo* : par la masse du travail utilisé en même temps à ce taux ou, ce qui revient au même, par la grandeur du capital variable. D'un côté, un des facteurs s'accroît : le taux de la plus-value ; de l'autre, baisse (relativement ou absolument) le second facteur, le nombre des ouvriers. Dans la mesure où le

développement des forces productives réduit la part payée du travail utilisé, il augmente la plus-value, parce qu'il en augmente le taux ; toutefois, dans la mesure où il réduit la masse totale de travail employée par un capital donné, il diminue le facteur nombre, par lequel on multiplie le taux de la plus-value pour obtenir sa masse. Deux ouvriers travaillant douze heures par jour ne peuvent fournir la même quantité de plus-value que vingt-quatre qui ne travaillent que deux heures, même s'ils pouvaient vivre de l'air du temps et n'avaient pas besoin de travailler du tout pour eux-mêmes. A cet égard, la compensation de la réduction du nombre d'ouvriers par l'accroissement du degré d'exploitation se heurte à certaines limites qu'elle ne peut franchir ; donc, si elle peut entraver la baisse du taux de profit, elle ne saurait la faire cesser.

Par conséquent, avec le développement du mode de production capitaliste, le taux de profit diminue, alors que sa masse augmente, à mesure qu'augmente la masse du capital employé. Le taux une fois donné, la masse absolue, dont s'accroît le capital, dépend de sa grandeur présente. Mais d'un autre côté, cette grandeur, une fois donnée, la proportion dans laquelle il croît, le taux de son accroissement dépend du taux de profit. L'augmentation de la force productive (qui, par ailleurs, nous l'avons mentionné, va toujours de pair avec une dépréciation du capital existant) ne peut directement accroître la grandeur de la valeur du capital que si, en élevant le taux de profit, elle augmente l'élément de valeur du produit annuel qui est reconverti en capital. S'il s'agit de la force productive du travail, ce résultat ne peut se produire (car cette force productive n'a directement rien à voir avec la *valeur* du capital existant) qu'autant qu'elle entraîne une élévation de la plus-value relative ou encore une réduction de la valeur du capital constant, donc que si les marchandises entrant, soit dans la reproduction de la force de travail, soit dans les éléments du capital constant, sont produites à meilleur marché. Or, ces deux conséquences impliquent une dévalorisation du capital existant et vont de pair avec la réduction du capital variable par rapport au capital constant. Toutes deux entraînent la baisse du taux de profit et toutes deux la ralentissent. Dans la mesure, enfin, où un accroissement du taux de profit provoque un accroissement de la demande de travail, il influe sur l'augmentation de la population ouvrière et par suite de la matière dont l'exploitation seule donne au capital sa véritable nature de capital.

Mais le développement de la force productive du travail contribue indirectement à augmenter la valeur-capital existante en multipliant la masse et la diversité des valeurs d'usage qui représentent la même valeur d'échange et constituent le substrat matériel du capital, ses éléments concrets, les objets matériels qui composent directement le capital constant et, au moins indirectement, le capital variable. Avec le même capital et le même travail, on crée davantage d'objets susceptibles d'être convertis en capital, abstraction faite de leur valeur d'échange ; objets qui peuvent servir à absorber du travail additionnel, donc du surtravail additionnel aussi, et donc peuvent servir à créer du capital additionnel.

La masse de travail que le capital peut commander ne dépend pas de sa propre valeur, mais de la masse des matières premières et auxiliaires, de l'outillage mécanique et autres éléments du capital fixe, des subsistances qui le composent, quelle que soit la valeur de ces composantes. Quand s'accroît ainsi la quantité du travail employé, donc du surtravail, la valeur du capital reproduit et celle de la valeur supplémentaire nouvellement ajoutée s'accroissent aussi.

Mais il ne faut pas se contenter, à la manière de Ricardo, d'étudier ces deux phases, incluses dans le procès d'accumulation, dans leur coexistence paisible : elles renferment une contradiction qui se manifeste en tendances et phénomènes contradictoires. Les facteurs antagoniques agissent simultanément les uns contre les autres.

Simultanément aux tendances à une multiplication réelle de la population ouvrière, ayant leur origine dans l'augmentation de la fraction du produit social total qui fait fonction de capital, agissent les facteurs qui créent une surpopulation seulement relative.

En même temps que baisse le taux de profit, la masse des capitaux s'accroît. Parallèlement se produit une dépréciation du capital existant qui arrête cette baisse et imprime un mouvement plus rapide à l'accumulation de valeur-capital.

En même temps que se développe la force productive, s'élève la composition organique du capital : il y a diminution relative de la fraction variable par rapport à la fraction constante.

Ces diverses influences ont tendance à s'exercer tantôt simultanément dans l'espace, tantôt successivement dans le temps ; périodiquement, le conflit des facteurs antagoniques se fait jour dans des crises. Les crises ne sont jamais que des solutions violentes et momentanées des contradictions existantes, de violentes éruptions qui rétablissent pour un instant l'équilibre rompu.

Pour lui donner une expression tout à fait générale, voici en quoi consiste la contradiction : le système de production capitaliste implique une tendance à un développement absolu des forces productives, sans tenir compte de la valeur et de la plus-value que cette dernière recèle, ni non plus des rapports sociaux dans le cadre desquels a lieu la production capitaliste, tandis que, par ailleurs, le système a pour but la conservation de la valeur-capital existante et sa mise en valeur au degré maximum (c'est-à-dire un accroissement sans cesse accéléré de cette valeur). Son caractère spécifique est fondé sur la valeur-capital existante considérée comme moyen de mettre en valeur au maximum cette valeur. Les méthodes par lesquelles la production capitaliste atteint ce but impliquent : diminution du taux de profit, dépréciation du capital existant et développement des forces productives du travail aux dépens de celles qui ont déjà été produites.

La dépréciation périodique du capital existant, qui est un moyen immanent au mode de production capitaliste, d'arrêter la baisse du taux de profit et

d'accélérer l'accumulation de valeur-capital par la formation de capital neuf, perturbe les conditions données, dans lesquelles s'accomplissent les procès de circulation et de reproduction du capital, et, par suite, s'accompagne de brusques interruptions et de crises du procès de production.

La baisse relative du capital variable par rapport au capital constant, qui va de pair avec le développement des forces productives, stimule l'accroissement de la population ouvrière, tout en créant constamment une surpopulation artificielle. L'accumulation du capital, au point de vue de sa valeur, est ralentie par la baisse du taux de profit, qui hâte encore l'accumulation de la valeur d'usage, tandis que celle-ci, à son tour, accélère le cours de l'accumulation, quant à sa valeur.

La production capitaliste tend sans cesse à dépasser ces limites qui lui sont immanentes, mais elle n'y parvient qu'en employant des moyens qui, de nouveau, et à une échelle plus imposante, dressent devant elle les mêmes barrières.

La véritable barrière de la production capitaliste, c'est le *capital lui-même* : le capital et sa mise en valeur par lui-même apparaissent comme point de départ et point final, moteur et fin de la production ; la production n'est qu'une production pour le *capital* et non l'inverse : les moyens de production ne sont pas de simples moyens de donner forme, en l'élargissant sans cesse, au processus de la vie au bénéfice de la *société* des producteurs. Les limites qui servent de cadre infranchissable à la conservation et la mise en valeur de la valeur-capital reposent sur l'expropriation et l'appauvrissement de la grande masse des producteurs ; elles entrent donc sans cesse en contradiction avec les méthodes de production que le capital doit employer nécessairement pour sa propre fin, et qui tendent à promouvoir un accroissement illimité de la production, un développement inconditionné des forces productives sociales du travail, à faire de la production une fin en soi. Le moyen — développement inconditionné de la productivité sociale — entre perpétuellement en conflit avec la fin limitée : mise en valeur du capital existant. Si donc le mode de production capitaliste est un moyen historique de développer la force productive matérielle et de créer le marché mondial correspondant, il représente en même temps une contradiction permanente entre cette tâche historique et les rapports de production sociaux qui lui correspondent.

III. — *Excédent de capital accompagné d'une population excédentaire.*

Avec la baisse du taux de profit augmente le minimum de capital que le capitaliste individuel doit avoir en main pour employer le travail productivement ; le minimum requis, aussi bien pour exploiter du travail en général que pour obtenir que le temps de travail utilisé soit le temps de travail nécessaire

à la production des marchandises et ne dépasse pas la moyenne du temps de travail socialement nécessaire pour les produire. Et en même temps augmente la concentration, parce qu'au-delà de certaines limites un gros capital à faible taux de profit accumule plus vite qu'un petit capital à taux élevé. Cette concentration croissante entraîne de son côté, à un certain niveau, une nouvelle chute du taux de profit. La masse des petits capitaux éparpillés est ainsi contrainte à s'engager dans la voie de l'aventure : spéculation, gonflement abusif du crédit, bluff sur les actions, crises. Ce qu'on appelle la *plethora* [pléthore] de capital concerne toujours essentiellement la pléthore du capital pour lequel la chute du taux de profit n'est pas compensée par sa masse — et c'est le cas toujours des bourgeonements de capital frais qui viennent de se former — ou la pléthore qui, sous forme de crédit, met ces capitaux, incapables d'exercer une action à leur propre bénéfice, à la disposition de ceux qui dirigent les grands secteurs commerciaux ou industriels. Cette pléthore de capital naît des mêmes conditions qui provoquent une surpopulation relative, et c'est donc un phénomène qui vient compléter celle-ci, bien que les deux faits se situent à des pôles opposés, capital inemployé d'un côté et population ouvrière non occupée de l'autre.

Surproduction de capital, non de marchandises singulières — quoique la surproduction de capital implique toujours surproduction de marchandises — signifie donc simplement suraccumulation de capital. Pour comprendre cette suraccumulation (plus loin on en trouvera l'étude détaillée), il suffit de supposer qu'elle est absolue. Quand la surproduction de capital pourrait-elle donc être absolue ? Et il s'agit ici d'une surproduction qui n'intéresserait pas seulement tel ou tel secteur de production, ou quelques secteurs importants, mais qui serait absolue dans son volume même, donc engloberait tous les secteurs de production.

Il y aurait surproduction absolue de capital dès que le capital additionnel destiné à la production capitaliste égalerait 0. Or la fin de la production capitaliste, c'est la mise en valeur du capital ; c'est-à-dire l'appropriation de surtravail, la production de plus-value, de profit. Donc, dès que le capital aurait augmenté par rapport à la population ouvrière dans des proportions telles que ni le temps de travail absolu, que fournit cette population, ne pourrait être prolongé, ni le temps de surtravail relatif étendu (ce qui, de toute manière, serait impossible dans une situation où la demande de travail serait si forte ; car les salaires auraient tendance à monter) ; donc, si le capital accru ne produisait qu'une masse de plus-value tout au plus égale et même moindre qu'avant son augmentation, alors il y aurait surproduction absolue de capital ; c'est-à-dire que le capital augmenté $C + \Delta C$ ne produirait pas plus de profit ou même en produirait moins que le capital C avant qu'il ne s'accroisse de ΔC . Dans les deux cas, se produirait une forte et brusque baisse du taux général de profit, mais cette fois en vertu d'un changement dans la composition du capital qui ne serait pas dû au

développement de la force productive, mais à une hausse de la valeur-argent du capital variable (en raison de la hausse des salaires) et à la diminution correspondante dans le rapport du surtravail au travail nécessaire.

Dans la pratique, les choses se présenteraient de la sorte : une portion du capital resterait totalement ou partiellement en jachère (parce que, pour pouvoir seulement se mettre en valeur, il lui faudrait d'abord supplanter du capital déjà en fonction) et l'autre portion, sous la pression du capital inoccupé ou à demi occupé, serait mise en valeur à un taux peu élevé. Dans cette opération, il importerait peu qu'une fraction du capital additionnel vienne prendre la place d'ancien capital et que celui-ci aille alors occuper une place dans le capital additionnel. Nous aurions toujours d'un côté l'ancienne somme de capital, de l'autre la somme additionnelle. La chute du taux de profit s'accompagnerait cette fois d'une baisse absolue de la masse du profit, étant donné que, dans notre hypothèse, la masse de la force de travail utilisée ne pourrait être augmentée, ni le taux de plus-value élevé, de sorte que la masse de la plus-value non plus ne pourrait être augmentée. Et cette masse de profit réduite, il faudrait la calculer sur un capital total agrandi. Mais à supposer même que le capital occupé continue à être mis en valeur à l'ancien taux, que la masse de profit reste donc la même, elle se calculerait toujours par rapport à un capital total augmenté, et ce cas aussi implique une baisse du taux de profit. Si un capital de 1 000 donnait un profit de 100 et qu'après être passé à 1 500 il ne rapporte encore que 100, dans le deuxième cas 1 000 ne rapporte que 66 2/3. La mise en valeur de l'ancien capital aurait donc diminué en valeur absolue. Le capital de 1 000 ne rapporterait pas plus, dans les conditions nouvelles, qu'auparavant un capital de 666 2/3.

Mais il est évident que cette dépréciation effective de l'ancien capital ne pourrait avoir lieu sans lutte, que le capital additionnel ΔC ne pourrait remplir sans lutte la fonction de capital. Le taux de profit ne baisserait pas à cause d'une concurrence qui proviendrait de la surproduction de capital. C'est l'inverse qui se produirait. C'est parce que les mêmes circonstances font diminuer le taux de profit et provoquent la surproduction de capital, que s'engagerait maintenant la lutte concurrentielle. La portion de ΔC qui se trouverait entre les mains des premiers capitalistes en fonction, ils la laisseraient plus ou moins en sommeil, pour ne pas dévaloriser eux-mêmes leur capital primitif et ne pas réduire son champ d'activité dans le domaine de la production ; ou bien ils l'utiliseraient pour faire supporter aux intrus et d'une façon générale à leurs concurrents, même au prix d'une perte momentanée de leur part, la mise en sommeil du capital additionnel.

La portion de ΔC qui se trouverait en de nouvelles mains chercherait à se faire une place aux dépens de l'ancien capital et elle y réussirait en partie, en réduisant à l'inactivité une fraction de l'ancien capital, qu'elle obligerait à lui laisser l'ancienne place pour prendre la place du capital additionnel partiellement en fonction ou même complètement inoccupé.

Il devrait dans tous les cas y avoir mise en sommeil d'une partie de l'ancien capital. Il cesserait d'agir en sa qualité de capital, dans la mesure où il doit fonctionner et se mettre en valeur en tant que capital. C'est la concurrence qui déciderait quelle portion cette mise en sommeil affecterait particulièrement. Tant que tout va bien, la concurrence, on l'a vu dans la péréquation du taux de profit général, joue pratiquement le rôle d'une amicale de la classe capitaliste : celle-ci se répartit collectivement le butin commun proportionnellement à la mise de chacun. Mais dès qu'il ne s'agit plus de partager les bénéfices, mais les pertes, chacun cherche autant que possible à réduire sa quote-part et à la mettre sur le dos du voisin. Pour la classe capitaliste, la perte est inévitable. Mais savoir quelle part chaque individu en supportera, si même il doit en prendre sa part, c'est alors affaire de force et de ruse, et la concurrence se mue en combat de frères ennemis. L'opposition entre l'intérêt de chaque capitaliste individuel et celui de la classe capitaliste se fait jour alors de même qu'auparavant l'identité de leurs intérêts s'imposait pratiquement par la concurrence.

Comment ce conflit se résoudrait-il alors et comment seraient rétablies les conditions correspondant au mouvement « sain » de la production capitaliste ? Le simple énoncé du conflit qu'il s'agit d'aplanir contient déjà la manière de le résoudre. La solution implique une mise en sommeil et même une destruction partielle de capital d'un montant de valeur équivalent à tout le capital additionnel ΔC ou au moins à une fraction de ce dernier. Cependant comme cela résulte déjà de l'exposé du conflit, cette perte ne se répartit nullement de manière uniforme entre les capitaux particuliers : c'est la concurrence qui opère la répartition. Et dans cette lutte, la perte se répartit fort inégalement et sous les formes les plus diverses, selon les avantages particuliers de chacun et les positions qu'il s'est assurées : ainsi un capital sera en sommeil, un autre complètement détruit, un troisième ne subira qu'une perte relative ou ne connaîtra qu'une dépréciation passagère, etc.

Mais, dans tous les cas, l'équilibre se rétablirait par mise en sommeil et même destruction de capital : ces phénomènes pouvant revêtir une ampleur plus ou moins grande. Ils s'étendraient même en partie à la substance matérielle du capital ; c'est-à-dire qu'une partie des moyens de production, capital fixe et circulant, ne serait plus en fonction, n'agirait plus comme capital ; une partie des entreprises en cours d'installation serait fermée. Sans doute, de ce point de vue, le temps attaque et détériore tous les moyens de production (la terre exceptée), mais ici, de par l'interruption de fonction, il se produirait une destruction effective de moyens de production bien plus considérable. Toutefois, sur ce plan, l'effet principal serait que ces moyens de production cesseraient d'agir en qualité de moyens de production ; il y aurait abolition, pour un temps plus ou moins long, de leur fonction de moyens de production.

La destruction principale, celle qui présenterait le caractère le plus grave, affecterait les *valeurs-capital*, le capital en sa qualité de valeur. La portion de

la valeur-capital qui existe simplement sous la forme de titre sur des parts à venir de plus-value ou de profit, c'est-à-dire de simples créances sur la production sous diverses formes, est dévaluée aussitôt que baissent les recettes sur lesquelles elle est calculée. Une partie de l'or et de l'argent en espèces est gelée, ne fait plus office de capital. Une partie des marchandises se trouvant sur le marché ne peuvent accomplir leur procès de circulation et de reproduction que grâce à une énorme contraction de leurs prix, donc à une dépréciation du capital qu'elles représentent. De même les éléments du capital fixe sont plus ou moins dépréciés. Il faut ajouter que le procès de reproduction est conditionné par des rapports de prix déterminés, fixés à l'avance et que la chute générale des prix le bloque et le perturbe. Cette perturbation et ce blocage paralysent la fonction de moyen de paiement de l'argent qui repose sur ces rapports de prix fixés à l'avance et qui est donnée en même temps que le développement du capital ; ils interrompent à cent endroits la chaîne des obligations de paiement à échéances déterminées ; ils sont encore aggravés par l'effondrement correspondant du système de crédit, qui s'est développé avec le capital, et aboutissent ainsi à des crises aiguës et violentes, à de soudaines et brutales dévaluations et à un blocage et une perturbation² réels du procès de reproduction entraînant une diminution effective de la reproduction.

Mais, en même temps, d'autres facteurs eussent joué. L'arrêt de la production aurait mis en chômage une partie de la classe ouvrière et ainsi placé la partie occupée dans des conditions telles qu'elle aurait dû consentir à un abaissement de salaire même au-dessous de la moyenne ; pour le capital, l'effet est le même que si, avec un salaire moyen, on élevait la plus-value relative ou absolue. L'ère de prospérité aurait favorisé les mariages ouvriers et réduit la décimation de leur progéniture. Ces faits — quelque accroissement réel de la population qu'ils impliquent — n'impliquent nullement une augmentation de la population qui travaille réellement ; mais, pour ce qui est du rapport des ouvriers au capital, cela revient au même que si le nombre des ouvriers vraiment en fonction avait augmenté. La baisse des prix et la concurrence auraient par ailleurs stimulé chaque capitaliste, l'incitant à baisser la valeur individuelle de son produit total au-dessous de la valeur générale de celui-ci³, grâce à l'emploi de nouvelles machines, de nouvelles méthodes de travail perfectionnées, de nouvelles combinaisons ; elles l'auraient incité, autrement dit, à accroître la productivité d'une quantité de travail donnée, à baisser la proportion du capital variable par rapport au capital constant et, ce faisant, à libérer des ouvriers, bref, à créer une surpopulation artificielle. En outre, la dépréciation des éléments du capital constant serait elle-même un facteur qui impliquerait l'élévation du taux de profit. La masse du capital constant employé aurait augmenté proportionnellement au capital variable, mais il se pourrait que la valeur de cette masse eût diminué. L'arrêt de la production ainsi survenu aurait préparé un élargissement ultérieur de la production, dans les limites capitalistes.

Et ainsi la boucle serait de nouveau bouclée. Une partie du capital dévalué pour avoir cessé de fonctionner retrouverait son ancienne valeur. Pour le reste, les choses décriraient de nouveau le même cercle vicieux sur la base de conditions de production élargies, d'un marché plus vaste, d'une force productive augmentée.

Mais même dans l'hypothèse extrême que nous avons émise de surproduction absolue de capital, il n'y aurait pas en fait surproduction absolue tout court, surproduction absolue de moyens de production. Il n'y a surproduction de moyens de production que dans la mesure où ceux-ci font office de capital et, partant, impliquent [—] par rapport à leur valeur qui s'est gonflée avec leur masse [—] une mise en valeur de cette valeur, dans la mesure où ils doivent créer une valeur additionnelle.

Mais il y aurait néanmoins surproduction, parce que le capital deviendrait incapable d'exploiter le travail au degré voulu par le développement « sain et normal » du procès de production capitaliste, de manière à faire augmenter au moins la masse du profit à mesure que s'accroît la masse du capital employé ; cette exploitation devrait donc exclure la possibilité de voir le taux de profit baisser dans la même proportion qu'augmenterait le capital, ou même de le voir baisser plus vite que ne s'accroîtrait le capital.

Surproduction de capital ne signifie jamais autre chose que surproduction de moyens de production — moyens de travail et subsistances — pouvant exercer la fonction de capital, c'est-à-dire susceptibles d'être utilisés pour exploiter le travail à un degré d'exploitation donné ; cependant que, si ce degré d'exploitation tombe au-dessous d'une certaine limite, cette chute provoque des perturbations et des arrêts de la production capitaliste, des crises, une destruction de capital. Il n'y a pas de contradiction dans le fait que cette surproduction de capital s'accompagne d'une surpopulation relative plus ou moins grande. Les mêmes circonstances qui ont augmenté la force productive du travail, multiplié la masse des produits-marchandises, élargi les marchés, accéléré l'accumulation du capital en masse et en valeur, et abaissé le taux de profit, ont donné naissance à une surpopulation relative et l'engendrent en permanence ; les ouvriers en surnombre ne sont pas employés par le capital en excédent en raison du faible degré d'exploitation du travail auquel on pourrait seulement les employer, ou du moins en raison du faible taux de profit qu'ils fourniraient pour un degré d'exploitation donné.

Si on exporte des capitaux, ce n'est pas qu'on ne puisse absolument les faire travailler dans le pays. C'est qu'on peut les faire travailler à l'étranger à un taux de profit plus élevé. Mais ces capitaux constituent un excédent absolu de capital pour la population ouvrière occupée et plus généralement pour le pays en question. Ils existent sous cette forme, à côté de la population en excédent relatif, et cet exemple montre comment les deux phénomènes peuvent coexister et se conditionner réciproquement.

D'autre part, la baisse du taux de profit, liée à l'accumulation, suscite nécessairement la lutte concurrentielle. La compensation de la chute du taux de profit par l'accroissement de la masse du profit ne vaut que pour le capital total de la société et les grands capitalistes déjà bien en place. Le nouveau capital additionnel, qui fonctionne de façon autonome, ne trouve pas des compensations de ce genre : il lui faut d'abord les conquérir, et ainsi c'est la baisse du taux de profit qui suscite la concurrence entre les capitaux et non l'inverse. Cette lutte, il est vrai, s'accompagne de hausses de salaire passagères et d'un nouvel abaissement momentané du taux de profit, qui en résulte. Le même phénomène se manifeste dans la surproduction de marchandises, dans la saturation du marché. La fin du capital étant la production de profit et non la satisfaction des besoins, le capital n'atteignant ce but que par des méthodes qui adaptent la masse de sa production à l'échelle de production et non inversement, il doit nécessairement y avoir sans cesse discordance entre les dimensions restreintes de la consommation sur la base capitaliste et une production qui sans cesse tend à franchir cette barrière qui lui est immanente. Du reste, on sait que le capital se compose de marchandises et par suite la surproduction de capital inclut celle des marchandises. D'où la bizarrerie du fait que les mêmes économistes qui nient toute surproduction de marchandises reconnaissent la surproduction de capital. Si l'on vient dire qu'il n'y a pas surproduction générale, mais disproportion à l'intérieur des différentes branches de production, cela revient à dire que, dans le cadre de la production capitaliste, la proportionnalité des secteurs de production particuliers apparaît comme naissant de leur disproportionnalité par un procès constant : l'interdépendance de l'ensemble de la production s'impose aux agents de la production comme une loi aveugle au lieu d'être une loi que la raison associée des producteurs aurait comprise et partant dominée, ce qui leur aurait permis de soumettre le procès de production à leur contrôle collectif. De plus, avec cette thèse, on exige que des pays où le système de production capitaliste n'est pas développé maintiennent leur consommation et leur production au niveau qui convient aux pays de production capitaliste. Dire que la surproduction n'est que relative est tout à fait juste ; mais le mode de production capitaliste tout entier n'est précisément qu'un mode de production relatif, dont les limites, pour n'être pas absolues, ont, pour lui, sur sa propre base, une valeur absolue. Comment, sinon, serait-il possible que la demande de ces mêmes marchandises, dont la masse du peuple ressent la carence, soit insuffisante et qu'il faille rechercher cette demande à l'étranger, sur de lointains marchés, pour pouvoir payer aux ouvriers du pays la quantité moyenne de subsistances indispensables ? C'est parce que ce système spécifique capitaliste avec ses interdépendances internes est le seul où le produit en excédent acquiert une forme telle que son possesseur ne puisse le livrer à la consommation que lorsqu'il se reconvertit pour lui en capital. Dire enfin que les capitalistes n'ont en somme qu'à échanger et à consommer leurs marchandises entre eux, c'est oublier tout le caractère de la

production capitaliste et oublier qu'il s'agit de mettre le capital en valeur, non de le consommer. Bref, toutes les objections qu'on fait aux phénomènes palpables de la surproduction (qui, eux, ne se soucient guère de ces objections) tendent à affirmer que les limites de la production *capitaliste* ne sont pas des limites *de la production en soi* et partant qu'elles ne peuvent non plus constituer des limites pour ce mode de production spécifique, la production capitaliste. Mais, justement, la contradiction de ce mode de production capitaliste réside dans sa tendance à développer absolument les *forces productives*, qui entrent sans cesse en conflit avec les *conditions* spécifiques de production, dans lesquelles se meut le capital, les seules dans lesquelles il puisse se mouvoir.

On ne produit pas trop de subsistances proportionnellement à la population existante. Au contraire. On en produit trop peu pour satisfaire décentement et humainement la masse de la population.

On ne produit pas trop de moyens de production pour occuper la fraction de la population apte au travail. Au contraire. Premièrement, on produit une trop grande fraction de la population qui effectivement n'est pas capable de travailler, qui par les conditions dans lesquelles elle vit n'a d'autre ressource que d'exploiter le travail d'autrui, ou est réduite à des travaux qui ne peuvent être tenus pour tels que dans le cadre d'un mode de production misérable. Deuxièmement, on ne produit pas assez de moyens de production pour permettre à toute la population apte au travail de travailler dans les conditions les plus productives, donc pour permettre de réduire son temps de travail absolu grâce à la masse et à l'efficacité du capital constant employé pendant le temps de travail.

Mais on produit périodiquement trop de moyens de travail et de subsistances pour pouvoir les faire fonctionner comme moyens d'exploitation des ouvriers à un certain taux de profit. On produit trop de marchandises pour pouvoir réaliser et reconvertir en capital neuf la valeur et la plus-value qu'elles recèlent dans les conditions de distribution et de consommation impliquées par la production capitaliste, c'est-à-dire pour accomplir ce procès sans explosions se répétant sans cesse.

On ne produit pas trop de richesse. Mais on produit périodiquement trop de richesse sous ses formes capitalistes, contradictoires.

La limite du mode de production capitaliste apparaît dans le fait que :

1. Avec la baisse du taux de profit, le développement de la force productive du travail donne naissance à une loi, qui, à un certain moment, entre en opposition absolue avec le propre développement de cette productivité. De ce fait, le conflit doit être constamment surmonté par des crises.

2. C'est l'appropriation de travail non payé et le rapport entre ce travail non payé et le travail matérialisé en général ou, pour parler en langage capitaliste, c'est le profit et le rapport entre ce profit et le capital utilisé, donc un certain niveau du taux de profit qui décident de l'extension ou de la limitation de la production, au lieu que ce soit le rapport de la production aux besoins sociaux,

aux besoins d'êtres humains socialement évolués. C'est pourquoi des limites surgissent déjà pour la production à un degré de son extension, qui, sinon, dans la seconde hypothèse, paraîtrait insuffisant et de loin. Elle stagne, non quand la satisfaction des besoins l'impose, mais là où la production et la réalisation de profit commandent cette stagnation.

Si le taux de profit décroît, il se produit, d'une part, une tension du capital, dans le but de permettre au capitaliste individuel d'abaisser, par de meilleures méthodes, etc., la valeur individuelle de ses marchandises au-dessous de leur valeur sociale moyenne et de réaliser un profit extra pour un certain prix de marché ; d'autre part, se développe la spéculation ; ce qui la favorise, c'est que tout le monde se lance dans des tentatives passionnées pour trouver de nouvelles méthodes de production, réaliser de nouveaux investissements de capitaux, se lancer dans de nouvelles aventures en vue de s'assurer quelque surprofit, indépendamment de la moyenne générale et plus élevé qu'elle.

Le taux de profit, c'est-à-dire l'accroissement relatif de capital, est surtout important pour toutes les nouvelles agglomérations de capital qui se forment d'elles-mêmes. Et si la formation de capital devenait le monopole exclusif d'un petit nombre de gros capitaux arrivés à maturité, pour lesquels la masse du profit l'emporterait sur son taux, le feu vivifiant de la production s'éteindrait définitivement. Celle-ci tomberait en sommeil. Le taux de profit est la force motrice de la production capitaliste, et on n'y produit que ce qui peut être produit avec profit et pour autant que cela peut être produit avec profit. D'où l'angoisse des économistes anglais au sujet de la baisse du taux de profit. Que la simple possibilité de cette baisse puisse faire frémir Ricardo, voilà qui montre précisément quelle compréhension profonde il avait des conditions de la production capitaliste. On lui reproche d'étudier la production capitaliste sans se soucier des « hommes », de ne considérer que le développement des forces productives — de quelque sacrifice en hommes et en valeurs-capital que soient payés ces progrès — c'est justement ce qu'il y a d'important chez lui. Le développement des forces productives du travail social est la tâche historique et la justification du capital. Ce faisant, il crée précisément, sans le savoir, les conditions matérielles d'un mode de production supérieur. Ce qui inquiète Ricardo, c'est que le taux de profit, aiguillon de la production capitaliste, et à la fois condition et moteur de l'accumulation, est menacé par le développement même de la production. Et le rapport quantitatif est ici l'essentiel. En fait, tout cela repose sur une raison plus profonde, dont Ricardo a seulement l'intuition. On aperçoit ici, sur le plan purement économique, c'est-à-dire du point de vue du bourgeois, dans le cadre de la raison capitaliste, du point de vue de la production capitaliste elle-même, les limites de celle-ci, sa relativité ; on voit qu'elle n'est pas un système de production absolu, mais un simple mode historique de production correspondant à une certaine époque de développement restreint des conditions matérielles de production.

IV. — *Addenda.*

La productivité du travail se développe très inégalement dans des branches de production différentes, et il n'y a pas qu'une différence de degré ; mais encore ce développement s'opère souvent dans des directions opposées : il en résulte que la masse du profit moyen (= plus-value) sera nécessairement très au-dessous du niveau qu'on attendrait, à voir le développement de la productivité dans les branches d'industrie les plus avancées. Que la force productive du travail dans les diverses branches d'industrie ne se développe pas seulement dans des proportions différentes, mais aussi fréquemment dans des directions opposées, cela ne provient pas seulement de l'anarchie de la concurrence et des particularités du mode bourgeois de production. La productivité du travail est aussi liée à des conditions naturelles, dont souvent le rendement diminue dans la même proportion qu'augmente la productivité — dans la mesure où elle dépend de conditions sociales. D'où un mouvement en sens contraire dans ces sphères différentes. Ici progrès, là régression. Que l'on pense par exemple à la seule influence des saisons dont dépend la quantité de la majorité des matières premières, à l'épuisement des bois, des mines de charbon et de fer, etc.

Si la portion circulante du capital constant, telle que matières premières, etc., augmente sans cesse, quant à sa masse, à proportion de la productivité du travail, ce n'est pas le cas du capital fixe : immeubles, outillage, installations d'éclairage, de chauffage, etc. S'il est vrai que la machine devient plus chère, en valeur absolue, à mesure qu'augmente sa masse physique, relativement, elle devient meilleur marché. Si cinq ouvriers produisent dix fois plus de marchandises qu'auparavant, la dépense de capital fixe ne décuple pas pour autant ; la valeur de cette portion du capital constant augmente certes avec le développement de la productivité : elle ne s'accroît pourtant pas — et de loin — dans la même proportion. Nous avons souligné déjà à plusieurs reprises la différence qu'il y a entre le rapport du capital constant au capital variable, tel qu'il s'exprime dans la chute du taux de profit, et le même rapport, tel qu'il apparaît, avec le développement de la productivité du travail, par référence à la marchandise singulière et à son prix.

[La valeur de la marchandise est déterminée par le temps de travail total, passé et vivant, qu'elle absorbe. L'augmentation de la productivité du travail réside précisément en ceci que la part du travail vivant est réduite et que celle du travail passé augmente, mais de telle sorte que la somme totale de travail contenu dans la marchandise diminue ; autrement dit, le travail vivant diminue plus que n'augmente le travail passé. Le travail passé matérialisé dans la valeur d'une marchandise — la portion de capital constant — se compose pour une part de l'usage du capital constant fixe, pour l'autre de capital constant circulant : matières premières et auxiliaires, absorbées en totalité dans la marchandise. La portion de valeur provenant des matières premières et auxiliaires doit nécessaire-

ment diminuer avec [l'augmentation de] la productivité du travail, parce que, par rapport à ces matières, celle-ci se marque justement par la diminution de leur valeur. Par contre, ce qui précisément caractérise l'augmentation de la force productive du travail, c'est que la part fixe du capital constant subit une très forte augmentation et, partant, qu'elle augmente aussi la fraction de valeur de celui-ci qui est transférée aux marchandises par l'usure. Or pour qu'une nouvelle méthode de production s'avère accroître réellement la productivité, il faut qu'elle transfère à la marchandise prise à part une portion supplémentaire de valeur pour usure de capital fixe moindre que la part de valeur qu'on économise en raison de la diminution de travail vivant : en un mot, il faut que la nouvelle méthode réduise la valeur de la marchandise. Il ne faut, cela va de soi, même si, comme cela se produit dans des cas isolés, en plus du supplément d'usure du capital fixe, il vient s'ajouter une portion de valeur supplémentaire pour l'augmentation ou le renchérissement des matières premières et auxiliaires qui entrent dans la valeur de la marchandise créée. Il faut que tous ces suppléments de valeur soient plus que compensés par la réduction de valeur résultant de la diminution du travail vivant.

Cette diminution de la quantité totale de travail entrant dans la marchandise semble donc être la caractéristique essentielle de l'augmentation de productivité du travail, quelles que soient les conditions sociales de production. Dans une société où les producteurs régleraient leur production selon un plan établi à l'avance, et même dans la simple production marchande, la productivité du travail serait de fait mesurée nécessairement à cet étalon. Mais qu'en est-il dans la production capitaliste ?

Soit une certaine branche de production capitaliste qui produise une unité normale de sa marchandise aux conditions suivantes : l'usure du capital fixe se monte par pièce à 1/2 shilling ou 1/2 mark ; il entre dans la fabrication pour 17 shillings 1/2 de matières premières et auxiliaires, 2 shillings de salaire ; avec un taux de plus-value de 100 % la plus-value s'élève à 2 shillings. Valeur totale : 22 shillings ou 22 marks. Pour simplifier, nous supposons que dans cette branche de production la composition du capital est la composition sociale moyenne, donc que le prix de production de la marchandise coïncide avec sa valeur et le profit du capitaliste avec la plus-value obtenue. Alors le prix de production de la marchandise = $1/2 + 17 1/2 + 2 = 20$ shillings, le taux de profit moyen $2/20 = 10\%$ et le prix de production de chaque pièce de marchandise est égal à sa valeur = 22 shillings ou marks.

Admettons qu'on invente une machine qui réduise de moitié le travail vivant nécessaire pour chaque pièce, mais qui, par contre, triple la fraction de valeur provenant de l'usure du capital fixe. L'affaire se présente alors ainsi : usure = 1 shilling 1/2, matières premières et auxiliaires 17 shillings 1/2 comme naguère, salaire 1 shilling, plus-value 1 shilling, total 21 shillings ou marks. La valeur de la marchandise a donc baissé de 1 shilling ; la nouvelle machine a accru nette-

ment la productivité du travail. Mais pour le capitaliste voici comment la chose se présente : son coût de production est maintenant le suivant : 1 shilling 1/2 d'usure ; 17 shillings 1/2 de matières premières et auxiliaires, 1 shilling de salaire, total 20 shillings. La nouvelle machine ne modifiant pas du même coup le taux de profit, il lui faut obtenir 10 % en sus du coût de production, soit 2 shillings ; le prix de production est donc inchangé = 22 shillings, mais il est de 1 shilling au-dessus de la valeur. Pour une société produisant dans des conditions capitalistes la marchandise *n'est pas* devenue meilleur marché, la nouvelle machine ne représente *pas* un perfectionnement. Le capitaliste n'a donc aucun intérêt à introduire la nouvelle machine ; et comme, s'il l'adoptait, il rendrait tout simplement sans valeur son outillage actuel, qui n'est pas encore usé, qu'il le transformerait en simple ferraille, donc qu'il subirait une perte positive, il se garde bien de commettre ce qui serait pour lui une sottise et une utopie.

Donc, pour le capital, la loi de l'augmentation de la force productive du travail ne s'applique pas de façon absolue. Pour le capital, cette productivité est augmentée non quand on peut réaliser une économie sur le travail vivant en général, mais seulement quand on peut réaliser sur la fraction *payée* du travail vivant une économie plus importante qu'il n'est ajouté de travail passé, comme nous l'avons déjà brièvement indiqué au Livre I^{er}, chap. XV. [p. 280]. Ici, le système de production capitaliste tombe dans une nouvelle contradiction. Sa mission historique est de faire s'épanouir, de faire avancer radicalement, en progression géométrique, la productivité du travail humain. Il est infidèle à sa vocation dès qu'il met, comme ici, obstacle au développement de la productivité. Par là il prouve simplement, une fois de plus, qu'il entre dans sa période sénile et qu'il se survit de plus en plus⁴.

*
* *

Voici sous quel aspect se présente, dans la concurrence, la quantité minima de capital, en hausse constante, que l'augmentation de la productivité rend indispensable pour exploiter avec fruit une entreprise industrielle autonome : dès qu'on a introduit partout les nouvelles installations plus coûteuses que les précédentes, les capitaux de moindre importance ne trouvent plus désormais à s'employer dans de telles exploitations. Ce n'est que lorsque les inventions mécaniques dans les diverses sphères de production en sont à leur début, que des capitaux assez petits peuvent fonctionner de manière autonome. D'autre part de très grosses entreprises, qui possèdent une proportion extraordinairement élevée de capital constant, telles que les chemins de fer, ne rapportent pas le taux de profit moyen, mais elles n'en versent qu'une partie, sous forme d'intérêt. Sinon le taux de profit général tomberait encore plus bas. Par contre, il y a ici encore pour une grande concentration de capitaux une possibilité d'emploi direct sous forme de capital-actions.

Toute augmentation du capital, donc toute accumulation de capital, n'implique de diminution du taux de profit que si cet accroissement s'accompagne des modifications étudiées plus haut dans le rapport des composantes organiques du capital. Or, en dépit des perpétuels et quotidiens bouleversements dans le mode de production, des fractions plus ou moins grandes du capital total continuent ici ou là à accumuler pendant certaines périodes sur la base d'un rapport moyen donné de ces composantes, de sorte que leur accroissement n'implique pas de modification organique, ni par conséquent de causes de baisse du taux de profit. Cet accroissement continu du capital – partant, cette extension de la production, sur la base de l'ancienne méthode de production, qui se poursuit tranquillement alors que parallèlement on introduit déjà des méthodes nouvelles – explique à son tour que le taux de profit ne diminue pas dans la même proportion que s'accroît le capital total de la société.

L'accroissement du nombre absolu des ouvriers ne se produit pas dans toutes les branches de production et en tout cas n'y est pas uniforme, en dépit de la diminution relative du capital variable investi en salaire. Dans l'agriculture, la diminution de l'élément travail vivant peut être absolue.

Du reste, c'est seulement dans le mode de production capitaliste que doit s'accroître absolument le nombre de salariés, en dépit de leur diminution relative. Pour lui, des forces de travail sont en excédent dès lors qu'il n'est plus indispensable de les faire travailler de douze à quinze heures par jour. Un développement des forces productives qui réduirait le nombre absolu des ouvriers, c'est-à-dire permettrait en fait à la nation tout entière de mener à bien en un laps de temps moindre sa production totale, amènerait une révolution, parce qu'il mettrait la majorité de la population hors du circuit. Ici encore apparaît la limite spécifique de la production capitaliste, et on voit bien qu'elle n'est en aucune manière la forme absolue du développement des forces productives et de la création de richesses, mais au contraire qu'elle entre en conflit avec eux à un certain point de son évolution. On a un aperçu partiel de ce conflit dans les crises périodiques qui résultent du fait qu'une partie de la population ouvrière, tantôt celle-ci, tantôt une autre, se trouve être superflue dans son ancienne branche d'activité. La limite de cette production c'est le temps excédentaire des ouvriers. L'excédent de temps absolu dont bénéficie la société ne l'intéresse nullement. Pour elle, le développement de la force productive n'est important que dans la mesure où il augmente le temps de surtravail de la classe ouvrière et non pas où il diminue le temps de travail nécessaire à la production matérielle en général ; ainsi elle se meut dans des contradictions.

Nous avons vu que l'accumulation croissante du capital implique l'accroissement de sa concentration. C'est ainsi que s'accroît la puissance du capital, celle des conditions de production sociales rendues autonomes et incarnées par le capitaliste, vis-à-vis des producteurs réels. Le capital apparaît de plus en plus comme un pouvoir social dont le capitaliste est l'agent. Il semble qu'il n'y ait

plus de rapport possible entre lui et ce que peut créer le travail d'un individu isolé ; le capital apparaît comme un pouvoir social aliéné, devenu autonome, une chose qui s'oppose à la société et qui l'affronte aussi en tant que pouvoir du capitaliste résultant de cette chose. La contradiction entre le pouvoir social général, dont le capital prend la forme, et le pouvoir privé des capitalistes individuels sur ces conditions sociales de production devient de plus en plus criante et implique la suppression de ce rapport en incluant en même temps la transformation de ces conditions de production en conditions de production sociales, collectives, générales. Cette transformation est impliquée par le développement des forces productives en système de production capitaliste et par la manière dont s'accomplit ce développement.

*
* *

Aucun capitaliste n'emploiera de son plein gré un nouveau mode de production, quelle que soit la proportion dans laquelle il augmente la productivité ou le taux de la plus-value, dès lors qu'il réduit le taux de profit. Mais tout nouveau mode de production de ce genre diminue le prix des marchandises. A l'origine donc, le capitaliste les vendra au-dessus du prix de production, peut-être même au-dessus de leur valeur. Il empêche la différence existant entre les coûts de production de sa marchandise et le prix de marché des autres marchandises dont les coûts de production sont plus élevés. Il peut le faire, parce que la moyenne du temps de travail social requis pour produire ces marchandises est supérieure au temps de travail exigé par le nouveau mode de production. Son procédé de production est supérieur à la moyenne des procédés sociaux. Mais la concurrence le généralise et le soumet à la loi générale. Alors intervient la baisse du taux de profit – peut-être d'abord dans cette sphère de production, mais il y aura ensuite péréquation avec les autres secteurs – baisse qui est donc tout à fait indépendante de la volonté des capitalistes.

Sur ce point, il faut encore noter que la même loi règne aussi dans les sphères de production dont le produit n'entre pas, directement ou indirectement, dans la consommation de l'ouvrier, ni dans les conditions de production de ses subsistances ; donc, dans les sphères de production où la production à meilleur compte de marchandises ne peut jamais augmenter la plus-value relative en rendant meilleur marché la force de travail. (Dans toutes ces branches, il est vrai, une réduction du prix du capital constant peut augmenter le taux de profit, l'exploitation de l'ouvrier restant la même.) Dès que le nouveau mode de production commence à se répandre, fournissant ainsi la preuve effective que ces marchandises peuvent être produites à meilleur compte, les capitalistes qui travaillent aux anciennes conditions de production sont obligés de vendre leur produit au-dessous de leur prix de production total, parce que la valeur de cette marchandise a baissé, et que le temps de travail requis chez eux pour sa produc-

tion est supérieur au temps de production social. En un mot — ce phénomène est un effet de la concurrence — il leur faut également adopter le nouveau mode de production, où le rapport du capital variable au capital constant est moindre que dans l'ancien.

Tout ce qui a pour effet de réduire, par l'emploi de machines, le prix des marchandises ainsi produites revient toujours à diminuer la quantité de travail absorbée par la marchandise singulière ; mais aussi, en second lieu, à diminuer la fraction d'usure de l'outillage, dont la valeur entre dans la marchandise singulière. Moins est rapide l'usure de l'outillage plus est grand le nombre de marchandises sur lequel elle se répartit, plus est considérable le travail vivant que remplace cet outillage, jusqu'au jour où il doit être renouvelé. Dans les deux cas, la quantité et la valeur du capital constant fixe augmentent par rapport au capital variable.

« Toutes⁵ choses égales d'ailleurs, la capacité d'une nation à économiser sur ses profits varie avec le taux de profit ; elle est grande s'il est élevé, faible s'il est bas, mais, quand baisse le taux de profit, il se produit d'autres changements... Un taux de profit bas s'accompagne d'ordinaire d'un taux d'accumulation rapide par rapport aux chiffres de population, comme c'est le cas en Angleterre... un taux de profit élevé, d'une accumulation plus lente (*slower rate of accumulation*) par rapport aux chiffres de population⁶. »

Exemples : la Pologne, la Russie, les Indes, etc. Jones souligne à juste titre qu'en dépit de la baisse du taux de profit les *inducements and faculties to accumulate* (incitations à accumuler et capacités de le faire) se multiplient. Premièrement, en raison de l'augmentation de la surpopulation relative. Deuxièmement, parce qu'avec l'accroissement de productivité du travail s'accroît la masse des valeurs d'usage, représentées par la même valeur d'échange, donc celle des éléments matériels du capital. Troisièmement, parce que les branches de production se multiplient. Quatrièmement, par le développement du système de crédit, des sociétés par actions, etc., et de la facilité ainsi créée de convertir de l'argent en capital, sans devenir soi-même capitaliste industriel. Cinquièmement, augmentation des besoins et de la passion de s'enrichir. Sixièmement, augmentation des investissements massifs de capital fixe, etc.

*
* *

Trois faits principaux de la production capitaliste :

1. Concentration des moyens de production en peu de mains ; ainsi ils cessent d'apparaître comme la propriété des ouvriers qui les utilisent directement et se transforment, au contraire, en puissances sociales de la production. Mais, d'abord, ils apparaissent comme propriété privée des capitalistes. Ceux-ci sont

les *trustees* [syndics] de la société bourgeoise, mais ils empochent tous les fruits qui résultent de cette fonction.

2. Organisation du travail lui-même comme travail social : par la coopération, la division du travail et la liaison du travail et des sciences de la nature.

Dans les deux sens, le système de production capitaliste abolit la propriété privée et le travail privé, quoique sous des formes contradictoires.

3. Constitution du marché mondial.

Par rapport à la population, l'énorme force productive, qui se développe dans le cadre du mode de production capitaliste, et l'accroissement des valeurs-capital (pas seulement de leur substrat matériel), même s'il n'a pas lieu dans la même proportion, qui augmentent bien plus vite que la population, entrent en contradiction avec la base au profit de laquelle s'exerce cette énorme force productive et qui, relativement à l'accroissement de richesse, s'amenuise de plus en plus, et avec les conditions de mise en valeur de ce capital qui s'enfle sans cesse. D'où les crises.

QUATRIÈME SECTION

TRANSFORMATION DU CAPITAL-MARCHANDISE ET DU CAPITAL-ARGENT EN CAPITAL COMMERCIAL ET EN CAPITAL FINANCIER (CAPITAL MARCHAND)

Chapitre XVI

LE CAPITAL COMMERCIAL

Le capital marchand ou capital de négoce se scinde en deux formes ou catégories, le capital commercial et le capital financier que nous allons maintenant étudier de plus près dans la mesure où leur étude est nécessaire à l'analyse de la structure intime du capital. Cet examen s'avère d'autant plus nécessaire que même les meilleurs représentants de l'économie moderne confondent effectivement le capital marchand avec le capital industriel et ignorent tout à fait ses particularités caractéristiques.

*
* *

Le mouvement du capital-marchandise a été analysé au Livre II¹. Si l'on considère l'ensemble du capital social, une de ses parties (dont les éléments composants et la grandeur varient, il est vrai, sans cesse) se trouve en permanence sur le marché sous forme de marchandise, afin de s'y convertir en argent ; une autre partie s'y trouve sous forme d'argent pour y être convertie en marchandise. Le capital social dans son ensemble est ainsi soumis à ces mouvements incessants de conversion et de métamorphose formelle. Lorsque cette fonction du capital engagé dans le procès de circulation se rend autonome, lorsqu'elle devient la fonction particulière d'un capital particulier, la fonction assignée définitivement, par suite de la division du travail, à une certaine catégorie de capitalistes, alors le capital-marchandise se transforme en capital commercial.

Nous avons expliqué (Livre II, chap. VI : Les frais de circulation) dans quelle mesure il faut considérer comme procès de production, prolongé à l'intérieur du procès de circulation, l'industrie des transports, la garde des marchandises et leur distribution sous une forme consommable. Ces épisodes accessoires de la circulation du capital-marchandise se voient quelquefois

confondus avec les fonctions propres du capital marchand ou commercial ; d'autres fois, ils se trouvent en pratique liés aux fonctions propres et spécifiques de ce dernier, bien qu'avec le développement de la division sociale du travail la fonction du capital marchand ressorte clairement, c'est-à-dire se sépare de ces autres fonctions concrètes et existe, indépendante, en face d'elles. Notre but étant de définir ce qu'il y a de spécifiquement différent dans cette forme particulière du capital, nous ferons donc abstraction de ces autres fonctions. Pour autant qu'un capital, en particulier le capital commercial, dont la seule fonction est de servir dans le procès de circulation, rattache ces autres fonctions aux siennes propres, il ne se présente pas sous sa forme pure. Si l'on veut obtenir cette dernière, il faut écarter toute autre fonction.

Comme nous l'avons vu, l'existence du capital en tant que capital-marchandise et la métamorphose qu'il parcourt comme tel à l'intérieur de la sphère de circulation, sur le marché (métamorphose se réduisant à l'achat et à la vente, à la transformation de capital-marchandise en capital-argent et vice versa), constituent une phase du procès de reproduction du capital industriel donc de son procès total de productions ; mais, en même temps, dans sa fonction de capital de circulation, il se différencie de lui-même comme capital productif. Il s'agit là de deux formes d'existence séparées, différentes, du même capital. Une partie de l'ensemble du capital social se trouve continuellement sur le marché sous cette forme de capital de circulation en train de se métamorphoser. Certes, pour chaque capital particulier, son existence comme capital-marchandise et sa métamorphose en tant que tel ne constituent qu'une phase transitoire disparaissant et renaissant sans cesse, un stade passager dans la continuité de son procès de production. Les éléments du capital-marchandise, sur le marché, changent donc continuellement par leur retrait constant du marché des marchandises et leur restitution tout aussi régulière à ce marché sous forme de nouveau produit du procès de production.

En fait, le capital commercial n'est rien d'autre que la forme modifiée d'une partie du capital de circulation, lequel est en permanence sur le marché en cours de transformation et renfermé dans la sphère de la circulation. Nous disons bien une partie ; en effet, une autre partie de la vente et de l'achat de marchandises s'effectue toujours directement entre les capitalistes industriels eux-mêmes. Nous n'en tiendrons pas compte dans l'étude présente, car elle ne contribue pas à la définition ni à la compréhension de la nature spécifique du capital marchand ; par ailleurs, elle a déjà été étudiée au Livre II de façon exhaustive, du moins dans les limites du but que nous y avons poursuivi.

Le commerçant, en tant que capitaliste, apparaît tout d'abord sur le marché comme représentant d'une certaine somme d'argent qu'il avance en qualité de capitaliste ; c'est-à-dire avec l'intention de la faire passer de x (valeur primitive de la somme) à $x + \Delta x$ (la somme plus son profit). Il va de soi non seulement pour le capitaliste tout court, mais spécialement pour le commerçant, que son

capital doit d'abord apparaître sur le marché sous forme de capital-argent, car il ne produit pas de marchandises, mais se contente d'en faire commerce ; il sert d'intermédiaire à leur mouvement et, pour pouvoir en faire commerce, il lui faut les acheter d'abord, donc être possesseur de capital-argent.

Supposons un commerçant possesseur de 3 000 l. st. qu'il met en valeur comme capital commercial. Il achète avec ces 3 000 l. st. par exemple 30 000 aunes de toile au fabricant de toile, à 2 shillings l'aune. Il vend alors ces 30 000 aunes. Si le taux de profit moyen annuel est de 10 % et si, déduction faite de tous les faux frais, il réalise un profit annuel de 10 %, il aura transformé à la fin de l'année les 3 000 l. st. en 3 300 l. st. Comment il réalise ce profit est une question à laquelle nous répondrons plus tard. Nous nous bornons ici à considérer la simple forme du mouvement de son capital. Avec les 3 000 l. st., le commerçant achète continuellement de la toile pour la revendre aussitôt ; il répète sans cesse cette opération qui consiste à acheter pour vendre : $A-M-A'$, forme simple du capital entièrement enfermée dans le procès de circulation sans être interrompue par l'intervalle du procès de production qui se trouve en dehors de son mouvement et de sa fonction propres.

Quel est alors le rapport du capital commercial au capital-marchandise considéré comme une simple forme d'être du capital industriel ? Quant au producteur de toile, il a réalisé la valeur de sa toile avec l'argent du commerçant et accompli la première phase de la métamorphose de son capital-marchandise, à savoir sa conversion en argent ; maintenant, il lui est loisible de reconvertir l'argent, toutes choses égales d'ailleurs, en fil, en charbon, en salaire, etc., d'une part. et d'autre part. en moyens de subsistance, etc., en consommant son revenu ; abstraction faite de cette dernière dépense, il peut donc continuer le procès de reproduction. Si, pour le producteur, il y a eu conversion de la toile en argent, c'est-à-dire vente, celle-ci ne s'est pas encore réalisée pour la toile elle-même qui se trouve toujours sur le marché comme capital-marchandise destiné à accomplir sa première métamorphose, à être vendue. Pour elle, rien ne s'est passé, sinon un changement de propriétaire. Selon sa propre destination et sa place dans le procès, elle continue à être, comme auparavant, du capital-marchandise, une marchandise à vendre, avec cette simple différence qu'elle est maintenant aux mains du commerçant et non plus aux mains du producteur, comme au début. La fonction consistant à vendre la toile, engageant ainsi la première phase de sa métamorphose, est passée des mains du producteur dans celles du commerçant qui en a fait sa propre affaire, tandis qu'auparavant c'était au producteur que cette fonction incombait après qu'il eut mené à bonne fin la production.

Admettons que le commerçant ne réussisse pas à vendre les 30 000 aunes de toile pendant le laps de temps nécessaire au producteur pour mettre sur le marché 30 000 nouvelles aunes d'une valeur de 3 000 l. st. Cette fois, le commerçant ne peut les acheter puisqu'il détient encore les 30 000 aunes invendues qui,

par conséquent, pour lui, n'ont pas encore été reconverties en capital-argent. Il se produit alors un arrêt, une interruption de la reproduction. Cependant, il est possible que le producteur de toile dispose d'un capital-argent additionnel qu'il pourrait, indépendamment de la vente des 30 000 aunes, transformer en capital productif poursuivant ainsi le procès de production. Mais cette hypothèse ne change rien à l'affaire. En ce qui concerne le capital avancé pour les 30 000 aunes, son procès de reproduction est et reste interrompu. Ceci montre de façon évidente que les opérations du commerçant ne sont rien autre que des opérations nécessaires pour la conversion en argent du capital-marchandise du producteur et pour mettre en œuvre les fonctions du capital-marchandise dans les procès de circulation et de reproduction. Si, au lieu du commerçant indépendant, un simple commis du producteur avait la charge exclusive de cette vente et, en plus, de l'approvisionnement, on comprendrait tout de suite le rapport.

Le capital commercial n'est donc rien d'autre que le capital-marchandise du producteur appelé à parcourir le procès de sa conversion en argent et à remplir sa fonction de capital-marchandise sur le marché ; avec la différence que cette fonction, au lieu d'être une opération accessoire du producteur, apparaît maintenant comme une opération qui incombe exclusivement à une catégorie particulière de capitalistes : les commerçants, et qui constitue une affaire autonome d'investissements particuliers de capitaux.

Cela se remarque d'ailleurs aussi par la forme spécifique de la circulation du capital commercial. Le commerçant achète de la marchandise pour la revendre ensuite : $A-M-A'$. Dans la simple circulation de marchandises ou, de même, lorsque celle-ci apparaît comme procès de circulation du capital industriel, $M'-A-M$, la circulation est assurée par le fait que chaque pièce de monnaie change deux fois de mains. Le producteur de toile vend sa marchandise, la toile, et la convertit en argent ; l'argent de l'acheteur passe dans ses mains. Avec ce même argent, il achète du fil, du charbon, du travail, etc., et dépense ainsi le même argent pour pouvoir reconvertir la valeur de la toile en marchandises constituant les éléments de production de la toile. La marchandise qu'il achète n'est pas la même, ni de la même espèce que celle qu'il vend. Il a vendu des produits et acheté des moyens de production. Mais il n'en va pas de même pour le mouvement du capital marchand. Avec les 3 000 l. st. le drapier achète 30 000 aunes de toile qu'il vend pour retirer de la circulation le capital-argent (3 000 l. st. plus le profit). Ce ne sont donc pas ici les mêmes pièces de monnaie qui changent deux fois de place, mais la même marchandise ; de la main du vendeur, elle parvient dans celle de l'acheteur ; puis, l'acheteur étant devenu vendeur, elle va à un autre acheteur. Elle est donc vendue deux fois, et rien n'empêche qu'elle le soit plus souvent encore ; il suffit d'intercaler une série de commerçants. C'est justement cette vente répétée, les deux changements de mains de la même marchandise, qui assurent le retrait de l'argent avancé par le premier acheteur au cours de l'achat de la marchandise et son retour vers

celui-ci. Dans un cas, $M'-A-M$, le double changement de mains du même argent a pour effet que la marchandise est aliénée sous une forme et appropriée sous une autre. Dans l'autre cas, $A-M-A'$, le double changement de place de la même marchandise entraîne le retrait de la circulation de l'argent avancé. Cela montre justement que la marchandise n'est pas encore définitivement vendue au moment où elle passe de la main du producteur dans celle du commerçant et que ce dernier ne fait que poursuivre l'opération de la vente — ou la mise en œuvre de la fonction du capital-marchandise. Mais cela montre aussi que l'opération $M-A$, qui, pour le capitaliste productif, n'est qu'une simple fonction de son capital sous la forme transitoire de capital-marchandise, représente pour le commerçant ($A-M-A'$) une mise en valeur spéciale du capital-argent qu'il a avancé. Par référence au commerçant, une phase de la métamorphose des marchandises apparaît ici comme $A-M-A'$, c'est-à-dire comme évolution d'une espèce particulière de capital.

C'est au consommateur que le commerçant vend en définitive sa marchandise, à savoir sa toile, qu'il s'agisse d'un consommateur productif (par exemple un blanchisseur) ou individuel qui se sert de la toile pour son usage personnel. Par cette vente, le commerçant récupère le capital qu'il a avancé (plus le profit) ce qui lui permet de recommencer l'opération. Si l'argent, pour l'achat de la toile, n'avait fait office que de moyen de paiement à déboursier seulement six semaines après la livraison, et si le commerçant avait trouvé à revendre la toile avant ce terme, il aurait pu payer le producteur de toile sans avancer lui-même de capital-argent. Mais s'il n'avait pas réussi à la vendre à temps, il aurait été obligé d'avancer les 3 000 l. st. à l'échéance, au lieu de le faire à la livraison de la toile ; enfin, si, par suite d'une baisse de prix de marché, il avait dû la vendre au-dessous de son prix d'achat, il serait dans l'obligation de remplacer la part manquante, en prenant sur son propre capital.

Mais qu'est-ce qui confère au capital commercial le caractère d'un capital à fonction autonome, alors qu'il ne semble être, entre les mains du producteur vendant lui-même, qu'une forme particulière de son capital à un stade particulier de son procès de reproduction, pendant son passage dans la sphère de circulation ?

Premièrement. — C'est que le capital-marchandise accomplit entre les mains d'une personne autre que le producteur sa conversion définitive en argent, sa première métamorphose, la fonction qui est la sienne sur le marché en tant que capital-marchandise ; cette fonction du capital-marchandise étant mise en œuvre par les opérations d'achat et de vente du commerçant, elle constitue une affaire particulière, séparée des autres fonctions incombant au capital industriel : par conséquent autonome. Il s'agit là d'une forme particulière de la division sociale du travail où une partie de la fonction généralement accomplie dans une phase déterminée du procès de reproduction du capital (ici la circulation) apparaît comme fonction exclusive qu'un agent spécial, distinct du producteur, assume

dans la circulation. Mais cela ne suffit pas pour que cette affaire particulière se présente effectivement comme étant la fonction d'un capital particulier, différent du capital industriel engagé dans son procès de reproduction et indépendant de lui ; d'ailleurs, elle ne se présente pas effectivement comme telle là où le commerce est assumé par de simples commis voyageurs ou d'autres agents directs du capitaliste industriel. Il faut donc qu'un second facteur intervienne.

Deuxièmement. — Ce facteur intervient du fait que l'agent autonome de la circulation, le commerçant, avance à ce titre du capital-argent (soit qu'il le possède lui-même, soit qu'il l'emprunte). L'opération qui, pour le capital industriel engagé dans son procès de reproduction, se traduit simplement par $M-A$, c'est-à-dire conversion du capital-marchandise en capital-argent ou simple vente, se traduit pour le commerçant par $A-M-A'$, c'est-à-dire achat et vente de la même marchandise, donc reflux par la vente du capital-argent qui s'était éloigné de lui dans l'achat.

En effet, c'est toujours $M-A$, conversion du capital-marchandise en capital-argent, qui se présente pour le commerçant comme $A-M-A$ lorsqu'il avance du capital pour acheter de la marchandise au producteur ; il s'agit toujours de la première métamorphose du capital-marchandise, bien que cette même opération puisse, pour un producteur ou pour le capital industriel engagé dans son procès de reproduction, se présenter comme $A-M$: reconversion de l'argent en marchandise (moyens de production) ou comme seconde phase de la métamorphose. Pour le producteur de toile, $M-A$ était la première métamorphose : conversion du capital-marchandise en capital-argent. Cet acte se présente pour le commerçant comme $A-M$, conversion de son capital-argent en capital-marchandise. S'il vend la toile au blanchisseur, cette opération représente pour ce dernier $A-M$, conversion du capital-argent en capital productif ou seconde métamorphose de son capital-marchandise ; mais, pour le commerçant, elle représente $M-A$, vente de la toile qu'il a achetée. Ce n'est que maintenant que le capital-marchandise produit par le producteur de toile est effectivement et définitivement vendu, ou, encore, cet $A-M-A$ du commerçant ne traduit qu'un procès intermédiaire pour le $M-A$ entre deux producteurs. Supposons que le producteur de toile, avec une fraction de la valeur de la toile vendue, achète des filés à un marchand, ce qui représente pour le producteur : $A-M$. Mais pour le commerçant vendeur des filés, cela se traduit par $M-A$, revente des filés. Par contre, pour les filés eux-mêmes, en tant que capital-marchandise, cette opération ne représente que leur vente définitive par laquelle ils passent de la sphère de la circulation dans la sphère de la consommation : $M-A$, conclusion définitive de leur première métamorphose. Que le commerçant achète au capitaliste industriel ou qu'il lui vende, le cycle de son capital marchand, $A-M-A$, exprime toujours, pour le capital-marchandise lui-même considéré comme forme transitoire du capital industriel en reproduction, la seule

conversion M—A, c'est-à-dire le simple accomplissement de sa première métamorphose. Ce n'est que pour le capitaliste industriel que le A—M du capital marchand est en même temps M—A, mais non pas pour le capital-marchandise qu'il a produit² : il représente seulement le passage du capital-marchandise de la main de l'industriel dans celle de l'agent de la circulation ; c'est uniquement le M—A du capital marchand qui est le M—A définitif du capital-marchandise en fonction. A—M—A représente seulement deux M—A du même capital-marchandise vendu successivement deux fois ; cette double vente se borne à amener la dernière vente définitive.

Par conséquent, si, à l'intérieur du capital commercial, le capital-marchandise fait figure d'une espèce indépendante de capital, c'est parce que le commerçant avance du capital-argent qui se met seulement en valeur comme capital, ne fonctionne que comme capital, du fait que son occupation exclusive est d'assurer la métamorphose du capital-marchandise, sa fonction de capital-marchandise, c'est-à-dire sa conversion en argent ; il la réalise par achat et vente continue de marchandises. C'est en cela que consiste son rôle exclusif ; cette activité, qui assure le procès de circulation du capital industriel, est l'unique fonction du capital-argent avec lequel opère le commerçant. C'est grâce à cette fonction qu'il transforme son argent en capital-argent, que son A se présente comme A—M—A' et qu'il transforme par ce même procès le capital-marchandise en capital commercial.

Si l'on considère le procès de reproduction du capital social dans sa totalité, le capital commercial — pour autant et aussi longtemps qu'il existe sous forme de capital-marchandise — n'est évidemment rien d'autre que la fraction du capital industriel encore sur le marché et en cours de métamorphose, fraction qui existe et fonctionne à présent comme capital-marchandise. Ce qui, par rapport au procès de reproduction totale du capital, doit être examiné maintenant est donc seulement le capital-*argent* avancé par le commerçant dans le seul but d'acheter et de vendre ; par conséquent, il ne prend jamais d'autre forme que celle de capital-marchandise et de capital-argent, jamais celle de capital productif ; il reste toujours enfermé dans la sphère de circulation du capital.

Dès que le producteur de toile a vendu au commerçant ses 30 000 aunes pour 3 000 l. st., il achète avec l'argent ainsi réalisé les moyens de production dont il a besoin ; de cette façon, son capital rentre à nouveau dans le procès de production, qui se poursuit sans interruption. Pour le producteur, la conversion de sa marchandise en argent a donc eu lieu. Mais, nous l'avons vu, pour la toile elle-même, cette conversion ne s'est pas encore effectuée. Elle n'est pas encore définitivement reconvertie en argent ; comme valeur d'usage, elle n'est pas encore entrée dans la consommation, que celle-ci soit productive ou individuelle. Maintenant, le commerçant en toile représente sur le marché le même capital-marchandise que le producteur de toile y représentait tout d'abord. Pour ce

dernier, le procès de la métamorphose se trouve abrégé, mais seulement pour se poursuivre entre les mains du commerçant.

Si le producteur de toile devait attendre jusqu'à ce que sa toile ait effectivement cessé d'être de la marchandise, jusqu'à ce qu'elle soit passée au dernier acheteur, le consommateur productif ou individuel, son procès de reproduction s'en trouverait interrompu. Ou bien, pour ne pas l'interrompre, il aurait dû limiter ses opérations et ne convertir qu'une plus faible partie de sa toile en filés, charbon, travail, etc., bref, en éléments du capital productif. Il aurait dû en garder par-devers lui une plus grosse part comme réserve d'argent, afin qu'une fraction de son capital puisse poursuivre le procès de production, tandis qu'une autre fraction se trouve comme marchandise sur le marché ; de telle sorte qu'au moment où l'une se trouve sur le marché l'autre en revienne sous forme d'argent. Ce partage de son capital n'est pas éliminé par l'intervention du commerçant ; mais, sans cette intervention, la fraction du capital de circulation qui existe sous forme de réserve d'argent devrait toujours être plus grande par rapport à la fraction engagée sous forme de capital productif, ce qui entraînerait une limitation de l'échelle de reproduction. Au lieu de cela, le producteur peut à présent employer continuellement une plus grande fraction de son capital dans le procès de production proprement dit et une fraction moindre comme réserve d'argent.

Par contre, une autre fraction du capital social se trouve constamment, sous forme de capital marchand, à l'intérieur de la sphère de circulation. Elle est toujours et uniquement employée à acheter et à vendre de la marchandise. Il semble donc qu'il se soit produit une simple substitution des personnes détenant ce capital.

Le capital productif de la société se trouverait augmenté si le commerçant, au lieu d'acheter de la toile pour 3 000 l. st. en vue de la revendre, employait lui-même productivement ces 3 000 l. st. Il est vrai que le producteur de toile devrait alors garder une fraction plus importante de son capital comme réserve d'argent, de même que le commerçant devenu maintenant capitaliste industriel. Par ailleurs, si le commerçant reste commerçant, le producteur économise le temps de la vente qu'il peut employer à la surveillance du procès de production pendant que le commerçant est tenu d'utiliser tout son temps à la vente.

Si le capital marchand ne dépasse pas des proportions indispensables, on peut supposer que :

1° Par suite de la division du travail, le capital qui s'occupe exclusivement d'achat et de vente est plus petit qu'il ne le serait si le capitaliste industriel devait lui-même se charger de toute la partie commerciale de son entreprise. (Il faut compter dans le capital, outre l'argent servant à l'achat de marchandises, celui qu'il faut dépenser pour le travail nécessaire à la marche de l'entreprise commerciale et pour le capital constant du commerçant : entrepôts, transports, etc.) ;

2° Du fait même que le commerçant s'occupe exclusivement de cette entreprise, non seulement le producteur voit sa marchandise se convertir plus vite en argent, mais encore le capital-marchandise accomplit plus rapidement sa métamorphose qu'il ne le ferait entre les mains du producteur ;

3° Si l'on considère la totalité du capital marchand par rapport au capital industriel, une seule rotation du capital marchand peut représenter non seulement les rotations d'un grand nombre de capitaux dans une seule sphère de production, mais aussi les rotations de plusieurs capitaux dans diverses sphères de production. Le premier cas peut se présenter par exemple si le commerçant en toile, ayant acheté avec ses 3000 l. st., puis revendu le produit d'un producteur de toile, avant même que ce producteur ne remette sur le marché une égale quantité de marchandises, achète le produit d'un ou de plusieurs autres producteurs de toile pour le revendre aussitôt, assurant ainsi les rotations de différents capitaux dans la même sphère de production. Le second cas peut survenir si le commerçant, après vente de la toile, achète par exemple de la soie, ce qui aurait pour conséquence la rotation d'un capital dans une autre sphère de production.

Ici il faut faire une remarque générale : la rotation du capital industriel est aussi bien limitée par la période de circulation que par la période de production. La rotation du capital marchand est limitée non seulement par la rotation d'un capital industriel, mais aussi par celle de tous les capitaux industriels dans la même branche de production, à condition, bien entendu, qu'il se borne à faire commerce d'une seule sorte de marchandise. Après avoir acheté et vendu la toile d'un producteur, le commerçant peut acheter et vendre celle d'un autre producteur avant que le premier n'ait remis de la marchandise sur le marché. Le même capital peut donc assurer successivement les diverses rotations des capitaux investis dans une branche de production, sa rotation n'est donc pas identique à celles d'un seul capital industriel et ne remplace pas uniquement la seule réserve d'argent dont ce capitaliste industriel isolé devrait disposer. La rotation du capital marchand dans une sphère de production est évidemment limitée par la production totale de cette sphère. Mais elle n'est pas liée aux limites de la production ou à la période de rotation d'un capital isolé de cette même sphère, pour autant que cette période est déterminée par la période de production. Supposons que A fournisse une marchandise dont la production nécessite trois mois. Le commerçant, après l'avoir achetée et vendue, en un mois par exemple, peut acheter le même produit à un autre producteur et le revendre ensuite. Il peut, par exemple, vendre le blé d'un fermier et acheter avec le même argent le blé d'un second fermier pour le revendre, etc. La rotation de son capital se trouve limitée par la masse de blé qu'il lui est possible d'acheter et de vendre successivement dans un temps donné, disons un an. Par contre, la rotation du capital du fermier est limitée, abstraction faite de la période de circulation, par la période de production qui dure un an.

La rotation d'un même capital marchand peut tout aussi bien assurer les rotations de capitaux dans différentes branches de production.

Dans la mesure où un même capital marchand, par diverses rotations, sert à convertir en argent successivement différents capitaux-marchandise, c'est-à-dire les achète et les vend tour à tour, il accomplit, en tant que capital-argent, vis-à-vis du capital-marchandise, la même fonction que l'argent assume en général vis-à-vis des marchandises par le nombre de ses cycles dans une période donnée.

La rotation du capital marchand n'est pas identique à la rotation ou à une reproduction prise à part d'un capital industriel de même grandeur ; elle est plutôt égale à la somme des rotations d'un certain nombre de capitaux industriels, qu'ils appartiennent à une ou à différentes sphères de production. Plus vite le capital marchand effectue sa rotation, plus petite est la fraction du capital-argent total figurant comme capital marchand et inversement. Moins est développée la production, plus grande est la somme du capital marchand par rapport à la somme des marchandises mises en circulation, mais plus elle est petite en grandeur absolue ou comparée à des conditions de production plus avancées. Dans le cas inverse, le contraire est tout aussi vrai. Dans ces conditions de production peu développées, la plus grande partie du capital-argent proprement dit se trouve donc entre les mains des commerçants dont l'avoir constitue ainsi, en face de celui des autres, la richesse en argent.

La rapidité de circulation du capital-argent avancé par le commerçant dépend : 1° de la rapidité avec laquelle se renouvelle le procès de production et s'interpénètrent les différents procès de production ; 2° de la rapidité de la consommation.

Il n'est pas nécessaire que le capital marchand n'effectue que la rotation considérée ci-dessus, qu'il achète d'abord de la marchandise pour la totalité de sa valeur et la revende ensuite. Le commerçant accomplit, au contraire, simultanément les deux mouvements. Tout son capital se partage alors en deux parties : l'une consistant en capital-marchandise et l'autre en capital-argent. Ici, il achète, convertissant ainsi son argent en marchandise, là il vend et convertit de cette manière une autre partie du capital-marchandise en argent. D'une part, son capital lui revient sous forme de capital-argent, alors que d'autre part c'est du capital-marchandise qui reflue vers lui. Plus grande est la fraction existant sous la première forme, plus faible est celle existant sous la seconde. Il y a ici un phénomène d'alternance et de compensation. Si à la fonction de l'argent comme moyen de circulation s'ajoutent celle de moyen de paiement et le système de crédit qui en résulte, la fraction argent du capital marchand diminue encore au prorata de l'importance des transactions que ce capital marchand effectue. Si j'achète du vin pour 1000 l. st. à échéance de trois mois et si j'ai vendu ce vin contre argent comptant avant la fin de ces trois mois, cette transaction ne nécessite pas la moindre avance. En outre, il est plus qu'évident, dans

ce cas, que le capital-argent figurant ici comme capital marchand n'est rien d'autre que le capital industriel lui-même sous sa forme de capital-argent au cours de son retour à lui-même sous forme d'argent. (Le fait que le producteur qui a vendu pour 1 000 l. st. de marchandises à échéance de trois mois peut escompter à la banque la lettre de change, c'est-à-dire la créance correspondante, ne modifie en rien notre affaire et n'a rien à voir avec le capital du commerçant.) Si, dans l'intervalle, les prix de marché de la marchandise tombaient d'un dixième par exemple, non seulement le commerçant ne ferait aucun profit, mais au lieu de 3 000 il ne récupérerait que 2 700 l. st. Pour pouvoir payer, il lui faudrait donc ajouter 300 l. st. Ces 300 l. st. ont fait seulement office de réserve pour compenser la différence de prix. Mais tout ceci est également vrai pour le producteur. S'il avait vendu lui-même à des prix en baisse, il aurait, lui aussi, perdu 300 l. st. et serait dans l'impossibilité, s'il ne dispose pas de capitaux de réserve, de recommencer la production à la même échelle.

Le négociant en toile achète au producteur pour 3 000 l. st. de toile ; sur ces 3 000 l. st. le producteur paie, par exemple, 2 000 pour des filés qu'il achète au commerçant en filés. L'argent dont le producteur se sert pour payer ce dernier n'est pas celui du négociant en toile qui a reçu de la marchandise équivalente à cette somme ; c'est en réalité la forme argent de son propre capital. Par contre, du point de vue du commerçant en filés, ces 2 000 l. st. semblent être du capital-argent refluant vers lui ; mais dans quelle mesure le sont-elles effectivement, en tant qu'elles diffèrent de ces 2 000 l. st., représentant la forme argent adoptée par le fil et la forme argent que dépouille la toile ? Si le commerçant en filés a acheté à crédit et vendu comptant avant son échéance, il n'y a pas dans ces 2 000 l. st. le moindre centime de capital marchand qui puisse se distinguer de la forme argent que le capital industriel lui-même adopte dans son procès cyclique. Donc, dans la mesure où le capital commercial n'est pas simplement la forme du capital industriel qui se trouve entre les mains du commerçant sous forme de capital-marchandise ou capital-argent, il n'est rien de plus que la fraction du capital-argent qui appartient au commerçant lui-même et que l'achat et la vente de marchandises font circuler. A échelle réduite, cette fraction représente la partie de capital avancé à la production qui devrait toujours, comme réserve monétaire ou moyens d'achat, se trouver entre les mains des industriels et circuler comme leur capital-argent. Maintenant cette fraction se trouve, réduite, entre les mains de capitalistes commerçants et sert donc continuellement dans le procès de circulation. Elle est la partie du capital total destinée à circuler constamment sur le marché comme moyen d'achat — les dépenses de revenu mises à part — pour assurer la continuité du procès de reproduction. Par rapport au capital total, elle est d'autant plus faible qu'est plus rapide le procès de reproduction et plus développée la fonction de l'argent en tant que moyen de paiement, c'est-à-dire le système de crédit³.

Le capital marchand n'est que le capital en fonction à l'intérieur de la sphère

de circulation. Le procès de circulation est une phase de l'ensemble du procès de reproduction. Mais aucune valeur, donc aucune plus-value, n'est produite au cours du procès de circulation. Seules des modifications formelles de la même masse de valeur s'y produisent ; elles se résument en fait à la métamorphose des marchandises qui n'a rien à voir avec une création ou une modification de valeur. Si une plus-value est réalisée lors de la vente de la marchandise produite, c'est parce que cette dernière en contenait déjà ; par conséquent, lors de la seconde opération, la reconversion du capital-argent en marchandise (éléments de production), l'acheteur ne réalise pas davantage de plus-value, mais l'échange d'argent contre des moyens de production et de la force de travail ne fait qu'amorcer la production de la plus-value. Tout au contraire, dans la mesure où ces métamorphoses nécessitent une période de circulation — période pendant laquelle le capital ne produit rien, donc pas de plus-value — elles restreignent la création de valeur, et la plus-value, exprimée dans le taux de profit, sera inversement proportionnelle à la durée de la période de circulation. Le capital marchand ne crée donc ni valeur ni plus-value, du moins pas directement. Dans la mesure où il contribue à abrégé la période de circulation, il peut aider indirectement à augmenter la plus-value produite par le capitaliste industriel. Dans la mesure où il contribue à étendre le marché et engendre la division du travail entre capitalistes (ce qui donne au capital la possibilité de travailler à plus grande échelle), sa fonction favorise la productivité du capital industriel et son accumulation. Dans la mesure où il abrège la période de circulation, il augmente le rapport de la plus-value au capital avancé, donc le taux de profit. Enfin, dans la mesure où il inclut comme capital-argent dans la sphère de circulation une moindre fraction de capital, il augmente celle qui est directement utilisée à la production.

LE PROFIT COMMERCIAL

Nous avons vu au Livre II¹ que les fonctions pures du capital dans la sphère de circulation ne produisent ni valeur ni plus-value. Nous rappelons qu'il s'agit des opérations que le capitaliste industriel doit effectuer pour réaliser d'abord la valeur de ses marchandises et reconvertir ensuite cette valeur en éléments de production de ces marchandises – opérations servant à mettre en œuvre les métamorphoses du capital-marchandise M'-A-M, donc actes de vente et d'achat. Inversement, nous avons montré aussi que le temps nécessaire à ces opérations limite – de façon objective par rapport aux marchandises et subjective par rapport au capitaliste – la création de valeur et de plus-value. Ce qui vaut pour la métamorphose du capital-marchandise en soi n'est, bien entendu, modifié en aucune manière parce qu'une partie de ce capital prend la forme du capital commercial ou que les opérations entraînant la métamorphose du capital-marchandise se présentent soit comme l'affaire particulière d'une catégorie spéciale de capitalistes, soit comme la fonction exclusive d'une fraction du capital-argent. Du moment que la vente et l'achat de marchandises (à quoi se réduit la métamorphose du capital-marchandise M'-A-M) ne créent ni valeur ni plus-value lorsque les capitalistes industriels s'en occupent eux-mêmes, ils n'en créeront pas davantage si d'autres personnes s'en chargent à leur place. Si, en outre, une fraction de l'ensemble du capital social (constamment disponible comme capital-argent afin que le procès de reproduction continue, sans être interrompu par le procès de circulation) ne crée ni valeur ni plus-value, elle n'y sera pas plus apte du fait qu'une catégorie de capitalistes, autres que les capitalistes industriels, la met en circulation pour accomplir les mêmes fonctions. Nous avons déjà indiqué dans quelle mesure le capital marchand peut être indirectement productif : nous y reviendrons plus en détail.

Débarassé des fonctions multiples qui s'y rattachent telles que garde, expédition, transports, répartition et mise au détail, le capital commercial limité à sa véritable fonction, qui est d'acheter pour vendre, ne crée ni valeur ni plus-value, mais se contente de remplir cette fonction qui entraîne leur réalisation, et de ce fait le véritable échange des marchandises, leur passage d'une main à une autre : l'échange social de substance. Comme la phase de circulation du capital industriel constitue, au même titre que la production, une phase du procès de reproduction, le capital autonome en fonction dans le procès de circulation doit néanmoins rapporter le profit moyen annuel, tout comme le capital travaillant dans les différentes branches de la production. Si le capital marchand rapportait en pourcentages un profit moyen plus élevé que le capital industriel, une partie de celui-ci se transformerait alors en capital marchand. Si, au contraire, il rapportait un profit moyen inférieur, le processus inverse se produirait : une partie du capital marchand se transformerait en capital industriel. Aucune

espèce de capital ne possède plus grande facilité de modifier sa destination et sa fonction que le capital marchand.

Comme le capital marchand lui-même ne produit pas de plus-value, celle qui lui revient sous la forme de profit moyen constitue évidemment une fraction de la plus-value produite par la totalité du capital productif. Cependant, une question se pose : comment le capital marchand s'empare-t-il de la fraction qui lui revient sur la plus-value ou le profit que crée le capital productif ?

Ce n'est qu'en apparence que le profit mercantile est constitué d'une simple majoration, d'une augmentation nominale du prix des marchandises au-dessus de leur valeur.

Il est clair que le commerçant ne peut prendre son profit que sur le prix des marchandises qu'il a vendues et, *a fortiori*, que ce profit réalisé par la vente de ses marchandises doit être égal à la différence entre leur prix de vente et leur prix d'achat ; il doit donc être égal à l'excédent du premier sur le second.

Il se peut que des frais supplémentaires s'ajoutent au prix de la marchandise entre son achat et sa vente (frais de circulation) ; mais il se peut aussi bien qu'il n'en soit rien. S'il y en a, il est clair que l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat ne représente pas seulement du profit. Pour simplifier notre étude, nous supposons d'abord qu'il n'existe pas de frais additionnels.

Pour le capitaliste industriel, la différence entre le prix de vente et le prix d'achat de ses marchandises est égale à la différence entre leur coût de production et leur prix de revient ; ou, si nous considérons la totalité du capital social, elle est égale à la différence entre la valeur des marchandises et leur coût de production pour les capitalistes, différence qui se réduit finalement à l'excédent de la quantité totale de travail matérialisé dans la marchandise sur la quantité de ce travail effectivement payée. Avant d'être remises sur le marché pour y être vendues, les marchandises achetées par le capitaliste industriel passent par le procès de production au cours duquel sera produit cet élément de leur prix qui se réalisera ultérieurement comme profit. Il n'en va pas de même pour le commerçant. Celui-ci détient les marchandises seulement pendant la période de leur procès de circulation. Il ne fait que poursuivre leur vente que le capitaliste productif a commencée ; il continue la réalisation de leur prix et leur ôte ainsi toute possibilité de s'intégrer une nouvelle plus-value en traversant un procès intermédiaire. Alors que le capitaliste industriel, au cours de la circulation, se borne à réaliser la plus-value ou le profit déjà produit, le commerçant, lui, doit, dans et par la circulation, non seulement réaliser son profit, mais d'abord en faire. Apparemment, cela ne peut se faire qu'ainsi : le commerçant vend les marchandises, achetées au capitaliste industriel à leur prix de production (ou à leur valeur, si nous considérons l'ensemble du capital-marchandise), à un prix supérieur à ce prix de production ; il majore donc nominalement leur prix (donc du point de vue du capital-marchandise total le vend au-dessus de sa valeur)

et encaisse cet excédent de la valeur nominale sur la valeur réelle, en un mot, il vend les marchandises plus cher qu'elles ne valent.

Cette forme de majoration est très simple à comprendre ; supposons qu'une aune de toile coûte 2 shillings. Si, en la revendant, je veux faire un profit de 10 %, il me faut majorer le prix de 1/10 et vendre l'aune à 2 shillings, 22/5 pence. La différence entre le prix de production réelle et le prix de vente est donc de 22/5 pence, représentant sur 2 shillings un profit de 10 %. Je vends alors l'aune à un prix qui, en réalité, est celui de une aune 1/10 ; ou, exprimé différemment, tout se passe comme si je ne vendais à l'acheteur² que 10/11 d'aune pour 2 shillings et gardais 1/11 d'aune pour moi. En comptant l'aune à 2 shillings 22/5 pence, je peux en effet racheter 1/11 d'aune pour 22/5 pence. Il s'agirait donc simplement d'un moyen détourné pour participer à la plus-value et au surproduit par une majoration nominale du prix des marchandises.

Nous avons ici la réalisation du profit mercantile par majoration du prix des marchandises, telle qu'elle se présente d'abord à nous. Toute la conception de l'origine du profit à partir d'une majoration nominale du prix des marchandises ou de leur vente au-dessus de leur valeur provient en fait de l'observation du capital mercantile.

En y regardant de plus près, nous verrons rapidement qu'il ne s'agit là que d'une apparence, et que le profit commercial ne se réalise pas de cette manière, si l'on suppose que le mode de production capitaliste est prédominant. (Il n'est pas question ici de cas isolés, mais toujours de la moyenne.) Pourquoi pensons-nous que le commerçant ne peut réaliser sur les marchandises un profit, de 10 % par exemple, qu'en les vendant 10 % au-dessus de leur prix de production ? C'est parce que nous avons supposé que le producteur des marchandises, le capitaliste industriel (qui, en tant que personnification du capital industriel, fait toujours figure vis-à-vis du monde extérieur de « producteur ») les a vendues au commerçant à leur prix de production. Si les prix d'achat des marchandises payés par le commerçant sont égaux à leurs prix de production et, en dernière analyse, égaux à leurs valeurs, de sorte que le prix de production, donc la valeur des marchandises, représente pour le commerçant leur coût de production, l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat — cette différence seule constitue la source de son profit — doit donc être un excédent du prix commercial des marchandises sur leur prix de production ; ainsi le commerçant vendra finalement toutes les marchandises au-dessus de leurs valeurs. Mais pourquoi avions-nous supposé que le capitaliste industriel vend au commerçant les marchandises à leurs prix de production ? Autrement dit : sur quoi se fondait cette hypothèse ? Sur le fait que le capital marchand (qui n'est plus ici que du capital commercial) n'entre pas dans la formation du taux général de profit. Lors de notre exposé sur le taux général de profit, nous devions nécessairement partir de cette hypothèse ; d'abord parce que le capital marchand en tant que tel n'existait pas encore pour nous à ce moment ; ensuite parce qu'il fallait exposer d'abord le profit

moyen donc le taux général de profit en tant qu'égalisation des profits ou des plus-values effectivement produits par les capitaux industriels des différentes sphères de production. Le capital marchand par contre est un capital qui participe au profit, sans prendre part à sa production. Le moment est par conséquent venu de compléter notre étude antérieure.

Supposons que le total du capital industriel avancé pendant une année soit égal à $720_c + 180_v = 900$ (millions de l. st. par exemple) ; soit p' égal à 100 % ; le produit total est donc : $720_c + 180_v + 180_{p'}$. Appelons M ce capital-marchandise produit ; sa valeur ou prix de production (pour la totalité des marchandises, ils coïncident) est égale à 1080 et le taux de profit pour l'ensemble du capital, soit 900, est égal à 20 %. D'après nos développements antérieurs, ces 20 % sont le taux moyen de profit, étant donné que la plus-value n'est pas calculée ici d'après tel ou tel capital de composition particulière, mais d'après la totalité du capital industriel de composition moyenne. Donc, M est égal à 1080 et le taux de profit à 20 %. Mais supposons maintenant qu'aux 900 l. st. de capital industriel s'ajoutent encore 100 l. st. de capital marchand ayant même participation au profit que le premier, au prorata de sa grandeur. Suivant notre hypothèse, il est de 1/10 du capital total égal à 1000 et participe donc pour 1/10 à la plus-value totale de 180, ce qui fait un taux de profit de 18 %. Le profit à répartir sur les 9/10 restants du capital total n'est donc en fait plus que de 162, ce qui, par rapport au capital de 900, fait également 18 %. Le prix auquel les possesseurs du capital industriel de 900 vendent M au commerçant est donc $= 720_c + 180_v + 162_{p'} = 1062$. Si le commerçant ajoute le profit moyen de 18 % à son capital de 100, il vend les marchandises à $1062 + 18 = 1080$, c'est-à-dire à leur prix de production ou, si l'on considère le capital-marchandise total, à leur valeur, bien qu'il fasse son profit uniquement au cours de la circulation et par elle et que ce profit ne représente que l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat. Pourtant, il ne vend pas les marchandises au-dessus de leur valeur ou de leur prix de production, précisément parce qu'il les achète aux capitalistes industriels au-dessous de leur valeur ou de leur prix de production.

Par conséquent, le capital marchand entre de façon déterminante dans la constitution du taux général de profit, en proportion de la fraction du capital total qu'il représente. Dans notre exemple, nous constatons que le taux moyen de profit est 18 % ; mais il serait de 20 %, si 1/10 du capital total ne consistait pas en capital marchand, ce qui entraîne un abaissement de 1/10 du taux général de profit. Par la même occasion, la détermination du prix de production se fait plus précise, plus limitative. Comme auparavant, il faut entendre par prix de production le prix de la marchandise qui est égal à ses frais (valeur des capitaux constant et variable qu'elle contient), augmentés du profit moyen correspondant. Mais ce dernier est maintenant déterminé de façon différente ; il est défini par le profit total que produit l'ensemble du capital productif ; mais il n'est pas calculé sur ce capital productif total, ce qui donnerait (pour le cas où celui-ci

serait 900, comme plus haut, et le profit 180) un taux moyen de profit de $\frac{180}{900}$
 $= 20\%$; il est plus exactement calculé sur la somme du capital productif total
 (900) et du capital marchand (100), ce qui donne un taux moyen de profit de $\frac{180}{1000}$

$= 18\%$. En résumé, le prix de production est donc égal à pr (frais) + 18, et non pas à $pr + 20$. La fraction du profit global qui revient au capital marchand est déjà comptée dans le taux moyen de profit. La valeur effective ou le prix de production de tout le capital-marchandise est par conséquent $= pr + p + pc$ (où pc représente le profit commercial). Le prix de production ou prix auquel le capitaliste industriel, en tant que tel, vend sa marchandise est donc plus faible que le prix de production réel de cette dernière ; ou encore, si nous considérons l'ensemble des marchandises, les prix auxquels la classe des capitalistes industriels les vend sont plus faibles que leur valeur. Ainsi, nous avons dans le cas ci-dessus : 900 (frais) + 18 % pour 900, soit $900 + 162 = 1062$. Lorsque le commerçant vend de la marchandise qu'il a payée 100 à 118, il en majore en effet le prix de 18 % ; mais, comme la marchandise achetée à 100 vaut réellement 118, il ne la vend donc pas au-dessus de sa valeur. Nous allons conserver à l'expression « prix de production » son sens plus précis exposé ci-dessus. Il est alors évident que le profit du capitaliste industriel est égal à l'excédent du prix de production de la marchandise sur son coût de production ; à la différence du profit industriel, le profit commercial est égal à l'excédent du prix de vente sur le prix de production de la marchandise qui, pour le commerçant, représente son prix d'achat ; il est tout aussi clair que le prix réel de la marchandise est égal à son prix de production, plus le profit commercial. Alors que le capital industriel réalise seulement le profit qui, comme plus-value, est déjà contenu dans la valeur de la marchandise, le capital marchand, par contre, ne fait de profit que parce que toute la plus-value ou profit n'est pas encore réalisée dans le prix de la marchandise que réalise le capital industriel³. Le prix de vente du commerçant est donc supérieur à son prix d'achat non pas parce que le premier est au-dessus, mais plutôt parce que le second est en dessous de la valeur totale.

Le capital marchand participe par conséquent à l'égalisation de la plus-value en profit moyen, bien qu'il n'entre pas dans la production de cette plus-value. C'est pourquoi le taux général de profit se trouve déjà diminué de la plus-value qui revient au capital marchand, ce qui constitue donc une diminution du profit du capital industriel.

De ce qui précède, il résulte :

1. Plus le capital marchand est grand par rapport au capital industriel, plus petit est le taux de profit industriel et inversement.
2. Nous avons vu dans la première section que le taux de profit s'exprime toujours par un taux inférieur à celui de la plus-value effective, c'est-à-dire qu'il traduit toujours trop faiblement le degré d'exploitation du travail ; dans

l'exemple précédent : $720_c + 180_v + 180_{pr}$, nous avons, pour un taux de plus-value de 100 %, un taux de profit de 20 % seulement ; mais cet écart devient encore plus grand dès que la part revenant au capital marchand est incluse dans le calcul, ce qui diminue le taux moyen de profit lui-même : ici 18 % au lieu de 20 %. Le taux moyen de profit du capitaliste, exploitant direct, fait donc paraître le taux de profit plus faible qu'il n'est en réalité.

Toutes choses égales d'ailleurs, le volume relatif du capital marchand (le petit commerçant, espèce hybride, faisant exception) sera inversement proportionnel à la vitesse de sa rotation, donc à l'énergie du procès de reproduction en général. Tout au long de l'analyse scientifique, il apparaît que la formation du taux général de profit provient des capitaux industriels et de leur concurrence ; ce n'est que plus tard qu'elle est rectifiée, complétée, modifiée par l'intervention du capital marchand. Au cours du développement historique, c'est le contraire qui se passe. C'est le capital commercial qui, le premier, détermine les prix des marchandises plus ou moins par leurs valeurs ; c'est dans la sphère de la circulation assurant le procès de reproduction que se constitue d'abord un taux général de profit. Primitivement, c'est le profit commercial qui détermine le profit industriel. Mais, dès que le mode de production capitaliste a triomphé et que le producteur est lui-même devenu commerçant, le profit commercial se ramène à la part aliquote de la plus-value totale qui revient au capital marchand comme part aliquote du capital total employé dans le procès social de reproduction.

Le fait que le capital marchand intervient, lui aussi, dans l'égalisation complémentaire des profits montre que le capital-argent avancé par le commerçant n'ajoute aucun élément additionnel de valeur à la marchandise ; il montre que la majoration du prix qui est à l'origine de son profit équivaut seulement à la fraction de valeur de la marchandise dont le capital productif n'a pas tenu compte dans son prix de production. Ce capital-argent a ceci de commun avec le capital fixe du capitaliste industriel que, s'il n'est pas consommé, sa valeur n'entre pas comme élément dans la valeur des marchandises. Par le prix qu'il paie le capital-marchandise, le commerçant convertit le prix de production de ce dernier en argent (= A). Comme nous l'avons démontré précédemment, il revend au prix de $A + \Delta A$, ΔA exprimant le supplément déterminé par le taux général de profit au prix des marchandises. Donc, s'il vend la marchandise, il lui revient, en plus de ΔA , le capital-argent initial qu'il a avancé en achetant les marchandises. Ici encore, nous constatons que son capital-argent n'est rien d'autre que le capital-marchandise du capitaliste industriel converti en capital-argent ; et il est aussi impuissant à affecter la valeur de ce capital-marchandise que s'il y avait eu vente directe de celui-ci au consommateur définitif, plutôt qu'au commerçant. Il se borne effectivement à faire l'avance de ce que le consommateur aura à payer. Tout ceci n'est cependant valable que si nous continuons à supposer l'absence de tous frais pour le commerçant ou encore

qu'il n'a pas à avancer, en dehors du capital-argent nécessaire pour acheter au producteur ses marchandises, d'autre capital fixe ou circulant au cours du procès de métamorphose des marchandises, de l'achat ou de la vente. Mais nous avons vu, lors de l'étude des frais de circulation (Livre II, chap. VI) qu'il n'en est rien. Ces frais de circulation se présentent en partie comme frais à récupérer sur d'autres agents de circulation, en partie comme frais directement occasionnés par l'affaire particulière du commerçant.

Quelle que soit la nature de ces frais de circulation, qu'ils proviennent de l'affaire commerciale proprement dite, appartenant ainsi aux frais de circulation spécifiques du commerçant, ou qu'ils représentent des frais qui proviennent de procès de production s'ajoutant de façon tardive au cours du procès de circulation, tels que transport, expédition, garde, etc., ils supposent toujours que le commerçant a avancé, en plus du capital-argent pour l'achat de marchandises, un capital additionnel pour l'achat et le paiement de ces moyens de circulation. Dans la mesure où ces frais consistent en capital circulant, ils entrent intégralement dans le prix de vente des marchandises ; dans la mesure où ils consistent en capital fixe, ils y entrent comme élément additionnel, variant selon son degré d'usure, mais ils interviennent comme un élément qui constitue une valeur nominale même s'il n'ajoute rien en fait à la valeur de la marchandise, comme par exemple les frais de circulation purement commerciaux. Circulant ou fixe, tout le capital additionnel entre dans la constitution du taux général de profit.

Les frais de circulation purement commerciaux (donc à l'exclusion des frais d'expédition, de transport, de garde, etc.) se réduisent à des frais nécessaires pour réaliser la valeur de la marchandise, convertir celle-ci en argent ou inversement, c'est-à-dire assurer son échange. Aucun compte n'a été tenu ici d'éventuels procès de production se poursuivant pendant l'acte de circulation ; l'affaire commerciale peut exister indépendamment de ces procès, tout comme la vraie industrie de transport et l'expédition, par exemple, peuvent être et sont des branches d'industrie distinctes du commerce ; il est possible que les marchandises à acheter et à vendre soient entreposées dans des docks ou autres locaux publics et que le commerçant se voie réclamer par de tierces personnes le montant des frais ainsi occasionnés et dont il lui faut faire l'avance. Tout ceci s'observe dans le commerce en gros proprement dit où le capital marchand se présente sous sa forme la plus pure et la moins mêlée à d'autres fonctions. L'entrepreneur des transports, le directeur des chemins de fer, l'armateur ne sont pas des « commerçants ». Les frais dont il est question ici concernent l'achat et la vente. Nous avons déjà fait remarquer précédemment qu'ils se résolvent en calculs, en comptabilité, en frais de marché, de correspondance, etc. Le capital constant nécessaire pour cela consiste en bureaux, en papier, en frais postaux, etc. Les frais restants se réduisent à du capital variable avancé pour l'embauche de salariés commerciaux. (Les frais d'expédition et de transport, les débours de douane, etc., peuvent être considérés en partie comme étant

avancés par le commerçant lors de l'achat des marchandises ; ils entrent donc pour lui dans son prix d'achat.)

Ce n'est pas la production de la valeur d'usage des marchandises qui occasionne tous ces frais, mais bien la réalisation de leur valeur ; il s'agit purement de frais de circulation. Ils n'entrent pas dans le procès de production immédiat, mais dans le procès de circulation, donc dans le procès global de la reproduction.

La partie de ces frais qui nous intéresse exclusivement ici est celle déboursée en capital variable. (En outre, il faudrait examiner : premièrement, comment agit dans le procès de circulation la loi d'après laquelle seule travail nécessaire entre dans la valeur des marchandises ; deuxièmement, comment se présente l'accumulation pour le capital marchand ; troisièmement comment opère le capital marchand dans l'ensemble du véritable procès de reproduction sociale totale.)

Ces frais résultent de la forme économique du produit : celle de marchandise.

Si le temps de travail que les capitalistes industriels eux-mêmes consacrent à se vendre mutuellement leurs marchandises — donc objectivement la période de circulation — n'ajoute à ces marchandises aucune valeur, il est évident que ce temps de travail ne verra pas son caractère modifié parce qu'il sera assumé par le commerçant plutôt que par le capitaliste industriel. La conversion de marchandise (produit) en argent et d'argent en marchandise (moyens de production) est une fonction nécessaire du capital industriel, donc une opération nécessaire du capitaliste qui est, en fait, la personnification du capital, doué d'une conscience propre et de volonté. Mais ces fonctions n'augmentent pas la valeur ni ne créent de plus-value. En accomplissant ces opérations ou en prenant en charge les fonctions du capital dans la sphère de circulation, après que le capitaliste productif a cessé de les assumer, le commerçant remplace seulement le capitaliste industriel. Le temps de travail que cela nécessite est utilisé à des opérations nécessaires dans le procès de reproduction du capital ; mais il n'ajoute aucune valeur. Si le commerçant ne se chargeait pas de cette tâche, et n'y consacrait donc pas le temps de travail requis, il n'utiliserait pas son capital en tant qu'agent de circulation du capital industriel, il ne poursuivrait pas la fonction interrompue du capitaliste industriel et ne participerait donc pas non plus, comme capitaliste, proportionnellement à son capital avancé, à la masse de profit produite par la classe des capitalistes industriels. Le capitaliste commercial n'a donc pas besoin d'employer des salariés pour prendre part à la masse de plus-value et pour mettre l'argent avancé en valeur en tant que capital. Si son affaire et son capital sont peu importants, il peut très bien être lui-même son unique employé. Ce qui le paie, c'est la part de profit résultant de la différence entre le prix d'achat des marchandises et le prix de production effectif.

Par ailleurs il est possible, si le capital avancé par le commerçant est faible,

que le profit qu'il réalise ne soit pas plus grand, qu'il soit même inférieur au salaire d'un ouvrier qualifié des mieux payés. En effet, à côté de lui opèrent des agents commerciaux directement au service du capitaliste productif : acheteurs, vendeurs, voyageurs, ayant un revenu analogue ou supérieur au sien, soit sous forme de salaire, soit sous forme de participation au profit (provision, tantième...) réalisé sur chaque vente. Dans le premier cas, le commerçant encaisse le profit commercial comme capitaliste indépendant ; dans le second cas, le commis, le salarié du capitaliste industriel, reçoit une part du profit, soit sous forme d'une participation proportionnelle au profit du capitaliste industriel dont il est l'agent direct, soit sous forme de salaire ; en cas d'une participation au profit, le patron empoche aussi bien le profit industriel que commercial. Dans les deux cas, le revenu de l'agent de circulation résulte uniquement du profit commercial, encore que ce qu'il gagne puisse lui apparaître comme un simple salaire, une rémunération pour le travail qu'il a accompli et bien que, même s'il n'en est pas ainsi, le volume de son profit puisse tout au plus égaler le salaire d'un ouvrier bien payé. La raison en est que son travail n'est pas créateur de valeur.

Le prolongement de l'acte de circulation représente pour le capitaliste industriel : 1° de la perte de temps pour lui personnellement, pour autant qu'elle l'empêche d'accomplir lui-même sa fonction de dirigeant du procès de production ; 2° pour son produit, un séjour prolongé sous forme argent ou marchandise dans le procès de circulation, par conséquent dans un procès au cours duquel il n'est pas mis en valeur et qui entraîne l'interruption du procès de production à proprement parler. Pour éviter que ce dernier ne s'interrompe, il faut ou limiter la production ou avancer du capital-argent additionnel pour que le procès de production puisse continuer toujours à la même échelle. Dans les deux cas, cela revient à dire ou bien que l'on fait moins de profit avec le capital initial, ou bien qu'il faut avancer du capital-argent additionnel pour faire le même profit qu'au paravant. Mais rien de tout ceci n'est changé si le commerçant se substitue au capitaliste industriel. Au lieu de ce dernier, c'est alors le commerçant qui consacre plus de temps au procès de circulation ; c'est le commerçant qui avance aussi du capital additionnel pour la circulation à la place du capitaliste industriel ; ou, ce qui revient au même : au lieu que ce soit une plus grande fraction du capital industriel qui évolue constamment dans le procès de circulation, c'est le capital du commerçant qui s'y trouve totalement enfermé et, au lieu que le capitaliste industriel fasse un profit plus faible, il doit céder toute une part de son profit au commerçant. Aussi longtemps que le capital marchand reste dans les limites où il est nécessaire, la seule différence est celle-ci : par ce partage de la fonction du capital, moins de temps est consacré exclusivement au procès de circulation et moins de capital additionnel est avancé pour lui ; et la perte sur le profit total qui apparaît sous la forme de profit mercantile est plus faible qu'elle ne le serait autrement. Si, dans l'exemple ci-dessus : $720_c + 180_v + 180_{pl}$, accompagnés d'un

capital marchand de 100, ne laissent au capitaliste industriel qu'un profit de 162 ou 18 %, entraînant par conséquent une diminution de 18, par contre, le capital additionnel nécessaire sans cette fonction autonome s'élèverait peut-être à 200 et nous aurions alors 1 100 au lieu de 900 comme avance totale des capitalistes industriels, ce qui, pour une plus-value de 180, leur ferait un taux de profit de seulement 164/11 %.

Si le capitaliste industriel qui assure son propre commerce avance du capital (frais de bureaux et salaires d'employés commerciaux), pour réaliser la valeur de son capital-marchandise, donc pour le procès de circulation, en plus du capital additionnel nécessaire à l'achat de nouvelles marchandises avant la reconversion en argent de son produit en circulation, il s'agit bien là de capital additionnel, mais qui ne crée pas de plus-value. Ces capitaux doivent être remplacés à partir de la valeur des marchandises ; car une fraction de valeur de ces marchandises doit se métamorphoser à nouveau en frais de circulation ; mais ce n'est pas par là qu'une plus-value additionnelle est constituée. Par rapport à la totalité du capital social, nous arrivons en fait à ceci : une fraction de ce capital total est requise pour des opérations secondaires n'entrant pas dans le procès de mise en valeur, et cette fraction du capital social doit constamment être reproduite dans ce but. Pour le capitaliste individuel, comme pour toute la classe des capitalistes industriels, le taux de profit s'en trouve amoindri, résultat qui découle de toute adjonction d'un capital supplémentaire, s'avérant nécessaire pour mettre en mouvement la même masse de capital variable.

Quand le capitaliste industriel est déchargé par le capitaliste commercial des frais additionnels se rattachant à l'opération de circulation elle-même, cette diminution du taux de profit se produit aussi, mais dans une moindre mesure et par une autre voie. La chose se présente alors ainsi : le commerçant avance plus de capital qu'il serait nécessaire si ces frais n'existaient pas et le profit sur ce capital additionnel augmente la somme du profit commercial ; le capital marchand entre pour une plus grande part dans l'égalisation du taux moyen de profit avec le capital industriel, ce qui fait diminuer le profit moyen. Si dans notre exemple précédent, outre les 100 de capital marchand, 50 de capital additionnel sont avancés en plus pour les frais mentionnés, la plus-value totale de 180 se répartit alors sur un capital productif de 900, plus un capital marchand de 150, soit au total 1 050. Le taux moyen de profit s'abaisse par conséquent à 171/7 %. Le capitaliste industriel vend au commerçant les marchandises à $900 + 154 \frac{2}{7} = 1 054 \frac{2}{7}$; le commerçant les vend à $1 130 (1 080 + 50 \text{ de frais qui doivent être remplacés})$. Par ailleurs, il faut supposer qu'une centralisation des frais commerciaux, ce qui entraîne leur diminution, est liée à la séparation entre capital industriel et capital commercial.

On peut se demander maintenant quel est le sort des salariés commerciaux employés par le capitaliste commercial, en l'occurrence le commerçant.

Dans une certaine mesure, un travailleur du commerce ne diffère pas des autres salariés. D'abord, parce que son travail est acheté par le capital variable du commerçant et non par l'argent que celui-ci dépense comme revenu ; il n'est donc pas acheté pour un service privé, mais pour que le capital qui a été avancé pour son achat soit mis en valeur. Ensuite parce que la valeur de la force de travail de l'employé de commerce, donc son salaire, est déterminée comme pour tous les autres salariés, par les frais de production et de reproduction de sa force de travail spécifique et non pas par le produit de son travail.

Cependant, entre lui et les ouvriers directement employés par le capital industriel, il doit exister la même différence qu'entre ce dernier et le capital marchand, partant entre le capitaliste industriel et le commerçant. Comme le commerçant en tant que simple agent de circulation ne produit ni valeur ni plus-value, il est impossible que les travailleurs du commerce qu'il emploie dans les mêmes fonctions lui produisent de façon immédiate de la plus-value. (En effet, la valeur additionnelle que les frais du commerçant ajoutent à ses marchandises se réduit à une adjonction de valeur préexistante, bien qu'ici s'impose la question : comment le commerçant obtient-il et conserve-t-il la valeur de son capital constant ?) Tout comme pour les travailleurs productifs, nous supposons ici que le salaire est déterminé par la valeur de la force de travail. Il s'ensuit que le commerçant ne s'enrichit pas par un prélèvement sur le salaire ; de sorte qu'il ne fait pas intervenir dans le calcul de ses frais une avance pour du travail qu'il n'a que partiellement payé ; en d'autres termes, il ne s'enrichit pas en grugeant ses commis, etc.

Ce qui fait la difficulté pour les salariés du commerce, ce n'est nullement d'expliquer comment ils produisent directement du profit pour leur employeur, bien qu'ils ne produisent pas directement de la plus-value (dont le profit n'est qu'une forme modifiée). En fait, cette question est déjà résolue par l'analyse générale du profit commercial. Tout comme le capital industriel fait du profit en vendant le travail contenu et réalisé dans les marchandises, travail dont il n'a pas payé l'équivalent, le capital marchand réalise du profit parce qu'il ne paie pas intégralement au capital productif le travail non payé contenu dans la marchandise (dans la marchandise, c'est-à-dire dans la mesure où le capital dépensé pour sa production fonctionne comme partie aliquote de la totalité du capital industriel) ; par contre, la fraction de ce travail qu'il n'a pas payée et qui est encore incluse dans les marchandises, il se la fait payer, lui, en les vendant. Le rapport du capital marchand à la plus-value est autre que celui du capital industriel. Celui-ci produit de la plus-value en s'appropriant directement du travail d'autrui non payé ; celui-là s'approprie une fraction de cette plus-value en se la faisant transférer par le capital industriel.

Ce n'est que par sa fonction consistant à réaliser les valeurs que le capital marchand intervient comme capital dans le procès de reproduction, et par là, en tant que capital en fonction, il puise dans la plus-value produite par l'ensemble

du capital. La masse de son profit dépend, pour le commerçant individuel, de la masse du capital qu'il lui est possible d'utiliser dans ce procès ; il pourra en employer d'autant plus dans l'achat et la vente que le travail non payé de ses commis sera plus important. Le capitaliste commercial fait accomplir en grande partie par ses employés la fonction même grâce à laquelle son argent est du capital. Bien que le travail non payé de ses commis ne crée pas de plus-value, il lui procure cependant l'appropriation de plus-value, ce qui, pour ce capital, aboutit au même résultat ; ce travail non payé est donc source de profit. Sinon, l'entreprise commerciale ne pourrait jamais être pratiquée à grande échelle, ni de façon capitaliste.

Tout comme le travail non payé de l'ouvrier crée directement de la plus-value, pour le capital productif, le travail non payé du salarié commercial procure au capital marchand une participation à cette plus-value.

La difficulté est la suivante : comme le temps de travail et le travail du commerçant ne sont pas par eux-mêmes créateurs de valeur, bien qu'ils lui procurent une participation à la plus-value déjà produite, qu'advient-il donc du capital variable que le commerçant dépense pour acheter de la force de travail commerciale ? Faut-il considérer ce capital variable comme dépense de frais et l'ajouter au capital marchand avancé ? Sinon, cela paraît contredire la loi sur l'égalisation du taux de profit : quel est le capitaliste qui avancerait 150 s'il ne pouvait faire figurer que 100 comme capital avancé ? Si oui, cela paraît contredire la nature même du capital marchand puisque cette sorte de capital ne fonctionne pas comme tel parce qu'elle met en mouvement du travail d'autrui, à la manière du capital industriel, mais parce qu'elle travaille elle-même, c'est-à-dire accomplit les fonctions d'achat et de vente ; par ces fonctions et pour elles, elle s'attribue une partie de la plus-value produite par le capital industriel.

(Il faut donc examiner les points suivants : le capital variable du commerçant ; la loi du travail nécessaire dans la circulation ; comment le travail du commerçant maintient la valeur de son capital constant ; le rôle du capital marchand dans l'ensemble du procès de reproduction ; le double aspect du capital marchand et du capital-argent d'une part et du capital commercial et du capital financier d'autre part.)

Si chaque commerçant ne possédait que le capital dont il est personnellement capable d'assurer la rotation par son propre travail, il s'ensuivrait un morcellement infini du capital marchand ; comme le capital productif dans le développement du mode de production capitaliste produit à une échelle toujours plus grande et opère sur des quantités toujours plus considérables, le morcellement du capital marchand devrait suivre ce rythme. Il en résulterait une disproportion croissante entre l'un et l'autre. Dans la mesure où le capital se centraliserait dans la sphère de production, il se décentraliserait dans celle de la circulation. L'entreprise purement commerciale du capitaliste industriel et avec elle ses dépenses purement commerciales s'en trouveraient infiniment élargies, parce

qu'il aurait affaire à mille commerçants au lieu de cent. Ce serait la perte d'une grande partie de l'avantage résultant de l'autonomie du capital marchand. Outre les frais purement commerciaux, les autres frais de circulation, assortiment, expédition, etc., s'accroîtraient. Tout ceci concerne le capital industriel. Mais considérons maintenant le capital marchand et d'abord ce qui a trait aux travaux exclusivement commerciaux. Compter avec de gros chiffres ne demande pas plus de temps que de compter avec des petits, mais dix achats à 100 l. st. coûtent dix fois plus de temps qu'un achat à 1 000 l. st. La correspondance avec dix petits commerçants coûte dix fois autant de papier et de timbres que celle avec un seul gros. La division limitée du travail dans le comptoir commercial où l'un tient la comptabilité, un autre la caisse, un troisième s'occupe de la correspondance, où celui-ci achète, celui-là vend, un autre voyage... permet une économie immense de temps de travail, de sorte que le nombre d'employés de commerce dans le commerce en gros n'a rien de commun avec l'importance relative de l'affaire. Il en est ainsi parce que, dans le commerce, beaucoup plus que dans l'industrie, la même fonction, qu'elle soit accomplie à grande ou à petite échelle, coûte le même temps de travail. C'est pourquoi, historiquement, nous voyons apparaître la concentration plus tôt dans l'entreprise commerciale que dans l'atelier industriel. Considérons maintenant les dépenses en capital constant. Cent petits comptoirs coûtent infiniment plus cher qu'un grand, cent petits entrepôts qu'un grand, etc. De même, les frais de transport, qui figurent tout au moins comme avance de frais dans l'entreprise commerciale, s'accroissent avec le morcellement.

Le capitaliste industriel aurait alors plus de travail et de frais de circulation à dépenser dans la partie commerciale de son affaire. Le même capital marchand, réparti sur beaucoup de petits commerçants, nécessiterait, à cause de ce morcellement, beaucoup plus de travailleurs pour assurer ses fonctions ; de plus, un capital marchand plus important serait requis pour assurer la rotation du même capital-marchandise.

Si nous appelons B la totalité du capital marchand investi directement dans l'achat et la vente de marchandises et b le capital variable correspondant déboursé pour le paiement d'auxiliaires commerciaux, la somme $B + b$ est alors plus petite que ne devrait être la totalité du capital marchand B si chaque commerçant se tirait d'affaire sans aide, c'est-à-dire si rien n'était investi en b . Cependant, nous n'en avons pas fini avec les difficultés.

Le prix de vente des marchandises doit suffire, *primo*, pour payer le profit moyen revenant à $B + b$. Cela se comprend si l'on considère que $B + b$ est une réduction du B primitif et représente un capital marchand plus faible que celui nécessaire sans b . *Secundo*, ce prix de vente doit suffire pour remplacer, en plus du profit revenant à b , qui dès lors se présente comme additionnel, le salaire payé, le capital variable du commerçant, soit b lui-même. C'est là que réside la difficulté : est-ce que b constitue un nouvel élément du prix ou est-il simple-

ment une fraction du profit fait avec $B + b$, apparaissant à l'employé commercial comme salaire et au commerçant lui-même comme simple remplacement de son capital variable ? Dans le dernier cas, le profit réalisé par le commerçant sur son capital avancé $B + b$ serait seulement égal au profit qui, d'après le taux général, revient à B , plus b qu'il paie sous forme de salaire, mais qui ne rapporte lui-même aucun profit !

Il s'agit en fait de délimiter correctement b (dans le sens mathématique). Situons d'abord exactement la difficulté. Désignons par B le capital dépensé directement dans l'achat et la vente des marchandises ; par K , le capital constant nécessaire à cette opération (frais commerciaux matériels) et par b le capital variable que le commerçant doit déboursier.

Le remplacement de B n'offre pas la moindre difficulté. Pour le commerçant, B n'est que le prix d'achat réalisé ou le prix de production pour le producteur. Le commerçant paie ce prix ; en revendant la marchandise, il récupère B comme partie de son prix de vente, plus, comme nous l'avons expliqué plus haut, le profit sur B . Supposons que la marchandise coûte 100 l. st. et que le profit réalisé sur elle soit 10%. La marchandise est donc vendue à 110 ; elle coûtait déjà 100 auparavant, le capital marchand de 100 ne lui ajoute que 10.

En ce qui concerne K , il est au plus égal (et en réalité inférieur) à la fraction du capital constant que le producteur aurait à dépenser pour la vente et l'achat, et qui constituerait néanmoins une adjonction au capital constant directement employé dans la production. Cela n'empêche pas que cette fraction doit constamment être remplacée à partir du prix de la marchandise ou encore, ce qui revient au même, il faut qu'une partie correspondante de la marchandise soit constamment dépensée sous cette forme et, du point de vue de l'ensemble du capital social, constamment reproduite sous cette forme. Cette fraction du capital constant avancé aussi bien que sa masse, réduirait le taux de profit. Si le capitaliste industriel cède la partie commerciale de son entreprise au commerçant, il n'a pas besoin d'avancer lui-même cette fraction de capital, le commerçant s'en charge à sa place ; il le fait du moins nominalement, car le commerçant ne produit ni ne reproduit le capital constant qu'il a consommé (frais commerciaux matériels). Sa production se présente par conséquent comme une affaire particulière ou, du moins, comme partie de l'affaire de certains capitalistes industriels qui jouent ici le même rôle que ceux fournissant du capital constant aux producteurs de moyens de subsistance. Le commerçant obtient non seulement le remplacement du capital constant, mais encore le profit que ce dernier rapporte. L'un et l'autre diminuent donc le profit du capitaliste industriel. Mais grâce à la concentration et à l'économie résultant de la division du travail, cette diminution est moindre que s'il devait avancer lui-même le capital ; la diminution du taux de profit est plus faible parce que le capital ainsi avancé est moins important.

Jusqu'ici le prix de vente se compose de $B + K +$ profit revenant à $(B + K)$.

Il n'y a donc pas de difficultés pour l'instant. Mais nous allons maintenant y adjoindre b ou capital variable avancé par le commerçant.

Le prix de vente est alors $B + K + b +$ le profit revenant à $(B + K) +$ le profit revenant à b .

B se borne à remplacer le prix d'achat, mais n'ajoute rien à ce prix en dehors du profit sur B . K non seulement ajoute le profit sur K , mais K lui-même ; mais K plus profit sur K , c'est-à-dire la partie des frais de circulation avancés sous forme de capital constant plus le profit moyen qui lui correspond seraient plus grands dans les mains du capitaliste industriel que dans celles du capitaliste commercial. La diminution du profit moyen se présente sous la forme suivante : après avoir déduit $(B + K)$ du capital industriel avancé, on calcule le profit moyen global, alors que le commerçant reçoit ce qu'on a retranché au profit moyen comme revenant à $B + K$. Cette retenue apparaît donc comme le profit d'un capital particulier : du capital marchand.

Mais pour b plus profit sur b , il en va autrement, ou, dans notre exemple pour $b + 1/10 b$, puisque le taux de profit est supposé égal à 10 %. Nous arrivons maintenant à la véritable difficulté.

Suivant notre hypothèse, c'est uniquement du travail commercial que le commerçant achète avec b ; c'est du travail nécessaire pour assurer les opérations de circulation du capital $M-A$ et $A-M$. De façon générale, le travail commercial est le travail nécessaire pour qu'un capital fonctionne comme capital commercial, afin d'entraîner la conversion de marchandise en argent et d'argent en marchandise. C'est du travail qui réalise des valeurs, mais n'en crée point. C'est seulement pour autant qu'un capital accomplit ces fonctions ou, plus exactement, qu'un capitaliste fait accomplir ces opérations, ce travail, par son capital que ce capital fonctionne comme capital marchand et prend part à la régulation du taux général de profit, c'est-à-dire retire ses dividendes du profit global. Dans $(b +$ profit sur $b)$ il semble que soit payé d'abord le travail (car il est indifférent que le capitaliste industriel le paie au commerçant pour son propre travail ou pour celui qu'un commis effectue au nom du commerçant) et ensuite le profit sur la rémunération de ce travail que le commerçant devrait effectuer lui-même. Le capital marchand reçoit d'abord le remboursement de b et ensuite le profit sur ce b . Cela provient du fait qu'il se fait payer, *primo*, le travail grâce auquel il fonctionne comme *capital marchand* et *secundo* le profit résultant de sa fonction de *capital*, profit qui lui paie le travail accompli en sa qualité de capital en fonction. Voilà la question qu'il faut résoudre.

Supposons que B soit égal à 100, b à 10 et le taux de profit à 10 %. Nous posons $K = 0$ pour ne pas avoir à tenir compte inutilement de cet élément du prix d'achat, qui n'a pas sa place ici et dont il a déjà été question. Le prix de vente serait par conséquent égal à $B + p + b + p(= B + Bp' + b + bp')$, où p' est le taux de profit) = $100 + 10 + 10 + 1 = 121$.

Mais si le commerçant ne dépensait pas b en salaire (étant donné que b est

seulement payé pour du travail commercial, donc du travail nécessaire pour réaliser la valeur du capital-marchandise que le capital industriel jette sur le marché), le problème se poserait de la façon suivante : lorsque le commerçant achète ou vend pour le montant de $B = 100$, il donne son temps ; admettons que c'est là le seul temps dont il dispose. Pour que le paiement du travail commercial représenté par b ou 10 ne soit pas assuré par un salaire mais un profit, il faut supposer l'existence d'un autre capital marchand, égal à 100 dont les 10 % représenteraient b ou 10. Ce second B égal à 100 n'entrerait pas en plus dans le prix de la marchandise, mais seulement les 10%. Il y aurait donc deux opérations portant chacune sur 100 (ce qui fait 200) consistant à acheter de la marchandise pour $200 + 20 = 220$.

Le capital marchand n'est absolument rien d'autre que la forme autonome d'une partie du capital industriel affectée au procès de circulation ; toutes les questions qui le concernent doivent donc être résolues en posant le problème comme si les phénomènes particuliers au capital marchand n'apparaissaient pas encore comme autonomes, mais toujours en connexion directe avec le capital industriel comme une de ses branches. Au bureau, se distinguant en cela de l'atelier, le capital marchand fonctionne constamment dans le procès de circulation. Il faut donc étudier maintenant le b en question, et cela dans le bureau même du capitaliste industriel.

Ce bureau est par définition infiniment petit par rapport à l'atelier industriel. Par ailleurs, il est évident que, dans la mesure où s'élargit l'échelle de production, augmentent aussi les opérations commerciales qu'il faut constamment effectuer pour faire circuler le capital industriel, aussi bien pour vendre le produit existant sous forme de capital-marchandise que pour reconvertir l'argent reçu en moyens de production, et pour tenir la comptabilité de l'ensemble. Calcul des prix, comptabilité, caisse, correspondance ont leur place ici. Plus l'échelle de production est développée, plus importantes sont les opérations commerciales du capital industriel (encore que leur accroissement ne soit pas du tout proportionnel), donc aussi le travail et les autres frais de circulation en vue de réaliser la valeur et la plus-value. Il en résulte la nécessité d'employer des salariés commerciaux qui constituent le comptoir proprement dit. La dépense pour ces salariés, bien qu'elle représente du salaire, se distingue du capital variable dépensé pour acheter du travail productif. Elle vient augmenter les dépenses du capitaliste industriel, la masse du capital à avancer, sans augmenter directement la plus-value. Car il s'agit d'une dépense pour du travail uniquement consacré à réaliser des valeurs déjà créées. Comme toute dépense de cette sorte, elle diminue le taux de profit parce que le capital avancé s'accroît sans qu'augmente la plus-value. Si la plus-value pI reste constante et que le capital avancé C augmente et devient $C + \Delta C$, nous avons, au lieu d'un taux de profit $\frac{pI}{C}$, un taux inférieur $\frac{pI}{C + \Delta C}$. Le capitaliste industriel cherche par conséquent à limiter à leur mini-

mun ces frais de circulation tout comme ses dépenses pour le capital constant. Le capital industriel ne se comporte donc pas de la même manière vis-à-vis de ses salariés commerciaux que vis-à-vis de ses salariés productifs. Plus ces derniers sont nombreux, toutes choses égales d'ailleurs, plus massive est la production, plus importante est la plus-value ou le profit et vice versa. Plus grande est l'échelle de la production, plus importante la valeur à réaliser, partant la plus-value, plus grand donc est le capital-marchandise produit, plus augmentent dans l'absolu (même s'ils n'augmentent pas en valeur relative) les frais de bureaux entraînant une sorte de division du travail. A quel point le profit est la condition première de ces dépenses apparaît entre autres dans le fait qu'avec l'accroissement du salaire commercial, celui-ci est souvent payé en partie par une participation, en pourcentage, au profit. Le travail commercial consiste uniquement en opérations intermédiaires, liées soit au calcul des valeurs, soit à leur réalisation, soit à la reconversion en moyens de production de l'argent réalisé ; son volume dépend donc de l'importance des valeurs produites et à réaliser. Il est dans la nature des choses qu'un tel travail ne soit pas, comme le travail directement productif, la cause des grandeurs et masses respectives de ces valeurs, mais leur conséquence. Il en va de même pour les autres frais de circulation. Pour pouvoir mesurer, peser, emballer et transporter une grande quantité de marchandises, il faut qu'il y en ait beaucoup. La quantité des ouvriers emballeurs et transporteurs, etc., dépend de la masse des marchandises, objets de leur activité, et non l'inverse.

Le travailleur commercial ne produit pas directement de la plus-value, mais le prix de son travail est déterminé par la valeur de sa force de travail, donc par ce qu'il en coûte de la produire. Cependant l'exercice de cette force de travail comme effort, dépense d'énergie et usure, tout comme pour n'importe quel autre salarié, n'est nullement limité par la valeur de sa force de travail. Son salaire n'est donc pas nécessairement en rapport avec la masse de profit qu'il aide le capitaliste à réaliser. Ce qu'il coûte et ce qu'il rapporte au capitaliste sont des grandeurs différentes. Il lui rapporte non pas parce qu'il crée directement de la plus-value, mais parce qu'il contribue à diminuer les frais de réalisation de la plus-value, en accomplissant du travail en partie non payé. Le travailleur commercial à proprement parler appartient à la catégorie de salariés les mieux payés, de ceux dont le travail qualifié se trouve au-dessus du travail moyen. Néanmoins, avec le progrès du mode de production capitaliste, son salaire a tendance à baisser même par rapport au travail moyen. Cela est dû d'abord à la division du travail à l'intérieur du bureau ; partant il n'est besoin d'assurer qu'un développement unilatéral des facultés de travail, ce que le capitaliste obtient en partie gratuitement, puisque le travailleur forme lui-même ses aptitudes en exerçant sa fonction, et cela d'autant plus vite que la division du travail devient plus étroite. Ensuite son salaire tend à baisser du fait que la formation professionnelle, les connaissances commerciales et linguistiques, etc., en même

temps que progressent la science et l'instruction publique, se répandent de façon toujours plus rapide, plus facile, plus générale, à meilleur compte, à mesure que le mode de production capitaliste oriente les méthodes d'enseignement, etc., de plus en plus vers la pratique. La généralisation de l'enseignement primaire permet de recruter les travailleurs du commerce dans les classes qui, jusque-là, en avaient été exclues, qui étaient habituées à un mode de vie plus médiocre. De plus elle augmente l'affluence et par conséquent la concurrence, dévaluant à quelques exceptions près et à mesure que la production capitaliste se développe, la force de travail de ces employés de commerce ; leur salaire baisse, alors que leur capacité de travail augmente. S'il y a lieu de réaliser plus de valeur et de profit, le capitaliste accroît le nombre de ses employés. L'accroissement du travail est toujours l'effet et jamais la cause de l'augmentation de la plus-value⁴).

Donc l'aspect de la question est double : d'une part, les fonctions du capital-marchandise et du capital-argent (qui sont de ce fait désignés plus loin par le terme de capital commercial) sont des formes générales du capital industriel ; d'autre part, des capitaux particuliers et aussi des catégories spéciales de capitalistes sont exclusivement occupés à ces fonctions qui deviennent par là des sphères particulières de la mise en valeur du capital.

Les fonctions commerciales et les frais de circulation ne deviennent autonomes que pour le capital commercial. Le côté du capital industriel tourné vers la circulation se manifeste non seulement dans son existence continue comme capital-marchandise et capital-argent, mais aussi au bureau à côté de l'atelier. Par contre, ce côté devient autonome pour le capital commercial, pour qui le bureau constitue le lieu d'activité unique. La fraction de capital employée sous forme de frais de circulation est plus importante pour le commerçant en gros que pour l'industriel. En effet, en plus des bureaux d'affaires individuels, rattachés à tout atelier industriel, la fraction de capital que toute la classe des capitalistes industriels devrait employer dans ce but est concentrée entre les mains de quelques commerçants. Tout comme ils assurent la continuité des fonctions de circulation, les commerçants assument aussi en permanence les frais de circulation qui en découlent.

Pour le capital industriel, les frais de circulation semblent être et sont des frais. Pour le commerçant, ils apparaissent comme la source de son profit qui est proportionnel à leur grandeur à condition qu'on se base sur le taux général de profit. Les dépenses à faire pour les frais de circulation sont donc, pour le capital commercial, un investissement productif. De même le travail commercial qu'il achète est pour ce capital directement productif.

LA ROTATION DU CAPITAL COMMERCIAL LES PRIX

La rotation du capital industriel est l'unité de sa période de production et de sa période de circulation et comprend par conséquent tout le procès de production. Par contre, la rotation du capital commercial qui, en fait, n'est que le mouvement autonome du capital-marchandise, représente seulement la première phase de la métamorphose de la marchandise, $M-A$, en tant que mouvement de reflux vers lui-même d'un capital particulier : $A-M$ et $M-A$ envisagés au sens commercial, comme rotation du capital marchand. Le commerçant achète, convertit son argent en marchandise, puis il vend et reconvertit la même marchandise en argent, et ainsi de suite dans une perpétuelle répétition. A l'intérieur de la circulation, la métamorphose du capital industriel est toujours représentée par M_1-A-M_2 ; l'argent retiré de la vente de M_1 , marchandise produite, est utilisé pour acheter M_2 , nouveaux moyens de production. C'est là l'échange réel de M_1 et M_2 ; et le même argent change ainsi deux fois de main. Son mouvement met en œuvre l'échange de deux marchandises différentes. M_1 et M_2 . Par contre, pour le commerçant, dans l'opération $A-M-A'$, c'est à l'inverse la même marchandise qui change deux fois de main ; elle ne fait qu'assurer le reflux de l'argent vers le commerçant.

Si nous avons par exemple un capital marchand de 100 l. st., si le commerçant achète de la marchandise pour ces 100 l. st. et qu'il la revende à 110 l. st., son capital de 100 a effectué une rotation ; le nombre de rotations par an dépend du nombre de fois que ce mouvement $A-M-A'$ se répète au cours de l'année.

Nous faisons ici totalement abstraction des frais que la différence entre le prix d'achat et le prix de vente peut recéler, puisque ces frais ne changent rien à la forme du phénomène que nous avons d'abord à considérer ici.

Le nombre des rotations d'un capital marchand donné présente donc ici une analogie certaine avec la répétition des circuits de l'argent en tant que simple moyen de circulation. Tout comme le même écu qui circule 10 fois achète 10 fois sa valeur en marchandise, le même capital-argent du commerçant, valant par exemple 100, achète, au cours de 10 rotations, 10 fois sa valeur en marchandise, c'est-à-dire réalise un capital-marchandise global d'une valeur décuple, soit 1 000. Mais la différence est celle-ci : dans le mouvement de l'argent comme moyen de circulation, c'est la même pièce de monnaie qui passe par différentes mains, qui par conséquent réitère l'accomplissement de la même fonction ; elle tient lieu par la rapidité de sa circulation, d'une masse de pièces de monnaie circulantes. Mais pour le commerçant, c'est le même capital-argent, quelles que soient les pièces d'argent qui le composent, c'est la même valeur-argent qui répète jusqu'à concurrence de sa valeur l'achat et la vente de capital-marchandise et qui, par suite, refluant continuellement entre les mêmes mains, en tant que $A + \Delta A$, revient à son point de départ comme valeur plus plus-value.

Ceci caractérise sa rotation comme une rotation de capital. Ce capital-argent retire toujours de la circulation plus d'argent qu'il n'y introduit. D'ailleurs il va de soi qu'avec la rotation accélérée du capital marchand (ici encore, dans un système de crédit développé, la fonction de l'argent comme moyen de paiement prédomine), la même masse d'argent circule plus rapidement.

La rotation répétée du capital commercial ne traduit jamais rien d'autre que la répétition des achats et des ventes tandis que la rotation réitérée du capital industriel exprime la périodicité et le renouvellement de l'ensemble du procès de reproduction (y compris le procès de consommation). Par contre, pour le capital marchand, tout ceci n'est qu'une condition externe. Le capital industriel doit constamment jeter de la marchandise sur le marché et l'en retirer afin que la rotation rapide du capital marchand reste possible. Si le procès de reproduction est lent, la rotation du capital marchand l'est également. Celui-ci est bien à l'origine de la rotation du capital productif, mais seulement pour autant qu'il abrège sa période de circulation. Il n'agit pas directement sur la période de production qui, elle aussi, constitue une limitation pour la période de rotation du capital industriel. Voici la première limite pour la rotation du capital commercial. En second lieu, et abstraction faite de la barrière que constitue la consommation reproductive, cette rotation est finalement limitée par la vitesse et le volume de la consommation individuelle dans son ensemble, puisque toute la partie du capital-marchandise qui entre dans le fonds de consommation en dépend.

Si l'on écarte les rotations à l'intérieur du milieu commerçant, où l'un vend toujours la même marchandise à l'autre, établissant ainsi une sorte particulière de circulation qui, en période de spéculation, peut très bien sembler florissante, le capital marchand abrège d'abord la phase $M-A$ pour le capital productif. Ensuite, dans le système de crédit moderne, il dispose d'une partie importante de l'ensemble du capital-argent de la société, de sorte qu'il peut recommencer ses achats, avant même d'avoir vendu définitivement la marchandise déjà achetée ; il importe peu d'ailleurs que notre commerçant vende directement au dernier consommateur ou que douze autres commerçants s'intercalent entre eux. Étant donné l'élasticité énorme du procès de reproduction qu'il est possible d'élargir constamment au-delà de toute limite fixée, la production elle-même ne limitera pas le commerçant ou, tout au plus, de façon très élastique. Outre la séparation entre $M-A$ et $A-M$ consécutive à la nature de la marchandise, une demande fictive est donc créée ici. Le mouvement du capital marchand, bien qu'il se soit rendu autonome, n'est jamais autre chose que le mouvement du capital industriel dans la sphère de circulation. Mais grâce à son autonomie, ses mouvements sont, entre certaines limites, indépendants des barrières élevées par le procès de reproduction qu'il impulse lui-même au-delà de ses propres limites. La dépendance à l'intérieur et l'autonomie à l'extérieur

finissent par conduire les choses jusqu'au point où la connexion interne doit être rétablie par la violence, c'est-à-dire par la crise.

Ceci explique le phénomène suivant : les crises n'éclatent pas d'abord dans le commerce de détail qui a directement affaire aux consommateurs, mais dans les sphères du commerce en gros et des banques, celles-ci mettant à la disposition de celui-là le capital-argent social.

Le producteur vend effectivement à l'exportateur qui revend à sa clientèle étrangère ; l'importateur peut bien vendre ses matières premières au producteur qui à son tour vend ses produits au commerçant en gros, etc. Mais en quelque endroit mystérieux la marchandise reste invendue ou encore les stocks de tous les producteurs et intermédiaires arrivent progressivement à l'encombrement. En général, à ce moment précis, la consommation atteint un maximum soit parce qu'un capitaliste industriel met souvent en branle toute une série d'autres industriels, soit parce que les ouvriers qu'ils occupent travaillent à plein emploi et peuvent par conséquent dépenser davantage qu'à l'ordinaire. Les dépenses des capitalistes augmentent en même temps que leurs revenus ; en outre, comme nous l'avons vu au Livre II, section III¹, une circulation continuelle se fait entre capital constant et capital constant (même si l'on ne tient pas compte de l'accumulation accélérée) ; cette circulation est d'abord indépendante de la consommation individuelle dans la mesure où elle n'y entre pas ; néanmoins, elle est définitivement limitée par cette dernière parce que la production de capital constant ne se fait jamais pour elle-même, mais uniquement parce qu'il s'en utilise davantage dans les sphères de production qui produisent pour la consommation individuelle. En prévision de commandes à venir, les choses peuvent tranquillement continuer ainsi pendant un certain temps ; dans ces sphères de production, les affaires des commerçants et des industriels sont alors prospères. La crise éclate dès que les rentrées des commerçants qui vendent au loin (ou dont les stocks se sont accumulés à l'intérieur même du pays) deviennent si lentes et parcimonieuses que les banques réclament leur règlement ou que les lettres de change reçues contre les marchandises achetées arrivent à échéance avant que la revente n'ait eu lieu. Alors commencent les ventes forcées, les ventes aux fins de paiement ; et c'est alors le krach qui met fin brusquement à la prospérité apparente.

Ce qui aggrave le caractère superficiel et irrationnel de la rotation du capital commercial, c'est que la rotation du même capital commercial peut assurer soit simultanément, soit successivement les rotations de capitaux productifs très différents.

La rotation du capital commercial peut non seulement assurer les rotations de capitaux industriels divers, mais aussi mettre en œuvre la phase opposée de la métamorphose du capital-marchandise. Supposons que le commerçant achète au producteur de la toile qu'il revend au blanchisseur. Ici, la rotation d'un même capital marchand — le même M—A, en effet, réalisation de la toile — représente

donc deux phases opposées pour deux capitaux industriels différents. Dans toute la mesure où le commerçant vend en vue de la consommation productive, son M—A représente toujours le A—M d'un capital industriel et son A—M toujours le M—A d'un autre capital industriel.

Si, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous laissons de côté les frais de circulation K, fraction du capital que le commerçant avance en plus de ce qu'il débourse pour l'achat des marchandises, le profit additionnel ΔK réalisé sur ce capital additionnel disparaît, bien entendu, lui aussi. C'est là le mode d'investigation strictement logique et mathématiquement juste si l'on veut étudier comment le profit et la rotation du capital marchand agissent sur les prix.

En supposant que le prix de production d'une livre de sucre soit 1 l. st., le commerçant pourrait acheter avec 100 l. st. 100 livres de sucre. S'il achète et vend cette quantité au cours d'une année, si, en outre, le taux moyen de profit est 15 % par an, il ajoutera 15 l. st. à ses 100 l. st., soit 3 shillings par l. st., prix de production d'une livre de sucre. Il la vendra par conséquent 1 l. st. 3 shillings. Par contre, supposons que le prix de production de la livre de sucre tombe à 1 shilling ; avec ses 100 l. st., le commerçant pourrait alors acheter 2 000 livres de sucre en vendant la livre à 1 shilling 1/5 penny. Comme dans le premier exemple, son profit annuel sur le capital de 100 l. st., avancé dans cette affaire de sucre, serait de 15 l. st., avec cette différence que dans le premier cas il a 100, dans le second cas 2 000 livres de sucre à vendre. Le niveau élevé ou bas du prix de production n'aurait rien à voir avec le taux de profit, mais il influencerait beaucoup et de façon décisive sur l'importance de la fraction aliquote du prix de vente de chaque livre de sucre qui se résout en profit commercial ; c'est-à-dire sur l'importance de la majoration de prix qu'opère le commerçant sur une quantité donnée de marchandise (produit). Si le prix de production d'une marchandise est faible, faible est également la somme que le commerçant avance pour son prix d'achat, c'est-à-dire pour une quantité déterminée de celle-ci, et donc faible est le profit réalisé sur cette quantité déterminée de marchandise bon marché, le taux de profit étant donné. Autrement dit, le commerçant peut, dans ces conditions, acheter avec un capital donné, disons de 100, une grande masse de la marchandise bon marché ; le profit total de 15 réalisé sur les 100 se répartit alors, par petites fractions, sur chaque unité de cette masse. Dans le cas inverse, le contraire est vrai. Tout ceci dépend d'ailleurs entièrement de la productivité plus ou moins grande du capital industriel dont il négocie les marchandises. Il faut excepter le cas où le commerçant détient le monopole d'une certaine production, comme c'était le cas autrefois pour la Compagnie hollandaise des Indes orientales, par exemple : rien n'est plus sot que l'opinion courante selon laquelle il dépend du commerçant de vendre beaucoup de marchandises avec un profit faible ou peu de marchandises avec un profit important sur la marchandise singulière. Ce qui délimite son prix de vente, c'est, d'une part, le prix de production de la marchandise, qui lui est imposé, d'autre

part, le taux moyen de profit qui ne dépend pas davantage de lui. La seule chose dont il peut décider, et là la grandeur du capital dont il dispose et d'autres circonstances interviennent, c'est de savoir s'il veut faire commerce de marchandises chères ou bon marché. C'est donc du degré de développement de la production capitaliste et non du bon plaisir du commerçant que dépend entièrement sa manière d'agir. Seule une compagnie purement commerciale comme l'ancienne Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, détentrice du monopole de la production, pouvait s'imaginer qu'il serait possible de continuer dans des conditions toutes nouvelles une méthode qui convenait tout au plus aux débuts de la production capitaliste².

Ce préjugé répandu qui, d'ailleurs, comme toutes les fausses représentations sur le profit, etc., provient de la conception du commerce pur et d'idées préconçues sur le commerce, est entretenu, entre autres, par les circonstances suivantes.

Premièrement : phénomène de la concurrence qui concerne d'ailleurs uniquement la répartition du profit commercial entre les différents commerçants, c'est-à-dire tous ceux qui détiennent une part du capital marchand total ; dans le cas, par exemple, où l'un d'eux vend moins cher pour évincer du marché ses concurrents.

Deuxièmement : un économiste, tel que le professeur Roscher, de Leipzig, peut encore s'imaginer que ce sont des raisons « d'intelligence et d'humanité » qui modifient les prix de vente et que ce changement ne résulte nullement d'un bouleversement dans le mode de production lui-même.

Troisièmement : si les prix de production baissent à la suite d'un accroissement de la force productive du travail, entraînant par conséquent la baisse des prix de vente, il arrive souvent que la demande augmente encore plus vite que l'offre et consécutivement les prix de marché, de sorte que les prix de vente rapportent plus que le profit moyen.

Quatrièmement : il se peut qu'un commerçant baisse le prix de vente (ce qui n'est rien d'autre qu'une diminution du profit habituel qu'il ajoute au prix) en vue d'activer la rotation d'un capital plus important investi dans son affaire. Mais tous ces points ne concernent que la concurrence entre les commerçants eux-mêmes.

Il a déjà été montré dans le Livre I^{er}³ que le niveau plus ou moins élevé des prix des marchandises ne détermine ni la masse de la plus-value que produit un capital donné, ni le taux de la plus-value ; bien que, suivant la quantité relative de marchandise que produit une masse donnée de travail, le prix de la marchandise singulière (donc aussi la part de plus-value contenue dans ce prix) soit plus ou moins élevé. Dans la mesure où les prix correspondent aux valeurs, ils sont déterminés pour chaque quantité de marchandise par la quantité totale de travail qu'elle matérialise. Si une petite quantité de travail se matérialise dans une grosse masse de marchandise, le prix de la marchandise singulière est

peu élevé et la plus-value qu'elle contient faible. Comment le travail incorporé dans une marchandise se divise en travail payé et non payé, quel quantum du prix représente donc de la plus-value, n'a rien à voir ni avec cette quantité globale de travail, ni, par conséquent, avec le prix de la marchandise. Le taux de la plus-value ne dépend pas de la grandeur absolue de la plus-value contenue dans le prix de chaque marchandise, mais de sa grandeur relative, de son rapport au salaire, lui aussi contenu dans cette même marchandise. Il est donc possible que le taux soit important bien que la grandeur absolue de la plus-value pour chaque marchandise soit faible. La grandeur absolue de la plus-value contenue dans chaque marchandise dépend, en premier lieu, de la productivité du travail et, en second lieu seulement, de sa division en travail payé et non payé.

Pour le prix de vente commercial, le prix de production est une donnée extérieure.

Autrefois, le niveau élevé des prix commerciaux des marchandises était dû : 1° à la cherté des prix de production, c'est-à-dire à l'improductivité du travail ; 2° à l'absence d'un taux de profit général, parce que le capital marchand accaparait une part plus importante de la plus-value que celle qu'il aurait dû avoir, étant donné la mobilité générale des capitaux. Considérée des deux points de vue, la fin de cet état de choses est résultée, par conséquent, du développement du mode de production capitaliste.

Suivant les différentes branches de commerce, les rotations du capital marchand sont plus ou moins longues, et leur nombre dans l'année plus ou moins grand. A l'intérieur d'une même branche de commerce, la rotation est plus ou moins rapide dans les différentes phases du cycle économique. Cependant, l'expérience a conduit à constater un nombre moyen de rotations.

Nous avons déjà vu que la rotation du capital commercial diffère de celle du capital industriel. Cette différence résulte de la nature même des choses ; une seule phase dans la rotation du capital industriel apparaît comme une rotation complète d'un capital marchand indépendant ou du moins d'une de ses parties. La rotation du capital commercial se trouve aussi dans un rapport autre avec la détermination du profit et du prix.

Pour le capital industriel, la rotation traduit, d'une part, la périodicité de la reproduction ; par conséquent, la masse de marchandises mises sur le marché en un temps déterminé en dépend. D'autre part, la période de circulation constitue une limite, et qui plus est extensible, qui agit de façon plus ou moins limitative sur la création de valeur et de plus-value parce qu'elle affecte le volume du procès de production. La rotation entre donc de façon déterminante non pas en tant qu'élément positif, mais limitatif, dans la masse de la plus-value annuellement produite, donc dans la constitution du taux général de profit. Par contre, pour le capital marchand, le taux moyen de profit est une grandeur donnée. Ce capital ne coopère pas directement à la création du profit ou de la plus-value et n'intervient dans la détermination du taux général de profit que dans la mesure

où il retire ses dividendes de la masse du profit produit par le capital industriel, au prorata de la fraction du capital total qu'il représente.

Plus est grand le nombre de rotations d'un capital industriel dans des conditions que nous avons développées au Livre II, section II, plus grande est la masse du profit constitué. Par l'établissement d'un taux général de profit, il y a bien répartition du profit total entre les différents capitaux, non pas au prorata de leur participation directe à sa production, mais d'après les parts aliquotes du capital total qu'ils représentent, c'est-à-dire proportionnellement à leur grandeur respective. Ceci ne change cependant rien au fond de l'affaire : plus est grand le nombre des rotations de l'ensemble du capital industriel, plus importante est la masse de profit, la masse de la plus-value annuellement produite, et par conséquent, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de profit. Il en va autrement avec le capital marchand. Pour lui, le taux de profit est une grandeur donnée que déterminent, d'une part, la masse du profit produit par le capital industriel, d'autre part, la grandeur relative du capital commercial dans son ensemble, c'est-à-dire son rapport quantitatif à la somme du capital avancé dans les procès de production et de circulation. Il est vrai que le nombre de ses rotations agit de façon déterminante sur son rapport au capital total ou sur la grandeur relative du capital marchand nécessaire à la circulation ; il est clair, en effet, que la grandeur absolue du capital marchand nécessaire et sa vitesse de rotation sont inversement proportionnelles ; sa grandeur relative ou la fraction du capital total qu'il représente est donnée par sa grandeur absolue, toutes choses égales d'ailleurs. Si le capital total est de 10 000 et le capital marchand égal à 1/10 de celui-ci, il est de 1 000 ; pour un capital total de 1 000, 1/10 fera 100. C'est ainsi que sa grandeur absolue est différente suivant la grandeur du capital total, bien que sa grandeur relative reste la même. Supposons donnée cette dernière et fixons-la à 1/10 du capital total. Cette grandeur relative est à son tour déterminée par la rotation. Si celle-ci est rapide, la grandeur absolue sera, dans le premier cas, égale à 1 000 l. st. par exemple (dans le second cas à 100) ; la grandeur relative du capital marchand est donc 1/10. Si la rotation est plus lente, nous pouvons supposer que la grandeur absolue du capital marchand est égale à 2 000 dans le premier cas (à 200 dans le second). Sa grandeur relative sera donc passée de 1/10 à 1/5 du capital total. Certaines conditions abrégant la rotation moyenne du capital marchand, comme par exemple le développement des moyens de transport, diminuent dans la même mesure la grandeur absolue du capital marchand et augmentent par conséquent le taux général de profit. Dans le cas contraire, l'inverse est valable. Si, comparativement aux conditions antérieures, le mode de production capitaliste est développé, il agit doublement sur le capital marchand ; une masse plus faible de capital marchand effectivement en fonction provoque la rotation d'une même quantité de marchandises ; le rapport du capital marchand au capital industriel est diminué par suite de la rotation accélérée du capital marchand conditionnée elle-même par une plus grande rapidité du procès

de reproduction. Par ailleurs, toute production devient production de marchandises lorsque le mode de production capitaliste est développé ; tout produit passe donc par les mains des agents de circulation ; il faut ajouter que dans les anciennes conditions de production à petite échelle, une très grande partie des producteurs vendait sa marchandise directement au consommateur ou travaillait souvent sur commande ; abstraction faite, bien entendu, de la masse de produits que le producteur consommait directement lui-même, *in natura*, ainsi que de tous les travaux payés en nature. Dans les modes de production anciens, le capital commercial, bien que plus important relativement au capital-marchandise dont il entraîne la rotation, est :

1° Plus petit dans l'absolu parce qu'une portion incomparablement plus faible du produit total est produite comme marchandise, doit entrer dans la circulation comme capital-marchandise et passer par les mains des commerçants ; il est plus petit parce que le capital-marchandise est plus petit. Mais en même temps, il est relativement plus grand non seulement à cause de la lenteur de sa rotation et par rapport à la masse des marchandises qui provoque sa rotation. Il est plus grand parce que le prix de cette masse de marchandises, donc aussi l'avance de capital marchand qu'elle requiert, sont plus élevés, la productivité du travail étant moindre que dans la production capitaliste ; la même valeur est donc représentée par des quantités plus faibles de marchandises.

2° Sur la base du mode de production capitaliste, non seulement la masse des marchandises produites sera plus grande (abstraction faite ici de la valeur moindre de cette masse de marchandises), mais encore une même quantité de produit, par exemple du blé, constitue une masse plus importante de marchandises, c'est-à-dire qu'on en trouve de plus en plus dans le commerce. Il s'ensuit que ce n'est pas seulement la masse du capital marchand qui augmente, mais généralement tout capital investi dans la circulation, comme par exemple dans la navigation, les chemins de fer, la télégraphie, etc.

3° Mais, et ceci est un aspect de la question qui se rattache à la « concurrence des capitaux », le capital marchand inactif ou seulement en demi-activité croît avec le progrès du mode de production capitaliste, dans la mesure où il pénètre plus facilement dans le petit commerce, dans la mesure où s'accroissent la spéculation et l'excédent de capital libéré.

Si l'on admet comme donnée la grandeur relative du capital marchand par rapport au capital total, la diversité des rotations dans les différentes branches de commerce n'agit pas sur l'importance du profit global revenant au capital marchand, ni sur le taux général de profit. Le profit du commerçant n'est pas déterminé par la masse de capital-marchandise dont il assume la rotation ; mais par la quantité de capital-argent qu'il avance pour réaliser cette rotation. Si le taux général de profit est 15 % par an et si le commerçant avance 100 l. st., il vendra sa marchandise à 115, si son capital effectue une rotation par an. Mais dans le cas où son capital effectue cinq rotations dans l'année, il vendra pour

103 un capital-marchandise dont le prix d'achat est 100 et ceci cinq fois par an ; dans toute l'année, il vend donc pour 515 un capital-marchandise de 500. Par conséquent, le profit annuel fait sur le capital avancé de 100 est invariablement 15. S'il en était autrement, le capital marchand rapporterait un profit proportionnel au nombre de ses rotations et bien supérieur à celui que réalise le capital industriel. ce qui est en contradiction avec la loi du taux général de profit.

Le nombre de rotations du capital marchand dans les diverses branches de commerce affecte donc directement les prix commerciaux des marchandises. Dans les prix commerciaux intervient une majoration déterminée en répartissant par fractions aliquotes sur le prix de production de chaque marchandise le profit mercantile d'un certain capital commercial. Cette majoration est inversement proportionnelle au nombre des rotations ou à la vitesse de rotation des capitaux marchands dans les différentes branches de commerce. Si un capital marchand effectue cinq rotations par an, il n'ajoute au capital-marchandise de même valeur que 1/5 de ce qu'ajouterait à un capital-marchandise de même valeur un capital marchand n'effectuant qu'une rotation par an.

Voici à quoi se réduit l'incidence sur les prix de vente du temps moyen de rotation des capitaux dans les diverses branches de commerce : proportionnellement à cette vitesse de rotation, la même masse de profit qui, pour un capital marchand donné, est déterminée par le taux général de profit annuel, donc indépendamment du caractère spécifique de l'opération commerciale de ce capital, cette masse de profit se répartit différemment sur des masses de marchandises de valeur égale. Elle ajoute au prix des marchandises par exemple $15/5 = 3\%$ pour cinq rotations par an, mais 15% pour une seule rotation.

Selon les temps de rotation différents régnant dans les diverses branches de commerce, un même pourcentage de profit commercial augmente donc les prix de vente des marchandises d'un pourcentage très variable (si on le rapporte à la valeur des marchandises).

Par contre, en ce qui concerne le capital industriel, le temps de rotation n'agit en aucune manière sur la valeur de différentes marchandises produites, bien qu'il affecte la masse des valeurs et des plus-values produites par un capital donné dans un temps donné, parce qu'il conditionne la masse du travail exploité. Il est vrai que tous ces faits sont dissimulés et se présentent différemment dès qu'on envisage les prix de production ; il en est ainsi parce que les prix de production des différentes marchandises s'écartent de leurs valeurs d'après les lois que nous avons antérieurement développées. Si l'on considère l'ensemble du procès de production, la masse de marchandises produites par le capital industriel global, on y trouve immédiatement confirmation de la loi générale.

Alors que, dans le cas du capital industriel, un examen plus approfondi de l'influence qu'exerce le temps de rotation sur la création de valeur ramène à la loi générale et à la base de l'économie politique, à savoir que les valeurs des marchandises sont déterminées par le temps de travail qu'elles contiennent, par

contre l'influence des rotations du capital marchand sur les prix commerciaux révèle des phénomènes qui, si l'on n'analyse pas très sérieusement les chaînons intermédiaires, semblent indiquer une fixation purement arbitraire des prix ; c'est-à-dire une fixation qui découlerait simplement de la décision du capital de réaliser une certaine quantité de profit annuel. Tout se passe essentiellement comme si, à cause de cette influence des rotations, le procès de circulation en tant que tel déterminait les prix des marchandises, indépendamment, dans certaines limites, du procès de production. Toutes les idées superficielles et erronées sur le procès global de la reproduction sont tirées de la façon de concevoir le capital marchand et de la représentation que ses mouvements particuliers provoquent dans les têtes des agents de la circulation.

Comme le lecteur l'a constaté à ses dépens, l'analyse des rapports internes réels du procès de production capitaliste est chose très compliquée qui exige un travail minutieux. Si c'est faire œuvre scientifique que de réduire le mouvement visible, simplement apparent, au mouvement interne réel, il va de soi que dans les têtes des agents de production et de circulation capitalistes naissent nécessairement des conceptions sur les lois de la production qui, s'écartant complètement de ces lois, ne sont plus que le reflet dans leur conscience du mouvement apparent. Les idées d'un commerçant, d'un spéculateur en Bourse, d'un banquier sont nécessairement tout à fait déformées ; celles des producteurs sont faussées par les actes de circulation auxquels leur capital est soumis et par l'égalisation du taux général de profit⁴. En plus, la concurrence joue nécessairement dans ces têtes un rôle tout aussi dénaturé. Si les limites de la valeur et de la plus-value sont données, il est facile de comprendre comment la concurrence des capitaux transforme les valeurs en prix de production, puis en prix commerciaux et la plus-value en profit moyen. Mais, sans ces limites, il est absolument impossible de comprendre pourquoi la concurrence réduit le taux général de profit à telle ou telle limite, à 15% plutôt qu'à 1500% . Tout au plus peut-elle le réduire jusqu'à un certain niveau. Mais elle ne contient aucun élément pour fixer ce niveau lui-même.

Du point de vue du capital marchand, la rotation elle-même se présente donc comme déterminant le prix. Par ailleurs, alors que la vitesse de rotation du capital industriel agit de façon déterminante et limitative sur la masse du profit, donc sur son taux général, parce que cette vitesse permet à un capital donné d'exploiter une quantité de travail plus ou moins grande, le capital marchand, lui, reçoit de l'extérieur son taux de profit, le lien interne de ce dernier avec la création de plus-value étant complètement effacé. Si un même capital industriel, toutes choses égales d'ailleurs, et surtout à composition organique constante, effectue par an quatre rotations au lieu de deux, il produit une plus-value, donc un profit, deux fois plus grande ; cela se constate nettement dès que et aussi longtemps que ce capital possède le monopole du mode de production amélioré qui lui permet cette rotation plus rapide. Inversement, la différence des temps de rotation dans

les diverses branches de commerce se montre dans le fait que le profit réalisé à chaque rotation d'un certain capital-marchandise est inversement proportionnel au nombre des rotations du capital-argent qui assume la rotation de ce capital-marchandise. *Small profits and quick returns* (petits profits et rentrées rapides), cette formule apparaît surtout au *shopkeeper* (boutiquier) comme un principe qu'il suit par principe.

D'ailleurs, il va de soi que cette loi des rotations du capital marchand dans chaque branche de commerce, abstraction faite de l'alternance de rotations plus ou moins rapides se compensant les unes les autres, n'est valable que pour la moyenne des rotations qu'effectue tout le capital marchand investi dans cette branche. Le capital de A opérant dans la même branche que B peut effectuer plus ou moins de rotations que le nombre moyen ; dans ce cas, les autres en effectuent moins ou plus. Ceci ne change rien à la rotation de la masse totale de capital marchand investi dans cette branche, mais est d'une importance décisive pour le commerçant particulier ou le détaillant. Dans ce cas, il réalise un surprofit, tout comme les capitalistes industriels en font lorsqu'ils produisent dans des conditions plus favorables que la moyenne. Si la concurrence l'y oblige, il peut vendre à meilleur compte que ses confrères sans abaisser pour cela son profit au-dessous de la moyenne. Si les conditions qui lui permettent une rotation accélérée sont elles-mêmes d'ordre commercial, par exemple l'emplacement du local de vente, il peut payer en plus une rente pour cela, c'est-à-dire qu'une partie de son surprofit se transforme en rente foncière.

LE CAPITAL FINANCIER

L'argent effectue des mouvements purement techniques dans le procès de circulation du capital industriel et, pouvons-nous ajouter maintenant, du capital commercial, puisque celui-ci se charge d'une partie de la circulation du capital industriel, faisant de cette partie son mouvement propre. La transformation de ce capital en capital financier est justement opérée par ces mouvements qui, rendus autonomes, deviennent la fonction d'un capital particulier ; ce dernier effectue ces mouvements, et eux seulement, comme les opérations qui lui sont propres. Dans ce cas, une fraction du capital industriel et aussi du capital commercial existerait non seulement de façon permanente sous la forme argent comme capital-argent en général, mais comme capital-argent assumant ces fonctions techniques. Une certaine fraction, sous forme de capital-argent, se sépare donc du capital total et devient autonome ; sa fonction exclusive, du point de vue capitaliste, est d'assumer les opérations susdites pour l'ensemble des capitalistes industriels et commerciaux. Comme cela se passe pour le capital commercial, une fraction du capital industriel existant sous forme de capital-argent dans le procès de circulation se sépare du reste afin d'effectuer ces opérations du procès de reproduction pour l'ensemble du capital restant. Les mouvements de ce capital-argent ne sont donc, eux aussi, que les mouvements d'une fraction devenue autonome du capital industriel dans le cours de son procès de reproduction.

C'est seulement dans la mesure où du capital nouveau est investi — ce qui est également le cas dans l'accumulation — que du capital sous forme d'argent apparaît comme point de départ et point final du mouvement. Mais point de départ et point final deviennent étape transitoire pour tout capital déjà impliqué dans son procès. Étant donné que le capital industriel, entre sa sortie de la sphère de production et le moment où il y entre à nouveau, doit accomplir la métamorphose $M'-A-M$, A n'est en fait, comme nous l'avons vu déjà pour la circulation simple de marchandises, que le résultat final d'une des phases de la métamorphose pour devenir le point de départ de la phase opposée, complémentaire de la première. Bien que le $M-A$ du capital industriel se traduise toujours pour le capital marchand par $A-M-A$, son véritable procès, dès que le capital est engagé, est néanmoins toujours $M-A-M$. Mais le capital marchand effectue simultanément les actes $M-A$ et $A-M$, ce qui ne veut pas dire qu'un capital se trouve au stade de $M-A$ alors qu'un autre est au point $A-M$, mais qu'un seul et même capital achète et vend toujours en même temps pour assurer la continuité du procès de production ; il revêt donc constamment les deux formes en même temps. Pendant qu'une fraction s'en convertit en argent, pour être ultérieurement reconvertie en marchandise, l'autre fraction se transforme au même moment en marchandise pour être reconvertie ensuite en argent.

Il dépend de la forme de l'échange des marchandises que l'argent opère ici

comme moyen de circulation ou comme moyen de paiement. Dans les deux cas, le capitaliste verse constamment de l'argent à un grand nombre de personnes en même temps qu'il en reçoit en paiement d'un grand nombre de personnes. Cette opération purement technique du paiement et de l'encaissement d'argent constitue un travail à part qui, au cas où l'argent opère comme moyen de paiement, nécessite des calculs de différences des opérations de compensation. Ce travail fait partie des frais de circulation ; il ne crée donc pas de valeur. Pour l'abrèger, il est exécuté par une catégorie spéciale d'agents ou de capitalistes pour tout le reste de la classe capitaliste.

Une certaine fraction du capital doit toujours exister sous forme de trésor, de capital-argent potentiel : réserve de moyens d'achat et de moyens de paiement, capital inemployé qui, sous forme d'argent, attend son utilisation ; c'est sous cette forme d'ailleurs qu'une partie du capital reflue sans cesse. Ceci nécessite, outre l'encaissement, le paiement et la comptabilité, la garde du trésor qui, à son tour, constitue une opération particulière. Cette opération consiste dans la conversion continue du trésor en moyens de circulation et de paiement, et dans sa reconstitution à partir de l'argent des ventes et des paiements échus. C'est ce mouvement constant d'une fraction du capital existant sous forme d'argent, mais indépendant de la fonction même du capital, c'est cette opération purement technique qui occasionne un travail et des frais particuliers : ce sont des frais de circulation.

Par la division du travail, ces opérations techniques qu'entraînent les fonctions du capital sont assurées, dans la mesure du possible, pour toute la classe capitaliste par une catégorie d'agents ou de capitalistes qui se chargent exclusivement de cette fonction et la concentrent entre leurs mains. Comme pour le capital marchand, il s'agit ici d'une division du travail dans un double sens. La fonction dont il s'agit devient une branche particulière des affaires et, parce qu'elle est accomplie ainsi pour l'appareil monétaire de toute la classe capitaliste, elle est concentrée et réalisée à une grande échelle. Et ensuite une nouvelle division du travail intervient à l'intérieur de cette branche particulière des affaires, d'un côté par le moyen d'une division en divers départements indépendants, d'un autre côté par le perfectionnement du lieu de travail à l'intérieur de ces départements (grands bureaux, comptables et caissiers nombreux, division du travail étendue). Le déboursement et l'encaissement de l'argent, les opérations de compensation, l'établissement des comptes courants, la garde de l'argent, etc., toutes ces choses, séparées des actes qui exigent de telles opérations techniques, font du capital avancé pour ces fonctions le capital financier.

Les différentes opérations qui, en devenant autonomes sous forme d'affaires particulières, sont à l'origine du commerce d'argent résultent des diverses déterminations et des fonctions de l'argent lui-même, fonctions que le capital, sous forme de capital-argent, doit, lui aussi, assumer.

J'ai indiqué par ailleurs comment l'usage de la monnaie s'est développé dans l'échange de produits entre diverses communautés¹.

Par conséquent, le commerce de l'argent, le commerce avec de la marchandise-argent se développe d'abord par les relations internationales. Dès qu'il existe différentes monnaies nationales, les commerçants acheteurs à l'étranger sont tenus de changer leur monnaie nationale en monnaie locale et inversement, ou encore de troquer les différentes monnaies contre de l'argent ou de l'or pur non frappé qui sert de monnaie universelle ; d'où le commerce du change qu'il faut considérer comme une des bases naturelles du commerce moderne de l'argent². Il a fait naître les banques de change où l'argent (ou l'or) est utilisé comme monnaie universelle — aujourd'hui comme monnaie bancaire ou commerciale — par opposition à la monnaie courante. Dans la mesure où l'affaire de change est simplement un ordre à payer à des voyageurs, ordre émis par un agent de change d'un pays donné à des agents étrangers, elle a déjà été connue à Rome et en Grèce où elle s'est développée à partir de la fonction de changeur proprement dite.

Le commerce de l'or et de l'argent comme marchandises (matières premières pour la fabrication d'articles de luxe) constitue la base naturelle du commerce de lingots (*bullion trade*), commerce qui assure la fonction de l'argent comme monnaie universelle. Comme nous l'avons déjà montré (cf. Livre I^{er}, chap. III, [tome I], p. 147-150), ces fonctions sont doubles : va-et-vient entre les différentes sphères nationales de circulation pour la balance des paiements internationaux et lors des déplacements de capitaux à faire fructifier ; en même temps mouvements à travers le marché mondial, à partir des sources de production, des métaux précieux et répartition de l'approvisionnement entre les différentes sphères de circulation nationales. En Angleterre, pendant la plus grande partie du XVII^e siècle, les orfèvres faisaient encore office de banquiers. Nous ne nous occuperons pas pour l'instant de savoir comment la balance des paiements internationaux se développe dans le commerce du change, etc., de même que nous écarterons tout ce qui concerne les affaires relatives aux titres, bref toutes les formes particulières du système de crédit qui ne nous intéressent pas ici.

En tant que monnaie universelle, la monnaie nationale dépouille son caractère local ; les diverses monnaies nationales trouvent leur expression l'une dans l'autre, ce qui les réduit toutes à leurs teneurs en or ou en argent, tandis que ces métaux, en leur qualité de marchandise circulant comme monnaie universelle, doivent être en même temps ramenés à leur rapport mutuel de valeur qui change sans cesse. C'est de cette fonction d'intermédiaire que les manieurs d'argent font leur affaire particulière. L'agence de change et le commerce de lingots sont ainsi les formes les plus primitives du commerce de l'argent et naissent de la double fonction de l'argent : comme monnaie nationale et comme monnaie universelle.

Il résulte du procès de production capitaliste, tout comme du commerce en général, même dans un mode de production précapitaliste :

Premièrement, la thésaurisation de l'argent, c'est-à-dire ici de cette partie du capital qui doit toujours exister sous forme d'argent comme fonds de réserve de moyens de paiement et d'achat. Voilà la première forme du trésor, tel qu'il réapparaît dans la production capitaliste et tel qu'il se constitue du moins pour le capital marchand, lorsque celui-ci se développe. Les deux aspects se retrouvent aussi bien dans la circulation nationale qu'internationale. Ce trésor circule constamment, se répand sans cesse dans la circulation et en revient toujours. La seconde forme du trésor est celle d'un capital sous forme d'argent momentanément inemployé, laissé en jachère, dans lequel il faut également compter le capital-argent nouvellement accumulé et pas encore investi. Cette thésaurisation, en tant que telle, entraîne nécessairement les fonctions suivantes : d'abord sa garde, puis une comptabilité, etc.

Mais *deuxièmement*, il se rattache à tout ceci le débours d'argent lors de l'achat et son encaissement lors de la vente, les paiements au comptant et le recouvrement des factures, la compensation des créances, etc. Tout d'abord, le banquier accomplit ces fonctions comme simple *caissier* pour les commerçants et les capitalistes industriels³.

Le commerce de l'argent se trouve complètement développé même dans ses tout premiers débuts, dès qu'à ses autres fonctions s'ajoutent celles du prêt et de l'emprunt ainsi que le commerce à crédit. Nous y reviendrons à la section suivante lors de l'étude du capital porteur d'intérêt.

Le commerce des lingots lui-même, le transfert d'or et d'argent d'un pays à l'autre est uniquement le résultat du commerce de marchandises. Il est défini par le cours du change qui exprime l'état des paiements internationaux et du taux d'intérêt sur les différents marchés. Le commerçant en lingots comme tel ne fait que traduire ces résultats.

Lors de notre étude sur la monnaie, nous avons vu (Livre I^{er}, chap. III) comment ses mouvements se développent et ses formes se déterminent à partir de la simple circulation de marchandises ; nous avons constaté comment le mouvement de la masse d'argent circulant comme moyen d'achat et de paiement est déterminé par la métamorphose des marchandises, le volume et la vitesse de cette métamorphose qui, nous le savons maintenant, n'est elle-même qu'un élément du procès total de reproduction. Quant à l'obtention de la matière argent – or et argent – depuis ses sources de production, elle se ramène à un échange direct de marchandises, échange de la marchandise or et argent contre toute autre marchandise ; à ce titre, elle est elle-même un élément de l'échange de marchandises tout comme l'obtention du fer ou d'autres métaux. Quant au mouvement des métaux précieux sur le marché mondial, il est déterminé par l'échange international de marchandises au même titre que le mouvement de la monnaie en tant que moyen national d'achat et de paiement l'est par l'échange

de marchandises à l'intérieur d'un pays. (Nous écartons ici le mouvement des métaux précieux sur le marché mondial dans la mesure où il représente un transfert de capitaux à titre de prêt, transfert qui se fait également sous forme de capital-marchandise.) Si les allées et venues des métaux précieux d'une sphère de circulation nationale dans une autre sont uniquement occasionnées par la dépréciation d'une monnaie nationale ou par le bimétallisme, elles sont étrangères à la circulation de l'argent proprement dite et ne signifient correction d'errements arbitrairement provoqués pour des raisons d'État. En ce qui concerne enfin la thésaurisation en vue de constituer des fonds de réserve de moyens de paiement ou d'achat pour le commerce intérieur ou extérieur ou bien simplement sous la forme d'un capital momentanément en jachère, elle est dans les deux cas une précipitation nécessaire du procès de circulation.

Comme la circulation monétaire, pour ce qui est de son volume, de ses formes et de ses mouvements n'est que le simple résultat de la circulation de marchandises qui, d'un point de vue capitaliste, représente elle-même seulement le procès de circulation du capital (y compris l'échange de capital contre revenu, de revenu contre revenu pour autant que ce dernier est dépensé dans le commerce de détail), il va de soi que le commerce de l'argent ne se borne pas à mettre en œuvre la circulation monétaire, simple résultat et forme apparente de la circulation de marchandises. La circulation monétaire elle-même comme élément de la circulation des marchandises est une donnée du commerce de l'argent ; ce sont ses opérations techniques qu'il met en œuvre, concentre, abrège et simplifie. Le commerce de l'argent ne constitue pas le trésor ; mais il fournit les moyens techniques pour réduire à son minimum économique cette thésaurisation (à condition qu'elle soit volontaire et ne soit pas l'expression d'un capital inemployé ou de troubles dans le procès de reproduction) ; d'ailleurs si les fonds de réserve en moyens d'achat et de paiement sont organisés pour la classe capitaliste dans son ensemble, ils peuvent être moins importants que si chaque capitaliste les constituait pour son propre compte. Le commerce de l'argent n'achète pas les métaux précieux, mais se borne à assurer leur répartition dès que le commerce des marchandises les a acquis. Le commerce de l'argent facilite les opérations de compensation lorsque l'argent fait fonction de moyen de paiement et diminue, par le mécanisme artificiel de ces compensations, la masse d'argent nécessaire pour cela ; mais il ne détermine ni le lien ni le volume des paiements réciproques. Par exemple, les traites et les chèques qui s'entre-échangent dans les banques et les Clearing Houses (chambres de compensation) représentent des transactions tout à fait indépendantes et sont le résultat d'opérations réelles dont il s'agit seulement d'améliorer la compensation technique. Si l'argent circule comme moyen d'achat, le volume et le nombre des achats et des ventes sont totalement indépendants du commerce de l'argent qui peut tout au plus abrèger les opérations techniques qui les accompagnent, ce qui diminue la masse de l'argent liquide nécessaire à leur rotation.

Nous considérons ici le commerce de l'argent sous sa forme simple, c'est-à-dire séparée du système de crédit ; comme tel, il n'intervient donc que dans la technique d'une des phases de la circulation de marchandises, à savoir la circulation de l'argent, ainsi que dans les diverses fonctions de l'argent qui en résultent.

Ceci distingue donc essentiellement le commerce de l'argent du commerce des marchandises, ce dernier mettant en œuvre la métamorphose de la marchandise et son échange et faisant même apparaître les procès du capital-marchandise comme celui d'un capital distinct du capital industriel. Si, donc, le capital commercial possède un mode de circulation qui lui est propre : $A-M-A$, où la marchandise change deux fois de main, ce qui fait refluer l'argent, par opposition à $M-A-M$ où c'est l'argent qui change deux fois de propriétaire provoquant par là l'échange de marchandises, il n'est pas possible de démontrer l'existence d'une telle forme particulière pour le capital financier.

Si une catégorie particulière de capitalistes se charge d'avancer du capital-argent pour cette mise en train technique de la circulation de l'argent (capital représentant à une échelle réduite le capital additionnel que commerçants et capitalistes industriels devraient, sinon, avancer eux-mêmes dans ce but), nous retrouvons ici la formule générale du capital $A-A'$. Celui qui avance A produit pour son compte $A + \Delta A$. Mais la mise en œuvre de $A-A'$ ne se rapporte pas ici aux éléments matériels, mais aux processus techniques de la métamorphose.

Il est évident que la masse du capital-argent que les banquiers traitent est le capital-argent en circulation des commerçants et des industriels et que les opérations que les banques accomplissent ne sont que les opérations de ceux auxquels ces banques servent d'intermédiaires.

Il est non moins évident que le profit des banquiers n'est qu'une retenue sur la plus-value puisqu'ils ont seulement affaire à des valeurs réalisées (même si elles sont réalisées sous forme de créances).

Tout comme pour le commerce des marchandises, l'opération est ici double, car une partie des opérations techniques rattachées à la circulation de l'argent doit être accomplie par les commerçants et les producteurs de marchandises eux-mêmes.

APERÇU HISTORIQUE SUR LE CAPITAL MARCHAND

La forme particulière de l'accumulation de l'argent par le capital commercial et le capital financier ne sera étudiée qu'à la section suivante.

Il découle naturellement de nos développements antérieurs que rien n'est plus absurde que de considérer le capital marchand, sous forme de capital commercial ou de capital financier, comme une espèce particulière de capital industriel, à la façon dont l'industrie minière, l'agriculture, l'élevage, l'industrie des transports, la manufacture, etc., constituent, de par la division sociale du travail, des secteurs déterminés, des sphères d'investissement particulières du capital industriel. La simple remarque que tout capital industriel, qu'il soit capital-marchandise ou capital-argent, accomplit exactement au cours de la phase de circulation de son procès de reproduction les mêmes fonctions qui apparaissent comme étant les fonctions exclusives du capital marchand sous ses deux formes devrait rendre impossible une conception aussi grossière. Au contraire, dans le capital commercial et le capital financier, les différences entre le capital industriel dans sa phase productive et dans la sphère de circulation sont rendues autonomes par le fait que les formes et les fonctions déterminées que le capital revêt ici momentanément apparaissent comme des formes et des fonctions indépendantes d'une fraction détachée du capital, et qu'elles y sont enfermées exclusivement. Il n'y a pas de commune mesure entre la forme modifiée du capital industriel et les différences matérielles résultant de la nature des diverses branches d'industrie qui existent entre des capitaux productifs différemment investis dans la production.

En dehors de la grossièreté avec laquelle l'économiste considère en général les différences de forme qui, en fait, l'intéressent seulement par leur côté matériel, cette confusion de l'économie vulgaire a encore deux causes : premièrement, son incapacité d'expliquer les particularités du profit mercantile ; deuxièmement, son effort apologétique pour déduire les formes des capitaux-marchandise et argent et, par extension, des capitaux commercial et financier résultant de la forme spécifique du mode de production capitaliste — dont la base essentielle est la circulation des marchandises, donc de l'argent — comme des formes résultant nécessairement du procès de production lui-même.

En effet, si l'on admet que les capitaux commercial et financier ne se distinguent pas autrement de l'agriculture que celle-ci ne se distingue de l'élevage et de la manufacture, il est évident que la production et la production capitaliste sont absolument identiques. Il est surtout clair que la répartition des produits sociaux parmi les membres de la société, pour leur consommation productive ou individuelle, doit être assurée par les commerçants et les banquiers aussi éternellement que la consommation de viande sera assurée par l'élevage et celle des vêtements par la confection¹.

Lorsque les grands économistes tels que Smith, Ricardo, etc. étudient la forme fondamentale du capital, le capital comme capital industriel et qu'ils n'envisagent en fait le capital de circulation (capital-argent et capital-marchandise) que dans la mesure où il est lui-même une phase dans le procès de reproduction de tout capital, ils se trouvent dans l'embarras devant le capital marchand qui représente une catégorie particulière. Les thèses relatives à la formation de la valeur, au profit, directement déduites de l'examen du capital industriel ne s'appliquent pas d'emblée au capital marchand. C'est pourquoi les économistes le laissent entièrement de côté et ne le mentionnent que comme une variété du capital industriel. Là où ils le traitent en particulier, comme le fait Ricardo pour le commerce extérieur, ils essaient de démontrer qu'il ne crée pas de valeur (donc pas non plus de plus-value). Mais ce qui est valable pour le commerce extérieur vaut également pour le commerce intérieur.

*
* *

Jusqu'ici, nous avons considéré le capital marchand du point de vue et dans les limites du mode de production capitaliste. Mais le commerce et même le capital marchand sont plus anciens que le mode capitaliste de production : ils représentent en effet, du point de vue historique, le mode d'existence indépendante le plus ancien du capital.

Comme nous avons déjà vu que le développement du commerce de l'argent et du capital qui y est engagé ne nécessite rien d'autre que l'existence du commerce sur une large échelle, et en outre du capital commercial, nous ne nous occuperons ici que de ce dernier.

Étant donné que le capital marchand est enfermé dans la sphère de circulation et que sa fonction consiste exclusivement à mettre en œuvre l'échange des marchandises, il s'ensuit que son existence ne requiert pas d'autres conditions, si l'on fait abstraction de formes rudimentaires naissant à partir d'un troc direct, que celles qui sont indispensables à la circulation des marchandises et de l'argent. Plus précisément, cette dernière est plutôt sa condition d'existence. Quel que soit le mode de production créant les produits qui entrent dans la circulation comme marchandises, que ce soit celui de la communauté primitive ou de l'esclavage ou bien encore le mode de production petit paysan, petit bourgeois ou capitaliste, il ne change rien au caractère des produits en tant que marchandises ; c'est comme marchandises que les produits doivent parcourir le procès d'échange et les modifications de forme qui l'accompagnent. Les extrêmes entre lesquels le capital marchand joue le rôle d'intermédiaire lui sont fixés, comme ils le sont pour l'argent et son mouvement. La seule condition nécessaire est que ces extrêmes existent comme marchandises ; peu importe que la production soit dans sa totalité production marchande ou que soit seulement jeté sur le

marché l'excédent des producteurs ayant leur propre économie, qui dépasse leurs besoins immédiats satisfaits par leur production. Le capital marchand ne fait qu'assurer le mouvement de ces extrêmes, les marchandises, qui sont pour lui des conditions préalables.

Le volume de la production qui entre dans le commerce et passe par les mains des commerçants dépend du mode de production ; il atteint son maximum dans le plein épanouissement de la production capitaliste où le produit n'est plus fabriqué comme moyen de subsistance immédiat, mais seulement comme marchandise. Par ailleurs, dans chaque système de production, le commerce favorise la production de produits excédentaires destinés à être échangés afin d'accroître les jouissances ou les trésors des producteurs (il faut comprendre par là les propriétaires de la production) ; le commerce donne par conséquent à la production un caractère de plus en plus orienté vers la valeur d'échange.

La métamorphose des marchandises, leur mouvement, consiste : 1. Du point de vue matériel en l'échange des différentes marchandises entre elles ; 2. Du point de vue formel, en la conversion de la marchandise en argent : vente, et la conversion de l'argent en marchandise : achat. La fonction du capital marchand se résout donc à ceci : échange de marchandises par achat et vente. Il se borne donc à assurer l'échange de marchandises qu'il ne faut cependant pas concevoir *a priori* comme un simple échange de marchandises entre leurs producteurs directs. Dans les conditions de l'esclavage, du servage, du paiement d'un tribut (dans la mesure où des communautés primitives sont à considérer ici), ce sont le propriétaire d'esclaves, le suzerain et l'État bénéficiaire du tribut qui sont possesseurs donc vendeurs du produit. Le commerçant achète et vend pour beaucoup de personnes. Les achats et les ventes sont concentrés dans ses mains ; par là, l'achat et la vente cessent d'être liés au besoin direct de l'acheteur (en tant que commerçant).

Quelle que soit l'organisation sociale des sphères de production dont les marchandises sont échangées par l'entremise du commerçant, la fortune de celui-ci existe toujours sous forme d'argent, et son argent fait toujours fonction de capital. La formule de ce capital est invariablement $A-M-A'$; le point de départ est l'argent, forme indépendante de la valeur d'échange ; le but autonome est l'accroissement de cette valeur d'échange. L'échange de marchandises lui-même ainsi que les opérations qui le mettent en œuvre — distinctes de la production et accomplies par les non-producteurs — ne sont que le moyen d'accroître non seulement la richesse, mais la richesse sous sa forme sociale générale, la valeur d'échange. Le mobile et la fin qui les déterminent sont la transformation de A en $A + \Delta A$; les opérations $A-M$ et $M-A'$ assurant l'acte $A-A'$ sont seulement des étapes transitoires de la transformation de A en $A + \Delta A$. $A-M-A'$, mouvement caractéristique du capital marchand, se distingue de $M-A-M$, traduisant le commerce de marchandises entre les producteurs

eux-mêmes ; ce commerce est orienté vers l'échange de valeurs d'usage, son but ultime.

Moins la production est développée, plus la fortune en argent se concentre entre les mains des commerçants ou apparaît sous la forme spécifique de fortune marchande.

Dans les limites du mode de production capitaliste, c'est-à-dire dès que le capital s'est emparé de la production elle-même en lui conférant une forme spécifique tout à fait modifiée, le capital marchand ne se présente plus que comme un capital doté d'une fonction *particulière*. Dans tous les modes de production antérieurs, le capital marchand apparaît comme la fonction par excellence du capital, et ceci d'autant plus que la production s'avère davantage être production directe de moyens de subsistance pour les producteurs eux-mêmes.

Il n'est donc nullement difficile de comprendre pourquoi le capital marchand apparaît comme forme historique du capital, bien avant que le capital se soit assujéti la production elle-même. Son existence et son développement à un certain niveau sont eux-mêmes la condition historique pour le développement du mode de production capitaliste : 1° parce qu'ils conditionnent la concentration de la fortune monétaire ; 2° parce que le mode de production capitaliste suppose une production destinée au commerce, vendue en gros et non aux particuliers ; il suppose donc un commerçant qui n'achète pas pour ses propres besoins, mais concentre dans son opération d'achat les achats d'un grand nombre. D'autre part, tout le développement du capital marchand tend à donner à la production un caractère de plus en plus orienté vers la valeur d'échange et à transformer toujours plus largement les produits en marchandises. Comme nous le verrons un peu plus loin, son développement pris isolément est insuffisant pour mettre en œuvre et pour expliquer le passage d'un mode de production à l'autre.

A l'intérieur de la production capitaliste, le capital marchand se trouve dépouillé de son existence autonome antérieure pour n'être qu'un élément particulier de l'investissement de capital, et l'égalisation des profits réduit son taux de profit à la moyenne générale. Il ne fait plus fonction que d'agent du capital productif. Les conditions sociales particulières qui surgissent avec le développement du capital marchand ne sont plus déterminantes ici ; au contraire, là où il prévaut, règnent des conditions surannées. Tout ceci est même valable à l'intérieur d'un même pays où les villes purement commerçantes sont encore beaucoup plus proches des conditions archaïques que les villes industrielles².

Le développement prépondérant et autonome du capital comme capital marchand signifierait que la production n'est pas soumise au capital ; il signifierait donc le développement du capital sur la base d'une forme sociale de production indépendante de lui et qui lui serait étrangère. Le développement

indépendant du capital marchand est donc inversement proportionnel au développement économique général de la société.

La fortune marchande indépendante, comme forme dominante du capital, c'est le procès de circulation devenu autonome par rapport à ses extrêmes qui sont les producteurs échangistes. Ces extrêmes gardent leur indépendance par rapport au procès de circulation et inversement. Ici, le produit devient marchandise par le commerce. C'est le commerce qui développe la forme marchandise prise par les produits ; ce n'est point la marchandise produite qui, par son mouvement, fait naître le commerce. En l'occurrence, c'est d'abord dans le procès de circulation qu'apparaît du capital proprement dit. C'est dans le procès de circulation que l'argent devient capital. Dans la circulation, le produit devient, pour la première fois, valeur d'échange sous forme de marchandise et d'argent. Le capital peut et doit se constituer dans le procès de circulation avant qu'il n'arrive à dominer ses extrêmes, les différentes sphères de production que la circulation relie entre elles. La circulation de l'argent et des marchandises peut relier des sphères de production de structures les plus diverses que leur organisation interne oriente encore essentiellement vers la production de la valeur d'usage. Cette autonomie du procès de circulation dans lequel les sphères de production sont reliées par un tiers a une double signification : d'une part, la circulation ne s'est pas encore emparée de la production ; c'est celle-ci qui en est la donnée préalable ; d'autre part, le procès de production ne s'est pas encore intégré la circulation comme simple phase. Par contre, dans la production capitaliste, les deux cas sont réalisés. Le procès de production repose entièrement sur la circulation, et celle-ci est un simple élément, une phase transitoire de la production ; elle n'est que la simple réalisation du produit créé comme marchandise et le remplacement de ses éléments de production produits comme marchandises. La forme du capital directement issue de la circulation, le capital marchand, n'est plus ici qu'une des formes du capital au cours de son mouvement de reproduction.

La loi selon laquelle le développement autonome du capital marchand est en raison inverse du degré de développement de la production capitaliste apparaît le mieux dans l'histoire du commerce de commission (*carrying trade*), comme chez les Vénitiens, les Génois, les Hollandais, etc. Leur profit principal n'est pas réalisé par l'exportation des produits de leurs propres pays, mais par leur rôle d'intermédiaire dans l'échange des produits de communautés peu développées du point de vue commercial et même économique, ainsi que par l'exploitation des deux pays producteurs³. Ici, le capital marchand est pur, séparé des extrêmes, les sphères de production entre lesquelles il fait l'intermédiaire. C'est là une des sources principales de sa formation. Mais ce monopole du commerce de commission décline en même temps que le commerce lui-même ; il périclète dans la mesure où progresse le développement économique des peuples qu'il exploitait des deux côtés et dont l'absence de développement était la base de son

existence. Pour le commerce de commission, cela n'apparaît pas seulement comme le déclin d'une branche commerciale particulière, mais aussi comme celui de la prépondérance des peuples purement commerçants et de leur richesse commerciale basée sur ce commerce de commission. Il n'y a là qu'une forme spéciale où la subordination du capital commercial à l'industriel se traduit par le développement progressif de la production capitaliste. D'ailleurs, un exemple frappant de la manière dont le capital marchand se comporte là où il domine directement la production nous est offert non seulement par l'économie coloniale en général (ce qu'on appelle le système colonial), mais aussi tout spécialement par l'économie de l'ancienne Compagnie hollandaise des Indes orientales.

Comme le mouvement du capital marchand est $A-M-A'$, le profit du commerçant provient : 1° d'opérations qui ne se passent qu'à l'intérieur du procès de circulation, et qui résultent par conséquent des deux actes, achat et vente ; 2° ce profit est réalisé à la dernière opération, la vente. Il s'agit donc d'un profit d'aliénation, profit *upon alienation*. Il est évident que le profit commercial indépendant et pur ne peut absolument pas apparaître aussi longtemps que les produits sont vendus à leur valeur. La loi du commerce est d'acheter bon marché pour revendre cher. Il n'y a donc pas là échange d'équivalents. La notion de valeur s'y trouve incluse en ce sens que les différentes marchandises représentent toutes de la valeur et donc de l'argent. Qualitativement, elles sont au même titre l'expression du travail social. Mais elles ne représentent pas des grandeurs de valeur identiques. Le rapport quantitatif dans lequel les produits s'échangent est d'abord tout à fait fortuit. Ils prennent la forme de marchandises dans la mesure où ils sont échangeables, c'est-à-dire expression d'un troisième terme semblable. L'échange continu et la reproduction plus régulière en vue de l'échange abolissent de plus en plus le hasard. Au début, il n'en va pas ainsi pour les producteurs et les consommateurs, mais pour leur intermédiaire, le commerçant, qui compare les prix en argent et empêche la différence. C'est par sa transaction même qu'il établit l'équivalence.

Au début, le capital commercial est simple mouvement intermédiaire entre des extrêmes qu'il ne domine pas et des conditions qu'il ne crée pas.

Ce n'est pas seulement comme mesure de valeur et moyen de circulation que l'argent surgit de la simple forme de la circulation de marchandises $M-A-M$, mais aussi comme forme absolue de la marchandise, partant comme richesse, trésor, son immobilisation et son accroissement comme argent devenant ainsi fin en soi ; de même, l'argent, le trésor, surgit de la simple forme de circulation du capital marchand $A-M-A'$, comme quelque chose qui se conserve et s'accroît par simple aliénation.

Les peuples commerçants dans le monde antique existaient, à la manière des dieux d'Épicure, dans les espaces interstellaires ou plutôt comme les Juifs dans les pores de la société polonaise. Le commerce des premières villes et des

premiers peuples commerçants autonomes et superbement développés reposait, en tant que commerce intermédiaire pur, sur la barbarie des peuples producteurs entre lesquels il jouait le rôle d'intermédiaire.

Au premier stade de la société capitaliste, le commerce domine l'industrie ; dans la société moderne, c'est l'inverse. Bien entendu, le commerce réagit plus ou moins sur les communautés entre lesquelles il est entrepris ; il soumet toujours davantage la production à la valeur d'échange en faisant dépendre la jouissance et la subsistance plus de la vente que de la consommation directe des produits. Par là, il désagrège les conditions anciennes. Il augmente la circulation d'argent. Il ne se borne plus à se saisir de l'excédent de la production, mais peu à peu grignote la production elle-même et met sous sa dépendance des branches entières de la production. Cependant, cette action dissolvante dépend beaucoup de la nature de la communauté productrice.

Aussi longtemps que le capital marchand met en œuvre l'échange de produits de communautés non développées, le profit commercial ne se présente pas seulement comme du vol et de l'escroquerie, mais c'est en grande partie là qu'il a trouvé son origine. Si l'on écarte le fait que le capital marchand exploite la différence entre les prix de production des différents pays (agissant, sous ce rapport, sur l'égalisation et la fixation des valeurs-marchandise), ces modes de production impliquent que le capital marchand s'approprie une partie prépondérante du surproduit. Il y arrive, d'une part, comme intermédiaire entre des communautés dont la production est encore essentiellement orientée vers la valeur d'usage et pour l'organisation économique desquelles la vente de la fraction des produits entrant en circulation, donc, en général, la vente des produits à leur valeur, est d'importance secondaire. D'autre part, parce que, dans ces systèmes de production anciens, le possesseur principal du surproduit auquel a affaire le commerçant, propriétaire d'esclaves, suzerain, État (par exemple, le despote oriental) symbolise la richesse tournée vers la jouissance. Le commerçant lui tend des pièges, comme l'a très bien senti A. Smith dans le passage mentionné sur l'époque féodale. Là où le capital marchand domine, il représente, par conséquent partout, un système de pillage⁴ tout comme d'ailleurs son évolution chez les peuples commerçants des temps anciens et des nouveaux est directement liée au pillage par la violence, à la piraterie, au rapt d'esclaves, à la soumission (dans les colonies) ; ainsi à Carthage, à Rome, plus tard chez les Vénitiens, les Portugais, les Hollandais, etc.

Le développement du commerce et du capital marchand favorise l'orientation en général de la production vers la valeur d'échange ; il accroît son volume, la diversifie et l'internationalise, transforme la monnaie en monnaie universelle. Le commerce comporte donc partout une action plus ou moins dissolvante sur les organisations existantes de la production qui, dans toute la diversité de leurs formes, sont principalement orientées vers la valeur d'usage. Mais la mesure dans laquelle il détruit l'ancien système de production dépend d'abord de la

solidité et de la structure intérieure de celui-ci. Ce n'est pas non plus du commerce, mais du caractère de l'ancien mode de production que dépend le résultat du processus de dissolution, c'est-à-dire le mode de production nouveau qui remplacera l'ancien. Dans le monde antique, l'action du commerce et le développement du capital marchand aboutissent toujours à une économie esclavagiste ; ou, suivant leur point de départ, pouvant aboutir à la simple transformation d'un système d'esclavage patriarcal orienté vers la production de moyens de subsistance directs en un système orienté vers la production de plus-value. Par contre, dans le monde moderne, l'action du commerce conduit au mode capitaliste de la production. Il s'ensuit que ces résultats eux-mêmes étaient encore conditionnés par des circonstances autres que le développement du capital marchand.

Dès que l'industrie citadine se sépare de l'industrie agricole, il est dans la nature des choses que ses produits soient d'emblée des marchandises dont la vente a besoin du chaînon intermédiaire du commerce. Il va donc de soi que le commerce se développe en même temps que les villes et qu'inversement le développement de celles-ci soit conditionné par le commerce. Cependant ce sont des circonstances autres qui déterminent le degré de développement simultané de l'industrie. La Rome antique, vers la fin de sa période républicaine, porte déjà le développement du capital marchand plus haut qu'il n'a jamais été auparavant dans l'Ancien Monde, sans qu'il y ait eu pour cela le moindre progrès industriel, tandis qu'à Corinthe et en d'autres villes grecques d'Europe et d'Asie Mineure une industrie hautement développée accompagne le développement du commerce. Par ailleurs, et inversement au développement des villes et des conditions qu'il crée, l'esprit de négoce et le développement du capital marchand sont souvent le fait de peuples nomades, non sédentaires.

Il n'est pas douteux que les grandes révolutions des XVI^e et XVII^e siècles que les découvertes géographiques provoquaient dans le commerce et qui entraînaient le développement rapide du capital marchand constituent un facteur essentiel ayant hâté le passage du mode de production féodal au mode capitaliste ; c'est justement ce fait qui a provoqué des conceptions tout à fait erronées. La soudaine extension du marché mondial, la multiplication des marchandises en circulation, l'émulation parmi les nations européennes pour se rendre maîtresses des produits asiatiques et des trésors américains, le système colonial contribuèrent dans une large mesure à faire sauter les limites féodales de la production. Cependant le mode de production moderne, dans sa première période, celle des manufactures, se développait seulement là où les conditions s'en étaient créées au cours du Moyen Age. Qu'on compare par exemple la Hollande avec le Portugal⁵. Si au XVI^e siècle, et en partie encore au XVII^e, l'extension subite du commerce et la création d'un nouveau marché mondial exercèrent une influence prépondérante sur le déclin de l'ancien mode de production et l'essor du système de production capitaliste, cela s'est produit à

l'inverse sur la base du mode de production capitaliste une fois créé. La base de ce dernier est constituée par le marché mondial lui-même. D'autre part l'immanente nécessité pour le mode capitaliste de produire à une échelle sans cesse plus grande incite à une extension perpétuelle du marché mondial, de sorte que ce n'est pas ici le commerce qui révolutionne constamment l'industrie, mais c'est le contraire. La domination par le commerce est maintenant liée à la prépondérance plus ou moins grande des conditions de la grande industrie. Comparer par exemple l'Angleterre et la Hollande. L'histoire du déclin de la Hollande en tant que nation commerçante dominatrice est l'histoire même de la subordination du capital marchand au capital industriel. Un exemple frappant des obstacles que la solidité interne et la structure des modes de production nationaux précapitalistes opposent à l'action désagrégatrice du commerce, nous est donné par les relations de l'Angleterre avec les Indes et la Chine. Dans ces pays, l'unité de la petite agriculture et de l'industrie domestique constitue la grande base du mode de production ; il faut y ajouter, pour les Indes, la forme des communes rurales reposant sur la propriété foncière en commun qui était d'ailleurs également la forme primitive en Chine. Aux Indes, les Anglais, souverains et rentiers fonciers, déployèrent simultanément leur puissance politique et économique pour faire éclater ces petites communautés économiques⁶. Si leur commerce agit ici de façon révolutionnaire sur le mode de production, ce n'est qu'en détruisant par le bas prix de leurs marchandises la filature et le tissage, partie intégrante très ancienne de cette unité de la production industrielle et agricole, ce qui déchire les communautés. Même ici leur œuvre de destruction ne réussit que très progressivement. Elle réussit encore moins en Chine, où le pouvoir politique direct ne leur vient pas en aide. La grande économie et le gain de temps résultant de la connexion directe de l'agriculture et de la manufacture offrent ici une résistance des plus opiniâtres aux produits de la grande industrie ; les prix de ces produits comportent les faux frais du procès de circulation qui les met partout en mauvaise posture. Contrairement au commerce anglais, le commerce russe ne touche pas à la base économique de la production asiatique⁷.

La transition à partir du mode de production féodal s'effectue de deux façons. Le producteur devient commerçant et capitaliste, en opposition à l'économie agricole naturelle et à l'artisanat corporatif de l'industrie citadine du Moyen Age. Voilà la voie réellement révolutionnaire. Ou encore le commerçant s'empare directement de la production. Bien que cette dernière voie joue, dans l'histoire, un rôle de transition, en fait elle n'arrive pas à révolutionner l'ancien mode de production qu'elle conserve comme sa base. Cela est démontré par le cas du *Clothier* (marchand de drap) anglais du XVII^e siècle qui soumet les tisserands à son contrôle (encore que ceux-ci soient indépendants) en vendant leur laine et en leur achetant du drap. Encore jusqu'au milieu de ce siècle, le fabricant de soie dans l'industrie française, celui de l'industrie anglaise de bas et de

dentelles n'étaient pour la plupart fabricants que de nom ; en réalité, ils étaient de simples commerçants laissant les tisserands continuer leur travail dans leurs vieilles conditions de morcellement ; ils représentaient le pouvoir du commerçant pour lequel ils travaillaient effectivement⁸. Ce système fait obstacle partout au mode de production capitaliste véritable, et il finit par disparaître avec le développement de ce dernier. Sans bouleverser le mode de production, il aggrave seulement la situation des producteurs directs, les transforme en simples salariés et prolétaires dans des conditions plus défavorables encore que celles des ouvriers directement soumis au capital, et il s'approprie leur surtravail sur la base de l'ancien mode de production. Les mêmes conditions, à peine modifiées, règnent dans une partie de la fabrication artisanale des meubles à Londres. C'est dans les Tower Hamlets qu'elle est surtout entreprise à grande échelle. Toute la production est divisée en un grand nombre de branches indépendantes les unes des autres. Dans une des branches, on fait exclusivement des chaises, dans l'autre des tables, dans une troisième des armoires, etc. Mais ces entreprises elles-mêmes sont plus ou moins artisanales ; elles fonctionnent avec un petit patron et quelques compagnons. Malgré cela, la production est trop massive pour travailler directement pour des particuliers. Ce sont les propriétaires de magasins de meubles qui l'achètent. Le samedi, le patron se rend dans ces magasins et vend sa production et il y a autant de marchandage sur le prix qu'au mont-de-piété au sujet de l'avance à faire pour tel ou tel objet. Les patrons ont besoin de cette vente hebdomadaire, ne serait-ce que pour pouvoir acheter les matières premières pour la semaine suivante et payer les salaires. Dans ces conditions, ils ne sont à proprement parler que des intermédiaires entre le commerçant et leurs propres ouvriers. Le vrai capitaliste, c'est le commerçant qui empoche la plus grande partie de la plus-value⁹. Il en va de façon analogue pour la transition à la manufacture, à partir de branches qui avaient antérieurement fonctionné de façon artisanale ou encore comme branches accessoires de l'industrie rurale. Suivant le développement technique qu'a pris ce genre de petite entreprise autonome — employant déjà des machines, mais qui permettent une exploitation artisanale — il existe déjà une transition vers la grande industrie : la machine, au lieu d'être actionnée à la main, est mue par la vapeur, comme cela se passe actuellement dans les entreprises anglaises de bas.

Il y a donc une triple transition : *premièrement*, le commerçant devient directement un industriel ; ceci se produit pour les métiers fondés sur le commerce, surtout les industries de luxe, que les commerçants introduisent de l'étranger, y compris matières premières et ouvriers, comme cela s'est fait au XV^e siècle en Italie à partir de Constantinople ; *deuxièmement*, le commerçant fait des petits patrons ses intermédiaires (*middlemen*) ou encore achète directement au producteur autonome ; il le laisse nominalement indépendant et ne touche pas à sa méthode de production ; *troisièmement*, l'industriel devient commerçant et produit directement en gros en vue de commercer.

Comme le remarque justement Poppe¹⁰, au Moyen Âge, le commerçant est simplement un « éditeur » des marchandises produites, soit par les membres des corporations, soit par les paysans. Le commerçant devient industriel ou fait plutôt travailler pour lui l'industrie artisanale et surtout la petite industrie rurale. D'autre part, le producteur devient commerçant. Au lieu de recevoir sa laine en petites quantités des mains du commerçant et de la travailler pour lui avec ses compagnons, le patron tisserand, par exemple, achète lui-même laine ou fil et vend son drap au commerçant. Les éléments de production entrent donc dans le procès de production en tant que marchandises qu'il a lui-même achetées. Puis, au lieu de produire pour le commerçant individuel, ou pour certaines pratiques, le tisserand produit maintenant pour le monde du commerce. Le producteur est lui-même commerçant. Le capital marchand se borne à accomplir le procès de circulation. A l'origine, le commerce a été la condition pour une transformation en entreprises capitalistes des métiers corporatifs et domestiques de la campagne, ainsi que de l'agriculture féodale. Il transforme le produit en marchandise, soit en lui créant un marché, soit en introduisant de nouveaux équivalents marchandises et en apportant à la production de nouvelles matières premières et auxiliaires, ouvrant ainsi de nouvelles branches de production. Celles-ci reposent d'emblée sur le commerce, aussi bien sur la production pour le marché et le marché mondial que sur des conditions de production qui ont leur origine sur le marché mondial. Dès que la manufacture s'est quelque peu renforcée et encore davantage la grande industrie, elles se créent à leur tour le marché ou le conquièrent par leurs marchandises. Le commerce devient alors le serviteur de la production industrielle pour laquelle un élargissement constant du marché est une condition vitale. Une production massive de plus en plus étendue inonde le marché existant et travaille par conséquent toujours à agrandir ce marché et à rompre ses limites. Ce n'est pas le commerce (pour autant qu'il ne traduit que la demande réelle) qui limite cette production massive, mais la grandeur du capital en fonction et la force productive du travail mise en jeu. Le capitaliste industriel a toujours présent à l'esprit le marché mondial ; il compare et doit constamment comparer ses propres coûts de production avec les prix de marché, non seulement ceux de son pays, mais du monde entier. Dans les premiers temps cette comparaison incombe presque exclusivement aux commerçants, ce qui assure la domination du capital marchand sur le capital industriel.

La première étude théorique du mode de production moderne — le système mercantile — partait nécessairement des phénomènes superficiels du procès de circulation, devenus autonomes dans le mouvement du capital marchand ; pour cette raison, elle appréhendait seulement l'apparence. Cela est dû en partie à ce que le capital marchand est la première forme indépendante d'existence du capital en général : en partie à l'influence prépondérante qu'il exerce dans la première période de bouleversement de la production féodale, période qui

est à l'origine de la production moderne. La science réelle de l'économie moderne commence sa circulation au procès de production. Il est vrai que le capital porteur d'intérêt est aussi une forme très ancienne du capital. Mais nous verrons plus tard pourquoi d'intérêt, mais se comporte au contraire de façon polémique à son égard.

CINQUIÈME SECTION

PARTAGE DU PROFIT EN INTÉRÊT ET PROFIT D'ENTREPRISE LE CAPITAL PORTEUR D'INTÉRÊT

Chapitre XXI

LE CAPITAL PORTEUR D'INTÉRÊT

Quand nous l'avons étudié pour la première fois (section II du présent livre), le taux général ou taux moyen de profit ne s'était pas encore présenté à nous sous sa forme définitive, étant donné que l'égalisation n'apparaissait encore que comme égalisation des capitaux industriels investis dans des sphères différentes. Cette première étude a été complétée dans la section précédente, où nous avons exposé la participation du capital commercial à cette égalisation, ainsi que le profit commercial. Ici le taux général de profit et le profit moyen étaient plus étroitement délimités qu'auparavant. Dans la suite de notre étude, quand il sera question du taux général de profit ou du profit moyen, il ne faudra pas perdre de vue qu'il s'agit alors uniquement de la seconde forme, c'est-à-dire de la forme définitive du taux moyen. Comme ce dernier est le même pour le capital industriel et le capital marchand, il n'est pas nécessaire, tant qu'il ne s'agit que du profit moyen, de faire une différence entre le profit industriel et le profit commercial. Que le capital soit investi sous forme industrielle dans la sphère de la production ou sous forme marchande dans la sphère de la circulation, il rapporte, proportionnellement à sa grandeur, le même profit moyen annuel.

Dans la production capitaliste, il est possible de convertir de l'argent en capital (nous considérons ici l'argent comme l'expression autonome d'une somme de valeur, que son existence réelle soit argent ou marchandises). Par cette conversion il devient, de valeur donnée qu'il était, une valeur qui s'accroît et fructifie par elle-même. Il produit du profit, c'est-à-dire qu'il permet aux capitalistes d'extorquer aux ouvriers une certaine quantité de travail non payé, du surproduit et de la plus-value, et de se les approprier. Outre la valeur d'usage qu'il possède déjà comme argent, il prend encore une autre valeur d'usage : celle de faire office de capital. Sa valeur d'usage consiste précisément alors dans le profit qu'il produit, une fois transformé en capital. En cette qualité de capital potentiel, d'instrument à produire du profit, l'argent se fait marchandise, mais marchandise d'une sorte particulière. Autrement dit, ce qui revient au même, le capital en tant que tel devient marchandise¹.

Soit un taux moyen de profit annuel de 20%. Une machine valant 100 l. st. rapportera alors un profit de 20 l. st., si elle est employée comme capital dans les conditions moyennes et avec la proportion moyenne d'intelligence et d'ac-

tivité utile. Par conséquent, la personne qui dispose de 100 l. st. a en main le pouvoir de changer les 100 l. st. en 120 l. st., ou de produire un profit de 20 l. st. Elle détient un capital virtuel de 100 l. st. Si cette personne cède pour un an ces 100 l. st. à quelqu'un d'autre qui les utilise réellement comme capital, elle lui donne le pouvoir de produire un profit de 20 l. st., une plus-value qui ne lui coûte rien et pour laquelle il ne paie pas d'équivalent. Si, en fin d'année, la deuxième personne verse au possesseur des 100 l. st., disons 5 l. st., ce qui représente une partie du profit produit, elle paie ainsi la valeur d'usage des 100 l. st., c'est-à-dire la valeur d'usage de leur fonction de capital, fonction qui a consisté à produire 20 l. st. de profit. Cette part du profit qu'elle lui paie s'appelle intérêt et n'est donc rien d'autre qu'une appellation, une rubrique particulière pour une partie du profit que le capitaliste actif doit payer au propriétaire du capital, au lieu de la mettre dans sa poche.

Il est clair que la possession des 100 l. st. confère à leur propriétaire le pouvoir d'accaparer une certaine partie du profit que son capital a produit, l'intérêt. S'il n'avait pas cédé ses 100 l. st. à quelqu'un d'autre, celui-ci ne pourrait pas produire de profit ni, en ce qui concerne ces 100 l. st., faire fonction de capitaliste².

Parler ici d'équité naturelle, comme le fait Gilbart (voir note), est absurde. L'équité des transactions qui s'opèrent entre les agents de la production repose sur le fait que ces transactions découlent, comme une conséquence naturelle, des rapports de production. Les formes juridiques dans lesquelles ces transactions économiques se présentent comme des actes délibérés de la part des intéressés, comme manifestation de leur volonté commune et comme des contrats dont on peut légalement imposer l'exécution à l'autre contractant, ne peuvent pas, en tant que simples formes, déterminer le contenu lui-même. Elles se bornent à l'exprimer. Ce contenu est équitable dès l'instant qu'il correspond au mode de production, qu'il lui est adéquat. Il est injuste dès qu'il est en contradiction avec ce mode de production. Au stade de la production capitaliste, l'esclavage est injuste, tout comme la tromperie sur la qualité de la marchandise.

Les 100 l. st. produisent un profit de 20 l. st. parce qu'elles font office de capital, qu'il soit industriel ou marchand. La condition *sine qua non* de leur fonction de capital est qu'elles soient dépensées comme capital, servant à l'achat de moyens de production (pour le capital industriel) ou de marchandise (pour le capital marchand). Mais, pour pouvoir être dépensé, ce capital doit d'abord exister. Si X, propriétaire des 100 l. st., les dépensait pour sa consommation personnelle ou les thésaurisait, elles ne pourraient pas être dépensées comme capital par le capitaliste actif Y. Ce dernier ne dépense d'ailleurs pas son propre capital, mais celui de X ; il ne peut pas non plus le dépenser sans la volonté de X. C'est donc en réalité X qui dépense à l'origine les 100 l. st. comme capital, bien que toute sa fonction en tant que capitaliste se limite à cette dépense des

100 l. st. comme capital. Par rapport à ces 100 l. st., Y fait fonction de capitaliste uniquement parce que X les lui cède, les dépensant ainsi comme capital.

Considérons d'abord la circulation propre du capital porteur d'intérêt. Nous verrons ensuite de quelle manière particulière il est vendu comme marchandise, c'est-à-dire prêté au lieu d'être cédé une fois pour toutes.

Nous partons de l'argent que X avance à Y. Cet acte peut se faire avec ou sans gage ; la première manière est cependant la plus ancienne, mises à part toutefois les avances sur marchandises ou sur créances comme traites, actions, etc. Ces formes particulières ne nous importent pas ; nous nous occupons ici du capital porteur d'intérêt dans sa forme courante.

Entre les mains de Y, l'argent est réellement devenu du capital ; il parcourt le cycle $A - M - A'$ et revient vers X sous forme de A' , de $A + \Delta A$, où ΔA représente l'intérêt. Pour simplifier, nous écarterons pour l'instant le cas où le capital est détenu par Y pendant une assez longue période et les intérêts payés par termes.

Le mouvement accompli est donc le suivant :

$$A - A - M - A' - A'$$

Ce qui nous paraît doublé ici est, premièrement, la dépense de l'argent comme capital et, deuxièmement, sa rentrée comme capital réalisé, A' ou encore $A + \Delta A$.

Dans la circulation du capital commercial $A - M - A'$ la même marchandise change deux fois de mains, ou même plusieurs fois, si un commerçant vend à un commerçant ; mais chaque changement de lieu d'une même marchandise indique une métamorphose, vente ou achat de la marchandise, quel que soit le nombre de répétitions de ce procès jusqu'à ce que la marchandise tombe définitivement dans la consommation.

Par ailleurs dans le mouvement $M - A - M$ le même argent change deux fois de mains ; ce changement indique cependant la métamorphose complète de la marchandise qui se convertit d'abord en argent et ensuite, à partir de cet argent, en une autre marchandise.

Par contre, pour ce qui est du capital portant intérêt, le premier changement de mains de A n'est pas du tout une phase ni de la métamorphose de la marchandise, ni de la reproduction du capital. Il le devient seulement quand le capitaliste actif dépense l'argent pour la seconde fois, soit qu'il s'en serve pour faire du commerce, soit qu'il le convertisse en capital productif. Le premier changement de lieu de A n'exprime rien d'autre ici que son passage ou son transfert de X à Y, transfert qui s'effectue d'habitude dans certaines formes juridiques et moyennant certaines stipulations.

Dépensé deux fois comme capital (la première dépense n'étant que le simple transfert de X à Y), l'argent revient donc aussi deux fois. Il sort de la circulation sous forme de A' ou $A + \Delta A$ pour revenir au capitaliste actif Y qui le transfère à nouveau à X, en même temps qu'une partie du profit, comme capital réalisé, soit comme $A + \Delta A$ où ΔA n'est pas le profit tout entier, mais seulement une

fraction du profit, l'intérêt. Vers Y l'argent ne reflue que ce pour quoi il a été dépensé comme capital en fonction, mais il est propriété de X. Pour que ce reflux soit complet, Y doit donc rendre l'argent à X. Outre le capital, Y donnera à X, sous le nom d'intérêt, une partie du profit qu'il a réalisé avec ce capital puisqu'il a reçu l'argent uniquement comme capital, c'est-à-dire comme valeur qui non seulement se conserve dans son mouvement, mais crée une plus-value à son possesseur. L'argent ne reste entre les mains de Y qu'aussi longtemps qu'il est capital actif. Avec son reflux, à l'expiration du délai fixé, il cesse de fonctionner comme capital. En cette qualité il doit, par conséquent, être retourné à X qui en est toujours resté le propriétaire juridique.

Cette forme du prêt particulière à la marchandise qu'est le capital, — mais qui existe également dans d'autres transactions à la place de la vente, — ressort déjà de cette particularité : le capital se présente ici comme une marchandise ou plutôt l'argent sous forme de capital devient marchandise.

Il faut ici faire une distinction.

Rappelons brièvement ce que nous avons vu au Livre II : dans le procès de circulation le capital fait fonction de capital-marchandise et de capital-argent. Mais sous aucune des deux formes le capital, en tant que tel, ne devient marchandise.

Dès que le capital productif s'est converti en capital-marchandise, il doit être jeté sur le marché et vendu comme marchandise. Ici il fait simplement office de marchandise. Le capitaliste apparaît uniquement comme vendeur de marchandise, tout comme l'acheteur n'est qu'acheteur de marchandise. En tant que marchandise, le produit réalisera sa valeur par la vente au cours du procès de circulation et prendra sa forme métamorphosée d'argent. Par conséquent, peu importe que cette marchandise soit achetée par un consommateur comme moyen de subsistance, ou par un capitaliste comme moyen de production, comme élément d'un capital. Dans le procès de circulation, le capital-marchandise fait uniquement fonction de marchandise, non pas de capital. A la différence de la simple marchandise, il est *capital-marchandise*, *primo*, parce qu'il est déjà gros de plus-value et que la réalisation de sa valeur est en même temps réalisation de plus-value ; ceci ne change rien d'ailleurs à sa simple existence comme marchandise, comme produit d'un prix défini. *Secundo*, parce que sa fonction comme marchandise représente une phase de son procès de reproduction comme capital ; d'où il résulte que son mouvement comme marchandise, n'étant qu'une partie de son procès, est en même temps son mouvement comme capital. Ceci ne se fait pas par l'acte de la vente lui-même, mais par la relation qui existe entre cet acte et le mouvement total de cette somme de valeur déterminée qui fait fonction de capital.

De même, en tant que capital-argent, il fait en réalité fonction d'argent, c'est-à-dire de moyen d'achat de marchandises (éléments de la production). Que cet argent soit alors en même temps une forme de capital, c'est-à-dire du capital-

argent, ne ressort pas de l'acte d'achat, de la fonction effective qu'il accomplit ici en tant qu'argent ; mais plutôt du rapport de cet acte avec le mouvement total du capital parce que cet acte qu'il accomplit en tant qu'argent inaugure le procès de production capitaliste.

Mais dans la mesure où ils remplissent réellement leur fonction, où ils jouent effectivement leur rôle dans le procès, le capital-marchandise n'opère que comme marchandise et le capital-argent que comme argent. A aucun moment particulier, pris isolément, de la métamorphose, le capitaliste ne vend à l'acheteur la marchandise comme *capital*, bien qu'elle représente pour lui du capital, ou n'aliène l'argent au vendeur comme capital. Dans les deux cas, il aliène la marchandise comme simple marchandise et l'argent comme simple argent, moyen d'achat de marchandise.

C'est seulement dans l'enchaînement du procès total, au moment où le point de départ est en même temps le point de reflux, en $A - A'$ ou $M - M'$, que le capital apparaît comme capital dans le procès de circulation (alors que dans le procès de production il apparaît comme capital par la subordination de l'ouvrier au capitaliste et la production de plus-value). Mais, au moment du reflux, la médiation a disparu. Nous trouvons A' ou $A + \Delta A$ (peu importe que la somme de valeur augmentée de ΔA existe sous forme d'argent, de marchandise ou d'éléments de production), somme d'argent égale à la somme avancée à l'origine, plus un excédent qui est la plus-value réalisée. Et précisément à ce point de reflux, où le capital s'est réalisé, où la valeur a fructifié (pour autant que ce point puisse être fixé comme un point mort, imaginaire ou réel), le capital n'entre jamais dans la circulation, mais semble au contraire retiré de la circulation, paraît être le résultat de tout le procès. Dès qu'il est à nouveau dépensé, il n'est jamais cédé à un tiers *en tant que capital*, mais lui est vendu comme simple marchandise, ou encore donné comme simple argent contre de la marchandise. Dans son procès de circulation, il ne se présente jamais comme capital, mais comme marchandise ou comme argent, et c'est là sa seule forme d'existence *pour autrui*. Marchandise et argent sont ici capital, non pas pour autant que la marchandise se convertit en argent, l'argent en marchandise, non pas dans leurs rapports réels avec l'acheteur ou le vendeur, mais uniquement dans leurs rapports idéaux soit avec le capitaliste lui-même (du point de vue subjectif), soit comme phases du procès de reproduction (du point de vue objectif). Dans le mouvement réel, le capital n'existe pas en tant que capital dans le procès de circulation, mais seulement dans le procès de production, dans le procès d'exploitation de la force de travail.

Il n'en va pas de même du capital porteur d'intérêt, ce qui lui donne justement son caractère particulier. Un possesseur d'argent qui veut le faire fructifier comme capital portant intérêt le cède à un tiers, le jette ainsi dans la circulation et le convertit en marchandise *comme capital*. L'argent n'est pas seulement du capital pour son possesseur même, mais aussi pour autrui ; il n'est pas

seulement du capital pour celui qui le vend, mais il sera d'emblée cédé comme capital à un tiers, comme une valeur qui possède la valeur d'usage de créer de la plus-value, du profit ; valeur qui est conservée dans le procès et revient, une fois sa fonction accomplie, vers son premier dispensateur, à savoir le propriétaire lui-même. L'argent ne s'éloigne donc de lui que pour un temps et ne passe que temporairement des mains de son propriétaire dans celles du capitaliste actif ; il n'est donc ni donné en paiement, ni vendu, mais seulement prêté ; il n'est que cédé à condition ; 1° qu'il retourne au bout d'un certain délai à son point de départ ; et 2° qu'il y reflue comme capital réalisé, c'est-à-dire comme capital dont la valeur d'usage, qui consiste dans la production de la plus-value, s'est manifestée.

De la marchandise qu'on prête sous forme de capital est cédée, suivant sa nature, comme capital fixe ou comme capital circulant. L'argent peut être prêté sous les deux formes ; comme capital fixe quand, par exemple, il est remboursé sous forme de rente viagère, de sorte qu'avec l'intérêt reflue toujours une partie du capital. Certaines marchandises, selon la nature de leur valeur d'usage, ne peuvent pas être prêtées autrement que comme capital fixe : immeubles, bateaux, machines, etc. Mais tout capital prêté, quelles que soient sa forme et la façon dont le remboursement peut être modifié par la nature de sa valeur d'usage, n'est toujours qu'une forme particulière du capital-argent. Ce qu'on prête ici est toujours une certaine somme d'argent, d'après laquelle on calcule l'intérêt. Mais si ce qu'on prête n'est ni de l'argent ni du capital circulant, il sera remboursé de la même manière que reflue du capital fixe. Le prêteur touche périodiquement un intérêt plus une partie de la valeur consommée du capital fixe lui-même, un équivalent pour l'usure périodique. Au bout du délai, la partie non utilisée du capital fixe prêté revient en nature. Si le capital prêté est circulant, il reflue vers le prêteur à la manière dont le capital circulant reflue habituellement.

La nature du reflux est donc déterminée dans chaque cas par le cycle effectif du capital qui se reproduit et de ses variétés particulières. Cependant, pour le capital prêté, le reflux revêt la forme du remboursement, parce que l'avance qui en est faite, son aliénation, prend la forme du prêt.

Dans ce chapitre, nous traiterons le capital-argent proprement dit ; toutes les autres formes de capital prêté en sont dérivées.

Le reflux du capital prêté est double : d'abord, dans le procès de reproduction il retourne vers le capitaliste actif ; ensuite, son reflux se répète à nouveau, il est retransmis comme remboursement au prêteur, c'est-à-dire le capitaliste financier, son véritable propriétaire et son point de départ juridique.

Dans le procès de circulation réel, le capital est toujours soit marchandise, soit argent ; son mouvement se résout en une série d'achats et de ventes. Bref, le procès de circulation se résout en métamorphose de la marchandise. Il en va autrement, si l'on considère l'ensemble du procès de reproduction. Partons de l'argent (il serait tout aussi juste de partir de la marchandise, puisque

nous partirions alors de sa valeur, la considérant donc elle-même *sub specie*) une certaine quantité d'argent est dépensée et revient, accrue, au bout d'une période donnée. Cette quantité d'argent avancé est remplacée et reflue, augmentée d'une plus-value. Elle s'est conservée et accrue en parcourant un certain cycle. Or l'argent prêté comme capital l'est justement en tant que masse d'argent qui se conserve et s'accroît, qui, au bout d'un temps donné, revient, augmentée, à son point de départ et peut toujours recommencer le même procès. Il n'est dépensé ni comme argent ni comme marchandise ; il n'est donc pas non plus échangé contre de la marchandise, s'il est avancé sous forme d'argent, ni vendu contre argent s'il est avancé sous forme de marchandise. Il est, au contraire, dépensé comme capital. Le rapport du capital à soi-même, tel qu'il apparaît quand on considère le procès capitaliste de production dans son ensemble et comme unité, et dans lequel le capital est de l'argent qui engendre de l'argent, lui est conféré ici, sans mouvement intermédiaire, comme un caractère propre, comme sa détermination spécifique. C'est dans cette spécificité qu'il est cédé lorsqu'il est prêté comme capital-argent.

Proudhon (dans une discussion entre M. Fr. Bastiat et M. Proudhon, *Gratuité du crédit*, 1850) fait montre d'une conception étrange du rôle du capital-argent. Proudhon considère que prêter est un mal parce que ce n'est pas vendre. Prêter à intérêt

«est la faculté de vendre toujours de nouveau le même objet, et d'en recevoir toujours de nouveau le prix sans jamais céder la propriété de ce que l'on vend* » [p. 19]³.

L'objet : argent, immeuble, etc., ne change pas de propriétaire, comme c'est le cas pour la vente et l'achat. Mais Proudhon ne voit pas qu'en cédant l'argent sous forme de capital portant intérêt on ne reçoit pas en échange un équivalent. Dans tout acte d'achat et de vente, somme toute dès qu'il y a échange, l'objet est en effet cédé. On cède toujours la propriété de l'objet vendu. Mais on ne cède pas sa valeur. Quand on vend une marchandise on la donne, mais on ne donne pas sa valeur qu'on récupère, soit sous forme d'argent, soit sous une autre forme : créance ou titre de paiement. Quand on achète, on donne l'argent, mais non sa valeur qui est remplacée sous forme de marchandise. Au cours de tout le procès de reproduction, le capitaliste industriel tient en main (abstraction faite de la plus-value) la même valeur, mais sous des formes différentes.

Pour autant qu'il y a échange, c'est-à-dire échange d'objets, aucun changement de valeur n'a lieu. Le même capitaliste tient toujours entre ses mains la même valeur. Mais, pour autant que le capitaliste produit de la plus-value, il n'y a pas d'échange ; dès que ce dernier a lieu, la plus-value est déjà contenue dans les marchandises. Si nous ne nous bornons pas à considérer les actes d'échange isolés, mais envisageons le cycle complet du capital $A - M - A'$, nous voyons qu'une certaine valeur est constamment avancée et que cette valeur, augmentée

de la plus-value ou du profit, est ensuite retirée de la circulation. La mise en œuvre de ce procès n'est pas visible, il est vrai, dans les simples actes d'échange. Mais c'est justement sur ce procès de A en tant que capital que repose l'intérêt du capitaliste financier qui prête ; c'est ce procès qui en est l'origine.

« En effet, dit Proudhon, le chapelier qui vend des chapeaux... en reçoit la valeur, ni plus ni moins. Mais le capitaliste prêteur... reçoit non seulement son capital intégral ; il obtient plus que son capital, plus qu'il ne fait entrer dans l'échange ; en plus de son capital, il reçoit un intérêt. » (P. 69.)

Le chapelier représente ici le capitaliste productif, par opposition à celui qui prête. De toute évidence, Proudhon n'a pas pu percer le mystère : comment le capitaliste productif peut-il vendre de la marchandise à sa valeur (l'égalisation aux prix de production n'a pas d'importance dans sa conception) et recevoir par cela même du profit en sus du capital qu'il fait entrer dans l'échange ? Mettons que le prix de production de 100 chapeaux soit 115 l. st., et soit par hasard égal à la valeur des chapeaux, c'est-à-dire que le capital qui produit les chapeaux soit d'une composition sociale moyenne. Si le profit est de 15 %, le chapelier réalise un profit de 15 l. st., parce qu'il vend les marchandises à leur valeur de 115. Elles ne lui reviennent qu'à 100 l. st. S'il a financé la production avec son propre capital, il empoche tout l'excédent de 15 l. st. ; s'il a emprunté le capital, il devra en donner disons 5 l. st. comme intérêt. Ceci ne change rien à la valeur des chapeaux, mais seulement à la répartition entre différentes personnes de la plus-value contenue dans la valeur. Puisque la valeur des chapeaux n'est pas affectée du fait qu'il y a un intérêt à payer, il est absurde de dire, comme Proudhon :

« Comme, dans le commerce, l'intérêt s'ajoute au salaire de l'ouvrier pour composer le prix de la marchandise, il est impossible que l'ouvrier puisse racheter le produit de son propre travail. Vivre en travaillant est un principe qui, sous le règne de l'intérêt, enferme une contradiction⁴ » (p. 105).

La phrase suivante dans laquelle Proudhon décrit le mouvement du capital en général comme un mouvement particulier du capital porteur d'intérêt montre bien son incompréhension quant à la nature du capital.

« Comme, par l'accumulation des intérêts, le capital-argent, d'échange en échange, revient toujours à sa source, il s'ensuit que la relocation toujours faite par la même main profite toujours au même personnage* » (p. 154).

Qu'est-ce qui reste donc mystérieux pour Proudhon dans le mouvement particulier du capital portant intérêt ? Ce sont les catégories : achat, prix, cession d'objets et la forme directe que revêt ici la plus-value ; bref, le fait que du capital devient ici marchandise sous forme de capital, que la vente devient donc prêt et que le prix s'est transformé en une participation au profit.

Le reflux du capital vers son point de départ est justement le mouvement caractéristique du capital dans son procès de circulation total. Ceci n'est nullement un signe distinctif du seul capital porteur d'intérêt. Ce qui, par contre, distingue ce dernier, c'est la forme extérieure du reflux, détachée du cycle qui le met en œuvre. Le capitaliste prêteur se dessaisit de son capital, le transmet au capitaliste industriel, sans en recevoir un équivalent. Cette transmission n'est pas un acte du procès réel de circulation du capital, mais ne fait qu'introduire ce procès qui sera mis en œuvre par le capitaliste industriel. Ce premier changement de main de l'argent n'exprime aucune phase de la métamorphose, ni achat, ni vente. Il n'y a pas cession de propriété, puisqu'il n'y a pas échange et qu'aucun équivalent n'est reçu. Le reflux de l'argent du capitaliste industriel vers le capitaliste prêteur complète seulement le premier acte : le transfert. Avancé sous forme d'argent, le capital revient sous la même forme vers le capitaliste industriel, par le truchement du procès de circulation. Mais comme le capital ne lui appartenait pas au moment de la dépense, il ne peut non plus lui appartenir au moment du reflux. Il n'est pas possible que le capital devienne sa propriété par le fait qu'il a parcouru le procès de reproduction. Il lui faut donc le restituer au prêteur. La première dépense, qui fait passer le capital des mains du prêteur à celles de l'emprunteur, est une transaction juridique qui n'a rien à voir avec le véritable procès de reproduction du capital et lui⁵ sert seulement d'introduction. La restitution qui refait passer le capital de retour des mains de l'emprunteur dans celles du prêteur est une seconde transaction juridique, complément de la première. La première introduit le véritable procès, l'autre est un acte ultérieur au procès. Point de départ et point de retour, cession et restitution du capital prêté apparaissent par conséquent comme des mouvements arbitraires mis en œuvre par des transactions juridiques qui s'effectuent avant et après le véritable mouvement du capital et n'ont rien à voir avec celui-ci. Du point de vue de ce mouvement, il est indifférent que le capital appartienne d'emblée au capitaliste industriel et donc lui revienne en toute propriété.

Avec le premier acte introductif, le prêteur cède son capital à l'emprunteur. Avec le second acte ultérieur, qui est aussi l'acte final, l'emprunteur rend le capital au prêteur. Pour autant qu'il s'agit uniquement de la transaction entre les deux capitalistes, donc du seul mouvement du capital prêté entre prêteur et emprunteur (nous écartons pour l'instant la question de l'intérêt), ces deux actes englobent l'ensemble de ce mouvement, encore qu'ils soient séparés l'un de l'autre par un laps de temps de durée variable, pendant lequel s'effectue le véritable procès de reproduction du capital. Cession à charge de restitution, ce mouvement est somme toute celui du prêt et de l'emprunt, et la forme spécifique d'une aliénation conditionnelle d'argent ou de marchandise.

Le mouvement caractéristique du capital en général, le retour de l'argent vers le capitaliste, le retour du capital vers son point de départ revêt pour le capital portant intérêt un aspect tout extérieur, détaché du mouvement véritable dont

il est la forme. X cède son argent, non pas en tant qu'argent, mais en tant que capital. Ce dernier n'en subit aucune modification : il change seulement de mains. Sa véritable conversion en capital ne s'accomplit qu'entre les mains de Y. Pour X, l'argent est devenu capital par la simple cession à Y. Le vrai reflux du capital à partir des procès de production et de circulation ne s'effectue que pour Y. Pour X, le reflux se fait sous la même forme que la cession. Le retour à lieu des mains de Y aux mains de X. La cession, c'est-à-dire le prêt d'argent pour un laps de temps donné et sa restitution avec intérêt (plus-value), voilà toute la forme du mouvement qui est dévolue au capital porteur d'intérêt en tant que tel. Le véritable mouvement comme capital de l'argent prêté constitue une opération qui se trouve au-delà des transactions entre prêteurs et emprunteurs. Ce mouvement médiateur est éteint, invisible dans ces transactions ; il n'y est pas directement inclus. Le capital est une marchandise particulière dont l'aliénation s'effectue selon un mode particulier. C'est pourquoi son retour ne traduit pas la conséquence et le résultat d'une série déterminée de procès économiques, mais plutôt la conséquence d'une convention juridique spéciale entre acheteur et vendeur. Le moment du reflux dépend de la manière dont se déroule le procès de reproduction ; pour le capital porteur d'intérêt, son reflux comme capital *semble* dépendre d'une simple convention entre prêteur et emprunteur ; de sorte que le reflux du capital par rapport à cette transaction ne paraît plus résulter du procès de production ; mais tout se passe plutôt comme si le capital prêté n'avait jamais perdu sa forme d'argent. Il est vrai que ce sont les reflux réels qui déterminent effectivement ces transactions. Mais cela n'apparaît pas dans la transaction elle-même. D'ailleurs, dans la pratique, ce n'est pas toujours le cas. Si le reflux effectif ne s'accomplit pas à temps, l'emprunteur devra trouver d'autres sources pour s'acquitter de ses obligations vis-à-vis du prêteur. La simple *forme* du capital-argent dépensé à raison d'un total S et refluant, au bout d'un certain temps, en s'élevant à $S + \frac{1}{x} S$, sans autre intervention que ce laps de temps, n'est que la forme irrationnelle du mouvement réel du capital.

Dans le mouvement réel du capital, le reflux est une phase du procès de circulation. L'argent est d'abord converti en moyens de production ; le procès de production le convertit en marchandise. La vente de la marchandise le reconvertit en argent et c'est sous cette forme qu'il reflue dans les mains du capitaliste qui, au début, avait avancé le capital sous forme d'argent. Mais pour le capital portant intérêt son reflux comme sa cession sont uniquement l'aboutissement d'une transaction juridique entre son propriétaire et une autre personne. Nous constatons seulement la cession et le remboursement ; tout ce qui se passe entre ces deux termes est effacé.

Le fait que l'argent avancé comme capital a la propriété de refluer vers celui qui l'avance, celui qui le dépense comme capital, le fait que $A - M - A'$

est la forme immanente du mouvement de capital rend justement le propriétaire d'argent à même de le prêter comme capital, c'est-à-dire comme quelque chose qui possède la propriété de retourner à son point de départ en conservant sa valeur et en s'accroissant au cours de son mouvement. L'argent est cédé comme capital parce que, après avoir été utilisé comme tel, il reflue vers son point de départ et peut être restitué par l'emprunteur au bout d'un temps donné, puisqu'il reflue d'abord vers ce dernier.

Le prêt d'argent comme capital, sa cession à charge de restitution après un temps donné, suppose donc que l'argent est réellement employé comme capital et reflue effectivement vers son point de départ. La circulation effective de l'argent comme capital est la condition préalable de la transaction juridique d'après laquelle l'emprunteur doit restituer l'argent au prêteur. Si l'emprunteur n'investit pas l'argent comme capital, c'est son affaire. Le prêteur le prête comme capital et comme tel il doit assumer des fonctions qui comprennent la circulation du capital-argent jusqu'à son reflux vers son point de départ, sous forme d'argent.

Les actes de circulation $A - M$ et $M - A'$, où la valeur totale fait fonction d'argent ou de marchandise, ne sont que des procès intermédiaires, des phases isolées du mouvement total de la valeur. Elle accomplit le mouvement total $A - A'$ comme capital. Argent ou somme de valeur, elle est avancée sous une forme quelconque et reflue comme somme de valeur. Celui qui prête l'argent ne le dépense pas en achetant de la marchandise ; si la valeur existe sous forme de marchandise, il ne la vend pas contre de l'argent, mais il l'avance comme capital, comme $A - A'$, comme valeur qui reflue à une certaine date vers son point de départ. Au lieu d'acheter ou de vendre, il prête. Prêter de l'argent est donc la forme qui correspond à le céder *comme capital* et non comme argent ou marchandise. Il ne s'ensuit nullement que le prêt ne puisse pas être aussi une forme de transaction n'ayant rien à voir avec le procès de reproduction capitaliste.

Jusqu'ici nous nous sommes bornés à étudier le mouvement du *capital* prêté entre son propriétaire et le capitaliste industriel. Nous allons maintenant examiner l'*intérêt*.

Le prêteur dépense son argent comme capital ; la somme de valeur qu'il aliène ainsi à autrui est du capital et elle reflue donc vers lui. Le simple retour vers lui ne serait pas le reflux d'une valeur prêtée comme *capital*, mais la simple restitution d'une valeur prêtée. Pour refluer comme capital, la somme de valeur avancée doit non seulement s'être conservée, mais avoir fructifié et augmenté au cours du mouvement ; elle doit donc refluer avec une plus-value : $A + \Delta A$ et ce ΔA est ici l'intérêt ou la partie du profit moyen qui ne reste pas entre les mains du capitaliste en fonction, mais échoit au capitaliste financier.

Le fait que le capitaliste financier aliène son argent comme capital signifie qu'il faut lui restituer $A + \Delta A$. Il faudra encore étudier plus loin, en particulier,

la forme dans laquelle, entre-temps, l'intérêt reflue à échéances déterminées, mais sans le capital dont le remboursement s'effectuera au bout d'un temps plus long.

Qu'est-ce que le capitaliste financier donne à l'emprunteur, au capitaliste industriel ? Que lui cède-t-il effectivement ? Seul l'acte d'aliénation fait du prêt d'argent une aliénation d'argent comme capital, c'est-à-dire une aliénation du capital comme marchandise.

Ce n'est que par la manière dont s'effectue cette aliénation que le prêteur d'argent donne le capital comme marchandise ou que la marchandise dont il dispose est donnée comme capital à un tiers.

Qu'aliène-t-on habituellement dans la vente ? Ce n'est pas la valeur de la marchandise vendue, car la valeur ne fait que changer de forme. Elle existe idéalement dans la marchandise sous forme de prix avant de passer réellement dans la main du vendeur sous forme d'argent. La même valeur, la même grandeur de valeur ne font ici que changer de forme. D'une part, elles existent sous forme de marchandise, d'autre part sous forme d'argent. Ce que le vendeur aliène effectivement et ce qui passe par conséquent dans la consommation individuelle ou productive de l'acheteur est la valeur d'usage de la marchandise, la marchandise comme valeur d'usage.

Quelle est donc la valeur d'usage que le capitaliste financier aliène pour la durée de l'emprunt et cède au capitaliste productif qui emprunte ? C'est celle que l'argent acquiert parce qu'il peut être converti en capital, servir comme tel et qu'il produit donc dans son mouvement une certaine plus-value, le profit moyen (ce qui est en plus ou en moins apparaît ici comme fortuit) outre qu'il conserve sa grandeur de valeur primitive. Pour les autres marchandises, leur valeur d'usage est consommée par le dernier acquéreur : ainsi disparaissent la substance de la marchandise et sa valeur. Par contre, la marchandise-capital possède la particularité non seulement de conserver sa valeur et sa valeur d'usage du fait que celle-ci est consommée, mais de les accroître encore.

Le capitaliste financier aliène au capitaliste industriel cette valeur d'usage de l'argent en tant que capital, sa capacité d'engendrer le profit moyen. Il la cède pour le temps déterminé pendant lequel il met le capital prêté à la disposition du capitaliste industriel.

En ce sens, l'argent prêté présente une certaine analogie avec la force de travail dans sa situation vis-à-vis du capitaliste industriel. A ceci près que celui-ci paie la valeur de la force de travail alors qu'il restitue purement et simplement la valeur du capital prêté. Pour le capitaliste industriel, la valeur d'usage de la force de travail est de produire par son emploi plus de valeur (profit) qu'elle n'en possède elle-même et qu'elle ne coûte. Pour le capitaliste industriel, cet excédent de valeur représente la valeur d'usage de la force de travail. De même, c'est sa capacité de créer de la valeur et de l'accroître qui est la valeur d'usage du capital prêté.

Le capitaliste financier aliène effectivement une valeur d'usage, et, de ce fait, ce qu'il cède il le cède comme marchandise. Dans cette mesure, l'analogie avec la marchandise en tant que telle est complète. Primo, il s'agit ici d'une valeur qui passe d'une main à une autre. Pour la marchandise simple, la marchandise en tant que telle, la même valeur reste entre les mains de l'acheteur et du vendeur, à ceci près que sa forme change. Tous deux, vendeur et acheteur, possèdent comme devant la même valeur, qu'ils ont aliénée, l'un sous forme de marchandise, l'autre sous forme d'argent. Pour le prêt, il y a cette différence que le capitaliste financier est le seul qui se dessaisisse de valeur dans cette transaction ; mais il la préserve puisqu'elle sera restituée plus tard. Dans le prêt, la valeur est reçue d'un seul côté, puisqu'elle est aussi cédée d'un seul côté. — *Secundo*, une valeur d'usage réelle est cédée d'une part, reçue et employée de l'autre. Mais, à la différence de la marchandise ordinaire, cette valeur d'usage constitue elle-même une valeur, à savoir l'accroissement au-dessus de sa valeur initiale qui résulte du fait que l'argent a été employé comme capital. Cette valeur d'usage est le profit.

Ce qui représente la valeur d'usage de l'argent prêté est de pouvoir faire fonction de capital et de produire dans des conditions moyennes un profit moyen⁶.

Que paie alors le capitaliste industriel et quel est donc le prix du capital emprunté ? « *That which men pay as interest for the use of what they borrow* [l'intérêt que l'on paie pour pouvoir employer ce qu'on a emprunté] » est, d'après Massie, « *a part of the profit it is capable of producing*⁷ [une partie du profit qu'il est capable d'engendrer] ».

L'acheteur d'une marchandise quelconque achète sa valeur d'usage ; mais ce qu'il paie est sa valeur. Celui qui emprunte de l'argent achète aussi sa valeur d'usage comme capital ; que paie-t-il en retour ? Il ne paie certainement pas, comme c'est le cas pour les autres marchandises, leur prix ou leur valeur. Celle-ci ne change pas de forme entre prêteur et emprunteur, comme c'est le cas entre acheteur et vendeur, de sorte que cette valeur existe d'une part sous la forme d'argent et d'autre part sous la forme de marchandise. L'identité de la valeur cédée et restituée se montre ici de manière toute différente. La somme de valeur, c'est-à-dire l'argent, est cédée sans équivalent et rendue au bout d'un certain temps. Le prêteur reste toujours le propriétaire de la même valeur, même après le passage de celle-ci de ses propres mains à celles de l'emprunteur. Quand il y a simple échange de marchandise, l'argent se trouve toujours du côté de l'acheteur ; mais quand il y a emprunt, l'argent se trouve du côté du vendeur. C'est le vendeur qui cède l'argent pour un temps donné et c'est l'acheteur du capital qui le reçoit comme marchandise. Mais cette opération n'est possible que dans la mesure où l'argent fait fonction de capital et est avancé comme tel. L'argent est emprunté comme capital, comme une valeur qui fructifie ; mais comme tout capital à son point de départ, l'argent est seulement capital en soi

au moment où l'avance en est faite. Son emploi seul le fait fructifier, se réaliser comme capital. Mais celui qui l'a emprunté doit le restituer comme capital *réalisé*, c'est-à-dire comme valeur augmentée de plus-value (intérêt) ; et celui-ci ne peut être qu'une partie du profit que l'emprunteur a réalisé. Une partie seulement et non le tout. Car la valeur d'usage pour l'emprunteur est précisément le profit produit. Sinon le prêteur n'aurait pas aliéné cette valeur d'usage. Par ailleurs, il est impossible que l'ensemble du profit revienne à l'emprunteur. Sans quoi il ne paierait rien pour la cession de la valeur d'usage et il rendrait l'argent avancé au prêteur comme simple argent et non comme capital, comme capital réalisé ; puisque le capital n'est réalisé que sous forme de $A + \Delta A$.

Prêteur et emprunteur dépensent tous deux la même somme d'argent comme capital. Mais seul celui qui emprunte l'emploie comme capital. Le profit ne se trouve pas doublé parce que la même somme d'argent existe doublement comme capital pour deux personnes. Elle ne peut faire office de capital pour tous deux que si le profit qu'elle rapporte est partagé. La part de profit revenant au prêteur s'appelle intérêt.

Suivant l'hypothèse, toute la transaction se passe entre deux sortes de capitalistes, le capitaliste financier et le capitaliste industriel ou commerçant.

Il ne faut jamais perdre de vue que le capital comme capital est ici de la marchandise ou que la marchandise dont il s'agit ici est du capital. Toutes les conditions que nous trouvons ici seraient par conséquent irrationnelles du point de vue de la simple marchandise, ou même du point de vue du capital, dans la mesure où il fait fonction de capital-marchandise dans le procès de reproduction. Acheter et vendre n'est pas identique à prêter et emprunter. La différence résulte de la nature spécifique de la marchandise, c'est-à-dire du capital. La même différence existe entre l'intérêt qui est payé ici et le prix d'une marchandise. Si l'on veut appeler l'intérêt prix du capital-argent, on emploie une forme irrationnelle du prix qui est tout à fait en contradiction avec la notion de prix de la marchandise⁸. Le prix est réduit ici à sa forme purement abstraite et vide de contenu : il représente une certaine somme d'argent qui est payée pour quelque chose qui figure d'une manière ou d'une autre comme valeur d'usage ; alors que, d'après son concept, le prix est égal à la valeur exprimée en argent de cette valeur d'usage.

Dire que l'intérêt est le prix du capital est *a priori* une expression irrationnelle. Une marchandise possède ici une valeur double ; une valeur d'abord, puis un prix différent de cette valeur, alors que le prix exprime la valeur en argent. Le capital-argent n'est d'abord rien d'autre qu'une somme d'argent ou la valeur d'une masse définie de marchandises matérialisée par une somme d'argent. Si l'on prête de la marchandise comme capital, il ne s'agit là que de la forme travestie d'une somme d'argent. Ce ne sont pas tant de livres de coton qu'on prête comme capital, mais la masse d'argent qui correspond à la valeur existant sous forme de coton. Le prix du capital se rapporte par conséquent au capital en tant

que somme d'argent, bien que ce ne soit pas comme *currency* [moyen de circulation], ainsi que le pense M. Torrens (voir note précédente). Or comment une somme de valeur peut-elle avoir un prix en dehors du sien propre, en dehors du prix qu'exprime sa propre forme argent ? Le prix est bien la valeur de la marchandise, à la différence de sa valeur d'usage. (C'est également vrai pour le prix de marché dont la différence d'avec la valeur n'est pas qualitative, mais seulement quantitative, ne se rapportant qu'à la grandeur de valeur.) Un prix qui diffère qualitativement de la valeur est une contradiction absurde⁹.

Le capital se manifeste comme tel parce qu'il fructifie ; le degré de sa mise en valeur exprime le degré quantitatif dans lequel il se réalise comme capital. La plus-value, ou profit qu'il produit — son taux ou son montant —, ne peut être mesurée qu'en la comparant avec la valeur du capital avancé. La plus ou moins grande mise en valeur du capital portant intérêt ne peut donc être mesurée que par la comparaison du montant de l'intérêt — partie du profit total qui lui revient — avec la valeur du capital avancé. Donc, si le prix traduit la valeur de la marchandise, l'intérêt exprime la mise en valeur du capital-argent ; il apparaît ainsi comme le prix payé au prêteur pour ce capital-argent. De tout ceci résulte qu'il est absurde *a priori* de vouloir appliquer directement à ce cas les simples conditions de l'échange mis en œuvre par l'argent : l'achat et la vente, comme le fait Proudhon. La condition fondamentale est précisément que de l'argent fasse fonction de capital et puisse être transmis à un tiers comme capital en soi, comme capital en puissance.

Mais le capital lui-même se présente ici comme marchandise dans la mesure où l'offre en est faite sur le marché et où est effectivement aliénée la valeur d'usage de l'argent en tant que capital. Sa valeur d'usage est d'engendrer du profit. La valeur de l'argent ou des marchandises comme capital n'est pas déterminée par leur valeur en tant qu'argent ou marchandise, mais par la quantité de plus-value qu'ils produisent pour leur propriétaire. Le produit du capital est le profit. Sur la base de la production capitaliste, il n'y a qu'une utilisation différente de l'argent dans le fait qu'il soit dépensé comme tel ou avancé comme capital. Argent ou marchandise, tous deux sont du capital en soi, en puissance, tout comme l'est la force de travail. Car, *primo*, l'argent peut être converti en éléments de production ; tel quel, il n'en est que l'expression abstraite, leur forme d'existence comme valeur. *Secundo*, les éléments matériels de la richesse possèdent la propriété d'être déjà en puissance du capital puisque, sur la base de la production capitaliste, leur contraire et complément qui les convertit en capital : le travail salarié, existe.

La réalité sociale contradictoire de la richesse matérielle — son opposition au travail en tant que travail salarié —, séparée du procès de production, est déjà exprimée dans le fait de posséder du capital en tant que tel. Cet aspect déterminé, détaché du procès de production capitaliste lui-même, dont il est l'aboutissement constant, et comme tel l'éternelle condition, s'exprime dans le fait que l'argent,

tout comme la marchandise, sont en soi, de façon latente, en puissance, du capital, qu'ils peuvent être vendus comme capital et que, sous cette forme, ils commandent le travail d'autrui, ils donnent droit à l'appropriation du travail d'autrui. Ils sont donc de la valeur qui fructifie. Il ressort ici clairement que le droit et le moyen de s'approprier le travail d'autrui résultent de cet état de choses et non d'un travail quelconque fourni en contrepartie par le capitaliste.

Le capital se présente en outre comme marchandise dans la mesure où le partage du profit en intérêt et profit proprement dit est réglé par l'offre et la demande, c'est-à-dire par la concurrence, tout comme les prix de marché des marchandises. Mais la différence est ici aussi frappante que l'analogie. Si l'offre et la demande s'équilibrent, le prix de marché de la marchandise correspond à son prix de production ; cela veut dire que son prix est alors réglé par les lois internes de la production capitaliste, indépendamment de la concurrence, puisque les fluctuations de l'offre et de la demande n'expliquent rien d'autre que les écarts des prix de marché par rapport aux prix de production, écarts qui se compensent réciproquement, de sorte que pour des périodes assez longues les prix de marché moyens égalent les prix de production. Dès qu'elles s'équilibrent, ces forces cessent d'agir, s'annulent réciproquement, et la loi générale de fixation des prix devient également valable pour le cas isolé. Le prix de marché dans sa forme immédiate et non seulement comme moyenne des fluctuations des prix de marché correspond dès lors au prix de production qui, lui, est régi par les lois immanentes du mode de production lui-même. Ceci vaut également pour le salaire. Si l'offre et la demande s'équilibrent, leur action s'annule et le salaire est égal à la valeur de la force de travail. Il en va autrement avec l'intérêt du capital-argent. La concurrence ne détermine pas les écarts par rapport à la loi ; bien plus, il n'existe point de loi sur le partage, hormis celle dictée par la concurrence, parce qu'il n'existe aucun taux « naturel » de l'intérêt, comme nous le verrons plus loin. Sous le terme : taux naturel de l'intérêt, on met plutôt le taux fixé par la libre concurrence. Il n'y a pas de limites « naturelles » du taux d'intérêt. Là où la concurrence ne détermine pas seulement les écarts et fluctuations, où, devant l'équilibre des forces agissant en sens contraire toute détermination cesse, l'objet à déterminer est en soi quelque chose d'arbitraire et sans loi ; nous en apprendrons davantage au chapitre suivant.

Pour le capital portant intérêt, tout paraît être extérieur : l'avance du capital comme simple transfert du prêteur à l'emprunteur ; le reflux du capital réalisé comme simple retransmission ou restitution avec intérêt au prêteur par l'emprunteur. Il en va de même de la détermination immanente au mode de production capitaliste qui veut que le taux de profit ne soit pas seulement déterminé par le rapport du profit réalisé dans une seule rotation à la valeur-capital avancée, mais aussi par la durée du temps de rotation lui-même, donc par le profit que le capital industriel rapporte dans des laps de temps déterminés. Vu du dehors,

le capital portant intérêt, lui aussi, rapporte au prêteur un intérêt déterminé pour une période donnée.

Avec sa compréhension coutumière des connexions internes des choses, le romantique Adam Müller écrit :

« Lorsqu'on fixe le prix des choses, il n'est pas question de temps ; par contre, le temps importe principalement dans la détermination de l'intérêt¹⁰. »

Il ne voit pas comment les temps de production et de circulation entrent dans la fixation du prix des marchandises, que pour cette raison le taux de profit est déterminé pour une période de rotation donnée du capital et que cette détermination du profit, pour un laps de temps donné, entraîne précisément la fixation de l'intérêt. Son intelligence profonde se borne, ici comme ailleurs, à ne voir que les nuages de poussière de la surface et à prétendre ensuite conférer à cette poussière un caractère mystérieux et significatif.

PARTAGE DU PROFIT. TAUX D'INTÉRÊT. TAUX « NATUREL » DE L'INTÉRÊT

L'objet de ce chapitre et, en général, tous les phénomènes de crédit dont nous aurons à parler plus loin ne peuvent pas ici être étudiés en détail. La concurrence entre prêteurs et emprunteurs et les fluctuations assez brèves du marché financier qui en résultent se trouvent en dehors du champ de nos recherches. Le circuit que parcourt le taux d'intérêt pendant le cycle industriel suppose, pour pouvoir être exposé, la présentation du cycle lui-même, présentation qui ne peut pas non plus être entreprise ici. Cela vaut également pour la plus ou moins grande approximation dans l'égalisation du taux d'intérêt sur le marché mondial. Nous nous occuperons ici exclusivement de la forme indépendante du capital portant intérêt et nous développerons le processus qui rend l'intérêt autonome vis-à-vis du profit.

Comme l'intérêt est seulement une partie du profit que le capitaliste industriel, d'après notre hypothèse antérieure, doit payer au capitaliste financier, la limite maxima de l'intérêt ne peut être que le profit lui-même, la part revenant au capitaliste actif étant alors nulle. Faisons abstraction de quelques cas isolés où l'intérêt est effectivement supérieur au profit, ce qui entraînerait l'impossibilité de le payer sur le profit. On pourrait alors considérer que la limite maxima de l'intérêt est le total du profit moins la part développée plus loin et qui représente le salaire d'administration (*wages of superintendence*). Il est tout à fait impossible de fixer la limite minima de l'intérêt qui peut descendre aussi bas qu'on voudra. Cependant il se présente toujours des circonstances qui agissent en sens inverse et qui relèvent l'intérêt au-dessus de ce minimum relatif.

« Le rapport entre la somme payée pour l'utilisation d'un capital et ce capital lui-même exprime le taux d'intérêt évalué en argent. Le taux d'intérêt dépend : 1° du taux de profit ; 2° du rapport suivant lequel le profit total est partagé entre le prêteur et l'emprunteur¹. »

« Puisque le montant de l'intérêt payé pour pouvoir utiliser ce qu'on emprunte représente une partie du profit que la somme empruntée est capable de produire, cet intérêt devra toujours être réglé par le profit². »

Supposons d'abord qu'il existe un rapport fixe entre le profit total et la partie de ce profit payable comme intérêt au capitaliste financier. Il semble clair alors que l'intérêt montera ou baissera avec le profit total qui est déterminé par le taux général de profit et ses fluctuations. Si, par exemple, le taux moyen de profit est de 20 % et l'intérêt égal au quart du profit, le taux d'intérêt est 5 % ; si le premier est égal à 16 %, l'intérêt sera égal à 4 %. Pour un taux de profit de 20 %, l'intérêt pourrait s'élever à 8 %, le capitaliste industriel faisant toujours le même profit que pour un taux de profit de 16 % et un intérêt de 4 %, à savoir 12 %. Si l'intérêt s'élevait seulement à 6 ou 7 %, le capitaliste industriel conserverait

encore une plus grande partie du profit. Si l'intérêt était une fraction constante du profit moyen, il s'ensuivrait que plus le taux général de profit est élevé, plus grande serait la différence absolue entre le profit total et l'intérêt, et plus grande, par conséquent, la part du profit total revenant au capitaliste actif, et réciproquement. Supposons que l'intérêt soit égal à 1/5 du profit moyen. 1/5 de 10 = 2. Différence entre le profit global et l'intérêt = 8. 1/5 de 20 = 4. Différence : 20 - 4 = 16. 1/5 de 25 = 5. Différence : 25 - 5 = 20. 1/5 de 30 = 6. Différence : 30 - 6 = 24. 1/5 de 35 = 7. Différence : 35 - 7 = 28. Les différents taux de 4, 5, 6, 7 % n'équivaleraient donc toujours qu'à 1/5, soit 20 % du profit total. Pour des taux de profit différents, les divers taux d'intérêt peuvent par conséquent exprimer les mêmes parts aliquotes du profit total ou la même participation en pourcent au profit total. Un rapport aussi constant de l'intérêt au profit total rendrait le profit industriel (différence entre le profit total et l'intérêt) d'autant plus grand que le taux général de profit serait plus élevé et inversement.

Toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire en admettant que le rapport entre l'intérêt et le profit total soit plus ou moins constant, le montant plus ou moins grand d'intérêts que le capitaliste actif pourra et voudra payer sera en rapport direct avec la grandeur du taux de profit³. La grandeur du taux de profit est, comme nous l'avons vu, inversement proportionnelle au développement de la production capitaliste ; il s'ensuit que le taux d'intérêt (plus ou moins élevé dans un pays donné) est également inversement proportionnel au degré de développement industriel, dans la mesure, bien entendu, où la diversité du taux d'intérêt exprime réellement la diversité des taux de profit. On verra plus loin qu'il n'en est pas nécessairement toujours ainsi. En ce sens, nous pouvons dire que l'intérêt est réglé par le profit, ou plus exactement par le taux général de profit. Cette sorte de détermination vaut même pour la moyenne de l'intérêt.

En tout cas, il faut considérer le taux moyen de profit comme la limite maxima qui détermine l'intérêt de façon définitive.

Nous allons tout de suite voir plus exactement que l'intérêt se rapporte effectivement au profit moyen. Quand un total donné, tel que le profit, doit être partagé entre deux personnes, ce qui importe d'abord, c'est, bien entendu, la grandeur du total à partager ; cette grandeur du profit est déterminée par son taux moyen. Supposons que soit donné le taux général de profit, donc le volume du profit pour un capital donné, disons 100 ; il est alors évident que les variations de l'intérêt sont inversement proportionnelles à celles de la partie de profit qui reste au capitaliste actif travaillant avec du capital emprunté. Les conditions qui déterminent la grandeur du profit à partager, à savoir la valeur produite par le travail non payé, sont extrêmement différentes de celles qui déterminent son partage entre les deux sortes de capitalistes et agissent souvent en sens contraire⁴.

Quand on considère les cycles économiques dans lesquels se meut l'industrie moderne : état de repos, animation croissante, prospérité, surproduction, krach,

stagnation, état de repos, etc. (une analyse plus poussée de ces cycles est en dehors de notre sujet), on verra qu'un niveau peu élevé de l'intérêt correspond aux périodes de prospérité et de profit extra ; que la hausse de l'intérêt correspond à la transition entre la prospérité et son opposé, et qu'enfin le maximum d'intérêt, jusqu'à l'extrême limite de l'usure, à la crise⁵. A partir de l'été 1843, une prospérité certaine se produisit ; l'intérêt qui, au printemps 1842, avait été encore de 4 1/2 % tomba au cours du printemps et de l'été 1843 à 2 %⁶, et en septembre même à 1 1/2 %⁷ ; ensuite, pendant la crise de 1847, il monta à 8 %, et davantage.

Cependant il peut arriver qu'un intérêt peu élevé coïncide avec un ralentissement des affaires, tandis que leur reprise va de pair avec un intérêt en légère hausse.

Le taux d'intérêt atteint la cote la plus élevée pendant les crises, lorsqu'il faut emprunter à n'importe quel prix pour pouvoir payer. Comme la hausse de l'intérêt correspond à une baisse des titres, il y a là une excellente occasion, pour ceux qui disposent de capital-argent, de s'emparer de ces titres producteurs d'intérêts à des prix dérisoires ; ces titres, si les choses se passent normalement, remonteront au moins à leur prix moyen dès que le taux d'intérêt baissera de nouveau⁸.

Cependant l'intérêt a tendance à baisser indépendamment des fluctuations du taux de profit pour deux raisons principales :

« 1° En supposant même que tout capital emprunté le soit seulement en vue d'un investissement productif, il est néanmoins possible que le taux d'intérêt change sans qu'il y ait la moindre variation dans le taux du profit brut. Car, à mesure qu'une nation progresse dans le développement de sa richesse, on voit naître et s'accroître une catégorie de gens qui, du fait du travail de leurs ascendants, se trouvent en possession de fonds dont les seuls intérêts suffisent à les faire vivre. Beaucoup de gens qui, dans leur jeunesse et leur âge mûr, ont activement participé aux affaires se retirent pour vivre tranquillement, sur leurs vieux jours, de l'intérêt des sommes accumulées. Ces deux catégories tendent à s'accroître à mesure que la richesse nationale augmente. Car ceux qui commencent avec un capital moyen arrivent plus facilement à une fortune indépendante que ceux qui commencent avec peu. Dans les vieux pays riches, la partie du capital national qui n'est pas investie par ses possesseurs eux-mêmes représente par conséquent une proportion plus grande, par rapport au capital productif total de la société, que dans les pays pauvres, nouvellement exploités. Comme la catégorie des rentiers est nombreuse en Angleterre ! A mesure que cette catégorie augmente s'accroît également celle des prêteurs de capital, car ce sont les mêmes⁹. »

2° Le développement du système de crédit et, par suite, le fait que les banquiers mettent toujours plus largement à la disposition des industriels et com-

merçants l'épargne monétaire totale de toutes les classes sociales ; la concentration de plus en plus grande de cette épargne jusqu'à atteindre un volume où elle devient susceptible d'emploi comme capital-argent, tous ces facteurs ne peuvent manquer d'exercer une pression sur l'intérêt. Mais nous en reparlerons plus loin.

Ramsay dit par rapport à la fixation du taux d'intérêt

« qu'il dépend en partie du taux de profit brut, en partie de la proportion dans laquelle ce profit est partagé en intérêt et profit d'entreprise (*profits of enterprise*). Cette proportion, elle, dépend de la concurrence entre prêteurs et emprunteurs de capitaux ; la concurrence est influencée par le taux prévisible du profit brut, sans toutefois être exclusivement déterminée par lui¹⁰. Ce n'est pas le régulateur exclusif de la concurrence, car, d'une part, beaucoup de personnes empruntent sans la moindre intention d'investissement productif et, d'autre part, le volume de tout le capital susceptible d'être prêté varie avec la richesse du pays, indépendamment d'un changement quelconque du profit brut¹¹. »

Pour trouver le taux moyen de l'intérêt, il faut : 1. calculer la moyenne du taux d'intérêt dans ses variations au cours des grands cycles industriels ; 2. calculer le taux d'intérêt dans les investissements où le capital a été prêté à assez long terme.

Le taux d'intérêt moyen ayant cours dans un pays — à la différence des taux de marché de l'intérêt qui sont en constante fluctuation — ne peut pas être déterminé par une loi. Il n'existe pas un taux naturel de l'intérêt de ce genre, au sens où les économistes parlent d'un taux naturel du profit et d'un taux naturel du salaire. Avec raison, Massie fait déjà observer à ce sujet :

« La seule chose que chacun puisse mettre en doute est la question de savoir quelle participation à ces profits revient de droit à l'emprunteur, quelle autre au prêteur ; pour les définir, il n'y a en général pas d'autre méthode que les avis des emprunteurs et des prêteurs ; à cet égard, le juste et l'injuste sont uniquement ce que décide l'accord général¹². »

Le taux moyen de profit étant donné, l'équilibre de l'offre et de la demande ne veut rien dire du tout. Lorsqu'on a recours par ailleurs à cette formule (ce qui, du point de vue pratique, est justifié), on ne s'en sert que pour trouver la loi fondamentale (à savoir les limites déterminantes ou les grandeurs limitatives) qui soit indépendante de la concurrence ou plutôt la détermine. Cette formule sert notamment à ceux qui sont prisonniers de la pratique concurrentielle, de ses phénomènes et des idées qui en résultent ; elle doit leur permettre de se faire une idée, encore que superficielle, elle aussi, de la connexion interne des conditions économiques qui se manifestent dans la concurrence. C'est là une méthode qui conduit des variations qui accompagnent la concurrence aux limites mêmes de ces variations. Il n'en va pas de même pour le taux moyen d'intérêt. Il n'y

a absolument aucune raison pour que les conditions moyennes de concurrence, l'équilibre entre prêteurs et emprunteurs procurent au prêteur sur son capital un taux d'intérêt de 3, 4, 5 %, etc., ou plutôt une participation déterminée au profit brut : 20 ou 50 %, par exemple. Là où la concurrence est décisive en tant que telle, la détermination du taux est fortuite, purement empirique, et seuls les pédants ou les fantaisistes peuvent vouloir transformer cette contingence en nécessité¹³. Rien n'est plus drôle que de lire dans les rapports du Parlement de 1857-58 sur la législation bancaire et la crise commerciale les élucubrations des directeurs de la Banque d'Angleterre, des banquiers londoniens, des banquiers de province et des théoriciens professionnels sur le *real rate produced* [le taux réellement produit], sans que pour cela ils aient jamais dépassé les lieux communs comme par exemple : « le prix que le capital de prêt est payé pourrait bien varier avec l'offre qui en est faite ». Ou encore : « un taux élevé d'intérêt et un taux bas de profit ne peuvent pas, à la longue, coexister », et bien d'autres platitudes¹⁴. L'habitude, les traditions juridiques, etc., contribuent autant que la concurrence elle-même à la détermination du taux moyen d'intérêt pour autant que celui-ci n'existe pas seulement comme chiffre moyen, mais comme grandeur effective. Dans beaucoup de conflits judiciaires où il s'agit de calculer des intérêts, il est nécessaire d'adopter un taux moyen d'intérêt légal. Si l'on demande pourquoi les limites du taux moyen d'intérêt ne peuvent être déduites de lois générales, la réponse à cette question est simplement dans la nature même de l'intérêt qui constitue seulement une partie du profit moyen. Le même capital apparaît avec une double destination : l'une comme capital de prêt entre les mains du prêteur, l'autre comme capital industriel ou commercial entre les mains du capitaliste actif. Mais il ne sert qu'une fois, ne produit du profit qu'une fois. Dans le procès de production lui-même le caractère du capital, en tant que capital de prêt, ne joue aucun rôle. La manière dont les deux personnes qui prétendent à ce profit en effectuent le partage est, en fait, un acte aussi purement empirique, aussi fortuit que la répartition entre ses différents membres des quotes-parts du profit commun d'une société commerciale. Dans le partage entre plus-value et salaire sur lequel repose essentiellement la fixation du taux de profit, deux éléments très différents agissent de façon déterminante : la force de travail et le capital ; ils sont fonction de deux variables indépendantes, qui se limitent réciproquement ; de leur *différence qualitative* résulte le *partage quantitatif* de la valeur produite. Nous verrons plus loin que le même phénomène se produit pour le partage de la plus-value entre rente et profit. En ce qui concerne l'intérêt, rien de tel ne se passe. Au contraire, comme nous le verrons ci-dessous, la *différence qualitative* provient ici du *partage purement quantitatif* d'une même quantité de plus-value.

Il résulte de notre étude précédente qu'il n'y a pas de taux d'intérêt « naturel ». D'une part, contrairement au taux général de profit, le taux moyen de l'intérêt ou moyenne des taux d'intérêt (à la différence des taux de marché de l'intérêt

toujours fluctuants) ne peut être déterminé dans ses limites par aucune loi générale, parce qu'il ne s'agit que du partage du profit brut entre deux possesseurs de capital à des titres divers ; mais, d'autre part, le taux d'intérêt, qu'il s'agisse du taux moyen ou du taux de marché du moment, se présente comme une donnée stable, définie et tangible, à la différence de ce que nous avons habituellement pour le taux général de profit¹⁵.

Le taux d'intérêt est au taux de profit comme le prix de marché de la marchandise est à sa valeur. Pour autant que le taux d'intérêt est déterminé par le taux de profit, il l'est toujours par le taux général de profit, non par les taux spécifiques de profit qui peuvent avoir cours dans les branches particulières d'industrie, et encore moins par le profit extra que le capitaliste individuel peut faire dans un domaine d'affaires particulier¹⁶. Le caractère empirique défini du taux général de profit se retrouve donc effectivement dans le taux moyen d'intérêt, bien que celui-ci n'en soit pas une expression directe ou certaine.

Il est bien exact que le taux d'intérêt lui-même varie constamment suivant le degré de sécurité donné par les emprunteurs et la durée de l'emprunt ; mais pour chacun de ces degrés il est, à un moment donné, uniforme. Cette variation ne nuit donc en rien à l'aspect fixe et uniforme du taux d'intérêt¹⁷.

Dans chaque pays et pour des périodes assez longues, le taux moyen d'intérêt est une grandeur constante parce que le taux général de profit varie seulement à intervalles espacés et cela bien que, dans telle sphère, le taux particulier de profit varie constamment, mais ces variations compensent des variations opposées, dans une autre sphère. Cette constance relative se retrouve justement dans le caractère plus ou moins constant du taux moyen d'intérêt (*average rate or common rate of interest*).

Quant au taux de marché de l'intérêt, taux toujours fluctuant, il est à chaque instant une donnée stable, tout comme le prix de marché des marchandises, parce que, sur le marché financier, tout le capital de prêt est, dans son ensemble, constamment en présence du capital actif, de sorte que le rapport entre l'offre de capital de prêt d'une part, et la demande d'autre part, décide à tout moment du taux de marché de l'intérêt. Ceci est d'autant plus vrai que le développement et la concentration concomitante du crédit donnent au capital de prêt un caractère social généralisé et le jettent simultanément, en bloc, sur le marché financier. Par contre, le taux général de profit existe seulement comme tendance, comme mouvement d'égalisation des taux particuliers de profit. La concurrence entre capitalistes – qui est elle-même ce mouvement d'égalisation – se traduit ici par le retrait progressif de capital des sphères où, pendant un certain temps, le profit se trouve être au-dessous de la moyenne et par un apport tout aussi progressif de capital aux sphères où le profit est au-dessus de la moyenne ; il se peut également que du capital additionnel soit peu à peu réparti entre ces sphères dans des proportions différentes. Il y a variation constante d'apport et

de retrait de capital par rapport aux diverses sphères, mais il n'existe jamais d'action massive simultanée, comme pour la fixation du taux d'intérêt.

Le capital productif d'intérêt, bien qu'il soit une catégorie économique absolument différente de la marchandise, devient, comme nous l'avons vu, une marchandise *sui generis* : par conséquent l'intérêt en devient le prix qui est fixé, dans chaque cas, par l'offre et la demande, tout comme le prix de marché d'une marchandise ordinaire. Quoiqu'il soit toujours fluctuant, le taux de marché de l'intérêt apparaît à tout moment donné comme aussi constamment stable et uniforme que l'est le prix de marché momentané de la marchandise. Les capitalistes financiers amènent cette marchandise, les capitalistes actifs l'achètent, en constituent la demande. Il ne se produit rien d'analogue dans l'égalisation vers un taux général de profit. Si, dans une sphère, les prix des marchandises sont au-dessous ou au-dessus du prix de production (abstraction faite des fluctuations propres à chaque affaire et liées aux différentes phases du cycle industriel), il y a égalisation par élargissement ou réduction de la production, c'est-à-dire par l'extension ou la diminution des masses de marchandises jetées sur le marché par des capitaux industriels ; cette égalisation est donc engendrée par le retrait ou l'apport de capital s'opérant dans les différentes sphères de production. L'alignement ainsi obtenu des prix moyens de marché des marchandises sur les prix de production fait que les écarts des taux particuliers de profit par rapport au taux général ou moyen de profit sont corrigés. Ce procès ne se déroule jamais, ne peut jamais se dérouler de façon que le capital industriel ou commercial *en tant que tel* soit de la marchandise vis-à-vis d'un acheteur, comme c'est le cas pour le capital à intérêt. Dans la mesure où ce processus se manifeste, il le fait seulement dans les fluctuations et les alignements des prix de marché des marchandises sur les prix de production et non comme fixation directe du profit moyen. Le taux général de profit est, en effet, déterminé : 1° par la plus-value produite par l'ensemble du capital ; 2° par le rapport de la plus-value à la valeur du capital total ; et 3° par la concurrence, mais seulement pour autant qu'elle est le mouvement par lequel les capitaux investis dans des sphères particulières de production cherchent à tirer de cette plus-value les mêmes dividendes, eu égard à leur grandeur relative. Le taux général de profit tire donc, en fait, sa détermination de causes tout autres et bien plus complexes que celles qui fixent le taux de marché de l'intérêt qui, lui, est directement et immédiatement établi par le rapport entre l'offre et la demande ; par conséquent, le taux général de profit n'est pas une donnée tangible à la manière du taux d'intérêt. Les taux particuliers de profit dans les différentes sphères de production sont eux-mêmes plus ou moins incertains ; mais dans la mesure où ils apparaissent, ce n'est pas leur uniformité mais leur différence qui apparaît. Le taux général de profit lui-même n'est que la limite minima du profit, il ne se présente pas comme la forme empirique, directement sensible du taux réel de profit.

En soulignant ainsi la différence entre le taux d'intérêt et le taux de profit,

nous faisons abstraction des deux circonstances suivantes qui favorisent la consolidation du taux d'intérêt : 1° l'existence historique antérieure du capital portant intérêt et l'existence d'un taux général d'intérêt traditionnel ; 2° l'influence directe bien plus grande, exercée par le marché mondial sur la fixation du taux d'intérêt (indépendamment des conditions de production d'un pays) en comparaison de celle qu'il exerce sur le taux de profit.

Le profit moyen n'apparaît pas comme un fait directement donné, mais plutôt comme le résultat final auquel aboutit l'égalisation de fluctuations contraires, et qu'on découvre seulement par l'analyse. Il en va autrement pour le taux d'intérêt qui, dans sa validité générale, du moins localement, est une donnée journallement fixée servant même aux capitaux industriel et marchand, comme condition et élément de compte dans le calcul de leurs opérations. Toute somme d'argent de 100 l. st. en acquiert le pouvoir de rapporter 2, 3, 4 ou 5 %. Les communiqués météorologiques ne donnent pas les états barométrique et thermométrique avec plus de précision que les rapports de Bourse n'indiquent le niveau du taux d'intérêt, non pas pour tel ou tel capital, mais pour l'ensemble du capital, sous la forme de monnaie, se trouvant sur le marché, c'est-à-dire, somme toute, susceptible d'être prêté.

Sur ce marché ne s'affrontent que prêteurs et emprunteurs. La marchandise revêt la même forme : celle de l'argent. Tous les aspects particuliers du capital, suivant que son investissement a lieu dans des sphères particulières de production ou de circulation, sont ici effacés. Seule existe la forme indifférenciée, identique à elle-même de la valeur indépendante, l'argent. La concurrence entre les diverses sphères s'arrête ici. Toutes ensemble, elles se présentent comme emprunteur d'argent : face à elles se trouve le capital dans une forme où il est encore indifférent à la manière précise dont il sera employé. Le caractère que le capital industriel prend seulement dans le mouvement et la concurrence entre les diverses sphères, à savoir le caractère de *capital commun à une classe*, se manifeste ici effectivement, dans toute sa force, dans l'offre et la demande de capital. Par ailleurs ce capital-argent possède réellement sur le marché financier la forme sous laquelle — en tant qu'élément commun, indifférent vis-à-vis de son propre emploi — il se répartit entre les différentes sphères parmi la classe capitaliste, suivant les besoins de la production dans chaque sphère particulière. Il faut ajouter qu'avec le développement de la grande industrie, le capital-argent, dès qu'il apparaît sur le marché, est de moins en moins représenté par le capitaliste individuel, possesseur de telle ou telle fraction du capital se trouvant sur le marché, mais s'y trouve toujours davantage comme une masse organisée et concentrée, placée, à la différence de la production réelle, sous le contrôle des banquiers représentant le capital social. De cette manière, dans la demande, c'est une classe qui, de tout son poids, affronte le capital de prêt, de même que, dans l'offre, il se présente lui-même *en masse** comme capital de prêt.

Voilà quelques-unes des raisons qui font que le taux général de profit apparaît

comme une image nébuleuse et floue à côté du taux précis de l'intérêt, dont la grandeur, il est vrai, varie ; mais comme il varie uniformément pour tous les emprunteurs, il leur paraît toujours être une donnée stable. De même les changements dans la valeur de l'argent n'empêchent pas celui-ci de posséder la même valeur pour toutes les marchandises. De même, les prix de marché des marchandises fluctuent quotidiennement, ce qui ne les empêche pas d'être cotés tous les jours dans les bulletins. Il en est ainsi pour le taux d'intérêt qui est tout aussi régulièrement coté comme « prix de l'argent ». C'est parce que le capital lui-même est ici offert sous forme d'argent comme marchandise ; la fixation de son prix, donc la détermination de son prix de marché, se fait comme pour toutes les autres marchandises. Le taux d'intérêt est donc toujours présenté comme taux général d'intérêt : tant pour tant d'argent ; il est présenté comme quantitativement déterminé. Par contre, le taux de profit peut varier même à l'intérieur d'une sphère et pour des prix de marché identiques de la marchandise ; cette variation dépend des conditions différentes dans lesquelles les divers capitaux produisent la même marchandise. Car le taux de profit pour le capital isolé n'est pas déterminé par le prix de marché de la marchandise, mais par la différence entre le prix de marché et le prix de revient. Ces différents taux de profit à l'intérieur d'une même sphère d'abord, entre les diverses sphères ensuite, ne peuvent s'égaliser que par des fluctuations constantes.

*
* *

(Notes pour une élaboration ultérieure.)

Forme particulière du crédit : quand l'argent fait fonction de moyen de paiement au lieu de moyen d'achat, on sait que la marchandise est aliénée, mais sa valeur n'est réalisée que plus tard. Si le paiement s'effectue seulement après que la marchandise est revendue, la revente n'apparaît pas comme conséquence de l'achat, mais c'est grâce à la vente que l'achat se réalise. Ou encore, la revente devient un moyen d'achat. *Secundo* : les titres de crédit et traites, etc., deviennent moyen de paiement pour le créancier. *Tertio* : la compensation des titres de crédit remplace l'argent.

INTÉRÊT ET PROFIT D'ENTREPRISE

Comme nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, l'intérêt ne semble être à l'origine, n'est et ne reste effectivement rien d'autre qu'une partie du profit, c'est-à-dire de la plus-value que le capitaliste actif, industriel ou marchand, si toutefois il n'emploie pas son propre capital, mais du capital emprunté, doit payer au propriétaire et prêteur de ce capital. S'il emploie du capital à lui, il n'y a pas de partage de son profit qui lui appartient tout entier. En effet, dans la mesure où les propriétaires de capital l'emploient eux-mêmes dans le procès de reproduction, ils ne participent pas à la détermination du taux d'intérêt : ce fait suffit à montrer à quel point la catégorie de l'intérêt — impossible sans la fixation d'un taux d'intérêt — est étrangère au mouvement du capital industriel.

« Le taux d'intérêt peut être défini comme la quote-part que le prêteur veut bien recevoir et l'emprunteur payer pour l'utilisation, pendant une année ou toute autre période plus ou moins longue, d'un certain montant de capital-argent... Tout propriétaire d'un capital s'occupant à l'utiliser dans la reproduction ne compte pas parmi ces capitalistes dont le nombre, rapporté à celui des emprunteurs, détermine le taux d'intérêt¹. »

En effet, c'est uniquement la division des capitalistes en capitalistes financiers et capitalistes industriels qui convertit une partie du profit en intérêt, qui crée, somme toute, la catégorie de l'intérêt ; seule la concurrence entre ces deux sortes de capitalistes crée le taux d'intérêt.

Tant que le capital est employé dans le procès de reproduction, le capitaliste industriel — en admettant même que le capital lui appartienne, ce qui le dispense de le rendre à quelque prêteur — ne dispose pas, à titre personnel, de ce capital lui-même, mais uniquement du profit qu'il peut dépenser comme revenu. Aussi longtemps que son capital fait fonction de capital, il appartient au procès de reproduction : il y est immobilisé. Bien que le capitaliste en soit propriétaire, cette qualité ne lui permet pas d'en disposer d'une autre manière aussi longtemps qu'il l'utilise à l'exploitation du travail. Il en va de même du capitaliste financier. Tant que son capital est prêté et agit par conséquent comme capital-argent, il en retire de l'intérêt, c'est-à-dire une partie du profit, mais il ne peut pas en disposer. Ceci devient tangible, par exemple, dès qu'il le prête pour une ou plusieurs années, qu'il reçoit de l'intérêt à dates fixes, sans toutefois voir son capital remboursé. Même si le capital lui était rendu, il n'y aurait aucune différence. Dès que le capital lui revient, il doit le prêter à nouveau aussi longtemps qu'il désire voir son capital — ici capital-argent — faire pour lui office de capital. Tant que le capitaliste le garde par-devers lui, le capital ne rapporte pas d'intérêt et n'agit pas comme capital ; tant qu'il rapporte des intérêts en faisant œuvre de capital, le capitaliste n'en dispose pas. D'où la possibilité de prêter du capital

pour un temps infini. Les observations suivantes que Tooke fait contre Bosanquet sont donc tout à fait erronées. Il cite Bosanquet² :

« Si le taux d'intérêt était abaissé à 1 %, le capital de prêt se trouverait presque placé sur le même pied (*on a par*) que le capital appartenant en propre au capitaliste. »

A propos de ceci Tooke remarque en marge :

« Affirmer que du capital prêté à 1 %, ou moins encore, équivaut presque à du capital qu'on possède en propre est chose si étrange qu'elle mériterait à peine une considération sérieuse, si elle n'émanait pas d'un auteur si intelligent et si bien informé sur les différents points de cette matière. A-t-il omis de remarquer que ses prémisses incluent la condition du remboursement ou tient-il cette circonstance pour négligeable³ ? »

Si l'intérêt était égal à zéro, le capitaliste industriel qui a emprunté du capital se trouverait à égalité avec celui qui fait travailler son propre capital. Tous deux empocheraient le même profit moyen, le capital — qu'il soit ou non emprunté — ne faisant office de capital que dans la mesure où il produit du profit. L'obligation de remboursement n'y changerait rien. Plus le taux d'intérêt s'approche de zéro en s'abaissant par exemple à 1 %, plus le capital emprunté et le capital propre sont mis sur le même pied. Tant que du capital-argent existe comme tel, il doit être prêté sans cesse, et cela au taux du moment, disons à 1 %, et toujours à la même classe de capitalistes industriels et marchands. Tant que ces derniers font office de capitalistes, la seule différence entre celui qui base son activité sur du capital emprunté et celui qui fait travailler son propre capital est que l'un doit payer des intérêts et l'autre pas ; ce dernier empoche intégralement le profit p , tandis que l'autre n'empoche que $p-i$, profit moins intérêt ; plus i est voisin de zéro, plus $p-i$ tend vers p , augmentant ainsi la similitude des deux capitaux. L'un des capitalistes doit restituer le capital et en emprunter de nouveau ; mais l'autre, aussi longtemps que son capital est actif, est obligé d'en faire constamment l'avance pour le procès de production, sans pouvoir en disposer en dehors de ce procès. La seule différence qui reste est celle qui va de soi : l'un est propriétaire de son capital et l'autre ne l'est pas.

La question suivante se pose alors : comment se fait-il que ce partage purement quantitatif du profit en profit net et intérêt se change en un partage qualitatif ? En d'autres termes, d'où vient que même le capitaliste, employant son propre capital et non du capital emprunté, range une partie de son profit brut dans la rubrique particulière de l'intérêt et calcule ce dernier à part ? Et par suite, pourquoi tout capital, emprunté ou non, est-il considéré, en tant que producteur d'intérêt, comme distinct de lui-même en tant que producteur de profit net ?

Il faut signaler que n'importe quel partage quantitatif du profit de ce type ne se transforme pas en partage qualitatif. Il y a, par exemple, des capitalistes

industriels qui s'associent pour entreprendre une affaire, et qui répartissent ensuite entre eux le profit, d'après des conventions fixées juridiquement. D'autres capitalistes font leurs affaires sans *associé**, chacun pour soi. Ces derniers ne calculent point leur profit en le partageant en deux catégories, une partie comme profit individuel et l'autre comme profit de la société pour des associés qui n'existent pas. Dans ce cas le partage quantitatif ne se transforme donc pas en partage qualitatif. Celui-ci a lieu là où le propriétaire est composé par hasard de plusieurs personnes juridiques ; sinon, il n'a pas lieu.

Pour répondre à la question posée, il faut nous attarder encore un moment au point de départ réel de la constitution de l'intérêt : nous devons donc partir de l'hypothèse que le capitaliste financier et le capitaliste productif s'affrontent effectivement, non seulement comme des personnes juridiquement distinctes, mais aussi comme individus jouant dans le procès de reproduction des rôles tout différents ; autrement dit, le même capital effectue entre leurs mains un mouvement double, totalement distinct. L'un le prête seulement, l'autre l'emploie dans la production.

Pour le capitaliste productif qui travaille avec du capital prêté, le profit brut se divise en deux parties : l'intérêt qu'il doit payer au prêteur et un excédent qui constitue sa propre part du profit. Si le taux général de profit est donné, cet excédent est déterminé par le taux d'intérêt : si le taux d'intérêt est donné, il est déterminé par le taux général de profit. De plus, quel que soit l'écart, dans chaque cas particulier, entre le profit brut valeur réelle du profit total, et le profit moyen, la partie appartenant au capitaliste actif est déterminée par l'intérêt, puisque celui-ci est déterminé par le taux général d'intérêt (abstraction faite de stipulations juridiques particulières) et préalablement arrêté avant que ne commence le procès de production, donc avant même que son résultat, le profit brut, ne soit obtenu. Nous savons que le produit spécifique proprement dit du capital est la plus-value ou plus exactement le profit. Mais pour le capitaliste qui fait travailler du capital emprunté, ce produit spécifique n'est pas le profit, mais le profit moins l'intérêt, c'est-à-dire la partie qui lui reste après avoir payé l'intérêt. Cette partie du profit lui apparaît donc nécessairement comme le produit du capital pour autant qu'il est en fonction ; les choses sont réellement ainsi pour lui puisqu'il ne représente le capital que pour autant qu'il est en fonction. Il est la personnification de ce capital dans la mesure où celui-ci est en fonction, ce qui a lieu aussi longtemps qu'il investit dans l'industrie ou le commerce, il rapporte du profit et que son utilisateur s'en sert pour effectuer les opérations nécessitées par chaque branche d'affaires particulière. Par opposition à l'intérêt que le capitaliste actif doit payer au prêteur sur le profit brut, le reliquat du profit qui lui revient prend donc nécessairement la forme du profit industriel ou commercial ou, pour employer une expression allemande qui englobe les deux : la forme du profit d'entreprise. Si le profit brut est égal au profit moyen, la grandeur du profit d'entreprise est exclusivement déterminée par le taux d'intérêt. Si le profit

brut s'écarte du profit moyen, leur différence (l'intérêt étant déduit dans les deux cas) est déterminée par toutes les conjonctures qui causent un écart temporaire, soit du taux de profit dans une sphère particulière de production par rapport au taux général, soit du profit réalisé par un capitaliste individuel dans une sphère donnée par rapport au profit moyen dans cette sphère particulière. Mais nous avons vu que le taux de profit, à l'intérieur même du procès de production, ne dépend pas seulement de la plus-value, mais encore d'un certain nombre d'autres circonstances : des prix d'achat des moyens de production, de méthodes plus productives que la moyenne, d'économies sur le capital constant, etc. En dehors du prix de production, le fait d'acheter ou de vendre au-dessus ou au-dessous de ce prix, donc de s'approprier à l'intérieur du procès de circulation une part plus ou moins importante de la plus-value totale, dépend de conjonctures particulières et, pour chaque affaire conclue, des plus ou moins grandes finesse et activité du capitaliste. Quoi qu'il en soit, le partage quantitatif du profit brut se change ici en partage qualitatif ; et ceci d'autant plus que le partage quantitatif lui-même est fonction *de ce qu'il y a à partager, de la manière* dont le capitaliste actif use du capital, et enfin du profit brut qu'il lui rapporte en tant que capital en fonction⁴, lorsqu'il agit en capitaliste actif. Nous supposons ici que le capitaliste actif n'est pas propriétaire du capital. Face à lui, c'est le capitaliste financier et prêteur qui représente la propriété capitaliste. L'intérêt qu'il faut lui payer figure donc la partie du profit brut qui revient à la possession du capital comme telle. Au contraire, la partie du profit revenant au capitaliste actif apparaît maintenant comme profit d'entreprise, exclusivement issu des opérations et fonctions que le capital accomplit dans le procès de reproduction, donc spécialement issu des fonctions que le capitaliste actif remplit comme entrepreneur dans l'industrie ou le commerce. Pour lui, l'intérêt n'est que le simple fruit de la propriété du capital, le fruit du capital en soi, en dehors de son procès de reproduction, pour autant qu'il ne « travaille » pas, qu'il n'est pas en fonction ; tandis que le profit d'entreprise lui apparaît comme étant le résultat exclusif des fonctions qu'il accomplit avec le capital, comme fruit du mouvement et du procès du capital ; il voit ce procès résulter de sa propre activité par opposition avec la non-activité, la non-participation du capitaliste financier au procès de production. Ce partage qualitatif entre les deux parties du profit brut – à savoir que l'intérêt est le fruit du capital en soi, de la propriété capitaliste, abstraction faite du procès de production et que le profit d'entreprise est le fruit du capital en mouvement, agissant dans le procès de production et détenant par conséquent le rôle actif que son employeur lui fait jouer dans le procès de reproduction – ce partage qualitatif n'est aucunement une conception purement subjective du capitaliste financier d'une part, de l'industriel d'autre part. Il repose sur un fait objectif, car l'intérêt reflue vers le capitaliste financier, le prêteur, qui est simplement propriétaire du capital et représente donc la propriété capitaliste avant le procès de production et en dehors de lui ; le profit

d'entreprise revient au capitaliste simplement actif non propriétaire du capital.

Pour le capitaliste industriel qui travaille avec du capital emprunté, comme pour le capitaliste financier n'employant pas lui-même son capital, le partage purement quantitatif du profit brut entre deux personnes distinctes ayant des droits, à des titres différents, sur le même capital et le profit qu'il produit, devient un partage qualitatif. Une partie du profit qui résulte normalement du capital, dans *une* de ses acceptions, constitue l'intérêt ; l'autre partie sera le fruit spécifique du capital dans une acception opposée : le profit d'entreprise. La première partie découle de la simple possession de capital, la seconde du simple emploi de ce capital. Elle est le fruit du capital engagé dans son procès, des fonctions que le capitaliste actif exerce. Cette cristallisation et l'indépendance qu'acquiert l'une vis-à-vis de l'autre les deux parties du profit brut, comme si elles provenaient de deux sources essentiellement différentes, doivent alors s'établir pour toute la classe capitaliste et pour le capital total. Peu importe que le capital employé par le capitaliste actif soit emprunté ou non, ou que le capitaliste financier emploie ou n'emploie pas lui-même son propre capital. Le profit de tout capital, même le profit moyen reposant sur l'égalisation des capitaux entre eux, se divise ou plutôt est partagé en deux parties, qualitativement différentes, indépendantes l'une de l'autre, en intérêt et profit d'entreprise, tous deux déterminés par des lois particulières. Le capitaliste, aussi bien celui qui fait travailler son propre capital que celui qui investit du capital emprunté, partage son profit brut en intérêt et en profit d'entreprise. Le premier lui revient en tant que propriétaire du capital et parce qu'il se prête, pour ainsi dire, son propre capital ; le second lui revient de par ses fonctions de capitaliste actif. Pour ce partage qualitatif il est finalement indifférent que le capitaliste ait réellement à partager son profit avec quelqu'un d'autre. Celui qui fait fructifier le capital, même s'il en est le propriétaire, représente deux personnes : celle qui possède et celle qui utilise le capital ; ce dernier lui-même, en ce qui concerne les catégories de profit qu'il rapporte, se divise en *propriété* de capital *extérieure* au procès de production qui, comme telle, rapporte de l'intérêt, et en capital *engagé* dans le procès de production qui rapporte du profit d'entreprise comme capital en mouvement.

L'intérêt se consolide donc à tel point qu'il ne se présente pas comme un partage du profit brut indifférent à la production et n'existant qu'occasionnellement, c'est-à-dire quand un industriel fait travailler du capital d'autrui. Même lorsqu'il fait fructifier son propre capital, son profit se partage en intérêt et en profit d'entreprise. Ainsi le partage simplement quantitatif se change en partage qualitatif ; il a lieu indépendamment de la circonstance fortuite que l'industriel est propriétaire ou non de son capital. Il ne s'agit pas seulement de quote-parts du profit distribuées entre différentes personnes, mais bien de deux catégories distinctes de profit, qui ont des rapports différents avec le capital, qui ont donc rapport à des déterminations différentes du capital.

Dès que le partage du profit brut en intérêt et profit d'entreprise est devenu qualitatif, il est aisé de comprendre pourquoi cette particularité d'un partage qualitatif s'étend à la totalité du capital et à toute la classe des capitalistes.

Premièrement, la réponse résulte déjà du fait simplement empirique que la plupart des capitalistes industriels travaillent (bien que dans des rapports numériques divers) avec leur propre capital et avec du capital emprunté, le rapport entre capital propre et emprunté variant suivant les périodes.

Deuxièmement, comme une partie du profit brut prend la forme de l'intérêt, l'autre partie revêt celle de profit d'entreprise. Ce dernier n'est, en réalité, que la forme opposée que revêt l'excédent du profit brut sur l'intérêt, dès que celui-ci existe comme catégorie propre. L'étude qui montrerait comment le profit brut se divise en intérêt et profit d'entreprise se ramènerait simplement à examiner comment, de façon générale, une partie du profit brut se cristallise et devient autonome sous forme d'intérêt. Mais, du point de vue historique, le capital portant intérêt dans sa forme traditionnelle et achevée (donc aussi l'intérêt comme une forme secondaire et achevée de la plus-value produite par le capital) a existé longtemps avant le mode capitaliste de production et les idées de capital et de profit qui lui correspondent. Pour cette raison d'ailleurs, dans la représentation populaire, le capital financier, le capital rapportant de l'intérêt est considéré comme le capital en soi, comme capital par excellence. De là, provient d'autre part l'idée dominante jusqu'à l'époque de Massie que c'est l'argent en tant que tel qui est payé par l'intérêt. L'idée que cette forme de capital est autonome est renforcée par le fait que du capital prêté rapporte de l'intérêt, qu'il soit ou non effectivement employé comme capital, et même s'il n'est emprunté que pour la consommation. La meilleure preuve qu'aux débuts du mode de production capitaliste l'intérêt est autonome par rapport au profit et le capital portant intérêt par rapport au capital industriel, c'est qu'on découvrit seulement au milieu du XVIII^e siècle (Massie et après lui, Hume) que l'intérêt est une simple partie du profit brut, et qu'il fut, somme toute, nécessaire de le découvrir.

Troisièmement, que le capitaliste industriel travaille avec son propre capital ou du capital emprunté ne change rien au fait que la classe des capitalistes financiers s'oppose à lui comme une catégorie particulière de capitalistes, le capital financier comme une sorte de capital autonome et, enfin, l'intérêt comme la forme indépendante de la plus-value qui correspond à ce capital spécifique.

Du point de vue *qualitatif*, l'intérêt est de la plus-value produite par la simple possession de capital, que le capital comme tel rapporte, bien que son possesseur reste en dehors du procès de reproduction ; l'intérêt est donc produit par du capital retranché de son procès.

Du point de vue *quantitatif*, la partie du profit qui constitue l'intérêt ne se rapporte pas au capital industriel ou commercial comme tel, mais au capital financier ; le taux de cette partie de plus-value, le taux d'intérêt, renforce ce

rapport. Car, *primo*, le taux d'intérêt, bien qu'il dépende du taux général de profit, est déterminé de façon autonome et, *secundo*, à l'égard du taux de profit insaisissable, il se traduit, de même que le prix de marché des marchandises, en dépit de toutes les fluctuations, par un rapport toujours donné, fixe, uniforme et palpable. Si la totalité du capital se trouvait entre les mains des capitalistes industriels, il n'y aurait pas d'intérêt ni de taux d'intérêt. La forme autonome que revêt le partage quantitatif du profit brut engendre le partage qualitatif. S'il se compare au capitaliste financier, le capitaliste industriel s'en distingue seulement par le profit d'entreprise, comme excédent du profit brut sur l'intérêt moyen qui, à cause du taux d'intérêt, fait figure de donnée empirique. D'autre part, s'il se compare au capitaliste industriel qui travaille avec son propre capital au lieu de capital emprunté, ce dernier ne se distingue de lui que comme capitaliste financier empochant lui-même l'intérêt au lieu de le déboursier. La partie du profit brut qui n'est pas l'intérêt lui apparaît dans les deux cas comme du profit d'entreprise et l'intérêt lui-même comme une plus-value que le capital rapporte en tant que tel, et qu'il rapporterait même sans utilisation productive.

Ceci est pratiquement exact pour le capitaliste individuel. Il peut choisir : prêter son capital comme capital producteur d'intérêt ou le faire valoir lui-même comme capital productif, que son capital existe d'emblée comme capital-argent, ou qu'il doive d'abord l'y convertir. Il est évidemment insensé de généraliser et d'appliquer cela à l'ensemble du capital social, comme le font quelques économistes vulgaires qui y voient même le fondement du profit. La conversion du capital total en capital financier sans qu'il y ait personne qui achète et utilise les moyens de production (c'est pourtant cette dernière forme que revêt la totalité du capital, à l'exception d'une partie relativement faible existant sous forme d'argent) est proprement un non-sens. Mais ceci contient une absurdité encore plus grande : sur la base du mode de production capitaliste, le capital rapporterait de l'argent sans être employé productivement, c'est-à-dire sans créer de la plus-value dont l'intérêt n'est qu'une fraction : le mode de production capitaliste poursuivrait sa route sans qu'il y ait production capitaliste. Si une fraction anormalement importante des capitalistes voulait convertir son capital en capital-argent, il s'ensuivrait une dévalorisation colossale du capital-argent et une baisse non moins colossale du taux d'intérêt ; beaucoup se trouveraient, à l'instant, dans l'impossibilité de vivre de leurs intérêts et se verraient forcés de redevenir des capitalistes industriels. Mais, comme il a été dit plus haut, tout ceci est un fait pour le capitaliste individuel. Même s'il fait travailler son propre capital, il considère nécessairement la partie de son profit moyen (égale à l'intérêt moyen) comme le fruit de son capital, en tant que tel, en dehors du procès de production ; et, par opposition à cette partie indépendante qu'est l'intérêt, il considère le reste de son profit brut simplement comme profit d'entreprise.

Quatrièmement : (Ici une lacune dans le manuscrit — F. E.)

Il a donc été montré que la partie du profit que le capitaliste actif doit payer

à celui qui n'est que le propriétaire du capital emprunté se convertit en forme indépendante de cette partie du profit que tout capital en tant que tel rapporte, qu'il soit emprunté ou non, sous le nom d'intérêt. L'importance de cette partie dépend de la grandeur du taux d'intérêt moyen. Son origine se révèle seulement dans le fait que le capitaliste actif, s'il est propriétaire de son capital, n'intervient pas, du moins pas activement, dans la détermination du taux d'intérêt. Le partage purement quantitatif du profit entre deux personnes, ayant sur lui des droits différents, s'est transformé en un partage qualitatif, qui semble issu de la nature même du capital et du profit. Comme nous l'avons vu, dès qu'une partie du profit revêt, de façon générale, la forme de l'intérêt, la différence entre le profit moyen et l'intérêt, ou, si l'on préfère, l'excédent du profit sur l'intérêt, se convertit en une forme opposée à l'intérêt : le profit d'entreprise. Ces deux formes, intérêt et profit d'entreprise, n'existent qu'opposées l'une à l'autre. Ni l'une ni l'autre ne se rapportent à la plus-value dont elles ne sont que des parties classées dans des catégories, des rubriques différentes et sous des noms divers, mais elles se rapportent l'une à l'autre. C'est parce qu'une partie du profit se convertit en intérêt que l'autre partie se présente comme profit d'entreprise.

En parlant de profit, nous entendons toujours le profit moyen, puisque les fluctuations du profit individuel ou du profit dans différentes sphères de production (bref, les variations dans la répartition du profit moyen ou de la plus-value qui proviennent de la concurrence et d'autres facteurs) ne nous intéressent pas ici. Cela est valable pour toute notre étude en cours.

Selon la définition de Ramsay, l'intérêt est donc le profit net que rapporte la possession de capital en tant que telle, soit au simple prêteur restant en dehors du procès de reproduction, soit au propriétaire qui emploie lui-même son capital à la production. Or même à ce dernier, le capital rapporte ce profit net non pas en tant qu'il est capitaliste actif, mais capitaliste financier, se prêtant à lui-même, capitaliste actif, son propre capital porteur d'intérêt. De même que la conversion d'argent et plus généralement de toute valeur en capital est l'aboutissement constant du procès capitaliste de production, de même leur existence comme capital en est au même titre la condition permanente. Comme il lui est possible de se convertir en moyen de production, il met en œuvre constamment du travail non payé et transforme ainsi le procès de production et de circulation des marchandises en production de plus-value pour son propriétaire. L'intérêt indique donc seulement ceci : de la valeur – du travail matérialisé dans sa forme sociale générale – (valeur qui prend dans le procès réel de production la forme des moyens de production) s'oppose comme une puissance autonome à la force de travail vivante ; elle est le moyen permettant de s'approprier du travail non payé, elle est cette puissance parce qu'elle s'oppose à l'ouvrier en tant que propriété d'autrui. Mais, d'autre part, cette opposition au travail salarié se trouve effacée dans la forme de l'intérêt ; car le capital portant intérêt ne s'oppose pas, en tant que tel, au travail salarié, mais au capital en fonction ; le capitaliste

prêteur a directement affaire au capitaliste réellement actif dans le procès de reproduction et point du tout au salarié qui se trouve justement dépossédé des moyens de production sur la base de la production capitaliste. Le capital portant intérêt est le capital-propriété face au capital-fonction. Or, tant que le capital n'est pas employé activement, il n'exploite pas les ouvriers et n'est point en opposition avec le travail.

D'autre part, le profit d'entreprise ne s'oppose pas au travail salarié, mais seulement à l'intérêt.

Premièrement : Dans l'hypothèse d'un profit moyen donné, le taux du profit d'entreprise n'est pas déterminé par le salaire, mais par le taux d'intérêt. Il varie en sens inverse du taux d'intérêt⁵.

Deuxièmement : Le capitaliste actif ne déduit pas son droit au profit d'entreprise (donc le profit d'entreprise lui-même) de sa possession du capital, mais de la fonction du capital par opposition à la forme déterminée où il n'est que propriété inactive. Cette opposition existe de façon directe quand le capitaliste opère avec du capital emprunté, intérêt et profit d'entreprise revenant alors à deux personnes différentes. Le profit d'entreprise résulte de la fonction du capital dans le procès de reproduction, consécutivement aux opérations, aux activités grâce auxquelles le capitaliste actif met en œuvre les fonctions du capital industriel et commercial. Si représenter le capital à intérêt est une sinécure, ce n'est pas le cas pour ceux qui représentent le capital en fonction. Sur la base de la production capitaliste, le capitaliste dirige les procès de production et de circulation. L'exploitation du travail productif coûte de l'effort, que le capitaliste l'accomplisse lui-même ou que d'autres le fassent en son nom. Contrairement à l'intérêt, son profit d'entreprise se présente à lui comme indépendant de la possession de capital, plutôt comme l'aboutissement de ses fonctions de non-possesseur, de ... *travailleur*.

Dans sa tête se formera nécessairement l'idée que son profit d'entreprise – loin de s'opposer de façon quelconque au travail salarié et d'être seulement du travail d'autrui non payé – s'identifie plutôt à une *rémunération de travail* ou de surveillance, *wages of superintendence of labour* ; il considère que son salaire est supérieur à celui d'un simple salarié, 1° parce que son travail est plus complexe ; 2° parce qu'il se rétribue lui-même. Le fait que l'intérêt revient au capitaliste même s'il n'exerce aucune fonction et se contente de posséder le capital lui fait complètement oublier, par contraste avec son propre cas, que sa fonction comme capitaliste consiste précisément à produire de la plus-value, c'est-à-dire du travail non payé, et ceci dans les conditions les plus économiques. Il oublie aussi que le profit d'entreprise revient, par contre, au capitaliste actif, même s'il n'est pas le propriétaire du capital qu'il fait fructifier. La forme contradictoire des deux fractions en quoi se divise le profit, donc la plus-value, fait oublier qu'elles ne sont toutes deux que des fractions de plus-value dont le partage ne changera rien, ni à sa nature, ni à son origine, ni à ses conditions d'existence.

Dans le procès de reproduction, le capitaliste actif représente vis-à-vis des salariés le capital, propriété d'autrui ; le capitaliste financier, représenté par le capitaliste actif, prend ainsi part à l'exploitation du travail. Le contraste entre la fonction du capital dans le procès de reproduction, et la simple possession de capital en dehors du procès de reproduction, fait oublier que c'est seulement comme représentant des moyens de production vis-à-vis des ouvriers, que le capitaliste actif peut jouer son rôle : faire travailler les ouvriers pour lui ou conférer aux moyens de production la fonction de capital.

En effet, les formes d'intérêt et de profit d'entreprise que revêtent les deux parties du profit, c'est-à-dire de la plus-value, ne traduisent aucun rapport avec le travail, parce que ce rapport n'existe qu'entre le travail et le profit ou plutôt la plus-value qui, elle, est la somme, le total, l'unité des deux parties. Le rapport dans lequel se fait le partage et les titres différents des ayants droit au partage présupposent que le profit existe et qu'il est tout prêt. Si, par conséquent, le capitaliste est propriétaire du capital qu'il fait travailler, il empêche la totalité du profit ou de la plus-value ; qu'il empêche tout ou qu'il doive en céder une partie à une tierce personne, propriétaire juridique, voilà qui est sans importance pour l'ouvrier. Les raisons qui président au partage du profit entre deux sortes de capitalistes se transforment subrepticement en raison d'existence du profit à partager, de la plus-value que le capital comme tel retire du procès de reproduction, indépendamment de tout partage ultérieur. Sur quoi repose le profit d'entreprise plus l'intérêt, c'est-à-dire le profit, ou encore la plus-value, étant donné que l'intérêt s'oppose au profit d'entreprise, le profit d'entreprise à l'intérêt, que tous deux s'opposent l'un à l'autre, mais non au travail ? Sur la forme contradictoire de ses deux parties ! Mais le profit est produit avant qu'ait lieu ce partage, avant qu'il puisse en être question.

Le capital porteur d'intérêt ne rapporte vraiment de l'intérêt que dans la mesure où l'argent prêté est effectivement converti en capital, et un excédent produit dont l'intérêt est une partie. Seulement cela n'empêche pas qu'en dehors même du procès de production, la production d'intérêt soit devenue pour lui une qualité enracinée. La force de travail, elle aussi, n'affirme sa force créatrice de valeur que si elle s'active et se réalise dans le procès de travail ; cela n'exclut pourtant pas qu'elle est par elle-même, en puissance, en tant que bien, l'activité créatrice de valeur qui, comme telle, ne résulte pas du procès, mais en est plutôt la condition préalable. On l'achète comme étant capable de créer de la valeur. Mais on peut l'acheter aussi sans la faire travailler productivement : à des fins purement personnelles, par exemple service domestique, etc. Il en est de même avec le capital. C'est l'affaire de l'emprunteur de l'employer comme capital, c'est-à-dire de mettre effectivement en action sa qualité inhérente de produire de la plus-value. Dans les deux cas, ce qu'il paie, c'est la plus-value contenue en soi, virtuellement, dans la marchandise-capital.

*
* *

Maintenant examinons de plus près le profit d'entreprise.

L'aspect de la détermination sociale spécifique du capital étant fixé dans le système de production capitaliste, — à savoir la possession de capital doué de la propriété de disposer du travail d'autrui —, l'intérêt apparaît donc comme la partie de la plus-value que produit le capital ainsi envisagé ; par contre, l'autre partie de la plus-value, le profit d'entreprise, se présente alors nécessairement comme n'étant pas issue du capital en tant que tel, mais du procès de production, séparément de la détermination sociale spécifique du capital qui, elle, a déjà reçu son mode d'existence particulier dans l'expression d'intérêt du capital. Mais, séparé du capital, le procès de production est le procès de travail en général. A la différence du propriétaire de capital, le capitaliste industriel ne s'identifie donc pas au capital en fonction, mais il apparaît, même abstraction faite du capital, comme le fonctionnaire, le simple support du procès de travail en général, le travailleur, bien plus, le salarié.

L'intérêt, en soi, exprime justement l'existence capitaliste des conditions de travail, dans leur opposition sociale au travail, dans leur transformation en pouvoir personnel face au travail et sur le travail. Il représente la simple possession de capital comme le moyen de s'approprier des produits du travail d'autrui. Mais il représente ce caractère du capital comme quelque chose qui lui revient en dehors du procès de production et qui n'est nullement le résultat de la détermination spécifiquement capitaliste de ce procès de production lui-même. L'intérêt ne montre pas le capital en opposition directe avec le travail, mais au contraire, sans rapport avec lui, comme simple rapport d'un capitaliste à l'autre. Donc, comme une détermination extérieure, indifférente au rapport capital-travail. Dans l'intérêt, forme particulière du profit, le caractère contradictoire du capital trouve une expression autonome, de sorte que ce contraste y est complètement effacé, qu'il en est fait entièrement abstraction. L'intérêt ne traduit pas le rapport entre capitaliste et ouvrier, mais entre deux capitalistes.

D'autre part, l'intérêt donne à l'autre partie du profit la forme qualitative de profit d'entreprise, bien plus, du salaire de surveillance. Les fonctions particulières que le capitaliste comme tel doit accomplir, et qui lui incombent justement par opposition avec les ouvriers et en le différenciant d'eux, sont présentées comme de simples fonctions de travail. Il ne crée pas de la plus-value parce qu'il travaille *en tant que capitaliste*, mais parce que, mise à part sa qualité de capitaliste, il travaille, *lui aussi*. Cette partie de la plus-value n'est donc plus du tout de la plus-value, mais son contraire : un équivalent pour du travail accompli. Comme le caractère aliéné du capital, son opposition au travail sont reportés au-delà du procès d'exploitation réel, à savoir dans le capital productif d'intérêt, ce procès d'exploitation lui-même fait figure de simple procès de travail dans lequel le capitaliste actif accomplit seulement un travail différent de celui de

l'ouvrier ; ainsi le travail d'exploitation et le travail exploité, tous deux en tant que travail, sont-ils finalement identiques. Le travail consistant à exploiter est tout aussi bien du travail que celui qui est exploité. L'intérêt devient la forme sociale du capital, mais exprimée de façon neutre et indifférente ; au profit d'entreprise correspond la fonction économique du capital, mais dont on a abstrait le caractère capitaliste déterminé.

Dans la conscience du capitaliste, il se passe ici la même chose que pour les raisons de compensation lors de l'égalisation du profit moyen ; nous en avons parlé à la section II de ce livre. Ces raisons de compensation, qui entrent de façon déterminante dans la répartition de la plus-value, se gauchissent pour devenir dans la représentation capitaliste, les raisons de l'origine et les raisons (subjectives) de la justification du profit lui-même.

La conception du profit d'entreprise comme salaire de surveillance du travail, qui naît de son opposition à l'intérêt, est encore renforcée par le fait qu'une partie du profit peut être isolée comme salaire, et l'est effectivement ; il faudrait plutôt dire l'inverse : une partie du salaire, en production capitaliste, se présente comme partie intégrante du profit. A. Smith avait déjà bien compris que cette partie apparaît dans sa pureté, indépendante et totalement séparée du profit d'une part (compris comme la somme de l'intérêt et du profit d'entreprise), et d'autre part, de cette partie du profit qui reste sous le nom de profit d'entreprise, après déduction de l'intérêt : dans le traitement du directeur dans ces branches d'affaires où l'extension, etc., autorisent une division du travail suffisante pour permettre à un directeur de recevoir un salaire particulier.

Le travail de surveillance et de direction apparaît nécessairement toutes les fois que le procès de production immédiat prend la forme d'un procès socialement combiné, et qu'il n'est pas le travail isolé de producteurs indépendants⁶. Mais il possède une double nature.

D'une part, dans tous les travaux pour lesquels beaucoup d'individus coopèrent, la connexion générale et l'unité du procès s'expriment nécessairement dans une volonté directrice, dans des fonctions qui ne concernent pas les travaux partiels, mais l'activité globale de l'atelier, comme c'est le cas pour un chef d'orchestre. Il s'agit là d'un travail productif qui doit être accompli dans tout système combiné de production.

D'autre part, abstraction faite du secteur commercial, ce travail de surveillance est nécessaire dans tous les modes de production qui reposent sur l'opposition entre l'ouvrier, en tant que producteur direct, et le propriétaire des moyens de production. Plus cette opposition est grande, plus important est le rôle que joue le travail de surveillance⁷. Il atteint, par conséquent, son maximum dans le système esclavagiste⁸. Mais elle est également indispensable en régime de production capitaliste parce que le procès de production y est en même temps le procès de consommation de la force de travail par le capitaliste. De même que, dans les régimes despotiques, le travail de surveillance et l'immixtion

générale du gouvernement comprennent deux facteurs : aussi bien l'accomplissement des affaires communes liées à la nature même de toute communauté, que les fonctions spécifiques issues de l'opposition entre gouvernement et masses populaires.

Chez les auteurs de l'Antiquité qui vivaient en régime esclavagiste, nous trouvons – théorie reflétant la réalité – les deux aspects du travail de surveillance aussi indissolublement réunis que chez les économistes modernes qui considèrent le mode capitaliste de production comme système absolu. De plus, un exemple nous le montrera plus loin, les apologistes du système moderne d'esclavage savent tout aussi bien utiliser le travail de surveillance comme raison justifiant l'esclavage que les autres économistes s'en servent pour justifier le système du salariat.

Le *villicus* au temps de Caton :

« A la tête des esclaves terriens⁹ (*familia rustica*) se trouve l'intendant (*villicus*, de *villa*, signifiant domaine) ; il encaisse et dépense, achète et vend, prend les instructions du maître et, en l'absence de celui-ci, commande et punit ... L'intendant était naturellement plus libre que les autres esclaves. Les livres de Magon conseillaient de l'autoriser à se marier, à avoir des enfants et à disposer d'une caisse particulière ; Caton proposait de le marier à l'intendante ; lui seul pouvait probablement espérer obtenir du maître sa liberté, si sa conduite avait été sans reproche. Pour le reste tous constituaient une communauté domestique ... Chaque esclave et l'intendant lui-même recevaient ce dont ils avaient besoin sur le compte du maître. Il le recevait à certaines dates, d'après des principes établis. Il fallait qu'il s'en contentât ... La quantité dépendait du travail. C'est pourquoi l'intendant, par exemple, accomplissant un travail moins dur que les serviteurs, recevait une quantité moindre qu'eux¹⁰. »

Aristote :

(ὁ γὰρ δειπότης οὐκ ἐν τῷ κτᾶσθαι τοὺς δούλους, ἀλλ' ἐν τῷ χρῆσθαι δούλους. (Car le maître – le capitaliste – ne se manifeste pas comme tel dans l'acquisition des esclaves – dans la propriété du capital, qui donne le pouvoir d'acheter du travail – mais dans l'utilisation des esclaves – l'emploi de travailleurs – aujourd'hui travailleurs salariés dans le procès de production). Ἔστι δ' αὕτη ἡ ἐπιστήμη οὐδὲν μέγα ἔχουσα οὐδὲ σεμνόν· (Il n'y a cependant rien de grand ni de sublime dans cette science) ; ἃ γὰρ τὸν δούλον ἐπίστασθαι δεῖ ποιεῖν, ἐκεῖνον δεῖ ταῦτα ἐπίστασθαι ἐπιτάττειν. (car ce que l'esclave doit savoir exécuter, l'autre doit savoir le commander). Διὸ ὅσοις ἐξουσία μὴ αὐτοὺς κακοπαθεῖν, ἐπίτροπος λαμβάνει αὐτήν τὴν τιμὴν, αὐτοὶ δὲ πολιτεύονται ἢ φιλοσοφοῦσιν. (Là où les maîtres n'ont pas besoin de prendre personnellement cette peine, c'est au surveillant¹¹ qu'en incombe l'honneur, tandis qu'eux-mêmes se consacrent aux affaires de l'Etat ou à la philosophie.) (Arist. *Respubl.*, éd. Bekker, Lib. I, 7.)

Aristote dit en quelques mots secs que la domination dans le domaine politique

comme dans le domaine économique oblige les détenteurs du pouvoir à assumer les fonctions de dirigeants ce qui, dans le domaine économique, veut dire qu'ils doivent savoir consommer la force de travail ; il ajoute qu'il n'y a pas lieu de surestimer ce travail de surveillance, ce qui permet au maître, s'il est assez fortuné, de laisser à un surveillant « l'honneur » de cette corvée.

Le travail de direction et de surveillance, pour autant qu'il n'est pas une fonction particulière due à la nature même de tout travail social combiné, mais qu'il provient de l'opposition entre le propriétaire des moyens de production et le détenteur de la simple force de travail, cette fonction issue de la servitude du producteur direct sert très souvent de raison pour justifier le fait lui-même ; l'exploitation, l'appropriation du travail non payé d'autrui a été tout aussi fréquemment présentée comme le salaire dû au propriétaire du capital. (Peu importe que la force de travail soit achetée en même temps que le travailleur comme dans le système esclavagiste ou que le travailleur la vende lui-même ; d'où il résulte que le procès de production est en même temps le procès de consommation de son travail par le capital.) Mais personne ne l'a mieux démontré qu'un défenseur de l'esclavage aux États-Unis, l'avocat O'Connor, à l'occasion d'un meeting à New York, le 19 décembre 1859, sous la devise : « Justice pour les États du Sud » :

« — *Now, Gentlemen* [Eh bien, Messieurs], *dit-il sous les applaudissements nourris*, la nature elle-même a destiné le nègre à cette condition d'esclave. Il a la force et la vigueur au travail ; mais la nature, en lui donnant cette force, lui a refusé l'intelligence pour gouverner aussi bien que la volonté au travail. (*Applaudissements.*) Toutes deux lui ont été refusées ! La même nature qui le privait de volonté au travail lui donnait un maître pour forcer cette volonté, pour faire de lui, dans le climat qui lui convient, un serviteur utile aussi bien à lui-même qu'au maître qui le gouverne. J'affirme qu'il n'y a aucune injustice à laisser le nègre dans la situation où la nature l'a placé et à lui donner un maître qui le gouverne. On ne le prive d'aucun de ses droits en l'obligeant à travailler en échange, pour fournir à son maître un juste dédommagement pour le travail et les talents que celui-ci déploie afin de le gouverner et de le rendre utile à lui-même et à la société¹². »

Tout comme l'esclave, le salarié a besoin d'un maître pour le faire travailler et pour le diriger. Si l'on admet ce rapport de domination à servitude, il est normal que le salarié soit obligé de produire son propre salaire plus le salaire de surveillance, compensation pour le travail de direction et de surveillance dont il est l'objet « pour fournir à son maître un juste dédommagement pour le travail et les talents que celui-ci déploie pour le gouverner et le rendre utile à lui-même et à la société ».

Le travail de surveillance et de direction, pour autant qu'il est consécutif au caractère antagoniste du capital et du travail, à la domination de l'un sur l'autre (tous les modes de production reposant sur l'opposition des classes

possèdent ce caractère en commun avec le mode capitaliste) est en régime capitaliste directement et inséparablement mêlé aux fonctions productives, que tout travail social, combiné impose aux individus comme travail particulier. Le salaire d'un *épitropos* [surveillant dans la Grèce antique] ou *régisseur**, comme il s'appelait dans la France féodale, est complètement séparé du profit et prend aussi la forme d'un salaire pour un travail qualifié dès que l'affaire est entreprise à une échelle suffisante pour qu'un tel dirigeant (*manager*) puisse être payé, encore que nos industriels capitalistes ne s'adonnent pas pour autant à « la politique ou la philosophie ».

M. Ure a déjà remarqué que ce ne sont pas les capitalistes industriels, mais les directeurs (*managers*) industriels qui « sont l'âme de notre industrie¹³ ». En ce qui concerne la partie commerciale de l'affaire, nous en avons déjà dit le nécessaire dans la section précédente [p. 279–280].

La production capitaliste, elle, est arrivée au stade où le travail de haute direction, entièrement séparé de la propriété du capital, court les rues. Il est donc devenu inutile que ce travail de direction soit exercé par le capitaliste lui-même. Un chef d'orchestre n'a pas besoin d'être le propriétaire des instruments ; le « salaire » des autres musiciens ne le concerne en rien et n'a rien à voir avec ses fonctions de dirigeant. Les entreprises coopératives démontrent que le capitaliste, comme fonctionnaire de la production, est devenu tout aussi superflu que lui-même, dans ses représentants les plus accomplis, trouve inutile le grand propriétaire terrien. Si le travail du capitaliste ne découle pas de la nature exclusivement capitaliste du procès de production, c'est-à-dire s'il ne cesse pas avec le capital lui-même ; s'il ne se limite pas à la fonction d'exploiter du travail d'autrui ; s'il résulte au contraire de la forme sociale du travail, de la combinaison et de la coopération d'un grand nombre d'individus en vue d'un résultat commun, ce travail est aussi indépendant du capital que cette forme elle-même, dès qu'elle a fait éclater son enveloppe capitaliste. Affirmer la nécessité de ce travail, comme travail capitaliste et fonction des capitalistes, ne signifie rien d'autre que l'incapacité du vulgaire de se représenter les formes développées au sein de la production capitaliste dégagées et libérées de leur caractère capitaliste contradictoire. Par rapport au capitaliste financier, le capitaliste industriel est un travailleur, travailleur en tant que capitaliste, c'est-à-dire un exploiteur du travail d'autrui. Le salaire qu'il demande et reçoit pour ce travail est exactement égal à la quantité de travail d'autrui qu'il s'est appropriée et dépend directement, s'il assume l'effort nécessaire à l'exploitation, du degré d'exploitation de ce travail et pas du tout du degré d'effort que l'exploitation lui coûte et dont il peut d'ailleurs se décharger sur un directeur contre une modeste rétribution. Dans les régions industrielles d'Angleterre, après chaque crise, on peut voir un certain nombre d'anciens fabricants à la tête de leurs propres usines de naguère et que les nouveaux propriétaires — souvent leurs créanciers¹⁴ — ont engagés comme directeurs contre un faible salaire.

Le salaire d'administrateur, aussi bien commercial qu'industriel, est complètement séparé du profit d'entreprise, que ce soit dans les usines coopératives ouvrières ou dans les entreprises capitalistes par actions. La séparation entre le salaire d'administrateur et le profit d'entreprise, qui apparaît par ailleurs comme fortuite, est ici constante. Le caractère contradictoire du travail de surveillance n'existe pas dans l'usine coopérative, puisque le directeur est payé par les ouvriers au lieu de représenter le capital face aux ouvriers. En général, les entreprises par actions que le crédit a développées ont tendance à séparer de plus en plus la fonction du travail administratif de la propriété du capital, qu'il soit emprunté ou non ; tout comme le développement de la société bourgeoise a entraîné la séparation entre les fonctions administratives et judiciaires et la propriété foncière dont elles étaient les attributs pendant l'époque féodale. D'une part, le simple propriétaire de capital, le capitaliste financier, s'oppose au capitaliste actif et le capital financier lui-même, avec l'extension du crédit, revêt un caractère social concentré dans les banques qui lui prêtent désormais au lieu et place de ses propriétaires immédiats ; d'autre part, le simple directeur qui n'est à aucun titre possesseur du capital, ni comme emprunteur, ni autrement, remplit toutes les fonctions effectives que nécessite le capital actif en tant que tel ; il s'ensuit que seul le fonctionnaire demeure, le capitaliste disparaît du procès de production comme superflu.

En consultant les publications de bilans¹⁵ des entreprises coopératives en Angleterre, on constate que le profit, déduction faite de la rétribution du directeur qui constitue, tout comme le salaire des autres ouvriers, une partie de la dépense en capital variable, était supérieur au profit moyen, bien que ces entreprises aient dû payer, dans certains cas, un intérêt bien plus élevé que les fabricants privés. La cause d'un profit plus élevé était toujours une plus grande économie dans l'emploi du capital constant. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que le profit moyen (intérêt + profit d'entreprise) représente en fait, et de façon tangible, une donnée qui est absolument indépendante du salaire d'administrateur. Puisque le profit était ici plus grand que le profit moyen, le profit d'entreprise y était également plus élevé qu'ailleurs.

Le même fait s'observe dans quelques entreprises capitalistes par actions, comme par exemple les banques par actions (*Joint Stock Banks*). En 1863, la London and Westminster Bank payait 30 % de dividendes par an, l'Union Bank of London et autres 15 %. Il faut également déduire du profit brut, outre le salaire des directeurs, l'intérêt payé pour les dépôts. Le profit élevé s'explique ici par la faible proportion du capital versé par rapport aux dépôts. Par exemple, en 1863, le capital versé pour la London and Westminster Bank était de 1 000 000 de livres sterling contre 14 540 275 l. st. de dépôts ; la même année pour l'Union Bank of London, le capital versé était de 600 000 l. st. contre 12 384 173 l. st. de dépôts.

La confusion entre profit d'entreprise et salaire de surveillance et d'adminis-

tration provenait primitivement de la forme contradictoire qui oppose à l'intérêt l'excédent du profit sur celui-ci. Cette confusion fut entretenue dans le but apologétique de présenter le profit, non comme de la plus-value, c'est-à-dire du travail non payé, mais comme le salaire du capitaliste lui-même pour l'accomplissement de son travail. Devant cette attitude les socialistes réclamèrent alors que l'on réduise effectivement le profit à ce que, théoriquement, il prétendait être : un simple salaire de surveillance. Cette revendication qui s'opposait aux enjolivements théoriques était d'autant plus désagréable que, d'une part ce salaire de surveillance tendait de plus en plus vers son niveau et son prix de marché déterminés, comme tout autre salaire d'ailleurs, du fait de la constitution d'une classe nombreuse de directeurs industriels et commerciaux¹⁶ ; et que, d'autre part, ce salaire diminuait de plus en plus, comme pour n'importe quel travail qualifié, étant donné le développement général entraînant l'abaissement des frais de production d'une force de travail spécialement formée¹⁷. Avec l'extension des coopératives du côté des ouvriers et des entreprises par actions du côté de la bourgeoisie, le dernier prétexte à confondre le profit d'entreprise et le salaire d'administration disparut ; le profit se montra alors pratiquement ce qu'il était indéniablement en théorie : de la simple plus-value, une valeur pour laquelle aucun équivalent n'est payé, du travail non payé réalisé ; de sorte que le capitaliste actif exploite réellement le travail, et le fruit de son exploitation – s'il travaille avec du capital emprunté – est partagé en intérêt et en profit d'entreprise, excédent du profit sur l'intérêt.

Dans les entreprises par actions, sur la base de la production capitaliste, une nouvelle duperie se fait jour au sujet du salaire d'administrateur : à côté et au-dessus des véritables administrateurs surgit un grand nombre de membres de conseils d'administration et de gérance pour qui l'administration et la gérance deviennent en réalité de simples prétextes pour spolier les actionnaires et pour s'enrichir eux-mêmes. On peut trouver de jolis détails sur ce sujet dans *The City or the Physiology of London Business ; with Sketches on change ; and the Coffee Houses*, Londres 1845 :

« L'exemple suivant montre ce que des banquiers et des commerçants peuvent gagner en participant à la direction de huit ou neuf sociétés différentes : le bilan privé de M. Timothy Abraham Curtis, en faillite, déposé au tribunal des banqueroutes, révélait un revenu annuel de 8–900 l. st. au titre de charges directoriales. Comme M. Curtis avait été directeur de la Banque d'Angleterre et de la Compagnie des Indes orientales, chaque société par actions s'estimait heureuse si elle pouvait l'avoir pour directeur » (p. 81–82).

La rémunération des directeurs de ces sociétés pour chaque séance hebdomadaire est d'au moins une guinée (21 marks). Les débats devant le tribunal montrent que ce salaire de surveillance est en général en proportion inverse de la surveillance réellement exercée par ces directeurs nominaux.

LE CAPITAL PORTEUR D'INTÉRÊT, FORME ALIÉNÉE DU RAPPORT CAPITALISTE

Avec le capital porteur d'intérêt, le rapport capitaliste atteint sa forme la plus extérieure, la plus fétichisée. Nous avons ici A—A', de l'argent produisant de l'argent, une valeur se mettant en valeur elle-même, sans aucun procès qui serve de médiation aux deux extrêmes. Pour le capital marchand, nous avons au moins la forme générale du mouvement capitaliste : A—M—A', bien qu'il reste confiné à l'intérieur de la sphère de circulation et que le profit apparaisse donc comme le simple résultat d'une aliénation. Néanmoins il représente vraiment le produit d'un *rappor*t social et pas celui d'un simple *objet*. La forme du capital marchand représente au moins encore un procès, l'unité de deux phases opposées, un mouvement qui se décompose en deux processus contraires, en achat et vente de marchandises. Cet élément disparaît en A—A', forme du capital porteur d'intérêt. Si, par exemple, un capitaliste prête 1000 l. st. à un taux d'intérêt de 5 %, la valeur des 1000 l. st. employées comme capital pendant une année est de $C + Ci'$, où C représente le capital et i' le taux d'intérêt, ici 5 % ; donc $= \frac{5}{100} = \frac{1}{20}$; ce qui fait $1000 + 1000 \times \frac{1}{20} = 1050$ l. st. La valeur de 1000 l. st., comme capital, est de 1050 l. st., ce qui veut dire que le capital n'est pas une grandeur simple. Il est un *rappor*t de grandeurs : le rapport d'une somme principale, en tant que valeur donnée, à elle-même en tant que valeur qui fructifie, en tant que somme principale qui produit de la plus-value. Nous avons vu que le capital se présente en tant que tel, comme cette valeur créant directement de la valeur pour tous les capitalistes actifs, qu'ils travaillent avec leur propre capital ou du capital emprunté.

A—A' : nous avons ici le point de départ primitif du capital ; l'argent, dans la formule A—M—A', est réduit aux deux extrêmes A—A' ; où $A' = A + \Delta A$, c'est-à-dire de l'argent créant de l'argent. C'est là la formule générale et première du capital condensée dans un raccourci dépourvu de sens. C'est le capital accompli, unissant les procès de production et de circulation et rapportant donc, à intervalles donnés, une plus-value déterminée. Ce caractère se révèle directement dans la forme du capital porteur d'intérêt qui ne comporte pas le chaînon intermédiaire des procès de production et de circulation. Le capital semble être la source mystérieuse et créant d'elle-même l'intérêt, son propre accroissement. L'*objet* (argent, marchandise, valeur) simplement comme tel est maintenant déjà du capital et le capital apparaît comme simple objet. Le résultat de tout le procès de reproduction est donc une propriété revenant naturellement à un objet ; c'est l'affaire du propriétaire de l'argent, c'est-à-dire de la marchandise sous sa forme toujours échangeable, de savoir s'il veut le dépenser comme argent ou le louer comme capital. C'est donc dans le capital porteur d'intérêt que ce fétiche automate est clairement dégagé : valeur qui se met en valeur elle-même, argent

engendrant de l'argent ; sous cette forme, il ne porte plus les marques de son origine. Le rapport social est achevé sous la forme du rapport d'un objet, l'argent, à lui-même. Au lieu de la véritable conversion d'argent en capital, c'est seulement sa forme vide de contenu que nous voyons ici. Comme pour la forme de travail, la valeur d'usage de l'argent est ici de créer de la valeur, une valeur supérieure à celle que l'argent lui-même contient. L'argent en tant que tel est déjà potentiellement de la valeur se mettant en valeur, c'est en tant que tel qu'il est prêté ; c'est là la forme que revêt la vente de cette marchandise originale. L'argent acquiert ainsi la propriété de créer de la valeur, de rapporter de l'intérêt, tout aussi naturellement que le poirier porte des poires. C'est sous cette forme d'objet rapportant de l'intérêt que le prêteur vend son argent. Mais ceci ne suffit pas. Le capital effectivement en fonction, nous l'avons vu, se présente de telle manière qu'il ne rapporte pas l'intérêt en tant que capital en fonction, mais en tant que capital en soi, que capital-argent.

Mais il y a encore ceci qui apparaît à l'envers : tandis que l'intérêt n'est qu'une partie du profit, c'est-à-dire de la plus-value que le capitaliste actif extorque à l'ouvrier, l'intérêt se présente maintenant, à l'inverse, comme le fruit proprement dit du capital, comme la chose première ; le profit, par contre, qui prend alors la forme de profit d'entreprise, apparaît comme un simple accessoire et additif qui s'ajoute au cours du procès de reproduction. Ici la forme fétichisée du capital et la représentation du fétiche capitaliste atteignent leur achèvement. A—A' représente la forme vide de contenu du capital, l'inversion et la matérialisation des rapports de production élevées à la puissance maxima : la forme productrice d'intérêt, la forme simple du capital où il est la condition préalable de son propre procès de reproduction ; la capacité de l'argent ou de la marchandise de faire fructifier leur propre valeur, indépendamment de la reproduction, — c'est la mystification capitaliste dans sa forme la plus brutale.

Pour les économistes vulgaires qui essaient de présenter le capital comme source indépendante de la valeur et de la création de valeur, cette forme est évidemment une aubaine puisqu'elle rend méconnaissable l'origine du profit et octroie au résultat du procès capitaliste de production — séparé du procès lui-même — une existence indépendante.

C'est seulement avec le capital-argent que le capital s'est converti en une marchandise dont la qualité de se mettre en valeur elle-même possède un prix fixe que traduit le taux d'intérêt du moment.

C'est comme capital porteur d'intérêt, et sous sa forme directe de capital-argent porteur d'intérêt, que le capital revêt sa forme fétiche la plus pure : A—A', comme sujet, comme chose à vendre (les autres formes du capital porteur d'intérêt qui ne nous intéressent pas ici sont, à leur tour, dérivées de cette forme et la présupposent). *Premièrement*, parce que le capital existe constamment sous forme d'argent, forme sous laquelle toutes ses déterminations sont effacées et ses éléments réels invisibles. L'argent est justement la forme où la différence

des marchandises en tant que valeurs d'usage n'existe plus, et par suite aussi la différence entre capitaux industriels constitués par ces marchandises et leurs conditions de production ; il est la forme dans laquelle de la valeur — ici du capital — existe comme valeur d'échange autonome. Dans le procès de reproduction du capital, la forme argent est éphémère, élément simplement transitoire. Par contre, sur le marché monétaire, le capital existe toujours sous cette forme. *Deuxièmement*, la plus-value que le capital produit, ici encore sous forme d'argent, semble lui revenir en tant que tel. De même que le propre des arbres est de croître, de même engendrer de l'argent (τόκος [intérêt et descendance]) semble être le propre du capital sous sa forme de capital-argent.

Pour le capital porteur d'intérêt, le mouvement du capital est très ramassé ; le procès de médiation est laissé de côté ; un capital de 1 000, par exemple, est fixé comme un objet qui, en soi, vaut 1 000 et qui, au bout d'une certaine période, se convertit en 1 100 ; tout comme le vin à la cave améliore sa valeur d'usage au bout d'un certain temps. Le capital est maintenant objet, mais comme tel, il est capital. Désormais, l'argent est engrossé¹. Dès qu'il est prêté, ou même investi dans le procès de reproduction (dans la mesure où il rapporte un intérêt distinct du profit d'entreprise au capitaliste actif, son propriétaire), l'intérêt lui pousse qu'il dorme ou veille, qu'il soit chez lui ou en voyage, de jour et de nuit. Le vœu pieux du thésauriseur se trouve donc réalisé dans le capital porteur d'intérêt (et tout capital est, en tant qu'expression de valeur, du capital-argent, ou, du moins, vaut aujourd'hui comme expression du capital-argent).

C'est cette insertion organique de l'intérêt dans le capital-argent pour former un tout unique (c'est bien ainsi que se présente ici la production de la plus-value par le capital) qui préoccupe si fort Luther lorsqu'il tonne naïvement contre l'usure. Après avoir montré que l'intérêt pourrait être exigé dans le cas où le prêteur, qui, lui aussi, a des choses à payer, aurait des frais à la suite du non-remboursement à la date fixée, ou bien si, pour cette raison, il manquait l'occasion de réaliser un profit par l'achat d'un jardin, par exemple, Luther poursuit :

« Et maintenant que je te les ai prêtés (les 100 florins) tu me causes deux fois du dommage : ni ne peux payer ici ni acheter là ; des deux côtés je souffre donc un préjudice ; cela s'appelle *duplex interesse, damni emergentis et lucri cessantis* [intérêt double : celui de la perte qui en résulte et celui du profit manqué] ; après avoir entendu dire que Jean a subi grand dam avec ses 100 florins prêtés et exige une juste réparation, ils s'empressent tous de grever promptement chaque somme de 100 florins de ces deux préjudices possibles, à savoir leurs propres frais à payer et l'achat manqué du jardin, exactement comme si *ces deux sortes de dommages étaient naturellement liées* aux cent florins ; ceux qui disposent de cent florins les prêtent et ajoutent dans leurs comptes les frais consécutifs à ces deux dommages qu'ils n'ont cependant pas subis... Tu es un usurier parce

que tu te fais payer des dommages imaginaires avec l'argent de ton prochain, dommages que personne ne t'a fait subir et tu ne peux pas les prouver, ni les estimer. Les juristes appellent cette sorte de préjudice : *non verum sed phantasticum interesse* [pas un intérêt véritable mais imaginaire], préjudice dont tout un chacun rêve... Prétendre que j'aurais pu subir un préjudice du fait que je n'aurais pu ni payer ni acheter est chose inadmissible. Il est dit par ailleurs : *ex contingente necessarium*, faire ce qui devrait être à partir de ce qui n'est pas ; transformer ce qui est incertain en certitude. Comment telle usure n'engloutirait-elle pas le monde en peu d'années !... C'est un malheur fortuit qui accable bien malgré lui celui qui emprunte ; il faudrait qu'il puisse s'en remettre, mais, dans le commerce, c'est justement le contraire qui se produit : on cherche et imagine des dommages sur le dos de son prochain en détresse ; on prétend se nourrir et s'enrichir de cette manière, vivre joyeuse vie dans une oisiveté vaniteuse grâce au travail, aux soucis, aux risques et préjudices des autres, afin que je me prélasser derrière le poêle et laisse mes cent florins se démener pour moi à la campagne, bien certain qu'ils resteront dans ma bourse sans risques ni souci puisqu'il s'agit d'argent prêté ; mon cher, qui n'aimerait pas cela² ? »

La conception du capital comme valeur qui se reproduit elle-même en s'accroissant dans cette reproduction grâce à sa qualité inhérente de valeur qui se perpétue et s'accroît sans cesse, — donc grâce aux qualités occultes des scholastiques — a conduit le D^r Price à ses inspirations fabuleuses qui dépassent de loin les chimères des alchimistes ; inspirations en lesquelles Pitt croyait sérieusement et dont il fit les piliers de ses finances dans ses lois sur le *sinking fund*³.

« De l'argent rapportant des intérêts composés s'accroît d'abord lentement ; mais comme la cadence de l'accroissement s'accélère sans cesse, elle devient si rapide au bout de quelque temps qu'elle défie toute imagination. Un penny prêté à la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, à intérêts composés de 5 %, aurait grandi et atteindrait aujourd'hui une somme plus importante que celle que contiendraient 150 millions de mondes, tous faits d'or massif. Mais avancé à intérêt simple, ce penny n'atteindrait dans ce même laps de temps que 7 shillings 4 1/2 pence. Jusqu'ici notre gouvernement a préféré améliorer ses finances par cette dernière voie plutôt que par la première⁴. »

Dans ses *Observations on Reversionary Payments, etc.*, Londres 1772, il vise encore plus haut :

« Un shilling avancé à la naissance de Notre Seigneur » (probablement au Temple de Jérusalem) « à un taux composé de 6 %, aurait atteint les dimensions d'une masse d'or plus importante que tout le système solaire ne pourrait en contenir s'il était transformé en une boule dont le diamètre serait égal à la trajectoire de Saturne. » « Par conséquent, un État n'a pas à se trouver en dif-

facultés ; car avec les économies les plus infimes, il peut payer la dette la plus élevée dans un temps aussi court que peut l'exiger son intérêt » (p. XIII, XIV).

Quelle charmante introduction théorique à la dette nationale anglaise !

Price était tout simplement ébloui par l'énormité du nombre issu d'une progression géométrique. Considérant le capital sans tenir compte des conditions de la reproduction et du travail, comme un automate, comme un simple chiffre s'accroissant par lui-même (tout comme Malthus considère l'homme dans sa progression géométrique), il pouvait s'imaginer avoir trouvé la loi de son accroissement dans la formule : $s = c(1 + i)^n$, où s est la somme de capital + intérêts composés, c = le capital avancé, i = le taux d'intérêt (exprimé en parts aliquotes de 100) et n le nombre d'années au cours desquelles se déroule le procès.

Pitt prend tout à fait au sérieux la mystification du D^r Price. En 1786, la Chambre des Communes avait décidé de prélever un million de livres sterling pour utilité publique. Selon Price, à qui Pitt ajoutait foi, il n'y avait, bien entendu, rien de mieux que d'imposer le peuple pour « accumuler » la somme ainsi obtenue et faire disparaître miraculeusement la dette d'État grâce aux mystères de l'intérêt composé. A cette résolution de la Chambre des Communes succédait bientôt une loi provoquée par Pitt et ordonnant l'accumulation de 250 000 l. st.,

« jusqu'à ce que ce fonds avec les rentes viagères échues se soit accru à 4 millions de livres sterling par an ». (Act 26. Georg III, chap. XXXI.⁵)

Dans son discours de 1792, au cours duquel Pitt proposait d'augmenter la somme destinée au Fonds d'Amortissement, il citait parmi les causes de la prépondérance commerciale de l'Angleterre les machines, le crédit, etc., mais comme

« la cause la plus importante et la plus durable : l'accumulation. Ce principe serait maintenant parfaitement développé et suffisamment expliqué dans l'œuvre de Smith, ce génie... Cette accumulation des capitaux s'effectuerait en mettant de côté au moins une partie du profit annuel pour augmenter ainsi la somme principale qui, l'année suivante, devrait être utilisée de la même manière et donnerait ainsi un profit permanent ».

Avec l'aide du D^r Price, Pitt transforme ainsi la théorie de l'accumulation de Smith en enrichissement d'un peuple par accumulation de dettes et en arrive à l'agréable progression jusqu'à l'infini des emprunts, emprunts destinés à payer des emprunts.

On trouve déjà chez Josias Child, père du système bancaire moderne, que « 100 l. st. à 10 % produiraient en 70 années 102 400 l. st. à intérêts composés⁶ ».

L'*Economist* nous montre, dans le passage suivant, à quel point l'opinion du D^r Price se glisse inconsciemment dans l'économie moderne :

« Le capital placé à intérêts composés pour chaque fraction du capital

économisé a une telle propension à tout ramener à lui que toute la richesse du monde dont on tire du revenu est depuis longtemps devenue intérêt de capital... Toute rente est aujourd'hui le paiement d'intérêt pour un capital autrefois investi en terrains⁷. »

En sa qualité de capital porteur d'intérêt, toute richesse qui puisse jamais être produite appartient au capital et tout ce que celui-ci a reçu jusqu'à présent n'est qu'un paiement par acompte à son appétit *all-engrossing* [qui ramène tout à lui]. D'après ses lois naturelles, tout le surtravail que le genre humain pourra jamais fournir lui appartient. Moloch.

Enfin, citons encore le galimatias suivant de ce « romantique » de Müller :

« L'accroissement immense de l'intérêt composé, invoqué par le D^r Price, ou celui des forces humaines se développant par elles-mêmes, présuppose, si l'on veut qu'il produise ses effets incommensurables, une utilisation⁸ régulière, indivise et continue à travers plusieurs siècles. Dès que le capital est partagé et coupé en plusieurs rejets distincts dont chacun s'accroît de lui-même, toute la progression⁹ de l'accumulation des forces que nous avons décrite, ici recommence à nouveau. La nature a étalé la progression des forces sur une durée d'environ 20 à 25 ans qui, en moyenne, reviennent à peu près à chaque ouvrier (!) individuel. Ce temps révolu, l'ouvrier quitte la carrière et doit alors transmettre à un autre ouvrier le capital gagné par l'intérêt composé du travail, ce qui conduit la plupart du temps à le partager entre plusieurs ouvriers ou enfants. Ceux-ci doivent d'abord apprendre à animer ou à utiliser le capital qui leur revient, avant de pouvoir en retirer un intérêt composé proprement dit. En outre, une quantité immense du capital gagné par la société bourgeoise — et ceci même dans la communauté la plus agitée — est amassée progressivement pendant de longues années, sans être employée à l'élargissement direct du travail ; dès qu'une somme convenable sera réunie, elle sera plutôt transmise à un autre individu, à un ouvrier, une banque, un État, sous la dénomination d'"emprunt". Le destinataire, s'il met effectivement l'argent en mouvement, en tire ainsi le même intérêt composé et peut aisément s'engager à ne payer au prêteur qu'un intérêt simple. Enfin, contre cette progression énorme dans laquelle les forces de l'homme et leur produit pourraient s'accroître si la loi de la production ou celle de l'épargne était seule en jeu réagit une autre loi¹⁰ aussi profondément enracinée de la nature humaine, celle de la consommation, de la convoitise ou de la prodigalité¹¹. »

Il est impossible d'entasser en quelques lignes absurdités plus ahurissantes. Sans parler de la confusion comique entre ouvriers et capitaliste, entre valeur de la force de travail et intérêt de capital, etc., l'auteur veut nous expliquer la diminution de l'intérêt composé entre autres par le fait que du capital est « prêté », à la suite de quoi il rapporte « alors de l'intérêt composé ». La façon

de procéder de notre Müller est caractéristique du romantisme dans tous les domaines. Son contenu n'est rien d'autre que préjugés quotidiens puisés dans l'apparence la plus superficielle des choses. Ce contenu faux et trivial sera alors « rehaussé » et poétisé par une manière mystificatrice de s'exprimer.

Le procès d'accumulation du capital peut être considéré comme accumulation d'intérêts composés, dans la mesure où l'on peut appeler intérêt la partie du profit (plus-value) qui peut être reconvertie en capital, c'est-à-dire servir à l'absorption d'un nouveau surtravail. Mais :

1^o Mises à part toutes perturbations fortuites, une fraction importante du capital existant se trouve toujours, au cours du procès de reproduction, plus ou moins dévaluée parce que la valeur des marchandises n'est pas déterminée par le temps de travail que leur production coûte à l'origine, mais par le temps de travail que coûte leur reproduction, ce dernier diminuant constamment par suite du développement de la force productive sociale du travail. A un degré supérieur de développement de la productivité sociale, tout capital existant apparaît donc comme le résultat non pas d'un long procès d'épargne de capital, mais comme celui d'un temps de reproduction relativement très court¹².

2^o Comme nous l'avons démontré à la section III de ce livre, le taux de profit diminue proportionnellement à l'accroissement de l'accumulation de capital et à l'augmentation correspondante de la force productive du travail social, augmentation qui se trouve justement exprimée par la diminution relative de plus en plus marquée de la fraction variable du capital vis-à-vis de la fraction constante. Pour produire le même taux de profit, lorsque le capital constant mis en mouvement par un ouvrier est décuplé, le temps de surtravail devrait aussi se décupler et la totalité du temps de travail, même les vingt-quatre heures de la journée n'y suffiraient bientôt plus, en supposant que le capital les accaparât entièrement. L'idée d'un taux de profit non décroissant est à la base de la progression de Price et en général de tout *all-engrossing capital with compound interest* [du capital qui ramène tout à lui, grâce à l'intérêt composé]¹³.

L'identité de la plus-value et du surtravail met une limite qualitative à l'accumulation du capital : *la journée de travail globale*, le développement toujours présent des forces productives et de la population limitant le nombre des journées de travail simultanément exploitables. Si, par contre, la plus-value est conçue sous la forme vide de sens de l'intérêt, la limite ne sera alors que quantitative et défie l'imagination.

Dans le capital porteur d'intérêt se trouve achevée l'idée du fétiche capitaliste, la conception qui attribue au produit accumulé du travail, de plus, fixé comme argent, la force de produire de la plus-value grâce à une qualité secrète innée, de façon purement automatique et suivant une progression géométrique ; de sorte que ce produit accumulé du travail, comme le pense l'*Economist*, a depuis longtemps escompté toute la richesse du monde pour l'éternité comme quelque chose lui appartenant et lui revenant de droit. Le produit du travail passé, le

travail passé lui-même, est ici engrossé d'une parcelle de surtravail vivant présent ou futur. Nous savons qu'au contraire la conservation, donc aussi la reproduction de la valeur des produits du travail passé, est en fait *seulement* le résultat de leur contact avec le travail vivant ; et que, par ailleurs, la domination des produits du travail passé sur le surtravail vivant dure seulement ce que dure le rapport capitaliste, le rapport social déterminé dans lequel le travail passé s'oppose, indépendant et tout-puissant, au travail vivant.

CRÉDIT ET CAPITAL FICTIF

L'analyse approfondie du système de crédit et des instruments qu'il se forge (monnaie de crédit, etc.) n'entre pas dans notre plan. Nous ne soulignerons ici que quelques rares points nécessaires pour caractériser le mode de production capitaliste en général. Ce faisant, nous n'aurons affaire qu'aux crédits commercial et bancaire. Le rapport existant entre le développement de ces derniers et celui du crédit public reste en dehors de notre propos.

J'ai précédemment montré (Livre I^{er}, chap. III, III, 2) comment, à partir de la simple circulation des marchandises, se développe la fonction de l'argent comme moyen de paiement et, par là, un rapport de créancier à débiteur parmi les producteurs de marchandises et les commerçants. Avec le développement du commerce et du mode de production capitaliste qui produit uniquement en vue de la circulation, cette base naturelle du système de crédit se trouve élargie, généralisée et perfectionnée. En gros, l'argent fonctionne seulement ici comme moyen de paiement, ce qui veut dire que la marchandise n'est pas vendue contre de l'argent, mais contre une promesse écrite de paiement à une date déterminée. Pour être brefs, nous pouvons rassembler ces promesses dans la catégorie générale des traites. Jusqu'au jour de leur échéance et de leur paiement, ces traites circulent elles-mêmes comme moyen de paiement. Elles constituent la monnaie commerciale proprement dite. Dans la mesure où elles s'annulent finalement par compensation entre créance et dette, elles font absolument fonction d'argent, n'entraînant en fin de compte aucune conversion en argent. Tout comme ces avances réciproques entre producteurs et commerçants constituent la base véritable du crédit, leur instrument de circulation, la traite constitue la base de la monnaie de crédit proprement dite, billets de banque, etc. Ces derniers ne reposent pas sur la circulation d'argent, qu'il s'agisse d'argent métallique ou de papier-monnaie d'État, mais sur la circulation des traites.

W. Leatham (banquier dans le Yorkshire) : *Letters on the Currency*. 2^e édition, Londres 1840 :

« Je trouve que le montant global des traites pour toute l'année 1839 était de 528 493 842 l. st. (il estime les traites étrangères à environ 1/6 de l'ensemble) et le montant des traites simultanément en circulation pendant la même année de 132 123 460 l. st. (p. 55, 56). Les traites sont un élément de la circulation d'un montant supérieur à tout le reste pris ensemble (p. 3-4). Cette énorme superstructure de traites repose (!) sur la base formée par le montant des billets de banque et de l'or ; et si, au cours des événements, cette base se rétrécit trop, la solidité et même l'existence de cette superstructure sont mises en danger (p. 8). En évaluant toute la circulation (il pense ici aux billets de banque – [F. E.]) et le montant des engagements de l'ensemble des banques, dont

le paiement comptant immédiat peut être exigé, je trouve une somme de 153 millions dont la conversion en or peut être légalement demandée et par contre 14 millions en or pour satisfaire cette demande (p. 11). – Les traites ne peuvent pas être mises sous contrôle, à moins d'empêcher l'excédent monétaire [...] et le taux d'intérêt ou l'escompte peu élevé qui en produit une partie et encourage cette grande et dangereuse expansion. Il est impossible de décider quelle fraction de ces traites provient d'affaires réelles (par exemple d'achats et de ventes effectifs) et quelle fraction en est constituée artificiellement (*fictitious*) consistant seulement en traites de cavalerie, procédé où une traite est tirée pour reprendre avant échéance une autre traite en circulation, de façon à constituer un capital fictif par la création de simples moyens de circulation. Je sais qu'aux périodes de grande abondance et d'argent bon marché, ce procédé est employé à très grande échelle » (p. 43-44).

J. W. Bosanquet : *Metallic, Paper and Credit Currency*, Londres, 1842 ;

« Le montant moyen des paiements effectués dans chaque journée de transactions s'élève au *Clearing House* (où les banquiers de Londres échangent réciproquement les chèques payés et les traites échues. – F. E.) à plus de 3 millions de livres sterling et la provision monétaire nécessaire à cette fin ne dépasse guère 200 000 l. st. (p. 86). (Dans l'année 1889 la rotation globale du *Clearing House* s'est élevée à 7 618 millions 3/4 de livres sterling, soit pour 300 journées ouvrables à environ 25 millions 1/2 en moyenne par jour. – F. E.) Les traites sont indiscutablement des moyens de circulation (*currency*) indépendamment de la monnaie, dans la mesure où elles transmettent de la propriété de la main à la main au moyen d'endossements (p. 92). On peut admettre qu'en moyenne toute traite en circulation comporte deux endossements et qu'en moyenne chaque traite effectuée, par conséquent, deux paiements avant d'arriver à échéance. D'après ce qui précède, il semble donc que les traites ont permis par le seul endossement un transfert de propriété d'une valeur de deux fois 528 millions, soit 1 056 millions de livres sterling, donc plus de 3 millions par jour au cours de l'année 1839. Il est donc certain que des traites et des dépôts par transfert de propriété de la main à la main et sans intermédiaire de monnaie accomplissent ensemble des fonctions monétaires atteignant chaque jour au moins 18 millions de livres sterling » (p. 93).

Tooke écrit ce qui suit sur le crédit en général :

« Le crédit, dans son expression la plus simple, est la confiance bien ou mal fondée qui incite quelqu'un à confier à un tiers une certaine somme de capital sous forme d'argent ou de marchandises estimées à une certaine valeur monétaire ; laquelle somme est toujours payable au bout d'un délai déterminé. Là où le capital est prêté sous forme d'argent, c'est-à-dire en billets de banque, ou sous celle de crédit comptant, ou encore comme

billet à ordre à un correspondant, on majore d'un pourcentage donné le montant à rembourser, pour l'utilisation du capital. Pour les marchandises dont la valeur monétaire est fixée entre les intéressés et dont le transfert constitue une vente, la somme qui doit être payée inclut un dédommagement pour l'utilisation du capital et pour le risque couru jusqu'au terme de l'échéance. En général, on donne pour de tels crédits des engagements par écrit de paiement à échéance définie. Ces engagements ou promesses transmissibles constituent le moyen qui permet souvent aux prêteurs, lorsque se présente l'occasion d'utiliser leur capital sous forme soit d'argent, soit de marchandises, d'emprunter ou d'acheter à meilleur compte avant l'échéance de ces traites, parce que leur propre crédit se trouve renforcé par la seconde signature que porte la traite » (*Inquiry into the Currency Principle*, p. 87).

Ch. Coquelin : « Du Crédit et des Banques dans l'Industrie » (in *Revue des Deux-Mondes*, 1842, vol. XXXI [p. 797]) :

« Dans tout pays, le plus grand nombre des actes de crédit se consomment dans le cercle même des relations industrielles... Le producteur de la matière première en fait l'avance au fabricant qui doit la mettre en œuvre, en acceptant de lui une obligation payable à terme. Ce dernier, après avoir exécuté le travail qui le concerne, avance à son tour et aux mêmes conditions cette matière déjà préparée à quelque autre fabricant qui doit lui faire subir une préparation nouvelle, et le crédit s'étend ainsi de proche en proche, d'un producteur à l'autre, jusqu'au consommateur. Le marchand en gros fait des avances de marchandises au marchand en détail, après en avoir reçu lui-même du fabricant ou du commissionnaire. Chacun emprunte d'une main et prête de l'autre, quelquefois de l'argent, mais bien plus souvent encore des produits. Ainsi se fait, dans les relations industrielles, un échange continu d'avances qui se combinent et s'entrecroisent dans tous les sens. C'est surtout dans la multiplication et l'accroissement de ces avances mutuelles que consiste le développement du crédit, et c'est là qu'est le véritable siège de sa puissance. »

L'autre aspect du système de crédit est lié au développement du commerce de l'argent, développement qui, dans la production capitaliste, va évidemment de pair avec le développement du commerce de marchandises. Nous avons vu à la section précédente (chap. XIX) que la garde des fonds de réserve des hommes d'affaires, les opérations techniques de l'encaissement et du paiement d'argent, des paiements internationaux et par là du commerce des lingots se trouvent concentrées entre les mains des banquiers. Conjointement à ce commerce d'argent se développe l'autre aspect du système de crédit : la gérance du capital porteur d'intérêt ou du capital-argent, en tant que fonction particulière des banquiers. Emprunter et prêter de l'argent devient leur affaire particulière. Ils se présentent comme intermédiaires entre le prêteur véritable

et l'emprunteur de capital-argent. En termes généraux, la profession de banquier consiste, de ce point de vue, à concentrer entre ses mains des masses importantes de capital-argent destiné au prêt, de sorte que ce sont les banquiers qui, au lieu du prêteur individuel, affrontent, en tant que représentants de tous les prêteurs d'argent, le capitaliste industriel et le commerçant. Ils deviennent les administrateurs généraux du capital-argent. D'autre part, face à toute la catégorie des prêteurs, ils concentrent les emprunts, en empruntant pour toute la sphère commerçante. Une banque représente, d'une part, la centralisation du capital-argent des prêteurs, de l'autre la centralisation des emprunteurs. Son profit provient généralement de ce qu'elle emprunte à un taux d'intérêt plus bas que celui auquel elle prête.

Le capital de prêt dont disposent les banques leur parvient de diverses manières. D'abord, comme elles sont les caissiers des capitalistes industriels, elles concentrent le capital-argent que chaque producteur et commerçant détient comme fonds de réserve ou qui reflue vers lui sous forme de paiement. Ces fonds se convertissent ainsi en capital-argent de prêt. Par là, le fonds de réserve du monde du commerce, étant concentré comme fonds commun, se trouve limité au strict minimum ; une partie du capital-argent qui, sans cela, dormirait comme fonds de réserve est prêtée pour faire fonction de capital porteur d'intérêt. Deuxièmement, leur capital de prêt se constitue à partir des dépôts des capitalistes financiers qui leur laissent le soin de le prêter. Avec le développement du système bancaire et, surtout, dès l'instant où les banques paient un intérêt pour les dépôts, toute l'épargne monétaire et l'argent momentanément inoccupé de toutes les classes y seront déposés. De petites sommes, dont chacune isolément est incapable d'agir comme capital-argent, sont réunies en masses importantes, constituant ainsi une puissance financière. Cet effet particulier du système bancaire consistant à agglomérer de petites sommes doit être distingué de son rôle d'intermédiaire entre les capitalistes financiers proprement dits et les emprunteurs. Enfin, les revenus dont la consommation est progressive sont également déposés dans les banques.

Le prêt (nous n'envisageons ici que le crédit commercial, à proprement parler) se fait en escomptant des traites — conversion de celles-ci en argent avant leur échéance — et en consentant des avances sous des formes diverses : avance directe sur du crédit personnel, avances lombardes sur titres productifs d'intérêt, fonds d'État, actions de toutes sortes, mais surtout aussi les avances sur connaissance, *dock warrants* [bulletins d'entrepôt] et autres titres de propriété certifiés sur des marchandises, ainsi que découverts consentis au-delà des dépôts, etc.

Mais le crédit qu'accorde le banquier peut être donné sous différentes formes, par exemple sous forme de traites sur d'autres banques, de chèques bancaires, d'ouvertures de crédit de même nature, enfin pour les banques d'émission, en billets de banque émis par elles. Le billet de banque n'est rien d'autre qu'une traite sur le banquier, payable à tout moment à son détenteur, et que le banquier

substitue aux traites privées. Cette dernière forme du crédit apparaît au profane comme particulièrement frappante et importante, d'abord parce que cette espèce de monnaie de crédit entre, à partir de la simple circulation commerciale, dans la circulation générale, y faisant fonction de monnaie, ensuite parce que, dans la plupart des pays, les banques principales émettrices de billets (constituant un mélange étrange entre la banque nationale et la banque privée) s'appuient en réalité sur le crédit national et que leurs billets sont des moyens de paiement plus ou moins légaux ; enfin, parce qu'il devient ici tangible que c'est bien du crédit lui-même que le banquier fait commerce, le billet de banque n'étant qu'un signe de crédit en circulation. Mais le banquier commerce également dans toutes les autres formes de crédit, même lorsqu'il avance comptant de l'argent déposé chez lui. En effet, le billet de banque constitue uniquement la monnaie du commerce en gros, et c'est toujours le dépôt qui représente l'élément principal de la balance bancaire. La meilleure preuve en est fournie par les banques écossaises.

Les instituts particuliers de crédit, tout comme les formes particulières des banques elles-mêmes, n'entrent pas ici dans notre propos.

« Les banquiers exercent une double activité... 1. Rassembler le capital de ceux qui n'en ont pas une utilisation immédiate, le répartir et le transférer à d'autres qui ont la possibilité de l'employer. — 2. Recevoir en dépôt les revenus de leurs clients et leur en payer le montant au fur et à mesure des besoins de leur consommation. Dans le premier cas, il s'agit de circulation de *capital*, dans le second de circulation de *monnaie (currency)*. — La première opération est la concentration du capital d'un côté, sa répartition de l'autre ; la seconde est organisation de la circulation pour les besoins locaux des environs¹. »

Nous reviendrons sur ce passage au chapitre XXVIII.

Reports of Committees vol. VIII, « Commercial Distress », vol. II, 1^{re} partie, 1847–1848. Minutes of Evidence. (Cité par la suite comme *Commercial Distress 1847–1848*.) Dans les années 1840 à 50, maintes fois, lors de l'escompte des traites, on acceptait à Londres, à la place des billets de banque, des traites à 21 jours d'une banque sur une autre. (Déposition de J. Pease, banquier provincial, n^{os} 4636 et 4645.) D'après le même rapport, les banquiers avaient l'habitude de donner régulièrement ces traites en paiement à leurs clients dès que l'argent se faisait rare. Si le client voulait des billets de banque, il devait escompter à nouveau la traite. Pour les banques, cette pratique équivalait au privilège de battre monnaie. MM. Jones, Loyd et C^{ie} payaient ainsi « depuis des temps immémoriaux » dès que l'argent se raréfiait et que le taux d'intérêt dépassait 5 %. Le client était content de recevoir ces *bankers bills* [traites bancaires] parce que les traites de Jones, Loyd et C^{ie} étaient plus faciles à escompter que les siennes propres. Il leur arrivait souvent de passer par vingt ou trente mains (*ibid.*, n^{os} 901 à 905, 992).

Toutes ces formes servent à rendre transmissible la créance.

« Parmi les formes que peut revêtir le crédit, il n'en existe pour ainsi dire aucune dans laquelle il n'ait pas à accomplir de temps en temps la fonction de monnaie ; que cette forme soit celle de billets de banque, de traites ou de chèques, le processus est essentiellement le même, ainsi d'ailleurs que le résultat. » « Les billets de banque sont la monnaie du crédit². »

Le passage suivant est pris dans J. W. Gilbart : *The History and Principles of Banking*, Londres, 1834 :

« Le capital d'une banque consiste en deux parts, le capital d'investissements (*invested capital*) et le capital bancaire (*banking capital*) qui est emprunté (p. 117). Le capital bancaire ou capital emprunté s'obtient de trois manières : 1^o par prise en dépôt ; 2^o par émission de billets de banque propres à celle-ci ; 3^o par émission de traites. Si quelqu'un veut bien me prêter gratuitement 100 l. st. et si je prête ces 100 l. st. à quelqu'un d'autre à 4 % d'intérêt, cette affaire me fera gagner dans l'année 4 l. st. De même si quelqu'un veut accepter ma promesse de paiement (« *I promise to pay* » est la formule habituelle des billets de banque anglais) et me la rendre au bout de l'année en me donnant 4 % pour ce service, tout comme si je lui avais prêté 100 l. st., je gagne 4 l. st. par cette transaction ; et d'autre part, si quelqu'un dans une ville de province m'apporte 100 l. st., à la condition que je paie cette somme 21 jours plus tard à une tierce personne à Londres, tout l'intérêt que je suis capable de faire rapporter entre-temps à cet argent sera mon profit. Voilà un résumé objectif des opérations d'une banque et de la manière dont se crée un capital bancaire moyennant des dépôts, des billets de banque et des traites (p. 117). En général, les profits d'un banquier sont proportionnels au montant de son capital emprunté ou capital bancaire. Pour établir le profit effectif d'une banque, il faut déduire du profit brut l'intérêt sur le capital d'investissement. La différence est le profit bancaire (p. 118). *Les avances d'un banquier à ses clients sont faites avec l'argent d'autres clients* (p. 146). Ce sont justement les banquiers n'émettant pas de billets de banque qui créent un capital bancaire en escomptant des traites. Ils augmentent leurs dépôts moyennant leurs opérations d'escompte. Les banquiers de Londres escomptent seulement pour les firmes qui ont chez eux un compte de dépôt (p. 119). Une maison qui fait escompter des traites par sa banque et qui a payé des intérêts sur le montant global de ces traites est obligée de laisser au moins une partie de ce montant entre les mains de la banque sans en tirer d'intérêt. Le banquier obtient ainsi sur l'argent avancé un taux d'intérêt supérieur à celui en usage et se constitue un capital bancaire grâce au solde qui reste entre ses mains » (p. 120).

Économie des fonds de réserve, dépôts, chèques :

« Les banques de dépôt économisent, grâce au transfert des avoirs, l'emploi du moyen de circulation et réalisent des affaires d'un montant important avec une somme réduite d'argent réel. L'argent ainsi libéré est employé par le

banquier sous forme d'avances à ses clients moyennant un escompte, etc. C'est pourquoi le transfert des avoirs augmente l'efficacité du système des dépôts (p. 123). — Peu importe que les deux clients qui commercent ensemble aient leurs comptes dans la même banque ou dans des banques différentes, car les banquiers échangent leurs chèques entre eux au *Clearing House* (Chambre de Compensation). Grâce au transfert, le système des dépôts pourrait être étendu à un degré tel que l'usage de la monnaie métallique s'en trouverait entièrement supprimé. Si tout un chacun avait un compte en banque et accomplissait par chèque tous ses paiements, ceux-ci deviendraient le seul moyen de circulation existant. Dans ce cas, il faudrait supposer que les banquiers détiennent effectivement l'argent, sinon les chèques n'auraient aucune valeur » (p. 124).

La centralisation du trafic local entre les mains des banques est mise en œuvre : 1° par les filiales. Les banques de province ont des succursales dans les petites villes de leur région ; les banques de Londres en ont dans les différents quartiers de la ville ; 2° par les agences.

« Chaque banque de province a un agent à Londres pour y payer ses billets ou ses traites et pour recevoir de l'argent payé par des habitants de Londres pour le compte de personnes qui habitent en province (p. 127). Chaque banquier recueille les billets de l'autre et ne les dépense plus. Dans chaque ville d'une certaine importance, ils se réunissent une ou deux fois par semaine et échangent les billets. Le solde est payé par virement sur Londres (p. 134). Le but des banques est de faciliter les affaires. Tout ce qui concourt à ce but facilite en même temps la spéculation. Affaires et spéculation sont en bien des cas si étroitement liées qu'il est difficile de dire où cesse l'affaire et où commence la spéculation . . . Partout où il y a des banques, l'obtention de capital est plus aisée et moins chère. Le bon marché du capital incite à la spéculation, tout comme le bon marché de la viande et de la bière incite à la voracité et à l'ivrognerie (p. 137–138). — Comme les banques qui émettent leurs propres billets s'en servent toujours pour leurs paiements, il peut sembler que leur affaire d'escompte est exclusivement réalisée avec le capital constitué par ces billets, mais il n'en est rien. Un banquier peut très bien payer avec ses propres billets toutes les traites escomptées par lui, et pourtant les 9/10 des traites en sa possession peuvent représenter du capital véritable. Car, bien qu'il n'ait donné pour ces traites que son propre papier-monnaie, ce dernier ne reste pas forcément en circulation jusqu'à l'échéance des traites. Il se peut que les traites aient trois mois à courir, mais que les billets reviennent au bout de trois jours (p. 172). La couverture de la facture par les clients est un procédé commercial régulier. C'est à cela que tend en effet la garantie d'un crédit au comptant . . . Des crédits au comptant ne sont pas seulement garantis par une solvabilité personnelle, mais aussi par le dépôt de titres (p. 174–175). Du capital "qui est avancé sur gage de marchandises" agit comme s'il était avancé en escompte de traites. Si quelqu'un

emprunte 100 l. st. garanties par ses marchandises, cela revient au même que de les vendre contre une traite de 100 l. st., traite qu'il escompterait à la banque. Mais l'avance lui permet de réserver ses marchandises pour une période plus favorable du marché et d'éviter un sacrifice qu'autrement il aurait dû consentir en vue de se procurer de l'argent pour des besoins urgents » (p. 180–181).

The Currency Theory Reviewed, etc., p. 62–63 :

« Il est indiscutablement vrai que les 1000 l. st. que je dépose aujourd'hui chez A seront demain dépensées à nouveau pour constituer un dépôt chez B. Après-demain elles peuvent être dépensées par B pour constituer un dépôt chez C et ainsi de suite jusqu'à l'infini. Les mêmes 1000 l. st. d'argent peuvent, par conséquent, se multiplier pour former une somme de dépôts absolument indéterminable, à la suite d'une série de transferts. Il est donc tout à fait possible que les 9/10 de tous les dépôts en Angleterre n'aient aucune existence en dehors de celle qu'ils revêtent dans les livres de comptes des banquiers qui s'en portent garants, chacun pour leur part . . . Ainsi en Écosse, où l'argent en circulation (et encore s'agit-il presque exclusivement de papier-monnaie — F. E.) ne dépasse jamais 3 millions de livres sterling pour des dépôts de 27 millions. Aussi longtemps qu'il ne survient aucune demande générale et subite de remboursement des dépôts (*a run on the banks* [une ruée sur les banques]), les mêmes 1000 l. st., dans leur circuit de retour, peuvent solder avec la même facilité une somme tout aussi indéterminable. Comme ces mêmes 1000 l. st., grâce auxquelles je rembourse aujourd'hui ma dette envers un commerçant, peuvent demain rembourser une dette de ce dernier envers un autre commerçant et après-demain assurer le remboursement de celui-ci à une banque et ce jusqu'à l'infini, ainsi les mêmes 1000 l. st. peuvent aller de main en main et de banque en banque et couvrir tout montant imaginable de dépôts³. »

(Nous avons vu que Gilbert savait déjà en 1834 que :

« Tout ce qui facilite les affaires facilite également la spéculation. Affaires et spéculation sont en bien des cas si étroitement liées qu'il est difficile de dire où cesse l'affaire et où commence la spéculation. »

Plus est grande la facilité avec laquelle on peut obtenir des avances sur des marchandises non vendues, plus il est demandé de telles avances et plus est grande la tentation de produire des marchandises ou de jeter celles déjà produites sur des marchés éloignés, uniquement pour obtenir d'abord des avances d'argent sur elles. L'histoire du commerce anglais entre 1845 et 1847 illustre de façon frappante comment, dans son ensemble, le monde des affaires d'un pays peut être saisi de ce genre de vertige et ce qu'il en advient. Nous y constaterons ce que le crédit peut faire, mais auparavant voici quelques brèves remarques pour éclairer les exemples qui suivent.

C'est vers la fin de 1842 que la pression qui pesait sur l'industrie anglaise de façon quasi ininterrompue depuis 1837 commença à céder. Dans les deux années

suivantes, la demande étrangère de produits industriels anglais ne cessa pas d'augmenter. 1845–1846 a marqué la période de prospérité maxima. En 1843, la guerre de l'opium avait ouvert la Chine au commerce anglais. Le nouveau marché offrait un prétexte nouveau à une extension déjà en plein essor de l'industrie, en particulier de celle du coton. « Comment pourrions-nous jamais produire trop ? Nous avons 300 millions d'hommes à vêtir », disait à ce moment-là un fabricant de Manchester à l'auteur de ces lignes. Mais tous les bâtiments de fabrique récemment construits, toutes les machines à vapeur et à filer, tous les métiers à tisser étaient insuffisants pour absorber la plus-value qui affluait en masse au Lancashire. Avec la même passion qu'on avait mise à augmenter la production, on se jeta alors dans la construction de chemins de fer ; dès l'été 1844, l'envie de spéculer des fabricants et des commerçants trouva à se satisfaire. On souscrivit autant d'actions que possible, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de la couverture des premiers paiements ; pour le reste, on verrait plus tard ! Lorsqu'on eut à faire de nouveaux paiements (selon la question 1059, *Commercial Distress*, 1848–1857, le capital investi dans les chemins de fer en 1846–1847 s'élevait à environ 75 millions de livres sterling), on dut alors avoir recours au crédit et la plupart du temps, ce qui était l'activité proprement dite de la firme dut en outre en faire les frais.

Dans la plupart des cas, ces affaires propres étaient, elles aussi, déjà écrasées de charges. La tentation des profits élevés avait conduit à des opérations bien plus étendues que ne pouvaient le justifier les liquidités disponibles. Mais le crédit existait, facile à obtenir et, de plus, bon marché. L'escompte bancaire était bas : 1 3/4 à 2 3/4 % en 1844, au-dessous de 3 % en 1845 jusqu'en octobre, puis en hausse, atteignant 5 % pendant un court laps de temps (février 1846) ; enfin, retombant à nouveau jusqu'à 3 1/4 % (décembre 1846). La banque possédait dans ses caves un stock d'or d'un montant inouï. Jamais auparavant les valeurs boursières intérieures n'avaient été aussi élevées. Pourquoi alors laisser passer la belle occasion, pourquoi ne pas aller hardiment de l'avant ? Pourquoi ne pas fournir aux marchés étrangers assoiffés de produits anglais toutes les marchandises qu'il était possible de fabriquer ? Et pourquoi le fabricant lui-même n'aurait-il pas récolté le double gain résultant de la vente du fil et du tissu dans l'Extrême-Orient, et de la vente en Angleterre du fret de retour qu'il en avait obtenu ?

C'est ainsi que s'est développé le système des consignations massives contre avance, vers l'Inde et la Chine qui, très vite, évolua vers un système de consignation uniquement pour obtenir des avances comme l'expliquent en détail les notes qui vont suivre ; elles montreront aussi comment cette pratique devait nécessairement aboutir à un engorgement massif des marchés et au krach.

C'est à la suite de la mauvaise récolte de 1846 que le krach éclata. L'Angleterre et particulièrement l'Irlande eurent besoin d'une importation énorme de moyens

de subsistance, surtout en blé et pommes de terre. Mais les pays fournisseurs ne pouvaient être payés que pour une part infime en produits industriels anglais ; il fallait payer avec des métaux précieux ; de l'or, pour au moins 9 millions, partit pour l'étranger ; de cet or, 7 millions et demi provenaient du trésor de la Banque d'Angleterre, dont la liberté de mouvement sur le marché financier se trouva par là sensiblement paralysée ; les autres banques, dont les réserves sont déposées à la Banque d'Angleterre, se confondant effectivement avec les réserves de cette banque, durent alors également limiter leurs facilités monétaires [attributions de crédit]. Le flux rapide et aisé des paiements s'en trouva perturbé, d'abord localement, ensuite partout. L'escompte bancaire qui était encore en janvier 1847 de 3 à 3 1/2 % s'éleva en avril à 7 %, déclenchant la première panique ; ensuite, en été, se manifesta une petite amélioration passagère (6 1/2 et 6 %), mais, comme la nouvelle récolte était encore mauvaise, la panique éclata plus violemment que jamais. Le taux minimum officiel de la banque s'éleva en octobre à 7, en novembre à 10 %, ce qui voulait dire que la grande majorité des traites était seulement escomptée contre des intérêts usuraires énormes, ou pas du tout ; l'arrêt général des paiements amena un certain nombre de firmes de premier plan et beaucoup, beaucoup d'autres de moyenne et de faible importance à la banqueroute. La banque elle-même courait le risque, par suite des restrictions que lui imposait l'astucieux *Bank Act* de 1844⁴, de devoir se déclarer en faillite — jusqu'au moment où, le 25 octobre, le gouvernement sous la pression générale suspendit le *Bank Act* et supprima par là les chaînes absurdes imposées à la banque par la loi. Désormais elle pouvait mettre sans entraves son trésor de billets en circulation ; comme le crédit de ses billets de banque était effectivement garanti par le crédit de la nation, qu'il était donc inébranlable, il en résulta immédiatement une amélioration décisive de la crise financière ; naturellement, un certain nombre de firmes plus ou moins importantes, qui étaient irrémédiablement touchées, firent encore faillite ; mais le point culminant de la crise était franchi, l'escompte bancaire retomba en décembre⁵ à 5 % et déjà, dans le courant de 1848, se prépara le renouveau de l'activité commerciale qui fit avorter, en 1849, les mouvements révolutionnaires du continent, et qui, dans les années 50, apporta d'abord une prospérité industrielle inconnue jusqu'alors pour aboutir enfin au krach de 1857. — F. E.)

I. Un document, édité en 1848 par la Chambre des Lords, nous renseigne sur la dépréciation colossale des papiers d'Etat et des actions pendant la crise de 1847. D'après ce document, la baisse de valeur se chiffrait le 23 octobre 1847, par rapport au niveau de février de la même année, comme suit :

Sur les valeurs d'État anglaises	93 824 217 l. st.
Sur les actions des Docks et Canaux	1 358 288 l. st.
Sur les actions des Chemins de Fer	19 579 820 l. st.
Au total	114 762 325 l. st.

II. A propos de la spéculation dans les affaires des Indes orientales, dans laquelle les traites n'étaient plus tirées parce qu'on avait acheté des marchandises, mais où l'on achetait plutôt des marchandises pour pouvoir tirer des traites escomptables et convertibles en argent, nous trouvons ce qui suit dans le *Manchester Guardian* du 24 novembre 1847 [p. 4] :

A, à Londres, fait acheter par B au fabricant C à Manchester des marchandises pour les expédier par mer à D aux Indes orientales. B paie C en traites à 6 mois tirées par C sur B. De même, il se couvre par des traites à 6 mois tirées sur A. Dès que la marchandise est embarquée, A tire également des traites à 6 mois sur D contre le connaissance reçu.

« Acheteur et expéditeur étaient donc tous deux en possession de fonds plusieurs mois avant de payer effectivement les marchandises ; et très fréquemment ces traites étaient renouvelées à l'échéance sous le prétexte de donner le temps nécessaire aux rentrées dans une affaire d'aussi longue haleine. Malheureusement des pertes dans de telles affaires ne conduisaient pas à leur limitation, mais justement à leur extension. Plus les intéressés devenaient pauvres, plus grand était leur besoin d'acheter pour trouver par là dans de nouvelles avances un remplacement pour le capital perdu dans les spéculations précédentes. Les achats n'étaient désormais plus réglés par l'offre et la demande, ils devenaient la partie la plus importante des opérations financières d'une firme en difficulté. Mais ceci n'est que l'un des aspects de la question. Ce qui se passait ici pour l'exportation des marchandises manufacturées se répétait pour l'achat et l'embarquement de produits de l'autre côté de l'océan. Les maisons aux Indes qui disposaient de suffisamment de crédit pour se faire escompter leurs traites achetaient du sucre, de l'indigo, de la soie ou du coton – non pas parce que les prix d'achat promettaient un profit par rapport au dernier cours de Londres, mais parce que des traites antérieures sur la Maison de Londres, venant bientôt à échéance, devaient être couvertes. Qu'y avait-il de plus simple que d'acheter une cargaison de sucre, de la payer en traites à 10 mois sur la Maison de Londres et d'expédier là-bas le connaissance par le courrier d'outre-mer ? Moins de deux mois plus tard, les connaissances de ces marchandises à peine embarqués, de même d'ailleurs que les marchandises elles-mêmes, étaient mis en gage dans Lombard Street⁶ et la Maison de Londres obtenait ainsi de l'argent huit mois avant l'échéance des traites correspondantes. Tout cela était mené rondement, sans interruption ni difficultés, aussi longtemps que les banques d'escompte trouvaient de l'argent en masse pour l'avancer sur les connaissances et les *dock-warrants* [bulletins d'entrepôt], ainsi que pour escompter jusqu'à des montants illimités les traites des Maisons des Indes, tirées sur les firmes "distinguées" de *Mincing Lane*⁷.

(Ce procédé frauduleux resta de mise aussi longtemps que les marchandises

venant des Indes, ou à destination des Indes, devaient faire voile autour du Cap. Depuis qu'elles passent par le canal de Suez, à bord de bateaux à vapeur, cette méthode de fabriquer du capital fictif a perdu sa base : le temps de voyage prolongé des marchandises. Et depuis que le télégraphe fait connaître le jour même l'état du marché indien aux hommes d'affaires anglais et celui du marché anglais aux commerçants indiens, cette méthode est devenue tout à fait impossible. – F. E.)

III. Le passage suivant est tiré du rapport déjà cité : *Commercial Distress 1847–1848* :

« Dans la dernière semaine d'avril 1847, la Banque Royale d'Angleterre fit savoir à la Banque Royale de Liverpool qu'elle diminuerait désormais de moitié ses affaires d'escompte avec elle. Cet avis entraîne des effets désastreux parce que les paiements à Liverpool se faisaient beaucoup plus couramment sous forme de traites qu'au comptant, et parce que les commerçants qui apportaient généralement beaucoup d'argent liquide à la banque pour payer leurs acceptations ne pouvaient, dans les derniers temps, apporter que des traites qu'ils avaient eux-même reçues en échange de leur coton et autres produits. Cette pratique s'était fortement développée, entraînant des difficultés commerciales. Les acceptations que la banque devait payer pour les commerçants étaient généralement tirées à l'extérieur et avaient été jusque-là presque toujours compensées par le paiement obtenu en échange des produits. Les traites que les commerçants apportaient maintenant au lieu de l'argent liquide antérieur étaient de durée et d'espèce diverses : un très grand nombre étaient des traites bancaires à 3 mois *dato* [à compter de leur émission], la grande majorité étant des traites pour du coton. Lorsqu'il s'agissait de traites bancaires, elles étaient acceptées par les banquiers de Londres ; en dehors de cela, elles l'étaient par toutes sortes de commerçants intéressés aux affaires du Brésil, d'Amérique, du Canada, des Indes occidentales, etc. Les commerçants ne tiraient pas de traites les uns sur les autres, mais les clients de l'intérieur qui avaient acheté des produits à Liverpool les couvraient par des traites sur des banques de Londres, ou par des traites sur d'autres firmes londoniennes, ou encore par des traites sur n'importe qui. L'avis de la Banque d'Angleterre eut pour résultat d'écourter le délai de paiement des traites pour les produits étrangers vendus, délai qui auparavant dépassait souvent trois mois » (p. 26, 27).

Comme nous l'avons décrit plus haut, la période de prospérité de 1844 à 1847 en Angleterre était liée à la première grande spéculation sur les chemins de fer. Le rapport déjà cité comporte le passage suivant sur l'action générale que celle-ci exerçait sur les affaires :

« En avril 1847, presque toutes les firmes commerciales avaient commencé à affamer plus ou moins leur affaire (*to starve their business*) en investissant

dans les chemins de fer une partie de leur capital commercial (p. 41, 42). — En outre, des emprunts à un taux d'intérêt élevé, par exemple 8 %, étaient faits sur les actions des chemins de fer auprès de personnes privées, de banquiers et de compagnies d'assurance (p. 66, 67). — Les avances si importantes consenties aux chemins de fer par ces firmes les conduisirent à prélever trop de capital dans les banques, en se faisant escompter des traites, afin de pouvoir ainsi poursuivre leur propre commerce (p. 43). (Question) : « Affirmeriez-vous que les versements sur les actions des chemins de fer ont contribué dans une large mesure à la pression qui s'est fait sentir en avril et octobre ? » (1847, sur le marché financier — F. E.) (Réponse) : « Je pense qu'ils n'ont contribué pour ainsi dire en rien à la pression d'avril. A mon avis, jusqu'en avril et peut-être jusqu'à l'été, ils ont plutôt renforcé qu'affaibli les banquiers. Car l'utilisation effective de l'argent ne s'est pas faite du tout aussi rapidement que les paiements ; en conséquence, la plupart des banques avaient en main au début de l'année un montant assez élevé de fonds de chemins de fer. » (Ceci est confirmé par de nombreux témoignages de banquiers dans le *Commercial Distress*, 1848–57. — F. E.) « Cette somme se réduisit progressivement au cours de l'été et se trouvait nettement plus faible le 31 décembre. Une des causes de la pression en octobre fut la diminution progressive des fonds de chemins de fer entre les mains des banques. Entre le 22 avril et le 31 décembre, les soldes des chemins de fer entre nos mains ont diminué d'un tiers. Cet effet des versements pour les chemins de fer a été général à toute la Grande-Bretagne ; peu à peu, ils ont épuisé les dépôts des banques » (p. 43, 44).

Samuel Gurney (directeur de la firme tristement célèbre Overend, Gurney et C^{ie}) :

« En 1846, la demande de capital pour les chemins de fer avait été nettement plus importante, mais n'était pas parvenue à élever le taux d'intérêt ; il y eut une condensation de petites sommes en masses plus importantes, et celles-ci furent employées sur notre marché ; de sorte qu'en gros il en résulta surtout un apport plus important d'argent sur le marché monétaire de la City et beaucoup moins un retrait » [p. 159].

A. Hodgson, directeur de la Joint Stock Bank de Liverpool, montre à quel point les traites peuvent constituer le réserve des banquiers :

« Nous avons l'habitude de conserver dans notre portefeuille au moins les 9/10 de tous nos dépôts et de la totalité de l'argent que nous obtenions d'autres personnes, sous forme de traites venant à échéance au jour le jour . . . à tel point que, pendant la période de crise, le montant des traites arrivant quotidiennement à échéance était pour ainsi dire identique au montant des demandes de paiement qui nous étaient faites chaque jour » (p. 53).

Traites de spéculation.

N° 5092 : « Par qui les traites (pour du coton vendu) étaient-elles principalement acceptées ? » (R. Gardner, industriel cotonnier cité plusieurs fois dans cet ouvrage. — F. E.) « Par des courtiers en marchandises ; un commerçant achète du coton, le remet à un courtier, tire des traites sur ce dernier et les fait escompter. — N° 5094 : Ces traites vont-elles aux banques de Liverpool ? Y sont-elles escomptées ? Exactement, et même ailleurs . . . Si ces facilités monétaires [attribution de crédit] n'avaient pas existé, facilités essentiellement consenties par les banques de Liverpool, le coton aurait été, l'an dernier, à mon avis, de 1 1/2 ou de 2 pence par livre moins cher. — N° 600 : Vous nous avez dit qu'il a circulé un nombre énorme de traites tirées par des spéculateurs sur des courtiers en coton à Liverpool ; peut-on affirmer la même chose de vos avances sur traites pour des produits coloniaux autres que le coton ? » (A. Hodgson, banquier à Liverpool : — F. E.) « Ceci peut être appliqué à toutes sortes de produits coloniaux, mais plus particulièrement au coton. — N° 601 : Essayez-vous, en tant que banquier, de tenir cette sorte de traites à l'écart ? — Nullement, nous les considérons comme des traites tout à fait régulières si on les maintient à un nombre limité . . . Les traites de cette espèce sont souvent prolongées. »

Spéculation sur le marché des Indes orientales et de la Chine [1847]. — Charles Turner (directeur d'une des plus importantes firmes des Indes orientales à Liverpool) :

« Nous connaissons tous les incidents qui se sont produits au sujet des affaires avec l'île Maurice et dans d'autres affaires similaires. Les courtiers avaient l'habitude de donner des avances sur marchandises, et ceci non seulement après leur arrivée pour couvrir les traites tirées pour ces marchandises, — ce qui serait parfaitement normal, tout comme les avances sur les connaissements . . . — mais ils ont consenti des avances sur le produit avant son embarquement et, en quelques cas, avant sa fabrication. Dans un cas particulier, j'ai moi-même, par exemple, acheté à Calcutta des traites pour 6 à 7000 l. st. ; la somme obtenue pour ces traites allait à l'île Maurice pour y servir à planter du sucre ; plus de la moitié des traites, en arrivant en Angleterre, furent protestées ; puis, lorsque les cargaisons de sucre, avec lesquelles ces traites devaient être payées, arrivèrent enfin, il se trouva que le sucre était déjà mis en gage auprès de tiers avant qu'il n'ait été embarqué, et en fait même avant qu'il ait été extrait » (p. 78). — « Actuellement, les marchandises pour le marché des Indes orientales doivent être payées comptant aux fabricants ; mais ceci ne signifie pas grand-chose, car si l'acheteur a quelque crédit à Londres, il tire sur Londres et escompte la traite dans cette ville où l'escompte est pour le moment assez bas ; il paie le fabricant avec l'argent ainsi obtenu . . . Il faut compter au moins douze mois avant qu'un affréteur de marchandises vers les Indes puisse toucher ses rentrées de là-bas . . . ; un homme possédant 10 à 15000 l. st. qui s'établirait dans les affaires

avec les Indes se mettrait d'accord avec une maison de Londres pour un crédit d'un montant considérable, il donnerait à cette maison 1 % en tirant ses traites sur elle, à la condition que la recette pour les marchandises expédiées vers les Indes soit envoyée à cette maison de Londres ; les deux parties sont cependant tacitement d'accord que la Maison de Londres n'aura aucune avance liquide à fournir réellement ; ce qui veut dire que les traites sont prolongées jusqu'à l'arrivée des recettes. Les traites ont été escomptées à Liverpool, Manchester, Londres, et quelques-unes parmi elles sont la propriété de banques écossaises » (p. 79). — N° 786 : « Voici une maison qui a récemment fait faillite à Londres ; à l'examen des livres on découvrit les faits suivants : une firme de Manchester et une autre à Calcutta s'étaient fait ouvrir un crédit de 200 000 l. st. auprès de la maison londonienne ; c'est-à-dire que les relations d'affaires de cette firme de Manchester qui envoyaient de Glasgow et de Manchester des marchandises sur consignment à la maison de Calcutta tiraient sur la Maison de Londres jusqu'à concurrence de 200 000 l. st. Il existait simultanément une convention, d'après laquelle la firme de Calcutta tirait également 200 000 l. st. sur la Maison de Londres ; ces traites étaient vendues à Calcutta et avec la somme ainsi obtenue on achetait d'autres traites qui furent envoyées à Londres, pour permettre à la maison londonienne de payer les premières traites tirées par Glasgow ou Manchester ; ainsi par cette seule affaire, des traites pour 600 000 l. st. furent mises en circulation. » — N° 971 : « Actuellement lorsqu'une firme de Calcutta achète la cargaison d'un bateau (pour l'Angleterre — F. E.) et la paie avec ses propres traites sur ses correspondants de Londres, en leur envoyant les connaissements, ceux-ci sont immédiatement utilisables par cette maison pour obtenir des avances dans Lombard Street ; les gens ont donc un délai de huit mois pendant lequel ils peuvent utiliser l'argent avant que leurs correspondants aient à payer les traites. »

IV. En 1848, un comité secret de la Chambre des Lords fut réuni pour enquêter sur les causes de la crise de 1847. Les témoignages déposés devant ce comité ne furent toutefois publiés qu'en 1857 (*Minutes of Evidence taken before the Secret Committee of the House of Lords appointed to inquire into the causes of Distress, etc., 1857* ; cité comme *Commercial Distress, 1848-1857*). A ce comité, M. Lister, directeur de l'Union Bank de Liverpool, déclarait entre autres :

2444 : « Au printemps 1847 il y eut une extension indue du crédit... parce que des hommes d'affaires transféraient le capital de leur affaire aux chemins de fer, tout en désirant poursuivre leur activité à la même échelle qu'avant. Au début, chacun d'eux pensait probablement qu'il pourrait revendre avec profit les actions de chemins de fer et remplacer ainsi l'argent dans l'affaire. Constatant peut-être que ceci n'était guère possible, il demanda du crédit pour son

entreprise, là où auparavant il avait payé comptant. Ce fut là l'origine d'une extension du crédit. »

2500 : « Ces traites sur lesquelles les banques qui les avaient prises en compte subissaient des pertes étaient-elles essentiellement des traites pour du blé ou du coton ? ... Il s'agissait de traites pour des produits de toute sorte, blé, coton et sucre, ainsi que toutes espèces de produits étrangers. A ce moment il n'existait pratiquement rien, excepté peut-être l'huile, dont le prix n'eût pas baissé. — 2506 : Un courtier, acceptant une traite, ne le fait jamais sans être suffisamment couvert, même contre une baisse de prix de la marchandise qui sert de couverture. »

2512 : « On tire deux sortes de traites pour des produits. La traite primitive qui est tirée au-delà des mers sur l'importateur appartient à la première espèce. Les traites ainsi tirées pour des produits viennent fréquemment à échéance avant l'arrivée de ceux-ci. Quand la marchandise arrive et si le commerçant ne détient pas le capital nécessaire, il doit la mettre en gage chez un courtier jusqu'à ce qu'il puisse la vendre. A ce moment, une traite de la seconde espèce est immédiatement tirée sur le courtier par le commerçant de Liverpool avec, comme garantie, la marchandise... C'est alors l'affaire du banquier de s'assurer auprès du courtier que celui-ci détient la marchandise, et dans quelle mesure il a fait des avances sur elle ; il doit se convaincre que le courtier est couvert pour pouvoir se remettre en cas de perte. »

2516 : « Nous recevons également des traites de l'étranger... Quelqu'un achète par exemple à l'étranger une traite sur l'Angleterre et l'adresse à une maison de ce pays ; la traite ne nous dit pas si elle a été tirée raisonnablement ou déraisonnablement, si elle représente des produits ou du vent. »

2533 : « Vous disiez que les produits extérieurs de presque toute nature étaient vendus à grande perte. Croyez-vous que ceci a été le fait d'une spéculation injustifiée sur ces produits ? — Les pertes provenaient d'une importation trop grande alors qu'il n'existait aucune consommation correspondante pour l'absorber. Selon toutes les apparences, la consommation baissa énormément. — 2534 : En octobre... les produits étaient presque invendables. »

Dans le même rapport, un connaisseur de premier ordre, le digne et madré quaker Samuel Gurney, de Overend, Gurney et C^{ie}, nous dit comment se propage un sauve-qui-peut général au plus fort du krach :

1262 : « Quand la panique règne, un homme d'affaires ne se demande pas à quel taux il peut investir ses billets de banque, ou s'il va perdre 1 ou 2 % en vendant ses bons du Trésor ou son 3 %. Quand il se trouve sous l'influence de la terreur, peu lui importe le gain ou la perte. Il se met lui-même à l'abri, le reste du monde peut faire ce qu'il veut. »

V. Sur la saturation réciproque de deux marchés. M. Alexander, commerçant dans les affaires des Indes orientales, dit devant la Commission de la Chambre des Communes à propos du *Bank Act 1857* (cité comme *Bank Committee 1857*):

4330: « Actuellement, si je dépense à Manchester 6 shillings, on me rend 5 shillings aux Indes; si je dépense 6 shillings aux Indes, on m'en rend 5 à Londres. »

De sorte que le marché indien a été saturé par l'Angleterre, en même temps que le marché anglais l'était par les Indes. Et ceci se produisait en été 1857, dix ans à peine après l'expérience amère de 1847!

Chapitre XXVI

L'ACCUMULATION DE CAPITAL-ARGENT, SON INFLUENCE SUR LE TAUX D'INTÉRÊT

« En Angleterre se fait une accumulation constante de richesse additionnelle qui a tendance à prendre finalement la forme monétaire. Après le désir de gagner de l'argent, le désir le plus pressant qui le suit est de s'en débarrasser à nouveau par un investissement quelconque rapportant de l'intérêt ou du profit; car l'argent, en tant qu'argent, ne rapporte rien. Par conséquent, si une extension progressive et suffisante du champ d'activité ne se produit pas simultanément à cet afflux permanent de capital excédentaire, nous serons exposés à des accumulations périodiques d'argent cherchant à s'investir, accumulations qui, selon les circonstances, sont plus ou moins importantes. Pendant de nombreuses années, la dette d'État était le grand moyen d'absorption des richesses excédentaires en Angleterre. Depuis qu'elle a atteint en 1816 son maximum et a perdu sa faculté d'absorption, il y a eu tous les ans une somme d'au moins 27 millions à l'affût d'autres occasions d'investissement. En outre, divers remboursements de capital ont eu lieu... Des entreprises nécessitant de grands capitaux pour leur réalisation et résorbant de temps en temps l'excédent de capital inemployé sont absolument nécessaires..., au moins dans notre pays, pour absorber périodiquement les richesses excédentaires accumulées de la société, qui n'arrivent pas à se placer dans les sphères habituelles d'investissement¹. »

Dans ce même passage on peut lire au sujet de l'année 1845:

« En un laps de temps très court, les prix ont monté très rapidement à partir du point le plus bas de la dépression... La dette d'État à 3% est presque *al pari* [au pair]... L'or dans les caves de la Banque d'Angleterre dépasse toutes les sommes amassées antérieurement. Les actions de toute sorte atteignent des prix presque toujours inouïs et le taux d'intérêt est tellement tombé qu'il est presque nominal... Tout ceci prouve qu'il y a à nouveau en Angleterre une grave accumulation de richesse inemployée et que nous sommes à nouveau à la veille d'une période de fièvre spéculative². »

« Bien que l'importation d'or ne soit pas un signe certain de bénéfice réalisé dans le commerce extérieur, une partie de cette rentrée d'or représente évidemment un profit de cette nature, étant donné qu'il n'en existe aucune autre explication³. »

« Admettons que dans une période où les affaires sont constamment bonnes, les prix rémunérateurs et la circulation d'argent abondante, une mauvaise récolte conduise à exporter 5 millions d'or pour une importation de blé équivalente. La circulation (comme nous le verrons tout de suite, il ne s'agit pas de moyens de circulation, mais de capital-argent inemployé. — F. E.) en sera diminuée d'autant. Il se peut que les particuliers détiennent toujours autant de moyens de cir-

culution, mais les dépôts des commerçants dans les banques, les soldes des banques chez leurs agents de change et les réserves dans leurs caisses en seront tous diminués, et la conséquence directe de cette diminution du montant du capital inemployé sera une hausse du taux d'intérêt, par exemple de 4 à 6%. Comme les affaires sont saines, la confiance ne sera pas ébranlée, mais le crédit deviendra plus cher » (*ibid.* p. 42).

« Si, de façon générale, les prix des marchandises baissent, l'argent excédentaire reflue dans les banques sous forme de dépôts accrus, l'excédent de capital inemployé fait tomber le taux d'intérêt à un minimum, et cet état de choses dure jusqu'à ce que des prix plus élevés ou des affaires plus actives fassent entrer en mouvement l'argent en sommeil ou encore jusqu'à ce qu'il soit absorbé par investissement en titres ou marchandises étrangers⁴ » (p. 68).

Les extraits suivants sont à nouveau tirés du rapport parlementaire : *Commercial Distress, 1847–1848*. – La mauvaise récolte et la famine de 1846–1847 nécessitèrent une importation massive de denrées alimentaires.

« Il en résulta un excédent notable de l'importation sur l'exportation... D'où une sortie d'argent considérable hors des banques et une affluence accrue de gens ayant à escompter des traites chez les courtiers d'escompte ; les courtiers commencèrent à regarder les traites de plus près. Les facilités [attributions de crédit] consenties jusqu'alors furent très sérieusement restreintes, et il y eut des faillites parmi les firmes les moins solides. Ceux qui plaçaient toute leur confiance dans le crédit allèrent à leur perte, d'où une aggravation de l'inquiétude déjà ressentie auparavant ; les intéressés, banquiers ou non, trouvèrent qu'ils ne pouvaient plus, avec la même certitude qu'avant, s'attendre à voir leurs traites et autres titres se transformer en billets de banque pour s'acquitter de leurs obligations. Ils limitèrent alors davantage les facilités de crédit et, souvent, les refusèrent tout bonnement. Dans beaucoup de cas, ils mirent leurs billets de banque sous clef pour pouvoir couvrir à l'avenir leurs propres obligations ; ils préférèrent ne pas s'en séparer. Inquiétude et confusion grandissaient tous les jours, et, sans la lettre de Lord John Russell, une banqueroute générale se serait produite » (p. 74, 75).

La lettre de Russell suspendait le *Bank Act*. – Charles Turner, mentionné ci-dessus, déclare.

« Nombre de maisons possédaient de grands moyens, mais ce n'était pas des moyens liquides. Tout leur capital était immobilisé en propriété terrienne dans l'île Maurice, ou encore en fabriques d'indigo ou de sucre. Après avoir pris des engagements pour 5 à 600 000 l. st., elles ne possédaient plus les moyens liquides d'en payer les traites et finalement il apparaissait qu'elles ne pouvaient payer leurs traites qu'au moyen de leur crédit, et seulement dans les limites de celui-ci » (p. 81).

Déclaration de S. Gurney, déjà mentionné :

[1664] « Actuellement (en 1848) il existe une restriction des transactions et un grand excédent d'argent. – N° 1763 : Je ne pense pas que ce fut la pénurie de capital qui fit monter si haut le taux de l'intérêt, ce fut plutôt l'inquiétude (*the alarm*) et la difficulté d'obtenir des billets de banque » [p. 135].

En 1847, l'Angleterre paya à l'étranger au moins 9 millions de livres sterling en or pour des denrées alimentaires importées. 7 millions et demi provenaient de la Banque d'Angleterre et 1 million et demi d'autres sources (p. 301). – Morris, gouverneur de la Banque d'Angleterre :

« Le 23 octobre 1847, les fonds publics et les actions des Canaux et Chemins de fer étaient déjà dépréciés de 114 752 225 l. st. » (p. 312).

Le même Morris questionné par Lord G. Bentinck :

[3846] « Ne savez-vous pas que tout le capital investi en papiers et produits de toutes espèces était déprécié tout autant, que des matières premières, du coton, de la soie, de la laine, étaient envoyées sur le continent à des prix tout aussi dérisoires, et que le sucre, le café et le thé devaient être écoulés par ventes aux enchères ? – Pour contrebalancer la sortie d'or qu'avait causée l'énorme importation de denrées alimentaires, il était inévitable que la nation consentît un sacrifice considérable. – Ne pensez-vous pas qu'il aurait mieux valu entamer les 8 millions de livres sterling qui reposaient dans les coffres-forts de la banque, au lieu d'essayer de récupérer l'or par de tels sacrifices ? – *Je ne le crois pas.* »

Et voici le commentaire de cet héroïsme. Disraëli interroge M. W. Cotton, directeur et ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre :

« Quel était le dividende que reçurent, en 1844, les actionnaires de la Banque ? Il fut de 7 % cette année-là. – Et le dividende pour 1847 ? 9 %. – La Banque paie-t-elle pour ses actionnaires l'impôt sur le revenu dans l'année en cours ? Oui. – Le faisait-elle également en 1844 ? Non⁴ – Le *Bank Act* (de 1844) a, par conséquent, efficacement agi dans l'intérêt des actionnaires... Il en résulte que, depuis l'introduction de la nouvelle loi, le dividende des actionnaires est monté de 7 à 9 % et que l'impôt sur le revenu est maintenant payé en plus par la Banque, alors qu'auparavant il devait l'être par les actionnaires ? *C'est exact* » (n°s 4356 à 4361).

Sur la thésaurisation dans les banques pendant la crise de 1847, M. Pease, banquier de province, déclare :

« 4605 : Comme la banque était obligée d'augmenter toujours plus son taux d'intérêt, les inquiétudes se généralisèrent ; les banques provinciales augmen-

tèrent les sommes d'argent en leur possession, ainsi que le montant des billets ; et beaucoup d'entre nous, qui, habituellement détenions peut-être quelques centaines de livres en or ou en billets de banque, en entassâmes immédiatement des milliers dans les coffres-forts et les comptoirs, parce qu'une grande incertitude régnait au sujet de l'escompte et de la possibilité de circulation des traites sur le marché ; il en résulta une thésaurisation générale. »

Remarque d'un membre du Comité :

4691 : « Il en découle, quelle qu'en ait été la cause au cours des douze dernières années, que le résultat favorisait certainement davantage le Juif et le courtier en argent que la classe productrice en général. »

Tooke fait remarquer à quel point le financier exploite les périodes de crise :

« En 1847, dans la métallurgie du Warwickshire et du Staffordshire, beaucoup de commandes de marchandises étaient refusées parce que le taux d'intérêt que le fabricant devait payer pour l'escompte de ses traites aurait englouti plus que son profit total (n° 5451). »

Passons maintenant à un autre rapport parlementaire déjà cité : *Report of Select Committee on Bank Acts, communicated from the Commons to the Lords, 1857* (que nous citerons dans la suite sous la désignation de *Bank Committee, 1857*). M. Norman, directeur de la Banque d'Angleterre et un des flambeaux parmi les partisans du *Currency principle*³, est interrogé comme suit :

3635 : « Vous disiez qu'à votre avis le taux d'intérêt dépend non pas de la masse des billets de banque, mais de l'offre et de la demande de capital. Voulez-vous nous dire ce que vous englobez sous la notion de capital, outre les billets de banque et la monnaie métallique ? Je crois que la définition courante de capital est : marchandises ou services utilisés dans la production. — 3636 : Incluez-vous toutes les marchandises dans le terme "capital" quand vous parlez de taux d'intérêt ? Toutes les marchandises utilisées dans la production. — 3637 : Lorsque vous parlez du taux d'intérêt vous incluez donc tout cela dans le terme "capital" ? Oui. Supposons qu'un industriel cotonnier ait besoin de coton pour son usine, il s'en procurera probablement en obtenant une avance de son banquier et, avec les billets de banque ainsi reçus, il ira faire son achat à Liverpool. C'est du coton dont il a effectivement besoin ; il n'a que faire des billets de banque ni de l'or, si ce n'est comme moyen d'obtenir du coton. Ou encore, il a besoin de ces moyens pour payer ses ouvriers ; il emprunte alors à nouveau des billets pour payer le salaire de ses ouvriers ; les ouvriers de leur côté ont besoin de nourriture et de logements, et l'argent leur sert de moyen pour les payer. — 3638 : Mais, pour l'argent on paie de l'intérêt ? Certainement, au premier chef ; mais prenez un autre cas. Admettons que l'industriel achète le coton à crédit, sans recourir à une avance de la banque ; l'intérêt se mesure alors par

la différence entre le prix du paiement comptant et celui du paiement à crédit au moment de l'échéance. Il existerait de l'intérêt, même s'il n'y avait pas d'argent du tout. »

Ces fantaisies prétentieuses sont tout à fait dignes de ce pilier du *Currency Principle*. Tout d'abord, la découverte géniale que les billets de banque ou l'or sont des moyens pour acheter quelque chose et qu'on ne les emprunte pas pour eux-mêmes. Il doit s'ensuivre que le taux d'intérêt est réglé par quoi ? Par l'offre et la demande de marchandises, dont on savait jusqu'à présent seulement qu'elles réglaient les prix de marché des marchandises. Il se trouve que des prix de marché des marchandises identiques peuvent très bien aller de pair avec des taux d'intérêt très divers. — Mais la finesse de notre auteur ne s'arrête pas là. A la remarque judicieuse que « pour l'argent on paie de l'intérêt », remarque entraînant évidemment la question : l'intérêt que le banquier reçoit, lui qui n'a pas affaire aux marchandises, qu'a-t-il à voir avec ces marchandises ? Et les fabricants ne reçoivent-ils pas de l'argent au même taux d'intérêt, bien qu'ils le dépensent sur des marchés très divers, donc sur des marchés où règnent des conditions très diverses d'offre et de demande des marchandises utilisées dans la production ? A cette remarque, dis-je, ce génie solennel répond que, lorsque le fabricant achète du coton à crédit, « l'intérêt se mesure par la différence entre le prix du paiement comptant et celui du paiement à crédit au moment de l'échéance ». C'est tout le contraire. Le taux d'intérêt en cours, dont le génial Norman doit expliquer la fixation, est la mesure de la différence entre le prix du paiement comptant et celui du prix à crédit au moment de l'échéance. Le coton est d'abord en vente à son prix au comptant, déterminé par le prix de marché, et lequel, à son tour, est réglé par l'état de l'offre et de la demande. Admettons que ce prix soit de 1 000 l. st. L'affaire est alors terminée entre le fabricant et le courtier en coton en ce qui concerne son achat et sa vente. Mais il s'y ajoute une seconde affaire. Celle entre le prêteur et l'emprunteur. Le fabricant se fait avancer la valeur de 1 000 l. st. sous forme de coton, et il doit la restituer, disons au bout de trois mois, sous forme d'argent. Les intérêts de 1 000 l. st. pour trois mois, déterminés par le taux de marché de l'intérêt, constituent alors l'augmentation à ajouter au prix de paiement au comptant. Le prix du coton est déterminé par l'offre et la demande. Mais le prix de l'avance sur la valeur du coton, c'est-à-dire le prix de 1 000 l. st. pour trois mois, est déterminé par le taux d'intérêt. Le fait que le coton lui-même est ainsi converti en capital-argent démontre à M. Norman que l'intérêt existerait même s'il n'y avait pas d'argent du tout. S'il n'y avait pas d'argent du tout, il n'y aurait en tout cas aucun taux général d'intérêt.

Nous avons d'abord cette conception vulgaire du capital qui serait la « marchandise utilisée dans la production ». Pour autant que ces marchandises figurent comme capital, leur valeur en tant que *capital*, à la différence de leur valeur

comme *marchandises*, s'exprime dans le profit réalisé par leur utilisation productive ou mercantile. Le taux de profit est absolument toujours en rapport avec le prix de marché des marchandises achetées, ainsi qu'avec l'offre et la demande qui en sont faites ; mais il est en plus déterminé par des facteurs tout autres. Il n'y a par ailleurs aucun doute que le taux d'intérêt est en général limité par le taux de profit. Mr. Norman devait justement nous dire comment se définit cette limite. Elle est définie par l'offre et la demande de capital-argent, *en ce qui le distingue* des autres formes de capital. Nous pourrions encore poser cette question : de quelle façon se déterminent l'offre et la demande de capital-argent ? Il n'est pas douteux qu'il existe un lien tacite entre l'offre de capital matériel et l'offre de capital-argent, et il est tout aussi certain que la demande de capital-argent faite par les capitalistes industriels est déterminée par les circonstances de la production réelle. Au lieu de nous donner des éclaircissements à ce sujet, Norman nous débite cette malice que la demande de capital-argent n'est pas la même chose que la demande d'argent comme tel ; il nous sort cette malice uniquement parce que, chez lui, comme chez Overstone et les autres prophètes du Currency se profile toujours à l'arrière-plan la mauvaise conscience, parce qu'ils cherchent, en intervenant astucieusement dans la législation, à faire passer pour capital le moyen de circulation en tant que tel et à faire monter le taux d'intérêt.

Nous arrivons maintenant à Lord Overstone, alias Samuel Jones Lloyd, quand il explique pourquoi il prend 10 % pour son « argent » parce que le « capital » est très rare dans le pays.

3653. « Les fluctuations dans le taux d'intérêt proviennent de l'une de ces deux causes : ou d'un changement dans la valeur du capital »

(excellent ! la valeur du capital, en termes généraux, est justement le taux d'intérêt ! La modification dans le taux d'intérêt provient donc ici d'une modification dans le taux d'intérêt. Comme nous l'avons démontré plus haut, la « valeur du capital » n'est théoriquement jamais conçue autrement. Ou alors : Mr. Overstone comprend-il par « valeur du capital » le taux de profit ? Dans ce cas, ce que dit notre penseur profond revient à ceci : le taux d'intérêt est déterminé par le taux de profit !)

« ou d'une modification dans la quantité d'argent existant dans le pays. Toutes les fluctuations importantes du taux d'intérêt — qu'elles soient importantes par leur durée ou par leur envergure — peuvent être indubitablement rapportées aux modifications dans la valeur du capital. Il ne peut pas y avoir d'illustration pratique plus frappante de ce fait que la montée du taux d'intérêt en 1847, et à nouveau au cours des deux dernières années (1855–56) : les fluctuations moindres du taux d'intérêt, provenant d'une variation de la somme d'argent existant, sont faibles tant par leur envergure que par leur durée. Elles sont

fréquentes, et plus elles sont fréquentes, plus elles sont efficaces pour le but qu'elles poursuivent. »

Ce qui veut dire : enrichir les banquiers à la Overstone. L'ami Samuel Gurney s'en explique très naïvement devant le *Committee of Lords* [Commission de la Chambre des Lords], *Commercial Distress 1848–1857* :

1324. « Êtes-vous d'avis que les grandes fluctuations du taux d'intérêt qui ont eu lieu l'année dernière aient été ou non avantageuses pour les banquiers et les courtiers en argent ? Je crois qu'elles étaient avantageuses pour les courtiers. Toutes les fluctuations dans les affaires sont avantageuses pour ceux qui sont au courant [*to the knowing men*]. — 1325 : Le banquier ne serait-il pas finalement perdant quand le taux d'intérêt est élevé par suite de l'appauvrissement de ses meilleurs clients ? Non, je ne suis pas d'avis que cet effet soit sensible. »

(Voilà ce que parler veut dire*.)

Nous reparlerons de l'influence qu'exerce sur le taux d'intérêt le total de l'argent existant. Mais il faut d'ores et déjà remarquer qu'Overstone commet ici un nouveau quiproquo. La demande de capital-argent augmenta pour des raisons diverses en 1847 (avant octobre il n'y avait pas de problème de pénurie d'argent, de la « quantité d'argent existant », comme Overstone l'appelait plus haut). Renchérissement du blé, montée du prix du coton, impossibilité de vendre le sucre à cause de la surproduction, spéculation sur les chemins de fer et krach, engorgement des marchés extérieurs avec des cotonnades, exportation forcenée vers les Indes, importation non moins forcenée des Indes : tout cela dans le but d'une simple escroquerie par le moyen de traites. L'ensemble de ces faits, la surproduction dans l'industrie aussi bien que la sous-production dans l'agriculture, donc des causes très diverses, provoquèrent l'accroissement de la demande de capital-argent, c'est-à-dire de crédit et d'argent. Les causes de la demande accrue de capital-argent résidaient dans le déroulement du procès de production lui-même. Quelle qu'en ait été la cause, c'était bien la demande de capital-*argent* qui avait fait monter le taux d'intérêt, la valeur du capital-argent. Si Overstone veut dire que la valeur du capital-argent monta *parce qu'elle* monta, il exprime une tautologie. Mais s'il entend ici par « valeur du capital » la montée du taux de profit comme cause de la montée du taux d'intérêt, ce point de vue se révèle faux d'emblée. La demande de capital-argent, et par conséquent, la « valeur du capital », peut augmenter, bien que le profit baisse. Dès que l'offre relative de capital-argent baisse, sa « valeur » monte. Ce qu'Overstone veut prouver, c'est que la crise de 1847 et le taux d'intérêt élevé qui l'accompagnait n'avaient rien à voir avec la « quantité d'argent existant », c'est-à-dire avec les décisions du *Bank Act* de 1844 qu'il avait inspiré : en réalité, il y a eu cependant un lien réel entre les deux dans la mesure où la crainte d'un épuisement de la réserve bancaire — une création d'Overstone — ajoutait à la crise de 1847–1848 une panique monétaire. Mais le problème n'est pas là. Il existait vraiment une pénurie

de capital-argent causée par l'importance excessive des opérations, comparativement aux moyens existants ; elle éclata du fait de la perturbation du procès de reproduction à la suite d'une mauvaise récolte, d'un investissement excessif dans les chemins de fer, de surproduction, surtout dans les cotonnades, des affaires frauduleuses aux Indes et en Chine, de la spéculation, d'une importation excédentaire de sucre, etc. Au moment où le prix du blé tomba à 60 shillings par quarter, les gens qui l'avaient acheté lorsqu'il coûtait 120 shillings perdaient les 60 shillings qu'ils avaient payé de trop, et le crédit correspondant dans l'avance lombarde sur le blé. Ce ne fut pas du tout le manque de billets de banque qui les empêcha de convertir leur blé en argent à l'ancien prix de 120 shillings ; de même pour ceux qui avaient importé trop de sucre devenu presque invendable. De même pour ces messieurs qui avaient immobilisé leur capital circulant (*floating capital*) dans les chemins de fer et qui s'étaient fiés au crédit pour le remplacer dans leur affaire « légitime ». Tous ces faits se résument pour Overstone dans une « perception morale de la valeur accrue de son argent (*a moral sense of the enhanced value of his money*) ». Mais à cette valeur accrue du capital-argent correspondait exactement la chute de la valeur argent du capital réel (capital-marchandise et capital productif). La valeur du capital sous l'une de ses formes montait, parce que la valeur du capital sous l'autre forme baissait. Mais Overstone essaie d'identifier ces deux valeurs de capital d'espèce différente à une seule valeur de capital tout court. Il le fait en les opposant toutes deux à un manque de moyen de circulation, d'argent existant. Le même montant de capital-argent peut cependant être prêté avec des masses très diverses de moyens de circulation.

Prenons son exemple de 1847. Le taux d'intérêt officiel de la banque était en janvier de 3-3 1/2 %, en février 4-4 1/2 %, en mars 4 % en moyenne, en avril (panique) de 4-7 1/2 %, en mai 5-5 1/2 %, en juin 5 % dans l'ensemble, en juillet 5 %, en août 5-5 1/2 %, en septembre 5 %, avec de petites variations de 5 1/4, 5 1/2, 6 % ; en octobre, 5, 5 1/2, 7 %, en novembre de 7-10 %, en décembre de 7-5 %. Dans cet exemple, l'intérêt augmentait parce que les profits diminuaient et les valeurs argent des marchandises baissaient énormément. Donc quand Overstone dit, à son propos, que le taux d'intérêt de 1847 montait parce que la valeur du capital augmentait, il ne peut entendre par valeur de capital autre chose que la valeur du capital-argent. Et la valeur du capital-argent est justement le taux d'intérêt et rien d'autre. Mais, plus tard, le bout de l'oreille apparaîtra et la valeur du capital sera identifiée avec le taux de profit.

En ce qui concerne le taux d'intérêt élevé payé en 1856, Overstone ignorait en effet qu'il était en partie un symptôme de la prédominance du genre : chevaliers du crédit qui paient l'intérêt non pas avec le profit, mais avec le capital d'autrui ; il affirmait quelques mois à peine avant la crise de 1857 que « les affaires étaient parfaitement saines ».

Il déclare en outre :

3722 : « C'est une grande erreur de croire que le profit dans les affaires est annihilé par l'augmentation du taux d'intérêt. D'abord une augmentation du taux d'intérêt est rarement de longue durée ; ensuite, quand elle est importante et durable, elle représente par définition une montée dans la valeur du capital ; pourquoi la valeur du capital monte-t-elle ? Parce que le taux de profit a augmenté. »

Nous apprenons donc enfin quel sens a la « valeur du capital ». Le taux de profit peut d'ailleurs rester élevé pour un temps assez long, alors que le profit d'entreprise baisse et que le taux d'intérêt monte, de sorte que l'intérêt absorbe la plus grande partie du profit.

3724 : « L'augmentation du taux d'intérêt a été la conséquence d'une extension énorme des affaires de notre pays et de l'importante augmentation du taux de profit ; et lorsqu'on se plaint que le taux d'intérêt accru détruit les deux facteurs mêmes qui ont causé son ascension, il s'agit là d'une absurdité logique dont on ne sait point que dire. »

Ceci est tout juste aussi logique que de dire : le taux de profit accru a été la conséquence de l'augmentation spéculative des prix des marchandises et lorsqu'on se plaint que l'augmentation des prix détruit sa propre cause, c'est-à-dire la spéculation, il s'agit là d'une absurdité logique, etc. Qu'une chose puisse finalement détruire sa propre cause n'est une absurdité logique que pour l'usurier amoureux du taux d'intérêt élevé. La grandeur des Romains fut la cause de leurs conquêtes et leurs conquêtes détruisirent leur grandeur. La richesse engendre le luxe et le luxe exerce sur la richesse une action destructrice. Le gros malin ! L'idiotie de la bourgeoisie actuelle ne peut pas être mieux dépeinte que par le respect qu'a inspiré à toute l'Angleterre la « logique » du millionnaire, de ce *dung-hill aristocrat* [aristocrate de bas étage]. D'ailleurs, si un taux de profit élevé et une extension des affaires peuvent entraîner un taux d'intérêt élevé, le taux d'intérêt élevé n'en est pas pour autant la cause d'un profit élevé. La question qui se pose est justement celle-ci : ce taux d'intérêt élevé (comme l'a précisément montré la crise) n'a-t-il pas duré et même atteint son point culminant après que le taux élevé de profit eut depuis longtemps rejoint le royaume des ombres ?

3718 : « En ce qui concerne l'augmentation importante du taux d'escompte, il s'agit là d'un fait entièrement issu de la valeur accrue du capital, et je crois que chacun peut avec une parfaite clarté découvrir les causes de cette augmentation de la valeur du capital. J'ai déjà mentionné le fait que, pendant les 13 années où ce *Bank Act* fut en vigueur, le commerce en Angleterre s'accrut de 45 à 120 millions de livres sterling. Qu'on réfléchisse à tous les événements que comporte ce bref énoncé de chiffres ; qu'on pense à l'énorme demande de capital qu'entraîne un accroissement aussi gigantesque du commerce et qu'on

se souviennent en même temps que la source naturelle de l'afflux destiné à satisfaire cette importante demande, à savoir l'épargne annuelle du pays, a été épuisée au cours des dernières trois ou quatre années par des dépenses de guerre improductives. J'avoue mon étonnement de ne pas voir un taux d'intérêt encore plus élevé ; en d'autres termes, je suis surpris que les difficultés de capital à la suite de ces immenses opérations ne soient pas encore beaucoup plus violentes que celles que vous avez déjà constatées. »

Quelle admirable confusion verbale chez notre logicien usurier ! Le voilà avec sa valeur accrue du capital ! Il semble s'imaginer que d'un côté s'opérait cette énorme extension du procès de reproduction, donc cette accumulation de capital réel, et que, de l'autre, existait un « capital », objet d'une « énorme demande » pour mener à bien cet énorme accroissement du commerce ! Cette énorme augmentation de la production n'était-elle pas elle-même l'augmentation du capital et, si elle était à l'origine de la demande, ne créait-elle pas simultanément l'afflux et même un afflux augmenté de capital-argent ? Si le taux d'intérêt monta si haut, c'est uniquement parce que la demande de capital-argent augmentait encore plus vite que son afflux ; ce qui, en d'autres termes, signifie que la production industrielle en expansion était de plus en plus conduite sur la base du système de crédit. Autrement dit, l'expansion industrielle effective causait une demande accrue d'*accommodation* [attribution de crédit] et celle-ci représente apparemment ce que notre banquier entend par « énorme demande de capital ». Ce n'est certainement pas l'extension de la simple *demande* de capital qui fit monter le commerce d'exportation de 45 à 120 millions. Et que veut dire Overstone quand il déclare que l'épargne annuelle du pays, engloutie par la guerre de Crimée, constitue la source naturelle de l'afflux pour satisfaire cette grande demande ? Premièrement, avec quoi l'Angleterre accumulait-elle, entre 1792 et 1815, période où se déroulait une toute autre guerre que la petite guerre de Crimée ? Deuxièmement, quand la source naturelle fut tarie, de quelle source provenait alors le capital ? On sait que l'Angleterre n'a pas demandé d'avances auprès de nations étrangères. Mais si, à côté de la source naturelle, il en existe une autre, artificielle, il y aurait là une possibilité tout à fait charmante pour une nation d'utiliser la source naturelle pour la guerre et la source artificielle pour les affaires. S'il n'y avait que le vieux capital-argent, pouvait-il doubler son efficacité par un taux d'intérêt élevé ? De toute évidence, M. Overstone croit que l'épargne annuelle du pays (mais qui, dans notre cas, avait été prétendument consommée) se convertit uniquement en capital-argent. Mais s'il n'y avait pas effectivement accumulation, c'est-à-dire accroissement de la production et augmentation des moyens de production, à quoi servirait d'accumuler, sous forme d'argent, des créances sur cette production ?

Overstone confond l'augmentation de la « valeur du capital » résultant d'un taux de profit élevé avec l'augmentation résultant d'une demande accrue de capital-

argent. Cette demande peut s'accroître pour des raisons tout à fait indépendantes du taux de profit. Lui-même cite comme exemple qu'en 1847 elle augmenta par suite de la dévaluation du capital réel. Suivant les besoins de sa cause, il rapporte la valeur du capital au capital réel ou au capital-argent.

La malhonnêteté de notre lord banquier, jointe à son point de vue borné de banquier qu'il porte à son comble avec ses airs professoraux, se révèle encore dans ce qui suit :

3728 (Question) : « Vous disiez qu'à votre avis le taux d'escompte n'était pas d'une importance essentielle pour le commerçant ; voulez-vous avoir la bonté de nous dire ce que vous considérez comme taux de profit courant ? »

A quoi M. Overstone répond que cela lui est « impossible ».

3729 : « Supposons que le taux de profit moyen soit de 7 à 10 % ; une modification du taux d'escompte de 2 à 7 ou 8 % doit alors essentiellement affecter le taux de profit, n'est-ce pas ? »

(La question elle-même assimile le taux du profit d'entreprise au taux de profit et ne distingue pas que le taux de profit est la source commune de l'intérêt et du profit d'entreprise. Le taux d'intérêt peut laisser inchangé le taux de profit, mais pas le profit d'entreprise. Réponse d'Overstone :)

« Premièrement, les hommes d'affaires ne paieront pas un taux d'escompte qui entame largement leur profit ; ils préféreront arrêter leur affaire. »

(Bien entendu, s'ils le peuvent sans se ruiner. Tant que leur profit est élevé, ils paient l'escompte parce qu'ils le veulent et quand il est faible, parce qu'ils y sont obligés.)

« Que signifie l'escompte ? Pourquoi escompte-t-on une traite ? ... Parce qu'on désire obtenir un capital plus grand. »

(*Halte-là !* * Parce qu'on désire prendre une avance sur le reflux d'argent de son capital immobilisé, afin d'éviter un arrêt de ses affaires. Parce qu'on doit couvrir un paiement échoué. On ne demande davantage de capital que si son affaire marche bien ou si on spéculé sur du capital d'autrui, même pendant que l'affaire marche mal. L'escompte n'est nullement un simple moyen pour étendre son affaire.)

« Et pourquoi veut-on se trouver à la tête d'un capital plus grand ? Parce qu'on désire employer ce capital ; et pourquoi désire-t-on employer ce capital ? Parce que cela est profitable ; mais il n'y aurait pas de profit si l'escompte l'absorbait. »

Ce logicien content de lui suppose donc que des traites peuvent seulement être escomptées en vue d'étendre son affaire et qu'on étend une affaire parce que c'est profitable. La première hypothèse est fautive. L'homme d'affaires

ordinaire escompte pour prendre une avance sur la forme argent de son capital et pouvoir ainsi maintenir le cours du procès de reproduction ; non pas pour étendre l'affaire ou trouver du capital additionnel, mais pour compenser le crédit qu'il consent par celui qu'il demande. Et s'il veut agrandir son affaire à crédit, escompter des traites ne lui servirait pas à grand-chose, étant donné qu'il n'y a là qu'une simple conversion d'une forme dans une autre du capital-argent qu'il détient déjà ; il préfère certainement un emprunt ferme à assez long terme. Le chevalier de crédit, lui, fera escompter ses traites de cavalerie pour étendre son affaire et pour couvrir une affaire louche par une autre ; non dans le but de faire du profit, mais pour se mettre en possession de capital d'autrui.

Après avoir ainsi identifié l'escompte à l'emprunt de capital additionnel (au lieu de l'assimiler à la conversion en argent comptant de traites représentant du capital), M. Overstone bat immédiatement en retraite dès qu'on le serre de trop près.

3730 (Question) : « Les commerçants, dès qu'ils sont engagés dans les affaires, ne doivent-ils pas pendant un certain temps continuer leurs opérations malgré une hausse passagère du taux d'intérêt ? – (Overstone) : Il va sans dire que, pour une transaction isolée quelconque, il est plus agréable de pouvoir disposer d'un capital à faible taux d'intérêt qu'à intérêt élevé, si l'on veut considérer la question de ce point de vue étroit. »

Par contre, le point de vue devient illimité quand M. Overstone entend brusquement par « capital » son seul capital bancaire et considère par conséquent celui qui escompte chez lui des traites comme un homme sans capital parce que son capital existe sous forme de marchandise, ou encore parce que la forme argent de son capital se traduit par une traite que M. Overstone convertit en une autre forme d'argent.

3732 : « En ce qui concerne le *Bank Act* de 1844, pouvez-vous nous indiquer quel était le rapport approximatif du taux d'intérêt à la réserve d'or de la banque ; est-il exact que le taux d'intérêt était de 6 ou 7 % quand l'or de la banque s'élevait à 9 ou 10 millions, et qu'il était de 3 à 4 % quand l'or s'élevait à 16 millions ? »

(L'enquêteur veut contraindre Overstone à expliquer le taux d'intérêt – dans la mesure où il est influencé par la réserve d'or de la banque – à partir du taux d'intérêt – dans la mesure où il est influencé par la valeur du capital.)

« Je ne prétends pas que ce soit le cas... mais, s'il en est ainsi, nous devons prendre, à mon avis, des mesures encore plus sévères que celles de 1844, car s'il était exact que plus l'encaisse-or est importante, plus le taux d'intérêt est faible, alors nous devrions nous efforcer, pour répondre à cet état de choses, d'augmenter l'encaisse-or jusqu'à un montant illimité, afin de ramener l'intérêt à zéro. »

L'enquêteur Cayley, sans être touché par cette mauvaise plaisanterie, continue :

3733 : « S'il en était ainsi, et en supposant que 5 millions d'or soient restitués à la banque, l'encaisse-or s'élèverait au cours des prochains six mois à environ 16 millions ; supposons encore que le taux d'intérêt tombe ainsi à 3 ou 4 %, comment pourrait-on alors prétendre que la baisse du taux d'intérêt provient d'un important ralentissement des affaires ? – J'ai dit que la grande hausse récente du taux d'intérêt et non sa baisse était étroitement liée à la grande extension des affaires. »

Mais voici ce que dit Cayley : si la montée du taux d'intérêt, coïncidant avec une contraction de l'encaisse-or, est un signe de l'extension des affaires, la baisse du taux d'intérêt accompagnant un accroissement de l'encaisse-or doit alors être le signe d'un ralentissement des affaires. A cela, Overstone ne trouve pas de réponse.

3736 (Question – F. E.) : « Je constate que vous avez dit (dans le texte, on s'adresse toujours à *Your Lordship* [c'est-à-dire Votre Seigneurie]) que l'argent est toujours l'instrument pour obtenir du capital. »

(C'est justement de le considérer comme instrument qui est erroné ; il s'agit d'une forme du capital.)

« Quand l'encaisse-or (de la Banque d'Angleterre – F. E.) diminue, la grande difficulté ne réside-t-elle pas inversement dans l'impossibilité pour les *capitalistes* d'obtenir de l'argent ? – (Overstone – F. E.) : Non ; ce ne sont pas les capitalistes qui cherchent à obtenir de l'argent, mais les non-capitalistes ; et pourquoi cherchent-ils à obtenir de l'argent ?... Parce qu'au moyen de celui-ci ils réussissent à mettre la main sur le capital du capitaliste pour conduire l'affaire de non-capitalistes. »

Il explique tout bonnement ici que les fabricants et les commerçants ne sont pas des capitalistes, et que le capital du capitaliste est simplement du capital-argent.

3737 : « Et les gens qui tirent des traites ne sont-ils pas des capitalistes ? – Il est possible que des gens tirant des traites soient des capitalistes, il est tout aussi possible qu'ils ne le soient pas. »

Ici il se trouve pris de court.

On lui demande alors si les traites des commerçants ne représentent pas les marchandises qu'ils ont vendues ou embarquées. Il nie que ces traites représentent la valeur des marchandises de la même façon que le billet de banque représente l'or (3740–3741). Cette réponse est plutôt effrontée.

« 3742 : Le but du commerçant n'est-il pas d'obtenir de l'argent ? – Non ; en tirant une traite, le but n'est pas d'obtenir de l'argent ; c'est par l'escompte de la traite qu'on poursuit ce but. »

Tirer des traites convertit la marchandise en une forme de monnaie de crédit, tout comme l'escompte des traites convertit cette monnaie de crédit en une autre forme de monnaie, les billets de banque. Quoi qu'il en soit, M. Overstone concède ici que le but de l'escompte est d'obtenir de l'argent. Auparavant, il considérait l'escompte non pas comme le moyen de convertir du capital d'une forme dans une autre, mais comme celui d'obtenir du capital additionnel.

3743 : « Quel est le grand désir du monde des affaires sous la pression d'une panique, telle que, d'après vos dires, elle s'est manifestée en 1825, 1837 et 1839 ? ; poursuit-il le but de se rendre possesseur de capital ou d'une monnaie de paiement légale ? – Le but des hommes d'affaires est de mettre la main sur du capital pour continuer leurs affaires. »

Leur but est d'obtenir des moyens de paiement pour des traites sur eux-mêmes, venues à échéance, à cause du manque de crédit du moment et pour n'être pas obligés de liquider leur marchandise au-dessous du prix. S'ils n'ont eux-mêmes aucun capital, ils en obtiennent évidemment grâce aux moyens de paiement, parce qu'ils reçoivent de la valeur sans équivalent. La demande d'argent en tant que tel se résume toujours dans l'unique désir de convertir de la valeur, de la forme marchandise ou créance, en la forme argent. D'où résulte, même en dehors des crises, la grande différence entre l'emprunt de capital et l'escompte qui, lui, entraîne simplement la conversion des créances d'une forme dans une autre, ou en monnaie réelle.

(Moi, – l'éditeur – je me permets ici une remarque marginale.

Pour Norman, comme pour Lloyd Overstone, le banquier représente toujours celui qui « avance du capital » et son client celui qui lui demande du « capital ». Overstone déclare par exemple que quelqu'un fait escompter des traites chez lui « parce qu'il désire obtenir du *capital* » (3729), et que ce quelqu'un trouverait agréable de pouvoir obtenir la « *disposition de capital* à un faible taux d'intérêt » (3730). « L'argent est l'instrument pour obtenir du *capital* » (3736), et, au cours d'une panique, le grand désir des hommes d'affaires est de « mettre la main sur du *capital* » (3743). Malgré toute la confusion qui règne chez Lloyd Overstone, sur ce qu'est le capital, il ressort pourtant clairement qu'il désigne par là ce que le banquier donne au client, un capital que le client ne possédait pas auparavant, et qui lui est avancé, et qui s'ajoute à celui dont il disposait déjà.

Le banquier s'est si bien accoutumé à figurer comme le répartiteur – sous forme de prêts – du capital social disponible sous forme d'argent, que toute fonction qui consiste pour lui à donner de l'argent lui paraît être un prêt. Tout l'argent qu'il verse lui semble être une avance. Quand l'argent est directement

déboursé pour un prêt, c'est littéralement exact. Quand il est investi dans l'escompte de traites, l'argent représente, en fait, une avance faite par lui jusqu'à l'échéance de la traite. C'est ainsi que se consolide dans son esprit l'idée qu'il ne peut effectuer aucun versement qui ne soit une avance. Et non pas une avance au sens où tout investissement d'argent qui doit rapporter du profit ou des intérêts peut, du point de vue économique, être considéré comme une avance que le propriétaire d'argent, en tant que personne privée, se fait à lui-même en tant qu'entrepreneur. Mais une avance dans ce sens précis que le banquier remet au client à titre de prêt une somme d'argent qui augmente d'autant le capital dont dispose ce dernier.

C'est cette représentation transportée du comptoir de la banque dans l'économie politique qui a créé ce point litigieux, source de confusion : ce que le banquier met à la disposition de son client, homme d'affaires, sous forme d'argent comptant, est-ce là du capital ou simplement de la monnaie, des moyens de circulation, *currency* ? Pour trancher ce litige, au fond très simple, il nous faut nous placer du point de vue du client de la banque. Il s'agit de savoir ce que celui-ci demande et obtient.

Si la banque consent à son client un emprunt simplement sur son crédit personnel, sans garantie de sa part, le cas est alors clair. Il obtient, sans conditions, une avance de grandeur déterminée comme additif au capital qu'il a déjà utilisé jusqu'alors. Il l'obtient sous forme d'argent ; donc il obtient non seulement de l'argent, mais aussi du *capital-argent*.

Si l'avance lui est faite contre l'engagement de titres, etc., il s'agit bien d'avance en ce sens que de l'argent lui a été versé sous réserve de remboursement ; mais il ne s'agit pas d'avance de capital. Car les titres représentent eux aussi du capital, et encore d'un montant plus élevé que l'avance. Le destinataire reçoit donc moins de valeur-capital que celle qu'il engage ; il n'est pas question, pour lui, d'une acquisition de capital additionnel. Il ne se lance pas dans cette entreprise parce qu'il a besoin de capital – puisqu'il en possède sous forme de titres, mais parce qu'il lui faut de l'argent ; ici, il y a donc avance d'*argent* et non de capital.

Quand l'avance est faite contre escompte de traites, la *forme* même de l'avance disparaît. Il s'agit alors simplement d'achat et de vente. La traite devient propriété de la banque par endossement ; l'argent, par contre, propriété du client ; il n'est pas question de remboursement de sa part. Si le client achète de l'argent comptant avec une traite, ou un instrument de crédit similaire, il n'y a là ni plus ni moins une avance que s'il avait acheté l'argent comptant au moyen de toute autre marchandise : coton, fer, blé. Ce dont on peut encore moins parler ici, c'est d'une avance de *capital*. Tout achat et toute vente entre deux commerçants est un transfert de capital. Et il n'y a avance que là où le transfert de capital n'est pas réciproque, mais unilatéral et de durée limitée. Il ne peut donc pas y avoir avance de capital par escompte de traites, à moins qu'il ne s'agisse d'une

traite de cavalerie qui ne représente point de marchandises vendues, et dont aucun banquier ne veut dès qu'il l'a reconnue pour ce qu'elle est. Dans l'affaire d'escompte régulière, le client de la banque n'obtient aucune avance, ni en capital, ni en argent, mais il reçoit de l'argent pour de la marchandise vendue.

Les cas où le client demande du capital à la banque et l'obtient sont donc très nettement distincts de ceux qui constituent une avance d'argent ou un achat d'argent à la banque. Et comme M. Lloyd Overstone, en particulier, n'avait coutume d'avancer ses fonds sans couverture que dans les cas les plus rares (il était le banquier de ma firme à Manchester), il est tout aussi clair que ses belles descriptions des masses de capital que les banquiers magnanimes avancent aux fabricants qui en manquent sont un méchant travestissement de la réalité.

Au chapitre XXXII⁶, Marx dit d'ailleurs, pour l'essentiel, la même chose : « La demande de moyens de paiement est simplement une demande de *convertibilité en argent*, dans la mesure où négociants et producteurs peuvent offrir de bonnes garanties ; s'ils ne peuvent le faire, c'est demande de *capital-argent* ; dans le cas où, par conséquent, une avance de moyens de paiement ne leur fournit pas seulement la *forme monétaire*, mais l'*équivalent* sous quelque forme que ce soit qui leur manque pour payer. »

Plus loin, au chapitre XXXIII⁷ : « Quand le crédit est développé, dans un système où l'argent se concentre dans les mains des banquiers, ce sont eux, *nominalement*, tout au moins, qui l'avancent. Cette avance n'a trait⁸ qu'à l'argent qui se trouve en circulation. C'est une avance de moyens de *circulation* et non pas de capitaux dont il assure la circulation. » Même M. Chapman, qui doit le savoir, confirme la conception ci-dessus des affaires d'escompte : *Bank Committee*, 1857 :

« Le banquier possède la traite, *il l'a achetée*. » Evidence. Question 5139. Nous reviendrons d'ailleurs encore sur ce sujet au chapitre XXVIII⁹. – F. E.)

3744 : « Voulez-vous avoir l'obligeance de nous préciser ce que vous entendez exactement par l'expression "capital" ? (Réponse d'Overstone) : Le capital consiste en diverses marchandises, au moyen desquelles une affaire est maintenue en marche (*Capital consists of various commodities by the means of which trade is carried on*) ; il y a du capital fixe et du capital circulant. Vos bateaux, vos docks, vos chantiers navals sont du capital fixe ; vos moyens d'existence, vos vêtements, etc., sont du capital circulant. »

3745 : « Le départ de l'or vers l'étranger a-t-il des conséquences néfastes pour l'Angleterre ? – Non, si l'on attache à ce mot un sens rationnel. (Et voilà que ressort la vieille théorie ricardienne sur la monnaie) ... Dans l'état normal des choses, l'argent universel se répartit en proportions déterminées sur les différents pays du monde ; ces proportions sont telles que, étant donné cette

répartition (de l'argent – F. E.), le trafic entre un pays quelconque d'une part et tous les autres pays du monde d'autre part n'est qu'un simple trafic d'échange ; mais il y a des influences perturbatrices affectant, de temps à autre, cette répartition et, quand ces influences se font sentir, une partie de l'argent d'un pays donné s'écoule vers d'autres pays. »

3746 : « Vous utilisez maintenant l'expression "argent". Si je vous ai bien compris, auparavant vous appeliez cela une perte de capital. – Qu'est-ce que j'appelais une perte de capital ? – 3747 : Le départ d'or ? Non, ce n'est pas cela que je disais. Si vous considérez l'or comme du capital, il s'agit sans doute d'une perte de capital ; il s'agit de la cession d'une certaine proportion du métal précieux qui constitue la monnaie universelle. »

3748 : « Ne disiez-vous pas tout à l'heure qu'une modification du taux d'escompte n'est qu'un simple signe de changement dans la valeur du capital ? Exactement. – 3749 : Et que le taux de l'escompte varie en général avec la réserve d'or à la Banque d'Angleterre ? Oui, c'est cela ; mais j'ai déjà indiqué que les fluctuations du taux d'intérêt provenant d'un changement dans la quantité de monnaie d'un pays (il veut donc parler ici de la quantité d'or réel) sont tout à fait minimales. ... »

3750 : « Par conséquent, voulez-vous dire qu'une diminution du capital a eu lieu quand s'est produite une augmentation de durée assez longue, mais seulement passagère, de l'escompte au-dessus du taux courant ? – Une diminution, dans une certaine acception du mot. Le rapport entre le capital et sa demande a changé ; mais il est possible que cela se soit produit par une demande accrue et non par une diminution dans la quantité de capital. »

(Mais à l'instant même il était dit capital = argent ou or ; et un peu plus haut, l'augmentation du taux d'intérêt nous avait été expliquée par le taux élevé de profit, qui résulte de l'extension, et non de la réduction de l'affaire ou du capital.)

3751 : « Quelle sorte de capital visez-vous ici spécialement ? Cela dépend de l'espèce de capital dont chaque particulier a besoin. Il s'agit du capital dont dispose la nation pour continuer son commerce et, quand ce commerce double, il se produit alors un grand accroissement de la demande de capital, lequel est destiné à poursuivre les affaires. »

(Notre astucieux banquier commence par doubler les affaires et ne parle qu'après d'une demande accrue de capital destiné à cet élargissement. Il ne voit toujours que le client qui demande à M. Lloyd un capital plus grand pour pouvoir doubler ses affaires.)

« Le capital est comme toute autre marchandise » (mais, d'après M. Lloyd, le capital n'est justement rien d'autre que la totalité des marchandises), « son prix

est variable suivant l'offre et la demande ». (Le prix des marchandises varie donc à deux titres : d'abord comme marchandises, ensuite comme capital.)

3752 : « Les fluctuations dans le taux d'escompte sont en général en relation avec celles du montant de l'encaisse-or de la Banque. Est-ce là le capital dont vous parlez ? Non. — 3753 : Pouvez-vous citer un exemple où il y avait une grande provision de capital amassée à la Banque d'Angleterre et où le taux d'escompte était en même temps élevé ? — Ce qui est amassé à la Banque d'Angleterre n'est pas précisément du capital, mais de l'argent. — 3754 : Vous avez déclaré que le taux d'intérêt dépend de la quantité de capital ; veuillez nous dire de quelle sorte de capital vous parlez, et si vous pouvez nous donner un exemple où une grande réserve d'or à la Banque allait de pair avec un taux d'intérêt élevé ? Il est très probable » (oh, oh !) « que l'accumulation d'or à la banque puisse coïncider avec un taux d'intérêt faible, parce qu'il est normal que, dans une période de faible demande de capital » (c'est-à-dire de capital-argent ; l'époque dont il est question ici, à savoir 1844 et 45, était une époque de prospérité), « le moyen ou l'instrument destiné à mettre la main sur le capital puisse s'accumuler. — 3755 : Vous croyez donc qu'il n'y a pas de rapport entre le taux d'escompte et l'encaisse-or de la banque ? Il se peut qu'un rapport existe, mais il ne s'agit point d'un rapport de principe. »

(Mais son *Bank Act* de 1844 établit justement comme principe, pour la Banque d'Angleterre, de régulariser le taux d'intérêt d'après l'encaisse-or en sa possession.)

« Il peut y avoir coïncidence dans le temps (*There may be a coincidence of time*) — 3758 : Avez-vous donc l'intention de dire que la difficulté pour les commerçants de ce pays en période de pénurie d'argent, consécutive au taux élevé de l'escompte, consiste à obtenir du capital et non pas à obtenir de l'argent ? Vous confondez deux choses que je ne rapproche pas sous cette forme ; la difficulté d'obtenir du capital existe, tout comme celle d'ailleurs d'obtenir de l'argent... Ces deux difficultés sont en fait la même, mais considérée à deux degrés différents de son processus. »

Le poisson s'est à nouveau pris dans les filets. La première difficulté consiste à escompter une traite ou à obtenir une avance sur un gage de marchandise. C'est la difficulté de convertir en argent du capital, ou un signe de valeur commercial pour du capital. Et cette difficulté se traduit, entre autres, par le taux d'intérêt élevé. Mais dès que l'argent a été obtenu, en quoi consiste alors la seconde difficulté ? S'il s'agit uniquement de payer, y a-t-il quelqu'un qui aurait des difficultés à se débarrasser de son argent ? Et s'il s'agit d'acheter, où voit-on, en temps de crise, une difficulté à s'approvisionner ? En admettant même que nous nous trouvions ici dans le cas particulier d'un renchérissement du blé, du coton, etc., cette difficulté pourrait donc se manifester non pas dans la valeur

du capital-argent, c'est-à-dire le taux d'intérêt, mais uniquement dans le prix de la marchandise ; et cette difficulté est justement surmontée par le fait que notre homme a maintenant l'argent nécessaire pour l'acheter.

3760 : « Un taux d'escompte assez élevé est cependant une difficulté accrue pour obtenir de l'argent, n'est-ce pas ? C'est en effet une difficulté accrue pour obtenir de l'argent, mais ce n'est pas la possession d'argent qui importe, il s'agit seulement de la forme » (et c'est cette forme qui apporte du profit dans la poche du banquier) « sous laquelle se présente, dans les rapports compliqués de la civilisation, la difficulté accrue d'obtenir du capital. »

3763 (Réponse d'Overstone — F. E.) : « Le banquier est l'intermédiaire qui, d'un côté, reçoit des dépôts et qui, d'un autre, les utilise en les confiant, *sous forme de capital*, à des personnes qui... etc. »

Nous savons enfin ce qu'il entend, *lui*, par capital. Il convertit l'argent en capital en le « confiant », ce qui veut dire, en s'exprimant avec moins d'euphémisme, qu'il le prête à intérêt.

Ayant déclaré auparavant qu'une modification du taux d'escompte n'est pas essentiellement en relation avec une modification du montant de l'encaisse-or de la banque, ou de la masse d'argent existant, mais qu'elles sont tout au plus simultanées, M. Overstone répète :

3805 : « Si l'argent d'un pays diminue du fait de son exportation, sa valeur augmente et la Banque d'Angleterre doit s'adapter à ce changement dans la valeur de l'argent. »

(Donc, dans la valeur de l'argent *en tant que capital* ; en d'autres termes, dans le taux d'intérêt, car la valeur de l'argent *en tant qu'argent* et comparé aux marchandises reste la même.)

« Du point de vue technique, on dira qu'elle augmente le taux d'intérêt. »

3829 : « Je ne confonds jamais les deux. »

A savoir argent et capital pour la simple raison qu'il ne les distingue jamais.

3834 : « La très importante somme (pour du blé en 1847) qui a dû être dépensée pour la subsistance nécessaire au pays *était en effet du capital*. »

3841 : « Les fluctuations du taux d'escompte ont indubitablement un rapport très étroit avec l'état de la réserve d'or (de la Banque d'Angleterre — F. E.), car l'état de la réserve est l'indice de l'augmentation ou de la diminution de la masse d'argent existant dans le pays ; et proportionnellement à l'augmentation ou à la diminution de l'argent dans le pays, la valeur de l'argent baisse ou s'élève et le taux bancaire d'escompte s'y adaptera. »

Il avoue donc ici ce que dans le n° 3755 il niait une fois pour toutes.

3842 : « Il y a un rapport étroit entre les deux. »

A savoir entre la masse d'or dans le *Issue Department*¹⁰ et la réserve de billets dans le *Banking Department*¹¹. Il explique donc ici le changement dans le taux d'intérêt par le changement dans la quantité d'argent. Mais ce qu'il prétend est faux. Il est possible que la réserve diminue parce que l'argent en circulation dans le pays augmente. C'est le cas quand le public prend davantage de billets et que l'encaisse métallique ne diminue pas. Mais alors le taux d'intérêt monte, parce que le capital bancaire de la Banque d'Angleterre est limité par la loi de 1844. Overstone n'a pas le droit d'en parler, car, du fait de cette loi, les deux services de la Banque n'ont rien à voir l'un avec l'autre.

3859 : « Un taux de profit élevé produira toujours une importante demande de capital ; une grande demande de capital augmentera sa valeur. »

Voilà enfin le rapport entre taux de profit élevé et demande de capital tel qu'Overstone se le représente. En 1844–1845, par exemple, un taux de profit élevé existait dans l'industrie cotonnière parce que, malgré une forte demande de cotonnades, le coton brut était et restait bon marché. La valeur du capital (dans un passage antérieur, Overstone appelle « capital » ce dont chacun a besoin pour ses affaires), donc ici la valeur du coton brut, n'était pas augmentée pour les fabricants. Il est possible que le taux de profit élevé ait incité maint fabricant de cotonnades à emprunter de l'argent pour l'élargissement de son affaire. Il en résultait une demande accrue de capital-*argent* et rien d'autre.

3889 : « L'or peut être de l'argent ou non, exactement comme du papier peut être un billet de banque ou non. »

3896 : « Ai-je bien compris que vous abandonnez le principe que vous appliquiez en 1840, à savoir que les fluctuations dans les billets en circulation de la Banque d'Angleterre doivent dépendre des fluctuations dans le montant de l'encaisse-or ? – Je l'abandonne dans ce sens ... que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous devons ajouter aux billets en circulation ceux qui se trouvent dans la réserve de la Banque d'Angleterre. »

Ceci est superlatif. L'arrêté arbitraire aux termes duquel la Banque doit fabriquer autant de billets de papier que ce qu'elle a d'or dans son trésor plus 14 millions entraîne évidemment la condition que son émission de billets varie avec les fluctuations de l'encaisse-or. Comme l'a clairement montré « l'état actuel de nos connaissances », la masse de billets que la Banque peut, d'après cela, fabriquer (et que l'*Issue Department* transmet au *Banking Department*) circule entre les deux services de la Banque (circulation qui varie avec les fluctuations de l'encaisse-or) sans déterminer du tout les fluctuations de la circulation des billets à l'extérieur des murs de la Banque d'Angleterre ; cette dernière circulation, la véritable, devient alors indifférente pour l'administration de la Banque et la circulation entre les deux services de la Banque, dont la différence avec la véritable se mesure dans la réserve, devient seule décisive.

Pour le monde extérieur, sa seule importance est que la réserve indique dans quelle mesure la Banque se rapproche du maximum légal de son émission de billets et combien les clients de la Banque peuvent encore obtenir du *Banking Department*.

Voici un exemple brillant de la *mala fides* [mauvaise foi] d'Overstone :

4243 : « A votre avis, la masse de capital varie-t-elle d'un mois à l'autre à un degré tel que sa valeur s'en trouve modifiée, au point où nous l'avons vu au cours des dernières années pour les fluctuations du taux d'escompte ? – Le rapport entre l'offre et la demande de capital peut indubitablement fluctuer, même dans des laps de temps courts ... Si, demain, la France annonce qu'elle émettra un très important emprunt, cette déclaration causera sans aucun doute une grande modification immédiate dans la valeur de l'argent, c'est-à-dire dans la valeur du capital en Angleterre. »

4245 : « Si la France annonce que, pour une raison quelconque, elle a subitement besoin de marchandises pour 30 millions, il en résultera une grande demande de capital, pour employer l'expression plus scientifique et plus simple. »

4246 : « Le capital que la France voudrait acheter avec son emprunt est une chose, l'argent avec lequel la France l'achète en est une autre ; est-ce bien l'argent dont la valeur change ou non ? – Nous revenons à nouveau à cette vieille question qui, je crois, s'accommode mieux du cabinet d'un érudit que de cette salle de commission. »

Et là-dessus, il se retire, mais pas dans son cabinet d'études¹².

LE ROLE DU CRÉDIT DANS LA PRODUCTION CAPITALISTE

Nous avons eu jusqu'ici l'occasion de faire les remarques générales suivantes au sujet du système de crédit :

I. Nécessité de sa création pour que se produise l'égalisation du taux de profit ou la tendance à cette égalisation sur laquelle repose toute la production capitaliste.

II. Diminution des frais de circulation.

1° L'un des frais essentiels de la circulation est l'argent lui-même dans la mesure où il a par lui-même une valeur. L'économie qui en est faite par le crédit est triple :

A. Par son absence totale dans une grande partie des transactions.

B. Par l'accélération du mouvement du moyen de circulation¹. Ceci coïncide partiellement avec ce qu'il y aura à dire en 2°. D'une part, l'accélération est d'ordre technique, c'est-à-dire que, pour une grandeur et une quantité invariables des transactions réelles de marchandises nécessaires à la consommation, une masse moindre d'argent ou de signes monétaires accomplit le même service. Cela est lié à la technique du système bancaire. D'autre part, le crédit accélère la vitesse de la métamorphose des marchandises et, partant, la vitesse de la circulation monétaire.

C. Par la substitution du papier à la monnaie d'or.

2° Accélération par le crédit des différentes phases de la circulation, de la métamorphose des marchandises, outre la métamorphose du capital ; partant, accélération du procès de reproduction en général. (Par ailleurs, le crédit permet de garder plus longtemps séparés les actes de l'achat et de la vente et sert donc de base à la spéculation.) Contraction des fonds de réserve, ce qui peut être considéré d'un double point de vue : d'une part, comme une diminution du moyen en circulation et, d'autre part, comme la réduction de la partie du capital qui doit toujours exister sous forme argent².

III. Constitution de sociétés par actions. Les conséquences :

1° Extension énorme de l'échelle de la production et entreprises qui auraient été impossibles à des capitaux isolés. En même temps, des entreprises, qui étaient jadis gouvernementales, se constituent en sociétés.

2° Le capital, qui repose, par définition, sur le mode de production sociale et présuppose une concentration sociale de moyens de production et de force de travail, revêt ici directement la forme de capital social (capital d'individus directement associés) par opposition au capital privé : ses entreprises se présentent donc comme des entreprises sociales par opposition aux entreprises privées. C'est là la suppression du capital en tant que propriété privée à l'intérieur des limites du mode de production capitaliste lui-même.

3° Transformation du capitaliste réellement actif en un simple dirigeant et

administrateur de capital d'autrui et des propriétaires de capital en simples propriétaires, en simples capitalistes financiers. Même si les dividendes qu'ils touchent incluent l'intérêt et le profit d'entreprise, c'est-à-dire le profit total (car les émoluments du dirigeant sont ou devraient être un simple salaire pour une sorte particulière de travail spécialisé, dont le prix est réglé sur le marché du travail comme pour n'importe quel autre travail), ce profit total ne sera plus perçu que sous la forme de l'intérêt, c'est-à-dire comme simple rémunération pour la propriété du capital qui est ainsi complètement séparée de sa fonction dans le procès réel de reproduction, tout comme cette fonction, dans la personne du dirigeant, est séparée de la propriété du capital. Le profit se présente comme simple appropriation de surtravail d'autrui (il ne s'agit plus d'une partie du profit, l'intérêt, qui tire sa justification du profit de l'emprunteur) ; il résulte de la conversion des moyens de production en capital, c'est-à-dire de leur aliénation vis-à-vis des producteurs effectifs, de leur opposition, en tant que propriété étrangère, à tous les individus réellement actifs dans la production, depuis le directeur jusqu'au dernier journalier. Dans les sociétés par actions, la fonction est séparée de la propriété du capital ; partant, le travail est, lui aussi, totalement séparé de la possession des moyens de production et du surtravail. Ce résultat du développement suprême de la production capitaliste est le point par où passe nécessairement la reconversion du capital en propriété des producteurs, non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés, propriété directement sociale. Par ailleurs, c'est le point par où passe la transformation de toutes les fonctions du procès de reproduction encore rattachées à la propriété du capital en simples fonctions des producteurs associés, en fonctions sociales.

Avant de poursuivre, il faut encore souligner cet aspect important du point de vue économique : comme le profit prend ici purement la forme de l'intérêt, de telles entreprises demeurent possibles si elles rapportent simplement l'intérêt et c'est une des raisons qui empêche la chute du taux général de profit, parce que ces entreprises, où le capital constant est immense par rapport au capital variable, n'interviennent pas nécessairement dans l'égalisation du taux général de profit.

(Depuis que Marx a écrit ces lignes, on sait que de nouvelles formes industrielles se sont développées, représentant la société par actions à la seconde et à la troisième puissance. La rapidité, tous les jours plus grande, avec laquelle on peut aujourd'hui augmenter la production dans tous les domaines de la grande industrie s'oppose à la lenteur toujours accrue avec laquelle s'étend le marché pour ces produits plus nombreux. Ce qui est produit au cours de quelques mois peut à peine être absorbé en quelques années. Il faut y ajouter la politique de protection douanière par laquelle chaque pays industriel se ferme aux autres et en particulier à l'Angleterre, ce qui accroît encore artificiellement la capacité de production intérieure. Les conséquences en sont : surproduction chronique

générale, prix en baisse, profits en baisse et même tout à fait nuls ; bref, la célèbre liberté de concurrence est au bout de son latin et doit annoncer elle-même son évidente et scandaleuse faillite. Et ceci parce que, dans chaque pays, les grands industriels d'une certaine branche se réunissent pour former des cartels en vue de régulariser la production. Un comité fixe la quantité à produire par chaque établissement et répartit en dernière instance les commandes en cours. Dans certains cas, il y a même eu par moments des cartels internationaux, ainsi le cartel anglo-allemand de la production métallurgique. Mais même cette forme de mise en société de la production ne suffisait pas encore. L'opposition d'intérêts entre les diverses firmes ne la faisait que trop souvent éclater et rétablissait la concurrence. Aussi en vint-on, dans certaines branches, où le niveau de la production le permettait, à concentrer toute la production de cette branche en une seule grande société par actions à direction unique. Ceci s'est déjà réalisé à plusieurs reprises en Amérique ; l'exemple le plus important en Europe reste jusqu'ici l'United Alkali Trust, qui a réuni toute la production britannique d'ammoniaque entre les mains d'une seule firme. Les anciens propriétaires des différentes usines (plus de trente) ont reçu en actions la valeur estimée de l'ensemble de leurs installations, au total environ 5 millions de livres sterling représentant le capital fixe du trust. La direction technique reste toujours entre les mêmes mains, mais la direction commerciale est concentrée entre celles de la direction générale. Le capital circulant [*floating capital*] d'un montant approximatif de 1 million de livres sterling fut offert à la souscription du public. Le capital total s'élève donc à 6 millions de livres sterling. Dans cette branche qui est à la base de toute l'industrie chimique, la concurrence a donc été remplacée en Angleterre par le monopole, ce qui prépare de la façon la plus réjouissante le chemin à l'expropriation future par toute la société, la nation. — F. E.)

C'est la suppression du mode de production capitaliste à l'intérieur du mode de production capitaliste lui-même, donc une contradiction qui se détruit elle-même et qui, de toute évidence, se présente comme simple phase transitoire vers une forme nouvelle de production. C'est aussi comme une semblable contradiction que cette phase de transition se présente. Dans certaines sphères elle établit le monopole, provoquant ainsi l'immixtion de l'État. Elle fait renaître une nouvelle aristocratie financière, une nouvelle espèce de parasites, sous forme de faiseurs de projets, de fondateurs, et de directeurs simplement nominaux ; tout un système de filouterie et de fraude au sujet de fondation, d'émission et de trafic d'actions. C'est là de la production privée sans le contrôle de la propriété privée.

IV. Abstraction faite du système des actions — qui est une abolition de l'industrie capitaliste privée sur la base même du système capitaliste, et qui détruit l'industrie privée dans la mesure même où il s'étend et s'empare de nouvelles sphères de production —, le crédit offre au capitaliste particulier, ou à celui qui

passé pour tel, la disposition absolue, à l'intérieur de certaines limites, de capital d'autrui, de propriété d'autrui, et par conséquent de travail d'autrui³. La disposition de capital social et non pas privé lui permet de disposer de travail social. Le capital lui-même, qu'on le possède réellement, ou seulement dans l'opinion du public, devient uniquement la base de la superstructure du crédit. Ceci est particulièrement valable dans le commerce de gros, la plus grande partie des produits sociaux devant passer par ses mains. Toutes les normes, tous les prétextes encore plus ou moins justifiés dans le système de production capitaliste disparaissent ici. Ce que risque le commerçant en gros qui spéculé n'est pas sa *propriété* privée, mais de la propriété sociale. La phrase creuse sur l'origine du capital dans l'épargne est tout aussi inepte, puisqu'il exige justement que d'*autres* épargnent pour lui. (Par exemple, la France entière a récemment économisé 1 milliard et demi de francs pour les escrocs de Panama ; toute l'escroquerie de Panama se trouve d'ailleurs très exactement décrite ici vingt ans avant qu'elle ait eu lieu. — F. E.) Le luxe qu'il déploie devenant lui-même moyen de crédit donne un démenti cinglant à l'autre formule : celle de l'abstinence. Des conceptions qui ont encore un sens à un moindre degré de développement de la production capitaliste deviennent ici complètement absurdes. La réussite, comme l'échec, conduisent simultanément à la centralisation des capitaux et par conséquent à l'expropriation à l'échelle la plus large. L'expropriation s'étend ici du producteur direct aux petits et moyens capitalistes eux-mêmes. Le point de départ du mode de production capitaliste est justement cette expropriation. Son but est de la réaliser et, en dernière instance, d'exproprier tous les individus de tous les moyens de production, lesquels, la production sociale se développant, cessent d'être moyens et produits de la production privée et se bornent à être moyens de production entre les mains des producteurs associés, donc peuvent être leur propriété sociale, tout comme ils sont leur produit social. Mais, à l'intérieur du système capitaliste lui-même, cette expropriation se présente sous une forme contradictoire en tant qu'appropriation par quelques-uns de la propriété sociale ; et le crédit donne toujours davantage à ces quelques-uns le caractère de purs chevaliers d'industrie. Comme la propriété existe ici sous forme d'actions, son mouvement et sa transmission deviennent le simple résultat du jeu de la Bourse, où les petits poissons sont avalés par les requins et les moutons par les loups de Bourse. Dans le système des actions existe déjà l'opposition à l'ancienne forme, dans laquelle le moyen social de production apparaît comme propriété privée ; mais la transformation en actions reste elle-même encore prisonnière des lisières capitalistes ; au lieu de surmonter la contradiction entre le caractère social des richesses et la richesse privée, elle ne fait que l'élaborer et la développer en lui donnant un nouvel aspect.

À l'intérieur de la vieille forme, les usines coopératives des ouvriers elles-mêmes représentent la première rupture de cette forme, bien qu'évidemment elles reproduisent et ne peuvent pas ne pas reproduire partout dans leur or-

ganisation effective tous les défauts du système existant. Mais, dans ces coopératives, la contradiction entre capital et travail est supprimée, même si les travailleurs ne sont d'abord, en tant qu'association, que leur propre capitaliste, c'est-à-dire s'ils utilisent les moyens de production à mettre en valeur leur propre travail. Elles montrent comment, à un certain degré de développement des forces productives matérielles et des formes sociales correspondantes de production, un nouveau mode de production peut surgir et se développer tout naturellement à partir d'un mode de production donné. Sans le système des fabriques issu du mode de production capitaliste, l'usine coopérative ne pourrait pas se développer, pas plus qu'elle ne le pourrait sans le système de crédit issu de ce mode de production. Ce système de crédit qui constitue la base principale de la transformation progressive des entreprises capitalistes privées en sociétés capitalistes par actions offre également le moyen d'une extension progressive des entreprises coopératives à une échelle plus ou moins nationale. Il faut considérer les entreprises capitalistes par actions et, au même titre, les usines coopératives comme des formes de transition du mode capitaliste de production au mode collectiviste, avec cette différence que, dans les premières, la contradiction est résolue négativement et dans les secondes positivement.

Jusqu'ici nous avons examiné le développement du système de crédit — de même que la suppression de la propriété capitaliste qu'il renferme de façon latente —, en nous attachant essentiellement au capital industriel. Dans les chapitres suivants, nous allons voir le crédit par rapport au capital porteur d'intérêt en tant que tel, aussi bien son influence sur celui-ci que la forme qu'il y adopte ; et il restera à faire encore à ce sujet quelques remarques spécifiquement économiques.

D'abord, ceci encore :

Si le système de crédit peut faire figure de levier principal de la surproduction et de la surspéculation commerciale, c'est seulement parce que le procès de reproduction, par nature élastique, se trouve tendu ici jusqu'à l'extrême limite, étant donné qu'une grande partie du capital social est utilisée par ceux qui ne le possèdent pas et qui, par conséquent, se mettent à l'ouvrage bien autrement que le propriétaire qui, s'il est lui-même actif, suppose peureusement les limites de son capital privé. Il en ressort simplement que la mise en valeur du capital basée sur le caractère contradictoire de la production capitaliste ne permet le développement véritablement libre que jusqu'à un certain point et constitue en réalité une entrave immanente et une barrière à la production, constamment rompue par le système de crédit⁴. Le système de crédit accélère par conséquent le développement matériel des forces productives et la constitution d'un marché mondial : la tâche historique de la production capitaliste est justement de pousser jusqu'à un certain degré le développement de ces deux facteurs, base matérielle de la nouvelle forme de production. Le crédit accélère en même temps

les explosions violentes de cette contradiction, les crises et, partant, les éléments qui dissolvent l'ancien mode de production.

Voici les deux aspects de la caractéristique immanente du système de crédit : d'une part, développer le moteur de la production capitaliste, c'est-à-dire l'enrichissement par exploitation du travail d'autrui pour en faire le système le plus pur et le plus monstrueux de spéculation et de jeu, et pour limiter de plus en plus le petit nombre de ceux qui exploitent les richesses sociales ; mais, d'autre part, constituer la forme de transition vers un nouveau mode de production — c'est ce double aspect qui donne aux principaux défenseurs du crédit, de Law jusqu'à Isaac Péreire, leur caractère agréablement mitigé d'escrocs et de prophètes.

MOYENS DE CIRCULATION ET CAPITAL.
CONCEPTIONS DE TOOKE ET DE FULLARTON

La différence entre circulation et capital, telle que l'ont établie Tooke¹, Wilson et autres et où règne la confusion la plus totale entre moyens de circulation considérés comme argent, comme capital-argent en général et capital porteur d'intérêt (*moneyed capital*, comme disent les Anglais), nous conduit à deux constatations.

D'une part, le moyen de circulation circule sous forme de *pièces de monnaie* (argent), dans la mesure où il permet une *dépense de revenus*, donc un rapport entre consommateur individuel et commerçant détaillant, catégorie qui comprend tous les commerçants vendant aux consommateurs — aux consommateurs individuels à la différence des consommateurs productifs, les producteurs. Ici l'argent circule faisant fonction de monnaie, bien qu'il *remplace* constamment du *capital*. Une certaine partie de l'argent d'un pays est toujours consacrée à cette fonction, bien que cette partie consiste en pièces de monnaie différentes qui ne sont jamais les mêmes. Au contraire, dans la mesure où l'argent permet le *transfert de capital*, que ce soit comme moyen d'achat (moyen de circulation) ou comme moyen de paiement, il est du *capital*. Ce n'est donc pas sa fonction de moyen d'achat ni celle de moyen de paiement qui le distinguent de la monnaie, puisqu'il peut faire fonction de moyen d'achat entre deux commerçants quand ils achètent au comptant l'un à l'autre ; il peut faire fonction² de moyen de paiement entre commerçant et consommateur, quand du crédit est accordé et que le revenu est d'abord consommé et payé ensuite. La différence est donc que, dans le second cas, cet argent non seulement remplace du capital pour l'une des parties, le vendeur, mais il est également dépensé, avancé comme capital pour l'autre partie, l'acheteur. Il s'agit donc en réalité de la différence entre la *forme argent du revenu* et la *forme argent du capital*, mais pas du tout de celle entre circulation et capital, car une quantité déterminée d'argent *circule* comme intermédiaire entre commerçants tout aussi bien que comme intermédiaire entre consommateur et commerçant et, dans ces *deux* fonctions, la *circulation* intervient tout autant. Il y a donc dans la conception de Tooke des confusions de nature diverse :

1. Parce qu'il confond les destinations fonctionnelles ;
2. Parce qu'il fait intervenir la question de la quantité d'argent en circulation dans les deux fonctions réunies ;
3. Parce qu'il mêle la question du rapport relatif dans lequel se trouvent les quantités de moyen de circulation en cours dans les deux fonctions, donc dans les deux sphères du procès de reproduction.

Sur le point 1, la confusion des destinations fonctionnelles : dans l'une des formes l'argent est un moyen de circulation (*currency*) et, dans l'autre forme, il est du capital. Pour autant que l'argent sert dans l'une ou l'autre fonction, soit

à la réalisation de revenus, soit au transfert du capital, il opère au cours de l'achat et la vente ou du paiement, comme moyen d'achat ou moyen de paiement, soit, dans l'acception la plus large du terme, comme moyen de circulation. La destination supplémentaire qu'il a dans le calcul de celui qui le dépense ou de celui qui le reçoit, le fait qu'il représente pour lui du capital ou du revenu, n'y change absolument rien, et ceci apparaît même doublement. Bien que les espèces monétaires circulant dans les deux sphères soient différentes, la même pièce de monnaie, par exemple un billet de cinq livres, passe d'une sphère à l'autre et accomplit alternativement les deux fonctions ; ceci est déjà inévitable, parce que le détaillant peut donner à son capital la forme monétaire uniquement sous l'espèce du numéraire qu'il reçoit de ses acheteurs. On peut admettre que la monnaie divisionnaire proprement dite présente le centre de gravité de sa circulation dans le domaine du commerce de détail ; le détaillant en a constamment besoin pour rendre la monnaie et en récupère toujours en paiement de ses clients. Mais il reçoit également de l'argent, c'est-à-dire de la monnaie faite dans le métal qui sert d'étalon de valeur, donc, en Angleterre, des pièces d'une livre, et même des billets de banque, surtout des petits billets de cinq ou dix livres. Chaque jour ou chaque semaine, il dépose à sa banque ces pièces d'or et ces billets, en plus de quelque menue monnaie excédentaire, et s'en sert pour payer ses achats par billets à ordre sur son dépôt bancaire. Mais ces mêmes pièces d'or et ces billets sont tout aussi constamment retirés des banques, directement ou indirectement, par le grand public en sa qualité de consommateur et comme forme argent de son revenu (par exemple : retraits de petite monnaie par les fabricants pour le paiement des salaires) ; ils refluent sans cesse vers les détaillants, réalisant ainsi encore une fois une partie de leur capital, mais simultanément aussi de leur revenu. Ce dernier point est important ; Tooke l'ignore totalement. C'est seulement quand l'argent est dépensé comme capital-argent au début du procès de reproduction (Livre II, section I [cf. t. IV, p. 28 à 36]) que la valeur capital existe intégralement comme telle. Car la marchandise produite ne recèle pas seulement du capital, mais aussi déjà de la plus-value ; elle n'est pas seulement du capital en soi, mais du capital déjà constitué, du capital augmenté de la source de revenu qui lui est intégrée. Ce que le détaillant donne contre l'argent qui reflue vers lui, sa marchandise, représente donc pour lui du capital plus profit, du capital plus revenu.

Mais en outre, en refluant vers le détaillant, l'argent en circulation rétablit la forme monétaire de son capital.

Il est donc parfaitement faux de vouloir transformer la différence qui existe au sein de la circulation entre circulation du revenu et circulation du capital, en une différence entre circulation et capital. Cette façon de s'exprimer provient chez Tooke du fait qu'il se place simplement du point de vue du banquier émettant ses propres billets de banque. La somme de ses billets se trouvant constamment entre les mains du public et faisant fonction de moyen de cir-

circulation (même si les billets ne sont jamais les mêmes) ne lui coûte que le papier et l'impression. Ce sont des reconnaissances de dettes en circulation (traites), établies à son propre nom, mais qui lui rapportent de l'argent, servant ainsi de moyen pour mettre en valeur son capital. Mais elles diffèrent de son capital – que celui-ci lui appartienne en propre ou qu'il soit déposé chez lui. D'où résulte pour lui une différence spécifique entre la circulation et le capital qui toutefois n'a rien à voir avec les définitions en tant que telles et surtout pas avec celles qu'en donne Tooke.

La destination différente – qu'il fasse fonction de forme argent du revenu ou du capital – ne change d'abord rien au caractère de l'argent en tant que moyen de circulation ; il conserve ses caractéristiques, qu'il accomplisse l'une ou l'autre de ces fonctions. Il est vrai que l'argent, quand il revêt la forme argent d'un revenu, fonctionne plus souvent comme moyen de circulation proprement dit (monnaie, moyen d'achat) à cause de la dispersion des achats et des ventes et parce que le plus grand nombre de ceux qui dépensent des revenus, les ouvriers, peuvent acheter relativement peu à crédit ; tandis que dans les rapports du monde des affaires, où le moyen de circulation est la forme argent du capital, en partie à cause de la concentration, en partie à cause du système de crédit prédominant, l'argent fait essentiellement fonction de moyen de paiement. Mais la différence entre l'argent comme moyen de paiement et l'argent comme moyen d'achat (moyen de circulation) est une distinction inhérente à l'argent lui-même et non pas une différence entre argent et capital. Parce que dans le commerce de détail circule davantage de cuivre et d'argent, et dans le commerce en gros plus d'or, la différence existant entre l'argent et le cuivre d'une part, et l'or d'autre part n'est pas celle entre circulation et capital.

Sur le point 2, le fait d'introduire la question de la quantité d'argent en circulation dans les deux fonctions réunies, dans la mesure où l'argent circule soit comme moyen d'achat, soit comme moyen de paiement (peu importe qu'il circule dans l'une ou l'autre des deux sphères et indépendamment de sa fonction qui est de réaliser du revenu ou du capital), les lois antérieurement étudiées lors de l'examen de la simple circulation des marchandises au Livre I^{er} (chap. III, 2), pour ce qui est de la masse d'argent en circulation, demeurent valables. La vitesse plus ou moins grande de la circulation, par conséquent le nombre de fois que les mêmes pièces de monnaie dans un laps de temps donné répètent leur fonction de moyen d'achat et de paiement, la masse des achats et des ventes simultanés, donc des paiements, le total des prix des marchandises en circulation, enfin les bilans de paiement qu'il faut solder en même temps, déterminent dans les deux cas la masse de l'argent en circulation, de la *currency*. Peu importe que cet argent en fonction représente pour celui qui paie ou qui le reçoit du capital ou du revenu ; cela ne change rien à l'affaire. Sa masse est simplement déterminée par sa fonction comme moyen d'achat et de paiement.

Sur le point 3, la question du rapport relatif dans lequel se trouvent les quantités de moyen de circulation en cours dans les deux fonctions, donc dans les deux sphères du procès de reproduction, les deux sphères de circulation sont intérieurement liées parce que, d'une part, la masse des revenus à dépenser traduit le volume de la consommation et que, d'autre part, l'importance des masses de capital en circulation dans la production et le commerce exprime le volume et la vitesse du procès de reproduction. Malgré cela, les mêmes circonstances agissent différemment, et même en sens opposé, sur le montant des masses d'argent circulant dans les deux fonctions ou sphères ou sur les quantités de circulation, comme disent les Anglais dans leur jargon bancaire. Tooke y puise un nouveau prétexte pour sa distinction absurde entre circulation et capital. Le fait que ces messieurs de la théorie de la *currency* confondent deux choses différentes n'est pas une raison suffisante pour qu'elles nous soient présentées comme des concepts différents.

Dans les périodes de prospérité, de grande expansion, d'accélération et de vigueur du procès de reproduction, il y a plein emploi des ouvriers. En général, le salaire augmente dans ces périodes, compensant quelque peu son abaissement au-dessous du niveau moyen au cours des autres périodes du cycle commercial. En même temps, les revenus des capitalistes s'accroissent notablement. La consommation est partout en augmentation. Les prix des marchandises montent, eux aussi, régulièrement, du moins dans certains secteurs commerciaux décisifs. A la suite de quoi la quantité d'argent en circulation s'accroît, du moins à l'intérieur de certaines limites : la vitesse accrue de la circulation impose à son tour des limites à l'accroissement de la masse du moyen circulant. Comme la fraction du revenu social consistant en salaires est primitivement avancée par le capitaliste industriel sous forme de capital variable – et toujours sous forme argent – elle nécessite, en période de prospérité, davantage d'argent pour sa circulation. Mais il ne faut pas le compter deux fois : d'abord comme argent nécessaire à la circulation du capital variable, et une seconde fois comme argent nécessaire à la circulation du revenu des ouvriers. L'argent payé aux ouvriers comme salaire est dépensé dans le petit commerce et reflue ainsi presque chaque semaine vers les banques, sous forme de dépôts des petits commerçants, après avoir mis en œuvre, à l'intérieur de circuits peu étendus, toutes sortes d'affaires intermédiaires. Dans les périodes de prospérité, le reflux de l'argent se déroule sans anicroche pour les capitalistes industriels ; leur besoin de disponibilités d'argent n'augmente donc pas du fait qu'ils ont plus de salaires à payer et donc besoin de plus d'argent pour faire circuler leur capital variable.

Dans l'ensemble, il s'ensuit qu'en période de prospérité la masse des moyens de circulation servant à la dépense de revenus s'accroît nettement.

En ce qui concerne la circulation nécessaire au transfert de capital, circulation se déroulant donc entre les capitalistes eux-mêmes, la période des affaires prospères est en même temps la période du crédit le plus élastique et le plus facile.

La vitesse de circulation entre capitalistes est directement fixée par le crédit et la masse des moyens de circulation requise pour le solde des paiements et même pour les achats au comptant diminue donc relativement. Dans l'absolu, elle peut donc s'accroître, mais elle diminue en valeur relative quoi qu'il advienne, comparée à l'expansion du procès de reproduction. D'une part des paiements massifs sont effectués sans intervention d'argent ; d'autre part étant donné la vive allure du procès, il règne un mouvement accéléré des mêmes quantités d'argent, aussi bien comme moyen d'achat que comme moyen de paiement. La même masse d'argent permet le reflux d'un nombre plus important de capitaux individuels.

Dans l'ensemble, la circulation d'argent dans ces périodes fonctionne à plein (*full*), bien que la partie II (transfert de capital) se contracte, au moins en valeur relative, tandis que la partie I (dépense de revenus) s'étend en valeur absolue.

Comme nous l'avons vu en étudiant le procès de reproduction, Livre II, section I, les reflux expriment la reconversion du capital-marchandise en argent $A-M-A'$. Le crédit rend le reflux sous forme d'argent indépendant du moment du reflux réel, que ce soit pour le capitaliste industriel ou pour le commerçant. Chacun d'eux vend à crédit ; il aliène donc sa marchandise avant qu'elle ne se reconvertisse pour lui en argent, donc avant qu'elle ne reflue vers lui sous forme d'argent. Par ailleurs, il achète à crédit, la valeur de sa marchandise s'est donc reconvertie pour lui soit en capital productif, soit en capital-marchandise bien avant que cette valeur se soit effectivement convertie en argent, avant même que le prix des marchandises soit échu et payé. Dans les périodes de prospérité, le reflux se déroule facilement et sans complications. Le détaillant paie sans hésitation le grossiste, celui-ci le fabricant, le fabricant l'importateur de matières premières, etc. L'apparence de reflux rapides et sûrs se maintient toujours pendant un certain temps après qu'ils ont cessé de l'être effectivement grâce au crédit une fois mis en marche, puisque les reflux de crédit remplacent les reflux réels. Les banques commencent à éventer la mèche, dès que leurs clients déposent plus de traites que d'argent. Voir les déclarations ci-dessus du Directeur de la Banque de Liverpool (p. 451 sq.).

Ici, il faudrait ajouter encore ce que j'ai déjà fait remarquer antérieurement : « Dans les périodes où prédomine le crédit, la vitesse de rotation de la monnaie croît plus vite que les prix des marchandises, alors qu'un amoindrissement du crédit entraîne une diminution des prix des marchandises plus lente que celle de la vitesse de la circulation³. »

En période de crise, c'est l'inverse. La circulation n° I se contracte, les prix baissent, de même que les salaires : on restreint le nombre des ouvriers occupés, la masse des transactions diminue. Par contre, dans la circulation n° II, le besoin en disponibilités s'accroît avec la diminution du crédit, ce que nous allons à l'instant examiner de plus près.

Il n'est pas douteux que par la diminution du crédit qui coïncide avec un ralentissement du procès de reproduction, la masse de circulation nécessaire pour I, dépense de revenu, diminue, tandis que celle nécessaire pour II, transfert de capital, augmente. Il reste à voir dans quelle mesure cette phrase est identique à celle émise par Fullarton et d'autres :

« Une demande d'emprunt de capital et une demande de moyens de circulation additionnels sont des choses tout à fait différentes qui ne se trouvent pas souvent associées⁴. »

D'abord il est clair qu'au premier des deux cas ci-dessus, c'est-à-dire pour la période de prospérité, où la masse du moyen de circulation ira croissant, la demande en augmentera aussi. Mais il est tout aussi clair que lorsqu'un fabricant retire de son compte en banque davantage d'or ou de billets, ayant à dépenser davantage de capital sous forme argent, sa demande de capital n'en augmentera pas, mais seulement sa demande de cette forme particulière sous laquelle il dépense son capital. La demande ne se rapporte qu'à la forme technique sous laquelle il jette son capital dans la circulation. Tout comme, pour un développement différent du système de crédit, le même capital variable par exemple, la même masse de salaires exige une plus grande masse de moyens de circulation dans un pays que dans l'autre ; en Angleterre, par exemple, davantage qu'en Écosse, en Allemagne davantage qu'en Angleterre. De même, dans l'agriculture, le même capital actif dans le procès de reproduction requiert aux différentes saisons des quantités diverses d'argent pour l'accomplissement de sa fonction.

Mais l'opposition telle que la formule Fullarton n'est pas juste. Ce n'est nullement, comme il le prétend, la forte demande d'emprunt qui distingue la période de ralentissement de celle de prospérité, mais plutôt la facilité avec laquelle cette demande est satisfaite aux temps de prospérité et la difficulté qu'elle rencontre aux temps de ralentissement. C'est justement l'immense développement du système de crédit pendant la période de prospérité, par conséquent aussi l'énorme augmentation de la demande de capital de prêt, et la bonne volonté avec laquelle elle est comblée par l'offre correspondante dans de telles périodes qui amènent le resserrement du crédit au cours des périodes de ralentissement. Ce n'est donc pas la différence dans l'importance de la demande de prêt qui caractérise les deux périodes.

Comme nous l'avons fait observer plus haut, ces deux périodes se distinguent d'abord parce qu'aux temps de prospérité prédomine le demande de moyens de circulation entre consommateurs et commerçants, et dans la période de recul, la demande de moyens de circulation entre capitalistes. Dans la période du ralentissement des affaires, la première diminue et la seconde augmente.

Or ce qui frappe Fullarton et d'autres auteurs, comme étant d'une importance décisive, est le phénomène qu'aux périodes où les *securities* – gages de prêt et traites – s'accroissent à la Banque d'Angleterre sa circulation de billets par

contre diminue et réciproquement. Mais ce montant des *securities* traduit le volume des facilités monétaires, des traites escomptées et des avances sur titres en cours. Ainsi, dans le passage cité plus haut, dans la note [4], [p.419], Fullarton déclare : les titres (*securities*) détenus par la Banque d'Angleterre varient en général en sens inverse de sa circulation de billets, et ceci confirme la thèse accréditée depuis longtemps auprès des banques privées qu'aucune banque ne peut accroître son émission de billets au-delà d'un certain volume déterminé par les besoins de son public : mais si elle veut faire des avances au-delà de ce volume, elle doit les prendre sur son capital, soit en liquidant des valeurs, soit encore en y employant des rentrées d'argent qu'elle aurait sans cela investies en titres.

Nous voyons également ici ce que Fullarton entend par capital. Que signifie ici capital ? Que la Banque ne peut faire plus longtemps des avances avec ses propres billets de banque, promesses de paiement, qui naturellement ne lui coûtent rien. Mais avec quoi fait-elle alors ses avances ? Avec le produit de la vente de *securities in reserve* [titres en réserve], c'est-à-dire de papiers d'État, d'actions et autres valeurs portant intérêt. Mais en échange de quoi vend-elle ses titres ? En échange d'argent, d'or ou de billets de banque dans la mesure où ces derniers sont un moyen légal de paiement comme ceux de la Banque d'Angleterre. Ce qu'elle avance est donc, en tout état de cause, de l'argent. Mais cet argent constitue maintenant une partie de son capital. Ceci est tangible quand elle avance de l'or. Les billets qu'elle avance représentent du capital parce qu'elle a aliéné pour cela une valeur réelle, les titres porteurs d'intérêts. Pour les banques privées, ces billets qu'elles reçoivent en vendant des titres ne peuvent être, suivant leur montant, que des billets de la Banque d'Angleterre ou leurs propres billets, puisque d'autres billets sont difficilement acceptés en paiement contre des titres. Mais s'il s'agit de la Banque d'Angleterre elle-même, ses propres billets qu'elle récupère lui coûtent du capital, c'est-à-dire du papier porteur d'intérêt. De ce fait, elle retire en outre ses propres billets de la circulation. Si elle dépense à nouveau ces billets ou, à leur place, de nouveaux billets pour un même montant, ils représentent alors du capital. Ceci aussi bien lorsqu'ils sont employés à des avances aux capitalistes que lorsqu'ils sont utilisés plus tard, quand la demande de facilités monétaires a diminué, à de nouveaux investissements en titres. Dans tous ces cas, le mot capital n'est utilisé ici que dans le sens bancaire, où il signifie que le banquier est obligé de prêter plus que son simple crédit.

On sait que la Banque d'Angleterre fait toutes ses avances avec ses propres billets. Si, malgré cela, la circulation des billets de la Banque diminue en général proportionnellement à l'augmentation des traites escomptées et des gages de prêt qu'elle détient, donc à l'augmentation des avances qu'elle consent, qu'advient-il alors des billets mis en circulation, et comment refluent-ils vers la Banque ?

D'abord, la chose est très simple quand la demande de facilités monétaires a pour origine une balance nationale de paiement défavorable, et provoque ainsi une sortie d'or. Les traites sont escomptées en billets de banque, qui sont échangés contre de l'or à la Banque elle-même, à l'*Issue Department* et l'or est exporté. Cela revient au même que si la Banque payait directement en or, sans l'intermédiaire de billets, au moment de l'escompte des traites. Une demande croissante de ce genre – qui, en certains cas, atteint de 7 à 10 millions de livres sterling – n'ajoute évidemment pas un seul billet de 5 livres à la circulation intérieure du pays. Dire que la Banque avance ici du capital et non des moyens de circulation revêt un double sens. *Primo*, elle n'avance pas du crédit, mais une valeur réelle, une partie de son propre capital ou de celui qu'elle tient en dépôt. *Secundo*, ce n'est pas pour la circulation intérieure qu'elle avance de l'argent, mais pour la circulation internationale, elle avance de la monnaie universelle ; dans ce but, l'argent doit toujours revêtir sa forme de trésor, de matérialité métallique ; forme où il n'est pas seulement forme de valeur, mais identique à la valeur dont il est la forme monétaire. Bien que cet or représente du capital aussi bien pour la Banque que pour l'exportateur d'or, soit du capital bancaire ou du capital commercial, la demande qui en est faite n'est pas une demande de capital, mais demande de la forme absolue du capital-argent. Elle surgit juste au moment où les marchés extérieurs sont surchargés de capital-marchandise anglais non réalisable. On exige donc du capital non pas en tant que *capital*, mais en tant qu'*argent* sous la forme où il représente une marchandise générale du marché mondial ; c'est bien là sa forme primitive comme métal précieux. Les sorties d'or ne sont donc pas, comme le prétendent Fullarton, Tooke, etc., *a mere question of capital* [une simple question de capital], mais *a question of money* [une question d'argent], bien que la fonction en soit spécifique. Qu'il ne s'agisse point d'une question de circulation *intérieure* comme le soutiennent les partisans de la *Currency Theory* ne prouve pas du tout, quel que soit l'avis de Fullarton et des autres, qu'il y a là une simple *question of capital*. C'est une *question of money*, dans la forme où l'argent est un moyen de paiement international.

« Que ce capital » (le prix d'achat pour les millions de quarts de blé étranger après la mauvaise récolte intérieure) « soit transmis en marchandise ou en argent comptant est un point qui ne concerne en aucune manière la nature de l'affaire⁵. »

Mais, par contre, ce qui l'affecte grandement est le fait qu'il y ait sortie d'or ou non. Le capital est transféré sous forme de métal précieux, parce qu'il ne peut pas l'être sous forme de marchandise, ou du moins pas sans les plus grandes pertes. La peur qu'éprouve la banque moderne devant la sortie d'or dépasse tout ce que le système monétaire, pour qui le métal précieux était la seule vraie richesse, a jamais pu imaginer. Prenons, par exemple, l'audition du gouverneur

de la Banque d'Angleterre, Morris, devant la Commission parlementaire sur la crise de 1847–1848 :

3846 (Question) : « A propos de dépréciation de provisions (stocks) et de capital fixe, ne savez-vous pas que le capital investi en provisions et produits de toutes sortes était déprécié de la même façon ? Que du coton, de la soie et de la laine bruts étaient renvoyés sur le continent aux mêmes prix dérisoires et que le sucre, le café et le thé étaient vendus à grande perte comme dans les ventes aux enchères ? Il était inévitable que le pays consentît un *sacrifice considérable* pour faire face à la *sortie d'or* consécutive à l'importation massive de denrées alimentaires. — 3848 : N'êtes-vous pas d'avis qu'il eût mieux valu entamer les 8 millions de livres sterling se trouvant dans le trésor de la Banque que d'essayer de récupérer de l'or par de tels sacrifices ? — Non, *ce n'est pas mon avis*. »

C'est bien l'or qui passe ici pour la seule vraie richesse.

La découverte de Tooke, citée par Fullarton, qu'

« à une ou deux exceptions près, admettant d'ailleurs une explication satisfaisante, chaque baisse importante du cours du change suivie de sorties d'or qui s'est produite au cours de la dernière moitié du siècle a toujours coïncidé avec un niveau relativement bas du moyen de circulation et réciproquement⁶ »

prouve que ces sorties d'or se produisent en général après une période d'excitation et de spéculation comme

« le signal d'un krach déjà amorcé... l'indice de marchés pléthoriques, d'un arrêt de la demande étrangère de nos produits, de reflux tardifs et, conséquence inévitable de tout ceci, méfiance dans le commerce, fermeture d'usines, faim chez les ouvriers et arrêt général de l'industrie et du commerce⁷ ».

Cette citation est évidemment la meilleure réfutation des arguments avancés par les partisans de la *Currency* : « *a full circulation drives out bullion and the low circulation attracts it* [une circulation intense fait sortir le métal précieux, une faible circulation le fait rentrer] »

Bien que la Banque d'Angleterre détienne dans les périodes de prospérité une forte réserve d'or, ce trésor se forme toujours, par contre, dans les périodes mornes de stagnation qui font suite à la tempête.

Toute leur sagesse au sujet des sorties d'or se résume par conséquent à ceci : la demande de moyens *internationaux* de circulation et de paiement se distingue de la demande de moyens *intérieurs* de circulation et de paiement (d'où découle tout naturellement que « *the existence of a drain does not necessarily imply any diminution of the internal demand for circulation* [une sortie d'or n'implique pas nécessairement une diminution du besoin intérieur de moyen de circulation] », comme dit Fullarton p. 112) ; et l'exportation des métaux précieux

hors du pays, leur entrée dans la circulation internationale n'est pas identique à l'entrée de billets ou de monnaie dans la circulation intérieure. J'ai d'ailleurs déjà montré antérieurement⁸ que le mouvement du trésor concentré comme fonds de réserve pour les paiements internationaux n'a rien à voir avec le mouvement de l'argent en tant que moyen de circulation. Il est vrai qu'une complication vient s'ajouter du fait que les différentes fonctions du trésor que j'ai développées en partant de la nature de l'argent (à savoir ses fonctions comme fonds de réserve de moyens de paiement pour paiements échus à l'intérieur, comme fonds de réserve de moyen de circulation, enfin comme fonds de réserve de monnaie universelle) sont tributaires d'un unique fonds de réserve. Il s'ensuit que dans certaines circonstances, un transfert d'or de la Banque vers l'intérieur peut se combiner avec un transfert vers l'étranger. Une autre complication surgit encore par la fonction supplémentaire dont le trésor a été tout à fait arbitrairement chargé : celle de servir de fonds de garantie pour la convertibilité des billets de banque dans les pays où sont développés le système et la monnaie de crédit. Il faut enfin ajouter : 1° la concentration du fonds national de réserve dans une seule banque principale ; 2° sa réduction au minimum le plus faible possible. D'où la plainte de Fullarton :

« Il n'est pas possible de constater le calme parfait et la facilité avec lesquels se surmontent habituellement les modifications du cours du change dans les pays du continent, comparés à l'état de fiévreuse inquiétude et de précipitation qui se manifeste toujours en Angleterre, lorsque l'encaisse de la Banque semble s'approcher d'un épuisement total, sans être frappé par le grand avantage que présente à cet égard une circulation métallique⁹. »

Faisons abstraction de l'exportation d'or ; comment une banque émettrice de billets, la Banque d'Angleterre, par exemple, peut-elle alors accroître le montant des facilités monétaires qu'elle accorde sans augmenter son émission de billets ?

Tous les billets se trouvant en dehors des murs de la Banque, qu'ils circulent ou dorment dans les trésors privés, sont, en ce qui concerne la Banque elle-même, en circulation, c'est-à-dire hors de sa possession. Si donc la Banque étend ses escomptes et affaires lombardes, les avances sur *securities* [titres], les billets de banque ainsi dépensés doivent refluer vers elle ; sinon, ils grossissent le montant de la circulation, ce qui justement doit être évité. Ce reflux peut s'opérer de deux manières :

Premièrement : La Banque paie à A des billets contre des titres ; avec cela A paie à B des traites échues et B dépose de nouveau les billets à la Banque. Ici, la circulation des billets se trouve terminée, mais l'emprunt demeure. « *The loan remains and the currency, if not wanted, finds his way back to the issue*

[L'emprunt demeure et le moyen de circulation, s'il n'est pas utilisé, trouve son chemin de retour vers l'émetteur]¹⁰. » Les billets que la Banque a avancés à A lui sont maintenant revenus ; par contre, elle est créancière de A ou du tiré de la traite escomptée par A ; elle est débitrice de B pour la somme de valeur représentée par les billets ; B dispose ainsi d'une fraction correspondante du capital de la Banque.

Deuxièmement : A paie B ; B lui-même, ou C, auquel il reverse les billets, paie avec ceux-ci des traites échues à la Banque, directement ou indirectement. Dans ce cas, la Banque a été payée avec ses propres billets, ce qui termine la transaction (jusqu'à remboursement de la Banque par A).

Dans quelle mesure l'avance de la Banque à A doit-elle alors être considérée comme avance de capital ou comme simple avance de moyen de paiement¹¹ ?

(Tout dépend de la nature de l'avance elle-même. Il y a à ce sujet trois cas à examiner :

Premier cas : A obtient de la Banque les avances sur son crédit personnel sans donner une couverture quelconque. Dans ce cas, il n'a pas seulement reçu des avances de moyen de paiement, mais sans aucun doute aussi un nouveau capital qu'il peut jusqu'au remboursement utiliser et mettre en valeur dans son affaire comme capital additionnel.

Deuxième cas : A a engagé à la Banque des titres, des créances à recouvrer de l'État ou des actions, et a reçu en échange une avance au comptant, s'élevant aux 2/3 du cours du jour, par exemple. Dans ce cas, il a reçu les moyens de paiement dont il avait besoin, mais aucun capital additionnel, car il a remis à la Banque une valeur-capital plus grande que celle qu'il en a reçue. Mais, d'une part, cette valeur-capital plus grande n'était pas utilisable pour ses besoins du moment (moyens de paiement), parce qu'elle était investie sous une certaine forme rapportant de l'intérêt ; d'autre part, A avait ses raisons de ne pas la vendre pour la transformer directement en moyens de paiement. Entre autres, ces titres étaient destinés à faire fonction de capital de réserve, et c'est comme tels qu'il les a utilisés. Donc, entre A et la Banque il y a eu un transfert de capital, temporaire et réciproque, de sorte que A n'a pas reçu un supplément de capital (tout au contraire !), mais bien les moyens de paiement dont il avait besoin. Par contre, pour la Banque, l'affaire représente une immobilisation temporaire de capital-argent sous forme d'un emprunt, une conversion de capital-argent d'une forme dans une autre, cette conversion étant justement la fonction essentielle de la profession bancaire.

Troisième cas : A a fait escompter une traite à la Banque, et en a reçu le montant au comptant, déduction faite de l'escompte. Dans ce cas, il a vendu

à la Banque une forme non liquide de capital-argent contre l'équivalent de sa valeur sous forme liquide, la traite encore en circulation contre de l'argent comptant. La traite est maintenant propriété de la Banque. Le fait qu'en cas de non-paiement le dernier endossataire A réponde à la Banque de la somme en question n'y change rien ; il partage cette responsabilité avec les autres endossataires et l'émetteur, contre qui il a recours en temps utile. Il ne s'agit donc pas ici d'avance, mais simplement d'achat et vente. A n'a donc rien non plus à rembourser à la Banque ; elle se couvre en encaissant la traite à l'échéance. Il y a eu également transfert réciproque de capital entre A et la Banque, tout comme pour l'achat et la vente de n'importe quelle autre marchandise ; c'est pourquoi A n'a pas obtenu de capital additionnel. Ce qu'il a demandé et obtenu, ce sont des moyens de paiement ; il les a obtenus parce que la Banque lui a converti une forme de son capital-argent, — la traite — en une autre, — l'argent.

Ce n'est donc que dans le premier cas qu'il peut être question d'avance réelle de capital. Dans les deux autres il en est tout au plus question dans le sens où il y a « avance de capital » pour chaque investissement de capital. C'est dans cet esprit que la Banque avance à A du capital-argent, mais, pour A, c'est du *capital-argent* tout au plus dans ce sens qu'il s'agit d'une partie de son capital en général. Il ne le demande et ne l'utilise pas spécialement comme capital, mais tout spécialement comme moyen de paiement. Sinon, il faudrait considérer n'importe quelle vente habituelle de marchandise, par laquelle on se procure des moyens de paiement, comme une avance reçue de capital. — F. E.)

Pour la Banque privée émettrice de billets, il y a cette différence : dans le cas où ses billets ne restent pas dans la circulation locale, ni ne lui reviennent sous forme de dépôts ou de paiements pour traites échues, ils tombent entre les mains de personnes auxquelles elle doit les échanger contre de l'or ou contre des billets de la Banque d'Angleterre. Dans ce cas, l'avance de ses billets représente en effet une avance de billets de la Banque d'Angleterre ou, ce qui pour elle revient au même, d'or, donc d'une partie de son capital bancaire. La même chose vaut quand la Banque d'Angleterre elle-même ou n'importe quelle autre banque soumise à un maximum légal d'émissions de billets se voit contrainte de vendre des titres pour retirer ses propres billets de la circulation et les avancer à nouveau ; ses propres billets représentent ici une partie de son capital bancaire mobilisé.

Même si la circulation était purement métallique, il pourrait se produire simultanément : 1° qu'une sortie d'or vide le trésor (il s'agit apparemment ici d'une sortie d'or vers l'étranger, du moins en partie. — F. E.) ; 2° que, l'or étant surtout demandé par la Banque à seule fin de solder des paiements (liquidation de transactions anciennes), son avance sur les titres augmente sensiblement ; mais elle pourrait lui revenir sous forme de dépôts ou en remboursement de traites échues ; de sorte que, d'une part, la Banque verrait augmenter les titres dans son portefeuille tout en enregistrant une diminution de son trésor global ; d'autre

part, la même somme dont elle était auparavant propriétaire représenterait maintenant une dette de la Banque vis-à-vis de ses dépositaires ; enfin, la masse totale du moyen de circulation diminuerait.

Nous avons supposé jusqu'à présent que les avances sont faites en billets ; elles comportent par conséquent un accroissement instantané, bien qu'aussitôt résorbé, de l'émission de billets. Mais cela n'est pas nécessaire. Au lieu d'avancer des billets de papier, la Banque peut ouvrir à A un compte de crédit, A, son débiteur, devenant ainsi pour la Banque un déposant imaginaire. A paie ses créanciers avec des chèques sur la Banque et le destinataire de ces chèques les reverse à son banquier qui les échange au *Clearing House*, contre des chèques en circulation tirés sur lui. Il n'y a ici aucune intervention de billets et toute la transaction se borne à ceci : une créance exigible par la Banque est soldée par un chèque sur elle-même et sa compensation effective consiste en une créance de crédit sur A. Elle lui a donc avancé une partie de son capital bancaire parce qu'il s'agit là de ses propres créances.

Dans la mesure où cette demande de facilités monétaires est une demande de capital, elle ne peut l'être que pour du capital-argent ; du capital, du point de vue du banquier, c'est-à-dire de l'or, au cas d'une sortie d'or vers l'étranger, ou des billets de la Banque nationale que la banque privée ne peut obtenir qu'en les achetant contre un équivalent qui représente donc pour elle du capital. Ce sont enfin des valeurs portant intérêt, des valeurs d'État, des actions, etc., qu'il a fallu vendre pour se procurer de l'or ou des billets. Mais, si les valeurs sont des papiers d'État, ils ne représentent du capital que pour celui qui les a achetés ; ils représentent donc pour lui le prix qu'il les a achetés, le capital qu'il y a investi ; en soi ils ne sont pas du capital, mais de simples créances ; si ce sont des hypothèques, il s'agit de simples mandats sur une future rente foncière et quant aux autres actions ce sont là de simples titres de propriété qui donnent droit à l'obtention de future plus-value. Tout cela n'est pas du capital réel, n'est pas non plus partie constituante du capital et ne représente en soi aucune valeur. Il se peut également que, par ce genre de transactions, de l'argent appartenant à la Banque se convertisse en dépôt, de sorte que la Banque, au lieu d'être propriétaire de cet argent, en devienne débitrice et le détienne comme propriété d'autrui. Quelque importance que ceci revête pour elle, la masse du capital présent dans le pays, et même du capital-argent, n'en est pas pour autant modifiée. Le capital figure ici seulement comme capital-argent et, s'il n'existe pas sous la forme réelle d'argent, il figure comme simple titre de capital. Ceci est très important puisque la rareté et la demande urgente de capital *bancaire* sont confondues avec une diminution du capital *réel* qui, dans ces cas, existe au contraire en abondance sous forme de moyen de production et de produits, faisant pression sur les marchés.

Il est donc facile de comprendre comment la masse des titres que la Banque détient comme couverture peut augmenter et comment la demande accrue de

facilités monétaires peut être satisfaite par la Banque, tandis que la masse globale des moyens de circulation reste stationnaire ou diminue. Dans les périodes de pénurie d'argent, cette masse totale est maintenue dans ses limites de deux manières : 1. par l'exportation d'or ; 2. par la demande d'argent comme simple moyen de paiement, soit que les billets émis refluent immédiatement, soit que la transaction, grâce aux comptes de crédit, se déroule sans aucune émission de billets ; c'est-à-dire que les paiements dont la liquidation était le but unique de l'affaire sont assurés par une simple transaction de crédits. C'est la particularité de l'argent que, là où il fonctionne pour solder des paiements, sa circulation est seulement infime (en temps de crise, on demande une avance pour payer et non pour acheter, pour liquider d'anciennes affaires et non pour en entreprendre de nouvelles), même si le solde ne se fait pas par simple opération de crédit sans intervention d'argent ; de sorte que pour une grande demande de facilités monétaires il peut exister un nombre immense de ces transactions, sans que la circulation en soit élargie. Le simple fait que la circulation de la Banque d'Angleterre reste stable, ou même diminue dans le même temps où elle consent de grandes facilités monétaires, ne prouve évidemment point, comme le pensent Fullarton, Tooke, etc. (en commettant l'erreur de croire que les facilités monétaires sont identiques à l'emprunt de *capital on loan* [capital de prêt], de capital additionnel), que la circulation de l'argent (des billets de banque) dans sa fonction comme moyen de paiement n'augmente pas et ne s'étend pas. Comme dans la période de ralentissement des affaires où d'importantes facilités sont nécessaires, la circulation des billets comme moyen d'achat diminue, leur circulation comme moyen de paiement peut augmenter et le montant total de la circulation, comme des billets fonctionnant comme moyens d'achat et de paiement, peut cependant rester stable ou même diminuer. La circulation, en tant que moyen de paiement, de billets de banque refluant immédiatement à la Banque émettrice n'est pas considérée comme telle aux yeux de ces économistes.

Si la circulation, en tant que moyen de paiement, augmentait plus largement que ne diminue la circulation en tant que moyen d'achat, la circulation globale s'accroîtrait, bien que la masse d'argent fonctionnant comme moyen d'achat ait considérablement diminué. Cela se produit effectivement à certains moments de crise, notamment lors d'un effondrement complet du crédit quand non seulement marchandises et titres sont devenus invendables, mais quand les traites ne sont plus escomptables et quand plus rien ne compte que le paiement au comptant ou, comme dit le commerçant, la caisse. Comme Fullarton et d'autres ne comprennent pas que la circulation des billets en tant que moyen de paiement est caractéristique des périodes de pénurie d'argent, il traite ce phénomène de fortuit.

« Quant à ces exemples d'une lutte âpre pour la possession des billets de

banque qui caractérise les époques de panique, et qui peut conduire, comme à la fin de 1825, à un élargissement soudain, bien que temporaire, de l'émission de billets, même pendant que dure encore l'exportation d'or, quant à ces exemples donc, je pense qu'ils ne doivent pas être considérés comme accompagnant naturellement et nécessairement un cours du change bas ; dans de tels cas la demande n'est pas faite en vue de la *circulation* (il s'agit de la circulation comme moyen d'achat), « mais en vue de la thésaurisation ; elle provient de banquiers et de capitalistes effrayés et se produit généralement au dernier acte d'une crise » (il s'agit donc de demande de billets de banque comme réserve de moyen de paiement) « après une longue période de sortie d'or, elle est le signe annonciateur de sa fin¹². »

Nous avons déjà expliqué au cours de notre étude sur l'argent comme moyen de paiement (Livre I^{er}, chap. III, III, 2) comment, lors d'une interruption violente de la chaîne des paiements, l'argent se convertit, vis-à-vis des marchandises, à partir d'une forme purement idéale, en une forme à la fois matérielle et absolue de la valeur. Nous en avons donné quelques exemples dans le passage mentionné, notes 2 et 3, p. 143, notes 100 et 101. Cette interruption est en partie l'effet et en partie la cause de l'ébranlement du crédit et des circonstances qui l'accompagnent : encombrement des marchés, dévaluation des marchandises, interruption de la production, etc.

Il est cependant clair que Fullarton transforme la différence entre argent comme moyen d'achat et argent comme moyen de paiement en une fausse différence entre *currency* [moyen de circulation] et capital. Ici encore il se base sur la conception étroite de la circulation qu'il a en tant que banquier.

On pourrait demander encore : Que manque-t-il donc, aux temps de pénurie, du capital ou de l'argent dans sa définition de moyen de paiement ? Il s'agit là d'une controverse bien connue.

Lorsque la pénurie se manifeste par une sortie d'or, il est d'abord clair que c'est le moyen de paiement international qui est demandé. Mais l'argent dans sa détermination comme moyen de paiement international est de l'or dans sa réalité métallique, substance précieuse par elle-même, une masse de valeur. Il est en même temps du capital, pas en tant que capital-marchandise mais en tant que capital-argent ; il n'est pas du capital sous forme marchandise mais sous forme argent (argent au sens éminent du mot, tel qu'il existe comme marchandise générale du marché mondial). Il n'y a pas ici opposition entre la demande d'argent comme moyen de paiement et la demande de capital. L'opposition réside entre le capital dans sa forme argent et dans sa forme marchandise ; la forme dans laquelle il est demandé et peut seulement fonctionner est sa forme argent.

En dehors de cette demande d'or (ou de métal argent), on ne peut pas dire qu'aux périodes de crise il y ait une pénurie quelconque de capital. Cela peut se produire dans des circonstances extraordinaires, comme un renchérissement

du blé, une pénurie de coton, etc. Mais il ne s'agit nullement de phénomènes accompagnant nécessairement ou régulièrement ces périodes ; on ne peut donc conclure d'emblée à l'existence d'une telle pénurie de capital du fait qu'il existe une demande pressante de facilités monétaires. Au contraire. Les marchés sont encombrés et submergés de capital-marchandise. Ce n'est pas, en tout cas, la pénurie de *capital-marchandise* qui cause les difficultés. Nous reviendrons là-dessus plus tard.

COMPOSANTES DU CAPITAL BANCAIRE

Il est maintenant indispensable d'examiner de plus près la composition du capital bancaire.

Nous avons vu plus haut que Fullarton, entre autres, au lieu de distinguer l'argent en tant que moyen de circulation de l'argent moyen de paiement (ou encore monnaie universelle, si l'on se place au point de vue de l'exportation de l'or), fait une différence entre circulation (*currency*) et capital.

Le rôle étrange que l'on fait jouer ici au capital entraîne cette conséquence : cette économie politique de banquiers met autant de soin à nous persuader que l'argent est, en réalité, le capital *par excellence** que l'économie éclairée en mettait à tenter de nous convaincre que l'argent ne constitue pas un capital.

Dans le cours de notre analyse nous montrerons ultérieurement que, ce faisant, on confond capital-argent et *moneyed capital* [*monnayé*], pris dans l'acceptation de capital porteur d'intérêt, tandis que, dans son sens primitif, le capital-argent n'est toujours qu'une forme transitoire du capital, différant des autres formes de celui-ci : capital-marchandise et capital productif.

Le capital bancaire se compose : 1. d'argent en espèces, or ou billets ; 2. de titres. Ceux-ci, à leur tour, nous pouvons les diviser en : effets de commerce, traites, qui circulent, viennent à échéance de temps en temps et dont l'escompte constitue l'activité proprement dite du banquier ; et valeurs publiques : valeurs d'État, bons du trésor, actions de toute nature, bref des valeurs rapportant un intérêt, qui se différencient essentiellement des traites. On peut également ranger dans cette catégorie les hypothèques. Le capital composé de ces éléments concrets se divise par ailleurs en capital d'investissement du banquier lui-même et en dépôts, qui constituent son *banking capital* ou capital emprunté. Pour les banques d'émission il faut y ajouter les billets de banque. Pour l'instant nous laisserons de côté dépôts et billets. Une chose est claire en tout cas : que les divers éléments du capital du banquier, — argent, traites, valeurs en dépôt — représentent son propre capital ou des dépôts, le capital d'autrui, cela ne change rien aux composantes réelles de ce capital. Notre classification resterait valable, qu'il fasse ses affaires en employant uniquement son propre capital ou uniquement le capital en dépôt chez lui.

La forme du capital porteur d'intérêt implique que tout revenu-argent déterminé et régulier apparaisse comme l'intérêt d'un capital, que ce revenu provienne ou non d'un capital. D'abord on transforme l'argent empoché en intérêt et quand on a l'intérêt on trouve ensuite le capital qui l'a produit. De même, avec le capital productif d'intérêt toute somme de valeurs est prise pour du capital, dès lors qu'elle n'est pas dépensée comme revenu ; elle apparaît comme somme principale (*principal*), par opposition à l'intérêt virtuel ou réel qu'elle peut rapporter.

L'affaire est simple : supposons que le taux moyen d'intérêt soit de 5 %. Une somme de 500 l. st. rapporterait donc 25 l. st. par an, si elle était transformée en capital porteur d'intérêt. Partant, on en vient à considérer toute recette annuelle fixe de 25 l. st. comme l'intérêt d'un capital de 500 l. st. C'était et c'est pourtant pure illusion, le cas excepté où la source des 25 l. st. — qu'il s'agisse d'un simple titre de propriété ou d'une créance, ou encore d'un élément de production véritable, un terrain par exemple — est directement transmissible ou encore acquiert une forme qui la rende transmissible. Prenons l'exemple de la dette publique et du salaire.

L'État doit payer chaque année à ses créanciers une certaine somme d'intérêts pour le capital emprunté. Dans ce cas, le créancier ne peut pas réaliser son prêt, il ne peut que vendre sa créance, le titre de propriété qui l'établit. Le capital lui-même a été mangé, dépensé par l'État. Il n'existe plus. Ce que le créancier de l'État possède c'est : 1. une obligation de l'État, mettons de 100 l. st. ; 2. cette obligation lui donne droit à une certaine somme, disons 5 l. st. ou 5 %, sur les recettes annuelles de l'État, c'est-à-dire sur le produit annuel des impôts ; 3. il peut vendre à son gré ce titre de 100 l. st. à d'autres personnes. Si le taux d'intérêt est de 5 %, et en supposant en outre que l'État tienne ses engagements, le possesseur A du titre peut normalement le céder à B au prix de 100 l. st. ; car pour B, qu'il prête 100 l. st. à 5 % par an, ou qu'en payant 100 l. st. il s'assure de l'État un tribut annuel de 5 l. st., c'est tout un. Or dans tous ces cas, le capital qui, aux yeux des gens, produit un rejeton (intérêt), ici le versement de l'État, demeure un capital fictif, illusoire. Non seulement parce que la somme prêtée à l'État n'existe plus du tout, mais encore parce que jamais elle n'avait été destinée à être dépensée en tant que capital, à être investie, et que c'est seulement son investissement en tant que capital qui aurait pu faire d'elle une valeur susceptible de se conserver par elle-même. Pour le créancier initial A, la part des impôts annuels qui lui échoit représente l'intérêt de son capital, de la même manière que l'usurier reçoit une part des biens de son prodigue client, et pourtant, ni dans un cas ni dans l'autre, la somme d'argent prêtée n'a été dépensée comme capital. La possibilité de vendre sa créance sur l'État représente pour A la faculté de récupérer son principal. Pour B, de son point de vue privé, il a placé son argent sous forme de capital productif d'intérêt. Objectivement, il a simplement pris la place de A et acheté la créance du premier sur l'État. Il peut y avoir autant de transactions que l'on voudra ; le capital de la dette publique n'en reste pas moins purement fictif et, à partir du moment où les titres de créances deviendraient invendables, la fiction se dissiperait (et on verrait que ce n'est pas un capital). Néanmoins, nous allons le voir, ce capital fictif est doté d'un mouvement propre.

Nous allons maintenant examiner la force de travail par opposition au capital de la dette publique qui en vient à présenter une grandeur négative ce sous l'aspect d'un capital (de même, d'une façon générale, le capital porteur d'intérêt

est la source de toutes sortes de formes absurdes, au point que, par exemple, dans la représentation que s'en fait le banquier, des dettes peuvent apparaître comme des marchandises). Ici, c'est le salaire qui est considéré comme intérêt : donc, la force de travail serait le capital qui rapporte cet intérêt. Si, par exemple, le salaire d'une année est de 50 l. st., et si le taux d'intérêt est de 5 %, la force de travail est assimilée à un capital de 1000 l. st. L'absurdité du mode de représentation capitaliste atteint ici son point culminant : au lieu d'expliquer la mise en valeur du capital par l'exploitation de la force du travail, on explique au contraire la productivité de la force de travail en faisant de celle-ci cette chose mythique : du capital productif d'intérêt. C'était là une des idées favorites des penseurs de la seconde moitié du XVII^e siècle (Petty, par exemple), mais de nos jours aussi elle est soutenue avec le plus grand sérieux d'un côté par des tenants de l'économie vulgaire, de l'autre, et surtout, par des statisticiens allemands¹. Il y a malheureusement deux faits qui viennent fâcheusement à la traverse de cette représentation insensée : *primo*, il faut nécessairement que l'ouvrier travaille pour toucher cet intérêt, et, deuxièmement, il ne peut, en la cédant à autrui, monnayer la valeur-capital de sa force de travail. Tout au contraire, la valeur annuelle de sa force de travail est égale à son salaire moyen annuel, et ce que l'ouvrier doit remplacer pour l'acheteur de celle-ci, c'est cette valeur elle-même, plus le résultat de sa mise en valeur, la plus-value. Dans le système esclavagiste, le travailleur a une valeur-capital : son prix d'achat. Si on vient à le louer à un tiers, celui qui le prend en location doit verser d'abord l'intérêt du prix d'achat et en sus remplacer l'usure annuelle du capital.

On appelle capitalisation la constitution du capital fictif. On capitalise n'importe quelle recette se répétant régulièrement en calculant, sur la base du taux d'intérêt moyen, le capital qui, prêté à ce taux, rapporterait cette somme ; par exemple, si la recette annuelle est de 100 l. st. et le taux d'intérêt de 5 %, les 100 l. st. seraient l'intérêt annuel de 2000 l. st. et ces 2000 l. st. passent pour la valeur-capital du titre de propriété qui, juridiquement, ouvre droit aux 100 l. st. annuelles. Pour quiconque achète ce titre de propriété, les 100 l. st. de recette annuelle représentent en fait l'intérêt du capital qu'il a placé à 5 %. Ainsi, il ne reste absolument plus trace d'un rapport quelconque avec le procès réel de mise en valeur du capital et l'idée d'un capital considéré comme un automate capable de créer de la valeur par lui-même s'en trouve renforcée.

Même lorsque la créance – le titre – ne représente pas, comme c'est le cas pour la dette publique, un capital purement illusoire, la valeur-capital de ce titre est purement illusoire. Nous avons vu précédemment que le crédit donne naissance à du capital associé. Les titres tiennent lieu de titres de propriété représentant ce capital. Les actions de sociétés de chemins de fer, de charbonnages, de compagnies de navigation, etc., représentent un capital réel : celui qui a été investi et qui fonctionne dans ces entreprises, ou encore la somme d'argent avancée par les actionnaires pour être dépensée comme capital dans ces

entreprises. Notons en passant qu'il n'est nullement exclu qu'elles représentent une simple escroquerie. Quoi qu'il en soit, ce capital n'existe pas deux fois, une fois comme valeur-capital des titres de propriété, des actions, la seconde en tant que capital investi réellement ou à investir dans ces entreprises. Il n'existe que sous cette dernière forme, et l'action n'est qu'un titre de propriété ouvrant droit, au prorata de la participation, à la plus-value que ce capital va permettre de réaliser. Que A vende son titre à B et B à C, ces transactions ne changent rien à la nature des choses. A ou B ont alors converti leur titre en capital, mais C a converti son capital en un simple titre de propriété ouvrant droit à la plus-value qu'on espère du capital par actions.

Le mouvement autonome de la valeur de ces titres de propriété – pas seulement des bons d'État, des actions aussi – renforce l'illusion qu'ils constituent un véritable capital à côté du capital qu'ils représentent ou du droit qu'ils peuvent établir. Ils se transforment en marchandises dont le prix varie et est fixé selon des lois propres. Leur valeur de marché est déterminée autrement que leur valeur nominale, sans que se soit modifiée la valeur (sinon la mise en valeur) du capital réel. D'abord, leur valeur de marché oscille avec le montant des sommes auxquelles ils donnent droit et les garanties qu'ils offrent. Si la valeur nominale d'une action, c'est-à-dire la somme engagée que l'action représente à l'origine, est de 100 l. st., et si l'affaire vient à rapporter du 10 % au lieu du 5, la valeur de marché de l'action s'élève, toutes choses égales d'ailleurs, pour un taux d'intérêt de 5 %, à 200 l. st. ; car, capitalisée à 5 %, elle représente désormais un capital fictif de 200 l. st. Quiconque l'achète 200 l. st. touchera un revenu de 5 % sur cette mise de fonds. C'est l'inverse qui se produit si le rendement de l'entreprise diminue. La valeur de marché de ces titres est en partie une valeur spéculative, car ce n'est pas le revenu réel de l'entreprise, mais celui qu'on en attend, calculé par anticipation, qui a servi à la déterminer. Mais en supposant constant le taux de mise en valeur du capital réel, ou encore, quand il n'existe pas de capital du tout, comme dans le cas de la dette publique, en supposant que le rendement annuel du titre est fixé par la loi et qu'il soit par ailleurs suffisamment sûr, son prix connaîtra une hausse ou une baisse en raison inverse du taux de l'intérêt. Si celui-ci passe de 5 à 10 %, un titre qui assure un revenu de 5 % ne représente plus qu'un capital de 50 l. st. Si le taux d'intérêt tombe à 2,5 %, le même titre représentera un capital de 200 l. st. Sa valeur n'est toujours que celle de son revenu capitalisé, c'est-à-dire son intérêt rapporté à un capital illusoire sur la base du taux d'intérêt existant. Aux époques de basses eaux sur le marché de l'argent, ces titres verront donc leurs prix s'effondrer pour deux raisons ; d'abord parce que le taux d'intérêt monte, et ensuite, parce qu'ils sont jetés sur le marché en quantités massives par ceux qui veulent les réaliser en argent. Cette baisse de prix se produit, que le revenu qu'ils assurent à leurs possesseurs soit constant, comme c'est le cas pour les bons d'État, ou que la mise en valeur du capital réel qu'ils représentent, comme dans les entreprises

industrielles, ait été, le cas échéant, affectée elle aussi par la perturbation du procès de reproduction. Dans ce dernier cas, une nouvelle dépréciation vient encore s'ajouter à la précédente. Dès que l'orage est passé, ces titres retrouvent leur cours antérieur, à moins qu'ils ne représentent des affaires spéculatives ou des entreprises balayées par la crise. La dépréciation qu'ils ont subie pendant la crise est un puissant moyen de centralisation de la richesse financière².

Si la chute ou la montée des cours de ces titres n'a pas de rapport avec le mouvement de la valeur du capital réel qu'ils représentent, la richesse d'une nation est aussi grande avant leur dépréciation ou la hausse de leur valeur qu'après.

« Le 23 octobre 1847, les fonds publics et les actions de canaux et de chemins de fer avaient déjà subi une dépréciation de 114 752 225 l. st. »

Si cette dépréciation ne traduisait pas un arrêt réel de la production et du trafic par canaux et voies ferrées, ou l'abandon d'entreprises déjà en chantier ou la dilapidation de capital dans des affaires positivement sans valeur, l'éclatement de ces bulles de savon gonflées de capital-argent nominal ne ferait pas la nation plus pauvre d'un liard.

En fait, tous ces effets ne représentent pas autre chose que l'accumulation de droits, de titres juridiques sur une production à venir, dont la valeur-argent ou la valeur-capital tantôt ne représente pas de capital du tout, c'est le cas de la dette publique par exemple, tantôt est régie par des lois indépendantes de la valeur du capital réel qu'ils représentent.

Dans tous les pays de production capitaliste existe une masse énorme de capital de cette sorte qu'on appelle porteur d'intérêt, ou encore *moneyed* capital. Et par accumulation du capital-argent il faut la plupart du temps entendre accumulation de ces titres sur la production, accumulation de leur prix de marché, de leur valeur-capital fictive.

Une fraction du capital du banquier est donc placée dans ces titres qu'on dit porteurs d'intérêt. Cette fraction elle-même est une part du capital en réserve, qui n'est pas employé dans ce qui est réellement l'affaire de la banque. La part la plus importante se compose de traites, c'est-à-dire d'engagements de paiement émanant de capitalistes industriels ou de commerçants. Pour le prêteur d'argent, ces traites sont des titres porteurs d'intérêt ; c'est-à-dire qu'en les achetant il en déduit l'intérêt pour le laps de temps qu'ils ont à courir. C'est ce qu'on appelle escompter une traite. C'est donc dans chaque cas le taux de l'intérêt qui établit le montant de la retenue sur la somme que la traite représente.

La dernière fraction du capital du banquier enfin est constituée par sa réserve d'or ou de billets de banque. Les dépôts, s'il n'a pas stipulé par contrat qu'ils sont faits pour une période assez longue, sont toujours à la disposition des déposants. Ils sont en continuelle fluctuation. Mais, si l'on opère des retraits

ici, là ils sont compensés par des versements, de sorte qu'aux époques d'affaires normales le montant moyen de l'ensemble des dépôts varie peu.

Dans les pays à production capitaliste développée, les fonds de réserve des banques expriment toujours, en moyenne, le volume d'argent existant sous forme de trésor ; et à son tour une partie de ce trésor lui-même existe sous forme de papier-monnaie, de simples billets représentant une somme d'or, mais qui n'ont pas de valeur par eux-mêmes. Donc, la majeure partie du capital du banquier est purement fictive et consiste en créances (traites), fonds d'État (qui représentent du capital dépensé) et actions (assignations sur un revenu à venir). A ce sujet, il ne faut pas oublier que la valeur-argent du capital que ces titres enfermés dans les coffres-forts du banquier représentent est tout à fait fictive, même s'ils constituent des assignations sur des revenus sûrs (comme c'est le cas pour les fonds d'État) ou s'ils sont des titres de propriété portant sur du capital réel (comme pour les actions), et que cette valeur est régie par des lois différant de celles qui déterminent la valeur du capital réel, qu'une partie d'entre eux tout au moins représentent ; ou encore que, lorsqu'ils représentent une simple créance sur des revenus et pas de capital, l'expression de la créance ouvrant droit à ce même revenu est un capital-argent fictif dont le montant varie sans cesse. Il faut en outre ajouter que le capital fictif du banquier, pour la plus grande part, ne représente pas son capital, mais celui du public qui l'a mis en dépôt chez lui, avec ou sans intérêt.

Les dépôts sont toujours faits en monnaie, en or ou billets de banque, ou en chèques. Le fonds de réserve excepté, qui se resserre ou s'étend selon les besoins de la circulation réelle, ces dépôts se trouvent en réalité toujours dans les mains, d'une part, des capitalistes industriels et des commerçants, dont ils servent à escompter les traites et à qui on fait des avances de fonds en y puisant ; d'autre part entre les mains des négociants en titres (courtiers en Bourse) ou de particuliers ayant vendu leurs titres, ou encore entre les mains du gouvernement (dans le cas de bons du Trésor et de nouveaux emprunts). Les dépôts eux-mêmes jouent un double rôle. D'abord, nous venons de le voir, ils sont prêtés comme capital productif d'intérêt et ne se trouvent donc pas dans les caisses des banques, mais figurent simplement dans leurs livres en tant qu'avoirs des déposants. Ensuite ils fonctionnent ainsi comme simples postes comptables, dans la mesure où les divers avoirs des déposants s'équilibrent réciproquement au moyen de chèques qu'ils tirent sur leurs dépôts et qui s'annulent les uns les autres. Et peu importe dans cette affaire que les dépôts soient chez le même banquier qui opère des virements d'un compte à l'autre ou que le résultat soit obtenu par l'échange entre des banques différentes de leurs chèques respectifs, celles-ci ne se versant que les différences.

A mesure que se développe le capital productif d'intérêt et le système de crédit, tout capital semble se doubler, et par endroits tripler même, grâce aux diverses façons dont un même capital, ou simplement une même créance,

apparaît dans des mains différentes, sous des formes différentes⁴. La majeure partie de ce « capital-argent » est purement fictive. Le fonds de réserve excepté, tous les dépôts ne sont que des créances sur le banquier, qui n'existent jamais réellement en dépôt. Dans la mesure où ils sont employés dans les affaires de virement, ils font fonction de capital pour les banquiers, quand ceux-ci les ont prêtés. Entre eux les banquiers se règlent les assignations réciproques sur des dépôts qui n'existent pas en faisant venir ces créances en déduction les unes des autres.

A propos du rôle que joue le capital dans le prêt d'argent, A. Smith dit :

« Même dans le commerce de l'argent cependant, celui-ci n'est pour ainsi dire que l'ordre qui fait passer les capitaux dont leurs possesseurs n'ont pas l'emploi d'une main dans une autre. L'importance de ces capitaux peut dépasser – sans qu'il y ait presque de limite – la somme d'argent qui est l'instrument de ce transfert ; les mêmes pièces de monnaie servent successivement pour de nombreux prêts différents, de même qu'elles sont utilisées pour de nombreux achats différents. Par exemple : A prête à W 1 000 l. st., au moyen desquelles W achète immédiatement de B pour 1 000 l. st. de marchandises. B n'ayant pas lui-même l'emploi de cet argent prête à X ces mêmes espèces, à l'aide desquelles aussitôt X achète à son tour à C pour 1 000 l. st. de marchandises. De la même manière, et pour les mêmes raisons, C prête l'argent à Y, qui de nouveau s'en sert pour acheter des marchandises à D. C'est ainsi que les mêmes pièces d'or ou les mêmes billets de banque ont en quelques jours permis trois prêts différents et trois achats différents, dont chacun est en valeur égal au montant total de ces pièces. Ce que les trois financiers A, B et C ont viré aux trois emprunteurs, c'est le pouvoir de faire ces achats. C'est en ce pouvoir que consistent à la fois la valeur et l'utilité de ces prêts. Le capital prêté par les trois financiers est égal à la valeur des marchandises qu'il permet d'acheter, et il est trois fois plus grand que l'argent qui sert à faire ces achats. Néanmoins tous ces prêts peuvent être parfaitement sûrs, puisque les marchandises que les différents débiteurs ont achetées avec cet argent sont employées de manière à rapporter en temps voulu une valeur égale en or ou papier-monnaie, plus un certain profit. Et de même que ces pièces de monnaie peuvent permettre des prêts différents s'élevant jusqu'à trois fois ou même trente fois leur valeur, de même elles peuvent de nouveau servir plusieurs fois de suite de moyen de rembourser une dette⁵. »

La même pièce de monnaie pouvant servir à réaliser divers achats, suivant la rapidité de sa circulation, elle peut tout aussi bien être utilisée pour divers prêts, car les achats la font passer d'une main dans une autre et le prêt n'est qu'un transfert d'une main à une autre, qui n'est pas provoqué par un achat. Pour chaque vendeur, l'argent représente la forme métamorphosée de sa marchandise : de nos jours où toute valeur s'exprime en valeur-capital, cet argent représente, dans les différents prêts, successivement des capitaux différents,

ce qui n'est qu'une autre façon de traduire notre proposition antérieure, qu'il peut réaliser successivement différentes valeurs-marchandises. En même temps, il sert de moyen de circulation, pour faire passer les capitaux matériels d'une main dans une autre. Dans le prêt, ce n'est pas comme moyen de circulation qu'il passe d'une main dans une autre. Tant qu'il reste entre les mains du prêteur il n'est pas moyen de circulation, mais mode d'existence de son capital. Et c'est sous cette forme que, dans les emprunts, celui-ci le transfère à un tiers. Si A avait prêté son argent à B, et celui-ci à C sans passer par l'intermédiaire des achats, ce même argent ne représenterait pas trois capitaux, mais un seul, *une seule* valeur-capital. Le nombre de capitaux qu'il représente réellement dépend du nombre de fois qu'il remplit la fonction de forme de valeur de capitaux-marchandises différents.

Ce qu'Adam Smith dit en général des prêts s'applique aux dépôts, qui ne sont en somme que le nom particulier des prêts que le public fait aux banquiers. Les mêmes pièces de monnaie peuvent servir d'instrument pour un nombre illimité de dépôts.

« Il est indiscutable que les 1 000 l. st. que quelqu'un dépose aujourd'hui chez A sont dépensées de nouveau demain et constituent un dépôt chez B. Le lendemain, versées par B en paiement, elles peuvent former un dépôt chez C et ainsi de suite à l'infini. Les mêmes 1 000 l. st. en argent peuvent donc, grâce à une série de transferts, se multiplier en une série absolument indéfinie de dépôts. Il est donc possible que les 9/10 de tous les dépôts du Royaume-Uni n'aient pas d'existence en dehors des livres des banquiers d'après lesquels eux-mêmes balancent l'actif et le passif des comptes ... Il est ainsi, par exemple, en Écosse, où la circulation monétaire n'a jamais dépassé 3 millions de livres, tandis que les dépôts atteignaient 27 millions. Or, s'il ne se produisait pas de ruée générale vers les guichets en vue de retirer les dépôts, ces mêmes 1 000 l. st., refaisant à l'envers la route parcourue, pourraient avec la même facilité régler une somme tout aussi indéfinie. Car ces mêmes 1 000 l. st. avec lesquelles quelqu'un règle aujourd'hui une dette à un commerçant peuvent demain régler la dette de celui-ci au négociant, le lendemain la dette du négociant à la banque et ainsi de suite indéfiniment ; ainsi, les mêmes 1 000 l. st. peuvent voyager de main en main et de banque en banque, et servir à régler toute somme de dépôts que l'on voudra imaginer⁶. »

Tout dans ce système de crédit se dédouble et se détriple et se mue en simple fantasmagorie : ceci vaut également du « fonds de réserve », où l'on croyait tenir enfin quelque chose de solide.

Écoutons encore M. Morris, gouverneur de la Banque d'Angleterre :

« Les réserves des banques privées se trouvent entre les mains de la Banque d'Angleterre sous forme de dépôts. Le premier effet d'une hémorragie d'or ne

touche, semble-t-il, que la Banque d'Angleterre, mais on pourrait aussi bien dire qu'elle exerce une influence sur les réserves des autres banques, puisqu'elle représente l'exportation d'une partie de leur réserve, qu'elles ont déposée dans notre banque. De la même manière on pourrait dire qu'elle se répercute sur les réserves de toutes les banques de province⁷. »

En définitive donc, les fonds de réserve se dissolvent en réalité dans le fonds de réserve de la Banque d'Angleterre⁸. Mais ce fonds de réserve a lui aussi à son tour une double existence. Le fonds de réserve du département bancaire (*banking department*) est égal à la différence entre le total des billets que la banque a le droit d'émettre et ceux qui se trouvent en circulation. Le plafond légal d'émission est de 14 millions (pour cette somme il n'est pas exigé de réserve métallique; cette somme représente à peu près le montant de la dette de l'État à la banque), plus le montant du stock de métaux précieux de la banque. Si donc ce stock est de 14 millions de livres sterling, la banque peut émettre 28 millions de billets, et si sur cette somme 20 millions sont en circulation, le fonds de réserve du département bancaire est de 8 millions. Ces 8 millions de billets sont alors légalement à la fois le capital bancaire dont peut disposer la banque et le fonds de réserve de ses dépôts. Que se produise alors une sortie d'or qui réduise de 6 millions le stock métallique – ce qui doit nécessairement entraîner la destruction d'une même somme de billets – la réserve du département bancaire tomberait de 8 à 2 millions. D'une part, la banque augmenterait considérablement son taux d'intérêt; d'autre part, les banques et autres personnes qui lui ont confié des dépôts verraient baisser notablement le fonds de réserve garantissant leur propre créance sur la banque. En 1857, les quatre plus grandes banques par actions de Londres menacèrent la Banque d'Angleterre, au cas où elle n'obtiendrait pas la promulgation d'un « décret » suspendant l'Acte bancaire de 1844⁹, de retirer leurs dépôts, ce qui eut acculé le département bancaire (*banking department*) à la banqueroute. C'est ainsi que le département bancaire peut faire faillite, comme en 1847, tandis qu'il existe autant de millions que l'on voudra (en 1847, 8 millions) au département d'émission (*issue department*), pour garantir la libre convertibilité des billets en circulation. Mais cette garantie elle-même est illusoire.

« La majeure partie des dépôts, dont les banquiers eux-mêmes n'ont pas l'utilisation immédiate, passe dans les mains des *bill-brokers* » (mot à mot : courtiers en effets; en réalité ce sont à moitié des banquiers), « qui remettent au banquier en gage pour son avance des effets de commerce qu'ils ont déjà escomptés à des clients de Londres et de province. Le *bill-broker* est responsable vis-à-vis du banquier du remboursement de cette *money at call* » (argent remboursable immédiatement sur simple demande – F. E.); « et l'ampleur des affaires de ce genre est telle que l'actuel gouverneur de la Banque » (d'Angleterre – F. E.), « M. Neave, déclare dans sa déposition : "Nous savons qu'un

broker avait 5 millions, et nous avons toute raison de supposer qu'un autre détenait de 8 à 10 millions; l'un d'eux avait 4 millions, un autre 3,5, un troisième plus de 8 millions. Je parle de dépôts chez les *brokers*¹⁰. » »

« Les *bill-brokers* de Londres... faisaient leurs énormes affaires sans posséder la moindre réserve en numéraire; ils se reposaient sur les rentrées de leurs traites venant à échéance les unes après les autres, ou, en cas de besoin, sur leur pouvoir d'obtenir des avances de la Banque d'Angleterre contre dépôt des effets qu'ils avaient escomptés¹¹. » « Deux établissements de *bill-brokers* de Londres suspendirent leurs paiements en 1847; tous deux reprirent les affaires par la suite. En 1857, nouvel arrêt des paiements. Le passif d'une de ces maisons était, en chiffres ronds, de 2 683 000 l. st. en 1847, pour un capital de 180 000 l. st.; et en 1857 le passif était de 5 300 000 l. st., alors que le capital ne dépassait sans doute pas le quart de ce qu'il était en 1847. Le passif de l'autre établissement se situait les deux fois entre 3 et 4 millions, pour un capital de 45 000 l. st. seulement¹². » »

CAPITAL-ARGENT ET CAPITAL RÉEL

I

Les seules difficultés, auxquelles nous allons nous heurter maintenant, à propos du crédit sont les suivantes :

Premièrement : L'accumulation du capital-argent proprement dit. Dans quelle mesure est-elle ou n'est-elle pas le signe d'une accumulation véritable du capital, c'est-à-dire d'une reproduction à une échelle élargie ? Ce qu'on appelle la pléthore de capital, expression utilisée seulement pour parler du capital productif d'intérêt, donc du capital-argent, n'est-elle qu'une façon particulière de traduire la surproduction industrielle, ou constitue-t-elle, parallèlement à celle-ci, un phénomène particulier ? Cette pléthore, cet excès dans l'offre de capital-argent, coïncident-ils avec la présence de masses d'argent en stagnation (lingots, monnaie d'or, billets de banque) de sorte que ce trop-plein d'argent réel serait l'expression et la manifestation de cette pléthore de capital de prêt ?

Et *deuxièmement* : Dans quelle mesure la pénurie d'argent, c'est-à-dire le manque de capital de prêt, traduit-elle un manque de capital véritable (capital-marchandise et capital productif) ? Dans quelle mesure coïncide-t-elle d'autre part avec une pénurie d'argent en soi, une pénurie de moyens de circulation ?

Pour autant que nous ayons étudié jusqu'ici la forme intrinsèque de l'accumulation du capital-argent et de la richesse monétaire, nous avons vu qu'elle se résolvait en accumulation de droits de propriété sur le travail. L'accumulation du capital de la dette publique ne signifie rien d'autre, on l'a montré, que le développement d'une classe de créanciers de l'État, qui sont autorisés à prélever pour eux certaines sommes sur le montant des impôts¹. Dans ces faits qui montrent que même une accumulation de dettes arrive à passer pour accumulation de capital, on mesure à quel degré de perfection atteint la dénaturation des choses qui se produit dans le système du crédit. Ces créances établies pour le capital prêté à l'origine et dépensé depuis longtemps, ces duplicata de papier, images d'un capital détruit, font pour leurs possesseurs office de capital, dans la mesure où ce sont des marchandises vendables et qui peuvent donc être reconverties en capital.

Les titres de propriété sur des sociétés, des chemins de fer, des mines, etc., sont, nous l'avons vu également, en fait, sans doute des titres sur du capital réel. Mais ils ne permettent pas de disposer de celui-ci. Il ne peut être retiré. Les titres établissent seulement des droits sur une fraction de la plus-value qu'il va s'approprier. Mais ces titres se transforment eux aussi en duplicata du capital réel, en chiffons de papier, comme si un certificat de chargement pouvait avoir une valeur à côté du chargement, et en même temps que lui. Ils se transforment en représentants nominaux de capitaux qui n'existent pas. Car le capital réel existe à côté d'eux et ne change absolument pas de mains, si ces duplicata

passent d'une main dans une autre. Ils se métamorphosent en formes du capital productif d'intérêt, non seulement parce qu'ils assurent certaines recettes, mais aussi parce qu'en les vendant on peut obtenir qu'ils soient remboursés en valeurs-capital. Dans la mesure où l'accumulation de ces titres traduit l'accumulation de chemins de fer, mines, bateaux à vapeur, etc., c'est l'expansion du procès de reproduction réel qu'elle exprime, — tout à fait à la façon dont l'extension d'une feuille d'impôts, par exemple, relatifs à des biens mobiliers, témoigne de l'augmentation de ces biens mobiliers. Mais en tant que duplicata, négociables eux-mêmes comme marchandises et circulant donc comme valeurs-capital, leur valeur est fictive : elle peut augmenter ou diminuer tout à fait indépendamment du mouvement de valeur du capital réel, sur lesquels leurs détenteurs ont un droit. Leur valeur, c'est-à-dire leur cotation en Bourse, a nécessairement tendance à augmenter avec la baisse du taux de l'intérêt, dans la mesure où celle-ci est une conséquence toute simple de la chute tendancielle du taux de profit, indépendamment des variations propres du capital-argent : voilà pourquoi cette richesse imaginaire, dont la valeur nominale primitive est déterminée pour chacune de ses fractions aliquotes en ce qui concerne son expression de valeur, augmente, ne serait-ce que pour cette raison, au fur et à mesure du développement de la production capitaliste².

Gains et pertes par suite des fluctuations de prix de ces titres, ainsi que leur centralisation entre les mains de rois de chemins de fer, etc., seront — ainsi le veut la nature des choses — de plus en plus le résultat de la spéculation, qui apparaît au lieu et place du travail comme le mode originel d'acquérir du capital et qui remplace aussi la violence directe. Cette espèce de richesse financière imaginaire ne constitue pas seulement une partie fort importante de la fortune des particuliers : c'est aussi, nous l'avons vu, une portion notable du capital du banquier.

On pourrait aussi — nous ne mentionnons cette interprétation que pour nous en débarrasser rapidement — entendre par accumulation du capital-argent l'accumulation de la richesse entre les mains de banquiers (prêteurs d'argent de profession), intermédiaires entre les capitalistes privés d'une part, et l'État, les communes et les emprunteurs assurant la reproduction de cet argent, d'autre part ; en ce sens que l'énorme extension du système du crédit, tout le crédit en général, est exploité par eux comme si c'était leur capital particulier. Ces gaillards possèdent leur capital et leur recette toujours sous forme d'argent ou de créances directes sur de l'argent. L'accumulation de la richesse de cette catégorie de gens peut se produire dans une direction tout à fait différente de l'accumulation véritable, mais elle prouve en tout cas que cette classe empêche une bonne partie de celle-ci.

Pour mieux circonscrire la question qui nous occupe : les fonds d'État, comme les actions et autres titres, sont des sphères d'investissement pour du capital prètable, pour du capital destiné à devenir productif d'intérêt. Ce sont des

formes de prêt de ce capital. Mais elles ne sont pas elles-mêmes le capital de prêt, qui est investi en elles. Par ailleurs, dans la mesure où le crédit joue un rôle direct dans le procès de reproduction, ce dont l'industriel ou le commerçant a besoin quand il veut faire escompter des traites ou effectuer un emprunt, ce ne sont pas des actions ni des fonds d'État. Ce qu'il lui faut, c'est de l'argent. Il engagera ou vendra donc ces titres, s'il ne peut se procurer d'argent autrement. C'est de l'accumulation de *ce capital de prêt-là* qu'il s'agit ici, et spécialement du capital-argent prêté. Il ne s'agit pas ici de prêts d'immeubles, de machines ou de tout autre capital fixe. Il ne s'agit pas non plus des avances qu'industriels et commerçants se consentent mutuellement en marchandises et dans le cadre du procès de reproduction, — bien qu'il nous faille auparavant examiner ce point de plus près ; il s'agit exclusivement des prêts d'argent consentis aux industriels et commerçants par l'intermédiaire des banquiers.

*
* *

Analysons donc d'abord le crédit commercial, c'est-à-dire celui que les capitalistes occupés dans la reproduction s'accordent mutuellement. Il constitue la base du système de crédit. Sa forme typique est la lettre de change, titre de créance à échéance déterminée, *document of deferred payment*. Chacun accorde du crédit d'une main et en reçoit de l'autre. Pour l'instant laissons de côté le crédit du banquier, qui constitue une tout autre opération, une phase essentiellement différente. Si ces lettres de change à leur tour circulent d'un commerçant à l'autre, en tant que moyen de paiement, par endossement de celui-ci au profit de cet autre, sans que l'escompte intervienne, c'est un simple transfert de la créance de A à B, et cela ne change en rien la structure de l'ensemble. Simplement une personne prend la place d'une autre. Et même dans ce cas la liquidation de la créance peut avoir lieu sans intervention d'argent. Le filateur A, par exemple, doit payer une traite au courtier en coton B, celui-ci à l'importateur C. Or si C exporte aussi des filés, ce qui est assez souvent le cas, il pourra acheter des filés à A contre émission d'une traite et le filateur A couvrir le courtier B avec la propre traite de C qu'il a obtenue en paiement : tout au plus y a-t-il lieu de verser alors un solde en argent. Toute cette transaction ne permet alors que l'échange de coton et de filés. L'exportateur représente le filateur, le courtier, le planteur de coton.

Deux remarques maintenant à propos du circuit de ce crédit purement commercial.

Premièrement : Le règlement de ces créances réciproques dépend du mouvement de reflux du capital ; c'est-à-dire de l'opération M—A, qui est seulement différée. Si le filateur a reçu une traite du fabricant de cotonnades celui-ci pourra payer si, entre-temps, les cotonnades qu'il a mises sur le marché sont vendues. Si le spéculateur sur les grains a tiré une traite sur le gérant de l'entrepôt, celui-ci

pourra verser l'argent si, entre-temps, le blé a été vendu au prix escompté. Ces paiements dépendent donc de la fluidité de la reproduction, c'est-à-dire du procès de production et de consommation. Mais comme les crédits sont réciproques, la solvabilité de l'un dépend en même temps de celle de l'autre ; car, lors de l'établissement de sa lettre de change, ce dernier peut avoir compté sur la rentrée de capital dans sa propre affaire ou dans l'affaire d'un troisième capitaliste, qui dans l'intervalle doit lui payer une traite. Mise à part la perspective de rentrées de capital, le paiement ne pourra s'effectuer que par prélèvement sur le capital de réserve dont dispose le tiré pour satisfaire à ses obligations en cas de retard dans les rentrées espérées.

Deuxièmement : Ce système de crédit ne supprime pas la nécessité de paiements en espèces. D'abord, une grande partie des débours doit toujours être payée en espèces : salaire, impôts, etc. Ensuite B, qui a reçu en paiement une traite de C, aura par exemple lui-même à payer à D un effet venu à échéance avant celui qu'il doit encaisser, et, pour ce faire, il lui faut du numéraire. Un cycle de reproduction aussi complet que celui supposé ci-dessus qui va du planteur au filateur de coton et vice versa ne saurait constituer qu'une exception, et doit fatalement être coupé en maints endroits. Dans l'étude du procès de reproduction (Livre II, section III³) nous avons vu que les reproducteurs de capital constant échangent entre eux en partie du capital constant. Pour ces échanges, les effets de commerce peuvent se compenser plus ou moins. De même, dans la ligne de production ascendante : ici le courtier en coton doit tirer sa traite sur le filateur, le filateur tire sur le fabricant de cotonnades, celui-ci sur l'exportateur, ce dernier sur l'importateur (qui peut-être sera à son tour importateur du coton). Mais il n'y a pas, en même temps, de cycle des transactions et pourtant il ne se produit pas de retour de la série des créances qui bouclerait le circuit. Par exemple, la créance du filateur sur le tisserand n'est pas annulée par celle du fournisseur de charbon sur le fabricant de machines ; le filateur n'a jamais, au cours de ses affaires, à présenter de créances sur le fabricant de machines parce que son produit, les filés, n'est jamais un élément qui entre dans le procès de reproduction du fabricant. De telles créances doivent donc nécessairement être réglées en argent.

Les limites de ce crédit commercial, étudié isolément, sont : 1° la richesse des industriels et des commerçants, c'est-à-dire leurs disponibilités en capital de réserve en cas de retard dans les rentrées ; 2° ces rentrées elles-mêmes. Selon l'époque, celles-ci peuvent subir du retard ou dans l'intervalle il peut y avoir chute des prix des marchandises, ou encore la marchandise peut devenir momentanément invendable, en raison d'un blocage des marchés. Plus les traites sont à longue échéance, plus, primo, le capital de réserve doit être important et plus grande est la possibilité d'un retard ou d'un amenuisement de la rentrée d'argent par chute de prix ou saturation des marchés. Et, en outre, les retours sont d'autant plus incertains que la transaction primitive est davantage condi-

tionnée par une spéculation à la hausse ou à la baisse des prix des marchandises. Mais il est évident que le développement de la productivité du travail, et par suite la production à une grande échelle, font que : 1^o il se produit une extension des marchés qui s'éloignent du lieu de production ; 2^o partant, les crédits doivent être prolongés, et par conséquent, 3^o, l'élément spéculatif doit nécessairement dominer de plus en plus les transactions. La production à grande échelle et pour des marchés éloignés met le produit global dans les mains des commerçants ; or il est impossible que le capital de la nation double, de sorte que le commerce quant à lui soit en mesure d'acheter au moyen de son propre capital l'ensemble de la production nationale pour la revendre ensuite. Le crédit, ici, est donc indispensable ; crédit dont le volume augmente avec l'accroissement du volume de valeur de la production et la durée se prolonge à mesure que s'éloignent les marchés. Il y a ici action réciproque de ces éléments. Le développement du procès de production élargit le crédit et le crédit conduit à une extension des opérations industrielles et mercantiles.

Si nous étudions ce crédit, isolé du crédit du banquier, il est clair qu'il augmentera parallèlement au volume du capital industriel lui-même. Capital de prêt et capital industriel sont ici identiques ; les capitaux prêtés sont des capitaux-marchandises, destinés soit à aboutir à la consommation individuelle, soit à remplacer les éléments constants d'un capital productif. Donc, ce qui apparaît ici comme du capital prêté est toujours du capital, qui se trouve dans une certaine phase du procès de reproduction, mais passe, par achat et vente, de mains en mains, tandis que l'équivalent n'en est payé [par] l'acheteur que plus tard à l'échéance convenue. Par exemple, le coton passe entre les mains du filateur contre remise d'une lettre de change, les filés dans les mains du fabricant de cotonnades moyennant traite, les cotonnades passent au marchand contre remise d'une traite, de la main du marchand dans celle de l'exportateur moyennant traite, moyennant traite encore de l'exportateur à un marchand aux Indes, qui les vend et achète en échange de l'indigo, etc. Au cours de ce passage de mains en mains, le coton accomplit sa métamorphose, devient cotonnade, et ces tissus sont à la fin transportés aux Indes et échangés contre de l'indigo qu'on charge pour l'Europe, où il entrera à son tour dans la reproduction. C'est le crédit dans ce cas qui rend possibles les diverses phases du procès de reproduction, sans que le filateur ait payé le coton, le fabricant de cotonnades les filés, le marchand les cotonnades, etc. Dans les premiers actes de l'opération, la marchandise (le coton) parcourt les différentes phases de sa production, et ce passage est rendu possible par le crédit. Mais aussitôt que le coton a acquis dans la production sa forme dernière, ce même capital-marchandise ne fait plus que passer par les mains de différents commerçants, qui assurent son transport vers le marché éloigné : le dernier d'entre eux vendant finalement ces marchandises aux consommateurs et achetant d'autres denrées à la place, qui entreront soit dans la consommation, soit dans le procès de reproduction. Il faut donc distinguer ici

deux sections : dans la première, le crédit est le moyen qui permet les phases successives réelles de la production du même article ; dans la seconde, il assure simplement le transfert de celui-ci des mains d'un marchand dans celles d'un autre, le transport inclus, donc l'opération M—A. Mais ici encore la marchandise se trouve-t-elle du moins toujours en train d'accomplir un acte de circulation, donc une phase du procès de reproduction.

On voit que ce qui est prêté ici, ce n'est jamais du capital inemployé, mais du capital qui doit nécessairement changer de forme dans les mains de son possesseur ; sous la forme où il existe, il est pour lui du simple capital-marchandise, c'est-à-dire du capital qui doit être converti et, tout d'abord au moins, être converti en argent. Ainsi donc, c'est la métamorphose de la marchandise qui est rendue possible ici par le crédit ; pas seulement l'opération M—A, mais aussi A—M et le procès de production réel. Abondance de crédit dans le circuit de reproduction — abstraction faite du crédit bancaire — ne signifie pas abondance de capital inemployé, offert en prêt et à la recherche de placements rentables, mais emploi considérable de capital dans le procès de reproduction. Le crédit permet donc ici : 1^o si l'on considère les capitalistes industriels, le passage du capital industriel d'une phase à l'autre, la liaison entre sphères de production connexes et interférant l'une sur l'autre ; 2^o si l'on considère les commerçants, le transport des marchandises et leur transfert d'une main dans une autre jusqu'à leur vente définitive pour de l'argent, ou leur échange contre une autre marchandise.

Le crédit maximum est ici égal au plein emploi maximum du capital industriel, c'est-à-dire représente la tension extrême de sa capacité de reproduction sans tenir compte des limites de la consommation. Ces dernières sont élargies par la tension du procès de reproduction lui-même ; d'une part, celle-ci augmente la dépense de revenu par les ouvriers et les capitalistes ; d'autre part, elle est identique à la tension de la consommation productive.

Tant que le procès de reproduction poursuit son cours, continuant d'assurer par là le reflux de capital, il y a permanence et extension de ce crédit, et celle-ci repose sur l'extension du procès de reproduction lui-même. Dès que survient un arrêt, par suite de retard dans les retours, d'engorgement des marchés, de chutes de prix, il y a surabondance de capital industriel, mais existant sous une forme telle qu'il ne peut accomplir ses fonctions. Une masse de capitaux-marchandises, mais invendables. Une masse de capital fixe, mais inemployé en majeure partie par suite de l'arrêt de la reproduction. Il se produit un resserrement du crédit : 1^o parce que ce capital est inemployé, c'est-à-dire reste bloqué dans une de ses phases de reproduction, parce qu'il ne peut accomplir sa métamorphose ; 2^o parce que la confiance dans le cours régulier du procès de reproduction est brisée ; 3^o parce que diminue la demande de ce crédit commercial. Le filateur qui réduit sa production et possède une masse de filés inven-

dus en stock n'a pas besoin d'acheter du coton à crédit ; le commerçant n'a pas besoin d'acheter des marchandises à crédit, car il en a plus qu'il ne lui en faut.

Si donc une interruption se produit dans cette expansion, ou même seulement s'il y a rupture de la tension normale du procès de reproduction, il s'ensuit une pénurie de crédit : il devient plus difficile d'obtenir des marchandises à crédit. Mais la demande de paiement en espèces et la prudence dans la vente à crédit sont particulièrement caractéristiques de la phase du cycle industriel qui succède au krach. Pendant la crise elle-même, chacun ayant quelque chose à vendre, mais ne pouvant le faire et étant pourtant obligé de vendre pour payer, la masse du capital qui est alors précisément la plus considérable, ce n'est pas celle du capital inemployé ou à caser, mais celle du capital gêné dans son procès de reproduction, bien que la pénurie de crédit soit la plus forte (et partant le taux d'escompte du crédit bancaire le plus élevé). Le capital déjà investi est alors, en fait, massivement inemployé, parce que le procès de reproduction est stoppé. Des usines sont arrêtées, les matières premières s'accumulent, les produits finis saturent le marché sous forme de marchandises. Il n'est donc rien de plus faux que d'attribuer pareille situation à un manque de capital productif. Il y a alors précisément excès de capital productif, soit par rapport à l'échelle normale, mais pour l'instant réduite, de la reproduction, soit par rapport à la paralysie de la consommation.

Imaginons que la société tout entière soit composée simplement de capitalistes industriels et d'ouvriers salariés. Laissons de côté, en outre, les fluctuations de prix qui empêchent que de grandes fractions de l'ensemble du capital ne se remplacent dans les conditions moyennes et qui, étant donné l'interdépendance générale de l'ensemble du procès de reproduction telle que la développe notamment le crédit, doivent nécessairement provoquer toujours des arrêts généraux momentanés. Faisons abstraction également des affaires fictives et des transactions spéculatives favorisées par le système de crédit. Alors une crise ne s'expliquerait que par le déséquilibre de la production dans diverses branches et par un déséquilibre entre la consommation des capitalistes eux-mêmes et leur accumulation. Mais dans l'état de choses existant, le remplacement des capitaux investis dans la production dépend pour la plus grande part de la capacité de consommation des classes improductives, tandis que la capacité de consommation des ouvriers est limitée en partie par les lois du salaire, en partie par le fait qu'on ne les emploie qu'aussi longtemps que leur utilisation profite à la classe capitaliste. La raison ultime de toute véritable crise demeure toujours la pauvreté et la limitation de la consommation des masses, en face de la tendance de la production capitaliste à développer les forces productives comme si elles n'avaient pour limite que la capacité de consommation absolue de la société.

On ne peut parler de pénurie véritable de capital productif, du moins chez les nations à système capitaliste développé, qu'en cas de mauvaise récolte

générale, soit des principaux produits alimentaires, soit des principales matières premières de l'industrie.

Mais à ce crédit commercial vient maintenant s'ajouter le crédit monétaire proprement dit. Les avances que s'accordent industriels et commerçants entre eux se combinent avec les avances d'argent que leur font banquiers et prêteurs d'argent. Dans l'escompte des lettres de change l'avance n'est que nominale. Un fabricant vend son produit contre une traite, et il escompte celle-ci chez un *bill-broker* (courtier). En réalité, celui-ci ne lui avance que le crédit de son banquier, qui à son tour lui avance le capital-argent de ses déposants, qui sont les industriels et les commerçants eux-mêmes, mais aussi des ouvriers (par l'intermédiaire des caisses d'épargne), des bénéficiaires de la rente foncière et les membres des autres classes improductives. Ainsi chaque fabricant, ou commerçant individuel, à la fois tourne la nécessité de posséder un capital de réserve important et évite de dépendre des rentrées réelles. Mais, d'autre part, tout le procès se complique tellement et par de simples opérations de cavalerie, et par des opérations sur des marchandises qui n'ont pour but que l'établissement de traites, que les affaires peuvent continuer tranquillement à donner l'illusion d'une grande stabilité et d'une grande facilité des retours d'argent, alors que ceux-ci depuis longtemps déjà ne se font plus qu'aux frais de prêteurs floués ou de producteurs escroqués. C'est ce qui donne toujours l'impression que juste immédiatement avant le krach le marché est sain, presque trop sain. La meilleure preuve est fournie par exemple par les *Reports on Bank Acts*, de 1857 à 1858 – où tous les directeurs de banque, négociants, bref, tous les experts cités, à leur tête Lord Overstone, se félicitaient réciproquement de la prospérité et de la santé des affaires – un mois exactement avant que n'éclatât la crise d'août 1857. Et chose bizarre, dans son *History of Prices*, Tooke cède encore une fois à cette illusion à chaque crise dont il écrit l'histoire. Les affaires sont toujours parfaitement saines et la campagne se développe de la façon la plus prospère jusqu'à ce que tout d'un coup se produise l'effondrement.

*
* *

Revenons maintenant à l'accumulation de capital-argent.

Toute augmentation de capital-argent prètable n'est pas réellement l'indice d'une accumulation de capital ou d'un élargissement du procès de reproduction. Ce fait apparaît avec le plus d'évidence dans la phase du cycle industriel qui suit immédiatement une crise dépassée, quand du capital de prêt demeure en masse sans emploi. Dans de tels moments où le procès de production est réduit (dans les districts industriels d'Angleterre après la crise de 1847 la production avait diminué d'un tiers), où les prix des marchandises ont atteint leur niveau le plus bas, où l'esprit d'entreprise est comme paralysé, le taux d'intérêt est peu élevé, et c'est là simplement l'indice d'une multiplication du capital prètable,

précisément en raison de la contraction et de la paralysie du capital industriel. Si les prix tombent, — si les transactions diminuent, et s'il y a contraction du capital déboursé en salaires, il faut moins de moyens de circulation ; d'autre part après liquidation des dettes à l'étranger, soit par cession d'or, soit par banqueroute, il n'est pas besoin d'argent supplémentaire pour faire fonction de monnaie universelle ; enfin, le volume des affaires d'escompte d'effets diminue avec le nombre et le montant de ces effets eux-mêmes ; tout cela tombe sous le sens. La demande de capital-argent pratable pour servir de moyen de circulation ou de paiement (il n'est pas encore question d'un nouvel investissement de capital) diminue donc, et celui-ci devient ainsi relativement abondant. Mais dans ces circonstances, l'offre même de capital-argent de prêt augmente positivement, comme il apparaîtra ultérieurement.

C'est ainsi qu'après la crise de 1847 on connut « une réduction des transactions et un gros excédent d'argent⁴ ». Le taux d'intérêt était très bas à cause « de la ruine presque totale du commerce et de l'absence presque complète de possibilité de placer de l'argent⁵ ». La phrase suivante montre quelles absurdités ces messieurs (Hodgson est encore une des meilleures têtes) vont inventer pour s'expliquer ce fait :

« La crise » (1847) « résulta d'une diminution réelle du capital-argent dans le pays, provoquée en partie par la nécessité de payer les importations de toutes les parties du monde en or, et en partie par la transformation de capital circulant (*floating capital*) en capital fixe⁶. »

On ne voit pas comment la transformation de capital de circulation en capital fixe pourrait diminuer le capital-argent du pays, étant donné que dans les chemins de fer, par exemple, — c'est là qu'alors on investissait principalement de l'argent — on ne se sert ni d'or ni de papier-monnaie pour construire des viaducs ou des rails, et que l'argent des actions de chemins de fer, dans la mesure où il est versé simplement pour leur souscription, remplissait les mêmes fonctions que tout autre argent en dépôt dans les banques et même, nous l'avons déjà montré plus haut, venait pour l'heure grossir le capital-argent pratable ; mais dans la mesure où il avait été dépensé réellement dans la construction des lignes, il circulait dans le pays en tant que moyen d'achat et de paiement. Ce n'est que dans la mesure où du capital fixe est un article qui ne peut être exporté, et où par conséquent l'impossibilité d'exporter supprime en même temps la disponibilité du capital qu'on se procure par les rentrées provenant de l'exportation des articles exportables, y compris les rentrées en espèces ou lingots, ce n'est que dans cette mesure que le capital-argent pourrait être affecté. Mais il existait également à cette époque des stocks massifs d'articles d'exportation anglais, invendables sur les marchés étrangers. Pour les négociants et les fabricants de Manchester, etc., qui avaient immobilisé une partie de leur capital d'entreprise normal en achetant des actions de chemins de fer et qui dépendaient pour la

marche de leur affaire d'emprunts de capital, leur *floating capital* s'était en effet fixé, et il leur en fallait supporter les conséquences. Mais la situation eût été la même s'ils avaient investi le capital prélevé sur leur entreprise, et dont il faisait partie, dans des mines par exemple, au lieu de chemins de fer ; le produit de ces mines est pourtant à son tour du *floating capital*, du fer, du charbon, du cuivre, etc. — La diminution réelle du capital-argent disponible en raison de la mauvaise récolte, de l'importation de grains et de l'exportation d'or était naturellement un événement qui n'avait rien de commun avec la spéculation sur les chemins de fer.

« Presque toutes les maisons de commerce avaient commencé plus ou moins à affamer leurs affaires pour investir de l'argent dans les chemins de fer⁷. »

« Les avances si larges, que les maisons de commerce avaient accordées aux chemins de fer, incitèrent ceux-ci à s'appuyer beaucoup trop sur les banques en faisant escompter des traites et à poursuivre ainsi leurs opérations commerciales⁸. »

« A Manchester la spéculation sur les chemins de fer entraîna des pertes énormes⁹. »

Deux des causes principales de la crise de 1847 sont l'engorgement colossal du marché et la spéculation sans bornes qui se développa dans les affaires des Indes orientales. Mais d'autres circonstances aussi menèrent à la faillite de très riches maisons de cette branche :

« Elles disposaient de moyens abondants, mais on ne pouvait les transformer en argent liquide. Tout leur capital était immobilisé en propriétés foncières de l'île Maurice, ou en fabriques d'indigo et sucreries. Quand elles eurent souscrit des engagements qui atteignaient 5 à 600 000 l. st., elles n'eurent pas de liquidités pour payer leurs traites, et il s'avéra à la fin qu'elles étaient obligées de s'en remettre complètement à leur crédit¹⁰. »

Voici encore Gardner (n° 4872, *ibid.*) :

« Tout de suite après le traité avec la Chine on ouvrit au pays de si grandes et si vastes perspectives d'extension de notre commerce avec ce pays que nombre de grandes fabriques furent construites tout exprès pour ce négoce, en vue de fabriquer les tissus de coton convenant surtout au marché chinois, et celles-ci vinrent grossir le nombre des usines qui existaient déjà. »

4874 : « Comment s'est terminée cette affaire ? — Sa conclusion a été extrêmement ruineuse, si ruineuse qu'elle défie presque toute description ; je ne crois pas que pour l'ensemble des cargaisons expédiées en 1844 et 1845 vers la Chine on ait jamais récupéré plus des 2/3 de leur montant ; c'est que le thé est le principal article qu'on puisse exporter en retour, et comme on nous avait fait entrevoir de si grosses espérances, nous autres fabricants nous escomptions avec certitude un fort abaissement des droits de douane sur le thé. »

Et voici maintenant, sous une forme naïve, le credo caractéristique du fabricant anglais.

« Notre négoce avec les marchés extérieurs n'est pas limité par la capacité de ceux-ci d'acheter les marchandises, mais par notre capacité ici, dans notre pays, de consommer les produits que nous obtenons comme fret de retour en échange des produits de notre industrie. »

(Les pays relativement pauvres avec lesquels l'Angleterre commerce peuvent naturellement payer et consommer n'importe quelle quantité de produits anglais qu'il sera possible de leur expédier, mais malheureusement la riche Angleterre ne peut digérer les produits expédiés en retour.)

4876 : « Au début j'expédiaï des marchandises et on les vendit avec 15 % de perte environ, avec la ferme conviction que le prix payé pour le thé par mes agents permettrait, lors de sa revente ici, de réaliser un profit si élevé qu'il compenserait la perte subie ; mais, au lieu de faire du bénéfice, je perdis souvent 25 et jusqu'à 50 %. »

4877 : « Les fabricants exportaient-ils pour leur propre compte ? – Principalement oui ; les négociants, semble-t-il, s'aperçurent très vite que l'affaire ne donnait rien et ils encouragèrent les fabricants à leur livrer des marchandises en consignation, plus qu'ils ne participèrent eux-mêmes au marché. »

En 1857, par contre, les pertes et les faillites furent supportées en priorité par les négociants, les fabricants leur ayant laissé le soin d'approvisionner les marchés étrangers pour leur propre compte.

Une expansion du capital-argent provenant du fait que ce qui était naguère trésor privé ou réserve de numéraire se transforme toujours pour un certain temps en capital de prêt par suite de l'extension du réseau des banques (voir plus loin l'exemple d'Ipswich, où immédiatement avant 1857 les dépôts des fermiers quadruplèrent en quelques années), cette expansion donc n'exprime pas un accroissement du capital productif, pas plus que ne la traduisait l'augmentation des dépôts dans les banques londoniennes par actions, dès que celles-ci se mirent à verser un intérêt pour ces dépôts. Tant que l'échelle de production ne change pas, cette expansion ne fait que provoquer une abondance du capital-argent prètable par rapport au capital productif. D'où baisse du taux de l'intérêt.

Une fois que le procès de reproduction a retrouvé l'état de prospérité qui précède celui de l'extrême tension, le crédit commercial connaît une très grande extension qui repose alors de nouveau réellement sur la base « saine » de rentrées faciles et d'une production élargie. A ce stade de la conjoncture le taux d'intérêt

reste encore peu élevé, même s'il s'élève au-dessus de son niveau le plus bas. En fait, c'est là le *seul et unique* moment où l'on peut affirmer qu'un taux d'intérêt faible, d'où une relative abondance de capital prètable, coïncide avec une extension réelle du capital industriel. La facilité la régularité, des rentrées allant de pair avec un large crédit commercial garantit l'offre de capital de prêt, en dépit de l'accroissement de la demande, et empêche que le taux de l'argent ne s'élève. Par ailleurs, entrent maintenant en scène, en nombre considérable, les chevaliers d'industrie, qui travaillent sans capital de réserve, ou même sans capital du tout et, par suite, n'ont absolument aucune autre ressource que d'opérer avec du crédit financier. Il vient s'y ajouter maintenant aussi l'extension considérable du capital fixe sous toutes ses formes et la création en masse de nouvelles et importantes entreprises. L'intérêt monte, atteignant alors son niveau moyen. Son maximum, il l'atteint de nouveau dès qu'éclate la nouvelle crise : le crédit cesse brusquement, les paiements sont suspendus, le procès de production paralysé et, aux exceptions près que nous avons déjà notées, on constate, parallèlement à une pénurie presque totale de capital de prêt, une surabondance de capital industriel sans emploi.

Au total donc, le mouvement du capital de prêt, exprimé dans le taux de l'intérêt, s'opère en sens inverse de celui du capital industriel. Seules deux phases traduisent une coïncidence de l'abondance du capital de prêt avec une grande expansion du capital industriel : celle où le faible taux de l'intérêt, mais qui déjà a dépassé son minimum, coïncide avec l'« amélioration » et la montée de la confiance après la crise et surtout la phase où le taux de l'argent atteint son niveau moyen, le milieu à égale distance du minimum et du maximum. Mais, au début du cycle industriel, le taux peu élevé de l'intérêt coïncide avec la contraction, et à la fin du cycle le taux élevé avec l'abondance de capital industriel. Le taux d'intérêt peu élevé qui accompagne l'« amélioration » signifie que le crédit commercial encore solide, volant de ses propres ailes, n'a besoin que dans une faible mesure du crédit bancaire.

La nature de ce cycle industriel veut que le même circuit doit nécessairement se reproduire périodiquement une fois la première impulsion donnée¹¹. En période de marasme, la production descend au-dessous du niveau atteint lors du cycle précédent et pour laquelle une base technique existe maintenant. Pendant la prospérité – la période intermédiaire – elle continue à se développer sur cette base. Dans la période de surproduction et de spéculation, elle mobilise au maximum les forces productives jusqu'à dépasser les limites capitalistes du procès de production.

Qu'en période de crise il y ait pénurie de moyens de paiement, cela va de soi. La convertibilité des effets de commerce s'est substituée à la métamorphose des marchandises elle-même, et cela se vérifie d'autant plus à ces époques-là précisément qu'une partie des firmes travaille davantage uniquement à crédit.

Une législation bancaire ignorante et absurde, comme celle de 1844–1845, peut aggraver la crise. Mais il n'est pas de législation bancaire qui puisse écarter la crise.

Dans un système de production où tout l'édifice complexe du procès de reproduction repose sur le crédit, si le crédit cesse brusquement et que seuls aient cours les paiements en espèces, on voit bien qu'une crise doit alors se produire, une ruée sur les moyens de paiement. A première vue donc, toute la crise se présente comme une simple crise de crédit et d'argent. Et, en fait, il ne s'agit que de la convertibilité des effets de commerce en argent. Mais dans leur majorité, ces traites représentent des achats et des ventes réels, dont le volume dépasse de loin les besoins de la société, ce qui est en définitive à la base de toute la crise. Mais, parallèlement, une quantité énorme de ces effets ne représente que des affaires spéculatives qui, venant à la lumière du jour, y crèvent comme des bulles ; ou encore ce sont des spéculations menées avec le capital d'autrui, mais qui ont mal tourné ; enfin des capitaux-marchandises qui sont dépréciés ou même totalement invendables, ou des rentrées d'argent qui ne peuvent plus avoir lieu. Tout ce système artificiel d'extension forcée du procès de reproduction ne saurait naturellement être remis sur pied parce qu'une banque, par exemple la Banque d'Angleterre, s'avise alors de donner à tous les spéculateurs, en papier-monnaie émis par elle, le capital qui leur manque, d'acheter à leur ancienne valeur nominale la totalité des marchandises dépréciées. Du reste, tout ici est à l'envers, car dans ce monde de papier n'apparaissent nulle part le prix réel et ses éléments concrets : il n'est question que de lingots, d'espèces métalliques, de billets de banque, d'effets de commerce, de titres. C'est surtout dans les centres comme Londres, où se concentrent toutes les manipulations financières de la nation, que se manifeste ce renversement des notions : toute l'affaire devient incompréhensible ; elle l'est déjà moins dans les centres de production.

Du reste, à propos de cette surabondance de capital industriel qu'on constate dans les crises, une remarque s'impose : le capital-marchandise est en soi du capital-argent en même temps, c'est-à-dire une certaine somme de valeurs, qu'exprime le prix de la marchandise. Comme valeur d'usage, c'est une certaine quantité de certains objets d'usage et c'est de ces objets qu'au moment de la crise il y a surabondance. Mais en tant que capital-argent en soi, capital-argent potentiel, il est soumis à une constante expansion et contraction. A la veille de la crise, et pendant la durée de celle-ci, le capital-marchandise subit, en sa qualité de capital-argent potentiel, une contraction. Pour son possesseur et les créanciers de celui-ci (de même qu'en tant que garantie de traites et de prêts), il représente moins de capital-argent qu'au temps où il a été acheté et où l'on a procédé à des escomptes et des prêts gagés sur lui. Si c'est là ce qu'on veut dire quand on prétend que le capital-argent d'un pays se trouverait réduit en période

de crise, pareille affirmation est synonyme alors de celle-ci : les prix des marchandises ont baissé. D'ailleurs, un tel effondrement ne fait que compenser leur gonflement artificiel antérieur.

Les revenus des classes improductives et de ceux qui ont un revenu fixe restent, en majeure partie, stationnaires pendant le gonflement des prix qui va de pair avec la surproduction et une spéculation effrénée. Leur capacité de consommation diminue donc relativement, et par là leur faculté de remplacer la part de l'ensemble de la reproduction qui normalement devrait entrer dans leur consommation, même si leur demande reste nominalement la même ; en réalité elle diminue.

A propos des exportations et des importations, il y a lieu de noter que tous les pays sont entraînés dans la crise l'un après l'autre, et l'on constate alors que tous, à peu d'exceptions près, ont exporté et importé trop, donc qu'ils ont tous *une balance des paiements défavorable* : c'est qu'en réalité la chose ne vient pas de la balance des paiements. L'Angleterre, par exemple, souffre d'hémorragie d'or. Elle a surimporté. Mais dans le même temps tous les autres pays sont submergés de marchandises anglaises. Ils ont donc surimporté aussi, ou on leur a imposé des importations trop massives. (A vrai dire, il y a une différence entre le pays qui exporte à crédit et ceux qui n'exportent pas, ou qui n'exportent que peu à crédit. Ces derniers importent alors à crédit ; cela ne se produit pas dans le seul cas où les marchandises leur sont expédiées en consignation.) Il peut se faire que la crise éclate d'abord en Angleterre, le pays qui accorde le plus de crédit et en demande le moins, parce que la balance des paiements venant à échéance, qui doivent être réglés immédiatement, lui est *défavorable*, bien que la balance commerciale générale lui soit *favorable*. Ceci s'explique d'une part par le crédit qu'elle accorde ; d'autre part, par la masse des capitaux prêtés à l'étranger, qui font refluer vers elle une quantité de marchandises, outre les rentrées commerciales proprement dites. (Mais il est arrivé aussi que la crise éclate d'abord en Amérique, le pays qui demande le plus grand crédit commercial et le plus de capitaux à crédit à l'Angleterre.) Le krach en Angleterre, qu'inaugurent et accompagnent des hémorragies d'or, équilibre la balance des comptes de l'Angleterre, en partie grâce à la banqueroute de ses importateurs (nous y reviendrons plus loin), en partie par l'expédition à l'étranger à bas prix d'une portion de son capital-marchandise, en partie par la vente de valeurs étrangères, l'achat de valeurs anglaises, etc. C'est alors au tour d'un autre pays. La balance des paiements lui était pour l'heure favorable ; mais voici que l'intervalle qui, en temps normal, sépare les échéances de la balance des paiements de celles de la balance commerciale a été supprimé ou abrégé par la crise ; il faut régler d'un coup tous les paiements. L'affaire se répète maintenant dans ce pays. L'Angleterre connaît des rentrées d'or, l'autre pays des sorties. Ce qui apparaissait dans un pays comme excès d'importation est, dans l'autre, surexportation, et vice versa. Or il y a eu excès d'importation et d'exportation dans tous les pays

(nous ne parlons pas ici de mauvaises récoltes, etc., mais d'une crise générale); c'est-à-dire qu'il y a eu surproduction favorisée par le crédit et le gonflement général des prix qui l'accompagne.

C'est en 1857 que la crise éclata aux États-Unis. Il se produisit des sorties d'or d'Angleterre vers l'Amérique. Mais dès qu'en Amérique les prix soufflés eurent crevé, la crise eut lieu en Angleterre, et l'hémorragie d'or s'effectua d'Amérique vers l'Angleterre. Il en fut de même entre l'Angleterre et le continent. En période de crise générale, la balance des paiements est défavorable pour toutes les nations, pour toutes celles, du moins, qui sont commercialement développées, mais toujours chez l'une après l'autre, dès que son tour vient de payer, comme dans un feu de peloton; et la crise, une fois qu'elle a éclaté, en Angleterre par exemple, concentre la série de ces échéances sur une période extrêmement brève. Il apparaît alors que toutes ces nations ont à la fois trop exporté (donc trop produit) et trop importé (donc trop fait de commerce), que chez toutes les prix étaient surfaits et le crédit surtendu. Et chez toutes succède à cet état le même effondrement. Le phénomène de l'hémorragie d'or se produit alors chez l'une après l'autre, et sa généralité prouve précisément que: 1° la sortie d'or n'est qu'un simple phénomène de la crise et non sa cause; 2° que l'ordre dans lequel il se manifeste chez les diverses nations indique seulement quand leur tour est venu de clore leur compte avec le ciel, quand tombe pour elles l'échéance de la crise et quand éclatent au grand jour les éléments latents de celle-ci.

Pour les économistes anglais, il est caractéristique – et ce qui a été écrit de valable depuis 1830, en économie politique, se compose principalement d'ouvrages sur les moyens de circulation (*currency*), sur le crédit et sur les crises – qu'en dépit des modifications des changes, ils étudient l'exportation de métaux précieux en période de crise du seul point de vue de l'Angleterre, comme un phénomène purement national; et ils ferment résolument les yeux sur le fait que, si leur Banque augmente le taux de l'intérêt en période de crise, toutes les autres banques d'Europe en font autant, et que, si on entend aujourd'hui chez eux des cris de détresse à cause des sorties d'or, ces cris retentiront demain en Amérique, après-demain en Allemagne et en France.

En 1847, « il fallait acquitter les obligations incombant à l'Angleterre » (résultant pour une très grande part de l'achat de blé). « Malheureusement, on en acquitta la majorité en faisant banqueroute. » (La riche Angleterre reprit haleine en faisant faillite vis-à-vis de ses créanciers du continent et d'Amérique.) « Mais, dans la mesure où on ne les liquida pas par la banqueroute, on y satisfait en exportant des métaux précieux¹². »

Dans la mesure donc où en Angleterre la crise est aggravée par la législation bancaire, cette législation est un moyen, en période de disette, d'escroquer les nations exportatrices de blé, d'abord de leur blé, ensuite de l'argent, prix de ce blé. Donc, pour des pays qui souffrent eux-mêmes plus ou

moins d'un renchérissement des marchandises, c'est, à de telles époques, un moyen très rationnel pour contrer ce plan de la Banque d'Angleterre, « d'acquitter les obligations » contractées pour l'importation de grains « par la banqueroute », que d'édicter une interdiction d'exporter du blé. Alors il vaut beaucoup mieux que les producteurs de blé et spéculateurs perdent une partie de leur bénéfice au profit de leur pays, plutôt que leur capital au profit de l'Angleterre.

De ce qui précède, il résulte que le capital-marchandise perd en temps de crise et en général d'arrêt des affaires, dans une grande mesure, sa faculté de représenter du capital-argent potentiel. La même constatation s'applique au capital fictif, aux effets productifs d'intérêt, pour autant qu'ils circulent eux-mêmes à la Bourse comme capital-argent. Leur prix baisse avec la hausse de l'intérêt. Il baisse en outre à cause de la pénurie générale de crédit qui contraint leurs détenteurs à les jeter massivement sur le marché pour se procurer de l'argent. Il baisse enfin, quand il s'agit d'actions, soit par suite de la réduction des revenus auxquels elles donnent droit, soit en raison du caractère spéculatif des entreprises qu'elles représentent assez fréquemment. Les crises réduisent énormément ce capital-argent fictif et, partant, le pouvoir de ceux qui le possèdent de prélever de l'argent sur le marché sur la base de ce capital. La réduction que subissent les cours de ces valeurs au bulletin de la cote n'a cependant pas de rapport avec le capital réel qu'elles représentent, mais, par contre, elle a une influence considérable sur la capacité de paiement des détenteurs de ce capital.

CAPITAL-ARGENT ET CAPITAL RÉEL
(suite)

II

Nous n'en avons toujours pas terminé avec la question de savoir jusqu'où l'accumulation de capital sous forme de capital-argent de prêt coïncide avec l'accumulation réelle, l'extension du procès de reproduction.

La transformation de l'argent en capital-argent de prêt est chose beaucoup plus simple que la métamorphose de l'argent en capital productif. Mais il nous faut distinguer ici deux problèmes :

1° la simple transformation de l'argent en capital de prêt ;

2° la conversion du capital ou du revenu en argent, qui sera transformé en capital de prêt.

Seul ce dernier point peut inclure une accumulation positive du capital de prêt qui soit connexe de l'accumulation réelle du capital industriel.

I. — *Conversion de l'argent en capital de prêt.*

Nous avons déjà vu qu'il peut se produire un amoncellement, une surabondance de capital de prêt, connexe de l'accumulation productive en ce sens seulement qu'elle lui est inversement proportionnelle. Ce rapport se vérifie dans deux phases du cycle industriel : d'abord au moment où il y a contraction du capital industriel sous ses deux formes : capital productif et capital-marchandise, donc au début du cycle, après la crise ; et puis lorsque s'amorce la reprise, mais que le crédit commercial ne fait encore que faiblement appel au crédit bancaire. Dans le premier cas, le capital-argent, naguère employé dans la production et le commerce, apparaît en tant que capital de prêt sans emploi ; dans le deuxième cas, son utilisation augmente, mais il est employé à un taux d'intérêt trop bas, car maintenant ce sont les capitalistes industriels et commerciaux qui dictent leurs conditions au capitaliste financier. La surabondance de capital de prêt traduit dans le premier cas une stagnation du capital industriel et dans le second cas une indépendance relative du crédit commercial par rapport au crédit bancaire qui se fonde sur la liquidité des rentrées, des crédits, à court terme et la prédominance d'opérations réalisées par le commerçant avec son propre capital. Les spéculateurs, qui comptent sur le capital d'autrui obtenu à crédit, ne sont pas encore entrés en lice ; les gens qui travaillent avec leur propre capital sont encore fort éloignés d'opérations presque uniquement basées sur le crédit. Dans cette première phase, la pléthore de capital de prêt exprime tout juste le contraire de l'accumulation réelle. Dans la seconde, elle coïncide avec une expansion renouvelée du procès de reproduction, l'accompagne, mais

n'en est point la cause. L'excès de capital de prêt décline déjà, l'excédent n'est plus que relatif par rapport à la demande. Dans les deux cas, le bas niveau de l'intérêt, qui coïncide dans un cas avec des prix bas, dans l'autre avec des prix en hausse lente, accroissant la part du profit qui se transforme en profit d'entreprise, favorise l'expansion du procès d'accumulation réel. Ce phénomène est plus net encore lorsque l'intérêt monte et atteint sa moyenne, en période de prospérité maxima : sa hausse effective n'est cependant pas en proportion de celle du profit.

Par ailleurs, nous avons vu qu'il pouvait se produire une accumulation du capital de prêt, sans accumulation réelle quelconque, simplement par des moyens techniques tels que l'extension et la concentration des banques, les économies réalisées sur la réserve de circulation ou aussi sur les fonds de réserve des moyens de paiement des particuliers, ces derniers étant ainsi transformés en capital de prêt toujours pour de brefs laps de temps. Bien que le capital de prêt — c'est pour cela qu'on l'appelle aussi capital flottant (*floating capital*) — ne conserve toujours que pendant de brèves périodes la forme de capital de prêt (et l'on suppose que l'escompte aussi n'est réalisé que pour de brèves périodes), il circule, entrant et sortant sans cesse. Si quelqu'un vient à le retirer de la circulation, un autre l'y verse. La masse du capital-argent prètable (ici, il n'est pas question du tout de prêts pour plusieurs années, mais seulement de prêts à court terme sur traites et dépôts) s'accroît ainsi en réalité tout à fait indépendamment de l'accumulation réelle.

« *B[ank] C[ommittee]*, 1857. Question 501 : Qu'entendez-vous par *floating capital*? — (M. Weguelin, gouverneur de la Banque d'Angleterre :) C'est du capital qui peut être utilisé pour des prêts d'argent à court terme ... (502) : Les billets de la Banque d'Angleterre ... des banques provinciales et le montant de l'argent qui existe dans le pays. — (Question — F. E.) : D'après les documents dont dispose la commission, il ne semble pas si par *floating capital* vous entendez la circulation active (c'est-à-dire celle des billets de la Banque d'Angleterre — F. E.), que dans cette circulation active se produise de fluctuation très importante? » (Mais il est très important de savoir qui avance cette circulation active ; ce n'est pas du tout la même chose si c'est le prêteur d'argent ou le capitaliste industriel lui-même.) « (Réponse de Weguelin :) J'inclus dans le *floating capital* les réserves des banquiers, dans lesquelles se produisent des fluctuations importantes. »

C'est-à-dire donc que des fluctuations importantes ont lieu dans la part des dépôts que les banquiers n'ont pas reprêtés, mais qui représentent leur réserve et la majeure partie aussi de la réserve de la Banque d'Angleterre, où ils sont déposés. Pour terminer, le même personnage dit que le *floating capital* c'est du *bullion*, c'est-à-dire des lingots et des espèces métalliques (503). Il est d'ailleurs magnifique de voir comment dans ce jargon du marché financier toutes les

catégories de l'économie politique prennent un autre sens et une autre forme que les leurs. *Floating capital* y sert à désigner le *circulating capital* [capital circulant], ce qui est naturellement tout autre chose, et *money* [argent], c'est du capital, et *bullion* [les lingots d'or], c'est aussi du capital, et les billets de banque, c'est de la circulation, et le capital, c'est *a commodity* [une marchandise], et des dettes sont des *commodities*, et *fixed capital* [le capital fixe] c'est de l'argent, placé en papiers difficilement négociables !

« Dans les banques par actions de Londres ... les dépôts sont passés de 8 850 774 l. st. en 1847 à 43 100 724 l. st. en 1857 ... Des documents présentés à la commission et des dépositions faites, il ressort qu'une grande partie de cette énorme somme a été puisée à des sources qui n'étaient pas auparavant utilisables à cet effet ; et que l'habitude de se faire ouvrir un compte en banque pour y déposer de l'argent s'est étendue à de nombreuses classes, qui, auparavant, ne plaçaient pas de la sorte leur capital (!). M. Rodwell, président de l'Association des banques privées provinciales » (ne pas confondre avec les banques par actions. — F. E.), « et délégué par elle pour déposer devant la commission, indique que, dans la région d'Ipswich, le nombre de fermiers et de petits commerçants de ce district qui ont pris récemment cette habitude a quadruplé ; que presque tous les fermiers, même ceux ne payant que 50 l. st. de fermage par an, ont maintenant des dépôts en banque. La masse de ces dépôts trouve naturellement à être employée dans le commerce et est attirée surtout vers Londres, centre de l'activité commerciale, où elle est d'abord utilisée pour l'escompte des lettres de change et pour d'autres avances consenties aux clients des banquiers londoniens. Cependant, une grande partie de cet argent, pour laquelle les banquiers eux-mêmes n'ont pas de demande immédiate, passe dans les mains de *bill-brokers*, qui donnent aux banquiers en échange des effets de commerce qu'ils ont déjà escomptés une première fois à des clients de Londres et de province¹. »

En faisant au *bill-broker* des avances sur des effets que celui-ci a déjà escomptés une fois, le banquier les réescompte en fait une seconde fois ; mais, en réalité, bon nombre de ces effets ont déjà été réescomptés par le *bill-broker* et, à l'aide de l'argent au moyen duquel le banquier réescompte ses effets, le courtier réescompte lui-même de nouvelles lettres de change. Et voici à quoi cela aboutit :

« De larges crédits fictifs ont été créés par des traites de complaisance et des crédits sans provision ; l'opération fut grandement facilitée par les procédés des banques provinciales par actions, qui escomptaient des effets de ce genre et les faisaient ensuite réescompter par les *bill-brokers* sur le marché de Londres, et ceci sur le seul crédit de la banque, sans égard à la qualité propre de ces traites². »

A propos de ce réescompte, qui favorise par une augmentation purement technique du capital-argent prètable les spéculations sur le crédit, le passage suivant de l'*Economist* ne manque pas d'intérêt :

« Pendant de nombreuses années le capital (il s'agit du capital-argent de prêt) s'est accumulé dans certains districts du pays plus rapidement qu'il ne pouvait être utilisé, tandis que dans d'autres les moyens de son investissement se développèrent plus vite que le capital lui-même. Ainsi, tandis que les banquiers des districts agricoles n'avaient pas d'occasion de trouver pour leurs dépôts des placements rentables et sûrs dans leur propre région, ceux des districts industriels et des villes commerçantes enregistraient plus de demandes de capitaux qu'ils n'en pouvaient fournir. Ces différences de situation entre les divers districts ont eu pour effet dans les dernières années de faire naître et se développer avec impétuosité une catégorie nouvelle de firmes, occupées à répartir le capital ; on les appelle d'ordinaire des *bill-brokers* ; en réalité, ce sont bien des banquiers qui travaillent sur la plus grande échelle. Leur affaire consiste à prendre en charge pour des périodes convenues et à intérêt convenu, le surplus de capital dont disposent les banques des districts où il ne pourrait être utilisé, ainsi que les disponibilités momentanément inemployées des sociétés par actions et grandes maisons de commerce, et d'avancer cet argent, à un taux d'intérêt plus élevé, aux banques des districts où la demande de capital est plus forte ; en règle générale, ils le font en réescomptant les effets de leurs clients. C'est ainsi que Lombard Street est devenue le plus grand centre où s'opère ce transfert de capitaux inemployés d'un coin du pays, où ils n'ont pu trouver d'emploi, à un autre, où la demande existe ; et ceci vaut pour les diverses régions aussi bien que pour des personnes qui se trouvent dans une telle situation. A l'origine, les affaires se bornaient presque exclusivement à des emprunts et des prêts consentis contre des papiers acceptables pour les banques. Mais, à mesure que le capital du pays augmenta rapidement et que l'épargne se développa de plus en plus grâce à la création de banques, les fonds dont disposaient ces établissements d'escompte furent si considérables qu'ils en vinrent à consentir des avances, d'abord sur des *dock warrants* (bulletins d'entrepôt de marchandises dans les docks) et ensuite aussi sur des connaissements, représentant des produits qui n'étaient pas encore arrivés, quoique parfois, même si ce n'était pas la règle, on eût déjà tiré sur le courtier des traites gagées sur ces marchandises. Cette pratique ne tarda pas à modifier tout le caractère du commerce anglais. Les facilités ainsi offertes à Lombard Street renforcèrent considérablement la position des courtiers de Mincing Lane ; ceux-ci à leur tour consentirent tous ces avantages aux importateurs ; lesquels en usèrent tellement que, ces dernières années, cette pratique est devenue générale et que l'on peut la considérer comme la règle, alors qu'il y a 25 ans elle était une exception : en effet, à cette époque, demander des crédits sur ses

connaissances, et même ses *dock warrants*, eût ruiné le crédit d'un négociant. Mais aujourd'hui ce système s'est tellement répandu qu'à Lombard Street on a accepté de prêter de fortes sommes sur des traites gagées sur la récolte, dans de lointaines colonies, de produits *encore en train de pousser*. La conséquence de ces facilités fut que les importateurs agrandirent leurs affaires à l'étranger et fixèrent leur capital flottant (*floating*), qui servait jusqu'ici à mener leur commerce, en l'investissant dans des placements fort critiquables dans des plantations aux colonies, sur lesquels ils ne pouvaient exercer que peu de contrôle ou pas du tout. Voici comment nous apparaît l'enchaînement direct des crédits. Le capital du pays, amassé dans nos districts agricoles, est déposé en petites sommes dans les banques provinciales et centralisé pour être utilisé à Lombard Street. Mais il a été utilisé d'abord pour développer les affaires dans les districts miniers et industriels, grâce au réescompte d'effets aux banques de ces districts; ensuite pour accorder de plus grandes facilités aux importateurs de produits étrangers, grâce à des avances sur *dock warrants* et connaissances, ce qui a permis de libérer le capital commercial « légitime » de firmes travaillant avec l'étranger et les colonies, qui ont ainsi pu l'utiliser pour les investissements les plus condamnables dans des plantations dans des pays d'outre-mer³. »

Cela, c'est le « bel » enchevêtrement des crédits. Le déposant rural s'imagine déposer son argent chez son banquier et chez personne d'autre, et il croit en outre que si le banquier prête de l'argent, il le fait à des particuliers qu'il connaît. Il ne se doute pas le moins du monde que ce banquier met son dépôt à la disposition d'un *bill-broker* de Londres, sur les opérations duquel ni lui ni le banquier ne peuvent exercer le moindre contrôle.

Nous avons déjà vu comment de grandes entreprises publiques, construction de chemins de fer, par exemple, peuvent multiplier momentanément le capital de prêt, parce que les sommes versées demeurent toujours disponibles pendant un certain temps entre les mains des banques, en attendant d'être utilisées réellement.

*
* *

Du reste, la masse du capital de prêt diffère totalement de la quantité de monnaie en circulation⁴. Par quantité de monnaie en circulation, nous entendons ici la somme de tous les billets de banque et de toutes les espèces métalliques qui existent dans un pays et y circulent, y compris les lingots de métaux précieux. Une fraction de cette quantité constitue la réserve des banques dont la grandeur varie sans cesse.

« Le 12 novembre 1857 » (date où fut suspendu le *Bank Act* de 1844) « la réserve totale de la Banque d'Angleterre, succursales comprises, s'élevait à 580 751 l. st.

seulement; en même temps, la somme des dépôts se montait à 22 millions et demi de livres sterling, dont près de 6 millions et demi appartenant aux banquiers de Londres⁵. »

Les variations du taux de l'intérêt (mises à part celles qui se produisent sur des périodes assez longues ou qui proviennent de la diversité de ce taux dans les différents pays; les premières sont conditionnées par des variations du taux de profit général, les secondes par des différences existant entre les taux de profit et dans le développement du crédit), ces variations donc dépendent (toutes autres choses, état de la confiance, etc., égales d'ailleurs) de l'offre de capital de prêt, c'est-à-dire de capital prêté sous forme d'argent, espèces métalliques et billets: il diffère du capital industriel qui, par l'intermédiaire du crédit commercial, fait, sous forme de marchandises, l'objet de prêts entre agents de la reproduction eux-mêmes.

Néanmoins, la masse de ce capital-argent de prêt est différente et indépendante de la masse d'argent en circulation.

Si, par exemple, on venait à prêter 20 l. st. cinq fois par jour, c'est un capital-argent de 100 l. st. qui aurait été prêté; et cette opération impliquerait en même temps qu'en outre ces 20 l. st. ont fait au moins quatre fois fonction de moyen d'achat ou de paiement; car s'il n'y avait eu ni achat, ni paiement, de sorte que cet argent n'ait pas représenté quatre fois au moins la métamorphose d'un capital-marchandise (y compris également la force de travail), il ne constituerait pas un capital de 100 l. st., mais seulement cinq créances de 20 l. st. chacune.

Nous pouvons admettre que dans les pays à crédit développé, tout le capital-argent disponible pour des prêts existe dans les banques et chez les prêteurs d'argent sous forme de dépôts. Cette hypothèse vaut du moins pour les affaires dans leur ensemble. De plus, quand les affaires marchent bien, avant qu'on ne se lance dans la spéculation proprement dite, le crédit étant facile et la confiance augmentant, la majeure partie des opérations de circulation est réglée par de simples transferts de crédit sans intervention de monnaie métallique ou de papier-monnaie.

La simple possibilité de gros dépôts pour un quantum relativement réduit de moyens de circulation dépend uniquement de deux conditions:

- 1° le nombre d'achats et de paiements effectués par la même pièce d'argent;
- 2° le nombre de ses retours, qui la font rentrer dans les caisses des banques sous forme de dépôt; de sorte que c'est sa métamorphose réitérée en dépôts qui lui permet de faire à plusieurs reprises fonction de moyen d'achat et de paiement. Soit par exemple un petit commerçant qui dépose chaque semaine à la banque 100 l. st. en argent; à l'aide de cette somme le banquier règle une partie de son dépôt au fabricant, qui verse cet argent aux ouvriers; ceux-ci s'en servent pour payer le petit commerçant, qui le redépose à la banque. Les 100 l. st. déposées par le petit commerçant ont donc servi, *primo*, à verser au fabricant

une somme déposée naguère ; *secundo*, à payer les ouvriers ; *tertio*, à payer le petit commerçant lui-même ; *quarto*, à mettre en dépôt une nouvelle portion du capital-argent de ce même petit commerçant, car, au bout de 20 semaines, s'il n'avait pas lui-même de chèques à tirer sur cet argent, il aurait de la sorte, avec les mêmes 1001. st. confiées en dépôt, 2000 l. st.

L'amenuisement et le gonflement des fonds de réserve des banques donnent seuls la mesure de l'emploi de ce capital-argent. M. Weguelin, gouverneur de la Banque d'Angleterre en 1857, en tire cette conclusion que l'or de la Banque d'Angleterre est « l'unique » capital de réserve.

1258 : « A mon avis le taux d'escompte est effectivement déterminé par le montant du capital non employé, qui existe dans le pays. Ce montant est représenté par la réserve de la Banque d'Angleterre, qui est en fait une réserve d'or. Donc, quand il y a sortie d'or, celle-ci diminue le montant du capital sans emploi dans le pays et augmente, partant, la valeur de la fraction qui reste encore. »

1364 « [W. Newmarch] : L'encaisse-or de la Banque d'Angleterre est en vérité la réserve centrale ou le trésor en espèces, sur la base de laquelle s'effectue tout le commerce du pays... C'est sur ce trésor ou ce réservoir que se répercutent toujours les cours des changes des autres pays* »

*
* *

La statistique des exportations et des importations fournit un étalon pour mesurer l'accumulation du capital réel, c'est-à-dire du capital productif et du capital-marchandise. Son étude montre toujours que dans la période de développement de l'industrie anglaise (1815–1870) qui progresse par cycles de dix ans, chaque fois, le maximum de la dernière période de prospérité qui précède la crise apparaît de nouveau comme minimum de la période de prospérité qui lui succède, pour s'élever ensuite à un maximum bien plus élevé.

La valeur réelle ou déclarée des produits exportés de Grande-Bretagne ou d'Irlande en l'an de prospérité 1824 était de 40 326 300 l. st. Le montant des exportations descend ensuite au-dessous de cette somme avec la crise de 1825 et oscille entre 35 et 39 millions par an. Avec le retour de la prospérité, en 1834, il dépasse le niveau maximum précédent avec 41 649 191 l. st. pour atteindre en 1836 le nouveau maximum de 53 368 571 l. st. ; en 1837, il retombe à 42 millions, si bien que le nouveau minimum dépasse déjà l'ancien maximum, et oscille ensuite entre 50 et 53 millions. Le retour de la prospérité entraîne le relèvement du montant des exportations en 1844 à 58 millions et demi, ce qui encore une fois dépasse et de loin le maximum de 1836. En 1845, les exportations atteignent 60 111 082 l. st., tombent ensuite à plus de 57 millions en 1846 ; elles atteignent

presque 59 millions en 1847, près de 53 millions en 1848 et s'élèvent à 63 millions et demi en 1849, à près de 99 millions en 1853, à 97 millions en 1854, à 94 millions et demi en 1855, à près de 116 millions en 1856 pour atteindre, en 1857, un maximum avec 122 millions. Leur montant tombe en 1858 à 116 millions, mais remonte dès 1859 à 130 millions, atteint en 1860 près de 136 millions, 125 millions seulement en 1861 (ici encore le nouveau minimum est supérieur au maximum précédent), en 1863 146 millions et demi.

On pourrait naturellement démontrer la même chose avec les importations, qui sont l'indice de l'extension du marché ; ici nous ne nous occupons que de l'échelle de la production. (Naturellement ce raisonnement ne vaut pour l'Angleterre que pour la période du monopole industriel effectif ; mais il s'applique en général à l'ensemble des pays dotés d'une grande industrie moderne, tant que la marché mondial continue à s'étendre. — F. E.)

II. — Métamorphose du capital ou du revenu en argent, qui est converti en capital de prêt.

Nous examinons ici l'accumulation du capital-argent, pour autant qu'elle ne traduit pas soit un arrêt dans le cours du crédit commercial, soit encore une économie réalisée sur les moyens de circulation réels ou sur le capital de réserve des agents occupés dans la reproduction.

Ces deux cas exceptés, l'accumulation de capital-argent peut provenir d'un afflux d'or exceptionnel, comme il s'en produisit en 1852–1853 à la suite de la découverte des mines d'or d'Australie et de Californie. Cet or-là fut mis en dépôt à la Banque d'Angleterre. Les déposants touchèrent des billets en échange, qu'ils ne déposèrent pas directement chez des banquiers. Il en résulta un accroissement inhabituel des moyens de circulation. (Déposition de Weguelin, *Bank Committee*, 1857, n° 1329.) La Banque cherche à mettre en valeur ces dépôts en abaissant le taux d'escompte à 2 %. En six mois, en 1853, la masse d'or entassée dans la Banque s'éleva à 22–23 millions.

Il va de soi que l'accumulation de tous les capitalistes prêteurs d'argent se fait toujours directement sous la forme argent, tandis que, nous l'avons vu, l'accumulation réelle des capitalistes industriels s'effectue, en règle générale, par l'accroissement des éléments du capital reproductif lui-même. Le développement du crédit et l'énorme concentration des prêts d'argent entre les mains de grandes banques doivent donc en soi hâter déjà l'accumulation du capital de prêt en tant que forme différant de l'accumulation réelle. Partant, ce développement rapide du capital de prêt est un résultat de l'accumulation réelle, car il est la conséquence du développement du procès de reproduction, et le profit qui constitue la source de l'accumulation de ces capitalistes financiers n'est qu'un prélèvement sur la plus-value qu'obtiennent les capitalistes assurant la re-

production (c'est en même temps l'appropriation d'une fraction de l'intérêt provenant de l'épargne *d'autrui*). Le capital de prêt procède à son accumulation aux frais des capitalistes industriels et commerciaux en même temps. Nous avons vu que, pendant les phases défavorables du cycle industriel, le taux de l'intérêt peut s'élever à un niveau tel qu'il absorbe momentanément tout le profit dans des branches isolées, particulièrement défavorisées. Simultanément, s'effondrent les prix des fonds d'État et des autres valeurs. C'est le moment où les capitalistes financiers procèdent à des achats massifs de ces titres dévalués qui, dans les phases ultérieures, ne tarderont pas à rattraper et à dépasser leur niveau normal. Ensuite, ils sont jetés sur le marché, et c'est ainsi que ces capitalistes s'approprient une partie du capital-argent du public. La part de ces effets, qui n'est pas vendue, rapporte des intérêts plus élevés, puisqu'ils ont été achetés au-dessous de leur prix. Mais tout le profit que réalisent les capitalistes financiers et qu'ils reconvertissent en capital, ils le transforment d'abord en capital-argent de prêt. Il s'ensuit donc déjà que l'accumulation de ce capital, différente de l'accumulation réelle, quoique en étant le rejeton, apparaît si nous ne considérons que les capitalistes financiers, banquiers, etc., eux-mêmes, comme l'accumulation de cette catégorie particulière de capitalistes. Et elle doit nécessairement augmenter avec toute extension du crédit, qui accompagne l'élargissement réel du procès de reproduction.

Si le taux de l'intérêt est bas, cette dépréciation du capital-argent touche principalement les déposants et non les banques. Avant que ne se développent les banques par actions, les trois quarts de tous les dépôts en banque en Angleterre ne rapportaient pas d'intérêt. Aujourd'hui quand on verse un intérêt pour ces dépôts, il est inférieur, de 1 % au moins, au taux d'intérêt courant.

Quant à l'accumulation d'argent chez les autres catégories de capitalistes, nous laisserons de côté la fraction qui en est placée en titres porteurs d'intérêt et est accumulée sous cette forme. Nous étudions simplement la fraction qui est jetée sur le marché sous forme de capital-argent de prêt.

C'est d'abord la portion du profit qui n'est pas dépensée comme revenu, mais destinée à l'accumulation, et que les capitalistes ne trouvent pas pour l'heure à employer dans leur propre entreprise. Ce profit existe directement sous la forme de capital-marchandise, dont il constitue une fraction de la valeur ; et il est réalisé en argent avec ce capital-marchandise. S'il n'est pas alors reconverti (pour l'instant nous faisons abstraction du commerçant : nous lui consacrerons un chapitre particulier) en éléments de production de capital-marchandise, il lui faut demeurer un certain temps sous la forme d'argent. Cette masse augmente avec la masse du capital lui-même, même si le taux de profit baisse. La fraction qui doit être dépensée comme revenu est consommée peu à peu, mais dans l'intervalle elle constitue, sous forme de dépôt, du capital de prêt chez le banquier. Donc, même l'accroissement de la part dépensée comme revenu se traduit par une accumulation progressive, et qui se répète sans cesse, de

capital de prêt. Et il en va de même de l'autre fraction destinée à l'accumulation. Par conséquent, à mesure que se développent le crédit et son organisation, même l'augmentation du revenu, c'est-à-dire de la consommation des capitalistes industriels et commerciaux, s'exprime par une accumulation de capital de prêt. Et cela s'applique à tous les revenus, pour autant qu'ils sont consommés peu à peu, donc à la rente foncière, au salaire sous ses formes supérieures, aux recettes des classes improductives, etc. Tous prennent pour un certain temps la forme de revenus monétaires et sont par suite convertibles en dépôts, d'où en capital de prêt. Tout revenu, qu'il soit destiné à l'accumulation ou à la consommation, dès qu'il existe sous quelque forme monétaire que ce soit, est une fraction de valeur du capital-marchandise convertie en argent, et donc expression et résultat de l'accumulation réelle, mais il n'est pas le capital productif lui-même. Quand un filateur a échangé des filés contre du coton, tandis qu'il a échangé contre de l'argent la fraction qui constitue son revenu, le mode d'existence réel de son capital industriel ce sont les filés, qui sont passés dans les mains du tisserand ou même du consommateur privé ; et le filé c'est le mode d'existence — qu'il s'agisse de la reproduction ou de la consommation — aussi bien de la valeur-capital que de la plus-value qu'il recèle. La grandeur de la plus-value convertie en argent dépend de la grandeur de la plus-value que recèlent les filés. Mais, dès la conversion faite, cet argent n'est plus que le mode d'existence de la valeur de cette plus-value. Et sous cette forme il devient du capital de prêt à une étape de son existence. Il suffit seulement pour cela qu'il se transforme en dépôt, s'il n'a pas déjà été prêté par son possesseur lui-même. Par contre, pour être reconverti en capital productif, il faut déjà qu'il ait atteint une certaine limite, un certain minimum.

CAPITAL-ARGENT ET CAPITAL RÉEL

(fin)

III

Cette masse d'argent qui doit être ainsi reconvertie en capital est le résultat du procès de reproduction de masse ; mais à la considérer en soi, en tant que capital-argent de prêt, elle n'est pas elle-même une masse de capital reproductif.

Dans ce que nous avons jusqu'ici exposé, le point le plus important est le suivant : l'extension de la fraction de revenu destinée à la consommation se présente d'abord comme une accumulation de capital-argent (ici nous ne parlons pas de l'ouvrier parce que son revenu = le capital variable). Il se produit donc dans l'accumulation du capital-argent une phase qui diffère par essence de l'accumulation réelle du capital industriel ; car en aucune façon la part du produit annuel destinée à la consommation ne devient du capital. Une partie en *remplace* du capital, le capital constant des producteurs de moyens de consommation, mais, pour autant qu'il se transforme réellement en capital, il existe sous la forme naturelle du revenu des producteurs de ce capital constant. Le même argent qui représente le revenu, qui fait office de simple intermédiaire de la consommation, se transforme régulièrement pour un certain temps en capital-argent de prêt. Si cet argent figure du salaire, il est en même temps la forme monétaire du capital variable ; et s'il remplace le capital constant des producteurs de biens de consommation, c'est la forme monétaire que prend momentanément leur capital constant, et il sert à acheter les éléments naturels de leur capital constant à remplacer. Ni dans une forme, ni dans l'autre il n'exprime en soi d'accumulation, bien que sa masse augmente avec le volume du procès de reproduction. Mais pour un temps il fait office d'argent prètable, donc de capital-argent. De ce point de vue on voit donc que l'accumulation du capital-argent reflète nécessairement toujours une accumulation de capital plus grande qu'elle n'existe en réalité, l'extension de la consommation individuelle apparaissant, parce que c'est l'argent qui lui sert de moyen, comme une accumulation de capital-argent, étant donné qu'elle fournit la forme monétaire permettant une accumulation réelle d'argent qui ouvre la perspective de nouveaux investissements de capitaux.

Ainsi, l'accumulation du capital-argent de prêt traduit pour une part simplement ce fait que tout argent en quoi se convertit le capital industriel dans le cycle de son procès prend la forme d'argent que les capitalistes reproductifs *prêtent* et non d'argent qu'ils *avancent* ; de sorte qu'en fait l'avance d'argent qui doit nécessairement se produire dans le procès de reproduction apparaît comme une avance d'argent prêté. En réalité, sur la base du crédit commercial, un capitaliste prête à l'autre l'argent dont il a besoin dans le procès de reproduction. Mais voilà que ce prêt prend cette forme : c'est le banquier, à qui une partie des capitalistes

reproductifs le prête, qui le prête à l'autre partie des capitalistes reproductifs, ce qui fait apparaître le banquier sous les traits du dispensateur de toute félicité, et a en même temps pour conséquence que le banquier, en tant que médiateur, acquiert le pouvoir de disposer complètement de ce capital.

Il reste maintenant à mentionner encore quelques formes particulières d'accumulation de capital-argent. Une libération de capital vient à se produire, en raison, par exemple, d'une baisse de prix des éléments de production, matières premières, etc. Si l'industriel n'est pas en mesure d'élargir immédiatement son procès de reproduction, une partie de son capital monétaire est éliminée du circuit, parce qu'en excédent, et se transforme en capital-argent de prêt. *Secundo*, il y a aussi libération de capital sous la forme argent, en particulier chez le commerçant, dès que se produisent des interruptions dans la marche des affaires. Si le commerçant a terminé une série d'affaires, et si de telles interruptions l'empêchent d'en commencer tout de suite une nouvelle série, l'argent qu'il a réalisé ne constitue pour lui qu'un simple trésor, du capital excédentaire. Mais en même temps il représente immédiatement une accumulation de capital-argent qui peut être prêté. Dans le premier cas, l'accumulation du capital-argent exprime une répétition du procès de reproduction dans des conditions plus favorables, la libération réelle d'une partie du capital précédemment occupé : donc la possibilité d'élargir le procès de reproduction avec les mêmes moyens monétaires. Dans le second, par contre, une simple interruption du cours des transactions. Mais, dans les deux cas, l'argent, se transformant en capital-argent de prêt, représente une accumulation de celui-ci, agit également sur le marché de l'argent et le taux de l'intérêt, bien qu'il traduise un fait qui, ici, favorise et, là, gêne le procès d'accumulation véritable. Enfin, il se produit une accumulation de capital-argent provenant du nombre de gens qui, ayant fait leur pelote, se retirent de la reproduction. Plus grands sont les profits réalisés au cours du cycle industriel, plus ce nombre est élevé. Dans ce cas, l'accumulation du capital-argent de prêt traduit, d'une part, une accumulation réelle (d'après son volume relatif) ; d'autre part, elle exprime simplement l'importance de la conversion de capitalistes industriels en simples capitalistes financiers.

Quant à la deuxième partie du profit, qui n'est pas destinée à être consommée comme revenu, elle ne se transformera en capital-argent que si elle ne peut être employée immédiatement à élargir l'affaire dans la sphère de production où ce profit a été réalisé. Ce qui peut avoir pour origine deux causes : ou bien la saturation de cette sphère en capital ; ou bien la nécessité pour l'accumulation d'avoir d'abord atteint un certain volume avant de pouvoir faire fonction de capital, et cela suivant les proportions exigées pour un placement de capital neuf dans cette branche particulière. Ce profit va donc d'abord être converti en capital-argent de prêt et servir à élargir la production dans d'autres sphères. Toutes choses supposées égales d'ailleurs, la masse du profit destinée à être reconvertie en capital dépendra de la quantité de profit réalisé et donc de l'extension

du procès de reproduction lui-même. Mais si cette nouvelle accumulation se heurte pour son emploi à des difficultés, au défaut de sphères d'investissement, s'il se produit donc une saturation des branches de production, et s'il y a une trop grande offre de capital de prêt, cette pléthore de capital-argent pratable démontre seulement les limites de la production *capitaliste*. La spéculation sur le crédit qui succède à cette période prouve qu'il n'existe pas d'obstacle positif à l'utilisation de ce capital en excédent. Mais certes, il existe un obstacle issu des lois de sa mise en valeur, des limites à l'intérieur desquelles le capital peut seulement être mis en valeur en tant que tel. Une pléthore de capital-argent en soi ne traduit pas nécessairement une surproduction, ni même seulement l'absence de sphères où le capital puisse être employé.

L'accumulation de capital de prêt consiste simplement en ceci : de l'argent se dépose sous forme d'argent pratable. Ce procès diffère grandement de la transformation réelle de l'argent en capital ; ce n'est pas autre chose que l'accumulation d'argent sous une forme où il peut être converti en capital. Mais cette accumulation peut, nous l'avons montré, exprimer des opérations qui sont fort différentes de la véritable accumulation. En période d'expansion continue de l'accumulation réelle, cette expansion de l'accumulation de capital-argent peut soit en être le résultat, soit être le résultat de phénomènes qui l'accompagnent, mais en diffèrent totalement, soit enfin encore le résultat d'interruptions même de l'accumulation réelle. Le fait que l'accumulation de capital de prêt soit grossie par suite de ces phénomènes indépendants de l'accumulation réelle, mais l'accompagnant, implique nécessairement l'existence d'une pléthore constante de capital monétaire à certaines phases du cycle, et le développement de cette pléthore va de pair avec l'extension du crédit. Cette pléthore doit en même temps faire naître la nécessité, pour le procès de production, de déborder ses limites capitalistes : excès de commerce, de crédit, surproduction. En même temps ce développement se produit toujours sous des formes qui provoquent un choc en retour.

Pour l'accumulation du capital-argent provenant de la rente foncière, du salaire, etc., il est superflu de traiter cette question ici. Il suffit de souligner le point suivant : la division du travail, à mesure que progresse la production capitaliste, fait que le soin de faire des économies et de s'imposer des privations réelles (pour les personnes qui constituent des réserves), dans la mesure où l'opération fournit des éléments de l'accumulation, est laissé à ceux qui perçoivent le minimum de ces éléments ; encore arrive-t-il souvent qu'ils perdent en plus leurs économies, comme le font les ouvriers lors des faillites de banques. D'une part, ce n'est pas le capitaliste industriel qui « économise » lui-même son capital, mais il dispose des économies d'autrui à proportion de la grandeur de son capital ; d'autre part, le capitaliste financier fait son capital de l'épargne d'autrui et, du crédit que s'accordent entre eux les capitalistes assurant le procès de reproduction et de celui que leur accorde le public, il fait la source de son

enrichissement personnel. Ainsi s'effondre la dernière illusion du système capitaliste qui voudrait faire prendre le capital pour le fruit du travail et de l'épargne personnels. Non seulement le profit consiste à s'approprier le travail d'autrui, mais encore le capital, qui sert à mettre en œuvre et à exploiter ce travail, est constitué par le bien d'autrui, que le capitaliste financier met à la disposition du capitaliste industriel, et cette opération est l'occasion pour lui d'exploiter à son tour ce dernier.

Quelques remarques encore sur le capital de crédit.

Nous avons vu plus haut que la même pièce de monnaie peut servir bien des fois de capital de prêt. Le nombre de ses utilisations dépend :

1° Du nombre de fois qu'elle réalise des valeurs-marchandises par vente ou achat, donc qu'elle transfère un capital, et en outre du nombre de fois qu'elle réalise un revenu. Le nombre de fois qu'elle passe entre les mains d'autrui, sous forme de valeur réalisée, qu'il s'agisse de capital ou de revenu, dépend donc évidemment du volume et de la somme des transactions réelles :

2° Il dépend, ce nombre, de l'économie des paiements, ainsi que du développement et de l'organisation du crédit ;

3° Enfin, de l'enchaînement et de la rapidité d'action des crédits, de sorte que l'argent déposé en un point puisse aussitôt repartir en un autre sous forme de prêt.

A supposer même que le capital de prêt n'existe simplement que sous la forme d'argent réel, d'or ou d'argent, marchandises dont la matière sert d'étalon des valeurs, nécessairement, une grosse partie de ce capital monétaire est purement fictif, c'est-à-dire qu'il s'agit de titres sur une valeur, tout à fait semblables aux signes de valeur. Quand l'argent remplit une fonction dans le cycle du capital, il constitue certes pour un instant du capital-argent ; mais, au lieu de se transformer en capital-argent de prêt, il est soit échangé contre les éléments du capital productif, soit déboursé comme moyen de circulation lors de la réalisation du revenu, et ne peut donc se transformer en capital de prêt pour son propriétaire. Mais s'il se convertit en capital de prêt, et si le même argent représente à plusieurs reprises un tel capital, il est évident qu'il n'existe qu'en *un seul* endroit en tant que monnaie métallique ; en tous autres points, il n'existe que sous forme de droit à un capital. Selon notre hypothèse, l'accumulation de ces droits provient de l'accumulation réelle, c'est-à-dire de la transformation en argent de la valeur du capital-marchandise, etc. ; l'accumulation de ces droits ou titres n'en diffère pas moins et de l'accumulation réelle qui lui donne naissance et de l'accumulation future (le nouveau procès de production) que permet le prêt de l'argent.

Prima facie [de toute évidence], le capital de prêt existe toujours sous forme monétaire¹, ensuite sous la forme d'un droit à l'argent, puisque l'argent, son mode d'existence primitif, est maintenant dans les mains de l'emprunteur où

il existe sous la forme argent réelle. Pour le prêteur, il s'est transformé en un droit à de l'argent, en un titre de propriété.

Par conséquent, la même quantité d'argent réel peut représenter des quantités fort différentes de capital-argent. Du simple argent, qu'il s'agisse de la réalisation d'un capital ou d'un revenu, devient capital de prêt par le simple acte de le prêter, par sa transformation en dépôt, si nous considérons la forme générale dans un système de crédit développé. Le dépôt, c'est du capital monétaire pour le déposant. Mais, entre les mains du banquier, il peut n'être que du capital-argent en puissance, qui reste inemployé dans sa caisse au lieu de dormir dans celle de son propriétaire².

La classe des capitalistes financiers se développe parallèlement à l'accroissement de la richesse matérielle ; d'une part, se multiplie le nombre et la richesse des capitalistes qui se retirent des affaires, les rentiers ; et, deuxièmement, le développement du système de crédit est favorisé, ce qui multiplie le nombre des banquiers, prêteurs d'argent, financiers, etc. Le développement du capital-argent disponible entraîne, comme nous l'avons déjà exposé, l'accroissement de la masse des titres porteurs d'intérêt, fonds d'État, actions, etc. ; mais en même temps aussi la demande de capital-argent disponible, les *jobbers* [spéculateurs en Bourse] qui se livrent à des spéculations sur ces titres, jouant un rôle capital sur le marché financier. Si tous les achats et les ventes de ces effets ne traduisaient que des placements réels de capitaux, il serait juste de dire qu'ils ne peuvent influencer sur la demande de capital de prêt, A retirant juste autant d'argent de la vente de son titre que B en investit dans l'achat du même titre. Cependant, même ensuite, alors qu'existe le titre, mais pas le capital (du moins pas en tant que capital-argent) qu'il représentait à l'origine, il crée toujours *pro tanto* une nouvelle demande [correspondante] de capital-argent. En tout cas, c'est alors du capital-argent, dont disposait naguère B, et dont A dispose maintenant.

B[ank] A[cts], 1857, n° 4886 :

« A votre avis est-ce indiquer exactement les causes qui déterminent le taux d'escompte que de dire qu'il est réglé par la quantité du capital se trouvant sur le marché, utilisable pour l'escompte d'effets commerciaux, en les distinguant de toutes les autres espèces de titres ? – (Chapmann – F.E.) : Non : je suis d'avis que le taux d'intérêt est affecté par toutes les valeurs facilement convertibles (*all convertible securities of a current character*) ; ce ne serait pas juste que de limiter le problème au seul escompte des traites ; car, quand il existe une grosse demande d'argent contre des bons consolidés (donnés en gage – F.E.) ou même des bons du Trésor, comme ce fut fortement le cas il y a peu de temps, et à un taux d'intérêt bien plus élevé que le taux commercial, il serait absurde de prétendre que le monde du commerce chez nous n'en serait pas affecté ; cette situation a sur lui une influence décisive. »

4890 : « Quand il y a sur le marché de bonnes valeurs négociables, reconnues telles par les banquiers, et que leurs possesseurs veulent emprunter de l'argent sur ces titres, cela influe très certainement sur les effets de commerce ; par exemple, je ne saurais attendre de quelqu'un qu'il me prête son argent à 5 % sur des effets de commerce, alors qu'au même moment il peut prêter cet argent à 6 % sur des consolidés, etc. ; nous en subissons l'effet de la même façon ; personne ne peut me demander de lui escompter ses lettres de change de 5 1/2 %, si je peux prêter mon argent à 6 %. »

4892 : « De gens qui achètent pour 2 000, ou 5 000, ou 10 000 l. st. de titres, pour faire un solide placement de capitaux, nous ne dirons pas qu'ils aient une influence essentielle sur le marché financier. Quand vous m'interrogez sur le taux de l'intérêt sur consolidés (donnés en gage – F.E.), je vous parle de gens qui réalisent des affaires qui se chiffrent par centaines de milliers de livres sterling ; je parle de ceux qu'on appelle les *jobbers*, qui souscrivent de grosses quantités d'emprunts d'État, ou les achètent sur le marché, et qui sont ensuite obligés de conserver ces titres en portefeuille, jusqu'au moment où ils pourront s'en débarrasser en réalisant quelque profit ; pour y arriver, ces personnes sont obligées d'emprunter de l'argent. »

Le développement du crédit fait naître de grandes places comme Londres, où se concentre le marché de l'argent et qui sont en même temps les centres du commerce de ces titres. Les banquiers mettent à la disposition des courtiers de cet acabit le capital-argent du public en quantités massives, et c'est ainsi que se développe cette engeance de spéculateurs.

« L'argent est d'ordinaire à un taux plus bas à la Bourse des valeurs que partout ailleurs », déclare en 1848 devant la Commission secrète des lords le gouverneur de la Banque d'Angleterre³ de l'époque⁴.

En étudiant le capital productif d'intérêt, nous avons déjà exposé que, sur une assez longue série d'années, l'intérêt moyen est déterminé, toutes choses égales d'ailleurs, par le taux moyen du profit et non pas du profit d'entreprise, qui représente lui-même tout simplement le profit moins l'intérêt (cf. p. 391 sq.).

Nous avons mentionné également que pour les variations de l'intérêt commercial – celui qui est calculé par les prêteurs d'argent pour l'escompte et les emprunts dans le monde du commerce, – il se produit dans le cours du cycle industriel une phase dans laquelle le taux de l'intérêt s'élève au-dessus de son minimum pour atteindre la moyenne (qu'il dépassera ensuite), et où ce mouvement est une conséquence de l'augmentation du profit. Nous étudierons encore ce point par la suite.

Ici cependant deux sortes de remarques s'imposent :

Primo : Quand le taux de l'intérêt se maintient à un niveau élevé pour une assez longue période (nous parlons ici du taux de l'intérêt dans un pays donné, comme

l'Angleterre, où le taux moyen de l'intérêt est en vigueur pour une assez longue période et se manifeste aussi dans l'intérêt payé pour les emprunts à long terme : c'est ce que l'on peut appeler l'intérêt des particuliers), ce fait est la preuve *prima facie* [de toute évidence] que pendant la période correspondante le taux du profit est élevé, mais ne prouve pas nécessairement que le taux du profit d'entreprise soit élevé. Cette dernière distinction s'efface plus ou moins pour des capitalistes qui, pour l'essentiel, travaillent avec leur propre capital ; ils réalisent le taux élevé du profit, puisque c'est à eux-mêmes qu'ils versent l'intérêt. Un taux de profit élevé fournit la possibilité d'un taux d'intérêt élevé pour une assez longue période – il n'est pas question ici de la phase de la crise proprement dite. Mais il peut se faire que ce taux de profit élevé, après déduction du taux élevé de l'intérêt, ne laisse subsister qu'un taux peu élevé pour le profit d'entreprise. Ce dernier peut même s'amenuiser alors que persiste le taux de profit élevé. C'est possible parce qu'il faut bien poursuivre les affaires que l'on a un jour entreprises. Pendant cette phase on travaille pour une grande part avec du simple capital de crédit (capital d'autrui) ; et par endroits le taux de profit élevé pourra être de nature spéculative, constituer une anticipation. Un taux d'intérêt élevé peut être versé alors que le taux de profit est élevé, mais que diminue le profit d'entreprise. Il peut être payé – c'est le cas en partie aux époques de forte spéculation – non sur le profit, mais sur le capital emprunté à autrui, et ce phénomène peut se prolonger un certain temps.

Secundo : Dire que la demande de capital financier et partant le taux de l'intérêt augmentent parce que le taux de profit est élevé, ce n'est pas la même chose que de prétendre que, la demande de capital industriel augmentant, le taux de l'intérêt est de ce fait élevé.

En période de crise, la demande de capital de prêt et avec elle le taux de l'intérêt atteignent leur niveau maximum ; le taux de profit et avec lui la demande de capital industriel sont réduits à zéro ou presque. A de telles époques, quiconque emprunte ne le fait que pour payer, pour régler des engagements déjà souscrits. Par contre, en période de reprise après la crise, il se produit une demande de capital de prêt, afin d'acheter et de convertir le capital financier en capital productif ou commercial. Et alors, c'est soit le capitaliste industriel, soit le marchand qui en réclament. Le capitaliste industriel l'investit en moyens de production et en force de travail.

L'accroissement de la demande de force de travail ne peut jamais être en soi la raison de l'augmentation du taux de l'intérêt dans la mesure où celui-ci est déterminé par le taux de profit. Une augmentation de salaire n'est jamais la cause d'une hausse de profit, bien qu'à examiner certaines phases particulières du cycle industriel elle puisse être une de ses conséquences.

Il se peut que la demande de force de travail s'accroisse, parce que l'exploitation du travail se déroule dans des conditions particulièrement favorables, mais l'augmentation de la demande de force de travail, donc de capital variable,

loin d'accroître en soi le profit, l'amenuise *pro tanto* [proportionnellement]. Néanmoins la demande de capital variable peut alors s'accroître, ce qui fait aussi monter la demande de capital-argent, ce qui entraîne la hausse du taux de l'intérêt. Le prix de marché de la force de travail dépasse alors sa moyenne ; on emploie un nombre d'ouvriers supérieur à la moyenne, et en même temps le taux de l'intérêt augmente, parce que la demande de capital-argent s'accroît dans de telles conditions. L'augmentation de la demande de force de travail provoque un renchérissement de cette marchandise, comme elle le ferait de toute autre, augmente son prix, mais pas le profit, puisqu'il se fonde principalement sur le bon marché de cette marchandise-là. Mais elle augmente en même temps – dans les conditions de notre hypothèse – le taux de l'intérêt en accroissant la demande de capital-argent. Que le capitaliste financier, au lieu de prêter l'argent, se mue en capitaliste industriel et le fait de payer le travail plus cher n'augmenterait pas en soi son profit, mais le diminuerait *pro tanto* [proportionnellement]. La conjonction des circonstances peut faire que son profit augmente quand même : jamais la raison n'en sera qu'il paie le travail plus cher. Cela cependant suffit pour augmenter le taux de l'intérêt, dans la mesure où la demande de capital-argent s'en trouve accrue. Si, pour quelque raison que ce soit, le salaire venait à augmenter dans une conjoncture par ailleurs défavorable, cette augmentation abaisserait le taux de profit, mais ferait monter le taux de l'intérêt dans la proportion où elle augmenterait la demande de capital-argent.

Le travail mis à part, ce qu'Overstone appelle « demande de capital » n'est que demande de marchandises. Celle-ci augmente leur prix, soit qu'elle dépasse la moyenne, soit que l'offre tombe au-dessous de la moyenne. Si le capitaliste industriel ou le négociant doit payer maintenant 150 l. st. pour la même quantité de marchandises qu'il payait auparavant 100 l. st., il lui faudra emprunter 150 l. st. là où naguère 100 lui suffisaient et à 5% il devrait verser 7 l. st. 1/2 d'intérêt, alors qu'il n'en payait que 5. La somme de l'intérêt à payer augmenterait avec la masse du capital emprunté.

Le raisonnement de M. Overstone tend tout entier à présenter comme identiques les intérêts du capital de prêt et du capital industriel. Alors que son *Bank Act* est justement calculé en vue d'exploiter au profit du capital financier les différences existant entre ces deux catégories d'intérêts.

Il peut arriver qu'en cas de baisse de l'offre au-dessous de la moyenne, la demande de marchandises n'absorbe pas plus de capital-argent que précédemment. C'est la même somme – peut-être une somme moindre – qu'il faudra payer pour leur valeur totale, mais pour la même somme on obtiendra une quantité moindre de valeurs d'usage. Dans ce cas, la demande de capital-argent de prêt ne variera pas, donc le taux de l'intérêt n'augmentera pas, bien que relativement à l'offre la demande de marchandises, et partant leur prix, aient augmenté. Le taux de l'intérêt ne saurait être affecté que dès que s'accroît la demande totale de capital de prêt. Dans l'hypothèse ci-dessus, ce n'était pas le cas.

Mais l'offre d'un article peut également tomber au-dessous de la moyenne – en cas, par exemple, de mauvaise récolte de blé, de coton, etc., – et la demande de capital de prêt s'accroîtra, parce qu'on spéculé sur une hausse des prix plus forte encore, et que le moyen le plus immédiat de la provoquer, c'est de priver le marché pour un temps d'une partie de son approvisionnement. Or, pour pouvoir payer la marchandise achetée sans la vendre, on se procure de l'argent, grâce au « système commercial des lettres de change ». Dans ce cas, la demande de capital de prêt s'accroît et le taux de l'intérêt peut s'élever en raison de cette tentative d'empêcher artificiellement l'arrivée de la marchandise sur le marché. La hausse du taux de l'intérêt ne fait que traduire une réduction artificielle de l'offre de capital-marchandise.

D'un autre côté, la demande d'un article peut augmenter parce que l'offre en a augmenté et que l'article est au-dessous de son prix moyen.

Dans ce cas, la demande de capital de prêt peut rester la même, ou même diminuer parce qu'on peut acquérir plus de marchandises avec la même somme d'argent. Mais il pourrait se produire également un stockage spéculatif, soit pour profiter d'un moment favorable, en vue de la production, soit dans l'attente de hausses de prix ultérieures. Dans ce cas, la demande de capital de prêt pourrait s'accroître et l'augmentation du taux de l'intérêt traduirait alors un placement de capitaux dans le stockage excédentaire d'éléments du capital productif. Ici nous n'étudions que l'influence exercée sur la demande de capital de prêt par la demande et l'offre de capital-marchandise. Nous avons analysé précédemment quelle action les variations de l'état du procès de reproduction dans les diverses phases du cycle industriel exercent sur l'offre de capital de prêt. La formule vulgairement employée selon laquelle le taux de marché de l'intérêt est déterminé par l'offre et la demande de capital (de prêt), Overstone, habilement, la confond avec sa propre hypothèse qui identifie le capital de prêt au capital tout court, cherchant par là à faire de l'usurier le seul capitaliste et de son capital le seul capital qui soit.

En période de crise, la demande de capital de prêt ne signifie qu'une recherche de moyens de paiement, et rien de plus. Ce n'est nullement une demande d'argent comme moyen d'achat. L'intérêt peut alors monter considérablement, peu importe qu'il y ait pléthore ou pénurie de capital réel – capital productif ou capital-marchandise. La demande de moyens de paiement est une simple demande de convertibilité en *argent*, dans la mesure où négociants et producteurs peuvent offrir de bonnes garanties ; s'ils ne peuvent le faire, c'est une demande de *capital-argent* : dans le cas où, par conséquent, une avance de moyens de paiement ne leur fournit pas seulement la *forme monétaire*, mais aussi l'*équivalent* qui leur manque pour payer, sous quelque forme que ce soit. Voilà le point où les tenants des deux versions de la théorie courante ont à la fois raison et tort dans leur appréciation des crises. Ceux qui affirment qu'il existe simplement un manque de moyens de paiement, ou bien ont simplement en vue les posses-

seurs de garanties *bona fide* [de bonne foi] (possesseurs d'effets tirés sur des marchandises reçues), ou bien ce sont des fous, qui s'imaginent que c'est le devoir d'une banque (et qu'elle a le pouvoir) de muer tous les banqueroutiers en capitalistes sérieux et solvables, grâce à de petits bouts de papier. Ceux qui disent qu'il existe simplement un manque de capital, ou bien se bornent à jouer sur les mots, car on sait bien qu'en de telles époques le capital *inconvertible* existe en masse, par suite de la surimportation et de la surproduction, ou bien ils parlent seulement de ces chevaliers d'industrie, placés alors en fait dans des conditions telles qu'ils ne reçoivent désormais plus de capital d'autrui pour continuer les affaires qu'ils faisaient et qui exigent alors de la banque qu'elle les aide à payer le capital perdu et, de plus, qu'elle leur permette de continuer leurs escroqueries.

C'est le fondement même de la production capitaliste qui veut que l'argent apparaisse en tant que forme autonome de la valeur en face de la marchandise, ou que la valeur d'échange prenne nécessairement dans l'argent une forme autonome ; et ceci n'est possible que parce que certaine marchandise devient la matière qui servira de mesure à la valeur de toutes les autres marchandises, devenant ainsi la marchandise générale, la marchandise *par excellence** par opposition à toutes les autres. Ce phénomène doit se manifester à un double point de vue, et surtout dans les nations à système capitaliste développé qui remplacent l'argent dans une grande proportion par des opérations de crédit et par de la monnaie scripturale. En période de crise où se produit un resserrement ou une totale disparition du crédit, l'argent apparaît soudain absolument en face de la marchandise en tant que moyen de paiement unique et véritable mode d'existence de la valeur. D'où la dépréciation générale des marchandises, la difficulté, et même l'impossibilité de les convertir en argent, c'est-à-dire en leur forme purement imaginaire. Mais, deuxièmement, la monnaie de crédit elle-même n'est de l'argent que dans la mesure où elle remplace absolument l'argent réel pour le montant de sa valeur nominale. L'hémorragie d'or rend problématique sa convertibilité en argent, c'est-à-dire son identité avec de l'or réel. D'où mesures de contrainte, relèvement du taux de l'intérêt, etc., en vue d'assurer les conditions de cette convertibilité. Une législation erronée, fondée sur de fausses théories de l'argent et imposée à la nation par des financiers soucieux de leurs intérêts, les Overstone et consorts, peut pousser les choses plus ou moins à l'extrême. Mais le phénomène a pour base le fondement même du mode de production. Déprécier la monnaie de crédit (pour ne pas parler de la priver, ce qui serait purement imaginaire, de ses propriétés monétaires) ébranlerait tous les rapports existants. Aussi la valeur des marchandises est-elle sacrifiée pour garantir l'existence mythique et autonome de cette valeur qu'incarne l'argent. Valeur monétaire, elle n'est du reste garantie que tant que l'argent est garanti. Aussi faut-il, pour sauver quelques millions d'argent, sacrifier bien des millions de marchandises. Ce phénomène est inévitable en système de production capita-

liste et en constitue une des beautés. Il ne se produit pas dans les modes de production antérieurs parce que ni le crédit, ni la monnaie de crédit ne s'y développent, étant donné l'étroitesse de la base sur laquelle ils se meuvent. Aussi longtemps que le caractère *social* du travail apparaît en tant qu'*existence monétaire* de la marchandise et donc en tant qu'*objet* extérieur à la production réelle, les crises monétaires sont inévitables, qu'elles soient indépendantes des crises véritables ou qu'elles les aggravent. Par ailleurs, il est clair qu'en l'occurrence une banque peut atténuer la panique, tant que son crédit n'est pas ébranlé, en multipliant la monnaie de crédit, et l'augmenter en la retirant de la circulation. Toute l'histoire de l'industrie moderne prouve qu'en réalité il ne faudrait de monnaie métallique que pour assurer le solde des paiements du commerce international dès que son équilibre serait momentanément rompu, si la production intérieure était organisée. Dès maintenant, à l'intérieur d'un pays, on n'a plus besoin de monnaie métallique: ce qui le prouve, c'est la suspension des paiements en numéraire édictée par les banques dites nationales, qu'on tient pour l'unique moyen de salut et à laquelle on a recours dans tous les cas extrêmes.

Parlant de deux individus, il serait ridicule de dire que dans leurs échanges mutuels la balance des comptes est défavorable pour tous les deux. S'ils sont tous deux créancier et débiteur l'un de l'autre, il est évident que, si leurs créances ne se compensent pas, il faut bien que l'un des deux soit le débiteur de l'autre pour le solde. Pour les nations, ce n'est nullement le cas. Et tous les économistes de le reconnaître, quand ils énoncent cette proposition que la balance des paiements peut être favorable ou défavorable à une nation, bien que sa balance commerciale doive en fin de compte s'équilibrer. La balance des paiements diffère de la balance commerciale en ce sens que c'est une balance commerciale à échéance précise. Les crises ont alors pour effet de ramener à un bref intervalle l'écart qui sépare la balance des paiements de la balance commerciale; et ce sont les phénomènes particuliers qui se manifestent dans la nation où éclate la crise, où donc les paiements viennent maintenant à échéance, qui entraînent un tel resserrement de la période où doivent s'équilibrer les paiements. C'est d'abord l'exportation de métaux précieux; puis la vente à tout prix des marchandises en consignment; l'exportation de marchandises, soit pour s'en débarrasser, soit pour ramasser sur le marché intérieur des avances d'argent sur ces ventes; la hausse du taux de l'intérêt, la dénonciation des crédits, la chute des titres, la liquidation de valeurs étrangères, l'arrivée de capital étranger attiré par la perspective d'un placement dans ces titres dépréciés; enfin, la banqueroute qui annule une quantité de créances. Et il arrive souvent qu'on expédie du métal dans le pays où la crise a éclaté, parce que les lettres de change sur ce pays sont peu sûres, et donc que le plus sûr est d'effectuer le paiement en métal. A quoi s'ajoute le fait que, par rapport à l'Asie, toutes les nations capitalistes sont la plupart du temps simultanément débitrices, directement ou non. Dès que ces

divers facteurs agissent à plein sur l'autre nation intéressée, il se produit chez elle une exportation d'or et d'argent, bref, l'échéance des paiements arrive, et les mêmes phénomènes se répètent.

Dans le crédit commercial, l'intérêt, différence entre le prix à crédit et le prix au comptant, n'entre dans le prix de la marchandise que pour autant que les traites courent plus longtemps que leur temps normal. Sinon il n'y entre pas. Et ceci s'explique parce que chacun prend ce crédit d'une main, et l'accorde de l'autre. (Cela ne concorde pas avec mon expérience. — F. E.) Mais dans la mesure où l'escompte entre ici dans le prix sous cette forme, ce qui le détermine, ce n'est pas ce crédit commercial, mais le marché de l'argent.

Si demande et offre de capital monétaire, qui déterminent le taux de l'intérêt, coïncidaient avec la demande et l'offre de capital réel, ainsi que le prétend Overstone, il faudrait que l'intérêt soit en même temps bas et élevé, selon que l'on considère des marchandises différentes ou la même marchandise à divers stades de sa production (matière première, produit semi-fini, produit terminé). En 1844, le taux de l'intérêt de la Banque d'Angleterre oscilla de 4% (de janvier à septembre) à 2 1/2 et 3% de novembre à la fin de l'année. En 1845, il était à 2 1/2, 2 3/4, 3% de janvier à octobre; de 3 à 5% dans les derniers mois. En 1844, le prix moyen du beau coton de La Nouvelle-Orléans était de 6 pence 1/4 et de 4 pence 7/8 en 1845. Le 3 mars 1844, les stocks de coton à Liverpool étaient de 627042 balles, et de 773 800 balles le 3 mars 1845. D'après le bas prix du coton, l'intérêt devait en 1845 être peu élevé: il l'était effectivement pendant la majeure partie de cette époque. Mais, en raisonnant d'après les filés, il aurait dû être élevé, car les prix étaient relativement élevés, et les profits l'étaient tout à fait. Avec du coton à 4 pence la livre, on pouvait, en 1845, pour 4 pence de frais de filage, fabriquer un filé (n° 40, du bon *secunda mule twist*), qui revenait donc au filateur à 8 pence la livre, et qu'en septembre et octobre 1845 il pouvait vendre à 10 pence 1/2 ou 11 pence 1/2 la livre. (Voir plus loin la déclaration de Wylie.)

On peut arriver à une solution de tout le problème de la façon suivante:

Demande et offre de capital de prêt coïncideraient avec la demande et l'offre de capital tout court (bien que cette dernière proposition soit absurde; pour l'industriel ou le marchand, la marchandise est une forme de son capital, mais il ne demande jamais de capital en soi, mais toujours uniquement cette marchandise spécifique, il l'achète et la paie en tant que marchandise, qu'il s'agisse de blé ou de coton, quel que soit le rôle qu'elle doit jouer dans le circuit de son capital), s'il n'y avait pas de prêteurs d'argent et qu'à leur place les capitalistes prêteurs possédassent machines, matières premières, etc., qu'ils prêteraient ou loueraient comme on fait aujourd'hui des maisons, aux capitalistes industriels, possesseurs eux-mêmes d'une partie de ces objets. Dans ces conditions, l'offre de capital de prêt serait identique à une offre d'éléments de production pour le capitaliste industriel, à une offre de marchandises pour le marchand.

Mais il est bien évident qu'alors la répartition du profit entre prêteur et emprunteur dépendrait absolument de la proportion dans laquelle ce capital serait prêté à celui qui l'utilise, ou serait sa propriété.

Selon M. Weguelin (*B[ank] A[cts] de 1857*), le taux de l'intérêt est déterminé par « la masse du capital inemployé » (252), c'est « un simple indice de la masse de capital sans emploi en quête d'un placement » (271) ; plus loin il appelle ce capital inemployé « *floating capital* » [capital flottant] (485) et, par ce terme, il entend « les billets de la Banque d'Angleterre et les autres moyens de circulation du pays ; par exemple les billets des banques provinciales et le numéraire existant dans le pays . . . , dans le *floating capital* j'inclus aussi les réserves des banques » (502, 503) ; et plus loin, les lingots d'or aussi (503). Ainsi, le même Weguelin dit que la Banque d'Angleterre a une grande influence sur le taux de l'intérêt aux époques « où nous » (la Banque d'Angleterre) « avons effectivement entre les mains la plus grande partie du capital inemployé » (1198), tandis que, d'après les déclarations précédentes de M. Overstone, la Banque d'Angleterre « n'est pas un endroit pour du capital ». Weguelin dit encore :

« A mon avis, la quantité de capital sans emploi qui existe dans le pays sert de régulateur au taux de l'escompte. Cette quantité est figurée par les réserves de la Banque d'Angleterre, qui en fait sont des réserves métalliques. Quand donc l'encaisse métallique est réduite, cela réduit la quantité de capital inemployé dans le pays et fait augmenter la valeur du reste » (1258).

J. Stuart Mill déclare (2102) :

« Pour assurer la solvabilité de son *banking department* la Banque d'Angleterre est obligée de faire tout son possible pour approvisionner les réserves de ce département ; dès qu'elle constate une sortie d'argent, elle est donc obligée de s'assurer une réserve et de limiter le montant de ses escomptes ou de vendre des titres » [p. 188].

A considérer seulement le *banking department*, la réserve ne sert que pour les dépôts ; selon les Overstone, ce département devrait se comporter simplement en banquier, sans tenir compte de l'émission « automatique » de billets. Mais, en période de crise véritable, l'Institut d'émission scrute avec beaucoup d'attention, indépendamment des réserves du *banking department* qui ne se composent que de billets, l'encaisse métallique et cette attention est indispensable pour éviter la faillite. Car la réserve de billets de banque diminue dans la proportion exacte où fond l'encaisse métallique, et personne n'est mieux placé pour le savoir que M. Overstone qui, par son *Bank Act* de 1844, a aménagé si sagement ces choses.

Chapitre XXXIII

LES MOYENS DE CIRCULATION DANS LE SYSTÈME DU CRÉDIT

« Le grand régulateur de la vitesse de la circulation, c'est le crédit. C'est ce qui explique qu'une grave crise sur le marché de l'argent coïncide d'ordinaire avec une circulation abondante¹. »

Cette affirmation est à double sens. D'abord toutes les méthodes qui économisent des moyens de circulation sont fondées sur le crédit. Mais deuxièmement : prenons un billet de banque de 500 livres. A le donne aujourd'hui à B en paiement d'une lettre de change ; B le dépose le jour même chez son banquier ; celui-ci s'en sert le même jour pour escompter une traite à C ; C le verse à son banquier qui le donne au *bill-broker* [courtier en traites] à titre d'avance, etc. La rapidité de la circulation du billet dans ce cas, la vitesse à laquelle il sert à des achats ou des paiements dépendent de la célérité avec laquelle il revient toujours à quelqu'un sous forme de dépôt, pour passer en d'autres mains sous forme de prêt. La simple économie du moyen de circulation atteint son plus haut degré de développement dans la *Clearing House* : on se borne à y échanger les traites venues à échéance, et l'argent y remplit sa fonction prédominante de moyen de paiement en servant simplement à équilibrer les excédents. Mais l'existence de ces traites est elle-même fondée à son tour sur le crédit que s'accordent mutuellement industriels et commerçants. Que ce crédit diminue, et le nombre des traites, surtout celles à long terme, diminuera aussi, ce qui réduit l'efficacité de cette méthode de compensations. Et cette économie, qui consiste à éliminer le numéraire des transactions, et qui repose tout entière sur la fonction de moyen de paiement assurée par l'argent, fonction fondée elle-même sur le crédit, ne peut être que de deux ordres (abstraction faite du plus ou moins haut degré de perfection technique atteinte dans la concentration de ces paiements) : ou bien la compensation des créances réciproques représentées par des traites ou des chèques s'opère chez le même banquier, qui se borne à transcrire la créance du compte du premier à celui du second ; ou bien ce sont les différents banquiers qui procèdent entre eux à cette compensation².

La concentration de 8 à 10 millions de traites entre les mains d'un *bill-broker*, la maison Overend, Gurney et C^{ie}, par exemple, était un des principaux moyens d'élargir localement l'échelle de ces opérations de compensation. Cette économie accroît l'efficacité du moyen de circulation, puisqu'une quantité moindre en est requise pour le simple règlement des comptes. D'autre part, la rapidité de l'argent circulant comme moyen de circulation (cette rapidité est aussi une cause d'économie) dépend tout à fait du flux des achats et des ventes ou de l'enchaînement des paiements, s'ils ont lieu successivement en numéraire. Mais le crédit sert de médiateur, augmentant ainsi la vitesse de circulation. Si A qui

possède à l'origine une pièce de monnaie s'en sert pour acheter quelque chose à B, B pour acheter à C, C à D, D à E. E à F, c'est-à-dire si le passage de l'argent d'une main à l'autre n'est provoqué que par des achats et des ventes réels, la pièce ne fait que cinq tours et — en sa qualité de simple moyen de circulation, sans intervention du crédit — reste plus longtemps entre les mains de chacun de ses possesseurs individuels. Mais si B dépose chez son banquier l'argent obtenu de A en paiement et que celui-ci le débourse pour escompter une traite à C. qui achète quelque chose à D, tandis que D dépose l'argent chez son banquier, qui le prête à E, qui achète à F : sa rapidité de simple moyen de circulation (moyen d'achat) elle-même est conditionnée par plusieurs opérations de crédit : le dépôt par B chez son banquier, l'escompte que celui-ci consent à C, le dépôt par D chez son banquier et l'escompte à E : quatre opérations de crédit. Sans ces opérations de crédit, la pièce de monnaie n'aurait pu accomplir cinq achats successifs dans le laps de temps donné. Son changement de mains sans qu'il y ait achat ou vente réels — par dépôt et escompte — a, dans ce cas, hâté son passage d'une main dans une autre dans la série des transactions réelles.

Nous avons vu plus haut comment un seul et même billet de banque peut constituer des dépôts chez des banquiers différents. De même, il peut servir à des dépôts différents chez le même banquier. Avec le billet qu'il a reçu de A en dépôt, celui-ci escompte la traite de B, qui paie C, et C dépose ce même billet chez le banquier qui l'a déboursé.

*
* *

En étudiant la circulation monétaire simple, nous avons déjà montré (L. I^{er}, ch. III. II) que, si l'on suppose données la rapidité de la circulation et l'économie des paiements, la masse de la monnaie circulant réellement est déterminée par le prix des marchandises et la masse des transactions. La même loi vaut pour la circulation fiduciaire.

Le tableau suivant indique, par année, les quantités annuelles moyennes des billets de la Banque d'Angleterre qui se trouvaient entre les mains du public, classés par billets de 5 et 10 livres, de 20 à 100 livres, et plus gros billets de 200 à 1 000 l. st. : il comporte l'indication du pourcentage de la circulation totale que chacune de ces catégories de billets représente. Les sommes figurent en milliers de livres.

Année	Billets de 5 et 10 l. st.		Billets de 20 à 100 l. st.		Billets de 200 à 1 000 l. st.		Total (l. st.).
		%		%		%	
1844	9 263	45,7	5 735	28,3	5 253	26,0	20 241
1845	9 698	46,9	6 082	29,3	4 942	23,8	20 722
1846	9 918	48,9	5 778	28,5	4 590	22,6	20 286
1847	9 591	50,1	5 498	28,7	4 066	21,2	19 155
1848	9 732	48,3	5 046	27,9	4 307	23,8	18 085
1850	9 164	47,2	5 587	28,8	4 646	24,0	19 398
1851	9 362	48,1	5 554	28,5	4 557	23,4	19 473
1852	9 839	45,0	6 161	28,2	5 856	26,8	21 856
1853	10 699	47,3	6 393	28,2	5 541	24,5	22 653
1854	10 565	51,0	5 910	28,5	4 234	20,5	20 709
1855	10 628	53,6	5 706	28,9	3 459	17,5	19 793
1856	10 680	54,4	5 645	28,7	3 323	16,9	19 648
1857	10 659	54,7	5 367	28,6	3 241	16,7	19 467

Donc, la somme totale des billets en circulation a diminué positivement de 1844 à 1857, quoique le commerce ait plus que doublé — les chiffres des exportations et des importations le prouvent. Le tableau montre que les billets relativement petits, ceux de 5 et de 10 l. st. sont passés de 9 263 000 l. st. en 1844 à 10 659 000 l. st. en 1857. Ce changement allant de pair avec l'augmentation de la circulation d'or, si considérable à cette époque précisément. On note, par contre, une diminution des gros billets (de 200 à 1 000 l. st.) dont le montant passe de 5 856 000 l. st. en 1852 à 3 241 000 l. st. en 1857. Donc, réduction de plus de 2 millions et demi de livres sterling. Voici comment on explique la chose :

« Le 8 juin 1854 les banquiers privés de Londres permirent aux banques par actions de participer à l'institution de la *Clearing House* et peu de temps après le *Clearing* définitif fut organisé à la Banque d'Angleterre. Les soldes de chaque jour sont réglés par transcription aux comptes que chaque banque possède à la Banque d'Angleterre. L'introduction de ce système a rendu superflus les gros billets de banque dont se servaient auparavant les banques pour régler leurs décomptes réciproques³. »

Pour comprendre à quel point l'emploi du numéraire a été réduit dans le commerce de gros à une quantité fort minime, on se reportera au relevé produit en note au Livre I^{er}, chap. III, [note 62], et qui fut fourni à la Commission de la Banque, par la maison Morrison, Dillon et C^{ie}, une des plus grandes de ces firmes de Londres, où un petit commerçant peut s'approvisionner en tout ce qu'il lui faut.

Selon la déposition de W. Newmarch devant la Commission (*Bank Acts*, 1857, n° 1741), d'autres circonstances encore ont contribué à économiser des moyens de circulation : le tarif postal à un penny, les chemins de fer, le télégraphe, bref, l'amélioration des moyens de communication ; de sorte que le volume des affaires que fait l'Angleterre a pu de nos jours quintupler ou sextupler avec la même circulation monétaire, ou à peu près. Mais ceci serait dû aussi pour l'essentiel à l'élimination de la circulation des billets de banque de plus de 10 l. st. Il lui semble que ceci explique tout naturellement qu'en Écosse et en Irlande, où circulent aussi des billets d'une livre sterling, le montant des billets en circulation ait augmenté de 331% environ (1747). Le total des billets en circulation dans le Royaume-Uni, y compris les billets d'une livre, serait de 39 millions de livres sterling (1749). La circulation d'or = 70 millions de livres sterling (1750). En Écosse, la circulation monétaire était, en 1834, de 3 120 000 l. st. ; en 1844, de 3 020 000 l. st. ; en 1854, de 4 050 000 l. st. (1752).

De ces indications, il résulte déjà qu'il n'est pas au pouvoir des banques d'émission de multiplier le nombre des billets de banque en circulation, tant que ces billets peuvent à tout moment être échangés contre de l'or. (Il n'est nullement question ici du papier-monnaie inconvertible ; des billets de banque inconvertibles ne peuvent devenir moyen de circulation général que lorsqu'ils ont l'appui effectif du crédit d'État, comme c'est actuellement le cas, par exemple, en Russie. Ils obéissent donc aux lois régissant le papier-monnaie d'État inconvertible, qui ont déjà été exposées⁴ – F. E.)

La quantité de billets de banque en circulation se règle sur les besoins du commerce et tout billet superflu réintègre aussitôt la caisse de celui qui l'a mis en circulation. En Angleterre, seuls les billets de la Banque d'Angleterre ont cours partout comme moyen de paiement légal ; aussi nous est-il permis de négliger ici la circulation des billets des banques provinciales, d'ailleurs peu importante, et qui demeure locale.

M. Neave, gouverneur de la Banque d'Angleterre, déclare, en 1858, devant la Commission de la Banque :

N° 947 (Question) : « Quelque mesure que vous preniez, le montant des billets qui se trouvent entre les mains du public reste, dites-vous, le même ; soit 20 millions de livres sterling environ ? – En temps normal, les besoins du public semblent être d'à peu près 20 millions. A certains moments de l'année, qui reviennent périodiquement, ils augmentent de 1 million ou 1 million et demi. Si le public a besoin de plus de billets, il peut toujours, je l'ai dit, les obtenir de la Banque d'Angleterre. – 948 : Vous avez dit que pendant la panique le public ne voulait pas vous permettre de réduire le montant des billets ; voulez-vous justifier cette assertion ? – Aux époques de panique, le public a toute latitude, à ce qu'il me semble, de se procurer des billets ; et naturellement, tant que la

Banque possède un engagement, le public peut retirer les billets de la Banque sur cet engagement. – 949 : Il semble donc qu'il faille tout le temps environ 20 millions de billets de la Banque d'Angleterre ? – 20 millions de billets entre les mains du public ; le chiffre varie. C'est 18 1/2, 19, 20 millions, etc., mais en moyenne vous pouvez dire 19 à 20 millions. »

Déposition de Thomas Tooke devant le Comité des Lords sur la *Commercial Distress*.

« La Banque n'a pas le pouvoir d'accroître le montant des billets se trouvant entre les mains du public, elle a le pouvoir de le réduire, mais seulement au moyen d'une opération très brutale⁵. »

Après avoir analysé en détail l'impossibilité pour les banques provinciales de jamais maintenir en circulation plus de billets que le public n'en veut et n'en a besoin, J. C. Wright, banquier à Nottingham, parlant des billets de la Banque d'Angleterre, déclare :

« Je ne sache pas qu'il existe de limite » (à l'émission de billets) « pour la Banque d'Angleterre, mais tout excédent de la circulation passera dans les dépôts, prenant ainsi une autre forme⁶. »

La même chose vaut pour l'Écosse, où circule presque exclusivement du papier-monnaie, parce que comme en Irlande les billets d'une livre y ont cours et que « *the Scotch hate gold* » [les Écossais haïssent l'or]. Le directeur d'une banque écossaise, Kennedy, déclare que les banques ne peuvent même pas réduire leurs billets en circulation, et il est

« d'avis, tant qu'il faudra des billets ou de l'or pour conclure des affaires dans le pays, que les banquiers seront obligés de fournir autant de moyens de circulation qu'en requièrent ces affaires – soit sur demande de leurs déposants ou autrement... Les banques écossaises peuvent limiter leurs affaires, mais ne peuvent exercer de contrôle sur leur émission de billets⁷. »

Même opinion chez Anderson, directeur de l'Union des banques d'Écosse :

« Le système d'échange réciproque des billets » (entre les banques d'Écosse – F. E.) « empêche-t-il qu'une des banques n'émette trop de billets ? – Certes ; mais nous disposons d'un moyen plus efficace que l'échange des billets » (qui en fait n'a rien à voir avec notre problème, mais garantit que les billets de chaque banque auront cours dans toute l'Écosse) « et ce moyen c'est l'usage, généralement répandu en Écosse, d'avoir un compte en banque ; quiconque a de l'argent d'une façon ou de l'autre possède aussi un compte dans une banque et y verse jour pour jour tout l'argent dont il n'a pas lui-même directement besoin, de sorte qu'à la fin de chaque jour ouvrable tout l'argent se trouve dans les banques, à l'exception de celui que chacun a en poche⁸. »

Même chose pour l'Irlande. Voir les dépositions devant la même Commission de Mac Donnel, gouverneur de la Banque d'Irlande, et de Murray, directeur de la Banque provinciale d'Irlande.

La circulation des billets est tout aussi indépendante de l'état des réserves d'or entreposées dans les caves de la Banque d'Angleterre et qui garantissent la convertibilité de ces billets, qu'elle l'est de la volonté de la Banque :

« Le 18 septembre 1846, la circulation des billets émis par la Banque d'Angleterre s'élevait à 20 900 000 l. st. et son encaisse métallique à 16 273 000 l. st. ; le 5 avril 1847, 20 815 000 l. st. de billets en circulation ; encaisse métallique 10 246 000 l. st. Ainsi, en dépit de l'exportation des 6 millions de livres sterling de métaux précieux, il n'y avait pas eu de diminution de la circulation monétaire⁹. »

Il va cependant de soi que ceci n'est valable que dans la conjoncture actuelle, en Angleterre, et même seulement dans la mesure où la législation sur le rapport entre le montant des billets émis et l'encaisse métallique ne commande pas qu'il en soit autrement.

Ce sont donc les seuls besoins du commerce qui influent sur la quantité de numéraire en circulation – billets de banque et or. Il faut ici considérer d'abord les fluctuations périodiques, qui se répètent chaque année, quelle que soit la situation générale des affaires, de sorte que depuis 20 ans

« un certain mois le niveau de la circulation est élevé, un autre mois il est bas, tandis qu'à certain autre mois il s'établit une moyenne¹⁰. »

C'est ainsi que chaque année, au mois d'août, quelques millions sortent de la Banque d'Angleterre, la plupart du temps en or, et entrent dans la circulation intérieure, pour payer les frais de la moisson ; comme il s'agit principalement de salaires à payer, ce n'est pas tellement des billets de banque qu'il faut ici, pour le cas de l'Angleterre. D'ici à la fin de l'année, cet argent a reflué de nouveau dans les caisses de la Banque. En Écosse, au lieu de souverains il n'existe presque exclusivement que des billets d'une livre ; c'est pourquoi, dans ce pays, c'est la circulation des billets qui s'enfle dans un cas analogue. Ce gonflement a lieu deux fois par an, en mai et en novembre, et porte la circulation de 3 à 4 millions ; au bout de 15 jours commence déjà le reflux, en un mois il est presque terminé¹¹.

La circulation fiduciaire de la Banque d'Angleterre connaît aussi tous les trois mois une oscillation momentanée par suite du paiement trimestriel des « coupons », c'est-à-dire des intérêts de la dette publique : par ce moyen, on a d'abord retiré des billets de la circulation, et on les y remet ensuite de nouveau ; mais ils rentrent très vite dans les caisses de la Banque. Weguelin¹² fixe à 2 millions et demi le montant de la variation que ces versements provoquent dans la circulation des billets. Par contre, M. Chapman, de la maison bien connue Overend,

Gurney et C^{ie}, estime que la perturbation qui en résulte sur le marché financier est bien plus élevée.

« Si vous retirez de la circulation 6 à 7 millions au titre d'impôts, pour pouvoir payer avec cette somme les coupons, il faut bien que quelqu'un mette dans l'intervalle cette somme à votre disposition¹³. »

Bien plus importantes et plus durables sont les fluctuations du montant des moyens de circulation qui correspondent aux différentes phases du cycle industriel. Écoutons sur ce sujet un autre associé de cette fameuse firme, le digne quaker Samuel Gurney¹⁴ :

« Fin octobre » (1847) « il y avait 20 800 000 l. st. de billets dans les mains du public. A ce moment-là, il y avait grande difficulté à obtenir des billets de banque sur le marché financier. La cause en était que tout le monde craignait qu'on n'arrive pas à se les procurer en raison de la limitation du *Bank Act* de 1844. Actuellement » (mars 1848), « le montant des billets de banque se trouvant dans les mains du public est de ... 17 700 000 l. st., mais, comme il n'y a pas ombre de panique commerciale, c'est plus qu'il n'est besoin. Il n'y a pas de banquier ou de changeur à Londres qui n'ait plus de billets de banque qu'il ne lui en faut. – 2650 : Le montant des billets de banque ... qui ne se trouvent pas dans les coffres de la Banque d'Angleterre, constitue un indice totalement insuffisant pour juger de l'état de la circulation et de son activité, si l'on ne considère aussi en même temps ... la situation dans le monde du commerce et celle du crédit. – 2651 : Le sentiment que le montant actuel de la circulation se trouvant entre les mains du public est excédentaire provient pour une large part du marasme actuel des affaires. Avec des prix élevés et un marché animé, ces 17 700 000 l. st. provoqueraient chez nous une impression de pénurie. »

(Tant que l'état des affaires permet des rentrées régulières correspondant aux avances faites, et que, par conséquent, le crédit n'est pas ébranlé, l'expansion et la contraction de la circulation se règlent simplement sur les besoins des industriels et des négociants. Comme l'or, en Angleterre du moins, n'entre pas en ligne de compte pour le commerce de gros, et que l'on peut tenir la circulation d'or pour une grandeur assez constante sur une période assez longue, abstraction faite des fluctuations saisonnières, la circulation des billets de la Banque d'Angleterre constitue un baromètre d'une précision suffisante pour mesurer ces changements. Dans la période de calme qui suit la crise, la circulation est à son minimum, la reprise de la demande entraîne aussi un plus grand besoin de moyens de circulation, qui s'accroît à mesure qu'augmente la prospérité ; la quantité de monnaie en circulation atteint son maximum avec la période de surtension et de spéculation effrénée – c'est alors qu'éclate la crise et, du jour au lendemain, les billets de banque, hier si abondants, ont disparu du marché, et avec eux les escompteurs de traites, les prêteurs sur titres, les acheteurs de

marchandises. C'est à la Banque d'Angleterre de venir à l'aide – mais ses forces aussi sont bientôt épuisées, le *Bank Act* de 1844 la contraint de limiter la circulation de ses billets juste au moment où le monde entier réclame à cor et à cri des billets de banque, où les possesseurs de marchandises doivent payer sans pouvoir vendre et sont prêts à consentir n'importe quel sacrifice pour obtenir des billets de banque.

« Pendant la panique, dit le banquier Wright déjà cité, le pays a besoin de deux fois plus de billets en circulation qu'en temps normal, parce que les banquiers et d'autres personnes stockent les moyens de circulation¹⁵. »

Dès qu'éclate la crise, il ne s'agit plus que de moyens de paiement. Mais, comme chacun dépend d'autrui pour la rentrée de ces moyens de paiement, et que personne ne sait si son partenaire sera en mesure de payer au jour de l'échéance, il se produit une véritable course au clocher pour la possession des moyens de paiement qui se trouvent sur le marché, c'est-à-dire les billets de banque. Chacun en thésaurise autant qu'il en peut obtenir, et voilà comment les billets disparaissent de la circulation le jour précis où on en a le plus grand besoin. Samuel Gurney¹⁶ estime de 4 à 5 millions de livres sterling pour octobre 1847 le chiffre des billets de banque mis de la sorte sous les verrous au moment de la panique – F. E.)

A ce propos, l'interrogatoire de Chapman, associé de Gurney, dont le nom a déjà été cité, par la Commission de la Banque de 1857, offre un intérêt particulier, bien que certains points y soient traités, qui feront seulement l'objet d'une étude ultérieure.

Voici la déposition de M. Chapman :

4963 : « Je n'hésite pas non plus à dire que je ne trouve pas normal de voir le marché financier livré à n'importe quel capitaliste individuel, capable (et il y en a à Londres) de susciter une énorme pénurie d'argent et une crise monétaire, précisément lorsque le volume de la circulation est très bas... Or c'est possible... il y a plus d'un capitaliste qui est en mesure de retirer des moyens de circulation 1 ou 2 millions de livres sterling de billets de banque pour atteindre ainsi un certain objectif. »

4965 : Un gros spéculateur peut vendre des consolidés pour un montant de 1 ou 2 millions, et retirer ainsi cet argent du marché. Une opération analogue a eu lieu tout récemment : « Elle provoque une crise extrêmement violente. »

4967 : Il est vrai que les billets sont alors improductifs.

« Mais cela ne fait rien, s'il a réussi le grand coup qu'il recherchait ; son but, c'est de faire tomber les prix des fonds publics, de provoquer une crise monétaire, et cela il en a tout à fait le pouvoir. »

Un exemple : un beau matin il y eut une forte demande de numéraire à la

Bourse des valeurs ; personne n'en connaissait la cause. Quelqu'un demanda à Chapman qu'il lui prête 50 000 l. st. à 7%. Chapman fut surpris, car le taux de l'intérêt était chez lui bien plus bas ; il sauta sur l'occasion. Tout de suite après, le quidam revint et lui emprunta 50 000 l. st. de plus à 7 1/2 %, puis 100 000 l. st. à 8 %, et il sollicitait encore de l'argent à 8 1/2 %. Mais alors Chapman lui-même prit peur. Par la suite, il s'avéra qu'une importante somme d'argent avait été brusquement retirée du marché. Mais, dit Chapman, « j'ai néanmoins prêté une somme considérable à 8 %, j'eus peur d'aller plus loin : je ne savais pas ce qui allait se passer ».

Il ne faut jamais oublier que si, à ce qu'on dit, 19 à 20 millions de livres se trouvent presque constamment aux mains du public, la répartition de cette somme subit sans cesse des fluctuations importantes : la fraction des billets qui circule réellement et celle qui reste sans emploi, sous forme de réserve des banques, varient constamment et considérablement l'une par rapport à l'autre. Si cette réserve est importante, donc que la circulation réelle soit basse, on dit, du point de vue du marché financier, que la circulation est bonne et l'argent abondant (*the circulation is full, money is plentiful*) ; si le niveau de la réserve est bas, donc la circulation réelle abondante sur le marché monétaire, on dit qu'elle est basse (*the circulation is low, money is scarce*) [l'argent est rare] ; c'est que la partie qui représente du capital de prêt sans emploi est d'un montant peu élevé. Dans la circulation, il n'y a d'expansion et de contraction réelles, c'est-à-dire indépendantes des phases du cycle industriel – mais de telle sorte que la somme dont le public a besoin reste la même, – que pour des raisons techniques ; par exemple, aux moments du paiement des impôts ou du versement des intérêts de la dette publique. Lors du paiement des impôts, billets et or affluent à la Banque d'Angleterre dans une proportion inhabituelle, ce qui, en fait, provoque la contraction de la circulation, sans égard à ses besoins. C'est l'inverse qui se produit lorsqu'on verse les intérêts de la dette publique. Dans le premier cas on emprunte à la Banque, afin d'obtenir des moyens de circulation. Dans le second, le taux de l'intérêt diminue dans les banques privées, par suite de l'accroissement momentané de leurs réserves. Ces phénomènes n'ont rien à voir avec la masse absolue des moyens de circulation : ils n'intéressent que l'établissement bancaire qui émet ces moyens de circulation ; pour lui ce procès se présente comme une aliénation de capital de prêt, et par conséquent, c'est lui qui empêche le profit résultant de l'opération.

Dans un cas, il y a simplement déplacement temporaire du moyen de circulation, que la Banque d'Angleterre compense en accordant des avances à court terme et à faible intérêt peu de temps avant l'échéance trimestrielle des impôts et des intérêts de la dette qui sont aussi trimestriels ; ces billets de banque émis en surnombre commencent par boucher le trou que cause le paiement des impôts, tandis que leur reversement à la Banque tout de suite après fait rentrer l'excédent de billets que le paiement des coupons avait lancé sur le marché.

Dans le second cas, l'étiage bas ou élevé de la circulation n'est toujours qu'une autre répartition de la même masse de moyens de circulation, en circulation active et dépôts, c'est-à-dire en instrument de prêts.

D'autre part, quand par exemple des rentrées d'or à la Banque d'Angleterre amènent l'augmentation du nombre des billets de banque émis en contrepartie, ceux-ci servent à assurer des escomptes en dehors de la Banque et refluent vers elle en règlement de prêts, de sorte que l'augmentation de la masse absolue des billets en circulation n'est que temporaire.

Si l'étiage de la circulation est élevé en raison de l'expansion des affaires (ce qui est possible même avec des prix relativement bas), le taux de l'intérêt peut être relativement élevé, en raison de la demande de capital de prêt, conséquence de l'accroissement des profits et de l'accroissement des nouveaux investissements. S'il est bas en raison de la contraction du commerce ou encore des grandes facilités de crédit, le taux de l'argent peut être bas, même avec des prix élevés (voir Hubbard).

La quantité absolue de la circulation n'a une influence déterminante sur le taux de l'intérêt qu'en période de crise. Dans ce cas, ou bien la demande d'une plus grande abondance de moyens de circulation ne fait que traduire une demande de moyens de thésaurisation résultant de l'absence de crédit (laissons de côté la réduction de vitesse de circulation du numéraire et le fait qu'exactement les mêmes pièces de monnaie mettent plus de temps à se muer sans cesse en capital de prêt) : tel fut le cas en 1847, où la suspension du *Bank Act* n'entraîna pas d'expansion de la circulation, mais suffit à faire ressortir de leur cachette et entrer dans la circulation les billets thésaurisés : ou bien, dans certaines circonstances, on peut vraiment avoir besoin de plus de moyens de circulation, comme en 1857, où après la suspension du *Bank Act* la circulation s'accrut réellement pour quelque temps.

Autrement, la masse absolue de la circulation n'a pas d'effet sur le taux de l'intérêt ; en effet : premièrement, elle est déterminée – en supposant constantes l'économie et la vitesse de la circulation – par les prix des marchandises et la masse des transactions (la plupart du temps un de ces deux facteurs paralyse l'autre) et, enfin, par l'état du crédit, tandis que l'inverse n'est pas vrai : la masse en circulation ne détermine pas l'état du crédit ; et, deuxièmement, il n'existe pas entre les prix marchands et l'intérêt de connexion nécessaire.

Pendant la durée du *Bank Restriction Act* (1797 à 1820¹⁷) se produisit un excédent de *currency* [moyens de circulation], le taux de l'intérêt était toujours bien plus élevé qu'il n'est depuis la reprise des paiements en espèces. Ensuite, avec la restriction des émissions de billets et la montée des cours des changes, il connut une chute rapide. En 1822, 1823, 1832, le niveau de la circulation générale était bas, le taux de l'argent peu élevé lui aussi. En 1824, 1825, 1836, le niveau de la circulation était élevé, le taux de l'argent en hausse. Dans l'été de 1830, le niveau de la circulation était élevé, le taux bas. Depuis les découvertes

de mines d'or, la circulation monétaire en Europe est en période d'expansion : le taux de l'intérêt s'est élevé. Le taux de l'intérêt ne dépend donc pas de la quantité de monnaie en circulation.

C'est dans le procès de reproduction réel que l'on voit le mieux la différence entre émission de moyens de circulation et prêts de capitaux. Nous avons vu (L. II, section III) comment s'opère l'échange des divers éléments de la production. Le capital variable, par exemple, se compose matériellement des subsistances des ouvriers, fraction de leur propre produit. Mais il leur a été payé par tranches en argent. Cet argent, le capitaliste doit l'avancer ; et la possibilité pour lui de payer de nouveau la semaine prochaine le nouveau capital variable à l'aide de l'ancien argent qu'il a déboursé la semaine passée dépend grandement de l'organisation du système de crédit. Même chose dans les différentes opérations d'échange entre les divers éléments de l'ensemble du capital social, biens de consommation et moyens de production des biens de consommation, par exemple. Nous avons vu que l'argent nécessaire à leur circulation doit obligatoirement être avancé par l'un des échangistes ou par tous deux à la fois. Il demeure alors en circulation, mais revient, une fois l'échange accompli, toujours à celui qui en a fait l'avance ; il avait en effet été avancé par ce dernier en plus de son capital industriel réellement en fonction (L. II, chap. XX). Quand le crédit est développé, dans un système où l'argent se concentre dans les mains des banquiers, ce sont eux qui l'avancent, nominalement tout au moins. Cette avance n'a trait qu'à l'argent qui se trouve en circulation. C'est une avance de moyens de circulation et non pas de capitaux dont cet argent assure la circulation.

Chapman :

5062 : « Il peut y avoir des périodes où le montant des billets de banque se trouvant dans les mains du public est très important, sans qu'on puisse s'en procurer. »

Même en temps de panique, l'argent existe ; mais tout le monde se garde bien de le convertir en capital de prêt, en argent prètable ; chacun le tient en réserve pour le cas où il aurait besoin de payer réellement.

5099 : « C'est à vous et à d'autres établissements de Londres que les banques des districts ruraux expédient les excédents dont elles n'ont pas l'utilisation ? – Oui. – 5100 : D'autre part, les districts industriels du Lancashire et du Yorkshire font escompter pour les besoins de leur commerce leurs traites par vos soins ? – Oui. – 5101 : De sorte qu'on fait servir ainsi l'argent en excédent dans une région aux besoins d'une autre région ? – Tout à fait exact. »

Chapman dit que la coutume des banques de placer leur argent disponible à court terme en achetant des consolidés et des bons du trésor s'est fortement affaiblie ces derniers temps, depuis que l'usage s'est établi de prêter cet argent *at call* (d'un jour sur l'autre, de manière à pouvoir en exiger le versement à tout instant). Lui-même pense que, pour son affaire, il est extrêmement peu indiqué

d'acheter ces titres. Aussi place-t-il son argent en bonnes traites, dont une partie vient chaque jour à échéance : ainsi il sait toujours sur quelle somme d'argent liquide il peut compter chaque jour (5001-5005).

Même l'accroissement des exportations se présente plus ou moins pour chaque pays – mais surtout pour le pays qui accorde du crédit – sous l'aspect d'une augmentation de la demande sur le marché monétaire intérieur : mais ce n'est qu'en période de crise qu'on en a conscience. Quand les exportations sont en progrès, en règle générale les fabricants tirent des traites à long terme sur l'exportateur, en contrepartie de la consignation de produits finis britanniques (5126).

5127 : « N'est-il pas fréquent qu'il existe un accord pour renouveler les traites de mois en mois ? » – (Chapman – F. E.) : « C'est une chose qu'ils nous cachent ; nous ne tolérerions pas de lettre de change de ce genre . . . Il se peut, certes, que cela se produise, mais sur ce sujet je ne puis rien dire » (l'innocent Chapman). – 5129 : « Quand a lieu une forte augmentation des exportations, comme l'année dernière, où en un an elles ont augmenté de 20 millions de livres sterling, cela n'entraîne-t-il pas automatiquement une demande considérable de capital, pour assurer l'escompte des traites qui représentent ces exportations ? – Cela n'est pas douteux. – 5130 : Comme en règle générale l'Angleterre fait crédit à l'étranger pour tout ce qu'elle exporte, ce fait ne conditionnerait-il pas l'absorption d'un capital additionnel correspondant pour la durée du crédit ? – L'Angleterre accorde énormément de crédits : mais, par contre, elle achète ses matières premières à crédit. D'Amérique on tire sur nous des traites à 60 jours et d'autres pays à 90 jours. D'un autre côté, nous faisons crédit ; deux à trois mois pour des marchandises expédiées en Allemagne. »

Wilson demande à Chapman (5131) si on ne tire pas des traites sur l'Angleterre pour ces matières premières, et ces denrées coloniales importées, en même temps qu'on procède à leur chargement, et si elles n'arrivent pas en même temps que les connaissances ? Chapman le croit, mais ne sait rien de ces pratiques « commerciales ». Qu'on le demande à des gens plus experts. Dans les exportations vers l'Amérique, dit Chapman, « on symbolise les marchandises en transit » [5133] ; ce jargon signifie que l'exportateur anglais tire des lettres de change à quatre mois gagées sur ces marchandises sur l'un des gros établissements bancaires américains de Londres, qui est couvert de la somme par l'Amérique.

5136 : « Est-ce qu'en règle générale le marchand qui fait des affaires avec des pays éloignés attend que les marchandises soient vendues pour rentrer en possession de son capital ? – Il peut y avoir des maisons disposant de gros moyens privés qui soient en mesure de déboursier leur capital sans prendre d'avances sur les marchandises vendues, mais, la plupart du temps, ces mar-

chandises sont converties en avances, par les acceptations de firmes honorablement connues. – 5137 : Ces firmes sont établies . . . à Londres, Liverpool et ailleurs. – 5138 : Il n'y a donc pas de différence, selon que c'est le fabricant qui est obligé de donner son propre argent, ou selon qu'il trouve un marchand de Londres ou de Liverpool qui en fait l'avance ; c'est toujours une avance faite en Angleterre ? – Très juste. Le fabricant ne s'en mêle que dans de rares cas. » (Par contre, en 1847, il s'en mêlait dans presque tous les cas.) « Un commerçant en produits finis, de Manchester, par exemple, achète des marchandises et les fait expédier outre-mer par une honorable maison de Londres ; dès que la firme londonienne s'est convaincue que tout est emballé comme convenu, le marchand tire sur elle des traites à six mois pour ces marchandises en route pour les Indes, la Chine ou ailleurs ; ensuite intervient le monde de la banque qui lui escompte ces traites ; de sorte qu'à l'époque où il doit payer les marchandises il dispose de l'argent grâce à l'escompte de ces lettres de change. – 5139 : Mais, si celui-là a l'argent, le banquier a pourtant dû en faire l'avance ? – *Le banquier possède la traite ; il l'a achetée ; il utilise son capital bancaire de la sorte, en s'en servant pour escompter des effets commerciaux.* »

(Ainsi Chapman lui aussi considère l'escompte d'effets non comme une avance, mais comme un achat de marchandises. – F. E.)

5140 : « Mais cela constitue une partie des sommes que l'on demande au marché monétaire de Londres de fournir ? – Sans aucun doute, c'est même la raison d'être principale du marché de l'argent et de la Banque d'Angleterre. La Banque d'Angleterre est aussi heureuse que nous de recevoir ces traites ; elle sait qu'elles constituent un bon placement. – 5141 : De cette façon, la demande sur le marché monétaire s'accroît dans la même proportion que les exportations ? – Nous participons » (nous, les Chapman) « à la prospérité du pays, dans la proportion de son augmentation. – 5142 : Donc, quand ces divers champs d'investissement du capital connaissent une brusque extension, la conséquence naturelle, c'est une augmentation du taux de l'argent ? – Il n'y a pas de doute. » 5143 : Chapman ne peut « comprendre tout à fait que nous ayons besoin d'employer tant d'or, étant donné l'importance de nos exportations ».

5144 : Le digne Wilson demande :

« Ne serait-ce pas que nous accordons des crédits plus importants sur nos exportations que nous n'en demandons pour nos importations ? – Pour moi, je ne le pense pas. Si quelqu'un présente à votre acceptation des traites gagées sur ses marchandises de Manchester qu'il a fait expédier aux Indes, vous ne sauriez les accepter pour moins de dix mois. Il est tout à fait certain qu'il nous a fallu payer le coton fourni par l'Amérique, quelque temps avant d'être payé par les Indes ; mais quelles sont les répercussions de ce décalage ? C'est un point assez délicat à étudier. – 5145 : Si, comme c'était le cas l'an passé, nos exportations d'objets manufacturés ont augmenté de 20 millions de livres sterling, il a pour-

tant fallu que nous ayons auparavant une très notable augmentation des matières premières importées (et de ce point de vue déjà il n'y a pas de différence entre surexportation et surimportation, entre surproduction et pléthore commerciale. — F. E.) pour produire cette plus grande quantité de marchandises ? Sans aucun doute. — [5146] : Nous avons eu certainement à payer un déficit très considérable : c'est-à-dire que la balance des comptes nous a nécessairement été défavorable pendant ce temps, mais à la longue le cours des changes avec l'Amérique nous est favorable et depuis assez longtemps nous avons reçu d'Amérique d'importants envois de métal précieux. »

5148 : Wilson demande à l'archi-usurier Chapman s'il ne considère pas les intérêts élevés qu'il touche comme le signe d'une grande prospérité et de profits élevés. Chapman, nettement surpris de la naïveté de ce sycophante, dit naturellement que si, mais il est assez sincère pour ajouter le commentaire suivant :

« Il y a des gens qui n'ont pas d'autres moyens de s'en sortir : ils ont des obligations et il leur faut les remplir, que cela leur rapporte ou non ; mais s'il durait » (le taux d'intérêt élevé) « ce serait un indice de prospérité. »

Tous deux oublient qu'il peut signifier aussi, comme c'était le cas en 1857, que les chevaliers errants du crédit sèment l'insécurité dans le pays : ils peuvent payer un fort intérêt parce qu'ils le paient en puisant dans la poche d'autrui (mais ce faisant ils contribuent à la fixation du taux d'intérêt pour tout le monde) et entre-temps ils mènent grande vie en dépensant par anticipation des profits espérés. Simultanément du reste, ce système peut entraîner la conclusion d'affaires qui rapportent vraiment gros aux fabricants, etc. Le système des avances rend tout à fait trompeuses les rentrées. Ceci explique aussi le fait suivant, qui ne requiert nulle explication pour ce qui est de la Banque d'Angleterre, parce que, quand le taux de l'intérêt est élevé, le taux d'escompte qu'elle pratique est plus bas que celui des autres établissements.

5156 : « Je peux bien dire, dit Chapman, que nos escomptes à l'heure actuelle, où nous avons connu un taux d'intérêt élevé pendant si longtemps, ont atteint leur plafond. »

(Cette déclaration de Chapman est du 21 juillet 1857, quelques mois avant le krach.) — 5157 : « En 1852 » (l'intérêt était faible) « ils n'atteignaient pas, et de loin, de telles sommes. »

Parce qu'en fait cette année-là les affaires étaient bien plus saines.

5159 : « Si l'argent était si abondant qu'il submerge le marché... et que l'escompte bancaire soit à un faible taux, nous connaîtrions une diminution des traites... En 1852, nous nous trouvions dans une phase toute différente. Les exportations et les importations de l'Angleterre étaient à cette date infimes par comparaison à aujourd'hui. — 5161 : Avec ce taux d'escompte élevé, nos escomptes sont aussi importants qu'en 1854. » (Date à laquelle l'intérêt était de 5 à 5 1/2 %.)

Il est extrêmement amusant de voir, dans la déposition de ce Chapman, comment ces gens-là considèrent en fait l'argent du public comme leur propriété personnelle et croient avoir un droit à une convertibilité permanente des traites qu'ils escomptent. Grande est la naïveté qu'ils étalent dans leurs questions et leurs réponses. On fait obligation à la loi d'assurer en permanence la convertibilité des traites acceptées par les grands établissements, de veiller à ce qu'en toute circonstance la Banque d'Angleterre continue à les escompter aux *bill-brokers* [courtiers en traites]. Et pourtant, en 1857, trois de ces *bill-brokers* ont fait faillite en laissant un passif de 8 millions, alors que leur propre capital était infime au regard de ces dettes.

5177 : « Voulez-vous dire par là qu'à votre avis on devrait imposer qu'elles (les acceptations des Baring ou des Lloyd) soient convertibles à la façon dont on impose actuellement la convertibilité en or d'un billet de la Banque d'Angleterre ? — Je suis d'avis qu'il serait fort regrettable qu'on ne puisse les escompter ; ce serait une situation tout à fait extraordinaire que celle d'un homme qui devrait arrêter ses paiements parce que, possédant des acceptations de Smith, Payne et C^{ie} ou de Jones Lloyd et C^{ie}, il ne pourrait les faire escompter. — 5178 : L'acceptation de Baring ne constitue-t-elle pas un engagement de payer une certaine somme d'argent si la traite n'est pas honorée ? — C'est tout à fait exact, mais MM. Baring, en souscrivant un tel engagement, de même que tout marchand qui souscrit pareil engagement, ne pensent pas le moins du monde qu'ils auront à payer la somme en souverains ; ils escomptent qu'ils paieront par l'intermédiaire de la chambre de compensation (*Clearing House*). — 5180 : Croyez-vous alors qu'on doive imaginer un système qui donne au public le droit de toucher de l'argent avant l'échéance de la traite, un tiers étant obligé d'escompter celle-ci ? — Non, je n'attends pas cela de l'acceptant ; mais, si vous entendez par là que nous ne devrions pas avoir la possibilité de faire escompter des effets de commerce, alors il nous faut changer tout l'ordre des choses. — 5182 : Vous croyez donc qu'il (l'effet de commerce) devrait obligatoirement pouvoir être converti en monnaie tout comme un billet de la Banque d'Angleterre est convertible en or ? — Absolument, dans certaines circonstances. — 5184 : Vous pensez donc que les instituts monétaires (*currency*) devraient être aménagés de manière à permettre à tout instant la conversion en monnaie d'un effet de commerce dont le sérieux est reconnu, avec la même facilité qu'on échange un billet de banque contre de l'or ? — Je le crois. — 5185 : Vous n'allez pas jusqu'à dire qu'on devrait obliger légalement la Banque d'Angleterre ou quelqu'un d'autre à procéder à cet échange ? — Toutefois, je vais jusqu'à dire que, si nous faisons une loi pour régler la *currency* [circulation monétaire], il nous faudra prendre des dispositions en vue d'empêcher que ne se produise une inconvertibilité des effets commerciaux du marché intérieur, pour autant que ces traites sont indubitablement sérieuses et légitimes. »

Ce dont il s'agit ici n'est pas autre chose que la convertibilité du change commercial contre la convertibilité des billets de banque.

5190 : « Les financiers de ce pays ne représentent en fait que le public », comme plus tard M. Chapman devant les assises dans l'affaire Davison. Voir les *Great City Frauds* [les grandes fraudes de la City].

5196 : « Au moment des échéances trimestrielles (quand on paie les coupons), il est ... absolument nécessaire pour nous de nous adresser à la Banque d'Angleterre. Si vous prélevez sur la circulation 6 à 7 millions de revenus d'État en prévision du paiement des coupons, il faut bien que quelqu'un fournisse dans l'intervalle cette somme. »

(Dans ce cas il s'agit donc d'un apport d'argent, non de capital ou de capital de prêt.)

5169 : « Quiconque connaît nos milieux commerciaux sait que, lorsque nous nous trouvons dans une situation telle que les bons du Trésor sont invendables, les obligations de la Compagnie des Indes orientales parfaitement inutiles et qu'on ne peut faire escompter les meilleurs effets de commerce, il est fatal que soient en grand souci tous ceux dont c'est le métier d'effectuer sur l'heure, sur simple demande, des versements en moyens de circulation courants : et c'est le cas de tous les banquiers. La conséquence d'un pareil état de choses, c'est que tout le monde double sa réserve. Or considérez donc ce qui en résultera dans tout le pays si chaque banquier de province – ils sont à peu près 500 – doit charger son correspondant de Londres de lui remettre 5 000 l. st. en billets de banque. Même en prenant pour moyenne une somme aussi faible – hypothèse tout à fait absurde – nous aboutissons au chiffre de 2 millions et demi de livres sterling retirées de la circulation. Comment les remplacer ? »

D'autre part, les capitalistes privés, etc., qui ont de l'argent, ne veulent pas le donner à quelque intérêt que ce soit, car ils disent comme Chapman :

5195 : « Nous préférons ne pas encaisser d'intérêt du tout, plutôt que de ne pas être sûrs de pouvoir toucher cet argent, au cas où nous en aurions besoin. »

5173. « Voici quel est notre système : nous avons pour 300 millions de livres sterling d'engagements, dont le paiement en monnaie nationale courante peut être exigé à un moment donné : et cette monnaie nationale, même si nous l'employions toute à cet usage, s'élève à 23 millions de livres sterling ou à quelque autre chiffre, peu importe ; n'est-ce pas là une situation qui peut à tout instant provoquer des convulsions ? »

D'où, pendant les crises, le brusque passage du système de crédit au système monétaire.

Abstraction faite de la panique sur le marché intérieur en période de crise, on ne peut parler de la quantité d'argent que s'il s'agit de métal, de monnaie universelle. Or c'est précisément ce qu'exclut Chapman ; il ne parle que de 23 millions de *billets de banque*.

Le même Chapman :

5218. « La cause initiale de la perturbation du marché financier [en avril, et plus tard octobre 1847] résidait à n'en pas douter dans la quantité d'argent indispensable pour régulariser les cours des changes, par suite des importations extraordinaires de cette année-là. »

Premièrement, cette réserve de monnaie du marché mondial était, à l'époque, réduite à son minimum. Deuxièmement, elle servait en même temps de garantie pour la convertibilité de la monnaie de crédit, les billets de banque. Ainsi réunissait-elle deux fonctions fort différentes, mais qui découlent toutes deux de la nature même de l'argent : l'argent réel est toujours monnaie du marché mondial et la monnaie de crédit est toujours fondée sur la monnaie du marché mondial.

En 1847, sans la suspension du *Bank Act* de 1844, « les Clearing Houses n'auraient pu régler leurs affaires » (5221).

Mais voici qui prouve que Chapman avait quelque idée de l'imminence d'une crise :

5236 : « Il existe des situations sur le marché monétaire (la situation actuelle s'en rapproche beaucoup) où il est très difficile d'avoir de l'argent et où on est obligé d'avoir recours à la banque. »

5239 : « Quant aux sommes que nous retirâmes de la banque les vendredi 19, samedi 20 et lundi 22 octobre 1847, nous n'aurions été que trop reconnaissants de pouvoir récupérer nos traites le mercredi suivant ; dès que la panique fut passée, l'argent reflua à l'instant dans nos caisses. »

Le mardi 23 octobre, en effet, on suspendit le *Bank Act*, ce qui mit fin à la crise.

Chapman croit (5274) que le montant des lettres de change tirées à un moment donné sur Londres est de 100 à 120 millions de livres sterling. Ce chiffre ne comprend pas les traites locales tirées sur les places de province.

5287 : « Tandis que le montant des billets se trouvant dans les mains du public s'élevait à 21 155 000 l. st. en octobre 1856, il était néanmoins extraordinairement difficile de trouver de l'argent ; le public en avait tant dans les mains et, nous, nous ne pouvions pourtant en trouver. »

C'était la suite des inquiétudes engendrées par les difficultés où s'était trouvée pendant un certain temps (en mars 1856) la Eastern Bank [Banque orientale].

5290–92 : Dès la fin de la panique « tous les banquiers qui tirent bénéfice des prêts à intérêt se mettent tout aussitôt à faire travailler leur argent ».

5302 : Chapman explique l'inquiétude qui se manifeste lorsque fond la réserve des banques, non par la crainte au sujet des dépôts, mais parce que tous ceux qui peuvent se trouver amenés à payer brusquement de grosses sommes savent très bien qu'ils peuvent être réduits à se retourner vers la banque en dernier

recours en cas de pénurie sur le marché financier ; et « si la banque ne dispose que d'une très faible réserve, elle ne se réjouit pas de notre venue, tout au contraire ».

Du reste, il est beau de voir disparaître cette réserve en tant que grandeur réelle. Les banquiers gardent un minimum de numéraire par-devers eux et à la Banque d'Angleterre pour leurs affaires courantes. Les *bill-brokers* disposent de « la monnaie de banque fluide du pays » et n'ont pas de réserve. Et, en contrepartie des dépôts qu'elle doit, la Banque d'Angleterre ne dispose que de la réserve des banquiers et d'autres personnes, ainsi que des *public deposits* [dépôts d'État], etc., qu'elle laisse fondre jusqu'à leur point le plus bas ; elle les ramène par exemple à 2 millions. Ces deux millions de billets exceptés, toute cette spéculation n'a en période de crise (et celle-ci diminue encore la réserve, les billets qui rentrent en échange du métal qui sort devant être annulés) absolument pas d'autre réserve que l'encaisse métallique. Et voilà pourquoi toute amputation de ce trésor par hémorragie d'or aggrave la crise.

5306 : « S'il n'y avait pas d'argent pour régler les compensations au *Clearing House*, je ne pense pas que nous ayons une autre solution que de régler nos paiements en lettres de change de première catégorie, traites tirées sur le Trésor, sur Smith, Payne et C^{ie}, etc. — 5307 : Donc, si le gouvernement omettait de vous pourvoir en moyens de paiement, vous en créeriez un pour vous-même ? — Que pouvons-nous faire ? Le public entre chez nous et nous arrache l'instrument de circulation des mains ; ce n'est pas possible. — 5308 : En somme, vous feriez simplement à Londres ce qui se fait tous les jours à Manchester ? — Oui. »

La réponse de Chapman à la question que pose Cayley, originaire de Birmingham, adepte de l'école d'Attwood, au sujet de la conception overstonienne du capital, est fort bonne :

5315 : « On a dit à la Commission, dans une déposition, que, dans une crise comme celle de 1847, ce que l'on cherche, ce n'est pas de l'argent, mais du capital ; quelle est votre opinion à ce sujet ? — Je ne vous comprends pas ; toutes nos affaires sont traitées en argent ; je ne comprends pas ce que vous voulez dire. — 5316 : Si vous entendez par là (il s'agit du capital commercial) la quantité d'argent qu'un homme possède dans son entreprise et qui lui appartient en propre, si vous appelez cela capital, cette somme constitue la plupart du temps une fraction minime de l'argent dont il se sert pour faire marcher son affaire, grâce au crédit que lui accorde le public. . . . par l'intermédiaire des Chapman. »

5339 : « Est-ce parce que nous ne sommes pas assez riches que nous suspendons nos paiements en espèces ? — Nullement . . . nous ne souffrons pas d'un manque de richesse, mais nous vivons dans un système extrêmement artificiel et, lorsque nous connaissons une demande énorme et imminente (*superincumbent*) de moyens de circulation, il peut se produire des circonstances qui nous

empêchent de nous procurer ces moyens de circulation. Faut-il pour cela que tout le négoce, toute l'industrie du pays soient paralysés ? Devons-nous fermer toutes les voies de l'activité économique ? — 5338 : Si nous venions à être placés devant l'alternative de savoir ce qu'il faut maintenir, les paiements en espèces ou l'industrie du pays, je sais bien lequel des deux termes je sacrifierais. »

Au sujet de la thésaurisation de billets de banque « dans l'intention d'aggraver la crise et de tirer profit de ses conséquences » (5358) il dit que cela peut très facilement se produire. Il suffirait pour ce résultat de trois grandes banques.

5383 : « Pouvez-vous ignorer, vous qui êtes au courant des grandes affaires traitées dans notre capitale, que des capitalistes ont utilisé ces crises pour réaliser d'énormes profits sur la ruine de ceux qui en ont été les victimes ? — Il ne saurait y avoir de doute qu'ils l'ont fait. »

Et nous pouvons en croire M. Chapman, même si, en définitive, il s'est — commercialement parlant — rompu le cou en essayant « de réaliser d'énormes bénéfices sur la ruine des victimes ». Car si son associé Gurney dit : « Toute modification de la conjoncture profite à celui qui est informé », Chapman déclare :

« Une partie de la société ne sait rien de ce qui se passe dans l'autre sphère ; voici par exemple le fabricant qui exporte vers le continent ou importe sa matière première, il ignore tout de son collègue qui négocie les lingots d'or (5046). »

Et c'est ainsi qu'il arriva un beau jour que Gurney et Chapman eux-mêmes « ne furent pas informés » et firent une faillite tristement célèbre.

Nous avons déjà vu plus haut qu'une émission de billets ne signifie pas dans tous les cas avance de capital. La déposition suivante de Tooke devant la Commission de « Commercial Distress » de la Chambre des lords, en 1848, prouve simplement qu'une avance de capital, même lorsqu'elle est réalisée par la banque sous forme d'une émission de nouveaux billets, ne signifie pas nécessairement une augmentation de la quantité de billets en circulation.

3099 : « Croyez-vous que la Banque d'Angleterre, par exemple, puisse étendre considérablement ses avances, sans que cela aboutisse à une augmentation des billets émis ? — Il y a pour le prouver plus de faits qu'il n'en faut. Un des exemples les plus frappants est ce qui se passa en 1835 : la Banque se servit des dépôts des Indes occidentales et de l'emprunt à la Compagnie des Indes orientales pour augmenter ses avances au public ; or, de fait, le montant des billets se trouvant entre les mains du public baissa un peu en cette même période . . . On a remarqué un fait analogue en 1846, à l'époque des versements à la Banque des Dépôts des Chemins de fer ; les titres » (en escompte et en dépôt) « montèrent à 30 millions environ, tandis qu'il ne se produisait pas de répercussion sensible sur le montant des billets entre les mains du public. »

Mais, à côté des billets de banque, le commerce de gros possède un second moyen de circulation, beaucoup plus important pour lui : les lettres de change. M. Chapman nous a montré de quelle importance essentielle il est pour la marche régulière des affaires que de bonnes traites soient acceptées en paiement partout et dans n'importe quelles circonstances :

*Plus valable le Tausves Jontof ?
Qu'est-ce donc qui aura de la valeur ? Enfer et damnation !¹⁸*

Mais comment se comportent ces deux moyens de circulation l'un vis-à-vis de l'autre ?

Gilbart dit à ce propos :

« La limitation du montant des billets de banque en circulation augmente régulièrement le montant des effets en circulation. Il en existe deux sortes : les effets de commerce et les effets bancaires ... Si l'argent se fait rare, les prêteurs d'argent disent : "Tirez sur nous et nous accepterons", et, quand un banquier de province escompte une traite à un client, il ne lui donne pas des espèces, mais sa propre traite à 21 jours sur son agent de Londres. Ces lettres de change servent de moyen de circulation¹⁹. »

Cette opinion est confirmée sous une forme un peu modifiée par Newmarch, *Bank Acts*, 1857, n° 1426.

« Il n'y a pas d'interdépendance entre les fluctuations du montant des effets en circulation et celles du montant des billets ... Le seul résultat assez régulier est ... que dès le début de la moindre crise sur le marché monétaire, dont le relèvement du taux d'escompte est le signe, le volume de la circulation des traites augmente notablement, et vice versa. »

Mais en de telles périodes, les traites qu'on tire, ce ne sont nullement les seules traites bancaires à court terme mentionnées par Gilbart. Tout au contraire, pour la plus grande part, ce sont des traites de complaisance qui ne représentent pas d'affaires réelles ou représentent simplement des affaires mises en train pour permettre de tirer des traites ; nous avons donné assez d'exemples des deux cas. Aussi, comparant la sécurité de ces traites à celle des billets de banque, l'*Economist* (Wilson) dit-il :

« Des billets de banque payables à vue ne peuvent jamais rester en excédent dans le public, parce que cet excédent refluerait sans cesse vers la banque pour y être échangé ; tandis que des traites à deux mois peuvent être émises en notable surnombre, car il n'y a pas de moyen de contrôler leur émission jusqu'au jour de leur échéance et peut-être ce jour-là sont-elles déjà remplacées par d'autres. Pour nous il est absolument incompréhensible qu'une nation puisse accepter de garantir la circulation de traites payables à une échéance à venir, tandis qu'elle

ferait des réserves au sujet de la circulation de papier-monnaie payable à vue¹⁹. »

La quantité des traites en circulation est donc en définitive déterminée, comme celle des billets de banque, par les besoins du commerce ; en période normale, dans les années cinquante à soixante, il circulait dans le Royaume-Uni, à côté de 39 millions de billets de banque, à peu près 300 millions d'effets, dont 100-120 millions sur la seule place de Londres. Le volume de la circulation de ces traites n'a aucune influence sur le volume de la circulation des billets et n'est influencé par lui qu'en période de pénurie monétaire : alors la quantité des traites augmente et leur qualité se détériore. Enfin, au moment de la crise, la circulation des traites cesse totalement ; personne ne peut avoir besoin de promesses de paiement, puisque tout le monde ne veut accepter que des paiements en espèces ; seul le billet de banque conserve, du moins a conservé jusqu'à présent, en Angleterre, sa capacité de circulation, car c'est la nation qui, avec toutes ses richesses, se tient derrière la Banque d'Angleterre.

*
* *

Nous avons vu M. Chapman lui-même, — qui était pourtant, en 1857, un magnat du marché monétaire — se plaindre amèrement de l'existence à Londres de plusieurs capitalistes financiers assez forts pour, à un moment donné, semer la perturbation sur tout le marché, et saigner par ce moyen de la façon la plus ignominieuse les pauvres petits financiers. Il y aurait ainsi plusieurs de ces gros requins, capables d'aggraver sérieusement une crise en vendant 1 à 2 millions de consolidés pour retirer du marché, par cette opération, une somme équivalente de billets (et en même temps de capital de prêt disponible). Il suffirait que trois grosses banques s'entendent pour transformer en panique par une manœuvre de ce genre une période de difficultés monétaires.

A Londres, la plus grande puissance capitaliste est naturellement la Banque d'Angleterre : mais sa position d'institut semi-national la met dans l'impossibilité de manifester sa domination d'une manière aussi brutale. Néanmoins, elle sait assez de voies et de moyens — surtout depuis le *Bank Act* de 1844 — d'arrondir son magot.

La Banque d'Angleterre possède un capital de 14 553 000 l. st. et dispose en outre d'environ 3 millions de livres sterling de « solde », c'est-à-dire de profits non distribués, ainsi que de toutes les sommes qui entrent dans les caisses du gouvernement au titre de l'impôt, etc., et qui sont mises en dépôt chez elle jusqu'à leur utilisation. Si on y ajoute encore les autres sommes déposées (en temps ordinaire, environ 30 millions de livres sterling) et des billets de banque émis sans couverture, on conviendra que l'estimation de Newmarch reste assez modeste. Il déclare en effet (*Bank Acts*, 1857, n° 1889) :

« J'ai acquis la conviction que la somme totale des fonds qui roulent sans cesse sur le marché monétaire (de Londres) peut être évaluée à 120 millions de livres sterling ; et la Banque d'Angleterre dispose d'une fraction très importante de cette somme, dans les 15 à 20%. »

Si la Banque émet des billets qui ne soient pas couverts par l'encaisse métallique entreposée dans ses caves, elle crée des signes de valeur qui ne constituent pas seulement un moyen de circulation, mais aussi un capital supplémentaire – fictif il est vrai – dont le montant nominal est celui des billets de banque émis sans couverture. Et ce capital supplémentaire lui rapporte un profit supplémentaire (*Bank Acts* de 1857). Wilson demande à Newmarch :

1563 : « La circulation des propres billets d'une banque, c'est-à-dire la somme qui, en moyenne, reste entre les mains du public, vient s'ajouter au capital effectif de cette banque, n'est-ce pas ? – C'est tout à fait sûr. – 1564 : Donc tout profit que la banque retire de la circulation est un profit qui provient du crédit, et non d'un capital qu'elle possède réellement ? – Très certainement. »

Le même raisonnement s'applique naturellement aux banques privées qui émettent des billets. Dans ses réponses n^{os} 1866–1868, Newmarch considère que deux tiers de tous ces billets émis (pour le troisième tiers, il est fait obligation aux banques de maintenir une encaisse métallique correspondante) sont une « création d'autant de capital » parce que la monnaie métallique est économisée dans la même proportion. Le profit du banquier ne peut pas être pour autant supérieur à celui d'autres capitalistes. Il n'en reste pas moins qu'il tire profit de cette épargne nationale de monnaie métallique. Cela ne choque nullement les économistes bourgeois qu'une épargne nationale apparaisse comme profit particulier, étant donné que le profit en général est appropriation de travail national. Y a-t-il, par exemple, chose plus absurde que de voir de 1797 à 1817 la Banque d'Angleterre, dont les billets de banque n'ont de crédit que par la grâce de l'État, se faire payer par l'État, donc par le public, sous forme d'intérêts des emprunts publics, pour le pouvoir, que lui confère l'État, de convertir ce même papier-monnaie en argent, afin de le prêter ensuite à l'État ?

D'ailleurs les banques possèdent encore d'autres moyens de créer du capital. Selon le même Newmarch, les banques de province ont, nous l'avons déjà mentionné, l'habitude d'expédier leurs fonds en excédent (c'est-à-dire des billets de la Banque d'Angleterre) à des *bill-brokers* [courtiers en traites] de Londres, qui leur renvoient en échange des traites escomptées. A l'aide de ces traites, la banque sert ses clients ; c'est en effet la règle, de ne pas laisser ressortir les lettres de change qu'elle a reçues de ses clients locaux, afin que leurs opérations commerciales ne soient pas connues dans leur entourage. Ces traites, reçues de Londres, ne servent pas seulement aux clients à effectuer des paiements à

Londres directement, au cas où ils ne préféreraient pas se faire établir par la banque un virement particulier sur Londres : elles servent aussi à régler des paiements en province, car l'endossement du banquier leur garantit un crédit local. Par exemple, dans le Lancashire, elles ont évincé de la circulation tous les billets des banques locales et une grande partie des billets de la Banque d'Angleterre²¹.

Nous voyons donc ici comment les banques créent crédit et capital : 1. Par émission de leurs propres billets de banque. 2. Par l'établissement d'effets à 21 jours, tirés sur Londres, mais qui leur sont payés en espèces au jour de leur établissement. 3. En donnant en paiement des traites déjà escomptées, mais auxquelles l'endossement de la banque a, en premier lieu, et pour l'essentiel, donné crédit du moins pour le district dont il s'agit.

La puissance de la Banque d'Angleterre se manifeste par la régularisation du taux de marché de l'intérêt. Quand les affaires marchent normalement, il peut arriver que la Banque d'Angleterre ne puisse, par un relèvement du taux d'escompte²², enrayer une sortie d'or limitée, provenant de sa réserve métallique, parce que les besoins en moyens de paiement sont satisfaits par les banques privées et par actions et par les *bill-brokers*, dont la puissance capitaliste a considérablement augmenté au cours des trente dernières années. Il lui faut alors employer d'autres moyens. Mais, aux moments critiques, ce que le banquier Glyn (de la maison Glyn, Mills, Curie et C^{ie}) disait devant la Commission de *Commercial Distress*, 1848–1857, continue d'être valable :

1709 : « En période de grande pénurie dans le pays la Banque d'Angleterre fixe le taux d'intérêt. – 1710 : En période de crise extraordinaire ... quand les escomptes des banquiers privés ou des *brokers* [courtiers] sont relativement limités, ils retombent sur la Banque d'Angleterre, et elle a alors le pouvoir d'établir le taux de marché de l'intérêt. »

Il est vrai que, institut public sous la garantie de l'État et dotée de privilèges d'État, elle ne peut utiliser à plein ce pouvoir, comme peuvent se le permettre des établissements privés. C'est pourquoi Hubbard déclare en 1857 devant la Commission bancaire (*Bank Acts*, 1857) :

2844 (Question) : « N'est-il pas vrai que, lorsque le taux d'escompte atteint son maximum, la Banque d'Angleterre est l'établissement le meilleur marché, alors que ce sont les *brokers* quand il est le plus bas ? – (Hubbard) : Il en sera toujours ainsi, car la Banque d'Angleterre ne descend jamais aussi bas que ses concurrents, et, quand le taux est à son maximum, elle ne va jamais tout à fait aussi haut qu'eux. »

Malgré tout, c'est dans la vie économique un événement sérieux quand, en période de difficultés, la Banque serre la vis, pour employer l'expression cou-

rante, c'est-à-dire relève encore le taux de l'intérêt déjà au-dessus de la moyenne.

« Dès que la Banque d'Angleterre serre la vis, tous les achats de denrées destinées à l'exportation cessent ... les exportateurs attendent que la dépression des prix ait atteint son point le plus bas, et c'est seulement alors qu'ils achètent et pas avant. Mais quand ce point est atteint, les cours sont de nouveau réglés – les exportations d'or cessent avant que ce minimum de la dépression ne soit atteint. Il se peut que des achats de marchandises destinées à l'exportation fassent rentrer une partie de l'or expédié à l'étranger, mais ils surviennent trop tard pour empêcher la sortie d'or²³. »

« Un autre effet de la régularisation du moyen de circulation au moyen des cours des changes étrangers, c'est qu'en période de pénurie elle entraîne un intérêt extrêmement élevé²⁴. »

« Les frais résultant du rétablissement du cours des changes retombent sur l'industrie nationale productive, tandis que durant ce procès le profit de la Banque d'Angleterre augmente réellement, parce qu'elle continue ses affaires avec une quantité moindre de métaux précieux²⁵. »

Mais, dit l'ami Samuel Gurney,

« ces grandes fluctuations de l'intérêt profitent aux banquiers et aux financiers – toutes les modifications de la conjoncture rapportent à celui qui est au courant ».

Et si les Gurney écument le marché en période de détresse financière en se livrant à l'exploitation la plus brutale, ce que ne peut se permettre avec la même liberté la Banque d'Angleterre, elle n'en retire pas moins, elle aussi, de fort gentils profits – sans parler des bénéfices particuliers qui tombent tout rôtis dans les poches de MM. les Directeurs, en raison de leur situation exceptionnelle qui leur permet de connaître l'état général de la conjoncture. D'après une déclaration faite par-devant la Commission des lords, en 1817, lors de la reprise des paiements en espèces, ces profits de la Banque d'Angleterre, pour toute la période de 1797 à 1817, s'élevaient à :

<i>Bonuses and increase of dividends</i> (Versements extraordinaires et augmentations de dividendes)	7 451 136
<i>New Stock divided among the proprietors</i> (Actions nouvelles distribuées aux actionnaires)	7 276 500
<i>Increased value of capital</i> (Accroissement de valeur du capital)	14 553 000
Total	29 280 636

pour un capital de 11 642 400 l. st. en dix-neuf années²⁶. Évaluons le bénéfice total de la Banque d'Irlande, qui suspendit, elle aussi, en 1797, les paiements en espèces, selon le même principe, et nous obtenons le résultat suivant :

<i>Dividends as per returns due 1821</i> (Dividendes venant à échéance en 1821)		4 736 085
<i>Declared bonus</i> (Versements extraordinaires)		1 225 000
<i>Surplus assets</i> (Augmentation de l'actif)		1 214 800
<i>Increased value of capital</i> (Accroissement de valeur du capital)		<u>4 185 000</u>
Total		11 360 885

pour un capital de 3 millions de livres sterling²⁷.

Et qu'on aille après cela parler des vertus de la centralisation ! Le système du crédit dont le centre est constitué par les Banques dites nationales et les prêteurs et usuriers qui gravitent autour d'elles représente une centralisation énorme ; et il confère à cette classe de parasites un pouvoir fabuleux, le pouvoir non seulement de décimer périodiquement les capitalistes industriels, mais d'intervenir de la façon la plus dangereuse dans la production réelle – et cette bande ne connaît rien à la production et n'a rien à voir avec elle. Les lois de 1844 et de 1845 sont des preuves du pouvoir croissant de ces bandits, auxquels se joignent les financiers et les *stock-jobbers* [spéculateurs en Bourse].

Mais s'il y a encore quelqu'un pour se refuser à croire que ces honorables bandits exploitent la production nationale et internationale dans le seul intérêt de la production et des exploités eux-mêmes, ses yeux vont sûrement s'ouvrir à la lecture du discours suivant sur la haute dignité morale du banquier :

« Les établissements bancaires sont des institutions religieuses et morales. Que de fois la peur d'être vu par l'œil vigilant et désapprouvateur de son banquier n'a-t-elle pas effrayé le jeune commerçant, le retenu de se mêler à la société d'amis bruyants et dissolus ? Quel souci, quelle angoisse sont les siens de conserver l'estime de son banquier, de garder toujours les apparences de la respectabilité. Un froncement de sourcils de son banquier a sur lui plus d'effet que tous les prêches moraux de ses amis ; ne tremble-t-il pas qu'on le soupçonne d'un faux ou de la moindre déclaration inexacte, par peur que l'on en vienne à ne pas le tenir pour un homme sûr, ce qui pourrait avoir pour conséquence la limitation, voire la fin des facilités qu'il trouve auprès de la banque ! Le conseil du banquier est pour lui plus important que celui du pasteur²⁸. »

LE « CURRENCY PRINCIPLE » ET LA
LÉGISLATION BANCAIRE ANGLAISE DE 1844

(Dans un ouvrage antérieur¹ a été étudiée la théorie de Ricardo sur la valeur de la monnaie par rapport au prix des marchandises ; nous pouvons donc limiter ici notre analyse à l'indispensable. Selon Ricardo, la valeur de la monnaie – métallique – est déterminée par le temps de travail qu'elle matérialise, mais ceci n'est vrai que tant qu'il existe une juste proportion entre la somme de monnaie et la quantité et le prix des marchandises, objets des transactions. Que la quantité de monnaie dépasse ce juste niveau et sa valeur baisse, les prix des marchandises sont en hausse ; si elle descend au-dessous de la proportion normale, sa valeur augmentera et il y aura baisse de prix des marchandises – toutes choses égales d'ailleurs. Dans le premier cas, le pays où existe cet *excédent* d'or va exporter l'or tombé au-dessous de sa valeur et importer des marchandises ; dans le second, il y aura afflux d'or vers les pays où il est surévalué, tandis que les marchandises sous-évaluées s'écouleront de ces pays vers d'autres marchés, où elles sont susceptibles d'atteindre des prix normaux. Comme dans cette hypothèse « l'or lui-même, soit comme numéraire, soit en lingots, peut devenir signe de valeur d'une valeur métallique supérieure ou inférieure à la sienne propre, il va sans dire que les billets de banque convertibles qui pourraient être en circulation partageront le même sort. Bien que les billets soient convertibles, que leur valeur réelle corresponde donc à leur valeur nominale, la masse totale de la monnaie circulante, or et billets (*the aggregate currency, consisting of metal and of convertible notes*), peut être surévaluée ou dépréciée selon que leur quantité totale, pour les motifs exposés plus haut, monte au-dessus ou baisse au-dessous du niveau déterminé par la valeur d'échange des marchandises en circulation, et par la valeur métallique de l'or . . . Cette dépréciation, non du papier vis-à-vis de l'or, mais de l'or et du papier pris ensemble, ou encore de la masse totale des moyens de circulation d'un pays, est une des principales découvertes de Ricardo, dont Lord Overstone et C^o se sont emparés pour leur propre usage et ont fait un principe fondamental des lois de 1844 et 1845 sur les banques qui portent le nom de Sir Robert Peel² ».

Il n'est pas besoin de répéter ici la preuve du caractère erroné de cette théorie de Ricardo, apportée dans ce même ouvrage. Ce qui nous intéresse, c'est de voir comment les principes de Ricardo ont été utilisés par l'école de théoriciens de la Banque, qui a dicté les lois sur les banques de Peel, dont nous venons de parler.

« Les crises commerciales qui se sont produites au XIX^e siècle, en particulier les grandes crises de 1825 et de 1836, ne provoquèrent pas le développement, mais une nouvelle application de la théorie ricardienne de la monnaie. Ce n'étaient plus des phénomènes économiques isolés, comme chez Hume la dépré-

ciation des métaux précieux au XVI^e et au XVII^e siècle, ou, comme chez Ricardo, la dépréciation du papier-monnaie au cours du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, c'étaient maintenant les grandes tempêtes du marché mondial où éclate le conflit entre tous les éléments du procès de production bourgeois, et dont on cherchait l'origine et le remède dans la sphère la plus superficielle et la plus abstraite de ce procès, celle de la circulation monétaire. Le postulat proprement théorique, d'où part l'école de ces virtuoses de la météorologie économique, se ramène en fait au dogme suivant lequel Ricardo a découvert les lois de la circulation purement métallique. Ce qu'il leur restait à faire, c'était de soumettre à ces lois la circulation du crédit ou des billets de banque.

« Le phénomène le plus général et le plus visible des crises commerciales est la chute subite et générale du prix des marchandises succédant à une montée générale assez prolongée de ces prix. On peut présenter la baisse générale des prix des marchandises comme une hausse de la valeur relative de la monnaie par rapport à toutes les marchandises et, inversement, la hausse générale des prix comme une baisse de la valeur relative de la monnaie. Dans les deux cas, on énonce le phénomène, on ne l'explique pas . . . La différence dans l'énoncé ne modifie pas plus le problème que ne le ferait sa traduction de l'allemand en anglais. La théorie de la monnaie de Ricardo venait donc singulièrement à propos, puisqu'elle donne à une tautologie l'apparence d'un rapport causal. D'où vient la baisse générale périodique des prix des marchandises ? De la hausse périodique de la valeur relative de la monnaie. D'où vient, inversement, la hausse générale périodique des prix des marchandises ? D'une chute périodique de la valeur relative de la monnaie. On pourrait dire tout aussi justement que la hausse et la baisse périodiques des prix proviennent de leur hausse et de leur baisse périodiques . . . La transformation de la tautologie en rapport causal une fois admise, tout le reste s'ensuit aisément. La hausse des prix des marchandises provient de la baisse de la valeur de la monnaie, mais la baisse de la valeur de la monnaie, comme nous l'a appris Ricardo, provient d'une surabondance dans la circulation, c'est-à-dire que la masse de la monnaie circulante dépasse le niveau déterminé par sa propre valeur immanente et les valeurs immanentes des marchandises. De même, inversement, la baisse générale des prix des marchandises provient d'une hausse de la valeur de la monnaie au-dessus de sa valeur immanente par suite d'une circulation déficiente. Les prix montent ou baissent donc périodiquement parce qu'il circule périodiquement trop ou trop peu de monnaie. Si maintenant on démontre que la hausse des prix coïncidait avec une diminution et la baisse des prix avec une augmentation de la circulation monétaire, on peut néanmoins affirmer que, par suite d'une diminution ou d'une augmentation quelconque de la masse des marchandises en circulation, quoi qu'il soit absolument impossible de le prouver par les statistiques, la quantité de monnaie en circulation a augmenté ou diminué de façon sinon absolue, du

moins relative. Or nous avons vu que, d'après Ricardo, ces fluctuations générales des prix se produisent aussi nécessairement dans une circulation purement métallique, mais qu'elles se compensent par leur alternance : une circulation insuffisante, par exemple, provoque une baisse des prix des marchandises, la baisse des prix une exportation des marchandises à l'étranger, cette exportation un afflux d'argent à l'intérieur et cet afflux d'argent à son tour une nouvelle hausse des prix. C'est l'inverse dans le cas d'une circulation surabondante, où les marchandises sont importées et l'argent exporté. Dès lors, puisque, malgré ces fluctuations générales des prix résultant de la nature de la circulation métallique ricardienne elle-même, sa forme violente et aiguë, sa forme de crise, appartient aux époques du système de crédit développé, il est bien clair que l'émission de billets de banque n'est pas exactement régie par les lois de la circulation métallique. La circulation métallique trouve son remède dans l'importation et l'exportation des métaux précieux, qui entrent aussitôt en circulation sous forme de numéraire et qui, par leur afflux ou leur reflux, font ainsi baisser ou monter les prix marchands. Pour obtenir le même effet sur les prix des marchandises, il faudra que les banques imitent artificiellement les lois de la circulation métallique. Si l'or afflue de l'étranger, c'est une preuve qu'il y a insuffisance dans la circulation, que la valeur de la monnaie est trop élevée et les prix des marchandises trop bas, et qu'en conséquence il faut jeter des billets de banque dans la circulation dans la proportion de l'or nouvellement importé. Il faut inversement les retirer de la circulation proportionnellement à la quantité d'or qui sort du pays. En d'autres termes, l'émission des billets de banque doit être réglée d'après l'importation et l'exportation des métaux précieux, ou d'après le cours du change. L'hypothèse fautive de Ricardo, suivant laquelle l'or n'est que du numéraire, que par suite tout or importé augmente la monnaie en circulation, et fait par là monter les prix, et que tout or apporté diminue le numéraire et, par suite, fait baisser les prix, cette hypothèse théorique devient ici une *expérience pratique consistant à faire circuler autant de numéraire qu'il existe d'or dans chaque cas*. Lord Overstone (le banquier Jones Lloyd), le colonel Torrens, Norman. Clay, Arbutnot et un grand nombre d'autres auteurs connus en Angleterre sous le nom d'École du *currency principle* ont non seulement prêché cette doctrine, mais en ont fait, grâce aux *Bank Acts* de 1844 et 1845 de Sir Robert Peel, la base de la législation bancaire anglaise et écossaise encore en vigueur. Leur ignominieux fiasco sur le plan théorique comme sur le plan pratique, d'après les expériences faites à l'échelle nationale la plus grande, ne pourra être exposé que dans la théorie du crédit³. »

La critique de cette école fut l'œuvre de Thomas Tooke, James Wilson (dans l'*Economist* de 1844 à 1847), et John Fullarton. Mais ces auteurs eux-mêmes n'ont percé à jour que très imparfaitement la vraie nature de l'argent et il subsistait bien des obscurités dans leur conception des rapports de l'argent et du capital : nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, et notamment au chapitre

XXVIII de ce livre [p. 483 sq.]. Ici nous voudrions faire encore quelques remarques qui se rattachent aux discussions de la Commission de la Chambre des Communes de 1857 sur la législation bancaire de Peel — F. E.⁴)

J. G. Hubbard, ex-gouverneur de la Banque d'Angleterre, déclare :

2400 : « L'exportation d'or... n'a absolument aucune répercussion sur les prix des marchandises. Par contre, elle a un effet très important sur les prix des titres, car il est fatal que toute modification du taux de l'intérêt affecte considérablement, dans la même mesure, la valeur de marchandises qui incarnent cet intérêt. »

Il présente deux tableaux portant sur les années 1834—1843 et 1845—1856, qui prouvent que le mouvement des prix de quinze des articles commerciaux les plus importants est tout à fait indépendant des sorties et des arrivages d'or, ainsi que du taux de l'intérêt. Par contre, ils établissent qu'il existe une étroite relation entre ces sorties et ces rentrées d'or, qui en fait « sont l'indice de nos capitaux en quête d'investissement », et le taux de l'intérêt.

[2402 :] « En 1847, un très gros paquet de titres américains fut retransféré en Amérique, de même des titres russes en Russie et d'autres titres émanant du continent dans les pays d'où proviennent nos importations de céréales. »

Voici la liste des quinze articles principaux sur la base desquels est établi le tableau ci-dessous de Hubbard : coton, filés de coton, cotonnades, laine, tissus de laine, lin, toile, indigo, fonte, tôles, cuivre, suif, sucre, café, soie :

I. — De 1834 à 1843.

Date.	Encaisse métallique de la banque (en l. st.).	Taux de marche de l'es-compte	Sur les prix des 15 principaux articles étaient		
			en hausse.	en baisse.	sans changement.
1 ^{er} mars 1834	9 104 000	2 3/4 %	—	—	—
1 ^{er} mars 1835	6 274 000	3 3/4 %	7	7	1
1 ^{er} mars 1836	7 918 000	3 1/4 %	11	3	1
1 ^{er} mars 1837	4 077 000	5 %	5	9	1
1 ^{er} mars 1838	10 471 000	2 3/4 %	4	11	—
1 ^{er} sept. 1839	2 684 000	6 %	8	5	2
1 ^{er} juin 1840	4 571 000	4 3/4 %	5	9	1
1 ^{er} dec. 1840	3 642 000	5 3/4 %	7	6	2
1 ^{er} dec. 1841	4 873 000	5 %	3	12	—
1 ^{er} dec. 1842	10 603 000	2 1/2 %	2	13	—
1 ^{er} juin 1843	11 566 000	2 1/4 %	1	14	—

II. — De 1844 à 1853.

Date.	Encaisse métallique de la banque (en l. st.)	Taux de marche de l'escompte.	Sur les prix des 15 principaux articles étaient		
			en hausse.	en baisse.	sans changement.
1 ^{er} mars 1844	16 162 000	2 1/4 %	—	—	—
1 ^{er} dec. 1845	13 237 000	4 1/2 %	11	4	—
1 ^{er} sept. 1846	16 366 000	3 %	7	8	—
1 ^{er} sept. 1847	9 140 000	6 %	6	6	3
1 ^{er} mars 1850	17 126 000	2 1/2 %	5	9	1
1 ^{er} juin 1851	13 705 000	3 %	2	11	2
1 ^{er} sept. 1852	21 853 000	1 3/4 %	9	5	1
1 ^{er} dec. 1853	15 093 000	5 %	14	—	1

Hubbard ajoute ce commentaire :

« De même pendant les dix années 1834–1843, de 1844 à 1853 des fluctuations de l'or de la Banque se sont chaque fois accompagnées d'une élévation ou d'une réduction de la valeur de prêt de l'argent avancé à titre d'escompte et, d'autre part, les changements des prix des marchandises, à l'intérieur, s'avèrent absolument indépendants de la masse de la circulation. telle qu'elle se reflète dans les fluctuations de l'or détenu par la Banque d'Angleterre⁵. »

L'offre et la demande de marchandises étant le régulateur de leurs prix de marché, on voit bien combien il est faux d'identifier, comme le fait Overstone, la demande de capital-argent de prêt (ou plutôt les écarts entre l'offre et cette demande), telle qu'elle s'exprime dans le taux d'escompte, avec la demande de « capital » réel. D'abord, on a dit que les prix des marchandises étaient régularisés par les fluctuations du montant de la *currency* [des moyens de circulation]; maintenant on substitue à cette affirmation la phrase suivante : les oscillations du taux d'escompte traduiraient des fluctuations de la demande de capital matériel réel, distinct du capital-argent. Nous avons vu que Norman et Overstone ont maintenu effectivement cette affirmation vide de sens devant la Commission et à quelles pauvres échappatoires le dernier surtout en fut réduit avant d'être finalement tout à fait coïncé (chap. XXVI). En fait, nous retrouvons ici la vieille ânerie qui veut que les changements de la masse de l'or existant dans un pays provoquent nécessairement une hausse ou une baisse des prix de marchandises de ce pays, en augmentant ou réduisant la quantité des moyens de circulation. Selon cette théorie de la *currency*, en cas d'exportation d'or, les prix des marchandises doivent fatalement augmenter dans

le pays où l'or est expédié et, de ce fait, doit augmenter aussi la valeur des exportations du pays exportateur d'or sur le marché de la nation importatrice d'or ; par contre, la valeur des exportations de celle-ci sur le marché du premier diminuerait, tandis qu'augmenterait la valeur de ces marchandises dans leur pays d'origine, importateur d'or. Mais, en réalité, la réduction de la quantité d'or ne fait qu'augmenter le taux de l'intérêt, tandis que son accroissement le fait baisser ; et si ces fluctuations du taux de l'intérêt n'entraient pas en ligne de compte pour l'établissement des prix de revient ou la détermination de l'offre et de la demande, elles n'affecteraient nullement les prix des marchandises.

Dans le même rapport, N. Alexander, directeur d'une grosse firme en relation d'affaires avec les Indes, fournit les explications suivantes sur la forte sortie d'argent-métal en direction de la Chine et des Indes vers le milieu des années 50 ; cette sortie était due en partie à la guerre civile en Chine qui stoppait l'écoulement des tissus anglais sur le marché chinois, en partie à l'épidémie des vers à soie en Europe, qui réduisit fortement la sériciculture italienne et française :

4337 : « L'argent allait-il en Chine ou aux Indes ? — On expédie l'argent aux Indes et une grande partie sert à acheter de l'opium qui passe en Chine, pour y constituer un fonds destiné à l'achat de soie ; et la situation des marchés indiens » (en dépit de l'accumulation d'argent aux Indes) « fait qu'il est plus profitable pour le marchand d'y expédier de l'argent plutôt que des tissus ou autres produits de fabrication britannique. — 4338 : N'y eut-il pas de grosses sorties de France, d'où nous venait l'argent ? — Si, de très grosses. — 4344 : Au lieu d'importer de la soie de France et d'Italie, nous y expédions de grosses quantités de soie du Bengale aussi bien que de Chine. »

Donc on expédiait en Asie de l'argent — métal qui sert de monnaie sur ce continent — au lieu de marchandises, non que les prix de ces marchandises eussent augmenté dans le pays producteur (l'Angleterre), mais parce qu'ils avaient baissé — en raison d'une surimportation — dans le pays où elles étaient importées ; bien que, cet argent, l'Angleterre dût se le procurer en France et le payer en partie en or. D'après la théorie de la *currency*, de telles opérations auraient dû provoquer une chute des prix en Angleterre et une hausse aux Indes et en Chine.

Un deuxième exemple. Devant la Commission de la Chambre des Lords⁶, Wylie, un des premiers négociants de Liverpool, fait les déclarations suivantes :

1994 : « A la fin de 1845 il n'y avait pas d'affaire plus rentable et qui rapportât des profits aussi élevés » (que les filatures de coton — F. E.). « Les stocks de coton étaient importants et l'on pouvait avoir du bon coton utilisable à 4 pence la livre ; et avec ce coton on pouvait filer du bon *secunda mule twist* n° 40 (fil de machine de deuxième qualité) pour un débours de 4 pence encore, ce qui faisait à peu

près pour le filateur une dépense totale de 8 pence. Ces filés furent vendus en grandes quantités en septembre et octobre 1845; on conclut aussi de gros contrats de livraison à 10 1/2 et 11 pence 1/2 la livre: dans certains cas, les filateurs ont réalisé un profit égal au prix d'achat du coton. — 1996: L'affaire demeura rentable jusqu'au début de 1846. — 2000: Le 3 mars 1844, les stocks de coton » (627 042 balles — F. E.) « s'élevaient à plus du double de ce qu'ils sont aujourd'hui (7 mars 1848, où ils sont de 301 070 balles), et pourtant son prix était plus cher de 1 pence 1/4 par livre » (6 pence 1/4 contre 5 pence — F. E.). « Dans le même temps, les filés — du bon *secunda mule twist* n° 40 — étaient tombés de 11 1/2—12 pence à 9 1/2 en octobre, et à 7 pence 3/4 fin décembre 1847; on vendit des filés au prix d'achat du coton qui avait servi à les fabriquer⁷. »

Et voici qui prouve la sagesse intéressée d'Overstone, selon qui l'argent serait « cher » parce que le capital est « rare ». Le 3 mars 1844, le taux d'intérêt bancaire était de 3 %; en octobre et novembre 1847, il s'éleva à 8 et 9 % et le 7 mars 1848 il était encore à 4 %. L'arrêt total des ventes et la panique, ainsi que la hausse du taux de l'argent qui en résulta, firent tomber les prix du coton bien au-dessous du niveau correspondant à l'état de l'approvisionnement. Conséquences: d'une part, énorme diminution des importations en 1848, et, d'autre part, réduction de la production en Amérique; d'où nouvelle hausse des prix du coton en 1849. Selon Overstone, les marchandises étaient trop chères, parce qu'il y avait trop d'argent dans le pays.

2002: « La récente aggravation de la situation de l'industrie cotonnière n'est pas due au manque de matière première, car le prix en est assez bas, bien que les stocks de coton aient considérablement baissé. »

Mais quelle belle confusion chez Overstone entre le prix ou valeur de la marchandise et la valeur de l'argent: c'est-à-dire le taux de l'intérêt. Dans sa réponse à la question 2026, Wylie porte un jugement d'ensemble sur la théorie de la *currency*, en vertu de laquelle Cardwell et Sir Charles Wood avaient en mai 1847 « affirmé la nécessité d'appliquer le *Bank Act* de 1844, jusque dans ses moindres dispositions »:

« Il me semble que de tels principes auraient pour effet de conférer à l'argent une valeur artificiellement élevée, tandis que celle de toutes les marchandises serait tout aussi artificielle, mais ruineusement basse. »

Au sujet des effets de cette loi sur l'état général des affaires, il ajoute ensuite:

« Des lettres de change à quatre mois, qui constituent les traites normales tirées par les villes industrielles sur les négociants et banquiers, gagées par des marchandises déjà achetées et destinées aux États-Unis, n'ayant pu être escomptées qu'au prix de grands sacrifices, l'exécution de commandes fut freinée

dans une large mesure, jusqu'à la lettre du gouvernement du 25 octobre » (suspension du *Bank Act* — F. E.), « qui permet de nouveau d'escompter ces effets à quatre mois » (2097).

Donc, en province aussi, la suspension de cette loi provoqua un véritable soulagement.

« L'an passé, au mois d'octobre » (1847 — F. E.), « presque tous les acheteurs américains qui se fournissent chez nous ont immédiatement réduit leurs commandes dans la mesure du possible; et, lorsque la nouvelle du renchérissement de l'argent parvint en Amérique, on ne passa plus de nouvelle commande. — 2134: Le blé et le sucre étaient des cas particuliers. Le marché céréalier fut affecté par les perspectives de récolte et le sucre par l'énormité des stocks et des importations. — 2163: Une bonne partie de nos obligations de paiement vis-à-vis de l'Amérique... fut réglée par la vente aux enchères de marchandises en consignation et le reste, je le crains, fut annulé par les faillites qui se produisirent chez nous. — 2196: Si mes souvenirs sont exacts, notre fonds boursier eut à payer en octobre 1847 jusqu'à 70 % d'intérêts. »

(La crise de 1837 avec ses longues et douloureuses suites, auxquelles vint s'ajouter en 1842 une post-crise en bonne et due forme, et l'aveuglement intéressé des industriels et négociants, qui ne voulaient absolument pas voir de surproduction — la surproduction n'était-elle pas selon l'économie politique vulgaire un non-sens et une impossibilité? — avaient fini par semer dans les esprits une telle confusion qu'elle permit à l'école des tenants de la *currency* de mettre en pratique son dogme à l'échelle nationale. La législation bancaire de 1844—1845 fut adoptée.

Le *Bank Act* de 1844 divise la Banque d'Angleterre en deux départements: l'un chargé de l'émission des billets, l'autre des opérations bancaires. Le premier reçoit des garanties — pour l'essentiel, il s'agit de la dette publique — d'un montant de 14 millions et la totalité de l'encaisse métallique, dont 1/4 au maximum peut être constitué par de l'argent, et il émet une quantité de billets équivalant au total de ces deux dépôts. Pour autant qu'ils ne se trouvent pas entre les mains du public, ces billets sont déposés au département bancaire et, avec le peu de numéraire indispensable aux besoins de tous les jours (1 million environ), constituent sa réserve toujours disponible. Le département d'émission remet au public de l'or contre des billets de banque et des billets contre de l'or; pour le reste, c'est le département bancaire qui se charge des relations avec le public. Les banques privées autorisées en 1844 à émettre leurs propres billets en Angleterre et au pays de Galles conservent ce droit, mais leur émission est contingentée; qu'une de ces banques vienne à cesser d'émettre ses propres billets, et la Banque d'Angleterre peut augmenter le montant de ses billets de banque émis sans couverture des 2/3 de ce contingent disparu; ainsi ce montant est passé de 14 à 16 millions 1/2 de l. st. en 1892 (exactement 16 450 000 l. st.).

Donc, pour chaque cinq livres en or qui sortent du trésor de la Banque, un billet de cinq livres fait retour au département bancaire où il est détruit ; chaque fois que cinq souverains reviennent au trésor, un nouveau billet de cinq livres est mis en circulation. Ainsi sont appliquées en pratique les règles de la circulation idéale de papier-monnaie chère à Overstone, calquées exactement sur les lois de la circulation métallique, et ainsi sont rendues impossibles pour toujours les crises, à en croire les partisans de la *currency*.

Mais, en réalité, la division de la Banque en deux départements indépendants ôta à la direction la possibilité de disposer librement aux moments décisifs de toutes ses disponibilités : c'est ainsi qu'il a pu arriver que le département bancaire se trouve au bord de la faillite, tandis que le département d'émission possédait plusieurs millions en or. et de plus sa garantie de 14 millions intacte. Et ce cas peut se présenter d'autant plus facilement que presque chaque crise comporte une phase pendant laquelle il se produit une forte sortie d'or vers l'étranger, laquelle pour l'essentiel doit être couverte par l'encaisse métallique de la Banque. Mais, pour chaque cinq livres d'or qui émigrent, on prélève sur la circulation intérieure un billet de cinq livres, ce qui réduit la quantité des moyens de circulation juste au moment où on en a le plus grand et le plus pressant besoin. Le *Bank Act* de 1844 incite donc directement le monde des affaires à se constituer à temps, quand une crise éclate, un trésor, une réserve de billets de banque, ce qui revient à hâter et à aggraver la crise. Les effets de cette demande artificielle d'argent liquide, c'est-à-dire de moyens de paiement, se font sentir au moment décisif, d'autant qu'ils vont de pair avec une réduction de l'offre de ces moyens de paiement : le résultat, c'est que le taux de l'intérêt en temps de crise bat tous les records ; ainsi cette législation, au lieu d'éliminer les crises, les aggrave au contraire jusqu'à un point tel que la catastrophe menace tout le monde industriel, à moins que ne périsse le *Bank Act*. A deux reprises, le 25 octobre 1847 et le 12 novembre 1857, la crise avait atteint ce point : le gouvernement suspendant la loi de 1844 releva le plafond d'émission de la Banque et les deux fois cette mesure fut suffisante pour briser la crise. En 1847, la certitude d'obtenir de nouveau des billets de banque contre des garanties de premier ordre suffit pour faire sortir de leur cachette et jeter dans la circulation les 4 à 5 millions de billets thésaurisés ; en 1857, il n'y eut pas tout à fait un million de billets émis au-dessus du plafond légal et même pour très peu de temps.

Il convient de mentionner aussi que, dans la législation de 1844, il y a encore des traces qui prouvent que l'on n'a pas oublié les événements des vingt premières années du siècle, l'époque de l'arrêt des paiements en espèces et de la dépréciation des billets de banque. On sent très bien encore la peur que les billets ne viennent à perdre leur crédit : peur fort superflue, car dès 1825 l'émission d'un stock vieux de plusieurs années de billets d'une livre qui n'avaient plus cours avait mis fin à la crise, fournissant ainsi la preuve que, dès cette époque, le crédit

dont jouissaient les billets de banque n'était pas ébranlé, même au moment où la méfiance était la plus générale et la plus forte. Cela d'ailleurs se comprend aisément ; en fait, c'est bien le crédit de toute la nation qui sert de caution à ces signes de valeur. — F. E.)

Écoutons maintenant quelques témoignages sur l'effet de ce *Bank Act*. J. St. Mill croit que le *Bank Act* de 1844 a refréné les excès de la spéculation. C'est le 12 juin 1857, heureusement, que s'exprimait ainsi ce sage homme. Quatre mois plus tard, la crise se déchaînait. Il félicite littéralement

« les directeurs de banque et le monde du commerce en général de comprendre bien mieux que naguère la nature d'une crise commerciale et de voir quel grand tort ils se font à eux-mêmes et au public en encourageant la spéculation et ses excès⁸ ».

Le sage Mill pense que lorsqu'on émet des billets de 1 l. st.

« en tant qu'avances à des fabricants notamment, qui paient des salaires... ces billets peuvent alors parvenir entre les mains de tierces personnes, qui les déboursent à des fins de consommation, et dans ce cas les billets constituent par eux-mêmes une demande de marchandises qui peut tendre à favoriser momentanément une hausse de prix » [n° 2066].

M. Mill suppose donc que les fabricants verseraient un salaire plus élevé parce qu'ils le paient en papier-monnaie au lieu d'or ? Ou bien croit-il que, si le fabricant obtient son avance en billets de 100 l. st. et qu'il les échange contre de l'or, le salaire payé constituera une demande moindre que si, dès le départ, il avait été versé en billets de 1 l. st. ? Et ignore-t-il que, par exemple, dans certains districts miniers, on payait les salaires en billets des banques locales, de sorte que plusieurs ouvriers ensemble touchaient un billet de 5 l. st. ? Cette circonstance augmente-t-elle leur demande ? Ou bien est-ce que les banquiers feront plus facilement des avances aux fabricants en petites coupures qu'en gros billets et leur prêteront-ils plus d'argent ?

(Cette peur bizarre des billets d'une livre, que manifeste Mill, serait inexplicable si toute son œuvre consacrée à l'économie politique ne témoignait pas d'un éclectisme qui ne recule devant aucune contradiction. D'un côté, sur beaucoup de points, il donne raison à Tooke contre Overstone ; d'autre part, il croit que les prix des marchandises sont déterminés par la quantité de l'argent existant. Il n'est donc nullement convaincu que pour chaque billet d'une livre émis — toutes choses égales d'ailleurs — un souverain réintègre le trésor de la Banque ; il craint que la masse des moyens de circulation n'en soit augmentée et partant dévaluée, c'est-à-dire que cela n'augmente les prix des marchandises. C'est cette appréhension, et rien de plus, qui se cache derrière les scrupules qu'il exprime ci-dessus. — F. E.)

Au sujet de la division de la Banque en deux départements et de l'excès de

précautions pour garantir l'échange des billets, Tooke s'explique devant le *Commercial Distress* 1848-1857 :

Il dit que, si les fluctuations du taux de l'intérêt furent plus importantes en 1847 qu'en 1837 et 1839, cela est dû simplement à la séparation de la Banque en deux départements (3010). — La confiance dans les billets de banque n'a pas été affectée, ni en 1825, ni en 1837 et 1839 (3015). — La demande d'or de 1825 n'avait d'autre but que de combler la vacuité née du discrédit total où étaient tombés les billets de 1 l. st. émis par les banques provinciales : ce vide ne pouvait être comblé que par de l'or, jusqu'à ce que la Banque d'Angleterre émit aussi des billets de 1 l. st. (3022). — En novembre et décembre 1825, il n'existait pas la moindre demande d'or en vue de l'exportation (3023).

« Pour ce qui est du discrédit de la Banque chez nous et à l'étranger, une suspension du paiement des dividendes et du remboursement des dépôts aurait des conséquences bien plus graves qu'une suspension du remboursement des billets de banque » (3028).

3035 : « Ne diriez-vous pas que tout facteur qui menace en dernière instance la convertibilité des billets de banque pourrait, en période de marasme commercial, engendrer de nouvelles et sérieuses difficultés ? — Absolument pas.

« Au cours de l'année 1847 un accroissement de l'émission des billets eût peut-être contribué à gonfler de nouveau l'encaisse-or de la Banque, comme il le fit en 1825 » (3058).

Devant le [*Committee on*] *Bank Acts* 1857, Newmarch déclare :

1357 : « Le premier effet néfaste... de cette séparation des deux départements » (de la Banque) « et du partage en deux de la réserve d'or qu'elle impliquait nécessairement a été le suivant : pour son activité bancaire, c'est-à-dire toute cette branche de ses opérations financières qui la met en liaison directe avec le commerce du pays, la Banque d'Angleterre n'a plus disposé que de la moitié du montant de la réserve antérieure. Ce partage de la réserve a eu pour résultat que, dès qu'elle a vu fondre la réserve du département bancaire, fût-ce d'une quantité minime, la Banque fut contrainte de relever le taux d'escompte. Cette réduction de la réserve a donc provoqué une série de modifications par à-coups du taux d'escompte. — 1358 : De telles modifications se sont élevées depuis 1844 » (jusqu'en juin 1857) « au nombre d'une soixantaine, alors que, pendant la même période avant 1844, elles étaient d'une douzaine à peine. »

La déposition de Palmer, directeur depuis 1811 et un certain temps gouverneur de la Banque d'Angleterre, devant la Commission *Commercial Distress* 1848-1857 de la Chambre des Lords présente aussi un intérêt particulier :

828 : « En décembre 1825, la Banque n'avait conservé qu'environ 1 100 000 l. st. d'or. Il lui aurait inmanquablement fallu faire faillite à cette

époque, si cette loi » (de 1844) « avait existé. En décembre, elle émit je crois 5 ou 6 millions de billets en une semaine, et cette mesure réduisit alors considérablement la panique. »

825 : « La première période » (après le 1^{er} juillet 1825) « où la législation bancaire actuelle aurait fait faillite, si la Banque avait tenté de mener jusqu'au bout les transactions dans lesquelles elle s'était lancée, se place le 28 février 1837 ; à ce moment-là, la Banque avait en sa possession de 3 900 000 à 4 millions de livres sterling, et elle n'aurait plus gardé en réserve que 650 000 l. st. Une seconde période se situe en 1839, et elle dura du 9 juillet au 5 décembre. — 826 : A combien se montait la réserve en l'occurrence ? — La réserve, c'était un déficit de 200 000 l. st. au total (*the reserve was minus altogether 200 000 l. st.*) à la date du 5 septembre. Le 5 novembre elle atteignit environ de 1 à 1 million et demi. — 830 : La loi de 1844 eût empêché la Banque d'apporter son aide en 1837 au commerce avec l'Amérique. — 831 : Trois des principales maisons américaines firent faillite... Presque toutes les firmes qui faisaient du commerce avec l'Amérique avaient perdu tout crédit, et, si la Banque ne leur était pas alors venue en aide, je crois que toutes les firmes auraient fait la culbute à l'exception d'une ou deux. — 836 : Il n'y a pas de comparaison entre la crise de 1837 et celle de 1847. La première se limitait principalement au commerce avec l'Amérique. » — 838 : (Au début de juin 1837 la direction de la Banque discuta des moyens de porter remède à la crise.) « A ce propos, certaines personnes soutinrent cette opinion... que le principe juste, c'était de relever le taux de l'intérêt, ce qui ferait baisser les prix des marchandises : bref, il s'agissait de rendre l'argent cher et les marchandises bon marché, ce qui permettrait d'assurer les paiements à l'étranger (*by which the foreign payment would be accomplished*). — 906 : La loi de 1844, en introduisant une limitation artificielle des pouvoirs de la Banque, à la place de l'ancienne et naturelle limitation que lui imposait le montant réel de son encaisse métallique, engendre des difficultés artificielles sur le plan commercial et, de ce fait, influence — fort inutilement — les prix des marchandises. — 968 : En période normale, sous l'effet de la loi de 1844, on ne peut guère abaisser la réserve métallique de la Banque au-dessous de 9,5 millions. Le faire, ce serait exercer une pression sur les prix et le crédit, qui entraînerait nécessairement un tel bouleversement dans les cours des changes des monnaies étrangères, que l'importation d'or s'accroîtrait, ce qui augmenterait le montant de l'or dans les caisses du département d'émission. — 996 : Avec la limitation actuelle vous » (la Banque — F. E.) « n'avez pas plein pouvoir sur l'argent-métal, qui est indispensable en des époques où on a besoin de cet argent pour agir sur les cours étrangers. — 999 : Quel était le but poursuivi en prescrivant la limitation de la provision d'argent (métal) de la Banque à 1/5 de son encaisse métallique ? — Je ne puis répondre à cette question. »

Le but recherché, c'était de faire enchérir le numéraire ; tout comme — laissons de côté la théorie de la *currency* — tendait au même but la séparation de la Banque

en deux départements et l'obligation faite aux banques d'Écosse et d'Irlande de garder de l'or en réserve pour toute émission de billets au-delà d'un certain montant. Il se produisit de la sorte une décentralisation de la réserve métallique nationale qui diminuait son pouvoir de corriger des cours de change défavorables. Toutes les dispositions que voici concourent à augmenter le taux de l'intérêt : la Banque d'Angleterre n'a pas le droit d'émettre des billets au-dessus de 14 millions, si ce n'est en contrepartie d'une réserve d'or ; le département bancaire doit être géré comme une banque ordinaire, abaissant le taux de l'intérêt en période d'abondance d'argent et le relevant quand il se fait rare ; la limitation de la réserve d'argent-métal : principal moyen de rectifier le cours du change avec le continent et l'Asie ; les prescriptions intéressant les banques d'Écosse et d'Irlande qui n'ont jamais besoin d'or⁹ pour l'exportation et qui sont maintenant forcées d'en avoir, sous prétexte d'une convertibilité de leurs billets, qui est en fait purement fictive. La réalité, c'est que la loi de 1844 provoqua pour la première fois en 1857 une ruée vers l'or des banques écossaises. La nouvelle législation bancaire ne fait pas non plus de différence entre les sorties d'or vers l'étranger et celles destinées au marché intérieur, bien que l'effet, cela va de soi, soit absolument différent dans un cas et dans l'autre. D'où les perpétuelles et violentes fluctuations du taux de marché de l'intérêt. A propos de l'argent (métal), Palmer dit à deux reprises (réponses 992 et 994) que la Banque ne peut acheter de l'argent contre des billets que lorsque le cours du change est favorable à l'Angleterre, c'est-à-dire donc quand l'argent est superflu, car :

1003 : « La seule raison qui explique qu'on puisse conserver en argent une fraction considérable de l'encaisse métallique, c'est qu'il facilite les paiements à l'étranger pendant le temps où les cours du change sont défavorables à l'Angleterre. — 1004 : L'argent est la marchandise qui convient le mieux à cette fin » (paiement à l'étranger — F. E.) « parce qu'elle sert de monnaie dans tout le reste du monde. Seuls les États-Unis ont ces derniers temps accepté exclusivement de l'or. »

A son avis, la Banque n'aurait pas besoin en période de crise, tant que des cours de change défavorables n'attireraient pas l'or à l'étranger, de relever le taux de l'intérêt au-dessus de son ancienne cote de 5 %. N'était la loi de 1844, elle n'aurait eu aucune difficulté à escompter tous les effets de premier ordre (*first class bills*) qu'on lui présentait (1018–1020). Mais étant donné la loi de 1844 et la situation dans laquelle se trouvait la Banque en octobre 1847

« il n'y avait pas de taux, si élevé fût-il, que la Banque n'eût pu demander à des maisons disposant de crédit et qu'elles n'eussent payé volontiers, afin de pouvoir poursuivre leurs paiements » [1022].

Et ce taux élevé de l'intérêt, c'était précisément le but recherché par la loi.

1029 : « Il me faut faire une grosse différence entre la répercussion du taux de l'intérêt sur la demande » (de métal précieux — F. E.) « émanant de l'étranger et un relèvement de l'intérêt destiné à freiner une ruée sur la banque en période de resserrement du crédit intérieur. — 1023 : Avant la loi de 1844, quand les cours étaient défavorables à l'Angleterre et qu'une certaine inquiétude et même une véritable panique régnaient dans le pays, il n'y avait point de limite à l'émission de billets. Celle-ci pouvait seule alléger ces difficultés. »

Ainsi s'exprime un homme qui, trente-neuf ans durant, est resté à la direction de la Banque d'Angleterre. Écoutons maintenant un banquier privé, Twells, depuis 1801 associé de Spooner, Attwoods et C^{ie}. De tous les témoins venus déposer devant la Commission de la Banque, c'est le seul qui permette de jeter un regard sur la situation réelle du pays et qui voie l'approche de la crise. Pour le reste, c'est une sorte d'homme du *Little Shilling* de Birmingham. Ses associés, les frères Attwood, sont d'ailleurs les fondateurs de cette école (voir *Contribution à la critique de l'économie politique* [p. 53–54]. Il déclare :

4488 : « Quels ont été à votre avis les effets de la loi de 1844 ? — Si je devais vous répondre en banquier, je vous dirais qu'elle a eu des effets tout à fait excellents, car elle a fourni une moisson abondante aux banquiers et aux capitalistes » (financiers. — F. E.) « de toute espèce. Mais elle a eu un très mauvais effet pour le commerçant honnête et actif qui a besoin d'une certaine stabilité du taux d'escompte, pour prendre ses arrangements avec quelque sécurité... elle a fait du prêt d'argent une affaire qui rapportait énormément. » — 4489 : (*Le Bank Act* — F. E.) « permet-il aux banques londoniennes par actions de payer à leurs actionnaires du 20 à 22 % ? L'une d'entre elles a payé récemment du 18 % et une autre, à ce que je crois, 20 % ; elles ont toutes les raisons de se faire les défenseurs fort décidés de la loi. — 4490 : Quant aux petits commerçants et même aux négociants respectables, qui ne disposent pas d'un gros capital... elle les met dans de rudes difficultés... Le seul moyen que j'aie de m'en rendre compte, c'est la masse étonnante de leurs acceptations qui demeurent impayées. Ces acceptations portent toujours sur de petites sommes, par exemple de 10 à 100 l. st. ; beaucoup d'entre elles ne sont pas payées et retournent non payées dans toutes les parties du pays, et c'est là toujours un indice de la situation serrée... des petits commerçants. »

Au n° 4494, il explique qu'actuellement les affaires ne rapportent pas. Les remarques qu'il fait ensuite sont importantes, parce qu'il voyait que la crise était latente, alors qu'aucun des autres ne s'en doutait.

4494 : « Les prix se maintiennent encore assez à *Mincing Lane*, mais rien ne se vend ; impossible de vendre à quelque prix que ce soit, il y a donc un prix purement nominal auquel on se tient. »

4495 : Il raconte un cas : un Français expédie à un courtier de *Mincing Lane* pour 3 000 l. st. de marchandises à vendre à un certain prix. Le courtier ne peut obtenir le prix demandé, le Français ne peut vendre au-dessous de ce prix. La marchandise reste en magasin, mais le Français a besoin d'argent. Le courtier lui avance donc 1 000 l. st. de la façon suivante : le Français tire sur le courtier une traite de 1 000 l. st. à 3 mois gagée sur les marchandises. Au bout de 3 mois, l'effet arrive à échéance, mais les marchandises sont toujours invendables. Le courtier est alors obligé de payer la traite, et, bien qu'il possède une couverture de 3 000 l. st., il ne peut dégeler son argent et est mis en difficulté. C'est ainsi que l'un entraîne l'autre dans la crise.

4496 : « Au sujet des fortes exportations... Lorsque le marché intérieur est en proie au marasme, cela provoque nécessairement de grosses exportations. — 4497 : Croyez-vous que la consommation intérieure ait diminué ? — *Très considérablement... diminution tout à fait énorme...* les petits commerçants sont en cette matière la meilleure des autorités. — 4498 : Et pourtant les importations sont très fortes ; n'est-ce pas le signe d'une grande consommation ? — Sans doute, à *condition de pouvoir vendre* : mais bien des entrepôts regorgent de ces marchandises ; dans l'exemple que je viens de raconter, on a importé pour 3 000 l. st. de marchandises qui sont invendables. »

4514 : « Quand l'argent est cher, direz-vous que le capital est à bon compte ? — Parfaitement. »

Cet homme n'est donc pas du tout de l'avis d'Overstone, qui pense qu'un taux d'intérêt élevé est synonyme de capital cher.

Voici comment se pratiquent maintenant les affaires :

4516 : « Il y en a d'autres qui donnent un fort coup de collier, réalisent de gigantesques opérations, importent et exportent, bien au-delà de ce que leur capital leur permet ; à ce sujet, il ne peut y avoir le moindre doute. Ces gens-là peuvent réussir ; avec de la chance ils peuvent amasser de grosses fortunes et payer toutes leurs dettes. Voilà en gros la façon dont se traite aujourd'hui une partie notable des affaires. Ces gens-là consentent à perdre 20, 30 et 40% sur une cargaison ; il peut se faire que l'affaire suivante leur ramène cet argent. Si plusieurs affaires de suite viennent à rater, ils sont fichus. Et c'est justement ce qui est souvent arrivé ces derniers temps ; des maisons de commerce ont fait faillite, sans qu'il leur restât pour 1 shilling d'actif. »

4791 : « Le taux d'intérêt assez bas » (pendant les dix dernières années — F.E.) « agit, il est vrai, à l'encontre des intérêts des banquiers, mais, sans vous montrer les livres de comptes, il me serait très difficile de vous expliquer de combien le profit » (le sien propre — F.E.) « a augmenté actuellement par rapport à naguère. Quand le taux de l'intérêt est bas par suite d'une trop grande émission de billets, nous avons des dépôts considérables ; quand il est élevé, cela nous rapporte un

bénéfice direct. — 4794 : Quand on peut se procurer de l'argent à un taux raisonnable, on nous en demande davantage, nous prêtons davantage ; c'est par cette voie qu'il agit » (pour nous, banquiers — F.E.). « Quand l'intérêt monte, nous touchons pour nos prêts plus qu'il n'est juste ; nous touchons plus que nous ne devrions. »

Nous avons vu que tous ces experts s'accordent à tenir pour inébranlable le crédit des billets de la Banque d'Angleterre. Néanmoins le *Bank Act* bloque complètement 9 à 10 millions en or pour leur convertibilité. Le caractère sacrosaint du trésor et son intouchabilité sont ainsi réalisés tout autrement que ne le faisaient les anciens thésauriseurs. W. Brown (Liverpool) déclare :

2311 : « A considérer le profit qu'on tirait à cette époque de cet argent » (l'encaisse métallique du département d'émission), « on aurait pu tout aussibien le jeter à la mer ; en effet, on ne pouvait en utiliser la moindre parcelle, sans violer la loi du Parlement¹⁰. »

L'entrepreneur du bâtiment E. Capps, celui que nous avons déjà cité et à la déposition de qui nous avons également emprunté la description du système moderne de construction à Londres (Livre II, chap. XII) résume de la manière suivante son opinion sur la loi bancaire de 1844 (*Bank Acts*, 1857).

5508 : « Vous êtes donc en général d'avis que le système » (de législation bancaire) « actuel est un dispositif très habile en vue de faire empocher périodiquement les profits de l'industrie par l'usurier ? — C'est bien mon avis. Je sais que dans le bâtiment il a abouti à ce résultat. »

Nous l'avons déjà dit : le *Bank Act* de 1845 imposa aux banques d'Écosse un système analogue à celui des banques anglaises. On leur fit obligation de garder une réserve d'or pour toute émission de billets au-dessus d'une somme fixée pour chaque banque. Sur les effets de ces mesures, voici quelques témoignages apportés devant le *Bank Committee*, 1857.

Kennedy, directeur d'une banque écossaise :

3375 : « Existait-il en Écosse, avant l'introduction de la loi de 1845, quelque chose que l'on puisse appeler circulation d'or ? Non, rien de tel. — 3376 : Depuis, une nouvelle circulation d'or s'est-elle produite ? — Pas le moins du monde ; le public ne veut pas d'or (*the people dislike gold*). » — 3450 : A son avis les 900 000 l. st. en or que les banques écossaises sont obligées de garder dans leurs coffres depuis 1845 ne leur font que du tort et « absorbent sans profit une portion équivalente du capital de l'Écosse ».

Voici ensuite Anderson, directeur de l'Union Bank of Scotland :

3558 : « La seule demande d'or importante adressée par les banques écossaises à la Banque d'Angleterre a eu pour raison les cours des changes étrangers ? —

C'est cela : et le fait que nous gardions de l'or à Édimbourg ne réduit pas cette demande. — 3590 : Tant que nous avons en dépôt à la Banque d'Angleterre » (ou dans les banques privées anglaises) « la même somme de titres, nous avons le même pouvoir qu'auparavant de provoquer une sortie d'or de la Banque d'Angleterre. »

Pour finir, encore un article de l'*Economist* (Wilson):

« Les banques écossaises conservent en espèces, chez leurs agents de Londres, des sommes inemployées ; ceux-ci les ont en dépôt à la Banque d'Angleterre. Ce fait permet aux banques écossaises, dans la limite de ces sommes, de disposer de l'encaisse métallique de la Banque : et ainsi cette réserve se trouve toujours à l'endroit où on en a besoin lorsqu'il y a lieu d'effectuer des paiements à l'étranger. »

Ce système fut perturbé par la loi de 1845 :

« Par suite de la loi de 1845 pour l'Écosse, il s'est produit, ces derniers temps, de fortes sorties de monnaies d'or de la Banque d'Angleterre pour faire face en Écosse à une demande purement éventuelle, et qui peut-être ne se produira jamais... Depuis cette date, une somme considérable est régulièrement bloquée en Écosse, et une autre somme importante, elle aussi, fait sans cesse la navette entre Londres et l'Écosse. Que vienne une période où un banquier écossais s'attend à une plus grande demande de ses billets, et on lui expédie de Londres une caisse pleine d'or ; cette période passée, la même caisse retourne à Londres, sans même le plus souvent avoir été ouverte¹¹. »

(Et que dit de tout cela le père du *Bank Act*, le banquier Samuel Jones Lloyd, alias Lord Overstone ?

Dès 1848, devant la Commission *Commercial Distress* des Lords il a répété qu'

« une pénurie d'argent et un taux d'intérêt élevé, provoqués par le manque de capital suffisant, sont des difficultés qui ne peuvent être allégées en augmentant l'émission de billets de banque » (1514),

bien que la seule *autorisation* d'accroître l'émission de billets accordée par lettre gouvernementale du 25 octobre 1847 eût suffi pour faire reculer la crise.

Il maintient que

« le taux élevé du taux de l'intérêt et le marasme de l'industrie étaient la conséquence nécessaire de la diminution du capital *matériel* utilisable à des fins industrielles et commerciales » (1604).

Et pourtant le marasme de l'industrie depuis des mois provenait de ce que le capital-marchandise matériel encombrait les entrepôts et était à peu près invendable ; et c'était précisément pour cela que le capital productif restait à

demi ou totalement inutilisé, pour éviter de produire encore plus de capital-marchandise invendable.

Et, devant la Commission de la Banque de 1857, il déclare :

« Grâce à l'application rapide et au maintien strict des principes de la loi de 1844, les choses se sont déroulées normalement et sans difficulté ; le système monétaire est sûr et solide, la prospérité du pays indiscutée ; la confiance publique dans la loi de 1844 se renforce chaque jour. Et si la Commission souhaite d'autres preuves pratiques de la santé des principes sur lesquels est fondée cette loi et des conséquences bienfaisantes qu'elle a eues, la seule réponse véritable et suffisante est celle-ci : Regardez autour de vous, considérez la situation actuelle du commerce de notre pays, considérez la satisfaction du peuple ; considérez la richesse et la prospérité de toutes les classes de la société : et alors, après cet examen, la Commission sera en mesure de décider si elle veut mettre un terme à une loi qui a permis d'atteindre de tels succès¹². »

La réponse à ce dithyrambe, qu'Overstone chanta le 14 juillet devant la Commission, fut fournie le 12 novembre de la même année par la lettre à la direction de la Banque par laquelle le gouvernement suspendait la miraculeuse loi de 1844, afin de sauver ce qui pouvait encore être sauvé. — F. E.)

MÉTAUX PRÉCIEUX ET COURS DU CHANGE

1. — *Le mouvement de l'encaisse-or.*

Au sujet de l'accumulation de billets en période de crise, il faut remarquer que se répète ici cette thésaurisation des métaux précieux qui se produit dans les périodes troublées lorsque la société est dans son état le plus primitif. La loi de 1844 est intéressante par ses effets, parce qu'elle veut convertir tout le stock de métal précieux du pays en moyens de circulation ; elle tente d'assimiler les sorties d'or à une contraction de la circulation et les rentrées d'or à une expansion de celle-ci. Mais ainsi elle a fourni expérimentalement la preuve du contraire. A une seule exception près, que nous allons mentionner tout de suite, la masse des billets de la Banque d'Angleterre en circulation n'a jamais atteint depuis 1844 le maximum que la Banque était autorisée à émettre. Et, par ailleurs, la crise de 1857 a prouvé que, dans certaines circonstances, ce maximum ne suffit pas. Du 13 au 30 novembre 1857, ont circulé en moyenne chaque jour 488 830 l. st. de plus que ce maximum (*Bank Acts*, 1858, p. 11). Le maximum légal était alors de 14 475 000 l. st., plus le montant de l'encaisse-or se trouvant dans les caves de la Banque.

Au sujet des sorties et rentrées d'or, il faut remarquer :

Premièrement, il y a lieu de distinguer entre les allées et venues du métal à l'intérieur d'un territoire qui n'est producteur ni d'or ni d'argent, d'une part ; et l'or et l'argent provenant de sources de production qui affluent dans les divers autres pays entre lesquels il se répartit, d'autre part.

Avant que ne se fasse sentir l'apport des mines d'or russes, californiennes et australiennes, l'offre, depuis le début du siècle, suffisait tout juste à remplacer les pièces de monnaie usées, à assurer les besoins normaux en matériaux de luxe et l'exportation d'argent vers l'Asie.

Toutefois, depuis cette époque, les exportations d'argent vers l'Asie se sont développées d'une façon extraordinaire, en premier lieu à mesure qu'augmentait le commerce de l'Amérique et de l'Europe avec cette partie du monde. L'argent exporté d'Europe fut remplacé en majeure partie par les nouveaux arrivages d'or. De plus, une fraction de ce nouvel apport d'or fut absorbée par la circulation monétaire intérieure. On évalue à 30 millions environ la valeur de l'or complémentaire qui est entré jusqu'en 1857 dans la circulation intérieure de l'Angleterre¹. Ensuite, le niveau moyen des réserves métalliques de toutes les banques centrales d'Europe et d'Amérique du Nord a augmenté depuis 1844. L'accroissement de la circulation monétaire intérieure eut en même temps pour corollaire qu'au lendemain de la panique, pendant la période de calme plat qui lui succéda, la réserve bancaire augmenta plus vite, ne serait-ce que par suite de la plus grande masse de monnaies d'or rejetées par la circulation intérieure et immobilisées. Enfin, depuis les récentes découvertes d'or, la con-

sommation de métal précieux utilisé pour des articles de luxe a augmenté en raison de l'accroissement de la richesse.

Deuxièmement, entre les pays non producteurs d'or et d'argent, il existe une circulation perpétuelle de métal précieux dans les deux sens ; un même pays en importe sans cesse et en expédie avec la même permanence. C'est seulement la prédominance des échanges dans un sens ou dans l'autre qui permet de décider s'il y a en fin de compte sortie ou arrivée, les divers mouvements oscillatoires et souvent parallèles se neutralisant pour la majeure part. Mais c'est aussi l'attention portée au résultat qui masque la permanence et le caractère parallèle pour l'essentiel des deux mouvements. On interprète toujours ce résultat comme si l'importation ou l'exportation nette de métal précieux n'était que l'effet et l'expression du rapport de l'importation à l'exportation de marchandises, alors que ce solde exprime en même temps le rapport entre l'importation et l'exportation de métal précieux lui-même, indépendantes du commerce des marchandises.

Troisièmement, la prédominance de l'importation sur l'exportation et vice versa se mesure au total par l'accroissement ou par la diminution de la réserve métallique des banques centrales. La précision de ce baromètre dépend naturellement du degré de centralisation du système bancaire. Car de celle-ci dépend la possibilité pour le métal précieux accumulé dans ce qu'on appelle les Banques nationales de représenter somme toute l'encaisse métallique de la nation. Mais même en supposant qu'il en soit bien ainsi, ce baromètre n'est pas exact parce que, dans certaines circonstances, des importations supplémentaires peuvent être absorbées par la circulation intérieure et par l'accroissement des quantités d'or et d'argent utilisées pour le luxe ; mais aussi parce que, sans importation supplémentaire il pourrait y avoir prélèvement de monnaie d'or pour les besoins de la circulation intérieure, ce qui réduirait l'encaisse métallique, même sans que se produisît en même temps une augmentation des exportations.

Quatrièmement, une exportation de métal prend la forme d'un drainage (*drain*) si le mouvement de réduction se prolonge pendant un temps assez long, de sorte que cette réduction se présente comme tendance du mouvement, et abaisse la réserve métallique de la banque bien au-dessous de son niveau moyen, jusqu'à la rapprocher de son minimum moyen. Celui-ci est fixé avec plus ou moins d'arbitraire ; puisque sa détermination varie dans chaque cas particulier en fonction de la législation fixant la couverture destinée à garantir le paiement en espèces des billets de banque, etc. Au sujet des limites quantitatives que peuvent atteindre en Angleterre des sorties de métal de ce genre, Newmarch déclare devant le [*Committee on*] *Bank Acts*, 1857, déposition n° 1494 :

« A en juger par l'expérience passée, il est fort invraisemblable que les sorties de métal provoquées par quelque fluctuation du commerce extérieur dépassent 3 à 4 millions de livres sterling. »

En 1847, le chiffre le plus bas de la réserve d'or de la Banque d'Angleterre accuse, le 23 octobre, par rapport au 26 décembre 1846, une différence de 5 198 156 l. st. et par rapport au maximum atteint en 1846 (le 29 août) un déficit de 6 453 748 l. st.

Cinquièmement, la réserve métallique de la Banque dite nationale a trois fonctions (qui cependant ne règlent pas à elles seules la grandeur de la réserve, celle-ci pouvant s'accroître par la simple paralysie du commerce intérieur et extérieur) : 1° Fonds de réserve pour paiements internationaux, bref, fonds de réserve de monnaie universelle. 2° Fonds de réserve de la circulation métallique intérieure qui, alternativement, connaît contraction et expansion. 3° Fonds de réserve pour le paiement des dépôts et la convertibilité des billets (fonction en rapport avec la fonction bancaire, mais qui n'a rien à voir avec les fonctions de l'argent en tant que simple argent). L'encaisse métallique peut donc être affectée par des circonstances qui influent isolément sur chacune de ces trois fonctions : ainsi, en tant que fonds international, elle peut l'être par la balance des paiements, quelles que soient les causes qui déterminent celle-ci et quel que soit son rapport avec la balance commerciale : en tant que fonds de réserve de la circulation métallique intérieure, elle peut l'être par l'expansion ou le resserrement de celle-ci. Si la troisième fonction – fonds de garantie – ne détermine pas le mouvement autonome de la réserve métallique, elle a cependant un double effet. Si on émet des billets qui remplacent la monnaie métallique dans la circulation intérieure (donc les monnaies d'argent également dans les pays où l'argent sert de mesure de valeur), la fonction n° 2, celle de fonds de réserve, devient caduque. Et une partie des métaux précieux qui l'avaient remplie va en permanence émigrer à l'étranger. Dans ce cas, il n'y a pas sortie de monnaie métallique pour les besoins de la circulation intérieure : de ce fait, disparaît aussi le gonflement temporaire de la réserve métallique par immobilisation d'une partie du numéraire métallique en circulation. De plus, s'il faut maintenir à tout prix une réserve métallique minima pour le remboursement des sommes déposées et la convertibilité des billets de banque, ceci affectera à sa manière les effets d'une sortie ou d'une rentrée d'or ; ces phénomènes ont une action sur la partie de la réserve que la Banque est contrainte de garder en toute circonstance, ou sur celle dont elle cherche, en d'autres temps, à se débarrasser, la tenant pour inutile. Dans le cas d'une circulation purement métallique et d'un système bancaire centralisé, la Banque devrait considérer sa réserve métallique comme servant aussi de garantie pour le remboursement des dépôts et, si une sortie d'or venait à se produire, une panique semblable à celle de Hambourg en 1857 pourrait survenir.

Sixièmement, à l'exception peut-être de 1837, la véritable crise n'a toujours éclaté qu'après le renversement des cours du change, c'est-à-dire dès que l'importation de métaux précieux l'eut emporté de nouveau sur l'exportation.

En 1825, le véritable krach intérieur éclata après l'arrêt des sorties d'or. En 1839, il y eut sorties d'or, sans qu'on en vînt à la crise. En 1847, l'arrêt des sorties d'or eut lieu en avril et le krach éclata en octobre. En 1857, l'écoulement de l'or vers l'étranger avait cessé depuis le début de novembre, c'est seulement plus tard dans le courant du mois qu'eut lieu l'effondrement.

Ce phénomène est particulièrement net dans la crise de 1847. Ici, les sorties d'or cessèrent en avril, après avoir provoqué une crise relativement bénigne, et la crise commerciale proprement dite éclata ensuite, en octobre seulement.

Les dépositions suivantes ont été faites devant le *Secret Committee of the House of Lords on Commercial Distress* [Commission secrète de la Chambre des Lords sur la crise commerciale] de 1848 ; les témoignages (*evidence*) furent imprimés en 1857 seulement (nous les citons aussi sous la référence *Commercial Distress*, 1848-1857).

Déclarations de Tooke :

« En avril 1847, des difficultés se produisirent, qui, à strictement parler, équivalaient à une panique. Mais elles furent de durée relativement courte et ne s'accompagnèrent pas de faillites commerciales de quelque importance. En octobre, la crise fut bien plus intense qu'à n'importe quel moment du mois d'avril ; il se produisit une quantité presque inouïe de banqueroutes commerciales (2996). – En avril, les cours du change, surtout vis-à-vis de l'Amérique, nous contraignirent à exporter une quantité considérable d'or en paiement d'importations d'un volume inhabituel ; ce n'est qu'au prix d'efforts extrêmes et par des mesures violentes que la Banque arrêta l'hémorragie d'or et fit remonter le cours du change (2997). – En octobre, le change était favorable à l'Angleterre (2998). – Le renversement des cours du change avait commencé la troisième semaine d'avril (3000). – En juillet et août, il y eut des hauts et des bas ; depuis le début d'août, les cours du change étaient sans cesse favorables à l'Angleterre (3001). – Les sorties d'or du mois d'août avaient pour origine la demande pour les besoins de la circulation intérieure » [3003].

J. Morris, gouverneur de la Banque d'Angleterre : « Bien que le change fût devenu favorable à l'Angleterre depuis avril 1847, et qu'il y eût donc importation d'or, l'encaisse métallique de la Banque n'en diminua pas moins.

« 2 200 000 l. st. en or sortirent des caisses par suite de la demande intérieure » (137). Ceci s'explique, d'une part, en raison de l'augmentation du nombre des ouvriers employés à la construction de chemins de fer, d'autre part, à cause du « désir des banquiers de posséder en temps de crise leur propre réserve d'or » (147).

Palmer, ex-gouverneur, et depuis 1811 directeur de la *Bank of England* :

684 : « Pendant toute la période qui va de la mi-avril 1847 au jour de la sus-

pension de la loi sur les banques de 1844, les cours des changes étaient en faveur de l'Angleterre. »

Les sorties de métal qui provoquent en avril 1847 une panique financière indépendante de la crise ne sont donc ici, comme toujours, que les prodromes de la crise, et le courant s'est renversé avant que celle-ci n'éclate. En 1839, alors que le marasme des affaires était grand, de très fortes sorties d'or — pour achat de grain, etc. — se produisirent, mais il n'y eut pas de crise ni de panique financière.

Septièmement, dès que les crises générales se sont tassées, l'or et l'argent — laissons de côté l'apport de métal précieux frais en provenance des pays producteurs — se répartissent de nouveau en tant que trésors particuliers des divers pays selon les proportions existant en période d'équilibre. Toutes choses égales d'ailleurs, la grandeur relative de chacun de ces trésors sera déterminée par le rôle des pays sur le marché mondial. Il émigre du pays qui en possédait une fraction plus grande que sa part normale vers les autres nations : ces mouvements, ces sorties et ces rentrées ne font que rétablir sa répartition initiale entre les différents trésors nationaux. Mais diverses circonstances, que nous mentionnerons quand nous traiterons des cours des changes, permettent cette redistribution. Dès que la répartition normale est réalisée — à partir de ce point — il se produit d'abord un accroissement du trésor et puis une sortie d'or. (Il va de soi que cette dernière phrase ne s'applique qu'à l'Angleterre, en tant que centre du marché financier universel. — F. E.)

Huitièmement, les sorties de métal sont la plupart du temps le symptôme d'un changement de l'état du commerce extérieur et celui-ci est à son tour un signe avant-coureur de la maturation d'une nouvelle crise².

Neuvièmement, la balance des paiements peut être favorable à l'Asie et défavorable à l'Europe et l'Amérique³.

*
* *

C'est surtout à deux époques qu'a lieu l'importation de métal précieux. D'abord alors que le taux de l'intérêt est bas, dans cette première phase qui succède à la crise et traduit une limitation de la production ; et ensuite dans la seconde phase qui voit s'élever le taux de l'intérêt sans qu'il ait encore atteint son niveau moyen. C'est le moment où on fait rentrer l'argent facilement, où le crédit commercial est considérable — et par conséquent la demande de capital de prêt n'augmente pas en proportion de l'élargissement de la production. Dans ces deux phases où le capital de prêt est relativement abondant, cet apport excédentaire de capital, existant sous forme d'or et d'argent, c'est-à-dire qui ne peut de par sa forme que faire tout d'abord fonction de capital de prêt, doit nécessairement exercer une action considérable sur le taux d'intérêt et partant sur l'allure générale du marché.

D'autre part, sorties de métal ; il se produit des exportations continues et importantes de métaux précieux, dès que les rentrées ne se font plus en argent liquide, que les marchés s'engorgent et que l'apparence de prospérité n'est plus maintenue que grâce au crédit ; c'est donc qu'il existe déjà une bien plus grande demande de capital de prêt et que le taux de l'intérêt a au moins déjà atteint son niveau moyen. Dans ces conditions, que reflètent précisément les sorties de métaux précieux, l'effet des ponctions répétées de capital, prélevé sous forme de capital-argent directement prètable, s'aggrave notablement. Il est fatal que ces opérations aient une répercussion directe sur le taux de l'intérêt. Mais la hausse du taux de l'intérêt, au lieu de limiter les opérations de crédit, les étend et entraîne une surtension de toutes les ressources disponibles pour ces opérations. Voilà pourquoi cette période précède et annonce le krach.

On demande à Newmarch (*Bank Acts*, 1857) :

1520 : « Le montant des effets en circulation augmente donc avec le taux de l'intérêt ? — Il semble bien. — 1522 : En période calme, normale, le grand livre est le véritable instrument de l'échange ; mais, quand des difficultés surviennent, par exemple quand, dans les conditions que j'ai indiquées, on relève le taux d'escompte de la Banque... alors, d'elles-mêmes, les affaires en viennent à se régler par traites ; celles-ci ne sont pas seulement plus aptes à servir de preuve légale du marché conclu, mais elles conviennent mieux aussi pour effectuer de nouveaux achats et surtout on peut les utiliser comme moyen de crédit pour se procurer du capital. »

Il faut ajouter cette remarque : si la situation devenant quelque peu critique, la Banque relève le taux d'escompte — cette mesure laisse en même temps supposer avec quelque vraisemblance que la Banque réduira le délai de remboursement des effets qu'elle doit escompter — mais, dès que le taux est relevé, tout le monde se met à craindre que tout n'aille crescendo. Chacun — et les chevaliers d'industrie, les paladins du crédit tout les premiers — cherche donc à escompter l'avenir et à pouvoir disposer, le moment venu, d'autant de moyens de crédit qu'il se peut. Les raisons que nous venons de donner aboutissent donc à ceci : la simple quantité du métal précieux importé ou exporté n'agit pas par elle-même ; elle agit au contraire d'abord par le caractère spécifique du métal précieux qui est du capital sous la forme monétaire, ensuite à la manière d'une plume qui, ajoutée à la charge d'un plateau de la balance, suffit à faire pencher nettement la balance de ce côté ; son action s'explique parce qu'elle intervient dans des circonstances où le moindre excès dans un sens ou dans l'autre est déterminant. Sans quoi, il serait absolument inconcevable que des sorties d'or, mettons de 5 à 8 millions de livres sterling (c'est la limite maxima fournie jusqu'ici par l'expérience), puissent exercer quelque effet important ; ce peu de capital ajouté ou retranché, qui, même au regard des 70 millions de livres sterling en or qui circulent en Angleterre, apparaît insignifiant, est en réalité quantité

négligeable en face d'une production aussi importante que la production anglaise⁴. Mais c'est précisément le développement du système bancaire et de crédit qui, d'une part, tend à mettre tout capital financier au service de la production (ou ce qui revient au même à convertir en capital toute recette d'argent) et qui, d'autre part, dans une certaine phase du cycle, réduit la réserve métallique à un minimum qui ne lui permet plus de remplir les fonctions qui lui échoient – c'est ce système bancaire et de crédit développé qui engendre cette hypersensibilité de l'organisme tout entier. A un stade moins développé de la production, une diminution ou un accroissement du trésor par rapport à son volume moyen sont relativement sans importance. De même, d'autre part, des sorties d'or, même très importantes, n'ont relativement pas d'effet, si elles ne se situent pas dans la période critique du cycle industriel.

Dans l'explication que nous venons de fournir, nous n'avons pas tenu compte des cas où les sorties de métal sont la conséquence de mauvaises récoltes, etc. Dans ce cas la grande et soudaine perturbation de l'équilibre de la production, qui se traduit par ces sorties d'or, ne nécessite pas d'explication supplémentaire de l'effet de cette hémorragie. Plus cette perturbation se produit à une période où la production marche à plein, plus ces répercussions seront grandes.

Nous avons en outre laissé de côté la troisième fonction de l'encaisse métallique : garantie de la convertibilité des billets de banque et pivot de tout le système de crédit. La Banque centrale constitue le pivot du système de crédit. Et la réserve métallique à son tour est le pivot de la banque⁵. La transformation du système de crédit en système monétaire est nécessaire, comme nous l'avons déjà montré au Livre I^{er}, chap. III, lors de l'étude du moyen de paiement. Tooke, aussi bien que Lloyd Overstone, reconnaît qu'il est nécessaire de faire les plus grands sacrifices de richesse réelle pour maintenir, au moment critique, la base métallique du système. La discussion tourne simplement autour de la quantité – faut-il faire plus ou moins ? – et autour de la façon plus ou moins rationnelle de réaliser ce qui est inévitable⁶. On accepte comme pivot du système une certaine quantité de métal insignifiante par rapport à l'ensemble de la production. D'où – en dehors de l'illustration effrayante de ce caractère de pivot que fournissent les crises – le beau dualisme théorique. Tant qu'elle traite *ex professo* [professionnellement] « du capital », l'économie politique éclairée toise avec le plus grand mépris l'or et l'argent, qui constituent en fait pour elle la forme du capital la moins intéressante et la plus inutile. Dès qu'elle traite du système bancaire, tout est mis sens dessus-dessous ; or et argent deviennent le capital *par excellence* à la conservation duquel il faut obligatoirement sacrifier toute autre forme de capital et tout travail. Mais qu'est-ce donc qui distingue l'or et l'argent des autres aspects de la richesse ? Ce n'est pas la grandeur de valeur : elle est déterminée par la quantité de travail matérialisé en eux. Mais ils sont des incarnations autonomes, des expressions du caractère *social* de la richesse. (La richesse de la société n'est pas autre chose que la richesse de particuliers, qui

en sont les propriétaires privés. Elle manifeste son caractère social simplement en ceci que ces particuliers, pour satisfaire leurs besoins, échangent entre eux des valeurs d'usage qualitativement différentes. Dans le système de production capitaliste, cet échange n'est possible que par l'intermédiaire de l'argent. C'est ainsi que la richesse du particulier ne se réalise en richesse sociale que par la médiation de l'argent, l'argent incarne la nature sociale de cette richesse. – F. E.) Cette existence sociale apparaît donc comme un au-delà, comme objet, chose, marchandise, à côté et en dehors des véritables éléments de la richesse sociale. Tant que va la production, on l'oublie. Le crédit, qui est lui aussi une forme sociale de la richesse, évince l'argent et usurpe sa place. C'est la confiance dans le caractère social de la production qui fait apparaître la forme argent des produits comme quelque chose de simplement évanescent et idéal, comme une simple représentation. Mais dès que le crédit est ébranlé – et cette phase se produit toujours nécessairement dans le cycle de l'industrie moderne – toute richesse réelle doit du jour au lendemain et en réalité être convertie en numéraire, en or et argent, exigence absurde mais qui résulte nécessairement du système lui-même. Et tout l'or et l'argent qui doit suffire à satisfaire ces énormes demandes se monte à quelques millions entreposés dans les caves de la Banque⁷. Dans les effets des sorties d'or, le fait que la production n'est pas réellement soumise au contrôle de la société en tant que production sociale se manifeste donc d'une façon frappante : la forme sociale de la richesse existe en tant qu'*objet* en dehors d'elle. En réalité, le système capitaliste partage cette caractéristique avec des systèmes de production antérieurs, pour autant qu'ils sont fondés sur le commerce des marchandises et les échanges entre particuliers. Mais c'est seulement en système capitaliste qu'elle apparaît de la façon la plus frappante, sous la forme la plus grotesque qui soit, celle d'une contradiction, d'un non-sens absurde. En effet : 1. le système capitaliste est celui où l'on a aboli le plus complètement qu'il se puisse la production en vue de la création de valeurs d'usage immédiate, en vue de l'utilisation personnelle par le producteur : la richesse n'y existe plus que comme procès social s'exprimant par l'enchevêtrement de la production et de la circulation ; 2. avec le développement du système de crédit, la production capitaliste cherche continuellement à lever cette barrière de métal, cette barrière à la fois matérielle et imaginaire de la richesse et du mouvement de celle-ci, mais revient toujours se buter la tête contre ce mur.

Dans la crise on voit se manifester cette revendication : la totalité des lettres de change, des titres, des marchandises doit pouvoir être tout d'un coup et simultanément convertible en argent bancaire et tout cet argent à son tour en or.

II. – *Le cours des changes.*

(On sait que le baromètre du mouvement international des métaux utilisés comme monnaie est le cours des changes. Que l'Angleterre ait davantage de paiements à faire à l'Allemagne que celle-ci n'en doit à l'Angleterre et le prix du mark exprimé en livres sterling montera à Londres, tandis que baisse à Hambourg et Berlin le prix de la livre sterling exprimé en marks. Si ce déséquilibre des paiements que l'Angleterre doit à l'Allemagne n'est pas compensé, par exemple par un excédent d'achats effectués par l'Allemagne en Angleterre, il faut alors que le prix en livres sterling payé pour des traites en marks sur l'Allemagne monte jusqu'au point où il est rentable d'expédier en paiement d'Angleterre en Allemagne du métal – monnaies d'or ou lingots – au lieu de lettres de change. Tel est le déroulement typique de l'opération.

Si cette exportation de métal précieux prend une assez grande ampleur et se prolonge pendant un temps assez long, la réserve des banques anglaises sera entamée et le marché monétaire anglais, la Banque d'Angleterre en tête, devra prendre des mesures de protection. Elles consistent essentiellement, nous l'avons vu, à relever le taux de l'intérêt. En cas de sorties d'or importantes le marché monétaire est normalement alourdi, c'est-à-dire que la demande de capital de prêt sous forme d'argent excède notablement l'offre et il en résulte tout naturellement un taux d'intérêt plus élevé; le nouveau taux d'escompte décrété par la Banque d'Angleterre correspond à la conjoncture et s'impose sur le marché. Mais il y a aussi des cas où, les sorties de métal ayant pour origine d'autres causes que les combinaisons habituelles (par exemple: emprunts d'États étrangers; investissements de capitaux à l'étranger, etc.), la situation du marché monétaire londonien ne justifie nullement, en ce qui le concerne, un relèvement efficace du taux de l'intérêt; la Banque d'Angleterre doit alors d'abord « rendre l'argent rare », comme on dit, en procédant à de forts emprunts sur le « marché libre », afin de créer ainsi artificiellement la situation qui justifie ou rend nécessaire une hausse de l'intérêt; manœuvre qui devient d'année en année plus difficile. – F. E.)

Les déclarations suivantes faites devant la Commission de la Chambre des Communes chargée d'étudier en 1857 la législation bancaire montrent quels sont les effets de ce relèvement du taux de l'intérêt sur le cours des changes (citation sous la référence *Bank Acts* ou *Bank Committee*, 1857).

John Stuart Mill :

2176 : « Quand le marché s'est alourdi... les cours des titres subissent une baisse importante... Des étrangers font acheter ici, en Angleterre, des actions de chemins de fer ou les détenteurs anglais d'actions de chemins de fer étrangers les vendent à l'étranger... ce qui réduit d'autant les transferts d'or. – 2182 : Une catégorie importante et riche de banquiers et de courtiers en valeurs qui

d'ordinaire assurent la péréquation du taux de l'intérêt et l'équilibre de la pression commerciale (*pressure*) entre les différents pays... est toujours à l'affût pour acheter des valeurs dont la cote semble devoir monter... pour eux, les places sur lesquelles il convient de procéder à ces achats ce seront celles des pays qui expédient de l'or à l'étranger. – 2183 : Ces investissements de capitaux eurent lieu en 1847 sur une grande échelle et suffirent à réduire les sorties d'or. »

J. G. Hubbard, ex-gouverneur et depuis 1838 membre de la direction de la Banque d'Angleterre :

2545 : « Il existe de grandes quantités de titres européens... qui circulent en Europe et sont cotés sur les divers marchés financiers et dès qu'ils baissent de 1 ou 2% sur une place, on les achète aussitôt pour les expédier vers les places où leur valeur s'est encore maintenue. – 2565 : Des pays étrangers n'ont-ils pas des dettes considérables envers les négociants d'Angleterre?... – Si, des dettes très importantes. – 2566 : L'encaissement de ces dettes pourrait donc suffire à expliquer une très grande accumulation de capital en Angleterre? – En 1847, notre situation fut en définitive rétablie en faisant une croix sur une dette de x millions que l'Amérique et la Russie avaient contractée auparavant à l'égard de l'Angleterre. »

(Dans le même temps, l'Angleterre devait justement à ces mêmes pays « X... millions » pour l'achat de blé et elle ne manqua pas non plus, pour la majeure partie de cette dette, « de faire une croix dessus » grâce aux faillites des débiteurs anglais. Voir le rapport sur les lois bancaires de 1857, ci-dessus chap. XXX, [p. 440]. – F. E.)

2572 : « En 1847, le cours entre l'Angleterre et Pétersbourg était très élevé. Lorsque fut promulguée la lettre du gouvernement qui donnait pouvoir à la Banque d'émettre des billets sans s'en tenir à la limite prescrite de 14 millions (au-delà de la réserve d'or. – F. E.) il y avait une condition, c'est que l'escompte soit maintenu à 8%. A ce moment-là, à ce taux d'escompte, c'était une opération rentable que d'expédier une cargaison d'or de Pétersbourg à Londres et de le prêter à 8% dès son arrivée jusqu'à l'échéance des lettres de change à 3 mois tirées pour couvrir l'achat de l'or. – 2573 : Dans toutes les opérations réalisées sur l'or, il y a lieu de tenir compte de beaucoup de facteurs: il est important de connaître le cours des changes et le taux de l'intérêt, auquel on peut placer l'argent jusqu'à l'échéance de la traite » (tirée contre cet or – F. E.).

Cours du change avec l'Asie.

Les points suivants sont importants, d'une part, parce qu'ils montrent comment l'Angleterre est obligée, quand le change avec l'Asie lui est défavorable, de se rattraper sur d'autres pays dont les importations en provenance d'Asie

sont payées par des intermédiaires anglais. Mais, *secundo* aussi, parce que M. Wilson réitère ici encore son absurde tentative d'assimiler l'effet sur les cours des changes d'une exportation de métal précieux à celui d'une exportation de capital en général ; étant entendu que dans les deux cas il s'agit d'exportation non au titre de moyen de paiement ou d'achat, mais de placement de capitaux. Une première remarque : que l'on envoie aux Indes x millions en métal précieux ou en rails de chemin de fer pour les y investir en chemins de fer, dans les deux cas, cela va de soi, ce n'est qu'une façon différente de transférer d'un pays à l'autre des capitaux de même somme ; et il s'agit d'un transfert qui n'entre pas dans le compte du commerce mercantile habituel, et pour lequel le pays exportateur n'attend pas d'autres rentrées en retour que des revenus annuels ultérieurs provenant des recettes de ces chemins de fer. Si cette exportation se fait sous forme de métal précieux, elle influera directement sur le marché financier et donc sur le taux de l'intérêt dans le pays exportateur. précisément parce que c'est du métal précieux qui, de par nature, constitue du capital-argent immédiatement prètable et forme la base de tout le système financier ; l'influence de cette exportation ne sera pas nécessairement sensible en toutes circonstances, mais elle le sera dans les conditions exposées ci-dessus. Elle agira tout aussi directement sur le cours du change : en effet si on expédie du métal précieux, c'est que les traites tirées, par exemple, sur les Indes que l'on propose sur le marché financier londonien ne suffisent pas – et c'est seulement dans la mesure où elles sont insuffisantes qu'on le fait – à assurer ces remises extraordinaires. Il se produit donc une demande de traites sur les Indes qui dépasse l'offre, et c'est ainsi que le cours devient provisoirement défavorable à l'Angleterre, non qu'elle se soit endettée vis-à-vis des Indes, mais parce qu'elle doit y envoyer des sommes extraordinaires. A la longue, de tels envois de métal précieux aux Indes doivent aboutir à augmenter la demande indienne de marchandises anglaises en augmentant indirectement la capacité de l'Inde de consommer des marchandises européennes. Par contre, si le capital est expédié sous forme de rails, etc., il ne saurait avoir d'influence sur le cours du change, l'Inde n'ayant pas à verser de l'argent en paiement de ces marchandises. Pour la même raison, cet envoi peut n'avoir pas de répercussion sur le marché financier. Wilson cherche à établir à tout prix une répercussion de cet ordre en disant qu'un investissement extraordinaire de ce genre provoque une demande supplémentaire de facilités monétaires et agit par ce biais sur le taux d'intérêt. Ce n'est pas impossible ; mais il est complètement faux de prétendre que cette répercussion doit obligatoirement se produire dans n'importe quelle circonstance. Où que l'on expédie et pose les rails, que ce soit sur le sol anglais ou indien, ils ne représentent rien d'autre qu'une certaine extension de la production anglaise d'un secteur déterminé. C'est une stupidité de prétendre qu'il ne saurait y avoir d'extension de la production, fût-elle très large, sans qu'elle entraîne une hausse du taux de l'intérêt. Les facilités monétaires, c'est-à-dire la somme des

affaires dans lesquelles entrent des opérations de crédit, peuvent s'accroître ; mais ces opérations peuvent augmenter alors que le taux de l'intérêt ne varie pas. Ce fut effectivement le cas pendant la fièvre des chemins de fer en Angleterre dans les années 40. Le taux de l'intérêt ne monta pas. Et il est très évident que s'il s'agit de capital réel, c'est-à-dire ici de marchandises, l'effet sur le marché financier sera exactement le même, que ces marchandises soient destinées à l'étranger ou à la consommation intérieure. Il ne saurait y avoir de différence que si les investissements de capitaux réalisés par l'Angleterre à l'étranger venaient à réduire ses exportations commerciales – celles qui doivent nécessairement être payées et donc provoquent des rentrées d'argent – ou si ces investissements étaient déjà le symptôme d'une surtension du crédit et d'un commencement d'opérations spéculatives.

Dans le texte suivant, c'est Wilson qui pose les questions et Newmarch qui répond :

1786 : « Vous avez dit précédemment, au sujet de la demande d'argent-métal destiné à l'Extrême-Orient, qu'à votre avis les cours du change avec les Indes étaient favorables à l'Angleterre, en dépit des trésors métalliques importants expédiés continuellement en Extrême-Orient ; avez-vous des raisons à l'appui de votre opinion ? – Certes ... voici ce que je trouve : la valeur réelle des exportations du Royaume-Uni aux Indes s'est élevée en 1851 à 7420 000 l. st. ; il convient d'y ajouter le montant des effets tirés par l'*India House*, c'est-à-dire des fonds grâce auxquels la Compagnie des Indes orientales couvre ses propres dépenses. Cette année-là, ces traites se sont élevées à 3 200 000 l. st. De sorte que les exportations totales du Royaume-Uni vers les Indes ont atteint 10620 000 l. st. En 1855, la valeur réelle des exportations de marchandises était passée à 10 350 000 l. st., les traites de l'*India House* s'élevaient à 3 700 000 l. st. ; donc le total des exportations à 14 050 000 l. st. Je crois que, pour 1851, nous n'avons pas de moyen d'établir la valeur réelle des marchandises importées des Indes par l'Angleterre ; mais nous pouvons le faire pour 1854 et 55. En 1855, la valeur totale réelle des marchandises importées des Indes par l'Angleterre a atteint 12 670 000 l. st., et en comparant cette somme aux 14 050 000 l. st. des exportations, nous obtenons un solde créditeur pour l'Angleterre de 1 380 000 l. st. dans le commerce direct entre les deux pays. »

Sur quoi, Wilson fait remarquer que les cours des changes sont aussi affectés par le commerce indirect. C'est ainsi par exemple que les exportations des Indes vers l'Australie et l'Amérique du Nord sont couvertes par des traites tirées sur Londres : ces exportations influent donc sur le cours du change exactement comme si les marchandises allaient directement des Indes en Angleterre. De plus, si l'on bloquait les Indes et la Chine ensemble, le bilan serait alors, dit-il, défavorable à l'Angleterre : la Chine devant sans cesse effectuer des paiements importants aux Indes pour l'achat d'opium et l'Angleterre devant faire des

paiements à la Chine, de telle sorte que par ce détour les sommes versées vont aux Indes (1787, 1788).

1791. Wilson demande alors si la répercussion sur le cours des changes ne serait pas la même que le capital « émigre sous forme de rails de chemins de fer et de locomotives ou de monnaie métallique ». Newmarch lui répond fort justement que les 12 millions de livres sterling expédiés aux Indes au cours des dernières années pour la construction de chemins de fer ont servi à acheter une rente annuelle que les Indes doivent payer à l'Angleterre à échéances régulières.

« Pour ce qui est de l'effet immédiat sur le marché des métaux précieux, ces investissements de 12 millions de livres sterling n'ont pu en avoir que dans la mesure où on a dû expédier du métal pour effectuer un placement réel en argent. »

1797 (Weguelin demande) : « Si ce fer » (les rails) « n'entraîne pas de rentrée d'argent, comment peut-on affirmer qu'il pèse sur le cours des changes ? — Je ne crois pas que la fraction des sommes déboursées qui a été expédiée sous forme de marchandises affecte le cours du change... le cours du change entre deux pays est influencé, on peut dire exclusivement, par la comparaison entre la quantité des obligations ou traites offertes dans l'un des pays et celle qu'on offre en échange dans l'autre ; voilà la théorie rationnelle du cours du change. Pour revenir à l'exportation des 12 millions, il faut noter que ces 12 millions ont d'abord été souscrits ici : si la nature de l'affaire avait fait que le total de ces 12 millions fût versé en monnaie métallique à Calcutta, Bombay et Madras... cette soudaine demande eût agi brutalement sur le prix de l'argent [métal] et le cours du change, exactement au même titre que le ferait une déclaration de la Compagnie des Indes orientales annonçant demain qu'elle porte le montant de ses traites de 3 à 12 millions. Mais la moitié de ces 12 millions est déboursée... pour l'achat en Angleterre de marchandises... rails de chemins de fer, bois et autres matériaux... c'est une dépense de capital anglais en Angleterre même pour l'achat d'une certaine sorte de marchandise que l'on expédie aux Indes, un point c'est tout. — 1798 (Weguelin) : Mais la production de ces marchandises à base de fer et de bois indispensables pour la construction des chemins de fer entraîne une forte consommation de marchandises venues de l'étranger, et ceci pourrait cependant influencer le cours du change ? Certainement. »

Wilson remarque alors que ce fer représente pour l'essentiel du travail et que le salaire payé pour ce travail dans sa majeure part représente des denrées importées (1799), et il pose ensuite la question suivante :

1801 : « Mais pour parler d'une façon très générale : si l'on expédie à l'étranger les marchandises produites grâce à la consommation de ces denrées importées,

de sorte qu'on n'en reçoive rien en retour, ni produits, ni aucune autre chose, cette opération n'aura-t-elle pas pour résultat de faire pencher les cours des changes à notre désavantage ? En principe, c'est exactement ce qui s'est passé en Angleterre à l'époque des grandes installations de chemins de fer (en 1845 — [F. E.]). Trois ou quatre ans de suite, on a investi dans les chemins de fer 30 millions de livres sterling presque tout en salaire. Pendant trois ans, on a entretenu, occupé à la construction de voies ferrées, de locomotives, wagons et gares, une masse de peuple plus importante que celle qui travaille dans tous les districts industriels pris ensemble. Ces gens... dépensaient leur salaire en achetant du thé, du sucre, des spiritueux et d'autres denrées étrangères ; ces denrées, il fallait les importer : pourtant il est établi que, pendant le temps où se sont effectuées ces dépenses importantes, le cours des changes entre l'Angleterre et l'étranger n'a pas subi de perturbation profonde. Il ne s'est pas produit de sorties de métal précieux, au contraire. Il en est plutôt rentré. »

1802. Wilson maintient son opinion que, étant donné une balance commerciale équilibrée et des cours au pair entre les Indes et l'Angleterre, l'expédition en surplus de fer et des locomotives « doit fatalement affecter le cours du change avec les Indes ». Newmarch dit qu'il ne voit pas pourquoi, tant que les rails sont expédiés comme investissement de capital et que les Indes n'ont pas à les payer sous une forme ou une autre, il ajoute :

« Je suis d'accord avec le principe qu'il n'est pas de pays qui puisse à la longue avoir un cours du change défavorable, avec tous les pays qui commercent avec lui. Le change défavorable envers un pays entraîne nécessairement un change favorable avec un autre. »

A quoi Wilson objecte cette banalité vulgaire :

1803 : « Mais y avait-il une différence pour le transfert de capitaux selon que le capital est expédié sous cette forme ou sous une autre ? — A considérer la dette contractée, non. — 1804 : Donc, que vous expédiez du métal précieux ou des marchandises, l'effet ici, sur le marché des capitaux en Angleterre, de la construction des chemins de fer aux Indes serait le même et augmenterait autant la valeur du capital que si la somme totale avait été envoyée en métal précieux ? »

Si les prix du fer n'ont pas monté, c'était en tout cas une preuve que la « valeur » du « capital » que recélaient les rails n'avait pas augmenté. Or, ce dont il s'agit, c'est de la valeur du capital-argent, du taux de l'intérêt. Wilson voudrait toujours assimiler le capital-argent au capital tout court. Voici les faits dans toute leur simplicité : d'abord en Angleterre, on a souscrit 12 millions pour les chemins de fer indiens. Cette chose-là n'a rien à voir directement avec le cours des changes et la destination de ces 12 millions est également sans importance pour

le marché financier. Si l'état du marché est favorable, cette opération peut n'avoir absolument aucune répercussion, de même que les souscriptions d'actions de chemins de fer anglais en 1844 et 1845 n'influèrent en aucune façon le marché financier. Si, par contre, la tendance est déjà un peu lourde, le taux de l'intérêt pourrait alors, il est vrai, s'en trouver affecté, mais seulement dans le sens de la hausse et, selon la théorie de Wilson, ce fait devrait avoir pour l'Angleterre une heureuse répercussion sur les cours des changes, c'est-à-dire freiner la tendance à l'exportation de métal précieux, sinon vers les Indes, au moins vers d'autres pays. M. Wilson saute d'un sujet à l'autre. A la question 1802, c'étaient les cours des changes qui devaient s'en ressentir ; sous le n° 1804, il s'agit de la « valeur du capital » ; ce sont deux choses fort différentes. Le taux de l'intérêt peut avoir une action sur les cours des changes et ces cours peser sur le taux de l'intérêt, mais il peut arriver aussi que le taux de l'intérêt reste constant alors que les cours des changes varient et que ceux-ci soient constants alors que l'intérêt subit des variations. L'idée que lors d'un envoi de capital à l'étranger, simplement la forme sous laquelle il est expédié a une telle importance quant à l'effet produit ne veut pas entrer dans la tête de Wilson : il se refuse à comprendre que la différence de forme du capital puisse être tellement importante et surtout quand il s'agit de sa forme monétaire : tout ceci va trop à l'encontre de l'économie politique éclairée. La réponse de Newmarch à Wilson est incomplète parce qu'il ne lui fait pas remarquer qu'il est passé tout soudain et sans raison du cours du change au taux de l'intérêt. La réponse de Newmarch à cette question 1804 est incertaine et hésitante :

« Sans aucun doute, s'il faut fournir 12 millions, il est tout à fait secondaire, s'agissant du taux d'intérêt général, de savoir si ces 12 millions vont être expédiés en métaux précieux ou en matériaux. Je crois toutefois » (belle transition que ce « toutefois » pour dire ensuite exactement le contraire) « que ce n'est pas un point tout à fait secondaire » (c'est secondaire, toutefois ce n'est pas secondaire) « parce que dans un cas les 6 millions de livres sterling feraient retour tout de suite en Angleterre ; dans l'autre cas les rentrées ne seraient pas si rapides. Aussi y aurait-il quelque » (quelle précision !) « différence selon que les 6 millions étaient déboursés ici, en Angleterre, ou qu'on les expédierait en totalité à l'étranger. »

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire : les 6 millions feraient retour tout de suite en Angleterre ? Si les 6 millions de livres sterling ont été dépensés en Angleterre, ils existent sous forme de locomotives, rails, etc., qui sont expédiés aux Indes, d'où ils ne reviennent pas ; leur valeur ne revient que par le jeu des amortissements, donc très lentement, tandis que la rentrée des 6 millions de métaux précieux peut s'effectuer *in natura* (en nature) très rapidement. Pour autant que les 6 millions sont déboursés en salaires, ils ont été mangés ; mais l'argent qui a servi à les avancer continue de circuler dans le pays comme

auparavant, ou constitue une réserve. Le même raisonnement s'applique aux profits des producteurs de rails et à la fraction des 6 millions qui remplace leur capital constant. Newmarch n'emploie donc l'expression équivoque de rentrée que pour ne pas dire directement : l'argent est resté dans le pays et pour autant qu'il fait office de capital-argent de prêt, la seule différence pour le marché financier, c'est qu'il est déboursé pour le compte de A au lieu de l'être pour le compte de B (abstraction faite du fait que la circulation aurait pu absorber plus de monnaie métallique). Un investissement de ce genre, qui se traduit par un transfert à l'étranger de capital en marchandises et non en métal précieux, ne peut avoir d'effet sur les cours des changes (et pas sur le change du pays où le capital est investi) que dans la mesure où la production de ces marchandises exportées requiert un surplus d'importation d'autres denrées étrangères. Cette production n'est pas alors destinée à liquider ce surplus d'importations. Mais la même chose se produit pour n'importe quelle exportation faite à crédit, qu'il s'agisse d'investissement de capitaux ou qu'elle ait lieu à des fins commerciales normales. En outre, ce surcroît d'importation peut par un choc en retour provoquer une demande extraordinaire de marchandises anglaises, par exemple de la part des colonies, ou des États-Unis.

*
* *

Précédemment [1786] Newmarch avait dit qu'en raison des traites de la Compagnie des Indes orientales, les exportations de l'Angleterre vers les Indes dépassaient ses importations. Sir Charles Wood le soumet sur ce point à un interrogatoire contradictoire. En fait, cet excédent des exportations anglaises vers les Indes sur les importations qui en proviennent est réalisé par des importations en provenance des Indes pour lesquelles l'Angleterre ne paie pas d'équivalent : les traites de la Compagnie des Indes orientales (actuellement du gouvernement des Indes orientales) se ramènent à un tribut prélevé sur les Indes. Par exemple, en 1855, les expéditions des Indes vers l'Angleterre s'élevaient à 12 670 000 l. st. ; les exportations anglaises vers les Indes à 10 350 000 l. st. Solde créancier des Indes 2 250 000 l. st.

« Si l'affaire n'allait pas plus loin, il faudrait d'une manière ou d'une autre remettre ces 2 250 000 l. st. aux Indes. Mais c'est ici qu'interviennent les engagements de l'India House. Elle annonce qu'elle est en mesure de fournir des traites sur les différentes présidences de province des Indes pour un montant de 3 250 000 l. st. (Cette somme est destinée à assumer les frais à Londres de la Compagnie des Indes orientales et les dividendes dus aux actionnaires.) Et ainsi le solde qui provenait du commerce entre les deux pays ne se trouve pas seulement liquidé, mais il y a en plus un excédent d'un million (1917). »

1922 (Wood) : « Ces traites de l'India House n'ont donc pas pour effet d'augmenter les exportations vers les Indes, mais de les diminuer *pro tanto* [d'autant] ? »

(Il faut entendre par là de diminuer la nécessité où l'on se verrait de couvrir les importations en provenance des Indes par des exportations vers ce pays d'un montant équivalent.) M. Newmarch explique ce fait en disant que les Anglais, pour ces 3 700 000 l. st., introduisent aux Indes « un bon gouvernement » (1925). Wood, qui en tant que ministre des Indes connaissait très bien cette sorte de « bon gouvernement » importé aux Indes par les Anglais, dit fort justement et non sans ironie (1926) :

« Alors l'exportation, qui, selon vous, est provoquée par les traites de l'India House, consiste en bon gouvernement et non en marchandises. »

L'Angleterre exporte beaucoup « de cette manière » pour établir « un bon gouvernement » et pour placer des capitaux dans des pays étrangers – donc elle reçoit des importations qui ne dépendent nullement de la marche normale du commerce ; il s'agit de tributs prélevés soit pour l'exportation d'un « bon gouvernement », soit en tant que revenus des capitaux placés aux colonies et ailleurs, pour lesquels elle n'a pas à payer d'équivalent. Dès lors, il est bien évident que les cours du change n'en seront pas influencés, si l'Angleterre consomme tout simplement ces tributs, sans exportation compensatrice ; il est tout aussi évident que le change ne sera pas modifié si l'Angleterre investit de nouveau ces tributs non pas chez elle, mais à l'étranger, qu'il s'agisse d'un placement productif ou improductif ; comme, par exemple quand elle les utilise pour expédier des munitions en Crimée. En outre, dans la mesure où les importations de l'étranger entrent dans le revenu de l'Angleterre, elle peut les consommer ou les réinvestir sous forme de capital – naturellement il faut qu'elles soient payées, soit comme tribut, et alors il n'est pas besoin d'équivalent, soit par échange contre ces tributs qui n'ont pas été payés, ou dans les opérations commerciales habituelles. Mais aucune de ces deux utilisations – consommation ou réinvestissement – n'affecte les cours des changes et cela, le sage Wilson ne le voit pas. Qu'une fraction du revenu soit formée de produits nationaux ou étrangers – ce qui suppose alors simplement un échange antérieur de produits nationaux contre des denrées étrangères – la consommation de ce revenu, qu'elle soit productive ou improductive, ne modifie en rien les cours des changes, quoiqu'elle affecte l'échelle de la production. C'est de ce point de vue qu'il faut juger ce qui suit.

1934 : Wood lui demande quel serait l'effet de l'expédition de matériel de guerre en Crimée sur le change avec la Turquie. Newmarch répond :

« Je ne vois pas en quoi le simple envoi de matériel de guerre devrait avoir

nécessairement une répercussion sur le cours du change, mais l'envoi de métal précieux aurait sûrement un effet sur ce cours. »

Ici il distingue donc le capital sous la forme argent de l'autre capital. Mais Wilson lui demande alors :

1935 : « Si vous organisez l'exportation sur une large échelle d'un article, sans qu'il y ait d'importation correspondante »,

(M. Wilson oublie que, pour ce qui est de l'Angleterre, il se produit des importations très importantes pour lesquelles il n'y a jamais eu d'exportations correspondantes, si ce n'est sous forme de « bon gouvernement » ou de capitaux exportés et investis antérieurement ; pas d'exportation en tout cas qui entre dans le cadre des échanges commerciaux réguliers. Mais ces produits importés sont de nouveau échangés, par exemple, contre des produits américains ; et ceux-ci peuvent être exportés sans importation correspondante : cela ne changera rien au fait que la valeur de ces produits importés peut être consommée sans sorties équivalentes de produits hors du pays ; on les a reçus sans exportation en contrepartie et ils peuvent donc être consommés sans figurer dans la balance commerciale).

« vous ne réglez pas la dette extérieure que vous avez contractée par votre importation. »

(Mais si vous avez déjà payé cette importation auparavant, par exemple par un crédit accordé à l'étranger, vous ne contractez ce faisant pas la moindre dette, et la question n'a rien à voir avec la balance internationale : elle se ramène tout simplement à une dépense productive ou improductive, que les produits ainsi consommés soient d'origine nationale ou étrangère.)

« Et voilà pourquoi votre transaction doit fatalement affecter les cours des changes, la dette envers l'étranger n'étant pas payée puisqu'il n'existe pas d'importation correspondant à votre exportation. C'est exact si l'on parle des pays en général. »

Wilson, dans son exposé, tend à affirmer que toute exportation sans importation correspondante est en même temps une importation sans exportation correspondante, parce que, dans la production de l'article exporté, il entre des marchandises étrangères, donc importées. L'hypothèse sous-jacente, c'est que toute exportation de ce genre a pour base une importation non payée ou l'engendre – créant ainsi une dette envers l'étranger. Hypothèse fautive, même si l'on ne tenait pas compte de ces deux circonstances : 1. l'Angleterre réalise des importations gratuites pour lesquelles elle ne paie pas d'équivalent. C'est par exemple le cas d'une partie de ses produits importés des Indes. Elle peut les échanger contre des produits américains et exporter ces derniers sans im-

portation en contrepartie ; en tout état de cause, quant à la valeur, elle a seulement exporté ce qui ne lui a rien coûté ; et 2. elle peut avoir payé des importations, d'Amérique par exemple, qui constituent du capital supplémentaire. Si elle les consomme improductivement, par exemple, en munitions de guerre, cela ne constitue pas une dette envers l'Amérique et n'affecte pas le cours du change avec ce pays. Dans les réponses n^{os} 1934 et 1935, Newmarch se contredit. Wood attire son attention sur ce fait.

1938 : « Si aucun élément des marchandises utilisées pour la fabrication des articles que nous exportons, sans qu'ils ensuivent de rentrées (dépenses de guerre) ne provient du pays où ces articles sont expédiés, comment cela peut-il influencer sur le cours du change avec ce pays ? Supposons que le commerce avec la Turquie soit normalement en état d'équilibre ; comment le cours du change entre l'Angleterre et la Turquie sera-t-il affecté par l'exportation en Crimée de matériel de guerre ? »

Ici Newmarch sent son flegme l'abandonner ; il oublie qu'il a déjà répondu de façon juste à cette question simple au n^o 1934, et il déclare :

« Il me semble que nous avons épuisé le problème pratique et que nous tomberons maintenant dans une sphère très élevée, en pleine discussion métaphysique. »

*
* *

(Wilson propose encore une nouvelle version de sa thèse, selon laquelle n'importe quel transfert de capital, d'un pays à l'autre, qu'il ait lieu sous forme de métal précieux ou de marchandises, influencerait sur le cours du change ; Wilson sait naturellement que le taux de l'intérêt, spécialement le rapport des taux d'intérêt en vigueur dans les deux pays en question, influe sur leur cours de change respectif. S'il pouvait démontrer maintenant qu'un excédent de capital en général, donc d'abord de marchandises quelconques, les métaux précieux inclus, a une influence décisive sur le taux de l'intérêt, il se serait déjà rapproché du but qu'il veut atteindre ; le transfert d'une fraction importante de ce capital dans un autre pays devrait alors nécessairement modifier le taux de l'intérêt dans les deux pays et en sens opposé : ainsi serait modifié en deuxième instance le cours des changes entre ces deux pays, lui aussi. — F. E.)

Il écrit donc dans l'*Economist*, dont il était à cette époque le rédacteur en chef [22 mai] 1847, p. 574 :

« Il est évident qu'un tel excédent de capital, dont des stocks importants de toute sorte, métaux précieux inclus, sont l'indice, doit aboutir nécessairement non seulement à provoquer une baisse des prix des marchandises en général, mais à abaisser le taux de l'intérêt payé pour l'emploi du capital (1). Si nous avons

sous la main un stock de marchandises suffisant pour approvisionner le pays pendant les deux ans à venir, on obtiendra le pouvoir de disposer de ces marchandises pendant une certaine période à un taux bien plus bas que si le stock n'assurait qu'à peine deux mois de consommation (2). Tout prêt d'argent, sous quelque forme qu'il s'effectue, n'est que le transfert d'une personne à une autre du pouvoir de disposer d'une marchandise. D'où, si les marchandises sont en excédent, le taux de l'argent doit être bas et élevé si elles sont rares (3). Si les marchandises affluent sur le marché, le nombre de vendeurs augmentera par rapport à celui des acheteurs, et, dans la mesure où la quantité des produits excède les besoins de la consommation immédiate, il faudra en stocker une part de plus en plus grande, en vue d'une utilisation ultérieure. Dans ces conditions, un possesseur de marchandises vendra à crédit ou à paiement différé à un taux plus bas qu'il ne l'eût fait s'il était sûr que tout son stock pourra être écoulé en peu de semaines » (4).

A propos de la phrase (1), il faut remarquer qu'un gros *afflux* de métal peut se produire simultanément à un *resserrement* de la production, comme c'est toujours le cas dans la période qui suit une crise. Pendant la phase suivante, le métal précieux peut affluer en provenance de pays qui sont surtout producteurs de ce métal ; d'ordinaire, dans cette période, l'exportation équilibre l'importation des autres marchandises. Dans les deux phases, le taux de l'intérêt est bas et ne s'élève que lentement ; nous avons vu pourquoi. On a pu partout expliquer ce taux peu élevé sans faire intervenir quelque « stock important de quelque sorte » que ce soit. Et comment se produirait cette intervention ? Le bas prix du coton, par exemple, permet aux filateurs de réaliser de hauts profits, etc. Pourquoi le taux de l'intérêt est-il bas alors ? Certainement pas parce que le profit, qui peut être réalisé à l'aide de capital prêté, est élevé. Mais uniquement parce que dans les circonstances indiquées la demande de capital de prêt n'augmente pas proportionnellement à ce profit. C'est donc que le mouvement du capital de prêt est différent de celui du capital industriel. Ce que veut prouver l'*Economist*, c'est justement le contraire : que les mouvements de ces deux capitaux sont identiques.

La phrase marquée (2), si nous réduisons l'absurde hypothèse d'un stock couvrant deux ans de consommation à des proportions qui lui donnent un sens, suppose une saturation du marché des marchandises. Celle-ci provoquerait une baisse des prix. On aurait moins à payer pour une balle de coton. Il ne s'ensuit nullement qu'on pourrait emprunter à meilleur compte de l'argent pour acheter une balle de coton. Cela dépend de l'état du marché financier. Si on peut avoir cet argent à meilleur compte, c'est simplement que le crédit commercial n'est pas forcé de faire appel au crédit bancaire autant que d'habitude. Les marchandises qui satureront le marché sont, soit des subsistances, soit des moyens de production. Dans les deux cas leur prix peu élevé augmente le profit du capita-

liste industriel. Pourquoi devrait-il faire baisser l'intérêt, sinon par l'opposition – et non à cause de l'identité – qui existe entre abondance de capital industriel et demande de facilités monétaires ? L'état de la conjoncture permet au négociant et à l'industriel de s'accorder mutuellement du crédit avec plus de facilité ; en raison de cet allègement des conditions d'octroi du crédit commercial, l'un et l'autre ont besoin de moins de crédit bancaire ; voilà pourquoi le taux de l'intérêt peut être peu élevé. Ce niveau du taux de l'intérêt est sans rapport avec les arrivées de métaux précieux, bien que les deux phénomènes puissent aller de pair et que les mêmes causes qui entraînent les bas prix des articles d'importation puissent aussi produire un excédent du métal précieux amené sur le marché. S'il y avait réellement saturation du marché des importations, ceci prouverait une baisse de la demande des marchandises importées qui serait inexplicable étant donné les prix peu élevés, à moins qu'elle ne fût la conséquence d'un resserrement de la production industrielle nationale ; mais alors, c'est ce phénomène qui, étant donné les importations pléthoriques à bas prix, serait à son tour inexplicable. Pures absurdités que l'on accumule pour démontrer que chute des prix = chute de l'intérêt. Il se peut que les deux faits soient simultanés et concomitants. Mais leur simultanéité exprime alors le fait que le mouvement du capital industriel et celui du capital-argent de prêt se développent en sens opposé, non que ces mouvements sont identiques.

Pour en venir au point (3), on ne voit pas, même après ce nouveau développement, pourquoi le taux de l'argent doit être bas quand il y a abondance de marchandises. Si les marchandises sont bon marché, il me faut mettre 1 000 l. st., au lieu de 2 000 auparavant, pour en acheter une certaine quantité. Mais il se peut que je dépense encore 2 000 l. st. à présent, en achetant pour cette somme deux fois plus de marchandises qu'avant et que j'élargisse mon affaire en avançant le même capital que j'ai dû peut-être emprunter. J'achète donc comme précédemment pour 2 000 l. st. Ma demande sur le marché financier reste donc la même, bien qu'avec la baisse des prix ma demande sur le marché des marchandises augmente. Mais si elle venait à diminuer, c'est-à-dire si la production ne s'élargissait pas, alors que baissent les prix des marchandises, ce qui contredirait toutes les lois de l'*Economist*, la demande de capital-argent de prêt baisserait bien que les profits augmentent ; mais cette augmentation du profit entraînerait une demande de capital de prêt. D'ailleurs, trois causes peuvent être à l'origine des bas prix des marchandises. Premièrement, ce peut être la faiblesse de la demande. Alors le taux de l'intérêt est bas, parce que la production est paralysée et non pas parce que les marchandises sont bon marché, puisque ces prix avantageux traduisent simplement cette paralysie. Ou encore, l'offre est trop forte par rapport à la demande. Cela peut se produire en raison d'une saturation des marchés, etc., qui mène à la crise, et pendant la crise cela peut coïncider avec un taux élevé de l'intérêt ; ou enfin, troisième cause, la valeur des marchandises ayant baissé, on peut satisfaire la même demande à

moindre prix. Pourquoi, dans ce cas, le taux de l'intérêt devrait-il baisser ? Parce que le profit augmente ? Si c'est parce qu'il faut moins de capital-argent pour se procurer le même capital productif ou le même capital-marchandise, ce serait simplement la preuve que profit et intérêt sont inversement proportionnels. En tout cas la proposition générale de l'*Economist* est fautive. De bas prix (en argent) des marchandises ne vont pas nécessairement avec un taux d'intérêt peu élevé. Sinon il faudrait que celui-ci soit le plus bas dans les pays les plus pauvres, où les prix-argent des produits sont le moins élevés et que le taux de l'intérêt soit également le plus haut dans les pays les plus riches, là où les prix-argent des produits agricoles atteignent les plus hauts cours. D'une façon générale, l'*Economist* reconnaît que, si la valeur de l'argent baisse, cela n'a aucune influence sur le taux de l'intérêt. Après comme avant, 100 l. st. rapportent 105 l. st. ; si la valeur des 100 l. st. a baissé, celle des 5 l. st. d'intérêt a baissé aussi. Le rapport n'est pas affecté par l'augmentation de valeur ou la dépréciation de la somme initiale. Du point de vue de la valeur, une certaine quantité de marchandises est égale à une certaine somme d'argent. Si sa valeur augmente, elle est égale à une somme d'argent supérieure ; inversement, en cas de diminution. Si elle est égale à 2 000, ses 5 % = 100 ; si elle est de 1 000, 5 % = 50. Mais ce fait ne change rien au taux de l'intérêt. La seule chose rationnelle dans cette affaire, c'est qu'il faudra plus de moyens monétaires si on a besoin de 2 000 l. st. pour vendre la même quantité de marchandises que si 1 000 l. st. suffisaient. Mais ceci prouve simplement qu'il existe un rapport inverse entre profit et intérêt. Car le profit augmente si le prix des éléments du capital constant et variable baisse, tandis qu'alors l'intérêt diminue. Mais l'inverse peut aussi se produire et se produit souvent. Le coton, par exemple, peut être bon marché parce qu'il n'existe pas de demande de filés et de tissus ; il peut être relativement cher parce que de grands profits dans l'industrie cotonnière augmentent la demande de cette matière. Par ailleurs, le profit des industriels peut être élevé, précisément parce que le prix du coton est bas. Le relevé de Hubbard démontre que l'évolution des prix des marchandises et celle du taux de l'intérêt sont absolument indépendantes l'une de l'autre ; tandis que le mouvement du taux de l'intérêt épouse exactement la courbe de l'évolution du trésor métallique et des cours des changes.

« D'où, si les marchandises sont en excédent, le taux de l'argent doit être bas », dit l'*Economist*. C'est exactement le contraire qui se passe dans les crises : il y a pléthore de marchandises, elles ne peuvent être converties en argent, et c'est pourquoi le taux de l'intérêt est élevé ; dans une autre phase du cycle, on assiste à une grosse demande de marchandises, partant à des rentrées faciles d'argent, mais, simultanément, à une montée des prix des marchandises et le taux de l'intérêt reste bas en raison des rentrées faciles. « Si elles (les marchandises) sont rares, il doit nécessairement être élevé. » C'est encore le contraire qui se produit en période de détente, après la crise. Les marchandises sont rares en quantités absolues et non par rapport à la demande ; et le taux de l'intérêt est bas.

Qu'un propriétaire de marchandises (point 4) s'en débarrasse à meilleur marché quand il y a saturation du marché — à supposer d'ailleurs qu'il trouve acheteur—, que lorsque l'on peut escompter un rapide épuisement des stocks existants, cela est assez facile à comprendre. Mais, ce qui est moins clair, c'est pourquoi de cette opération devrait résulter une baisse du taux de l'intérêt.

Si le marché est saturé de produits importés, il se peut que le taux de l'intérêt augmente par suite d'un accroissement de la demande de capital de prêt de la part des détenteurs de ces marchandises, qui ne veulent pas se voir contraints de les jeter sur le marché. Il peut baisser parce que la facilité du crédit commercial maintient à un niveau relativement bas la demande de crédit bancaire.

*
* *

L'*Economist* mentionne la rapide répercussion qu'eurent en 1847, sur les cours, le relèvement du taux de l'intérêt et d'autres pressions qui s'exercèrent sur le marché financier. Mais il ne faut pas oublier qu'en dépit du renversement des cours les sorties d'or continuèrent jusqu'à la fin avril; sur ce point, c'est seulement au début de mai que se produisit le tournant.

Le 1^{er} janvier 1847, l'encaisse métallique de la Banque s'élevait à 15 066 691 l. st.; le taux de l'intérêt était de 3 1/2 %; le cours sur Paris fut pendant trois mois 25,75; sur Hambourg 13,10; sur Amsterdam 12,31/4. Le 5 mars, l'encaisse métallique était tombée à 11 595 535 l. st.; l'escompte était passé à 4 %; le cours du change avec Paris tomba à 25,67 1/2; sur Hambourg à 13,9 1/4, sur Amsterdam 12,2 1/2. Les sorties d'or continuent, voir le tableau suivant :

1847	Encaisse métallique de la Banque d'Angleterre (en l. st.)	Marche monétaire.	Cours maxima des 3 mois.		
			Paris.	Hambourg.	Amsterdam.
20 mars.	11 231 630	Escompte bancaire 4 %.	25,67 1/2	13,09 3/4	12,2 1/2
3 avril.	10 246 410	Escompte bancaire 5 %.	25,80	13,10	12,3 1/2
10 avril.	9 867 053	Argent très rare.	25,90	13,10 1/3	12,4 1/2
17 avril	9 329 841 ^u	Escompte bancaire 5 1/2 %.	26,02 1/2	13,10 3/4	12,5 1/2
24 avril.	9 213 890	Marche lourd.	26,05	13,12 ¹⁰	12,6
1 ^{er} mai	9 337 716	Marche de plus en plus lourd.	26,15	13,12 3/4	12,6 1/2
8 mai.	9 588 759	Lourdeur maxima.	26,27 1/2	13,15 1/2	12,7 3/4

En 1847, le montant total des exportations anglaises de métaux précieux s'éleva à 8 602 597 l. st. Sur cette somme furent exportées vers :

les États-Unis	3 226 411 l. st.
la France	2 479 892 l. st.
les villes hanséatiques	958 781 l. st.
la Hollande	247 743 l. st.

Malgré le renversement de la tendance des cours qui se produit fin mars, les sorties d'or se poursuivent encore pendant un bon mois; probablement vers les États-Unis.

« Nous voyons ici » (dit l'*Economist* [21 août] 1847, p. 954) « quelle influence rapide et déterminante a eu la hausse du taux de l'intérêt et la difficulté à se procurer de l'argent qui en a résulté, pour corriger un change qui nous était défavorable et renverser le cours de l'or qui, au lieu de sortir d'Angleterre, reflua de nouveau vers notre pays. L'effet qui fut obtenu le fut tout à fait en dehors de la balance des paiements. Un taux de l'intérêt plus élevé entraîna une baisse du prix des titres, valeurs anglaises aussi bien qu'étrangères, et provoqua de gros achats de ces titres pour le compte de clients étrangers. Ceci augmenta la somme des traites tirées d'Angleterre, tandis que, par ailleurs, étant donné le taux élevé de l'intérêt, la difficulté de se procurer de l'argent était si grande que la demande de ces traites baissa, alors que leur nombre augmentait. Pour la même raison, il arriva qu'on annulât des commandes de marchandises étrangères et qu'on réalisât des capitaux anglais placés en valeurs étrangères, tandis que l'argent était ramené en Angleterre pour y être investi. C'est ainsi que nous lisons dans le *Rio de Janeiro Prices Current* du 10 mai : « Le cours du change » (avec l'Angleterre — F. E.) « a subi un nouveau recul qui provient surtout de la pression exercée sur le marché par des opérations en vue de paiements correspondant à des ventes importantes de fonds d'État » (brésiliens — F. E.) « réalisées pour le compte de clients anglais. » Des capitaux anglais, placés à l'étranger en diverses valeurs, lorsque le taux de l'intérêt était chez nous très bas, ont été ainsi rapatriés après la hausse de ce taux. »

Balance commerciale de l'Angleterre.

Les Indes, à elles seules, doivent payer un tribut de près de 5 millions pour « bon gouvernement », intérêts et dividendes de capitaux anglais, etc.; et dans cette somme nous ne comptons pas les sommes qui sont envoyées chaque année en Angleterre, pour y être placées, soit par les fonctionnaires : économies réalisées sur leur traitement, soit par des marchands anglais : fraction de leur profit. Chaque colonie britannique doit, pour les mêmes raisons, effectuer continuellement des versements importants. La plupart des banques en Australie, aux Indes occidentales, au Canada, ont été fondées avec des capitaux anglais : les dividendes doivent être payés en Angleterre. De même l'Angleterre possède un grand

nombre de bons du trésor étrangers – titres en provenance d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, dont elle perçoit les intérêts. Il faut y ajouter ses participations aux chemins de fer, canaux, mines, etc., étrangers, avec les dividendes afférents. Les paiements pour tous ces postes sont faits presque exclusivement en produits qui viennent en excédent du montant des exportations anglaises. Par ailleurs, les sommes qui sortent d'Angleterre, et vont à l'étranger pour être versées aux détenteurs de valeurs anglaises, et pour assurer l'entretien des Anglais à l'étranger, sont, par comparaison, négligeables.

La question qui intéresse la balance commerciale et les cours des changes est

« à chaque période donnée une question de temps. En règle générale... l'Angleterre accorde de longs crédits pour ses exportations, tandis que les importations sont payées comptant. A certains moments, cette différence d'*usage* [dans les coutumes] a une influence notable sur les cours. Dans une période où nos exportations, comme en 1850, augmentent considérablement, les capitaux anglais investis doivent nécessairement s'étendre sans cesse... et c'est ainsi que les paiements de 1850 peuvent être effectués contre des marchandises exportées en 1849. Mais si les exportations de 1850 dépassent de 6 millions celles de 1849, l'effet pratique sera nécessairement que cette année-là il est sorti plus d'argent du pays qu'il n'y en est rentré; la différence étant égale à cette somme. Et c'est par ce biais que ces faits ont une répercussion sur les cours et sur le taux de l'intérêt. Par contre, dès que notre commerce connaît une forte dépression au cours d'une crise, et que nos exportations sont très réduites, les versements venant à échéance, et correspondant aux exportations plus importantes des années précédentes, excèdent très notablement la valeur de nos importations; de ce fait, la tendance du change se renverse en notre faveur, le capital s'accumule rapidement dans le pays et le taux de l'intérêt baisse¹⁰ ».

La modification du cours du change avec l'étranger peut résulter de plusieurs facteurs.

1. La balance des paiements du moment, quelles que soient les causes qui la déterminent : causes purement mercantiles, investissements de capitaux à l'étranger ou dépenses d'État, à l'occasion de guerres par exemple, etc., qui entraînent des paiements en espèces à l'étranger.

2. La dévaluation de la monnaie d'un pays, qu'il s'agisse de monnaie métallique ou de papier-monnaie. Il s'agit ici de valeur purement nominale. Si une livre sterling venait à ne représenter que la moitié de l'argent qu'elle représentait auparavant, elle serait naturellement comptée pour 12 fr. 50 et non pour 25 francs.

3. Quand il s'agit du change entre pays dont l'un utilise l'argent comme monnaie et l'autre l'or, le cours du change dépend des fluctuations des valeurs

relatives de ces deux métaux, ces fluctuations altérant de toute évidence leur parité. Les cours de 1850 ont fourni un exemple de ce dernier cas; ils étaient défavorables à l'Angleterre, bien que ses exportations s'accrussent énormément, et pourtant, il ne se produisit pas de sorties d'or. C'était l'effet de la hausse à ce moment précis de la valeur de l'argent par rapport à celle de l'or (cf. *Economist*, 30 novembre 1850).

La parité du change est pour une livre sterling de 25 francs 20 centimes à Paris, de 13 marks 10 1/2 shillings à Hambourg, de 11 florins 97 cents à Amsterdam. Si la cotation de la livre dépasse les 25,20 à Paris, le change est plus favorable pour l'Anglais débiteur envers la France ou acheteur de marchandises françaises. Dans les deux cas, il lui faut moins de livres sterling pour réaliser son dessein. Dans des pays assez éloignés, où il n'est pas facile d'obtenir des métaux précieux, quand les traites sont rares et ne suffisent pas à assurer les reversements à faire à l'Angleterre, la conséquence normale est la montée des prix des produits qu'on a coutume d'expédier en Angleterre : en effet, il y a maintenant une plus grande demande de ces denrées, afin de les envoyer en Angleterre aux lieux et places de traites; c'est ce qui se produit souvent aux Indes.

Il peut y avoir change défavorable et même sortie d'or, quand il existe en Angleterre une pléthore d'argent, un taux d'intérêt faible et que les titres atteignent un prix élevé.

Au cours de l'année 1848, l'Angleterre reçut des Indes de grandes quantités d'argent (métal) parce que les bonnes traites étaient rares et qu'on n'acceptait pas volontiers les effets médiocres, en raison de la crise de 1847 et du grand manque de crédit du commerce indien. Tout cet argent, à peine arrivé, repartit bientôt vers le continent, où la révolution provoqua partout généralement la constitution de trésors. Ce même argent, en majeure partie, refit route vers les Indes en 1850, le cours du change rendant alors cette opération profitable.

*
* *

Le système monétaire est essentiellement catholique. Le système de crédit essentiellement protestant. *The Scotch hate gold* [les Écossais haïssent l'or]. En tant que papier-monnaie, le mode d'existence monétaire des marchandises n'a qu'une existence sociale. C'est la *foi* qui sauve. La foi dans la valeur monétaire en tant qu'esprit immanent des marchandises, la foi dans le mode de production et son ordre tenu pour prédestiné, la foi dans les agents industriels de la production en tant que simples personnifications du capital qui se met lui-même en valeur. Mais le système de crédit ne s'est pas plus émancipé de la base du système monétaire que le protestantisme des fondements du catholicisme.

ÉLÉMENTS PRÉCAPITALISTES

Le capital productif d'intérêts, ou pour le désigner sous sa forme antique, le capital usuraire, fait partie avec le capital commercial, son frère jumeau, des formes antédiluviennes du capital qui précèdent de loin le mode de production capitaliste et se retrouvent dans les structures sociales les plus diverses au point de vue économique.

L'existence du capital d'usure requiert seulement la transformation en marchandises d'une partie au moins des produits et suppose simplement que l'argent a développé ses diverses fonctions en même temps que le commerce des marchandises.

Le développement du capital usuraire est lié à celui du capital commercial, et spécialement au capital du commerce de l'argent. Dans la Rome antique, à partir des dernières années de la République, alors que la manufacture était bien au-dessous de son degré de développement moyen dans l'Antiquité, le capital commercial, le capital du commerce de l'argent et le capital usuraire avaient atteint — dans le cadre de la structure antique — le plus haut développement.

Nous avons vu que la thésaurisation va nécessairement de pair avec l'existence de l'argent. Mais le thésauriseur professionnel ne prend quelque importance que dès qu'il se transforme en usurier.

Le marchand emprunte de l'argent pour réaliser un profit avec cet argent, pour l'utiliser comme capital, c'est-à-dire le déboursier. Même dans les formes primitives, il affronte le prêteur d'argent tout à fait comme le fait le capitaliste moderne. Même les universités catholiques eurent l'intuition du caractère spécifique de ce rapport.

« Les universités d'Alcala, de Salamanque, d'Ingolstadt, de Fribourg-en-Brigau, de Mayence, de Cologne et de Trèves approuvèrent successivement la légitimité des intérêts des prêts de commerce. Les cinq premières de ces approbations ont été déposées dans les archives du consulat de la ville de Lyon, et imprimées à la suite du *Traité de l'usure et des intérêts*. Lyon, Bruyset-Ponthus¹. »

Dans toutes les structures sociales, où l'économie esclavagiste (non sous sa forme patriarcale, mais telle qu'on la trouve plus tard en Grèce et à Rome) existe en tant que moyen de s'enrichir, où donc l'argent, par l'achat d'esclaves, de terre, etc., est un moyen de s'approprier le travail d'autrui, on peut, précisément parce qu'il peut être investi de cette manière, le mettre en valeur comme capital : l'argent devient porteur d'intérêt.

Mais dans les époques qui précèdent le système de production capitaliste, le capital usuraire existe sous deux formes caractéristiques. Je dis bien : formes caractéristiques. Ces mêmes formes se répètent sur la base de la production capitaliste, mais alors en tant que formes purement secondaires. Elles ne

déterminent plus alors le caractère du capital productif d'intérêt. Ces deux formes sont : *primo*, l'usure par prêts d'argent à des seigneurs prodigues, essentiellement à des propriétaires fonciers ; *secundo*, usure par prêts d'argent aux petits producteurs, possédant leurs moyens de travail. Cette catégorie comprend l'artisan, mais surtout, d'une manière spécifique, le paysan, puisque, dans l'ère précapitaliste, dans la mesure où il peut exister des petits producteurs autonomes, c'est la classe paysanne qui doit en fournir la majeure partie.

Les deux opérations : ruine des riches propriétaires fonciers par l'usure, aussi bien que pressurage des petits producteurs, aboutissent à la formation et à la concentration de gros capitaux en argent. Mais quant à déterminer dans quelle mesure ce procès abolit l'ancien mode de production, comme ce fut le cas dans l'Europe moderne, et s'il le remplace par le système de production capitaliste, cela dépend tout à fait du degré de développement historique et des circonstances qu'il implique.

En tant que forme caractéristique du capital porteur d'intérêt, le capital usuraire correspond à la prédominance de la petite production, des paysans cultivant eux-mêmes et des petits maîtres artisans. Là où les moyens de travail et le produit du travail se présentent au travailleur sous la forme de capital, comme c'est le cas dans le système de production capitaliste développée, celui-ci, en sa qualité de producteur, n'a pas à emprunter d'argent. S'il en emprunte, c'est pour ses besoins personnels, comme par exemple au mont-de-piété. Par contre, là où l'ouvrier est propriétaire, réellement ou nominalement, de ses moyens de travail et de son produit, il est en rapport en sa qualité de producteur avec le capital du prêteur d'argent qui l'affronte en tant que capital usuraire. Newman traduit platement ce fait, en disant que le banquier est considéré tandis que l'usurier est haï et méprisé parce que celui-là prête aux riches et celui-ci aux pauvres².

Il ne voit pas que ces deux types sont séparés par la différence qui existe entre deux modes sociaux de production et les structures sociales qui leur correspondent, et que l'affaire n'est pas réglée en opposant riches et pauvres. Au contraire, l'usure qui pressure les petits producteurs pauvres marche la main dans la main avec celle qui ruine les riches propriétaires fonciers. Dès que l'usure des patriciens romains eut complètement ruiné les plébéiens romains, les petits paysans, c'en fut fini de cette forme d'exploitation et l'économie purement esclavagiste prit la place de l'économie des petits paysans.

Dans ce cas, l'usurier peut dévorer sous forme d'intérêt tout ce qui excède les moyens de subsistance les plus stricts (le montant de ce qui sera plus tard le salaire) du producteur (ce prélèvement de l'usurier apparaîtra plus tard en tant que profit et rente foncière) ; et par conséquent, c'est une totale absurdité que de vouloir comparer le montant de cet intérêt, là où il s'approprie toute la plus-value, à l'exception de ce qui échoit à l'État, avec le niveau du taux de l'intérêt moderne, alors que l'intérêt, l'intérêt normal du moins, ne représente

qu'une part de cette plus-value. On oublie à ce propos que le salarié produit et cède au capitaliste qui l'emploie le profit, l'intérêt et la rente foncière, bref l'ensemble de la plus-value. C'est Carey qui se livre à cette comparaison stupide, afin de montrer quels avantages représentent pour les ouvriers l'évolution du capitalisme et la baisse du taux de l'intérêt qui l'accompagne. De plus, l'usurier, non content de s'approprier le surtravail de sa victime, acquiert peu à peu les titres de propriété sur ses moyens de travail eux-mêmes : terre, maison, etc., et s'emploie ainsi sans cesse à l'exproprier. C'est vrai, mais, à ce sujet, on oublie qu'en système capitaliste cette expropriation totale de l'ouvrier dépouillé de ses moyens de travail n'est pas un résultat vers lequel tendrait ce mode de production, mais que ce fait est la condition préalable qui lui sert de point de départ. La situation de l'esclave salarié exclut qu'il puisse devenir esclave débiteur, du moins en sa qualité de producteur, tout comme cette éventualité est exclue pour l'esclave véritable ; tout au plus peut-il le devenir en sa qualité de consommateur. Le capital usuraire, sous la forme où il s'approprie en fait tout le surtravail du producteur immédiat, sans modifier le mode de production, où pour cette forme de capital, la propriété ou encore la possession des moyens de travail par les producteurs – et la petite production individuelle qui leur correspond – constituent une condition essentielle, où le capital ne se subordonne pas directement le travail et ne l'affronte pas en tant que capital industriel : bref, cette forme de capital usuraire ruine ce mode de production, paralyse les forces productives, au lieu de les développer, et éternise en même temps cet état de choses pitoyable, où la productivité sociale du travail n'est pas développée, comme c'est le cas dans la production capitaliste, aux dépens du travail lui-même.

Ainsi l'action de l'usurier est, d'une part, un travail de sape et de destruction de la richesse et de la propriété antiques et féodales. D'autre part, il mine et ruine la production petite paysanne et petite bourgeoise, bref, toutes les formes où le producteur apparaît encore comme possédant ses moyens de production. Dans le système de production capitaliste développée, l'ouvrier n'est pas propriétaire des moyens de production, ni du champ qu'il travaille, ni de la matière première qu'il façonne, etc. Mais cette aliénation des moyens de production que subit le producteur correspond ici à une révolution effective du mode de production lui-même. Les ouvriers isolés sont groupés dans de grands ateliers pour se livrer à une activité divisée et collective : l'outil se transforme en machine. Le mode de production lui-même ne permet plus cet éparpillement des instruments de production lié à la petite propriété, pas plus qu'il ne permet aux travailleurs de rester isolés. En système de production capitaliste, l'usure ne peut plus séparer les moyens de production du producteur lui-même, parce qu'ils en sont déjà séparés.

L'usure centralise des fortunes monétaires, là où les moyens de production sont éparpillés. Elle ne modifie pas le mode de production, mais s'agrippe à lui

en parasite par toutes ses ventouses et rend la production misérable. Elle l'épuise, lui ôte toute force et oblige la reproduction à se réaliser dans des conditions de plus en plus lamentables. Voilà pourquoi la haine populaire contre l'usure est la plus forte dans le monde antique, où la propriété des moyens de production par le producteur constitue en même temps la base des rapports politiques, de l'autonomie du citoyen.

Tant que règne l'esclavage, ou encore tant que le surproduit est consommé par le seigneur féodal et sa suite, et que propriétaires d'esclaves ou seigneurs féodaux sont en proie aux usuriers, le mode de production reste encore le même ; simplement il devient plus dur pour les travailleurs. Le propriétaire d'esclaves ou le seigneur féodal endettés pressureront plus leurs sujets parce qu'on les presse davantage eux-mêmes. Ou bien ils finissent par faire place aux usuriers qui deviennent eux-mêmes propriétaires fonciers ou possesseurs d'esclaves, tels les chevaliers de la Rome antique. Les anciens exploiters, dont l'exploitation était plus ou moins patriarcale, parce qu'elle était en grande partie un moyen de puissance politique, sont remplacés par des parvenus durs et cupides. Mais le mode de production lui-même n'est pas modifié.

Dans tous les systèmes de production précapitalistes, l'usure ne fait œuvre révolutionnaire qu'en détruisant et dissolvant les formes de propriété, qui se reproduisaient sans cesse sous la même forme et sur la base desquelles reposait solidement la structure politique. Dans les formes asiatiques de production, il arrive que l'usure continue longtemps sa fonction sans provoquer autre chose que décadence économique et corruption politique. C'est seulement là où sont réunies les autres conditions du système de production capitaliste et quand elles le sont, que l'usure apparaît comme l'un des moyens qui contribuent à faire naître le nouveau mode de production, d'une part en ruinant les seigneurs féodaux et les petits producteurs, et en centralisant les conditions de travail de façon à en faire du capital, d'autre part.

Au Moyen Age il n'existait en aucun pays de taux d'intérêt général. L'Église de prime abord interdisait les prêts à intérêt. Les lois et les tribunaux n'assuraient que peu la garantie des prêts. Le taux de l'intérêt était dans tel ou tel cas particulier d'autant plus élevé. L'insuffisance de la circulation monétaire, la nécessité de faire la plupart des paiements en espèces obligeaient à emprunter de l'argent, et cela d'autant plus que le système des lettres de change était moins développé. Le taux de l'intérêt de même que la notion d'usure variaient fort d'un pays et d'une époque à l'autre. Sous Charlemagne, on tenait pour usurier quiconque prenait un intérêt de 100%. A Lindau, sur le lac de Constance, en 1344, des bourgeois de la ville demandèrent 216 2/3 %. A Zurich, le conseil fixa le taux légal de l'intérêt à 43 1/3 %. En Italie, il fallait payer parfois jusqu'à 40 %, bien que le taux habituel du XII^e au XIV^e siècle ne dépassât pas 20 %. Véronne décréta que le taux légal était de 12 1/2 %. L'empereur Frédéric II le fixa à 10 %, mais pour les Juifs seulement. Il ne voulait pas parler pour

les chrétiens. 10 % était déjà au XIII^e siècle en Rhénanie allemande le taux normal³.

Le capital usuraire utilise la forme d'exploitation du capital sans en connaître le mode de production. Dans le cadre de l'économie bourgeoise, ce rapport se reproduit aussi dans des branches d'industrie arriérées ou dans les secteurs qui se refusent à en venir à la forme de production moderne. Si, par exemple, on veut comparer le taux d'intérêt en Angleterre avec celui en vigueur aux Indes, il ne faut pas prendre pour base le taux de la Banque d'Angleterre, mais par exemple celui que consentent les loueurs de petites machines à de petits producteurs travaillant à domicile.

L'importance historique de l'usure, à l'opposé de la richesse seulement consommatrice, c'est qu'elle est elle-même un procès de constitution du capital. Le capital usuraire et la fortune du commerçant permettent la création d'une richesse monétaire indépendante de la propriété foncière. Moins le produit a pris le caractère d'une marchandise, moins la valeur d'échange s'est emparée de la production tout entière en étendue et en profondeur, plus l'argent apparaît comme la richesse proprement dite, la forme générale de la richesse, par opposition à son expression limitée : les valeurs d'usage. C'est là-dessus que repose la thésaurisation. Laissons de côté l'argent en tant que monnaie universelle et trésor. En dehors de ces deux formes, c'est en tant que moyen de paiement qu'il apparaît comme incarnant la forme absolue de la marchandise. Et c'est, en particulier, à partir de sa fonction de moyen de paiement que se développent l'intérêt et, de ce fait, le capital-argent. Ce que la richesse prodigue et corruptrice veut, c'est l'argent pour l'argent, l'argent comme moyen de tout acheter. (Également pour payer les dettes.) Le petit producteur, lui, a surtout besoin d'argent pour payer. (Ici la transformation des prestations en nature et des fournitures au seigneur et à l'État en rente et en impôt en argent joue un rôle important.) Dans les deux cas, on a besoin de l'argent en tant qu'argent. D'un autre côté, c'est seulement dans l'usure que la thésaurisation devient réelle, qu'elle réalise son rêve. Ce qu'exige le possesseur d'un trésor, ce n'est pas du capital, mais de l'argent en tant qu'argent ; mais par l'intérêt il transforme en capital ce trésor monétaire qu'il avait constitué pour soi ; il en fait un moyen qui lui permet de s'emparer entièrement ou en partie du surtravail et également d'une partie des moyens de production eux-mêmes, quoiqu'ils continuent nominalement à s'opposer à lui en tant que propriété d'autrui. L'usure semble vivre dans les pores de la production à la façon des dieux d'Épicure qui vivent dans les intermondes. Moins la forme marchandise est la forme générale du produit, plus il est difficile de se procurer de l'argent. Voilà pourquoi l'usurier ne connaît absolument pas de limite en dehors de la capacité de travail ou de résistance de ceux qui ont besoin d'argent. Dans la production petite-paysanne et petite-bourgeoise, c'est en tant que moyen d'achat qu'on utilise principalement l'argent, lorsque, à la suite de circonstances fortuites ou de bouleversements extraordinaires, l'ouvrier

se voit privé de ses moyens de production (qui dans ce système de production sont encore en majeure partie sa propriété), ou au moins lorsque ces moyens de production ne sont pas remplacés dans le cours normal de la reproduction. Subsistances et matières premières en forment une partie essentielle. Il se peut que leur renchérissement rende impossible de les remplacer sur le montant de la vente du produit, de même que simplement de mauvaises récoltes peuvent empêcher le paysan de remplacer ses semences en nature. Les guerres qui permirent aux patriciens romains de ruiner les plébéiens, en les contraignant à des services de guerre, qui les empêchèrent de reproduire leurs moyens de travail, et de ce fait les appauvrirent (l'appauvrissement, la réduction ou la perte des conditions de travail est, dans ce cas, la forme prédominante), ces guerres remplirent de cuivre pris sur l'ennemi – la monnaie d'alors – caves et greniers de ces mêmes patriciens. Au lieu de donner aux plébéiens les marchandises dont ils avaient besoin : blé, chevaux, bêtes à cornes, ils leur prêtèrent ce cuivre sans utilité pour eux et profitèrent de la situation pour leur extorquer un intérêt usuraire énorme, qui fit des plébéiens leurs esclaves débiteurs. Sous Charlemagne, les paysans de Franconie furent, eux aussi, ruinés par les guerres, ce qui ne leur laissa pas d'autre issue que, de débiteurs qu'ils étaient, se faire serfs. Dans l'Empire romain il n'était pas rare, on le sait, que des famines provoquent la vente comme esclaves des enfants aux plus riches et que des hommes libres se vendissent eux-mêmes. Voilà pour l'évolution générale. Dans le détail, la conservation ou la perte par le petit producteur de ses moyens de production dépend de mille accidents et chaque accident ou perte est un appauvrissement et un point où l'usurier parasite peut planter ses suçoirs. Il suffit que crève une vache du petit paysan pour qu'il se voie dans l'impossibilité de recommencer sa production à l'ancienne échelle. Il tombe sous la coupe de l'usurier et, une fois en proie à l'usure, il ne s'en libérera jamais plus.

Mais c'est la fonction de l'argent en tant que moyen de paiement qui est le terrain véritable, caractéristique, le grand terrain de l'usure. Toute redevance d'argent à échéances fixes, qu'il s'agisse d'intérêt d'un fonds, de tribut, d'impôt, etc., implique la nécessité de verser de l'argent. C'est pourquoi, depuis les premiers Romains jusqu'aux temps modernes, l'usure sur une grande échelle s'attache aux fonctions des collecteurs d'impôt, *fermiers généraux*, *receveurs généraux**. Ensuite s'opère, à mesure que se développe le commerce et que la production de marchandises se généralise, la séparation dans le temps de l'achat et du paiement. L'argent doit être versé à échéance déterminée. Que cela puisse mener à des situations où le capitaliste financier et l'usurier ne font plus qu'un encore aujourd'hui, les crises monétaires modernes en font la preuve. Mais c'est l'usure elle-même qui devient le moyen principal de développer plus encore la nécessité de l'argent comme moyen de paiement : c'est elle, en effet, qui fait s'endetter de plus en plus le producteur et réduit à néant ses moyens de paiement habituels en rendant impossible, en raison du fardeau des intérêts, son processus

de reproduction régulier. Ici l'usure jaillit de l'argent en tant que moyen de paiement et élargit cette fonction de l'argent qui est le terrain sur lequel elle prolifère le plus.

Le développement du crédit s'effectue par réaction contre l'usure. Mais il ne faut nullement se méprendre sur le sens de cette évolution et l'interpréter comme le faisaient les écrivains de l'Antiquité, les pères de l'Église, Luther ou les premiers socialistes. Elle signifie très exactement la subordination du capital productif d'intérêt aux conditions et aux besoins du mode de production capitaliste, et rien de plus.

En gros, dans le système de crédit moderne, le capital productif d'intérêt est adapté aux conditions de la production capitaliste. Non seulement l'usure continue d'exister en tant que telle, mais encore elle est libérée, chez les peuples à production capitaliste développée, des entraves que lui avait imposées toute la législation antérieure. Le capital productif d'intérêt conserve la forme du capital usuraire envers des personnes et des classes (ou dans des conditions) telles que les prêts ne s'effectuent pas et ne peuvent s'effectuer dans le sens du système de production capitaliste : quand on emprunte à cause de la misère individuelle, comme c'est le cas au crédit municipal ; quand on prête à de riches jouisseurs pour des buts de luxe ; ou encore lorsqu'il s'agit d'un producteur non capitaliste : c'est le cas du petit paysan, de l'artisan, etc., qui donc, en sa qualité de producteur immédiat, possède ses propres moyens de production ; enfin lorsque le producteur capitaliste lui-même opère sur une si petite échelle qu'il se rapproche de ces producteurs qui travaillent eux-mêmes.

Ce qui distingue le capital porteur d'intérêt, en tant qu'élément essentiel du mode de production capitaliste, du capital usuraire, ce n'est nullement la nature ou le caractère de ce capital lui-même. C'est simplement que les conditions dans lesquelles il fonctionne ont changé, et, partant, la figure de l'emprunteur qui affronte le prêteur d'argent s'est aussi complètement modifiée. Même lorsqu'un homme sans fortune obtient du crédit en tant qu'industriel ou commerçant, c'est qu'on a confiance qu'il va se conduire en capitaliste, s'appropriant à l'aide du capital prêté du travail non payé. On lui accorde du crédit en tant que capitaliste en puissance. Et même le fait, qui suscite tant d'admiration de la part des apologistes de l'économie politique, qu'un homme sans fortune, mais énergique, sérieux, capable et versé dans les affaires, puisse de cette façon se transformer en capitaliste – et d'ailleurs en régime capitaliste d'une façon générale, la valeur commerciale de chaque individu est estimée avec plus ou moins d'exactitude – ce fait, même s'il fait entrer sans cesse en lice contre eux toute une série de nouveaux chevaliers d'industrie, dont les capitalistes individuels déjà en place se passeraient bien, renforce cependant la domination du capital, en élargissant sa base et en lui permettant de recruter toujours de nouvelles forces dans le soubassement social sur lequel il repose. Tout comme pour l'Église catholique au Moyen Âge, le fait de recruter sa hiérarchie sans considération de condition

sociale, de naissance, de fortune, parmi les meilleurs cerveaux du peuple, était un des principaux moyens de renforcer la domination du clergé et d'assurer le maintien des laïcs sous le boisseau. Plus une classe dominante est capable d'accueillir dans ses rangs les hommes les plus importants de la classe dominée, plus son oppression est solide et dangereuse.

L'anathème contre tout capital productif d'intérêt a été remplacé à l'inverse par sa reconnaissance expresse : c'est le point de départ des instigateurs du système de crédit moderne.

Nous ne parlerons pas ici de la réaction contre l'usure, qui chercha à protéger les pauvres contre elle en instituant par exemple les *monts-de-piété** (en 1350, à Salins, en Franche-Comté ; plus tard en Italie, à Pérouse et Savone, en 1400 et 1479). Ils ne sont remarquables que parce qu'ils montrent comment l'ironie de l'histoire change des vœux pieux au cours de leur réalisation en leur contraire exact. La classe ouvrière anglaise paie, selon des estimations raisonnables, 100% aux établissements de prêts sur gages, ces successeurs des monts-de-piété⁴. Nous ne parlerons pas davantage des rêves fantastiques fondés sur le crédit d'un D^r Hugh Chamberleyne ou d'un John Briscoe, par exemple, qui cherchèrent dans la dernière décade du XVII^e siècle à libérer l'aristocratie anglaise de l'empire de l'usure en créant une banque rurale, dont le papier-monnaie avait pour fondement la propriété foncière⁵.

Les associations de crédit, qui se constituèrent à Venise et à Gênes au XII^e et au XIV^e siècle, émanaient du besoin où se trouvaient le commerce maritime et le commerce de gros fondé sur lui de se libérer de la domination de méthodes d'usure surannées et des monopoleurs du commerce de l'argent. Si les banques proprement dites, fondées dans ces républiques, se présentent en même temps comme des établissements de crédit public qui avançaient de l'argent à l'État sur les impôts à recouvrer, il ne faut pas oublier que les marchands qui constituaient ces associations étaient eux-mêmes les notables de ces États et étaient tout autant intéressés à libérer leur gouvernement de l'usure qu'à s'en délivrer eux-mêmes⁶, et en même temps à affirmer et renforcer par là la sujétion où ils tenaient l'État. Aussi, lorsqu'on discuta de la fondation de la Banque d'Angleterre, les tories lancèrent-ils cette objection : « Les banques étaient, selon eux, des institutions républicaines. Il y en avait de florissantes à Venise, Gênes, Amsterdam et Hambourg. Mais qui donc avait jamais entendu parler d'une Banque de France ou d'Espagne ? »

La Banque d'Amsterdam (1609), pas plus que celle de Hambourg (1619), ne marque une époque dans l'évolution du système moderne de crédit. Elle était une simple banque de dépôts. Les bons que la banque délivrait n'étaient en réalité que des reçus pour les métaux précieux déposés, monnayés ou non, et ils ne circulaient qu'avec l'endossement de ceux qui les recevaient. Mais, avec le commerce et la manufacture, le crédit commercial et le commerce de l'argent s'étaient développés en Hollande, et par la force même des choses, le capital

productif d'intérêt avait été soumis au capital industriel et commercial. On le voyait déjà au taux peu élevé de l'intérêt. C'est qu'au XVII^e siècle la Hollande, comme aujourd'hui l'Angleterre, passait pour le modèle du développement économique. Tout naturellement, on s'y était débarrassé du monopole de l'usure à l'ancienne mode qui fondait son empire sur la pauvreté.

Tout au long du XVIII^e siècle retentit le cri de : abaissement forcé du taux de l'intérêt ; et la législation va dans ce sens ; on se réfère à la Hollande. Le but, c'est de soumettre le capital productif d'intérêt au capital commercial et industriel et non l'inverse. Le principal héraut de ce mouvement, c'est Sir Josiah Child, père des banques privées anglaises du type courant. Il déclame contre le monopole des usuriers tout à fait à la façon dont le fabricant de costumes de confection Moses and Son s'époumone à crier contre le monopole des « tailleurs particuliers ». Ce Josiah Child est en même temps le père des *stockjobbers* anglais [les spéculateurs en Bourse]. C'est ainsi que lui, l'autocrate de la Compagnie des Indes orientales, défend le monopole de cette compagnie, au nom de la liberté du commerce. Polémiquant contre Thomas Manley⁷, il déclare :

« Il met toutes ses forces en bataille, et comme le champion de la troupe craintive et tremblante des usuriers, il établit sa principale batterie vers le côté que j'ai avoué être le plus faible... Il nie positivement que le bas intérêt soit la cause de la richesse et il assure qu'il n'en est que l'effet⁸.

«... Si le commerce est ce qui enrichit un royaume, et si la diminution de l'intérêt augmente le commerce... dès lors la réduction de l'intérêt ou la restriction de l'usure... est sans doute une cause principale et productive des richesses d'une nation. Il n'est point absurde de dire que la même chose peut être en même temps cause dans certaines circonstances, et effet dans d'autres⁹... L'œuf est la cause de la poule et la poule est la cause de l'œuf. La réduction de l'intérêt peut donc causer une augmentation des richesses et l'augmentation des richesses causer une plus grande réduction de l'intérêt¹⁰... Je suis l'avocat de l'industrie et mon adversaire plaide pour la paresse et l'oisiveté¹¹. »

Cette attaque violente contre l'usure, cette exigence de la soumission du capital productif d'intérêt au capital industriel n'est que le signe avant-coureur des créations organiques qui, dans le système bancaire moderne, établissent les conditions de la production capitaliste : les banques, d'une part, dépouillent le capital usuraire de son monopole en concentrant et jetant sur le marché financier toutes les réserves d'argent inactives et comme mortes, et limitent d'autre part le monopole des métaux précieux eux-mêmes en créant la monnaie de crédit.

Comme ci-dessus chez Child, on trouvera dans tous les ouvrages sur les banques en Angleterre, datant du dernier tiers du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, l'opposition à l'usure, la revendication que le commerce et l'industrie comme l'État doivent être émancipés de sa tutelle. Cela va de pair avec de fantastiques illusions sur les effets miraculeux qu'on attend du crédit, de la

suppression du monopole des métaux précieux, de leur remplacement par le papier-monnaie, etc. L'Écossais William Patterson, fondateur de la Banque d'Angleterre et de la Banque d'Écosse, est tout à fait Law I^{er}.

Contre la Banque d'Angleterre,

« tous les orfèvres et prêteurs sur gages poussèrent des hurlements de rage¹². »

«... Les dix premières années, la Banque eut à surmonter de grandes difficultés ; elle se heurta à une forte hostilité de l'extérieur. ses billets n'étaient acceptés que bien au-dessous de leur valeur nominale... Les orfèvres (qui faisaient du commerce des métaux précieux la base d'un rudiment de banque) ourdirent force intrigues contre la Banque, leur adversaire, qui réduisait leur trafic, abaissait leur escompte et prenait en main les affaires qu'ils traitaient avec le gouvernement¹³. »

Dès avant la fondation de la Banque d'Angleterre, on avait formé le projet d'une *National Bank of Credit* qui avait, entre autres choses, pour but de permettre « aux négociants qui possèdent une quantité considérable de marchandises de les mettre en dépôt, grâce à l'aide de cette banque, et de recevoir du crédit sur ces stocks bloqués pour pouvoir occuper leur personnel et étendre leurs affaires, en attendant de trouver un marché avantageux, au lieu d'être obligés de vendre à perte ». Après bien des efforts, cette *Bank of Credit* fut ouverte dans Bishopsgate Street à la Devonshire House. Elle prêtait à des industriels et des marchands de l'argent sous forme de lettres de change pour les 3/4 de la valeur des marchandises déposées en garantie. Pour pouvoir faire circuler ces traites, on groupait, dans chaque branche d'industrie, un certain nombre de gens en une société dont tout membre, possesseur des traites sus-indiquées, devait obtenir, grâce à elles, des marchandises avec autant de facilité que s'il offrait de payer comptant. Les affaires de la banque ne furent guère florissantes. Le mécanisme était trop compliqué, le risque trop grand en cas de dépréciation des marchandises.

Si l'on s'en tient au contenu réel de ces ouvrages, qui favorisent la mise sur pied du système moderne de crédit en Angleterre et en constituent le commentaire théorique, on n'y trouvera rien que l'exigence de voir subordonner le capital porteur d'intérêt, les moyens de production prêtables, en général, au mode de production capitaliste comme étant une de ses conditions. Si l'on s'en tient à la lettre, on sera souvent frappé d'étonnement en constatant combien ces théories concordent, jusque dans la formulation, avec les illusions des saint-simoniens sur la banque et le crédit.

Tout comme chez les physiocrates, le terme de *cultivateur*^{*} ne désigne pas le paysan réel, mais le gros fermier, de même le *travailleur*^{*} chez Saint-Simon, et même encore çà et là chez ses disciples, ce n'est pas l'ouvrier, mais le capitaliste industriel et commercial. « Un travailleur a besoin d'aides, de seconds,

d'ouvriers ; il les cherche intelligents, habiles, dévoués ; il les met à l'œuvre et leurs travaux sont productifs¹⁴. » Il ne faut pas oublier que c'est seulement dans son dernier ouvrage : *Le Nouveau Christianisme*, que Saint-Simon se présente directement comme le porte-parole de la classe laborieuse et déclare que son émancipation est le but final de ses efforts. Tous ses écrits antérieurs ne sont en réalité que la glorification de la société bourgeoise moderne qu'il défend contre la société féodale, ou celle des industriels et des banquiers contre les maréchaux et les faiseurs de lois et de textes juridiques de l'époque napoléonienne. Quelle différence si on les compare aux ouvrages d'Owen de la même époque¹⁵. Même chez ses successeurs – la citation le prouve – le capitaliste industriel demeure le *travailleur par excellence**. Si on lit leurs œuvres d'un point de vue critique, on ne s'étonnera pas que l'aboutissement de leurs rêves de crédit et de banque ait été le crédit mobilier fondé par l'ex-saint-simonien Émile Péreire ; du reste, ce genre d'établissement ne pouvait prendre une place prédominante qu'en France, où ni le système de crédit, ni la grande industrie ne s'étaient développés au point d'atteindre le niveau moderne. En Angleterre et en Amérique, pareille chose était impossible. – Dans les passages suivants de la *Doctrine de Saint-Simon. Exposition. Première année, 1828–1829*, 3^e édition, Paris, 1831, il y a déjà en germe le Crédit mobilier. On comprend que le banquier puisse avancer de l'argent à meilleur compte que le capitaliste et l'usurier particulier. Il est donc pour ces banquiers

« possible de procurer aux industriels des instruments à bien meilleur marché, c'est-à-dire à *plus bas intérêt* que ne pourraient le faire les propriétaires et les capitalistes, plus exposés à se tromper dans le choix des emprunteurs » (p. 202).

Mais en note les auteurs ajoutent eux-mêmes :

« L'avantage qui devrait résulter du rôle d'intermédiaire des banquiers entre les oisifs et les travailleurs est souvent contrebalancé, et même détruit, par les facilités que notre société désorganisée offre à l'égoïsme de se produire sous les formes diverses de la fraude et du charlatanisme : les banquiers se placent souvent entre les travailleurs et les oisifs, pour exploiter les uns et les autres, au détriment de la société tout entière. »

*Travailleur** est mis ici pour *capitaliste industriel**. Du reste, c'est une erreur de considérer les moyens dont disposent les banques modernes comme étant seulement ceux des oisifs. Premièrement, il s'agit de la fraction du capital qu'industriels et commerçants laissent provisoirement sans emploi et conservent sous forme monétaire, en tant que réserve d'argent ou capital qui va seulement être investi ; c'est donc du capital oisif, mais non le capital des oisifs. Deuxièmement, c'est la part du revenu ou des économies de tout le monde qui est destinée à être accumulée, que ce soit d'une façon permanente ou transitoire.

Et ces deux sortes de capitaux sont essentielles quant au caractère du système bancaire.

Mais on ne doit jamais oublier que, *primo*, l'argent – sous forme de métaux précieux – reste la base dont le crédit, de par sa nature, ne peut *jamais* se détacher. *Secundo*, que le système du crédit a pour condition préalable la possession par des particuliers du monopole des moyens de production sociaux (sous forme de capital et de propriété foncière), qu'il est lui-même, d'une part, une forme imminente du mode de production capitaliste, d'autre part un moteur de son évolution vers sa forme supérieure, vers l'ultime forme possible.

Le système bancaire, quant à son organisation formelle et à sa centralisation, est le produit le plus artificiel et le plus développé à quoi ait abouti le système de production capitaliste en général, comme il est dit déjà en 1697 dans *Some Thoughts of the Interests of England*. D'où l'énorme pouvoir d'un institut comme la Banque d'Angleterre sur le commerce et l'industrie, bien que leur mouvement réel s'opère tout à fait en dehors de son ressort et que son rôle à l'égard de ce mouvement soit tout à fait passif. Il est vrai que cette institution fournit la forme d'une comptabilité générale et d'une répartition des moyens de production à l'échelle sociale, mais ce n'en est que la forme. Nous avons vu que le profit moyen du capitaliste individuel ou de tout capital particulier n'est pas déterminé par le surtravail que ce capital s'approprie en première main, mais par la quantité de surtravail total que l'ensemble des capitaux s'approprie, et sur lequel chaque capital particulier prélève ses dividendes en sa seule qualité de fraction proportionnelle de l'ensemble des capitaux. Le caractère social du capital ne peut apparaître et se réaliser entièrement que grâce au plein développement du système du crédit et du système bancaire. D'autre part, ces systèmes mènent plus loin. Ils mettent à la disposition des capitalistes industriels et commerciaux tout le capital de la société disponible et même potentiel qui n'est pas encore activement engagé, de sorte que ni le prêteur, ni l'utilisateur de ce capital n'en sont les propriétaires ou les producteurs. Par là, ils suppriment le caractère privé du capital et contiennent en puissance, mais en puissance seulement, la suppression du capital lui-même. Le système bancaire enlève des mains des capitalistes privés et des usuriers la répartition du capital en tant qu'affaire particulière, que fonction sociale. Mais, en même temps, ceci fait de la banque et du crédit le moyen le plus puissant de faire dépasser à la production capitaliste ses propres limites et en fait un des véhicules les plus efficaces des crises et de la spéculation.

En outre, en substituant à l'argent diverses formes de crédit circulant, le système bancaire montre que l'argent n'est en réalité pas autre chose qu'une expression particulière du caractère social du travail et de ses produits ; mais ce caractère, en opposition avec la base de la production privée, doit nécessairement se présenter toujours en dernière instance en tant qu'objet, marchandise particulière à côté d'autres marchandises.

Enfin, il n'y a pas de doute que le système de crédit sera un puissant levier lors du passage du mode de production capitaliste au système de production fondé sur l'association du travail ; mais il ne saurait pourtant être qu'un élément en liaison avec d'autres grands bouleversements organiques du mode de production lui-même. Par contre, les illusions sur le pouvoir miraculeux qu'on attribue au crédit et aux banques d'agir dans le sens du socialisme proviennent d'une méconnaissance totale et du mode de production capitaliste et du fait que le système du crédit est une de ses formes. Dès que les moyens de production ont cessé de se transformer en capital (ce qui implique aussi l'abolition de la propriété foncière privée), le crédit, en soi, n'a plus de raison d'être. D'ailleurs, même des saint-simoniens l'avaient compris. D'autre part, tant que subsiste le mode de production capitaliste, le capital productif d'intérêt continue lui aussi à subsister comme une de ses formes et constitue en fait la base de son système de crédit. Seul Proudhon, cet écrivain à sensation qui veut laisser subsister la production marchande tout en supprimant l'argent¹⁶, était capable d'imaginer ce monstre : *le crédit gratuit**, qui prétendait réaliser ce vœu pieux qui est le point de vue petit-bourgeois.

Dans la *Religion saint-simonienne, Économie politique et politique*, on lit à la page 45 :

« Le crédit a pour but, dans une société où les uns possèdent les instruments d'industrie sans avoir capacité ou volonté de les mettre en œuvre, et où d'autres, qui sont industriels, ne possèdent pas d'instruments de travail, de faire passer le plus facilement possible ces instruments des mains des premiers, qui les possèdent, dans celles des seconds, qui savent les mettre en œuvre.

« Remarquons, d'après cette définition, que le crédit est une conséquence de la manière dont la propriété est constituée. »

Donc, le crédit doit disparaître avec cette constitution de la propriété. Il est dit encore, p. 98 :

[Les banques actuelles] se considèrent comme destinées à suivre le mouvement que les transactions opérées hors de leur sein leur impriment, mais non à le donner elles-mêmes ; en d'autres termes, les banques remplissent près des *travailleurs* auxquels elles prêtent des capitaux le rôle de capitalistes. »

Dans la conception que les banques elles-mêmes doivent prendre la direction et se distinguer « par le nombre et l'utilité des établissements commandités, des travaux excités par elle » (p. 101), il y a, latente, l'idée du crédit mobilier. De même Constantin Pecqueur demande que les banques (ce que les saint-simoniens appellent « système général des banques ») « gouvernent la production ». D'une façon générale, Pecqueur est essentiellement saint-simonien, bien que beaucoup plus radical. Il veut que « l'institution de crédit... gouverne tout le mouvement de la production nationale ».

« Essayez de créer une institution nationale de crédit qui commande la capacité et le mérite non propriétaires, sans relier forcément les commandités par une intime solidarité dans la production et la consommation, mais au contraire en les laissant gouverner eux-mêmes leurs échanges et leurs productions. Vous n'obtiendrez que ce qu'obtiennent jusqu'ici les banques privées : l'anarchie, la disproportion entre la production et la consommation, la ruine subite des uns, et la fortune subite des autres ; de telle sorte que votre institution n'ira jamais au-delà de produire une somme de prospérité pour les uns, égale à la somme de ruine supportée par les autres... Seulement vous aurez offert aux salariés que vous commanditez les moyens de se livrer entre eux une concurrence analogue à celle que se livrent les maîtres bourgeois¹⁷. »

Nous avons vu que le capital commercial et le capital porteur d'intérêt sont les formes les plus anciennes du capital. Mais il est dans la nature des choses que, pour la représentation populaire, le capital productif d'intérêt apparaisse comme le capital par excellence. Le capital commercial représente une activité d'intermédiaire qu'on l'interprète comme étant de l'escroquerie, du travail ou tout autrement encore. Par contre, dans le capital productif d'intérêt, le caractère autoreproducteur du capital, la valeur assurant sa propre mise en valeur, la production de la plus-value se présentent à l'état pur en tant que qualités occultes. C'est ce qui explique aussi qu'une partie des économistes, surtout dans des pays comme la France, où le capital industriel n'a pas atteint son plein développement, tiennent cette forme pour la forme fondamentale du capital et conçoivent par exemple la rente foncière comme en constituant une simple variante puisque la forme du prêt y prédomine aussi. C'est méconnaître totalement la structure interne du mode de production capitaliste, c'est ne pas voir du tout que la terre, tout comme le capital, n'est prêtée qu'à des capitalistes. Au lieu d'argent on peut naturellement prêter des moyens de production en nature : des machines, bâtiments d'exploitation, etc. Mais ils représentent alors une certaine somme d'argent et si l'on paie, outre l'intérêt, quelque chose pour l'usure du matériel, cela résulte de la valeur d'usage, de la forme naturelle spécifique de ces éléments de capital. Mais ce qui est déterminant, ici encore, c'est de savoir s'ils sont prêtés au producteur direct, ce qui suppose la non-existence du mode de production capitaliste, du moins dans la sphère où ces prêts ont lieu ; ou bien si on les prête au capitaliste industriel, ce qui est l'hypothèse sur la base du système de production capitaliste. Il est encore plus incongru et plus irrationnel de faire entrer dans cette catégorie les prêts pour la consommation individuelle (location de maisons, par exemple). Que la classe ouvrière soit sous cette forme grugée d'une façon révoltante, c'est un fait évident, mais le petit commerçant qui lui vend ses aliments l'escroque autant. C'est une exploitation secondaire, parallèle à l'exploitation initiale, qui a lieu directement

dans le procès de production lui-même. La différence entre vendre et prêter est ici absolument sans importance, purement formelle : ce n'est que par une méconnaissance totale de la structure réelle des choses qu'elle peut paraître essentielle, nous l'avons déjà montré.

*
* *

L'usure, comme le commerce, exploite un mode de production donné : ils ne le créent pas ; ils y restent extérieurs. L'usure cherche directement à le maintenir, pour pouvoir toujours recommencer à l'exploiter, elle est conservatrice, elle ne fait que rendre ce mode de production plus misérable. Moins les éléments de production entrent dans le procès de production et en sortent en tant que marchandises, plus leur fabrication à partir de l'argent apparaît comme un acte particulier. Moins est important le rôle que joue la circulation dans la reproduction sociale, plus l'usure est florissante.

Si la fortune monétaire se développe en tant que fortune particulière, cela signifie, par rapport au capital usuraire, que toutes ses créances existent sous la forme de créances d'argent ; ce capital se développe d'autant plus dans un pays que la masse de la production y est davantage limitée à des productions naturelles, etc., donc à des valeurs d'usage.

L'usure a un double résultat : *primo*, de faire se constituer à côté des corporations des marchands des fortunes monétaires ; *secundo*, de s'approprier les moyens de travail, c'est-à-dire de ruiner les propriétaires des anciens moyens de travail : dans cette mesure, c'est un puissant levier qui contribue à créer les conditions préalables du capital industriel.

L'intérêt au Moyen Age.

« Au Moyen Age, la population était purement agricole. Et dans ce cas, comme sous le régime féodal, il ne peut y avoir grand trafic et partant non plus grand profit. C'est ce qui justifiait au Moyen Age les lois sur l'usure. De plus, dans un pays agricole, il est rare que quiconque se trouve en situation d'emprunter de l'argent, à moins qu'il ne soit tombé dans la pauvreté et la misère... Henri VIII réduit l'intérêt à 10 %, Jacques I^{er} à 8, Charles II à 6, Anne à 5 %... A cette époque, les prêteurs d'argent détenaient un monopole sinon de droit, au moins de fait, et c'est pourquoi il était nécessaire de leur fixer des limites comme aux autres détenteurs de monopoles... A notre époque, le taux du profit sert de régulateur au taux de l'intérêt ; à cette époque-là, c'était le taux de l'intérêt qui réglait le taux de profit. Quand le prêteur d'argent imposait au marchand un taux élevé, le marchand était obligé de prendre sur ses marchandises un profit plus élevé. Ainsi une grosse somme d'argent était prise dans les poches des acheteurs pour être versée dans celles des prêteurs d'argent¹⁸. »

« Je me suis laissé dire que l'on prend maintenant pour un an, à chaque foire de Leipzig, 10 florins, c'est-à-dire du 30 % ; d'aucuns y ajoutent aussi la foire de Naumbourg, ce qui fait du 40 % ; s'il y en a qui prennent davantage, je l'ignore. Quelle honte ! Par le diable, à quoi tout cela finira-t-il-donc par aboutir ?... Quiconque possède maintenant à Leipzig 100 florins en prend 40 par an. C'est dévorer en un an un paysan ou un bourgeois. S'il a 1 000 florins, il en prend par an 400 ; c'est manger en un an un chevalier ou un noble riche... S'il en a 10 000, il en prend 4 000 par an, c'est dévorer en un an un riche comte. S'il en a 100 000, ce qui doit être le cas chez les gros financiers, il en prend 40 000, c'est dévorer en un an un grand et riche prince. S'il en a 1 million, il prend par an 400 000 : c'est manger en un an un grand roi. Et il ne court pour cela aucun danger, ni dans sa personne, ni dans ses biens, il ne fait rien, il est assis derrière son poêle et se fait rôtir des pommes : c'est ainsi qu'un de ces valeurs de cabinet pourrait rester chez lui et dévorer tout un monde en dix ans¹⁹... »

« Il y a quinze ans, j'ai écrit contre l'usure que cette pratique était déjà si puissamment incrustée dans les mœurs que je savais ne devoir pas espérer d'amélioration. Depuis cette époque elle a pris tant d'ampleur, qu'elle ne veut plus être ni vice, ni péché, ni honte, mais veut se faire passer pour grande vertu et bel honneur, comme si c'était faire aux gens grande charité et leur rendre un service chrétien. Qui nous apportera aide et conseil, puisque la honte s'est faite honneur et le vice vertu²⁰ ? »

*
* *

« Des Juifs, des Lombards, des usuriers et des vampires, voilà quels furent nos premiers banquiers, nos premiers larrons à faire le trafic de la banque, on peut presque qualifier d'infâme leur caractère... Ensuite se joignirent à eux les orfèvres de Londres. Au total... nos premiers banquiers... formaient une très peu recommandable compagnie, c'étaient de cupides usuriers, des Shylocks au cœur de pierre²¹... »

« L'exemple donné par Venise » (de la constitution d'une banque) « fut donc promptement imité ; toutes les villes maritimes et de commerce fondèrent les premières banques. Le retour de leurs vaisseaux, qu'il fallait attendre, menait irrésistiblement à des habitudes de crédit que la découverte et le commerce de l'Amérique vinrent encore fortifier dans la suite²². - (Ce point est capital.) « Les chargements nécessitaient de fortes avances, ce qui était déjà arrivé autrefois à se faire, à Athènes et dans la Grèce. L'an 1308, la ville hanséatique de Bruges posséda une chambre d'assurance. »

A la lecture de Sir Dudley North, non seulement un des premiers marchands anglais, mais aussi un des plus importants théoriciens de l'économie politique de son temps, on peut notamment mesurer combien les prêts aux propriétaires

fonciers et en général aux riches qui jouissaient de leur richesse l'emportaient encore, même en Angleterre, dans le dernier tiers du XVII^e siècle, avant que ne se développe le système moderne de crédit :

« Des sommes prêtées à intérêt chez nous, pas même la dixième part, et de loin, n'est prêtée à des négociants pour leur permettre de pratiquer leur commerce ; la majeure partie en est prêtée pour l'achat d'articles de luxe et pour favoriser les dépenses de gens qui sont de gros propriétaires fonciers, mais n'en dépensent pas moins leur argent plus vite que leur domaine ne leur en rapporte ; et, comme ils appréhendent de vendre leur bien, ils préfèrent l'hypothéquer²³. »

Au XVIII^e siècle, en Pologne :

« Varsovie était le centre d'un gros trafic de traites, mais qui avait surtout pour base et pour fin l'usure que pratiquaient ses banquiers. Pour se procurer de l'argent qu'ils pouvaient prêter à 8 % et plus aux grands seigneurs prodigues, ils cherchaient et obtenaient à l'étranger un crédit de traites en blanc, c'est-à-dire qui ne reposaient pas sur un commerce quelconque de marchandises, mais que le tiré étranger acceptait patiemment tant que les remises procurées par ce système de cavalerie étaient versées. Mais la faillite d'un Tepper et d'autres banquiers de Varsovie fort estimés leur a fait payer cher leur complaisance²⁴. »

Profit que l'Église a retiré de l'interdiction du prêt à intérêt.

« L'Église avait interdit de se faire verser des intérêts, mais non de vendre son bien, pour se tirer d'embarras : et elle n'avait pas même défendu de le céder pour un certain temps à celui qui prêtait l'argent, ou même de le lui céder jusqu'au remboursement de la somme, afin qu'il serve de caution au prêteur, mais aussi que celui-ci puisse trouver durant le temps qu'il le possédait, dans la jouissance de ce bien, de quoi remplacer l'argent dont il était privé... L'Église elle-même ou les communautés et *pia corpora* qui lui étaient rattachées en retirèrent grand profit, surtout au temps des croisades. Cette pratique fit entrer une grande part du patrimoine national dans ce qu'on appela les biens de "mainmorte", d'autant que les Juifs ne pouvaient pas prêter à usure par ce moyen, car la possession d'un gage si palpable ne pouvait rester cachée... Sans l'interdiction du prêt à intérêt, jamais les églises et les cloîtres n'eussent pu devenir si riches²⁵. »

SIXIÈME SECTION

CONVERSION DU SURPROFIT EN RENTE FONCIÈRE

Chapitre XXXVII

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

L'analyse des diverses formes historiques de la propriété foncière sort du cadre de cet ouvrage. Cette propriété ne nous intéresse ici que dans la mesure où une partie de la plus-value produite par le capital revient au propriétaire foncier. Nous partons donc de l'hypothèse que l'agriculture, tout comme l'industrie manufacturière, est soumise au mode capitaliste de production, c'est-à-dire qu'elle est pratiquée par des capitalistes qui ne se distinguent tout d'abord des autres capitalistes que par le secteur où est investi leur capital, et où s'exerce le travail salarié que ce capital met en œuvre. Pour nous, le fermier produit du froment, etc., tout comme le fabricant produit du fil ou des machines. Supposer que le mode capitaliste de production s'est emparé de l'agriculture implique que ce mode régit toutes les sphères de la production et de la société bourgeoise : donc qu'y sont réalisées aussi, dans leur plein épanouissement, toutes les conditions du mode capitaliste de production : libre concurrence des capitaux, transférabilité de ceux-ci d'une sphère de production à l'autre, même taux de profit moyen, etc. La forme de la propriété foncière qui nous intéresse est une forme historique spécifique de celle-ci : c'est celle qui a été *transformée* par l'action du capital et du mode capitaliste de production, à partir de la propriété foncière féodale ou de l'exploitation agricole que pratiquent les petits paysans pour y trouver leur nourriture ; dans ces formes, pour le producteur direct, le *fait de posséder* la terre apparaît comme l'une des conditions de production et le *fait d'en être propriétaire* comme la condition la plus favorable, la condition optimale de son mode de production. Si le mode capitaliste de production, en général, dépossède les ouvriers de leurs moyens de travail, dans l'agriculture il suppose que les ouvriers agricoles sont expropriés du sol et assujettis à un capitaliste qui pratique l'agriculture pour en retirer un profit. L'objection qu'il a existé également ou qu'il existe encore d'autres formes de propriété foncière et d'agriculture ne présente donc aucun intérêt pour notre développement. Elle ne peut intéresser que les économistes qui ne traitent pas le mode capitaliste de production dans l'agriculture et la forme de propriété foncière correspondante comme des catégories historiques, mais en font des catégories éternelles.

Pour nous, il est nécessaire d'étudier la forme moderne de la propriété foncière parce qu'il s'agit d'une façon générale d'examiner les rapports déterminés de production et de circulation, résultant de l'investissement de capital dans l'agri-

culture. Sans quoi, l'analyse de ce dernier ne serait pas complète. Nous nous limiterons donc exclusivement à l'investissement de capital dans l'agriculture proprement dite, c'est-à-dire dans la production d'un produit végétal essentiel, qui fait vivre toute une population. Nous parlerons de froment, parce qu'il est le principal aliment des peuples modernes à système capitaliste développé. (Au lieu d'agriculture, on pourrait parler de mines, les lois étant les mêmes.)

A. Smith a le grand mérite d'avoir expliqué comment la rente foncière d'un capital utilisé à produire d'autres produits agricoles : par exemple le lin, les plantes tinctoriales, l'élevage indépendant, etc., est déterminée par la rente que rapporte le capital investi dans la production de l'aliment de base. Effectivement, depuis Smith, on n'a pas progressé sur ce point. Ce n'est pas le lieu ici de mentionner les restrictions ou les compléments que nous aurions à formuler ; ces remarques ont leur place dans l'étude particulière de la propriété foncière. Aussi, lorsque celle-ci n'aura pas trait au sol destiné à la production de froment, nous n'en parlerons pas en détail : nous n'y reviendrons incidemment que pour illustrer notre raisonnement.

Pour être complet, notons qu'en parlant du sol et du fonds, nous entendons également l'eau, etc., si toutefois elle a un propriétaire et fait partie du fonds.

La propriété foncière suppose que certaines personnes ont le monopole de portions déterminées du globe¹ dont elles peuvent disposer selon leur volonté particulière exclusive, en dehors de toute autre personne. Ceci posé, il s'agit d'expliquer la valeur économique, c'est-à-dire la mise en valeur de ce monopole sur la base de la production capitaliste. Le pouvoir juridique de ces personnes d'user et d'abuser de portions du globe ne résout rien. L'utilisation qui en est faite dépend entièrement des conditions économiques, indépendantes de la volonté de ces individus. La représentation juridique elle-même signifie simplement que le propriétaire foncier peut user de la terre comme chaque possesseur de marchandises peut le faire de ses marchandises ; dans l'Antiquité, cette représentation juridique de la libre propriété foncière privée ne se manifeste qu'au moment où l'ordre social organique est en décomposition et, dans le monde moderne, seulement avec le développement de la production capitaliste. En Asie, les Européens ne l'ont importée qu'en certains endroits. Dans la section sur l'accumulation primitive (Livre I^{er}, chap. XXVI à XXXII) nous avons vu que ce mode de production suppose, d'une part, que les producteurs directs perdent leur condition de simple accessoire de la terre (sous forme de serfs, esclaves, etc.) et, d'autre part, que la masse du peuple soit dépossédée du sol et du fonds. En ce sens, le monopole de la propriété foncière est une condition historique préalable qui reste la base permanente du mode capitaliste de production, comme de tous les modes antérieurs de production reposant sur l'exploitation des masses sous une forme ou sous l'autre. Mais le système capitaliste de production à ses débuts se trouve en présence d'une forme de propriété foncière qui ne lui correspond pas. C'est lui seulement qui crée la forme qui lui convient,

en subordonnant l'agriculture au capital ; par là aussi, la propriété foncière féodale, la propriété de clans, la petite propriété paysanne avec communauté de marché sont métamorphosées en la forme économique correspondant à ce mode de production, quelque diverses qu'en soient les formes juridiques. Un des grands résultats du mode capitaliste de production, c'est qu'il a fait de l'agriculture une application scientifique consciente de l'agronomie — dans la mesure où cela est possible dans les conditions de la propriété privée, — alors qu'elle était une série de procédés purement empiriques et transmis mécaniquement d'une génération à l'autre, de la fraction la moins évoluée de la société² ; d'une part, il débarrasse complètement la propriété foncière de tous les rapports de domination et de servitude et, d'autre part, il a séparé complètement le sol et le fonds, en tant que moyen de travail, de la propriété du propriétaire foncier, pour lequel il ne signifie rien d'autre qu'un impôt en argent que son monopole lui permet de percevoir du capitaliste industriel, le fermier ; [il a] si bien coupé tous les liens que le propriétaire foncier peut passer toute sa vie à Constantinople alors que sa propriété se trouve en Écosse. La propriété foncière acquiert ainsi sa forme purement économique en se débarrassant de toutes les précédentes fioritures et complications politico-sociales antérieures, bref, de toutes ces adjonctions traditionnelles que les capitalistes industriels eux-mêmes, nous le verrons plus loin, et les théoriciens qui se font leurs porte-parole dénoncent d'ailleurs, dans le feu de leur combat contre la propriété foncière, comme une superfétation inutile et absurde. La rationalisation de l'agriculture, qui seule rend possible son exploitation sociale et le fait d'avoir ramené *ad absurdum* [à l'absurde] la propriété foncière : tels sont les deux grands mérites du mode capitaliste de production. Comme tous ses autres progrès historiques, la production capitaliste a accompli celui-ci en réalisant d'abord l'appauvrissement total du producteur direct.

Avant d'aborder l'objet même de notre étude, quelques remarques préliminaires sont encore nécessaires pour écarter tout malentendu.

La condition préalable du mode capitaliste de production est donc la suivante : les véritables agriculteurs sont des salariés employés par un capitaliste, le fermier, qui ne considère l'agriculture que comme un champ d'action particulier du capital, comme un investissement de son capital dans une sphère de production particulière. Ce capitaliste fermier paie au propriétaire foncier, qui possède la terre que le fermier exploite, à dates fixes, par exemple tous les ans, une somme d'argent fixée par contrat (tout comme l'emprunteur de capital monétaire paie un intérêt déterminé), pour avoir l'autorisation d'employer son capital dans cette sphère particulière de production. La somme d'argent versée s'appelle rente foncière : qu'elle soit versée pour des terres cultivées, des terrains à bâtir, des mines, des pêcheries, des forêts, etc. Elle est payée pour toute la période pendant laquelle le propriétaire foncier a prêté, ou plutôt loué le sol au fermier par contrat. Par conséquent, la rente foncière est ici la forme sous laquelle la

propriété foncière se réalise économiquement, est mise en valeur. De plus, les trois classes qui constituent le cadre de la société moderne sont ici rassemblées et se font face : ouvrier salarié, capitaliste industriel et propriétaire foncier.

Du capital peut être fixé dans le sol, lui être incorporé, plus ou moins passagèrement, dans le cas d'améliorations de nature chimique, l'engrais par exemple, ou de façon plus durable, s'il s'agit de canaux de drainage, de systèmes d'irrigation, de nivellements de bâtiments d'exploitation, etc. J'ai appelé ailleurs le capital ainsi incorporé au sol la *terre-capital*³. Il entre dans la catégorie du capital fixe. L'intérêt correspondant au capital incorporé au sol et aux améliorations que le sol en tant qu'instrument de production subit de ce fait peut constituer une partie de la rente que le fermier paie au propriétaire foncier⁴, mais ne constitue pas la rente foncière proprement dite qui est payée pour l'utilisation du sol lui-même, qu'il soit dans son état naturel ou cultivé. Si l'on voulait faire une étude systématique de la propriété foncière, ce qui n'est pas dans notre propos, il faudrait traiter en détail de cette partie du revenu du propriétaire foncier. Nous nous contenterons ici sur ce point de quelques mots. Les investissements de capitaux, plutôt temporaires, qu'entraînent les procès de production habituels dans l'agriculture sont tous assumés, sans exception, par le fermier. Ces investissements, comme d'ailleurs, en général, la simple mise en culture, si elle est assurée de façon quelque peu rationnelle et ne se réduit pas à un épuisement brutal du sol, comme chez les anciens propriétaires d'esclaves américains (Messieurs les propriétaires fonciers se garantissent d'ailleurs dans le contrat contre cette éventualité), améliorent le sol⁵, augmentent sa production et transforment la terre de simple matière en terre-capital. Un champ cultivé a plus de valeur qu'un champ inculte à valeur naturelle égale. Même les capitaux fixes plus durables, incorporés à la terre, qui s'usent assez lentement, sont fournis pour l'essentiel, et en certains secteurs souvent totalement, par le fermier. Mais, dès que le temps de fermage fixé par contrat est révolu, les améliorations apportées au sol reviennent en toute propriété au propriétaire du sol, en tant qu'inséparables de la substance du sol ; c'est là une des raisons pour lesquelles le propriétaire foncier, à mesure que se développe la production capitaliste, cherche à réduire au minimum le temps de fermage. En passant un nouveau contrat de fermage, le propriétaire foncier ajoute à la rente foncière proprement dite l'intérêt pour le capital incorporé à la terre ; que la terre soit relouée au fermier qui a apporté ces améliorations ou affermée à un autre. C'est ainsi que sa rente grossit ; ou, s'il veut vendre le terrain – nous allons voir comment le prix en est fixé, – sa valeur s'en trouve désormais augmentée. Il vend non seulement le sol, mais le sol amendé, le capital incorporé à la terre et qui ne lui a rien coûté. Voilà un des secrets de l'enrichissement croissant des propriétaires fonciers, du gonflement constant de leurs rentes et de l'accroissement de la valeur-argent de leurs terres, à mesure que progresse le développement économique – sans parler du mouvement de la rente foncière proprement dite. Ainsi ces particuliers –

fruges consumere nati (nés pour consommer les fruits de la terre) – mettent dans leurs poches le résultat, auquel ils n'ont par contribué, du développement social. Mais en même temps cette pratique est un des plus grands obstacles à la rationalisation de l'agriculture, étant donné que le fermier évite toutes les améliorations et dépenses dont il ne saurait escompter la récupération totale pendant la durée de son fermage. Nous voyons cet obstacle dénoncé sans cesse, aussi bien au siècle dernier par James Anderson, véritable inventeur de la théorie moderne de la rente, et qui fut à la fois fermier pratique et agronome de valeur pour son temps, qu'aujourd'hui par les adversaires de la législation actuelle sur la propriété foncière en Angleterre.

A. A. Walton (*History of the Landed Tenures of Great Britain and Ireland*, Londres, 1865) dit à ce sujet aux pages 96 et 97 :

« Tous les efforts qu'entreprennent les nombreux établissements agricoles de notre pays ne peuvent aboutir à des résultats très importants ni vraiment sensibles, à un progrès réel dans le sens d'une amélioration de l'agriculture, aussi longtemps que ces améliorations aboutiront à accroître bien plus la valeur de la propriété foncière et le montant de la rente du propriétaire foncier qu'à améliorer la situation du fermier ou de l'ouvrier agricole. En général, les fermiers savent aussi bien que le propriétaire, son intendant ou même le président d'une société d'agriculture qu'un bon drainage, des engrais à suffisance et de bons labours, ajoutés à l'augmentation de la main-d'œuvre pour assainir la terre à fond et la retourner, permettent d'obtenir de merveilleux résultats : aussi bien l'amélioration du sol que l'accroissement de la production. Mais tout cela demande des dépenses considérables, et les fermiers savent aussi que, quel que soit leur effort pour améliorer le sol et accroître sa valeur, c'est le propriétaire qui à la longue en récoltera l'avantage principal sous forme de rentes plus élevées et d'une augmentation de la valeur de la terre... Ils sont assez malins pour remarquer ce que ces orateurs (les propriétaires ou leurs intendants lors des banquets de comice agricole) ont la curieuse habitude d'oublier : que la part du lion de tous les amendements faits par le fermier finit toujours par entrer dans la poche du propriétaire foncier... Quelles qu'aient été les améliorations apportées à la ferme par le fermier précédent, son successeur constatera toujours que le propriétaire augmente la rente proportionnellement à l'accroissement de la valeur du sol provenant des amendements antérieurs. »

Dans l'agriculture proprement dite, ce procès n'apparaît pas aussi clairement que lorsque le sol est utilisé comme terrain à bâtir. De loin, la majeure partie des terrains vendus en Angleterre pour être bâtis, mais non pas comme *freehold* [propriété foncière libre], est donnée à bail par les propriétaires pour quatre-vingt-dix-neuf ans, ou, si possible, à plus court terme. A l'expiration du bail, les constructions reviennent au propriétaire, au même titre que le terrain lui-même.

« A l'expiration de leur bail de location, ils [les locataires du fonds] sont tenus de transmettre au grand propriétaire foncier la maison en bon état d'habitabilité après avoir payé jusqu'alors une rente foncière exagérée. A peine le bail est-il arrivé à expiration que l'agent ou l'inspecteur du propriétaire vient visiter votre maison, veille à ce que vous la mettiez en bon état pour ensuite en prendre possession et l'ajouter au domaine de son patron. Si on laisse encore longtemps agir à plein ce système, il est certain que toute la propriété immobilière du royaume, comme d'ailleurs la propriété foncière à la campagne, se trouveront entre les mains des grands propriétaires fonciers. Tout le West End à Londres, au nord et au sud de Temple Bar, appartient presque exclusivement à environ une demi-douzaine de grands propriétaires et est loué moyennant d'énormes rentes foncières ; là où les baux n'ont pas encore expiré, ils viennent rapidement à échéance, les uns après les autres. Ceci vaut plus ou moins pour toutes les villes du royaume. Cependant ce système rapace de propriété exclusive et de monopole ne s'arrête pas en si bon chemin. La quasi-totalité des docks de nos ports se trouve entre les mains de ces grands léviathans de la terre par suite du même processus d'usurpation⁶. »

Dans ces conditions, il est évident que si le recensement de 1861 en Angleterre et au pays de Galles donne 36032 propriétaires d'immeubles pour une population globale de 20 066 224, le rapport des propriétaires au nombre d'immeubles et d'habitants revêtirait un aspect tout à fait différent si l'on mettait d'un côté les grands propriétaires, de l'autre les petits.

Cet exemple de la propriété des constructions immobilières est important : *primo*, parce qu'il montre clairement la différence entre la rente foncière proprement dite et l'intérêt du capital fixe incorporé au sol qui peut constituer un supplément à la rente foncière. L'intérêt des constructions, tout comme, dans l'agriculture, le capital incorporé au sol par le fermier, revient au capitaliste industriel, à l'agent d'affaires qui spéculé sur les immeubles ou au locataire du terrain, pendant la durée du bail, et, en soi, n'a rien à voir avec la rente foncière qui doit être payée annuellement, à terme fixe, pour l'utilisation du sol. *Secundo*, parce qu'il montre qu'avec le sol lui-même le capital d'autrui qui lui a été incorporé revient en fin de compte au propriétaire foncier dont la rente se trouve augmentée de l'intérêt de ce capital.

Quelques auteurs, se faisant tantôt les porte-parole de la propriété foncière contre les attaques des économistes bourgeois, tantôt dans leur volonté de présenter le système capitaliste de production comme un système d'« harmonies » et non de contradictions, Carey par exemple, ont essayé de montrer que la rente foncière, expression économique spécifique de la propriété foncière, est identique à l'intérêt ; cette identité supprimerait l'antagonisme entre propriétaires fonciers et capitalistes. Aux débuts de la production capitaliste, on employa la méthode inverse. A ce moment-là, la propriété foncière passait

encore dans la représentation populaire pour la forme primitive et respectable de la propriété privée, tandis que l'intérêt du capital était dénoncé comme usure. Pour cette raison, Dudley North, Locke, etc., présentaient l'intérêt du capital comme quelque chose d'analogue à la rente foncière, tout comme Turgot déduisait la justification de l'intérêt de l'existence de la rente foncière. — Nos jeunes auteurs oublient que de cette manière le propriétaire foncier non seulement perçoit un intérêt pour un capital étranger, qui ne lui a rien coûté, mais qu'en outre cette affaire lui rapporte gratuitement le capital d'autrui ; encore négligeons-nous ici l'argument que la rente foncière peut exister et existe en fait toute seule, sans addition d'aucun intérêt pour du capital incorporé au sol. La justification de la rente foncière, comme celle de toutes les autres formes de propriété d'un mode défini de production, est que le mode de production lui-même comporte une nécessité historique transitoire, donc également les rapports de production et d'échange qui en découlent. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, la propriété foncière se distingue des autres formes de propriété : elle apparaît comme superflue et néfaste à un certain niveau du développement économique, même du point de vue de la production capitaliste.

Sous une autre forme encore, la rente foncière peut être confondue avec l'intérêt, et son caractère spécifique méconnu. Elle se traduit par une certaine somme d'argent que le propriétaire foncier reçoit annuellement pour l'affermage d'une parcelle du globe. Nous avons vu comment toute recette en argent peut être capitalisée, c'est-à-dire considérée comme l'intérêt d'un capital imaginaire. Si, par exemple, le taux moyen d'intérêt est de 5 %, une rente foncière annuelle de 200 l. st. peut donc être considérée comme l'intérêt d'un capital de 4 000 l. st. C'est la rente foncière ainsi capitalisée qui constitue le prix d'achat ou valeur de la terre : catégorie *prima facie* [de toute évidence] irrationnelle, tout comme le prix du travail, puisque la terre n'est pas un produit du travail et n'a donc pas de valeur. Par ailleurs, derrière cette forme irrationnelle se dissimule un rapport de production réel. Quand un capitaliste acquiert pour 4 000 l. st. un bien-fonds rapportant une rente annuelle de 200 l. st., il reçoit pour cette somme un intérêt moyen annuel de 5 %, exactement comme s'il avait investi son capital en titres porteurs d'intérêts ou s'il l'avait directement prêté à 5 %. Il s'agit de la mise en valeur d'un capital de 4 000 l. st. à 5 %. A partir de cette hypothèse, il aurait récupéré en vingt ans le prix d'achat de son domaine par les revenus que ce dernier lui rapporte. C'est pourquoi, en Angleterre, le prix d'achat des terres est calculé d'après un certain nombre de *year's purchase* (revenus annuels), ce qui n'est qu'une expression différente pour la capitalisation de la rente foncière. En fait, il s'agit ici du prix d'achat non point du sol, mais de la rente foncière qu'il rapporte, calculé d'après le taux d'intérêt courant. Mais cette capitalisation de la rente suppose la rente, tandis qu'inversement la rente ne peut pas être déduite de sa propre capitalisation ni expliquée par elle. C'est son existence,

indépendamment de toute transaction, qui est ici au contraire la condition préalable dont nous partons.

La rente foncière supposée constante, il s'ensuit que le prix du sol peut augmenter ou diminuer, en raison inverse de la hausse ou de la baisse du taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt courant tombait de 5 à 4 %, une rente foncière annuelle de 200 l. st. représenterait la mise en valeur annuelle d'un capital de 5 000 l. st., au lieu de 4 000 l. st. ; le prix d'un même terrain passerait par conséquent de 4 000 l. st. à 5 000 l. st. ou de 20 *year's purchase* à 25. Et inversement ... C'est là une variation du prix de la terre uniquement régie par le taux d'intérêt et indépendante du mouvement de la rente foncière elle-même. Mais comme nous avons vu que le taux de profit, avec le développement progressif de la société, marque une tendance à la baisse, et que le taux d'intérêt, dans la mesure où il dépend du taux de profit, suit le même mouvement ; qu'en outre, en dehors même du taux de profit, le taux d'intérêt tend à baisser par suite de l'accroissement du capital monétaire de prêt, il en résulte que le prix de la terre tend à monter, indépendamment même du mouvement de la rente foncière et du prix des produits du sol dont la rente constitue une partie.

Confondre la rente foncière elle-même avec la forme qu'elle revêt pour l'acheteur de la terre, l'intérêt — confusion reposant d'ailleurs sur une méconnaissance complète de la nature de la rente foncière — conduit obligatoirement aux paralogismes les plus étranges. Comme, dans toutes les vieilles nations, la propriété foncière passe pour une forme particulièrement distinguée de la propriété et son acquisition de surcroît pour un investissement sûr, le taux d'intérêt auquel la rente foncière est achetée se trouve généralement être plus bas que pour d'autres investissements de capitaux s'étendant sur une période assez longue ; de sorte que l'acheteur de terrain n'obtient par exemple que 4 % sur le prix d'achat, alors qu'il aurait reçu 5 % ailleurs, pour le même capital ; autrement dit, ce qui revient au même, il débourse davantage de capital pour la rente foncière qu'il n'en aurait déboursé pour obtenir le même revenu annuel en argent dans d'autres investissements. De ce fait M. Thiers, dans son ouvrage sur *la Propriété**, foncièrement mauvais par ailleurs (édition de son discours à l'Assemblée nationale française en 1849, contre Proudhon), tire la conclusion que le taux de la rente foncière est faible, alors que cela prouve seulement que son prix d'achat est élevé.

Le fait que la rente foncière capitalisée se présente comme prix ou valeur du sol et que la terre puisse, par conséquent, être achetée et vendue comme n'importe quelle autre marchandise sert d'argument à quelques apologistes pour justifier la propriété foncière, sous prétexte que l'acheteur a payé pour elle comme pour toute autre marchandise un équivalent et que la majeure partie de la propriété foncière aurait, de cette manière, changé de main. Ce même argument justifierait alors également l'esclavage, puisque pour le propriétaire, qui a payé son esclave en espèces, ce que lui rapporte le travail de l'esclave représente seulement l'intérêt du capital dépensé pour son acquisition. Vouloir

déduire la justification de l'existence de la rente foncière de son achat et de sa vente revient à justifier son existence par son existence.

Il est important pour l'analyse scientifique de la rente foncière, c'est-à-dire de la forme économique, spécifique et autonome que revêt la propriété foncière sur la base du mode capitaliste de production, de l'examiner dans sa forme pure, dépouillée de tout complément qui la falsifierait et en brouillerait la nature ; mais il est tout aussi important par ailleurs de connaître les éléments qui sont à la source de ces confusions, afin de bien comprendre les effets pratiques de la propriété foncière et même de parvenir à la connaissance théorique d'une masse de faits qui, tout en étant en contradiction avec le concept et la nature de la rente foncière, apparaissent cependant comme des modes d'existence de celle-ci.

Pratiquement, bien entendu, tout ce que le fermier paie au propriétaire foncier, sous forme de fermage pour l'autorisation de cultiver la terre, se confond avec la rente foncière. Quels que soient les éléments qui composent ce tribut et de quelque source qu'il provienne, il a ceci de commun avec la rente foncière proprement dite que le monopole sur une parcelle du globe habilite le soi-disant propriétaire à le lever et à l'imposer. Un autre caractère commun à ce tribut et à la rente foncière proprement dite est que celui-ci détermine le prix de la terre, qui n'est rien d'autre, comme nous l'avons montré plus haut, que la capitalisation de ce que rapporte l'affermage de la terre.

Nous avons déjà vu que l'intérêt du capital incorporé au sol peut constituer un de ces éléments hétérogènes de la rente foncière ; cet élément constituera nécessairement, avec le progrès du développement économique, un complément sans cesse croissant de la totalité des rentes d'un pays. En dehors même de cet intérêt, il est possible que l'argent du fermage représente, partiellement ou parfois totalement (la rente foncière proprement dite serait alors entièrement absente, donc le sol sans valeur aucune), un prélèvement soit sur le profit moyen, soit sur le salaire normal, soit sur les deux à la fois. Cette fraction du profit ou du salaire revêt ici la forme de la rente foncière parce qu'elle est versée comme fermage au propriétaire foncier, au lieu de revenir au capitaliste industriel ou au salarié, comme il serait normal. Du point de vue économique, ni l'une ni l'autre de ces fractions ne constituent de la rente foncière, mais pratiquement elles représentent une recette pour le propriétaire foncier, une mise en valeur économique de son monopole au même titre que la rente foncière véritable, et elles agissent sur le prix du sol de façon aussi déterminante que celle-ci.

Nous n'examinerons pas ici les cas où la rente foncière, qui est la forme de propriété foncière correspondant au mode capitaliste de production, existe formellement, sans qu'existe le mode capitaliste de production lui-même, sans que le fermier soit un capitaliste industriel ou que le mode d'exploitation agricole qu'il pratique soit capitaliste. Ce cas existe par exemple en *Irlande*. En général, le fermier y est un petit paysan. Le fermage qu'il verse au propriétaire foncier

absorbe souvent, non seulement une partie de son profit, c'est-à-dire de son surtravail, auquel il peut prétendre en tant que possesseur de ses propres instruments de travail, mais aussi une partie du salaire normal qu'il recevrait dans d'autres conditions pour la même quantité de travail. En outre le propriétaire foncier qui, dans ce pays, ne contribue en rien à l'amendement du sol le dépose du petit capital, qu'il incorpore à la terre, en majeure partie par son propre travail, tout comme ferait un usurier dans des conditions semblables ; avec cette différence, toutefois, que l'usurier risque au moins son propre capital dans une telle opération. Ce pillage permanent constitue l'objet de la querelle sur la législation agraire irlandaise⁷ qui se résume pour l'essentiel à ceci : le propriétaire foncier qui donne congé à son fermier doit être forcé de le dédommager pour les amendements qu'il a apportés au sol ou pour le capital qu'il y a investi. A quoi Palmerston avait l'habitude de répondre cyniquement : « La Chambre des Communes est une chambre de propriétaires fonciers. »

Nous ne parlerons pas non plus de cas exceptionnels où le propriétaire foncier, même dans les pays à production capitaliste, peut extorquer un fermage élevé, sans aucun rapport avec le produit du sol ; un exemple de ce cas est, dans les régions industrielles d'Angleterre, la location de petites parcelles de terre aux ouvriers d'usine, pour qu'ils en fassent de petits jardins, ou s'y livrent à une culture artisanale en dehors des heures de travail. (*Reports of Inspectors of Factories.*)

Nous parlerons de la rente agricole dans les pays à production capitaliste développée. Parmi les fermiers anglais, par exemple, se trouvent nombre de petits capitalistes qui, du fait de leur éducation, de leur instruction, de la tradition de la concurrence et d'autres circonstances, se voient obligatoirement destinés à être fermiers et à investir leur capital dans l'agriculture. Ils sont forcés de se contenter d'un profit inférieur au profit moyen et en cèdent encore une partie au propriétaire foncier sous forme de rente. C'est à cette seule condition qu'ils pensent investir leur capital dans le sol, dans l'agriculture. Étant donné que les propriétaires fonciers exercent partout une très grande influence sur la législation – en Angleterre, elle est même prépondérante – ils peuvent donc en user pour escroquer toute la classe des fermiers. Prenons, par exemple, les lois sur le blé de 1815 : elles instituaient une taxe sur le pain, qui, de l'aveu des législateurs, fut imposée au pays pour assurer aux propriétaires fonciers oisifs la pérennité de leurs rentes qui s'étaient anormalement accrues pendant les guerres contre les Jacobins. Ces lois eurent bien pour effet, sauf pendant quelques années exceptionnellement bonnes, de maintenir les prix des produits agricoles au-dessus du niveau où ils seraient tombés si l'importation de blé avait été libre ; mais elles n'eurent pas pour résultat de maintenir les prix au taux que les propriétaires-législateurs avaient décrété taux normal et qui devait constituer la limite légale pour l'importation de blé étranger. Il n'empêche que les baux à ferme furent conclus sous la pression de ces prix normaux. Dès que l'illusion se fut

évanouie, on fit une nouvelle loi, établissant de nouvelles normes de prix qui tout autant que les précédentes n'étaient que l'expression impuissante de l'imagination des cupides propriétaires fonciers. C'est ainsi que les fermiers furent escroqués de 1815 jusqu'aux années 30. D'où pendant cette période, le problème permanent de l'*agricultural distress* [disette agricole] ; d'où, pendant cette période, l'expropriation et la ruine de toute une génération de fermiers et leur remplacement par une nouvelle classe de capitalistes⁸.

Mais un fait plus général et bien plus important est l'abaissement, au-dessous de son niveau moyen normal, du salaire des ouvriers agricoles proprement dits : l'ouvrier se voit ainsi privé d'une partie de son salaire qui constitue une fraction du fermage et, maquillée en rente foncière, ne revient pas à l'ouvrier, mais au propriétaire foncier. C'est généralement le cas en Angleterre et en Écosse, sauf dans quelques comtés où les conditions sont plus favorables. Les travaux des commissions parlementaires chargées d'enquêter sur le niveau des salaires et constituées en Angleterre avant l'introduction des lois sur le blé – jusqu'ici la contribution la plus précieuse et presque inexploitée à l'histoire des salaires au XIX^e siècle et en même temps un monument scandaleux que l'aristocratie et la bourgeoisie anglaises se sont érigé elles-mêmes – ces travaux, donc, démontrèrent à l'évidence et sans aucun doute possible que les taux élevés des rentes et la hausse correspondante du prix de la terre pendant la guerre contre les Jacobins étaient en partie dus au seul prélèvement sur le salaire et au maintien de celui-ci au-dessous du minimum vital lui-même, c'est-à-dire au passage d'une partie du salaire normal dans la poche du propriétaire foncier. Diverses circonstances, entre autres la dépréciation de l'argent, la manière dont furent appliquées les lois sur les pauvres dans les régions agricoles, etc., avaient rendu cette opération possible au moment même où les revenus des fermiers augmentaient énormément et où les propriétaires fonciers s'enrichissaient de façon fabuleuse. Qui plus est, un des arguments principaux des fermiers, aussi bien que des propriétaires fonciers, en faveur des droits de douane sur le blé était qu'il s'avérait matériellement impossible d'abaisser encore davantage le salaire des journaliers agricoles. Cet état de fait ne s'est pas essentiellement modifié ; en Angleterre, comme dans les autres pays d'Europe, une partie du salaire normal continue à entrer dans la rente foncière. Quand le comte Shaftesbury, ~~alias~~ Lord Ashley, un de ces aristocrates philanthropes, se sentit si extraordinairement ému par la situation des ouvriers d'usine en Angleterre qu'il se fit leur défenseur au Parlement lors de l'agitation menée autour des dix heures, les porte-parole des industriels publièrent par vengeance une statistique sur le salaire des journaliers agricoles dans les villes appartenant au comte (voir Livre I^{er}, chap. XXV, V, 5 : « Le prolétariat agricole anglais »). Cette statistique montrait clairement comment une partie de la rente foncière de ce philanthrope provenait simplement du vol que ses fermiers effectuaient pour son compte sur le salaire des ouvriers agricoles. Cette publication est intéressante pour une autre raison :

les faits qui y sont exposés peuvent hardiment être comparés aux pires révélations des commissions de 1814 et 1815. Chaque fois que les circonstances arrachent une augmentation momentanée du salaire des journaliers agricoles, les fermiers se mettent à crier que la fixation du salaire à son niveau normal, tel qu'il est admis dans les autres branches industrielles, est impossible et qu'elle les ruinera nécessairement, s'il n'y a pas réduction simultanée de la rente foncière. Voilà l'aveu que, sous la dénomination de rente foncière, les fermiers opèrent sur le salaire une retenue qui sera versée au propriétaire foncier. De 1849 à 1859, en Angleterre, par exemple, le salaire des ouvriers agricoles a augmenté grâce à un concours de circonstances inéluctables : l'émigration irlandaise qui interrompit l'affluence d'ouvriers agricoles de ce pays ; l'absorption extraordinaire de population rurale par l'industrie ; la guerre, augmentant le recrutement de soldats ; l'émigration considérable vers l'Australie et les États-Unis (Californie), et d'autres raisons que nous n'avons pas à détailler ici. En même temps, si l'on excepte les mauvaises récoltes de 1854-1856, les prix moyens du blé baissèrent de plus de 16% pendant cette période. Les fermiers réclamèrent à cor et à cri la diminution des rentes. Dans certains cas, ils obtinrent satisfaction ; mais, en moyenne, leurs demandes demeurèrent sans résultat. Ils eurent alors recours à une réduction des frais de production, entre autres par une introduction massive de machines à vapeur et de nouvelles machines qui, d'une part remplaçaient les chevaux et les écartaient de l'agriculture, mais qui, d'autre part, produisaient une surpopulation artificielle en libérant des journaliers agricoles, ce qui entraînait une nouvelle baisse du salaire. Cette évolution se produisit malgré une diminution relative générale de la population rurale pendant cette décennie, par rapport à l'accroissement de la population totale et malgré la diminution absolue de la population rurale dans quelques districts purement agricoles⁹. De même, Fawcett, alors professeur d'économie politique à Cambridge (mort en 1884, il était alors directeur général des postes - F. E.), déclarait au Social Science Congress [Congrès de Sociologie], le 12 octobre 1863 :

« Les journaliers agricoles commencèrent à émigrer et les fermiers à se plaindre qu'ils ne seraient pas en mesure de payer les rentes élevées qu'ils payaient habituellement, étant donné que le travail devenait plus cher par suite de l'émigration. »

Une rente foncière élevée est donc directement assimilée ici à de bas salaires. Et, dans la mesure où cet élément d'augmentation de la rente conditionne le prix élevé de la terre, l'accroissement de la valeur de celle-ci est synonyme de dévalorisation du travail : prix élevé de la terre égale bas prix du travail.

Les mêmes remarques valent également pour la France.

« Le fermage monte parce que, d'une part, le prix du pain, du vin, de la viande, des légumes et des fruits monte et que, d'autre part, le prix du travail reste stationnaire. Que des gens âgés comparent les comptes de leurs pères, ce qui

nous ramène à environ cent ans en arrière, ils constateront que le prix d'une journée de travail était alors dans la France rurale le même qu'aujourd'hui. Le prix de la viande a triplé depuis... Qui est la victime de ces changements ? Est-ce le riche, propriétaire de la ferme, ou le pauvre qui y travaille ? L'augmentation des fermages est la démonstration d'un malheur public¹⁰. »

Quelques exemples de rentes qui résultent soit d'une retenue sur le profit moyen, soit d'une retenue sur le salaire moyen :

Morton, cité plus haut, agent rural et ingénieur agronome, signale qu'on a remarqué dans beaucoup de régions que la rente pour les grandes fermes est moins élevée que pour les petites, parce que

« la concurrence pour ces dernières est généralement plus grande que pour les premières et que les petits fermiers, qui sont rarement en mesure de se lancer dans une autre profession que l'agriculture, consentent souvent à payer une rente dont ils savent eux-mêmes qu'elle est trop élevée, pressés qu'ils sont par le besoin de trouver une occupation qui leur convienne mieux¹¹. »

Il paraît cependant que cette différence s'efface progressivement en Angleterre. De l'avis de Morton, l'émigration affectant précisément la classe des petits fermiers en est une des raisons principales. Ce même Morton donne un exemple où, sans conteste, une somme prélevée sur le salaire du fermier lui-même entre dans la rente foncière (cela est donc encore plus vrai du salaire des personnes que le fermier occupe). Il s'agit de fermes au-dessous de 70-80 acres (30-34 hectares) qui ne peuvent pas s'offrir une charrue attelée de deux bêtes.

« Si le fermier ne travaille pas de ses mains aussi assidûment qu'un ouvrier agricole, sa ferme ne le fera pas vivre ; et s'il fait exécuter le travail par ses ouvriers, se bornant à les surveiller, il constatera vraisemblablement très vite qu'il lui est impossible de payer sa rente¹². »

Morton en conclut que les fermes ne devraient pas avoir moins de 70 acres - sauf pour une région où les fermiers sont vraiment pauvres - afin que chaque ferme puisse disposer de deux ou trois chevaux.

Dans sa sagesse suprême M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut et de la *Société centrale d'agriculture**, fait la comparaison suivante entre les avantages respectifs (par an) de l'élevage du bétail en France, où il travaille, et en Angleterre, où il ne travaille pas, étant remplacé par les chevaux¹³.

	France.	Angleterre.
Lait	4 millions de l. st.	16 millions de l. st.
Viande	16 millions de l. st.	20 millions de l. st.
Travail	8 millions de l. st.	
	28 millions de l. st.	36 millions de l. st. ¹⁴

Si le total obtenu pour la production anglaise est plus élevé, c'est que, selon les indications mêmes de l'auteur, le lait est, en Angleterre, deux fois plus cher qu'en France, alors que M. Lavergne suppose le même prix pour la viande dans les deux pays (p. 35)¹⁵ ; il faut donc ramener le produit du lait en Angleterre à 8 millions de l. st. et le produit total à 28 millions de l. st., soit le même qu'en France. En fait, M. Lavergne exagère peu en introduisant dans son calcul et les quantités produites et les différences de prix, de sorte que si l'Angleterre produit certains articles à un prix plus élevé qu'en France — ce qui signifie tout au plus un plus grand profit pour les fermiers et les propriétaires fonciers, — ce fait apparaît comme une supériorité de l'agriculture de ce pays.

M. Lavergne démontre, p. 48, qu'il ne connaît pas seulement les succès économiques de l'agriculture anglaise, mais qu'il ajoute également foi aux préjugés des fermiers et propriétaires fonciers ; « Les céréales, en général, ont un grand inconvénient . . . elles épuisent le sol qui les porte¹⁶. » M. Lavergne pense non seulement que d'autres plantes ne l'épuisent pas, mais même que les plantes fourragères et celles à racine pivotante l'enrichissent :

« La plupart des plantes fourragères, puisant dans l'atmosphère les principaux éléments de leur végétation, ajoutent au sol plus qu'elles ne lui prennent et contribuent doublement, soit par elles-mêmes, soit par leur transformation en fumier, à réparer le mal fait par les céréales et les cultures épuisantes en général ; il est donc de principe de les faire au moins alterner avec ces cultures ; c'est ce que fait l'assolement de Norfolk¹⁷. »

Il n'est pas étonnant que M. Lavergne, faisant confiance au sens rural des Anglais, croie à ces légendes, comme il croit d'ailleurs que, depuis l'abrogation des droits sur le blé, le salaire des journaliers anglais est redevenu normal. On peut lire au Livre I^{er}, chap. XXV, V, 5, ce que nous avons déjà dit à ce sujet. Mais écoutons encore le discours de M. John Brights à Birmingham, le 14 décembre 1865. Après avoir parlé des 5 millions de familles qui ne sont pas du tout représentées au Parlement, il poursuit :

« Sur ces 5 millions, un million ou plus dans le Royaume-Uni figurent sur la déplorable liste des *Paupers* [pauvres]. Il y en a ensuite un autre million qui se maintient à peine au-dessus du paupérisme et est constamment menacé d'y sombrer à son tour. La situation et les perspectives de ces gens ne sont guère plus favorables que celles des premiers. Considérez donc maintenant les couches ignorantes, les plus basses, de cette partie de la société. Regardez leur état de parias, leur misère, leurs souffrances, leur situation totalement désespérée. Même aux États-Unis, même dans les États du Sud au temps de l'esclavage, chaque Noir conservait la foi que tôt ou tard il aurait son jubilé. Mais pour ces gens, pour la masse des membres des couches inférieures de notre pays, il n'existe — je suis ici pour le dire — ni croyance à une amélioration quelconque,

ni même le désir de cette amélioration. Avez-vous lu récemment dans les journaux un entrefilet où il est question d'un ouvrier agricole du Dorsetshire, John Cross ? Il travaillait six jours par semaine, possédait un certificat excellent de son employeur pour lequel il avait travaillé vingt-quatre années pour un salaire hebdomadaire de 8 shillings. Avec cet argent, il devait faire vivre dans sa chaumière une famille de sept enfants. Pour procurer un peu de feu à sa femme malade et à son nourrisson, il a pris une claie en bois d'une valeur de 6 pence (en termes juridiques on dit, je crois, qu'il l'a volée). Pour ce crime, les juges de paix l'ont condamné à quinze ou vingt jours de prison. Je puis vous affirmer que des milliers de cas semblables à celui de John Cross existent dans tout le pays, mais surtout dans le Sud ; la situation de ces hommes est telle que jusqu'ici les enquêteurs les plus sincères n'ont pu éclaircir le mystère de savoir comment ces gens arrivaient à faire que leur âme ne s'évade pas de leur corps. Et maintenant jetez un coup d'œil sur notre pays tout entier, sur ces cinq millions de familles, et regardez l'état désespéré de cette fraction de la population. Ne peut-on pas dire, en vérité, que cette masse de la nation qui ne possède pas le droit de vote ne fait que trimer, trimer sans arrêt, et ne connaît pratiquement pas de repos ? Comparez-la à la classe dominante — mais si je le fais, vous allez m'accuser de communisme . . . — comparez donc cette grande nation privée du droit de vote et qui se tue au travail à la fraction que l'on peut considérer comme les classes dominantes. Regardez la richesse de celles-là, leur magnificence, leur luxe. Observez leur lassitude, car elles connaissent aussi la lassitude, mais la leur naît du superflu — voyez comme elles se hâtent d'un lieu à l'autre, comme s'il n'était que de découvrir de nouveaux plaisirs¹⁸. »

Dans ce qui va suivre, nous montrerons comment on confond le surtravail, donc le surproduit en général, avec la rente foncière, cette partie du surproduit spécifiquement déterminée quantitativement et qualitativement, du moins sur la base du mode capitaliste de production. La base même du surtravail, fondée dans la nature des choses, la condition naturelle, sans laquelle il n'existerait pas, est que la nature — sous forme de produits du sol, végétaux ou animaux, ou encore sous forme de pêcheries, etc. — assure les moyens de subsistance nécessaires, le temps de travail employé à cet effet n'absorbant pas la journée de travail tout entière. Cette productivité naturelle du travail agricole (qui comprend ici simplement la cueillette, la chasse, la pêche, l'élevage) est la base de tout surtravail ; comme tout travail, il tend en premier lieu, à l'origine, à s'approprier et produire de la nourriture. (L'animal fournit, on le sait, en même temps sa fourrure pour se protéger du froid, sous des climats rudes ; en outre il existe les habitations troglodytes, etc.).

Sous une autre formulation, nous retrouvons la même confusion entre surproduit et rente foncière chez M. Dove¹⁹. A l'origine, travail agricole et travail industriel ne sont pas distincts ; celui-ci venant s'ajouter à celui-là. Le surtravail

et le surproduit de la tribu cultivatrice, de la communauté tribale ou de la famille comprennent aussi bien le travail agricole qu'industriel. Les deux vont de pair. La chasse, la pêche, l'agriculture sont impossibles sans instruments adéquats. Le tissage, filage, etc., sont d'abord pratiqués comme activités accessoires aux travaux des champs.

Nous avons montré précédemment que, tout comme le travail de l'ouvrier individuel se partage en travail nécessaire et surtravail, le travail total de la classe ouvrière peut être, lui aussi, divisé de telle manière que la fraction qui produit la totalité des moyens de subsistance pour la classe ouvrière (y compris les moyens de production requis) accomplit le travail nécessaire pour toute la société. Le travail effectué par tout le reste de la classe ouvrière peut être considéré comme surtravail. Mais le travail nécessaire ne comprend nullement du travail agricole exclusivement, mais aussi celui qui fournit tous les autres produits entrant nécessairement dans la consommation moyenne de l'ouvrier. Ou encore, du point de vue social, les uns n'effectuent que du travail nécessaire parce que les autres accomplissent uniquement du surtravail, et inversement. C'est là simplement une question de division du travail entre eux. Il en va de même pour la division du travail en général entre ouvriers agricoles et industriels. Au travail à caractère purement industriel d'un côté, correspond celui à caractère purement agricole de l'autre. Le travail purement agricole n'émane pas du tout de la nature des choses, mais il est le résultat très moderne même, mais point encore obtenu partout, du développement social et il correspond à une étape de production bien définie. D'un côté, une partie du travail agricole se matérialise uniquement en produits de luxe ou en matières premières pour l'industrie, n'entrant aucunement dans l'alimentation — surtout pas dans celle des masses ; de la même façon, d'autre part, une fraction du travail industriel se matérialise en produits servant de moyens de consommation nécessaires aux ouvriers, agricoles ou non. Du point de vue social, il est faux de considérer ce travail industriel comme du surtravail. Il est en partie tout aussi nécessaire que la fraction nécessaire du travail agricole. D'ailleurs, il est simplement la forme, devenue autonome, d'une partie du travail industriel qui, dans le passé, était par nature liée au travail agricole ; complément nécessaire du travail purement agricole (et réciproquement) dont il est à présent séparé. (Sur le plan purement matériel, 500 tisserands travaillant sur des métiers mécaniques, par exemple, produisent à un degré bien plus élevé du tissu en surplus, c'est-à-dire plus de tissu que n'en requiert leur propre habillement.)

Enfin, lorsqu'on étudie les aspects de la rente foncière, c'est-à-dire le fermage payé au propriétaire foncier sous le nom de rente foncière pour l'utilisation du sol, soit pour la production, soit pour la consommation, il faut encore retenir ceci : le prix d'objets n'ayant en soi aucune valeur, c'est-à-dire n'étant pas le produit du travail, comme par exemple la terre, ou, du moins, ne pouvant pas être reproduits par le travail comme les antiquités, les chefs-d'œuvre de certains

artistes, etc., peut être déterminé par des combinaisons très fortuites. Pour vendre un objet, il suffit uniquement qu'il soit monopolisable et aliénable.

En étudiant la rente foncière, il faut éviter trois erreurs principales qui faussent l'analyse.

1° La confusion entre les différentes formes de la rente, correspondant à différents degrés de développement du procès social de production.

Quelle que soit la forme spécifique de la rente, tous les types de rente ont cependant ceci de commun que l'appropriation de la rente est la forme économique sous laquelle se réalise la propriété foncière ; et que, d'autre part, la rente foncière suppose la propriété foncière : certains individus sont propriétaires de parcelles déterminées du globe ; ce propriétaire peut être le représentant d'une communauté, comme par exemple en Asie, en Égypte, etc. ; cette propriété du sol peut aussi n'être qu'un *accidens* [un accessoire] de la propriété de certains individus sur les personnes des producteurs directs, comme dans le système esclavagiste ou le servage ; elle peut encore être simple propriété privée de la nature, détenue par des non-producteurs, titre de propriété pur et simple sur le sol ; enfin, elle peut représenter un certain rapport de l'homme à la terre, comme pour les colons et les petits paysans propriétaires, qui, dans un système de travail isolé et socialement non développé, semble être directement impliqué dans l'appropriation et la production des produits de certaines parcelles de terre par les producteurs immédiats.

C'est ce *caractère commun* des différentes formes de la rente, d'être la réalisation économique de la propriété foncière, de cette fiction juridique grâce à laquelle différentes personnes possèdent en exclusivité certaines parties du globe, qui fait qu'on ne voit pas leurs différences.

2° Toute rente foncière est de la plus-value, le produit de surtravail. Dans sa forme la moins développée, la rente en nature est encore directement surproduit. D'où l'erreur de croire et expliquer la rente correspondant au mode capitaliste de production en expliquant les conditions d'existence de la plus-value et du profit en général ; alors que cette rente, composante particulière et spécifique de la plus-value, est toujours un excédent sur le profit, c'est-à-dire sur une fraction de valeur de la marchandise qui consiste elle-même en plus-value (surtravail). Ces conditions d'existence de la plus-value sont les suivantes : il faut que les producteurs directs travaillent au-delà du temps nécessaire à la reproduction de leur force de travail, à leur propre reproduction. Ils doivent accomplir du surtravail. Voilà la condition subjective. La condition objective est qu'ils *puissent* également accomplir du surtravail, que les conditions naturelles soient telles qu'une *partie* de leur temps de travail disponible suffise à leur reproduction et à leur propre conservation en tant que producteurs, et que la production des moyens de subsistance nécessaires n'accapare pas toute leur force de travail. La fécondité de la nature constitue ici une limite, un point de départ, une base. Par ailleurs, le développement de la force productive sociale de leur travail

constitue l'autre limite. Poussons plus avant notre analyse : comme la production des moyens de subsistance est la toute première condition de la vie et de toute production en général, le travail dépensé pour cette production (travail agricole au sens économique le plus large) doit être suffisamment rentable pour que la totalité du temps de travail disponible ne soit pas absorbée par la production de moyens de subsistance pour les producteurs directs ; bref, pour qu'un surtravail agricole, donc un surproduit agricole, soit possible. Poursuivons : il faut que la totalité du travail agricole — travail nécessaire et surtravail — d'une partie de la société suffise à produire les moyens de subsistance nécessaires pour la société tout entière, par conséquent pour les travailleurs non agricoles également ; de sorte que la grande division du travail entre agriculteurs et industriels soit possible, de même que la division entre agriculteurs produisant de la nourriture et agriculteurs produisant des matières premières. Bien que le travail des producteurs directs de moyens de subsistance se divise, pour eux-mêmes, en travail nécessaire et surtravail, il représente ainsi, du point de vue de la société, le travail nécessaire à la seule production des moyens de subsistance. D'ailleurs, le même phénomène se produit pour toute division du travail à l'intérieur de la société, prise dans son ensemble, différant en cela de la division du travail à l'intérieur d'un atelier particulier, où il s'agit d'un travail nécessaire pour produire des articles particuliers, où il s'agit de satisfaire un besoin particulier de la société en articles précis. Si cette répartition est proportionnée, les produits des divers groupes sont vendus à leurs valeurs (en allant plus loin : à leurs prix de production) ou en tout cas à des prix qui sont obtenus à partir de ces valeurs ou de ces prix de production, sous l'effet de lois générales. Il s'agit en effet ici de la loi de la valeur telle qu'elle régit non point les marchandises ou articles isolés, mais respectivement l'ensemble des produits de chaque sphère particulière de production sociale, que la division du travail a rendue autonome ; de sorte que, non seulement on ne consacre à chaque marchandise particulière que le temps de travail nécessaire, mais on emploie dans les différents groupes uniquement la proportion nécessaire de l'ensemble du temps de travail social. Car la valeur d'usage reste la condition *sine qua non*. Mais si, dans le cas de la marchandise isolée, la valeur d'usage dépend du fait qu'elle doit, en soi, satisfaire un besoin, par contre, pour la masse des produits sociaux, elle dépend du fait qu'elle est, pour chaque espèce particulière de produits, adéquate au besoin social quantitativement déterminé et que le travail se trouve donc réparti dans les diverses sphères de production proportionnellement à ces besoins sociaux quantitativement définis. (Au chapitre de la répartition du capital dans les différentes sphères de production, il faudra considérer ce point.) Le besoin social, c'est-à-dire la valeur d'usage à l'échelle sociale, est ici déterminant pour fixer les quotas de la totalité du temps de travail social revenant aux diverses sphères de production particulières. Cependant il s'agit toujours de la même loi, qui se vérifie déjà pour la marchandise isolée : sa valeur d'usage conditionne

sa valeur d'échange et, par conséquent, sa valeur. Ce point n'intéresse le rapport entre travail nécessaire et surtravail que dans la mesure suivante : si la proportion n'est pas respectée, la valeur de la marchandise, donc également la plus-value qu'elle contient, ne pourront pas se réaliser. Supposons par exemple qu'on produise proportionnellement trop de cotonnades ; bien que, dans les conditions données, seul soit réalisé dans la production totale de ce tissu le temps de travail nécessaire, trop de travail social est dépensé dans cette branche particulière ; c'est-à-dire qu'une partie du produit est sans utilité. La totalité des tissus se vendra donc seulement comme s'ils avaient été produits dans la proportion nécessaire. Cette limite quantitative des fractions de temps de travail social utilisables dans les différentes sphères de production particulières n'est qu'une expression plus développée de la loi générale de la valeur ; bien que le temps de travail nécessaire prenne ici un sens différent. Il en faut telle quantité pour satisfaire le besoin social. C'est la valeur d'usage qui détermine ici la limitation. Dans les conditions de production données, la société peut seulement consacrer tant de son temps de travail global à cette espèce particulière de produit. Mais les conditions subjectives et objectives du surtravail et de la plus-value en général n'ont rien à voir avec la forme précise du profit ou de la rente. Elles sont valables pour la plus-value tout court, quelque forme particulière qu'elle revête. Elles n'expliquent donc pas la rente foncière.

3° Ce qui, dans la mise en valeur de la propriété foncière et le développement de la rente, apparaît, du point de vue économique, comme particulièrement caractéristique est que leur montant n'est nullement déterminé par l'intervention du bénéficiaire, mais par le développement du travail social auquel il n'a aucune part, et qui ne dépend nullement de son action. Pourtant, on prendra facilement pour une particularité de la rente (du produit agricole en général) ce qui, sur la base de la production marchande, et plus précisément de la production capitaliste, qui est dans son ensemble reproduction de marchandises, est commun à toutes les branches de production et à tous leurs produits.

Le montant de la rente foncière (et, avec elle, la valeur du sol) se développe avec le progrès social : c'est le résultat de la totalité du travail social. D'une part il s'ensuit un élargissement du marché et de la demande de produits du sol, d'autre part immédiatement un accroissement de la demande de bien-fonds, en tant que moyen de production jouant un rôle dans toutes sortes de branches, même non agricoles. Plus précisément, la rente, donc la valeur du sol, pour nous en tenir à la rente agricole proprement dite, se développe en même temps que le marché des produits agricoles, partant avec l'accroissement de la population non paysanne, avec ses besoins et sa demande de moyens de subsistance et de matières premières. La nature du mode capitaliste de production entraîne une diminution constante de la population paysanne par rapport à la population non agricole. Dans l'industrie (au sens étroit du mot), en effet, l'accroissement du capital constant par rapport au capital variable est lié à l'accrois-

sement absolu du capital variable malgré sa diminution relative ; tandis que, dans l'agriculture, le capital variable nécessaire à l'exploitation d'un terrain déterminé diminue de façon absolue ; il ne peut donc s'accroître que dans la mesure où de nouvelles terres sont cultivées, ce qui présuppose à son tour un accroissement plus important encore de la population non agricole.

En fait, il ne s'agit pas ici d'un phénomène particulier à l'agriculture et à ses produits. Au contraire, sur la base de la production marchande et de sa forme absolue, la production capitaliste, il se manifeste dans toutes les autres branches de production et leurs produits.

Ces produits sont des marchandises, des valeurs d'usage ne possédant une valeur d'échange, réalisable et convertible en argent, que dans la mesure où d'autres marchandises constituent pour elles un équivalent, où d'autres produits les affrontent en tant que marchandises et en tant que valeurs ; donc dans la mesure où ils ne sont pas produits pour servir à leurs producteurs eux-mêmes de moyens de subsistance immédiats, mais de marchandises : produits qui ne deviennent des valeurs d'usage que par leur conversion en valeur d'échange (argent), par leur aliénation. Le marché de ces marchandises se développe grâce à la division sociale du travail ; la séparation des travaux productifs métamorphose leurs produits respectifs en marchandises, en équivalents réciproques, et les fait servir d'articles d'échange les uns pour les autres. Il n'y a là rien de particulier aux produits agricoles.

La rente, en tant que rente monétaire, ne peut se développer que sur la base de la production marchande, plus exactement de la production capitaliste ; elle se développe dans la mesure même où la production agricole devient production marchande ; donc, dans la mesure même où la production non agricole se développe indépendamment d'elle ; car c'est dans cette mesure que le produit agricole devient marchandise, valeur d'échange et valeur. Dans la mesure même où s'accroît, avec la production capitaliste, la production marchande, partant la production de valeur, s'accroît aussi la production de plus-value et de surproduit. Mais avec elle parallèlement augmente la capacité de la propriété foncière, grâce au monopole du sol, d'accaparer une partie croissante de cette plus-value, ce qui fait monter la valeur de sa rente et le prix de la terre lui-même. Le capitaliste est encore un agent actif dans la production de cette plus-value et de ce surproduit. Le propriétaire foncier, lui, se contente d'accaparer cette part de surproduit et de plus-value qui s'accroît sans qu'il y soit pour rien. C'est là que réside la particularité de sa situation et non pas dans le fait que la valeur des produits du sol, donc de la terre elle-même, croît sans cesse dans la mesure où s'élargit le marché de ces produits, où la demande en augmente, et simultanément la sphère des marchandises confrontées aux produits du sol ; autrement dit, en même temps qu'augmente la masse des producteurs non agricoles et de la production marchande non agricole. Comme il n'intervient nullement dans ce procès, il semble que ce soit un caractère spécifique du propriétaire foncier

que la masse de valeur, de plus-value et la conversion d'une partie de cette plus-value en rente foncière dépendent du procès social de production et du développement de la production marchande en général. C'est pourquoi Dove, par exemple, voudrait en déduire la rente. Il prétend qu'elle ne dépend pas de la masse du produit agricole, mais de sa valeur, qui, elle, dépend du nombre de la population non agricole et de la productivité. Mais cela vaut pour n'importe quel autre produit : il ne se développe en tant que marchandise qu'avec la quantité ou la variété de la série d'autres marchandises qui en constituent les équivalents. Nous en avons déjà fait la démonstration lors de l'examen général de la valeur²⁰. D'un côté, la capacité d'un produit à s'échanger dépend, de façon générale, de la multiplicité des marchandises qui existent en dehors de lui. De l'autre, elle conditionne en particulier la quantité de ce produit-marchandise qu'on peut produire.

Aucun producteur pris isolément, l'industriel pas plus que l'agriculteur, ne produit de valeur ou de marchandise. Leur produit ne devient valeur et marchandise que dans un contexte social défini. Primo dans la mesure où il représente du travail social, le temps de travail propre du producteur n'apparaissant donc que comme fraction du temps de travail social ; deuxièmement, ce caractère social de son travail apparaît comme un caractère social de son produit qui s'exprime dans son caractère monétaire et dans son pouvoir général d'échange, déterminé par le prix.

Si donc, d'un côté, au lieu d'expliquer la rente, c'est la plus-value ou, dans une version plus bornée encore, le surproduit en général qu'on explique, on commet ici par ailleurs l'erreur d'attribuer exclusivement aux produits agricoles un caractère qui appartient à tous les produits en leur qualité de marchandises et de valeurs. Cette explication devient encore plus superficielle quand, de la détermination générale de la valeur, on revient à la *réalisation* d'une valeur-marchandise définie. Chaque marchandise ne peut réaliser sa valeur que dans le procès de circulation, et il dépend des conditions momentanées du marché de savoir si elle peut réaliser sa valeur et dans quelle mesure elle le peut.

Ce n'est donc pas la caractéristique particulière de la rente foncière que les produits agricoles deviennent des valeurs et se développent comme valeurs, c'est-à-dire qu'ils affrontent en tant que marchandises les autres marchandises et que les produits non agricoles les affrontent en tant que marchandises ou encore qu'ils deviennent des expressions particulières du travail social. La particularité réside en ceci : en même temps que se développent les conditions qui permettent aux produits agricoles de devenir des valeurs (des marchandises) et les conditions qui permettent de réaliser leurs valeurs, se développe également le pouvoir de la propriété foncière de s'approprier une part croissante des valeurs ainsi créées, sans son intervention, c'est-à-dire qu'une part croissante de la plus-value est convertie en rente foncière.

LA RENTE DIFFÉRENTIELLE. GÉNÉRALITÉS

Dans notre analyse de la rente foncière, nous partirons pour commencer de l'hypothèse que les produits qui paient cette rente — une partie de la plus-value qu'ils renferment, partant de leur prix global, se transforme en rente — donc que les produits du sol ou des mines sont vendus à leurs prix de production, comme toutes les autres marchandises. Pour notre propos, il suffit de considérer les produits agricoles ou miniers. Cela signifie que les prix de vente de ces produits sont égaux aux éléments de leur coût (valeur du capital constant et variable consommé), augmentés d'un profit déterminé par le taux général de profit et calculé sur le capital total avancé, dépensé ou non. Nous supposerons donc que les prix moyens de vente de ces produits sont égaux à leur prix de production. On doit se demander alors comment, dans cette hypothèse, une rente foncière peut se développer, c'est-à-dire une partie du profit se transformer en rente foncière, donc une partie du prix des marchandises revenir au propriétaire foncier.

Pour montrer le caractère général de cette forme de rente foncière, nous supposerons que les fabriques d'un pays donné soient pour la plupart actionnées par des machines à vapeur, une minorité cependant par des chutes d'eau naturelles. Supposons que le prix de production dans ces branches d'industrie soit 115 pour une masse de marchandises, dont la production a consommé un capital de 100. Le profit de 15 % n'est pas seulement calculé sur le capital de 100 qui a été consommé, mais sur le capital total utilisé dans la production de cette valeur-marchandise. Comme nous l'avons expliqué antérieurement, ce prix de production¹ n'est pas déterminé par le coût de production individuel de chaque producteur industriel, mais par le coût de production moyen de la marchandise produite, dans les conditions moyennes du capital, dans toute la sphère de production considérée. En fait, il s'agit du prix de production de marché, du prix moyen de marché par opposition à ses oscillations. C'est d'ailleurs sous forme de prix de marché, et ensuite sous forme du prix régulateur de marché ou prix de production de marché, que se manifeste dans les marchandises la nature de la valeur ; c'est ainsi que se traduit le fait qu'elle est déterminée, non point par le temps de travail nécessaire à un producteur individuel donné, produisant une certaine quantité de marchandises, ou des marchandises isolées, mais par le temps de travail socialement nécessaire ; c'est le temps de travail requis pour produire, dans les conditions sociales moyennes de production, la quantité totale exigée par la société d'une espèce de marchandises se trouvant sur le marché.

Comme les rapports numériques exacts sont ici parfaitement indifférents, nous supposerons encore que le coût de production dans les fabriques mues par la force hydraulique n'est que de 90 au lieu de 100. Puisque le prix de production régulateur du marché de la masse de ces marchandises est égal à 115, avec un profit de 15 %, les fabricants dont les machines sont mues par la force hydraulique

que vendront également à 115, c'est-à-dire au prix moyen qui règle le prix de marché. Leur profit s'élèvera donc à 25 au lieu de 15 ; le prix de production régulateur leur a permis de faire un surprofit de 10 %, non pas parce qu'ils vendent leur marchandise au-dessus du prix de production, mais à ce prix, et parce que la production de leurs marchandises et l'activité de leur capital s'opèrent dans des conditions exceptionnellement favorables, supérieures au niveau moyen des conditions de cette sphère.

Deux constatations s'imposent immédiatement.

Premièrement : Le surproduit des producteurs utilisant comme force motrice des chutes d'eau naturelles se présente de prime abord comme tout surprofit qui n'est pas le résultat fortuit de transactions au cours du procès de circulation, ni d'oscillations fortuites des prix de marché (nous avons déjà traité de cette catégorie en étudiant les prix de production). Par conséquent, ce surprofit est, lui aussi, égal à la différence entre le prix individuel de production de nos producteurs plus favorisés et le prix de production général, social, qui régularise le marché dans toute cette sphère de production. Cette différence est égale à l'excédent du prix général de production de la marchandise sur le prix individuel de production. Les deux termes délimitant cet excédent sont d'une part le coût de production individuel, donc le prix individuel de production, et d'autre part le prix général de production. La valeur de la marchandise produite par la force hydraulique est moindre, parce qu'une plus petite quantité globale de travail est nécessaire à la produire ; le travail qui y entre, sous une forme matérialisée, comme fraction du capital constant est moindre. Le travail employé ici est plus productif, sa force productive individuelle est supérieure à celle du travail employé dans la grande masse des usines du même genre. Ce qui montre que sa productivité est plus grande c'est qu'il nécessite, pour produire la même masse de marchandises, une quantité plus faible de capital constant, une quantité moindre de travail matérialisé ; en outre, il exige une plus faible quantité de travail vivant puisque la roue à aubes n'a pas besoin d'être chauffée. La supériorité de la force productive individuelle du travail employé diminue la valeur, mais également le coût de production, partant le prix de production de la marchandise. Pour l'industriel, cela signifie que, pour lui, le coût de production de la marchandise est plus faible. Il paie moins de travail matérialisé, moins de salaire parce qu'il emploie moins de force de travail vivante. Comme le coût de production de sa marchandise est plus faible, son prix individuel de production l'est également. Son coût de production est de 90 au lieu de 100. Son prix individuel de production serait donc seulement de $103\frac{1}{2}$ au lieu de 115 ($100 : 115 = 90 : 103\frac{1}{2}$). La différence entre son prix individuel de production et le prix de production général a pour limite la différence entre son coût de production individuel et le coût de production général. C'est là une des données limitatives de son surprofit. L'autre est le prix général de production qui contient ce facteur de régularisation, le taux général de profit. Si le prix du charbon

baissait, la différence entre son coût de production individuel et le coût de production général diminuerait, partant son surprofit². Si l'industriel devait vendre la marchandise à sa valeur individuelle, ou au prix de production déterminé par sa valeur individuelle, la différence n'existerait plus. Celle-ci provient d'une part de ce que la marchandise est vendue à son prix de marché général, qui est le résultat de l'action égalisatrice exercée par la concurrence sur les prix individuels, et d'autre part de ce que l'augmentation de la productivité individuelle du travail que le capitaliste met en mouvement ne profite pas aux ouvriers, mais, comme toute force productive du travail, à celui qui l'emploie ; bref, elle se présente comme force productive du capital.

Le surprofit est limité par la grandeur du prix général de production, dont le niveau du taux général de profit est un des facteurs : il ne peut donc provenir que de la différence entre prix de production général et prix de production individuel, partant de la différence entre taux de profit individuel et taux général. Si la limite que constitue cette différence est dépassée, c'est que le produit est vendu non pas au prix de production fixé par le marché, mais au-dessus.

Deuxièmement : Jusqu'ici le surprofit du fabricant utilisant comme force motrice la chute d'eau naturelle au lieu de vapeur ne se distingue d'aucune manière de tous les autres surprofits. Tout surprofit normal, c'est-à-dire qui n'est pas produit par d'heureuses ventes fortuites ou des oscillations du prix de marché, est déterminé par la différence entre le prix individuel de production des marchandises d'un capital particulier et le prix général de production qui règle les prix de marché des marchandises du capital de toute cette sphère de production ou les prix de marché des marchandises du capital total investi dans cette sphère de production.

Mais voici qu'apparaît la différence.

A quelle circonstance, dans notre exemple, le fabricant doit-il son surprofit, l'excédent que lui rapporte personnellement le prix de production établi par le taux général de profit ?

Tout d'abord à une force naturelle, à la force motrice de la chute d'eau existant naturellement ; elle ne coûte rien, contrairement au charbon qui transforme l'eau en vapeur et qui est lui-même un produit du travail, et donc possède une valeur pour laquelle il faut payer un équivalent. C'est un agent de production naturel dans lequel n'entre aucun travail.

Ce n'est pas tout. Le fabricant qui utilise la machine à vapeur se sert, lui aussi, de forces naturelles qui ne lui coûtent rien, mais rendent le travail plus productif, et, dans la mesure où cela permet de produire à meilleur compte les moyens de subsistance nécessaires aux ouvriers, augmentent par là la plus-value, donc le profit ; par conséquent le capital les monopolise tout autant que les forces naturelles sociales du travail, issues de la coopération, de la division du travail, etc. Le fabricant paie le charbon ; il ne paie pas le pouvoir que possède l'eau de changer d'état physique et de devenir vapeur, ni l'élasticité de la vapeur, etc.

Cette monopolisation des forces naturelles, c'est-à-dire de l'accroissement de la force de travail qu'elles produisent, est commune à tout capital utilisant des machines à vapeur. Il se peut qu'elle augmente la fraction du produit du travail représentant de la plus-value par rapport à la partie convertie en salaire. S'il en est ainsi, elle augmente le taux général de profit, mais elle ne crée pas de surprofit, celui-ci provenant précisément de l'excédent du profit individuel sur le profit moyen. Si l'utilisation d'une force naturelle, la chute d'eau, crée ici du surprofit, ce fait ne peut donc pas provenir uniquement de ce que l'accroissement de la force productive du travail est dû à l'utilisation d'une force naturelle. D'autres facteurs interviennent certainement ici.

Inversement : la simple application de forces naturelles à l'industrie peut agir sur le niveau du taux général de profit parce qu'elle agit sur la masse de travail requise pour produire des moyens de subsistance nécessaires. Mais elle ne provoque pas, en soi, d'écart par rapport au taux général de profit ; or c'est de cela qu'il s'agit ici. En outre, le surprofit, réalisé généralement par un capital individuel dans une sphère particulière de production – car les écarts entre les taux de profit des diverses sphères de production s'égalisent constamment pour constituer le taux moyen de profit. – provient, abstraction faite des écarts purement fortuits, d'une diminution du coût de production, donc des frais de production ; cette diminution peut résulter de l'emploi de masses de capital supérieures à la moyenne, ce qui diminue les *faux frais** de la production, tandis que les facteurs généraux d'accroissement de la productivité du travail (coopération, division, etc.) peuvent avoir des effets plus importants, une plus grande intensité parce qu'ils s'appliquent à une plus grande échelle ; ou bien ce surprofit provient du fait qu'indépendamment du volume de capital en fonction on utilise de meilleures méthodes de travail, de nouvelles inventions, des machines améliorées, des secrets de fabrication chimique, etc., bref de nouveaux moyens et méthodes de production supérieurs à ceux qui sont couramment employés. La diminution du coût de production et le surprofit qui en découle proviennent ici de la façon dont est investi le capital en fonction. Ils résultent soit de la concentration dans une seule main de masses exceptionnellement importantes de capital – facteur qui cesse d'agir dès que des masses équivalentes de capitaux sont couramment employées, – soit d'une manière particulièrement productive d'utiliser un capital de grandeur déterminée – facteur qui disparaît dès que ce mode de produire exceptionnel se généralise ou se trouve dépassé par un autre encore plus moderne.

Donc, la cause du surprofit a sa source ici dans le capital lui-même (en y incluant le travail qu'il met en mouvement) ; elle est due ou bien à une différence entre les volumes des capitaux employés, ou bien à une utilisation plus rationnelle de ces capitaux ; de façon générale, rien ne s'oppose à ce que tout capital de la même sphère de production soit investi de la même manière. Bien au contraire, la concurrence entre les capitaux tend à aplanir de plus en plus

ces différences ; la détermination de la valeur par le temps de travail socialement nécessaire s'impose et se traduit par la baisse du prix des marchandises et l'obligation de les produire aux mêmes conditions favorables. Mais il n'en va pas de même du surprofit du fabricant qui utilise la chute d'eau. L'accroissement de la force productive du travail qu'il met en œuvre ne provient ni du capital ou du travail eux-mêmes, ni de la simple application d'une force naturelle incorporée au capital, mais qui se distingue du capital ainsi que du travail. Elle provient d'une augmentation de la productivité naturelle du travail, liée à l'emploi d'une force naturelle ; mais il ne s'agit pas d'une force naturelle qui serait à la disposition de tout capital dans la même sphère de production. comme par exemple l'élasticité de la vapeur ; son utilisation ne va donc pas de soi, du moment qu'on investit du capital dans cette sphère. Il s'agit d'une force naturelle monopolisable dont ne peuvent disposer, comme c'est le cas pour la chute d'eau, que ceux qui détiennent certaines portions du sol et ce qui en dépend. Il n'appartient nullement au capital de créer cette condition naturelle d'un accroissement de la productivité du travail, de la façon dont n'importe quel capital peut transformer de l'eau en vapeur. On ne la rencontre dans la nature qu'à certains endroits et, là où elle n'existe pas, elle ne peut pas être produite par une dépense déterminée de capital. Elle n'est point liée à des produits que le travail peut fabriquer, machines, charbon, etc., mais à des caractéristiques naturelles définies de certaines parties du sol. Ceux des fabricants possédant des chutes d'eau excluent ceux qui n'en possèdent pas de l'utilisation de cette force naturelle, parce que le sol, et *a fortiori* le sol doté de force hydraulique, est limité. Bien que la masse des chutes d'eau naturelles dans un pays donné soit limitée, cela n'exclut pas que le volume de la force hydraulique utilisable dans l'industrie soit susceptible d'être augmenté. La chute d'eau peut être canalisée artificiellement pour permettre l'utilisation totale de sa force motrice ; le cas échéant, la roue à aubes peut être améliorée pour utiliser au maximum la force hydraulique ; là où la roue ordinaire ne convient pas au mode d'adduction d'eau, on peut employer des turbines. etc. La possession de cette force naturelle constitue un monopole entre les mains de son propriétaire, la condition d'une force productive élevée du capital investi, qui ne peut pas être produite par le procès de production du capital lui-même³. Cette force naturelle, qui est ainsi monopolisable, n'est jamais séparable de la terre. Elle ne fait pas partie des conditions générales de la sphère de production en question et ne compte point parmi celles que tout le monde peut réaliser.

Si nous nous représentons maintenant que les chutes d'eau et la terre sur laquelle elles sont situées se trouvent entre les mains de personnes qui passent pour être les détenteurs de ces parcelles du globe, les propriétaires fonciers, l'investissement de capital dans la chute d'eau et son utilisation par le capital sont alors exclus. Les propriétaires peuvent autoriser ou refuser cette utilisation, mais le capital par lui-même n'est pas capable de créer la chute d'eau. Le

surprofit issu de l'utilisation de la chute d'eau ne provient donc pas du capital, mais de l'emploi par le capital d'une force naturelle monopolisable et monopolisée. Dans ces conditions, le surprofit se convertit en rente foncière, c'est-à-dire qu'il revient au propriétaire de la chute d'eau. Si le fabricant paie à ce dernier annuellement 10 l. st. pour sa chute d'eau, son profit se monte à 15 l. st., 15 % sur les 100 l. st. qui représentent alors le montant de ses frais de production ; et il s'en tire aussi bien, peut-être mieux, que tous les autres capitalistes de sa sphère de production employant la vapeur. Rien ne serait modifié si le capitaliste était lui-même propriétaire de la chute d'eau. Il toucherait pareillement le surprofit de 10 l. st., non pas en tant que capitaliste, mais en tant que propriétaire de la chute d'eau ; c'est précisément parce que cet excédent ne découle pas de son capital en tant que tel, mais de la disposition d'une force de la nature d'un volume limité, qui est séparable de son capital, monopolisable, qu'il se convertit en rente foncière.

Premièrement : Il est évident que cette rente est toujours une rente différentielle, car elle n'entre pas de façon déterminante dans le prix général de production de la marchandise, mais le présuppose. Elle résulte toujours de la différence entre le prix individuel de production d'un capital isolé qui dispose de cette force naturelle monopolisée, et le prix général de production du capital investi dans la sphère de production en question.

Deuxièmement : Cette rente foncière ne résulte pas d'un accroissement absolu de la productivité du capital employé ou du travail que ce dernier s'est approprié, ce qui ne peut que faire baisser la valeur des marchandises ; elle résulte de la fécondité relativement plus grande de certains capitaux isolés, investis dans une sphère de production, par comparaison avec les investissements de capitaux qui ne bénéficient pas des conditions naturelles exceptionnellement favorables de la force productive. Si l'utilisation de la vapeur, par exemple, bien que le charbon ait une valeur et la chute d'eau aucune, présentait de tels avantages sur l'emploi de la force hydraulique qu'ils compensent et au-delà les avantages que celle-ci peut avoir, la force hydraulique ne serait pas utilisée et ne pourrait par conséquent produire aucun surprofit, donc aucune rente.

Troisièmement : La force naturelle n'est pas la source du surprofit, mais seulement sa base naturelle, parce que base naturelle de la productivité exceptionnellement accrue du travail. De même, la valeur d'usage est le support de la valeur d'échange, elle n'en est pas la cause. Si cette même valeur d'usage pouvait être obtenue sans travail, elle n'aurait pas de valeur d'échange, mais conserverait toujours son utilité naturelle comme valeur d'usage. Par ailleurs, un objet n'a pas de valeur d'échange sans avoir de valeur d'usage, support naturel du travail. Si les différentes valeurs ne s'égalisaient pas pour devenir des prix de production, si les divers prix de production individuels ne se niveaient pas pour constituer le prix général de production, régulateur du marché, le simple accroissement de la force productive par utilisation de la chute d'eau

entraînerait seulement un abaissement du prix des marchandises produites grâce à cette chute, sans augmenter pour autant la fraction de profit contenue dans ces marchandises ; de même que cette force productive accrue du travail ne se convertirait absolument pas en plus-value, si le capital ne s'appropriait pas la force productive, naturelle et sociale, du travail qu'il emploie, comme si c'était la sienne propre.

Quatrièmement : La propriété de la chute d'eau n'a, en soi, rien à voir avec la création de la part de plus-value (profit), donc du prix de la marchandise, produite grâce à la chute d'eau. Ce surprofit existerait même s'il n'existait pas de propriété foncière, si, par exemple, le fabricant utilisait le terrain doté de la chute d'eau, comme terrain n'appartenant à personne. Ce n'est donc pas la propriété foncière qui crée cette fraction de valeur se transformant en surprofit ; elle donne seulement au propriétaire foncier, possesseur de la chute d'eau, le pouvoir de faire passer ce surprofit de la poche du fabricant dans la sienne. Elle est la cause non de la création de ce surprofit, mais de sa métamorphose en rente foncière, donc de l'appropriation de cette fraction, ou encore du prix des marchandises, par le propriétaire du terrain ou de la chute d'eau.

Cinquièmement : Il est évident que le prix de la chute d'eau, c'est-à-dire le prix que recevrait le propriétaire foncier, s'il la vendait à une tierce personne ou au fabricant lui-même, n'entre pas tout d'abord dans le prix de production des marchandises, bien qu'il s'intègre au coût de production individuel du fabricant ; car la rente résulte ici du prix de production des marchandises de même espèce, produites par des machines à vapeur, indépendamment du prix de production déterminé par la chute d'eau. En outre, ce prix de la chute d'eau est une expression irrationnelle, mais qui dissimule un rapport économique réel. La chute d'eau comme la terre, comme toute force de la nature, n'a pas de valeur par elle-même, puisque aucun travail n'est matérialisé en elle ; elle n'a donc pas non plus de prix qui *normaliter* [normalement] n'est rien d'autre que l'expression monétaire de la valeur. Là où il n'y a pas de valeur, il ne peut *eo ipso* [par le fait même] y avoir d'expression monétaire. Ce prix n'est que la rente capitalisée. La propriété foncière permet au propriétaire d'empocher la différence entre le profit individuel et le profit moyen ; le profit ainsi accaparé, qui se renouvelle tous les ans, peut être capitalisé et fait alors figure de prix de la force naturelle elle-même. Si le surprofit, que l'utilisation de la chute d'eau rapporte au fabricant, est annuellement de 10 l. st. et l'intérêt moyen de 5 %, ces 10 l. st. annuelles représentent l'intérêt d'un capital de 200 l. st. ; cette capitalisation de 10 l. st. par an que la chute d'eau permet à son possesseur de prendre au fabricant apparaît alors comme la valeur-capital de la chute d'eau elle-même. On voit bien que ce n'est pas elle qui a quelque valeur par elle-même, et que son prix n'est que le simple indice, capitalisé, du surprofit accaparé : en effet le prix de 200 l. st. représente que le produit du surprofit de 10 l. st. calculé sur 20 années ; alors que, toutes choses égales d'ailleurs, la même chute d'eau rend son propriétaire

à même d'encaisser 10 l. st. par an pendant un laps de temps indéterminé, 30, 100 ou x années. D'autre part, si une nouvelle méthode de production non applicable à l'énergie hydraulique réduisait de 100 à 90 l. st. le coût de production des marchandises produites avec les machines à vapeur, le surprofit, et, avec lui, la rente et le prix de la chute d'eau disparaîtraient.

Après avoir précisé le concept général de la rente différentielle, nous allons en venir à l'étude de cette rente dans l'agriculture proprement dite. Ce que nous en dirons vaudra dans l'ensemble pour l'industrie extractive également.

PREMIÈRE FORME DE LA RENTE DIFFÉRENTIELLE (RENTE DIFFÉRENTIELLE I)

Ricardo a parfaitement raison lorsqu'il dit :

« La rente réside toujours dans la différence entre les produits obtenus en employant deux quantités égales de capital et de travail¹. » (Il s'agit de rente différentielle ; Ricardo suppose qu'il n'existe pas d'autre rente que différentielle.)

Il aurait dû ajouter « sur la même quantité de terrain », pour autant qu'il s'agit de rente foncière et non pas de surprofit en général.

Autrement dit, quand le surprofit est produit normalement, quand il n'est pas dû à des accidents du procès de circulation, il résulte toujours de la différence entre les produits de deux quantités égales de capital et de travail ; ce surprofit se convertit en rente foncière quand deux quantités égales de capital et de travail sont employées sur des superficies identiques avec des résultats différents. D'ailleurs, il n'est pas absolument indispensable que ce surprofit provienne de l'inégalité des résultats obtenus par l'emploi de quantités égales de capital. On peut employer des capitaux inégaux dans les divers investissements ; c'est d'ailleurs généralement l'hypothèse dont on part ; mais des fractions proportionnellement identiques de ces capitaux, par exemple 10 l. st. de chacun d'eux, donnent des résultats différents ; cela veut dire que les taux de profit sont différents. C'est là la condition générale pour qu'existe du surprofit dans une sphère quelconque d'investissement de capital en général. Une autre condition est la métamorphose de ce surprofit en rente foncière (plus généralement en rente tout court, forme distincte du profit). Il faut toujours étudier quand, comment, dans quelles conditions cette métamorphose a lieu.

Ricardo a encore raison dans la phrase suivante, à condition de la limiter à la rente différentielle :

« Quelle que soit la cause diminuant la disparité du produit qu'on obtient sur un même terrain ou sur un terrain nouveau, elle a tendance à abaisser la rente ; et quelle que soit la cause augmentant cette disparité, elle produit nécessairement un effet contraire, elle a tendance à l'élever » (p. 74).

Mais, parmi ces causes, il ne faut pas seulement compter les raisons générales (fertilité et situation), mais aussi : 1. la répartition des impôts qui peut avoir un effet uniforme ou non, et c'est toujours le cas quand les impôts ne sont pas centralisés, en Angleterre par exemple, et quand ce n'est pas la rente qui est imposée, mais la terre ; 2. les inégalités provenant d'un développement différent de l'agriculture dans les diverses parties d'un pays, cette branche d'industrie se nivelant plus difficilement que la manufacture, à cause de son caractère traditionneliste ; et 3. l'inégalité qui préside à la répartition du capital entre les fermiers.

Comme l'extension du mode capitaliste de production à l'agriculture, la transformation en salariés des paysans cultivant la terre eux-mêmes est effectivement la dernière conquête de ce mode de production, ces inégalités sont ici plus considérables que dans n'importe quelle autre branche d'industrie.

Après ces remarques préliminaires, je résumerai très brièvement ce qui distingue mon développement de celui de Ricardo, etc.

*
* *

Nous examinerons d'abord le cas où des résultats inégaux sont obtenus par l'emploi de quantités égales de capital sur différentes terres de même superficie ; ou, si leur superficie n'est pas la même, nous comparerons les résultats calculés sur des surfaces de même grandeur.

Les deux causes générales, indépendantes du capital, de l'inégalité de ces résultats sont : 1. la *fertilité* (il faut, dans ce premier point, examiner tout ce qui a trait à la fertilité naturelle des terres, et tous les facteurs qu'elle implique) ; 2. la *situation topographique* des terres. Ce point est d'une importance décisive dans le cas des colonies et, de façon générale, pour l'ordre dans lequel des terrains peuvent être successivement cultivés. De plus, il est clair que ces deux causes différentes de la rente différentielle, la fertilité et la situation, peuvent agir en sens opposé. Un terrain peut être très bien situé et en même temps très peu fertile et inversement. Ce fait est important, car il explique pourquoi, en défrichant le sol d'un pays, on peut tout aussi bien aller des meilleures terres aux moins bonnes qu'inversement. Enfin, il est évident que, d'une part, le progrès de la production sociale exerce sur la situation, en tant que cause de la rente différentielle, une action égalisatrice en établissant des marchés locaux et en modifiant la situation des terrains par le développement de moyens de communication et de transport ; d'autre part, il accuse les différences existant dans les diverses situations locales des terrains en séparant l'agriculture de la manufacture et en faisant naître d'importants centres de production d'une part, tandis qu'il favorise relativement l'exode rural.

Pour l'instant, laissons de côté ce point, la situation, et occupons-nous seulement de la fertilité naturelle. Abstraction faite des facteurs climatiques, etc., la fertilité naturelle varie avec la composition chimique de la surface du sol, c'est-à-dire avec sa teneur naturelle en substances entrant dans la nutrition des végétaux. Cependant si l'on suppose pour deux terrains une même teneur chimique, donc, sous ce rapport, une même fertilité naturelle, la fertilité réelle, effective, variera selon que ces substances nutritives existent sous une forme plus ou moins assimilable et sont directement utilisables pour la nutrition des végétaux. Savoir dans quelle mesure on pourra obtenir une même fertilité naturelle sur des terres également fertiles dépendra donc des progrès chimiques et des progrès mécaniques de l'agriculture. Bien que cette fertilité soit une

qualité objective du sol, elle implique toujours une certaine relation, du point de vue économique, avec le niveau de développement de la chimie et de la mécanique agricoles et varie avec lui. On peut écarter les obstacles qui font qu'un terrain aussi fertile qu'un autre rend moins que lui soit par des moyens chimiques (par exemple l'emploi de certains engrais liquides sur des sols argileux compacts ou encore le brûlage de sols argileux lourds), soit par des moyens mécaniques (par exemple charrues spéciales pour terres lourdes ; le drainage fait aussi partie de ces moyens). Même l'ordre de mise en culture de différentes espèces de sols peut en être modifié, comme ce fut le cas, par exemple, à un certain moment du développement de l'agriculture anglaise, où on passa des terres sablonneuses légères aux sols argileux lourds. Cela montre de nouveau qu'historiquement, dans l'ordre de la mise en culture successive, on peut tout aussi bien passer d'un sol fertile à un autre, qui l'est moins, qu'inversement. Le même résultat peut être obtenu par un amendement artificiel de la composition du sol ou par une simple modification des méthodes agricoles ; ou, enfin, par un changement dans la hiérarchie des sols par suite des différences de composition du sous-sol dès que celui-ci est incorporé à la terre cultivée et ajouté à la couche de terre arable. Cela est conditionné en partie par l'utilisation de nouvelles méthodes de culture (plantes fourragères), en partie par des moyens mécaniques qui retournent le sous-sol ou le mélangent au sol primitif, ou encore qui permettent de cultiver le sous-sol sans l'amener à la surface.

Toutes ces influences sur la fertilité différentielle des différentes terres aboutissent à ceci : pour la fertilité économique, le niveau de la productivité du travail (ici, la faculté pour l'agriculture de rendre la fertilité naturelle immédiatement exploitable, possibilité qui varie aux divers stades de développement) est un facteur aussi important de la fertilité dite naturelle du sol que sa composition chimique et ses autres qualités naturelles.

Nous supposons donc un stade de développement donné de l'agriculture. Nous supposons encore que la hiérarchie des espèces de sols est calculée par rapport à ce stade de développement, comme c'est toujours le cas, bien entendu, pour les investissements simultanés de capitaux dans les diverses terres. La rente différentielle peut alors représenter une série croissante ou décroissante, car, bien que cette série soit donnée pour la totalité des terres effectivement cultivées, il y a toujours eu un mouvement successif au cours duquel elle a été établie.

Prenons quatre sortes de terrains A, B, C, D ; supposons que le prix d'un quarter de froment soit de 3 l. st. ou 60 shillings. Comme la rente est simplement différentielle, ce prix de 60 shillings par quarter est égal au coût de production de la plus mauvaise qualité de sol, c'est-à-dire égal au capital augmenté du profit moyen.

Supposons que A représente la plus mauvaise terre, admettons que pour une dépense de 50 shillings elle donne un quarter = 60 shillings ; donc un profit de 10 shillings ou 20 %.

Supposons que B donne, pour une même dépense, 2 quaters = 120 shillings ; le profit serait alors de 70 shillings, ou encore il y aurait surprofit de 60 shillings.

Supposons que C donne, pour une même dépense, 3 quaters = 180 shillings. Profit global = 130 shillings. Surprofit = 120 shillings.

Supposons enfin que D donne 4 quaters = 240 ; surprofit = 180.

Nous aurions alors la série suivante :

Tableau 1

Type de terrain.	Produit.		Avance de capital.	Profit.		Rente.	
	Quarters	Shillings.		Quarters	Shillings.	Quarters.	Shillings.
A	1	60	50	1/6	10	—	—
B	2	120	50	1 1/6	70	1	60
C	3	180	50	2 1/6	130	2	120
D	4	240	50	3 1/6	190	3	180
Total ...	10	600	—	—	—	6	360

Les rentes respectives étaient : pour D = 190 shillings – 10 shillings, soit la différence entre [les profits de] D et de A ; pour C = 130 – 10 shillings, soit la différence entre les profits de C et de A ; pour B = 70 – 10 shillings, soit la différence entre les profits de B et de A ; la rente totale pour B, C, D = 6 quaters = 360 shillings est égale à la somme des différences entre D et A, entre C et A, et entre B et A.

Cette série qu'un produit donné représente dans des conditions données peut être obtenue, d'un point de vue abstrait (nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles ce cas peut aussi exister dans la réalité), aussi bien en ordre décroissant (en allant de D à A, c'est-à-dire d'un terrain fertile à un terrain de moins en moins fertile), qu'en ordre croissant (de A à D, c'est-à-dire d'un terrain relativement peu fertile à un terrain de plus en plus fertile) ; enfin dans un ordre alterné, tantôt croissant, tantôt décroissant, par exemple de D à C, de C à A, de B à A.

Pour l'ordre décroissant, le processus a été le suivant : le prix du quarter monte progressivement, disons de 15 shillings à 60. Lorsque les 4 quaters produits par D (on peut imaginer qu'il s'agit de millions) n'ont plus suffi, le prix du froment a augmenté au point que le déficit en blé pouvait être comblé par C. Ce qui veut dire que le prix devait avoir atteint 20 shillings le quarter. Dès que le prix du

froment est monté à 30 shillings, on a pu mettre B en culture, et quand le prix a atteint 60 shillings, on a pu mettre A en culture, sans que les capitaux investis dans ce terrain aient à se contenter d'un taux de profit inférieur à 20 %. Ainsi s'est formée une rente pour D ; elle était d'abord de 5 shillings par quarter, soit 20 shillings pour les 4 quarts produits ; puis de 15 shillings par quarter, soit 60 shillings ; enfin de 45 shillings par quarter, soit 180 shillings pour les 4 quarts.

Si, à l'origine, le taux de profit de D était également de 20 %, son profit global sur les 4 quarts n'était que de 10 shillings, ce qui représentait cependant plus de blé au prix de 15 shillings qu'au prix de 60. Mais comme les céréales entrent dans la reproduction de la force de travail et qu'une fraction de chaque quarter doit remplacer du salaire et une autre du capital constant, la plus-value était donc plus élevée dans cette hypothèse, donc aussi le taux de profit, toutes choses égales d'ailleurs. (La question du taux de profit reste à étudier à part et plus en détail.)

Si, par contre, l'ordre était inverse, le processus commençant par A, le prix du quarter montait d'abord au-dessus de 60 shillings dès que de nouvelles terres devaient être mises en exploitation ; mais comme l'approvisionnement nécessaire, soit 2 quarts, était fourni par B, le prix retombait à 60 shillings ; il est vrai que B produisait le quarter à 30 shillings mais le vendait à 60, parce que son apport était juste suffisant pour couvrir la demande. Ainsi se constituait pour B une rente de 60 shillings d'abord ; de même pour C et D, en supposant toujours que le prix de marché reste à 60 shillings, bien que tous deux aient fourni le quarter à la valeur réelle de 20 et de 15 shillings respectivement ; parce que l'apport d'un quarter fourni par A restait toujours nécessaire pour satisfaire l'ensemble des besoins. Dans ce cas, l'accroissement de la demande au-dessus des besoins, couverts d'abord par A, puis par A et B, n'aurait pas permis la mise en culture successive de B, C et D : elle aurait provoqué l'extension de la zone défrichée en général, et c'est le hasard qui a fait que les terres les plus fertiles n'ont été intégrées à cette zone que plus tard.

Dans la première série, il y aurait hausse de la rente avec l'augmentation du prix, mais le taux du profit baisserait. Cette baisse pourrait être stoppée complètement ou partiellement par des facteurs agissant en sens contraire ; plus tard, il faudra préciser ce point. Il ne faut pas oublier que le taux général de profit n'est pas déterminé uniformément par la plus-value, dans toutes les sphères de production. Ce n'est pas le profit agricole qui détermine le profit industriel, mais inversement. Mais nous y reviendrons.

Dans la seconde série, le taux de profit du capital investi resterait le même ; la masse du profit représenterait une quantité moindre de blé ; mais le prix relatif du blé, comparativement à d'autres marchandises, aurait subi une hausse. Seulement, l'accroissement de profit, là où il se produirait, se séparerait du profit sous forme de rente, au lieu d'aller dans les poches du fermier industriel sous

forme de profit augmenté. Le prix du blé, lui, resterait stationnaire dans les conditions supposées.

Le développement et l'accroissement de la rente différentielle resteraient les mêmes aussi bien pour des prix inchangés que pour des prix en hausse ; aussi bien dans le cas de progression continue d'une terre médiocre à une terre meilleure que dans le cas de régression continue d'une bonne terre à un terrain moins bon.

Nous avons supposé jusqu'à présent : 1. que le prix monte dans l'une des séries et qu'il reste stationnaire dans l'autre ; 2. qu'il y a constamment passage d'un bon terrain à un terrain moins bon ou inversement d'un terrain assez mauvais à un terrain meilleur.

Mais supposons maintenant que le besoin en céréales augmente et passe des 10 quarts initiaux à 17 quarts ; qu'en plus, le terrain le plus mauvais A soit remplacé par un autre terrain A qui fournit, avec un coût de production de 60 shillings (50 shillings de frais plus les 20 % de profit, soit 10 shillings), 1 1/3 quarter ; le prix de production est donc égal à 45 shillings le quarter. Ou supposons encore que l'ancien terrain A se soit bonifié par suite d'une exploitation rationnelle suivie ou que la culture soit devenue plus productive, à frais égaux, par l'introduction par exemple du trèfle, etc., de sorte que son produit, pour une avance de capital identique, s'élève à 1 1/3 quarter. Supposons en outre que les terrains B, C, D fournissent toujours le même produit, mais qu'on ait mis en culture de nouvelles terres A' dont la fertilité se situerait entre A et B ; ensuite B', B'' à fertilité intermédiaire entre B et C. Nous aurions alors les phénomènes suivants :

Premièrement : Le prix de production d'un quarter de froment ou son prix régulateur de marché serait tombé de 60 shillings à 45, soit une baisse de 25 %.

Deuxièmement : On serait passé simultanément d'un terrain plus fertile à un terrain moins fertile et d'un terrain moins fertile à un terrain plus fertile. Le terrain A' est plus fertile que A, mais moins fertile que les terres B, C, D cultivées jusqu'alors. B', B'' sont plus fertiles que A, A' et B, mais d'un moindre rapport que C et D. Les séries auraient donc été parcourues dans tous les sens ; on ne serait pas passé à un terrain moins fertile absolument comparé à A, etc., mais à un terrain d'un moindre rapport relativement aux terrains les plus fertiles jusqu'ici : C et D ; d'autre part on ne serait pas passé à l'exploitation d'un terrain plus fertile absolument, mais plus fertile relativement, comparativement aux terres les moins fertiles exploitées jusqu'alors : A ou encore A et B.

Troisièmement : La rente que rapporte B aurait baissé, de même que la rente de C et D ; mais la totalité de la rente en blé serait passée de 6 à 7 2/3 quarts ; l'étendue des terres cultivées et arrentées aurait augmenté et la masse du produit serait montée de 10 quarts à 17. S'il est resté constant pour A, le profit, exprimé en blé, se serait accru ; mais le taux du profit lui-même aurait pu augmenter, parce que la plus-value relative a augmenté. Dans ce cas, en raison de la baisse

du prix des moyens de subsistance, le salaire aurait baissé ; partant la dépense de capital variable et donc la dépense globale auraient diminué. Exprimée en argent, la rente globale serait passée de 345 à 360 shillings.

Voici, sous forme de tableau, ce que donne la nouvelle série obtenue.

Tableau II

Ter-rains.	Produit.		Investis- sement de capital.	Profit.		Rente.		Prix de production par quar- ter.
	Quar- ters.	Shil- lings.		Quar- ters.	Shil- lings.	Quar- ters.	Shil- lings.	
A	1 1/3	60	50	2/9	10			45
A'	1 2/3	75	50	5/9	25	1/3	15	36
B	2	90	50	8/9	40	2/3	30	30
B'	2 1/3	105	50	1 2/9	55	1	45	25 5/7
B''	2 2/3	120	50	1 5/9	70	1 1/3	60	22 1/2
C	3	135	50	1 8/9	85	1 2/3	75	20
D	4	180	50	2 8/9	130	2 2/3	120	15
Total.	17	—	—	—	—	7 2/3	345	—

Enfin, si les seuls terrains A, B, C, D étaient cultivés comme auparavant, mais si leur rentabilité s'était accrue au point de produire 2 quarts au lieu d'un pour A, 4 quarts au lieu de 2 pour B, 7 quarts au lieu de 3 pour C, 10 quarts au lieu de 4 pour D, de façon que les mêmes causes aient eu sur les différentes sortes de terres un effet différent, la production globale serait passée de 10 quarts à 23. En admettant que la demande ait absorbé ces 23 quarts par suite d'un accroissement de la population et d'une baisse de prix, nous aurions alors le résultat suivant :

Tableau III

Ter-rains.	Produit. (en)		Capital déboursé.	Prix de production par quar- ter.	Profit. (en)		Rente. (en)	
	Quar- ters.	Shil- lings.			Quar- ters.	Shil- lings.	Quar- ters.	Shil- lings.
A	2	60	50	30	1/3	10	0	0
B	4	120	50	15	2 1/3	70	2	60
C	7	210	50	8 4/7	5 1/3	160	5	150
D	10	300	50	6	8 1/3	250	8	240
Total.	23	—	—	—	—	—	15	450

Tout comme pour les autres tableaux, les rapports numériques sont ici arbitraires, mais les hypothèses sont tout à fait raisonnables.

La première et principale hypothèse est que l'amélioration de l'agriculture agit diversement sur les différentes espèces de sols et qu'elle a, dans notre exemple, plus d'effet sur les meilleurs terrains C et D que sur A et B. L'expérience a montré qu'en règle générale il en est ainsi, bien que le contraire puisse arriver. Si l'amélioration agissait davantage sur les sols les moins bons, la rente que les meilleurs rapportent diminuerait au lieu d'augmenter. Dans notre tableau, nous supposons non seulement l'accroissement absolu de la fertilité de toutes les sortes de terrains, mais en même temps aussi qu'augmente la fertilité relative supérieure des meilleures sortes de sol C et D ; d'où une augmentation de l'écart entre le produit respectif, pour un même investissement de capital, d'où un accroissement de la rente différentielle.

La seconde hypothèse est que l'ensemble des besoins croît de pair avec l'augmentation de la production globale. *Primo*, il n'est pas nécessaire de penser que cet accroissement est brusque, on peut supposer qu'il se réalise progressivement jusqu'à donner la série III. *Secundo*, il est faux que la consommation de denrées nécessaires ne s'accroisse pas si leur prix baisse. L'abrogation des lois sur les grains en Angleterre² a prouvé le contraire et s'il existe sur ce sujet un avis opposé, c'est uniquement parce que de grandes et subites variations des récoltes, dues uniquement aux conditions atmosphériques, provoquent tantôt une baisse, tantôt une hausse disproportionnées des prix des céréales. Si, dans ce cas, une brève et brusque baisse des prix n'a pas le temps d'agir pleinement sur l'extension de la consommation, le contraire a lieu lorsque la baisse de prix provient de la chute du prix régulateur de production lui-même et qu'elle est donc de longue durée. *Tertio*, une partie des céréales peut être consommée sous forme d'eau-de-vie ou de bière. L'augmentation de la consommation de ces deux denrées n'est nullement confinée dans d'étroites limites. *Quarto*, l'affaire dépend en partie de l'accroissement de la population ; il se peut aussi que le pays soit exportateur de céréales, comme l'Angleterre l'était encore jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et au-delà, de sorte que les besoins ne sont pas réglés par la seule consommation nationale. *Enfin*, l'augmentation de la production de blé et l'abaissement de son prix peuvent avoir pour conséquence que le froment devient l'aliment principal des masses populaires, au lieu du seigle ou de l'avoine, ce qui suffirait à entraîner une extension du marché de cette denrée, tout comme l'inverse peut se produire quand le produit diminue et que le prix augmente. — Dans ces conditions et pour les rapports numériques supposés, il ressort de la série III que le prix du quartier tombe de 60 shillings à 30, donc baisse de 50 % ; que la production, comparativement à la série I, passe de 10 à 23 quarts, donc hausse de 130 % ; que la rente du terrain B reste stationnaire, qu'elle augmente de 25 % pour C et de 33 1/3 % pour D, et que la rente totale passe de 18 à 22 1/2 l. st., donc augmente de 25 %³.

La comparaison des trois tableaux (la série I devant être lue dans les deux sens, croissant de A à D et décroissant de D à A) peut être faite en considérant soit qu'il s'agit de degrés différents, dans une situation donnée du développement social – par exemple des cas parallèles dans trois pays différents – ou d'étapes successives à différentes périodes du développement d'un seul et même pays. Il résulte alors de cette comparaison :

1. Que la série, une fois complète – et quel qu'ait été le sens de son procès de formation –, se présente toujours comme décroissante ; car en étudiant la rente, on partira toujours du sol rapportant le maximum de rente pour aboutir à celui qui n'en rapporte point.

2. Le prix de production du plus mauvais terrain qui ne rapporte pas de rente est toujours égal au prix régulateur de marché, bien que dans le tableau I, si la série s'est constituée en graduation ascendante, ce prix de marché ne puisse rester stationnaire que si on cultivait des terres de plus en plus fertiles. Dans ce cas, le prix du blé obtenu sur le meilleur sol joue un rôle régulateur puisqu'il dépend de la quantité qu'il produit, que le terrain garde son pouvoir régulateur ou non. Si la production de B, C, D dépassait la demande, A cesserait d'être régulateur. Storch⁴ en a l'intuition lorsqu'il attribue le rôle régulateur aux meilleures terres. C'est de cette façon que le prix des céréales américaines régularise le prix des céréales anglaises.

3. La rente différentielle provient à chaque stade de développement de l'agriculture de la différence de fertilité naturelle des terrains (abstraction faite, pour l'instant, de leur situation géographique), elle provient donc du fait que l'étendue des meilleures terres n'est pas illimitée et du fait que des capitaux égaux doivent être investis sur des terrains de fertilité différente, où un même capital fournira, par conséquent, un produit variable.

4. L'existence d'une rente différentielle et d'une rente différentielle échelonnée peut aussi bien provenir, en ordre décroissant, du passage d'une bonne terre à une terre moins bonne qu'inversement du passage d'un terrain médiocre à un terrain meilleur, ou d'un chassé-croisé alterné. (La série I peut se constituer par le passage de D à A, ou de A à D. La série II comprend des mouvements dans les deux sens.)

5. Suivant son mode de formation, la rente différentielle peut s'établir pour des prix du produit agricole stationnaires, en hausse ou en baisse. Quand le prix baisse, la production et la rente totales peuvent augmenter et une rente peut se former sur des terres qui n'en rapportaient pas jusqu'alors, même si la plus mauvaise terre A est remplacée par un meilleur terrain ou s'est elle-même bonifiée, et bien que la rente soit en baisse sur d'autres terrains, meilleurs que A et même les meilleurs de tous (Tableau II) ; ce procès peut être également lié à une baisse de la rente globale (en argent). Enfin, avec des prix en baisse dus à une amélioration générale de l'agriculture, qui entraîne la baisse du produit du plus mauvais terrain et celle de son prix, la rente peut rester la même ou

baisser pour une partie des bonnes terres, mais augmenter pour les meilleures terres. La rente différentielle de chaque terrain comparé au plus mauvais dépend certes du prix du quarter de froment, par exemple, si l'écart entre les masses de produits est donné. Mais si c'est le prix qui est donné, elle dépend du montant de la différence entre les masses de produits ; si, pour un accroissement absolu de la fertilité de tous les terrains, la rente des meilleures sortes de terrains croît relativement plus que celle des autres, l'importance de cette différence croîtra en même temps. Ainsi, pour un prix de 60 shillings (Tableau I), la rente de D est déterminée par son produit différentiel par rapport à A, donc par l'excédent de 3 quarts ; la rente s'élève par conséquent à $3 \times 60 = 180$ shillings. Mais, dans le tableau III, où le prix est égal à 30 shillings, elle est déterminée par la masse du produit excédentaire de D sur A = 8 quarts, mais $8 \times 30 = 240$ shillings.

Ainsi se trouve écartée la première hypothèse erronée à propos de la rente différentielle, telle qu'elle existe encore chez West⁵, Malthus, Ricardo ; à savoir qu'elle suppose nécessairement le passage à des terrains de plus en plus mauvais ou une fertilité constamment décroissante des champs cultivés. Comme nous l'avons vu, la rente différentielle peut se constituer quand on passe à la culture de terrains toujours meilleurs, ou encore quand une terre assez bonne occupe le dernier rang, y remplaçant un mauvais terrain ; elle peut aussi être liée aux progrès de l'agriculture. La seule condition de sa formation est l'inégale fertilité des terrains. Si le développement de la productivité entre en ligne de compte, il faut supposer que l'accroissement de fertilité absolue des surfaces totales cultivées ne fait pas disparaître cette inégalité, mais qu'il l'augmente, la maintient ou la diminue sans la supprimer.

Du début au milieu du XVIII^e siècle, il y eut en Angleterre, malgré la chute des prix de l'or ou de l'argent, une baisse constante du prix des céréales, parallèlement à un accroissement de la rente, de la totalité des rentes, de l'étendue des terres cultivées, de la production agricole et de la population (si l'on examine toute cette période). Cette situation correspond au tableau I combiné au tableau II en progression ascendante, mais de telle sorte que A, le terrain le plus mauvais, soit bonifié, ou exclu de la culture des céréales ; ce qui, néanmoins, ne signifie pas qu'il n'ait pas été utilisé à d'autres fins agricoles ou industrielles.

Depuis le début du XIX^e siècle (date à préciser) jusqu'en 1815, les prix des céréales sont constamment montés de pair avec un accroissement continu de la rente, de la totalité des rentes, de l'étendue des terres cultivées, de la production agricole et de la population. C'est le cas du tableau I, lu en progression descendante. (Faire des citations ici sur la mise en culture de mauvaises terres dans cette période.)

Au temps de Petty et de Davenant⁶, les paysans et propriétaires terriens se plaignent des amendements et des défrichages ; baisse de la rente sur les meilleurs terrains, montée de l'ensemble des rentes par extension des terres rapportant une rente.

(Ultérieurement d'autres citations sur ces trois points ; de même sur la différence de fertilité des diverses zones cultivées d'un pays.)

Au sujet de la rente différentielle en général, il faut faire remarquer que la valeur de marché est toujours supérieure au prix global de production de la masse du produit. Prenons par exemple le tableau I. Les 10 quarts du produit total sont vendus à 600 shillings parce que le prix de marché est déterminé par le prix de production de A qui s'élève à 60 shillings le quarter. Mais le prix réel de production est :

A	1 quarter = 60 shillings ;	1 quarter = 60 shillings ;
B	2 quarts = 60 shillings ;	1 quarter = 30 shillings ;
C	3 quarts = 60 shillings ;	1 quarter = 20 shillings ;
D	4 quarts = 60 shillings ;	1 quarter = 15 shillings ;

Moyenne :

10 quarts = 240 shillings.

1 quarter = 24 shillings.

Le prix de production réel des 10 quarts est 240 shillings ; ils sont vendus à 600, soit 250 % trop cher. Le prix moyen réel pour un quarter est 24 shillings ; le prix de marché 60 shillings, lui aussi de 250 % trop cher.

Il s'agit là de la détermination par le prix de marché, tel qu'il s'impose sur la base du mode capitaliste de production, grâce à la concurrence, laquelle engendre une fausse valeur sociale. Ce phénomène résulte de la loi de la valeur de marché à laquelle les produits du sol sont assujettis. La détermination de la valeur de marché des produits, donc des produits du sol aussi, est un acte social, même si son accomplissement social n'est ni conscient ni intentionnel ; cet acte repose nécessairement sur la valeur d'échange du produit, il n'est pas fondé sur la terre et ses différences de fertilité. Si l'on imagine abolie la forme capitaliste de la société, et celle-ci organisée en association consciente et pourvue d'un plan, les 10 quarts représenteraient une quantité de temps de travail indépendant, égale à celle contenue dans les 240 shillings. La société ne paierait donc pas pour le produit du sol 2 fois 1/2 le temps de travail effectif qu'il contient ; la base d'une classe de propriétaires fonciers s'en trouverait ainsi supprimée. Et cela produirait exactement le même effet qu'une baisse équivalente des prix de ce produit par importation de l'étranger. S'il est juste d'affirmer – avec le mode actuel de production, mais en supposant que la rente différentielle revienne à l'État – que les prix des produits du sol resteraient constants, toutes choses égales d'ailleurs, il est faux par contre de dire que la valeur des produits resterait constante si l'on remplaçait la production capitaliste par un système d'association. L'identité du prix de marché pour les marchandises de même espèce est la manière dont s'impose le caractère social de la valeur en régime capitaliste de production et de façon générale d'une production reposant sur l'échange de marchandises entre *individus*. Ce que la société, considérée comme consommateur, paie en trop pour les produits du sol, ce qui représente une perte pour la

réalisation de son temps de travail dans la production agricole, constitue actuellement un gain pour une partie de la société : les propriétaires fonciers.

Un autre fait important pour ce qui va être exposé au chapitre suivant (II) est celui-ci :

Il ne s'agit pas seulement de la rente par acre ou par hectare ni, de façon générale, de la différence entre prix de production et de marché ou entre prix de production individuel et général par acre, mais il importe aussi de savoir combien d'acres de chaque espèce de terrain sont cultivées. Ce qui importe directement ici, c'est uniquement le montant des rentes, c'est-à-dire de la rente totale de toute la superficie cultivée ; mais nous nous en servons en même temps comme transition pour notre étude de la hausse du *taux de la rente*, alors que ne s'accroissent ni les prix ni les différences de fertilité relative des diverses terres quand les prix sont en baisse. Nous avons plus haut :

Tableau I

Type de terrains.	Acres.	Coût de production.	Produit.	Rente-ble.	Rente-argent.
A	1	3 l. st.	1 quarter	0	0
B	1	3 l. st.	2 quarts	1 quarter	3 l. st.
C	1	3 l. st.	3 quarts	2 quarts	6 l. st.
D	1	3 l. st.	4 quarts	3 quarts	9 l. st.
Total ...	4	—	10 quarts	6 quarts	18 l. st.

Supposons maintenant que le nombre des acres cultivées double dans chaque catégorie ; nous avons alors :

Tableau Ia

Type de terrains.	Acres.	Coût de production.	Produit.	Rente-ble.	Rente-argent.
A	2	6 l. st.	2 quarts	0	0
B	2	6 l. st.	4 quarts	2 quarts	6 l. st.
C	2	6 l. st.	6 quarts	4 quarts	12 l. st.
D	2	6 l. st.	8 quarts	6 quarts	18 l. st.
Total ...	8	—	20 quarts	12 quarts	36 l. st.

Nous allons encore examiner deux cas ; dans le premier nous supposons une extension de la production sur les deux sortes de terres les plus mauvaises :

Tableau 1b

Type de terrains.	Acres	Coût de production.		Produit.	Rente-ble.	Rente-argent.
		(par acre)	(au total)			
A	4	3 l. st.	12 l. st.	4 quarters	0	0
B	4	3 l. st.	12 l. st.	8 quarters	4 quarters	12 l. st.
C	2	3 l. st.	6 l. st.	6 quarters	4 quarters	12 l. st.
D	2	3 l. st.	6 l. st.	8 quarters	6 quarters	18 l. st.
Total . . .	12	—	36 l. st.	26 quarters	14 quarters	42 l. st.

Enfin, extension différente de la production et de la surface cultivée dans les quatre catégories de terres.

Tableau 1c

Type de terrains.	Acres.	Coût de production.		Produit.	Rente-ble.	Rente-argent.
		(par acre)	(au total)			
A	1	3 l. st.	3 l. st.	1 quarter	0	0
B	2	3 l. st.	6 l. st.	4 quarters	2 quarters	6 l. st.
C	5	3 l. st.	15 l. st.	15 quarters	10 quarters	30 l. st.
D	4	3 l. st.	12 l. st.	16 quarters	12 quarters	36 l. st.
Total . . .	12	—	36 l. st.	36 quarters	24 quarters	72 l. st.

Tout d'abord, dans tous les cas ci-dessus, 1, 1a, 1b, 1c, la rente par acre reste constante ; car, en fait, le rendement d'une même masse de capital par acre de terrain du même type est resté le même ; il faut seulement admettre — ce qui est vrai pour chaque pays et à chaque période donnée — que les divers types de terrains représentent une proportion définie, de l'ensemble des terres cultivées ; en outre, il faut admettre — ce qui est constamment le cas si l'on compare deux pays ou la situation d'un même pays à des époques différentes — que se modifie le rapport exprimant la répartition de l'ensemble de la surface cultivée entre les différents types de terrains.

Si nous comparons 1a à 1, nous voyons que, si les terres en culture augmentent en proportions égales dans les quatre catégories de terrains, la production globale double, quand double le nombre d'acres cultivées ; il en est de même alors de la rente en blé et de la rente en argent.

Mais si nous comparons successivement 1b et 1c à 1, nous constatons que, dans les deux cas, la surface cultivée a triplé. Dans les deux cas, elle passe de 4 à 12 acres, mais dans 1b ce sont les catégories A et B (A ne rapporte aucune rente et B la rente différentielle la plus faible) qui participent le plus à l'accroissement ; des 8 acres nouvellement cultivées, 3 en effet appartiennent à la catégorie A et 3 à B, ce qui fait 6 ; tandis qu'il n'y a que 2 acres pour C et D, une acre par catégorie. En d'autres termes, les 3/4 de l'accroissement échoient à A et B et 1/4 seulement à C et D. Ceci posé, le produit de la série 1b, comparé à 1, n'est pas trois fois plus grand, ce qui correspondrait au triplement de l'étendue cultivée ; car le produit ne passe pas de 10 à 30, mais à 26. Par ailleurs, comme une partie importante de l'extension intéresse A qui ne rapporte aucune rente et que l'essentiel de l'extension intéressant les meilleures terres affecte B, la rente en blé ne passe que de 6 à 14 quarters et la rente en argent de 18 à 42 l. st. seulement.

Par contre, si nous comparons 1 à 1c, où l'étendue du terrain qui ne paie pas de rente n'augmente pas, où le terrain rapportant une rente minima ne s'accroît que faiblement, tandis que l'accroissement principal porte sur C et D, nous trouvons qu'avec une étendue cultivée trois fois plus grande la production est passée de 10 à 36 quarters, donc qu'elle a plus que triplé ; la rente en blé est passée de 6 à 24 quarters, elle a quadruplé, de même que la rente en argent qui passe de 18 à 72 l. st.

De par la nature des choses, dans tous ces cas le prix du produit agricole reste stationnaire ; dans tous ces cas l'ensemble des rentes croît avec l'extension des cultures, si toutefois cette extension ne se produit pas exclusivement sur le sol le plus mauvais, celui qui ne rapporte pas de rente. Mais cet accroissement se fait de différentes manières. La rente en blé et en argent croît proportionnellement à l'extension des cultures sur les meilleures sortes de terrains, alors que la masse des produits s'accroît plus rapidement encore, proportionnellement, que ne s'étendent les cultures. Dans la mesure où ce sont le plus mauvais terrain et les terres des catégories voisines qui sont intéressés en priorité par l'extension (nous supposons que le plus mauvais terrain constitue une catégorie constante), la totalité des rentes n'augmente pas proportionnellement à l'extension des cultures. Prenons donc deux pays où le terrain A, ne rapportant pas de rente, est de même nature ; la rente totale est inversement proportionnelle à la fraction de la superficie totale des terres cultivées que constituent les deux plus mauvaises sortes de terrain ; elle est donc aussi inversement proportionnelle à la masse du produit, pour un même investissement de capital sur une même étendue globale. La proportion entre la quantité du plus mauvais terrain cultivé et celle

du terrain de meilleure qualité, dans le cadre de l'étendue totale des terrains d'un pays, a un certain effet sur la totalité des rentes ; par ailleurs la proportion entre la qualité du plus mauvais terrain cultivé et celle du bon et du meilleur terrain exerce un effet sur la rente par acre, donc, toutes choses égales d'ailleurs, sur la totalité des rentes. Ces deux effets sont inverses. La confusion de ces deux facteurs a fait faire à la rente différentielle toutes sortes d'objections erronées.

La rente totale augmente par conséquent par simple extension des cultures et par un plus large emploi de capital et de travail dans la culture du sol, qu'entraîne l'extension des cultures.

Mais voici le point le plus important : bien que, selon notre hypothèse, le rapport des rentes par acre des terrains différents reste le même, donc aussi identique le taux de la rente, considéré par rapport au capital investi pour chaque acre, nous pouvons faire les constatations suivantes : si nous comparons *I a* avec *I*, — à savoir le cas où le nombre des acres cultivées s'est proportionnellement accru ainsi que le capital qui y est investi — nous verrons que l'ensemble des rentes s'est comporté comme la production globale qui s'est accrue proportionnellement à l'extension de la superficie cultivée, c'est-à-dire que toutes deux ont doublé. La rente globale est passée de 18 à 36 l. st. alors que le nombre d'acres s'est accru de 4 à 8.

Prenons la superficie totale de 4 acres ; la totalité de sa rente s'élève à 18 l. st. et la rente moyenne, y compris le terrain ne rapportant pas de rente, à 4 1/2 l. st. C'est ainsi que calculerait par exemple un propriétaire foncier qui posséderait les 4 acres et c'est ainsi qu'on calcule, d'un point de vue statistique, la rente moyenne pour tout un pays. La rente globale de 18 l. st. résulte de l'emploi d'un capital de 10 l. st. Nous appellerons taux de rente le rapport de ces deux nombres : il s'élève ici à 180 %.

Nous trouvons le même taux pour *I a*, où 8 acres sont cultivées au lieu de 4, mais où tous les terrains ont participé à l'extension dans la même proportion. La rente totale de 36 l. st. donne pour 8 acres et un capital investi de 30 l. st. une rente moyenne de 4 1/2 l. st. par acre et un taux de rente de 180 %.

Si, par contre, nous considérons *I b*, où l'accroissement s'est principalement opéré sur les deux terrains les moins bons, nous trouvons une rente de 42 l. st. pour 12 acres, donc une rente moyenne de 3 1/2 l. st. par acre. Le capital total dépensé est 30 l. st., le taux de rente s'élève donc à 140 %. Par conséquent la rente moyenne par acre a diminué de 1 l. st. et le taux de rente est tombé de 180 à 140 %. Il y a donc ici, en même temps qu'un accroissement de la rente totale de 18 l. st. à 42 l. st., une baisse de la rente moyenne, qu'elle soit calculée par acre ou sur le capital ; il en va de même de la production qui augmente, bien que cette augmentation ne soit pas proportionnelle. Ce résultat est obtenu bien que pour tous les terrains la rente, calculée aussi bien par acre que sur le capital dépensé, reste constante. Ce résultat est obtenu, parce que les 3/4 de l'accroisse-

ment intéressent le terrain A qui ne rapporte pas de rente et le terrain B qui ne rapporte que la rente minima.

Si, dans le cas *I b*, la totalité de l'extension s'était limitée au terrain A, nous aurions 9 acres pour A, 1 pour B, 1 pour C et 1 pour D. La rente totale serait toujours de 18 l. st. et la rente moyenne pas acre sur les 12 acres de 1 1/2 l. st. ; le taux de rente pour une rente de 18 l. st. et une dépense de capital de 30 l. st. serait donc de 60 %. La rente moyenne aurait beaucoup diminué, qu'elle soit calculée par acre ou sur le capital employé, alors que la rente totale serait restée la même.

Enfin, comparons *I c* à *I* et *I b*. Par rapport à *I*, la superficie cultivée à triplé ainsi que le capital investi. La rente totale est de 72 l. st. pour 12 acres donc de 6 l. st. par acre contre 4 1/2 l. st. dans le cas *I*. Le taux de rente sur le capital dépensé (72 l. st. : 30 l. st.) est de 240 % contre 180 %. Le produit total est passé de 10 à 36 quarters.

Comparés à *I b*, où le nombre global des acres cultivées, le capital employé et les différences entre les types de terrains cultivés sont les mêmes, bien que ceux-ci soient répartis autrement, le produit s'élève à 36 quarters au lieu de 26, la rente moyenne par acre à 6 l. st. au lieu de 3 1/2, et le taux de rente à 240 % pour une avance de capital total de même grandeur.

Que nous considérons les divers cas représentés par les tableaux *I a*, *I b*, *I c* comme existant simultanément et parallèlement dans différents pays, ou comme des états successifs dans un même pays, il résulte en tout cas ceci de notre exposé : si le prix des céréales est stationnaire, ce qui est dû au fait que le produit du plus mauvais sol sans rente reste constant ; si la différence de fertilité entre les diverses catégories de terrains cultivés ne varie pas ; si le produit respectif est identique, résultant donc d'un investissement identique de capital sur des fractions aliquotes identiques (acres) des superficies cultivées dans chaque catégorie de terrains ; s'il existe donc un rapport constant entre les rentes par acre de chaque type de terrain et si le taux de rente pour le capital investi dans chaque parcelle de terrain de même espèce est le même : *Premièrement*, la rente totale augmente toujours avec l'extension de la surface cultivée, c'est-à-dire avec l'augmentation de l'investissement de capital, à l'exception du cas où toute l'extension affecterait le terrain qui ne fournit pas de rente. *Deuxièmement*, il peut y avoir une variation très importante aussi bien de la rente moyenne par acre (rente globale divisée par le nombre total des acres cultivées), que du taux moyen de rente (rente globale divisée par le capital total dépensé) : les deux variant dans le même sens, mais dans des proportions différentes si on les compare entre eux. Si l'on néglige le cas où l'extension n'affecte que le sol sans rente, on constate que la rente moyenne par acre et le taux moyen de rente sur le capital investi en agriculture dépendent de l'étendue relative des différentes catégories de terrain par rapport à l'ensemble de la superficie cultivée ; ou, ce qui revient au même, de la façon dont le capital total se distribue sur les terrains

de fertilité différente. Qu'on mette beaucoup ou peu de terrain en culture, que la rente globale soit, par conséquent, plus ou moins importante (à l'exception du cas où l'accroissement porte seulement sur A), la rente moyenne par acre ou le taux moyen de rente sur le capital employé restent les mêmes aussi longtemps que le rapport des différents types de terrain à la surface totale est constant. Malgré l'augmentation, même si elle est considérable, de la rente totale consécutive à l'extension des cultures et à un accroissement du capital investi, la rente moyenne par acre et le taux moyen de rente sur le capital baissent si l'extension des terres sans rente et à rente différentielle faible est plus grande que celle des meilleures terres, rapportant des rentes plus élevées. Inversement, la rente moyenne par acre et le taux moyen de rente sur le capital augmentent dans la mesure où les meilleures terres représentent une proportion relativement plus grande de la surface globale et reçoivent donc relativement plus de capital investi.

Donc, si l'on considère la rente moyenne par acre ou par hectare de la totalité du sol cultivé, comme on le fait habituellement dans les ouvrages de statistique, en comparant soit différents pays à une même époque, soit différentes époques dans le même pays, on voit que le montant moyen de la rente par acre, partant la totalité des rentes, se trouve dans une certaine relation (qui n'est nullement toujours la même, mais progresse au contraire assez rapidement) avec la fertilité agricole absolue et non relative d'un pays donné, c'est-à-dire avec la masse de produits qu'il fournit en moyenne sur une superficie donnée. Plus la place que les meilleurs terrains occupent par rapport à la superficie totale est importante, plus grande est la masse de produits obtenue pour un même investissement de capital et sur une surface équivalente ; et plus élevée est la rente moyenne par acre. Et réciproquement. La rente semble ainsi déterminée non par le rapport de la fertilité différentielle, mais par la fertilité absolue, et la loi sur la rente différentielle paraît ainsi ne plus jouer. C'est pourquoi on essaie de nier certains phénomènes ou de les expliquer par des différences inexistantes entre les prix moyens des céréales et dans la fertilité différentielle des terrains cultivés. La raison de ces phénomènes est simplement la suivante : le rapport de la totalité des rentes soit à la surface totale des terrains cultivés, soit au capital total investi dans le sol (pour une même fertilité du terrain qui ne rapporte pas de rente, donc pour des prix de production identiques et une même différence entre les diverses sortes de terrains) n'est pas seulement déterminé par la rente par acre ou par le taux de rente calculé sur le capital, mais tout autant par la proportion du nombre d'acres de chaque type de terrain au nombre total d'acres cultivées ; ou, ce qui revient au même, par la répartition du capital total investi entre les différents types de terrains. Il est curieux que ce fait ait été ignoré jusqu'ici. En tout cas il s'avère, et ceci est important pour la suite de notre étude, que le montant relatif de la rente moyenne par acre et le taux moyen de rente ou rapport de l'ensemble de la rente au capital total investi dans la terre peuvent monter

ou baisser par simple extension des cultures — en supposant constants les prix, la différence de fertilité des terres cultivées et la rente par acre ou plutôt le taux de rente du capital investi par acre dans chaque catégorie de terrain rapportant réellement de la rente, autrement dit le taux de rente de tout capital rapportant effectivement une rente.

*
* *

Nous allons encore ajouter quelques observations sur la forme I de la rente différentielle, qui, en partie, sont valables aussi pour la forme II.

Premièrement : Nous avons vu comment la rente moyenne par acre ou le taux moyen de rente par rapport au capital peut s'élever quand les cultures s'étendent, les prix et la fertilité différentielle des terres cultivées restant constants. Dès que toute la terre d'un pays a trouvé propriétaire et que l'investissement de capital dans le sol, l'agriculture et la population ont atteint un certain niveau — toutes conditions qu'on suppose réalisées dès que le mode capitaliste de production est devenu le système dominant et s'est emparé également de l'agriculture — le prix du terrain non cultivé des divers types (nous supposons qu'il existe simplement la rente différentielle) est déterminé par le prix des terrains cultivés de même qualité et de situation équivalente. Déduction faite des frais supplémentaires de défrichement, le prix est le même, bien qu'il s'agisse d'un terrain ne rapportant pas de rente. Il est vrai que le prix du sol n'est rien d'autre que de la rente capitalisée ; mais, même pour les terrains cultivés, ce qu'on paie dans le prix, ce sont seulement les futures rentes, rentes de vingt années par exemple, versées d'emblée et en une seule fois, si le taux d'intérêt courant est de 5 %. Quand du terrain se vend, il est vendu en tant que terrain porteur de rente et le caractère d'anticipation de la rente (considérée ici comme produit du sol, ce qu'elle n'est qu'en apparence) ne fait pas de différence entre terrain inculte et terrain cultivé. Le prix des terrains non cultivés, comme leur rente, dont il représente la formule condensée, est purement illusoire aussi longtemps que les terres ne sont pas réellement utilisées. Mais, de cette façon, il est déterminé *a priori* et se réalise dès qu'il y a des acheteurs. Donc, si la rente moyenne effective d'un pays est déterminée par la moyenne annuelle de la totalité réelle de ses rentes calculée sur la surface totale cultivée, le prix de la fraction de terrain non cultivé est déterminé par celui du sol cultivé ; il est donc simplement le reflet du capital investi sur les terres cultivées et des résultats qui y sont obtenus. Puisque tous les terrains rapportent de la rente, à l'exception des plus mauvais (et que cette rente, comme nous le verrons pour la forme II, augmente avec la masse de capital et l'intensité de la culture qui lui correspond), les parties de sol non cultivées voient ainsi s'établir leur prix nominal ; elles deviennent de la sorte marchandises et source de richesse pour leur propriétaire. Cela explique en même temps pourquoi le prix du terrain

augmente dans l'ensemble du territoire, y compris le prix des terres incultes. (Opdyke⁸.) La spéculation foncière, aux États-Unis par exemple, repose uniquement sur ce reflet que le capital et le travail projettent sur le sol non cultivé.

Deuxièmement : L'extension du sol cultivé en général se fait soit par la mise en culture des moins bonnes terres, soit par la mise en culture en proportions diverses des différents types de terrains, comme ils se présentent. L'extension de la culture aux mauvais terrains ne se fait naturellement jamais de façon délibérée et, en régime capitaliste de production, ne peut être que la conséquence d'une hausse des prix et, dans n'importe quel régime de production, celle de la nécessité. Toutefois, cette dernière assertion n'a pas valeur absolue. On préférera un mauvais terrain à un autre relativement meilleur à cause de sa situation qui est déterminante dans toute extension des cultures dans les pays jeunes ; puis, aussi, parce que si la nature du sol de certaines zones permet en gros de le classer dans les terrains fertiles, dans le détail, bonnes et moins bonnes terres y sont intimement mêlées ; de sorte que les terres de moindre qualité doivent être cultivées, ne serait-ce qu'à cause de leur imbrication avec les terrains de meilleure qualité. Si le mauvais terrain forme une enclave dans le bon, celui-ci lui confère l'avantage de la situation par rapport à du terrain plus fertile, mais qui n'est pas relié à des terres déjà cultivées ou près de l'être.

Ainsi, l'État de Michigan a été l'un des premiers États de l'Ouest à exporter des céréales. Sa situation au voisinage de l'État de New York et ses communications par voie d'eau, grâce au lac et au canal de l'Érié, lui ont donné au début l'avantage sur des États situés plus à l'ouest et d'une fertilité naturelle plus grande. L'exemple de cet État, comparé à l'État de New York, nous montre aussi un exemple de passage de bonnes terres à des terres moins bonnes. Le sol de l'État de New York, surtout dans sa partie ouest, est incomparablement plus fertile, en particulier pour la culture du froment. Une exploitation forcenée a rendu infertile ce sol fertile et dès lors le sol du Michigan apparut d'une fertilité supérieure.

« En 1838, on chargeait à Buffalo de la farine de froment à destination de l'Ouest ; elle venait principalement des régions à froment de New York et du Haut-Canada. Actuellement, douze ans après d'énormes stocks de froment et de farine sont amenés de l'Ouest, le long du lac Érié et du canal de l'Érié ; de Buffalo et du port voisin de Blackrock, ils sont expédiés par bateaux à l'Est. Ce qui a été un stimulant particulièrement efficace pour l'exportation de froment et de farine, ce fut la disette de 1847 en Europe. Il en résulta une baisse du prix du froment dans l'ouest de l'État de New York et la culture de froment en devint moins rentable, ce qui entraîna les fermiers de New York à se lancer davantage dans l'élevage de bétail et la production laitière, la culture des fruits, etc. ; bref,

« dans des branches où, selon eux, les États du Nord-Ouest seront incapables de les concurrencer directement⁹. »

Troisièmement : Il est erroné de supposer que dans les colonies et dans les pays jeunes en général, qui peuvent exporter du blé à meilleur compte, la terre est de ce fait nécessairement d'une fertilité naturelle plus grande. Les céréales y sont vendues non seulement au-dessous de leur valeur, mais au-dessous de leur prix de production, c'est-à-dire au-dessous du prix de production qui, dans les vieux pays, est déterminé par le taux moyen de profit.

Si nous nous sommes « habitués » (comme le dit Johnston, p. 223) « à établir une relation entre ces nouveaux États d'où parviennent annuellement à Buffalo de si importants arrivages de froment, et l'idée d'une grande fertilité naturelle et d'immenses étendues de terres riches »,

cela est dû, tout d'abord, à des conditions économiques. Toute la population d'un pays, comme le Michigan par exemple, s'occupe au début presque exclusivement d'agriculture, en particulier de productions massives, les seules qu'elle puisse échanger contre des marchandises manufacturées et des produits tropicaux. Toute sa production excédentaire se présente donc sous forme de blé. Cela différencie d'emblée les États coloniaux fondés sur la base du marché mondial moderne, des colonies antérieures et spécialement de celles de l'Anti-quité. Par le marché mondial, ils obtiennent des produits finis qu'il leur faudrait, dans d'autres conditions, fabriquer eux-mêmes : vêtements, outils, etc. C'est seulement sur cette base que les États du Sud de l'Union ont pu faire du coton leur produit principal ; l'existence, sur le marché mondial, de la division du travail leur a permis. Si donc ils *semblent* obtenir un produit excédentaire très important, eu égard à leur jeunesse et au faible chiffre de leur population, il ne faut pas l'attribuer à la fertilité de leur sol, non plus qu'à la fécondité de leur travail, mais à la forme spécialisée de leur travail, donc du produit excédentaire qui le représente.

En outre, une terre relativement peu fertile, qui, récemment mise en culture, n'a jamais subi d'exploitation agricole, a amassé, si les conditions climatiques n'ont pas été tout à fait défavorables, au moins dans ses couches supérieures, suffisamment de substances nutritives facilement solubles, pour donner pendant un temps assez long des récoltes sans emploi d'engrais et cela même avec un labourage tout à fait superficiel. Quant aux prairies de l'Ouest, il faut ajouter qu'elles ne nécessitent pour ainsi dire pas de frais de défrichage, étant donné que la nature s'en est chargée¹⁰. Ce qui produit l'excédent dans les régions peu fertiles de ce genre ce n'est pas la grande fertilité du sol, ce n'est donc pas non plus son rapport par acre, mais c'est la masse des acres pouvant être cultivées de façon superficielle, puisque ce sol ne coûte rien à l'agriculteur ou du moins extrêmement peu par comparaison avec les pays plus vieux. C'est le cas par

exemple là où existent des contrats de métayage, comme dans certaines parties de l'État de New York, du Michigan, du Canada, etc. Une famille cultive de façon superficielle mettons 100 acres et bien que le produit par acre ne soit pas élevé, celui des 100 acres permet de vendre un excédent important. Ajoutons l'élevage de bétail réalisé pratiquement sans frais, sur des pâturages naturels sans prairies artificielles. Ce n'est pas la qualité du sol mais sa quantité qui est ici déterminante. La possibilité de pratiquer une culture superficielle de ce genre est, bien entendu, plus ou moins rapidement épuisée en raison inverse de la fertilité de ces terres vierges et en raison directe de l'exportation de son produit. « Et pourtant un tel pays donnera d'excellentes premières récoltes, même de froment ; celui qui écrème le terrain pourra envoyer au marché un excédent copieux de froment. » (*Ibidem* p. 224.)

Dans les pays à agriculture plus ancienne, les rapports de propriété (prix des terres incultes déterminé par le prix du sol cultivé, etc.) rendent impossible cette exploitation extensive.

L'exemple suivant montre que pour cette raison il n'est pas nécessaire, comme le pense Ricardo, que ces terres soient très fertiles ni que soient cultivés uniquement des terrains de même fertilité. En 1848, dans l'État du Michigan, on aensemencé 465 000 acres de froment qui ont produit 4 739 300 bushels ou 10 1/5 bushels en moyenne par acre ; cela fait moins de 9 bushels par acre, déduction faite des semences. Des 29 counties de cet État, deux ont produit 7 bushels en moyenne, 3 : 8 bushels, 2 : 9 bushels, 7 : 10, 6 : 11, 3 : 12, 4 : 13 bushels et un seul district a produit 16 bushels et un autre 18 par acre¹¹.

Pratiquement, en agriculture, une fertilité élevée du sol se confond avec la possibilité d'exploiter dans une large mesure et immédiatement cette fertilité. Cette possibilité peut être plus grande sur un sol naturellement pauvre que sur un sol riche naturellement ; mais c'est bien là le genre de terrain sur lequel le colon se jettera d'abord et devra se jeter quand le capital fait défaut.

Enfin, si nous écartons le cas que nous venons d'étudier, dans lequel il faut se rabattre sur des terres de qualité inférieure à celle des terrains cultivés jusque-là, nous voyons que l'extension des cultures à des surfaces importantes des divers types de terrains de A jusqu'à D, donc, par exemple, la mise en culture d'assez grandes étendues de B et C ne suppose nullement la montée préalable des prix des céréales, pas plus que l'extension annuelle continue des filatures de coton, par exemple, ne requiert une montée continue des prix du fil. Bien que des hausses ou des baisses importantes des prix de marché agissent sur le volume de la production, il y a néanmoins sans cesse dans l'agriculture (comme dans toutes les autres branches de production que régit le système capitaliste) une surproduction relative, même dans le cas de prix moyens dont le niveau n'est ni un frein, ni un stimulant exceptionnel pour la production ; cette surproduction est en soi identique à l'accumulation ; dans un régime différent de production, elle est provoquée directement par l'accroissement de la population et dans les

colonies par une immigration continuelle. Les besoins augmentent sans cesse ; dans cette perspective on investit constamment du capital nouveau dans de nouvelles terres, bien que cet investissement se fasse, suivant les circonstances, pour des produits du sol différents. C'est la constitution de nouveaux capitaux qui est à l'origine de ce phénomène. Quant au capitaliste individuel, il mesure le volume de sa production à celui de son capital disponible, s'il est encore capable de le contrôler lui-même. Ce qui l'intéresse est d'occuper autant de place que possible sur le marché. S'il y a surproduction, au lieu de s'accuser, il en rejette la responsabilité sur ses concurrents. Le capitaliste individuel peut étendre sa production soit en s'appropriant une plus grande proportion du marché tel qu'il existe, soit aussi bien en élargissant ce marché lui-même.

DEUXIÈME FORME
DE LA RENTE DIFFÉRENTIELLE
(RENTE DIFFÉRENTIELLE II)

La rente différentielle telle que nous l'avons examinée jusqu'ici résultait de la différence de productivité de deux capitaux égaux, investis dans des terrains d'égale étendue, mais de fertilité différente ; ainsi elle était déterminée par la différence entre le produit du capital investi dans le plus mauvais terrain, non productif de rente, et celui du capital investi dans un meilleur terrain. Nous avons à faire à des investissements de capitaux parallèles sur des surfaces différentes ; ainsi, à chaque nouvel investissement de capital correspondaient une mise en culture plus extensive du sol, l'extension de la surface cultivée. Mais la rente différentielle n'était en fin de compte que le résultat de la différence de productivité de capitaux égaux investis dans des biens-fonds. La chose se présente-t-elle différemment si des masses de capital de productivité différente sont investies successivement sur un même terrain, au lieu de l'être parallèlement sur différents terrains, à condition seulement que les résultats obtenus soient les mêmes ?

D'abord, il est indéniable que du point de vue de la création de surprofit il n'y a pas de différence entre les deux cas suivants : pour un coût de production de 3 l. st. par acre, investies en A, on a 1 quarter, en sorte que ces 4 l. st. représentent le prix de production et le prix régulateur de marché d'un quarter ; pour un coût de production de 3 l. st. on récolte 2 quarts sur une acre de B et par conséquent on a un surprofit de 3 l. st. ; de même, un coût de production de 3 l. st. par acre de C donne 3 quarts et un surprofit de 6 l. st. ; enfin, un coût de production de 3 l. st. sur une acre de D donne 4 quarts et un surprofit de 9 l. st. Deuxième cas : le même résultat peut être atteint en utilisant ces 12 l. st. de coût de production ou 10 l. st. de capital, avec le même rendement et dans le même ordre successivement sur une seule et même acre. Dans les deux cas, il s'agit d'un capital de 10 l. st. investi par fractions de valeur de 2 1/2 l. st. chacune, soit parallèlement sur 4 acres de fertilité différente, soit successivement sur une seule acre. L'une des fractions, par suite de la différence des produits, ne rapporte aucun surprofit, tandis que les autres rapportent un surprofit proportionnel à l'excédent de leur rendement sur celui de l'investissement ne donnant pas de rente.

Dans les deux cas, les surprofits et les taux de surprofit différents pour les fractions de capital différentes se constituent de la même façon. La rente n'est rien d'autre qu'un aspect du surprofit qui en est la substance. Mais il est certain que la seconde méthode présente des difficultés quant à la conversion du surprofit en rente, ce changement de forme qu'implique le transfert du surprofit du fermier capitaliste au propriétaire du sol. D'où la résistance obstinée que les fermiers anglais opposent à une statistique officielle de l'agriculture. D'où la

lutte engagée entre eux et les propriétaires fonciers à propos de la constatation des résultats réels de leurs investissements de capitaux (Morton). La rente est en effet fixée au moment où les terres sont affermées ; en vertu de quoi, les surprofits qui résultent des investissements successifs de capital reviennent ensuite au fermier aussi longtemps que dure le bail. D'où la lutte des fermiers pour obtenir des baux à ferme de longue durée ; et inversement les lords terriens usent de leur toute-puissance pour augmenter le nombre de contrats résiliables chaque année (*tenancies at will*).

Il est donc *a priori* évident que, même si la loi qui préside à la formation des surprofits n'est pas modifiée par le fait que des capitaux égaux obtenant des résultats inégaux sont investis parallèlement sur des terrains de même superficie ou successivement sur un même terrain, par contre, pour ce qui est de la métamorphose des surprofits en rente foncière, la différence est considérable. Cette dernière méthode enferme cette métamorphose dans des limites plus étroites, mais aussi plus fluctuantes. D'où il résulte que dans les pays de culture intensive le métier d'expert (*Taxator*) devient une profession très importante, compliquée et difficile, comme nous le démontre Morton dans ses *Resources of Estates*¹. (Par culture intensive, du point de vue économique, nous n'entendons rien d'autre que la concentration de capital sur un même terrain, au lieu qu'il soit réparti sur des terrains situés côte à côte.) En cas d'amendements du sol plus durables, sa fertilité différentielle artificiellement accrue se confond, à l'échéance du bail de fermage, avec sa fertilité naturelle ; l'estimation de la rente revient donc à calculer la rente de terrains à fertilité différente. Par contre, pour autant que la constitution du surprofit est déterminée par le montant du capital actif, le montant de la rente est ajouté, pour un capital actif d'une certaine importance, à la rente moyenne du pays considéré ; on veillera par conséquent à ce que le nouveau fermier dispose d'un capital suffisant pour poursuivre une culture intensive, comme elle l'était jusqu'ici.

*
* *

Dans l'étude de la rente différentielle II, il faut à présent souligner encore les points suivants :

Premièrement : Sa base et son point de départ, du point de vue historique comme du point de vue de son mouvement à chaque période donnée, sont constitués par la rente différentielle I, c'est-à-dire par la mise en culture simultanée et parallèle de terrains dont la fertilité et la situation diffèrent ; autrement dit, par l'investissement simultané et parallèle de fractions différentes du capital agricole total dans des terrains de qualités différentes.

Du point de vue historique, cela va de soi. Dans les colonies, les colons n'ont besoin d'investir que de faibles capitaux. Les agents principaux de la production sont le travail et la terre. Chaque chef de famille cherche à se créer un champ

d'activité autonome pour lui et les siens, à côté de ceux des autres colons. Dans l'agriculture proprement dite, et même pour les modes précapitalistes de production, il a dû en être ainsi. Pour les pâturages des ovins et l'élevage en général, considérés comme des branches de production autonomes, l'exploitation est plus ou moins collective ; elle est d'emblée extensive. Le mode capitaliste de production part de modes antérieurs où les moyens de production sont en fait ou en droit la propriété du cultivateur lui-même, bref ce mode de production est issu d'une pratique artisanale de l'agriculture. Il est logique que la concentration des moyens de production et leur transformation en capital, face aux producteurs directs devenus des salariés, ne se développent que progressivement à partir de cet état de choses. C'est surtout dans les pâtures à moutons et l'élevage que le mode capitaliste de production se manifeste alors au début de façon caractéristique ; ensuite, non pas par une concentration du capital sur des surfaces relativement restreintes, mais par une production à assez grande échelle, de manière à réaliser des économies sur les chevaux et autres frais de production. Mais en fait, il ne se traduit pas par l'emploi de plus de capital sur le même terrain. De plus, les lois naturelles régissant l'agriculture veulent que pour un certain niveau de la culture et l'épuisement du sol correspondant, le capital, compris ici en même temps comme moyens de production déjà produits, devienne l'élément décisif de la culture du sol. Tant que les terres cultivées constituent, relativement aux terres incultes, une petite superficie et que la force du sol n'est pas encore épuisée (ce qui est le cas tant qu'il y a prédominance de l'élevage et de l'alimentation carnée, dans la période donc qui précède la prépondérance de l'agriculture proprement dite et de la nourriture végétale), le nouveau mode de production, à ses débuts, s'oppose à la production paysanne, surtout par l'étendue des terres cultivées pour le compte d'un seul capitaliste, donc encore une fois par l'emploi extensif de capital sur d'assez vastes superficies. Il faut donc retenir dès à présent que la rente différentielle I est la base qui sert historiquement de point de départ. D'autre part, le mouvement de la rente différentielle II à chaque moment considéré ne s'amorce que dans un domaine qui constitue lui-même le fondement bigarré de la rente différentielle I.

Deuxièmement. A la différence de fertilité s'ajoutent, dans la rente différentielle II, les différences dans la façon dont est réparti entre les fermiers le capital (et la capacité de crédit). Dans l'industrie manufacturière proprement dite se détermine très vite, pour chaque branche d'industrie en particulier, un volume minimum d'affaires, donc aussi un minimum de capital au-dessous duquel une affaire individuelle ne saurait être menée avec succès. De même, dans chaque branche d'industrie particulière, se constitue un capital moyen normal, supérieur à ce minimum, dont la masse des producteurs doit disposer et dispose en fait. Tout ce qui dépasse ce capital peut réaliser un profit extra ; tout capital inférieur ne permet pas d'obtenir le profit moyen. Le mode capitaliste de production ne s'empare de l'agriculture que lentement et pas unifor-

mément comme on peut le constater en Angleterre, pays classique du mode capitaliste de production en agriculture. Si l'importation de blé n'est pas libre ou si l'effet de cette importation est limité, parce que le volume en est trop faible, le prix de marché est fixé par les producteurs qui exploitent les mauvais terrains et travaillent par conséquent dans des conditions de production moins favorables que les conditions moyennes. Ils détiennent une part importante du capital total dont dispose l'agriculture et qu'elle utilise.

Il est vrai que le paysan, par exemple, dépense beaucoup de travail sur son petit lopin. Mais il s'agit d'un travail isolé et qui est dépouillé des conditions objectives, sociales aussi bien que matérielles, de la productivité. Il s'en trouve affaibli.

De ce fait résulte que les véritables fermiers capitalistes sont à même de s'approprier une partie du surprofit ; il n'en serait rien, du moins à ne considérer que ce point précis, si le mode capitaliste de production était aussi uniformément développé dans l'agriculture que dans l'industrie manufacturière.

Bornons-nous à considérer d'abord la formation du surprofit dans la rente différentielle II, sans nous occuper des conditions qui permettent au surprofit de se convertir en rente foncière.

Il est alors évident que la rente différentielle II n'est qu'une expression différente de la rente différentielle I, qui coïncide avec elle, quant au fond. Dans la rente différentielle I, la différence de fertilité des différents terrains n'a d'effet que si elle a pour conséquence que des capitaux investis dans le sol donnent des résultats, des produits inégaux, dans le cas de capital de même grandeur ou de capitaux dont on considère des grandeurs proportionnelles. Que cette inégalité se manifeste pour des capitaux différents investis successivement sur un même terrain ou pour des capitaux utilisés sur plusieurs terrains de différents types ne saurait rien changer aux différences de leur fertilité ou de leurs produits ni par conséquent à la formation de rente différentielle, pour les fractions de capital investies de manière plus rentable. C'est toujours la terre qui est d'une fertilité différente pour un même investissement de capital ; seulement, pour la rente différentielle II, il s'agit d'un même terrain dans lequel sont investies successivement diverses portions de capital, alors que pour la rente différentielle I, il s'agit de terrains différents, dans lesquels sont investies plusieurs fractions égales du capital social.

Dans le tableau I [cf. p. 52], plusieurs fermiers investissent 10 l. st. sous forme de capitaux autonomes de 2 1/2 l. st. chacun, dans chaque acre des quatre terrains A, B, C, D. Si le même capital de 10 l. st. était investi successivement sur la même acre de D, de sorte que le premier investissement rapporte 4 quarts, le second 3, le troisième 2 et le dernier 1 quarter (l'ordre inverse est également possible), le prix du seul quarter, soit 3 l. st. que rapporte la fraction de capital la moins rentable, ne produirait aucune rente différentielle, mais il déterminerait le prix de production, tant qu'il s'avérerait nécessaire d'amener sur le marché du

blé dont le prix de production est de 3 l. st. Comme nous supposons que la production a lieu sur la base capitaliste, et que par conséquent le prix de 3 l. st. inclut le profit moyen qu'un capital de 2 1/2 l. st. peut rapporter, les trois fractions restantes de capital de 2 1/2 l. st. chacune rapporteront un surprofit calculé suivant la différence existant entre les produits, puisque ceux-ci ne sont pas vendus à leur prix de production mais au prix de production des produits que donne l'investissement de 2 1/2 l. st. le moins rentable ; investissement qui ne rapporte pas de rente et dont le prix du produit est fixé en vertu de la loi générale des prix de production. La formation des surprofits serait la même que dans le tableau I.

Ici encore, nous voyons que la rente différentielle II suppose la rente différentielle I. Nous avons fixé à 1 quarter le produit minimum que rapporte un capital de 2 1/2 l. st. investi dans le plus mauvais sol. Admettons que le fermier qui dispose du terrain D emploie sur le même terrain, outre les 2 1/2 l. st. qui lui rapportent 4 quarts (sur lesquels il paie une rente différentielle de 3 quarts), 2 1/2 l. st. qui lui rapportent seulement 1 quarter, tout comme le même capital sur le plus mauvais terrain. Il s'agirait alors d'un investissement de capital qui ne rapporterait pas de rente, puisque le fermier n'en obtiendrait que le profit moyen. Il n'y aurait pas de surprofit susceptible de se convertir en rente. Mais par ailleurs ce rendement moindre du second investissement de capital en D n'aurait aucun effet sur le taux de profit. Tout se passerait comme si les 2 1/2 l. st. avaient été nouvellement investies sur une acre supplémentaire de A : circonstance qui n'affecterait d'aucune manière le surprofit, pas plus que la rente différentielle des terrains A, B, C, D, par conséquent. Mais, pour le fermier, cet investissement additionnel de 2 1/2 l. st. en D serait tout aussi avantageux que l'est, d'après notre hypothèse, le premier investissement de 2 1/2 l. st. sur une acre de D, bien que celui-ci rapporte 4 quarts. Si, de plus, deux nouveaux investissements de capital de 2 1/2 l. st. chacun lui donnent un produit supplémentaire de 3 quarts pour le premier, de 2 quarts pour le second, le rendement aurait à nouveau diminué comparativement à celui du premier investissement de 2 1/2 l. st. sur D, lequel a produit 4 quarts, d'où un surprofit de 3 quarts. Mais c'est uniquement le montant du surprofit qui diminuerait et cela n'affecterait ni le profit moyen, ni le prix régulateur de production. Ce dernier cas ne se produirait que si la production additionnelle, qui rapporte ces surprofits décroissants, rendait superflue la production de A, ce qui éliminerait l'acre de A des terres cultivées. La fertilité décroissante de l'investissement supplémentaire de capital sur l'acre de D serait alors liée à une baisse du prix de production, par exemple de 3 l. st. à 1 1/2 l. st. si c'était l'acre de B qui devenait le terrain sans rente, régulateur du prix de marché.

Le produit de D serait alors : $4 + 1 + 3 + 2 = 10$ quarts, tandis qu'antérieurement il était de 4 quarts. Mais le prix du quarter, fixé d'après B, serait tombé à 1 1/2 l. st. La différence entre D et B serait : $10 - 2 = 8$ quarts, à 1 1/2 l. st. par

quarter, ce qui fait 12 l. st. alors qu'auparavant la rente en argent sur D était de 9 l. st. Ceci est à retenir. Calculée par acre, la rente aurait augmenté de 33 1/3 % malgré la baisse du taux des surprofits sur les deux capitaux additionnels de 2 1/2 l. st. chacun.

On voit à quelles combinaisons complexes donne lieu la rente différentielle et surtout lorsque la forme II s'unit à la forme I, tandis que Ricardo, par exemple, n'en examine qu'un aspect et la traite comme une chose très simple. Comme ci-dessus, la baisse du prix régulateur de marché peut aller de pair avec un accroissement de la rente sur les terres fertiles, de sorte que le produit absolu, tout comme le surprofit absolu, augmentent. (Pour la rente différentielle I, en série décroissante, le surproduit relatif, partant la rente par acre, peuvent s'accroître, bien que le surproduit absolu par acre reste constant ou même diminuer.) Simultanément, la fécondité des capitaux investis successivement dans un même terrain diminue, bien que ces investissements intéressent en grande partie les terres fertiles. D'un certain point de vue, — tant en ce qui concerne le produit que les prix de production — la productivité du travail a augmenté. Mais, d'un autre, elle a diminué, parce que diminuent le taux du surprofit et le surproduit par acre pour les différents investissements de capital dans le même terrain.

Quand la fécondité des capitaux investis successivement décroît, la rente différentielle II ne s'accompagnerait nécessairement d'un renchérissement du prix de production et d'une diminution absolue de la productivité que si ces investissements étaient seulement possibles dans les plus mauvais terrains du type A. Si une acre de A qui, pour un capital investi de 2 1/2 l. st., donnait 1 quarter au prix de production de 3 l. st., fournit seulement pour un investissement supplémentaire de 2 1/2 l. st. (investissement total : 5 l. st.) 1 1/2 quarter en tout, le prix de production de cet 1 1/2 quarter est de 6 l. st., ce qui met le quarter à 4 l. st. Toute diminution de la productivité pour un accroissement du capital investi signifierait ici une diminution relative du produit par acre, alors que sur les bons terrains elle représente seulement une baisse du surproduit excédentaire.

Il est naturel que, quand il y a développement d'une culture intensive, c'est-à-dire investissements successifs de capital dans le même terrain, ceux-ci aient lieu de préférence dans les bons terrains ou qu'ils y soient plus élevés qu'ailleurs. (Nous ne parlerons pas ici des bonifications permanentes grâce auxquelles un terrain inutilisable jusque-là devient utilisable.) La fécondité décroissante des investissements successifs de capital s'opérera donc principalement de la manière décrite ci-dessus. On choisit la meilleure terre parce qu'elle offre le maximum de chances que le capital investi y soit rentable ; car elle contient le plus grand nombre d'éléments naturels de fertilité qu'il s'agit seulement de rendre utilisables.

Quand, après l'abrogation des lois sur le blé, l'agriculture fut pratiquée en Angleterre de façon plus intensive encore, quantité de terres, autrefois terres

à blé, furent utilisées à d'autres fins, notamment comme pâturages ; par contre, les régions fertiles convenant le mieux au blé furent drainées et bonifiées par tous autres moyens ; le capital pour la culture du blé se trouva ainsi concentré sur une zone plus restreinte.

Dans ce cas – et tous les taux supplémentaires possibles, s'échelonnant entre le surproduit le plus élevé du meilleur terrain et le produit du terrain qui ne donne pas de rente, coïncident alors avec une augmentation non pas relative, mais absolue du surproduit par acre – dans ce cas, le surprofit nouvellement constitué (qui peut être de la rente) ne représente pas la fraction d'un profit moyen antérieur, convertie en rente (la fraction du produit qui représentait antérieurement le profit moyen), mais du surprofit supplémentaire qui se métamorphose en rente.

Par contre, admettons que la demande de céréales s'accroisse au point que le prix de marché s'élève au-dessus du prix de production de A et que, pour cette raison, le surproduit de A, de B ou de toute autre catégorie ne puisse être livré qu'à un prix supérieur à 3 l. st. C'est dans ce cas seulement que la diminution de rendement d'un investissement supplémentaire de capital dans une catégorie quelconque A, B, C, D serait liée à l'augmentation du prix de production et du prix régulateur de marché. Si cette situation devait se prolonger pendant un temps assez long, sans qu'elle provoque la mise en culture d'un terrain supplémentaire A (d'une qualité au moins égale à A) et sans que d'autres facteurs amènent un approvisionnement en blé à meilleur marché, le salaire monterait par suite du renchérissement du pain, toutes choses égales d'ailleurs, et le taux de profit baisserait proportionnellement. Dans ce cas, il serait sans importance que l'accroissement de la demande soit satisfait par l'exploitation d'un terrain moins bon que A ou par un investissement supplémentaire de capital sur quelque type de terrain que ce soit. La rente différentielle augmenterait corrélativement à une baisse du taux de profit.

Ce cas où la fécondité décroissante des capitaux investis, *a posteriori*, dans les terres déjà cultivées peut entraîner l'augmentation du prix de production, la baisse du taux de profit et la constitution d'une rente différentielle accrue – car, dans les conditions données, celle-ci augmenterait sur toutes les catégories de terrains tout comme si c'était un terrain plus mauvais que A qui règle à présent le prix de marché – ce cas parmi d'autres Ricardo en a fait le cas unique, le cas normal auquel il réduit la constitution de toute rente différentielle II.

Mais il en serait de même si seul le terrain de type A était mis en culture et si des investissements successifs de capital dans A n'étaient pas liés à un accroissement proportionnel du produit.

Ici, dans l'étude de la rente différentielle II, on perd complètement de vue la rente différentielle I.

A l'exception du cas où l'approvisionnement fourni par les terres cultivées ne suffit pas, d'où un prix de marché constamment supérieur au prix de pro-

duction jusqu'à la mise en culture d'une nouvelle terre plus mauvaise, ou jusqu'à ce que le produit total du capital supplémentaire investi dans les différents terrains ne puisse être fourni qu'à des prix de production supérieurs aux prix antérieurement pratiqués – à l'exception de ce cas, la diminution proportionnelle de la productivité des capitaux additionnels n'affecte nullement le prix régulateur de production ni le taux de profit. Du reste, trois autres cas sont encore possibles :

a) Si le capital additionnel, investi dans l'un quelconque des terrains A, B, C, D, rapporte seulement le taux de profit déterminé par le prix de production de A, il n'y a pas de surprofit, donc pas de rente possible ; pas plus que si l'on avait mis en culture du terrain supplémentaire de la catégorie A.

b) Si le capital additionnel donne un produit plus élevé, il est évident qu'un nouveau surprofit se forme (rente potentielle), dans le cas où le prix régulateur reste le même. Or, ceci ne se produit pas nécessairement, notamment quand cette production supplémentaire aboutit à la mise en friche de A, l'éliminant ainsi de la série des terrains concurrents. Dans ces conditions, le prix régulateur de production baisse ; le taux de profit monterait si une baisse de salaire allait de pair avec cette hausse ou si le produit moins cher était un élément du capital constant. Si l'augmentation de productivité du capital additionnel affectait les meilleurs terrains C et D, c'est la grandeur de l'augmentation de la productivité et la masse des capitaux nouvellement ajoutés qui détermineraient dans quelle mesure la création d'un surprofit plus élevé (donc d'une rente augmentée) pourrait aller de pair avec une baisse du prix et une hausse du taux de profit. Celui-ci peut augmenter sans qu'il y ait baisse du salaire par suite d'une baisse du prix des éléments du capital constant.

c) Si l'investissement de capital additionnel s'accompagne d'une baisse des surprofits, mais de telle sorte que le produit du nouvel investissement excède le produit du même capital sur le terrain A, il y a nécessairement formation de nouveaux surprofits qui peuvent se manifester simultanément sur D, C, B, et A, à moins qu'une augmentation de l'offre ne fasse mettre A en friche. Par contre, si le plus mauvais terrain A n'est plus cultivé, le prix régulateur de production baisse ; savoir si le surprofit exprimé en argent, donc la rente différentielle, augmente ou diminue dépend alors du rapport existant entre le prix (en baisse) d'un quarter et le nombre des quarters (en hausse) qui constituent le surprofit. Toutefois, nous constatons ici ce fait curieux qu'une diminution du surprofit des investissements successifs de capital peut s'accompagner d'une baisse du prix de production et non d'une hausse comme il semblerait, de prime abord, que ce fût fatalement le cas.

Ces investissements additionnels de capitaux dont le surproduit décroît correspondent à des investissements de quatre nouveaux capitaux autonomes de 2 1/2 l. st. chacun, qui rapporteraient respectivement 1 1/2, 2 1/2, 2 2/3 et 3 quarters et qui auraient été faits dans des terrains dont la fertilité se situe entre

A et B, B et C, C et D par exemple. Pour les quatre capitaux additionnels et sur les quatre terrains se constitueraient des surprofits, des rentes potentielles, bien que le taux du surprofit, comparé à celui que rapporte un même capital investi sur le terrain de fertilité supérieure, ait diminué. Qu'on investisse tous ces quatre capitaux dans D et C, ou qu'on les répartisse entre D et A, reviendrait exactement au même.

Nous arrivons maintenant à une différence essentielle entre les deux formes de rente différentielle.

Si le prix de production et les différences entre les terrains restent les mêmes, la rente moyenne par acre ou le taux moyen de rente sur le capital peuvent, pour la rente différentielle I, augmenter avec l'ensemble de la rente : mais la moyenne n'est qu'une donnée abstraite. Le montant réel de la rente, par acre ou calculé sur le capital, demeure ici sans changement.

Par contre, dans les mêmes hypothèses, le montant de la rente [rente différentielle II] par acre peut augmenter, bien que le taux de rente calculé sur le capital investi reste sans changement.

Supposons que la production ait doublé du fait qu'on a investi un capital de 5 l. st. au lieu de 2 1/2 l. st. dans chacun des terrains A, B, C, D, soit 20 l. st. au total, au lieu de 10, la fertilité relative restant la même. Cela reviendrait au même si l'on cultivait 2 acres au lieu d'une de chacun des terrains, les frais restant les mêmes. Le taux de profit resterait le même, de même son rapport au surprofit ou à la rente. Mais si A rapportait maintenant 2 quarts, B 4, C 6, D 8, le prix de production resterait, comme par le passé, 3 l. st. par quarter, puisque cette augmentation ne serait pas due à une fertilité deux fois plus grande, le capital restant le même, mais à une fertilité proportionnelle inchangée, pour un capital doublé. Les 2 quarts de A coûteraient maintenant 6 l. st., de même qu'auparavant 1 quarter coûtait 3 l. st. Sur les quatre sortes de terrain, le profit aurait doublé, mais uniquement parce que la dépense de capital aurait été double. La rente aussi aurait doublé dans la même proportion : elle serait de 2 quarts pour B, au lieu d'un, de 4 pour C, au lieu de 2, de 6 pour D, au lieu de 3 ; corrélativement, la rente en argent pour B, C, D serait respectivement de 6 l. st., 12 l. st., 18 l. st. Tout comme le produit par acre, la rente en argent par acre aurait doublé, partant le prix du terrain qui est la capitalisation de cette rente en argent. Ainsi calculé, le montant de la rente en blé et en argent s'accroît, donc aussi le prix du terrain, parce que l'étalon servant à le calculer est l'acre, parcelle de terrain d'une grandeur constante. Par contre, il n'y a pas eu de changement dans la grandeur proportionnelle de la rente, en tant que taux de rente rapporté au capital dépensé. La rente globale de 36 est à une dépense de capital de 20 ce que la rente globale de 18 était à une dépense de capital de 10. Cela vaut également pour le rapport de la rente en argent de chaque catégorie de terrain au capital qui y a été dépensé : ainsi, en C, par exemple, les 12 l. st. de rente sont aux 5 l. st. de capital ce qu'antérieurement les 6 l. st. étaient au capital de 2 1/2 l. st. Aucune

différence nouvelle ne surgit ici entre les capitaux dépensés ; par contre de nouveaux surprofits se constituent, uniquement parce que l'investissement d'un capital additionnel sur un quelconque type de terrain productif de rente, ou sur tous, donne proportionnellement le même produit. Si, par exemple, on ne doublait l'investissement qu'en C, la rente différentielle calculée sur le capital resterait la même entre C, B et D ; car si sa masse en C a doublé, le capital investi a doublé aussi.

On voit que pour un prix de production, un taux de profit et des différences constants (partant avec un taux de surprofit ou de rente constant, taux qui serait calculé sur le capital), le montant de la rente en nature et en argent par acre (donc aussi le prix du terrain) peut s'accroître.

La même chose peut se produire quand les taux du surprofit, donc la rente, diminuent, c'est-à-dire quand diminue la productivité des capitaux additionnels investis qui rapportent encore une rente. Si les seconds investissements d'un capital de 2 1/2 l. st. n'avaient pas doublé le produit et que B ne rapporte que 3 1/2 quarts, C 5 et D 7² quarts, la rente différentielle de B, pour le second capital de 2 1/2 l. st., ne se monterait qu'à 1/2 quarter au lieu de 1, pour C elle se monterait à 1 au lieu de 2 et pour D à 2 au lieu de 3 quarts. Les rapports entre rente et capital pour les deux investissements successifs se présenteraient comme suit :

Premier investissement		Second investissement	
Rente	Capital	Rente	Capital
B : 3 l. st.	2 1/2 l. st.	B : 1 1/2 l. st.	2 1/2 l. st.
C : 3 l. st.	2 1/2 l. st.	C : 3 l. st.	2 1/2 l. st.
D : 9 l. st.	2 1/2 l. st.	D : 6 l. st.	2 1/2 l. st.

Malgré la baisse du taux de la productivité relative du capital, donc du surprofit, calculé sur le capital, la rente en blé et en argent aurait augmenté, passant pour B de 1 à 1 1/2 quarter (de 3 à 4 1/2 l. st.) ; pour C de 2 à 3 quarts (de 6 à 9 l. st.) et pour D de 3 à 5 quarts (de 9 à 15 l. st.). Dans ce cas, pour les capitaux additionnels, les écarts comparés au capital investi en A auraient diminué ; le prix de production serait resté constant, mais la rente par acre, donc le prix du terrain par acre, auraient augmenté.

Nous allons étudier maintenant les combinaisons de la rente différentielle II, qui suppose toujours comme base la rente différentielle I.

LA RENTE DIFFÉRENTIELLE II

PREMIER CAS :
PRIX DE PRODUCTION CONSTANT

Cette hypothèse implique également que le capital investi dans le plus mauvais terrain A continue, comme c'était le cas jusqu'ici, d'être le régulateur du prix de marché.

I. Si le capital additionnel, investi dans un quelconque terrain de type B, C, D, porteur de rente, produit juste autant que le même capital investi dans A, c'est-à-dire si, au prix régulateur de production, il rapporte seulement le profit moyen, donc pas de surprofit, son action sur la rente est nulle. Rien n'est modifié. Le résultat est le même que si l'on ajoutait un nombre quelconque d'acres de la plus mauvaise qualité A à la surface cultivée jusque-là.

II. Les capitaux additionnels donnent sur chaque catégorie différente de terrain des produits supplémentaires, proportionnels à leur grandeur ; cela veut dire que le volume de la production s'accroît proportionnellement à la grandeur du capital additionnel, compte tenu de la fertilité spécifique de chacun des terrains. Dans le chapitre XXXIX, nous étions partis du tableau I suivant :

Tableau I

Type de terrain.	Acres.	Capital. L. st.	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters.	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								Quarters.	L. st.	
A	1	2 1/2	1/2	3	1	3	3	0	0	0
B	1	2 1/2	1/2	3	2	3	6	1	3	120 %
C	1	2 1/2	1/2	3	3	3	9	2	6	240 %
D	1	2 1/2	1/2	3	4	3	12	3	9	360 %
Total.	4	10	-	12	10	-	30	6	18	-

Ce tableau doit maintenant être modifié comme suit :

Tableau II

Type de terrain.	Acres.	Capital. L. st.	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters.	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								Quarters.	L. st.	
A	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2	3	6	0	0	-
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	4	3	12	2	6	120 %
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	6	3	18	4	12	240 %
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	8	3	24	6	18	360 %
	4	20	-	-	20	-	60	12	36	-

Il n'est pas nécessaire que le capital investi soit doublé sur tous les terrains, comme c'est le cas dans le tableau. La loi est valable, dès lors qu'on utilise du capital additionnel sur une ou plusieurs catégories de terrain productrices de rente et quelles que soient les proportions de capital employé. Seulement, sur chaque terrain, la production doit nécessairement augmenter dans les mêmes proportions que le capital. La rente s'accroît ici uniquement par suite de l'augmentation du capital investi dans le sol et proportionnellement à cette augmentation. Cet accroissement du produit et de la rente, par suite d'un accroissement du capital investi et proportionnellement à cet accroissement, équivaut, en ce qui concerne la quantité du produit et de la rente, à un accroissement des terrains cultivés producteurs de rente et d'égale qualité et à la mise en exploitation de ces terres nouvelles avec un capital égal à celui précédemment utilisé sur les mêmes catégories de terrain. Dans le cas du tableau II, par exemple, le résultat resterait le même, si le capital additionnel de 2 1/2 l. st. par acre était investi respectivement sur une acre supplémentaire de B, C et D.

Notre hypothèse n'implique pas par ailleurs d'investissement plus rentable du capital, mais uniquement l'emploi d'une plus grande quantité de capital sur la même superficie et avec le même résultat que précédemment.

Dans ce cas, les proportions resteraient inchangées. Il est vrai que si l'on tient compte non pas des différences proportionnelles, mais des différences purement arithmétiques, la rente différentielle sur les divers terrains peut en être modifiée. Supposons, par exemple, que le capital additionnel ait été investi seulement dans B et D. La différence entre D et A est alors de 7 quarters, contre 3 précédemment ; l'écart qui sépare B de A est de 3, contre 1 précédemment ; celui de C à B est de - 1, contre + 1 auparavant, etc. Mais cette différence arithmétique, décisive pour la rente différentielle 1, lorsqu'elle traduit une différence de

productivité pour un investissement de capital identique, n'a ici aucune importance, parce qu'elle découle seulement de l'existence ou de l'absence de divers investissements de capital additionnel, alors que la différence pour chaque même portion de capital investie sur les diverses terres reste constante.

III. Les capitaux additionnels engendrent des produits excédentaires et créent par conséquent des surprofits, mais le taux en décroît et ils ne sont pas proportionnels à l'accroissement des capitaux.

Tableau III

Type de terrain.	Acre.	Capital L. st.	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters.	Prix de vente L. st.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								Quarters.	L. st.	
A	1	2 1/2	1/2	3	1	3	3	0	0	0%
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 1 1/2 = 3 1/2	3	10 1/2	1 1/2	4 1/2	90%
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	3 + 2 = 5	3	15	3	9	180%
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	4 + 3 1/2 = 7 1/2	3	22 1/2	5 1/2	16 1/2	330%
		17 1/2	3 1/2	21	17	-	51	10	30	-

Dans ce troisième cas, peu importe encore que les seconds investissements de capital additionnel soient répartis de façon uniforme ou non sur les divers terrains ; que la production de surprofit décroisse dans tous les cas en proportions égales ou non, enfin, que les capitaux additionnels soient tous investis dans le même terrain, producteur de rente, ou répartis, uniformément ou non, dans des terres productrices de rente, mais de qualité différente. Toutes ces circonstances sont sans importance pour la loi que nous voulons développer. La seule condition est que des capitaux supplémentaires, investis dans une quelconque des catégories de terrains producteurs de rente, rapportent du surprofit, mais en proportion décroissante par rapport à l'accroissement de capital. Les limites de ce mouvement décroissant se situent, dans les exemples du tableau III, entre 4 quarters = 12 l. st., produit du premier investissement de capital dans le

meilleur terrain D et 1 quarter = 3 l. st., produit d'un même investissement de capital dans le plus mauvais terrain A. Le produit du meilleur terrain pour l'investissement de capital I constitue la limite supérieure et celui du plus mauvais terrain A, qui ne rapporte ni surprofit ni rente, pour un même investissement, la limite inférieure du produit obtenu par des investissements successifs de capital sur un quelconque des terrains porteurs de surprofit, dans l'hypothèse d'une productivité décroissante de ces investissements successifs. L'hypothèse II signifiait pour les meilleurs terrains que de nouvelles parcelles de même qualité étaient ajoutées à la surface cultivée ; que la quantité de toutes les catégories de terrain cultivé augmentait : de même, dans l'hypothèse III, des parcelles supplémentaires de terrain sont cultivées dont les différents degrés de fertilité se répartissent entre D et A, entre la fertilité du meilleur terrain et celle du pire. Il est possible que les investissements successifs de capital, s'ils s'appliquent exclusivement au terrain D, incluent les différences existant entre D et A, celles qui séparent D de C, de même que celles qui séparent D de B. Si tous les investissements se font sur le sol C, seules sont incluses les différences entre C et A ou encore C et B ; s'ils se font sur B, ne sont comprises que les différences entre B et A.

Mais la loi est bien la suivante : la rente sur ces terrains s'accroît de façon absolue même si elle n'augmente pas proportionnellement au capital supplémentaire investi.

A considérer le capital additionnel, tout comme le capital total investi dans le terrain, le taux du surprofit diminue, alors que sa grandeur absolue augmente ; tout comme la diminution du taux de profit du capital est généralement liée à une augmentation de la masse absolue du profit. Ainsi le surprofit moyen du capital investi en B est égal à 90 %, calculé sur le capital, tandis qu'il était de 120 % pour le premier investissement de capital. Mais le surprofit global augmente et passe de 1 quarter à 1 1/2 quarter, de 3 à 4 1/2 l. st. Si l'on considère la rente globale à part, et sans faire référence à la quantité deux fois plus grande de capital avancé, on voit qu'elle a augmenté de façon absolue. Les écarts entre les rentes des divers terrains et leurs rapports réciproques peuvent changer ; mais cette modification des différences est ici la conséquence et non la cause de l'augmentation des rentes les unes par rapport aux autres.

IV. Il n'est pas nécessaire d'analyser plus en détail le cas où les investissements additionnels de capital dans les bons terrains engendrent un plus grand produit que les investissements primitifs. Il va de soi que, dans cette hypothèse, les rentes par acre s'accroissent dans une proportion supérieure au capital additionnel sur quelque terrain qu'il ait été investi. Dans ce dernier cas, l'investissement supplémentaire de capital s'accompagne donc d'une bonification du sol. Il faut inclure ici le cas où un apport plus faible de capital a une efficacité égale ou supérieure à un apport antérieur plus élevé. Ce cas n'est pourtant pas tout à fait

identique au précédent ; il y a là une différence qui a son importance pour tous les investissements de capital. Si, par exemple, 100 donnent un profit de 10, et que 200, employés sous une forme déterminée, donnent un profit de 40, le profit est passé de 10 à 20 % ; dans une certaine mesure cela équivaut au cas où 50, utilisés de façon plus efficiente, donnent un profit de 10 au lieu de 5. Ici nous supposons que le profit est en relation avec l'augmentation proportionnelle du produit ; mais la différence c'est que, dans un cas, il faut doubler le capital, alors que, dans le second, le même capital que le précédent obtient un résultat deux fois plus grand. Ce n'est point du tout la même chose que d'obtenir 1° le même produit que précédemment avec la moitié du travail vivant et matérialisé ; ou 2° un produit deux fois plus grand avec le même travail ; ou 3° un produit quatre fois plus grand que précédemment avec le double de travail. Dans le premier cas, du travail – vivant ou matérialisé – est libéré et peut donc être employé ailleurs. Les disponibilités en travail et capital augmentent. La libération de capital (et de travail) est en soi un accroissement de richesse ; elle a le même effet que si ce capital additionnel avait été constitué par accumulation, mais économise le travail d'accumulation.

Mettons qu'un capital de 100 ait obtenu 10 mètres d'un produit quelconque et que ces 100 contiennent aussi bien du capital constant que du travail vivant et du profit. Le mètre coûte donc 10. Mais si avec ce même capital de 100 je peux produire 20 mètres, le mètre coûtera 5. Si, par contre, un capital de 50 peut produire 10 mètres, le mètre coûtera également 5 et l'opération libère un capital de 50, si l'approvisionnement antérieur en marchandises est suffisant. Si, pour produire 40 mètres, il faut investir un capital de 200, le mètre coûtera aussi 5. La détermination de la valeur ou même du prix ne permet pas de constater de différence, pas plus que la masse des produits qui est proportionnelle à l'avance de capital. Mais dans le premier cas, du capital est libéré ; dans le second cas on ferait l'économie d'un capital additionnel s'il était nécessaire par exemple de doubler la production ; dans le troisième cas, la production augmentée ne peut être maintenue qu'en augmentant le capital avancé, bien que dans des proportions moindres qu'il n'aurait été nécessaire si le produit accru avait dû être obtenu par la force productive primitive. (Ceci fait partie de la section I.)

Du point de vue de la production capitaliste, en ce qui concerne non pas l'accroissement de la plus-value, mais l'abaissement du coût de production, l'emploi de capital constant est toujours moins cher que l'emploi de capital variable. Toute économie réalisée sur les frais, même lorsqu'elle porte sur l'élément créateur de plus-value, le travail, permet au capitaliste d'abaisser le coût de production et constitue donc du profit pour lui, aussi longtemps que reste constant le prix régulateur de production. Mais ceci suppose en fait le développement du crédit et l'abondance du capital de prêt, ce qui correspond au mode capitaliste de production. D'un côté, j'emploie 100 l. st. de capital constant supplémentaire, si 100 l. st. sont le produit de 5 ouvriers pendant l'année :

de l'autre, j'utilise 100 l. st. de capital variable. Si le taux de plus-value est égal à 100 %, la valeur créée par les 5 ouvriers est de 200 l. st. Par contre, la valeur des 100 l. st. de capital constant est de 100 l. st. ; comme capital, elles vaudraient peut-être 105, si le taux d'intérêt est de 5 %. Les mêmes sommes d'argent, suivant qu'elles sont avancées à la production comme capital constant ou capital variable, expriment des valeurs très différentes, si l'on considère leur produit. En ce qui concerne le coût des marchandises, du point de vue capitaliste, il y a encore cette distinction à faire : des 100 l. st. de capital constant, si elles sont investies comme capital fixe, l'usure seule entre dans la valeur de la marchandise, alors que les 100 l. st. de salaire doivent y être reproduites tout entières.

Pour les colons et les petits producteurs indépendants en général, qui ne disposent pas de capital ou peuvent seulement s'en procurer à un taux d'intérêt très élevé, la fraction du produit représentant le salaire constitue leur revenu, alors que, pour le capitaliste, elle est seulement avance de capital. Celui-là considère donc cette dépense de travail comme la condition inévitable d'un produit qui est sa préoccupation immédiate. Mais le travail supplémentaire de ce petit producteur, déduction faite de son travail nécessaire, se réalise de toute façon dans un produit supplémentaire ; s'il peut le vendre ou encore l'utiliser lui-même, il le considère comme une chose qui ne lui a rien coûté parce qu'elle ne lui a pas coûté de travail matérialisé. Or c'est seulement la dépense de travail matérialisé qu'il tient pour une aliénation de richesse. Il essaiera bien entendu de vendre aussi cher que possible ; mais vendre même au-dessous de la valeur et au-dessous du prix capitaliste de production lui semble être encore un profit, pour autant du moins que ce profit n'est pas absorbé d'avance par des dettes, des hypothèques, etc. Par contre, pour le capitaliste, le débours de capital variable, comme celui de capital constant, est une avance de capital. L'avance relativement plus importante de capital constant diminue, toutes choses égales d'ailleurs, le coût de production et effectivement aussi la valeur des marchandises. Par conséquent, bien que le profit résulte uniquement du surtravail, donc uniquement de l'emploi de capital variable, le capitaliste individuel peut penser que le travail vivant est l'élément le plus onéreux de son coût de production, c'est-à-dire celui qu'il faut avant tout réduire au minimum. C'est là simplement la forme faussée par le langage capitaliste d'une chose juste : l'emploi relativement plus important de travail passé comparativement au travail vivant signifie une plus grande productivité du travail social et une plus grande richesse sociale. Voilà quelle erreur on commet à considérer les choses du point de vue de la concurrence : toutes les notions se présentent la tête en bas et les pieds en l'air.

En supposant que les prix de production restent constants, les investissements de capital additionnel, à productivité constante, croissante, ou décroissante, peuvent être faits sur les bonnes terres, c'est-à-dire sur tous les terrains à partir de B en sens ascendant. Sur A lui-même, cela ne serait possible, d'après notre

hypothèse, que si la productivité restait constante, c'est-à-dire si la terre ne rapportait toujours pas de rente ; ou encore si la productivité augmentait. Une partie du capital investi en A rapporterait alors de la rente et l'autre non. Par contre, ce serait impossible si l'on suppose que diminue la force productive de A, car alors le prix de production ne resterait pas constant, mais augmenterait. Cependant, dans toutes ces conditions – que leur surproduit soit proportionnel à la grandeur du capital, qu'il soit proportionnellement plus faible ou supérieur (donc, que le taux de surprofit en cas d'accroissement du capital reste constant, qu'il diminue ou qu'il augmente), le surproduit et le surprofit correspondant par acre augmentent ; par conséquent la rente, sous forme de céréales ou d'argent, peut, elle aussi, augmenter. L'accroissement de la seule masse du surprofit, ou de la rente, calculée par acre, c'est-à-dire le rapport d'une masse croissante à une unité constante, ici une superficie déterminée de terrain, acre ou hectare, se traduit par une proportion croissante. Dans ces conditions, le montant de la rente calculée par acre augmente donc simplement parce que le capital investi dans le sol augmente. Cette augmentation a lieu pour des prix de production constants, mais il est indifférent par contre que la productivité du capital additionnel reste la même, diminue ou augmente. Ces dernières conditions modifient le volume dont s'accroît la rente par acre et non le fait même de cet accroissement. C'est là un phénomène particulier à la rente différentielle II et qui la distingue de la rente différentielle I. Si le capital additionnel, au lieu d'être investi successivement (dans le temps) sur le même terrain, l'avait été parallèlement (dans l'espace) sur du nouveau terrain supplémentaire de qualité correspondante, la masse globale de la rente aurait augmenté et aussi, comme nous l'avons montré précédemment, la rente moyenne fournie par l'ensemble des surfaces cultivées ; mais le montant de la rente par acre ne se serait pas accru. Pour un même résultat, en ce qui concerne la masse et la valeur de la production globale et du surproduit, la concentration du capital sur une superficie de terrain assez limitée élève le niveau de la rente par acre, tandis que dans les mêmes conditions sa dispersion sur de plus grandes étendues ne produit pas, toutes choses égales d'ailleurs, le même effet. Plus le mode capitaliste de production se développe, plus se développe la concentration de capital sur un même terrain et plus élevée est donc la rente calculée par acre. Donc, dans deux pays, où les prix de production, les différences entre les catégories de terrain et la masse de capital investi seraient identiques, mais où l'un pratiquerait plutôt des investissements successifs sur une étendue de terrain restreinte, l'autre les investissements simultanés sur des étendues assez vastes, la rente par acre, partant le prix du sol seraient plus élevés dans le premier pays que dans le second, bien que la masse de la rente soit la même dans les deux. La différence dans le montant de la rente ne s'expliquerait donc pas ici par une différence de fertilité naturelle des divers terrains, ni de quantité de travail employé, mais elle serait exclusivement due aux modes différents d'investissement du capital.

Quand nous parlons ici de surproduit, il faut toujours entendre la part aliquote du produit représentant le surprofit. Ailleurs, nous entendons par surproduit la fraction des produits qui représente l'ensemble de la plus-value ou, dans quelques cas isolés, la fraction des produits qui représente le profit moyen. La signification spécifique que ce mot prend quand il s'agit de capital porteur de rente donne lieu, comme nous l'avons vu antérieurement, à des malentendus.

LA RENTE DIFFÉRENTIELLE II

DEUXIÈME CAS :
PRIX DE PRODUCTION EN BAISSÉ

Le prix de production peut diminuer lorsque les investissements de capital additionnel se font avec un taux de productivité constant, en baisse ou en hausse.

1. *La productivité du capital additionnel investi reste constante.*

Ceci suppose donc que sur les diverses sortes de terrain et selon leurs qualités respectives, le produit s'accroît dans la même mesure que le capital qui y a été investi. Ce qui implique un accroissement du surproduit proportionnel à l'augmentation du capital investi, les différences de terrains restant constantes. Ce cas exclut par conséquent tout investissement supplémentaire de capital dans le terrain A qui affecterait la rente différentielle. Pour le terrain A, le taux de surprofit égale 0 ; il reste donc nul, puisque, d'après notre hypothèse, la force productive du capital additionnel, donc le taux du surproduit restent constants.

Mais dans ces conditions, le prix régulateur de production ne peut que baisser, car, au lieu du prix de production de A, c'est celui du terrain B, de qualité immédiatement supérieure, ou d'un quelconque terrain meilleur que A, qui devient le prix régulateur ; dès lors on retire tout capital de A et même, si c'était le prix de production de C qui devenait régulateur, le capital serait retiré de A et de B ; ainsi tous les terrains de moins bonne qualité ne feraient plus partie des terres productrices de froment. Pour que cela puisse se faire, dans les conditions données, il faut que le produit supplémentaire provenant des investissements de capital additionnel satisfasse la demande ; dès lors la production du terrain plus pauvre A, etc., n'est donc plus nécessaire à l'approvisionnement du marché.

Prenons par exemple le tableau II ; mais supposons qu'au lieu de 20 quarts 18 suffisent à satisfaire la demande. A serait éliminé ; B¹ deviendrait régulateur et, avec lui, le prix de production de 30 shillings le quarter. La rente différentielle prend alors l'aspect suivant :

Tableau IV

Type de terrain.	Acres.	Capital L. st.	Profit L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters	Prix de vente par quarter. L. st.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux du surprofit.
								en blé Quarters.	en argent L. st.	
B	1	5	1	6	4	1 1/2	6	0	0	0
C	1	5	1	6	6	1 1/2	9	2	3	60%
D	1	5	1	6	8	1 1/2	12	4	6	120%
Total.	3	15	3	18	18	—	27	6	9	—

Comparativement au tableau II, la rente totale serait tombée de 36 l. st. à 9 et, en blé, de 12 quarts à 6 ; la production globale n'aurait diminué que de 2 quarts, passant de 20 à 18. Le taux du surprofit, calculé sur le capital, aurait diminué de moitié, il serait tombé de 180 à 60%². A la baisse du prix de production correspond par conséquent dans ce cas une diminution de la rente en blé et en argent.

Par rapport au tableau I, seule diminue la rente en argent ; la rente en blé est de 6 quarts dans les deux cas, mais dans l'un ils valent 18 l. st., dans l'autre 9 l. st. Comparativement au tableau I, la rente en blé pour le terrain C³ est restée constante. En effet, une nouvelle rente différentielle I s'est constituée du fait que la production supplémentaire obtenue grâce à l'efficacité uniforme d'un capital additionnel a chassé du marché le produit de A, ce qui élimine de la production ce terrain en tant que facteur de concurrence ; dans cette nouvelle rente différentielle I, le terrain B joue le même rôle qu'antérieurement le moins bon terrain A. Il en résulte, d'une part, la suppression de la rente de B ; d'autre part, conformément à notre hypothèse, l'investissement d'un capital additionnel n'a pas entraîné de modification des différences entre B, C et D. Donc, la fraction du produit se convertissant en rente disparaît.

Si le résultat ci-dessus : demande satisfaite malgré l'élimination de A, — était obtenu en investissant par exemple sur C ou sur D, ou sur les deux, plus du double du capital antérieur, l'affaire se présenterait différemment. Par exemple, si le troisième investissement de capital était fait sur C, nous aurions alors :

Tableau IV a

Type de terrain.	Acres.	Capital. L. st.	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters	Prix de vente Le quarter.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								en blé Quarters.	en argent L. st.	
B	1	5	1	6	4	1 1/2	6	0	0	0
C	1	7 1/2	1 1/2	9	9	1 1/2	13 1/2	3	4 1/2	60%
D	1	5	1	6	8	1 1/2	12	4	6	120%
Total.	3	17 1/2	3 1/2	21	21	-	31 1/2	7	10 1/2	-

Comparativement au tableau IV, le produit de C est ici passé de 6 quarters à 9, le surproduit de 2 quarters à 3, la rente en argent de 3 l. st. à 4 1/2 l. st. Par rapport au tableau II, où la rente en argent était 12 l. st., et au tableau I, où elle était 6 l. st., la rente en argent a par contre diminué. La rente globale en blé = 7 quarters a diminué par rapport au tableau II (12 quarters); elle a augmenté par rapport au tableau I (6 quarters); la rente en argent (10 1/2 l. st.) a baissé par rapport aux deux (18 l. st. et 36 l. st.).

Si le troisième capital de 2 1/2 l. st. avait été investi en B, la masse de la production en aurait été modifiée, mais la rente n'en aurait pas été affectée, puisque nous avons supposé que les investissements successifs n'entraînent aucune différence sur la même catégorie de terrain, et que le terrain B ne rapporte pas de rente.

Par contre, mettons que le troisième capital ait été investi sur D, et non sur C; nous avons alors :

Tableau IV b

Type de terrain.	Acres.	Capital. L. st.	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters.	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								Quarters	L. st.	
B	1	5	1	6	4	1 1/2	6	0	0	0
C	1	5	1	6	6	1 1/2	9	2	3	60%
D	1	7 1/2	1 1/2	9	12	1 1/2	18	6	9	120%
Total.	3	17 1/2	3 1/2	21	22	-	33	8	12	-

Le produit global est ici 22 quarters, soit plus du double du produit dans le tableau I, bien que le capital avancé n'ait été que de 17 1/2 l. st. contre 10 l. st., donc moins du double. En outre, le produit global surpasse de 2 quarters celui du tableau II, bien que, dans celui-ci, le capital avancé soit plus grand, à savoir 20 l. st.

Comparativement au tableau I, la rente en blé sur le terrain D s'est accrue, passant de 3 quarters⁴ à 6, alors que la rente en argent, 9 l. st., est restée la même. Par rapport au tableau II, la rente en blé de D est restée constante, soit 6 quarters, mais la rente en argent est tombée de 18 l. st. à 9 l. st.

Du point de vue de l'ensemble des rentes, la rente en blé de IV b (8 quarters) est supérieure à celle de I (6 quarters) et à celle de IV a (7 quarters); elle est par contre inférieure à celle du tableau II (12 quarters). La rente en argent de IV b, soit 12 l. st., est supérieure à celle de IV a (10 1/2 l. st.) et inférieure à celle du tableau I (18 l. st.) et à celle de II (36 l. st.).

Pour que, dans les conditions du tableau IV b, avec élimination de la rente sur B, la rente totale soit égale à celle du tableau I, il faut encore un surproduit équivalent à 6 l. st. donc 4 quarters à 1 1/2 l. st., nouveau prix de production. Ainsi, la rente totale sera à nouveau de 18 l. st. comme dans le tableau I. Le montant du capital additionnel nécessaire pour cela sera différent suivant que nous l'investirons en C ou en D ou le répartirons entre les deux.

Un capital de 5 l. st. donne sur C un surproduit de 2 quarters, un capital additionnel de 10 l. st. donnera par conséquent un surproduit supplémentaire de 4 quarters. En D, un supplément de 5 l. st. suffirait pour produire les 4 quarters de rente additionnelle en blé, selon notre hypothèse de base à savoir que la productivité des capitaux additionnels investis reste la même. Ceci nous donnerait les tableaux suivants.

Tableau IV c

Type de terrain.	Acres.	Capital. L. st.	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit. Quarters.	Prix de vente L. st.	Rapport. L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								Quarters.	L. st.	
B	1	5	1	6	4	1 1/2	6	0	0	0
C	1	15	3	18	18	1 1/2	27	6	9	60%
D	1	7 1/2	1 1/2	9	12	1 1/2	18	6	0	120%
Total.	3	27 1/2	5 1/2	33	34	-	51	12	18	-

Tableau IV d

Type de terrain.	Acres.	Capital L. st.	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit Quarters.	Prix de vente L. st.	Rapport L. st.	Rente.		Taux de surprofit.
								Quarters.	L. st.	
B	1	5	1	6	4	1 1/2	6	0	0	0
C	1	5	1	6	6	1 1/2	9	2	3	60 %
D	1	12 1/2	2 1/2	15	20	1 1/2	30	10	15	120 %
Total.	3	22 1/2	4 1/2	27	30	-	45	12	18	-

L'ensemble des rentes en argent serait exactement la moitié de ce qu'il était dans le tableau II où des capitaux additionnels étaient investis avec des prix de production constants.

Ce qui importe le plus c'est de comparer les tableaux ci-dessus avec le tableau I.

Nous voyons que pour une baisse de moitié du prix de production, qui passe de 60 à 30 shillings par quarter, la rente totale en argent est restée constante, soit 18 l. st. ; corrélativement, la rente en blé a doublé, passant de 6 quarters à 12. La rente du terrain B a disparu ; pour C, la rente en argent a augmenté de moitié dans le tableau IV c, mais en IV d elle a diminué de moitié ; sur D elle est restée constante, soit 9 l. st., dans le tableau IV c ; au tableau IV d elle a augmenté, passant de 9 l. st. à 15 l. st. La production est passée de 34 en IV c et à 30 quarters en IV d. Au tableau IV c le profit est passé de 2 l. st. à 5 1/2 l. st. et à 4 1/2 pour IV d. Le capital total investi est monté, dans un cas, de 10 l. st. à 27 1/2, dans l'autre de 10 à 22 1/2 l. st. ; dans les deux cas, il a donc plus que doublé. Le taux de rente, soit la rente calculée sur le capital avancé, est le même pour chaque terrain dans tous les tableaux. de IV à IV d, ce qu'impliquait déjà notre hypothèse que le taux de productivité des deux investissements successifs de capital sur chacun des terrains était constant. Cependant, par comparaison avec le tableau I, ce taux a diminué pour la moyenne de toutes les catégories de terrain, comme pour chacun d'entre eux en particulier. Dans le tableau I, il était de 180 % en moyenne ; dans le tableau IV c, il est de : $\frac{18}{27 1/2} \times 100 = 65 \frac{5}{11} \%$ et en IV d de $\frac{18}{22 1/2} \times 100 = 80 \%$. La rente moyenne en argent par acre s'est accrue. Auparavant, en I, cette moyenne était sur les 4 acres de 4 1/2 l. st. par acre ; elle est maintenant, en IV c et d, sur les 3 acres, de 6 l. st. par acre. Antérieurement sa moyenne sur le terrain productif de rente était de 6 l. st. ; elle est maintenant de 9 l. st. par acre. La

valeur argent de la rente par acre a donc augmenté et représente deux fois le produit en blé antérieur ; mais les 12 quarters de rente en blé représentent maintenant moins de la moitié du produit total de 34 ou de 30 quarters³, tandis que dans le tableau I les 6 quarters représentaient les 3/5 du produit total : 10 quarters. Bien que la rente, qu'on la considère comme fraction aliquote du produit total ou qu'on la calcule sur le capital déboursé, ait baissé, sa valeur argent, calculée par acre, a augmenté et sa valeur en produits bien plus encore. Prenons le terrain D dans le tableau IV d ; le coût de production⁶ y est 15 l. st. dont 12 1/2 l. st. de dépense de capital. La rente en argent est égale à 15 l. st. Dans le tableau I, sur le même terrain D, le coût de production s'élevait à 3 l. st., le capital dépensé à 2 1/2 l. st. La rente en argent était de 9 l. st., donc le triple du coût de production et presque 4 fois le capital. Dans le tableau IV d, la rente en argent de 15 l. st., pour D, est égale au coût de production et supérieure de 1/5 seulement au capital. Et pourtant la rente en argent par acre est supérieure de 2/3, soit 15 l. st., au lieu de 9 l. st. Dans le tableau I, la rente en blé de 3 quarters est égale aux 3/4 du produit total de 4 quarters ; en IV d, où elle est de 10 quarters, elle représente la moitié du produit total (20 quarters) d'une acre de D. Ceci montre que la valeur en argent et en blé de la rente par acre peut s'accroître bien qu'elle constitue une proportion moindre de la production globale et que, relativement au capital avancé, elle ait diminué.

La valeur du produit total, dans le tableau I, est 30 l. st., la rente est de 18 l. st. soit plus de la moitié de ce produit. En IV d, la valeur du produit total est 45 l. st., dont 18 l. st. de rente, soit moins de la moitié.

Pourquoi la rente globale en argent reste-t-elle constante et la rente en blé double-t-elle alors que les rentes en blé et en argent, par acre, augmentent et ce malgré une baisse de prix de 1 1/2 l. st. par quarter, soit de 50 % et en dépit de la réduction du sol exploité à 3 acres au lieu de 4 ? La raison en est que l'on a obtenu un plus grand nombre de quarters de surproduit. Le prix des céréales baisse de 50 %, le surproduit s'accroît de 100 %. Mais pour aboutir à ce résultat, la production globale, dans les conditions supposées, doit tripler et le capital investi dans les meilleurs terrains plus que doubler. La proportion dont le capital investi doit s'accroître dépend tout d'abord de la répartition des investissements de capital additionnel entre les bonnes et les meilleures terres, en supposant, toujours, que la productivité du capital s'accroisse proportionnellement à sa grandeur sur chacun des terrains.

Si la baisse du prix de production était plus faible, il faudrait moins de capital additionnel pour produire la même rente en argent. Si l'approvisionnement en blé était plus considérable qu'il n'est nécessaire pour que A soit laissé en friche — ce qui ne dépend pas seulement du produit de A par acre, mais aussi de la part que A représente relativement à l'ensemble des terres cultivées — donc si la masse nécessaire de capital additionnel pour les terrains meilleurs que A était plus grande elle aussi, les rentes en argent et en blé se seraient encore davantage

accrues, toutes choses égales d'ailleurs, bien que le sol B ait cessé de rapporter quelque rente que ce soit.

Si le capital qui n'est plus investi dans A avait été de 5 l. st., les deux tableaux à comparer, dans ce cas, seraient II et IV *d*. Le produit total aurait augmenté de 20 à 30 quarts ; la rente en argent ne s'élèverait plus qu'à la moitié : 18 l. st. au lieu de 36 ; la rente en blé serait la même, soit 12 quarts.

S'il était possible d'obtenir sur D un produit total de 44 quarts (soit 66 l. st.) avec un capital de 27 1/2 l. st. — ce qui correspond à notre taux primitif pour D : 4 quarts pour un capital de 2 1/2 l. st. — la rente globale remonterait au niveau de II et le tableau se présenterait comme suit :

Type de terrain.	Capital. L. st.	Produit. Quarters.	Rente en blé. Quarters.	Rente en argent. L. st.
B	5	4	0	0
C	5	6	2	3
D	27 1/2	44	22	33
Total . . .	37 1/2	54	24	36

La production globale serait de 54 quarts contre 20 quarts dans le tableau II ; la rente en argent serait la même, soit 36 l. st. Mais le capital total serait de 37 1/2 l. st. alors qu'il était de 20 dans le tableau II. Le capital total avancé n'aurait pas tout à fait doublé alors que la production aurait presque triplé. La rente en blé aurait doublé ; la rente en argent serait restée constante. Donc, si, la productivité restant constante, un investissement de capital monétaire additionnel fait baisser le prix du blé sur les bons terrains producteurs de rente, donc sur tous les terrains meilleurs que A, le capital total a tendance à ne pas s'accroître dans les mêmes proportions que la production et la rente en blé ; de cette manière la baisse de rente en argent qui résulte de la chute du prix peut être compensée par l'accroissement de la rente en blé. Cette même loi se manifeste dans le fait suivant : l'avance de capital doit être d'autant plus grande qu'il est investi plus en C, c'est-à-dire dans un sol rapportant moins de rente, qu'en D, terrain rapportant plus de rente. Ce qui se produit est simplement ceci : pour que la rente en argent reste constante ou s'accroisse, il faut produire une certaine quantité supplémentaire de surproduit ; ce qui requiert d'autant moins de capital que la fertilité des terres productrices de surproduit est plus grande. Si la différence entre B et C, C et D, était encore plus grande, le capital additionnel requis serait moindre encore. Le rapport précis dépend 1° de la proportion dans laquelle le prix baisse, donc de la différence entre B, terrain maintenant sans rente, et A, qui était précédemment le terrain sans rente ; 2° du rapport des différences entre les meilleurs terrains, à

partir de B ; 3° de la masse du capital additionnel nouvellement investi et 4° de sa répartition sur les différents types de terrains.

On constate en fait que la loi n'exprime rien qui n'ait déjà été exposé dans le premier cas : si le prix de production est donné, et quelle que soit sa grandeur, la rente peut s'accroître grâce à une dépense supplémentaire de capital. Par suite de l'élimination de A, une nouvelle rente différentielle I s'est en effet établie, le plus mauvais terrain étant maintenant B et le nouveau prix de production 1 1/2 l. st. par quarter. Ceci est valable aussi bien pour les tableaux IV que pour le tableau II. Il s'agit bien de la même loi ; sauf que la base de départ est maintenant le terrain B, au lieu d'être A, et que le prix de production est 1 1/2 l. st. au lieu de 3 l. st. Dans ce cas, il y a un seul point important : dans la mesure où une certaine quantité de capital additionnel était nécessaire pour que le capital se retire du terrain A, afin de satisfaire la demande sans recourir à ce terrain, il s'avère que, parallèlement, la rente par acre peut alors rester constante, augmenter ou diminuer, sinon sur tous les terrains, du moins sur certains et en tout cas pour la moyenne des terrains cultivés. On a vu que la rente en blé et la rente en argent ne se comportent pas de la même manière. C'est seulement par tradition que la rente en blé joue encore un rôle en économie politique. On pourrait tout aussi bien démontrer qu'un fabricant, par exemple, pourrait acheter une plus grande quantité de ses propres filés avec ses 5 l. st. de profit que naguère avec un profit de 10 l. st. Mais ce fait prouve néanmoins que messieurs les propriétaires fonciers, s'ils sont en même temps propriétaires ou actionnaires de manufactures, s'ils raffinent le sucre ou distillent l'alcool, etc., peuvent encore réaliser, même si la rente en argent baisse, de très importants profits en tant que producteurs de leurs propres matières premières⁷.

II. *Le taux de productivité des capitaux additionnels baisse.*

Ce cas non plus ne comporte rien de nouveau, étant donné qu'ici encore le prix de production, comme dans le précédent cas, ne peut baisser que si le capital additionnel investi sur des terrains meilleurs que A rend le produit de A superflu, et par conséquent provoque le retrait du capital de A ou son emploi à d'autres productions sur A. Ce cas a été analysé ci-dessus de façon exhaustive. Nous avons montré que, dans ce cas, la rente en blé et en argent par acre peut s'accroître, diminuer ou rester constante.

Pour faciliter la comparaison, nous reproduisons d'abord le tableau I.

Tableau I

Type de terrain	Acres.	Capital L. st.	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit. Quarters.	Rente.		Taux de surprofit.
						en blé Quarters.	en argent L. st.	
A	1	2 1/2	1/2	3	1	0	0	0
B	1	2 1/2	1/2	1 1/2	2	1	3	120 %
C	1	2 1/2	1/2	1	3	2	6	240 %
D	1	2 1/2	1/2	3/4	4	3	9	360 %
Total.	4	10	-	-	10	6	18	180 % en moyenne

Supposons maintenant que les 16 quarters que B, C, D fourniraient, le taux de la productivité étant en baisse, suffisent pour éliminer A des terrains cultivés ; le tableau III est modifié alors comme suit :

Tableau V^a

Type de terrain.	Acres.	Capital investi (l. st.).	Profit. L. st.	Produit (quarters).	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente		Taux de surprofit.
							en blé. Quarters.	en argent L. st.	
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	2 + 1 1/2 = 3 1/2	1 5/7	6	0	0	
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	3 + 2 = 5	1 5/7	8 4/7	1 1/2	2 4/7	51 3/7 %
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	4 + 3 1/2 = 7 1/2	1 5/7	12 6/7	4	6 6/7	137 1/7 %
Total.	3	15		16		27 3/7	5 1/2	9 3/7	94 2/7 % en moyenne.

Si l'on admet un taux décroissant de la productivité des capitaux additionnels, la baisse étant différente pour les diverses qualités de sol, le prix régulateur de production a diminué, passant dans ce cas de 3 l. st. à 1 5/7 l. st. Le capital investi a augmenté de moitié, passant de 10 l. st. à 15 l. st. La rente en argent a presque diminué de moitié : elle est tombée de 18 l. st. à 9 3/7 l. st. ; par contre, la rente en blé baisse seulement de 1/12, et passe de 6 quarters à 5 1/2. Le produit

total est passé de 10 à 16, soit une augmentation de 60%. La rente en blé représente un peu plus du tiers du produit total. Le rapport du capital avancé à la rente en argent est 15 : 9 3/7, alors que le rapport précédent était de 10 : 8.

III. Le taux de productivité des capitaux additionnels s'accroît.

Ce qui distingue ce cas de la variante I du début de ce chapitre (prix de production en baisse pour un taux de productivité constant) est seulement ceci : si l'élimination du terrain A exige un produit supplémentaire donné, cette opération se réalise ici plus rapidement.

Que la productivité du capital additionnel diminue ou augmente, l'effet produit variera suivant la répartition des investissements sur les différentes catégories de terrain. Dans la mesure où cet effet variable comble ou accentue les différences, la rente différentielle sur les bons terrains, partant la rente totale, baissera ou augmentera, comme nous l'avons déjà vu pour la rente différentielle I. Pour le reste, tout dépend de la grandeur des surfaces qui ne sont désormais plus cultivées, du capital éliminé avec le terrain A et de l'avance relative de capital qui est nécessaire, avec une productivité accrue, pour fournir le produit additionnel qui doit satisfaire la demande.

Le point suivant est le seul qu'il vaille la peine d'étudier ici (il nous ramène d'ailleurs au problème de la conversion du profit différentiel en rente différentielle).

Dans le premier cas, où le prix de production reste constant, le capital additionnel qui a pu être investi en A n'influe pas sur la rente différentielle en tant que telle, puisque le terrain A continue à ne pas donner de rente, que le prix de son produit est le même et qu'il règle toujours le marché.

Dans le second cas (variante I), où le prix de production baisse tandis que le taux de productivité reste constant, le terrain A est nécessairement éliminé ; il l'est à plus forte raison dans la variante II (prix de production et taux de productivité en baisse), car, sinon, le capital additionnel investi dans le terrain A ferait monter le prix de production. Mais ici, dans la variante III du second cas, où le prix de production baisse parce que la productivité du capital additionnel augmente, le capital additionnel peut être investi, selon les circonstances, aussi bien en A que dans de meilleurs terrains.

Supposons qu'un capital additionnel de 2 1/2 l. st. soit investi en A produisant 1 1/5 quarter, au lieu de 1 :

Tableau VI

Type de terrain.	Acres.	Capital (l. st.).	Frais L. st.	Coût de production. L. st.	Produit (quarters).	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente		Taux de surprofit.
								Quarters.	L. st.	
A	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 + 1 1/5 = 2 1/5	2 8/11	6	0	0	0
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 2 1/5 = 4 2/5	2 8/11	12	2 1/5	6	120%
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	3 + 3 3/5 = 6 3/5	2 8/11	18	4 2/5	12	240%
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	4 + 4 4/5 = 8 4/5	2 8/11	24	6 3/5	18	360%
Total.	4	20	4	24	22	—	60	13 1/5	36	240%

Ce tableau doit être comparé non seulement au tableau de base I, mais au tableau II, où un investissement de capital doublé va de pair avec une productivité constante, proportionnelle au capital.

Suivant notre hypothèse, le prix régulateur de production baisse. S'il restait constant, soit 3 l. st., le plus mauvais terrain A, qui, précédemment, pour un capital investi de 2 1/2 l. st., ne rapportait pas de rente, en produirait une maintenant, sans qu'un terrain plus mauvais encore ait été mis en culture. La raison en serait un accroissement de la productivité sur A, mais qui affecterait seulement une partie du capital et pas le capital primitif. Le coût de production initial de 3 l. st. rapporte 1 quarter, le second, de 3 l. st. aussi, 1 1/5 quarter. Mais le produit total de 2 1/5 quarters est maintenant vendu à son prix moyen. Puisque le taux de productivité croît en même temps que le capital additionnel, c'est qu'il y a eu bonification du sol. Celle-ci peut consister dans l'utilisation d'une plus grande quantité de capital par acre (davantage d'engrais, de travail mécanique, etc.) ou encore dans la possibilité que seul ce capital additionnel offre de réaliser l'investissement de capital de manière différente qualitativement et plus productive. Dans les deux cas, on a obtenu un produit de 2 1/5 quarters en dépensant un capital de 5 l. st. par acre, alors qu'en dépensant la moitié, soit 2 1/2 l. st., on n'obtenait qu'un produit de 1 quarter. Abstraction faite de certains changements temporaires du marché, le produit du sol A continuerait à être vendu à un prix de production plus élevé, au lieu de l'être au nouveau prix moyen, aussi longtemps qu'une étendue importante de terrain de la catégorie A serait exploitée avec un capital de 2 1/2 l. st. seulement par acre. Mais dès que la nouvelle proportion de capital, soit 5 l. st. par acre, se généraliserait, donc dès que se généraliserait l'amélioration de l'exploitation, le prix régulateur de production

devrait tomber à 2 8/11 l. st. La différence entre les deux fractions de capital cesserait d'exister; cultiver une acre de A avec seulement 2 1/2 l. st. serait désormais une anomalie qui ne correspondrait pas aux nouvelles conditions de production. Il ne s'agirait plus de différence de rendement entre différentes fractions de capital investies dans la même acre, il y aurait investissement suffisant dans un cas, insuffisant dans l'autre, de capital total par acre. Cela montre *premièrement* que si un grand nombre de fermiers ne disposent pas d'assez de capital (il faut qu'ils soient assez nombreux : s'ils étaient peu nombreux, ils seraient simplement contraints de vendre au-dessous de leur prix de production) le résultat est le même que s'il se produit une différenciation des terrains en série décroissante. Les mauvaises méthodes d'exploitation sur un mauvais terrain augmentent la rente sur les meilleurs : mais, même sans être de meilleure qualité, un terrain s'il est mieux exploité peut rapporter également une rente qu'il ne produirait pas dans d'autres conditions. *Deuxièmement*, on constate que la rente différentielle, quand elle provient d'investissements successifs de capital sur la même étendue globale, se fond, en réalité, dans une moyenne : les résultats des différents capitaux déboursés ne sont plus discernables ni différenciables; ces capitaux en conséquence ne produisent pas de rente sur le terrain A, mais 1° ils font du prix moyen du produit total, disons pour une acre de A par exemple, le nouveau prix régulateur, et 2° le tout se présente comme une modification de la quantité totale de capital par acre qui, dans les nouvelles conditions, est nécessaire pour une exploitation suffisante du terrain; les divers investissements successifs, comme leurs résultats respectifs, sont confondus dans la nouvelle quantité de capital requise. Puis il en va de même des diverses rentes différentielles des meilleurs terrains. Dans chaque cas, elles sont déterminées par la différence entre le produit moyen du terrain considéré et le produit du plus mauvais terrain, obtenu après augmentation du capital investi qui est maintenant devenu l'investissement normal.

Aucun terrain ne donne de produit sans investissement de capital. Cela est vrai même pour la rente différentielle simple, la rente différentielle I; quand nous disons qu'une acre de A, c'est-à-dire du terrain régulateur du prix de production, donne tel produit à tel ou tel prix et que les terrains de meilleure qualité, B, C, D, rapportent tant de produit différentiel, donc, d'après le prix régulateur, tant de rente en argent, nous supposons toujours qu'on a utilisé un capital déterminé, considéré comme normal dans les conditions de production données. Tout comme dans l'industrie, chaque secteur industriel requiert un certain minimum de capital pour pouvoir fabriquer des marchandises à leur prix de production.

Si ce minimum vient à se modifier à la suite d'investissements successifs de capital sur un même terrain, qui entraînent des bonifications du sol, ce changement s'accomplit progressivement. Tant que le capital additionnel n'est pas

investi sur un certain nombre d'acres, de A, par exemple, de la rente est produite sur les acres mieux exploitées de A parce que le prix de production est resté constant et la rente de tous les meilleurs terrains B, C, D s'en trouve augmentée. Mais dès que le nouveau mode d'exploitation s'est suffisamment imposé pour qu'on le considère comme le mode normal, le prix de production baisse ; la rente des bonnes terres diminue à son tour et la partie du terrain A qui ne dispose pas du nouveau capital moyen doit vendre au-dessous de son prix individuel de production, donc au-dessous du profit moyen. En cas de baisse du prix de production, ce phénomène se produit encore, même si la productivité du capital additionnel diminue, dès que le produit total nécessaire, résultat de l'augmentation des investissements de capital, est fourni par les bonnes terres, provoquant le retrait du capital de A, qui ne concourt donc plus à la production d'un produit donné, disons de froment. La quantité de capital qui est désormais investie en moyenne sur le nouveau terrain régulateur B est désormais considérée comme la normale ; quand nous parlons des différences de fertilité des terres, nous sous-entendons que c'est cette nouvelle norme de capital par acre qui est utilisée.

Par ailleurs, cet investissement moyen de capital, qui, en Angleterre par exemple, était de 8 l. st. par acre avant 1848 et de 12 l. st. après 1848, sert évidemment de base à la conclusion des baux de ferme. Pour le fermier qui débourse une somme supérieure, le surprofit ne se transforme pas en rente pendant la durée de son bail. Que cela se produise à l'expiration du contrat ou non dépendra de la concurrence des fermiers capables de faire la même avance supplémentaire au-dessus de la norme. Il n'est pas question ici des bonifications permanentes du sol qui continuent de garantir une augmentation du produit pour une dépense de capital égale ou même moindre. Bien que produites par le capital, ces bonifications agissent comme le feraient des différences naturelles de qualité des terrains.

On voit par conséquent que la rente différentielle II comporte un élément qui n'existe pas dans la rente différentielle I proprement dite, puisque celle-ci peut subsister indépendamment de toute modification du capital normalement investi par acre. C'est, d'une part, la confusion des résultats des divers investissements de capital sur le terrain régulateur A : leur produit apparaît simplement ici comme le produit moyen normal par acre. C'est, d'autre part, la modification du minimum normal par acre ou de la grandeur moyenne du capital investi par acre si bien que cette modification se présente comme une propriété du sol. Enfin, la manière dont le surprofit se métamorphose en rente change.

Si l'on compare le tableau VI aux tableaux I et II, on constate en outre que la rente en blé, par rapport à I, a plus que doublé et qu'elle s'est accrue par rapport à II de 1/5 quarter ; comparativement à I, la rente en argent a doublé ; mais, comparée à celle de II, elle est restée inchangée. Elle se serait considérablement accrue si le supplément de capital, toutes autres hypothèses égales

d'ailleurs, s'était porté surtout sur les meilleurs terrains ou encore si le résultat de cet investissement de capital supplémentaire en A avait été moindre, donc si le prix régulateur moyen du quarter de A avait été plus élevé.

Si l'accroissement de fertilité provenant d'un supplément de capital n'avait pas le même effet sur les divers terrains, il en résulterait une modification dans leurs rentes différentielles respectives.

Il est en tout cas démontré que la rente par acre, pour un investissement de capital deux fois plus grand, peut non seulement doubler, mais plus que doubler quand le prix de production est en baisse, par suite d'une augmentation du taux de productivité du capital additionnel investi (par conséquent, quand cette productivité s'accroît dans des proportions plus fortes que l'avance de capital). Mais elle peut aussi diminuer si un accroissement rapide de la productivité sur le terrain A vient à faire baisser beaucoup le prix de production.

Supposons que les investissements de capital additionnel en B et C, par exemple, n'accroissent pas la productivité dans la même proportion qu'en A, de sorte que pour B et C les écarts proportionnels diminuent, sans que par ailleurs l'augmentation du produit compense la baisse du prix ; comparativement au cas du tableau II, la rente de D augmenterait, alors que sur B et C elle baisserait.

Tableau VIa

Type de terrain.	Acres.	Capital (l. st.).	Profit. L. st.	Produit par acre (quarters).	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente	
							en blé. Quarters.	en argent. L. st.
A	1	$2\ 1/2 + 2\ 1/2 = 5$	1	$1 + 3 = 4$	1 1/2	6	0	0
B	1	$2\ 1/2 + 2\ 1/2 = 5$	1	$2 + 2\ 1/2 = 4\ 1/2$	1 1/2	$6\ 3/4$	1/2	3/4
C	1	$2\ 1/2 + 2\ 1/2 = 5$	1	$3 + 5 = 8$	1 1/2	12	4	6
D	1	$2\ 1/2 + 2\ 1/2 = 5$	1	$4 + 12 = 16$	1 1/2	24	12	18
Total.	4		20	-		-	16 1/2	24 3/4

Enfin, la rente en argent augmenterait si, pour un même accroissement proportionnel de la fertilité, on investissait sur les bonnes terres une masse de capital additionnel plus grande que sur A ; ou encore si les investissements de capital additionnel sur les bons terrains se faisaient à un taux de productivité en augmentation. Dans les deux cas, les écarts s'accroîtraient.

La rente en argent baisse, lorsque la bonification obtenue par l'emploi de capital additionnel réduit les différences, entièrement ou en partie, et agit plus sur A que sur B et C. Elle baisse d'autant plus que l'accroissement de la produc-

tivité des meilleurs terrains est moindre. La rente en blé augmente, baisse ou reste constante en proportion de l'inégalité des résultats respectifs des investissements de capital.

Lorsque les différences proportionnelles de la fertilité additionnelle des divers terrains restent constantes, la rente en argent et en blé augmente, si l'on investit dans les terrains producteurs de rente plus de capital que dans le terrain A qui ne donne pas de rente, et plus dans les terrains donnant une rente élevée que dans ceux qui produisent une rente faible. Elles augmentent encore lorsque la fertilité, pour un même capital additionnel, s'accroît davantage sur les bons et les meilleurs terrains que sur A ; plus l'accroissement de fertilité est grand dans les meilleurs terrains par rapport aux moins bons, plus considérable est l'augmentation.

Dans tous les cas, la rente augmente relativement si l'augmentation de la force productive est due à un supplément de capital, et non simplement à une augmentation de la fertilité, obtenue alors que le capital investi restait le même. Ce point de vue est valable absolument : ici comme dans tous les cas précédents, la rente et l'accroissement de la rente par acre (de même que, dans la rente différentielle I pour l'ensemble de la surface cultivée, le niveau de la rente globale moyenne) sont la conséquence d'un accroissement du capital investi dans le sol, que ce capital additionnel soit en fonctions à un taux de productivité constant avec des prix constants ou en baisse ; à un taux de productivité en baisse avec des prix constants ou en baisse, enfin, à un taux de productivité en hausse avec des prix en baisse. Car notre hypothèse : prix constant, avec taux de productivité du capital additionnel constant, en baisse ou en hausse, et prix en baisse avec taux de productivité constant, en baisse ou en hausse, revient à ceci : taux constant de la productivité du capital additionnel avec des prix constants ou en baisse, taux de productivité en baisse avec des prix constants ou en baisse, taux de productivité en hausse avec des prix constants ou en baisse. Bien que, dans tous ces cas, la rente puisse rester constante ou baisser, elle baisserait davantage si l'utilisation d'un capital supplémentaire, toutes choses égales d'ailleurs, ne conditionnait pas l'accroissement de fertilité. L'apport supplémentaire de capital est alors toujours la cause de la grandeur relative de la rente, même si en valeur absolue celle-ci baissait.

Chapitre XLIII

LA RENTE DIFFÉRENTIELLE II TROISIÈME CAS :

PRIX DE PRODUCTION EN HAUSSE. RÉSULTATS

(L'augmentation du prix de production suppose que diminue la productivité du terrain le moins fertile non productif de rente. Le prix de production considéré comme régulateur ne peut dépasser 3 l. st. par quarter que si les 2 1/2 l. st. investies en A produisent moins d'un quarter ou les 5 l. st. moins de 2 quarters, ou encore s'il est nécessaire de mettre en culture un terrain moins fertile encore que A.

Dans le cas d'une productivité constante ou même croissante du second investissement de capital, cela ne serait possible que si la productivité du premier investissement de 2 1/2 l. st. avait diminué. Cela arrive assez fréquemment : par exemple, quand la couche supérieure de terre arable s'épuise, dans le cas de labours superficiels, et donne de moins en moins de rendement avec l'ancien mode d'exploitation. Il arrive alors que, grâce à un labourage plus profond, le sous-sol, amené à la surface et exploité rationnellement, fournisse de nouveau un rendement supérieur aux précédents. Mais ce cas spécial n'a pas, à y regarder de près, sa place ici. La diminution de la productivité du premier investissement de capital de 2 1/2 l. st. entraîne pour les bons terrains, — même si l'on admet que les conditions y restent inchangées, — une diminution de la rente différentielle I ; mais ici seule la rente différentielle II nous intéresse. Comme le cas particulier en question ne peut pas se produire sans que soit admise l'existence préalable de la rente différentielle II, il représente en fait une réaction sur la rente différentielle II, provoquée par une modification de la rente I ; nous allons l'illustrer par un exemple :

Tableau VII

Type de terrain.	Acres.	Capital investi (l. st.).	Profit. L. st.	Coût de production. L. st.	Produit (quarters).	Prix de vente. L. st.	Rapport. L. st.	Rente		Taux de rente.
								en blé. Quarters.	en argent, L. st.	
A	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1/2 + 1 1/4 = 1 3/4	3 3/7	6	0	0	0 %
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 + 2 1/2 = 3 1/2	3 3/7	12	1 3/4	6	120 %
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 1/2 + 3 3/4 = 5 1/4	3 3/7	18	3 1/2	12	240 %
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 5 = 7	3 3/7	24	5 1/4	18	360 %
Total.	—	20	—	—	17 1/2	—	60	10 1/2	36	240 %

La rente en argent comme le rapport en argent sont les mêmes que dans le tableau II. L'augmentation du prix régulateur de production compense exactement la diminution quantitative du produit ; comme tous deux varient en raison inverse, il est évident qu'en multipliant l'un par l'autre le résultat reste le même.

Dans l'exemple ci-dessus, nous avons supposé que la force productive du second investissement de capital était supérieure à la productivité initiale du premier investissement. Le résultat est le même si nous admettons que le second investissement a une productivité égale à celle attribuée primitivement au premier investissement. Cela ressort du

Tableau VIII

Type de terrain	Acres.	Capital investi (l. st.).	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit (quarters)	Prix de vente (l. st.).	Rapport L. st.	Rente		Taux de surprofit.
								en ble (quarters).	en argent (l. st.)	
A	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1/2 + 1 = 1 1/2	4	6	0	0	0 %
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 + 2 = 3	4	12	1 1/2	6	120 %
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 1/2 + 3 = 4 1/2	4	18	3	12	240 %
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 4 = 6	4	24	4 1/2	18	360 %
Total.	-	20	-	-	15	-	60	9	36	240 %

Ici encore, il découle de l'augmentation proportionnelle du prix de production que la diminution de la productivité, quant au rendement et à la rente en argent, est pleinement compensée.

Le troisième cas ne se présente dans toute sa pureté que si la productivité du second investissement de capital diminue, tandis que celle du premier investissement reste constante, comme nous l'avons d'ailleurs toujours supposé pour les deux premiers cas. La rente différentielle n'est alors pas affectée ; la modification s'applique uniquement à la fraction provenant de la rente différentielle II. Nous allons donner deux exemples : dans le premier, nous supposons que la productivité du second investissement est réduite de moitié, dans le second des trois quarts.

Tableau IX

Type de terrain	Acres.	Capital investi (l. st.).	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit (quarters)	Prix de vente L. st.	Rapport L. st.	Rente		Taux de rente
								en ble. Quarters.	en argent L. st.	
A	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 + 1/2 = 1 1/2	4	6	0	0	0
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 1 = 3	4	12	1 1/2	6	120 %
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	3 + 1 1/2 = 4 1/2	4	18	3	12	240 %
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	4 + 2 = 6	4	24	4 1/2	24	360 %
Total.	-	20	-	-	15	-	60	9	36	240 %

Tableau X

Type de terrain.	Acres.	Capital investi (l. st.).	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit (quarters).	Prix de vente L. st.	Rapport L. st.	Rente		Taux de rente.
								en ble. Quarters.	en argent L. st.	
A	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 + 1/4 = 1 1/4	4 4/5	6	0	0	0
B	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 1/2 = 2 1/2	4 4/5	12	1 1/4	6	120 %
C	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	3 + 3/4 = 3 3/4	4 4/5	18	2 1/2	12	240 %
D	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	4 + 1 = 5	4 4/5	24	3 3/4	18	360 %
Total.	-	20	-	24	12 1/2	-	60	7 1/2	36	240 %

Le tableau IX est identique au VIII avec cette différence que la diminution de productivité, en VIII, porte sur le 1^{er} investissement et en IX sur le 2^e.

Dans ce tableau encore, le rendement global, la rente totale et le taux de rente sont les mêmes que dans les tableaux II, VII et VIII, parce que, une fois de plus, le produit et le prix de vente ont varié en raison inverse, le capital investi étant resté constant.

Mais qu'arrive-t-il dans l'autre éventualité où, le prix de production étant en hausse, on met en culture un terrain moins fertile dont l'exploitation jusqu'alors n'était pas rentable ?

Supposons qu'un tel terrain, que nous désignerons par *a*, entre en concurrence

avec les autres. Alors le terrain A, qui ne donnait jusqu'ici pas de rente, en donnerait une et les tableaux VII, VIII et X, prendraient l'aspect suivant :

Tableau VIIa

Type de terrain.	Acres.	Capital investi (l. st.).	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit (quarters).	Prix de vente L. st.	Rapport L. st.	Rente		Accroissement.
								en ble. Quarters.	en argent L. st.	
a	1	5	1	6	1 1/2	4	6	0	0	0
A	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1/2 + 1 1/4 = 1 3/4	4	7	1/4	1	1
B	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1 + 2 1/2 = 3 1/2	4	14	2	8	1 + 7
C	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1 1/2 + 3 3/4 = 5 1/4	4	21	3 3/4	15	1 + 2 × 7
D	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	2 + 5 = 7	4	28	5 1/2	22	1 + 3 × 7
Total.	-	-	-	30	19	-	76	11 1/2	46	-

Tableau VIIIa

Type de terrain.	Acres.	Capital (l. st.).	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit (quarters)	Prix de vente L. st.	Rapport L. st.	Rente		Accroissement.
								en ble. Quarters.	en argent L. st.	
a	1	5	1	6	1 1/4	4 4/5	6	0	0	0
A	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1/2 + 1 = 1 1/2	4 4/5	7 1/5	1/4	1 1/5	1 1/5
B	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1 + 2 = 3	4 4/5	14 2/5	1 3/4	8 2/5	1 1/5 + 7 1/5
C	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1 1/2 + 3 = 4 1/2	4 4/5	21 3/5	3 1/4	15 3/5	1 1/5 + 2 × 7 1/5
D	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	2 + 4 = 6	4 4/5	28 4/5	4 3/4	22 4/5	1 1/5 + 3 × 7 1/5
Total.	5	-	-	30	16 1/4	-	78	10	48	-

Tableau Xa

Type de terrain.	Acres.	Capital (l. st.).	Profit L. st.	Coût de production L. st.	Produit (quarters)	Prix de vente L. st.	Rapport L. st.	Rente		Accroissement.
								en ble. Quarters.	en argent L. st.	
a	1	5	1	6	1 1/8	5 1/3	6	0	0	0
A	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	1 + 1/4 = 1 1/4	5 1/3	6 2/3	1/8	0 2/3	0 2/3
B	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	2 + 1/2 = 2 1/2	5 1/3	13 1/3	1 3/8	7 1/3	2/3 + 6 2/3
C	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	3 + 3/4 = 3 3/4	5 1/3	20	2 5/8	14	2/3 + 2 × 6 2/3
D	1	2 1/2 + 2 1/2	1	6	4 + 1 = 5	5 1/3	26 2/3	3 7/8	20 2/3	2/3 + 3 × 6 2/3
Total.	-	-	-	30	13 5/8	-	72 2/3	8	42 2/3	-

L'introduction dans la série du terrain a donne naissance à une nouvelle rente différentielle I ; c'est sur cette nouvelle base que se développera alors la rente différentielle II, elle aussi modifiée. Le terrain a possède dans chacun des trois tableaux ci-dessus une fertilité différente ; la série des fertilités croissant proportionnellement commence seulement avec A. La série des rentes croissantes se comporte de la même façon. La rente du plus mauvais terrain porteur de rente, mais qui n'en donnait point auparavant, constitue une constante qui vient simplement s'ajouter à toutes les rentes supérieures ; c'est seulement après déduction de cette constante que la série des différences pour les rentes supérieures devient évidente et qu'apparaît nettement son parallélisme avec la série des fertilités des divers terrains. Dans tous les tableaux, les fertilités de A à D sont dans le rapport 1 : 2 : 3 : 4 et par conséquent les rentes sont en VIIa dans le rapport 1 : 1 + 7 : 1 + 2 × 7 : 1 + 3 × 7 ; en VIIIa, la progression est 1 1/5 : 1 1/5 + 7 1/5 : 1 1/5 + 2 × 7 1/5 ; 1 1/5 + 3 × 7 1/5 ;

en Xa elle est : 2/3 : 2/3 + 6 2/3 : 2/3 + 2 × 6 2/3 : 2/3 + 3 × 6 2/3.

En résumé, si la rente de A est n , la rente du sol à fertilité immédiatement supérieure $n + m$, la série suit la progression : $n : n + m : n + 2m : n + 3m$. etc. — F. E.)

(Comme le troisième cas que nous venons d'examiner n'était pas développé dans le manuscrit, — il n'y a que le titre — l'éditeur a eu pour tâche de combler cette lacune de son mieux, ce qu'il a fait ci-dessus. Mais il lui reste encore à tirer les conclusions générales découlant de l'ensemble de l'étude de la rente différentielle II, avec ses trois cas principaux et ses 9 cas secondaires. Or, pour ce faire, les exemples du manuscrit ne conviennent pas très bien. Premièrement, ils comparent des terrains dont les rendements, pour des superficies égales, sont dans la proportion 1 : 2 : 3 : 4 ; il s'agit donc de différences qui, dès le départ, sont fortement exagérées et qui aboutissent, au cours des hypothèses et des calculs développés sur cette base, à des rapports numériques absolument forcés. Deuxièmement, ils font naître une illusion tout à fait fautive. Si à des degrés de fertilité, qui sont dans le rapport 1 : 2 : 3 : 4, etc. correspondent des rentes qui suivent la progression 0 : 1 : 2 : 3, etc. on est immédiatement tenté de déduire la seconde série de la première et d'expliquer le doublement, le triplement, etc., des rentes par le fait que les rendements globaux doublent, triplent, etc. Cela serait parfaitement inexact. Les rentes continuent à être dans le rapport 0 : 1 : 2 : 3 : 4, même lorsque les degrés de fertilité suivent la progression $n : n + 1 : n + 2 : n + 3 : n + 4$; les rentes ne se comportent pas comme les *degrés* de fertilité, mais comme les *différences* de fertilité calculées à partir du terrain sans rente qui est pris comme point zéro.

Il a fallu donner les tableaux du manuscrit pour expliquer le texte. Mais pour donner aux résultats ci-dessous de cette étude une base concrète, je vais donner une nouvelle série de tableaux où les rendements sont indiqués en bushels (1/8 quarter, ou 36, 35 litres) et en shillings (= marks).

Le premier tableau (XI) correspond au tableau antérieur I. Il donne les rendements et les rentes pour cinq catégories de terrains : de A à E, pour un premier investissement de capital de 50 shillings, ce qui, avec 10 shillings de profit, fait un coût global de production de 60 shillings par acre. Les rendements en blé sont fixés assez bas : 10, 12, 14, 16, 18 bushels par acre. Le prix régulateur de production qui en résulte est de 6 shillings par bushel.

Les 13 tableaux suivants correspondent aux trois cas de la rente différentielle II, traités dans ce chapitre et dans les deux précédents ; le capital *additionnel* investi sur le même terrain y est de 50 shillings par acre, le prix de production étant soit constant, soit en baisse, soit en hausse. Chacun de ces cas est donné tel qu'il se présente lorsque la productivité du second investissement de capital par rapport au premier est 1° constante ; 2° en baisse ; 3° en hausse. Quelques variantes qui se présentent chemin faisant doivent être particulièrement illustrées.

Dans le cas I : *Prix de production constant*, nous avons :

Variante 1 : Productivité constante du second investissement de capital (Tableau XII).

Variante 2 : Productivité en baisse. Cette diminution ne peut se produire que si l'on n'investit aucun capital supplémentaire dans le sol A, de telle façon que :

- a) le terrain B ne rapporte pas non plus de rente (Tableau XIII) ou que ;
- b) le terrain B donne encore une petite rente (Tableau XIV).

Variante 3 : Productivité en hausse (Tableau XV). Ce cas exclut, lui aussi, un second investissement en A.

Dans le cas II : *Prix de production en baisse*, nous avons :

Variante 1 : Productivité constante du second investissement (Tableau XVI).

Variante 2 : Productivité en baisse (Tableau XVII). Ces deux dernières variantes supposent que le terrain A est éliminé de la compétition et que le terrain B, désormais sans rente, devient régulateur du prix de production.

Variante 3 : Productivité en hausse (Tableau XVIII). Le terrain A conserve sa fonction régulatrice.

Dans le cas III : *Prix de production en hausse*, deux éventualités sont possibles : le terrain A, sans rente, peut rester régulateur du prix ou une qualité de terrain inférieure à A entre en concurrence et devient régulatrice du prix, auquel cas A rapporte de la rente.

Première éventualité : A reste le terrain régulateur.

Variante 1 : Productivité constante du second investissement (Tableau XIX). Ce cas dans notre hypothèse n'est possible que si la productivité du premier investissement diminue.

Variante 2 : Productivité du second investissement en baisse (Tableau XX) ; ceci n'exclut pas une productivité constante du premier investissement.

Variante 3 : Productivité du second investissement en hausse (Tableau XXI) ; cela implique à nouveau que la productivité du premier investissement soit décroissante.

Deuxième éventualité : Un terrain moins fertile (désigné par a) entre en concurrence ; le terrain A rapporte de la rente.

Variante 1 : Même productivité du deuxième investissement (Tableau XXII).

Variante 2 : Productivité en baisse (Tableau XXIII).

Variante 3 : Productivité en hausse (Tableau XXIV).

Ces trois variantes se situent dans les conditions générales du problème et ne nécessitent pas de remarque particulière.

Nous allons maintenant donner les tableaux.

Tableau XI

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shillings).	Rente	Accroissement de la rente.
A	60	10	6	60	0	0
B	60	12	6	72	12	12
C	60	14	6	84	24	2 × 12
D	60	16	6	96	36	3 × 12
E	60	18	6	108	48	4 × 12
Total . . .	-	-	-	-	120	10 × 12

Un second capital est investi dans le même sol.

Premier cas : Le prix de production reste constant.

Variante 1 : La productivité du second investissement reste constante :

Tableau XII

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.)	Rente	Accroissement de la rente.
A	60 + 60 = 120	10 + 10 = 20	6	120	0	0
B	60 + 60 = 120	12 + 12 = 24	6	144	24	24
C	60 + 60 = 120	14 + 14 = 28	6	168	48	2 × 24
D	60 + 60 = 120	16 + 16 = 32	6	192	72	3 × 24
E	60 + 60 = 120	18 + 18 = 36	6	216	96	4 × 24
Total.	-	-	-	-	240	10 × 24

Variante 2 : Productivité du second investissement en baisse ; sur le terrain

A, il n'y a pas de second investissement.

1° quand le sol B ne donne plus de rente :

Tableau XIII

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.)	Rente.	Accroissement de la rente.
A	60	10	6	60	0	0
B	60 + 60 = 120	12 + 8 = 20	6	120	0	0
C	60 + 60 = 120	14 + 9 1/3 = 23 1/3	6	140	20	20
D	60 + 60 = 120	16 + 10 2/3 = 26 2/3	6	160	40	2 × 20
E	60 + 60 = 120	18 + 12 = 30	6	180	60	3 × 20
Total.	-	-	-	-	120	6 × 20

2° quand le sol B donne encore une petite rente :

Tableau XIV

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shillings).	Rente	Accroissement de la Rente.
A	60	10	6	60	0	0
B	60 + 60 = 120	12 + 9 = 21	6	126	6	6
C	60 + 60 = 120	14 + 10 1/2 = 24 1/2	6	147	27	6 + 21
D	60 + 60 = 120	16 + 12 = 28	6	168	48	6 + 2 × 21
E	60 + 60 = 120	18 + 13 1/2 = 31 1/2	6	189	69	6 + 3 × 21
Total.	-	-	-	-	150	4 × 6 + 6 × 21

Variante 3 : Productivité du second investissement en hausse ; pas de second investissement sur le terrain A :

Tableau XV

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shillings).	Rente.	Accroissement de la rente.
A	60	10	6	60	0	0
B	60 + 60 = 120	12 + 15 = 27	6	162	42	42
C	60 + 60 = 120	14 + 17 1/2 = 31 1/2	6	189	69	42 + 27
D	60 + 60 = 120	16 + 20 = 36	6	216	96	42 + 2 × 27
E	60 + 60 = 120	18 + 22 1/2 = 40 1/2	6	243	123	42 + 3 × 27
Total.	-	-	-	-	330	4 × 42 + 6 × 27

Deuxième cas : Le prix de production est en baisse.

Variante 1 : La productivité du second investissement reste constante. Le terrain A ne participe plus à la concurrence. Le terrain B ne donne plus de rente :

Tableau XVI

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.)	Rente.	Accroissement de la rente.
B	60 + 60 = 120	12 + 12 = 24	5	120	0	0
C	60 + 60 = 120	14 + 14 = 28	5	140	20	20
D	60 + 60 = 120	16 + 16 = 32	5	160	40	2 × 20
E	60 + 60 = 120	18 + 18 = 36	5	180	60	3 × 20
Total.	-	-	-	-	120	6 × 20

Variante 2 : La productivité du second investissement est en baisse ; le terrain A est éliminé ; le terrain B ne donne plus de rente :

Tableau XVII

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.).	Rente.	Accroissement de la rente.
B	60 + 60 = 120	12 + 9 = 21	5 5/7	120	0	0
C	60 + 60 = 120	14 + 10 1/2 = 24 1/2	5 5/7	140	20	20
D	60 + 60 = 120	16 + 12 = 28	5 5/7	160	40	2 × 20
E	60 + 60 = 120	18 + 13 1/2 = 31 1/2	5 5/7	180	60	3 × 20
Total.	-	-	-	-	120	6 × 20

Variante 3 : La productivité du second investissement est en hausse ; le terrain A reste concurrentiel ; le terrain B rapporte de la rente :

Tableau XVIII

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.).	Rente.	Accroissement de la rente.
A	60 + 60 = 120	10 + 15 = 25	4 4/5	120	0	0
B	60 + 60 = 120	12 + 18 = 30	4 4/5	144	24	24
C	60 + 60 = 120	14 + 21 = 35	4 4/5	168	48	2 × 24
D	60 + 60 = 120	16 + 24 = 40	4 4/5	192	72	3 × 24
E	60 + 60 = 120	18 + 27 = 45	4 4/5	216	96	4 × 24
Total.	-	-	-	-	240	10 × 24

Troisième cas : Le prix de production est en hausse.

A. [Première éventualité] : le terrain A, sans rente, reste régulateur du prix.

Variante 1 : La productivité du second investissement reste constante ; ce qui implique une productivité décroissante du premier investissement :

Tableau XIX

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.).	Rente.	Accroissement de la rente.
A	60 + 60 = 120	7 1/2 + 10 = 17 1/2	6 6/7	120	0	0
B	60 + 60 = 120	9 + 12 = 21	6 6/7	144	24	24
C	60 + 60 = 120	10 1/2 + 14 = 24 1/2	6 6/7	168	48	2 × 24
D	60 + 60 = 120	12 + 16 = 28	6 6/7	192	72	3 × 24
E	60 + 60 = 120	13 1/2 + 18 = 31 1/2	6 6/7	216	96	4 × 24
Total.	-	-	-	-	240	10 × 24

Variante 2 : La productivité du second investissement est en baisse ; ce qui n'exclut pas une productivité constante du premier investissement :

Tableau XX

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.).	Rente.	Accroissement de la rente.
A	60 + 60 = 120	10 + 5 = 15	8	120	0	0
B	60 + 60 = 120	12 + 6 = 18	8	144	24	24
C	60 + 60 = 120	14 + 7 = 21	8	168	48	2 × 24
D	60 + 60 = 120	16 + 8 = 24	8	192	72	3 × 24
E	60 + 60 = 120	18 + 9 = 27	8	216	96	4 × 24

Variante 3 : La productivité du second investissement est en hausse, ce qui, d'après nos hypothèses, implique une productivité décroissante du premier investissement :

Tableau XXI

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.).	Rente.	Accroissement de la rente.
A	60 + 60 = 120	5 + 12 1/2 = 17 1/2	6 6/7	120	0	0
B	60 + 60 = 120	6 + 15 = 21	6 6/7	144	24	24
C	60 + 60 = 120	7 + 17 1/2 = 24 1/2	6 6/7	168	48	2 × 24
D	60 + 60 = 120	8 + 20 = 28	6 6/7	192	72	3 × 24
E	60 + 60 = 120	9 + 22 1/2 = 31 1/2	6 6/7	216	96	4 × 24
Total.	-	-	-	-	240	10 × 24

B. [Deuxième éventualité] : un terrain de qualité moindre [désigné par a] devient régulateur du prix et le terrain A rapporte par conséquent de la rente. Ceci autorise pour toutes les variantes une même productivité du second investissement :

Variante 1 : La productivité du second investissement de capital est constante.

Tableau XXII

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport (shill.).	Rente.	Accroissement de la rente.
a	120	16	7 1/2	120	0	0
A	60 + 60 = 120	10 + 10 = 20	7 1/2	150	30	30
B	60 + 60 = 120	12 + 12 = 24	7 1/2	180	60	2 × 30
C	60 + 60 = 120	14 + 14 = 28	7 1/2	210	90	3 × 30
D	60 + 60 = 120	16 + 16 = 32	7 1/2	240	120	4 × 30
E	60 + 60 = 120	18 + 18 = 36	7 1/2	270	150	5 × 30
Total.	-	-	-	-	450	15 × 30

Variante 2: La productivité du second investissement est en baisse.

Tableau XXIII

Type de terrain.	Coût de production	Produit	Prix de vente.	Rapport (shillings).	Rente.	Accroissement de la rente.
a	120	15	8	120	0	0
A	60 + 60 = 120	10 + 7 1/2 = 17 1/2	8	140	20	20
B	60 + 60 = 120	12 + 9 = 21	8	168	48	20 + 28
C	60 + 60 = 120	14 + 10 1/2 = 24 1/2	8	196	76	20 + 2 × 28
D	60 + 60 = 120	16 + 12 = 28	8	224	104	20 + 3 × 28
E	60 + 60 = 120	18 + 13 1/2 = 31 1/2	8	252	132	20 + 4 × 28
Total	-	-	-	-	380	5 × 20 + 10 × 28

Variante 3: La productivité du second investissement est en hausse :

Tableau XXIV

Type de terrain.	Coût de production (shillings).	Produit (bushels).	Prix de vente.	Rapport. Shillings.	Rente.	Accroissement de la rente.
a	120	16	7 1/2	120	0	0
A	60 + 60 = 120	10 + 12 1/2 = 22 1/2	7 1/2	168 3/4	48 3/4	15 + 33 3/4
B	60 + 60 = 120	12 + 15 = 27	7 1/2	202 1/2	82 1/2	15 + 2 × 33 3/4
C	60 + 60 = 120	14 + 17 1/2 = 31 1/2	7 1/2	236 1/4	116 1/4	15 + 3 × 33 3/4
D	60 + 60 = 120	16 + 20 = 36	7 1/2	270 3/4	150	15 + 4 × 33 3/4
E	60 + 60 = 120	18 + 22 1/2 = 40 1/2	7 1/2	303 3/4	183 3/4	15 + 5 × 33 3/4
Total	-	-	-	-	581 1/4	5 × 15 + 15 × 33 3/4

De ces tableaux nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

Tout d'abord, la série des rentes se comporte exactement comme la série des différences de fertilité, le sol régulateur, sans rente, étant pris comme point zéro. Ce ne sont pas les rendements absolus mais les différences de rendement qui déterminent la rente. Que les divers terrains fournissent 1, 2, 3, 4, 5 bushels ou 11, 12, 13, 14, 15 bushels par acre : dans les deux cas les rentes sont, dans l'ordre, égales à 0, 1, 2, 3, 4 bushels ou à la somme d'argent que rapporte la vente de ce blé.

Mais beaucoup plus important est le résultat relatif à l'ensemble des rentes obtenues par des investissements répétés de capital sur un même sol.

Dans cinq des treize cas étudiés, le montant global des rentes *double* en même temps que le capital investi ; de 10 × 12 shillings il passe à 10 × 24 shillings, soit 240 shillings. Voici ces cas :

Cas I, prix constant, Variante 1 : augmentation constante de la production (Tableau XII).

Cas II, prix en baisse. Variante 3 : augmentation croissante de la production (Tableau XVIII).

Cas III, prix en hausse, première éventualité, où le terrain A reste régulateur dans les trois variantes (Tableaux XIX, XX, XXI).

Dans quatre cas, la rente *fait plus que doubler* ; ce sont :

Cas I, Variante 3, prix constant, mais augmentation croissante de la production (Tableau XV). La somme des rentes s'élève à 330 shillings.

Cas III, deuxième éventualité, celle où le terrain A rapporte de la rente, dans les trois variantes (Tableau XXII ; la rente est de 15 × 30 = 450 shillings. Tableau XXIII : rente : 5 × 20 + 10 × 28 = 380 shillings. Tableau XXIV : rente : 5 × 15 + 15 × 33 3/4 = 581 1/4 shillings).

Dans un cas, la rente *augmente* sans atteindre toutefois le double de la rente obtenue par le premier investissement :

Cas I, prix constant, Variante 2 : productivité décroissante du second investissement, dans des conditions qui ne suppriment pas tout à fait la rente de B (Tableau XIV ; rente : 4 × 6 + 6 × 21 = 150 shillings).

Enfin, dans trois cas seulement la rente globale issue du second investissement, et pour toutes les catégories de terrains ensemble, reste la même que pour le premier investissement (Tableau XI) ; ce sont les cas où le terrain A est éliminé, le terrain B devient régulateur et ne rapporte plus de rente. Non seulement la rente sur B disparaît, mais il faut encore la retrancher de chacun des termes suivants de la série des rentes ; c'est la condition même du résultat. Ces cas sont :

Cas I, Variante 2, lorsque les conditions sont telles que le terrain A est éliminé (Tableau XIII). La somme des rentes est : 6 × 20, égale à 10 × 12 soit 120, comme dans le tableau XI.

Cas II, Variantes 1 et 2. D'après notre hypothèse, le terrain A est ici néces-

sairement écarté (Tableaux XVI et XVII) ; la somme des rentes s'élève encore à 6×20 , ce qui est égal à 10×12 soit 120 shillings.

Cela signifie que dans la grande majorité de tous les cas possibles la rente s'accroît, qu'on la calcule par acre de terrain porteur de rente ou surtout qu'on considère la somme totale des rentes, par suite d'une augmentation du capital investi dans le sol. Dans trois cas seulement sur les treize étudiés, le montant global des rentes reste inchangé. Ces cas sont ceux où la moins bonne catégorie de terrain, qui était jusque-là sans rente et réglait donc les prix, est éliminée et remplacée par le terrain immédiatement supérieur qui cesse alors de donner une rente. Mais, même dans ce cas, les rentes augmentent sur les meilleurs terrains comparativement à celles qui étaient obtenues par le premier investissement de capital ; alors que la rente sur C tombe de 24 à 20, celles sur D et E augmentent et passent de 36 à 40 et de 48 à 60 shillings.

Une chute du total des rentes au-dessous du niveau obtenu pour le premier investissement (Tableau XI) ne serait possible que si, en plus du terrain A, le terrain B était lui aussi éliminé de la concurrence, C devenant alors terrain régulateur, sans rente.

Par conséquent, plus est considérable le capital investi dans le sol, plus l'agriculture d'un pays, et plus généralement sa civilisation, sont développées, plus les rentes par acre et le total des rentes s'accroissent et plus le tribut que la société paie aux grands propriétaires fonciers, sous forme de surprofits, devient gigantesque, aussi longtemps, du moins, que toutes les catégories de terrain mises en culture restent en compétition.

Cette loi explique l'admirable vitalité de la classe des grands propriétaires fonciers. Aucune autre classe sociale ne mène aussi grand train, aucune ne revendique, comme elle, le droit à un luxe traditionnel et « de caste », quelle que soit la provenance de l'argent nécessaire à ce train de vie ; aucune autre classe n'accumule de dettes d'un cœur aussi léger. Et pourtant elle retombe toujours sur ses pieds, — grâce au capital d'autrui investi dans le sol qui lui rapporte des rentes tout à fait disproportionnées avec les profits qu'en retire le capitaliste lui-même.

Par contre, la même loi explique aussi pourquoi cette vitalité des grands propriétaires fonciers s'épuise peu à peu.

Lorsque, en Angleterre, les droits sur le blé furent abolis en 1846, les fabricants anglais pensaient qu'ils avaient réduit l'aristocratie des propriétaires fonciers au paupérisme. Au lieu de cela, elle s'enrichit plus que jamais. Comment cela a-t-il pu se produire ? Très simplement. D'abord on exigea désormais des fermiers, par contrat, qu'ils déboursent annuellement 12 l. st. par acre au lieu de 8 ; ensuite les propriétaires fonciers, très largement représentés même à la Chambre des communes, s'octroyèrent une subvention gouvernementale destinée à permettre des travaux de drainage et d'autres bonifications durables de leurs terres. Comme les plus mauvais terrains ne furent pas totalement

éliminés de l'agriculture et qu'ils furent tout au plus utilisés à d'autres fins (la plupart du temps encore provisoirement), les rentes montèrent proportionnellement à l'accroissement du capital investi et l'aristocratie foncière s'en trouva mieux qu'auparavant.

Mais tout a une fin. Les steamers transatlantiques et les chemins de fer des deux Amériques et des Indes donnèrent à des régions tout à fait particulières la possibilité de participer à la concurrence sur les marchés européens du blé. D'une part, c'étaient les prairies d'Amérique du Nord, les pampas d'Argentine, steppes que la nature elle-même avait défrichées et préparées pour la charrue ; ces terres vierges donnèrent durant des années, et sans engrais, des rendements abondants ; même avec des modes d'exploitation primitifs. D'autre part, c'étaient les terres appartenant aux communautés paysannes² de Russie et des Indes, forcées de vendre une partie sans cesse croissante de leur produit, afin de se procurer l'argent nécessaire au paiement des impôts que le despotisme impitoyable de l'État leur extorquait, bien souvent par la torture. Ces produits étaient vendus sans tenir compte de leur coût de production, au prix que le marchand en offrait, parce que le paysan avait absolument besoin d'argent pour l'échéance. Contre cette concurrence (celle de la terre vierge des steppes et celle des paysans russes et indiens, écrasés d'impôts), le fermier ou le paysan européens ne pouvaient pas lutter, au taux où étaient auparavant les rentes. En Europe, une partie des terres ne put plus concourir à la production de blé ; partout les rentes baissèrent. Notre second cas, Variante 2 : prix en baisse et productivité décroissante des capitaux additionnels, devint la règle en Europe ; d'où les pleurs des agrariens depuis l'Écosse jusqu'en Italie et du midi de la France jusqu'à la Prusse orientale. Heureusement, toutes les steppes sont loin d'être exploitées ; il en existe encore suffisamment pour ruiner toute la grande propriété foncière d'Europe et la petite par-dessus le marché. — F. E.)

*
* *

L'étude de la rente doit comporter les rubriques suivantes :

A. Rente différentielle.

1. Notion de la rente différentielle. Illustration par la force hydraulique. Passage à la rente agricole proprement dite.

2. Rente différentielle I, découlant de la différence de fertilité de divers terrains.

3. Rente différentielle II, découlant d'investissements successifs de capital sur un même terrain. Il faut étudier la rente différentielle II, le prix de production étant :

- a) constant,
- b) en baisse,
- c) en hausse.

En outre,

d) la conversion de surprofit en rente.

4. Influence de cette rente sur le taux de profit.

B. Rente absolue.

C. Le prix de la terre.

D. Considérations finales sur la rente foncière.

*
* *

L'étude de la rente différentielle dans son ensemble nous conduit au résultat général suivant :

Premièrement : Les surprofits peuvent se constituer de différentes manières. D'abord, sur la base de la rente différentielle I, c'est-à-dire par investissement de tout le capital agricole sur une seule superficie composée de terrains de fertilité variable. Ensuite, sur la base de la rente différentielle II, c'est-à-dire en raison de la productivité différentielle variable d'investissements successifs de capital sur le même terrain, c'est-à-dire en raison d'une productivité plus grande, par exemple en quarts de blé, que celle obtenue avec le même capital investi sur le terrain le moins fertile non productif de rente, mais régulateur du prix de production. Mais, quelle que soit l'origine des surprofits, leur conversion en rente, donc leur transfert du fermier au propriétaire foncier, requiert toujours cette condition préalable : les différents prix individuels de production, les prix réels (c'est-à-dire indépendamment du prix général de production, régulateur du marché) qu'atteignent les produits partiels des divers investissements successifs de capital, doivent être au préalable ramenés à un prix de production individuel moyen. L'excédent du prix général et régulateur du produit d'une acre sur son prix de production individuel moyen constitue la rente par acre et en donne la mesure. Pour la rente différentielle I, il est possible de distinguer les résultats différentiels, parce qu'ils sont obtenus sur des parcelles distinctes, situées les unes à côté des autres, pour des investissements normaux de capital par acre et le mode d'exploitation normal qui leur correspond. Dans la rente différentielle II, il faut d'abord rendre ces résultats différenciables en les rapportant à nouveau à la rente différentielle I. Cela peut seulement se faire de la manière indiquée. Revenons, par exemple, au tableau III, page 628.

Pour le premier investissement d'un capital de $2\frac{1}{2}$ l. st., le terrain B donne 2 quarts par acre et $1\frac{1}{2}$ quarter pour le second investissement de même grandeur ; ce qui fait en tout $3\frac{1}{2}$ quarts pour la même acre. Il est impossible de savoir ce qui, des $3\frac{1}{2}$ quarts provenant d'un même sol, résulte de l'invest-

tissement I ou de l'investissement II. Ces $3\frac{1}{2}$ quarts sont, en fait, le produit du capital total de 5 l. st. et la seule chose établie c'est qu'un capital de $2\frac{1}{2}$ l. st. a donné 2 quarts alors qu'un capital de 5 l. st. n'a pas produit 4 quarts, mais $3\frac{1}{2}$. Le cas serait exactement le même si les 5 l. st. donnaient 4 quarts de sorte que les rendements des deux investissements de capital soient identiques ; ou encore 5 quarts, le second investissement ayant alors produit un quarter excédentaire. Le prix de production des premiers 2 quarts est $1\frac{1}{2}$ l. st. par quarter ; celui du second $1\frac{1}{2}$ quarter s'élève à 2 l. st. le quarter. Au total, les $3\frac{1}{2}$ quarts coûtent par conséquent 6 l. st. C'est là le prix individuel de production du produit total, ce qui fait, en moyenne, 1 l. st. $14\frac{2}{7}$ shillings le quarter, ou, en chiffres ronds, $1\frac{3}{4}$ l. st. Pour un prix général de production de 3 l. st., prix déterminé par le terrain A, le surprofit par quarter est donc de $1\frac{1}{4}$ l. st., soit de $4\frac{3}{8}$ l. st. pour l'ensemble des $3\frac{1}{2}$ quarts, ce qui, pour le prix de production moyen de B, fait environ $1\frac{1}{2}$ quarter. Le surprofit de B se présente donc sous la forme d'une part aliquote du produit de B : le $1\frac{1}{2}$ quarter constituant la rente en blé et qui, en raison du prix général de production, est vendu $4\frac{1}{2}$ l. st. Inversement le produit excédentaire d'une acre de B sur celui d'une acre de A ne représente pas *a priori* du surprofit, ni par conséquent un surproduit. Suivant notre hypothèse, l'acre de B produit $3\frac{1}{2}$ quarts, l'acre de A 1 quarter seulement. L'excédent du produit de B est donc $2\frac{1}{2}$ quarts, mais le surproduit de $\frac{1}{2}$ quarter seulement ; car le capital investi en B est deux fois plus grand qu'en A ; le coût de production est donc deux fois plus élevé. Si, en A, on investissait également 5 l. st., le taux de productivité restant constant, le produit serait de 2 quarts, au lieu de 1 ; et on verrait à ce moment-là qu'on trouve le surproduit réel en comparant non pas $3\frac{1}{2}$ et 1, mais $3\frac{1}{2}$ et 2 ; il ne s'élève donc pas à $2\frac{1}{2}$, mais à $1\frac{1}{2}$ quarter. De plus, si l'on investissait en B un troisième capital de $2\frac{1}{2}$ l. st. ne produisant que 1 quarter, comme en A (ce quarter coûterait donc 3 l. st.), son prix de vente de 3 l. st. couvrirait tout juste le coût de production et rapporterait seulement le profit moyen ; mais il ne produirait pas de surprofit, rien qui puisse se convertir en rente. Le produit par acre d'un terrain quelconque comparé au produit par l'acre du terrain A n'indique pas s'il résulte d'un investissement de capital identique ou supérieur ; il ne révèle pas non plus si le produit additionnel paie seulement le prix de production ou s'il est dû à la productivité plus élevée du capital additionnel.

Deuxièmement : En ce qui concerne la constitution de nouveau surprofit, on peut considérer que l'investissement limite de capital additionnel est celui qui se borne à couvrir le coût de production, donc celui qui produit le quarter au même prix qu'un même investissement sur l'acre de A ce qui, d'après notre hypothèse, fait 3 l. st. Quand le taux de productivité des investissements additionnels est en baisse, l'étude ci-dessus nous montre que la limite, à partir de laquelle le capital total investi sur une acre de B ne produirait plus de rente, est atteinte

quand le prix de production individuel moyen du produit de B (par acre) s'élève au niveau du prix de production du produit de A (par acre).

Si, en B, on investit seulement un capital additionnel, qui paie le prix de production sans constituer par conséquent de surprofit ni de rente nouvelle, le prix de production individuel moyen par quarter s'en trouve accru, mais le surprofit (éventuellement la rente) que les capitaux antérieurement investis ont produit n'en sera pas affecté. Car le prix moyen de production reste toujours inférieur au prix de production de A et, si l'excédent du prix par quarter diminue, le nombre des quarters augmente dans les mêmes proportions, de sorte que l'excédent global du prix reste constant.

Dans notre cas, les deux premiers investissements de capital de 5 l. st. produisent, sur B, 3 1/2 quarters, ce qui fait, d'après notre hypothèse, une rente de 1 1/2 quarter, soit 4 1/2 l. st. Si l'on investit en outre un troisième capital de 2 1/2 l. st. produisant seulement 1 quarter supplémentaire, le prix de production global des 4 1/2 quarters, y compris les 20 % de profit, s'élève à 9 l. st. ; le prix moyen du quarter est donc 2 l. st. En B, le prix moyen de production par quarter est donc passé de 1 5/7 l. st. à 2 l. st. Le surprofit par quarter comparé au prix régulateur de A est par conséquent tombé de 1 2/7 l. st. à 1 l. st. Mais : $1 \times 4 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2}$ l. st., tout comme, précédemment : $1 \frac{2}{7} \times 3 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2}$ l. st.

Supposons qu'un quatrième et un cinquième investissements supplémentaires de capital, de 2 1/2 l. st. chacun, soient faits en B, produisant le quarter simplement à son prix général de production ; le produit global par acre serait alors 6 1/2 quarters, son coût de production 15 l. st. En B, le prix moyen de production par quarter aurait à nouveau augmenté passant de 2 l. st.³ à 24/13 l. st. ; comparé au prix régulateur de production de A, le surprofit par quarter serait tombé de 1 l. st. à 9/13 l. st. ; mais ces 9/13 l. st. devraient être calculés sur 6 1/2 quarters, au lieu de l'être sur 4 1/2. $9/13 \times 6 \frac{1}{2} = 1 \times 4 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2}$ l. st.

Dans ces conditions, il s'ensuit tout d'abord qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait augmentation du prix régulateur de production pour rendre possibles des investissements supplémentaires de capital sur les terrains porteurs de rente et même jusqu'au point où le capital additionnel cesse complètement de donner du surprofit, et ne fournit que le profit moyen. Il s'ensuit en outre que le montant du surprofit à l'acre reste alors constant quelle que soit la diminution du surprofit par quarter ; cette diminution est toujours compensée par une augmentation correspondante des quarters produits à l'acre. Pour que le prix moyen de production s'élève jusqu'à atteindre le prix général de production (donc ici, pour le sol B, 3 l. st.), il faudrait ajouter des capitaux dont le produit aurait un prix de production supérieur au prix régulateur de 3 l. st. Mais nous verrons que cela seul est insuffisant pour faire monter le prix moyen de production de B, par quarter, au niveau du prix général de production de 3 l. st.

Supposons que, sur le terrain B, on ait produit :

1. 3 1/2 quarters, au prix de production précédent de 6 l. st. ; il y a donc investissement de deux capitaux de 2 1/2 l. st. chacun, produisant tous deux des surprofits, mais de grandeur décroissante.

2. 1 quarter à 3 l. st. ; il y a eu un investissement de capital pour lequel le prix individuel de production serait égal au prix régulateur de production.

3. 1 quarter à 4 l. st. ; un investissement de capital pour lequel le prix individuel de production serait supérieur de 3 1/3⁴ au prix régulateur.

Nous aurions par conséquent 5 1/2 quarters par acre à 13 l. st., pour un capital investi de 10 7/10 l. st.⁵, soit quatre fois l'investissement primitif, mais moins que trois fois le produit du premier investissement.

5 1/2 quarters pour 13 l. st. font un prix moyen de production de 24/11 l. st. par quarter, donc, pour un prix régulateur de production de 3 l. st., un excédent de 7/11 l. st. susceptible de se convertir en rente. En vendant les 5 1/2 quarters au prix régulateur de 3 l. st., on en obtient 16 1/2 l. st. Après déduction des 13 l. st. que leur production a coûté, restent 3 1/2 l. st. de surprofit ou de rente qui, évaluées d'après le prix moyen actuel de production du quarter de B soit 24/11 l. st. par quarter, représentent 1 25/52 quarter⁶. La rente en argent aurait donc baissé de 1 l. st. et la rente en blé d'environ 1/2 quarter ; bien que le quatrième capital additionnel en B non seulement ne donne aucun surprofit, mais rapporte même moins que le profit moyen, il continue d'y avoir surprofit et rente. Supposons que non seulement le troisième investissement de capital, mais aussi le second, produise à un prix supérieur au prix régulateur de production ; la production totale est alors de 3 1/2 quarters à 6 l. st. + 2 quarters à 8 l. st. ; ce qui fait au total 5 1/2 quarters dont la production coûte 14 l. st. Le prix moyen de production par quarter serait 26/11 l. st. ; il y aurait donc un excédent de 5/11 l. st. Les 5 1/2 quarters vendus à 3 l. st. donnent 16 1/2 l. st. ; déduction faite des 14 l. st. que coûte la production, il reste 2 1/2 l. st. de rente, ce qui représenterait 55/56 de quarter au nouveau prix moyen de production valable pour B. Il y a donc toujours de la rente, bien qu'elle soit moins élevée qu'avant.

En tout cas nous constatons que sur les bons terrains, ceux où le capital additionnel donne un produit dont le coût de production dépasse le prix régulateur, la rente ne disparaît pas forcément, du moins dans les limites de la pratique admissibles ; elle ne fait que diminuer proportionnellement à la part aliquote que ce capital relativement moins fécond représente, d'un côté par rapport à la dépense globale de capital et en second lieu à la diminution de sa fécondité. Le prix moyen de son produit serait encore inférieur au prix régulateur et laisserait toujours subsister un surproduit susceptible de se convertir en rente.

Mais supposons maintenant que le prix moyen du quarter de B coïncide avec le prix général de production à la suite des quatre investissements successifs de capital (2 1/2, 2 1/2, 5 et 5 l. st.), la productivité étant décroissante :

	Capital (l. st.).	Profit (l. st.).	Rapport (quar- ters).	Prix de Production		Prix de vente (l. st.).	Rap- port (l. st.).	Surplus pour rente	
				par quar- ter. (l. st.).	total (l. st.).			(quar- ters).	(l. st.).
1.	2 1/2	1/2	2	1 1/2	3	3	6	1	3
2.	2 1/2	1/2	1 1/2	2	3	3	4 1/2	1/2	1 1/2
3.	5	1	1 1/2	4	6	3	4 1/2	- 1/2	- 1 1/2
4.	5	1	1	6	6	3	3	- 1	- 3
	15	3	6	-	18	-	18	0	- 0

Dans cet exemple, le fermier vend chaque quarter à son prix individuel de production et la totalité des quarters à leur prix moyen de production par quarter, ce prix moyen coïncidant avec le prix régulateur de 3 l. st. Il continue donc à réaliser sur son capital de 15 l. st. un profit de 20 % = 3 l. st. Mais la rente a disparu. Qu'est devenu l'excédent dans cet alignement des prix individuels de production de chaque quarter sur le prix général de production ?

Sur les premières 2 1/2 l. st., le surprofit était de 3 l. st. ; sur les deuxièmes 2 1/2 l. st. il était de 1 1/2 l. st. ; soit pour 1/3 du capital avancé, donc pour 5 l. st., un surprofit global de 4 1/2 l. st. = 90 %.

Les 5 l. st. du capital 3 non seulement ne donnent aucun surprofit, mais leur produit de 1 1/2 quarter, vendu au prix général de production, comporte un déficit de 1 1/2 l. st. Quant aux 5 l. st. du capital 4 enfin, leur produit de 1 quarter, vendu au prix général de production, comporte un déficit de 3 l. st. Les déficits de ces deux capitaux s'élèvent donc à 4 1/2 l. st. ; ils sont par conséquent égaux au surprofit de 4 1/2 l. st. qui avait été produit par les capitaux 1 et 2.

Les surprofits et les déficits se compensent, ce qui explique la disparition de la rente. En fait, si cela est possible, c'est uniquement parce que les éléments de la plus-value, constitutifs de surprofit ou de rente, entrent maintenant dans la formation du profit moyen. Le fermier réalise ce profit moyen de 3 l. st. sur 15 l. st., soit 20 %, aux dépens de la rente.

L'alignement du prix de production individuel moyen de B sur le prix général de production de A, régulateur du prix de marché, suppose que la différence en moins entre le prix individuel du produit des premiers capitaux investis et le prix régulateur est de plus en plus contrebalancée et finalement annulée par la différence en plus entre le prix individuel du produit des investissements ultérieurs de capital et le prix régulateur. Ce qui apparaît comme surprofit, tant que le produit des premiers investissements de capital est vendu à part, devient peu à peu partie du prix moyen de production et entre ainsi dans la constitution du profit moyen qui, en fin de compte, l'absorbe complètement.

Admettons qu'en B on investisse 5 l. st. seulement, au lieu de 15 l. st., et qu'on produise le supplément de 2 1/2 quarters du dernier tableau en entreprenant l'exploitation de 2 1/2 nouvelles acres de A avec un investissement de capital de 2 1/2 l. st. par acre ; la dépense de capital additionnel ne se monterait alors qu'à 6 1/4 l. st. et la dépense totale pour produire les 6 quarters de A et de B serait de 11 1/4 l. st. au lieu de 15 l. st. Leur coût global de production, profit compris, est de 13 1/2 l. st. Les 6 quarters seraient toujours vendus à 18 l. st., mais la dépense de capital aurait été réduite de 3 3/4 l. st. et la rente sur B serait, comme avant, de 4 1/2 l. st. par acre. Il en irait autrement si, pour produire les 2 1/2 quarters supplémentaires, il fallait recourir à des terrains plus mauvais que A : A₋₁, A₋₂, tels que le prix de production par quarter pour le 1 1/2 quarter sur A₋₁ soit de 4 l. st., celui de dernier quarter sur A₋₂ de 6 l. st. Dans ce cas, le prix régulateur de production par quarter serait de 6 l. st. Les 3 1/2 quarters de B seraient vendus à 21 l. st. au lieu de 10 1/2, ce qui entraînerait une rente de 15 l. st. au lieu de 4 1/2 ; en blé, elle serait de 2 1/2 quarters au lieu de 1 1/2. Un des quarters de A rapporterait désormais une rente de 3 l. st., soit 1/2 quarter.

Avant de préciser ce point, il nous reste encore une remarque à faire.

Le prix moyen du quarter de B coïncide avec le prix général de production fixé par A, soit 3 l. st. par quarter, dès que la fraction du capital total qui produit le 1 1/2 quarter en plus est compensée par la fraction du capital total qui produit le 1 1/2 quarter en moins. Combien de temps faut-il pour réaliser cette compensation ou quelle masse de capital sous-productif doit-on, pour ce faire, investir en B ? Cela dépend, la surproductivité des premiers investissements étant donnée, de la sous-productivité relative des investissements ultérieurs comparés à un investissement identique sur A, le plus mauvais terrain régulateur, ou encore du prix individuel de leur produit comparé au prix régulateur.

Il résulte tout d'abord de l'étude précédente :

Premièrement : Tant que les capitaux additionnels investis dans le même terrain le sont avec une certaine surproductivité, même décroissante, la rente absolue en blé et en argent par acre s'accroît, encore qu'elle diminue relativement au capital avancé (baisse du taux de surprofit ou de la rente). La limite est ici constituée par le capital additionnel qui ne rapporte que le profit moyen ou encore par celui dont le produit est obtenu à un prix individuel coïncidant avec le prix général de production. Dans ces conditions, le prix de production reste le même, à moins que l'accroissement de l'offre ne rende superflue la production des moins bonnes sortes de terrain. Même si le prix baisse, ces capitaux additionnels peuvent, dans certaines limites, produire encore un surprofit, quoique moindre.

Deuxièmement : L'investissement de capital additionnel qui ne produit que le profit moyen (sa surproductivité étant par conséquent de zéro) ne change rien au montant du surprofit constitué, partant de la rente. Le prix individuel moyen

du quarter s'en trouve augmenté sur les meilleurs terrains; l'excédent par quarter diminue, mais le nombre des quarters qui rapportent cet excédent réduit s'accroît, de sorte que le produit reste le même.

Troisièmement : Des capitaux additionnels dont le produit a un prix individuel de production supérieur au prix régulateur (leur surproductivité est par conséquent non seulement nulle, mais inférieure à zéro, négative, c'est-à-dire qu'elle est moindre que la productivité d'un même investissement sur le terrain régulateur A) rapprochent de plus en plus le prix moyen individuel du produit total, obtenu sur le meilleur terrain, du prix général de production; ils réduisent donc toujours davantage l'écart entre ces deux prix qui constitue le surprofit ou la rente. Une part croissante de ce qui formait le surprofit ou la rente entre dans la constitution du profit moyen. Néanmoins, le capital total investi sur une acre de B continue à rapporter un surprofit qui diminue, il est vrai, avec l'augmentation de la masse de capital à productivité déficitaire; cette diminution varie en fonction du degré de la sous-productivité de ce capital. Si le capital et la production augmentent, la baisse de la rente par acre est ici absolue et non pas, comme dans le deuxième cas, seulement relative par rapport à la grandeur croissante du capital investi.

La rente ne peut disparaître qu'à partir du moment où le prix de production moyen individuel du produit global du bon terrain B coïncide avec le prix régulateur et où tout le surprofit des premiers investissements plus productifs a donc été utilisé pour constituer le profit moyen.

La limite inférieure de la diminution de la rente par acre est le point où la rente disparaît. Mais ce point n'est pas atteint dès que les capitaux additionnels ont une productivité déficitaire, mais quand des fractions sous-productives de capital additionnel sont investies de façon si massive que leur action annule la surproductivité des premiers investissements et que la productivité du capital total investi est égale à celle du capital investi en A; par conséquent, le prix moyen individuel du quarter de B est alors le même que celui du quarter de A.

Même dans ce cas, le prix régulateur de production, 3 l. st. par quarter, resterait le même, bien qu'il n'y ait plus de rente. Ce n'est qu'au-delà de cette limite que le prix de production s'élèverait par suite d'une augmentation, soit du degré de sous-productivité du capital additionnel, soit de la grandeur du capital additionnel de sous-productivité constante. Par exemple, si, dans le tableau ci-dessus, p. 668, on obtenait sur le même terrain 2 1/2 quarters, au lieu de 1 1/2, à 4 l. st. le quarter, il y aurait au total 7 quarters dont le coût de production se monterait à 22 l. st.; le quarter coûterait 3 1/7 l. st., ce qui excéderait de 1/7 le prix général de production qui augmenterait alors nécessairement.

On pourrait donc employer très longtemps du capital additionnel sous-productif et même à sous-productivité croissante, avant que le prix moyen individuel du quarter produit par les meilleurs terrains ne soit égal au prix général de

production et avant qu'ait totalement disparu l'excédent du second sur le premier, ce qui fait disparaître du même coup surprofit et rente.

Même si cela arrivait, si la rente sur les bons terrains venait à disparaître, le prix moyen individuel de leur produit commencerait d'abord par s'aligner sur le prix général de production, une augmentation de ce dernier ne serait pas requise pour autant.

Dans l'exemple cité plus haut, le terrain B, bien qu'il se trouve au bas de l'échelle des bons terrains, de ceux qui donnent de la rente, produisait 3 1/2 quarters avec un capital surproductif de 5 l. st.; il produisait 2 1/2 quarters avec un capital sous-productif de 10 l. st.; ce qui fait au total 6 quarters dont les 5/12 sont produits par les dernières fractions de capital à productivité déficitaire. Et c'est à partir de ce point seulement que le prix de production moyen individuel des 6 quarters monte à 3 l. st. par quarter et coïncide donc avec le prix général de production.

Cependant, d'après la loi de la propriété foncière, les derniers 2 1/2 quarters n'auraient pu être produits, de cette manière, à 3 l. st. le quarter, excepté dans le cas où l'on aurait pu les obtenir sur 2 1/2 acres supplémentaires du terrain A. Le cas limite aurait été celui où le capital additionnel ne produit plus qu'au prix général de production. Au-delà, les investissements supplémentaires de capital sur le même sol devraient nécessairement cesser.

En effet, si le fermier est tenu de payer une rente de 4 1/2 l. st. pour les deux premiers investissements de capital, il doit continuer à la payer et chaque investissement produisant le quarter à moins de 3 l. st. signifierait pour lui une certaine déduction de son profit. La péréquation du prix moyen individuel, quand il y a sous-productivité, en devient impossible.

Transposons ce cas dans l'exemple précédent, où le prix de production du terrain A, soit 3 l. st. le quarter, servait de régulateur pour B.

	Capital (l. st.).	Profit (l. st.).	Prix de production (l. st.).	Rapport (quar- ters).	Coût de production par quarter (l. st.).	Prix de vente		Sur- profit (l. st.).	Perte (l. st.).
						par quarter (l. st.).	au total (l. st.).		
1.	2 1/2	1/2	3	2	1 1/2	3	6	3	-
2.	2 1/2	1/2	3	1 1/2	2	3	4 1/2	1 1/2	-
3.	5	1	6	1 1/2	4	3	4 1/2	-	1 1/2
4.	5	1	6	1	6	3	3	-	3
-	15	3	18	-	-	-	18	4 1/2	4 1/2

Le coût de production des 3 1/2 quarts que rapportent les deux premiers investissements de capital est également, pour le fermier, de 3 l. st. par quartier : car il doit payer une rente de 4 1/2 l. st. et ce n'est pas lui qui empêche la différence entre son prix individuel de production et le prix général. L'excédent du prix du produit des deux premiers investissements ne pourra donc pas lui servir à compenser le déficit sur les produits des troisième et quatrième investissements.

Pour le troisième investissement, le 1 1/2 quartier coûte au fermier 6 l. st., profit compris ; mais au prix régulateur de 3 l. st. il ne peut les vendre que 4 1/2 l. st. Il ne perdrait donc pas seulement tout son profit, mais en plus 1/2 l. st. ou 10 % des 5 l. st. de capital investi. Pour l'investissement 3, sa perte en profit et en capital serait par conséquent de 1 1/2 l. st. ; pour l'investissement 4, elle serait de 3 l. st., au total 4 1/2 l. st., soit exactement le montant de la rente que rapportent les investissements plus rentables ; mais le prix individuel de production de ces premiers investissements ne peut entrer, comme élément compensateur, dans le prix de production moyen individuel du produit global de B, parce que son excédent a été payé à un tiers sous forme de rente.

Si la demande était telle qu'elle nécessite un troisième investissement de capital pour produire 1 1/2 quartier supplémentaire, le prix régulateur de marché devrait passer à 4 l. st. le quartier. Par suite du renchérissement du prix régulateur de marché, la rente sur B, consécutive au premier et second investissement, augmenterait et sur A une rente se constituerait.

La rente différentielle n'est rien d'autre, il est vrai, qu'une métamorphose formelle du surprofit en rente et la propriété foncière permet seulement au propriétaire de faire passer le surprofit de la poche du fermier dans la sienne : néanmoins, on le voit, les investissements successifs de capital dans un même terrain ou, ce qui revient au même, l'accroissement du capital investi dans le même terrain, lorsque le taux de productivité du capital diminue et que le prix régulateur reste constant, atteint beaucoup plus tôt sa limite, en fait plus ou moins artificielle, par suite de cette métamorphose purement formelle du surprofit en rente foncière, conséquence de la propriété foncière. L'augmentation du prix général de production, qui s'impose ici dans de plus étroites limites qu'ailleurs, n'est donc pas seulement la raison de l'accroissement de la rente différentielle ; inversement l'existence même de la rente différentielle en tant que rente est en même temps la raison de la hausse anticipée et plus rapide du prix général de production, afin de garantir ainsi la fourniture devenue nécessaire sur le marché d'un produit plus considérable.

Remarquons encore ceci :

Un capital supplémentaire en B ne pourrait pas, comme ci-dessus, faire monter le prix régulateur à 4 l. st., si A, grâce à un deuxième investissement de capital, fournissait le produit supplémentaire au-dessous de 4 l. st., ou si on mettait en culture un nouveau terrain, plus mauvais que A, dont le prix de

production, quoique supérieur à 3, serait inférieur à 4. On voit ainsi que les rentes différentielles I et II, la première constituant la base de la seconde, se limitent en même temps réciproquement ; il en résulte, tantôt des investissements successifs de capital sur un même terrain, tantôt des investissements parallèles de capital sur un nouveau terrain exploité en sus des autres. De même, elles constituent l'une pour l'autre une limite dans d'autres cas, quand, par exemple, on en arrive à exploiter de meilleures terres.

**RENTE DIFFÉRENTIELLE
MÊME SUR LE PLUS MAUVAIS TERRAIN CULTIVÉ**

Supposons que la demande de blé aille croissant et qu'on n'y puisse suffire qu'en réitérant des investissements de capital sous-productif sur les terrains producteurs de rente ; ou encore en investissant du capital additionnel à productivité également décroissante sur le terrain A ; soit, enfin, en investissant du capital sur de nouvelles terres de qualité inférieure à celle de B.

Prenons le terrain B comme type des terres productrices de rente.

L'investissement de capital additionnel requiert une hausse du prix de marché au-dessus du prix de production, régulateur jusque-là, de 3 l. st. par quarter, pour permettre une production supplémentaire d'un quarter sur B (un quarter peut aussi bien représenter un million de quaters, comme chaque acre un million d'acres). Il peut y avoir alors également un surproduit sur C et D, c'est-à-dire sur les terrains donnant une rente maxima, mais seulement avec un pouvoir décroissant de produire un surplus. Néanmoins, nous supposons que le quarter de B est nécessaire pour satisfaire la demande. Si ce quarter peut être produit à meilleur compte en ajoutant du capital en B au lieu de l'investir en A ou de recourir au terrain A₋₁ qui ne peut produire le quarter qu'à 4 l. st. par exemple, alors que du capital additionnel en A permettrait la production d'un quarter à 3 3/4 l. st., ce serait alors le capital additionnel sur B qui réglerait le prix de marché.

Supposons que A ait produit, comme ci-dessus, le quarter à 3 l. st. et que la production globale de B soit, comme précédemment, de 3 1/2 quaters au prix individuel de production de 6 l. st. au total. Mais si la production d'un quarter supplémentaire en B nécessite des frais de production supplémentaires de 4 l. st. (profit compris), alors qu'il pourrait être produit en A à 3 3/4 l. st., il est évident qu'il ne sera pas produit en B, mais en A. Admettons, par conséquent, que le quarter puisse être obtenu en B pour un coût de production supplémentaire de 3 1/2 l. st. Le prix régulateur pour toute la production serait alors de 3 1/2 l. st. B vendrait ses 4 1/2 quaters à 15 3/4 l. st. Il faudrait en déduire 6 l. st. de coût de production pour les premiers 3 1/2 quaters et 3 1/2 l. st. pour le dernier quarter, ce qui fait en tout 9 1/2. Il reste pour la rente un surprofit de 6 1/4 l. st., contre 4 1/2 l. st. précédemment. L'acre de A rapporterait également une rente de 1/2 l. st., mais ce ne serait pas le plus mauvais terrain A, mais le terrain B, de meilleure qualité, qui établirait le prix de production à 3 1/2 l. st. Nous supposons naturellement qu'un nouveau terrain de qualité et de situation équivalentes au terrain A déjà cultivé n'est pas accessible, mais qu'il serait nécessaire d'investir un second capital à coût de production supérieur sur A, terrain déjà cultivé, ou encore de recourir à un sol moins fertile : A₋₁. Dès que, par des investissements successifs de capital, la rente différentielle II entre en jeu, le plafond du prix de production en hausse peut être fixé par du bon terrain et le plus mauvais

terrain sur lequel est basée la rente différentielle I peut alors lui aussi rapporter de la rente. Ainsi, avec la simple rente différentielle, toutes les terres cultivées produiraient de la rente. Nous aurions alors les deux tableaux suivants où par coût de production on entend la somme du capital avancé plus 20% de profit, ce qui fait pour chaque capital de 2 1/2 l. st. un profit de 1/2 l. st., au total 3 l. st.

Type de terrain.	Acres.	Coût de production (l. st.).	Produit (quart.).	Prix de vente (l. st.).	Rapport en argent (l. st.).	Rente en ble (quart.).	Rente en argent (l. st.).
A	1	3	1	3	3	0	0
B	1	6	3 1/2	3	10 1/2	1 1/2	4 1/2
C	1	6	5 1/2	3	16 1/2	3 1/2	10 1/2
D	1	6	7 1/2	3	22 1/2	5 1/2	16 1/2
Total . . .	4	21	17 1/2	—	52 1/2	10 1/2	31 1/2

Voilà comment se présentent les choses avant le nouvel investissement de 3 1/2 l. st. en B qui ne fournit que 1 quarter. Après ce nouvel investissement, le tableau se trouve modifié comme suit :

Type de terrain.	Acres.	Coût de production (l. st.).	Produit (quart.).	Prix de vente (l. st.).	Rapport en argent (l. st.).	Rente en ble (quart.).	Rente en argent (l. st.).
A	1	3	1	3 1/2	3 1/2	1/7	1/2
B	1	9 1/2	4 1/2	3 1/2	15 3/4	1 11/14	6 1/4
C	1	6	5 1/2	3 1/2	19 1/4	3 11/14	13 1/4
D	1	6	7 1/2	3 1/2	26 1/4	5 11/14	20 1/4
Total . . .	4	24 1/2	18 1/2	—	64 3/4	11 1/2	40 1/4

(Le calcul, ici, n'est de nouveau pas tout à fait exact. Les 4 1/2 quaters de B coûtent au fermier : d'abord 9 1/2 l. st. de coût de production ; ensuite 4 1/2 l. st. de rente, soit au total 14 l. st. La moyenne par quarter est de 3 1/9 l. st. et ce prix moyen de la production totale devient ainsi le prix régulateur de marché. La rente sur A s'élèverait alors à 1/9 l. st., au lieu de 1/2. La rente sur B resterait la même qu'auparavant, soit 4 1/2 l. st. : 4 1/2 quaters à 3 1/9 l. st. = 14 l. st. Déduction faite des 9 1/2 l. st. que la production a coûté, il reste un surprofit de 4 1/2 l. st. Malgré cette modification des chiffres, l'exemple montre que le bon terrain déjà producteur de rente peut, grâce à la rente différentielle II, régler le prix, ce qui permet à tous les terrains de rapporter de la rente, même à ceux qui, jusque-là, n'en produisaient pas. — F. E.)

La rente en blé doit nécessairement augmenter dès que le prix régulateur de

production du blé monte, donc dès qu'augmentent le quarter de blé sur le sol régulateur ou l'investissement régulateur de capital sur l'un des terrains. Tout se passe comme si tous les terrains étaient devenus moins fertiles et que, pour un nouvel investissement de capital de $2 \frac{1}{2}$ st. par exemple, ils ne produisent tous que $\frac{5}{7}$ de quarter au lieu de 1 quarter. Le surplus de blé produit par le même investissement devient surproduit qui représente le surprofit, partant la rente. Si l'on admet que le taux de profit reste le même, le fermier pourra acheter moins de blé avec son profit. Le taux de profit peut rester constant, si le salaire n'augmente pas, soit parce qu'il est maintenu au minimum vital, donc au-dessous de la valeur normale de la force de travail ; soit parce que les autres objets manufacturés entrant dans la consommation de l'ouvrier sont devenus relativement meilleur marché ; soit parce que la journée de travail a été allongée ou intensifiée, d'où un taux de profit constant ou même accru dans les branches de production non agricole, mais qui règle le profit agricole ; soit enfin, que si le capital investi dans l'agriculture est le même, il contient plus de capital constant et moins de capital variable.

Nous venons d'étudier la première manière d'obtenir de la rente sur le plus mauvais terrain A, sans recourir à l'exploitation d'un sol encore plus mauvais ; cela résulte de la différence qui existe entre le prix individuel de production de ce terrain jusque-là régulateur et le nouveau prix de production, plus élevé, auquel le dernier capital additionnel sous-productif fournit sur du bon terrain le supplément de produit nécessaire.

Si le produit supplémentaire avait dû être fourni par le sol A_{-1} , qui ne peut produire le quarter qu'à 4 l. st., la rente par acre serait montée sur A à 1 l. st. A_{-1} , désormais le plus mauvais terrain cultivé, aurait alors pris la place de A qui aurait pris rang au bas de l'échelle des terrains producteurs de rente. La rente différentielle I aurait subi une modification. Ce cas se situe donc en dehors de l'étude de la rente différentielle II qui résulte de la productivité différente des investissements successifs de capital sur un même terrain.

Mais il existe encore deux manières d'obtenir une rente différentielle sur le terrain A.

D'abord, lorsque le prix est constant (il peut être quelconque et même en baisse par rapport au prix antérieur) et que le capital additionnel investi provoque une surproductivité, ce qui est évidemment toujours le cas pour le plus mauvais terrain précisément, du moins jusqu'à un certain point.

Puis, inversement, lorsque la productivité des investissements successifs sur A diminue.

Dans les deux cas, nous supposons que l'accroissement de production est requis par le niveau de la demande.

Du point de vue de la rente différentielle, nous rencontrons ici une difficulté particulière en raison de la loi établie plus haut, à savoir que c'est toujours le prix de production individuel moyen du quarter pour l'ensemble de la production

(ou la totalité du capital déboursé) qui est déterminant. Mais pour le terrain A, il n'y a pas, en dehors de lui-même, de prix de production qui limite, pour de nouveaux investissements, l'alignement du prix individuel de production sur le prix général, comme c'est le cas pour les bons terrains. Car c'est précisément le prix individuel de production de A qui est le prix général de production régulateur du prix de marché.

Faisons les hypothèses suivantes :

1. *Si la force productive des investissements successifs de capital s'accroît*, une acre de A peut produire 3 quarts, au lieu de 2, avec une avance de capital de 5 l. st. à laquelle correspond un coût de production de 6 l. st. Les premières $2 \frac{1}{2}$ l. st. investies fournissent 1 quarter, les secondes 2 quarts. Les 3 quarts sont par conséquent obtenus avec 6 l. st. que coûte la production ; le prix moyen du quarter est donc de 2 l. st. Si les 3 quarts sont vendus à 2 l. st., A ne donnera pas plus de rente qu'avant, mais la base de la rente différentielle II s'est modifiée : le prix régulateur de production est maintenant 2 l. st. au lieu de 3 et un capital de $2 \frac{1}{2}$ l. st. produit une moyenne de $1 \frac{1}{2}$ quarter au lieu de 1 sur le plus mauvais terrain, ce qui constitue désormais la fertilité officielle pour tous les meilleurs terrains dans lesquels l'on investit $2 \frac{1}{2}$ l. st. Une partie de ce qui était jusque-là surproduit entre à présent dans la constitution du produit nécessaire et une partie du surprofit sert à former le profit moyen.

Par contre, si nous basons nos calculs sur les bonnes terres, où le calcul de la moyenne ne change rien au surplus absolu, étant donné que le capital investi y est limité par le prix général de production, le quarter du premier capital investi coûte 3 l. st. et les 2 quarts du second ne coûtent que $1 \frac{1}{2}$ l. st. chacun. En A, se formeraient donc une rente en blé de 1 quarter et une rente en argent de 3 l. st., mais les 3 quarts seraient vendus ensemble à l'ancien prix de 9 l. st. Si on investissait un troisième capital de $2 \frac{1}{2}$ l. st. dont la fertilité resterait égale à celle du second, il y aurait une production globale de 5 quarts qui coûterait 9 l. st. Si le prix de production individuel moyen de A restait régulateur, le quarter devrait alors être vendu à $1 \frac{4}{5}$ l. st. Le prix moyen aurait à nouveau baissé, non pas par un nouvel accroissement de la fécondité du troisième investissement de capital, mais seulement par l'adjonction d'un nouveau capital qui aurait la même fécondité additionnelle que le second. Au lieu d'augmenter la rente, comme ils le font sur les terrains producteurs de rente, les investissements successifs en A, d'une fécondité supérieure mais constante, diminueraient le prix de production, partant proportionnellement la rente différentielle sur toutes les autres catégories de terrain, toutes choses égales d'ailleurs. Par contre, si le premier investissement producteur de 1 quarter au coût de 3 l. st. restait déterminant, les 5 quarts seraient vendus à 15 l. st. et la rente différentielle des investissements ultérieurs sur le terrain A s'élèverait à 6 l. st. Tout supplément de capital sur l'acre de A, quel que soit son mode d'application, signifierait ici

une bonification rendant plus productive la fraction initiale de capital elle-même. Il serait stupide de prétendre que 1/3 du capital aurait produit 1 quarter et les deux autres tiers 4 quarts, que 91. st. par acre produiraient toujours 5 quarts, tandis que 3 l. st. n'en produiraient que 1. Qu'il y ait production de surprofit ou non dépendrait entièrement des circonstances. Normalement le prix régulateur de production devrait baisser. Cela se produira si l'exploitation améliorée, mais plus coûteuse, a lieu sur le terrain uniquement parce qu'elle est pratiquée également sur les bonnes terres, ce qui signifierait une véritable révolution en agriculture ; quand il sera question de la fertilité naturelle du sol A, il faudra alors désormais supposer que sa mise en culture se fait avec 6 ou même 91. st., au lieu de 3. Ce serait vrai surtout si cette nouvelle méthode de culture s'appliquait à la majorité des acres cultivées de A qui fournissent la grande masse de l'approvisionnement du pays ; mais si l'amélioration n'affectait d'abord qu'une faible partie de la surface de A, cette partie mieux cultivée fournirait un surprofit que le propriétaire foncier aurait vite fait de convertir en rente entièrement ou en partie et de fixer sous cette forme. Si la demande suivait le rythme de l'offre qui s'accroîtrait à mesure que toute la surface de A serait peu à peu cultivée d'après la nouvelle méthode, sur tous les terrains de la qualité A se constituerait progressivement de la rente et la surproductivité pourrait être confisquée entièrement ou en partie, selon les conditions du marché. La péréquation du prix de production du produit de A pour donner le prix moyen de son produit en cas d'accroissement du capital investi pourrait ainsi être empêchée par la fixation sous forme de rente du surprofit de ce capital accru. Comme nous l'avons vu plus haut pour les bonnes terres, quand décroît la force productive des capitaux additionnels, le prix de production, ici encore, augmenterait par suite de la conversion du surprofit en rente foncière, c'est-à-dire par l'intervention de la propriété foncière, au lieu que la rente différentielle soit le simple résultat des différences entre prix de production individuel et général. En empêchant que le prix de production ne soit réglé par le prix moyen de production de A, ce phénomène empêcherait que pour le terrain A les deux prix ne coïncident. Ainsi serait maintenu un prix de production au-dessus du prix nécessaire, d'où création de rente. Même en cas d'importation libre du blé de l'étranger, le même résultat pourrait être provoqué ou maintenu, les fermiers étant obligés de consacrer à d'autres emplois — des pâturages par exemple — le sol susceptible de participer à la culture du blé s'il ne rapportait pas de rente, pour un prix de production fixé de l'étranger. Par conséquent ne seraient consacrés à la culture du blé que des terrains producteurs de rente, c'est-à-dire ceux dont le prix de production moyen individuel par quarter serait inférieur au prix de production imposé de l'étranger. Il est permis de penser que dans le cas présent le prix de production baissera, tout en restant au-dessus de son prix moyen, mais au-dessous du prix de production du plus mauvais terrain cultivé A, de sorte que la concurrence d'un nouveau terrain soit limitée par A.

2. La productivité des capitaux additionnels est en baisse.

Supposons que le terrain A₋₁ ne puisse produire le quarter supplémentaire à moins de 4 l. st., mais que le terrain A le produise à 3 3/4, donc moins cher, mais plus cher de 3/4 l. st. que le quarter produit par le premier investissement de capital. Le prix global des deux quarts produits sur A serait alors 6 3/4 l. st. ; le prix moyen du quarter serait 3 3/8 l. st. Le prix de production augmenterait donc seulement de 3/8 l. st., tandis qu'il augmenterait encore de 3/8 l. st. pour atteindre 3 3/4 l. st., si le capital additionnel était investi sur un nouveau terrain produisant à 3 3/4 l. st. ; il en résulterait une augmentation proportionnelle de toutes les autres rentes différentielles.

Ainsi il y aurait péréquation du prix de production de 3 3/8 l. st. par quarter de A et du prix moyen de production en cas d'augmentation du capital investi ; ce prix serait régulateur et ne rapporterait donc ni surprofit ni rente.

Mais, si le quarter produit par le deuxième capital investi était vendu à 3 3/4 l. st., le terrain A rapporterait alors une rente de 3/4 l. st. même sur toutes les acres de A où il n'y aurait eu nul investissement de capital additionnel et qui, par conséquent, produisent toujours le quarter à 3 l. st. Tant qu'il existerait encore des surfaces non cultivées du type de terrain A, l'augmentation du prix à 3 3/4 l. st. ne pourrait être que temporaire. La mise en culture de nouvelles surfaces de A maintiendrait le prix de production à 3 l. st. jusqu'à ce que soit utilisé tout le terrain A dont la situation favorable permettrait une production du quarter à un prix inférieur à 3 3/4 l. st. C'est du moins ce que nous pouvons supposer, bien que le propriétaire foncier, du moment qu'une acre produit de la rente, ne laisse point les autres au fermier sans en exiger également une rente.

Quant à savoir s'il y aura alignement du prix moyen sur le prix de production ou si le prix individuel de production du second investissement deviendra régulateur avec ses 3 3/4 l. st., cela dépend de la généralisation plus ou moins grande du second investissement de capital sur tout le terrain A existant. Ce dernier cas se produit uniquement si le propriétaire foncier dispose d'un temps suffisant pour fixer, sous forme de rente, le surprofit qui serait réalisé, au prix de 3 3/4 l. st. par quarter, jusqu'à ce que la demande soit satisfaite.

*
* *

On pourra consulter Liebig sur la productivité décroissante du sol quand des investissements successifs de capital sont effectués. On a vu que les diminutions successives de la surproductivité des capitaux investis augmentent toujours la rente par acre, le prix de production restant constant. Il peut même en être ainsi lorsque le prix de production est en baisse.

Voici quelques remarques générales :

Du point de vue du mode capitaliste de production, il y a toujours un renchéris-

sement relatif des produits quand, pour maintenir la production à son niveau, il faut procéder à un débours, payer quelque chose qu'on ne payait pas jusque-là. Quand il est question en effet de remplacement d'un capital consommé dans la production, il faut entendre par là uniquement le remplacement de valeurs que représentent certains moyens de production déterminés. Des éléments naturels qui interviennent dans la production sans rien coûter, quel que soit le rôle qu'ils y jouent, n'entrent pas dans la production en tant que composans du capital, mais en tant que force naturelle gratuite du capital, c'est-à-dire comme productivité naturelle et gratuite du travail qui, cependant, dans le système capitaliste de production, se présente, comme toute force productive, sous l'aspect de force productive du capital. Si une telle force naturelle, qui, à l'origine, ne coûte rien, entre dans la production, elle n'intervient pas dans la détermination du prix, aussi longtemps que le produit qu'elle contribue à produire suffit aux besoins. Mais si, au cours du développement, une masse de produits supérieure à celle qu'on peut obtenir grâce à cette force naturelle devient nécessaire et que ce supplément doit être produit sans l'aide de cette force naturelle ou avec l'aide de l'homme, de son travail, un nouvel élément additionnel entre alors dans le capital. Il y a donc une dépense relativement plus grande de capital pour obtenir le même produit. Toutes choses égales d'ailleurs, il se produit alors une hausse du prix de production.

*
* *

(Extrait d'un cahier. « Commencé à la mi-février 1876. » F. E.)

La rente différentielle et la rente comme simple intérêt du capital incorporé au sol.

Les bonifications dites permanentes modifiant les propriétés physiques et, en partie, chimiques du sol par des procédés qui nécessitent une dépense de capital (lequel peut être considéré comme incorporé à la terre), reviennent presque toutes à ceci : donner à une parcelle de terrain déterminée, à une certaine surface de terrain limité, des propriétés que d'autres terrains situés ailleurs, et souvent même dans le voisinage immédiat, possèdent naturellement. Tel terrain est naturellement plat ; tel autre doit être nivelé ; sur l'un, les eaux s'écoulent naturellement ; l'autre exige un drainage artificiel. La nature a doté l'un d'une couche épaisse de terre arable, tandis que sur l'autre cette couche doit être artificiellement rendue plus épaisse. Ici un sol argileux contient déjà la quantité convenable de sable ; là, les proportions adéquates doivent être créées. Tel pré est naturellement irrigué ou couvert de limon, tel autre ne peut l'être que par un certain travail ou, pour parler le langage des économistes bourgeois, par l'emploi de capital.

Il y a vraiment de quoi faire rire dans cette théorie qui veut que la rente s'appelle intérêt pour le terrain dont les qualités comparables sont acquises, mais

pas pour les autres terrains qui possèdent ces qualités naturellement. (En fait, voici comment on truque la chose : comme dans l'un des cas la rente coïncide réellement avec l'intérêt, on l'appelle intérêt aussi, lorsque ce n'est absolument pas le cas, on baptise faussement la rente de ce nom.) Après investissement d'un capital, ce n'est pas à cause du capital investi que le sol rapporte de la rente, mais parce que l'investissement de capital a fait du terrain un champ d'investissement plus productif qu'auparavant. Supposons que tous les terrains d'un pays exigent un tel investissement de capital ; chaque terrain qui n'en a pas encore bénéficié devra d'abord passer par ce stade et la rente (dans ce cas, l'intérêt qu'il rapporte) provenant d'un terrain dans lequel le capital a déjà été investi sera, elle aussi, une rente différentielle, tout comme si ce terrain tenait ses qualités de la nature, et que les autres terrains dussent les acquérir artificiellement.

Dès que le capital dépensé est amorti, cette rente réductible à de l'intérêt devient rente différentielle pure. Sinon, un même capital devrait exister deux fois, en tant que capital.

*
* *

Un trait des plus amusants est que les adversaires de Ricardo qui n'admettent pas que la valeur soit exclusivement déterminée par le travail objectent à la rente différentielle résultant des différences de terrains qu'ici c'est la nature et non le travail dont on fait le facteur déterminant de la valeur. Mais en même temps ils revendiquent ce rôle déterminant pour la situation du terrain, ou bien, et davantage encore, pour l'intérêt du capital investi dans le sol cultivé. Un même travail confère la même valeur à un produit créé à une époque déterminée ; mais la grandeur ou la quantité de ce produit, partant la fraction de valeur revenant à une partie aliquote du produit, dépend uniquement, la quantité de travail étant donnée, de la masse du produit qui, elle, dépend à son tour de la productivité de cette quantité donnée de travail et non de sa grandeur. Que cette productivité soit due à la nature ou à la société n'a aucune importance. Elle ajoute seulement au coût de production un élément nouveau si elle coûte elle-même du travail, partant du capital, ce qui, pour la productivité naturelle, n'est pas le cas.

LA RENTE FONCIÈRE ABSOLUE

Dans l'étude de la rente différentielle, nous étions partis de l'hypothèse que le plus mauvais terrain ne rapporte pas de rente foncière ou, en termes plus généraux, que seul est producteur de rente le terrain dont le prix individuel de production est inférieur au prix de production régulateur du marché ; dans ces conditions, on obtient un surprofit qui se convertit en rente. Il faut d'abord remarquer que la loi de la rente différentielle en tant que telle est absolument indépendante de la justesse ou de l'inexactitude de cette hypothèse-là.

Si nous appelons P le prix général de production, régulateur du marché, P coïncide pour le produit du plus mauvais terrain A avec son prix individuel de production ; c'est-à-dire que le prix paie les capitaux constant et variable, consommés dans la production, plus le profit moyen (= profit d'entreprise plus intérêt).

Dans ce cas, la rente est égale à zéro. Le prix individuel de production du terrain B immédiatement supérieur est $= P'$ et $P > P'$; ce qui veut dire que P paie davantage que le prix de production réel du produit de la catégorie de terrain B . Posons $P - P' = d$; d , excédent de P sur P' , représente donc le surprofit que réalise le fermier de cette catégorie ; d se convertit en rente à payer au propriétaire foncier. Que le prix de production réel de la troisième catégorie C soit P'' et $P - P'' = 2d$; ces $2d$ se convertissent en rente. De même, mettons que le prix individuel de production de la quatrième catégorie D soit P''' ; $P - P''' = 3d$, qui se convertissent en rente, etc. Supposons encore que pour la catégorie A notre hypothèse : rente = 0, donc prix du produit $= P + 0$, soit fausse et que A rapporte une rente $= r$. Nous aurions alors les deux conséquences suivantes :

Premièrement : Le prix du produit du terrain de la catégorie A ne serait pas réglé par son prix de production, mais excéderait ce dernier, soit $P + r$. En admettant que le mode capitaliste de production s'applique normalement, donc que l'excédent r , payé au propriétaire foncier, ne représente ni un prélèvement sur le salaire ni un prélèvement sur le profit moyen du capital, le fermier ne peut en effet payer cet excédent qu'en vendant son produit au-dessus du prix de production, ce qui lui rapporterait un surprofit s'il ne devait pas reverser cet excédent au propriétaire foncier, sous forme de rente. Le prix régulateur de marché de la totalité des produits provenant de toutes les catégories de terrains ne serait pas le prix de production que tout capital donne dans toutes les sphères de production (ce prix étant égal aux dépenses plus le profit moyen) ; mais il serait le prix de production plus la rente, $P + r$, et non P . Car le prix du produit du terrain de catégorie A représente la limite du prix général et régulateur du marché, prix auquel toute la production peut être fournie ; en ce sens, il règle le prix de la production totale.

Deuxièmement : Cependant la loi de la rente différentielle n'en resterait pas moins valable ici, bien que le prix général du produit agricole soit essentiellement

modifié. Car si le prix du produit de la catégorie A , partant le prix général de marché, était égal à $P + r$, le prix des catégories B , C , D , etc., serait également $P + r$. Mais comme pour B , $P - P' = d$, nous aurions aussi $(P + r) - (P' + r)$ égal à d ; pour C nous aurions : $P - P'' = (P + r) - (P'' + r) = 2d$; enfin, pour D : $P - P''' = (P + r) - (P''' + r) = 3d$, etc. La rente différentielle serait donc la même qu'avant, déterminée par la même loi, quoique la rente comporte un élément indépendant de cette loi : elle s'accroîtrait généralement en même temps que le prix du produit agricole. Quoi qu'il en soit de la rente sur les terrains les moins fertiles, il s'ensuit non seulement que la loi régissant la rente différentielle en est complètement indépendante, mais encore que la seule manière de comprendre le caractère même de cette rente est de supposer égale à zéro la rente du terrain A . Peu importe, pour la rente différentielle, que cette rente soit égale ou supérieure à zéro : en fait, cela n'entre pas en ligne de compte.

Il est donc bien entendu que la loi de la rente différentielle est indépendante du résultat de l'analyse suivante.

Si l'on demande sur quoi est basée notre hypothèse que le produit du plus mauvais terrain A ne paie pas de rente, la réponse est nécessairement celle-ci : Si le prix de marché d'un produit du sol, disons le blé, a atteint un niveau tel qu'une avance additionnelle de capital, investi dans la catégorie A , paie le prix de production courant, et rapporte par conséquent au capital le profit moyen ordinaire, cette condition est suffisante pour qu'il y ait investissement de capital additionnel sur du terrain de type A . Cela veut dire que cette condition suffit au capitaliste pour qu'il investisse un nouveau capital rapportant le profit ordinaire, qui sera donc mis normalement en valeur.

Il faut ici remarquer que, même dans ce cas, le prix de marché doit être supérieur au prix de production de A . Car, dès qu'il y a un apport supplémentaire du produit, le rapport entre l'offre et la demande est évidemment modifié. Auparavant, l'offre ne suffisait pas, maintenant elle est suffisante. Le prix doit donc baisser et, pour pouvoir baisser, il faut qu'il ait été supérieur au prix de production de A . Mais la fertilité moindre du sol A qui vient d'être mis en culture fait qu'à son tour le prix ne peut pas tomber aussi bas qu'au moment où c'était le prix de production de la catégorie B qui réglait le marché. Le prix de production de A constitue la limite, non pas pour la hausse temporaire, mais pour l'augmentation relativement permanente du prix de marché. Si, par contre, le terrain nouvellement exploité est plus fertile que celui de la catégorie A , régulatrice jusque-là, tout en étant juste suffisant pour satisfaire la demande supplémentaire, le prix de marché reste inchangé. La question de savoir si la catégorie de terrain la moins bonne rapporte de la rente coïncide, ici encore, avec celle que nous allons étudier maintenant. En effet, dans le cas qui nous occupe ici, l'hypothèse que la catégorie de terrain A ne rapporte pas de rente s'expliquerait de même par le fait que pour le fermier capitaliste le prix de marché suffit à couvrir exactement son débours de capital plus le profit moyen ;

bref, que le prix de marché lui assure le prix de production de sa marchandise.

En tout cas, le fermier capitaliste peut cultiver le terrain A à ces conditions dans la mesure où il doit en décider en tant que capitaliste. La condition de mise en valeur normale d'un capital investi en A est désormais réalisée. Mais, de la prémisses que le fermier pourrait, s'il n'avait toutefois pas de rente à payer, investir son capital sur le terrain de catégorie A dans des conditions moyennes de mise en valeur, ne suit nullement qu'il puisse désormais disposer sans autre forme de procès de ce terrain de la catégorie A. Le fait que le fermier, s'il ne paie pas de rente, pourrait tirer de son capital le profit habituel ne suffit absolument pas à déterminer le propriétaire foncier à lui prêter son terrain gratuitement, et à être assez philanthrope à l'égard de cette relation d'affaires pour introduire le *crédit gratuit**. Admettre cela équivaudrait à faire abstraction de la propriété foncière, à l'abolir, elle dont l'existence constitue justement une barrière à l'investissement de capital et à sa libre mise en valeur dans le sol. La seule réflexion du fermier constatant que le niveau des prix du blé lui permettrait de tirer de son capital le profit habituel en exploitant le terrain A, — s'il ne payait pas de rente, s'il pouvait, en pratique, considérer la propriété foncière comme inexistante — ne suffit nullement à faire tomber cette barrière. Mais la rente différentielle est basée sur l'hypothèse du monopole de la propriété foncière, barrière dressée devant le capital ; sans ce monopole, le surprofit ne se convertirait pas en rente foncière, et ne reviendrait pas au propriétaire foncier, au lieu de revenir au fermier. Et cette barrière que constitue la propriété foncière continue d'exister, même là où la rente en tant que rente différentielle disparaît, c'est-à-dire sur la catégorie de terrain A. Si nous étudions les cas où, dans un pays à production capitaliste, des capitaux peuvent être investis dans le sol sans entraîner le paiement d'une rente, nous trouverons qu'ils impliquent tous l'abolition de fait, sinon de droit, de la propriété foncière ; mais cette abolition peut seulement se produire dans des conditions bien définies et, de par leur nature même, fortuites :

Premièrement, si le propriétaire foncier est lui-même capitaliste ou le capitaliste propriétaire foncier. Dès que le prix de marché a monté suffisamment pour lui permettre de retirer de ce qui est actuellement le terrain A le prix de production (c'est-à-dire le remplacement du capital plus le profit moyen), il peut alors *exploiter lui-même* son terrain. Pourquoi ? Parce que, pour lui, la propriété foncière ne constitue pas un obstacle à l'investissement de son capital. Il peut traiter la terre comme un simple élément de la nature et se déterminer exclusivement en fonction de la mise en valeur de son capital, c'est-à-dire à partir de considérations exclusivement capitalistes. De tels cas, bien qu'exceptionnels, existent dans la pratique. Tout comme l'agriculture capitaliste suppose la séparation du capital actif et de la propriété foncière, l'exploitation d'une propriété foncière par le propriétaire terrien ne peut pas être la règle. On comprend que ce cas soit purement accidentel. Si l'accroissement de la demande de

blé exige la mise en culture de plus grandes superficies de terrain A que n'en détiennent les propriétaires exploitant eux-mêmes leurs terres, s'il leur faut donc en affermer une partie pour qu'elle soit cultivée, cette abolition¹ hypothétique de la barrière que constitue la propriété foncière à l'investissement de capital disparaît immédiatement. C'est une contradiction absurde que de partir de la séparation du capital et de la terre, des fermiers et des propriétaires fonciers, séparation résultant du mode capitaliste de production, pour, au contraire, supposer ensuite que l'exploitation agricole par les propriétaires eux-mêmes est de règle partout où le volume de capital serait insuffisant pour retirer une rente de la culture du sol, s'il n'existait pas de propriété foncière indépendante. (Voir, dans A. Smith, le passage sur la rente de l'industrie extractive, cité plus loin [p.704].) Cette abolition de la propriété foncière reste fortuite. Elle peut avoir lieu ou non.

Deuxièmement : Dans l'ensemble complexe d'une propriété affermée, il peut y avoir certaines parcelles qui, pour un prix de marché donné, ne paient pas de rente et sont donc en fait prêtées gratuitement ; mais le propriétaire foncier n'envisage pas la chose sous cet angle, parce qu'il considère la rente globale des terres affermées et non la rente particulière que lui rapporte chaque terrain individuellement. Quant aux parcelles affermées non productrices de rente, la propriété foncière ne constitue plus alors, pour le fermier, un obstacle à l'investissement de capital et cela par suite du contrat qui le lie au propriétaire lui-même. Mais s'il ne paie pas de rente pour ces parcelles, c'est uniquement parce qu'il en paie une pour l'ensemble du terrain dont elles ne sont qu'un accessoire. En ce cas nous supposons précisément une combinaison où il n'est pas possible de recourir au mauvais terrain A en vue de suppléer à un approvisionnement insuffisant, comme si c'était un nouveau champ d'exploitation autonome, mais où le terrain A n'est rien d'autre qu'une parcelle intermédiaire inséparable du bon terrain environnant. Mais le cas qui nous occupe ici est celui où des terrains de la catégorie A sont cultivés à part et doivent par conséquent, dans les conditions générales du mode capitaliste de production, être affermés séparément.

Troisièmement : Un fermier peut investir du capital additionnel sur le terrain qu'il a affermé, bien que les prix de marché en cours soient tels que le produit supplémentaire obtenu lui procure seulement le prix de production, lui rapporte le profit courant, mais ne lui permette pas de payer un supplément de rente. Une partie de son capital investi dans le sol paie ainsi de la rente foncière, l'autre n'en paie pas. Mais poser le problème de cette façon ne nous aide nullement à le résoudre, comme on va le voir : si le prix de marché (et simultanément la fertilité du sol) donne au fermier la possibilité d'obtenir un surproduit, grâce à son capital additionnel, qui, tout comme le précédent capital, lui rapporte, outre le prix de production, du surprofit, il l'empêche lui-même tant que dure son bail. Pourquoi ? Parce que, pendant toute la durée du bail, la barrière à l'investissement de son capital que constitue la propriété foncière a été enlevée. Mais le

simple fait que, pour assurer ce surprofit, il faille cultiver une parcelle nouvelle de mauvais terrain et l'affermier séparément démontre irréfutablement que l'investissement de capital additionnel sur l'ancien terrain n'est pas suffisant pour produire l'appoint nécessaire d'approvisionnement. L'une des hypothèses exclut l'autre. On pourrait, il est vrai, dire : la rente de la plus mauvaise catégorie de terrain A est elle-même de la rente différentielle par comparaison avec le terrain que son propriétaire cultive lui-même (ce cas pourtant ne peut se produire dans toute sa pureté qu'à titre d'exception fortuite) ou avec le capital additionnel investi sur les anciennes terres affermées non productrices de rente. Mais, primo, il s'agirait là d'une rente différentielle ne résultant pas de la différence de fertilité des diverses catégories de terrain ; elle ne supposerait donc pas que le terrain A ne paie pas de rente et vende son produit au prix de production. Secundo, que les capitaux additionnels investis dans les mêmes terrains affermés donnent ou ne donnent pas de rente est sans influence sur le fait que le nouveau terrain de la catégorie A à mettre en culture paie ou ne paie pas de rente ; tout comme il est sans intérêt pour l'établissement d'une nouvelle affaire industrielle autonome qu'un autre fabricant de la même branche place une partie de son capital en titres rapportant un intérêt parce qu'il ne peut l'utiliser tout entier dans son affaire, ou qu'il procède à certains agrandissements qui, sans lui donner le profit total, lui rapportent néanmoins plus que le simple intérêt. Peu lui importe. Par contre, les nouveaux établissements doivent rapporter le profit moyen et s'ils sont créés c'est dans cette attente. Il est vrai que les capitaux additionnels investis dans les terres déjà affermées et la mise en culture de nouvelles terres de la catégorie A se limitent réciproquement. La limite jusqu'à laquelle du capital additionnel peut être investi, dans des conditions de production moins favorables, sur les terrains déjà affermés, est déterminée par de nouveaux investissements concurrents sur des terrains de catégorie A ; d'autre part, les capitaux additionnels concurrents qui sont investis dans les terrains anciennement affermés limitent la rente que cette catégorie de terrains peut rapporter.

Tous ces faux-fuyants ne résolvent pourtant pas le problème qui se résume simplement ainsi : Supposons que le prix de marché du blé (qui, dans notre étude, représente tous les produits du sol) soit suffisamment élevé pour qu'on puisse entreprendre l'exploitation de parcelles de la catégorie A et permette au capital investi dans ces nouveaux champs d'en retirer le prix de production du produit, soit le remplacement du capital plus le profit moyen. Nous supposons donc que les conditions d'une mise en valeur normale de capital existent pour la catégorie A. Cette hypothèse suffit-elle ? Ce capital peut-il être vraiment investi ? Ou bien le prix de marché doit-il monter jusqu'à ce que même le plus mauvais terrain A rapporte de la rente ? Le monopole que détient la propriété foncière constitue-t-il une barrière à l'investissement de capital, barrière qui, du point de vue purement capitaliste, n'existerait pas n'était ce monopole ? La façon même de poser ces questions permet de voir que si du capital additionnel, investi sur les

anciens fermages, rapporte seulement, pour un prix de marché donné, le profit moyen et pas de rente, ce fait ne fournit pas de réponse à notre question : est-il dès lors réellement possible d'investir sur le terrain A du capital qui ne rapporterait pas de rente, mais seulement le profit moyen ? Tout le problème est là. La nécessité de recourir à de nouveaux terrains de la catégorie A prouve que les investissements de capital additionnel ne rapportant pas de rente ne suffisent pas à satisfaire la demande. Si la mise en exploitation de terrain supplémentaire A n'a lieu que pour autant qu'elle procure de la rente, donc plus que le prix de production, deux cas seulement sont possibles : *Primo*, le prix de marché doit être tel que même les derniers investissements de capital additionnel sur les anciens terrains affermés rapportent un surprofit, que celui-ci soit empoché par le fermier ou le propriétaire foncier. La hausse du prix et le superprofit des derniers investissements de capital additionnel résulteraient de ce que le terrain A ne peut pas être cultivé sans rapporter de rente. Car s'il suffisait pour la mise en culture du prix de production et du simple profit moyen, le prix ne serait pas monté si haut ; la concurrence des nouvelles terres aurait joué dès qu'elles auraient rapporté simplement ces prix de production. Les investissements de capital additionnel non productifs de rente sur les anciens terrains affermés seraient alors en concurrence avec des investissements sur le terrain A, qui ne rapporterait pas de rente non plus. *Seconde* éventualité : les capitaux investis sur les anciens terrains affermés ne produisent pas de rente, mais pourtant le prix de marché est monté suffisamment pour que le terrain A puisse être mis en exploitation et rapporter de la rente. Dans ce cas, l'investissement de capital additionnel ne donnant pas de rente n'a été possible que parce que le terrain ne peut être cultivé tant que le prix de marché ne lui permet pas la production d'une rente. Sans cette condition, il aurait déjà été mis en culture alors que le prix était plus bas ; et alors les investissements ultérieurs sur les anciens terrains affermés qui nécessitent, pour rapporter le profit ordinaire sans rente, un prix de marché élevé n'auraient pu avoir lieu. En effet, malgré le prix de marché élevé, ils rapportent seulement le profit moyen. Donc pour un prix moins élevé qui, lors de la mise en culture du terrain A, en tant que prix de production de ce dernier, serait devenu régulateur, ils n'auraient pas rapporté de profit et, dans nos conditions, ces investissements n'auraient absolument pas eu lieu. Il est vrai que la rente sur le terrain A constituerait ainsi une rente différentielle par rapport aux investissements de capital dans les anciens terrains affermés non producteurs de rente. Mais si les superficies de terrain A donnent cette rente différentielle, c'est la conséquence du fait qu'ils ne peuvent pas être mis en culture à moins, précisément, de produire une rente. C'est donc que la nécessité de cette rente qui ne dépend, au fond, pas de la différence entre diverses catégories de terrain s'impose et qu'elle constitue une barrière faisant obstacle à un investissement éventuel de capitaux supplémentaires sur les anciens terrains affermés. Dans les deux cas, la rente sur le terrain A ne découlerait pas simplement de

la hausse du prix du blé ; au contraire, le fait que le plus mauvais terrain doit rapporter de la rente pour pouvoir être cultivé serait la cause de la hausse du prix du blé, qui augmenterait jusqu'au niveau où cette condition serait remplie.

La rente différentielle a ceci de particulier que le propriétaire foncier prélève seulement le surprofit qu'autrement le fermier empocherait et qu'il empêche effectivement dans certaines conditions, pendant la durée de son bail. La propriété foncière est simplement la cause du transfert d'une personne à une autre, du capitaliste au propriétaire foncier, d'une fraction du prix des marchandises qui devient du surprofit, sans que le propriétaire ait eu à intervenir ; ce surprofit résulte au contraire de la détermination par la concurrence du prix de production régulateur du prix de marché. Mais la propriété foncière n'est pas la cause que crée cette partie du prix, ni la hausse de prix qui la conditionne. Par contre, si le plus mauvais terrain A ne peut être cultivé (quoique sa mise en exploitation produise le prix de production), tant qu'il ne rapporte pas un excédent sur le prix de production, une rente, c'est bien la propriété foncière qui provoque la création de cette hausse de prix-ci. *C'est la propriété foncière elle-même qui a produit de la rente.* Si la rente que le terrain A paie maintenant est, comme dans le second cas étudié, une rente différentielle, comparativement au dernier capital additionnel investi dans les anciens terrains afferchés et qui, lui, ne paie que le prix de production, cela ne change rien à l'affaire. Le terrain A ne peut être cultivé tant que le prix régulateur de marché n'est pas assez élevé pour permettre au terrain A de rapporter une rente ; et c'est pour cette raison uniquement que le prix de marché monte suffisamment pour que même s'il ne paie aux derniers capitaux investis sur les anciens terrains que leur prix de production, ce prix de production rapporte de la rente sur le terrain A. Le fait que le terrain A doit payer en tout état de cause de la rente est ici la cause de la création d'une rente différentielle entre le terrain A et les derniers capitaux investis sur les terrains antérieurement afferchés.

D'une façon générale, lorsque, en admettant que le prix du blé est réglé par le prix de production, nous disons que le type de terrain A ne rapporte pas de rente, nous entendons la rente au sens spécifique du mot. Si le fermier paie un fermage qui constitue un prélèvement soit sur le salaire normal de ses ouvriers, soit sur son propre profit moyen, il ne paie pas de rente, il ne verse pas d'élément autonome du prix de sa marchandise qui serait distinct du salaire et du profit. Nous avons déjà fait remarquer antérieurement que ces choses se pratiquent couramment. Dans un pays où le salaire des ouvriers agricoles est généralement maintenu au-dessous de son niveau moyen normal, de sorte qu'une partie du salaire entre généralement dans la rente, le fermier du plus mauvais terrain suit la règle commune. Ce bas salaire représente déjà un élément constitutif du prix de production qui rend possible l'exploitation du plus mauvais terrain ; la vente du produit au prix de production ne permet donc pas au fermier de ce terrain de payer une rente. Mais le propriétaire foncier peut également louer son terrain

à un ouvrier qui sera d'accord pour céder au propriétaire sous forme de rente tout ou la plus grande partie de ce que le prix de vente lui assure au-delà du salaire. Toutefois, dans tous ces cas, ce n'est pas véritablement de la rente qui est payée, bien qu'il y ait paiement du fermage en espèces. Là où existent des conditions correspondant au mode capitaliste de production, rente et prix du fermage doivent coïncider. C'est cette situation normale que nous avons à étudier ici.

Les cas étudiés ci-dessus, où, dans le cadre du mode capitaliste de production, du capital peut être réellement investi dans le sol sans produire de rente, n'apportent aucune solution décisive à notre problème ; il serait *a fortiori* encore moins utile pour nous de nous référer aux conditions qui existent dans les colonies. Ce qui donne à la colonie son caractère de colonie — nous ne parlons ici que des colonies agricoles proprement dites — ce n'est pas seulement la quantité de terres fertiles qui se trouvent encore à l'état naturel, c'est plutôt le fait que ces terres n'appartiennent à personne et ne sont pas encore passées au stade de la propriété foncière. C'est là, en ce qui concerne la terre, l'énorme différence entre les vieux pays et les colonies : la non-existence, de droit ou de fait, de la propriété foncière, comme l'avait si justement fait remarquer Wakefield² ; bien avant lui, Mirabeau père, le physiocrate, et d'autres économistes plus anciens l'avaient également découvert. Que les colons s'approprient directement la terre ou qu'ils versent en fait à l'État sous le nom de prix de la terre une simple redevance pour obtenir un titre de propriété valable, cela n'a aucune importance, tout comme le fait que des colons déjà établis soient devenus les propriétaires de droit des biens-fonds. En fait, la propriété foncière ne constitue pas, dans ce cas, de limites à l'investissement de capital ou même à l'emploi de travail sans capital ; la confiscation d'une partie des terres par les colons déjà établis n'exclut pas la possibilité pour les nouveaux arrivants d'employer leur capital ou leur travail sur de nouvelles terres. Donc, s'il s'agit d'examiner quel effet a la propriété foncière sur les prix des produits du sol et sur la rente, là où elle limite la terre, champ d'investissement du capital, il est tout à fait absurde de parler de colonies bourgeoises libres, là où n'existent ni le mode capitaliste de production dans l'agriculture ni la forme de propriété foncière qui lui correspond, où il n'y a pratiquement pas de propriété foncière du tout. C'est pourtant ce que fait Ricardo, dans son chapitre sur la rente foncière. Il déclare d'abord qu'il va étudier l'effet de l'appropriation de la terre sur la valeur des produits agricoles ; et tout de suite après, il se sert des colonies comme illustration, tout en ne disant pas que la terre s'y trouve à l'état relativement élémentaire et que son exploitation n'est pas limitée par le monopole de la propriété foncière.

La propriété purement juridique de la terre ne procure pas de rente foncière au propriétaire, mais elle lui confère le pouvoir de ne pas exploiter sa terre tant que les conditions économiques ne permettent point une mise en valeur qui lui rapporte un excédent, que la terre soit utilisée à des fins agricoles proprement

dites, ou à d'autres fins, la construction par exemple, etc. Il ne peut ni accroître, ni restreindre l'étendue absolue de sa terre, mais bien la partie qui s'en trouve sur le marché. Il est donc caractéristique, comme l'a déjà constaté Fourier, que dans tous les pays civilisés une partie relativement considérable des terres est toujours soustraite à la culture.

Admettons que la demande exige le défrichage de nouvelles terres, moins fertiles que celles qui sont déjà cultivées : le propriétaire foncier va-t-il les louer gratuitement parce que le prix de marché du produit a suffisamment monté pour que le capital investi paie au fermier le prix de production, rapportant ainsi le profit habituel ? En aucune façon. Le capital investi doit lui rapporter, à lui, de la rente. Il donne seulement sa terre à ferme quand le versement d'un fermage est devenu possible. Le prix de marché doit donc avoir dépassé le prix de production et avoir atteint $P + r$, de sorte qu'une rente puisse être payée au propriétaire foncier. Puisque, selon notre hypothèse, la propriété foncière ne rapporte rien si elle n'est affermée, qu'elle est, du point de vue économique, sans valeur, une faible hausse du prix de marché au-dessus du prix de production sera suffisante pour jeter sur le marché ces nouvelles terres de la catégorie la moins fertile.

La question suivante se pose alors : peut-on déduire de la rente foncière sur le plus mauvais terrain, qui ne saurait être expliquée par une différence de fertilité, que le prix du produit agricole est nécessairement un prix de monopole au sens habituel du mot ou encore un prix où la rente entrerait comme un impôt qui serait perçu par le propriétaire foncier au lieu de l'être par l'État ? Il va de soi que cet impôt a des limites économiques définies. Il est limité par les capitaux additionnels investis dans les anciens terrains affermés, par la concurrence des produits agricoles étrangers (dont l'importation est supposée libre), par la concurrence des propriétaires fonciers entre eux ; enfin, par les besoins et le pouvoir d'achat des consommateurs. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Il s'agit de savoir si la rente que rapporte le plus mauvais terrain entre dans le prix du produit de celui-ci qui règle, d'après l'hypothèse, le prix général de marché, à la manière d'un impôt entrant dans le prix d'une marchandise imposée, c'est-à-dire en tant qu'élément indépendant de sa valeur.

Ce n'est nullement une conclusion qui s'impose nécessairement et si nous avons été amenés à la formuler c'est parce que la différence entre la valeur des marchandises et leur prix de production n'avait pas été comprise jusqu'ici. Nous avons vu que le prix de production d'une marchandise ne s'identifie nullement avec sa valeur, bien que les prix de production, dans leur ensemble, soient uniquement réglés par la valeur marchande globale et quoique le mouvement des prix de production des différentes sortes de marchandises, toutes choses égales d'ailleurs, soit exclusivement déterminé par le mouvement de leurs valeurs. Nous avons montré que le prix de production d'une marchandise peut être, soit supérieur, soit inférieur à sa valeur et ne coïncide avec elle que par

exception. Par conséquent, vendre les produits agricoles au-dessus de leur prix de production ne prouve nullement qu'ils soient vendus aussi au-dessus de leur valeur. Tout comme le fait que les produits industriels soient en général vendus à leur prix de production ne prouve pas qu'ils soient vendus à leur valeur. Il est possible que des produits agricoles soient vendus au-dessus de leur prix de production et au-dessous de leur valeur ; de même que, par ailleurs, beaucoup de produits industriels ne rapportent leur prix de production que parce qu'ils sont vendus au-dessus de leur valeur.

Le rapport entre le prix de production d'une marchandise et sa valeur est exclusivement déterminé par le rapport existant entre les fractions variable et constante du capital qui sert à la produire ; ou encore par la composition organique du capital producteur. Si, dans une sphère de production, cette composition est inférieure à celle du capital social moyen, c'est-à-dire si la fraction de capital variable, avancée sous forme de salaire, est, par rapport à la fraction constante, avancée pour payer les moyens matériels de travail, plus grande que ce n'est le cas dans le capital social moyen, alors la valeur de son produit doit être supérieure à son prix de production. Cela signifie qu'un tel capital employant plus de travail vivant produit, avec la même exploitation du travail, davantage de plus-value, donc de profit qu'une part aliquote de même grandeur du capital social moyen. La valeur de son produit est par conséquent supérieure à son prix de production, puisque celui-ci est égal au capital remplacé plus le profit moyen et que le profit moyen est inférieur au profit procuré par cette marchandise. La plus-value produite par le capital social moyen est moindre que la plus-value produite par un capital de cette composition inférieure. Le résultat est inverse si le capital investi dans une sphère de production déterminée est d'une composition supérieure à celle du capital social moyen. La valeur des marchandises qu'il produit est inférieure à leur prix de production ce qui, de façon générale, est le cas pour les produits des industries les mieux développées.

Si, dans une sphère de production donnée, la composition du capital est inférieure à celle du capital social moyen, cela signifie simplement, en d'autres termes, que la force productive du travail social est, dans cette sphère de production particulière, au-dessous du niveau moyen : car le degré de productivité atteint s'exprime par la prépondérance relative de la fraction constante du capital sur la fraction variable ou par la diminution continue de l'élément d'un capital donné, qui est avancé sous forme de salaires. Si, inversement, dans une certaine sphère de production, la composition du capital est supérieure, cela signifie que la force productive y est plus développée que la moyenne.

Abstraction faite des travaux artistiques proprement dits que leur nature spéciale exclut de notre étude, il va de soi que les diverses sphères de production, à cause de leur particularité technique, exigent des proportions différentes de capital constant et variable et que la place qu'y occupe le travail vivant varie de l'une à l'autre. Par exemple, dans l'industrie extractive, qu'il faut nettement

distinguer de l'agriculture, la matière première, en tant qu'élément du capital constant, disparaît complètement ; les matériaux auxiliaires eux-mêmes n'y jouent qu'incidemment un rôle important. Par contre, dans cette industrie, l'autre partie du capital constant, le capital fixe, revêt une importance considérable. Néanmoins, ici encore, l'on pourra mesurer le progrès du développement à l'accroissement relatif du capital constant, comparé au capital variable.

Si la composition du capital, dans l'agriculture proprement dite, était inférieure à celle du capital social moyen, cela signifierait évidemment que, dans les pays où la production est développée, l'agriculture n'a pas progressé du même pas que l'industrie de transformation. Sans même tenir compte d'autres conditions économiques, quelquefois décisives, l'explication de ce fait se trouverait déjà dans le développement plus rapide et plus précoce des sciences mécaniques et surtout de leurs applications, comparativement au développement tout récent de la chimie, de la géologie et de la physiologie, ainsi que, encore une fois, de leurs applications à l'agriculture. D'ailleurs, on sait depuis longtemps³ de façon indubitable que les progrès réalisés dans l'agriculture se traduisent toujours, eux aussi, par un accroissement relatif de la partie constante du capital par rapport à sa partie variable. Dans un pays donné à production capitaliste, en Angleterre par exemple, la composition du capital agricole peut bien être inférieure à celle du capital social moyen : c'est là une question que seules les statistiques peuvent trancher. Pour notre propos, il n'est d'ailleurs pas utile d'entrer dans ces détails. Quoi qu'il en soit, théoriquement il est certain que c'est seulement dans cette hypothèse que la valeur des produits agricoles peut être supérieure à leur prix de production ; cela veut dire que la plus-value produite en agriculture, par un capital de grandeur donnée, ou, ce qui revient au même, le surtravail mis en œuvre et commandé par lui (donc aussi en général le travail vivant qu'il emploie) est plus considérable que pour un capital de composition sociale moyenne de même grandeur.

Pour étudier la forme de rente qui nous occupe ici, il est donc suffisant de partir de cette hypothèse, puisque cette rente ne peut se constituer si cette condition n'est pas respectée. Si l'hypothèse n'est pas réalisée, la forme de rente correspondante disparaît elle aussi.

Cependant, le simple fait que la valeur des produits agricoles excède leur prix de production ne suffirait nullement à expliquer à elle seule l'existence d'une rente foncière qui ne dépende point des différences de fertilité sur divers terrains ou des investissements successifs de capital dans une même terre : bref, d'une rente qui ne ressortirait pas à la notion de rente différentielle et que nous pouvons appeler par conséquent *rente absolue*. Ce qui caractérise toute une série de produits manufacturés c'est que leur valeur est supérieure à leur prix de production sans qu'ils rapportent pour autant un profit excédant le profit moyen ou surprofit, susceptible de se convertir en rente. Et inversement. L'existence et la notion même de prix de production, et de taux général de profit qu'il inclut,

se fondent sur le fait que les marchandises individuelles ne sont pas vendues à leur valeur. Les prix de production proviennent d'une péréquation des valeurs des marchandises qui, après restitution des capitaux consommés dans les diverses sphères de production, répartit la totalité de la plus-value non pas proportionnellement aux quantités réalisées dans les sphères particulières de production et contenues dans les produits de celles-ci, mais proportionnellement à la grandeur des capitaux avancés. C'est là la seule origine du profit moyen et du prix de production des marchandises dont il est l'élément caractéristique. Les capitaux ont toujours tendance à opérer, par la concurrence, cette péréquation dans la répartition de la plus-value que le capital total a produite et à surmonter tous les obstacles qui s'y opposent. Ils tendent par conséquent à ne tolérer que des surprofits qui, de toutes manières, découlent non pas de la différence entre les valeurs et les prix de production des marchandises, mais plutôt de celle du prix général de production, régulateur du marché par rapport aux prix individuels de production ne coïncidant pas avec lui. Ces surprofits n'existent donc pas entre deux sphères de production différentes, mais à l'intérieur de chaque sphère. Ils n'influent pas sur les prix généraux de production des différentes sphères, c'est-à-dire sur le taux général de profit, mais supposent au contraire la conversion des valeurs en prix de production et le taux général de profit. Cependant, comme nous l'avons expliqué précédemment, cette hypothèse repose sur la répartition proportionnelle, sans cesse changeante, du capital social total, entre les diverses sphères de production ; sur le va-et-vient perpétuel des capitaux ; sur leur transférabilité d'une sphère à l'autre, bref sur leur libre mouvement entre les diverses sphères de production, qui sont autant de champs d'investissement pour les fractions autonomes du capital social total. Nous admettons ici qu'aucune entrave (tout au plus une entrave occasionnelle et temporaire) n'empêche la concurrence des capitaux de ramener la valeur au prix de production (par exemple, dans une sphère de production où la valeur des marchandises est supérieure à leur prix de production ou la plus-value produite supérieure au profit moyen), ce qui entraîne la répartition proportionnelle de la plus-value excédentaire de cette sphère de production entre toutes les branches exploitées par le capital. Mais si le contraire se produit, si le capital se heurte à une force extérieure, qu'il n'arrive pas à vaincre ou qu'il ne peut vaincre qu'en partie : si cette force restreint son investissement dans certaines sphères de production, ne l'admettant que dans certaines conditions qui excluent — entièrement ou en partie — la péréquation générale de la plus-value pour donner le profit moyen, il y aura évidemment, dans ces sphères-là, constitution de surprofit, provenant de l'excédent de la valeur des marchandises sur leur prix de production. Ce surprofit pourra se convertir en rente et, comme telle, prétendre à une existence indépendante du profit. Or, cette force extérieure et cette entrave, le capital investi dans le sol les rencontre dans la propriété foncière, le capitaliste dans le propriétaire foncier.

Dans le cas qui nous occupe, la propriété foncière est bien cette barrière, qui ne tolère pas de nouvel investissement de capital sur une terre qui n'a pas été cultivée ni affermée jusque-là, sans prélever un droit, c'est-à-dire une rente, bien que le terrain destiné à l'exploitation appartienne à une catégorie non productrice de rente différentielle et qu'une hausse du prix de marché même moindre eût déjà permis de cultiver, si la propriété foncière n'existait pas : le prix régulateur de marché aurait alors seulement rapporté son prix de production au cultivateur de ce très mauvais terrain. Mais à cause de la barrière dressée par la propriété foncière, le prix de marché doit d'abord s'élever jusqu'au niveau où le terrain pourra payer un excédent sur le prix de production, c'est-à-dire rapporter une rente. Comme, d'après notre hypothèse, la valeur des marchandises produites par le capital agricole est supérieure à leur prix de production, cette rente (à l'exception d'un cas que nous allons étudier) représente l'excédent de la valeur sur le prix de production ou une partie de ce prix. La question de savoir si la rente est égale à la totalité ou à une fraction plus ou moins grande de cette différence entre la valeur et le prix de production dépendrait entièrement du rapport entre l'offre et la demande et de l'étendue des terres nouvellement exploitées. Tant que la rente n'égalerait pas l'excédent de la valeur des produits agricoles sur leur prix de production, il y aurait toujours une fraction de cet excédent qui participerait à la péréquation générale et à la répartition proportionnelle de toute la plus-value entre les différents capitaux individuels. Dès que la rente égalerait l'excédent de la valeur sur le prix de production, toute la partie de la plus-value dépassant le profit moyen serait soustraite à cette péréquation. Mais que la rente absolue soit égale à la totalité ou à une fraction seulement de l'excédent, les produits agricoles seraient toujours vendus à un prix de monopole, non parce que leur prix serait supérieur, mais parce qu'il serait égal ou inférieur à leur valeur, tout en étant supérieur à leur prix de production. Ce monopole aurait pour eux cet effet : ils ne seraient pas ramenés au prix de production, comme c'est le cas pour d'autres produits industriels dont la valeur est supérieure au prix général de production. Une partie de la valeur et du prix de production aussi est effectivement une grandeur constante, à savoir le coût de production (le capital c consommé dans la production), la différence entre ces deux termes provient donc de l'élément variable, la plus-value qui, dans le prix de production, est égale au profit p . Ce profit lui-même est égal à la plus-value totale, rapportée au capital social, et à chaque capital individuel, en tant que part aliquote du capital social. Mais, dans la valeur de la marchandise, il est égal à la plus-value réelle que ce capital particulier a produite et qui constitue une partie intégrante de la valeur des marchandises produites. Si la valeur de la marchandise est supérieure à son prix de production, celui-ci est égal à $c + p$, la valeur = $c + p + d$, $p + d$ étant la plus-value que la valeur contient. La différence entre la valeur et le prix de production est donc = d , excédent de la plus-value produite par le capital sur celle que lui assigne le taux général de

profit. Il s'ensuit que le prix des produits agricoles peut être supérieur à leur prix de production sans atteindre leur valeur. Il s'ensuit encore qu'il peut y avoir, jusqu'à un certain point, hausse persistante du prix des produits agricoles, avant que leur prix atteigne leur valeur. Il en résulte encore que c'est uniquement grâce au monopole de la propriété foncière que l'excédent de valeur des produits agricoles sur leur prix de production peut devenir un facteur déterminant de leur prix général de marché. Il en résulte enfin que, dans notre cas, l'enchérissement du produit n'est pas la cause de la rente : c'est la rente qui est la cause de cet enchérissement. Si le prix du produit, pour l'unité de surface du plus mauvais terrain = $P + r$, toutes les rentes différentielles s'accroissent des multiples correspondants de r , puisque, d'après l'hypothèse, $P + r$ devient le prix régulateur de marché.

Si la composition moyenne du capital social non agricole était $85_c + 15_v$ et le taux de plus-value de 100 %, le prix de production s'élèverait à 115. Si la composition du capital agricole était de $75_c + 25_v$, la valeur du produit, pour le même taux de plus-value, et la valeur régulatrice du marché seraient 125. S'il y avait péréquation entre les prix des produits agricoles et non agricoles pour donner un prix moyen (pour aller plus vite nous supposons égaux les capitaux des deux branches de production), la plus-value globale serait 40, soit 20 % du capital de 200. Dans les deux secteurs, le produit serait vendu à 120. En cas d'alignement sur les prix de production, les prix de marché moyens du produit non agricole seraient supérieurs, ceux des produits agricoles inférieurs à leurs valeurs. Si les produits agricoles étaient vendus à leur pleine valeur, ils seraient supérieurs de 5, les produits industriels inférieurs de 5 au prix obtenu après péréquation. Si les conditions de marché ne permettaient pas de vendre les produits agricoles à leur pleine valeur, tout l'excédent sur le prix de production inclus, la réalité se trouverait entre les deux extrêmes : les produits industriels se vendraient un peu au-dessus de leur valeur et les produits agricoles un peu au-dessus de leur prix de production.

Bien que la propriété foncière puisse faire monter le prix des produits agricoles au-dessus de leur prix de production, ce n'est pas elle, mais la situation générale du marché, qui décide jusqu'à quel point le prix de marché dépassera le prix de production pour approcher de la valeur et dans quelle proportion donc la plus-value agricole produite en sus du profit moyen se convertira en rente ou entrera dans le système général de péréquation de la plus-value pour donner le profit moyen. En tout cas, cette rente absolue, qui naît de l'excédent de la valeur sur le prix de production, ne constitue qu'une partie de la plus-value agricole : convertie en rente, elle est accaparée par le propriétaire foncier, tout comme la rente différentielle a pour origine la conversion de surprofit en rente, lorsque le prix de production général est régulateur, et son accaparement par le propriétaire foncier. Ces deux formes de rente sont les seules normales. En dehors d'elles, la rente ne peut découler que d'un prix de monopole proprement

dit que ne déterminent ni le prix de production, ni la valeur des marchandises, mais la demande et le pouvoir d'achat des clients. Son étude doit prendre place dans la théorie de la concurrence où le mouvement réel des prix de marché sera examiné.

Si tous les terrains cultivables d'un pays étaient affermés, il n'y en aurait pas qui ne produise de rente, dans l'hypothèse d'un mode capitaliste de production et dans des conditions normales ; mais certaines fractions du capital investi dans le sol pourraient ne pas rapporter de rente, car, dès que le sol est affermé, la propriété foncière cesse d'être une entrave absolue à l'investissement du capital nécessaire. Mais elle continue néanmoins à agir comme une entrave relative, du fait que le capital incorporé à la terre retourne au propriétaire foncier, ce qui impose des limites très précises à l'action du fermier. Dans ce cas seulement, toute rente se convertirait en rente différentielle qui ne serait pas déterminée par la différence de fertilité des divers terrains, mais par celle qui séparerait les surprofits obtenus sur un certain terrain, après les derniers investissements de capital de la rente payée pour l'affermage d'un terrain de la plus mauvaise qualité. L'action limitative absolue de la propriété foncière ne s'exerce que dans la mesure où l'accès de la terre, comme champ d'activité du capital, est conditionné par le paiement d'un tribut au propriétaire foncier. Une fois cet accès obtenu, le propriétaire ne peut plus limiter, de façon absolue, le volume quantitatif des capitaux investis dans un terrain donné. Toute construction immobilière est entravée par le droit de propriété d'un tiers sur le terrain où la construction est projetée. Mais dès que le terrain est cédé à bail pour la construction, la hauteur de l'immeuble dépend du seul preneur.

Si la composition moyenne du capital agricole était égale ou supérieure à celle du capital social moyen, la rente absolue – prise toujours au sens défini ci-dessus – disparaîtrait : c'est-à-dire la rente qu'il faut distinguer aussi bien de la rente différentielle que de la rente fondée sur le prix de monopole proprement dit. La valeur du produit agricole ne serait pas alors supérieure à son prix de production et le capital agricole ne mettrait pas plus de travail en œuvre, ne réaliserait pas davantage de surtravail que le capital non agricole. Il en serait de même si le progrès de l'agriculture venait à équilibrer la composition du capital agricole et celle du capital social moyen.

De prime abord, il semble contradictoire d'admettre, d'une part que la composition du capital agricole puisse s'élever, donc sa partie constante s'accroître par rapport à sa fraction variable et d'autre part que le prix du produit du sol puisse augmenter suffisamment pour qu'un nouveau terrain moins fertile que le précédent paie de la rente qui, dans ce cas, ne pourrait provenir que d'un excédent du prix de marché sur la valeur et le prix de production, bref d'un prix de monopole du produit.

Ici il faut faire une distinction.

D'abord, nous avons vu en étudiant la formation du taux de profit que deux

capitaux, qui, du point de vue technologique, ont une composition uniforme, c'est-à-dire mettent en mouvement une quantité égale de travail par rapport aux machines et à la matière première, peuvent néanmoins avoir une composition différente en raison des valeurs différentes des éléments constants du capital. La matière première ou les machines peuvent, selon les cas, être plus ou moins chères. Pour mettre en mouvement la même masse de travail (ce qui serait nécessaire, d'après notre hypothèse, pour traiter la même quantité de matière première), il faudrait dans l'un des cas avancer plus de capital que dans l'autre, puisqu'un capital de 100, par exemple, ne peut pas mettre en mouvement la même quantité de travail, si la matière première qui, elle aussi, doit être payée sur ces 100, coûte dans un cas 40, dans l'autre 20. Mais la composition technologiquement uniforme de ces capitaux apparaîtrait immédiatement si le prix des matières premières les plus chères était ramené au prix des moins chères. Les rapports de valeur entre le capital variable et le capital constant seraient devenus les mêmes, bien qu'il n'y ait pas eu de modification du rapport technique entre le travail vivant et la masse et la nature des moyens de travail employés. D'autre part, un capital de composition organique inférieure pourrait, semble-t-il, en ce qui concerne seulement la valeur des éléments qui le composent, atteindre au niveau d'un capital de composition organique supérieure, par la simple hausse des valeurs de ses parties constantes. Soit un capital = $60_c + 40_v$, qui utilise beaucoup de machines et de matières premières comparativement à la force de travail vivante ; soit un autre capital = $40_c + 60_v$, utilisant une grande masse de travail vivant (60 %), peu de machines (mettons 10 %), et, par rapport à la force de travail, peu de matières premières et des matières premières bon marché (mettons 30 %) ; une simple hausse de la valeur des matières premières et auxiliaires de 30 à 80 pourrait alors égaliser les compositions ; pour le second capital, nous aurions par conséquent 10 de machines, 80 de matières premières et 60 de force de travail, donc $90_c + 60_v$, ce qui, en pourcentage, reviendrait également à $60_c + 40_v$, sans que la composition technique ait été en rien modifiée. Des capitaux de même composition organique peuvent donc avoir une composition différente en valeurs et des capitaux qui, en pourcentage, ont une même composition en valeur peuvent se situer à des degrés de composition organique différents, exprimant ainsi différents degrés de développement de la productivité sociale du travail. Le simple fait que le capital agricole, d'après sa composition en valeur, se situerait au niveau général ne prouverait pas que la force productive sociale du travail y soit au même stade de développement. Il indiquerait seulement que son propre produit, constituant à son tour une partie de ses moyens de production, est plus cher ou que des matières auxiliaires comme l'engrais, qui se trouvaient autrefois à portée de la main, doivent maintenant être amenées de plus loin, etc.

Mais, abstraction faite de ces considérations, il y a lieu d'examiner le caractère particulier de l'agriculture.

Supposons que des machines économisant le travail, des produits chimiques, etc., occupent une place de plus en plus grande, que le capital constant, du point de vue technique, s'accroisse par conséquent non seulement quant à sa valeur, mais aussi quant à sa masse par rapport à la masse de force de travail employée ; mais dans l'agriculture (comme dans l'industrie extractive) n'intervient pas uniquement la productivité sociale, la productivité naturelle du travail intervient aussi qui dépend des conditions naturelles. Il est possible que l'accroissement de la productivité sociale en agriculture compense à peine ou ne compense même pas la diminution de la force naturelle, — de toute façon cette compensation n'aura qu'un effet temporaire — de sorte qu'en dépit du développement technique le prix du produit ne baisse pas, mais qu'on évite simplement qu'il ne subisse une hausse plus forte. Il est également possible que lorsque le prix des céréales augmente, la masse absolue du produit diminue, tandis que le surproduit relatif s'accroît ; cela arrive quand il y a augmentation relative du capital constant composé surtout de machines ou de bétail, dont il suffit de remplacer l'usure, et quand il y a diminution correspondante du capital variable, dépensé en salaire et que le produit doit sans cesse remplacer en totalité.

Il est encore possible qu'avec le progrès de l'agriculture il suffise d'une hausse légère du prix de marché au-dessus de la moyenne pour que du mauvais terrain puisse être mis en exploitation et en même temps rapporte de la rente, alors que, si le niveau des moyens techniques était resté plus bas, il eût fallu attendre une augmentation plus considérable du prix du marché.

Le fait que dans l'élevage à grande échelle, par exemple, la masse de la force de travail employée est très faible, comparée au capital constant que représente le bétail lui-même, pourrait servir d'argument décisif contre l'affirmation qu'un capital agricole, en pourcentage, met en œuvre plus de force de travail que le capital social moyen non agricole. Toutefois il faut observer ici que, dans notre étude de la rente, nous considérons comme déterminante la partie du capital agricole qui produit l'aliment végétal essentiel, c'est-à-dire l'aliment principal des peuples civilisés. L'un des mérites d'A. Smith est d'avoir démontré que pour l'élevage et, en général, pour tous les capitaux investis dans le sol et qui ne sont pas consacrés à la production des aliments essentiels, comme le blé par exemple, la détermination du prix se fait tout à fait différemment. Voici comme ce prix est établi : le produit d'un terrain, disons d'une prairie artificielle utilisée pour l'élevage, mais qui pourrait aussi bien être transformée en terre arable d'une certaine qualité, doit avoir un prix suffisamment élevé pour rapporter la même rente qu'un terrain à blé de même qualité ; par conséquent la rente de la terre à blé entre de façon déterminante dans le prix du bétail ; c'est pourquoi Ramsay a justement fait remarquer que, de cette manière, le prix du bétail est artificiellement accru par la rente, par l'expression économique de la propriété foncière, donc par la propriété foncière elle-même.

« Par suite de l'extension des cultures, les terrains en friche ne suffisent plus à l'approvisionnement en bétail de boucherie. Une grande partie des terres cultivées doit être transformée pour permettre l'élevage et l'engrais de bétail dont le prix doit par conséquent être assez élevé pour payer non seulement le travail nécessaire à cet élevage, mais aussi la rente et le profit que propriétaire foncier et fermier auraient pu tirer de cette terre si elle avait été cultivée en blé. Le bétail élevé dans des tourbières les moins propices à la culture est vendu, selon son poids et sa qualité, sur le même marché et au même prix que le bétail élevé sur les terrains les mieux cultivés. Les propriétaires des tourbières en profitent pour augmenter la rente sur leurs terres en proportion du prix du bétail⁴. »

Ici donc, contrairement à ce qui se passe pour la rente en blé, la rente différentielle favorise le mauvais terrain.

La rente absolue explique quelques phénomènes qui, à première vue, semblent imputer cette rente à un simple prix de monopole. Prenons le propriétaire d'une forêt, mettons en Norvège, pour conserver l'exemple de A. Smith, forêt existant sans l'intervention de l'homme, sans être le résultat d'une plantation. Si, par suite d'une demande anglaise par exemple, un capitaliste qui fait effectuer des coupes de bois lui paie une rente ou si lui-même comme capitaliste fait couper du bois, il reçoit toujours pour ce bois, outre le profit sur le capital avancé, une rente plus ou moins importante. Ce supplément semble dû uniquement à son monopole, puisqu'il s'agit d'un produit qui est le fait de la nature seule. En fait le capital consiste ici presque uniquement en capital variable, dépensé en travail, et met par conséquent en mouvement plus de surtravail qu'un autre capital de même grandeur. La valeur du bois contient donc aussi un plus grand excédent de travail non payé, ou de plus-value, que celle d'un produit obtenu avec des capitaux de composition supérieure. Le bois peut donc payer le profit moyen et rapporter, sous forme de rente, un excédent considérable au propriétaire de la forêt. Inversement, comme la coupe du bois peut facilement prendre de l'extension et sa production s'accroître rapidement, on peut supposer qu'il faut un très considérable accroissement de la demande pour que le prix du bois soit égal à sa valeur et que tout l'excédent de travail non payé (excédant la fraction de travail non payé qui en tant que profit moyen revient au capitaliste) échoie au propriétaire sous forme de rente.

Dans notre hypothèse, le terrain nouvellement mis en exploitation est d'une qualité inférieure au plus mauvais terrain déjà cultivé. S'il est meilleur, il rapporte une rente différentielle. Mais nous étudions précisément ici le cas où la rente n'apparaît pas comme rente différentielle. Il n'y a que deux possibilités : le terrain nouvellement mis en culture est inférieur ou équivalent au dernier terrain cultivé. Nous avons déjà examiné le premier cas ; il nous reste à voir le cas des terrains de qualité équivalente.

Comme nous l'avons montré à propos de la rente différentielle, du terrain de même qualité ou même de qualité supérieure peut, avec le progrès de l'agriculture, être mis en exploitation, tout aussi bien que du terrain moins bon ; voici pourquoi :

Premièrement : Dans la rente différentielle (et la rente en général, car même pour la rente non différentielle se pose toujours la question : la fertilité du terrain et sa situation permettent-elles, étant donné le prix régulateur de marché, de tirer profit et rente de son exploitation ?) deux facteurs agissent en sens contraire : tantôt ils s'annulent réciproquement, tantôt c'est l'un ou l'autre qui domine. En admettant que le coût de l'exploitation n'ait pas baissé, autrement dit que des progrès techniques ne constituent pas un élément nouveau de cette nouvelle mise en culture, la hausse du prix de marché peut amener à la culture un terrain plus fertile mais que sa situation excluait auparavant des terres cultivées. Ou bien elle peut compenser, pour les terrains relativement moins fertiles, la faible rentabilité par une situation avantageuse. Sans que le prix de marché augmente, de meilleurs moyens de communication peuvent aussi améliorer la situation de bons terrains, ce qui permettra de les exploiter. Cela s'est produit à une grande échelle pour les prairies d'Amérique du Nord. Même dans les pays de vieille civilisation cela arrive constamment mais à un degré moindre que dans les colonies où la situation est déterminante, comme Wakefield le fait justement remarquer. En résumé, les effets contraires de la situation et de la fertilité et la variabilité du facteur situation qui est toujours compensé par un autre élément subissant sans cesse des modifications progressives et tendant vers un équilibre, font que des terres de qualité égale, supérieure ou inférieure entrent alternativement en concurrence avec les terres anciennement cultivées.

Deuxièmement : Le développement des sciences naturelles et de l'agronomie entraîne l'amélioration de la fertilité du sol en améliorant les moyens qui permettent une mise en valeur immédiate de ses éléments. C'est ainsi que récemment, en France et dans les comtés de l'est de l'Angleterre, des terres légères, considérées jusque-là comme mauvaises, sont passées au premier rang (voir Passy). D'autre part, des terres, dont la composition chimique n'était pas mauvaise, mais dont l'exploitation se heurtait à certaines difficultés d'ordre mécanique et physique, deviennent bonnes dès qu'on trouve les moyens de surmonter ces difficultés.

Troisièmement : Dans tous les pays à civilisation ancienne, certaines conditions historiques et traditionnelles ont fait que de grandes superficies, par exemple les propriétés domaniales et communales, ont été tout à fait fortuitement soustraites à la culture : ce n'est que progressivement qu'elles ont été cultivées. L'ordre qui a présidé à leur mise en exploitation ne dépend ni de leur qualité ni de leur situation, mais de circonstances tout extérieures. Si l'on suivait l'histoire des biens communaux anglais et la façon dont ils furent peu à peu transformés en propriété privée, grâce aux *Enclosure Bills*, pour être défrichés, rien

ne serait plus ridicule que de prétendre qu'un agronome moderne, Liebig par exemple, aurait fixé cet ordre, en désignant certains terrains pour la culture en raison de leurs propriétés chimiques et en excluant d'autres. Ce qui fut déterminant était plutôt l'occasion qui fait les larrons : les prétextes juridiques plus ou moins plausibles qui s'offraient aux grands propriétaires terriens pour justifier leur prise de possession.

Quatrièmement : En dehors du fait que le degré de développement qu'atteint, à un moment donné, l'accroissement de la population et du capital trace une limite, il est vrai élastique, à l'extension de la culture du sol, en dehors même d'influences fortuites et temporaires sur le prix de marché, comme par exemple une série de bonnes ou de mauvaises années, l'extension de la culture du sol dépend à la fois de la situation générale du marché des capitaux et des affaires d'un pays. En période de pénurie de capitaux, il ne suffira pas qu'un terrain non cultivé puisse rapporter au fermier le profit moyen – qu'il paie ou non de la rente – pour orienter du capital additionnel vers l'agriculture. En période de pléthore, le capital afflue vers la terre, même sans qu'il y ait hausse du prix de marché et pourvu seulement que des conditions normales existent par ailleurs. En effet, seuls la situation ou des obstacles encore insurmontables à son exploitation, ou encore le hasard, pourraient empêcher la mise en culture d'un terrain meilleur que ceux déjà exploités. Nous nous bornerons donc à étudier les terres de qualité équivalente à celles précédemment cultivées. Entre le nouveau terrain et le terrain déjà cultivé, il y aura toujours la différence de frais de défrichement, et c'est le niveau du prix de marché et les conditions de crédit qui décident si celui-ci est entrepris ou ne l'est pas. Dès que le nouveau terrain entre effectivement en concurrence, le prix de marché, toutes choses égales d'ailleurs, retombe à son niveau antérieur et le nouveau terrain peut alors produire la même rente que l'ancien terrain correspondant. Ceux qui prétendent qu'il ne rapportera pas de rente admettent comme preuve précisément ce qu'il faut démontrer : à savoir que le dernier terrain cultivé n'a pas produit de rente. De la même manière on pourrait démontrer que les derniers immeubles construits, bien qu'ils soient mis en location, ne rapportent pas de rente, en dehors du loyer proprement dit. Le fait est qu'ils en rapportent une, avant même de rapporter du loyer puisque, souvent, ils restent longtemps inoccupés. De même que des investissements successifs de capitaux dans une parcelle peuvent rapporter un surproduit proportionnel, donnant ainsi la même rente que les premiers investissements, les terrains de même qualité que les derniers cultivés peuvent, à frais égaux, rapporter le même produit. Sinon, on ne comprendrait pas que des terrains de même qualité puissent être mis en culture successivement au lieu de l'être tous à la fois ou d'être tous laissés en friche, pour qu'ils ne se concurrencent pas les uns les autres. Le propriétaire foncier est toujours prêt à toucher une rente, c'est-à-dire à recevoir quelque chose gratuitement ; mais pour que le capital comble ses vœux, il faut réunir certaines conditions. La concurrence

des terres entre elles ne dépend donc pas de la bonne volonté du propriétaire foncier à tolérer leur concurrence, mais de la disponibilité du capital nécessaire pour faire concurrencer les anciens terrains par les nouveaux.

Pour autant que la rente agricole proprement dite provient seulement d'un prix de monopole, ce prix ne peut être que faible, de même que la rente absolue, dans des conditions normales, est ici nécessairement réduite, quel que soit l'excédent de la valeur du produit sur son prix de production. L'essence de la rente absolue consiste donc en ceci : des capitaux égaux produisent, dans différentes sphères de production et selon la différence de leur composition moyenne, des masses différentes de plus-value, le taux de la plus-value ou l'exploitation du travail étant les mêmes. Dans l'industrie, il y a péréquation de ces différentes masses de plus-value pour donner le profit moyen et se distribuer uniformément entre les divers capitaux, considérés comme autant de parts aliquotes du capital social. Dès que la production a besoin de la terre, soit pour l'agriculture, soit pour l'extraction de matières premières, la propriété foncière empêche cette péréquation pour les capitaux investis dans le sol et accapare une partie de la plus-value qui, autrement, entrerait dans le fonds de péréquation du taux général de profit. La rente constitue alors une partie de la valeur, plus spécialement de la plus-value des marchandises qui, au lieu d'échoir à la classe capitaliste qui l'a tirée des ouvriers, revient exclusivement aux propriétaires fonciers qui la prélèvent sur les capitalistes. Il est sous-entendu ici que le capital agricole met davantage de travail en mouvement qu'une fraction égale du capital non agricole. C'est le développement relatif de l'agriculture par rapport à l'industrie qui décide de l'importance ou même de l'existence de cette différence. De par la nature des choses, le progrès de l'agriculture doit entraîner une diminution de cette différence si toutefois la diminution de la fraction variable du capital par rapport à la fraction constante n'est pas proportionnellement plus importante encore pour le capital industriel que pour le capital agricole.

La rente absolue joue un rôle plus considérable encore dans l'industrie extractive proprement dite, où un des éléments du capital constant, la matière première, disparaît complètement et où le capital a nécessairement la composition la plus basse, à l'exception des branches dans lesquelles la partie consistant en machines et autre capital fixe est très importante. Dans ce cas précisément où la rente semble due au seul prix de monopole, il faut des conditions de marché extraordinairement favorables pour que les marchandises soient vendues à leur valeur ou que la rente soit égale à l'excédent total de la plus-value des marchandises sur leur prix de production. Il en est ainsi, par exemple, de la rente sur les pêcheries, les carrières, les forêts naturelles, etc.⁵

Chapitre XLVI

RENTE SUR LES TERRAINS A BATIR RENTE SUR LES MINES PRIX DU TERRAIN

Partout où existe une rente, la rente différentielle s'établit de la même manière et suit les mêmes lois que la rente différentielle agricole. Partout où des forces naturelles peuvent être monopolisées et assurer un surprofit à l'industriel qui les exploite, — qu'il s'agisse de chutes d'eau, de mines riches en minerai, d'eaux poissonneuses ou d'un terrain à bâtir bien situé —, ce surprofit est enlevé sous forme de rente au capital en fonction par celui dont un titre de propriété sur une parcelle du globe a fait le propriétaire de ces richesses naturelles. En ce qui concerne les terrains à bâtir, A. Smith a montré que leur rente, comme celles de tous les terrains non agricoles, est basée sur la rente agricole proprement dite (*Wealth of Nations*, Livre I, chap. XI, 2 et 3). Cette rente présente plusieurs caractéristiques : l'influence prépondérante de la situation sur la rente différentielle (très importante par exemple pour les vignobles et les terrains à bâtir dans les grandes villes) ; secundo, elle fait apparaître à l'évidence la passivité complète du propriétaire dont toute l'activité consiste (notamment dans l'industrie extractive) à exploiter le progrès du développement social auquel il ne contribue en rien et pour lequel il ne risque rien, contrairement au capitaliste industriel ; enfin elle se caractérise par la prédominance dans beaucoup de cas du prix de monopole, spécialement dans l'exploitation scandaleuse de la misère (qui est pour les propriétaires d'immeubles une ressource plus rentable que ne le furent jamais les mines de Potosi pour l'Espagne¹) et par le pouvoir immense de la propriété foncière qui lui permet, quand elle est concentrée entre les mêmes mains que le capital industriel, d'empêcher en fait les ouvriers en lutte pour leur salaire, pratiquement d'élire domicile sur terre². Une partie de la société exige de l'autre qu'elle lui paie dans ce cas un tribut pour avoir le droit d'habiter la terre ; de même que la propriété foncière inclut, en général, le droit pour le propriétaire d'exploiter le globe, les entrailles de la terre, l'air, partant ce qui conditionne la conservation et le développement de la vie. Ce qui fait nécessairement monter sa rente n'est pas seulement l'augmentation de la population entraînant un besoin croissant d'habitations, mais aussi le développement du capital fixe qui s'incorpore à la terre, ou y prend racine, repose sur elle, comme c'est le cas pour tous les bâtiments industriels, les chemins de fer, les magasins, les usines, les docks, etc. Confondre le loyer, en tant qu'intérêt et amortissement du capital investi dans l'immeuble, avec la rente pour le seul terrain est chose impossible dans ce cas, même lorsqu'on est animé, comme Carey, de la meilleure volonté du monde ; surtout lorsque le propriétaire foncier et l'agent immobilier sont, comme en Angleterre par exemple, deux personnes différentes. Ici il faut distinguer deux facteurs : d'une part l'exploitation de la terre aux fins de reproduction ou d'extraction ; d'autre part l'espace, élément de toute production

et nécessaire à toute activité humaine. Des deux côtés, la propriété foncière exige un tribut. La demande de terrains à bâtir augmente la valeur du terrain, en tant qu'espace et fonds, ce qui accroît simultanément la demande de certains éléments du globe terrestre qui servent de matériaux de construction³.

La déposition faite en 1857 devant la commission des Banques par le grand entrepreneur de Londres, Edward Capps, spéculateur immobilier, nous avait montré (voir Livre II, chap. XII, [p. 203, 204]) que dans les villes à développement rapide, où la construction se fait industriellement, comme à Londres, le véritable objet de spéculation n'est pas l'immeuble, mais la rente foncière. Capps y déclare, n° 5435 :

« Je crois que celui qui veut se faire une situation ne saurait se contenter d'une affaire régulière (*fair trade*)... De plus, il doit nécessairement spéculer sur la construction, et cela sur une grande échelle. Le profit tiré de la construction elle-même est fort peu de chose ; ce qui rapporte, c'est l'augmentation de la rente foncière. Il prend par exemple un terrain en location pour lequel il paie 300 l. st. par an ; si, d'après un plan soigneusement étudié, il y construit la catégorie d'immeuble qui convient, il peut avoir la chance d'en retirer 400 ou 450 l. st. par an ; son profit résiderait plutôt dans l'augmentation de 100 à 150 l. st. par an de la rente foncière que dans le profit tiré de la construction de l'immeuble et qu'il considère dans bien des cas comme négligeable. »

Encore ne faut-il pas oublier qu'à l'expiration du bail, qui est généralement de quatre-vingt-dix-neuf ans, le terrain et tous les bâtiments qui s'y trouvent, plus la rente foncière qui, entre-temps, a souvent doublé ou triplé, n'échoient plus au spéculateur immobilier ou à son successeur légal mais reviennent au dernier propriétaire foncier.

La rente proprement dite sur les mines est déterminée de la même façon que la rente agricole.

« Il existe quelques industries extractives dont le produit suffit à peine à payer le travail et à remplacer le capital investi augmenté du profit habituel. Elles rapportent un petit profit à l'entrepreneur, mais pas de rente au propriétaire foncier. Seul le propriétaire peut avoir avantage à les exploiter et tirer de son capital investi le profit habituel, en étant son propre entrepreneur. Un grand nombre de charbonnages en Écosse sont exploités de cette façon ; ils ne peuvent pas l'être autrement. Le propriétaire foncier ne permet à personne d'autre de les exploiter sans payer de rente mais personne n'est à même d'en payer une⁴. »

Il importe de faire la distinction suivante : la rente provient-elle d'un prix de monopole parce qu'il existe, indépendamment d'elle, un prix de monopole des produits ou de la terre elle-même, ou bien les produits se vendent-ils à un prix de monopole parce qu'il existe une rente ? Quand nous parlons de prix de monopole, nous entendons par là un prix uniquement déterminé par le désir et

le pouvoir d'achat des clients, indépendamment du prix déterminé par le prix général de production et la valeur des produits. Le vin d'un vignoble d'une qualité exceptionnelle, mais dont la quantité est relativement restreinte, se paie à un prix de monopole. Grâce à ce prix dont l'excédent sur la valeur du produit est fixé par la seule richesse et la passion de riches amateurs de vins, le vigneron réalisera un surprofit considérable. Ce surprofit, provenant dans ce cas d'un prix de monopole, se convertit en rente qui revient au propriétaire foncier par suite de son titre de propriété sur cette parcelle du globe dotée de si particulières qualités. Ici c'est par conséquent le prix de monopole qui crée la rente. Inversement, la rente créerait le prix de monopole, si les céréales étaient non seulement vendues au-dessus de leur prix de production, mais au-dessus de leur valeur par suite de l'obstacle que la propriété foncière oppose à l'investissement de capitaux dans un terrain non cultivé sans que cela lui rapporte de la rente. Le fait que seul le titre de propriété sur une partie du globe terrestre permette à quelques individus de s'approprier, sous forme de tribut, une fraction du surtravail social, de plus en plus importante au fur et à mesure que la production se développe, ce fait est dissimulé parce que la rente capitaliste, c'est-à-dire ce tribut capitalisé, apparaît comme le prix du terrain qui peut par conséquent se vendre comme n'importe quel autre article commercial. Ainsi l'acheteur a l'impression qu'il ne reçoit pas gratuitement son droit à la rente, il ne voit pas qu'il l'a obtenu sans travail, sans risque et sans l'esprit d'entreprise du capital, mais, au contraire, il croit en avoir payé un équivalent. Il lui semble, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que la rente représente seulement l'intérêt du capital avec lequel il a acheté la terre, donc aussi le droit à la rente. De même pour le propriétaire d'esclaves, achetant un Noir ; son droit de propriété ne lui semble pas acquis grâce à l'institution de l'esclavage, mais par la vente et l'achat d'une marchandise. Mais la vente ne crée pas le titre lui-même, elle ne fait que le transmettre. Le titre doit exister avant de pouvoir être vendu et pas plus qu'une seule vente n'est capable de créer le titre, une série de ventes de cette nature et leur répétition constante ne peuvent le faire. Ce sont les rapports de production qui l'ont effectivement créé. Dès que ceux-ci sont arrivés au point où ils doivent se modifier, l'origine matérielle de ce titre, sa justification économique et historique, issue du procès de formation de la société, disparaissent et en même temps toutes les transactions fondées sur ce titre. Du point de vue d'une organisation économique supérieure de la société, le droit de propriété de certains individus sur des parties du globe paraîtra tout aussi absurde que le droit de propriété d'un individu sur son prochain. Une société entière, une nation et même toutes les sociétés contemporaines réunies ne sont pas propriétaires de la terre. Elles n'en sont que les possesseurs, elles n'en ont que la jouissance et doivent la léguer aux générations futures après l'avoir améliorée en *boni patres familias*.

Dans l'étude ultérieure du prix de la terre, nous ne tiendrons pas compte de toutes les fluctuations dues à la concurrence ni des spéculations foncières, ni même de la petite propriété foncière où la terre représente l'instrument principal des producteurs, ceux-ci étant par conséquent obligés de l'acheter à n'importe quel prix.

I. Le prix de la terre peut augmenter, sans que la rente augmente, c'est-à-dire :

1. Par simple baisse du taux d'intérêt ; il en résulte que la rente est vendue plus cher et la rente capitalisée, le prix de la terre, augmente ;
2. Parce que l'intérêt du capital incorporé au sol augmente.

II. Le prix de la terre peut monter, parce que la rente augmente.

La rente peut s'accroître parce que le prix du produit agricole monte ; auquel cas, le taux de la rente différentielle augmente toujours, que la rente sur le plus mauvais terrain cultivé soit grande, petite ou inexistante. Par taux, nous entendons le rapport de la fraction de plus-value se convertissant en rente au capital avancé qui sert à produire le produit agricole. Ce rapport diffère de celui qui existe entre le surproduit et le produit total, car le produit total ne comprend pas tout le capital avancé ; il n'englobe pas le capital fixe qui continue à exister à côté du produit. Par contre, ce rapport implique que sur les types de terrains rapportant une rente différentielle, une fraction croissante du produit se transforme en surproduit excédentaire. C'est l'augmentation du prix des produits agricoles qui commence par créer la rente sur les plus mauvais terrains, donc le prix de la terre.

Mais la rente peut également s'accroître sans que le prix du produit du sol augmente ; celui-ci peut rester constant ou même diminuer.

Quand il reste constant, la rente s'accroît uniquement (les prix de monopole mis à part) parce que, premièrement, le capital investi dans les anciennes terres restant le même, de nouvelles terres de bonne qualité sont mises en culture ; mais ces nouvelles terres suffisent simplement à satisfaire la nouvelle demande en augmentation, de sorte que le prix régulateur de marché reste inchangé. Dans ce cas, le prix des anciennes terres n'augmente pas, mais celui des terres nouvellement cultivées dépasse le prix des anciennes.

La rente s'accroît en second lieu parce que la masse de capital exploitant le sol s'accroît, la fertilité relative et le prix de marché restant constants. Bien que la rente reste la même par rapport au capital avancé, son montant peut par exemple doubler parce que le capital lui-même a doublé. Comme il n'y a pas eu baisse de prix, le second capital investi donne, aussi bien que le premier, du surprofit qui, lui aussi, se convertit en rente à l'expiration du bail. La masse de la rente augmente ici, parce que la masse de capital producteur de rente augmente. Affirmer que différents investissements successifs sur un même terrain ne peuvent donner de rente que si leur rendement diffère, ce qui donnerait

naissance à une rente différentielle, revient à prétendre que de deux capitaux de 1 000 l. st. chacun, investis sur deux champs de même fertilité, l'un des deux seulement peut produire de la rente, bien que ces deux champs appartiennent à la catégorie des bons terrains productifs de rente différentielle. (La masse de la rente totale d'un pays s'accroît donc avec la masse du capital investi, sans que le prix d'un terrain particulier, ou le taux de rente, ou encore la rente que rapporte une parcelle individuelle s'accroissent nécessairement ; dans ce cas, la masse de la rente totale s'accroît avec l'extension des surfaces cultivées. Il se peut qu'en même temps la rente baisse sur les divers domaines particuliers.) Sinon ce serait affirmer que le capital investi parallèlement sur deux terrains différents obéit à d'autres lois que les investissements successifs de capital sur un même terrain. Or on déduit précisément la rente différentielle de l'identité de la loi dans les deux cas, de l'accroissement du rendement du capital investi tant sur un même terrain que sur des terrains différents. La seule différence existante, et qu'on oublie d'ailleurs, est que l'investissement successif de capital dans des terrains différents se heurte à l'obstacle de la propriété foncière, ce qui n'est pas le cas pour des investissements successifs de capital sur un même terrain. D'où l'effet opposé : dans la pratique ces diverses formes d'investissement se limitent réciproquement. Jamais ici n'intervient de différence de capital. Si la composition du capital et le taux de la plus-value restent les mêmes, le taux de profit demeurera inchangé, de sorte qu'en doublant le capital, on double la masse de profit. Dans les conditions supposées, le taux de rente reste également constant. Si un capital de 1 000 l. st. rapporte une rente x , un capital de 2 000 l. st. rapportera, dans les conditions admises par hypothèse, une rente $2x$. Mais, rapporté à la superficie du terrain qui n'a pas changé (selon notre hypothèse, le capital doublé exploite le même terrain), la grandeur de la rente s'est accrue en même temps que sa masse. L'acre, qui rapportait 2 l. st. de rente, en rapporte maintenant 4^5 .

Établir un rapport entre une partie de la plus-value, la rente en argent (l'argent étant l'expression autonome de la valeur) et la terre est en soi quelque chose d'absurde et d'irrationnel ; c'est comparer des grandeurs incommensurables : d'un côté une valeur d'usage déterminée, un terrain de tant de pieds carrés, de l'autre une valeur, de la plus-value plus précisément. En fait, cela signifie seulement que, dans des conditions données, la possession de tant de pieds carrés de terrain permet au propriétaire foncier d'accaparer une certaine quantité de travail non payé, réalisée par un capital qui fouit le terrain de n pieds carrés, tel un porc fouissant des pommes de terre. (Le manuscrit porte ici entre parenthèses un mot biffé : Liebig — F. E.) Il est évident que c'est comme si l'on parlait du rapport entre un billet de 5 livres et le diamètre de la terre. Les formes irrationnelles par quoi se traduisent et en quoi se résument en pratique certains rapports économiques n'affectent en rien les agissements de ceux qui, en fait, en sont les agents ; comme ils sont habitués à se mouvoir au milieu d'elles, leur

esprit ne se choque pas le moins du monde de ces formulations. Pour eux, une parfaite contradiction n'a rien de mystérieux. Ils se sentent chez eux, à l'aise comme poissons dans l'eau, au milieu de ces phénomènes se présentant sous des formes absurdes, qui sont considérés isolément et détachés de leur contexte interne. Ce que dit Hegel de certaines formules mathématiques est valable ici : ce que le bon sens trouve irrationnel est rationnel et ce qu'il trouve rationnel est l'irrationalité même⁶.

Par rapport à la superficie elle-même, l'accroissement de la masse de la rente se traduit comme une hausse du taux de rente ; d'où l'embarras quand les conditions qui expliqueraient l'un des cas manquent dans l'autre.

Le prix de la terre peut monter même si le prix du produit agricole diminue.

Dans ce cas, la rente différentielle, partant le prix de la terre des bons domaines peuvent augmenter si la différenciation s'accroît. Ou bien, si ce n'est pas le cas, le prix du produit agricole peut avoir diminué, la productivité du travail s'étant accrue, mais de telle sorte que l'accroissement de la production compense et au-delà cette diminution. Supposons que le quarter coûte 60 shillings. Si, sur une même acre, le même capital produit 2 quarts au lieu de 1 et que le prix du quarter tombe à 40 shillings, les 2 quarts rapportent par conséquent 80 shillings ; la valeur du produit d'un même capital investi sur la même acre s'est donc accrue d'un tiers, bien que le prix du quarter ait diminué d'un tiers. Nous avons vu, en étudiant la rente différentielle, comment cela était possible sans que le produit soit vendu au-dessus de son prix de production ou de sa valeur. En fait, il n'y a que deux possibilités : ou bien du mauvais terrain est écarté de la concurrence ; tandis que le prix du bon terrain augmente si la rente différentielle s'accroît : la bonification générale a donc des effets différents sur les différentes catégories de terrain. Ou bien, par suite de la plus grande productivité du travail, le même prix de production (et la même valeur, s'il y a rente absolue) se traduit, sur le plus mauvais terrain, par une masse de produits plus grande. Le produit continue de représenter toujours la même valeur, mais le prix de ses fractions aliquotes a baissé, tandis que leur nombre s'est accru. Cela est impossible si c'est le même capital qu'on a employé ; car dans ce cas une quantité quelconque de produit représente toujours la même valeur. Mais cela est possible si l'on a ajouté du capital pour de la chaux, du guano, etc., bref pour obtenir des bonifications dont les effets s'étendront sur plusieurs années. La condition nécessaire est que la baisse du prix de chaque quarter ne soit cependant pas proportionnellement aussi forte que l'augmentation du nombre des quarts.

III. Ces différentes conditions de l'augmentation de la rente, donc du prix de la terre en général ou du prix de certains terrains, peuvent en partie se compléter, en partie s'exclure réciproquement et n'agir qu'alternativement. Mais de notre examen il résulte qu'une hausse du prix de la terre n'implique pas forcément

une augmentation de la rente, pas plus qu'une augmentation de la rente, qui entraîne toujours une hausse du prix de la terre, n'implique forcément une hausse des produits du sol⁷.

*
* *

Au lieu de chercher les véritables causes naturelles de l'épuisement du sol (d'ailleurs tous les économistes qui ont écrit sur la rente différentielle les ont ignorées, les connaissances en chimie agricole étant à leur époque insuffisantes), on a eu recours à la théorie superficielle qu'il était impossible d'investir n'importe quelle masse de capital sur une surface délimitée ; la *Edinburgh Review*⁸, par exemple, objectait à Richard Jones qu'on ne pouvait pas nourrir toute l'Angleterre en cultivant Soho Square. Si l'on y voit un désavantage particulier de l'agriculture, c'est une erreur totale. On peut y investir et faire fructifier des capitaux successifs parce que la terre elle-même agit comme instrument de production, ce qui n'est pas le cas (ou, tout au plus, ne se vérifie que dans des limites très étroites) pour une usine où le terrain sert seulement de fondement, d'emplacement, de base d'opérations délimitée. On peut, il est vrai, comme le fait la grande industrie, concentrer une grande production sur un petit espace, si on la compare à l'éparpillement des métiers artisanaux. Mais, étant donné le degré de développement de la force productive, il faut toujours un certain espace et la construction en hauteur a ses limites. Si elles sont atteintes, la production, pour se développer, a besoin d'étendre aussi la surface de terrain dont elle dispose. Le capital fixe dépensé en machines, etc., ne s'améliore pas à l'usage, mais s'use au contraire. De nouvelles inventions peuvent ici également apporter quelques améliorations ; mais le développement de la force productive étant donné, la machine ne peut que se détériorer. Si la force productive se développe rapidement, toutes les vieilles machines doivent être remplacées par d'autres plus rentables. Elles sont donc mises au rebut, perdues. Par contre, la terre judicieusement traitée s'améliore sans cesse. Pouvoir faire fructifier des investissements successifs de capital, sans pour autant perdre le bénéfice des précédents, voilà l'avantage de la terre, avantage qui inclut en même temps la possibilité de différences dans le produit de ces investissements successifs.

GENÈSE DE LA RENTE FONCIÈRE CAPITALISTE

I. *Preliminaires.*

Il faut bien comprendre où réside la difficulté dans l'étude de la rente foncière considérée, du point de vue de l'économie moderne, comme l'expression théorique du mode capitaliste de production. Bon nombre d'auteurs récents n'y sont pas encore parvenus, à preuve les tentatives répétées pour donner une explication « nouvelle » de la rente foncière. La nouveauté consiste presque toujours dans ce cas à revenir à des conceptions depuis longtemps dépassées. La difficulté, ce n'est pas d'expliquer comment le capital agricole engendre un surproduit et la plus-value correspondante. Ce problème a au contraire été résolu dans l'analyse de la plus-value produite par tout capital productif, quelle que soit la sphère où il est investi. Ce qui est difficile à démontrer est ceci : après que les plus-values des différents capitaux ont été ramenées au profit moyen, c'est-à-dire à une part proportionnelle (correspondant aux grandeurs relatives des capitaux) de la plus-value totale produite par l'ensemble du capital social dans toutes les sphères de production, d'où provient, après cette péréquation et la répartition, en apparence achevée, de toute la plus-value à répartir, d'où provient donc cette fraction excédentaire de plus-value que le capital investi dans le sol paie au propriétaire foncier sous forme de rente ? Cette question était, pour les théoriciens de l'économie moderne, d'un intérêt capital, même en dehors des raisons pratiques qui les incitaient à en faire l'étude en tant que défenseurs du capital industriel contre la propriété foncière (nous parlerons plus en détail de ces raisons dans le chapitre sur l'histoire de la rente foncière). Admettre que le phénomène de la rente issue du capital investi dans l'agriculture provient d'une action particulière de la sphère d'investissement elle-même, de propriétés particulières à la croûte terrestre elle-même, c'était renoncer au concept de valeur, donc à toute possibilité de connaissance scientifique dans ce domaine. Même la simple constatation que la rente est payée sur le prix du produit du sol — ce qui a lieu même là où la rente est payée en nature, si l'on veut que le fermier récupère son prix de production — montrait combien il était absurde de vouloir expliquer l'excédent de ce prix sur le prix de production courant, donc la cherté relative du produit agricole, par l'excédent de la productivité naturelle de l'industrie agricole sur la productivité des autres branches d'industrie ; tout au contraire, plus le travail est productif, moins chère est chaque part aliquote de son produit, parce que d'autant plus grande est la masse des valeurs d'usage contenant la même quantité de travail, donc la même valeur.

Toute la difficulté consistait donc, dans l'analyse de la rente, à expliquer l'excédent du profit agricole sur le profit moyen, non pas la plus-value tout court, mais l'excédent de plus-value particulier à cette sphère de production ; donc il

ne s'agissait pas non plus du « produit net », mais de l'excédent de ce produit net sur le produit net des autres branches d'industrie. Le profit moyen lui-même est un résultat d'un procès social qui s'est accompli dans le cadre de rapports de production historiquement déterminés. C'est un aboutissement qui, nous l'avons vu, suppose beaucoup d'intermédiaires et de longues médiations. Pour qu'on puisse parler d'un excédent sur le profit moyen, celui-ci doit pouvoir servir de norme et, comme c'est le cas pour le mode capitaliste de production, s'être établi comme régulateur de la production. Dans les sociétés où ce n'est pas encore le capital qui a charge d'imposer du surtravail et de s'approprier en première main toute la plus-value, en d'autres termes où le capital n'a pas encore soumis à sa domination le travail social, ou ne l'a fait que de façon sporadique, il ne peut être question de rente au sens moderne, de rente en tant qu'excédent sur le profit moyen, c'est-à-dire sur la fraction proportionnelle de la plus-value produite par la totalité du capital social que reçoit chaque capital particulier. M. Passy par exemple (voir plus loin) fait preuve de naïveté quand, même pour les époques primitives, il nous présente la rente comme un excédent sur le profit, c'est-à-dire sur une forme sociale de la plus-value historiquement déterminée, qui, d'après M. Passy, pourrait donc exister en quelque sorte même sans qu'il existe de société.

Pour les économistes plus anciens, qui commencent à peine à étudier le mode capitaliste de production encore peu développé à leur époque, l'analyse de la rente ne présentait aucune difficulté ou alors des difficultés de tout autre nature. Petty, Cantillon, et en général les auteurs encore proches de la féodalité, voient dans la rente foncière la forme normale de la plus-value, confondant, sans les déterminer, profit et salaire, ou la prennent tout au plus pour une partie de cette plus-value que le capitaliste a extorquée au propriétaire foncier. Ils partent donc d'une situation où, primo, la population agricole représente encore la grande majorité de la nation et où, secundo, le propriétaire foncier apparaît comme la personne s'appropriant en première main, grâce au monopole de la propriété foncière, le travail supplémentaire des producteurs immédiats, où par conséquent la propriété foncière paraît être encore la condition principale de la production. Ils ne pouvaient donc pas encore se poser la question inverse : du point de vue du mode capitaliste de production, élucider comment la propriété foncière réussit à reprendre au capital une partie de la plus-value qu'il a produite (c'est-à-dire extorquée au producteur direct) et qu'il s'est déjà appropriée en première main.

Chez les *physiocrates*, la difficulté est déjà de nature différente. Premiers interprètes systématiques du capital, en fait ils tentent d'analyser la nature même de la plus-value. Pour eux, cette analyse se confond avec celle de la rente, seule forme de plus-value existant à leurs yeux. Le capital agricole producteur de rente est donc pour eux le seul capital qui produise de la plus-value et le travail agricole qu'il met en mouvement le seul travail rapportant de la plus-value, donc le seul

travail productif, conclusion parfaitement juste du point de vue capitaliste. Ils considèrent, à juste titre, que la production de plus-value est le fait déterminant. Ils ont le grand mérite (entre autres, qu'il faudra analyser au Livre IV¹) de remonter du capital marchand agissant uniquement dans la sphère de circulation au capital productif. Ils s'opposent ainsi à la théorie mercantiliste qui, dans son réalisme grossier, représente la véritable économie politique vulgaire de son temps dont les soucis d'ordre pratique faisaient reléguer à l'arrière-plan les premières analyses scientifiques entreprises par Petty et ses successeurs. Précisons en passant que dans cette critique de la théorie mercantiliste il ne s'agit que de ses conceptions sur le capital et la plus-value. Nous avons déjà fait remarquer précédemment² que la théorie monétaire proclame à juste raison que la production pour le marché mondial et la conversion du produit en marchandise, partant en argent, est la condition préalable de la production capitaliste. Dans la théorie mercantiliste, continuation du système monétaire, ce n'est plus la conversion de la valeur marchandise en argent qui est décisive, mais la production de plus-value, considérée toutefois du point de vue concret, non conceptuel, de la sphère de circulation et de telle manière que cette plus-value se présente comme surplus d'argent, excédent de la balance commerciale. Mais ce système comporte des éléments qui caractérisent exactement les intérêts des commerçants et des fabricants d'alors et correspondent parfaitement à la période de développement capitaliste qu'ils représentent, à savoir : pour la transformation des sociétés agricoles féodales en sociétés industrielles, dans la lutte entre nations industrielles sur le marché mondial, ce qui importe c'est un développement accéléré du capital qui ne peut pas s'obtenir par la voie dite naturelle, mais par des mesures coercitives. La différence est énorme suivant que le capital national se transforme progressivement et lentement en capital industriel ou que cette transformation est accélérée dans le temps par divers moyens : les impôts qui, par le truchement des tarifs douaniers protectionnistes, pèsent principalement sur les propriétaires fonciers, les petits et moyens paysans et l'artisanat ; l'expropriation accélérée des producteurs directs indépendants ; l'accumulation et la concentration forcées des capitaux ; bref par la création accélérée des conditions du mode capitaliste de production. Parallèlement la différence est énorme en ce qui concerne l'exploitation capitaliste et industrielle de la force productive naturelle de la nation. Par conséquent, le caractère national du système mercantiliste n'est pas simple façon de parler dans la bouche de ses porte-parole. Sous prétexte de s'intéresser exclusivement aux richesses nationales et aux ressources de l'État, ils déclarent en fait que les intérêts de la classe capitaliste et l'enrichissement en général sont le but final de l'État et proclament la société bourgeoise contre l'ancien État de droit divin. Mais en même temps ils ont conscience que le développement des intérêts du capital et de la classe capitaliste, de la production capitaliste, est devenu la base de la puissance et de la prédominance nationales dans la société moderne.

Les physiocrates sont encore dans le vrai quand ils prétendent que toute production de plus-value, partant tout le développement du capital ont pour base naturelle la productivité du travail agricole. Si l'homme n'était pas capable de produire, dans une journée de travail, plus de moyens de subsistance, donc, au sens le plus étroit du mot, plus de produits agricoles que ceux dont chaque ouvrier a besoin pour sa propre reproduction ; si la dépense quotidienne de sa force de travail totale suffisait à peine à produire les moyens dont il a personnellement besoin pour subsister, il ne pourrait être question ni de surproduit ni de plus-value. Une productivité du travail agricole dépassant les besoins individuels du travailleur est la base de toute société et principalement de la production capitaliste qui retire une partie toujours croissante de la production des moyens de subsistance immédiats de la société, pour en faire, comme dit Stuart, des *free hands* [mains libres]³ et les rendre disponibles pour l'exploitation dans d'autres sphères.

Que dire des économistes plus récents, comme Daire, Passy, etc., qui reprennent, au moment où l'économie classique est sur son déclin, que dis-je à son lit de mort, les idées les plus primitives sur les conditions naturelles du surtravail et de la plus-value en général, croyant apporter quelque chose de nouveau et de décisif sur la rente foncière alors qu'il a été depuis longtemps pourtant démontré qu'elle constitue une forme particulière et une partie spécifique de la plus-value ? C'est une caractéristique de l'économie politique vulgaire que de reprendre des idées qui à un stade de développement antérieur étaient neuves, originales, profondes et justifiées, pour les répéter à une époque où elles sont devenues plates, dépassées et fausses. Elle confesse ainsi son ignorance complète des problèmes qui ont préoccupé l'économie politique classique. Elle confond ces questions avec celles qui ne pouvaient se poser qu'à un moment où le développement de la société bourgeoise était encore à un stade très bas. Il en va de même pour son rabâchage incessant et satisfait des thèses des physiocrates sur le libre-échange ; elles ont depuis longtemps perdu tout intérêt théorique quel que soit l'intérêt pratique que leur porte tel ou tel État.

Dans l'économie naturelle proprement dite, les produits agricoles n'entrent pas, ou seule une portion minime d'entre eux, dans le procès de circulation et il y entre tout au plus une fraction relativement insignifiante de cette partie du produit qui représente le revenu du propriétaire foncier (exemple : les nombreux *latifundia* de l'ancienne Rome, les domaines de Charlemagne et, c'est encore le cas, plus ou moins, pendant tout le moyen âge. Voir VINÇARD : *Histoire du travail* [Paris 1845]) : dans ces conditions le produit et le surproduit des grands domaines ne comportent pas seulement les produits du travail agricole. Ils comprennent également les produits du travail industriel. Les travaux d'artisanat et de manufacture à domicile, activité accessoire de l'agriculture, qui, elle, constitue la base, conditionnent le mode de production sur lequel est fondée, dans l'Antiquité et le moyen âge en Europe, l'économie naturelle et tel qu'il

existe encore aujourd'hui dans la communauté hindoue, où son organisation traditionnelle n'est pas encore détruite. Le mode capitaliste de production a aboli totalement ces rapports de production ; on peut observer cette évolution en Angleterre, surtout pendant le dernier tiers du XVIII^e siècle. Des hommes, comme Herrenschwand, qui avaient grandi dans une société demi-féodale considèrent encore à la fin du XVIII^e siècle que cette séparation entre l'agriculture et la manufacture est une entreprise sociale d'une audace inouïe, un mode d'existence comportant un risque incroyable. Et même les exploitations agricoles de l'Antiquité qui présentent le plus d'analogies avec l'agriculture capitaliste, celles de Carthage et de Rome, ressemblent davantage au mode d'exploitation pratiqué sur les plantations qu'à celui de la véritable exploitation capitaliste⁴. Il y a là une analogie formelle, mais qui sur tous les points essentiels apparaît comme une simple illusion à quiconque a compris le système de la production capitaliste et ne le découvre pas, comme M. Mommsen⁵, dans n'importe quelle économie basée sur l'argent, — cette analogie formelle ne se rencontre pas dans l'Italie continentale de l'Antiquité, mais tout au plus en Sicile parce que l'agriculture y était axée sur l'exportation, Rome ayant fait de ce pays une région payant tribut pour les produits agricoles. C'est ici qu'il y a des fermiers au sens moderne du mot.

Une conception erronée de la nature de la rente se fonde sur le fait qu'à partir de l'économie naturelle médiévale et en contradiction parfaite avec les conditions de la production capitaliste, la rente en nature s'est maintenue jusqu'aux temps modernes (soit comme dime de l'Église, soit comme curiosité, éternisées par de vieux contrats). Cela crée l'illusion que la rente ne provient pas du prix du produit agricole, mais de sa masse, donc qu'elle n'a pas pour origine certains rapports sociaux, mais la terre. Bien que la plus-value représente un surproduit, il ne s'ensuit pas qu'inversement, comme nous l'avons montré précédemment, le surproduit, au sens de simple accroissement de la masse du produit, représente de la plus-value. Il peut représenter une diminution de valeur. Sinon, l'industrie cotonnière en 1860, par rapport à 1840, devrait accuser une plus-value énorme, alors qu'au contraire le prix des filés a baissé. Par suite d'une série de mauvaises années, la rente peut s'accroître considérablement parce que le prix des céréales aura augmenté, bien qu'à ce surcroît de valeur corresponde une diminution absolue de la masse de blé qui se vend plus cher. Inversement, à la suite d'une série de bonnes années, la rente peut diminuer, parce que le prix baisse, bien que cette rente diminuée représente une masse plus importante de blé moins cher. Faisons d'abord remarquer que la rente en produits n'est qu'une survivance d'un mode de production dépassé, survivance qui tombe en désuétude. Sa contradiction avec le mode capitaliste de la production devenait manifeste : elle disparut d'elle-même des contrats entre particuliers et là où la loi a pu intervenir, comme par exemple en Angleterre, pour les dîmes de l'Église, elle fut brutalement rejetée comme une incongruité. D'autre part, là où elle continuait d'exister

sur la base du mode capitaliste de production, elle n'était et ne pouvait être autre chose qu'un déguisement médiéval de la rente en argent. Supposons que le quarter de blé coûte 40 shillings ; une partie de ce quarter doit remplacer le salaire consommé ; elle doit donc être vendue pour pouvoir être à nouveau avancée en salaire ; il faut encore en vendre une autre partie pour payer l'impôt sur le quarter. Les semences et une partie des engrais entrent comme marchandises dans la reproduction partout où le mode capitaliste de production et la division sociale du travail sont développés. Il faudra donc les racheter ; l'argent nécessaire pour les remplacer est obtenu par la vente d'une nouvelle fraction du quarter. Si elles ne doivent pas être réellement achetées comme marchandises, mais prélevées en nature sur le produit lui-même pour s'intégrer à nouveau dans sa reproduction (comme cela se fait en agriculture et aussi dans beaucoup de sphères de production produisant du capital constant), elles entrent en ligne de compte et, exprimées en monnaie scripturale, viennent en déduction, comme autant d'éléments, du coût de la production. L'usure des machines, et en général, du capital fixe doit être remplacée en argent. Enfin vient le tour du profit qui est calculé sur la somme de tous ces frais exprimés soit en argent réel, soit en monnaie scripturale. Ce profit représente une certaine partie du produit brut, déterminée par son prix. Ce qui reste constitue la rente. Si la rente en produits, telle qu'elle est fixée par contrat, est supérieure à ce reste, déterminé par le prix, elle ne constitue pas vraiment de la rente, elle vient en déduction du profit. Cette possibilité indique déjà que la rente en nature est une forme surannée, étant donné qu'elle ne suit pas le prix du produit et peut être soit inférieure soit supérieure à la rente réelle ; elle peut donc être un prélèvement non seulement sur le profit, mais aussi sur les éléments devant remplacer le capital. En effet, la rente en produits, dans la mesure où elle est rente réelle et pas seulement nominale, est exclusivement déterminée par l'excédent du prix du produit sur son coût de production. Elle suppose seulement que cette grandeur variable est constante. Cependant, il y a quelque chose de si séduisant dans l'idée que le produit en nature suffit, *primo*, pour nourrir les ouvriers, *secundo*, pour laisser au fermier capitaliste plus d'aliments qu'il ne lui en faut, l'excédent constituant la rente naturelle. Voyez un fabricant qui fabrique 200 000 aunes de cotonnade. Ces 200 000 aunes suffisent aussi pour vêtir ses ouvriers, sa femme, sa descendance et lui-même et en outre il lui en reste pour la vente et pour le paiement d'une rente considérable en cotonnade. Comme c'est simple ! Des 200 000 aunes de cotonnade retranchons ce que leur production a coûté ; l'excédent sera de la rente ! C'est vraiment une idée naïve que de vouloir déduire de 200 000 aunes de cotonnade, disons, 10 000 l. st. de coût de production, sans connaître leur prix de vente, retrancher de l'argent d'une cotonnade, d'une valeur d'usage vouloir déduire une valeur d'échange et déterminer finalement l'excédent des aunes de coton sur les livres sterling. C'est pis que la quadrature du cercle qui, elle, est fondée au moins sur l'idée d'une ligne où se confondraient des lignes droites

et les lignes courbes. Mais c'est bien cela la recette de M. Passy. Retrancher l'argent du coton avant même la conversion mentale ou réelle du coton en argent ! L'excédent est la rente ; mais elle doit alors être rendue tangible, *naturaliter* [en nature] et point par des « sophismes » diaboliques ! (Voir par exemple Karl Arnd⁶.) Et c'est à de telles absurdités qu'aboutit toute la restauration de la rente en nature : retrancher le prix de production de tant de boisseaux de blé, soustraire d'un volume une somme d'argent.

II. La rente en travail.

La *rente en travail* est la forme la plus simple de la rente foncière ; le producteur direct cultive, pendant une partie de la semaine, le sol qui lui appartient en fait, avec des instruments (charrue, bétail, etc.) dont il est le propriétaire de fait ou de droit. Les autres jours, il travaille gratuitement sur les terres du propriétaire foncier. Ici, la rente et la plus-value sont évidemment identiques. Le surtravail non payé se traduit par la rente et non par le profit. Dans quelle mesure le travailleur (*self-sustaining serf* [serf s'entretenant lui-même]) peut-il, dans ce cas, gagner un excédent sur ses moyens de subsistance indispensables sur ce que, dans le système capitaliste de production, nous appellerions le salaire ? Cela dépend, toutes choses égales d'ailleurs, du rapport existant entre le temps de travail qu'il utilise pour lui-même et celui qu'il consacre à la corvée. Cet excédent sur les moyens de subsistance indispensables, qui contient en germe ce qui, dans le mode capitaliste de production, sera le profit, est entièrement déterminé par le montant de la rente foncière qui n'est pas seulement dans ce cas du surtravail non payé, mais apparaît bel et bien comme tel ; c'est du surtravail non payé pour le « propriétaire » des moyens de production qui se confondent ici avec la terre ou, s'ils s'en distinguent, n'en sont qu'un simple accessoire. Le fait que le produit du serf doive suffire à remplacer, outre sa subsistance, ses moyens de travail est commun à tous les modes de production ; il ne résulte point de leur forme spécifique, mais est une condition naturelle de tout travail continu et reproductif en général, de toute production continue qui est toujours en même temps reproduction, donc y compris la reproduction de ses propres conditions d'activité. En outre, il est évident que dans toutes les formes où le producteur direct reste le « possesseur » des moyens de production et des moyens de travail nécessaires pour produire ses propres moyens de subsistance, le rapport de propriété doit fatalement se manifester simultanément comme un rapport de maître à serviteur ; le producteur immédiat n'est donc pas libre ; mais cette dépendance peut s'amenuiser depuis le servage avec obligation de corvée jusqu'au paiement d'une simple redevance. Nous supposons que le producteur direct possède ici ses propres moyens de production, les moyens matériels nécessaires pour réaliser son travail et produire ses moyens de subsis-

tance. Il pratique de façon autonome la culture de son champ et l'industrie rurale domestique qui s'y rattache. Cette autonomie persiste même lorsque les petits paysans, comme par exemple aux Indes, constituent une communauté de production plus ou moins primitive, puisqu'il ne s'agit ici que d'indépendance vis-à-vis du propriétaire foncier en titre. Dans ces conditions, il faut des raisons extra-économiques, de quelque nature qu'elles soient⁷, pour les obliger à effectuer du travail pour le compte du propriétaire foncier en titre. Ce qui diffère ici de l'économie esclavagiste pratiquée sur les plantations, c'est que l'esclave ne travaille pas de façon indépendante, mais avec des moyens de production appartenant à autrui. Il faut donc nécessairement des rapports personnels de dépendance, une privation de liberté personnelle, quel que soit le degré de cette dépendance ; il faut que l'homme soit lié à la glèbe, n'en soit qu'un simple accessoire, bref, il faut le servage dans toute l'acception du mot. Si les producteurs directs n'ont pas affaire à des propriétaires particuliers, mais directement à l'État, comme en Asie, où le propriétaire est en même temps un souverain, la rente coïncide avec l'impôt ou plutôt il n'existe pas alors d'impôt qui se différencie de cette forme de rente foncière. Dans ces conditions, le rapport de dépendance économique et politique n'a pas besoin de revêtir un caractère plus dur que la sujétion à l'État qui est le lot de tous. C'est l'État qui est ici le propriétaire foncier souverain et la souveraineté n'est que la concentration à l'échelle nationale de la propriété foncière. Mais, par contre, il n'existe pas alors de propriété foncière privée bien qu'il y ait possession et usufruit de la terre, privés aussi bien que collectifs.

Cette forme économique spécifique dans laquelle du surtravail non payé est extorqué aux producteurs directs détermine le rapport de dépendance, tel qu'il découle directement de la production elle-même et réagit à son tour de façon déterminante sur celle-ci. C'est la base de toute forme de communauté économique, issue directement des rapports de production et en même temps la base de sa forme politique spécifique. C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct (rapport dont les différents aspects correspondent naturellement à un degré défini du développement des méthodes de travail, donc à un certain degré de force productive sociale), qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance, bref, la base de la forme spécifique que revêt l'État à une période donnée. Cela n'empêche pas qu'une même base économique (la même, quant à ses conditions fondamentales), sous l'influence d'innombrables conditions empiriques différentes, de conditions naturelles, de rapports raciaux, d'influences historiques extérieures, etc., peut présenter des variations et des nuances infinies que seule une analyse de ces conditions empiriques pourra élucider.

En ce qui concerne la plus simple et la plus primitive des formes de rente,

la rente en travail, il est clair qu'elle est ici la forme primitive de la plus-value et qu'elle coïncide avec elle. De plus, la coïncidence de la plus-value avec le travail non payé d'autrui ne nécessite aucune analyse, puisqu'elle est encore concrètement visible, le travail que le producteur direct effectue pour lui-même étant encore séparé, dans l'espace et dans le temps, de celui qu'il fournit au propriétaire foncier ; ce dernier travail apparaît directement sous la forme brutale de travail forcé pour le compte d'un tiers. De même, la « qualité » inhérente au sol de rapporter de la rente se résume, elle aussi, à un mystère d'une évidente transparence, car la nature qui fournit la rente comprend aussi la force de travail des hommes enchaînés à la terre et le rapport de propriété qui oblige le propriétaire de cette force à l'utiliser et à l'exploiter au-delà de ce qui serait nécessaire à la satisfaction de ses propres besoins indispensables. La rente consiste dans l'appropriation directe par le propriétaire de cette dépense excédentaire de force de travail ; car le producteur immédiat ne lui paie pas d'autre rente. Étant donné que la plus-value et la rente sont ici identiques et qu'en outre la plus-value revêt encore manifestement la forme de surtravail, on y décèle très nettement les conditions naturelles ou les limites de la rente parce que ce sont celles du surtravail lui-même. Il faut 1° que le producteur direct possède une force de travail suffisante et 2° que les conditions naturelles de son travail soient assez fécondes, en premier lieu que la terre cultivée soit assez fertile, bref, que la productivité naturelle de son travail soit assez grande pour qu'il ait la possibilité de fournir plus de travail qu'il n'en faut pour satisfaire ses propres besoins indispensables. Ce n'est pas cette possibilité elle-même qui crée la rente ; c'est seulement la contrainte qui en fait une réalité. Mais la possibilité est elle-même liée à des conditions naturelles, subjectives et objectives. Là non plus il n'y a rien de mystérieux. Si la force de travail est faible et les conditions naturelles du travail défavorables, le surtravail est également réduit ; mais il en est alors de même et des besoins des producteurs et du nombre relatif des exploitants de ce surtravail, enfin du surproduit dans lequel se réalise ce surtravail peu rentable pour le petit nombre d'exploiteurs.

Enfin, dans la rente en travail, c'est évidemment le volume relatif de surtravail et de corvées, toutes choses égales d'ailleurs, qui décide jusqu'à quel point le producteur direct sera capable d'améliorer sa propre situation, de s'enrichir et de produire un excédent sur les moyens de subsistance indispensables ; autrement dit, si nous employons par avance la terminologie capitaliste : il s'agit de savoir s'il peut, et dans quelle mesure, produire pour lui-même un profit quelconque, c'est-à-dire un excédent sur son salaire qu'il produit lui-même ? La rente est ici la forme normale, pour ainsi dire légitime du surtravail ; elle absorbe tout et loin d'être un excédent sur le profit, ce qui veut dire ici sur un autre excédent au-dessus du salaire, le montant et même l'existence d'un tel profit dépendent, toutes choses égales d'ailleurs, du montant de la rente, c'est-à-dire du surtravail qui doit être obligatoirement fourni au propriétaire.

Certains historiens ont exprimé leur étonnement sur le point suivant : Étant donné que le producteur direct n'est pas propriétaire mais seulement possesseur et qu'en effet tout son surtravail appartient *de jure* au propriétaire foncier, peut-il se produire pour le paysan astreint à la corvée ou le serf, dans ces conditions, un développement de ses propres biens et une création de richesse pour lui, au sens relatif du mot ? Il est cependant évident que dans les conditions primitives et peu développées qui sont à la base de ce rapport social de production et du mode de production correspondant, la tradition joue nécessairement un rôle prépondérant. Il est non moins évident qu'ici comme partout la fraction dirigeante de la société a tout intérêt à donner le sceau de la loi à l'état de choses existant et à fixer légalement les barrières que l'usage et la tradition ont tracées. En dehors de toute autre considération, cela se produit d'ailleurs tout seul, dès que la base de l'état existant et les rapports qui sont à son origine se reproduisent sans cesse, prenant ainsi avec le temps l'aspect d'une chose réglée et bien ordonnée : cette règle et cette ordonnance sont elles-mêmes un facteur indispensable de chaque mode de production qui doit prendre l'aspect d'une société solide, indépendante du simple hasard ou de l'arbitraire (cette règle c'est précisément l'aspect de la consolidation sociale du mode de production, son émancipation relative du simple hasard et du simple arbitraire). Cette forme il l'atteint par sa propre reproduction toujours recommencée, si toutefois le procès de production et les rapports sociaux correspondants jouissent d'une certaine stabilité. Quand cette reproduction a duré un certain temps, elle se consolide, devient usage et tradition pour être en fin de compte sanctifiée expressément comme loi. Comme la forme du surtravail qu'est la corvée repose sur le fait que toutes les forces productives sociales du travail sont très peu développées et que la méthode de travail est elle-même grossière, ce surtravail devra distraire naturellement une part aliquote du travail total fourni par les producteurs directs bien moindre que dans les modes de production développés, et surtout que dans le mode capitaliste de production. Supposons, par exemple, que la corvée à fournir pour le propriétaire foncier ait primitivement été de deux jours par semaine. Cette corvée hebdomadaire de deux jours devient quelque chose de stable, une grandeur constante fixée légalement par le droit coutumier ou le droit écrit. Mais la productivité des jours restants dont le producteur direct dispose pour lui-même est une donnée variable qui se développera nécessairement avec l'expérience progressive du producteur, en même temps que ses nouveaux besoins ; de même que l'extension du marché pour ses produits, la garantie toujours plus grande de disposer de cette partie de sa force de travail : tout cela l'incitera à une tension plus grande de sa force de travail. En même temps, il ne faut pas oublier que l'emploi de cette force de travail ne se limite pas à l'agriculture, mais comprend également l'industrie domestique rurale. La possibilité d'un certain développement économique existe donc ici, qui dépendra, bien entendu, de la faveur des circonstances, de caractères raciaux innés, etc.

III. La rente en nature.

La conversion de la rente-travail en rente-produit ne modifie pas, du point de vue économique, l'essence même de la rente foncière. Dans toutes les formes que nous étudions ici, le caractère essentiel de la rente c'est qu'elle est la seule forme normale et prédominante de la plus-value et du surtravail ; autrement dit, elle est le seul surtravail ou le seul surproduit que le producteur direct, qui *possède* les moyens de travail nécessaires à sa propre reproduction, doit fournir au *propriétaire* du moyen de travail qui, à ce stade, englobe tout : la terre ; inversement, la terre est, pour le producteur direct, le seul moyen de travail autonome, qui ne dépend pas de lui, auquel il soit confronté ; elle est propriété d'autrui et personnifiée par le propriétaire foncier. Si la rente en produits est la forme dominante, la plus développée de la rente foncière, elle s'accompagne toujours plus ou moins de survivances de la forme antérieure, c'est-à-dire de la rente à verser directement en travail, en corvées, peu importe que le propriétaire soit une personne privée ou l'État. La rente en nature suppose un niveau culturel plus élevé du producteur direct, donc un degré de développement supérieur de son travail et de la société en général. Ce qui la distingue de la forme précédente est que le surtravail ne doit plus être accompli en nature ni, non plus, sous la surveillance et la contrainte directes du propriétaire foncier ou de son représentant ; au contraire, le producteur direct sera désormais poussé à fournir le surtravail par la force des choses et point par contrainte ; il le fournira sous sa propre responsabilité, stimulé par des dispositions légales plutôt que par le fouet. La surproduction, au sens de production au-delà des besoins indispensables que le producteur direct obtient sur le champ qu'il possède effectivement, sur la terre qu'il exploite lui-même et non plus, comme autrefois, sur le domaine du seigneur, distinct du sien et extérieur, est devenue dès lors la règle. Dans cette situation, le producteur peut employer plus ou moins à sa guise la totalité de son temps de travail dont une partie, toutefois, revient toujours, à titre gratuit, au propriétaire foncier qui primitivement en accaparait presque toute la partie excédentaire ; simplement il ne la reçoit plus dans sa forme naturelle, mais sous la forme du produit qui en est la réalisation naturelle. Là où la rente en produit existe à l'état pur, il n'y a plus ces interruptions vexatoires provoquées par le travail à fournir au propriétaire foncier et qui créaient une plus ou moins grande perturbation suivant les conventions en vigueur. (Cf. Livre I^{er}, X, II : Boyards et fabricants.) Tout au moins cette interruption est réduite à de brèves périodes chaque année, là où certaines corvées persistent à côté de la rente en nature. Mais le travail que le producteur effectue pour son propre compte et le travail qu'il fournit au propriétaire foncier ne sont plus concrètement distincts, dans le temps et dans l'espace. Bien que des vestiges de cette rente-produit pure puissent subsister dans des modes et des rapports de production plus développés, elle est toujours fondée sur l'économie naturelle ; cela signifie que

les conditions d'exploitation sont créées, entièrement ou en partie, dans l'exploitation elle-même et remplacées et reproduites à partir du produit brut de cette exploitation. La rente en produit suppose en outre que l'industrie domestique rurale soit réunie à l'agriculture ; le surproduit constituant la rente résulte de ce travail familial où agriculture et industrie sont unies, peu importe qu'elle comprenne plus ou moins de produits industriels, comme cela arrivait fréquemment au moyen âge, ou qu'elle soit exclusivement constituée de produits du sol proprement dits. Dans cette dernière forme de rente, le surtravail, expression de la rente en produit, ne comprend pas nécessairement tout le travail excédentaire de la famille rurale. Au contraire, comparativement à la rente en travail, elle laisse une plus grande latitude au producteur de trouver le temps de surtravail dont le produit lui appartient au même titre que celui du travail qui pourvoit à ses besoins les plus indispensables. De même, cette forme de rente entraînera des différences plus marquées dans la situation économique des différents producteurs directs. Du moins, cette possibilité existe-t-elle, y compris la possibilité pour le producteur d'acquiescer les moyens, d'exploiter à son tour directement le travail d'autrui. Mais nous n'avons pas à nous occuper de ce point, si nous nous en tenons à la rente en nature à l'état pur ; nous ne pouvons pas non plus entrer dans le détail des combinaisons infiniment diverses où les différentes formes de rente peuvent s'enchevêtrer, se dénaturer mutuellement et s'amalgamer. La rente-produit est tout à fait apte à constituer, comme on peut le voir en Asie, la base de structures sociales stables et voici pourquoi : elle est liée à un certain type de production ; elle relie nécessairement l'agriculture à l'industrie domestique ; elle donne à la famille rurale une autarcie presque totale ; elle ne dépend pas du marché ni des mouvements de la production et de l'histoire qui affectent la société extérieure à sa sphère d'intérêt ; bref, elle comporte les caractéristiques de l'économie naturelle. La rente foncière est ici, comme précédemment dans la rente-travail, la forme normale de la plus-value, donc du surtravail, soit la partie excédentaire que le producteur doit fournir à titre gratuit, c'est-à-dire obligatoirement — bien que cette obligation se présente à lui sous une forme moins brutale qu'autrefois, — au propriétaire de son moyen de travail essentiel, la terre. Le profit, si nous pouvons ainsi appeler, par une fausse anticipation, la fraction de son travail excédant le travail nécessaire qu'il s'approprie, détermine si peu la rente-produit que ce profit se développe au contraire en dehors d'elle, derrière son dos, et trouve tout naturellement sa limite dans le montant de cette rente-produit. Celle-ci peut atteindre un volume tel que la reproduction des moyens de travail et même des moyens de production en soit sérieusement compromise ; elle peut rendre l'élargissement de la production quasi impossible et réduire les producteurs directs au minimum de subsistances vital. C'est notamment le cas aux Indes, par exemple, où l'Angleterre, nation commerçante, a trouvé cette forme au moment de la conquête et l'a exploitée.

IV. La rente en argent.

Nous entendons par rente en argent la rente foncière qui a pour origine un simple changement de forme de la rente-produit qui n'est elle-même qu'une modification de la rente-travail. Nous la distinguons ainsi de la rente foncière industrielle ou commerciale, fondée sur le mode capitaliste de production, et qui représente simplement un excédent sur le profit moyen. Au lieu de verser le produit lui-même, le producteur immédiat en paie le prix au propriétaire foncier. État ou particulier. Un excédent de produit en nature ne suffit donc plus ; celui-ci doit être converti en sa forme monétaire. Bien que le producteur direct continue toujours à produire lui-même, au moins la majeure partie de ses moyens de subsistance, une partie de son produit doit maintenant être convertie en tant que marchandise. Cela modifie plus ou moins le caractère du mode de production. Il perd son indépendance, il n'est plus détaché comme avant de l'ensemble des rapports sociaux. L'élément décisif est désormais le montant des coûts de production comportant des dépenses d'argent d'une importance variable ; ce qui importe, en tout état de cause, c'est l'excédent de la partie du produit brut à convertir en argent sur la partie qui doit servir de moyen de reproduction d'une part et d'autre part de moyen de subsistance immédiat. Cependant la base de cette sorte de rente, bien qu'elle tende à disparaître, reste la même que dans la rente-produit qui en constitue le point de départ. Le producteur direct, comme par le passé, est en possession de la terre, par héritage ou par tradition ; il doit fournir au propriétaire de ce moyen de production essentiel un surplus obligatoire de travail, travail non payé et sans équivalent, sous forme de surproduit converti en argent. Déjà dans les formes antérieures, la propriété des divers moyens de travail autres que le sol, comme par exemple les instruments agricoles et divers autres biens meubles, devient la propriété, en fait d'abord, en droit ensuite, du producteur direct ; c'est le cas, *a fortiori*, pour la rente en argent. La transformation de la rente-produit en rente-argent se fait d'abord sporadiquement, mais s'étend par la suite à l'échelle nationale ; elle suppose un développement déjà important du commerce, de l'industrie urbaine, de la production marchande en général, partant de la circulation monétaire. Elle suppose encore que les produits ont un prix de marché et que ceux-ci sont vendus plus ou moins à leur valeur, ce qui, dans les formes antérieures, n'était pas nécessairement le cas. Dans l'Europe orientale, cette transformation s'opère encore, par endroits, sous nos yeux. Elle ne peut d'ailleurs pas se faire sans un certain développement de la force productive sociale. L'échec des tentatives entreprises en ce sens sous l'Empire romain et le retour à la rente en nature en témoignent, après de vains essais de transformer généralement en rente-argent au moins la fraction de rente destinée à l'État sous forme d'impôt. Cette même difficulté de transition est sensible, en France, par exemple, où, avant

la Révolution, la rente-argent était faussée par des survivances des anciennes formes de rente avec lesquelles elle était amalgamée.

Mais la rente-argent, forme modifiée de la rente-produit et en opposition avec elle, est aussi la forme ultime, avant sa disparition, de cette sorte de rente foncière que nous avons étudiée jusqu'ici : la rente foncière, forme normale de la plus-value et du surtravail non payé qui doit être fourni au propriétaire par des moyens de production. Sous sa forme pure, cette rente, comme d'ailleurs la rente-travail et la rente-produit, ne représente pas un excédent sur le profit ; elle l'absorbe par définition. Pour autant qu'il se forme en dehors d'elle, en tant que fraction particulière du surtravail, la rente en argent continue d'être, comme les formes antérieures de rente, la limite normale de ce profit embryonnaire qui ne pourra se développer que dans la mesure où chacun pourra exploiter soit son propre excédent de travail, soit le travail d'autrui, excédent qui subsiste, après qu'a été fourni le surtravail, représenté par la rente-argent. Si à côté de la rente il y a effectivement formation de profit, ce n'est donc pas ce dernier qui constitue la limite de la rente, mais bien la rente qui limite le profit. Comme nous l'avions déjà dit, la rente en argent est en même temps la forme de dissolution de la rente foncière que nous avons étudiée, celle qui coïncide *prima facie* [de toute évidence] avec la plus-value et le surtravail ; la rente qui est la forme normale et dominante de la plus-value.

Abstraction faite des formes intermédiaires comme, par exemple, la rente du petit paysan-fermier, le développement ultérieur de la rente en argent doit conduire soit à la transformation de la terre en propriété paysanne libre, soit à une forme correspondant au mode capitaliste de production : une rente que paie le fermier capitaliste.

Avec la métamorphose de la rente-argent se modifie également le rapport coutumier traditionnel entre les subordonnés qui détiennent et cultivent une partie du sol, et le propriétaire foncier : il devient nécessairement un simple rapport monétaire, fixé par contrat suivant les règles rigides de la loi positive. Le cultivateur-possesseur de la terre se change ainsi tout naturellement en simple fermier. Si les conditions générales de la production sont par ailleurs favorables, ce changement est mis à profit pour exproprier petit à petit tous les paysans anciennement possesseurs de la terre et les remplacer par un fermier capitaliste ; mais d'autre part l'ancien possesseur de la terre se libère, par rachat, de l'obligation de verser une rente et se transforme en paysan indépendant devenu ainsi le propriétaire absolu du sol qu'il cultive. Dès avant que la rente en nature ne se transforme en rente-argent, ou parallèlement à cette transformation, se constitue forcément une classe de non-possédants, de journaliers qui se louent pour de l'argent. Dans la période de formation de cette nouvelle classe lorsqu'elle n'existe encore qu'à l'état sporadique, les paysans aisés, astreints au paiement d'une rente, ont pris l'habitude d'exploiter pour leur propre compte des salariés agricoles, tout comme, à l'époque féodale, les vilains fortunés

avaient eux-mêmes à leur service d'autres serfs. Peu à peu augmentent leurs chances d'amasser une certaine fortune et de devenir eux-mêmes de futurs capitalistes. Parmi les anciens exploitants, possesseurs de la terre, se crée ainsi une pépinière de fermiers capitalistes ; son développement est lié au développement général de la production capitaliste hors des campagnes ; son essor est particulièrement rapide quand des circonstances très favorables viennent l'encourager, comme au XVI^e siècle, en Angleterre où la dévaluation progressive de la monnaie enrichissait les fermiers aux dépens des propriétaires fonciers, grâce à la coutume des baux à long terme.

De plus, dès que la rente prend la forme de la rente-argent et que le rapport entre le paysan astreint à payer de la rente et le propriétaire foncier est fixé par contrat (cette évolution n'est possible qu'à un niveau donné de développement du marché mondial, du commerce et de l'industrie), la terre sera nécessairement affermée à des capitalistes qui, jusque-là, se trouvaient en dehors des régions agricoles : ils transféreront à la campagne leur capital acquis à la ville et appliqueront à l'agriculture le mode capitaliste de production : création de produits considérés comme simple marchandise et comme simple moyen de s'approprier de la plus-value. Toutefois cette forme ne peut devenir la règle générale que dans les pays qui, à cette période de passage du mode de production féodal au mode capitaliste, dominant le marché mondial. Tous les rapports qui ont pris naissance sous l'ancien mode de production agricole se trouvent anéantis dès que le fermier capitaliste s'interpose entre le propriétaire foncier et le cultivateur véritable. Le fermier devient en fait le commandant de ces ouvriers agricoles et l'exploiteur réel de leur surtravail, tandis que le propriétaire foncier n'a plus de rapport direct, simple rapport monétaire fixé par contrat, qu'avec le fermier capitaliste. Il en résulte un changement dans la nature même de la rente ; ce changement n'est pas seulement de fait et occasionnel, tel qu'il s'était déjà produit ici et là dans les formes antérieures, mais il devient la forme dominante, une réalité reconnue et normale. De forme normale de la plus-value et du surtravail qu'elle était, elle devient l'excédent de ce surtravail sur la partie que le capitaliste exploitateur s'approprie sous forme de profit. De même, la totalité du surtravail (profit et excédent sur le profit qui en est à présent directement extrait) est encaissée et monnayée sous forme de surproduit total. La rente que le capitaliste cède au propriétaire foncier ne représente plus qu'un excédent de la plus-value, obtenu par le fermier grâce à son capital et en exploitant directement l'ouvrier agricole. En moyenne, le montant plus ou moins élevé de la rente payée a pour limite le profit moyen que rapporte le capital dans les sphères de production non agricoles et les prix des produits non agricoles que le capital détermine. A partir de la forme normale, de la plus-value et du surtravail, la rente s'est donc modifiée pour devenir à présent cet excédent particulier à la sphère de production agricole, sur la partie du surtravail que le capital réclame d'emblée comme une chose qui lui revient normalement. Au lieu de la rente, c'est mainte-

nant le profit qui est la forme normale de la plus-value. Et la rente n'est plus qu'une forme, qui devient autonome dans certaines circonstances particulières, non pas de la plus-value en général, mais d'un des éléments qui en sont porteurs : le surprofit. Il n'est pas besoin d'exposer en détail comment une transformation progressive du mode de production lui-même correspond à ce changement. Cela ressort déjà du fait que pour le fermier capitaliste la règle c'est de considérer le produit du sol comme une marchandise dont seule une partie relativement minime se transforme, pour lui, en moyens de subsistance, alors que, naguère, seul l'excédent sur ses moyens de subsistance se transformait en marchandise. Ce n'est plus la terre, mais le capital et sa productivité qui ont imposé directement leur loi au travail agricole.

Le profit moyen et le prix de production qu'il établit se constituent en dehors des conditions propres à la campagne, dans les centres urbains du commerce et des manufactures. Le profit du paysan astreint à la rente n'y entre pas comme élément de la péréquation générale étant donné que ses rapports avec le propriétaire foncier ne sont pas de nature capitaliste. S'il réalise un profit, c'est-à-dire un excédent sur ses moyens de subsistance nécessaires, soit par son propre travail, soit en exploitant le travail d'autrui, cela se produit en dehors des conditions normales et, toutes choses égales d'ailleurs, le montant de ce profit ne détermine pas la rente, mais, au contraire, est fixé et limité par elle. Au moyen âge, le taux de profit élevé n'est pas uniquement dû à la composition inférieure du capital où domine l'élément variable avancé en salaire, mais surtout à la spoliation de la campagne : on accapare une partie de la rente du propriétaire foncier et du revenu de ses sujets. Si, au moyen âge, les campagnes exploitaient les villes au point de vue politique partout où le régime féodal n'était pas battu en brèche par un développement exceptionnel des villes, comme en Italie par exemple, la ville par contre exploitait, partout et toujours, les campagnes au point de vue économique en leur imposant ses prix de monopoles, son système d'impôts, ses corporations, ses escroqueries commerciales et son usure.

On pourrait penser que la simple apparition du fermier capitaliste dans la production agricole apporte la preuve que les prix des produits agricoles qui, depuis toujours, ont payé sous une forme ou une autre une rente étaient, au moins au moment précis de cette apparition, supérieurs aux prix de production industriels ; soit parce qu'ils ont atteint le niveau d'un prix de monopole, soit parce qu'en augmentant ils ont atteint la valeur des produits agricoles, valeur en effet supérieure au prix de production réglé par le profit moyen. Sinon, le fermier capitaliste ne pourrait pas, à partir des prix en cours, réaliser le profit moyen et payer ensuite un excédent sur ce profit, c'est-à-dire une rente. On pourrait en conclure que le taux général de profit, qui détermine le contrat entre le fermier capitaliste et le propriétaire foncier, s'était constitué sans englober la rente et qu'au moment où ce taux de profit entre comme élément régulateur

dans la production agricole, le fermier constate l'existence de cet excédent et le paie au propriétaire foncier. C'est cette explication traditionnelle qu'adopte également par exemple M. Rodbertus. Mais :

Premièrement : Cette entrée dans l'agriculture de la puissance autonome et prépondérante qu'est le capital n'est pas immédiate et générale ; elle se fait progressivement et a d'abord lieu dans certaines branches de production seulement. Au début, elle n'intéresse pas l'agriculture proprement dite, mais des branches de production particulières comme l'élevage et surtout l'élevage de moutons dont le produit principal, la laine, offre d'abord, au moment du développement industriel, l'exemple d'un excédent constant du prix de marché sur le prix de production ; ces deux prix ne s'égaliseront que plus tard. Cela s'est passé ainsi en Angleterre au cours du XVI^e siècle.

Deuxièmement : Comme la production capitaliste à ses débuts s'établit de façon sporadique, il n'existe pas d'objections sérieuses contre l'hypothèse qu'elle ne s'empare tout d'abord que des terres qui, par leur fertilité spécifique ou leur situation particulièrement favorable, peuvent dans l'ensemble donner une rente différentielle.

Troisièmement : Admettons même qu'au moment où s'établit le mode capitaliste de production, qui suppose en fait une importance croissante de la demande urbaine, les prix du produit agricole aient été supérieurs aux prix de production, comme c'était certainement le cas en Angleterre par exemple, pendant le dernier tiers du XVII^e siècle. Mais dès que ce mode de production ne sera plus une simple subordination de l'agriculture au capital et que son développement aura nécessairement provoqué une amélioration de l'agriculture et une baisse du coût de production, il se produira alors une réaction compensatrice, une baisse de prix des produits agricoles, comme ce fut le cas en Angleterre dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Il est donc impossible d'expliquer de cette façon traditionnelle la rente comme excédent sur le profit moyen. Quelles que soient les conditions historiques de ses origines, la rente, dès qu'elle a pris racine, ne peut plus se produire que dans les conditions modernes que nous avons développées précédemment.

Enfin, il faut encore signaler qu'avec la transformation de la rente-produit en rente-argent, la rente capitalisée, le prix de la terre et partant l'aliénation possible de celui-ci et sa vente réelle deviennent des facteurs essentiels ; de ce fait, le cultivateur jadis astreint à la rente peut devenir propriétaire paysan autonome ; mais le citadin ou toute autre personne qui possède de l'argent peuvent, eux aussi, acheter des biens-fonds et les affermer à des paysans ou des capitalistes et bénéficier ainsi, sous forme de rente, de l'intérêt de leur capital investi ; la transformation de l'ancien mode d'exploitation, celle du rapport entre propriétaire foncier et exploitant réel et de la rente elle-même s'en trouvent favorisées.

V. Le métayage et la propriété paysanne parcellaire.

Nous sommes arrivés à la fin de notre série d'études sur la rente foncière.

Nous étions partis de l'hypothèse que pour toutes ces formes de rente : en travail, en produit, en argent (celle-ci uniquement comme forme modifiée de la rente-produit), la rente est toujours payée par celui qui travaille réellement la terre, par son possesseur effectif ; le surtravail non payé de celui-ci va directement au propriétaire foncier. Même dans la dernière forme, la rente-argent, si elle se présente à l'état pur, c'est-à-dire simplement comme modification de la rente-produit, notre hypothèse n'est pas seulement une virtualité, c'est une réalité.

Le métayage ou système d'exploitation avec partage du produit peut être considéré comme une forme de transition entre la forme primitive de la rente et la rente capitaliste : l'exploitant (le tenancier) apporte, outre le travail (le sien ou celui d'autrui), une partie du capital actif et le propriétaire foncier, en plus de la terre, fournit l'autre partie du capital (le bétail par exemple) ; le produit est réparti entre le métayer et le propriétaire dans des proportions déterminées qui varient suivant les pays. Pour une exploitation entièrement capitaliste, le tenancier ne dispose pas dans ce cas d'un capital suffisant. Mais par ailleurs la part revenant au propriétaire foncier n'est pas de la rente pure. Il se peut effectivement qu'elle comporte une part d'intérêt pour le capital qu'il a avancé ainsi qu'une rente excédentaire. Il est également possible qu'elle absorbe tout le surtravail du tenancier, ou qu'elle n'en laisse à ce dernier qu'une part plus ou moins importante. Mais l'essentiel c'est que la rente n'apparaît plus ici comme la forme normale de la plus-value tout court. D'un côté, le métayer peut prétendre — qu'il travaille seul ou qu'il emploie le travail d'autrui — à une part du produit et cela non en sa qualité de travailleur, mais de possesseur d'une partie des instruments de travail, c'est-à-dire parce qu'il est son propre capitaliste. De l'autre côté, le propriétaire foncier peut prétendre à sa part non pas exclusivement parce qu'il est le propriétaire du terrain, mais parce qu'il prête du capital¹⁸.

En Pologne et en Roumanie par exemple, l'ancienne propriété collective du sol a partiellement survécu après l'instauration d'une exploitation paysanne indépendante ; cela a servi de prétexte à l'établissement de formes inférieures de la rente foncière. Une partie du sol appartient aux paysans individuels qui la cultivent eux-mêmes de manière autonome. Une autre partie est cultivée en commun et donne un surproduit qui sert, soit à payer les dépenses communales, soit à constituer une réserve en cas de mauvaise récolte, etc. Ces deux dernières parties du surproduit et finalement sa totalité, y compris la terre qui l'a produit, sont peu à peu usurpées par des fonctionnaires de l'État et des particuliers ; les propriétaires paysans primitivement libres, à qui on continue d'imposer l'obligation du travail collectif de la terre, se transforment ainsi en serfs, en paysans astreints à payer une rente en produit, tandis que les usurpateurs des

terres communales deviennent les propriétaires non seulement de ces biens communaux, mais aussi des exploitations paysannes elles-mêmes.

Nous n'avons pas à étudier en détail l'économie esclavagiste proprement dite (dont les différentes formes vont du système patriarcal, orienté avant tout vers la consommation personnelle, aux plantations proprement dites, travaillant pour le marché mondial) ni l'économie féodale où le propriétaire foncier pratique la culture pour son propre compte, possède tous les instruments de production, et exploite le travail d'une main-d'œuvre, libre ou non, qu'il paie soit en nature soit en argent. Le propriétaire du sol et le propriétaire des instruments de production sont ici une seule et même personne qui exploite par conséquent les ouvriers qu'il faut compter au nombre des éléments de production. De même, rente et profit ne font également qu'un ; il n'y a pas de séparation entre les différentes formes de la plus-value. Tout le surtravail des ouvriers, se concrétisant dans le surproduit, est directement accaparé par le propriétaire de tous les instruments de production parmi lesquels il faut compter la terre et, dans la forme primitive de l'esclavage, les producteurs directs eux-mêmes. Là où la conception capitaliste prédomine, comme dans les plantations américaines, toute cette plus-value est considérée comme profit ; là où n'existe pas le mode capitaliste de production et où ne se sont pas implantées non plus les conceptions correspondantes importées des pays capitalistes, elle apparaît sous forme de rente. En tout cas, cette forme ne présente aucune difficulté. Le revenu du propriétaire foncier, quelque nom qu'on lui donne, c'est le surproduit disponible qu'il s'approprie : ici ce surproduit est la forme normale et dominante de l'appropriation immédiate de tout le surtravail non payé et la propriété foncière constitue la base de cette appropriation.

Reste la *propriété parcellaire*. Le paysan est simultanément le libre propriétaire de son terrain, instrument principal de sa production et champ d'activité indispensable à son travail et à son capital. Ici, pas de fermage à payer ; la rente n'apparaît donc pas comme une forme particulière de la plus-value bien que, dans les pays où la production capitaliste est développée par ailleurs, elle se présente comme surprofit comparativement à d'autres branches de production ; mais ce surprofit, comme ce que son travail lui rapporte, revient au paysan.

Cette forme de propriété foncière suppose que, tout comme dans les formes antérieures, la population rurale excède de beaucoup la population urbaine ; elle suppose donc que le mode capitaliste de production, s'il existe, est relativement peu développé, que même dans les autres branches de la production la concentration des capitaux est restreinte, la dispersion des capitaux y étant plutôt prédominante. Les choses étant ce qu'elles sont, une partie considérable du produit agricole entre directement comme subsistances dans la consommation de son producteur, le paysan, et son excédent seul passe comme marchandise dans le commerce avec les villes. Quelle que soit la façon dont est fixé le prix moyen de marché du produit agricole, l'existence d'une rente différentielle,

partie excédentaire du prix des marchandises provenant des bons terrains ou de terrains bien situés, est ici tout aussi évidente que dans le mode capitaliste de production. Même lorsque cette forme apparaît dans une structure sociale où il n'existe pas encore de prix général de marché, cette rente différentielle existe déjà ; elle se manifeste alors dans le surproduit excédentaire. Mais elle va dans la poche du paysan dont le travail se réalise dans des conditions naturelles plus favorables. Dans cette forme, le prix de la terre est, pour le paysan, un élément du coût réel de production, soit que, au cours d'un développement ultérieur de cette forme, lors du partage entre héritiers, le sol soit repris contre paiement d'une certaine valeur-argent, soit que le cultivateur lui-même achète le sol au moment d'un des fréquents changements de main de tout le domaine ou d'une partie des terres qui le composent ; la plupart du temps il emprunte pour cela de l'argent sur hypothèque. Le prix du sol qui n'est rien d'autre que de la rente capitalisée constitue donc un élément donné d'avance et la rente semble exister indépendamment de toute différenciation dans la fertilité et la situation du terrain. Or, c'est précisément pour cette forme de propriété qu'on peut couramment admettre qu'il n'existe pas de rente absolue, donc que le plus mauvais terrain ne paie pas de rente ; car la rente absolue suppose soit un excédent réalisé de la valeur du produit sur son prix de production, soit un prix de monopole excédant la valeur du produit. Mais comme le rôle essentiel de l'agriculture est ici d'assurer les moyens de subsistance immédiats et que la terre est pour la majeure partie de la population le champ d'activité indispensable de son travail et de son capital, le prix régulateur de marché du produit n'atteindra sa valeur que dans des circonstances exceptionnelles ; cette valeur toutefois excédera généralement le prix de production à cause de la prépondérance du travail vivant, bien que cet excédent de la valeur sur le prix de production soit limité à son tour par la basse composition du capital même non agricole dans les pays où domine l'économie parcellaire. L'exploitation parcellaire n'a pas pour barrière le profit moyen du capital, pour autant que le paysan est un petit capitaliste, ni la nécessité d'une rente, pour autant qu'il est propriétaire foncier. Pour le petit capitaliste qu'il est, la seule limite absolue est constituée par le salaire qu'il s'attribue à lui-même, déduction faite de ses frais proprement dits. Aussi longtemps que le prix du produit lui rapportera ce salaire, il cultivera sa terre, allant, fréquemment, jusqu'à le faire pour un salaire ne dépassant pas le strict minimum vital. Sa qualité de propriétaire foncier fait que la propriété n'est pas pour lui une entrave ; celle-ci ne se manifeste que par opposition au capital (y compris le travail) en mettant obstacle à l'investissement de capital. Il est vrai que l'intérêt du prix de la terre qu'il faut en général verser à un tiers, le créancier hypothécaire, constitue une entrave. Mais cet intérêt peut justement être payé sur la partie du surtravail qui, dans des conditions de production capitalistes, constituerait le profit. La rente évaluée par anticipation dans le prix du terrain et dans l'intérêt à payer pour cette somme peut très bien n'être qu'une partie

capitalisée du surtravail du paysan, qui excède le travail indispensable à sa propre subsistance sans que ce surtravail se réalise dans une fraction de la valeur de la marchandise, égale au profit moyen, et encore moins dans un excédent par rapport au surtravail réalisé dans le profit moyen, bref dans un surprofit. La rente peut venir en déduction du profit moyen ou encore peut en constituer la seule fraction qui soit réalisée. Pour que le paysan parcellaire puisse cultiver sa terre ou en acheter, il n'est pas nécessaire, comme c'est le cas dans des conditions normales de la production capitaliste, que le prix de marché monte suffisamment pour lui rapporter le profit moyen ni, *a fortiori*, un excédent, fixé sous forme de rente, sur ce profit moyen. Il n'est donc pas nécessaire que le prix de marché atteigne la valeur ou le prix de production du produit. C'est là une des raisons qui font que le prix des céréales, dans les pays où prédomine la propriété parcellaire, est plus bas que dans les pays à production capitaliste. Une partie du surtravail effectuée par les paysans qui travaillent dans les conditions les moins favorables est donnée gratuitement à la société et n'entre pas dans la fixation des prix de production ou dans la création de valeur en général. Ce prix moins élevé résulte par conséquent de la pauvreté des producteurs et nullement de la productivité de leur travail.

Cette propriété parcellaire de paysans cultivant eux-mêmes leur terre est la forme normale et prédominante dans l'Antiquité ; elle constitue la base économique de la société aux meilleures époques de l'Antiquité classique ; d'autre part, à l'époque moderne, c'est une des formes issues de la décomposition de la propriété féodale. Ainsi la Yeomanry en Angleterre, la paysannerie de Suède, de France et d'Allemagne occidentale. Nous ne parlerons pas ici des colonies, puisque la paysannerie indépendante s'y développe dans d'autres conditions.

Il est évident que la libre propriété des paysans-cultivateurs est la forme la plus normale de la propriété foncière pour la petite exploitation, c'est-à-dire dans un mode de production où la propriété de la terre est la condition qui permet au travailleur d'être propriétaire du produit de son propre travail et où, qu'il soit propriétaire libre ou non, le cultivateur devra toujours produire, avec sa famille, ses moyens de subsistance en tant que travailleur autonome et isolé. Pour que ce mode de production puisse se développer pleinement, la propriété du sol est tout aussi nécessaire que la propriété des outils pour le libre développement de l'exploitation artisanale. Dans ce cas, elle constitue la base de l'essor de l'autonomie personnelle. Pour le développement de l'agriculture elle-même, elle constitue un moment nécessaire. Les causes de son déclin indiquent ses limites. Ces causes sont : la disparition de l'industrie domestique des campagnes, son complément normal, par suite de l'essor de la grande industrie ; l'appauvrissement progressif et l'épuisement du sol soumis à ce genre de culture ; l'usurpation par les grands propriétaires fonciers de la propriété communale qui est partout le second complément de l'économie parcellaire, car seule elle permet l'élevage de bétail ; la concurrence de la grande culture capitaliste ou des plantations. Il

faut aussi y ajouter les perfectionnements de l'agriculture qui, d'une part, entraînent la baisse des prix des produits agricoles et nécessitent, d'autre part, des dépenses plus élevées et des moyens matériels de production plus coûteux : ce fut le cas dans la première moitié du XVIII^e siècle en Angleterre.

La propriété parcellaire exclut de par sa nature même le développement des forces productives sociales du travail, l'établissement de formes sociales de travail, la concentration sociale des capitaux, l'élevage à grande échelle, l'application progressive de la science à la culture. L'usure et les impôts la ruinent partout fatalement. Le débours de capital pour l'achat de la terre fait qu'il ne peut être investi dans la culture. Les moyens de production sont éparpillés à l'infini, le producteur lui-même se trouve isolé. Le gaspillage de force humaine est immense. La détérioration progressive des conditions de production et le renchérissement des moyens de production sont une loi inéluctable de la propriété parcellaire. Les bonnes années sont un malheur pour ce mode de production⁹.

Un des maux spécifiques de la petite agriculture, quand elle comporte la libre propriété du sol, résulte de la dépense de capital que fait le cultivateur pour acheter la terre. (Ceci vaut également pour la forme transitoire, celle du grand propriétaire foncier dépensant d'abord du capital pour acheter de la terre et ensuite pour l'exploiter lui-même en étant son propre fermier.) Le caractère mouvant que revêt ici la terre devenue simple marchandise augmente le nombre des changements de propriétaire¹⁰ de sorte que pour chaque nouvelle génération, à chaque partage entre héritiers, du point de vue du paysan, la terre représente un nouvel investissement de capital, c'est-à-dire qu'il doit l'acheter. Le prix de la terre est ici un élément prépondérant des frais individuels de production d'ailleurs faux, ou du prix de revient du produit pour le producteur particulier.

Le prix du sol n'est rien d'autre que la rente capitalisée et, par conséquent, anticipée. Si l'exploitation agricole est capitaliste, le propriétaire foncier recevant seulement de la rente et le fermier ne payant rien pour la terre en dehors de cette rente annuelle, il devient manifeste que le capital investi par le propriétaire dans l'achat de la terre, bien que lui rapportant un certain intérêt, n'a rien de commun avec le capital investi dans l'agriculture elle-même. Il ne fait partie ni du capital fixe en fonction ici, ni du capital circulant¹¹ : s'il donne à l'acheteur un titre qui lui permet de recevoir une rente annuelle, il n'a absolument rien à voir avec la production de cette rente. Le capital de celui qui achète la terre va précisément à celui qui la vend et le vendeur renonce, en échange, à sa propriété du sol. Ce capital n'existe donc plus pour l'acheteur ; il ne l'a plus et ne peut, par conséquent, faire partie du capital qu'il pourra investir de quelque manière que ce soit dans la terre elle-même. Que le terrain acheté soit cher ou bon marché ou que le propriétaire l'ait reçu gratuitement ne change rien au capital que le fermier investit dans l'exploitation ni à la rente ; ce qui change, c'est que la rente

sera ou ne sera pas considérée comme intérêt, ou encore que cet intérêt sera élevé ou faible.

Prenons par exemple l'économie esclavagiste. Le prix payé pour l'esclave est simplement la plus-value anticipée et capitalisée, ou le profit, qu'on se propose de tirer de cet esclave. Mais le capital dépensé à son achat ne fait pas partie du capital qui permettra de tirer de l'esclave du profit, du surtravail. Tout au contraire il s'agit d'un capital dont le propriétaire d'esclaves s'est dessaisi ; c'est un prélèvement sur le capital dont dispose le propriétaire pour la production proprement dite. Ce capital n'existe plus pour lui, tout à fait comme le capital déboursé pour l'achat du sol a cessé d'exister pour l'agriculture. La meilleure preuve en est qu'il n'existe à nouveau pour le propriétaire d'esclaves ou de la terre qu'au moment où il revend l'esclave ou la terre. Mais l'acheteur, à son tour, se trouvera dans la même situation. Le fait d'avoir acheté un esclave ne lui donne par encore pour autant la faculté de l'exploiter immédiatement. Cette capacité il ne l'acquiert que grâce à un nouveau capital qu'il investit dans l'exploitation de l'esclave proprement dite.

Le même capital n'existe pas deux fois : d'abord dans les mains du vendeur, ensuite dans les mains de l'acheteur de la terre. Il passe de l'acheteur au vendeur et l'affaire se termine là. L'acheteur ne dispose plus de capital mais, par contre, d'un terrain. Le fait que le nouveau propriétaire foncier compte comme intérêt du capital qu'il a donné pour acquérir le terrain et non de celui qu'il y a investi, la rente issue de l'investissement réel de capital dans son terrain ne modifie aucunement la nature économique du facteur terrain, pas plus que le versement de 1 000 l. st. pour l'achat de 3 % consolidé n'a de rapport avec le capital dont le revenu sert à payer les intérêts de la dette publique.

En réalité, l'argent déboursé pour acheter du terrain ou des bons d'État n'est du capital qu'*en soi*, comme toute somme de valeur en régime capitaliste de production est en soi du capital, du capital potentiel. C'est une somme d'argent qui a été donnée en paiement du terrain, des fonds d'État ou d'autres marchandises achetées. Cette somme d'argent est en soi du capital, puisqu'elle peut être convertie en capital. La conversion effective de l'argent reçu en capital dépend de ce que le vendeur veut en faire. Pour l'acheteur, il ne peut plus jamais en faire fonction, pas plus que n'importe quelle autre somme d'argent qu'il a déboursée définitivement. Dans ses comptes, il figure comme capital producteur d'intérêt ; car il considère la rente qu'il reçoit pour son terrain, ou l'intérêt sur la dette publique, comme l'intérêt de l'argent qu'il a dépensé pour acquérir le titre à ce revenu. Pour le réaliser comme capital il lui faut le revendre. Mais alors c'est le nouvel acheteur qui se trouvera placé dans les mêmes conditions que précédemment le vendeur et ce n'est pas en changeant de mains que l'argent peut se convertir en capital réel pour celui qui le dépense.

Dans la petite propriété foncière s'établit encore davantage l'illusion que le terrain a une valeur par lui-même et qu'il entre par conséquent comme capital

dans le prix de production du produit, tout comme une machine ou de la matière première. Mais nous avons vu que dans deux cas seulement, la rente, donc la capitalisation de la rente c'est-à-dire le prix du terrain, peut entrer de façon déterminante dans le prix du produit agricole. Primo, quand la valeur du produit agricole, à cause de la composition du capital agricole (qui n'a rien de commun avec le capital ayant servi à acheter le terrain), est supérieure au prix de production et que les conditions du marché permettent au propriétaire foncier de tirer financièrement parti de cette différence ; secundo, quand il existe un prix de monopole. Or c'est précisément dans l'exploitation parcellaire et la petite propriété que ces deux cas se présentent le moins souvent, parce que la plus grande partie de la production y est destinée à satisfaire les besoins personnels et ne dépend pas de la détermination du prix par le taux général de profit. Même si l'exploitation parcellaire est pratiquée sur un terrain affermé, le prix du fermage englobe une partie bien plus grande qu'ailleurs du profit et éventuellement un prélèvement sur le salaire ; la rente n'est alors que nominale et ne représente pas une catégorie autonome vis-à-vis du salaire et du profit.

La dépense de capital monétaire pour l'achat du terrain n'est donc pas un investissement de capital agricole. Elle diminue *pro tanto* [d'autant] le capital dont peuvent disposer, dans leur sphère de production, les petits paysans eux-mêmes. Elle diminue d'autant le volume de leurs moyens de production et rétrécit par là la base économique de la reproduction. Elle assujettit le petit paysan à l'usure parce que, dans cette sphère, il existe peu de crédit proprement dit. Cette dépense est une gêne pour l'agriculture, même quand il s'agit de l'achat de grands domaines. Elle est effectivement en contradiction avec le mode capitaliste de production qui n'a cure au total des dettes du propriétaire foncier que celui-ci ait eu son domaine en héritage ou qu'il l'ait acheté. Qu'il empêche la rente ou qu'il soit obligé de la reverser à des créanciers hypothécaires ne change en soi rien à l'exploitation même du domaine affermé.

Nous avons vu que pour une rente foncière donnée, le prix de la terre est réglé par le taux d'intérêt. Si celui-ci est faible, le prix du terrain est élevé et inversement. Normalement, prix élevé du terrain et taux d'intérêt faible devraient aller de pair ; de façon que si le paysan, par suite d'un faible taux d'intérêt, paie le terrain un prix élevé, ce même taux devrait lui permettre aussi de se procurer à crédit dans de bonnes conditions du capital d'exploitation. En réalité, là où la propriété parcellaire prédomine, les choses vont autrement. Tout d'abord, les lois générales du crédit ne s'appliquent pas au paysan puisqu'elles supposent un producteur capitaliste. Deuxièmement, dans les pays où domine la propriété parcellaire, — il n'est pas question ici des colonies — constituant par conséquent la base de la nation, la formation de capital, c'est-à-dire la reproduction sociale, est relativement faible et encore plus faible la constitution de capital monétaire de prêt, au sens où nous l'avons analysé antérieurement ; celle-ci suppose la concentration de capital et l'existence d'une classe de riches capitalistes oisifs

(Massie). Troisièmement, étant donné que la propriété du sol est ici une condition vitale pour la majeure partie des producteurs et un champ d'investissement indispensable pour leur capital, le prix du sol augmente, indépendamment et souvent en raison inverse du taux de l'intérêt, parce que la demande de propriétés foncières l'emporte sur l'offre. Vendue par parcelles, la terre rapporte un prix bien plus élevé que lorsqu'elle est vendue en grandes masses, parce que le nombre des petits acheteurs est important et le nombre des grands acheteurs faible (Bandes Noires)¹² (Rubichon ; Newman). Pour toutes ces raisons, le prix du sol augmente donc, bien que le taux d'intérêt soit relativement élevé. Au taux d'intérêt relativement peu élevé que le paysan tire du capital dépensé pour acheter du terrain (Mounier), correspond ici d'autre part le taux d'intérêt usuraire élevé qu'il doit lui-même payer à ses créanciers hypothécaires. Le système irlandais présente les mêmes phénomènes, mais sous une autre forme.

Le prix du terrain, élément étranger à la production en soi, peut donc atteindre un tel niveau qu'il rende la production impossible (Dombasle).

Que le prix du sol joue un rôle aussi important et que l'achat et la vente de terres, la circulation de cette marchandise que sont les terres, atteigne de telles proportions est la conséquence pratique du développement du mode capitaliste de production, la marchandise devenant ici la forme générale de tout produit et de tous les instruments de production. Toutefois, le prix du sol ne peut prendre cette importance que là où le mode capitaliste de production est limité et ne déploie pas encore toutes ses caractéristiques ; cette évolution repose précisément sur le fait que l'agriculture n'est plus, ou n'est pas encore, soumise au mode capitaliste de production, mais à un mode hérité de formes sociales disparues. Les inconvénients du mode capitaliste de production qui fait dépendre le producteur du prix-argent de son produit se superposent ici aux inconvénients résultant du développement imparfait de ce mode de production. Le paysan devient commerçant et industriel sans que soient réalisées les conditions qui lui permettraient d'obtenir son produit en tant que marchandise.

Le conflit entre les deux aspects du prix du terrain qui d'une part est un élément du coût de production pour le producteur et d'autre part n'est pas un élément du prix de production du produit (même si la rente entre de façon déterminante dans le prix du produit agricole, la rente capitalisée, qui est avancée pour 20 années ou plus, n'y entre, elle, en aucun cas de façon déterminante) n'est qu'une des formes de la contradiction entre la propriété privée du sol et une agriculture rationnelle, une utilisation normale de la terre par la société. Par ailleurs, le mode capitaliste de production a justement pour base la propriété privée du sol qui entraîne l'expropriation des producteurs directs – autrement dit que les uns soient propriétaires privés du sol des uns implique nécessairement que les autres n'en soient pas propriétaires.

Dans la petite culture le prix du terrain, forme et résultat de la propriété privée

du sol, se manifeste en tant qu'entrave limitant la production elle-même. Dans l'agriculture à grande échelle, comme dans la grande propriété foncière dont l'exploitation s'effectue sur le mode capitaliste, la propriété est aussi une entrave parce qu'elle limite les investissements productifs du fermier, lesquels, en fin de compte, ne profitent pas au fermier mais au propriétaire foncier. Dans les deux formes, au lieu que la terre soit consciemment et rationnellement traitée comme la propriété perpétuelle de la collectivité, la condition inaliénable d'existence et de reproduction de la série des générations successives, nous avons affaire à une exploitation des forces du sol qui équivaut à leur gaspillage (en dehors même du fait que l'exploitation ne dépend pas du niveau atteint par le développement de la société, mais des conditions fortuites et variables où se trouve chaque producteur particulier). Pour la petite propriété, il en est ainsi par manque de moyens et de connaissances scientifiques permettant d'utiliser la force productive sociale du travail ; pour la grande, parce que fermiers et propriétaires utilisent ces moyens pour s'enrichir le plus rapidement possible. Pour les deux, parce qu'elles dépendent du prix du marché.

Toute critique de la petite propriété se résout en dernière analyse en une critique de la propriété privée, limite et entrave de l'agriculture. Il en va de même de toute critique inverse de la grande propriété. Dans les deux cas nous faisons évidemment abstraction de toute considération politique accessoire. La seule différence c'est que la limite, l'entrave que la propriété privée oppose à la production agricole et à un traitement rationnel, à la conservation et à la bonification des sols eux-mêmes, ne se développe pas dans les deux formes de propriété de la même manière ; et à force de discuter sur les formes spécifiques de ces inconvénients, on en oublie leur raison fondamentale.

La petite propriété foncière suppose que l'énorme majorité de la population est rurale et que c'est le travail isolé qui domine et non le travail social. Dans ce cas, la richesse et le développement de la reproduction, ainsi que leurs conditions matérielles et morales, sont par conséquent impossibles, de même que les conditions d'une agriculture rationnelle. Mais, par ailleurs, la grande propriété foncière réduit la population agricole à un minimum, à un chiffre qui baisse constamment en face d'une population industrielle, concentrée dans les grandes villes, et qui s'accroît sans cesse ; elle crée ainsi des conditions qui provoquent un hiatus irrémédiable dans l'équilibre complexe du métabolisme social composé par les lois naturelles de la vie ; il s'ensuit un gaspillage des forces du sol, gaspillage que le commerce transfère bien au-delà des frontières du pays considéré (Liebig).

La petite propriété crée une classe de barbares presque en marge de la société, unissant la grossièreté des formes sociales primitives à tous les tourments et toute la misère des pays civilisés. Mais la grande propriété foncière, par contre, mine la force de travail dans la dernière zone où son énergie naturelle cherche refuge : la campagne, où elle s'entassait, fonds de réserve destiné au renouvelle-

ment de la force vitale des nations. La grande industrie et la grande agriculture exploitée industriellement agissent dans le même sens. Si, à l'origine, elles se distinguent parce que la première ravage et ruine davantage la force de travail, donc la force naturelle de l'homme, l'autre plus directement la force naturelle de la terre, elles finissent, en se développant, par se donner la main : le système industriel à la campagne finissant aussi par débilitier les ouvriers et l'industrie et le commerce, de leur côté, fournissant à l'agriculture les moyens d'épuiser la terre.

SEPTIÈME SECTION

LES REVENUS ET LEURS SOURCES

Chapitre XLVIII

LA FORMULE TRINITAIRE¹

I

Capital – profit (profit d'entrepreneur plus intérêt), terrain – rente foncière, travail – salaire, voilà la formule trinitaire qui englobe tous les mystères du procès social de production.

Nous avons déjà montré² que l'intérêt apparaît comme le produit véritable et caractéristique du capital et, par opposition, le profit d'entrepreneur comme un salaire indépendant du capital ; cette formule trinitaire se réduit donc alors plus spécialement à :

Capital – intérêt, terre – rente foncière, travail – salaire, où le profit, forme de plus-value qui caractérise spécifiquement le mode capitaliste de production, a été heureusement écarté.

Si l'on examine de plus près cette trinité économique, on voit que :
premièrement, les prétendues sources de la richesse annuellement disponible proviennent de sphères tout à fait disparates et n'ont pas, entre elles, la moindre analogie. Leur relation est à peu près celle qui existerait entre des honoraires de notaire, des betteraves et la musique.

Capital, terre, travail ! Or le capital n'est pas un objet, mais un rapport social de production déterminé ; ce rapport est lié à une certaine structure sociale historiquement déterminée ; il est représenté dans un objet auquel il confère un caractère social spécifique. Le capital, ce n'est pas la somme des moyens de production matériels produits, ce sont les moyens de production convertis en capital mais qui, en soi, ne sont pas plus du capital que l'or ou l'argent – métal en soi – ne sont de l'argent au sens économique. Le capital, ce sont les moyens de production monopolisés par une partie déterminée de la société, les produits matérialisés et les conditions d'activité de la force de travail vivante en face de cette force de travail et qui, du fait de cette opposition, sont personnifiés dans le capital. Ce ne sont pas seulement les produits des ouvriers devenus des forces indépendantes qui règnent sur ceux qui les produisent et les achètent, mais ce sont également les forces sociales et la... (illisible – F. E.) forme³ future de ce travail qui leur font face en tant que qualités de leur propre produit. Nous avons donc ici une certaine forme sociale, de prime abord très mystique, d'un des facteurs du procès social de production créé par l'histoire.

Et, à côté de cela, la terre, c'est-à-dire la nature inorganique, *rudis indigestaque moles* [cette masse de matière brute et chaotique] dans toute son originalité

primitive. La valeur c'est du travail. Un excédent de valeur, la plus-value, ne saurait donc être de la terre. La fertilité absolue du sol fait seulement qu'une certaine quantité de travail donne un certain produit, conditionné par la fertilité naturelle du sol. La différence dans la fertilité du sol a pour effet que les mêmes quantités de travail et de capital, donc la même valeur, s'expriment dans des quantités différentes de produits agricoles ; ces produits ont donc des valeurs individuelles différentes. L'alignement de ces valeurs individuelles sur les valeurs de marché a pour effet que « les avantages d'un sol fertile par rapport à un sol moins fertile . . . passent du cultivateur ou du consommateur au propriétaire foncier⁴ ».

Enfin, le troisième terme de la trinité est un simple fantôme, « le » travail, qui n'est qu'une abstraction et, en soi, n'existe pas du tout ; ou, si nous prenons la . . . (illisible – F. E.)⁵, c'est simplement l'activité productive de l'homme en général, l'activité qui lui permet de réaliser l'échange de matière avec la nature ; activité dépouillée non seulement de toute forme sociale et de tout caractère déterminé, mais encore, jusque dans sa simple existence naturelle, indépendante de la société, située en dehors de toutes les sociétés ; cette activité est une manifestation et une affirmation de la vie, et à ce titre elle est commune à l'homme non encore social et à l'homme socialement déterminé de quelque manière que ce soit.

II

Capital-intérêt ; propriété foncière, propriété privée d'une partie du globe (au sens moderne, correspondant au mode capitaliste de production) – rente, travail salarié – salaire. Donc, ces formules traduiraient les liens entre les sources du revenu. De même que le capital, le travail salarié et la propriété foncière sont des formes sociales historiquement déterminées, l'une est celle du travail, l'autre celle du monopole du globe terrestre, toutes deux correspondent au capital et appartiennent à la même structure économique de la société.

Ce qui frappe d'abord dans cette formule, c'est qu'à côté du capital, c'est-à-dire à côté de cette forme d'un élément de production qui fait partie d'un certain mode de production, d'une structure historiquement définie du procès social de production, qui s'amalgame à une forme sociale déterminée et se manifeste dans cette forme sociale, on range la terre d'une part et le travail de l'autre sans autre explication ; deux éléments du procès de travail réel communs, sous cette forme matérielle, à tous les modes de production et qui constituent les éléments matériels de tout procès de production, mais n'ont rien à voir avec la forme sociale de ce procès.

Ensuite, dans la formule : capital-intérêt, terre-rente foncière, travail-salaire, le capital, la terre et le travail apparaissent comme les sources respectives de l'intérêt (au lieu du profit), de la rente foncière et du salaire, qui seraient leurs produits, leurs fruits ; les uns sont le motif, les autres la conséquence, les uns

la cause, les seconds l'effet, chaque source étant rapportée à son produit propre et celui-ci considéré comme un élément tiré d'elle-même, produit par elle. Les trois revenus : intérêt (au lieu de profit), rente, salaire sont trois fractions de la valeur du produit, donc des fractions de valeur ou, exprimées en argent, des fractions de prix. La formule : capital-intérêt, bien qu'elle soit la notion la moins intelligible du capital, n'en est pas moins une formule du capital. Mais comment la terre créerait-elle de la valeur, c'est-à-dire une quantité de travail socialement déterminé, et, qui plus est, la fraction de valeur particulière de ses propres produits qui constitue la rente ? La terre peut exercer l'action d'un agent de la production dans la fabrication d'une valeur d'usage, d'un produit matériel, disons du blé. Mais elle n'a rien à voir avec la production de la *valeur du blé*. Dans la mesure où le blé représente de la valeur, il est considéré uniquement comme la matérialisation d'une certaine quantité de travail social, peu importe la matière particulière dans laquelle ce travail s'exprime, peu importe la valeur d'usage particulière de cette matière. Cela n'est pas en contradiction avec le fait que : 1° le bon marché ou la cherté du blé, toutes choses égales d'ailleurs, dépendent de la productivité du sol. La productivité du travail agricole est liée à certaines conditions naturelles et selon leur productivité, la même quantité de travail se traduira par plus ou moins de produits, de valeurs d'usage. La quantité de travail que représente un boisseau dépend du nombre de boisseaux que fournit une même quantité de travail. C'est la productivité de la terre qui décide ici par quelles quantités de produit la valeur se traduira ; mais celle-ci est une donnée indépendante de cette répartition. La valeur se présente dans la valeur d'usage ; et la valeur d'usage est une condition de la création de valeur ; mais il est absurde d'opposer d'un côté une valeur d'usage, la terre, à une valeur et encore, par-dessus le marché, à une fraction de valeur particulière. 2° (Ici s'interrompt le manuscrit – F. E.).

III

L'économie politique vulgaire se borne, en fait, à transposer sur le plan doctrinal, à systématiser les représentations des agents de la production, prisonniers des rapports de production bourgeois, et à faire l'apologie de ces idées. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle se sente tout à fait à l'aise précisément dans cette apparence aliénée de rapports économiques, phénomène évidemment absurde et parfaitement contradictoire – d'ailleurs toute science serait superflue si l'apparence et l'essence des choses se confondaient ; il n'y a pas à s'étonner que l'économie politique vulgaire se sente ici parfaitement dans son élément et que ces rapports lui paraissent d'autant plus évidents que leurs liens internes restent plus dissimulés, tandis que ces rapports sont courants dans la représentation qu'on s'en fait ordinairement. Pour cette raison, elle ne se doute pas le moins du monde que son point de départ, la trinité : terre-rente, capital-intérêt, travail-salaire ou prix du travail représente trois combinaisons dont l'impos-

sibilité éclate. Nous avons tout d'abord la valeur d'usage, *la terre*, qui ne possède aucune valeur et la valeur d'échange, *la rente* ; de sorte qu'un rapport social, conçu comme un objet, est mis en relation avec la nature. Il s'agit donc là d'un rapport entre deux grandeurs incommensurables. Ensuite nous avons : *capital-intérêt*. Si l'on prend le capital comme une certaine somme de valeur autonome, exprimée en argent, il est évidemment absurde de dire qu'une valeur a plus de valeur qu'elle ne vaut. C'est précisément dans la formule capital-intérêt que toute médiation disparaît et que le capital est réduit à son expression la plus générale, mais aussi, par là même, à une formule absurde et inexplicable par elle-même. C'est pour cela que l'économiste vulgaire préfère la formule capital-intérêt, impliquant la qualité occulte d'une valeur qui serait différente d'elle-même, à la formule capital-profit parce qu'on approche ici davantage du rapport capitaliste réel. Puis, de nouveau, ayant le sentiment inquiet que 4 ne peuvent être 5 et que 100 thalers ne peuvent pas en être 110, il abandonne le capital en tant que valeur pour chercher refuge dans la substance matérielle du capital : sa valeur d'usage en tant que condition de production du travail : machines, matières premières, etc. Il réussit alors à remplacer la première équation incompréhensible, $4 = 5$, par un rapport tout à fait incommensurable entre, d'une part, une valeur d'usage, un objet et un certain rapport social de production, la plus-value, de l'autre : même chose dans le cas de la propriété foncière. Dès qu'il a abouti à ce rapport incommensurable, l'économiste vulgaire croit avoir tout compris et n'éprouve plus le besoin de réfléchir davantage. Car il a précisément atteint le « noyau rationnel » de la conception bourgeoise. Enfin, la formule *travail-salaire*, prix du travail, est, comme nous l'avons démontré au Livre I^{er}⁶, une expression qui *prima facie* [au premier coup d'œil] est en contradiction avec la notion de valeur et avec celle de prix qui, en général, n'est lui-même qu'une forme déterminée de la valeur. Parler du « prix du travail » est chose aussi irrationnelle qu'un logarithme jaune. Mais parvenu à ce point la satisfaction de l'économiste vulgaire est à son comble puisqu'il est arrivé à l'idée profonde du bourgeois s'imaginant qu'il paie le travail avec de l'argent et que la contradiction existant entre la formule et la notion de valeur le dispense de comprendre cette valeur elle-même.

*
* *

Nous avons vu⁷ que le procès capitaliste de production est une forme historiquement déterminée du procès social de production. Ce dernier concerne les conditions matérielles d'existence de l'homme et représente en même temps un procès se déroulant dans le cadre de rapports de production spécifiques, historico-économiques. Il produit et reproduit ces rapports de production eux-mêmes, partant les agents de ce procès, les conditions matérielles de leur existence et leurs rapports réciproques, c'est-à-dire la forme économique

déterminée de leur société. Car l'ensemble des rapports des agents de la production entre eux et avec la nature, leurs conditions de production constituent précisément la société sous l'aspect de sa structure économique. Comme tous les précédents, le procès capitaliste de production se déroule dans certaines conditions matérielles qui sont en même temps les supports de rapports sociaux déterminés où se trouvent engagés les individus au cours du procès de leur reproduction. Ces conditions matérielles et ces rapports sociaux sont d'une part des conditions préalables, d'autre part des résultats et des créations du procès capitaliste de production ; c'est lui qui les produit et les reproduit. Nous avons vu en outre que le capital (le capitaliste n'est que du capital personnifié ; dans le procès de production il fait seulement office de porteur du capital) extorque, au cours du procès social de production, une certaine quantité de surtravail aux producteurs directs ou aux travailleurs ; il reçoit sans équivalent ce surtravail, qui reste essentiellement du travail forcé, pour autant qu'il puisse sembler résulter d'une convention contractuelle librement consentie. Ce surtravail se traduit par une plus-value qui, elle, consiste en un surproduit. Le surtravail pour autant qu'il est un travail excédant le niveau des besoins donnés devra toujours exister. Dans le système capitaliste, comme dans le système esclavagiste, etc., il ne revêt qu'une forme antagoniste et se complète par l'oisiveté totale d'une partie de la société. Le besoin de s'assurer contre les hasards de la production et l'extension progressive du procès de reproduction qu'entraînent inéluctablement le développement des besoins et l'accroissement de la population nécessitent une certaine quantité de surtravail, ce qui, du point de vue capitaliste, s'appelle accumulation. C'est un des aspects civilisateurs du capital que la manière dont il extorque ce surtravail et les conditions dans lesquelles il le fait sont plus favorables au développement des forces productives, des rapports sociaux et à la création des éléments d'une structure nouvelle et supérieure, que ne l'étaient les systèmes antérieurs de l'esclavage, du servage, etc. Cela permet, d'une part, d'atteindre une étape où disparaissent la contrainte et la monopolisation, par une fraction de la société au détriment de l'autre, du progrès social (y compris ses avantages matériels et intellectuels). D'autre part, le surtravail crée les moyens matériels et le germe d'une situation qui, dans une forme plus élevée de la société, permettrait d'établir une corrélation entre ce travail et le temps consacré au travail matériel qui serait plus restreint. Car, suivant que la force productive du travail est plus ou moins développée, le surtravail peut être important pour une courte journée de travail totale ou relativement faible pour une longue journée de travail. Si le temps de travail nécessaire = 3, le surtravail = 3, la journée de travail totale est alors égale à 6 et le taux du surtravail 100%. Si le travail nécessaire = 9 et le surtravail = 3, la journée de travail totale sera 12 et le taux du surtravail seulement 33 1/3%. Mais la quantité de valeurs d'usage produites dans un temps donné, donc aussi pour un temps donné de surtravail, dépend également de la productivité du travail. La richesse véritable de

la société et la possibilité d'un élargissement ininterrompu de son procès de reproduction ne dépendent donc pas de la durée du surtravail, mais de sa productivité et des conditions plus ou moins perfectionnées dans lesquelles il s'accomplit. En fait, le royaume de la liberté commence seulement là où l'on cesse de travailler par nécessité et opportunité imposée de l'extérieur ; il se situe donc, par nature, au-delà de la sphère de production matérielle proprement dite. De même que l'homme primitif doit lutter contre la nature pour pourvoir à ses besoins, se maintenir en vie et se reproduire, l'homme civilisé est forcé, lui aussi, de le faire et de le faire quels que soient la structure de la société et le mode de la production. Avec son développement s'étend également le domaine de la nécessité naturelle, parce que les besoins augmentent ; mais en même temps s'élargissent les forces productives pour les satisfaire. En ce domaine, la seule liberté possible est que l'homme social, les producteurs associés règlent rationnellement leurs échanges avec la nature, qu'ils la contrôlent ensemble au lieu d'être dominés par sa puissance aveugle et qu'ils accomplissent ces échanges en dépensant le minimum de force et dans les conditions les plus dignes, les plus conformes à leur nature humaine. Mais cette activité constituera toujours le royaume de la nécessité. C'est au-delà que commence le développement des forces humaines comme fin en soi, le véritable royaume de la liberté qui ne peut s'épanouir qu'en se fondant sur l'autre royaume, sur l'autre base, celle de la nécessité. La condition essentielle de cet épanouissement est la réduction de la journée de travail.

Dans la société capitaliste, cette plus-value ou ce surproduit sont répartis entre les capitalistes sous forme de dividendes, proportionnellement à la quote-part du capital social que chacun d'eux détient (abstraction faite des fluctuations fortuites dans cette répartition et en ne considérant que sa loi régulatrice et ses limites normales). Sous cette forme, la plus-value revêt l'aspect du profit moyen qui échoit au capital et qui, à son tour, se scinde en profit d'entrepreneur et en intérêt ; sous ces deux formes, il peut aller à différentes sortes de capitalistes. Cette appropriation et cette répartition de la plus-value (ou du surproduit) par le capital sont toutefois limitées par la propriété foncière. De même que le capitaliste actif extorque à l'ouvrier le surtravail, partant, sous forme de profit, la plus-value et le surproduit, le propriétaire foncier reprend une partie de cette plus-value ou du surproduit au capitaliste, sous forme de rente, en vertu des lois que nous avons développées précédemment.

Par conséquent, si nous parlons ici du profit comme de la part de plus-value revenant au capital, nous pensons au profit moyen (égal au profit d'entrepreneur augmenté de l'intérêt) que la déduction de la rente du profit total (identique, quant à sa masse, à la plus-value totale) a déjà restreint ; nous supposons donc que la rente a été déduite. Le profit du capital (profit d'entrepreneur plus intérêt) et la rente foncière sont donc simplement des éléments particuliers de la plus-value, des catégories qu'on distingue selon qu'elle revient au capital ou à la

propriété foncière ; mais l'essence même de la plus-value n'est en rien modifiée par cette classification. En additionnant ces deux fractions, on obtient la somme de la plus-value sociale. Le capital soutire directement aux ouvriers le surtravail que représentent la plus-value et le surproduit. En ce sens, on peut le considérer comme producteur de la plus-value. La propriété foncière n'a rien à voir avec le procès réel de production. Son rôle se limite à faire passer une partie de la plus-value produite des poches du capitaliste dans les siennes propres. Cependant, si le propriétaire foncier joue un certain rôle dans le procès capitaliste de production, ce n'est pas simplement parce qu'il exerce une pression sur le capital et pas non plus parce que la grande propriété foncière est une condition préalable et *sine qua non* de la production capitaliste (elle dépossède les ouvriers de leurs moyens de travail), mais spécialement parce qu'il apparaît comme la personification d'une des conditions essentielles de la production.

Enfin, propriétaire et vendeur de sa force de travail personnelle, l'ouvrier reçoit, sous le nom de salaire, une partie du produit représentant la partie de son travail que nous qualifions de nécessaire ; ce travail est en effet nécessaire au maintien et à la reproduction de cette force de travail, peu importe qu'ils se fassent dans des conditions plus ou moins riches ou plus ou moins favorables.

Bien que ces rapports puissent paraître fort disparates, ils ont tous ceci de commun : bon an, mal an, le capital rapporte du profit au capitaliste, la terre de la rente au propriétaire foncier et la force de travail du salaire à l'ouvrier, — du moins dans des conditions normales et tant que cette force de travail reste utilisable. Ces trois fractions de la valeur totale annuellement produite et les fractions correspondantes du produit total annuellement obtenu peuvent être consommées, tous les ans, par leurs propriétaires respectifs (nous ne tenons pour l'instant pas compte de l'accumulation), sans que la source de leur reproduction tarisse. Elles ressemblent aux fruits, tous les ans renouvelés, d'un arbre vivace ou plutôt de trois arbres ; elles constituent le revenu annuel de trois classes : les capitalistes, les propriétaires fonciers et les ouvriers. Ces revenus sont répartis par le capitaliste actif : c'est lui qui emploie le travail et extorque directement le surtravail. Le capitaliste considère son capital, le propriétaire foncier sa terre, l'ouvrier sa force de travail ou plutôt son travail lui-même (il ne vend réellement en effet la force de travail que lorsqu'elle se manifeste et pour lui le prix de cette force de travail, comme nous l'avons déjà montré, se présente nécessairement, en régime capitaliste de production, sous l'aspect du prix de son travail) comme trois sources différentes de leurs revenus spécifiques : le profit, la rente foncière et le salaire. Elles le sont en effet, dans un certain sens : pour le capitaliste, le capital est une machine perpétuelle à pomper du surtravail ; pour le propriétaire foncier, la terre représente un aimant perpétuel destiné à attirer une partie de cette plus-value soutirée par le capital ; enfin le travail est la condition et le moyen sans cesse renouvelés qui permettent d'acquérir, sous la dénomination de salaire, une fraction de la valeur créée par

l'ouvrier, donc une partie du produit social correspondant à cette fraction de valeur, les subsistances nécessaires. Elles sont encore sources de revenus en ce sens que le capital, sous forme de profit, fixe une fraction de la valeur, donc du produit du travail annuel ; la propriété foncière en fixe une autre fraction sous forme de rente et le travail salarié une troisième sous forme de salaire ; en vertu de cette conversion, ces trois fractions deviennent les revenus du capitaliste, du propriétaire foncier et de l'ouvrier, sans que cette transformation crée la substance même, qui se distribue entre ces différentes catégories de personnes. La répartition suppose, au contraire, l'existence de cette substance, c'est-à-dire la valeur totale du produit annuel, valeur qui n'est autre que la matérialisation du travail social. Cependant ce n'est pas ainsi que les agents de la production, les titulaires des différentes fonctions du procès de production voient la chose ; l'image qu'ils en ont est au contraire tout à fait faussée ; dans la suite de notre étude nous examinerons plus en détail pourquoi il en est ainsi. Capital, propriété foncière et travail apparaissent à ces agents de la production comme trois sources différentes et autonomes de trois éléments différents de la valeur annuellement produite, donc aussi des produits dans lesquels elle existe. Pour eux, ce ne sont pas seulement les diverses formes de la valeur qui sous forme de revenus échoient à divers agents du procès social de production, c'est la valeur elle-même qui provient de ces sources, partant la substance de ces revenus.

(Ici un feuillet du manuscrit manque – F. E.)

... La rente différentielle est liée à la fertilité relative des terres, donc à des propriétés inhérentes au sol. Cette définition est juste dans la mesure où la rente est basée sur les différentes valeurs individuelles des produits de divers types de terrains ; mais si elle repose sur la valeur générale, régulatrice de marché, indépendante de ces valeurs individuelles, elle obéit à une loi sociale qui se vérifie par le jeu de concurrence ; cette loi n'a rien à voir avec la terre ni avec les divers degrés de sa fertilité.

On pourrait penser qu'au moins la formule : « travail-salaire » exprime un rapport rationnel ; mais cela est tout aussi inexact que pour la formule : « terre-rente foncière ». Sous son aspect de créateur de valeur, s'exprimant dans la valeur des marchandises, le travail n'a rien à voir avec la répartition de cette valeur entre des catégories différentes. Sous son aspect spécifiquement social de travail salarié, il n'est pas productif de valeur. Nous avons déjà montré que le salaire ou prix du travail n'est qu'une expression irrationnelle de la valeur ou prix de la force de travail ; rien de commun entre les conditions sociales déterminées dans lesquelles la force de travail est vendue et le travail en tant qu'agent général de production. Le travail se matérialise tout aussi bien dans l'élément de valeur de la marchandise, qui, sous forme de salaire, constitue le prix de la force de travail. Il crée cette fraction du produit au même titre que

les autres ; mais il ne s'y matérialise pas davantage ni autrement que dans les fractions constituant la rente ou le profit. Du moment que nous prenons le travail en tant que créateur de valeur, nous ne le considérons pas dans sa forme concrète de condition de la production, mais dans une définition sociale, distincte de celle du travail salarié.

Même l'expression : « capital-profit » est ici incorrecte. Car, si nous concevons le capital sous le seul aspect de la production de plus-value, à savoir dans son rapport avec l'ouvrier, quand il extorque du surtravail par la contrainte qu'il fait peser sur la force de travail, c'est-à-dire sur le salarié, cette plus-value, en plus du profit (profit d'entrepreneur plus intérêt), comprend également la rente, bref, il s'agit de la plus-value tout entière indivise. Par contre, dans notre cas, comme source de revenu, le capital n'est rapporté qu'à la fraction qui revient au capitaliste. Il ne s'agit pas ici de l'ensemble de la plus-value qu'il soutire, mais seulement de la fraction qu'il soutire au travailleur pour le capitaliste. Tout cet ensemble de rapports internes disparaît encore plus dès que la formule se transforme en : « capital-intérêt ».

Jusqu'ici nous avons examiné l'aspect disparate des trois sources ; nous allons voir maintenant que leurs produits, leurs rejets, les revenus appartiennent, eux, tous à la même sphère : celle de la valeur. Il est vrai que cette différence (le caractère de ce rapport, non seulement entre des grandeurs incommensurables, mais entre des données qui ne sont pas uniformes, qui demeurent incomparables et sans lien entre elles) s'estompe du fait que le capital comme la terre et le travail sont simplement pris dans leur acception matérielle, comme simples moyens de production créés : on ne tient pas compte alors du rapport entre capital et ouvrier ni du capital en tant que valeur.

Troisièmement. En ce sens la formule : capital-intérêt (profit), terre-rente, travail-salaire est d'une égale et symétrique incongruité. En effet, le travail salarié n'apparaît pas comme une forme socialement définie du travail, mais tout travail se présente par nature comme travail salarié (c'est ainsi du moins que se présente la chose à tout individu prisonnier des rapports de production capitalistes). Pour cette raison, les formes sociales spécifiques que revêtent les moyens matériels de travail (moyens de production créés et terre) vis-à-vis du travail salarié (qui inversement supposent l'existence préalable de ce dernier) sont identifiées aussi sans autre analyse à ces moyens de travail sous l'aspect matériel où ils existent ou avec la forme qui est la leur dans le procès réel de travail, sans relation avec une quelconque forme sociale, historiquement déterminée, et même sans relation avec *quelque* forme sociale de ce procès *que ce soit*. En conséquence, cette forme des moyens de travail, qui pour le travail est une forme aliénée, devenue autonome en face de lui, le résultat d'une évolution, cette forme où les moyens de production créés se convertissent en capital et la terre en terre monopolisée, en propriété foncière, cette forme, donc,

qui appartient à une période historique déterminée, s'identifie à l'existence et à la fonction des moyens de production créés, et de la terre, dans le procès de production en général. Ces moyens de production sont, en soi, de par leur nature, du capital ; capital, c'est simplement « la dénomination économique » de ces moyens de production, de même la terre est, en soi, de par sa nature, la terre monopolisée par un certain nombre de propriétaires fonciers. Dans le capital, en la personne du capitaliste – simple personnification du capital – les produits acquièrent un pouvoir autonome vis-à-vis de leurs producteurs ; de même le propriétaire foncier personnifie la terre qui, elle aussi, s'érige en puissance indépendante pour réclamer sa part du produit à la création duquel elle a concouru. Ce n'est pourtant pas le sol qui reçoit la part du produit qui lui revient pour qu'il renouvelle et accroisse sa productivité, mais à sa place c'est le propriétaire foncier qui pourra en faire commerce ou la dilapider. Le capital suppose évidemment que le travail est du travail salarié. Mais il est tout aussi évident que si l'on part du travail salarié, de sorte que la confusion entre travail et travail salarié semble aller de soi, alors il faut bien que le capital et la terre monopolisée soient pris pour la forme naturelle des moyens de travail vis-à-vis du travail en général. Désormais, il semble que ce soit la forme naturelle des moyens de travail que d'être du capital, que c'est là un de leurs caractères purement matériel et qui a son origine dans la fonction même qu'ils remplissent dans le procès du travail. Ainsi les expressions « capital » et « moyen de production créé » deviennent identiques. Il en va de même pour la terre et la terre monopolisée par la propriété privée. Les moyens de travail en tant que tels, capital par nature, deviennent ainsi la source du profit, comme la terre en tant que telle devient la source de la rente.

Le travail en tant que tel, si on le définit simplement comme une activité productive utile, est en relation avec les moyens de production non pas sous leur forme sociale définie, mais en leur qualité de substance matérielle, en tant que matériel et moyens du travail, qui, à leur tour, se différencient les uns des autres, uniquement par leur matière, en tant que valeurs d'usage : la terre d'une part, moyen de travail non créé, le reste, moyens de travail produits par l'homme. Si le travail et le travail salarié se confondent, la forme sociale déterminée dans laquelle les moyens de travail font face au travail coïncide, elle aussi, avec l'existence matérielle de ces moyens. Les moyens de travail sont alors du capital et la terre de la propriété foncière. L'indépendance formelle que les conditions de travail ont acquise vis-à-vis du travail, la forme particulière de cette indépendance par rapport au travail salarié devient alors une qualité inhérente à ces moyens de travail en tant que choses, conditions de production matérielles ; c'est un caractère inné, immanent, qu'ils ont nécessairement en tant qu'éléments de production. Ce caractère social déterminé par une période historique donnée et qu'ils possèdent dans le procès capitaliste de production, on en fait un caractère matériel, inné, qu'ils ont de par nature et pour ainsi dire de toute éternité

en leur qualité d'éléments du procès de production. La participation au procès de production de la terre d'une part, champ d'activité originel du travail, domaine des forces naturelles, arsenal où préexistent tous les objets du travail et, d'autre part, des moyens de production créés (outils, matières premières, etc.) doit alors se traduire apparemment dans les parts respectives qui leur reviennent, comme capital et comme propriété foncière, ou plutôt échoient à leurs représentants dans la société, sous forme de profit (intérêt) et de rente, tout comme revient à l'ouvrier, dans le salaire, la part que son travail a prise au procès de production. Rente, profit et salaire semblent ainsi être issus de la fonction que jouent, dans le procès de travail simple, la terre, les moyens de production créés et le travail, même si nous considérons que ce procès se déroule seulement entre l'homme et la nature en dehors de toute détermination historique. C'est encore la même chose, mais sous une autre forme, que de dire : le produit représentant le travail que le salarié effectue pour lui-même, ce que ce travail lui rapporte, son revenu, constitue seulement le salaire, c'est la fraction de valeur (donc la fraction du produit social dont cette valeur est la mesure) qu'exprime son salaire. Si travail salarié et travail tout court coïncident, le salaire coïncidera avec le produit du travail et la fraction de valeur que ce salaire représente, avec la valeur tout court que crée le travail. Mais, de ce fait, les autres fractions de valeur, le profit et la rente, deviennent tout aussi autonomes et font face au salaire ; il faut donc bien qu'ils naissent de leurs propres sources, de sources spécifiquement différentes, indépendantes du travail, il faut bien par conséquent qu'ils découlent des autres éléments qui participent à la production et qu'ils reviennent aux propriétaires de ces derniers ; le profit découlera donc des moyens de production, éléments matériels du capital et la rente de la terre, représentée par le propriétaire foncier, ou de la nature. (Roscher.)

Propriété foncière, capital et travail salarié étaient des sources de revenus au sens suivant : le capital procure au capitaliste, sous forme de profit, une fraction de la plus-value qu'il soutire au travail, le monopole de la terre donne au propriétaire foncier une autre fraction, sous forme de rente, et le travail assure à l'ouvrier, sous forme de salaire, la dernière fraction de valeur encore disponible. Grâce à ces sources de revenus, une fraction de valeur se convertissait en profit, une autre en rente et une troisième en salaire. Maintenant ils deviennent les sources réelles d'où naissent ces fractions de valeur elles-mêmes et les parts correspondantes du produit dans lesquelles elles se réalisent et contre quoi elles s'échangent. C'est là l'origine dernière de la valeur même du produit⁸.

Pour les catégories les plus simples du mode capitaliste de production et même de la production marchande, pour la marchandise et l'argent, nous avons déjà démontré la mystification qui transforme les rapports sociaux, auxquels, dans la production, les éléments matériels de la richesse servent de substrats, en propriétés de ces choses elles-mêmes (marchandise) et qui, c'est encore plus manifeste, transforme en chose le rapport de production lui-même (argent).

Toutes les formes de société connaissant la production marchande et la circulation d'argent participent à cette mystification. Mais dans le mode capitaliste de production et pour le capital, qui en est la catégorie dominante, le rapport de production déterminant, cet univers magique et renversé connaît d'autres développements encore. Si l'on considère d'abord le capital dans le procès de production immédiat – en sa qualité de soutireur de surtravail, ce rapport y est encore très simple et les liens internes réels du phénomène s'imposent aux agents de ce procès, aux capitalistes, qui ont conscience de ces liens. Une preuve frappante en est la lutte violente au sujet des limites de la journée de travail. Mais, même à l'intérieur de la sphère immédiate, dans le cadre de ce procès entre le travail et le capital, les choses se compliquent. Avec le développement de la plus-value relative dans le mode de production spécifiquement capitaliste qui entraîne l'extension des forces productives sociales du travail, ces forces et les liens sociaux complexes du travail dans le procès de travail immédiat apparaissent comme étant transférés du travail au capital. Cela fait déjà du capital un être fort mystique ; toutes les forces productives sociales du travail semblent en effet être dues au capital et non au travail. Elles semblent jaillir de son sein. Intervient alors le procès de circulation qui transforme, dans leur substance et leur forme, toutes les parties du capital, capital agricole compris, et cela dans la mesure même où se développe le mode de production spécifiquement capitaliste. Dans cette sphère de circulation, les rapports de la création originelle de la valeur passent totalement à l'arrière-plan. Déjà, dans le procès de production immédiat, le capitaliste a une double activité : il est producteur de marchandises et directeur de la production marchande. Le procès de production ne se présente donc pas pour lui simplement comme le procès de la production de plus-value. Mais quelle que soit la plus-value que le capital a retirée du procès de production direct pour l'exprimer en marchandises, la valeur et la plus-value contenues dans les marchandises doivent d'abord être réalisées au cours du procès de circulation. La restitution des valeurs avancées dans la production et la plus-value que contiennent les marchandises ne semblent pas simplement se réaliser dans la circulation, mais plutôt en découler. Deux faits confirment cette illusion : *primo*, le profit réalisé dans une vente et qui procède de l'escroquerie, de la ruse du vendeur, de sa connaissance de l'affaire, de son adresse et de mille conjonctures du marché ; *secundo*, à côté du temps de travail intervient ici un deuxième élément déterminant : le temps de circulation. Sa seule fonction est de limiter négativement la formation de valeur et de plus-value, mais, en apparence, il en est une cause tout aussi positive que le travail lui-même et il semble apporter un élément déterminant provenant de la nature même du capital et indépendant du travail. Au Livre II, nous devons, bien entendu, présenter la sphère de circulation sous le seul rapport des formes définies qu'elle engendre et montrer comment la structure du capital y poursuit son développement. Mais, dans la réalité, cette sphère est celle de la concurrence : à considérer chaque cas isolé-

ment, on voit que c'est le hasard qui y règne ; la loi interne qui s'impose au sein de ces accidents fortuits et les régularise ne devient visible que lorsque ces accidents fortuits sont groupés par grandes masses : c'est-à-dire que la loi reste donc invisible et incompréhensible pour chaque agent individuel de la production elle-même. Allons plus loin : le procès réel de production, c'est-à-dire l'ensemble du procès de production immédiat et du procès de circulation, donne naissance à de nouvelles structures dans lesquelles le fil conducteur des liens et rapports internes se perd de plus en plus, les rapports de production deviennent autonomes vis-à-vis les uns des autres, enfin, où les éléments de valeur se sclérosent respectivement dans des formes autonomes.

Comme nous l'avons vu, la conversion de la plus-value en profit est tout autant déterminée par le procès de circulation que par le procès de production. Dans le profit, la plus-value n'est plus rapportée à la partie du capital dépensée en travail, dont elle est issue, mais au capital total. Le taux de profit est réglé par ses propres lois qui permettent et même conditionnent sa modification alors que le taux de plus-value reste constant. Cet ensemble de faits dissimule de plus en plus la véritable nature de la plus-value, partant les ressorts réels du capital ; cela est encore plus vrai lors de la conversion du profit en profit moyen et des valeurs en prix de production, pour aboutir aux moyennes régulatrices que sont les prix de marché. Ici intervient d'ailleurs un procès social compliqué : la péréquation des capitaux, qui sépare les prix moyens relatifs des marchandises de leurs valeurs et les profits moyens dans les différentes sphères de production de l'exploitation effective du travail par les capitaux particuliers (abstraction faite des investissements individuels de capital dans chaque sphère particulière de production). Ce n'est pas seulement en apparence, mais effectivement, que le prix moyen des marchandises diffère ici de leur valeur, donc du travail réalisé en elles ; et le profit moyen d'un capital particulier diffère de la plus-value que ce capital a extorquée aux ouvriers qu'il occupe. La valeur des marchandises ne se manifeste plus directement que dans l'influence qu'exercent les changements de la productivité du travail sur la hausse et la baisse des prix de production, sur leur mouvement, mais nullement sur leurs limites ultimes. En apparence, le profit n'est plus déterminé que de façon accessoire par l'exploitation directe du travail : dans la mesure où celle-ci permet aux capitalistes, devant les prix régulateurs de marché qui semblent exister indépendamment de cette exploitation, de réaliser un profit qui s'écarte du profit moyen. Les profits moyens normaux eux-mêmes paraissent être une vertu immanente du capital et indépendante de l'exploitation ; l'exploitation anormale ou encore l'exploitation moyenne dans ces conditions exceptionnellement favorables ne semblent conditionner que les écarts par rapport au profit moyen et non ce profit lui-même. La division du profit en profit d'entrepreneur et en intérêt (sans même parler de l'intervention du profit commercial et du profit bancaire, fondés sur la circulation, dont ils semblent entièrement résulter, plutôt que du procès de

production lui-même) achève de donner à la forme de la plus-value une existence autonome, sclérose cette forme par rapport à sa substance, son essence. Une partie du profit, par opposition à l'autre, se détache complètement du rapport capitaliste en tant que tel, et semble découler non pas de l'exploitation du travail salarié, mais du travail salarié du capitaliste lui-même. Par opposition, l'intérêt paraît alors être indépendant à la fois du travail salarié de l'ouvrier, et du travail du capitaliste et avoir dans le capital sa source propre, autonome. Si, primitivement, le capital faisait figure, à la surface de la circulation, de fétiche capitaliste, de valeur créatrice de valeur, il réapparaît ici sous forme de capital porteur d'intérêt : sa forme la plus aliénée et la plus caractéristique. Pour cette raison, il est plus logique d'adjoindre la formule : « capital – intérêt » à celles : « terre – rente » et « travail – salaire » plutôt que la formule « capital – profit » ; car dans le profit subsiste toujours un souvenir de son origine, alors que dans l'intérêt celui-ci a disparu et a même pris une forme à l'opposé de cette origine.

Enfin, à côté du capital, se place, comme source autonome de plus-value, la propriété foncière, qui impose des limites au profit moyen et transfère une partie de la plus-value à une classe qui ne travaille pas elle-même ni n'exploite directement les travailleurs ; elle ne peut pas non plus, comme dans le cas du capital porteur d'intérêt, trouver une consolation morale édifiante en prétextant le risque et le sacrifice courus quand on prête son capital. Étant donné qu'ici une partie de la plus-value ne semble pas directement rattachée à des rapports sociaux, mais à un élément naturel, la terre, la séparation des différentes parties de la plus-value est donc accomplie, ainsi que leurs aliénation et sclérose réciproques ; leurs liens internes sont définitivement rompus, leur source originelle disparaît entièrement sous les décombres et cela précisément parce que les rapports de production liés aux divers éléments matériels du procès de production sont devenus autonomes les uns vis-à-vis des autres.

Dans la formule capital – profit, ou, mieux, capital – intérêt, terre – rente foncière, travail – salaire, dans cette trinité économique qui veut établir la connexion interne entre les éléments de valeur et de richesse et leurs sources, la mystification du mode capitaliste de production, la réification des rapports sociaux, l'imbrication immédiate des rapports de production matériels avec leur détermination historico-sociale se trouvent accomplies ; et c'est le monde enchanté et inversé, le monde à l'envers où *Monsieur le Capital** et *Madame la Terre**, à la fois caractères sociaux, mais en même temps simples choses, dansent leur ronde fantomatique. C'est le grand mérite de l'économie politique classique d'avoir dissipé ces fausses apparences et ces illusions : l'autonomisation et la sclérose des divers éléments sociaux de la richesse, la personification des choses et la réification des rapports de production, cette religion de la vie quotidienne. Elle a en effet ramené l'intérêt à une partie du profit et la rente à l'excédent sur le profit moyen de sorte que tous deux ressortissent à la plus-value. En outre, elle présente le procès de circulation comme une simple

métamorphose formelle et enfin, en ce qui concerne le procès direct de la production, elle réduit la valeur et la plus-value des marchandises au travail. Néanmoins, même les meilleurs de ses porte-parole restent plus ou moins captifs des apparences de cet univers que leur critique a disséqué (du point de vue bourgeois, il ne pouvait pas en être autrement) ; ils sombrent donc tous plus ou moins dans les inconséquences, les demi-vérités et les contradictions non résolues. D'un autre côté, il est tout aussi naturel que les agents réels de la production se sentent parfaitement chez eux dans ces formes aliénées et irrationnelles : capital – intérêt, terre – rente, travail – salaire : car ce sont là précisément les formes illusoire au milieu desquelles ils se meuvent tous les jours et auxquelles ils ont affaire. Il n'est donc pas moins naturel que l'économie vulgaire, simple interprétation didactique, plus ou moins doctrinale, des conceptions courantes des agents de production réels – dans lesquelles elle introduit d'ailleurs un certain ordre intelligible – trouve dans cette trinité où tous les liens internes réels ont été effacés la base naturelle, et qu'il n'est pas question de mettre en doute, de ses platitudes prétentieuses. Cette formule correspond en même temps aux intérêts des classes dirigeantes, puisqu'elle proclame la nécessité naturelle et la légitimité éternelle de leurs sources de revenus, en les élevant à la hauteur d'un dogme.

En exposant ainsi la réification des rapports de production et comment ils deviennent autonomes vis-à-vis des agents de la production, nous ne montrons pas dans le détail comment les interférences du marché mondial, ses conjonctures, le mouvement des prix de marché, les périodes du crédit, les cycles de l'industrie et du commerce, les alternances de prospérité et de crise apparaissent à ces agents comme des lois naturelles toutes-puissantes, expression d'une domination fatale, et qui se manifestent à eux sous l'aspect d'une nécessité aveugle. Nous ne le montrerons pas parce que le mouvement réel de la concurrence se situe en dehors de notre plan et que nous n'avons à étudier ici que l'organisation interne du mode capitaliste de production, en quelque sorte dans sa moyenne idéale.

Dans les structures sociales antérieures, cette mystification économique se manifeste principalement à propos de la monnaie et du capital porteur d'intérêts. De par la nature des choses, elle est exclue, *primo*, là où prédomine la production en vue de la valeur d'usage et pour les besoins personnels immédiats ; *secundo*, là où l'esclavage ou le servage, dans l'Antiquité et au moyen âge par exemple, constituent la large base de la production sociale ; la domination des conditions de production sur les producteurs est ici marquée par les rapports de maîtres à esclaves où l'on voit, et qui paraissent être, les ressorts directs du procès de production. Dans les communautés primitives où règne le communisme primitif et même dans les collectivités urbaines de l'Antiquité, ce sont ces communautés elles-mêmes, avec leurs conditions qui se présentent comme base de la production et dont la reproduction apparaît comme fin dernière de celle-ci. Même dans

les corporations du moyen âge, ni le capital ni le travail ne paraissent indépendants, leurs rapports semblent déterminés par le système corporatif, les rapports qui en dépendent et les notions qui lui correspondent : obligations professionnelles, maîtrise etc. Ce n'est que dans le mode capitaliste de production que...⁹.

COMPLÉMENT A L'ANALYSE DU PROCÈS DE PRODUCTION

Dans l'étude qui va suivre, nous pouvons laisser de côté la différence entre le prix de production et la valeur ; elle disparaît en effet lorsqu'on considère, comme nous le faisons ici, la valeur du produit total annuel du travail, donc le produit de la totalité du capital social.

Le profit (profit d'entrepreneur plus intérêt) et la rente sont simplement les formes particulières qu'adoptent certaines fractions de la plus-value des marchandises. La grandeur de la plus-value sert de limite à la grandeur globale de ses fractions possibles. La somme du profit moyen et de la rente égale donc la plus-value. Il se peut qu'une partie du surtravail contenu dans les marchandises, donc de la plus-value, n'entre pas directement dans le fonds de péréquation du profit moyen ; de telle sorte qu'une partie de la valeur de la marchandise ne se trouve absolument pas exprimée dans son prix. Mais, *primo*, cela est compensé de la façon suivante : soit par un accroissement du taux du profit, lorsque la marchandise vendue au-dessous de sa valeur constitue un élément du capital constant, soit que le profit et la rente se traduisent par un produit plus important, si la marchandise vendue au-dessous de sa valeur entre comme article de consommation individuelle dans la fraction de valeur consommée comme revenu. *Secundo*, cette particularité disparaît dans le mouvement qui établit les moyennes. En tout cas, même si une partie de la plus-value, qui n'est pas exprimée dans le prix de la marchandise, est perdue pour la constitution du prix, la somme du profit moyen et de la rente, dans sa forme normale, peut bien être inférieure, mais jamais supérieure à la plus-value totale. Cette forme normale suppose un salaire correspondant à la valeur de la force de travail. Même la rente de monopole, si elle ne représente pas un prélèvement sur le salaire, donc si elle ne constitue pas une catégorie spéciale, doit, indirectement, constituer toujours une partie de la plus-value : si elle n'est pas une fraction de l'excédent du prix sur le coût de production de la marchandise, dont elle constitue un élément (ce qui est le cas de la rente différentielle), ni une fraction excédentaire de la plus-value de la marchandise même (dont elle constitue un élément) sur la partie de sa propre plus-value que délimite le profit moyen (ce qui est le cas de la rente absolue), elle est alors une fraction de la plus-value d'autres marchandises, c'est-à-dire de celles qui sont échangées contre cette marchandise à prix de monopole. — La somme du profit moyen et de la rente foncière ne peut jamais être supérieure à la grandeur dont ces deux quantités sont des fractions et qui était donnée déjà avant sa partition. Peu importe donc pour notre étude que toute la plus-value des marchandises, c'est-à-dire tout le surtravail qu'elles contiennent, se trouve ou ne se trouve pas réalisée dans leur prix. D'ailleurs, le surtravail n'est jamais entièrement réalisé parce que le volume du travail socialement nécessaire à la production d'une marchandise donnée change constamment ; ce

changement provient d'une modification permanente de la productivité du travail ; il s'ensuit qu'une partie des marchandises est toujours produite dans des conditions anormales, donc sera vendue nécessairement au-dessous de sa valeur individuelle. En tout cas, le profit plus la rente égalent la totalité de la plus-value réalisée (surtravail) et pour notre propos nous pouvons admettre que la plus-value réalisée est égale à toute la plus-value ; car le profit et la rente sont de la plus-value réalisée, donc la plus-value en somme qui entre dans les prix des marchandises. donc, pratiquement, toute la plus-value qui sert de composante au prix.

D'autre part, le salaire, troisième forme particulière du revenu, est toujours égal à l'élément variable du capital, c'est-à-dire à l'élément n'ayant pas été déboursé en moyens de travail, mais pour l'achat de force de travail vivante, pour le paiement d'ouvriers. (Le travail qu'on paie en dépensant un revenu quelconque est lui-même payé par le salaire, le profit ou la rente ; il ne constitue donc pas une fraction de la valeur des marchandises qui servent à le payer. Par conséquent, il n'y a pas à en tenir compte dans l'analyse de la valeur de la marchandise et de ses composants.) Le salaire est la matérialisation de la fraction d'une journée totale de travail des ouvriers dans laquelle est reproduite la valeur du capital variable, donc le prix du travail : c'est la fraction de la valeur de la marchandise dans laquelle l'ouvrier reproduit la valeur de sa propre force de travail ou le prix de son travail. La journée totale de travail de l'ouvrier se divise en deux parties. Dans l'une il accomplit la quantité de travail nécessaire pour reproduire la valeur de ses propres moyens de subsistance ; c'est la partie payée de son travail total, la partie de son travail nécessaire à sa propre existence et à sa reproduction. Tout ce qui reste de sa journée de travail, tout l'excédent qu'il accomplit au-delà du travail réalisé dans la valeur de son salaire, est du surtravail, du travail non payé représenté dans la plus-value de toutes les marchandises qu'il produit (par conséquent dans une certaine quantité de marchandises en excédent) ; de son côté, cette plus-value se divise en parties qu'on désigne différemment : le profit (profit d'entrepreneur plus intérêt) et la rente.

Donc la totalité de la fraction de valeur des marchandises dans laquelle se réalise le travail global que l'ouvrier a ajouté à ces marchandises durant une journée ou une année, la valeur totale du produit annuel créée par le travail, se décompose en valeur du salaire, profit et rente. Car ce travail global se divise en travail nécessaire par lequel l'ouvrier crée la fraction de valeur du produit qui sert à le payer, le salaire, et en surtravail non payé par lequel il crée la fraction de valeur du produit représentant la plus-value ; celle-ci se scindera ultérieurement en profit et en rente. En dehors de ce travail, l'ouvrier n'en accomplit pas d'autre ; en dehors de la valeur globale du produit adoptant les formes de salaire, profit et rente, il ne crée pas d'autre valeur. La valeur du produit annuel qui représente son travail ajouté dans l'année est égale au salaire ou à la valeur du

capital variable, à quoi s'ajoute la plus-value qui se divise à son tour en profit et rente.

Toute la portion de valeur du produit annuel, créée par l'ouvrier au cours de l'année, se traduit donc par la somme de valeurs annuelle des trois revenus : valeur du salaire, du profit et de la rente. De toute évidence, par conséquent, la fraction constante du capital n'est donc pas reproduite dans la valeur des produits créée dans l'année, car le salaire n'est égal qu'à la valeur de la fraction variable de capital, avancée dans la production, et la rente et le profit n'égalent que la plus-value, excédent de la valeur produite sur la valeur totale du capital avancé qui, elle, est égale à la valeur du capital constant plus la valeur du capital variable.

Pour la difficulté que nous avons à résoudre ici, il est sans importance aucune qu'une partie de la plus-value convertie en profit et en rente ne soit pas consommée comme revenu, mais accumulée. La partie économisée pour le fonds d'accumulation sert à constituer un nouveau capital additionnel, elle ne sert pas à remplacer l'ancien capital, pas plus ce qui en est dépensé en force de travail que la portion dépensée en moyens de travail. Pour plus de simplicité, nous pouvons donc admettre que les revenus entrent complètement dans la consommation individuelle. La difficulté est alors double. D'une part, la valeur du produit annuel sous forme duquel ces revenus : salaire, profit, rente, sont consommés, contient une portion de valeur égale à la fraction de valeur du capital constant qui est entrée dans sa production. Ce produit contient cette portion de valeur en plus des deux autres fractions qui se réduisent en salaire, d'une part, en profit et rente, de l'autre. Sa valeur est donc : salaire + profit + rente + C, C représentant la fraction constante de sa valeur. Comment alors la valeur annuellement produite, seulement égale au salaire + profit + rente, peut-elle acheter un produit dont la valeur = (salaire + profit + rente) + C ? Comment la valeur produite chaque année peut-elle acheter un produit dont la valeur est supérieure à la sienne ?

D'autre part, si nous négligeons la partie du capital constant qui n'est pas entrée dans le produit et continue d'exister après comme avant la production annuelle des marchandises, bien que sa valeur soit diminuée ; si, donc, nous faisons momentanément abstraction du capital fixe employé, mais non consommé, nous voyons que la partie constante du capital, avancée sous forme de matières premières et auxiliaires, a été entièrement absorbée dans le nouveau produit, tandis qu'une partie des moyens de travail a été complètement utilisée, une autre ne l'étant que partiellement, de sorte que seule une partie de sa valeur a été consommée dans la production : La partie de capital constant qui est entrée en totalité dans la production doit être remplacée *in natura* [en nature]. En admettant que toutes les autres conditions et, en particulier, la force productive du travail soient inchangées, ce remplacement coûte la même quantité de travail qu'auparavant, ce qui veut dire que ce capital doit être remplacé par un équiva-

lent-valeur. Sinon, la reproduction elle-même ne peut pas se faire à l'ancienne échelle. Mais qui effectuera ces travaux ? Qui les effectue réellement ?

Au sujet de la première difficulté : savoir qui paiera la portion de valeur constante contenue dans le produit et avec quoi se fera ce paiement, nous supposons que la valeur du capital constant absorbée dans la production réapparaît comme fraction de valeur du produit. Cette hypothèse n'est pas en contradiction avec celle du second point à résoudre. Car nous avons déjà montré au Livre I^{er}, chap. VII (Procès de travail et procès de mise en valeur)¹ comment la simple addition d'une nouvelle dose de travail, bien qu'elle ne reproduise pas l'ancienne valeur, mais crée seulement un complément, une valeur ajoutée, conserve néanmoins simultanément l'ancienne valeur du produit ; nous avons vu que ce n'est pas là le fait du travail en général, en sa qualité de créateur de valeur, c'est le fruit d'un travail productif déterminé. Il n'était donc pas besoin d'un travail additionnel pour conserver la valeur de la portion constante du produit, à l'achat duquel sera dépensé le revenu, c'est-à-dire toute la valeur créée pendant l'année. Par contre, l'addition de travail neuf est nécessaire pour remplacer, quant à sa valeur et sa valeur d'usage, le capital constant consommé durant l'année écoulée et sans le remplacement duquel la reproduction est tout à fait impossible.

Tout travail nouvellement ajouté est représenté dans la valeur nouvelle créée au cours de l'année ; cette valeur se résout à son tour en totalité dans les trois revenus : salaire, profit et rente. — D'une part, il ne reste donc pas de travail social en excédent pour remplacer le capital constant consommé, qu'il faut reconstituer partie en nature et en valeur, partie seulement en valeur (pour la simple usure du capital fixe). D'autre part, la valeur annuellement créée par le travail et qui se décompose en salaire, profit et rente (et c'est sous ces formes qu'elle sera dépensée), n'est pas suffisante, semble-t-il, pour payer ou acheter la fraction constante de capital que doit contenir, en plus de cette valeur, le produit annuel.

Comme on le voit, le problème que nous posons ici a déjà trouvé sa solution dans l'étude de la reproduction de l'ensemble du capital social, au Livre II, section III. Si nous y revenons, c'est d'abord parce que la plus-value, dans notre précédent examen, n'avait pas encore été étudiée sous forme de revenu : profit (profit d'entrepreneur plus intérêt) et rente ; ces formes de la plus-value n'avaient donc pas été traitées encore ; ensuite parce que l'analyse des formes de salaire, profit et rente a précisément suscité une erreur de raisonnement incroyable qui se répercute dans toute l'économie politique depuis A. Smith.

Dans notre étude antérieure, nous avons divisé tout le capital en deux grandes sections : la section I productrice des moyens de production et la section II productrice des moyens de consommation individuels. Le fait que certains produits peuvent à la fois servir à la satisfaction des désirs personnels et de moyens de production (un cheval, du blé, etc.) n'abolit nullement l'exactitude

absolue de cette division. Ce n'est pas là une hypothèse, mais simplement l'expression d'un fait. Prenons le produit annuel d'un pays. Quelle que soit son aptitude à servir de moyen de production, une certaine partie du produit entre dans la consommation individuelle. C'est le produit pour l'achat duquel on débourse salaire, profit et rente ; c'est le produit d'une section déterminée du capital social. Il se peut que ce même capital produise également des produits ressortissant à la section I. En ce cas, ce n'est pas la partie de ce capital consommée dans le produit de la section II, destiné réellement à la consommation individuelle, qui fournit les produits qui reviennent à la section I et sont consommés productivement. Dans la totalité du produit II qui entre dans la consommation individuelle et qui est l'objet de la dépense de revenu, existe le capital consommé plus l'excédent produit. C'est donc le produit d'un capital investi dans la simple production de moyens de consommation. De même, dans la section I, le produit annuel servant de moyen de reproduction, matières premières et instruments de travail, — quelle que soit par ailleurs son aptitude, *naturaliter* [de par nature], à faire fonction de moyen de consommation — est engendré par un capital investi dans la simple production de moyens de production. La majeure partie des produits constituant le capital constant existe, même matériellement, sous une forme qui ne lui permet pas d'entrer dans la consommation individuelle. Même si cela est possible — un paysan, par exemple, pourrait consommer son blé de semence et abattre ses bêtes de labour — il existe un interdit économique qui a pour conséquence le résultat suivant : tout se passe comme si cette partie du produit existait sous une forme non consommable.

Comme nous l'avons déjà dit, dans les deux sections, nous laissons de côté la portion fixe du capital constant qui continue d'exister en nature et en valeur, indépendamment du produit annuel des deux sections.

Dans les produits de la section II sont dépensés le salaire, le profit et la rente, bref les revenus sont consommés en valeur, ce produit est lui-même composé de trois éléments. L'un de ces éléments est égal à la valeur de la fraction constante de capital consommée dans la production : l'autre est égal à la valeur de la fraction variable de capital avancée à la production et dépensée en salaire ; enfin, le dernier élément est égal à la plus-value produite, donc = profit + rente. Le premier élément du produit de la section II, valeur de la fraction constante de capital, ne peut être consommé ni par les capitalistes ni par les ouvriers de la section II, ni par les propriétaires fonciers. Il ne constitue pas une partie de leur revenu, mais doit être remplacé *in natura* [en nature] et, pour ce faire, doit être vendu. Par contre, les deux autres composants du produit égalent la valeur des revenus produits dans cette section : salaire + profit + rente.

Dans la section I, les composants du produit, quant à leur forme, sont les mêmes. Mais la partie qui constitue ici le revenu, salaire + profit + rente, bref, la fraction variable du capital + la plus-value, n'est pas consommée dans la forme naturelle des produits de cette section, mais en produits de la section II.

La valeur des revenus de la section I doit par conséquent être prélevée pour être consommée sur la partie du produit de la section II qui constitue le capital constant de II et qu'il faut remplacer. Quant à la section II, la partie de son produit destinée à remplacer nécessairement son capital constant est consommée dans sa forme naturelle par les ouvriers, les capitalistes et les propriétaires fonciers de la section II. Ils dépensent leurs revenus en achetant ce produit de II. D'autre part, le produit de I, en nature, pour autant qu'il représente le revenu de la section I, est consommé productivement par la section II, dont il remplace, en nature, le capital constant. Enfin, quant à la section I, la fraction constante de capital qui a été consommée est remplacée par ses propres produits consistant précisément en moyens de travail, matières premières et auxiliaires, etc., ce remplacement s'opère ou bien par échange entre les capitalistes de I, ou bien, parce qu'une partie de ces capitalistes a la possibilité de réemployer directement son propre produit comme moyen de production.

Reprenons notre schéma antérieur de la reproduction simple (Livre II, chap. XX, II).

$$\left. \begin{array}{l} \text{I. } 4\,000_c + 1\,000_v + 1\,000_{pi} = 6\,000 \\ \text{II. } 2\,000_c + 500_v + 500_{pi} = 3\,000 \end{array} \right\} = 9\,000.$$

En II, les producteurs et les propriétaires fonciers consomment par conséquent sous forme de revenu $500_v + 500_{pi} = 1\,000$; il reste $2\,000_c$ à remplacer. Ceux-ci sont consommés par les ouvriers, les capitalistes et les bénéficiaires de rentes de I qui perçoivent : $1\,000_v + 1\,000_{pi} = 2\,000$. Le produit consommable de II est consommé par I sous forme de revenu ; et la fraction de revenu de I qui se présente comme produit non consommable est utilisée par II comme capital constant. Il nous reste à rendre compte des $4\,000_c$ de I. Ceux-ci sont remplacés sur le propre produit de I = $6\,000$, ou plutôt = $6\,000 - 2\,000$; car ces $2\,000$ ont déjà été convertis en capital constant de II. Notons que les chiffres choisis sont arbitraires ; le rapport entre la valeur du revenu de I et la valeur du capital constant de II semble donc également arbitraire. Il est cependant clair que si le procès de reproduction se passe normalement, toutes choses égales d'ailleurs, donc en dehors de toute accumulation, la somme de valeur du salaire, du profit et de la rente de la section I doit être égale à la valeur de la portion de capital constant de la section II. Sinon, la section II ne pourrait remplacer son capital constant ou bien la section I ne pourrait pas convertir son revenu non consommable en revenu consommable.

Tout comme la valeur du produit-marchandise d'un investissement particulier de capital et comme la valeur de toute marchandise particulière, la valeur du produit-marchandise annuel se divise en deux éléments : l'un, A, remplaçant la valeur du capital constant avancé, l'autre, B, exprimant, sous forme de revenu, le salaire, le profit et la rente. Le premier élément A diffère de B en ce sens que, toutes choses égales d'ailleurs : 1° il ne prend jamais la forme de revenu ; 2° il se retrouve et revient toujours au capitaliste sous forme de capital, plus

exactement de capital constant. Quant à B, il renferme de son côté des contradictions internes. Le profit et la rente ont ceci de commun avec le salaire que tous trois constituent des formes de revenu. Néanmoins, ils diffèrent fondamentalement : le profit et la rente c'est de la plus-value, c'est-à-dire du travail non payé, le salaire représente du travail payé. La fraction de valeur du produit qui représente la dépense de salaire et par conséquent remplace celui-ci, se reconvertit en salaire lorsque, selon notre hypothèse, la production s'effectue à la même échelle et dans les mêmes conditions ; cette fraction se retrouve d'abord comme capital variable, comme élément du capital qu'il faut à nouveau avancer pour assurer la reproduction. Mais cet élément a une fonction double. Il existe sous forme de capital et s'échange à ce titre contre la force de travail. Entre les mains de l'ouvrier, il se convertit en revenu que l'ouvrier tire de la vente de sa force de travail ; c'est donc comme revenu qu'il est converti en moyens de subsistance et consommé. Ce double procès devient visible quand intervient la circulation monétaire. Le capital variable est avancé en argent et versé en salaire. C'est là sa première fonction de capital. Il est échangé contre de la force de travail et transformé en manifestation concrète de cette force : en travail. Voilà le procès pour le capitaliste. Mais, deuxième opération, avec cet argent, les ouvriers achètent une partie de leur produit-marchandise, dont cet argent constitue la mesure et qui est consommée comme revenu. Imaginons que la circulation monétaire n'existe pas ; une partie du produit des ouvriers se trouve entre les mains du capitaliste sous forme de capital palpable. Cette partie, il l'avance au titre de capital et la donne à l'ouvrier contre de la nouvelle force de travail, tandis que l'ouvrier la consomme en tant que revenu, soit directement, soit en l'échangeant contre d'autres marchandises. Par conséquent, la fraction de valeur du produit destinée, dans la reproduction, à se convertir en salaire, en revenu pour les travailleurs, reflue d'abord dans les mains du capitaliste sous forme de capital, plus précisément de capital variable. Qu'elle reflue sous cette forme est une condition essentielle pour qu'il y ait reproduction continue du travail en tant que travail salarié, des moyens de production en tant que capital et du procès de production lui-même en tant que procès capitaliste.

Si l'on ne veut pas s'embarasser de difficultés inutiles, il faut distinguer le rapport brut et le rapport net du revenu brut et du revenu net.

Le rapport brut ou produit brut c'est tout le produit reproduit. Si l'on ôte la partie du capital fixe qui a été utilisée, mais non consommée, la valeur du rapport brut ou produit brut est égale à la valeur du capital avancé et consommé dans la production, capital constant et capital variable, augmentée de la plus-value, qui se décompose en profit et en rente. Ou encore, si l'on ne considère pas le produit du capital individuel, mais celui du capital social dans son ensemble, le rapport brut est égal aux éléments matériels qui constituent les capitaux constant et variable, plus les éléments matériels du surproduit, représentant le profit et la rente.

Le revenu brut est la portion de valeur et la partie du produit brut dont cette portion de valeur est la mesure, qui subsistent après déduction de la totalité de la production de la portion de valeur (et de la partie du produit dont elle est la mesure) qui remplace le capital constant avancé et consommé dans la production. Le revenu brut est donc égal au salaire (ou à la partie du produit destinée à redevenir la recette de l'ouvrier) + le profit + la rente. Le revenu net, par contre, c'est la plus-value, donc le surproduit, qui demeure après déduction du salaire ; il représente effectivement la plus-value réalisée par le capital et qu'il faut partager avec les propriétaires fonciers ; il représente le surproduit dont cette plus-value est la mesure.

Or, on a vu que la valeur de toute marchandise individuelle et la valeur de la totalité du produit-marchandise de tout capital individuel se divise en deux parties : l'une remplace seulement du capital constant ; l'autre, bien qu'une fraction revienne au capitaliste sous forme de capital variable (cette rentrée conserve donc aussi la *forme* de capital), n'en a pas moins pour fin de se convertir entièrement en revenu brut et de prendre la forme du salaire, du profit et de la rente, dont la somme constitue le revenu brut. Nous avons vu en outre qu'il en va de même pour la valeur de la totalité du produit annuel de la société. S'il y a une différence entre le produit du capitaliste individuel et le produit social c'est uniquement celle-ci : du point de vue du capitaliste individuel, le revenu net est distinct du revenu brut, car celui-ci comprend le salaire et celui-là ne le comprend pas. A considérer le revenu de la société tout entière, le revenu national se compose de salaire, plus profit plus rente, c'est-à-dire du revenu brut. Néanmoins, ceci est encore une abstraction, étant donné que toute la société basée sur la production capitaliste se place à un point de vue capitaliste ; elle considère par conséquent que seul le revenu se résolvant en profit et en rente est du revenu net².

Par contre, l'imagination d'un M. Say, par exemple, le conduit à considérer que tout le rapport, tout le produit brut d'une nation se ramène au rapport net, ou du moins ne s'en distingue pas et que par conséquent, du point de vue national, il n'y a pas de différence entre ces deux termes. C'est là l'expression finale et inévitable du dogme absurde que, depuis A. Smith, l'on retrouve dans toute l'économie politique : à savoir qu'en dernière analyse la valeur des marchandises se décompose entièrement en revenus : salaire, profit et rente.

Il est naturellement à la portée de tous de comprendre, lorsqu'il s'agit de n'importe quel capitaliste individuel, qu'une partie de son produit doit se reconverter en capital (sans parler même d'élargissement de la reproduction ou de l'accumulation) ; cette reconversion ne s'applique pas seulement au capital variable destiné, à son tour, à se changer en revenu pour les ouvriers, mais aussi au capital constant qui n'est jamais convertible en revenu. Il suffit de jeter un simple coup d'œil sur le procès de production pour s'en rendre compte. La difficulté commence lorsqu'on considère le procès de production dans son

ensemble. La valeur de toute la partie du produit consommée comme revenu, sous forme de salaire, profit et rente (peu importe qu'il s'agisse de consommation individuelle ou productive), se résout effectivement, au cours de l'analyse, en la somme de valeurs constituée par le salaire plus le profit plus la rente, elle se ramène donc à la valeur totale des trois revenus ; et cependant, la valeur de cette portion du produit, au même titre que celle qui n'entre pas dans le revenu, contient une fraction de valeur, C, égale à la valeur du capital constant que recèlent ces deux portions ; *prima facie* [de toute évidence] il est donc impossible que cette valeur ait pour limite la valeur des revenus ; d'un côté, on a par conséquent un fait pratiquement indéniable, de l'autre, une contradiction théorique non moins certaine ; on tourne la difficulté avec la plus grande facilité en prétendant que la valeur de la marchandise ne contient qu'en apparence, du point de vue du capitaliste individuel, une autre portion de valeur, distincte de celle existant sous forme de revenu. Dire que ce qui est du revenu pour l'un constitue du capital pour l'autre n'est qu'une phrase creuse, mais elle dispense de réfléchir davantage. Comment l'ancien capital pourra-t-il être remplacé si la valeur du produit tout entier est consommable sous forme de revenu ? Comment la valeur du produit de chaque capital individuel peut-elle être égale à la somme de valeur des trois revenus plus C, capital constant, alors que la somme de valeur des produits de tous les capitaux, si on fait l'addition, serait égale à la somme de valeur des trois revenus plus zéro ? Ces questions bien entendu paraissent être dès lors une énigme insoluble. Pour l'expliquer, il faut dire que l'analyse est incapable d'élucider le mystère des éléments simples du prix ; il faudra donc s'en tenir à parler de vice de circulation et de progrès sans fin. De cette manière, on pourra résoudre en salaire, profit et rente ce qui apparaît comme capital constant, tandis que les valeurs des marchandises qui représentent le salaire, le profit et la rente seront, à leur, tour, déterminées par les salaires, profits et rentes et ainsi de suite jusqu'à l'infini³.

Ce dogme archifaux que la valeur des marchandises se résout en dernière instance au salaire + profit + rente peut aussi se traduire ainsi : c'est finalement le consommateur qui doit payer la valeur totale de l'ensemble du produit ; ou encore : la circulation monétaire entre producteurs et consommateurs doit, en dernière instance, équilibrer la circulation monétaire entre les producteurs eux-mêmes (Tooke) ; affirmations qui sont toutes aussi fausses que le principe sur lequel elles reposent.

Les difficultés qui aboutissent à cette erreur d'analyse dont l'absurdité apparaît *prima facie* [au premier coup d'œil] peuvent se résumer ainsi :

1. On n'a pas compris le rapport fondamental entre capital constant et capital variable, donc non plus la nature de la plus-value, c'est-à-dire qu'on n'a pas compris le fondement même du mode capitaliste de production. La valeur de chaque produit partiel du capital, de toute marchandise particulière, comprend une fraction qui est égale au capital constant ; une autre égale au capital variable

(convertie en salaire des ouvriers), enfin une troisième égale à la plus-value (qui se scindera, plus tard, en profit et en rente). Comment se peut-il alors que l'ouvrier avec son salaire, le capitaliste avec son profit, le propriétaire foncier avec sa rente, puissent acheter des marchandises dont chacune contient non seulement un de ces trois éléments, mais tous les trois réunis ? Comment se peut-il ensuite que la somme de valeur résultant de l'addition du salaire, du profit et de la rente, donc des trois sources de revenu ensemble, puisse acheter les marchandises entrant dans la consommation globale des bénéficiaires de ces revenus, étant donné que ces marchandises contiennent, outre ces trois éléments de valeur, une portion de valeur en plus : du capital constant ? Comment peuvent-ils avec une valeur de trois acheter une valeur de quatre ?⁴

Nous avons fait cette analyse au Livre II, section III.

2. On n'a pas compris la manière dont le travail, en ajoutant une nouvelle valeur, conserve, sous une forme nouvelle, l'ancienne valeur sans avoir à la produire à nouveau.

3. On n'a pas compris les tenants et les aboutissants du procès de reproduction considéré du point de vue, non pas du capital individuel, mais du capital total ; on ne comprend pas mieux comment le produit dans lequel se réalisent le salaire et la plus-value, bref, toute la valeur créée par tout le travail nouveau ajouté dans l'année, puisse remplacer sa fraction constante de valeur et, en même temps, se résoudre en une valeur limitée uniquement aux revenus. Ensuite, on ne comprend pas non plus que le capital constant consommé dans la production puisse être remplacé matériellement et en valeur par du capital neuf, bien que la somme globale du travail nouvellement ajouté ne se réalise qu'en salaire et plus-value et s'exprime d'une façon exhaustive dans la somme de valeur de ces deux éléments. C'est précisément là que réside la difficulté principale dans l'analyse de la reproduction et du rapport entre ses divers éléments sur le plan matériel aussi bien que sur le plan de la valeur.

4. A cela vient s'ajouter une nouvelle difficulté ; elle s'amplifie dès que les différents éléments de la plus-value revêtent la forme de revenus indépendants les uns des autres. Cette difficulté résulte de ce que les définitions précises du revenu et du capital semblent permuter et se déplacer, de sorte qu'elles apparaissent au capitaliste individuel comme toutes relatives et semblent s'effacer dès qu'on embrasse le procès global de production. Prenons un exemple : le revenu des ouvriers et des capitalistes de la section I, productrice de capital constant, remplace, en valeur et matériellement, le capital constant de la section II, productrice de moyens de consommation. On peut donc éluder la difficulté en avançant l'idée que ce qui est revenu pour les uns est capital pour les autres et que ces définitions précises n'ont par conséquent rien à voir avec les particularités réelles des divers éléments de valeur de la marchandise. En outre, des marchandises, finalement destinées à fournir les éléments matériels de la dépense du revenu, c'est-à-dire les moyens de consommation, parcourent dans

l'année différents stades, par exemple ils sont d'abord filés de laine, puis drap, etc. Au premier stade, elles constituent une partie du capital constant ; au stade suivant, elles entrent dans la consommation individuelle et entrent donc entièrement dans le revenu. On peut donc se figurer, avec A. Smith, que le capital constant n'est qu'en apparence un élément de la valeur de la marchandise disparaissant dans le procès d'ensemble. De plus, il y a échange de capital variable contre du revenu. L'ouvrier, avec son salaire, achète la partie des marchandises qui constitue son revenu. Ainsi il remplace au capitaliste, sous forme monétaire, le capital variable. Enfin, une partie des produits constituant du capital constant est remplacée, soit en nature, soit par échanges, par les producteurs du capital constant eux-mêmes ; c'est là un procès qui ne concerne en rien les consommateurs. En oubliant cela, on fait naître l'illusion que le revenu des consommateurs remplace tout le produit, donc aussi la fraction de valeur constante.

5. A la confusion provoquée par la conversion des valeurs en prix de production, s'en ajoute une autre : celle qui résulte de la conversion de la plus-value en différentes formes particulières du revenu, rente et profit, indépendantes entre elles et qu'on rapporte aux divers éléments de production. Mais on oublie ceci : les valeurs des marchandises constituent la base fondamentale ; la décomposition de cette valeur en éléments particuliers qui revêtiront dans le cours ultérieur de leur développement des formes de revenu, la transformation de ces éléments de valeur en rapport entre les différents propriétaires des divers instruments de la production et ces éléments de valeur, leur distribution enfin entre ces propriétaires, suivant des catégories et des titres déterminés, tout cela ne change absolument rien à la détermination de la valeur et à sa loi. Cette loi n'est pas davantage modifiée du fait que la péréquation du profit, c'est-à-dire la répartition de la plus-value totale entre les différents capitaux, et les obstacles que la propriété foncière oppose partiellement (dans la rente absolue) à cette péréquation, déterminent des prix régulateurs moyens des marchandises qui s'écartent des valeurs individuelles de celles-ci. Ce phénomène affecte seulement l'addition de plus-value aux divers prix des marchandises, mais n'abolit ni la plus-value elle-même ni la valeur totale des marchandises, qui demeure la source de ces différents composants du prix.

C'est ce quiproquo que nous allons étudier au chapitre suivant ; il est nécessairement lié à l'illusion que la valeur pourrait naître de ses propres éléments. Tout d'abord, les différents éléments de valeur de la marchandise prennent, dans les revenus, des formes autonomes ; au lieu de voir leur source dans la valeur de la marchandise, on les rapporte aux éléments matériels particuliers de la production et on voit là leur origine ; ils s'y rapportent effectivement, non pas certes en tant qu'éléments de valeur, mais en tant que revenus, en tant qu'éléments de valeur qui échoient à certaines catégories d'agents de la production : l'ouvrier, le capitaliste, le propriétaire foncier. Cependant, on peut s'imaginer que ces éléments de valeur ne proviennent pas de la décomposition de la

valeur de la marchandise mais, inversement, constituent cette valeur par leur conjonction. Et c'est alors qu'on aboutit à ce beau cercle vicieux : la valeur des marchandises résulte de la somme des valeurs du salaire, du profit et de la rente et la valeur du salaire, du profit et de la rente est, à son tour, déterminée par la valeur des marchandises, etc.⁵.

Si l'on considère la reproduction à l'état normal, une partie seulement du travail nouvellement ajouté est employée à la production, partant au remplacement du capital constant ; il s'agit précisément de la partie qui remplace le capital constant absorbé dans la production de moyens de consommation, d'éléments matériels du revenu. Mais une compensation se produit du fait que cette partie constante de la section II ne coûte pas de travail additionnel. (A considérer l'ensemble du procès de reproduction, où figure par conséquent cet échange compensatoire dont nous avons parlé, entre les sections I et II), le capital constant n'est pas le produit du travail nouvellement ajouté, bien que ce produit ne puisse pas être obtenu sans lui. Ce capital constant est exposé, au cours du procès de reproduction, sur le plan matériel, à des accidents et des dangers qui peuvent le décimer. (En outre, en valeur aussi il peut diminuer par suite d'une modification de la force productive du travail : mais ceci n'est toutefois vrai que pour le capitaliste individuel.) En conséquence, une partie du profit, partant de la plus-value et aussi du surproduit qui, à considérer sa valeur, ne représente que du travail nouvellement ajouté, sert de fonds d'assurance ; que celui-ci soit, ou non, administré par des compagnies d'assurances qui en font leur affaire particulière ne modifie en rien la nature des choses. C'est la seule partie du revenu qui ne soit pas consommée comme tel, ni ne serve nécessairement de fonds d'accumulation. C'est le hasard qui décidera si elle est effectivement utilisée pour l'accumulation ou couvre simplement les défaillances de la reproduction. C'est là également la seule partie de la plus-value et du surproduit, donc du surtravail, qui, outre la partie servant à l'accumulation, c'est-à-dire à élargir le procès de reproduction, devrait continuer d'exister même après l'abolition du mode capitaliste de production. Cela suppose naturellement que la partie régulièrement consommée par les producteurs immédiats ne reste pas limitée à son minimum actuel. En dehors du surtravail à fournir pour tous ceux qui, en raison de leur âge, ne peuvent pas encore, ou ne peuvent plus, participer à la production, il n'y aurait plus à travailler pour entretenir ceux qui ne font rien. Si l'on se reporte par la pensée aux origines de la société, il n'existe encore pas de moyens de production créés, donc pas de capital constant, dont la valeur entre dans le produit et qui, pour une reproduction à la même échelle, doit être remplacé en nature, à partir du produit, dans une mesure que détermine sa valeur. La nature fournit alors directement les moyens de subsistance qui n'ont pas à être produits. Donc la nature donne aussi au sauvage qui n'a que très peu de besoins à satisfaire le temps, non pas d'utiliser pour une production nouvelle des moyens de production qui n'existent pas encore, mais en dehors du travail

qu'exige l'appropriation des subsistances existant dans la nature le temps de transformer d'autres produits naturels en moyens de production : arcs, couteaux de silex, canots, etc. Si l'on considère simplement son aspect matériel, ce procès correspond tout à fait, chez le sauvage, à la reconversion de surtravail en capital nouveau. Dans le procès d'accumulation, la conversion en capital de ces produits d'un travail excédentaire s'opère encore continuellement ; le fait que tout capital nouveau est issu du profit, de la rente ou de toute autre forme de revenu, c'est-à-dire du surtravail, conduit à l'idée fautive que toute valeur des marchandises proviendrait d'un revenu. Si l'on pousse l'analyse, cette reconversion du profit en capital montre au contraire que le travail additionnel — qui se présente toujours sous forme de revenu — ne sert pas à conserver ou à reproduire l'ancienne valeur capital, mais à créer un nouveau capital en excédent, pour autant qu'il n'est pas consommé comme revenu.

Toute la difficulté provient de ce que tout travail nouvellement ajouté, si la valeur qu'il crée ne se résout pas en salaire, apparaît comme profit — pris, ici, dans le sens de forme de la plus-value en général ; il se présente donc comme une valeur qui n'a rien coûté au capitaliste et n'a donc certainement pas à remplacer pour lui du capital qu'il n'a pas avancé. Cette valeur existe par conséquent sous forme de richesse supplémentaire disponible, bref, du point de vue du capitaliste individuel, sous la forme de son revenu. Mais cette valeur nouvellement créée peut entrer aussi bien dans la consommation productive qu'individuelle, être consommée aussi bien comme capital que comme revenu. Pour une part, ne serait-ce qu'en raison de sa forme naturelle, elle doit être nécessairement consommée productivement. Il est donc évident que le travail annuellement ajouté crée du capital aussi bien que du revenu ; comme cela se manifeste d'ailleurs dans le procès d'accumulation. La partie de la force de travail employée à créer du capital nouveau (donc par analogie, la partie de la journée de travail que le sauvage consacre, non pas à s'approprier sa nourriture, mais à confectionner l'outil qui lui permettra de s'approprier de la nourriture) n'est pas visible parce que tout le produit du surtravail se présente d'abord sous forme de profit ; mais cette définition n'a, en fait, rien à voir avec le surproduit lui-même ; elle se réfère uniquement au rapport personnel du capitaliste à la plus-value qu'il encaisse. En réalité, la plus-value créée par l'ouvrier se divise en revenu et en capital ; c'est-à-dire en moyens de consommation et en moyens de production supplémentaires, mais, quant à sa valeur, l'ancien capital constant, celui qui a été hérité de l'année précédente, n'est pas reproduit par le travail nouvellement ajouté (nous ne considérons pas ici la partie du capital constant abîmée et, dans cette proportion, anéantie ; donc nous ne considérons pas la partie qui n'a pas à être reproduite ; d'ailleurs, ces perturbations du procès de reproduction ressortissent à l'assurance).

Nous constatons encore qu'une partie du travail nouvellement ajouté est constamment absorbée par la reproduction et le remplacement de capital cons-

tant consommé bien que le nouveau travail ajouté se résolve uniquement en revenus : salaire, profit et rente. Mais on oublie deux choses : 1. Une portion de valeur du produit de ce travail *n'est pas* le produit de ce travail nouvellement ajouté. c'est du capital constant qui existait déjà et qui a été consommé : la partie des produits représentant cette portion de valeur ne se convertit donc pas en revenu, mais remplace en nature les moyens de production de ce capital constant. 2. La portion de valeur qui représente réellement ce travail nouvellement ajouté n'est pas consommée *in natura* [en nature] comme revenu, mais remplace le capital constant d'une autre sphère, où il a été transféré, sous une forme naturelle telle qu'il peut être consommé comme revenu : mais ce dernier, à son tour, n'est pas exclusivement produit par le travail nouvellement ajouté.

Si la reproduction s'opère à la même échelle, tout élément usé du capital constant doit être remplacé, sinon en quantité et quant à sa forme, du moins en ce qui concerne son efficacité en nature, par un nouvel exemplaire d'une qualité correspondante. Si la force productive du travail reste la même, ce remplacement en nature comprend celui de la valeur que le capital constant possédait sous sa forme ancienne. Mais si la force productive du travail s'accroît de manière à permettre la reproduction des mêmes éléments matériels grâce à un travail moindre, une portion de valeur moindre du produit peut alors entièrement remplacer en nature la partie constante. L'excédent peut alors servir à constituer un nouveau capital additionnel, ou encore, on peut donner à une plus grande partie du produit la forme de moyens de consommation ou encore on peut réduire le surtravail. Si, par contre, la force productive du travail décroît, une partie plus importante du produit doit être consacrée au remplacement du capital ancien ; le surproduit diminue.

La reconversion de profit ou de n'importe quelle forme de plus-value en capital montre – si nous faisons abstraction de la forme économique historiquement déterminée pour ne la considérer que comme simple création de nouveaux moyens de production – que la situation où l'ouvrier, en dehors du travail nécessaire pour acquérir ses moyens de subsistance immédiats, consacre du travail à produire des moyens de production, continue d'exister. Convertir du profit en capital c'est simplement employer une partie du travail excédentaire à la constitution de moyens de production nouveaux, supplémentaires. Que cela se fasse sous forme de conversion de profit en capital signifie seulement que ce n'est pas l'ouvrier, mais le capitaliste qui dispose de cet excédent de travail. Et le fait que ce travail excédentaire doive d'abord apparaître, à un premier stade, sous l'aspect de revenu (alors qu'il se présente chez le sauvage, par exemple, comme un travail supplémentaire directement utilisé à la fabrication de moyens de production) signifie uniquement que c'est le non-travailleur qui s'approprie ce travail ou son produit. Mais ce qui, en fait, est converti en capital ce n'est pas le profit en tant que tel. La conversion de plus-value en capital signifie simplement que le capitaliste ne consomme pas individuellement,

comme revenu, la plus-value et le surproduit. Mais ce qui est ainsi effectivement transformé c'est de la valeur, du travail matérialisé ou le produit dans lequel cette valeur est directement représentée, ou encore contre lequel elle peut être échangée après avoir été préalablement convertie en argent. Même si le profit est reconverti en capital, ce n'est pas le profit, forme déterminée de la plus-value, qui sera la source du nouveau capital. Dans cette opération, la plus-value change seulement de forme. Cependant, ce n'est pas cette métamorphose qui en fait du capital. Ce qui fait maintenant fonction de capital, c'est la marchandise et sa valeur. Que la valeur de la marchandise ne soit pas payée (ce qui en fait précisément de la plus-value) n'est d'aucune importance pour la matérialisation du travail, pour la valeur elle-même.

Le malentendu s'exprime de différentes façons. On dit par exemple : les marchandises dont se compose le capital constant contiennent également des éléments de salaire, de profit et de rente. Ou encore : ce qui représente du revenu pour l'un représente du capital pour l'autre, par conséquent ce ne sont là que relations purement subjectives. C'est ainsi que les filés du filateur contiennent une portion de valeur qui représente pour lui du profit. Si le tisserand achète les filés, il réalise donc le profit du filateur ; mais, pour lui, ces filés ne représentent qu'une partie de son capital constant.

Ajoutons à ce propos encore ceci à ce que nous avons dit antérieurement du rapport entre revenu et capital : du point de vue de la valeur, l'élément constitutif, qui par le truchement des filés entre dans le capital du tisserand, c'est la valeur de ces filés. Savoir dans quelle proportion les parties de cette valeur se sont résolues pour le filateur lui-même en capital et en revenu, autrement dit en travail payé ou non payé, n'a absolument aucune importance pour la détermination de valeur de la marchandise elle-même (abstraction faite des modifications entraînées par le profit moyen). A l'arrière-plan se profile toujours l'idée que le profit, et plus généralement la plus-value, serait un excédent sur la valeur de la marchandise qui ne peut être obtenu que par des majorations, par la duperie réciproque des échangistes et par un bénéfice réalisé à la vente. Payer le prix de production ou même la valeur de la marchandise revient à payer, bien entendu, aussi les éléments de valeur de celle-ci qui revêtent, pour celui qui la vend, la forme de revenu. Il n'est évidemment pas question ici des prix de monopole.

Par ailleurs, il est tout à fait exact que les éléments des marchandises composant le capital constant sont réductibles, comme la valeur de toute autre marchandise, à des fractions de valeur qui se résolvent pour les producteurs et les propriétaires des moyens de production, en salaire, profit et rente. Ce n'est là que la façon capitaliste de dire que la valeur de toute marchandise n'est que la mesure du travail socialement nécessaire que celle-ci contient. Mais nous avons déjà montré au Livre I^{er} que cela n'empêche pas que le produit marchandise de n'importe quel capital puisse se décomposer en parties distinctes, l'une

représentant exclusivement la partie constante du capital, l'autre le capital variable et une troisième uniquement la plus-value.

Storch exprime une opinion fort répandue quand il écrit :

« Les produits vendables qui constituent le revenu national doivent être considérés dans l'économie politique de deux manières différentes : relativement aux individus, comme des valeurs, et relativement à la nation, comme biens : car le revenu d'une nation ne s'apprécie pas, comme celui d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après son utilité ou d'après les besoins auxquels il peut satisfaire⁶. »

Primo, ce raisonnement pose une abstraction et cette abstraction est fautive : on ne peut considérer qu'une nation dont le mode de production est basé sur la valeur, qui possède une organisation capitaliste, est une collectivité qui travaille uniquement pour les besoins nationaux.

Secundo, après la suppression du mode capitaliste de production, mais dans le cas de maintien de la production sociale, la détermination de la valeur restera dominante, parce qu'il sera plus nécessaire que jamais de réglementer la durée du travail, de distribuer le travail social entre les différents groupes productifs, enfin d'en tenir la comptabilité.

Chapitre L

L'ILLUSION DE LA CONCURRENCE

Nous avons vu que la valeur des marchandises ou le prix de production réglé par leur valeur totale se décompose en :

1. Une fraction qui remplace le capital constant ou représente du travail passé, consommé, sous forme de moyens de production, lors de la production de la marchandise ; bref, c'est la valeur ou le prix des moyens de production entrant dans le procès de production de la marchandise. Il n'est jamais question ici d'une marchandise particulière, mais du capital marchandise, c'est-à-dire de la forme que le produit du capital revêt au cours d'une période déterminée, mettons une année ; la marchandise particulière n'en constitue qu'une partie qui se divise d'ailleurs, quant à sa valeur, en ces mêmes éléments.

2. La fraction qui correspond au capital variable et représente le revenu de l'ouvrier et se convertit pour lui en salaire ; dans cette fraction de valeur variable, l'ouvrier a donc reproduit son salaire ; bref, cette fraction représente la partie payée du travail nouvellement ajouté, au cours de la production de la marchandise, à la première fraction, la fraction constante.

3. La plus-value, soit la fraction de valeur du produit-marchandise qui représente le travail non payé ou surtravail. Cette dernière fraction adopte, à son tour, des formes autonomes qui sont en même temps celles des revenus : les formes de profit du capital (intérêt du capital en tant que tel, et profit d'entrepreneur du capital en tant que capital en fonction) et de rente foncière qui revient au propriétaire du sol qui participe au procès de production. Les fractions de valeur 2 et 3 qui revêtent toujours les formes de salaire (mais seulement après avoir passé par la forme de capital variable), de profit et de rente se distinguent de la fraction constante 1 parce qu'en elles se résout toute la valeur qui est la matérialisation du travail nouvellement ajouté à l'autre fraction, constante, c'est-à-dire aux moyens de production de la marchandise. Mais si nous laissons de côté la fraction constante de valeur, nous pouvons dire avec raison que la valeur de la marchandise, pour autant qu'elle représente du travail nouvellement ajouté, se décompose constamment en trois fractions constituant les trois formes de revenus : salaire, profit et rente¹ ; leurs grandeurs respectives, c'est-à-dire les parts aliquotes qu'elles constituent dans la valeur totale, sont déterminées par différentes lois particulières que nous avons exposées précédemment. Mais il serait faux de prétendre qu'inversement la valeur du salaire, le taux de profit et le taux de rente représentent des éléments constitutifs autonomes de la valeur qui, réunis, donneraient naissance à la valeur de la marchandise (abstraction faite de la fraction de valeur constante) : en d'autres termes, il serait inexact de dire qu'ils constituent les composants de la valeur de la marchandise ou du prix de production².

On voit immédiatement la différence.

Mettons que la valeur des produits d'un capital de 500 soit

$400_c + 100_v + 150_{p1} = 650$ et que les 150_{p1} se décomposent encore en 75 de profit + 75 de rente. Pour éviter des difficultés inutiles, nous supposerons encore que ce capital soit de composition moyenne, de sorte que son prix de production et sa valeur coïncident. Cette coïncidence a lieu chaque fois que le produit de ce capital individuel peut être considéré comme le produit d'une fraction du capital total correspondant à sa grandeur.

Le salaire, dont le capital variable donne la mesure, constitue ici 20 % du capital avancé, la plus-value, calculée sur le capital total, est de 30 %, soit 15 % de profit et 15 % de rente. L'élément total de valeur de la marchandise, dans lequel se concrétise le travail nouvellement ajouté, est égal à $100_v + 150_{p1} = 250$. Sa grandeur est indépendante de sa division en salaire, profit et rente. Le rapport de ces composantes entre elles nous montre que la force de travail payée 100 en argent, mettons 100 l. st., a fourni une quantité de travail qui est représentée par une quantité d'argent de 250 l. st. Il s'ensuit que l'ouvrier a effectué un surtravail une fois et demie plus grand que le travail qu'il a accompli pour lui-même. Si la journée de travail était de dix heures, il a travaillé quatre heures pour lui et six heures pour le capitaliste. Le travail payé 100 l. st. aux ouvriers se traduit donc par une valeur argent de 250 l. st. En dehors de cette valeur de 250 l. st., il n'y a rien à partager entre ouvrier et capitaliste, entre capitaliste et propriétaire foncier. C'est là toute la valeur nouvellement ajoutée à la valeur de 400 des moyens de production. La valeur marchandise produite de 250, déterminée par la quantité de travail qu'elle matérialise, constitue donc la limite supérieure des dividendes qu'ouvrier, capitaliste et propriétaire foncier peuvent tirer de cette valeur sous forme de revenus : salaire, profit et rente.

Supposons qu'un capital de même composition organique, c'est-à-dire présentant le même rapport entre la force de travail vivant employée et le capital constant mis en œuvre, soit obligé de payer 150 l. st. au lieu de 100 pour la même force de travail, mise en mouvement par le capital constant de 400 ; supposons encore que profit et rente se répartissent la plus-value dans des proportions différentes. Comme nous admettons que le capital variable de 150 l. st. met en mouvement la même quantité de travail que précédemment, celui de 100, la valeur nouvellement produite serait toujours de 250 et la valeur du produit total encore 650, mais nous aurions alors : $400_c + 150_v + 100_{p1}$; ces 100_{p1} pourraient se diviser par exemple en 45 de profit et en 55 de rente. La proportion dans laquelle la nouvelle valeur totale produite se répartirait en salaire, profit et rente serait très différente, de même que le montant du capital total avancé, bien qu'il se contente de mettre en œuvre la même quantité globale de travail. Calculé sur le capital avancé, le salaire s'élèverait à 27 3/11 %, le profit à 8 2/11 %, la rente à 10 %. La plus-value totale serait donc légèrement supérieure à 18 %.

L'augmentation du salaire modifierait donc la partie non payée du travail global, partant la plus-value. L'ouvrier, pour une journée de travail de dix heures, aurait travaillé six heures pour lui et seulement quatre heures pour le

capitaliste. Le rapport entre profit et rente aurait également changé ; la plus-value réduite serait répartie en proportions différentes entre le capitaliste et le propriétaire foncier. Enfin, puisque la valeur du capital constant serait restée la même et que celle du capital variable avancé aurait augmenté, la plus-value réduite se traduirait par un taux de profit brut, encore plus réduit : nous entendons par là dans ce cas le rapport de la plus-value totale au capital avancé.

Cette modification de la valeur du salaire, du taux de profit et du taux de rente ne pourrait s'effectuer que dans les limites fixées par la valeur marchandise de 250, nouvellement créée, quel que soit l'effet des lois qui règlent le rapport de ces fractions entre elles. Il n'y aurait d'exception que si la rente reposait sur un prix de monopole. Ce fait ne modifierait nullement la loi, mais compliquerait notre étude. Car si, dans ce cas, nous considérons uniquement le produit, seule la répartition de la plus-value serait différente ; mais, si nous envisageons sa valeur relativement à d'autres marchandises, la seule différence consisterait dans le transfert d'une partie de leur plus-value à cette marchandise spécifique.

Récapitulons :

Valeur du produit.	Nouvelle valeur.	Taux de plus-value.	Taux de profit brut.
Premier cas : $400_c + 100_v + 150_{p1} = 650$	250	150 %	30 %
Deuxième cas : $400_c + 150_v + 100_{p1} = 650$	250	66 2/3 %	18 2/11 %

D'abord la plus-value diminue d'un tiers de son montant antérieur, tombant de 150 à 100. Le taux de profit baisse d'un peu plus du tiers, de 30 % à 18 %, parce que la plus-value diminuée doit être calculée sur un capital global avancé plus important. Mais il ne décroît nullement dans la même proportion que le taux de la plus-value qui passe de $\frac{150}{100}$ à $\frac{100}{150}$, donc tombe de 150 % à 66 2/3 %, tandis

que le taux de profit tombe seulement de $\frac{150}{500}$ à $\frac{100}{550}$, c'est-à-dire qu'il passe de 30 % à 18 2/11 %. Par conséquent, le taux de profit décroît proportionnellement davantage que la masse de la plus-value, mais moins que le taux de plus-value. On constate en outre que les valeurs, ainsi que les masses des produits, restent constantes, si la même masse de travail continue à être employée, et bien que le capital avancé se soit accru par suite de l'augmentation de sa fraction variable. Cet accroissement du capital avancé serait vivement ressenti, il est vrai, par le capitaliste qui entreprendrait une nouvelle affaire. Mais à considérer l'ensemble de la reproduction, l'augmentation du capital variable signifie seulement qu'une

fraction plus grande de la nouvelle valeur créée par le travail nouvellement ajouté se convertit en salaire, donc d'abord en capital variable, au lieu de se muer en plus-value et en surproduit. Par conséquent, la valeur du produit reste la même parce que, d'un côté, elle est limitée par la valeur de capital constant, soit 400, et de l'autre par le chiffre de 250 qui traduit le travail nouvellement ajouté. Or tous deux sont restés inchangés. Si ce produit entrait à son tour dans le capital constant, il représenterait toujours, pour la même valeur, une même masse de valeurs d'usage : la même masse d'éléments du capital constant conserverait la même valeur. Il en serait autrement si le salaire augmentait, non parce que l'ouvrier recevrait une plus grande part de son propre travail, mais s'il en recevait une part plus grande, parce que la productivité du travail aurait diminué. Dans ce cas, la valeur totale représentant ce même travail, payé et non payé, resterait inchangée ; mais la masse de produit, matérialisation de cette quantité de travail, aurait diminué et le prix de chaque fraction aliquote du produit augmenterait, parce que chacune représenterait davantage de travail. Le salaire accru de 150 ne représenterait pas plus de produit que le salaire antérieur de 100 ; la plus-value ramenée à 100 ne représenterait plus que les 2/3 de l'ancien produit, 66 2/3 % de la masse des valeurs d'usage, représentée par 100 auparavant. Il y aurait également, dans ce cas, un renchérissement du capital constant pour autant que le produit y entrerait. Toutefois ce renchérissement ne serait pas la conséquence de l'augmentation du salaire, mais l'augmentation du salaire serait au contraire la conséquence du renchérissement de la marchandise et de la diminution de productivité d'une même quantité de travail. Ici naît l'illusion que c'est l'augmentation du salaire qui provoque le renchérissement du produit ; or cette augmentation n'est pas ici la cause, mais la conséquence d'un changement de valeur de la marchandise, par suite de la diminution de la productivité du travail.

Si, par contre, toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire la même quantité de travail employé se traduisant toujours par 250, la valeur des moyens de production mis en œuvre augmentait ou diminuait, la valeur de la même masse de produits augmenterait ou diminuerait d'autant. $450_c + 100_v + 150_{pl}$ donnent un produit-valeur de 700 ; par contre $350_c + 100_v + 150_{pl}$ donnent seulement 600 pour la valeur d'une même masse de produits, contre 650 précédemment. Par conséquent, s'il y a augmentation ou diminution du capital avancé mettant en œuvre la même quantité de travail, la valeur du produit augmente ou diminue, toutes choses égales d'ailleurs, si l'augmentation ou la diminution du capital avancé provient d'une modification dans la valeur de la fraction constante de ce capital. Au contraire, cette valeur reste inchangée si l'augmentation ou la diminution du capital avancé provient d'une modification dans la valeur de la fraction variable de capital, la force productive du travail restant la même. Pour le capital constant, toute augmentation ou diminution de valeur n'est compensée par aucun mouvement en sens opposé. Dans le cas du capital variable, en

supposant que la productivité du travail reste constante, l'augmentation ou la diminution de la valeur est compensée par un mouvement contraire de la plus-value, de sorte qu'il n'y a pas de changement dans la valeur de la somme capital variable et plus-value, c'est-à-dire dans la valeur nouvellement ajoutée par le travail aux moyens de production et nouvellement concrétisée dans le produit.

Par contre, l'augmentation ou la diminution de la valeur du capital variable, ou du salaire, influe sur la valeur du produit lorsqu'elles sont la conséquence d'une hausse ou d'une baisse du prix des marchandises, c'est-à-dire d'une diminution ou d'une augmentation de la productivité du travail employé dans l'investissement, de capital considéré. Mais la hausse ou la baisse du salaire ne sont pas alors la cause, mais une simple conséquence.

La valeur du produit resterait par contre inchangée dans l'exemple ci-dessus et pour un même capital constant de 400_c , si le changement des $100_v + 150_{pl}$ en $150_v + 100_{pl}$, par conséquent l'accroissement du capital variable, découlait d'une diminution de la force productive du travail, non pas dans cette branche particulière, la filature de coton, par exemple, mais, disons, dans l'agriculture, qui fournit les moyens de subsistance de l'ouvrier ; autrement dit, si cet accroissement était la conséquence d'un renchérissement de ces moyens de subsistance. La valeur de 650 continuerait, comme précédemment, de s'exprimer dans la même masse de filés de coton.

Voici une autre déduction à tirer de notre étude : si la diminution de la dépense de capital constant, provenant d'économies par exemple, survient dans des branches de production dont les produits entrent dans la consommation des ouvriers, cela pourrait, tout aussi bien que l'augmentation directe de la productivité du travail employé, entraîner une diminution du salaire, conséquence d'une baisse de prix des subsistances de l'ouvrier ; ce fait entraînerait donc un accroissement de la plus-value. Ainsi le taux de profit augmenterait ici pour deux raisons : d'une part parce que la valeur du capital constant diminue, d'autre part parce que la plus-value s'accroît. Dans notre étude sur la conversion de la plus-value en profit, nous avons supposé que le salaire ne diminue pas, mais reste constant, parce que nous voulions examiner les fluctuations du taux de profit indépendamment de modifications éventuelles du taux de plus-value. En outre, les lois que nous y avons établies sont générales et valent également pour des investissements de capitaux dont les produits n'entrent pas dans la consommation de l'ouvrier et pour lesquels, par conséquent, une modification de la valeur du produit n'a pas de répercussion sur le salaire.

*
* *

Le fait que la valeur nouvellement ajoutée chaque année par le travail nouveau aux moyens de production ou à la fraction constante de capital se particularise et se décompose en diverses formes de revenu, salaire, profit et rente, ne modifie

en rien les limites de cette valeur elle-même, c'est-à-dire la somme de valeur à répartir entre ces différentes catégories ; pas plus qu'un changement dans le rapport respectif de ces diverses fractions entre elles ne peut modifier leur somme qui est la grandeur donnée. Le nombre 100 reste le même, qu'il se décompose en $50 + 50$, en $20 + 70 + 10$ ou en $40 + 30 + 30$. La portion de valeur du produit qui se divise en ces revenus est déterminée, tout comme la portion de valeur du capital constant, par la valeur des marchandises, c'est-à-dire par la quantité de travail qui, chaque fois, s'y trouve matérialisée. Donc, ce qui est donné c'est, primo, la masse de valeur des marchandises se répartissant en salaire, profit et rente, par conséquent est donnée aussi la limite absolue de la somme des fractions de valeur de ces marchandises. Secundo, en ce qui concerne les différentes catégories, leurs limites moyennes et régulatrices sont également données. Dans cette délimitation, le salaire sert de base. D'un côté, une loi naturelle le régit : sa limite inférieure est fournie par la quantité minimale de moyens de subsistance physiquement nécessaire à l'ouvrier pour qu'il conserve et reproduise sa force de travail ; donc cette limite est fixée par une quantité déterminée de marchandises. La valeur de ces marchandises est déterminée par le temps de travail que requiert leur reproduction ; par conséquent par la partie du travail nouvellement ajouté aux moyens de production ou encore par la fraction de la journée de travail dont l'ouvrier a besoin pour produire et reproduire un équivalent de valeur de ces subsistances nécessaires. Si, par exemple, la valeur de ces subsistances qu'il consomme en moyenne par jour correspond à six heures de travail, il doit donc, dans sa journée, travailler chaque jour en moyenne six heures pour lui-même. La valeur réelle de sa force de travail s'écarte de ce minimum vital ; elle varie avec le climat et le niveau du développement social ; elle ne dépend pas seulement des besoins physiques, mais aussi des besoins sociaux qui se sont développés au cours de l'histoire et sont devenus une seconde nature. Mais dans chaque pays, à une période donnée, ce salaire moyen régulateur est une grandeur donnée. Ainsi, la valeur de tous les autres revenus s'en trouve limitée. Celle-ci égale toujours la valeur créée par la journée de travail dans son ensemble (qui coïncide ici avec la journée moyenne de travail puisqu'elle englobe toute la masse de travail que l'ensemble du capital social a mis en œuvre) diminuée de la fraction de cette journée qui se concrétise dans le salaire. La limite de cette valeur est donc fixée par celle de la valeur qui exprime le travail non payé, c'est-à-dire qu'elle est fixée par la quantité du travail non payé. Puisque la fraction de la journée de travail dont l'ouvrier a besoin pour reproduire la valeur de son salaire a pour limite ultime le minimum vital de son salaire, l'autre fraction de la journée de travail exprimant son surtravail, partant la fraction de valeur correspondant à la plus-value, aura pour limite le maximum physique de la journée de travail, c'est-à-dire la quantité totale de temps de travail que l'ouvrier peut fournir quotidiennement tout en conservant et reproduisant sa force de travail. Puisqu'il s'agit dans cette étude de la répartition de

la valeur exprimant le travail global, nouvellement ajouté chaque année, nous pouvons considérer la journée de travail comme une grandeur constante ; en fait, nous la supposons telle, quel que soit l'écart qui la sépare de sa limite physique maximale. La limite absolue de la fraction de valeur constituant la plus-value et se divisant en profit et en rente foncière est par conséquent donnée. Elle est définie par ce qui, dans la journée de travail, excède le travail payé et constitue du travail non payé, donc par la portion de valeur du produit global dans laquelle se réalise ce surtravail. Si, comme nous l'avons fait plus haut, nous appelons profit la plus-value, dont nous avons de la sorte fixé les limites, calculée sur le capital total avancé, ce profit, en grandeur absolue, est égal à la plus-value ; ses limites sont par conséquent déterminées par les mêmes lois. Mais le taux de profit est, lui aussi, une grandeur dont les limites sont déterminées par la valeur des marchandises. Il exprime le rapport de la plus-value totale à la totalité du capital social avancé dans la production. Si ce capital est de 500 (millions si l'on veut) et la plus-value de 100, la limite absolue du taux de profit sera 20 %. La répartition, sur la base de ce taux, du profit social entre les capitaux investis dans les différentes sphères de production donne des prix de production qui s'écartent des valeurs des marchandises et qui sont les prix de marché moyens, effectivement régulateurs. Néanmoins cet écart ne supprime ni la détermination du prix par la valeur, ni les limites normales du profit. Au lieu que la valeur d'une marchandise soit égale au capital consommé dans sa production augmentée de la plus-value qu'elle contient, son prix de production est maintenant égal au capital consommé c plus la plus-value qui lui échoit en vertu du taux général de profit ; soit par exemple, 20 % du capital avancé pour sa production (que ce capital ait été consommé ou simplement utilisé). Mais cette majoration de 20 % est elle-même déterminée par la plus-value que l'ensemble du capital social a créée et par son rapport avec la valeur du capital ; c'est ce qui explique qu'il soit de 20 % et non de 10 ou de 100. La conversion de valeurs en prix de production n'abolit donc pas les limites du profit, mais modifie seulement sa distribution entre les différents capitaux particuliers, dont se compose le capital social ; la répartition se fait de façon uniforme proportionnellement aux fractions de valeur du capital total que chaque capital particulier représente. Les prix de marché sont tantôt supérieurs tantôt inférieurs à ces prix régulateurs de production, mais ces fluctuations s'annulent réciproquement. Qu'on examine des barèmes de prix sur une période assez longue. En écartant les cas où la valeur réelle des marchandises a été altérée par un changement de la productivité du travail, ainsi que ceux où le procès de production a été perturbé par des accidents naturels ou sociaux, on sera étonné de voir combien l'amplitude des écarts est relativement restreinte, avec quelle régularité ceux-ci se compensent. On trouvera qu'ici aussi s'imposent les moyennes régulatrices semblables à celles que Quételet a trouvées et démontrées pour les phénomènes sociaux. Si la péréquation des valeurs-marchandises qui aboutit aux prix de

production ne rencontre pas d'obstacle, la rente se réduit à la rente différentielle, c'est-à-dire qu'elle se borne à réaliser la péréquation des surprofits, que les prix régulateurs de production rapporteraient à une partie des capitalistes, mais que les propriétaires fonciers s'approprient désormais. La valeur de la rente trouve donc sa limite précise dans les écarts des taux individuels de profit que la fixation des prix de production par le taux général de profit permet de constater. Si la propriété foncière entrave l'alignement des valeurs-marchandises sur les prix de production et s'approprie de la rente absolue, celle-ci sera limitée par l'excédent de la valeur des produits du sol sur leur prix de production, donc par l'excédent de la plus-value qu'ils contiennent sur le taux de profit que le taux général de profit assigne aux différents capitaux. Cette différence constitue alors la limite de la rente qui ne représente jamais qu'une certaine partie de la plus-value donnée, contenue dans les marchandises.

Enfin, si la péréquation de la plus-value pour donner le profit moyen se heurte, dans les différentes sphères de production, à des monopoles artificiels ou naturels et plus spécialement au monopole de la propriété foncière, rendant possible l'établissement d'un prix monopole, supérieur au prix de production et à la valeur des marchandises sur lesquelles agit le monopole, les limites fixées par la valeur des marchandises n'en seraient pas abolies pour autant. Le prix de monopole de certaines marchandises transférerait seulement une partie du profit réalisé par les autres producteurs de marchandises sur les marchandises à prix de monopole. La répartition de la plus-value entre les différentes sphères particulières en subirait indirectement une perturbation localisée, mais la limite de la plus-value elle-même n'en serait pas modifiée. Si la marchandise à prix de monopole entrait dans la consommation de l'ouvrier, elle entraînerait l'augmentation du salaire et la diminution de la plus-value à condition que l'ouvrier continue à se faire payer la valeur de sa force de travail. Elle pourrait abaisser le salaire au-dessous de la valeur de la force de travail, mais seulement tant que le salaire dépasse la limite du minimum vital. Dans ce cas, le prix monopole serait payé par un prélèvement opéré sur le salaire réel (c'est-à-dire la masse des valeurs d'usage que l'ouvrier recevrait en échange de la même masse de travail) et sur le profit des autres capitalistes. Les limites dans lesquelles le prix de monopole affecterait la normalisation des prix des marchandises seraient nettement définies et pourraient être exactement calculées.

De même que la division de la valeur nouvellement ajoutée aux marchandises et réductible en revenus trouve ses limites données et ses normes dans le rapport entre le travail nécessaire et le surtravail, entre le salaire et la plus-value, la division de la plus-value en profit et rente foncière trouve les siennes dans les lois qui règlent la péréquation du taux de profit. Dans la partition en intérêt et profit d'entrepreneur, le profit moyen constitue lui-même la limite de leur somme. Il fournit la grandeur de valeur donnée dans les limites de laquelle ils doivent et peuvent seulement opérer le partage. Le rapport précis du partage

est ici accidentel, c'est-à-dire qu'il est exclusivement défini par les conditions de la concurrence. Alors que, d'ordinaire, l'équilibre entre l'offre et la demande équivaut à faire disparaître les écarts entre prix de marché et prix régulateurs moyens, c'est-à-dire à supprimer le rôle de la concurrence, celle-ci est, dans ce cas, seule déterminante. Pourquoi ? Parce qu'un seul et même facteur de production, le capital, doit répartir la part de plus-value qui lui revient entre deux possesseurs de ce facteur de production. Le fait qu'il n'y ait pas ici de limite définie, de norme, pour le partage du profit moyen n'abolit pas la limite qui lui est imposée en tant que partie de la valeur-marchandise, pas plus que les limites du profit ne sont affectées parce que diverses circonstances extérieures amèneront deux associés d'une affaire à se partager le profit de façon inégale.

Si, par conséquent, la fraction de valeur-marchandise exprimant le travail nouvellement ajouté à la valeur des moyens de production se décompose en parties qui, au titre de revenus, prennent des formes autonomes, salaire, profit et rente ne sauraient pour autant être considérés comme des éléments constitutifs dont la conjonction ou la somme donnerait naissance au prix régulateur (*natural price, prix nécessaire**) des marchandises ; de sorte que ce ne serait pas la valeur des marchandises, déduction faite de la fraction constante de la valeur, qui serait l'unité primitive, se décomposant en ces trois parties ; mais, au contraire, le prix de chacun des trois éléments serait déterminé de façon autonome, le prix de la marchandise étant une résultante, obtenue alors par addition de ces grandeurs indépendantes. Dans la réalité, la valeur-marchandise est la grandeur donnée préalablement, la totalité, l'ensemble des valeurs du salaire, du profit et de la rente, quelle que soit respectivement leur grandeur relative. Dans la conception erronée que nous venons d'examiner, les salaire, profit et rente sont trois valeurs autonomes dont la grandeur additionnée constitue, limite et définit la grandeur de la valeur de la marchandise.

Il est évident, tout d'abord, que si le salaire, le profit et la rente constituaient le prix des marchandises, cela vaudrait pour la fraction constante de la valeur-marchandise aussi bien que pour les autres où s'exprime la fraction variable du capital et la plus-value. On pourrait par conséquent négliger ici la fraction constante, puisque la valeur des marchandises qui la composent se réduirait elle aussi à la somme des valeurs du salaire, du profit et de la rente. Comme nous l'avons déjà dit, cette façon de voir les choses nie simplement l'existence de cette partie de la valeur, la partie constante.

En outre, il est clair que toute notion de valeur disparaît alors. Il ne reste que la notion de prix, en ce sens qu'une certaine quantité d'argent est payée aux possesseurs de la force de travail, du capital et de la terre. Mais qu'est-ce que l'argent ? Ce n'est point une chose, mais une forme déterminée de la valeur, qui suppose donc à son tour la valeur. On dira donc qu'une certaine masse d'or ou d'argent est payée pour ces éléments de production ou encore que nous pouvons, mentalement, les identifier avec cette masse. Mais l'or et l'argent sont eux-

mêmes des marchandises comme les autres (l'économiste éclairé est fier de l'avoir compris). Le prix de l'or et de l'argent est donc, lui aussi, déterminé par le salaire, le profit et la rente. Par conséquent, nous ne pouvons pas définir le salaire, le profit et la rente en les égalant à une certaine quantité d'or ou d'argent, puisque la valeur de cet or et de cet argent, appelés à servir d'équivalent pour les évaluer, doit d'abord être déterminée précisément par eux, indépendamment de l'or et de l'argent, c'est-à-dire de la valeur de toute marchandise, qui est le produit de ces trois éléments. Dire que la valeur du salaire, du profit et de la rente réside en ce qu'ils sont égaux à une certaine quantité d'or et d'argent reviendrait donc à dire qu'ils sont égaux à une certaine quantité de salaire, de profit et de rente.

Prenons d'abord le salaire. Car même dans la théorie que nous examinons, le point de départ est toujours le travail. Comment sera donc déterminé le prix régulateur du salaire, le prix autour duquel oscillent ses prix de marché ?

On dira par l'offre et la demande de force de travail. Mais de quelle demande de force de travail s'agit-il ? De la demande faite par le capital. La demande de travail équivaut donc à l'offre de capital. Pour pouvoir parler de l'offre de capital, il nous faut savoir avant tout ce qu'est le capital. En quoi consiste le capital ? Prenons sa manifestation la plus simple : il consiste en argent et en marchandise. Mais l'argent est simplement une des formes de la marchandise. Le capital se compose donc de marchandises. Mais, d'après notre hypothèse, la valeur des marchandises est déterminée en premier lieu par le prix du travail qui les produit : le salaire. Or le salaire est supposé exister et on en fait un élément constitutif du prix des marchandises. Ce prix doit donc, à présent, être défini par le rapport entre le travail offert et le capital. Le prix du capital lui-même est égal au prix des marchandises qui le composent. La demande de travail faite par le capital est égale à l'offre de capital. Et l'offre de capital équivaut à l'offre d'une somme de marchandises d'un prix donné ; et ce prix est fixé, en première instance, par le prix du travail ; et celui-ci, de son côté, est égal lui aussi à la fraction du prix des marchandises, qui compose le capital variable, qui sera cédé à l'ouvrier, en échange de son travail ; mais le prix des marchandises qui composent le capital variable est lui-même, en premier lieu, défini par le prix du travail, puisqu'il est déterminé par les prix du salaire, du profit et de la rente. Pour définir le salaire, nous ne pouvons donc pas prendre le capital comme point de départ, étant donné que la valeur du capital est en partie déterminée par le salaire.

En outre, il ne nous servirait à rien de faire intervenir la concurrence. Celle-ci fait monter ou baisser les prix de marché du travail. Supposons que l'offre et la demande de travail s'équilibrent. Par quoi sera alors déterminé le salaire ? Par la concurrence. Mais nous venons de supposer qu'elle cesse d'être déterminante et que l'équilibre de ses deux forces contraires annule ses effets. Ce que nous nous proposons de trouver est précisément le prix naturel du salaire, c'est-à-dire

le prix du travail qui n'est pas réglé par la concurrence, mais, au contraire, la régularise.

Il ne reste donc qu'à déterminer le prix nécessaire du travail par les moyens de subsistance nécessaires de l'ouvrier. Mais ces moyens de subsistance sont des marchandises qui ont un prix. Le prix du travail est par conséquent déterminé par le prix des subsistances nécessaires et le prix de ces subsistances est, comme celui de toute marchandise, déterminé en premier lieu par le prix du travail. Donc, le prix du travail déterminé par le prix des subsistances est défini par le prix du travail. Le prix du travail est déterminé par lui-même. En d'autres termes, nous ignorons ce qui détermine le prix du travail. Si le travail a un prix dans ce cas, c'est parce que nous le considérons comme une marchandise. Avant de parler du prix du travail, il faut donc savoir ce que c'est que le prix en général. Mais cela ce n'est certes pas de cette façon que nous l'apprenons.

Supposons néanmoins que le prix nécessaire du travail ait pu être déterminé de cette manière plaisante. Comment le sera alors le profit moyen, le profit de tout capital placé dans des conditions normales et qui constitue le second élément du prix de la marchandise ? Le profit moyen doit être déterminé par un taux moyen de profit. Comment déterminer ce dernier ? Par la concurrence entre les capitalistes ? Mais cette concurrence présuppose déjà l'existence du profit. Elle suppose différents taux de profit, donc des profits différents, soit dans les mêmes branches de production, soit dans différentes branches. La concurrence ne peut agir sur le taux de profit que dans la mesure où elle influe sur les prix des marchandises. Elle peut seulement faire qu'à l'intérieur d'une même sphère de production des producteurs vendent leurs marchandises aux mêmes prix et qu'à l'intérieur de sphères de production différentes ils vendent leurs marchandises à des prix leur assurant le même profit, le même supplément proportionnel au prix de la marchandise qui est déjà déterminé en partie par le salaire. Par conséquent, la concurrence peut seulement supprimer les inégalités d'un taux de profit. Pour qu'elle puisse établir une péréquation entre taux de profit inégaux ou égaux, il faut que le profit en tant qu'élément du prix des marchandises existe déjà. Ce n'est pas la concurrence qui le crée. Elle l'augmente ou le diminue, mais elle ne crée pas le niveau qui s'établit comme résultat de la péréquation. Quand nous parlons d'un taux nécessaire du profit, nous voulons précisément connaître le taux de profit qui ne dépende pas des mouvements de la concurrence, mais la normalise. Le taux moyen de profit intervient dès que s'équilibrent réciproquement les forces des capitalistes concurrents. La concurrence peut réaliser cet équilibre, mais non pas le taux de profit qui s'établit sur la base de cet équilibre. Pourquoi, dès que celui-ci est établi, le taux général de profit est-il de 10 ou 20 ou 100 % ? A cause de la concurrence. Mais, inversement, la concurrence a supprimé les causes qui produisaient les écarts en deçà ou au-delà de ces 10 ou 20 ou 100 %. Elle a entraîné l'établissement d'un prix

des marchandises tel que chaque capital rapporte le même profit, proportionnellement à sa grandeur. Mais la grandeur de ce profit lui-même ne dépend pas d'elle. Elle se borne à ramener tous les écarts sans cesse à cette grandeur. Dès que quelqu'un entre en concurrence, il est forcé de vendre sa marchandise au même prix que les autres concurrents. Mais pourquoi ce prix est-il de 10, 20 ou 100 ?

Il ne nous reste donc qu'à déclarer que le taux de profit, partant le profit lui-même, est une majoration du prix des marchandises déterminé, jusqu'ici, par le salaire, sans que nous puissions définir cette majoration. La concurrence nous apprend seulement que ce taux de profit doit être une grandeur donnée. Mais ça nous le savions déjà quand nous parlions de taux général de profit et de « prix nécessaire » du profit.

Il est tout à fait oiseux de rabâcher ce raisonnement par l'absurde à propos de la rente foncière. On voit d'ailleurs immédiatement que, si on le poussait jusqu'au bout, le profit et la rente apparaîtraient comme de simples majorations, déterminées par des lois incompréhensibles, du prix des marchandises fixé, en premier lieu, par le salaire. Bref, la concurrence doit se charger d'expliquer tout ce que les économistes ne comprennent pas alors que ceux-ci auraient inversement pour mission de nous expliquer la concurrence.

Si nous laissons de côté cette conception illusoire d'un profit et d'une rente, éléments constitutifs du prix qui seraient les fruits de la circulation, c'est-à-dire résulteraient de la vente (car la circulation ne pourra jamais donner ce qu'elle n'a pas précédemment reçu), le problème se résume simplement ainsi :

Supposons que le prix d'une marchandise déterminé par le salaire soit de 100 ; le taux de profit 10 % sur le salaire et la rente 15 %. Le prix de la marchandise déterminé par la somme du salaire, du profit et de la rente est alors 125. Ces 25 supplémentaires ne peuvent pas provenir de la vente de la marchandise. Car chacun de ceux qui commercent entre eux vend à 125 ce qui a coûté 100 de salaire. C'est donc comme si tous vendaient à 100. Par conséquent, l'opération doit donc être nécessairement envisagée sans tenir compte du procès de circulation.

Si les trois éléments se partagent la marchandise qui coûte maintenant 125 – peu importe d'ailleurs que le capitaliste vende d'abord à 125, garde 10 pour lui et paie ensuite 100 à l'ouvrier et 15 au propriétaire foncier – l'ouvrier reçoit alors 4/5 de la valeur et du produit, soit 100. Le capitaliste en reçoit 2/25 et le propriétaire foncier 3/25. En vendant à 125 au lieu de 100, le capitaliste ne donne à l'ouvrier que les 4/5 du produit qui représente son travail. C'est exactement comme s'il avait donné à l'ouvrier 80 et retenu 20, dont 8 pour lui-même et 12 pour le propriétaire foncier. Il aurait alors vendu la marchandise à sa valeur puisque, en fait, les suppléments du prix représentent des hausses indépendantes de la valeur de la marchandise, qui est déterminée, suivant notre hypothèse, par la valeur du salaire. Mais ce détour nous conduit finalement à ceci : dans cette théorie, le terme salaire, c'est-à-dire les 100, est égal à la valeur du produit,

c'est-à-dire égal à la somme d'argent qui exprime cette quantité définie de travail ; mais cette valeur à son tour diffère du salaire réel et laisse donc exister un surplus. Simplement ce résultat est obtenu par une majoration nominale du prix. Si, par conséquent, le salaire était de 110, au lieu de 100, le profit devrait être de 11 et la rente foncière de 16 1/2, donc le prix de la marchandise de 137 1/2. Les proportions seraient alors respectées. Mais comme le partage serait toujours obtenu en majorant nominale le salaire d'un certain pourcentage, le prix monterait ou baisserait avec le salaire. Pour commencer, dans cette théorie, on pose que le salaire est égal à la valeur de la marchandise pour l'en différencier par la suite. En fait, par ce détour absurde, la chose revient à dire : la valeur de la marchandise est déterminée par la quantité de travail qu'elle contient, mais la valeur du salaire par le prix des moyens de subsistance nécessaires ; l'excédent de la valeur sur le salaire constitue le profit et la rente.

La décomposition en trois éléments des valeurs des marchandises – déduction faite de la valeur des moyens de production consommés pour les produire – la décomposition de cette masse de valeur donnée, déterminée par la quantité de travail matérialisée dans le produit marchandise, en trois éléments qui prennent les formes autonomes et respectivement indépendantes de revenus : salaire, profit et rente, cette opération, à la surface de la production capitaliste telle qu'on l'a sous les yeux, se présente tout à fait à l'envers ; par conséquent cette illusion existe aussi dans la représentation des agents de cette production qui en sont prisonniers.

Mettons que la valeur globale d'une marchandise quelconque soit = 300 dont 200 représentent la valeur des moyens de production consommés à la produire ou éléments du capital constant. Il reste donc 100 pour la somme de valeur nouvelle, ajoutée à la marchandise dans son procès de production. Cette nouvelle valeur de 100 est tout ce qui est disponible pour être réparti entre les trois formes de revenus. Si le salaire = x , le profit = y , la rente foncière = z , la somme $x + y + z$ sera, en ce cas, toujours 100. Mais dans l'esprit des industriels, des commerçants, des banquiers et aussi des économistes vulgaires, il n'en est pas du tout ainsi. Pour eux, ce n'est pas la valeur de la marchandise, déduction faite de la valeur des moyens de production consommés, qui est donnée et égale à 100, qui seront répartis ensuite entre x , y et z ; mais c'est le prix de la marchandise qui se compose simplement des grandeurs de valeur du salaire, du profit et de la rente, ces grandeurs étant considérées comme indépendantes les unes des autres et aussi de la valeur de la marchandise ; de sorte que x , y et z sont, chacun, donnés et déterminés de façon autonome et que la valeur de la marchandise elle-même résulte seulement de l'addition de ces grandeurs qui sont les constituants de sa valeur ; cette somme peut d'ailleurs être supérieure ou inférieure à 100. Cette confusion est inévitable pour diverses raisons :

Premièrement : Les éléments composant la valeur de la marchandise s'affrontent comme revenus autonomes, qu'on rapporte à trois facteurs de production

tout à fait différents : le travail, le capital et la terre dont ils paraissent résulter. La propriété de la force de travail, du capital et de la terre est la cause qui fait que les différents éléments de valeur des marchandises échoient aux propriétaires respectifs de la force de travail, du capital et de la terre, et se convertissent, pour eux, en revenus. Mais la valeur ne prend pas naissance du fait d'une conversion en revenu : il faut qu'elle existe avant de pouvoir être convertie en revenu et de pouvoir prendre cette forme. Mais l'illusion que tout se passe à l'inverse se renforcera d'autant plus que la détermination de la grandeur relative de ces trois éléments suit des lois différentes ; leurs liens internes avec la valeur des marchandises, leur limitation par cette valeur ne se manifestent nullement à la surface de la société capitaliste.

Deuxièmement : On a vu qu'une hausse ou une baisse générale du salaire, en provoquant, toutes choses égales d'ailleurs, un mouvement du taux général de profit en sens inverse, modifie les prix de production des différentes marchandises ; elle fait augmenter les uns, diminuer les autres, suivant la composition moyenne du capital dans les sphères de production intéressées. On pourra donc constater par expérience que, dans quelques sphères de production tout au moins, le prix moyen d'une marchandise augmente parce que le salaire a augmenté et diminue parce que le salaire a diminué. Mais ce dont on ne fera pas « l'expérience », c'est que ces modifications sont secrètement réglées par la valeur des marchandises qui est indépendante du salaire. Par contre, si l'augmentation du salaire n'est que locale, si elle a seulement lieu dans certaines sphères de production par suite de circonstances particulières, il se peut qu'une hausse nominale du prix des marchandises se produise. Cette augmentation de la valeur relative d'une sorte de marchandise par rapport aux autres, pour lesquelles le salaire est resté inchangé, est alors simplement une réaction contre la perturbation locale intervenue dans la répartition uniforme de la plus-value entre les diverses sphères de production, c'est un moyen de réaliser la péréquation des taux de profit particuliers pour aboutir au taux général. Ce qu'on constate « par expérience » à nouveau dans ce cas c'est que le prix est déterminé par le salaire. Dans les deux cas, on a donc appris par expérience que le salaire a déterminé le prix des marchandises. Ce qu'on n'apprend pas c'est la cause cachée de leurs liens réels. En outre, le prix moyen du travail, c'est-à-dire la valeur de la force de travail, est déterminée par le prix de production des moyens de subsistance nécessaires ; la première augmente ou diminue avec le second. Ici encore, ce que nous apprenons par expérience c'est l'existence d'une relation entre le salaire et le prix des marchandises ; mais la cause peut apparaître comme effet et inversement ; c'est aussi le cas pour les mouvements des prix de marché où la hausse du salaire au-dessus de sa moyenne correspond à l'augmentation, qui accompagne une période de prospérité, des prix de marché au-dessus des prix de production ; l'abaissement consécutif du salaire au-dessous de sa moyenne correspondant, inversement, à la baisse des prix de marché au-dessous

des prix de production. Le fait que les prix de production sont liés aux valeurs des marchandises devrait conduire, de prime abord, à la constatation que, si le salaire monte, le taux de profit diminue et inversement, abstraction faite, toutefois, des mouvements oscillatoires des prix de marché. Mais nous avons vu que le taux de profit pouvait être déterminé, indépendamment des fluctuations du salaire, par des mouvements de la valeur du capital constant ; de sorte que le salaire et le taux de profit peuvent osciller dans le même sens et non en sens opposé ; tous deux peuvent augmenter ou diminuer ensemble. Si le taux de la plus-value coïncidait directement avec le taux de profit, cela ne serait pas possible. Même si le salaire augmente en raison d'un renchérissement des subsistances, le taux de profit peut rester constant ou même s'accroître par suite d'une intensification du travail ou d'un allongement de la journée de travail. Toutes ces constatations confirment l'illusion produite par la forme autonome et inversée des éléments de valeur : on a l'impression que le salaire, seul ou avec le profit, détermine la valeur des marchandises. Dès que cette apparence s'impose pour ce qui est du salaire, dès que le prix du travail semble coïncider avec la valeur produite par le travail, on comprend, bien entendu, qu'il en aille de même pour le profit et la rente. Leurs prix, c'est-à-dire leurs expressions monétaires, doivent alors nécessairement être fixés indépendamment du travail et de la valeur qu'il produit.

Troisièmement : Supposons que les valeurs des marchandises ou les prix de production, qui ne sont qu'en apparence indépendants de ces valeurs, se confondent directement et constamment, dans leur forme apparente, avec les prix de marché des marchandises au lieu de s'imposer au contraire seulement en tant que prix régulateurs moyens, par le jeu de compensation permanente des fluctuations continues des prix de marché. Supposons en outre que la reproduction se fasse toujours dans les mêmes conditions, donc que la productivité du travail reste constante pour tous les éléments du capital. Supposons enfin que la fraction de valeur du produit-marchandise créée, dans chaque sphère de production, par l'adjonction d'une nouvelle quantité de travail (donc par l'addition à la valeur des moyens de production d'une valeur nouvellement produite), se décompose, dans des proportions constantes, en salaire, profit et rente ; le salaire réellement payé, le profit effectivement réalisé et la rente réelle coïncideraient alors toujours directement avec la valeur de la force de travail, la fraction de la plus-value totale revenant, en vertu du taux moyen de profit, à chaque portion autonome du capital total, enfin, pour ce qui est de la rente, avec les limites dans lesquelles celle-ci, sur cette base, est normalement enfermée. Bref, supposons que la répartition de la valeur sociale produite et la fixation des prix de production se fassent, sur une base capitaliste, en écartant toutefois la concurrence.

Dans ces conditions, la valeur des marchandises serait constante et paraîtrait telle ; la fraction de valeur du produit-marchandise qui se divise en revenus

resterait une grandeur constante et apparaîtrait toujours ~~comme~~ telle ; enfin cette fraction de valeur donnée et constante se ~~décomposerait~~ toujours, selon des proportions constantes, en salaire, profit et rente. Même dans ces conditions, le mouvement réel des choses apparaîtrait nécessairement sous une forme inversée ; non point comme la décomposition en trois parties d'une valeur donnée d'avance, parties qui prendraient les formes de revenus autonomes, mais au contraire comme la création de cette valeur par addition des trois éléments autonomes, déterminés de façon indépendante, que seraient le salaire, le profit et la rente foncière considérés comme ses composants. Cette illusion naîtrait nécessairement, parce que dans le mouvement réel des capitaux individuels et de leurs produits-marchandise, ce n'est pas la valeur des marchandises qui semble être la condition préalable de leur décomposition en éléments, mais au contraire ce sont les éléments qui résultent de sa division, qui semblent agir et être la condition préalable de la valeur des marchandises. D'abord, nous avons vu que chaque capitaliste a l'impression que le coût de production d'une marchandise est une grandeur donnée. Il apparaît constamment comme tel dans le prix réel de production. Or, le coût de production étant égal à la valeur du capital constant, des moyens de production avancés, ajouté à la valeur de la force de travail, celle-ci revêtant pour les agents de la production la forme irrationnelle du prix du travail, le salaire paraît être du même coup le revenu de l'ouvrier. Le prix moyen du travail est une grandeur donnée, parce que la valeur de la force de travail, comme celle de toute autre marchandise, est déterminée par le temps de travail nécessaire à sa reproduction. Quant à la fraction de valeur des marchandises qui se résout en salaire, elle ne résulte pas de ce qu'elle adopte cette forme, elle ne provient pas de ce que le capitaliste avance à l'ouvrier sous forme de salaire la part de son propre produit, mais résulte de la production, par l'ouvrier, d'un équivalent correspondant à son salaire, c'est-à-dire qu'une fraction de sa journée ou de son année de travail crée la valeur contenue dans le prix de sa force de travail. Mais le salaire est fixé par contrat, avant même que ne soit produit l'équivalent de valeur qui lui correspond. Élément du prix dont la grandeur est donnée avant la production de la marchandise et de la valeur-marchandise composant du coût de production, le salaire n'apparaîtra donc pas comme une partie qui se sépare de la valeur globale de la marchandise pour prendre forme autonome, mais, inversement, comme une grandeur donnée qui détermine à l'avance cette valeur, c'est-à-dire comme élément créateur de prix ou de valeur. Le profit moyen joue, pour le prix de production de la marchandise, un rôle analogue à celui que joue le salaire pour son coût de production. le prix de production étant égal au coût de production augmenté du profit moyen sur le capital avancé. Dans l'esprit et les comptes du capitaliste, ce profit moyen représente, en pratique, un élément régulateur, non seulement parce qu'il décide du transfert des capitaux d'une sphère d'investissement à l'autre, mais également parce qu'il intervient dans toutes les ventes et tous les

contrats qui impliquent un procès de reproduction s'étendant sur une période assez longue. Mais, s'il entre de la sorte dans les comptes du capitaliste, c'est effectivement une grandeur préalablement donnée, indépendante de la valeur et de la plus-value produite dans chaque sphère de production particulière et, *a fortiori*, par tout capital individuel investi dans chacune de ces sphères. Au lieu d'apparaître comme le résultat d'une division de la valeur, les phénomènes constatés le montrent au contraire comme une grandeur indépendante de la valeur du produit-marchandise, donnée d'avance dans le procès de production des marchandises et déterminant leur prix moyen ; bref, il se présente comme créateur de valeur. La plus-value, du fait que sa scission en parties différentes donne naissance à des formes tout à fait indépendantes, semble de façon plus concrète encore être à l'origine de la formation de la valeur des marchandises. Sous forme d'intérêt, une partie du profit moyen se présente au capitaliste actif comme un élément indépendant qui est supposé exister préalablement à la production des marchandises et à leur valeur. Quelle que soit l'importance des fluctuations dans le montant de l'intérêt, il est toujours, à chaque instant et pour chaque capitaliste, une grandeur donnée qui pour lui, capitaliste individuel, entre dans le coût de production de la marchandise qu'il produit. Il en va de même de la rente foncière, revêtant pour le capitaliste agraire la forme du fermage fixé par contrat, et pour d'autres entrepreneurs la forme de loyer pour des locaux commerciaux. Ces fractions, fruits de la division de la plus-value, apparaissent au contraire comme créatrices de plus-value, d'une partie du prix des marchandises, dont le salaire constituerait l'autre partie, parce que, pour le capitaliste individuel, ce sont des éléments donnés du coût de production. Pourquoi ces fruits de la décomposition de la valeur-marchandise semblent-ils constituer constamment les conditions préalables de toute création de valeur ? L'explication de ce mystère est simple : le mode capitaliste de production, comme n'importe quel autre, ne se contente pas de reproduire sans cesse le produit matériel ; il reproduit aussi les rapports économiques sociaux et les catégories économiques qui président à la création du produit. Son résultat apparaît donc comme sa condition avec la même permanence que ses conditions préalables comme ses résultats. Et c'est cette reproduction permanente des mêmes rapports que le capitaliste individuel imagine d'avance comme un fait qui va de soi, indubitable. Aussi longtemps qu'existera le mode capitaliste de production, une partie du travail nouvellement ajouté se réduira en salaire, une autre en profit (intérêt et profit d'entrepreneur) et la troisième en rente. Les contrats entre les propriétaires des divers facteurs de la production reposent tous sur ces prémisses, et cette supposition est juste, quelles que soient les fluctuations dans le rapport relatif de ces grandeurs pour chaque cas particulier. La forme définie que revêtent les fractions de valeur qui s'affrontent réciproquement est donnée d'avance, parce qu'elle est continuellement reproduite ; elle est continuellement reproduite parce qu'elle est constamment supposée exister d'avance.

Toutefois, l'expérience et les phénomènes constatés montrent aussi que les prix de marché, à la seule influence desquels le capitaliste attribue la détermination de la valeur, ne dépendent nullement, quant à leur grandeur, de ces anticipations ; que l'intérêt et la rente fixés par convention soient élevés ou faibles, les prix de marché ne se règlent pas sur ces grandeurs. Mais les prix de marché ne sont constants que dans le changement ; de leur moyenne calculée sur une période assez longue résultent précisément les moyennes respectives du salaire, du profit et de la rente, grandeurs constantes qui, en dernière instance, déterminent les prix de marché.

D'autre part, c'est une réflexion toute simple que de se dire : si le salaire, le profit et la rente créent de la valeur, parce qu'ils semblent exister préalablement à sa production et parce que le capitaliste individuel admet qu'ils existent dans le coût et le prix de la production, la fraction constante de capital dont la valeur est une donnée qui entre dans la production de toute marchandise est alors, elle aussi, créatrice de valeur. Mais la fraction constante de capital est simplement une somme de marchandises, partant de valeurs-marchandises. On aboutirait ainsi à cette tautologie inepte : la valeur-marchandise est créatrice et cause de la valeur-marchandise.

Mais si le capitaliste avait le moindre intérêt à réfléchir sur cette question — en tant que capitaliste, ses réflexions sont exclusivement commandées par l'intérêt et des motifs intéressés — l'expérience lui montrerait que le produit qu'il produit lui-même entre comme fraction constante de capital dans d'autres sphères de production et que des produits de ces autres sphères entrent comme fraction constante de capital dans son propre produit. Puisque, en ce qui concerne sa nouvelle production, l'addition de valeur est constituée, à ce qu'il semble, par les grandeurs du salaire, du profit et de la rente, il en va de même pour la fraction constante qui se compose de produits provenant d'autres capitalistes ; pour cette raison, le prix de la fraction constante de capital, partant la valeur globale des marchandises, se réduit en dernière analyse, bien que d'une manière assez inexplicable, à la somme de valeur résultant de l'addition des éléments créateurs de valeur : salaire, profit et rente, éléments indépendants, régis par des lois différentes et découlant de sources diverses.

Quatrièmement : Pour le capitaliste individuel, il est sans importance que les marchandises soient vendues ou non à leurs valeurs. La détermination même de la valeur ne l'intéresse pas ; dès le départ, c'est quelque chose qui s'opère à son insu, par la vertu de rapports sur lesquels il ne peut rien, puisque ce ne sont pas les valeurs, mais les prix de production, différents des valeurs, qui constituent dans chaque sphère de production les prix moyens régulateurs. La détermination de la valeur, en soi, n'intéresse dans chaque sphère de production particulière le capitaliste individuel et le capital, elle n'agit sur eux, que dans la mesure où une quantité plus ou moins grande de travail est nécessaire à la production des marchandises suivant que la force productive du travail s'accroît

ou diminue : ce qui lui permet dans un cas, étant donné les prix de marché existants, de réaliser un profit extra, dans l'autre, l'oblige à augmenter le prix des marchandises parce qu'une partie plus importante de salaire, de capital constant et aussi d'intérêt grève le produit partiel ou la marchandise isolée. Donc, la détermination de la valeur ne l'intéresse que si les frais de production de sa marchandise s'en trouvent accrus ou diminués, le plaçant ainsi dans une situation exceptionnelle.

Par contre, salaire, intérêt et rente lui apparaissent comme les limites régulatrices non seulement du prix auquel il peut réaliser le profit d'entrepreneur, c'est-à-dire la part de profit qui lui revient en sa qualité de capitaliste agissant, mais du prix auquel il lui faut pouvoir vendre la marchandise pour qu'une reproduction continue soit possible. Peu lui importe qu'en vendant il réalise ou ne réalise pas la valeur et la plus-value contenues dans la marchandise, pourvu seulement qu'il retire du prix le profit d'entrepreneur normal (ou plus que normal), en sus du coût de production individuel de sa marchandise, ce coût étant déterminé par le salaire, l'intérêt et la rente. Ceux-ci lui paraissent être, abstraction faite de la fraction constante de capital, les éléments déterminants qui délimitent et par conséquent créent le prix des marchandises. S'il réussit, par exemple, à abaisser le salaire au-dessous de la valeur de la force de travail, donc au-dessous de son niveau normal, à obtenir du capital à un taux d'intérêt moins élevé et à payer un prix de fermage inférieur au taux normal de la rente, peu lui importe alors de vendre son produit au-dessous de sa valeur et même au-dessous du prix général de production et de céder ainsi gratuitement une partie du surtravail contenu dans la marchandise. Ceci est également valable pour la fraction constante de capital. Par exemple, un industriel qui réussit à acheter la matière première au-dessous de son prix de production se garantit ainsi contre une perte, même si, dans le produit fini, il revend cette matière première au-dessous de son prix de production. Son profit d'entrepreneur peut rester constant ou même s'accroître, dès lors que reste constant ou s'accroît l'excédent du prix des marchandises sur les éléments de ce dernier qui doivent nécessairement être payés, remplacés nécessairement par un équivalent. Mais en dehors de la valeur des moyens de production entrant comme éléments de prix donnés dans la production des marchandises, ce sont précisément le salaire, l'intérêt et la rente qui constituent les éléments du prix, qui le règlent et en fixent les limites. Ce sont eux qui apparaissent au capitaliste comme les éléments déterminants de ce prix des marchandises. De ce point de vue le profit d'entrepreneur semble défini par l'excédent des prix de marché, dépendant de conjonctures fortuites de la concurrence, sur la valeur immanente des marchandises, déterminée par les éléments du prix que nous venons d'examiner : ou bien, si le profit d'entrepreneur affecte lui-même de façon déterminante la fixation du prix de marché, il semble dépendre lui-même, à son tour, de la concurrence entre acheteurs et vendeurs.

Dans la concurrence entre capitalistes individuels, comme dans celle qui règne sur le marché mondial, ce sont les grandeurs données du salaire, de l'intérêt et de la rente qu'on suppose au préalable et qui entrent en ligne de compte comme grandeurs constantes et régulatrices, constant ne signifiant pas ici que leurs grandeurs ne varient pas, mais qu'elles sont données dans chaque cas particulier et constituent la limite permanente des prix de marché sans cesse fluctuants. Dans la concurrence sur le marché mondial, par exemple, il s'agit uniquement de savoir si, le salaire, l'intérêt et la rente étant donnés, la marchandise peut être vendue avantageusement aux prix généraux de marché, ou au-dessous de ces prix, c'est-à-dire en réalisant un certain profit d'entrepreneur. Dans tel pays le salaire et le prix de la terre sont bas, par contre l'intérêt du capital est élevé, parce que le mode capitaliste de production n'y est pas développé ; dans tel autre, le salaire et le prix de la terre sont nominalement élevés, par contre l'intérêt du capital est faible ; dans l'un, le capitaliste emploiera alors davantage de travail et de terre, dans l'autre relativement plus de capital. Ces facteurs sont déterminants pour calculer les possibilités de concurrence entre les deux pays. Dans ce cas, l'expérience théorique, appuyée, dans la pratique, par les calculs intéressés des capitalistes, montre que les prix des marchandises sont déterminés par le salaire, l'intérêt et la rente, par le prix du travail, du capital et de la terre et que ces éléments du prix établissent effectivement les prix régulateurs.

Il reste, bien entendu, toujours dans ces calculs un élément qui n'est pas donné d'avance, mais résulte du prix de marché des marchandises : c'est l'excédent sur le coût de production établi par l'addition du salaire, de l'intérêt et de la rente. Dans chaque cas particulier toutefois, ce quatrième élément paraît être déterminé par la concurrence, et, dans la moyenne des cas, par le profit moyen qui, lui aussi, est réglé par la concurrence, seulement sur des périodes assez longues.

Cinquièmement : Sur la base du mode capitaliste de production, il est devenu si naturel de décomposer la valeur représentant le travail nouvellement ajouté en ces trois revenus : salaire, profit et rente foncière qu'on emploie cette méthode même là où de prime abord les conditions d'existence de ces formes de revenus font absolument défaut. (Sans parler de périodes historiques passées dont nous avons donné des exemples à propos de la rente foncière.) C'est-à-dire que, par analogie, on assimile tout à la somme de ces éléments.

Si un travailleur indépendant – prenons par exemple un petit cultivateur, parce que les trois formes de revenu sont applicables à son cas – travaille pour son propre compte et vend son propre produit, il sera tout d'abord considéré comme son propre employeur (son propre capitaliste) qui s'emploierait soi-même comme ouvrier et comme son propre propriétaire foncier qui s'emploie soi-même comme fermier. Comme ouvrier salarié, il se paie un salaire, comme capitaliste, il revendique du profit et, comme propriétaire foncier, il se verse à lui-même une rente. En admettant que la société dans son ensemble est fondée

sur le mode capitaliste de production et sur les rapports sociaux correspondants, cette analogie est juste, pour autant que ce n'est pas grâce à son travail, mais à la possession des moyens de production (revêtant ici d'une façon générale la forme de capital) qu'il est à même de s'approprier son propre surtravail. De plus, si le cultivateur veut vendre sa production (même si ce n'était pas le cas, on peut estimer ce prix), la masse de surtravail, qu'il peut mettre en valeur, ne dépend pas de la grandeur de ce surtravail, mais du taux général de profit ; de même, l'excédent éventuel en sus du taux de plus-value déterminé par le taux général de profit n'est pas fixe non plus par la quantité de travail qu'il a fournie, mais c'est uniquement sa qualité de propriétaire du sol qui lui permet de se l'approprier. C'est parce qu'une forme de production ne correspondant pas au mode capitaliste peut être assimilée et réduite aux formes capitalistes des revenus (ce qui jusqu'à un certain point n'est pas faux) que se renforce d'autant plus l'illusion que les rapports capitalistes sont les conditions naturelles de tout mode de production.

Si l'on ramène toutefois le salaire à sa base générale, c'est-à-dire à la fraction du produit de son propre travail qui entre dans la consommation individuelle de l'ouvrier ; si on libère cette part de l'entrave capitaliste et qu'on l'élargisse jusqu'à atteindre le volume de consommation que, d'une part, la productivité sociale existante permet (c'est-à-dire la force productive sociale de son propre travail en tant que travail réellement social) et que, d'autre part, requiert le plein épanouissement de l'individu ; si, en outre, on réduit le surtravail et le surproduit à la mesure qu'exige, dans des conditions de production données de la société, la constitution d'un fonds d'assurances et de réserve et aussi l'élargissement constant de la reproduction à la mesure de besoins sociaux ; enfin, si l'on inclut dans la première rubrique (travail nécessaire) et la seconde (surtravail) la quantité de travail que ceux qui sont aptes à travailler sont tenus d'accomplir pour les membres de la société, qui ne sont pas encore ou ne sont plus en état de travailler ; en résumé, si l'on dépouille le salaire, aussi bien que la plus-value, le travail nécessaire aussi bien que le surtravail, de leur caractère spécifiquement capitaliste, toutes ces formes disparaissent et il ne reste que leurs bases qui sont communes à tous les modes de production sociale.

D'ailleurs, cette sorte d'assimilation est également le fait de modes de production antérieurement dominants, par exemple le système féodal. On assujettissait à des relations féodales des rapports de production qui ne leur correspondaient nullement, comme par exemple en Angleterre les tenures *in common socage* [fiefs paysans libres] (par opposition aux tenures *on knight's service* [fiefs pour service rendu par un chevalier]) qui impliquaient seulement des redevances financières et n'avaient de féodal que le nom.

RAPPORTS DE DISTRIBUTION ET RAPPORTS DE PRODUCTION

La valeur nouvellement ajoutée par le nouveau travail de l'année – donc aussi la partie du produit annuel, exprimant cette valeur et qui peut être extraite et séparée du produit global – se décompose par conséquent en trois parties revêtant trois formes différentes de revenu ; ces formes indiquent qu'une partie de cette valeur appartient ou revient au propriétaire de la force de travail, une autre au propriétaire du capital, une troisième au détenteur de la propriété foncière. Ce sont donc là des rapports ou des formes de distribution, car elles expriment les proportions dans lesquelles la valeur globale nouvellement créée se répartit entre les possesseurs des différents agents matériels de la production.

L'opinion courante considère ces rapports de distribution comme des rapports naturels qui découleraient de la nature même de toute production sociale et des lois de la production humaine en général. Pourtant, on ne peut nier que les sociétés précapitalistes comportent d'autres modes de répartition ; mais on les interprète alors comme des modes peu évolués, imparfaits et déguisés de ces rapports naturels de distribution, comme des modes de coloration différente, qui n'auraient pas atteint à leur expression la plus pure ni à leur forme optimale.

Le seul point exact de cette conception, c'est que si l'on prend une production sociale quelconque (celle des communautés primitives aux Indes fort proches de l'état naturel ou celle du communisme, déjà plus élaboré, des tribus du Pérou, par exemple) on peut toujours distinguer entre la partie du travail dont le produit est directement consommé individuellement par les producteurs et leurs familles et une autre partie – abstraction faite de la portion entrant dans la consommation productive – qui est toujours du surtravail, dont le produit sert à satisfaire les besoins généraux de la société, quelle que soit la distribution du surproduit et quelque personne que ce soit qui fasse office de représentant de ces besoins sociaux. L'identité des différents modes de distribution nous fait aboutir à la conclusion suivante : cette identité existe à condition d'éliminer leurs différences et leurs formes spécifiques pour ne retenir que ce qui leur est commun.

Toutefois, une critique plus poussée, plus consciente, admet que les rapports de distribution sont le fruit du développement historique¹, mais s'en tient d'autant plus fermement à des rapports de production qui eux seraient permanents, tireraient leur origine de la nature humaine et ne dépendraient donc pas de quelque développement historique que ce soit.

Par contre, l'analyse scientifique du mode capitaliste de production démontre inversement que ce mode est de nature particulière et comporte des particularités spécifiques déterminées. Comme tout autre mode de production donné,

ce mode a pour condition historique et suppose que les forces productives sociales et leurs formes de développement aient atteint un certain stade ; cette condition est elle-même le résultat historique et le produit d'un processus antérieur, point de départ nécessaire du nouveau mode de production. Cette analyse montre encore que les rapports de production correspondant à ce mode spécifique et historiquement déterminé de la production (rapports dans lesquels les hommes se trouvent placés au cours du procès de leur vie sociale, quand se constitue cette vie en société) ont, eux aussi, un caractère spécifique, historique et transitoire ; enfin, que les rapports de distribution sont identiques, pour l'essentiel, avec ces rapports de production, qu'ils en constituent l'autre face, de sorte que tous deux partagent le même caractère historique transitoire.

En étudiant les rapports de distribution, on part tout d'abord de l'affirmation, présentée comme un fait, que le produit annuel se répartit en salaire, profit et rente foncière. Présenté de cette manière, le fait n'est pas exact. Le produit se divise d'une part en capital et d'autre part en revenus. L'un de ces revenus, le salaire, ne prend jamais la forme de revenu, revenu de l'ouvrier, qu'après avoir affronté ce même ouvrier sous *forme de capital*. La confrontation des moyens de travail créés et des produits du travail en général en tant que capital avec les producteurs directs implique d'emblée un certain caractère social des moyens matériels du travail par rapport aux ouvriers qui, dans la production elle-même, se trouvent ainsi placés dans un rapport défini avec les possesseurs de ces moyens de travail et avec les autres ouvriers. La conversion des moyens de travail en capital comporte par ailleurs l'expropriation des producteurs directs, dépossédés de la terre, et, par là, implique une certaine forme de la propriété foncière.

Si l'une des parties du produit ne se convertissait pas en capital, l'autre ne prendrait pas les formes de salaire, profit et rente.

Par ailleurs, le mode capitaliste de production, s'il suppose l'existence préalable de cette structure sociale définie des conditions de production, la reproduit sans cesse. Il ne produit pas seulement les produits matériels, mais reproduit constamment les rapports de production dans lesquels celle-ci s'opère ; il reproduit donc aussi les rapports de distribution correspondants.

On pourrait alléguer, il est vrai, que le capital (y compris la propriété foncière, son contraire) suppose déjà une répartition : il suppose que les ouvriers sont expropriés des moyens de travail, que ceux-ci sont concentrés entre les mains d'une minorité d'individus, que d'autres ont la propriété exclusive de la terre ; bref, ce sont là les rapports, étudiés déjà dans la section sur l'accumulation primitive (Livre I^{er}, chap. XXVI à XXXII). Mais cette répartition diffère entièrement de ce que l'on entend par rapports de distribution, du moins quand on leur concède, par opposition aux rapports de production, un caractère historique. On entend par là les divers titres que possèdent des individus à une part du produit qui revient à la consommation individuelle. Par contre, les rapports de distribu-

tion dont il s'agit ici constituent le fondement de fonctions sociales particulières qui, dans le cadre du rapport de production, sont l'apanage de certains de ses agents par opposition aux producteurs directs. Elles confèrent aux conditions de production et à leurs représentants une qualité sociale spécifique. Elles déterminent entièrement le caractère et le mouvement de la production.

Deux traits caractéristiques distinguent d'emblée le mode capitaliste de production :

Premièrement : Sa production est une production marchande. Ce n'est pas le fait de produire des marchandises qui le distingue des autres modes de production ; mais c'est le fait d'être une marchandise, qui constitue le caractère dominant et décisif de son produit. Cela implique d'abord que l'ouvrier lui-même apparaît uniquement comme vendeur de marchandises, donc comme ouvrier salarié libre, et le travail comme travail salarié en général. Étant donné nos études antérieures à ce sujet, il n'est pas nécessaire de démontrer une fois de plus comment le rapport entre capital et travail salarié détermine entièrement le caractère du mode de production. Les principaux agents de ce mode de production, le capitaliste et l'ouvrier salarié, en soi, sont simplement l'incarnation, la personnification du capital et du travail salarié ; ce sont des caractères sociaux définis que le procès social de production imprime aux individus ; ils sont le produit de ces rapports sociaux de production bien définis.

Le caractère, primo du produit, en tant que marchandise, et, secundo, de la marchandise, en tant que produit du capital, englobe déjà l'ensemble des rapports de circulation, c'est-à-dire un certain procès social que les produits ont à parcourir et au long duquel ils adoptent certains caractères sociaux ; il implique également des rapports précis des agents de la production qui déterminent la mise en valeur de leur produit et sa reconversion soit en moyens de subsistance, soit en moyens de production. Mais même en dehors de cela, toute la détermination de la valeur et le fait que l'ensemble de la production est régie par la valeur résultent des deux caractères précisés ci-dessus du produit en tant que marchandise ou de la marchandise en tant que produit capitaliste. Dans cette forme tout à fait spécifique de la valeur, le travail vaut uniquement comme travail social ; d'autre part, la répartition du travail social et le soin d'assurer un équilibre complémentaire réciproque, l'échange de ses produits, la subordination de ce travail à la machine sociale, son insertion dans cette machine, sont abandonnés aux agissements fortuits et antagonistes des différents producteurs capitalistes individuels. Comme ceux-ci s'affrontent seulement en leur qualité de propriétaires de marchandises, chacun essayant de vendre la sienne aussi cher que possible (et la production elle-même semble réglée par le libre-arbitre individuel), la loi interne ne s'affirme que par leur concurrence et par les pressions qu'ils exercent les uns sur les autres, ce qui compense les écarts dans un sens et dans l'autre. La loi de la valeur agit ici exclusivement comme loi immanente et, pour les différents agents, comme une loi naturelle aveugle ;

elle impose l'équilibre social de la production au milieu des fluctuations accidentelles de celle-ci.

De plus, la marchandise, et *a fortiori* la marchandise en tant que produit du capital, inclut déjà la réification des déterminations sociales de la production et la subjectivisation de ses fondements matériels, caractéristiques du mode capitaliste de production.

Ce qui, *deuxièmement*, distingue spécialement le mode capitaliste de production c'est, en tant que sa fin immédiate et son moteur déterminant, la production de plus-value. Le capital produit essentiellement du capital : il ne le fait que dans la mesure où il produit de la plus-value. En étudiant la plus-value relative, ainsi que la conversion de la plus-value en profit, nous avons vu que ce principe est à la base du mode de production propre à l'ère capitaliste : forme particulière du développement des forces productives sociales du travail, mais en tant que forces autonomes du capital, face à l'ouvrier et en opposition directe avec son propre développement. La production centrée sur l'obtention de valeur et de plus-value implique, comme nous l'avons vu également, la tendance permanente à ramener le temps de travail nécessaire à la production d'une marchandise, c'est-à-dire sa valeur, au-dessous de la moyenne sociale existant à chaque moment donné. Cette tendance à réduire le coût de production à son minimum devient le levier le plus puissant en vue d'accroître la force productive sociale du travail ; mais cet accroissement fait ici figure d'accroissement continu des forces productives du capital.

L'autorité du capitaliste, dans le procès direct de production, parce qu'il personnifie le capital, la fonction sociale que lui vaut sa qualité de directeur et maître de la production, diffère essentiellement de l'autorité basée sur la production due aux esclaves, aux serfs, etc.

En régime capitaliste de production, la masse des producteurs immédiats se trouve face à face avec le caractère social de leur production, sous forme d'une autorité organisatrice sévère et d'un mécanisme social, parfaitement hiérarchisé, du procès du travail (mais les porteurs de cette autorité ne sont plus, comme dans les formes antérieures de production, des seigneurs politiques ou théocratiques ; s'ils la détiennent, c'est simplement qu'ils personnifient les moyens de travail vis-à-vis du travail). Par contre, parmi les détenteurs de cette autorité, les capitalistes eux-mêmes, qui ne s'affrontent qu'en tant que possesseurs de marchandises, règne l'anarchie la plus complète : les liens internes de la production sociale s'imposent uniquement sous forme de loi naturelle toute-puissante s'opposant au libre arbitre de l'individu.

Si une partie de la valeur (produit) se présente comme plus-value et cette plus-value comme profit (rente), comme bénéfice du capitaliste, supplément de richesse disponible, c'est seulement parce qu'on a supposé l'existence préalable du travail en tant que travail salarié et des moyens de production en tant que capital ; c'est donc parce que ces deux facteurs essentiels de la production ont

cette forme sociale spécifique. C'est uniquement parce qu'une partie de la valeur représente pour le capitaliste *son profit*, que les moyens de production additionnels, destinés à l'élargissement de la reproduction et qui constituent une partie du profit, se présentent comme du capital additionnel nouveau et l'élargissement du procès de reproduction en général comme les procès d'accumulation capitaliste.

Bien que la forme du travail comme travail salarié soit décisive pour la structure de tout le procès et le mode spécifique de la production elle-même, le travail salarié ne détermine pas la valeur. Dans la détermination de la valeur, il s'agit, somme toute, du temps de travail social, de la quantité de travail dont la société peut disposer et dont l'absorption relative par les différents produits détermine en quelque sorte leur poids social respectif. La forme définie dans laquelle le temps de travail social s'impose et détermine la valeur des marchandises est liée, il est vrai, à la forme du travail en tant que travail salarié et à la forme correspondante des moyens de production en tant que capital, en ce sens que c'est uniquement sur cette base que la production marchande devient la forme générale de la production.

Voyons d'ailleurs ce qu'on appelle les rapports de distribution eux-mêmes. Le salaire suppose le travail salarié, le profit suppose le capital. Ces formes déterminées de la distribution supposent donc que les conditions de production aient des caractères sociaux déterminés et qu'il existe certains rapports sociaux entre les agents de production. En somme le rapport déterminé de la répartition ne fait que traduire le rapport de production, historiquement défini.

Prenons maintenant le profit. Cette forme définie de la plus-value suppose que la création de nouveaux moyens de production se fait suivant le mode capitaliste ; il s'agit d'un rapport qui domine donc la reproduction, bien que le capitaliste individuel s'imagine qu'il peut consommer tout son profit comme revenu. Cependant, il rencontre certaines limites que lui imposent tout d'abord l'obligation du fonds d'assurances et de réserve, la loi de la concurrence, etc. Pratiquement elles lui démontrent que le profit n'est pas une simple catégorie de répartition du produit consommable par l'individu. De plus, tout le procès capitaliste de production est réglé par les prix des produits. Mais les prix régulateurs de production sont régis à leur tour par l'égalisation du taux de profit et la répartition correspondante du capital dans les différentes sphères de production sociales. Le profit apparaît donc ici comme le facteur principal, non de la distribution des produits, mais de leur production elle-même, comme un élément de la répartition des capitaux et du travail dans les diverses sphères de production. La division du profit en profit d'entrepreneur et intérêt apparaît comme la distribution du même revenu. Mais elle provient tout d'abord du développement du capital comme valeur créatrice de valeur et de plus-value ; elle découle donc de la structure sociale définie du procès de production dominant. Elle donne naissance au crédit et à ses institutions, partant à la forme de la production. Dans

l'intérêt, etc., les prétendues formes de distribution entrent dans le prix en tant que facteurs de production déterminants.

On pourrait croire que la rente foncière n'est qu'une forme de distribution parce que la propriété foncière, en soi, n'a pas de fonction ou, du moins, pas de fonction normale dans le procès de production lui-même. Mais le fait que 1° la rente est limitée à l'excédent sur le profit moyen et que 2° le propriétaire foncier se trouve déchu de son rôle d'organisateur et de maître du procès de production et de tout le procès de la vie sociale pour n'être plus qu'un bailleur de terres, un usurier agraire et un simple percepteur de rente, est un résultat historique spécifique du mode capitaliste de production. Une condition historique de ce système est que la terre ait pris la forme de propriété foncière. C'est l'un des caractères spécifiques du mode capitaliste de production que la propriété foncière prenne des formes telles qu'elles permettent une exploitation agricole sur le mode capitaliste. On peut certes, dans d'autres formes de société, appeler rente le revenu du propriétaire foncier ; mais elle se distingue fondamentalement de la rente existant dans le mode capitaliste de production.

Ce qu'on appelle les rapports de distribution correspond par conséquent à des formes sociales spécifiques, historiquement déterminées du procès de production et les rapports qui s'établissent entre les hommes dans le procès de reproduction de la vie humaine leur correspondent et en découlent. Le caractère historique de ces rapports de distribution est le caractère historique des rapports de production dont ils n'expriment qu'une face. La distribution capitaliste est différente des formes de distribution découlant d'autres modes de production ; chaque forme de distribution disparaît avec le mode déterminé de production dont elle est issue et auquel elle correspond.

L'opinion qui veut que seuls les rapports de distribution soient historiques, à l'exclusion des rapports de production, émane de la jeune critique, encore hésitante, de l'économie politique bourgeoise. Mais par ailleurs elle repose sur la confusion qui identifie le procès social de production au simple procès de travail tel que celui qu'aurait à accomplir même un homme, placé dans un isolement anormal, ne recevant aucune aide de la société. Tant que le procès de travail n'est qu'un procès entre l'homme et la nature, ses éléments simples restent communs à toutes les formes sociales ultérieures de ce procès. Mais toute forme historique définie de ce procès continue à développer les bases matérielles et les formes sociales de celui-ci. Lorsqu'elle est parvenue à un certain degré de maturité, cette forme historique donnée est dépouillée, pour faire place à une forme supérieure. On voit que le moment d'une crise de ce genre est venu, lorsque s'approfondissent la contradiction et l'opposition entre les rapports de distribution, partant l'aspect historique défini des rapports de production correspondants et les forces productives, la capacité de production et le développement de leurs agents. Le développement matériel de la production et sa forme sociale entrent alors en conflit².

Chapitre LII

LES CLASSES

Les propriétaires de la simple force de travail, les propriétaires du capital et les propriétaires fonciers dont les sources respectives de revenu sont le salaire, le profit et la rente foncière ; par conséquent, les salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers constituent les trois grandes classes de la société moderne fondée sur le système de production capitaliste.

C'est sans contredit en Angleterre que la division économique de la société moderne connaît son développement le plus poussé et le plus classique. Toutefois, même dans ce pays la division en classes n'apparaît pas sous une forme pure. Là aussi, les stades intermédiaires et transitoires estompent les démarcations précises (beaucoup moins, toutefois, à la campagne que dans les villes). Cependant, pour notre étude, cela est d'ailleurs sans importance. Nous avons vu que le mode capitaliste de production a constamment tendance — c'est la loi de son évolution — à séparer toujours davantage moyens de production et travail et à concentrer de plus en plus, en groupes importants, ces moyens de production disséminés, transformant ainsi le travail en travail salarié et les moyens de production en capital. D'un autre côté, cette tendance a pour corollaire la séparation de la propriété foncière, devenant autonome par rapport au capital et au travail¹, ou encore la transformation de toute la propriété foncière en une forme de propriété correspondant au mode capitaliste de production.

La question qui se pose tout d'abord est la suivante : qu'est-ce qui constitue une classe ? La réponse découle tout naturellement de la réponse à cette autre question : qu'est-ce qui fait que les ouvriers salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers constituent les trois grandes classes de la société ?

A première vue, c'est l'identité des revenus et des sources de revenus. Nous avons là trois groupes sociaux importants dont les membres, les individus qui les constituent, vivent respectivement du salaire, du profit et de la rente foncière, de la mise en valeur de leur force de travail, de leur capital et de leur propriété foncière.

Cependant, de ce point de vue, les médecins et les fonctionnaires par exemple constitueraient, eux aussi, deux classes distinctes, car ils appartiennent à deux groupes sociaux distincts, dont les membres tirent leurs revenus de la même source. Cette distinction s'appliquerait de même à l'infinie variété d'intérêts et de situations que provoque la division du travail social, à l'intérieur de la classe ouvrière, de la classe capitaliste et des propriétaires fonciers, ces derniers par exemple étant scindés en viticulteurs, propriétaires de champs, de forêts, de mines, de pêcheries, etc.

(Ici s'interrompt le manuscrit. — F. E.)

NOTES DE LA PREFACE

1. Nous avons couramment remplacé ces numéros de pages par ceux de l'édition présente.
2. *Le Capital*, (N. R.) L. II, p. 24.
3. Wolf dit textuellement : Diminution du coût de la vie de l'ouvrier. (N. R.)
4. Cf. : *Le Capital*, (N. R.) L. I^{er}, pp. 225—226.

NOTES DU COMPLEMENT ET SUPPLEMENT

1. Ce texte d'Engels a été écrit après la publication du Livre III du *Capital*. Ce complément et supplément devait paraître en article dans la *Neue Zeit*. Engels ne put rédiger la deuxième partie. Nous en possédons un projet manuscrit en 7 points, intitulé « La bourse. Remarques complémentaires au Livre III du *Capital* ». La première partie « Loi de la valeur et taux de profit », fut publiée après sa mort, dans la *Neue Zeit*, n^{os} 1 et 2, de 1895—1896. (N. R.)

2. Les mots en italique suivis d'un astérisque sont en français dans le texte. (N. R.)

3. Ce même monsieur « bien connu pour sa gloire » (pour parler comme Heine) s'est vu contraint, un peu plus tard, de répondre à ma préface au Livre III, après sa publication en italien dans le premier cahier de la *Rassegna* de 1895. Cette réponse se trouve dans la *Riforma sociale* du 25 février 1895. Après m'avoir couvert de flatteries d'autant plus répugnantes qu'elles sont, chez lui, inévitables, il déclare ne jamais avoir eu l'intention d'escamoter à son profit les mérites que Marx s'est acquis au titre de la conception matérialiste de l'histoire. Dès 1885, il les avait reconnus, à vrai dire, tout incidemment, dans un article de revue. Par contre, il les tait avec d'autant plus d'opiniâtreté là où ils auraient eu leur place, c'est-à-dire dans son livre ; Marx n'y est cité qu'à la page 129 et uniquement à propos de la petite propriété foncière en France. A présent, il a l'audace de déclarer que Marx n'est pas du tout l'auteur de cette théorie ; en admettant même qu'on ne la trouve pas déjà indiquée chez Aristote, du moins Harrington l'avait indubitablement proclamée en 1656 et, longtemps avant Marx, elle avait été développée par une pléiade d'historiens, d'hommes politiques, de juristes et d'économistes. D'ailleurs, tout ceci se trouve dans l'édition française de l'oeuvre de Loria. Bref, un plagiaire accompli. Après que je l'ai empêché de continuer ses fanfaronnades avec des emprunts faits à Marx, il réplique insolemment que Marx, tout comme lui, se pare des lauriers d'autrui. De mes autres attaques, il relève celle où je l'accuse d'avoir soutenu que Marx n'aurait jamais eu l'intention d'écrire un deuxième ou même un troisième livre du *Capital*. « Maintenant Engels répond triomphalement en m'opposant les Livres II et III... Très bien ! Je me réjouis tellement de ces livres auxquels je dois tant de joies intellectuelles que jamais encore victoire ne m'a été aussi chère que ne m'est aujourd'hui cette défaite... si toutefois il y a défaite. Mais en est-ce une vraiment ? Est-il bien exact que Marx ait écrit en vue de la publication cet amas de notes décousues, qu'Engels a rassemblées avec une affectueuse pitié ? Est-il réellement permis de supposer que Marx... ait confié à ces pages le soin de couronner son oeuvre et son système ? Est-il vraiment certain que Marx aurait publié ce chapitre sur le taux moyen de profit, dans lequel la solution promise depuis tant d'années se réduit à la plus désolante mystification et à la plus vulgaire phraséologie ? Il est au moins permis d'en douter... Cela, me semble-t-il, prouve que Marx, après la publication de son magnifique livre (*splendido*), ne projetait pas de lui donner une suite, ou plutôt qu'il ne voulait pas laisser à ses héritiers, et en dehors de sa propre responsabilité, le soin de parachever son oeuvre gigantesque. »

Voilà ce que nous trouvons à la page 267. Heine ne pouvait exprimer mieux son mépris

pour son public de philistins allemands, qu'en ces termes : l'auteur finit par s'habituer à son public comme s'il était doué de raison. Quelle idée l'illustre Loria doit-il se faire du sien ?

Pour finir, voici une nouvelle volée de louanges qui s'abat sur moi pour mon malheur. Notre Sganarelle se compare en cela à Balaam qui était venu pour maudire, mais dont les lèvres laissaient échapper malgré lui des « paroles de bénédiction et d'amour ». Le bon Balaam se distinguait en particulier par le fait qu'il chevauchait un âne plus intelligent que son maître. Cette fois, Balaam, apparemment, a laissé son âne à la maison.

4. Les mots entre crochets sont biffés dans le manuscrit d'Engels. (N. R.)

5. Les mots entre crochets sont biffés dans le manuscrit d'Engels. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE PREMIER

1. Voir L. II, 2^e section. (N. R.)

2. Dans le L. I^{er}, chap. IX, 3, [pp. 168–172], nous avons montré par l'exemple de N. W. Senior quelle confusion ceci peut faire naître dans la tête des économistes.

3. Nous savons déjà que la *plus-value* est une simple conséquence du *changement de valeur* qui affecte v (la partie du capital transformée en force de travail), que par conséquent $v + p' = v + \Delta v$ (v plus un incrément de v). Mais le *caractère réel* de ce *changement de valeur* [et la proportion dans laquelle elle change] ne sont pas évidents à première vue ; cela provient de ce que, par suite de l'accroissement de son élément variable, le *total du capital avancé* s'accroît aussi. Il était de 500 et il passe à 590. (L. I^{er}, chap. IX, 1, [p. 160. La traduction de Roy a été complétée d'après l'édition allemande].)

4. MALTHUS : *Principles of political economy*, 2^e édition, Londres, 1830, p. 267, 268.

5. « Le capital, c'est ce qu'on dépense pour obtenir un profit. » (MALTHUS : *Définitions in political economy*, Londres, 1827, p. 86.)

6. Voir L. I^{er}, chap. XX, ([p. 389–391].)

7. Le quarter est une mesure anglaise qui correspond à 2 hl 90. (N. R.)

8. R. TORRENS : *An Essay on the production of wealth*, Londres, 1821, p. 51–53 et p. 349.

9. MALTHUS : *Définitions in political economy*, Londres, 1853, p. 70–71.

10. La valeur de la force moyenne de travail et le degré moyen de son exploitation étant supposés égaux dans différentes industries, les masses de plus-value produites sont en raison directe de la grandeur des parties variables des capitaux employés, c'est-à-dire en raison directe de leurs parties converties en force de travail. (L. I^{er}, ch. XI, ([p. 224].)

NOTES DU CHAPITRE II

1. Voir *Théories sur la plus-value*, Paris, Éditions sociales, t. III en cours d'impression. (N. R.)

2. Le terme allemand est *Veräusserlichung*, qui peut se traduire par aliénation, avec une résonance philosophique. Ici le contexte indique que le *décalage* entre plus-value et profit s'opère dans la conscience du capitaliste. Ainsi se poursuit, selon Marx, le processus de mystification. On retrouve ce même terme au chapitre XXIV : Le capital porteur d'intérêt, forme aliénée du rapport capitaliste. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE III

1. Voir L. I^{er}, p. 370–377. (N. R.)

2. C'est-à-dire après avoir exprimé en pourcentage toute la formule $c + v + p'$. Mais cette conversion modifie les grandeurs de v et v_1 et même leur rapport réciproque. La formule suivante par conséquent ne s'applique (à moins que C n'égalé C_1) qu'à des capitaux exprimés en pourcentage. Voir à ce sujet la remarque de Marx dans le passage suivant. (N. R.)

3. Ici le manuscrit porte : « Étudier plus tard le rapport de ce cas avec la rente foncière. » (F. E.)

4. Dans la première édition : branche productive.

5. Voir ci-dessus, p. 96–153. (N. R.)

6. Le signe < signifie ici que le changement de 50 en 66 2/3 est proportionnellement plus petit que le changement de 10 en 20. Le signe > signifie le contraire dans la formule suivante. (N. R.)

7. Dans le manuscrit figurent en outre des calculs très détaillés sur la différence taux de plus-value moins taux de profit ($p' - p'$) qui possède toutes sortes d'intéressantes particularités et dont le mouvement indique les cas où les deux taux s'éloignent ou se rapprochent l'un de l'autre. On peut représenter ces mouvements par des courbes ; je renonce à reproduire ces matériaux, d'une importance moindre pour les buts immédiats auxquels tend ce livre. Il suffira d'attirer ici l'attention des lecteurs qui voudraient pousser plus loin l'étude de ce point. (F. E.)

NOTES DU CHAPITRE IV

1. Voir L. II, p. 258–262. (N. R.)

2. *Le Capital*, L. II, p. 267–268. (N. R.)

3. Comme l'indiquent les parenthèses, tout ce chapitre a été rédigé par Engels. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE V

1. « Comme dans toutes les fabriques, bâtiments et outillage représentent un montant très élevé du capital fixe, le bénéfice sera d'autant plus grand que le nombre d'heures, pendant lesquelles on pourra faire travailler les machines, sera plus élevé. » (*Rep. of Insp. of Fact.*, 31 octobre 1858, p. 8.)

2. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1848, p. 37.

3. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1862, p. 19.

4. *Le Capital*, L. I^{er}, p. 239–240. (N. R.)

5. Sur le progrès dans la construction des usines, voir Uredec.

6. Voir LINGUET : *Théorie des lois civiles, ou principes fondamentaux de la société*, Londres, 1767, Vol. 2, L. 5, chap. 20. (N. R.)

7. *Le Capital*, L. I^{er}, p. 240–242. (N. R.)

8. *Le Capital*, L. I^{er}, p. 173–222. (N. R.)

9. *First Report on Children's Employment in Mines and Collieries*, etc. 21 avril 1829, p. 102.

10. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 157. [Cette citation est donnée en anglais par Marx dans son manuscrit.]

11. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1855, p. 6 [7].

12. Titre d'un pamphlet du Leveller Sexby, paru en 1657. L'auteur y appelle au meurtre de Cromwell le présentant comme un acte patriotique. (N. R.)

13. L'un des plus anciens tribunaux d'Angleterre. Jusqu'en 1873 il traitait, sous la présidence du souverain, des affaires criminelles. (N. R.)

14. *Rep. of Insp. of Fact.*, 30 avril 1861, p. 31, *id.*, avril 1862, p. 17–[18].

15. Ce tableau figure déjà au L. I^{er}, p. 331. (N. R.)

16. *Rapport Redgrave dans Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1852, p. 58–59.

17. Déclaration d'un filateur de coton, *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 109–110.

18. *Rep. of Insp. of Fact.*, oct. 1863, p. 140.

19. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 107.

20. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1862, p. 81.

21. DUREAU DE LA MALLE : *Economie politique des Romains*, Paris, 1840, I, p. 280–281.

1. TORRENS : *An Essay on the production of wealth*, London, 1821, p. 28 et suiv. Voir également K. MARX : *Théories ...*, ouv. cité, t. 3, en cours d'impression. (N. R.)

2. RICARDO : *On the principles of political economy and taxation*, 3^e éd. Londres, 1821, p. 131–138. (N. R.)

3. R. H. GREG : *The Factory Question and the Ten Hours Bill*, Londres, 1837, p. 115.

4. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1848, p. 98.

5. Voir *Le Capital*, L. I^{er}, p. 210–214. (N. R.)

6. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1850, p. 17.

7. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 106. Il y a une erreur dans la phrase finale du rapport. Au lieu de 6 pence de perte par déchet, il faut lire 3 pence. La perte s'élève bien à 25 % pour le coton indien, mais de 12 1/2 à 15 % seulement pour l'américain, et c'est de celui-ci qu'il est question ici. Précédemment, le même taux a permis de faire un calcul correct pour un prix de 5 à 6 pence. Il est vrai que la proportion de déchet dans le coton américain importé en Europe dans les dernières années de la guerre civile augmenta souvent par rapport à la période antérieure. (F. E.)

8. Exemples notamment chez Habbage. Le palliatif habituel — abaissement des salaires — est employé ici encore et c'est ainsi que l'effet de cette constante dévalorisation est tout différent de celui dont rêve la cervelle harmonieuse de M. Carey.

9. Depuis que ce qui précède a été écrit (1865), la concurrence s'est notablement accrue sur le marché mondial, à cause du développement rapide de l'industrie dans tous les pays civilisés, en particulier en Amérique et en Allemagne. Le fait que les forces productives modernes qui grandissent rapidement et prennent des proportions gigantesques dépassent chaque jour davantage les lois de l'échange capitaliste de marchandises, dans le cadre desquelles elles devraient se mouvoir, s'impose de plus en plus même à la conscience des capitalistes. On le constate surtout à deux symptômes. D'abord dans la nouvelle manie généralisée des barrières douanières qui se distingue de l'ancien protectionnisme en particulier parce qu'elle protège surtout les articles d'exportation. Deuxièmement dans les accords (trusts) les industriels de grandes sphères de production tout entières, en vue de régulariser la production et par là les prix et les profits. Il va de soi que ces expériences ne peuvent être menées à bien que dans un climat économique relativement favorable. La première tempête les mettra à bas prouvant que si la production a besoin d'être réglementée ce n'est pas la classe capitaliste qui est appelée à le faire. Entre temps des accords n'ont pour but que de veiller à ce que les petits soient mangés par les gros encore plus vite que par le passé. (F. E.)

10. R. BAKER, dans *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1858, p. 56–61. On comprend que nous n'expliquions pas, comme M. Baker, la crise lainière de 1857 par le déséquilibre des prix de la matière première et du produit fini. Ce déséquilibre lui-même n'était qu'un symptôme, et la crise, une crise générale. (F. E.)

11. *Rep. of Insp. of Fact.*, [31 octobre] 1850, p. 60.

12. P. 52.

13. Voir *Le Capital*, L. I^{er}, p. 278. (N. R.)

14. P. 59–60.

15. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1845, p. 13.

16. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1846, p. 10.

17. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1846, p. 30.

18. En Angleterre on distingue nettement entre la Woolen Manufacture (industrie lainière), qui, à partir des laines courtes, fait du fil et des tissus cardés (centre principal : Leeds), et la Worsted Manufacture (industrie des peignés), qui file des laines longues et en fait des tissus peignés (centre : Bradford, dans le Yorkshire). (F. E.)

19. Cette rapide extension des filatures mécaniques de lin en Irlande porta à cette époque un coup mortel à l'exportation des toiles de lin fabriquées au métier à main en Allemagne (en Silésie, Lusace, Westphalie). (F. E.)

20. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1847, p. 30–31.

21. *Rep. of Insp. of Fact.*, [avril 1849], p. 42.

22. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1849, p. 42–43.

23. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1849, p. 64–65.

24. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1850, p. 54.

25. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1850, p. 14.

26. [P. 31]–33.

27. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1853, p. 19.

28. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1853, p. [13], 15.

29. *Rep. of Insp. of Fact.*, [avril] 1854, p. 37.

30. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1859, p. 19.

31. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1859, p. 20.

32. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1860, [p. 57].

33. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1860, p. 37.

34. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1861, p. 33.

35. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 127.

36. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1862, p. 28, 29, 30.

37. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1861, p. 19.

38. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1864, p. 27. [Passage déjà cité par MARX : *Le Capital*, L. I^{er}, p. 325.] (N. R.)

39. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 63.

40. *Ibid.*, p. 42–43.

41. *Ibid.*, p. 13.

42. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1861, p. 23.

43. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1862, p. 10.

44. *Ibid.*, p. 16.

45. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1862, p. 18–19.

46. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1862, p. 19–20.

47. P. 27.

48. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1863, p. 14.

49. P. 13.

50. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 41–43.

51. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 97.

52. *Ibid.*, p. 69.

53. *Ibid.*, p. 70.

54. P. 91–92.

55. P. 69.

56. *Rep. of Insp. of Fact.*, avril 1864, p. 9, 10.

57. Sur un corps sans valeur. (N. R.)

58. Passage déjà cité ; voir *Le Capital*, L. I^{er}, p. 324. (N. R.)

59. *Rep. of Insp. of Fact.*, octobre 1863, p. 50–53.

60. *Ibidem*, p. 121.

61. *Ibidem*, p. 13.

62. P. 43, 44, 45–50.

63. P. 105.

64. P. 57.

65. P. 96.

NOTES DU CHAPITRE VII

1. ROBERTUS — JAGETZOW : *Sociale Briefe an von Kirchmann*, Berlin 1851. Marx analyse également la théorie du taux de profit de Robertus dans les *Théories sur la plus-value*, voir t. 2, Paris, Editions sociales, 1976, p. 71–96. (N. R.)

2. Dans la première édition : Monte ou baisse corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

3. C'est-à-dire pour un même rapport entre v et c et pour un même taux de plus-value ; par exemple $v : c = 2 : 3$, $p_l' = 50\%$, ce qui donne un taux de profit de 20% . (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE VIII

1. SMITH : *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, L. I^{er}, chap. 10. « Of wages and profit in the different employments of labour and stock ». (N. R.)

2. Le passage ci-dessus se trouve déjà brièvement développé au début du chapitre XXIII dans la 3^e édition du Livre I^{er}, p. 628 [éd. présente, chap. XXV, p. 437]. Comme les deux premières éditions ne contiennent pas ce passage, sa reproduction ici est d'autant plus importante. (F. E.)

3. Dans la première édition et dans le manuscrit de Marx, « internationaux ».

4. Comme il ressort du chapitre IV, l'énoncé ci-dessus n'est juste que si les capitaux A et B sont différents par leur composition de valeur, mais si leur composante variable, calculée en pourcentage, est proportionnelle à leur temps de rotation, ou inversement proportionnelle au nombre de leurs rotations. Si, par exemple, le capital A est composé, en pourcents, de 20_c (capital fixe) + 70_c (capital circulant), nous avons donc $90_c + 10_v = 100$. Lorsque le capital effectue une rotation, le taux de plus-value étant de 100% , les 10_v produisent 10_{p_l} , le taux de profit pour une rotation est donc 10% . Si, par contre, le capital B est de 60_c de capital fixe + 20_c de capital circulant, nous avons : $80_c + 20_v = 100$. Au cours d'une seule rotation, le taux de plus-value étant toujours de 100% , les 20_v produisent 20_{p_l} ; le taux de profit est donc de 20% , le double de celui de A. Supposons maintenant que A effectue deux rotations dans une année et B une seule, il rapportera dans l'année également $2 \times 10 = 20_{p_l}$ et le taux de profit annuel sera le même pour les deux, à savoir 20% . (F. E.)

NOTES DU CHAPITRE IX

1. Dans la première édition : 22% , corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

2. Dans la première édition : 40 , corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

3. Cherbuliez [*Richesse ou pauvreté*, Paris, 1841].

4. Corbet, [*An Inquiry into the Causes and Modes of the Wealth of Individuals*, Londres, 1841, p. 174].

5. Il va de soi qu'on fait ici abstraction de la possibilité d'extorquer momentanément un profit extra par abaissement du salaire, prix de monopole, etc. (F. E.)

6. Dans la première édition, (caractère discontinu), nous avons rétabli d'après le manuscrit de Marx qui dit *Ununterbrochenheit*. (N. R.)

7. MALTHUS : *Principles of Political Economy*, 2^e éd., Londres, 1836, p. 268.

8. CORBET, *An Inquiry*, etc., p. 20].

9. Dans la première édition : force de production, qui a été corrigée, dans ce passage comme dans les suivants, sur la base du manuscrit de Marx.

NOTES DU CHAPITRE X

1. Dans la première édition : plus le profit, mais aussi la valeur. Nous avons modifié d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

2. En 1865, il ne s'agissait en effet que d'une opinion de Marx. Aujourd'hui, après la vaste étude sur les communautés primitives, de Maurer jusqu'à Morgan, il s'agit d'un fait qui n'est pratiquement plus discuté. (F. E.)

3. Voir *Le Capital*, L. I^{er}, p. 78–79. (N. R.)

4. Dans la première édition, comme dans le manuscrit de Marx : l'offre. (N. R.)

5. Dans la première édition : plus grande : correction faite sur la base du manuscrit de Marx.

6. RICARDO : *On the principles of political economy...*, p. 60–61. (N. R.)

7. *Ibid.*, p. 15. (N. R.)

8. K. MARX : *Contribution à la critique de l'économie politique*, [Paris, Editions sociales, 1972, p. 7–24].

9. K. MARX : *Contribution...*

10. La discussion entre Storch et Ricardo au sujet de la rente foncière n'est qu'une querelle de forme : en réalité aucun des deux ne tient compte de l'autre. Il s'agit de trancher si la valeur de marché (qui, pour eux, est plutôt le prix de marché ou de production) est réglée par les marchandises produites dans les conditions les plus défavorables (RICARDO, [*On the principles...*, p. 60–61]) ou par celles produites dans les conditions les meilleures (STORCH [*Cours d'économie politique*, Pétersbourg, 1815, vol. III, p. 78–79]). Cette discussion se termine donc dans ce sens que tous deux ont en même temps tort et raison et que ni l'un ni l'autre n'ont tenu le moindre compte du cas moyen. A comparer avec Corbet [*An Inquiry*, etc., p. 42–44] sur les cas où le prix est réglé par les marchandises produites dans les meilleures conditions : « Cela ne signifie pas qu'il » (Ricardo) « ait voulu prétendre que deux lots isolés de deux articles différents, comme par exemple un chapeau et une paire de chaussures, s'échangent l'un contre l'autre quand ces deux lots sont fabriqués avec des quantités de travail égales. Sous le terme « marchandise », nous devons ici comprendre « catégorie de marchandises » et non pas un unique chapeau en soie ou une seule paire de chaussures, etc. C'est pourquoi le travail global qui produit tous les chapeaux en Angleterre doit être considéré comme étant réparti entre tous les chapeaux. Il me semble que ceci n'a pas été exprimé dès le début dans les exposés généraux de cette doctrine » (*Observations on some verbal disputes in political economy*, etc., Londres, 1821, p. 53–54).

11. Dans la première édition : *sich aufstellt* (s'établit). Corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

12. Quelle stupidité que la perspicacité suivante : « Là où la masse des salaires, du capital et du terrain, nécessaire à la production d'une marchandise, s'est modifiée par rapport à ce qu'elle était avant, son prix naturel, comme dit Adam Smith, s'est également modifié. Ce prix qui, auparavant, était son prix naturel, devient sous l'effet de cette modification son prix de marché ; bien que l'offre et la quantité demandée aient pu rester inchangées » (toutes les deux changent ici ; justement parce que la valeur de marché ou le prix de production, dont il est question chez A. Smith, change à la suite d'une modification de valeur), « cette offre ne correspond pas assez exactement à la demande de ces personnes capables et désireuses de payer ce qui représente maintenant les frais de production ; elle est ou plus grande ou plus petite, de sorte que le rapport entre l'offre et ce qui représente, eu égard aux nouveaux frais de production, la demande effective, est différent du précédent. Si rien ne s'y oppose, il se produira alors un changement dans l'offre qui amènera finalement la marchandise à son nouveau prix naturel. Certaines personnes croiraient alors devoir prétendre — étant donné que la marchandise parvient à son prix naturel par une modification dans l'offre qu'on en fait —, que le prix naturel est dû au rapport entre l'offre et la demande, tout comme le prix de marché est dû à un autre rapport ; il s'ensuit que le prix naturel dépend du rapport existant entre l'offre et la demande, tout comme le prix de marché et dans la même mesure. (« Le grand principe de l'offre et de la demande fut mis en œuvre pour pouvoir déterminer aussi bien ce qu'A. Smith appelle prix naturels que ce qu'il appelle prix de marché. » MALTHUS, [*Observations on certain verbal disputes*, etc., Londres, 1821, p. 60–61]). Cet homme intelligent ne comprend pas que, dans le cas présent, c'est justement le changement dans les frais de production (*cost of production*), partant dans la valeur, qui avait entraîné la modification de la demande et donc aussi du rapport entre l'offre et la demande. Cette modification de la demande peut donc amener une modification de l'offre, ce qui prouverait exactement le contraire de ce que notre penseur veut prouver ; cela prouverait que la modification dans les frais de production n'est nullement réglée par le rapport offre-demande, mais qu'au contraire elle règle elle-même ce rapport.

13. Cette citation est donnée par Marx en anglais dans son manuscrit. (N. R.)

14. Dans la première édition : prix de marché ; corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

15. « Si chaque individu d'une classe ne pouvait obtenir davantage qu'une fraction donnée ou une partie aliquote du bénéfice et de l'avoir commun, il s'unirait volontiers » (aux autres) « pour faire monter les bénéfices » (c'est ce qu'il fait dès que le rapport entre l'offre et la demande le permet) ; « c'est là le monopole. Mais là où l'individu pense qu'il pourrait accroître par un moyen quelconque la grandeur absolue de sa propre part, même en utilisant un procédé qui diminue la somme totale, il le fera fréquemment ; c'est la concurrence. » (*An Inquiry into those principles respecting the nature of demand, etc.*, Londres, 1821, p. 105).

16. MALTHUS : [*Principles of political economy*, Londres, 1836, p. 77 et suiv.].

NOTES DU CHAPITRE XI

1. Il s'agit de la nouvelle composition 80 c + 25 v exprimée en pourcents. (N. R.)

2. Dans la première édition : approximativement 16 1/12 ; ce qui fait un prix de production de 128 7/12 calculé par Engels. Dans le manuscrit de Marx, on trouve le chiffre exact : 16 3/42. C'est lui que nous avons maintenu (après réduction de la fraction) et utilisé pour calculer le prix de production. (N. R.)

3. Dans la première édition : (approximativement). Ce mot ne se trouve pas dans le manuscrit de Marx. L'équation est effectivement exacte et pas seulement approximative. (N. R.)

4. Dans la première édition : plus de 3 % ; dans le manuscrit de Marx il y a 3 3/7, ce qui indique le nombre absolu. Il correspond à 26 7/7 %. (N. R.)

5. Dans la première édition, il y a à cet endroit la phrase suivante : « Il est clair que si, en ce qui concerne les capitaux de composition inférieure (où v est au-dessus de la moyenne), l'établissement d'un taux général de profit abaisse les valeurs au cours de leur transformation en prix de production, il les élève en ce qui concerne les capitaux de composition supérieure. » Corrigé des fautes d'impression de la première édition, Engels écrit : « Toute la phrase à partir de "Il est clair" jusqu'à "de composition supérieure" doit être supprimée. Cette phrase, quoique exacte, peut induire en erreur dans ce contexte. (N. R.)

6. Il est extrêmement curieux que Ricardo (qui procède évidemment d'une manière différente de la nôtre, puisqu'il n'a pas compris que les valeurs s'alignent sur les prix de production) n'ait pas pensé à cela et n'ait considéré que le premier cas, à savoir la hausse du salaire et son influence sur les prix de production des marchandises (*Principles, etc.* Londres, 1852, p. 26 sq.). Et le *servum pecus imitatorum* [le troupeau servile des imitateurs] n'est pas allé, lui non plus, jusqu'à faire cette application pratique, réellement tautologique, qui, pourtant, va de soi.

7. Voir K. MARX, *Théories...*, t. 2, p. 206–233. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XIII

1. Voir ci-dessous, chap. XIV. (N. R.)

2. Voir K. MARX, *Théories...*, t. 2, p. 517–555 et p. 644–647. (N. R.)

3. Dans la première édition et dans le manuscrit de Marx : de.

4. Voir *Le Capital*, L. I^{er}, p. 445 et 465 (N. R.)

5. Dans la première édition et le manuscrit de Marx : du quintuple. (N. R.)

6. « De même nous devrions nous attendre à ce que — quoique le taux de profit du capital puisse être réduit par suite de l'accumulation du capital sur la terre et de la hausse des salaires — la somme totale des profits n'en augmente pas moins. Admettons donc que, des accumulations de 100 000 l. st. se répétant, le taux de profit tombe de 20 à 19, à 18, à 17 %, donc un taux en baisse constante ; on pourrait attendre que la somme de profit perçue par

ces possesseurs successifs de capitaux augmente sans cesse ; qu'elle soit plus élevée quand le capital se monte à 200 000 l. st. qu'elle ne l'était pour un capital de 100 000 l. st. et qu'elle soit encore plus grande quand il atteint 300 000 l. st. et qu'elle augmente ainsi de suite à chaque accroissement du capital, malgré la diminution du taux. Cette progression cependant n'est exacte que pour un certain temps ; c'est ainsi que 200 000 à 19 % donne plus que 100 000 à 20 % ; 300 000 à 18 % donnent à leur tour plus que 200 000 à 19 % ; mais, lorsque le capital est devenu par accumulation une somme considérable et que les profits ont baissé, l'accumulation qui se poursuit réduit la somme totale du profit. Ainsi admettons que l'accumulation s'élève à 1 000 000 de l. st. et le profit à 7 % : le total du profit sera de 70 000 l. st. ; si alors une augmentation de 100 000 l. st. de capital venait s'ajouter au million existant et que le profit tombe à 6 %, les possesseurs du capital recevront 66 000 l. st., soit une diminution de 4 000 l. st. bien que le montant total du capital soit passé de 1 000 000 à 1 100 000 l. st. » (RICARDO : *Principles of political economy* chap. VII, *Works*, Ed. M c Culloch, 1852, p. 68 [69]. En fait, on suppose ici que le capital passe de 1 000 000 à 1 100 000, soit une augmentation de 10 %, tandis que le taux de profit passe de 7 à 6, donc baisse de 14 2/7 %. *Hinc illo lacrimae* [D'où ces larmes].

7. ROSCHER : *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, 3^e éd., Stuttgart et Augsburg, 1857, p. 192. (N. R.)

8. Voir *Théories...*, t. 2, p. 246–263. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XIV

1. A. Smith a raison ici contre Ricardo qui dit : « D'aucuns prétendent que c'est l'accroissement général des profits qui réalisera leur égalité ; et moi, je suis d'avis que les profits de l'industrie plus favorisée tomberont vite au niveau général. » ([RICARDO], *Works*, Ed. Mac Culloch, p. 73.)

NOTES DU CHAPITRE XV

1. Ed. WEST : *Essay on Application of Capital to Land*, Londres, 1815. (N. R.)

2. Dans la première édition : Sturz (effondrement) ; corrigé sur la base du manuscrit de Marx. (N. R.)

3. Dans la première édition : l'incitant à élever ... au-dessus de la valeur générale. (N. R.)

4. Ce qui précède est entre crochets parce que quelques développements, bien que rédigés d'après une note du manuscrit de Marx, vont plus loin que la matière fournie par l'original. (F. E.)

5. Cette citation est donnée par Marx en anglais dans son manuscrit. (N. R.)

6. Richard JONES : *An introductory Lecture on political economy*, Londres, 1833, p. 50 et suiv.

NOTES DU CHAPITRE XVI

1. P. 78–89. (N. R.)

2. Dans la première édition : produit pour lui ; corrigé sur la base du manuscrit de Marx. (N. R.)

3. Pour pouvoir classer le capital marchand comme capital de production, Ramsay le confond avec l'industrie des transports et appelle le commerce « the transport of commodities from one place to another » [le transport des marchandises d'un lieu à un autre] (*An Essay on the Distribution of Wealth*, p. 19). Nous trouvons déjà cette même confusion chez Verri (*Meditazioni sull' economia politica*, § 4 [Milan, 1804, p. 32] et Say (*Traité d'économie politique*, I, 14, 15). Dans ses *Elements of Political Economy* (Andover et New-York, 1835),

S. P. Newman déclare : « Dans les conditions économiques actuelles de la société, la fonction propre du commerçant est de constituer le trait d'union entre le producteur et le consommateur, d'avancer du capital au premier et de recevoir en contrepartie des produits qu'il transmettra au second et pour lesquels ils récupérera en échange du capital, transaction qui non seulement facilite les échanges économiques de la communauté, mais encore ajoute de la valeur aux produits qui font l'objet de ces échanges » (p. 174). Ainsi producteurs et consommateurs économisent du temps et de l'argent grâce à l'intervention du commerçant. Ce service exige une avance de capital et de travail, il faut donc le rémunérer « puisqu'il ajoute de la valeur aux produits, étant donné que ces produits ont plus de valeur d'usage (worth) entre les mains des consommateurs qu'entre celles des producteurs. » Le commerce lui apparaît donc, tout comme à M. Say, comme étant « strictly an act of production », strictement un acte de production (p. 175). Cette opinion de Newman est complètement erronée. La valeur d'usage d'une marchandise est plus grande pour le consommateur que pour le producteur parce qu'elle se réalise seulement entre les mains du consommateur. Ce n'est qu'en passant dans la sphère de consommation que la marchandise voit sa valeur d'usage entrer en fonction et se réaliser. Dans la main du producteur, cette valeur n'existe que potentiellement. Mais on ne paie pas deux fois une marchandise, pour sa valeur d'échange d'abord, pour sa valeur d'usage par-dessus le marché. C'est en payant sa valeur d'échange que je m'approprie sa valeur d'usage. La valeur d'échange ne se trouve pas du tout accrue par le fait que la marchandise passe du producteur ou de l'intermédiaire au consommateur.

NOTES DU CHAPITRE XVII

1. P. 108—111. (N. R.)
2. Dans la première édition : vendeur. (N. R.)
3. John BELLERS [*Essays about the poor, manufactures, trade, plantation, and immorality*, Londres, 1699, p. 10].
4. Ces prévisions sur le sort du prolétariat commercial écrites en 1865 se sont depuis vérifiées. Des centaines de commis allemands peuvent en témoigner : au courant de toutes les opérations commerciales, sachant trois à quatre langues, ils cherchent vainement à offrir leurs services à la Cité de Londres pour 25 shillings par semaine, ce qui est bien au-dessous du salaire d'un mécanicien qualifié. Deux pages blanches dans le manuscrit indiquent que ce point devait encore être développé plus amplement. Par ailleurs, je renvoie le lecteur au Livre II, chap. VI (frais de circulation) [p. 115—120] où différentes questions relatives au même sujet ont déjà été traitées. (F. E.)

NOTES DU CHAPITRE XVIII

1. Voir p. 370—372 et 376—380. (N. R.)
2. « En principe, le profit reste toujours constant quel que soit le prix ; il continue à occuper sa place tel un corps flottant au cours des marées (like an incumbent body on the swelling or sinking tide). C'est pourquoi un homme d'affaires augmente le prix dès que les prix montent ; il diminue le prix dès que les prix baissent. » (CORBET : *An Inquiry into the Causes etc. of the Wealth of Individuals*, Londres, 1841, p. 20). Ici, tout comme dans le reste du texte, il est question de commerce ordinaire et non de spéculation qui se trouve en dehors de nos considérations, comme d'ailleurs tout ce qui a trait à la division du capital marchand. « Le profit commercial est une valeur ajoutée au capital et indépendante du prix, le second » (profit de spéculation) « est basé sur la modification de la valeur du capital ou du prix. » (*Ibidem*, p. 12.)
3. Voir p. 370—377. (N. R.)
4. Voici une remarque très naïve, mais en même temps très juste : « Certes, le fait qu'une seule et même marchandise puisse être achetée aux différents vendeurs à des prix essentielle-

ment différents trouve très fréquemment sa raison dans un calcul erroné. » (FELLER ODERMANN : *Traité d'arithmétique commerciale*, 7^e édition, 1859 [p. 45]. Ceci montre comme la détermination du prix devient purement théorique et abstraite.

NOTES DU CHAPITRE XIX

1. *Contribution ...*, [p. 13].
2. « De la grande diversité des monnaies quant à l'aloi et aux frappes, de la multitude de princes et de villes ayant le droit de battre monnaie, résultait l'obligation, dans les affaires commerciales, de se servir de monnaie locale chaque fois que des compensations (en monnaie) étaient nécessaires. En visitant les marchés étrangers, les commerçants se munissaient par conséquent d'argent pur, non frappé et quelquefois d'or pour pouvoir s'acquitter de leurs paiements comptant. De même, au moment du retour, ils échangeaient la monnaie locale perçue contre de l'argent ou de l'or non frappé. Les affaires de change, le commerce de l'argent, l'échange de métaux précieux bruts contre une monnaie locale et vice-versa devaient une industrie répandue et de bon rapport. » (HÜLLMANN : *Städtewesen des Mittelalters*, Bonn, 1826—29, I, p. 437, 438.) « La banque de change ne tire pas son nom de la lettre de change mais du change des diverses sortes de monnaies. Bien avant la fondation de la banque de change d'Amsterdam, en 1609, il existait déjà dans les villes commerçantes des Pays-Bas de changeurs et des maisons de change et même des banques de change ... C'était l'affaire de ces changeurs de changer contre des pièces de monnaies légalement en cours les nombreux et diverses sortes de monnaies, importées dans le pays par les commerçants étrangers. Peu à peu, leur champ d'action s'élargit ... ils deviennent les caissiers et les banquiers de leur temps. Cependant le gouvernement d'Amsterdam sentait un danger dans le fait que la fonction de caissier se trouvait réunie à l'affaire de change et pour y parer il décidait la fondation d'un grand établissement qui conférerait aussi bien au change qu'aux encaissements une autorisation publique. Cet établissement était la célèbre banque de change d'Amsterdam de 1609. Ici même, les banques de change de Venise, de Gênes, de Stockholm, de Hambourg doivent leur existence à la nécessité permanente de changer toutes sortes de monnaies. De tous ces établissements, la banque de Hambourg est la seule qui existe encore aujourd'hui, parce qu'elle a le besoin d'une telle institution continue à se faire sentir dans cette ville commerçante possédant pas de système monétaire propre, etc. » (S. VISSERING : *Handboek van praktische Staatshuishoudkunde*, Amsterdam, 1860, I, p. 247).
3. « L'institution des caissiers n'a peut-être conservé nulle part aussi purement son caractère primitif et indépendant que dans les villes commerçantes des Pays-Bas (Cf. sur l'origine de la confrérie des caissiers à Amsterdam. E. LUZAC : *Holland's Rijkdom*, [Leyde, 1778, partie III]). Leurs fonctions concordent partiellement avec celles de l'ancienne banque de change d'Amsterdam. Le caissier reçoit des commerçants qui l'emploient une certaine somme d'argent pour laquelle il leur ouvre un « crédit » dans ses livres. En outre, les commerçants lui envoient leurs créances à recouvrer qu'il encaisse pour eux et pour lesquelles il les crédite par contre, sur leur ordre de payer (caissiers briefjes) il effectue des paiements et charge le compte courant des montants correspondants. Pour ces recettes et ces paiements, il compose alors une minime provision qui ne lui rapporte un salaire correspondant à son travail que par l'importance des transactions qu'il réalise dans l'ensemble. Lorsqu'il faut établir un balancier de paiements entre deux commerçants travaillant tous deux avec le même caissier, les paiements s'effectuent très simplement par des opérations comptables tandis que les caissiers établissent la balance de leurs ordres réciproques de jour en jour. L'affaire de caissier proprement parler consiste justement dans cette médiation de paiement ; elle exclut par conséquent les entreprises industrielles, les spéculations et l'ouverture de crédits à découvert car il est ici de règle que le caissier n'effectue pas de paiement supérieur à l'avoir de ce compte auquel il a ouvert un compte dans ses livres. » (VISSERING : *Handboek van praktische Staatshuishoudkunde*, Amsterdam, 1860, p. 134.) Sur les associations de caissiers de Venise : « Pour parer aux besoins et pour des raisons locales, le transport de sommes d'argent y étant p

incommoder qu'en d'autres lieux, les commerçants en gros de Venise fondèrent des groupes de caisses pourvues d'une sécurité, d'un contrôle et d'une administration convenables ; leurs membres déposaient certaines sommes sur lesquelles ils établissaient des ordres à leurs créanciers, à la suite de quoi la somme payée était inscrite sur la feuille du débiteur dans le livre établi à cet effet et ajoutée à la somme que le créancier détenait à son compte. Premiers débuts de ce qu'on appelle les banques de virement. Ces associations sont certainement très anciennes. Mais si on les fait remonter au XII^e siècle, on les confond alors avec les établissements d'emprunt public fondés en 1171. » (HULLMANN, *l. c.*, p. 453–454.)

NOTES DU CHAPITRE XX

1. Le sage Roscher a subtilement découvert que si certains caractérisent le commerce comme « l'intermédiaire » entre les producteurs et les consommateurs, « on » peut tout aussi bien caractériser la production comme « l'intermédiaire » de la consommation (entre qui ?) ; d'où il résulte naturellement que le capital marchand est une partie du capital productif au même titre que les capitaux de l'agriculture et de l'industrie. Mais puisqu'il est permis de dire que l'homme ne peut assurer sa consommation que par l'intermédiaire de la production (ceci est indispensable avec ou sans instruction universitaire reçue à Leipzig) ou que le travail est nécessaire pour s'approprier la nature (ce qu'on peut appeler une « médiation »), il s'en suit tout naturellement qu'une « entremise » sociale issue d'une forme sociale spécifique de production — parce qu'elle est entremise — possède le même caractère de nécessité absolue, la même importance. Le mot « entremise » décide de tout. D'ailleurs les commerçants ne sont pas des intermédiaires entre producteurs et consommateurs (parmi les derniers, nous n'envisageons pas pour l'instant les consommateurs non productifs, distincts des premiers) ; mais ils réalisent l'échange des produits entre ces producteurs eux-mêmes ; ils ne sont que des agents intermédiaires d'un échange qui se passe sans eux en mille occasions.

2. M. W. Kiesselbach (*Der Gang des Welthandels, etc. im Mittelalter*, Stuttgart, 1860) vit effectivement encore dans l'idée d'un monde où le capital marchand est la forme du capital tout court. Il n'a pas la moindre notion du sens moderne du capital, pas plus que M. Mommsen quand il parle de « capital » dans son histoire romaine et de domination du capital. Dans l'histoire anglaise moderne, la classe des commerçants proprement dite et les villes commerçantes se montrent également réactionnaires en politique et solidaires de l'aristocratie foncière et financière contre le capital industriel. Comparer par exemple le rôle politique de Liverpool par rapport à Manchester et Birmingham. La domination complète du capital industriel est seulement reconnue par le capital marchand anglais et par l'aristocratie de la finance (moneyed interest) depuis la suppression des douanes sur le blé, etc.

3. « Les habitants des villes commerçantes importaient de pays riches des marchandises manufacturées raffinées et des articles de luxe onéreux ; ainsi ils flattaient l'orgueil des grands propriétaires qui achetaient avidement ces marchandises en payant avec de grosses quantités de produits bruts de leurs terres. En ce temps, le commerce d'une grande partie de l'Europe consistait en échange de produits bruts d'un pays contre des produits manufacturés d'un autre dont l'industrie était plus avancée ... Dès que le goût s'en généralisait entraînant une demande importante, les commerçants commencèrent, pour économiser les frais de transport, à établir des manufactures analogues dans leur propre pays. » (A. SMITH [*Wealth of Nations*], Livre III, chap. III, édit. Wakefield, [Londres, 1848, p. 267].)

4. « De notre temps, il y a chez les commerçants une grande plainte sur les chevaliers voleurs qui dit le grand danger encouru à faire du commerce et comment les commerçants sont capturés, battus, rançonnés et détournés. Les marchands seraient de très saintes personnes s'ils souffraient pareils traitements pour la justice ... Mais comme ces grands torts et volerie et larcin peu chrétiens arrivent dans tout l'univers par les commerçants, et même entre eux, quoi d'étonnant que Dieu fasse en sorte que ce grand bien injustement acquis soit à nouveau perdu ou volé et que les marchands à leur tour aient la tête fendue ou soient faits captifs ? Il sied aux princes de punir avec la rigueur voulue de telles pratiques impies et de s'opposer

à ce que leurs sujets spient si ignominieusement tondu par les marchands. Comme ils ne s'en chargent pas, Dieu se sert des chevaliers et des voleurs comme fléaux pour punir les marchands du tort qu'ils ont fait : tout comme en Egypte, il tourmente le pays et les gens à l'aide de diables ou envoie des ennemis pour les conduire à leur perte. C'est ainsi qu'il frappe un malfaiteur par l'autre, sans qu'il donne à entendre que les chevaliers soient moins voleurs que les marchands. Depuis que les commerçants voient quotidiennement le monde entier, les chevaliers détournent à peine une ou deux fois l'an, une ou deux personnes. » Suivez la parole d'Isaïe, I : Tes princes sont devenus les compagnons des brigands. Pendant qu'ils font pendre des voleurs ayant volé un florin ou la moitié d'un, ils trafiquent avec ceux qui dépouillent tout le monde et volent plus que tous les autres, pour qu'avant tout reste vrai le proverbe : les grands voleurs pendent les petits voleurs. Caton, le censeur romain, disait : De médiocres brigands sont emprisonnés dans les tours, mais des voleurs publics s'ornent d'or et de soie. Mais que dira finalement Dieu à cela ? Il fera comme il le dit par la bouche d'Ezechiel : il fondera ensemble les princes et les marchands, les voleurs avec les voleurs, comme le plomb et le minerai, pareil à l'incendie d'une ville qui ne laissera subsister ni les princes ni les marchands. » (Martin LUTHER : *Bücher vom Kaufhandel und Wucher*. Vom Jahr 1527.)

5. Les écrivains du XVIII^e siècle ont déjà exposé en détail quel rôle décisif avaient joué — abstraction faite d'autres circonstances — la pêche, la manufacture et l'agriculture comme base du développement de la Hollande. Voir par exemple Massie. Par opposition à la conception d'autrefois, qui sous-estimait le volume et l'importance du commerce asiatique, antique et médiéval, il est devenu à la mode de les surestimer énormément. Le meilleur moyen de se guérir de cette opinion fautive est d'étudier l'exportation et l'importation anglaises du début du XVIII^e siècle et de les confronter avec celles de nos jours. Elles étaient pourtant incomparablement plus importantes que celles de n'importe quel peuple commerçant d'autrefois. (Voir ANDERSON : *History of Commerce*, [Londres, 1764, vol. II, p. 261 et suiv.].)

6. Si jamais l'histoire d'un peuple nous offre des expériences économiques manquées et réellement ridicules (bien qu'en réalité infâmes), c'est bien l'histoire de l'administration des Anglais aux Indes. Au Bengale, ils créaient une caricature de la grande propriété terrienne anglaise ; dans les Indes du Sud orientale une caricature de la propriété parcellaire ; dans le Nord-Ouest, ils transformaient dans la mesure du possible la communauté économique hindoue basée sur la propriété foncière commune en une caricature d'elle-même.

7. Depuis que la Russie s'efforce désespérément de développer une production capitaliste propre, exclusivement destinée au marché intérieur et à celui de l'Asie limitrophe, il y a, là aussi, un début de changement. (F. E.)

8. Ces mêmes constatations étaient vraies pour le tissage des rubans et des tresses de Rhénanie et pour l'industrie de la soie. A Crefeld, on a même construit un chemin de fer tout spécialement pour permettre les contacts entre les tisserands à main de la campagne et les « fabricants » de la ville ; mais depuis, le tissage mécanique l'a réduit au repos et les tisserands à la main au chômage. (F. E.)

9. Depuis 1865 ce système s'est développé à une échelle bien plus grande encore. Pour plus de détails consulter le *First Report from the Select Committee of the House of Lords on the Sweating System*, Londres, 1888. (F. E.)

10. POPPE : *Geschichte der Technologie seit der Wiederherstellung der Wissenschaften...*, Göttingen, 1807, p. 70. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XXI

1. Il faudrait citer, ici, quelques passages où les économistes conçoivent bien la chose ainsi : « You (the Bank of England) are very large dealers in the commodity of capital ? » [Faites-vous (la Banque d'Angleterre) beaucoup d'affaires avec la *marchandise-capital* ?] Cette question a été posée à un directeur de la banque, au cours de l'audition des témoins pour le *Report on Bank Acts* (*Chambre des Communes*, 1857, p. 104, n° 1194).

2. « Qu'un homme qui emprunte de l'argent avec l'intention d'en tirer un profit doit en donner une partie au prêteur est un principe évident d'équité naturelle. » (GILBART: *The History and Principles of Banking*, Londres, 1834, p. 163.)

3. Tiré de la première lettre à Bastiat, écrite par C.-F. Chevé, disciple de Proudhon et rédacteur de *La Voix du peuple*, qui ouvrit la discussion (22 octobre 1849). Les citations de l'ouvrage mentionné suivies d'un astérisque sont données en français par Marx. (N. R.)

4. Selon Proudhon, un « immeuble », de l'« argent », etc., ne devraient donc pas être prêtés comme capital, mais vendus comme « marchandise » ... « au prix de revient » (p. 43-44). Luther comprenait un peu mieux que Proudhon. Il savait déjà que le fait de réaliser du profit n'a rien à voir avec la forme du prêt ou de la vente. « Voilà que le commerce lui aussi devient une usure ! Mais cela fait trop à la fois, nous devons maintenant nous occuper d'une chose : le prêt usuraire. Si nous réussissions à arrêter cela (au Jugement dernier), nous pourrions bien aussi dire son fait au commerce usuraire ». (M. LUTHER : *An die Pfarrhern wider den Wucher zu predigen.*)

5. Dans la 1^{re} édition : *sie* (à la transaction). Corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

6. « Le droit de demander un intérêt ne dépend pas du fait que quelqu'un fasse du profit ou non, mais de la capacité de l'argent emprunté de produire du profit s'il est judicieusement employé. » (*An Essay on the Governing Causes of the Natural Rate of Interest wherein the sentiments of Sir W. Petty and Mr. Locke, on that head, are considered*, Londres, 1750, p. 49) (Auteur de l'écrit anonyme : J. MASSIE).

7. « Les gens riches d'un pays, au lieu d'employer eux-mêmes leur argent, le prêtent à d'autres personnes, pour que celles-ci en tirent profit et en réservent une partie aux propriétaires de l'argent. » (*Loc. cit.*, p. 23-24.)

8. L'expression de valeur (*value*) appliquée à *currency* [moyen de circulation] a trois significations ... Deuxièmement : *currency actually in hand* [l'argent réellement en caisse] comparativement au même montant de *currency* qui doit rentrer plus tard. Sa valeur est alors mesurée par le taux d'intérêt qui, lui, est déterminé par *the ratio between the amount of loanable capital and the demand for it* [par le rapport entre la masse de capital de prêt et la demande qui en est faite]. » (Major R. TORRENS : *On the Operation of the Bank Charter Act of 1844*, etc., 2^e édit., 1847, p. 5-6.)

9. « La double signification de l'expression : valeur de l'argent ou du moyen de circulation, lorsque, comme il arrive souvent, elle est employée indistinctement, pour désigner aussi bien la valeur d'échange des marchandises que la valeur d'usage du capital, est une source permanente de confusions. » (TOOKE : *Inquiry into the Currency Principle*, p. 77.) Tooke ne voit pas la source principale de confusion (résidant dans la chose elle-même), à savoir que la valeur comme telle (intérêt) devient valeur d'usage du capital.

10. Adam MÜLLER : *Die Elemente der Staatskunst*, Berlin, 1809, [vol., III], p. 138.

NOTES DU CHAPITRE XXII

1. *Economist*, 22 janvier 1853.

2. MASSIE, *l. c.*, p. 49.

3. « Le taux naturel d'intérêt est dominé par les profits commerciaux individuels. » (MASSIE, *loc. cit.*, p. 51).

4. Dans le manuscrit, nous trouvons à cet endroit la remarque suivante : « Il résulte de la progression de ce chapitre qu'il vaut mieux, avant d'examiner les lois de partage du profit, développer d'abord comment le partage quantitatif devient qualitatif. Pour faire la transition avec le chapitre précédent, il suffit de partir de l'hypothèse que l'intérêt est une partie quelconque du profit qui n'est pas déterminée davantage. »

5. Dans la première période, immédiatement après un temps de crise, il y a de l'argent en abondance, sans spéculation ; dans la deuxième période, l'argent est abondant et la spéculation intense ; dans la troisième période, la spéculation commence à faiblir et l'argent est

recherché ; dans la quatrième période, l'argent est rare et la crise se produit. » (GILBART, p. 149.)

6. Tooke explique cela « par l'accumulation de capital excédentaire, phénomène qui accompagne nécessairement le manque d'investissements profitables, au cours des années précédentes, par la mise en circulation d'argent thésaurisé et par le renouveau de confiance dans le développement des affaires. » (*History of Prices from 1839 to 1847*, Londres, 1848, p. 54.)

7. GILBART [*A Practical Treatise on Banking*, 5^e édit., Londres, 1849], vol. I, p. 166.

8. « Un vieux client d'un banquier se vit refuser un prêt sur un titre de 200 000 l. st. ; au moment de s'en aller pour faire connaître qu'il suspendait ses paiements, on lui apprit que cette démarche n'était nullement nécessaire, étant donné que, dans les circonstances présentes, le banquier lui rachèterait le titre à 150 000 l. st. » ([H. ROY], *The Theory of Exchanges. The Bank Charter Act of 1844*, etc., Londres, 1864, p. 80.)

9. RAMSAY : *Essay on the Distribution of Wealth*, Edinburg, 1846, p. 101.

10. Puisque, somme toute, le taux d'intérêt est déterminé par le taux moyen de profit, l'intérêt peu élevé est très souvent lié à des spéculations extraordinaires, comme celle sur le chemin de fer, en été 1844, par exemple. L'intérêt de la Banque d'Angleterre ne fut élevé à 3% que le 16 octobre 1844.

11. RAMSAY : *loc. cit.*, p. 206-207.

12. *L. c.*, p. 49. [Cette citation est donnée en anglais par Marx dans son manuscrit.]

13. J. G. OGDYKE, dans *A Treatise on political Economy*, New-York, 1851, tente très malencontreusement d'expliquer la généralisation du taux d'intérêt à 5%, à partir de lois éternelles. M. Karl ARND est incomparablement plus naïf encore dans *Die naturgemäße Volkswirtschaft gegenüber dem Monopoliengeiste und dem Kommunismus*, etc., Hanau, 1845. On y lit : « Dans le cours normal de la production de marchandises, il n'existe qu'une seule donnée, qui semble destinée, dans les pays entièrement cultivés, à fixer à peu près le taux d'intérêt : c'est la proportion dans laquelle les volumes de bois des forêts européennes s'accroissent par la repousse annuelle. Cette repousse se fait, indépendamment de leur valeur d'échange, dans la proportion de 3 ou 4 à 100. » (Comme c'est curieux, de la part des arbres, de s'arranger pour que leur repousse soit indépendante de leur valeur d'échange !) « Il s'ensuivrait » (puisque la repousse des arbres est tout à fait indépendante de leur valeur d'échange, malgré toute l'importance de leur repousse pour leur valeur d'échange ...) « qu'il ne faut pas attendre un abaissement au-dessous du niveau qu'il (le taux d'intérêt) atteint actuellement dans les pays les plus riches en argent. » (p. 124-125.) Ceci mérite d'être appelé « le taux d'intérêt aux origines sylvestres » [*der waldursprüngliche Zinsfuß*] ; par ailleurs, dans le même ouvrage, son inventeur continue à bien mériter de « notre science » comme « philosophe de l'impôt sur les chiens » [p. 420-421].

14. La Banque d'Angleterre élève ou abaisse son taux d'escompte, bien qu'elle le fasse, évidemment, compte tenu du taux qui règne sur le marché ouvert, suivant l'afflux et la sortie de l'or. « Le résultat en est que la spéculation sur l'escompte des traites, par anticipation des variations du taux de la banque, constitue maintenant la moitié des affaires des gros bonnets du centre monétaire », c'est-à-dire du marché financier de Londres. ([H. ROY] *The Theory of the Exchanges*, etc., p. 113.)

15. « Le prix des marchandises varie constamment. Elles sont toutes destinées à des usages différents ; l'argent sert à toutes les fins. Les marchandises, même celles de même espèce, se distinguent suivant leur qualité. L'argent comptant possède toujours la même valeur, ou du moins il devrait en être ainsi. Le résultat est que le prix de l'argent, que nous désignons par le mot intérêt, possède une plus grande stabilité et régularité que celui de n'importe quel autre objet. » (J. STEUART : *Principles of political economy*. Traduction française, 1789, IV, p. 27.)

16. « Cette règle de partage du profit n'est cependant pas applicable à tout prêteur et tout emprunteur en particulier, mais à l'ensemble des prêteurs et des emprunteurs en général. Des gains, exceptionnellement importants ou réduits, sont imputables soit à l'habileté, soit à des connaissances commerciales insuffisantes, qualités qui ne regardent en rien les prêteurs ;

comme celles-ci ne leur portent aucun dommage, les prêteurs n'ont pas non plus à tirer avantage de celles-là. Ce qui a été dit de différentes personnes, dans la même affaire, peut également être appliqué à diverses sortes d'affaires; si l'argent emprunté rapporte à des commerçants ou des artisans qui travaillent dans telle branche, un profit supérieur à celui ordinairement réalisé par d'autres commerçants et artisans du même pays, le profit extra leur appartient, bien qu'il ait suffi, pour le réaliser, d'une habileté et d'une connaissance en affaires ordinaires; il n'appartient pas au prêteur qui leur a fourni l'argent..., car les prêteurs n'auraient pas accepté de céder leur argent pour faire marcher telle autre affaire, à des conditions comportant un paiement au-dessous du taux général d'intérêt; c'est pourquoi ils n'ont pas besoin de recevoir plus que celui-ci, quel que soit l'avantage tiré de leur argent. » (MASSIE, *l. c.*, p. 50-51.)

17. Taux d'escompte bancaire	5%
Taux d'escompte privé, traites à 60 jours	3 5/8%
Ditto, à 3 mois	3 1/2%
Ditto, à 6 mois	3 5/16%
Prêts à courtiers, au jour le jour	1-2%
Ditto pour une semaine	3%
Dernier taux pour 15 jours, prêts à agents de change	4 3/4-5%
Intérêt des dépôts (en banque)	3 1/2%
Ditto (banques d'escompte)	3-3 1/4%

L'exposé détaillé ci-dessus du taux d'intérêt sur le marché de l'argent londonien, en date du 9 décembre 1889, paru dans la rubrique de la City du *Daily News* du 10 décembre, montre combien grande peut être la différence dans un seul et même jour. Le minimum est de 1%, le maximum de 5%. (F. E.)

NOTES DU CHAPITRE XXIII

1. Th. TOOKE : *History of Prices*, Londres, 1838, II, p. 355-356. [Le texte de cette citation est donné en anglais par Marx dans son manuscrit.]
2. *Metallic, Paper and Credit Currency*, p. 73.
3. Th. TOOKE : *An Inquiry into the Currency Principle*, 2^e édit., Londres, 1844, p. 80.
4. Le datif (fungierendem), dans la 1^{re} édition, rapportait ce membre de phrase au capitaliste lui-même. Corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)
5. « Les profits d'entreprise dépendent des profits nets du capital; et non vice versa. » (RAMSAY, *l. c.*, p. 214. — *Net profits*, chez Ramsay, signifie toujours : intérêt.)
6. « La surveillance ici » (pour le propriétaire foncier cultivateur) « est tout à fait superflue. » (J. E. CAIRNES : *The Slave Power*, Londres, 1862, p. 48-49).
7. Dans la 1^{re} édition : « le travail de surveillance des ouvriers ». Corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)
8. « Si la nature du travail exige que les ouvriers » (ici les esclaves) « soient répartis sur une grande étendue, le nombre des surveillants, donc les frais que nécessite cette surveillance augmenteront d'autant. » (CAIRNES : *loc. cit.*, p. 44.)
9. Dans la 1^{re} édition et dans le manuscrit de Marx : *Gutsklavenwirtschaft*, c'est-à-dire, de l'économie terrienne esclavagiste. (N. R.)
10. MOMMSEN : *Histoire romaine*, 2^e édit., Berlin, 1856, I, p. 809-810.
11. Le mot grec désigne plus exactement l'intendant.
12. *New York Daily Tribune*, 20 décembre 1859. (N. R.)
13. A. URE dans : *Philosophy of Manufactures*, traduction française, 1836, I, p. 67-68. Dans cet ouvrage, ce Pindare des fabricants leur décerne, en même temps, ce certificat : la plupart n'ont pas la moindre idée du mécanisme qu'ils utilisent.
14. Dans un cas que je connais, un fabricant, en faillite après la crise de 1868, était devenu salarié, payé par ses propres ouvriers. Après la faillite, l'usine avait été reprise par une association ouvrière et l'ancien propriétaire engagé comme directeur. (F. E.)

15. Les relevés de comptes, mentionnés ici, vont tout au plus jusqu'en 1864, puisque le texte ci-dessus fut écrit en 1865. (F. E.)

16. « Maîtres et compagnons sont, les uns et les autres, des ouvriers. Dans ce sens, l'intérêt des maîtres est exactement le même que celui de leurs salariés. Mais, de plus, ils sont ou des capitalistes ou les agents des capitalistes et, à cet égard, leurs intérêts sont résolument opposés à ceux des ouvriers » (p. 27). « L'instruction, largement répandue parmi les ouvriers industriels (*journeymen mechanics*) de ce pays, diminue tous les jours la valeur du travail et l'habileté de presque tous les maîtres et entrepreneurs, en augmentant le nombre de ceux qui possèdent les mêmes connaissances techniques qu'eux » (p. 30). (HODGSKIN : *Labour defended against the Claims of Capital*, etc., Londres, 1825.)

17. « Le relâchement général des barrières conventionnelles et les plus grandes facilités de s'instruire agissent en ce sens, qu'ils abaissent les salaires des ouvriers qualifiés au lieu d'augmenter ceux des travailleurs non qualifiés. » (J. ST. MILL : *Principles of Political Economy*, 2^e édit., Londres, 1849, I, p. 479.)

NOTES DU CHAPITRE XXIV

1. Marx dit : Das Geld hat jetzt Lieb'un Liebe. (N. R.)
2. LUTHER : *An die Pfarrerherrn wider den Wucher* zu predigen, etc., Wittenberg, 1540.
3. Fonds d'amortissement des dettes d'Etat, créé par Pitt. (N. R.)
4. Richard PRICE : *An Appeal to the Public on the subject of the National Debt*. [1772], 2^e édit., Londres, 1772. [p. 19]. L'auteur y révèle une naïveté comique : « Il faut emprunter de l'argent à intérêt simple pour l'accroître à intérêts composés. » (R. HAMILTON : *An Inquiry concerning the Rise and Progress of the National Debt of Great Britain*, 2^e édit., Edinburg, 1814. D'après cela, emprunter serait même, pour des particuliers, le moyen le plus sûr de s'enrichir. Mais si, par exemple, j'emprunte 100 l. st. à un taux annuel de 5%, j'ai à payer 5 l. st. à la fin de chaque année et, en admettant que cette avance se poursuive pendant cent millions d'années, je n'aurai jamais dans ce laps de temps que 100 l. st. à prêter chaque année et de même chaque année, 5 l. st. à payer. Par ce procédé, je n'arrive donc jamais à prêter 105 l. st. en en empruntant 100. Et avec quoi, dois-je payer les 5% ? Par un nouvel emprunt, ou, si je suis l'Etat, par des impôts. Mais, si c'est un capitaliste industriel qui emprunte de l'argent, il dispose, pour un profit de 15% par exemple, de 5% pour le paiement de l'intérêt, de 5% pour sa consommation (bien que son appétit grandisse avec ses revenus) et de 5% pour être capitalisés. Nous prévoyons donc déjà 15% de profit pour pouvoir payer constamment 5% d'intérêt. Si le procès se prolonge, le taux de profit, pour les raisons déjà développées, va tomber de 15% par exemple, mais Price oublie tout à fait que l'intérêt de 5% présuppose un taux de profit de 15%. Il laisse celui-ci se perpétuer avec l'accumulation du capital. Il ne tient aucun compte du procès réel d'accumulation, mais se contente de prêter de l'argent afin que celui-ci lui revienne avec des intérêts composés. Comment l'argent s'y prendra lui est complètement indifférent, puisqu'il s'agit bien ici de la vertu innée du capital porteur d'intérêt.
5. C'est-à-dire la trente-et-unième loi de la vingt-sixième année de George III. (N. R.)
6. *Traité sur le commerce*, etc., par J. CHILD, traduit, etc., Amsterdam et Berlin, 1754, p. 115; écrit en 1669.
7. *Economist*, 19 juillet 1859. [Cette citation est donnée en anglais par Marx dans son manuscrit.]
8. Dans la 1^{re} édition et dans le manuscrit de Marx : ordonnance intacte et régulière. (N. R.)
9. Dans la 1^{re} édition et le manuscrit : tout le procès. (N. R.)
10. Dans la 1^{re} édition et dans le manuscrit : la loi. (N. R.)
11. Adam MÜLLER : *Die Elemente der Staatskunst*, Berlin, 1809, III, p. 147-149.
12. Voir à ce sujet Mill et Carey, ainsi que le commentaire ambigu de Roscher. [Cf. J. ST. MILL : *Principles of Political Economy*, vol. I, 2^e édit., Londres, 1849, p. 92. —

H. C. CAREY : *Principles of Social Science*, vol. III, Philadelphie, 1860, p. 71–73. — W. ROSCHER : *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, 2^e édit., Stuttgart et Augsburg, 1858, § 45.]

13. « Il est clair qu'il n'existe pas de travail, pas de force productive, pas d'intelligence ni d'art qui puisse suffire aux prétentions démesurées de l'intérêt composé. Mais tout épargne provient du revenu du capitaliste, de sorte que ces prétentions se posent effectivement en permanence et que la force productive du travail se refuse tout aussi constamment à les satisfaire. Il en résulte, par conséquent, une espèce de compensation (balance) permanente. » (*Labour defended against the Claims of Capital*, p. 23. — de Hodgskin.)

NOTES DU CHAPITRE XXV

1. TOOKE : *Inquiry into the Currency Principle*, p. 36–37.
2. FULLARTON : *On the Regulation of Currencies*, 2^e édit., Londres, 1845, p. 38–51.
3. Ce paragraphe a été intercalé par Engels, qui l'a repris dans une autre partie du manuscrit de Marx ; dans la 1^{re} édition, il porte le n^o 7. (N. R.)
4. Loi sur la réforme de la Banque d'Angleterre qui prévoyait la création de deux départements distincts, l'un traitant uniquement des opérations bancaires, l'autre émettant les billets. (N. R.)
5. Dans la 1^{re} édition : septembre. (N. R.)
6. Rue de la City de Londres où se trouvent les principales banques. (N. R.)
7. Rue de Londres, centre du commerce de gros produits coloniaux. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XXVI

1. *The Currency Theory Reviewed*, Londres, 1845, p. 32–34.
2. *Ibid.*, p. 36.
3. J. G. HUDBARD : *The Currency and the Country*, Londres, 1843, p. [40]–41.
4. C'est-à-dire qu'antérieurement on fixait d'abord le dividende et on déduisait ensuite l'impôt sur le revenu de chaque actionnaire, lors du paiement ; après 1844, cet impôt fut d'abord payé sur le profit global de la Banque et ensuite le dividende réparti « free of income tax » [net de l'impôt sur le revenu]. Dans ce dernier cas, un même pourcentage nominal se trouve donc accru du montant des impôts. (F. E.)
5. Théorie monétaire, répandue dans la première moitié du XIX^e siècle, basée sur une théorie quantitative de l'argent. (N. R.)
6. Voir ci-dessous, p. 474. (N. R.)
7. Voir ci-dessous, p. 489. (N. R.)
8. Dans la 1^{re} édition : n'a pas trait. (N. R.)
9. Voir ci-dessous, p. 424–425. (N. R.)
10. Service qui émet les billets. (N. R.)
11. Service qui traite des opérations bancaires. (N. R.)
12. Pour plus de détails sur la confusion des idées d'Overstone en matière de capital, voir la fin du chapitre XXXII. (F. E.)

NOTES DU CHAPITRE XXVII

1. « En 1812, la circulation moyenne des billets de la Banque de France était de 106 538 000 francs. En 1818 : 101 205 000 francs ; alors que la circulation monétaire, la masse globale de toutes les entrées et paiements était, en 1812 : 2 837 712 000 francs ; en 1818 : 9 665 030 000 francs. L'activité de cette circulation en France, en 1818, est donc à celle de 1812 comme 3 est à 1. Le grand régulateur de la vitesse de circulation est le crédit... C'est ainsi

qu'il faut expliquer pourquoi une pression violente sur le marché monétaire coïncide généralement avec une circulation intense. » (*The Currency Theory Reviewed*, etc., p. 65) — « Entre septembre 1833 et septembre 1843, virent le jour, en Grande-Bretagne, près de 300 banques, qui émettaient leurs propres billets ; la conséquence en fut une réduction de 2 millions 1/2 dans la circulation des billets ; fin septembre 1833, elle s'élevait à 36.035 2441. st. et fin septembre 1843 à 33 518 544.1. st. » (*Ibid.*, p. 53) — « La merveilleuse intensité de la circulation écossaise lui permet de réaliser avec 1001. st. la même quantité d'affaires d'argent qui, en Angleterre, exige 420 l. st. » (*Ibid.*, p. 55. Cette dernière affirmation se rapporte uniquement au côté technique de l'opération.)

2. « Avant l'établissement des banques, le montant de capital nécessaire pour la fonction de moyen de circulation était toujours supérieur à celui exigé par la circulation réelle des marchandises. » (*Economist*, 1845, p. 238.)

3. Qu'on regarde, par exemple, dans le *Times* [voir 3, 5, 7 décembre 1857], la liste de ceux qui ont fait faillite dans une année de crise, comme celle de 1857, et qu'on compare la fortune personnelle des faillis avec le montant de leurs dettes. — « En vérité, le pouvoir d'achat des gens possédant du capital et du crédit dépasse de loin tout ce que peuvent imaginer les gens qui n'ont pas une connaissance pratique des marchés spéculatifs. » (TOOKE : *Inquiry into the Currency Principle*, p. 79) — « Un homme, qui a la réputation de posséder suffisamment de capital pour ses affaires régulières et qui, dans sa branche, jouit d'un bon crédit, peut entreprendre des achats d'une extension proprement énorme, comparés à son capital, s'il est d'avis que ses marchandises bénéficieront d'une conjoncture en hausse et si, au début et au cours de sa spéculation, il est favorisé par les circonstances. » (*Ibid.*, p. 137) — « Les fabricants, les marchands, etc., réalisent tous des affaires bien au-dessus de leur capital... Aujourd'hui, le capital est plutôt la base sur laquelle s'établit un bon crédit, que la limite des transactions d'une affaire commerciale quelconque. » (*Economist*, 1847, p. 1333.)

4. Th. CHALMERS (*On Political Economy*, etc., Londres, 1832).

NOTES DU CHAPITRE XXVIII

1. Nous donnons, ici, le passage de Tooke dans l'original déjà cité à la page 440 sq. en allemand : *The business of bankers setting aside the issue of promissory notes payable on demand may be divided into two branches, corresponding with the distinction pointed out by Dr. (Adam) Smith of the transactions between dealers and dealers and between dealers and consumers. One branch of the bankers business is to collect from those who have not immediate employment for it, and to distribute or transfer it to those who have. The other branch is to receive deposits of the incomes of their customers and to pay out the amount, as it is wanted of expenditure by the latter in the objects of their consumption ... the former being a circulation of capital, the latter of currency.* [Les affaires des banquiers, si on laisse de côté l'émission de billets de banque (*promissory notes*) payables au porteur, peuvent être divisées en deux branches, qui correspondent à la différenciation faite par le Dr. (Adam) Smith entre transaction de commerçant à commerçant et de commerçant à consommateur. Une branche de l'activité bancaire consiste à rassembler le *capital* de ceux qui n'en ont pas une utilisation immédiate et à le répartir et le transférer à ceux qui peuvent l'utiliser. L'autre branche consiste à recevoir le *revenu* de leurs clients et à le leur reverser suivant les besoins de leur consommation. Dans le premier cas, il s'agit de circulation de *capital* ; dans le second, de circulation de *monnaie*.] (TOOKE : *Inquiry into the Currency Principle*, p. 36) — Dans le premier cas, il s'agit de *the concentration of capital on the one hand and the distribution of it on the other* [la concentration du capital d'un côté et sa répartition de l'autre]. Dans le second cas, il s'agit de *administering the circulation for local purposes of the district* [administration de la circulation pour les besoins locaux des environs]. (*Ibid.*, p. 37) — Dans le passage suivant, Kinneer s'approche bien davantage de la conception exacte : « On utilise de l'argent pour accomplir deux opérations essentiellement différentes. Comme moyen d'échange entre commerçant et commerçant, il est l'instrument grâce auquel sont effectués des

transferts de capital, ce qui veut dire échange d'un certain montant de capital en argent, contre un montant égal de capital en marchandises. Mais l'argent dépensé en paiement de salaire et en achat et vente entre commerçant et consommateur n'est pas du capital, mais du revenu, la partie du revenu total employée aux dépenses quotidiennes. Cet argent circule, grâce à son moyen de circulation (*currency*). Les avances de capital dépendent exclusivement de la volonté de la banque ou d'autres propriétaires de capital (car on trouve toujours des emprunteurs), mais le montant des moyens de circulation dépend des besoins de la collectivité au sein de laquelle l'argent circule, en vue de sa dépense quotidienne. » (J. C. KINNEAR : *The Crisis and the Currency*, Londres, 1847, p. 3 sq.)

2. Dans la 1^{re} édition : figure. Corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

3. *Contribution à la critique de l'économie politique*, [Paris, Editions sociales, 1972, p. 74].

4. « A demand for capital on loan and a demand for additional circulation are quite distinct things and not often found associated. » (FULLARTON : *On the Regulation of Currencies*, 2^e édit., Londres, 1845, p. 82, titre du chapitre V.) — « C'est, en effet, une grande erreur de croire que la demande de crédit (c'est-à-dire demande de prêt de capital) est identique à une demande de moyens de circulation additionnels, ou même que les deux sont souvent liées. Chaque demande prend naissance dans des circonstances qui la déterminent en particulier, et très différentes les unes des autres. Quand les affaires ont l'air florissantes, que les salaires sont élevés, les prix en hausse et les usines actives, il y a généralement besoin d'un apport additionnel de *moyens de circulation* pour accomplir les fonctions supplémentaires inséparables de la nécessité d'accroître et d'augmenter les paiements ; mais c'est surtout à un degré plus avancé du cycle commercial, quand les difficultés commencent à se faire jour, quand les marchés sont pléthoriques et les rentrées ralenties, que l'intérêt monte et que la banque subit une pression pour avance de *capital*. Il est exact que la banque n'a pas coutume d'avancer du capital par un autre moyen que par ses billets de banque et que, par conséquent, le refus d'émettre des billets signifie le refus d'une attribution de crédit. Mais l'attribution de crédit une fois acceptée, tout s'ordonne alors selon les exigences du marché ; l'emprunt est maintenu et le moyen de circulation, s'il n'est pas utilisé, trouve le chemin de retour vers son émetteur. D'après cela, chacun peut se convaincre, par un simple examen superficiel des rapports parlementaires, que la quantité des titres entre les mains de la Banque d'Angleterre évolue plus souvent en sens inverse de la masse de ses billets en circulation qu'en concordance avec elle. Par conséquent, l'exemple de ce grand établissement ne fait pas exception à la règle à laquelle les banquiers de province attachent une si grande importance, à savoir ; aucune banque ne peut accroître la quantité de ses billets en circulation si cette quantité répond déjà aux fins habituelles d'une circulation de billets ; elle doit, cette limite une fois franchie, faire supporter par son capital toute augmentation de ses avances et la financer par la vente de quelques-unes de ses valeurs en réserve, ou encore en renonçant à de nouveaux investissements en valeurs. Le tableau que j'ai rétabli à partir des rapports parlementaires pour la période 1833–1840, et auquel je me suis référé à une page précédente, fournit constamment des exemples étayant cette vérité ; mais deux d'entre eux sont à un tel point significatifs qu'il me serait tout à fait inutile de chercher ailleurs. Quand, le 3 janvier 1837, les moyens financiers de la Banque étaient tendus à l'extrême, pour maintenir le crédit et pour faire face aux difficultés du marché monétaire, nous trouvons ses avances pour emprunt et escompte portées à la somme monstrueuse de 17 022 000 l. st., somme qu'on ne connaissait plus depuis la guerre, et qui était presque égale à la totalité des billets émis, qui, pendant ce temps, se maintenait inchangée au niveau peu élevé de 17 076 000 l. st. D'un autre côté, nous trouvons, le 4 juin 1833, une circulation de billets de 18 892 000 l. st., liée à un chiffre de valeurs disponibles ne dépassant pas 972 000 l. st., correspondant donc presque à un point minimum, sinon au minimum minimorum, au cours de la dernière moitié du siècle. » (FULLARTON, *Ibid.*, p. 97–98) — Les déclarations suivantes de M. Weguelin, gouverneur de la Banque d'Angleterre, montrent qu'une demande de *pecuniary accommodation* [demande d'attribution de crédit] n'est pas nécessairement identique à une *demand for gold* [demande d'or] « (ce que Wilson, Tooke et d'autres appellent du capital) : « L'escompte de traites, jusqu'à ce montant » (un

million par jour pendant trois jours successifs), « ne diminuerait point la réserve » (de billets de banque), « au cas où le public ne réclamerait pas une somme plus importante de circulation active. Les billets émis pour l'escompte de traites reflueraient par l'intermédiaire de banques et par des dépôts. Si ces transactions n'ont pas pour but l'exportation d'or, et si à l'intérieur ne règne pas une panique telle que le public conserve ses billets de banque au lieu de les déposer dans les banques, la réserve ne serait pas touchée par des transactions aussi prodigieuses. » — « La Banque peut escompter 1 million et demi par jour — cela se fait continuellement — sans que sa réserve soit le moins du monde touchée. Les billets refluent sous forme de dépôts et le seul changement qui ait lieu est le simple transfert d'un compte à un autre. » (*Report on Bank Acts, Evidence* n° 241, 500.) Les billets servent donc ici seulement comme moyen pour transférer des crédits.

5. FULLARTON, *Ibid.*, p. 131. [Cette citation de Fullarton et les suivantes sont données en anglais par Marx dans son manuscrit.]

6. FULLARTON, *Ibid.*, p. 121.

7. *Ibid.*, p. 129.

8. Voir L. I^{er}, p. 113. (N. R.)

9. FULLARTON : *Ibid.*, p. 143.

10. FULLARTON : p. 130.

11. Le passage de l'original, qui suit ici, est incompréhensible dans son ensemble et a été élaboré à nouveau par l'éditeur, jusqu'à la fin de la parenthèse. Ce point a déjà été vu dans un autre contexte au chapitre XXVI [cf. p. 400–402 ci-dessus]. (F. E.)

12. FULLARTON : p. 130.

NOTES DU CHAPITRE XXIX

1. « L'ouvrier a une valeur-capital ; on l'obtient en considérant la valeur monétaire de son gain annuel comme un intérêt ... Si l'on ... capitalise les tarifs moyens de salaires à 4 %, on obtient les chiffres suivants, qui expriment la valeur moyenne d'un ouvrier agricole de sexe masculin : en Autriche : 1 500 talers ; en Prusse : 1 500 ; en Angleterre : 3 750 ; en France : 2 000 ; en Russie centrale : 750. » (Von REDEN : *Vergleichende Kulturstatistik*, Berlin, 1848, p. 434.)

2. (Au lendemain de la Révolution de février, alors qu'à Paris marchandises et titres avaient vu leur cours s'effondrer et qu'ils étaient absolument invendables, un négociant suisse de Liverpool, M. R. Zwilchenbart (de qui mon père tenait la chose) fit argent de tout ce qu'il put et, muni de la somme ainsi recueillie, se rendit à Paris et alla trouver Rothschild, pour lui proposer de faire une affaire avec lui. Rothschild le regarda fixement, se précipita sur lui et, le saisissant par les épaules : « Avez-vous de l'argent sur vous ? » — « Oui, monsieur le Baron ». — « Alors, vous êtes mon homme ! » Et ils firent ensemble une brillante affaire. — F. E.)

3. MORRIS, gouverneur de la Banque d'Angleterre. Déclaration mentionnée dans *Report on Commercial Distress*, 1847–1848, [n° 3800].

4. (Cette multiplication par deux ou par trois du capital a pris, ces dernières années, un nouvel et important développement, grâce, par exemple, aux *Financial Trusts*, qui occupent déjà dans le compte rendu de la Bourse de Londres une rubrique spéciale. Une société se constitue pour l'achat d'une certaine catégorie de titres portant intérêt, mettons des valeurs d'Etat étrangères, des titres d'emprunts anglais municipaux, ou d'emprunts américains, des actions de chemins de fer, etc. Le capital, mettons 2 millions de l. st., est réuni par souscriptions d'actions ; la direction achète les valeurs en question, se livre sur elles à des spéculations plus ou moins actives et, déduction faite des frais, répartit l'intérêt annuel obtenu, sous forme de dividende, entre les actionnaires. — En outre, dans des sociétés anonymes isolées, la coutume s'est fait jour de partager les actions ordinaires en deux catégories : *preferred* reçoivent un intérêt fixe, de 5 % par exemple, à la condition que le profit total le permette ; après quoi, s'il reste encore quelque chose, les *deferred* le touchent. De cette façon, la mise de fonds « sérieuse », dans les actions privilégiées, est plus ou moins séparée de la spéculation

proprement dite, qui s'exerce sur les *deferred*. Quelques grosses entreprises ne voulant pas se plier à cette mode, il est arrivé que des sociétés se constituent, qui placent un ou plusieurs millions de l. st. en actions de ces entreprises. Après quoi, elles émettent de nouvelles actions d'une valeur nominale égale aux premières, mais dont une moitié est *preferred*, et l'autre *deferred*. Dans ces cas-là les actions primitives sont dédoublées, puisqu'elles constituent la base d'une nouvelle émission d'actions. — F. E.)

5. A. SMITH (*Wealth of Nations*), livre II, chap. IV, [Abendeen, Londres, 1848, p. 236].

6. *The Currency Question Reviewed*, p. 62—63.

7. *Commercial Distress, 1847—1848* [p. 277, n° 3639 et 3642].

8. Le tableau officiel ci-dessous, emprunté au *Daily News*, du 15 décembre 1892, des réserves des 15 plus grosses banques de Londres en novembre 1892, prouve combien, depuis, ce phénomène s'est encore accentué :

Nom de la Banque	Passif (en L. st.)	Réserve en espèces (en L. st.)	En pourcentage.
City	9 317 629	746 551	8,01
Capital and Counties	11 392 744	1 307 483	11,47
Imperial	3 987 400	447 157	11,22
Lloyds	23 800 937	2 966 806	12,46
London and Westminster	24 671 559	3 818 885	15,50
London and S. Western	5 570 268	812 353	14,58
London Joint stock	12 127 993	1 288 977	10,62
London and Midland	8 814 499	1 127 280	12,79
London and County	37 111 035	3 600 374	9,70
National	11 163 829	1 426 225	12,77
National Provincial	41 907 384	4 614 780	11,01
Parsons and the Alliance	12 794 489	1 532 707	11,98
Prescott and Co	4 041 058	538 517	13,07
Union of London	15 502 618	2 300 084	14,84
Williams, Deacon and Manchester and Co	10 452 381	1 317 628	12,60
Total	232 655 823	27 845 807	11,97

De ces 28 millions de réserve, au moins 25 sont en dépôt à la Banque d'Angleterre, 3 millions sont au plus en espèces dans les coffres des 15 banques elles-mêmes. Mais la réserve en espèces, du département bancaire de la Banque d'Angleterre, n'a jamais atteint, en ce même mois de novembre, tout à fait 16 millions. (F. E.)

9. La suspension de l'Acte bancaire, de 1844, donne licence à la Banque d'émettre des quantités illimitées de billets, sans que leur couverture soit assurée par la réserve d'or qu'elle détient ; donc la Banque peut créer des quantités quelconques de capital-argent fictif et faire, avec ce papier-monnaie, des avances aux banques et aux courtiers en valeurs, et, par leur intermédiaire, au commerce. (F. E.)

10. *Report of Committee on Bank Acts, 1857—1858*, p. 5, § 8.

11. *Ibid.*, p. 8, § 17.

12. *Ibid.*, p. 21, § 52.

NOTES DU CHAPITRE XXX

I. — Les fonds publics ne sont autre chose que le capital imaginaire, qui représente la partie du revenu annuel, affectée à payer la dette. Un capital équivalent a été dissipé ; c'est lui qui

sert de dénominateur à l'emprunt, mais ce n'est pas lui que le fonds public représente, car ce capital n'existe plus nulle part. De nouvelles richesses cependant doivent naître du travail et de l'industrie ; une portion annuelle de ces richesses est assignée par avance à ceux qui ont prêté celles qui ont été détruites ; cette portion sera ôtée par les impôts, à ceux qui les produiront, pour être donnée aux créanciers de l'Etat ; et, d'après la proportion usuelle dans le pays, entre le capital et l'intérêt, on suppose un capital imaginaire équivalent à celui d'où pourrait naître la rente annuelle que les créanciers doivent recevoir. » (SIMONDI : *Nouveaux Principes*, [Paris, 1819], II, p. 230.)

2. En fait, une partie du capital-argent de prêt accumulé est l'expression pure et simple de capital industriel. Lorsque, par exemple, l'Angleterre investit, vers 1857, 80 millions de l. st. dans des chemins de fer et d'autres entreprises, ce placement fut réalisé presque en totalité par l'exportation de marchandises anglaises, que les Américains n'eurent pas à payer. L'exportateur anglais tira pour ces marchandises des traites sur l'Amérique, qui furent achetées par les souscripteurs anglais et expédiées en Amérique, en paiement du montant des actions souscrites.

3. Voir L. II, p. 370—372. (N. R.)

4. *Commercial Distress, 1847—1848, Evidence* n° 1664.

5. *Ibid.*, p. 45, Déclaration de Hodgson, directeur de la Banque royale de Liverpool.

6. *Ibid.*, p. 63.

7. *Ibid.*, p. 42.

8. Déposition du même Hodgson (*ibid.*, p. 67).

9. Déclaration de R. Gardner, cité au livre I, chap. XV, II, 3, et plusieurs fois ailleurs. (Déposition n° 4884, *ibid.*, [p. 369].)

10. Ch. Turner, gros négociant de Liverpool faisant du commerce avec les Indes orientales (*ibid.*, n° 730).

11. (Comme je l'ai déjà noté ailleurs, sur ce point [L. I^{er}, p. 28—29], un tournant s'est produit depuis la dernière grande crise générale. La forme aiguë du procès périodique avec son cycle de dix ans, observé jusqu'ici, semble avoir fait place à l'alternance plus chronique, plus longue, qui ne frappe pas en même temps les divers pays industriels, d'une période relativement courte, de faible amélioration des affaires et d'une période de difficultés relativement longue, qui n'amène pas de solution. Mais, peut-être, ne s'agit-il que d'un allongement de la durée du cycle. Dans la période infantile du commerce mondial, de 1815 à 1847, on arrive à montrer l'existence de cycles*, de cinq ans approximativement ; de 1847 à 1867, le cycle est nettement de dix ans ; serions-nous, par hasard, dans la période préparatoire d'un nouveau krach mondial, d'une violence inouïe ? Beaucoup de faits semblent l'indiquer. Depuis la dernière crise générale de 1867, se sont produites de grandes modifications. L'extension colossale des moyens de transports — navires assurant les liaisons transocéaniques, chemins de fer, télégraphe électrique, canal de Suez — a établi pour la première fois, réellement, un marché mondial. Une série de puissances industrielles concurrentes sont venues se placer aux côtés de l'Angleterre, qui détenait naguère le monopole de l'industrie ; dans toutes les parties du monde des territoires infiniment plus grands et plus variés se sont ouverts au placement du trop-plein de capitaux européens, de sorte que ceux-ci se répartissent bien davantage, permettant ainsi de surmonter plus facilement les excès de la spéculation en un point. Tous ces facteurs ont supprimé la plupart des anciens foyers de crise et écarté presque toutes les occasions de crise, en tout cas les ont atténués. Parallèlement, sur le marché intérieur, la concurrence cède le pas aux cartels et aux monopoles, tandis qu'elle est limitée sur les marchés extérieurs par les barrages des tarifs douaniers dont tous les pays industriels, hormis l'Angleterre, s'entourent. Mais ces protections douanières ne sont pas autre chose que les armements destinés à la bataille générale de l'industrie, qui doit finalement décider de la domination sur le marché mondial. Ainsi, chaque élément qui tend à empêcher la répétition des anciennes crises recèle en soi le germe d'une crise à venir, bien plus puissante que les précédentes. — F. E.)

* Dans la 1^{re} édition : crises. (N. R.)

12. *Report of Committee on Bank Acts, 1857.*

1. *B[ank] C[ommittee]* 1858, [p. 5, § 8].
2. *Ibid.* [p. 21, § 54].
3. *Economist*, 1847, p. 1334.
4. Marx emploie ici le mot *Zirkulation*, équivalent de l'anglais *currency*. Nous le traduisons ici par monnaie en circulation. (N. R.)
5. *Bank Acts*, 1858, p. L.VII.
6. *Report on Bank Acts*, 1857 [p. 108, 119].

NOTES DU CHAPITRE XXXII

1. *H[ank] A[cts]* de 1857. Dépôts de Twells, banquier :
4516 : « En votre qualité de banquier, faites-vous des affaires avec du capital ou avec de la monnaie ? — Nos affaires se font avec de la monnaie. » — 4517 : « Sous quelle forme sont versés les dépôts à votre banque ? — En numéraire. » — 4518 : « Comment sont-ils payés ? — En numéraire. » — 4519 : « Peut-on donc dire qu'ils sont autre chose que de l'argent ? — Non. »

Overstone (voir chap. XXVI) confond sans cesse « *capital* » et « *money* » [argent]. « *Value of money* » [valeur de l'argent] s'appelle aussi chez lui intérêt, mais dans la mesure où il est déterminé par la masse de l'argent ; l'intérêt serait de la « *value of capital* » [valeur du capital], s'il est déterminé par la demande du capital productif et le profit que celui-ci rapporte. Il dit : 4180 : « L'emploi du terme « *capital* » est très dangereux. » — 4148 : « L'exportation d'or, hors d'Angleterre, signifie une diminution de la quantité de monnaie dans le pays et elle doit naturellement provoquer, en général, un accroissement de la demande sur le marché monétaire (donc, selon lui, pas sur le marché des capitaux). — 4112 : Dans la proportion où l'argent sort du pays, la quantité restant chez nous est diminuée. Cette réduction de la quantité restante engendre un accroissement de valeur de cet argent. » (Dans sa théorie, ceci signifie que la contraction de la circulation provoque, à l'origine, une augmentation de valeur de la monnaie en tant qu'argent, par comparaison avec la valeur des marchandises : donc, cette augmentation de valeur de l'argent = baisse de valeur des marchandises. Mais entre-temps il a été prouvé de façon irréfutable, même pour lui, que la quantité d'argent en circulation ne détermine pas les prix, c'est donc maintenant la diminution de l'argent, en tant que moyen de circulation, qui augmenterait sa valeur en tant que capital productif d'intérêt, augmentant aussi le taux de l'intérêt.) « Et cet accroissement de valeur de l'argent restant fait obstacle à l'hémorragie et persiste jusqu'à ce qu'il ait fait rentrer autant d'argent qu'il faut pour rétablir l'équilibre. » — On verra plus loin la suite des contradictions de cet Overstone (cf. p. 473 sq).

2. C'est ici qu'intervient la confusion, qui fait des deux choses de l'« argent » : le dépôt en tant que droit à un paiement du banquier et l'argent déposé entre les mains du banquier. Le banquier Twells, devant le *Bank Committee* de 1857, prend l'exemple suivant : « Je commence à travailler avec 10 000 l. st., j'achète des marchandises que j'entrepose. Les 5 000 l. st. restantes, je les mets en dépôt chez un banquier, pour pouvoir tirer sur cette banque, selon mes besoins. Mais je continue à considérer la somme totale comme mon capital, bien que 5 000 l. st. existent sous la forme de dépôt ou d'argent. » (4528). Ce qui donne naissance au gentil dialogue que voici : 4531 : « Vous avez donc donné à quelqu'un d'autre vos 5 000 l. st. en billets de banque ? — Oui. » — 4532 : « Celui-ci a alors 5 000 l. st. de dépôt ? — Certes. » — 4533 : « Et vous-même avez 5 000 l. st. en dépôt ? — Tout à fait exact. » — 4534 : « Il a 5 000 l. st. en argent et vous avez 5 000 l. st. en argent ? — Oui. » — 4535 : « Mais, en fin de compte, ce n'est rien d'autre que de l'argent ? — Non. » La confusion vient en partie de ceci : A, qui a mis en dépôt les 5 000 l. st., peut tirer sur ce compte, dispose de cette somme, tout comme s'il l'avait encore. Ainsi, pour lui, elle fait fonction d'argent potentiel. Mais dans tous les cas où il tire sur son compte, il détruit son dépôt *pro tanto* [en proportion de ses retraits]. S'il retire de l'argent réel et si son argent est déjà prêté ailleurs, il ne sera pas payé avec son propre argent, mais avec celui qu'a déposé un tiers. S'il paie une dette à B à l'aide d'un chèque sur son banquier, et que B dépose ce chèque à sa banque, et que le banquier de A possède également un chèque

sur le banquier de B, de sorte que les deux banquiers se bornent à échanger leurs chèques, l'argent déposé par A aura fait deux fois office d'argent : d'abord, entre les mains de la personne qui a obtenu l'argent remis en dépôt par A ; *secundo*, entre les mains de A, lui-même. Sa deuxième fonction, c'est l'extinction d'une créance (la créance de A sur son banquier et la créance de celui-ci sur le banquier de B) sans intervention de numéraire. Dans ce cas, le dépôt a une double action en tant qu'argent d'abord en tant que droit à de l'argent. De simples titres donnant droit à de l'argent ne peuvent tenir lieu d'argent qu'en servant à compenser des créances.

3. James Morris. (N. R.)
4. *Commercial Distress*, 1848, imprimé en 1857, n° 219.

NOTES DU CHAPITRE XXXIII

1. *The Currency Theory Reviewed*, p. 65.
2. Nombre moyen de jours pendant lesquels un billet de banque est resté en circulation (relevé de Marshall, caissier de la Banque d'Angleterre, dans *Report on Bank Acts*, 1857, II. — Appendice, p. 300–301).

Année	Billets de 5 L. st.	Billets de 10 L. st.	Billets de 20 à 100 L. st.	Billets de 200 à 500 L. st.	Billets de 1000 L. st.
1792	?	236	209	31	27
1818	148	137	121	18	13
1846	79	71	34	12	8
1856	70	58	27	9	7

3. *Bank Acts*, 1858, p. V.
4. *Le Capital*, livre I^{er}, chap. III, II, 3 : le numéraire, le signe de valeur. (F. E.)
5. *Commercial Distress*, 1848–1857, n° 3094.
6. *Ibid.*, n° 2844.
7. *Ibid.*, n° 3446–48.
8. *Ibid.*, n° 3578.
9. J. G. KINNEAR : *The Crisis and the Currency*, London, 1847, p. 5.
10. Newarch, *Bank Acts*, 1857, n° 1650.
11. Anderson, [*Commercial Distress*], 1848–1857, n° 3595–3600.
12. *Bank Acts*, 1857, n° 38.
13. *Bank Acts*, 1857, n° 5196.
14. *Commercial Distress*, 1848–1857, n° 2645.
15. *Commercial Distress*, 1848–1857, n° 2930.
16. *Commercial Distress*, 1848–1857, n° 1116.
17. Loi adoptée par le gouvernement anglais en mai 1797 qui imposait un cours les billets de banque et interdisait leur échange contre de l'or. Ces limitations furent levées en 1819.
18. Extrait du poème de Henri Heine : *Controverse*. Le Tausves Jontof est un commentaire sur le Talmud, que les Israélites considèrent comme faisant autorité. (N. R.)
19. G. W. GILBERT : *An Inquiry into the Causes of the Pressure, etc.*, p. 31.
20. *Economiste*, 1847, p. 575.
21. *Bank Acts*, 1857, n° 1568 à 1574.
22. A l'Assemblée générale des actionnaires de l'*Union Bank of London*, du 17 janvier 1894, le président, M. Ritchie, raconte qu'en 1893 la Banque d'Angleterre a relevé le taux d'escompte de 2 1/2 % (en juillet) à 3 et 4 % en août. Et comme, malgré cette mesure, elle a perdu 4 millions 1/2 de livres sterling d'or en quatre semaines, elle le releva à 5 %. Ce qui

fit rentrer l'or, et le taux de la banque fut ramené à 4 % en septembre et à 3 % en octobre. Mais ce taux ne fut pas accepté sur le marché. « Quand le taux de la banque était de 5 %, le taux du marché était de 3 1/2 % et le taux de l'argent de 2 1/2 % ; quand le taux de la banque est tombé à 4 %, le taux d'escompte était de 23/8 %, le taux de l'escompte et le taux de l'argent à 13/4 % ; quand le taux de la banque était de 3 %, le taux de l'escompte était tombé à 11/2 % et le taux de l'argent lui était légèrement inférieur. » (*Daily News*, 18 janvier 1894.) — F. E.

23. G. W. GILBART : *An Inquiry into the Causes of the Pressure on the Money Market*, Londres, 1840, p. 35.
24. *Ibid.*, p. 40.
25. *Ibid.*, p. 52.
26. D. HARDCASTLE : *Bank and Bankers*, 2^e édit., Londres, 1842, p. 120.
27. *Ibid.*, p. 363—364.
28. G. M. BELL, directeur écossais de banque : *The Philosophy of Joint Stock Banking*, Londres, 1840, p. 46—47.

NOTES DU CHAPITRE XXXIV

1. K. MARX : *Contribution à la critique de l'économie politique*, [p. 130 et suiv.].
2. *Ibid.*, [p. 132—133].
3. *Ibid.*, [p. 140—143].
4. *Bank Committee*, 1857.
5. *Bank Acts*, 1857, Report. II, p. 200—291.
6. *Commercial Distress*, 1848—1857.
7. *Ibid.*, n° 2021—2023.
8. *Bank Committee*, 1857, n° 2031.
9. Dans la 1^{re} édition : « argent » ; corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)
10. *Commercial Distress*, 1848—1857.
11. *Economist*, 23 octobre 1847 [p. 1214 sq.].
12. *Bank Committee* 1857, n° 4189.

NOTES DU CHAPITRE XXXV

1. Les déclarations suivantes de W. Newmarch montrent la répercussion de ces apports d'or sur le marché monétaire : « 1509 : Vers la fin de 1853, on constata dans le public une grande inquiétude ; en septembre, la Banque d'Angleterre releva trois fois de suite son taux d'escompte ... ; dans les premiers jours d'octobre ... les soucis et les alarmes du public s'accrurent. Craintes et inquiétudes furent fort notablement apaisées avant la fin novembre et presque complètement chassées par l'arrivée de 5 millions de métal précieux en provenance d'Australie. Le même phénomène se répéta à l'automne de 1854, en octobre et novembre, lors de l'arrivée de près de 6 millions de métal précieux. Répétition des mêmes phénomènes, en automne 1855, époque d'agitation et d'inquiétude, on le sait, avec l'arrivée pendant les mois de septembre, octobre et novembre d'environ 8 millions de métal précieux. Nous voyons la même chose se produire à la fin de 1856. Bref, je pourrais faire appel tout aussi bien à l'expérience de tous les membres de cette commission et leur demander si nous n'avons pas déjà pris l'habitude, lors de quelque difficulté financière que ce soit, de voir le remède complet et naturel dans l'arrivée d'un bateau chargé d'or. »

2. Selon Newmarch, les sorties d'or vers l'étranger peuvent avoir trois causes pour origine : 1^o Des raisons purement commerciales, par exemple, si les importations excèdent les exportations, comme ce fut le cas de 1836 à 1844, et encore une fois en 1847, surtout à cause des fortes importations de grains ; 2^o Elles peuvent servir à se procurer les moyens d'investir des capitaux anglais à l'étranger ; exemple : investissement aux Indes, en 1857, pour la construction de chemins de fer ; et 3^o Elles peuvent représenter des dépenses définitives, faites à l'étranger comme en 1853 et 1854 en Orient, à des fins militaires.

3. 1918. Newmarch : « Si on prend l'Inde et la Chine ensemble, si on fait entrer en ligne de compte les transactions entre les Indes et l'Australie, et celles entre la Chine et les Etats-Unis encore plus importantes — et dans ces cas il s'agit d'opérations triangulaires, car c'est par notre intermédiaire qu'a lieu la compensation ... — alors, il est exact que la balance commerciale n'était pas défavorable à l'Angleterre seule, mais à la France et aux Etats-Unis aussi. » (*Bank Acts*, 1857.)

4. Voir, par exemple, la réponse ridicule de Weguelin. Il dit que 5 millions d'or sortis du pays, c'est autant de capital en moins, et il veut, par là, expliquer des phénomènes qui ne se produisent pas lorsqu'il y a hausse ou diminution du prix du capital-industriel réel, lorsque ce capital s'élargit ou se contracte dans une mesure infiniment plus grande. D'autre part, la tentative d'expliquer ces phénomènes directement en y voyant les symptômes d'une expansion ou d'une contraction de la masse du capital réel (considéré dans ses éléments matériels) n'est pas moins ridicule.

5. Newmarch (*Bank Acts*, 1857) : 1364 : « L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre est en réalité... la réserve centrale ou le trésor métallique central qui sert de fondement à tout le commerce de la nation. Elle est pour ainsi dire le pivot, autour duquel doit tourner tout le commerce du pays : toutes les autres banques anglaises considèrent la Banque d'Angleterre comme le trésor central ou le réservoir où elles peuvent puiser leur réserve de monnaie métallique ; et l'effet des cours des changes étrangers se répercute toujours justement sur ce trésor et ce réservoir.

6. « Donc, pratiquement, Tooke et Lloyd feraient tous deux face à une trop grande demande d'or en resserrant de bonne heure le crédit par un relèvement du taux de l'intérêt et une réduction des avances de capitaux. Simplement Lloyd, du fait de son illusion, est responsable de limitations (légal — F. E.) et de prescriptions fastidieuses et même dangereuses. » (*Economist* [11 décembre] 1847, p. 1418.)

7. « Ainsi, vous êtes d'accord, qu'il n'est pas d'autre moyen de modifier la demande d'or, si ce n'est en relevant le taux de l'intérêt ? — Chapman » (associé de la grande maison de courtage (*bill-brokers*, Overend, Gurney et Cie — F. E.) : « C'est mon avis. Si notre or tombe à un certain niveau, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de sonner aussitôt le tocsin et de dire : nous sommes en période de déclin et quiconque expédie de l'or à l'étranger doit le faire à ses risques et périls. » (*Bank Acts*, 1857, *Evidence*, n° 5057.)

8. C'est bien ce chiffre qu'indique le texte ; il faut lire manifestement, comme l'indique le tableau, 13,09 3/4 (N. R.)

9. Dans la 1^{re} édition : 9 329 941. (N. R.)

10. Dans la 1^{re} édition : 13, 13. (N. R.)

11. *Economist*, 11 janvier 1851.

NOTES DU CHAPITRE XXXVI

1. M. AUGIER : *Du crédit public, etc.*, Paris 1842, p. 206.

2. J. W. NEWMAN : *Lectures on Political Economy*, Londres, 1851, p. 44.

3. HÜLLMANN : *Geschichte des Städtewesens (Histoire des communes)* (« Les communes médiévales », Bonn, 1826], II, p. 55—57.

4. « C'est parce que de nombreux engagements et retraits ont lieu le même mois, et que l'on engage un article pour en retirer un autre, tout en obtenant un petit solde versé en argent, que l'intérêt des établissements de prêts sur gages atteint de telles proportions. Il existe à Londres 240 prêteurs sur gages reconnus et environ 1450 en province. Le capital employé est évalué à 1 million environ. Il effectue au moins trois rotations dans l'année et rapporte chaque fois, en moyenne, du 33 1/3 % ; de sorte que les classes inférieures d'Angleterre paient 100 % par an pour l'avance temporaire d'un million, sans parler des articles engagés, qui sont perdus parce que le délai de retrait est expiré. » (J. D. TUCKETT : *A History of the Past and Present State of the Labouring Population*, Londres, 1846, I, p. 114.)

5. Jusque dans les titres de leurs ouvrages, ils se donnaient pour principal objectif : « Le

bien-être général des propriétaires fonciers, le fort accroissement de la valeur de la propriété foncière, la suppression des impôts pour la noblesse et la *gentry*, etc., l'augmentation de leur revenu annuel, etc. » Seuls y perdraient les usuriers, les pires ennemis de la nation, qui ont fait plus de mal à la noblesse et à la *yeomanry* que n'aurait pu en faire une armée d'invasion venue de France.

6. - Charles II d'Angleterre, par exemple, devait encore payer aux orfèvres » (les ancêtres des banquiers) « d'énormes intérêts usuraires et des *agios* considérables, de 20 à 30%. Une affaire qui rapportait tant incita « les orfèvres » à consentir de plus en plus d'avances au roi, à faire l'avance de l'ensemble des impôts à recouvrer, à prendre en gage, dès qu'elle était votée, toute somme accordée par le Parlement et même à rivaliser entre eux dans l'achat et la prise en gage de *bills* [traites], *orders* [ordres de paiement] et *tallies* [tailles], de sorte qu'en fait toutes les recettes publiques passaient par leurs mains. » (John FRANCIS : *History of the Bank of England*, Londres, 1848, I, p. 30–31.) « Déjà, auparavant, on avait proposé à plusieurs reprises la création d'une banque. Elle était finalement devenue indispensable. (*Ibid.*, p. 38.) La banque était nécessaire, ne fût-ce que pour permettre au gouvernement pressuré par les usuriers d'obtenir de l'argent à un intérêt supportable, sur la garantie des votes d'impôts du Parlement. » (*Ibid.*, p. 59–60.)

7. *Interest of Money mistaken*, [Londres, 1668].

8. *Traité sur le commerce*, etc., 1669, traduction, Amsterdam et Berlin 1754.

9. *Ibid.*, p. 155.

10. *Ibid.*, p. 156.

11. *Ibid.*, p. 179.

12. MACAULAY : *History of England*, [Londres, 1854–1857], IV, p. 499.

13. J. FRANCIS : *History of the Bank of England*, p. 73.

14. *Religion saint-simoniennne. Economie politique et politique*, Paris, 1831, p. 104. [Toute la citation est en français dans le texte.]

15. Il ne fait pas de doute qu'en révisant son manuscrit Marx aurait modifié considérablement ce passage. Il est inspiré par le rôle des ex-saint-simoniens en France, sous le Second Empire ; juste à l'époque où Marx écrivait ce qu'on vient de lire, les fantastiques illusions de l'école sur le pouvoir du crédit qui devait assurer le salut du monde se réalisaient, par l'ironie de l'histoire, sous la forme d'une spéculation, d'une ampleur inouïe jusqu'alors. Par la suite, Marx n'a jamais parlé qu'avec admiration du génie et du cerveau encyclopédique de Saint-Simon. Si celui-ci a ignoré, dans ses premiers écrits, l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat, qui commençait seulement à naître en France, à cette époque-là, s'il a classé dans les travailleurs la fraction de la bourgeoisie qui s'occupait de la production, cela correspond aux conceptions de Fourier, qui voulait réconcilier le capital et le travail, et s'explique par la situation économique et politique de la France d'alors. Si Owen eut, en l'occurrence, de plus vastes perspectives, c'est qu'il vivait dans un autre milieu, au cœur de la révolution industrielle et des oppositions de classe qui déjà s'accusaient. (F. E.)

16. Karl MARX : *Misère de la philosophie*, Bruxelles et Paris, 1847, [E. S., 1972.] – *Contribution à la Critique de l'économie politique*, [p. 57–58].

17. C. PECQUEUR : *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique*, Paris, 1842, p. 433–434.

18. GILBART : *History and Principles of Banking*, p. 164–165.

19. Ce texte est extrait de *An die Pfarrherrn wider den Wucher zu predigen, Ouvres de Luther*, Wittenberg, 1589, 6^e partie [p. 312]. [La première édition donnait par erreur comme référence « Livres du commerce et de l'usure », de l'an 1524].

20. *An die Pfarrherrn, wider den Wucher zu predigen*, Wittenberg, 1540 [*Ibid.*, p. 306].

21. J. HARDCASTLE : *Bank and Bankers*, 2^e édit., Londres, 1843, p. 19–20.

22. M. AUGIER : *Du Crédit public*, etc., Paris, 1842, p. 202–203.

23. Sir Dudley NORTH : *Discourses upon Trade*, Londres, 1691, p. 6–7.

24. J. G. BUSCH : *Theoretisch-praktische der Handlung*, etc., 3^e édit., Hambourg, 1808, t. II, p. 232–233.

25. *Ibid.*, p. 55.

1. Rien de plus comique que le développement de Hegel sur la propriété privée du sol. L'homme, en tant que personne, doit réaliser sa volonté pour en faire l'âme de la nature extérieure ; il doit donc prendre possession de cette nature comme de sa propriété privée. Si c'est là la destination de « la personne », de l'homme en tant que personne, il doit s'ensuire que chaque homme doit nécessairement être propriétaire foncier, pour pouvoir se réaliser en tant que personne. La libre propriété privée de la terre et du fonds -phénomène très moderne – n'est pas, d'après Hegel, un rapport social déterminé, mais un rapport de l'homme en tant que personne et de la « nature », un « droit absolu d'appropriation de l'homme sur toutes choses » (HEGEL : *Philosophie des Rechts*, Berlin, 1840, p. 79). Il est clair, pour le moins, que l'individu ne peut pas par sa « volonté » s'affirmer comme propriétaire, face à la volonté d'autrui qui décide, elle aussi, de se concrétiser dans la même parcelle du globe. Pour cela, il faut bien autre chose que la bonne volonté. De plus, on ne voit absolument pas à quel endroit la « personne » fixera une limite à la concrétisation de sa volonté, s'il faudra à l'existence de sa volonté tout un pays pour se réaliser ou si elle aura besoin d'une quantité de pays pour manifester, en se les appropriant, « la souveraineté de ma volonté en face de la chose » (p. 80). A cet endroit, d'ailleurs, Hegel est près de se rompre le cou pour de bon. « La prise de possession est tout à fait individuelle ; je ne m'approprie pas plus que ce que je touche avec mon corps, mais le fait qui suit immédiatement est que les choses extérieures ont davantage d'extension que ce que je suis capable de saisir. A cette possession est lié un autre fait : l'appropriation s'opère par la main, mais le domaine de celle-ci peut être élargi » (p. 90–91). Cet autre objet est lié à d'autres encore ; ainsi disparaît la limite fixée à ma volonté en tant qu'âme pour se répandre dans le sol. « Si je possède quelque chose, ma raison a tendance à considérer que m'appartient non seulement ce que je possède directement, mais encore ce qui est en connexion avec lui. La parole est ici au droit positif, car le concept ne permet point d'autres déductions » (p. 91). Voilà un aveu extraordinairement naïf « de ce concept » ; il prouve que le concept qui dès l'abord joue le tour de tenir pour absolue une représentation juridique fort précise de la propriété foncière, qui appartient à la société bourgeoise, ne conçoit en fait « rien du tout » des véritables structures de cette propriété foncière. En même temps, ce texte contient l'aveu que le « droit positif » peut et doit changer ses constatations avec la modification des besoins de l'évolution sociale, c'est-à-dire économique.

2. Des chimistes-agronomes tout à fait conservateurs, Johnston par exemple, admettent qu'une exploitation agricole vraiment rationnelle se heurte partout aux barrières insurmontables de la propriété privée. Des écrivains, défenseurs *ex professo* professionnels du monopole de la propriété privée sur le globe, le reconnaissent aussi ; par exemple M. Charles Comte dans les deux volumes qu'il consacre spécialement à la défense de la propriété privée. « Un peuple, dit-il, ne peut donc atteindre le degré de bien-être et de puissance que comporte sa nature qu'autant que chacune des parties du sol qui le nourrit reçoit la destination la plus conforme à l'intérêt général. Pour donner à ses richesses un grand développement, il faudrait, s'il était possible, qu'une volonté unique, et surtout éclairée, présidât à la disposition de chacune des parties de son territoire et la fit concourir à la prospérité de toutes les autres. Mais l'existence d'une telle volonté... ne saurait se concilier avec la division du sol en propriétés privées... et avec la faculté garantie à chacun de disposer de ses biens d'une manière à peu près absolue » (*Traité de la propriété*, Paris, 1834, vol. I, p. 228). Devant la contradiction entre propriété et agronomie rationnelle, Johnston, Comte, etc., ne voient que la nécessité d'exploiter le sol d'un pays comme un tout. Mais le fait, pour la culture des divers produits du sol, de dépendre des fluctuations des prix du marché, qui entraînent un perpétuel changement de ces cultures, l'esprit même de la production capitaliste, axé sur le profit le plus immédiat, sont en contradiction avec l'agriculture, qui doit mener sa production en tenant compte de l'ensemble des conditions d'existence permanentes des générations humaines qui se succèdent. Un exemple frappant de ce fait est fourni par les forêts : il arrive qu'elles soient administrées à peu près dans l'intérêt général seulement lorsqu'elles ne sont pas propriété privée, mais prises en charge par l'Etat.

3. *Misère de la philosophie*. Dans cet ouvrage, je distingue la terre-matière et la terre-capital. « Rien qu'à appliquer à des terres, déjà transformées en moyens de production, de

bien-être
foncier
revenu
fait plu
venue
6. «
des br
affair
à fair
votée
la pri
fait l
Ban
repr
La
usu
Pa

- nouvelles mises de capital, on augmente la terre-capital sans rien ajouter à la terre-matière. C'est-à-dire à l'étendue du terrain... La terre-capital n'est pas plus éternelle que tout capital... La terre-capital est un capital fixe, mais le capital fixe s'use aussi bien que capitaux circulants » (Editions sociales, 1972, p. 169-170).
4. Je dis bien : « peut » parce que cet intérêt, dans certaines conditions, est déterminé par la loi de la rente foncière ; il est susceptible, par conséquent, de disparaître ; par exemple dans le cas de la concurrence de nouvelles terres d'une grande fertilité naturelle.
 5. Voir James Anderson et Carey.
 6. *Ibidem*, p. 92, 93.
 7. Dans le *manuscrit de Marx : Irish Tenantry Rights Bill* (Projet de loi sur les droits de fermiers irlandais). (N. R.)
 8. Voir les *Anti-Corn-Law Prize-Essays* (Recueil de traités primés contre les lois sur le blé). Cependant les lois sur le blé maintenaient toujours les prix à un niveau artificiellement élevé. Pour les fermiers mieux armés, cette législation était favorable. Ils profitaient de la stagnation où les tarifs douaniers maintenaient la grande masse des fermiers, qui se reposaient à tort ou à raison, sur ces prix moyens exceptionnels.
 9. John C. MORTON : « The Forces used in Agriculture. » Conférence devant la Society of Arts de Londres en 1859, basée sur des documents authentiques, recueillis auprès d'environ 100 fermiers de 12 comtés écossais et de 35 comtés anglais. (*Journal of the Society of Arts*, vol. VIII, Londres, 1860, p. 53 sq.)
 10. M. RUBICHON : *Du mécanisme de la société en France et en Angleterre*, 2^e édition, Paris, 1837, p. 101.
 11. John C. MORTON : *The Resources of Estates*, Londres, 1858, p. 116.
 12. *Ibidem*, p. 118.
 13. Dans *Economie rurale de l'Angleterre*, cité d'après la traduction anglaise, Londres, 1855, p. 42.
 14. Il existe de nombreuses éditions de l'ouvrage de Lavergne. Dans la plus récente (1882), ce tableau-ci figure à la page 50, et les calculs sont faits en francs au taux de 11. st. pour 25 francs. Le tableau se présente donc ainsi : France : lait : 100 millions, etc. Le titre exact de l'ouvrage est : *Essai sur l'Economie rurale de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande*, Paris, 5^e éd., 1882. (N. R.)
 15. *Edition française* : « les producteurs anglais... obtiennent de leur lait un prix double de celui qu'en obtiennent les nôtres », p. 43. « Ce compte des produits du gros bétail, dans les deux pays... en évaluant le kilogramme de viande à 1 franc », p. 49-50. (N. R.)
 16. *Edition française* de 1882, ch. IV, p. 56. (N. R.)
 17. *Edition française*, p. 59. Marx donne la référence à l'édition anglaise en indiquant p. 50-51. (N. R.)
 18. *Morning Star*, 16 décembre 1865.
 19. Patrick Edward Dove (1815-1873) : écrivain philosophe et économiste anglais. A publié à Edimbourg en 1854 un ouvrage intitulé *Elements of Political Science*. (N. R.)
 20. Voir *Contribution...*, ouv. cité, p. 17-18 et *Le Capital*, L. I^{er}, p. 79-80. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XXXVIII

1. Dans la première édition : procès de production. Modifié d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)
2. Dans la première édition : surproduit. (N. R.)
3. Sur le profit extra, voir l'*Inquiry* (contre Malthus).

NOTES DU CHAPITRE XXXIX

1. *Principles... [of Political Economy and Taxation]*, Londres, 1852, p. 59. [Cette citation et la suivante sont données en anglais par Marx dans son manuscrit.]

2. Voir [F. W.] NEWMAN : *Lectures on Political Economy*, Londres, 1851, p. 158.
3. Dans la 1^{re} édition : que la rente du terrain B reste stationnaire, qu'elle aussi le double sur D, et que la rente totale passe de 18 à 22 1/2 st., donc augmente de 22 1/2 %. (N. R.)
4. Henri STORCH (1766-1835) : économiste russe, souvent cité par Marx. Polémique avec Adam Smith. (N. R.)
5. Sir Edward WEST (1782-1828) : économiste anglais. Un des premiers théoriciens de la rente foncière. (N. R.)
6. Sir William PETTY (1623-1687) : selon Marx « un des économistes les plus géniaux et les plus originaux ». Charles DAVENANT (1656-1714) : mercantiliste anglais. (N. R.)
7. Dans ce tableau, comme dans tous les suivants, le mot acre désigne la mesure agraire des pays britanniques. (N. R.)
8. J. G. OPDYKE (1805-1880) : économiste américain, banquier et plus tard maire républicain de New York, auteur de *A Treatise on Political Economy*, New York, 1851. (N. R.)
9. F. W. JOHNSTON : *Notes on North America*, Londres, 1851, I, p. 222, 223.
10. C'est précisément l'accroissement rapide de la mise en culture de ces régions de prairies ou de steppes qui, récemment, a voué à la dérision la très célèbre phrase de Malthus : « la population exerce une pression sur les moyens de subsistance » ; c'est ce qui, tout à l'opposé, a provoqué les lamentations des agrariens, affirmant que l'agriculture allait à sa perte, et, avec elle, l'Allemagne, si l'on n'écartait pas brutalement ces denrées alimentaires qui font pression sur la population. Mais la mise en culture de ces steppes, prairies, pampas, llanos, etc., n'en est qu'à ses débuts ; les bouleversements qu'elle entraînera dans l'agriculture européenne seront plus sensibles encore que par le passé. (F. E.)
11. *Ibid.*, p. 225.

NOTES DU CHAPITRE XL

1. Londres, 1858, p. 209 et suiv. (N. R.)
2. Dans la première édition : 6. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XLII

1. Dans la première édition : D. (N. R.)
2. Dans la première édition : il serait tombé de moitié, de 180 à 90 %. (N. R.)
3. Dans la première édition : pour les terrains C et D. (N. R.)
4. Dans la première édition : 2 quarters. (N. R.)
5. Dans la première édition : 33 ou 27 quarters. (N. R.)
6. Dans la première édition : les coûts de production avancés. (N. R.)
7. Les tableaux IV a à IV d ont dû être corrigés par suite d'une erreur générale de calcul. Il est vrai que les aperçus théoriques déduits de ces tableaux n'en sont pas affectés, mais on aboutit à des chiffres de production par acre tout à fait effarants. Au fond, ces chiffres n'ont, eux non plus, rien de choquant. Pour toutes les cartes en relief et en profil d'élévation, on a coutume d'adopter une échelle bien plus grande pour les verticales que pour les horizontales. Mais quiconque, néanmoins, se sentirait ulcéré dans sa conscience d'agrarier, est toujours libre de multiplier le nombre des acres par n'importe quel chiffre à sa convenance. Dans le tableau I, on peut aussi bien mettre, au lieu de 1, 2, 3, 4 quarters par acre, 10, 12, 14, 16 bushels (8 bushels = 1 quarter), ce qui maintient dans les limites du vraisemblable les données des autres tableaux qui découlent de ces chiffres ; on constatera que le résultat, soit le rapport de l'accroissement de la rente à l'accroissement du capital, revient exactement au même. C'est ce que l'éditeur a fait, au chapitre suivant, dans les tableaux qu'il a joints à l'exposé. (F. E.)
8. Comme Engels le précise dans la note précédente, certains chiffres de ce tableau et des tableaux suivants ont été rectifiés. (N. R.)

nouvelles mises de capital, on augmente la terre-capital sans rien ajouter à la terre-matière, c'est-à-dire à l'étendue du terrain... La terre-capital n'est pas plus éternelle que tout autre capital... La terre-capital est un capital fixe, mais le capital fixe s'use aussi bien que les capitaux circulants » [Editions sociales, 1972, p. 169-170].

4. Je dis bien : « peut » parce que cet intérêt, dans certaines conditions, est déterminé par la loi de la rente foncière ; il est susceptible, par conséquent, de disparaître ; par exemple, dans le cas de la concurrence de nouvelles terres d'une grande fertilité naturelle.

5. Voir James Anderson et Carey.

6. *Ibidem*, p. 92, 93.

7. Dans le manuscrit de Marx : *Irish Tenantry Rights Bill* (Projet de loi sur les droits des fermiers irlandais). (N. R.)

8. Voir les *Anti-Corn-Law Prize-Essays* (Recueil de traités primés contre les lois sur le blé). Cependant les lois sur le blé maintenaient toujours les prix à un niveau artificiellement élevé. Pour les fermiers mieux armés, cette législation était favorable. Ils profitaient de la stagnation où les tarifs douaniers protecteurs maintenaient la grande masse des fermiers, qui se reposaient à tort ou à raison, sur ces prix moyens exceptionnels.

9. John C. MORTON : « The Forces used in Agriculture. » Conférence devant la Society of Arts de Londres en 1859, basée sur des documents authentiques, recueillis auprès d'environ 100 fermiers de 12 comtés écossais et de 35 comtés anglais. [*Journal of the Society of Arts*, vol. VIII, Londres, 1860, p. 53 sq.]

10. M. RUBICHON : *Du mécanisme de la société en France et en Angleterre*, 2^e édition, Paris, 1837, p. 101.

11. John C. MORTON : *The Resources of Estates*, Londres, 1858, p. 116.

12. *Ibidem*, p. 118.

13. Dans *Economie rurale de l'Angleterre*, cité d'après la traduction anglaise, Londres, 1855, p. 42.

14. Il existe de nombreuses éditions de l'ouvrage de Lavergne. Dans la plus récente (1882), ce tableau-ci figure à la page 50, et les calculs sont faits en francs au taux de 11. st. pour 25 francs. Le tableau se présente donc ainsi : France : lait : 100 millions, etc. Le titre exact de l'ouvrage est : *Essai sur l'Economie rurale de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande*, Paris, 5^e éd., 1882. (N. R.)

15. *Edition française* : « les producteurs anglais... obtiennent de leur lait un prix double de celui qu'en obtiennent les nôtres », p. 43. « Ce compte des produits du gros bétail, dans les deux pays... en évaluant le kilogramme de viande à 1 franc », p. 49-50. (N. R.)

16. *Edition française* de 1882, ch. IV, p. 56. (N. R.)

17. *Edition française*, p. 59. Marx donne la référence à l'édition anglaise en indiquant p. 50-51. (N. R.)

18. *Morning Star*, 16 décembre 1865.

19. Patrick Edward Dove (1815-1873) : écrivain philosophe et économiste anglais. A publié à Edimbourg en 1854 un ouvrage intitulé *Elements of Political Science*. (N. R.)

20. Voir *Contribution...*, *ouv. cité*, p. 17-18 et *Le Capital*, L. 1^{er}, p. 79-80. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XXXVIII

1. Dans la première édition : procès de production. Modifié d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)

2. Dans la première édition : surproduit. (N. R.)

3. Sur le profit extra, voir l'*Inquiry* (contre Malthus).

NOTES DU CHAPITRE XXXIX

1. *Principles... [of Political Economy and Taxation*, Londres, 1852], p. 59. [Cette citation et la suivante sont données en anglais par Marx dans son manuscrit.]

2. Voir [F. W.] NEWMAN : *Lectures on Political Economy*, Londres, 1851, p. 158.

3. Dans la 1^{re} édition : que la rente du terrain B reste stationnaire, qu'elle atteigne le double pour D, et que la rente totale passe de 18 à 221. st., donc augmente de 22 1/2 %. (N. R.)

4. Henri STORCH (1766-1835) : économiste russe, souvent cité par Marx. Polémique avec Adam Smith. (N. R.)

5. Sir Edward WEST (1782-1828) : économiste anglais. Un des premiers théoriciens de la rente foncière. (N. R.)

6. Sir William PETTY (1623-1687) : selon Marx « un des économistes les plus géniaux et les plus originaux ». Charles DAVENANT (1656-1714) : mercantiliste anglais. (N. R.)

7. Dans ce tableau, comme dans tous les suivants, le mot acre désigne la mesure agraire des pays britanniques. (N. R.)

8. J. G. OPDYKE (1805-1880) : économiste américain, banquier et plus tard maire républicain de New York, auteur de *A Treatise on Political Economy*, New York, 1851. (N. R.)

9. F. W. JOHNSTON : *Notes on North America*, Londres, 1851, I, p. 222, 223.

10. C'est précisément l'accroissement rapide de la mise en culture de ces régions de prairies ou de steppes qui, récemment, a voué à la dérision la très célèbre phrase de Malthus : « la population exerce une pression sur les moyens de subsistance » ; c'est ce qui, tout à l'opposé, a provoqué les lamentations des agrariens, affirmant que l'agriculture allait à sa perte, et, avec elle, l'Allemagne, si l'on n'écartait pas brutalement ces denrées alimentaires qui font pression sur la population. Mais la mise en culture de ces steppes, prairies, pampas, llanos, etc., n'en est qu'à ses débuts ; les bouleversements qu'elle entraînera dans l'agriculture européenne seront plus sensibles encore que par le passé. (F. E.)

11. *Ibid.*, p. 225.

NOTES DU CHAPITRE XL

1. Londres, 1858, p. 209 et suiv. (N. R.)

2. Dans la première édition : 6. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XLII

1. Dans la première édition : D. (N. R.)

2. Dans la première édition : il serait tombé de moitié, de 180 à 90 %. (N. R.)

3. Dans la première édition : pour les terrains C et D. (N. R.)

4. Dans la première édition : 2 quarters. (N. R.)

5. Dans la première édition : 33 ou 27 quarters. (N. R.)

6. Dans la première édition : les coûts de production avancés. (N. R.)

7. Les tableaux IV a à IV d ont dû être corrigés par suite d'une erreur générale de calcul. Il est vrai que les aperçus théoriques déduits de ces tableaux n'en sont pas affectés, mais on aboutit à des chiffres de production par acre tout à fait effarants. Au fond, ces chiffres n'ont, eux non plus, rien de choquant. Pour toutes les cartes en relief et en profil d'élévation, on a coutume d'adopter une échelle bien plus grande pour les verticales que pour les horizontales. Mais quiconque, néanmoins, se sentirait ulcéré dans sa conscience d'agrarien, est toujours libre de multiplier le nombre des acres par n'importe quel chiffre à sa convenance. Dans le tableau I, on peut aussi bien mettre, au lieu de 1, 2, 3, 4 quarters par acre, 10, 12, 14, 16 bushels (8 bushels = 1 quarter), ce qui maintient dans les limites du vraisemblable les données des autres tableaux qui découlent de ces chiffres : on constatera que le résultat, soit le rapport de l'accroissement de la rente à l'accroissement du capital, revient exactement au même. C'est ce que l'éditeur a fait, au chapitre suivant, dans les tableaux qu'il a joints à l'exposé. (F. E.)

8. Comme Engels le précise dans la note précédente, certains chiffres de ce tableau et des tableaux suivants ont été rectifiés. (N. R.)

1. La première édition donne par erreur pour cette colonne les chiffres du tableau XXI. (N. R.)
2. Engels dit exactement : *Kommunistische Gemeinwesen*, communautés à caractère communiste. (N. R.)
3. Dans la première édition : 11. st. (N. R.)
4. Dans la première édition : 25 %. (N. R.)
5. Dans la première édition : 101. st. (N. R.)
6. Dans la première édition : 1 5/72 quarter. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XLV

1. Dans la première édition : *Auffassung* : conception, corrigé d'après le manuscrit de Marx. (N. R.)
2. WAKEFIELD : *England and America*, Londres, 1833. Cf. aussi *Le Capital*, L. I, 8^e section.
3. Voir Dombasle et R. Jones. [Marx se réfère probablement à l'ouvrage de DOMBASLE : *Annales agricoles de Raville ou mélanges d'agriculture, d'économie rurale, et de législation agricole*, paru à Paris de 1824 à 1837 et à celui de JONES *An essay on the distribution of wealth, and the Sources of taxation*, Londres, 1831. (En ce qui concerne Jones, voir également *Théories...*, t. 3.)]
4. A. SMITH : [*Wealth of Nations*], L. I, chap. XI, première partie [Editions Wakefield, Londres, 1835–1839].
5. Ricardo traite la question bien superficiellement. Voir le passage, dirigé contre A. Smith, sur la rente forestière en Norvège. *Principles*, chap. II [on the *Principles of Political Economy and Taxation*, Londres, 1821] tout au début.

NOTES DU CHAPITRE XLVI

1. LAING [*National Distress*, etc., Londres, 1844, p. 150] ; [F. W.] NEWMAN [*Lectures on Political Economy*, Londres, 1851].
2. Crowlington Strike. ENGELS : *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris [Editions sociales, 1973, p. 313 et suiv.].
3. « Le pavage des rues de Londres a permis à ceux qui possédaient quelques rochers dénudés sur la côte écossaise de tirer une rente d'un sol qui était auparavant absolument sans utilité. » A. SMITH : [*Wealth of Nations*] L. I, chap. XI, 2, [Editions Wakefield, Londres 1835–39, vol. II, p. 33].
4. A. SMITH : [*Wealth of Nations*] L. I, chap. XI, 2 [Editions Wakefield, Londres, 1835–39, vol. II, p. 36 et suiv.].
5. C'est un des mérites de Rodbertus (nous reviendrons au Livre IV [c'est-à-dire dans les *Théories...*, t. 2] sur son important ouvrage sur la rente) d'avoir développé ce point. Il commet seulement une première erreur en supposant que pour le capital l'accroissement du profit se traduit toujours par un accroissement du capital, de sorte que leur rapport, quand la masse du profit augmente, reste constant. Ceci est faux, car si la composition du capital change, bien que l'exploitation du travail reste la même, le taux de profit peut augmenter précisément parce que la valeur proportionnelle de la fraction constante du capital baisse par rapport à sa fraction variable. — Sa seconde erreur est d'avoir traité du rapport de la rente en argent à une parcelle de terrain quantitativement déterminée, une acre par exemple, comme si c'était une chose entendue pour les économistes classiques qui étudient la hausse et la baisse de la rente. Ceci est également faux. Ces économistes considèrent toujours le taux de rente, quand il s'agit de la rente en nature, par rapport au produit, et, quand il s'agit de la rente en argent, ils le considèrent par rapport au capital avancé ; en fait, c'est cela la formulation rationnelle.

6. HEGEL : *Encyclopädie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse*, I^{er} partie, *La Logique*, Berlin, 1840, p. 404. (N. R.)
7. Sur la baisse des prix de la terre quand la rente s'accroît, voir les exemples concrets que donne Passy.
8. Dans la première édition : *Westminster Review*. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XLVII

1. Voir *Théories...*, t. 1. (N. R.)
2. Voir *Contribution...*, *ouv. cité*, p. 119–120. (N. R.)
3. Dans la première édition : *free heads*. (N. R.)
4. A. Smith souligne que, de son temps (et c'est vrai du nôtre, en ce qui concerne les plantations dans les pays tropicaux et subtropicaux), rente et profit ne sont pas encore distincts, le propriétaire foncier étant en même temps le capitaliste, comme Caton par exemple sur ses domaines ; mais c'est précisément cette séparation entre les deux qui est la condition du mode capitaliste de production avec lequel, d'ailleurs, la base de l'esclavage est en contradiction.
5. M. Mommsen dans sa *Römische Geschichte* ne prend absolument pas le mot « capitaliste » au sens où l'emploi l'économie politique et la société moderne. Il lui donne la signification populaire qui continue à survivre, non pas en Angleterre ou en Amérique, mais sur le continent, tradition fort reculée perpétuant un passé aboli.
6. Voir *Le Capital*, L. III, p. 340.
7. Après la conquête du pays, le premier souci des conquérants a toujours été de s'approprier également les hommes. Cf. LONGUET [*Théorie des lois civiles*, etc., Londres, 1767, vol. I, p. 267, sq.]. Voir aussi MOSER.
8. Voir Buret, Tocqueville, Sismondi.
9. Voir le discours du trône du roi de France in TOOKE [*History of Prices*, etc. Edité par Newmarch, Londres, 1857, vol. VI, p. 29, 30].
10. Voir Mounier et Rubichon.
11. Dans sa brochure *Extensiv oder Intensiv!* (Aucune précision n'est donnée sur cette brochure — F. E.), M. le Dr H. Maron part de l'hypothèse erronée de ceux qu'il combat. Il suppose que le capital investi dans l'achat de la terre est du « capital d'investissement » et ergote ensuite sur les définitions respectives du capital d'investissement et du capital d'exploitation, c'est-à-dire des capitaux fixe et circulant. Ses notions tout à fait scolaires sur le capital en général (d'ailleurs excusables chez quelqu'un qui n'est pas économiste, étant donné l'état de « l'économie politique populaire » en Allemagne) ne lui permettent pas de voir que ce capital n'est ni du capital d'investissement ni du capital d'exploitation ; pas plus que le capital investi à la Bourse dans l'achat d'actions... ou de bons d'Etat, n'est réellement « investi » dans une branche de production quelconque, quoique, aux yeux de l'auteur de cette transaction, il représente bien un investissement de capital.
12. Associations de spéculateurs du début du XIX^e siècle. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE XLVIII

1. Les trois fragments qui vont suivre se trouvent à différents endroits du manuscrit dans la Section VL. (F. E.)
2. Voir chap. XXII ci-dessus. (N. R.)
3. On peut déchiffrer sur le manuscrit forces sociales et formes connexes. (N. R.)
4. RICARDO : *Principles*, p. 6.
5. Nous déchiffrons : *oder wenn wir das Gemeinte nehmen* [ou si nous prenons ce qu'on entend par ce terme].
6. *Le Capital*, L. I^{er}, p. 381–386. (N. R.)

7. Début du chap. XLVIII, selon le manuscrit.

8. « Salaire, profit et rente sont les trois sources premières de tout revenu, comme de toute valeur d'échange. » (A. SMITH : [*Wealth of Nations*, L. 1^{er}, chap. VI, Editions Wakefield, vol. I, p. 138.]) « Ainsi les causes de la production matérielle sont en même temps les sources des revenus primitifs existants. » (STORCH : [*Cours d'économie politique*, Saint-Petersbourg 1815], I, p. 259.)

9. Le manuscrit s'interrompt ici. (N. R.)

NOTES DU CHAPITRE IL

1. Dans l'édition française ce chapitre s'intitule : « La production de valeurs d'usage et la production de plus-value ». (N. R.)

2. Ricardo fait cette très bonne remarque au sujet de l'étourdi M. Say : « Voilà comment M. Say parle des produits net et brut : « La valeur totale produite est le produit brut ; cette valeur après en avoir déduit les frais de production est le produit net. » ([*Traité d'économie politique*, etc.] vol. II, p. 491.) Il ne peut donc pas y avoir de produit net, puisque, d'après M. Say, les frais de production consistent en rente, salaires et profits. Page 508, il dit : « La valeur d'un produit, la valeur d'un service productif, la valeur du coût de production sont toutes des valeurs similaires, si on laisse les choses suivre leur cours naturel. Lorsqu'on déduit tout d'un tout, il ne reste plus rien. » (RICARDO : *Principles*, etc., chap. XXXII, p. 512, note.) Ricardo, comme nous le verrons plus loin, n'a d'ailleurs jamais réfuté l'analyse erronée de Smith au sujet du prix des marchandises, sa décomposition en la somme de valeurs des revenus. Il ne s'en préoccupe pas et, dans ses analyses, en admet l'exactitude, en ce sens qu'il « fait abstraction » de la portion de valeur constante des marchandises. Il retombe aussi, de temps à autre, dans les mêmes vues que Smith.

3. « Dans toute société, le prix de toute marchandise se résout finalement en quelque une de ces trois parties (salaire, profit, rente) ou en toutes les trois à la fois. Une quatrième partie ... peut sembler indispensable pour remplacer le capital du fermier ou compenser l'usure de ses bêtes de labour et de ses autres instruments agricoles. Mais il faut considérer que le prix de n'importe quel instrument agricole — prenons l'exemple d'un cheval de labour — se compose, lui aussi, de ces mêmes trois éléments : la rente de la terre où il a été élevé, le travail de l'élevage, les profits du fermier, qui fait l'avance des deux ; rente de sa terre et salaire de ce travail. Le prix du grain pourra donc bien payer le prix et les frais d'entretien du cheval : le prix global ne s'en décompose pas moins, immédiatement ou en dernière analyse, en ces mêmes trois parties : rente, travail (il entend par là salaire) et profit. » (A. SMITH : [*Wealth of Nations*, p. 42.]) Nous montrerons plus loin comment A. Smith sent lui-même ce que cette échappatoire, car ce n'est rien d'autre qu'une échappatoire, a de contradictoire et d'insuffisant, quand il nous renvoie de Ponce à Pilate, sans jamais nous montrer nulle part l'investissement réel de capital où le prix du produit se résoudrait purement et simplement en ces trois parties. *ultimately* (en fin de compte), sans autre *progressus* (progression).

4. Proudhon traduit son incapacité à comprendre ce problème par la formule bornée : *l'ouvrier ne peut pas racheter son propre produit** parce que celui-ci contient l'intérêt qu'il faut ajouter au *prix de revient**. Et comment M. Eugène Forcade s'y prend-il pour corriger les vues de Proudhon ? « Si son objection [de Proudhon] était vraie, elle ne frapperait pas seulement les profits du capital [les revenus de la propriété], mais elle anéantirait la possibilité même de l'industrie. Si le travailleur est forcé de payer 100 la chose pour laquelle il n'a reçu que 80, si le salaire ne peut racheter, dans un produit, que la valeur qu'il y a mise, autant dire que le travailleur ne peut rien racheter, que le salaire ne peut rien payer. En effet, dans le prix de revient, il y a toujours quelque chose de plus que le salaire de l'ouvrier, et, dans le prix de vente, quelque chose de plus que le profit de l'entrepreneur : il y a par exemple le prix de la matière première souvent payée à l'étranger [...]. Il [Proudhon] n'a oublié qu'une chose [dans son hypothèse] c'est l'accroissement continu du capital national ; il a oublié que cet accroissement se constate pour tous les travailleurs, ceux de l'entreprise comme ceux

de la main-d'œuvre. » (*Revue des Deux-Mondes*, 1848, vol. 24, p. 998-999). Voilà bien l'optimisme qui résulte de l'irréflexion bourgeoise et la pseudo-sagesse dont elle se vêt. M. Forcade pense d'abord que l'ouvrier ne pourrait pas vivre s'il ne recevait pas outre la valeur qu'il produit une valeur supérieure et qu'inversement le mode capitaliste de production serait impossible si l'ouvrier recevait réellement la valeur qu'il produit. Ensuite, il généralise, à juste titre, la difficulté que Proudhon n'avait envisagée que d'un point de vue étroit. Le prix de la marchandise contient un excédent, non seulement sur le salaire, mais aussi sur le profit, à savoir la fraction de valeur constante. Suivant le raisonnement de Proudhon, même le capitaliste, avec son profit, ne pourrait pas racheter la marchandise. Comment Forcade résout-il cette énigme ? Par une allégation absurde : l'accroissement du capital. Par conséquent, l'accroissement continu du capital se manifesterait, entre autres phénomènes, dans ce fait : l'analyse du prix des marchandises que l'économie politique déclarait impossible à faire pour un capital de 100, deviendrait superflue pour un capital de 10 000. Que dirait-on d'un chimiste qui, à la question : d'où vient que le produit agricole contient davantage d'acide carbonique que le sol, répondrait : cela vient de l'accroissement continu de la production agricole ? La volonté béate de voir dans le monde bourgeois le meilleur des mondes possible, remplace dans l'économie vulgaire l'amour de la vérité et la propension à la recherche scientifique.

5. « Le capital circulant employé en matériaux, matières premières et ouvrage fait se compose lui-même de marchandises dont le prix nécessaire est formé des mêmes éléments : de sorte qu'en considérant la totalité des marchandises dans un pays, il y aurait double emploi de ranger cette portion du capital circulant parmi les éléments du prix nécessaire » (STORCH : *Cours d'économie politique*, II, p. 140). — Storch entend par éléments du capital circulant (le capital fixe n'est que du capital circulant qui a changé de forme) la fraction constante de la valeur. « Il est vrai que le salaire de l'ouvrier, de même que cette partie du profit de l'entrepreneur, qui consiste en salaire, si on les considère comme une portion de subsistance, se composent également de marchandises achetées au prix courant, et qui comprennent de même salaires, rentes de capitaux, rentes foncières et profits d'entrepreneurs... Cette observation ne sert qu'à prouver qu'il est impossible de résoudre le prix nécessaire dans ses éléments les plus simples » (*Ibid.*, note). — Dans ses *Considérations sur la nature du revenu national* (Paris, 1824), Storch, dans sa polémique contre Say, reconnaît bien à quelle absurdité aboutit l'analyse fautive de la valeur de la marchandise qui consiste à résoudre celle-ci en simples revenus : il dénonce très justement le non-sens de ces résultats — du point de vue de la nation et non du capitaliste individuel — mais lui-même n'avance pas d'un pouce dans l'analyse du *prix nécessaire**, dont il dit dans son Cours, au lieu de chercher la solution dans une fausse progression vers l'infini, qu'il est impossible de le résoudre dans ses éléments réels. « Il est donc clair que la valeur du produit annuel se distribue partie en capital, et partie en profits, et que chacune de ces portions de la valeur du produit annuel va régulièrement acheter les produits dont la nation a besoin, tant pour entretenir son capital que pour renouveler son fonds de consommation » (p. 134, 135). « ... (Une famille qui suffit par son propre travail à tous ses besoins) peut-elle habiter ses granges ou ses étables, manger ses semences ou ses fourrages, s'habiller de ses bestiaux de labour, se divertir de ses instruments aratoires ? D'après la thèse de M. Say, il faudrait répondre oui à toutes ces questions » (p. 135, 136). « ... Si l'on admet que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a point de capital à en déduire, il faut aussi admettre qu'elle peut dépenser improductivement la valeur entière de son produit annuel, sans faire le moindre tort à son revenu futur » (p. 147). « Les produits qui constituent le capital d'une nation ne sont point consommables » (p. 150).

6. *Considérations sur la nature du revenu national*, p. 19. [Cette citation figure en français dans le manuscrit de Marx.]

NOTES DU CHAPITRE L

1. Lorsque nous décomposons en salaire, profit et rente foncière la valeur ajoutée à la

partie constante du capital, il est bien entendu qu'il s'agit de fractions de valeur. On peut évidemment se représenter qu'elles existent dans le produit direct qui est une concrétisation de la valeur, c'est-à-dire dans le produit qu'ouvriers et capitalistes ont créé dans une sphère particulière de production, par exemple la filature, donc qu'elles existent sous forme de filés. Mais en fait, ces fractions de valeur ne sont ni plus ni moins représentées dans ce produit que dans n'importe quelle autre marchandise, n'importe quel autre élément de la richesse matérielle de même valeur. Et, dans la pratique, le salaire est payé en argent donc dans l'expression la plus pure de la valeur. Il en va de même pour l'intérêt et la rente. Pour le capitaliste, cette conversion de son produit en pur signe de valeur est en fait très importante ; au moment de la répartition même, elle est déjà supposée exister. Que ces valeurs soient reconverties en ce produit, cette marchandise, dont elles sont issues, que l'ouvrier rachète une partie du produit qu'il a lui-même créé ou qu'il acquière le produit d'un autre travail, de nature différente, ne change rien à l'affaire. M. Rodbertus s'excite bien inutilement à ce sujet.

2. « Il suffira de constater que la même règle générale qui régit la valeur de la matière première et des marchandises manufacturées s'applique également aux métaux ; leur valeur ne dépend pas du taux de profit ni du taux de salaire, ni de la rente qu'on paie pour les mines, mais de la quantité totale de travail, qui est nécessaire pour extraire le métal et l'apporter au marché » (RICARDO : *Principles*, etc., chap. III, p. 77).

NOTES DU CHAPITRE LI

1. J. Stuart MILL : *Some Unsettled Questions of Political Economy*, Londres, 1844.

2. Voir la brochure sur : *Competition and Cooperation* [Concurrence et coopération] (1832 ?) [Marx se réfère probablement à *A prize essay on the comparative merits of competition and cooperation*, Londres, 1834.]

NOTE DU CHAPITRE LII

1. F. List fait justement remarquer : « Que les grands domaines soient surtout exploités par leurs propriétaires eux-mêmes démontre seulement l'absence de civilisation, de moyens de communication, d'industries nationales et de villes riches. C'est pourquoi ce mode d'exploitation se rencontre partout en Russie, en Pologne, en Hongrie, dans le Mecklembourg. Autrefois, il prédominait également en Angleterre. Mais avec l'épanouissement du commerce et de l'industrie, il fit place au morcellement des propriétés en exploitations moyennes qui furent données à ferme. » (*Die Ackerverfassung, die Zwergwirtschaft und die Auswanderung*, 1842, p. 10.)

INDEX DES MATIÈRES

A

Abstinence. - 411, 468.

Accumulation

I. Définition. - 40, 94, 120, 245, 387, 434, 440-442, 447-450, 456-457, 460-462, 742.

1. — et procès de production. - 215, 255.

2. — et baisse du taux de profit. - 217, 220, 236-238, 242-244, 256-257, 368.

3. — et concentration. - 256.

4. — et plus-value. - 239, 368-369.

5. — et commerce extérieur. - 271, 462.

II. Formes. - 387, 440-441.

1. — de capital-argent. - 387, 434, 440-442, 447-450, 456-457, 460-469.

2. — et rente foncière. - 468.

3. — primitive. - 566, 793.

4. — dans la société socialiste. - 741 à 742.

III. Fonds d'—. - 755, 760.

IV. Conditions. - 793.

Achat

I. — et vente. - 194, 272.

II. —, marchandise et argent. - 183, 192-193, 325.

III. — et capital marchand. - 282, 320-322, 324-329.

IV. — et crédit. - 333, 344, 414-415.

Actions. - 41, 432, 440, 817 XXIX n. 4.

- Banques par —. - 40.

- Sociétés par —. - 40-42, 358-359, 361, 408-413.

- Capital par —. - 235, 255.

- Spéculation. - 244-245, 378-379.

- Avances sur —. - 373, 420.

Afrique. - 41.

Agents de change (Bill Brokers). - 439, 479-480, 500-501.

Agriculture

I. Situation et évolution. - 567, 595, 613-615, 618, 678, 730.

II. Développement et rationalisation. - 125-126, 129, 195, 315, 565 à 568, 594-595, 735-736.

- Dans l'antiquité. - 713.

- Au moyen-âge. - 713, 720-721, 730.

- En Angleterre. - 578.

III. Dans le mode de production capitaliste. - 565-567, 594-595, 617, 619, 722-726, 794-795.

1. Capital et —. - 70-71, 92, 122, 307, 419, 567, 584, 709-721.

2. Productivité. - 698, 710-711.

3. — et industrie. - 691-692.

4. Prix. - 695, 698.

5. Taux de profit. - 229, 676.

Agronomie. - 567, 700, 731, 735.

(voir Science)

Alexandrie. - 34-35.

Aliénation. - 95, 328-330, 362, 750.

Alimentation. - 566, 581-582, 698, 773.

(voir Moyens de subsistance)

Allemagne. - 30, 34, 38, 40, 41, 94, 410, 419, 530, 544, 547, 548, 551, 553, 555, 562-563, 663, 730, 800 VI n. 9, 19, 807 XIX n. 2, 808 XX n. 4, 809 XX n. 8, 817 XXIX n. 1, 827 XXXIX n. 10.

Amérique. - 22, 36, 37, 40-41, 84, 88, 128-129, 135, 314, 358, 381, 410, 453 à 454, 463, 511, 515, 522, 526, 533, 537, 539-540, 545, 546, 563, 568, 576, 578, 612-614, 663, 800 VI n. 7, 9, 817 XXIX n. 4, 819 XXX n. 2, 823 XXXV n. 3, 829 XLVII n. 5.

Anarchie (de la production capitaliste).
- 187, 188, 193, 194, 249, 253, 529 à 531, 751, 792-793.

Angleterre. - 36-37, 40-41, 88, 98-117, 128, 130-144, 178, 213, 303, 315-316, 377-407, 409-410, 418-427, 447-450, 452-455, 457-463, 480-502, 506-527, 530-547, 552, 555-557, 559, 564, 569 à 571, 574-579, 601, 603, 619, 663, 700, 704, 714, 721, 724, 726, 730-731, 789, 796, 808 XX n. 2, 5, 814 XXVII n. 1, 816 XXVIII n. 4, 817 XXIX n. 1, 818 XXIX n. 8, 819 XXX n. 2, 11, 820 XXXII n. 1, 2, 821 XXXIII n. 21, 822 XXXV n. 1, 823 XXXV n. 5, 823 XXXVI n. 4, 826 XXXVII n. 9, 10, 13, 14, 15, 828 XLVI n. 3, 829 XLVII n. 5.

Antagonisme (voir Contradiction).

Antilles. - 381, 545.

Antiquité

- Agriculture. - 713.
- Commerce, échange de marchandises. - 33, 314.
- Rente. - 722.
- Capital usuraire. - 548-551.
- Moyens et rapports de production. - 179-180, 751.
- Travail de surveillance. - 357-358.

Apologétique. - 361, 572.

Apparence (voir Essence).

Argent

- I. Monnaie. - 183, 303-304, 312, 343, 373, 428, 452, 469, 475, 480, 499, 552, 558, 807 XIX n. 2.
1. Moyen de paiement. - 269, 301 à 302, 304, 344, 370, 414-416, 427, 553.
2. Circulation. - 261-271, 290-291, 301, 303-306, 309, 319-322, 324, 327 à 330, 408, 414-429, 436, 451-452, 466-469, 475, 479-480, 484-497, 504, 522, 807 XIX n. 2.
- II. Formes. - 305, 371, 373, 375, 376, 380, 430, 435, 475, 479.
- Traités. - 305, 321, 370-385, 388, 390, 393, 398-402, 416, 420-421, 424

à 425, 427, 430, 434-435, 447, 452, 458-460, 477, 479, 489-493, 495, 498 à 501, 537, 557, 564, 732.

- Billets de banque. - 370, 371, 373 à 377, 379, 385, 388-391, 399-400, 406-407, 415-416, 419-421, 423-428, 430, 434-436, 438, 452, 457, 458, 460, 463, 479-489, 493-501, 504, 519.

- Titres d'Etat. - 373, 379, 385, 420, 423-424, 426, 430, 432-435, 464, 470 à 471, 489, 500.

- Lettres de change. - 442, 447, 458, 471, 476, 490, 495, 496, 498, 500.

III. Valeur de l'—. - 319-320, 323 à 324, 330-333, 363, 475, 552.

IV. — et métaux précieux. - 303-306, 372, 379, 387, 389-391, 403, 405, 421-423, 425-428, 430, 452-453, 476-477, 502, 504, 522-548. (voir Monnaie)

Argentine. - 663.

Aristocratie

- foncière. - 808 XX n. 2.
- financière. - 808 XX n. 2.

Artisans. - 30-31, 709.

- et agriculture. - 31-32, 180, 618.
- et capitalisme. - 315-316.

Asie. - 34, 84, 156-157, 314, 510, 516, 522, 526, 531-540, 566, 581, 717, 721, 809 XX n. 5.

Association

- au moyen-âge. - 33-35, 555.
- de capitalistes. - 128.
- d'ouvriers. - 411.
- Système d'—. - 604.

Assurance (dans la production capitaliste). - 207, 741, 764, 765, 789, 794.

Ateliers nationaux. - 142.

Australie. - 84, 130, 463, 522, 533, 545, 576, 823 XXXV n. 3.

Autriche. - 40, 213.

B

Babylone. - 33.

Balance commerciale. - 453, 476, 524.

- Entre les Indes et l'Angleterre. - 535, 537.

- Dans la théorie mercantiliste. - 712.

Balance des paiements. - 421-422, 453 à 454, 475-476, 524, 530.

Banque. - 303, 305, 372-374, 389, 408, 417, 463-464, 484, 500-501, 503, 545, 555-559, 563-564.

- privée. - 40, 420, 425, 500.

- de dépôt. - 418, 461-462.

- émission de billets et de titres. - 420-421, 423-425, 480-484.

- encaisse métallique. - 519-526, 528.

- d'Angleterre. - 387, 389, 399, 404-407, 419-426, 438-439, 457-458, 461-463, 471, 477-478, 480-488, 491 à 495, 499-503, 507, 512-517, 519 à 531, 544, 552, 555-557, 559, 809 XXI n. 1.

- de France. - 814 XXVII n. 1.

- Chez Proudhon. - 56.

- Chez Saint-Simon. - 560.

Banquier. - 370-374, 392-393, 441, 457, 470, 502.

- et capital-argent. - 430, 435, 467, 470.

Base et superstructure. - 717-719.

Besoin. - 189, 251, 601.

1. — social. - 182, 183, 187-189, 192, 582, 774.

2. Satisfaction des —. - 250, 582-583, 751, 789.

3. — et surtravail. - 716, 718, 733, 741, 764.

Bimétallisme (voir Monnaie).

Bourse. - 40-42, 343.

Brésil. - 381, 545.

C

Canada. - 381, 545, 612.

Capital

- I. Définition. - 45, 51, 57, 60, 62, 194, 236, 243-252, 255, 323, 331-333,

350, 370-379, 411, 414-415, 430-439, 470, 500, 567, 618, 646, 680, 747-752, 765.

II. Fonction. - 52, 53, 97, 247, 249, 250, 323.

1. Avance de —. - 47-49, 57, 282, 333, 397, 420.

2. — et profit, intérêt. - 145-148, 153-154, 196-198, 214, 232-233, 243-244, 319, 336, 342, 347, 354-361, 398, 477-478.

3. Surproduction. - 244-250, 468.

4. Exportation. - 249, 530-538, 545, 818 XXX n. 2.

5. En tant que marchandise. - 319, 322, 326, 328, 330-335, 363.

6. — et argent. - 329-330, 400, 402 à 403, 414-415, 421, 424, 428, 456 à 457, 494.

7. — et propriété. - 348, 349, 354, 411.

8. — comme objet. - 362-363, 737, 748-749.

9. Accroissement et dévalorisation. - 119-131, 231, 242-243, 248, 368, 394.

III. Formes

1. — additionnel. - 245-246, 341, 616, 623-631, 647-681.

2. — bancaire. - 378, 424-426, 430 à 439.

3. commercial. - 35, 220-221, 260, 264-300, 307-318, 321, 548, 561.

4. — industriel. - 173-174, 260-268, 287-289, 298, 301, 307, 312-315, 408-409, 442-446, 451-453, 472-473, 561-562.

5. — marchand. - 260-318, 427-428, 451-453, 455.

6. — de circulation. - 260-264, 307 à 308.

7. — de prêt. - 324-325, 343, 441, 447-448, 450-457, 460, 461, 463, 466 à 468, 473-475, 478.

8. — social. - 167-168, 176, 199, 266 à 267.

IV. Composition. - 65, 81-82, 147 à

- 148, 195, 209-210, 221, 231-232, 243 à 244, 691-692, 696-697, 707.
 V. — et agriculture. - 123, 584, 610, 644-646, 724-725, 731-734, 748.
- Capital argent.** - 261-271, 289, 322-324, 328-334, 351, 448, 455, 468, 548-549, 640, 732.
 1. — et taux d'intérêt. - 338, 351-352, 363, 391-393, 464, 467, 472-473, 477, 508.
 2. Contrôle par les banques. - 343, 373-374, 424-425, 450, 528.
 3. Accumulation. - 387, 434, 440 à 441, 447, 450, 456-457, 461.
 4. Demande et offre. - 392-393, 400, 471-472, 474-477, 508.
 5. Chez Proudhon. - 325.
- Capital circulant.** - 50-52, 85, 87-89, 117-118, 253-254.
- Capital constant.** - 47-51, 57, 61-62, 73-74, 89-116, 126, 155, 159, 209 à 211, 221-224, 253, 584, 692, 756-758, 762.
- Capital variable.** - 47-49, 51-53, 57, 66-67, 69, 71-73, 82, 85-88, 123-126, 147-148, 150-160, 163-164, 175, 199 à 200, 209-211, 278-279, 419, 583 à 584, 754-755, 757-761, 763, 770-772.
- Capitalisation.** - 432, 571-572, 592, 611, 729.
- Capitalisme**
 I. Agriculture et mode de production capitaliste. - 565-569, 581-582, 594-595, 617-619, 714-715, 723-726, 728-729, 731, 733-734, 796.
 II. Anarchie de la production. - 96 à 102, 128-129, 793.
 III. Aliénation et —. - 97, 748-752.
 IV. Contradictions du —. - 256, 259, 358-359, 570.
 V. Evolution du —. - 195-196, 219 à 220, 295, 313-318, 350, 370, 548-556, 565-567, 711-716.
 VI. Limites du —. - 236-237, 251 à 257, 411-413, 791.
 VII. Lois du —. - 96-97, 177-178, 195-196, 207, 218-220, 234, 241-244, 250-252, 298, 299, 529, 785, 788, 791.
 VIII. — et socialisme. - 409-412, 768.
- Capitaliste**
 I. Définition. - 60, 399-400, 410-411, 741, 746, 793.
 II. Représentations et but du —. - 59, 60, 87-88, 94-97, 128, 145, 159, 206-208, 220-221, 254-255, 299, 356, 411, 468.
 III. — et travailleur. - 145-146, 171 à 174, 196, 207-208, 226-227, 353 à 356, 359-361, 762-763.
 IV. — et production. - 57-58, 272 à 273, 279-280, 321-328, 343, 346, 355 à 356, 358-359, 568, 766, 784, 787.
 1. — et plus-value. - 58-60, 742.
 2. — financier. - 115, 329-332, 345, 354, 359, 408-409, 463-465, 468, 470, 531.
 3. — et profit. - 345-349, 784-788.
 V. — et agriculture. - 565, 567, 684, 724-725, 784-788.
- Cartel.** - 41, 96, 128, 800 VI n. 9.
- Carthage.** - 313, 714.
- Catalogne.** - 36.
- Catholicisme.** - 547-548.
- Cause et effet.** - 738, 782.
- Centralisation.** - 236, 240-241, 389-390, 411.
- Céréales.** - 566, 601-603, 607, 612-614, 641, 663, 675-676, 678, 698.
- Changes (cours des).** - 303-304, 517, 530-534, 546-547.
 I. Taux d'intérêt et —. - 501, 530 à 531, 534, 535.
 II. — et exportations. - 533-537, 540 à 541.
 III. — et commerce extérieur. - 538 à 540, 545-546.
- Chemins de fer (voir Transports).**
- Chimie.** - 41, 111-113, 410, 567, 692, 708-709.
- Chine.** - 111, 137, 315, 319, 378, 383, 394, 449, 509-510, 533-534, 823 XXXV n. 3.

- Chio.** - 34.
- Chômage.** - 138-142, 248-249, 256.
- Chypre.** - 35.
- Circulation**
 I. Période de —. - 63, 416, 479.
 II. — et capital. - 266, 267, 272, 279, 303, 319-324, 414-416, 421.
 III. — des marchandises. - 299, 304 à 305, 311.
 IV. — de la monnaie. - 290, 301-302, 304-306, 313, 406, 408, 414-423, 425 à 428, 435-439, 479-503, 522-526, 721, 761.
- Circulation (procès de).** - 45, 57-60, 145, 262-263, 270-274, 280-281, 311 à 313, 324-325, 328, 748.
- Cité.** - 314, 725-726, 735.
- Classe.** - 12, 247, 343, 554-555, 568, 743, 796.
- Classe (lutte de).** - 12, 117, 138, 197, 703, 748.
- Classe ouvrière.** - 196, 197, 796.
- Colonie.** - 36, 41, 232, 314-315, 538, 613-615, 617-618, 689, 700.
- Commerçant.** - 33-34, 261-262.
- Commerce.** - 41, 232, 282, 308.
 I. Evolution et développement. - 30-38, 308-318, 370-378, 498-499.
 II. — extérieur. - 116, 179, 232-235, 523-529.
 III. — d'argent. - 303-306, 372-373.
 IV. — de céréales. - 612-613, 663, 678.
- Communauté**
 1. — primitive. - 308.
 2. — rurale indienne. - 315, 663, 714, 717, 790.
 3. — des tribus du Pérou. - 790.
 4. — communiste russe. - 663.
- Communisme (primitif).** - 751.
- Comptabilité.** - 304, 768.
- Concentration**
 1. — des moyens de production. - 89-93, 101, 258, 410.
 2. — des ouvriers. - 93.
 3. — du capital. - 98, 215, 236, 339, 617.
 4. — du crédit. - 341, 463, 479.
- Concurrence**
 1. — et taux de profit. - 16, 163, 176-198, 205, 277, 777-780.
 2. — et prix. - 117, 121, 126, 778, 780.
 3. — à l'intérieur de la production. - 128, 176, 257, 341.
 4. Libre concurrence. - 221, 233, 565.
 5. — parmi les ouvriers. - 178.
 6. — entre différents pays. - 119, 233, 690, 800 VI n. 9.
 7. Illusion de la —. - 59, 206, 221, 226, 299, 604, 631, 769-789.
- Consommation.** - 189, 239, 250, 291, 445-446, 453, 776.
 — productive. - 95, 114, 188, 189, 193, 291, 330.
 — des ouvriers. - 189, 240, 251, 446, 759, 776, 779, 789.
- Constantinople.** - 34-35, 316.
- Contradiction**
 1. — et forces productives. - 239, 251.
 2. — et force de travail. - 97, 358.
 3. — et pouvoir social, gouvernement. - 256, 357.
 4. — et propriété privée. - 734-735.
 5. — et richesse. - 243, 411.
- Coopération.** - 90, 92-94, 101, 114, 259, 359, 589.
- Coopérative.** - 359-361, 412.
- Corporation.** - 34, 180, 316-317, 752.
- Corvée.** - 716-722.
- Coût**
 — de production. - 89-92, 191, 273, 679-680.
 — de la productivité agricole. - 596, 722, 730-731.
 — de circulation. - 272-274, 278-289, 293, 302, 415-416.
- Crédit.** - 370-386, 399-401, 408-413, 457-462, 701, 733, 794.
 1. Spéculation sur le —. - 245, 378 à 380, 456, 459, 468.

2. — et crises. - 412, 417-419, 426 à 427, 445, 451-452, 485-486, 816 XXVIII n. 4.
 3. — commercial. - 370, 442-447, 456, 461, 466, 477, 542.
 4. Théories du —. - 557-560.
- Crise.** - 40, 136-137, 248-249, 256, 417, 418, 453-454, 456, 468, 472, 474, 476-477.
 I. Définition. - 236, 243, 248-249, 256, 259, 337-338, 417, 446, 451-452, 462, 505, 543.
 1. — et capital commercial. - 292, 445-446, 451-452, 455, 472, 474-475.
 2. — et crédit. - 393-394, 412-413, 419, 427, 433-434, 445-448, 451-452, 475-477, 494, 499, 524, 529, 547.
 3. — et monnaie. - 400, 417, 419, 422, 428-429, 440, 447-448, 451, 485-487, 494-497, 505-509, 512-513, 522, 524-526, 541.
 4. — et prix. - 197, 342, 417, 445, 452-453, 504-509, 543, 782-783.
 5. — et taux d'intérêt. - 337-339, 378-379, 387-388, 393, 403, 448, 450 à 451, 454-457, 464, 472, 474-475, 488, 513, 517, 520, 541-544.
 II. Dépression. - 446-448, 451, 455, 474-475, 485-486, 520-521, 525-526, 541.
 III. Prospérité. - 381, 387, 417-419, 450-451, 485, 782.
 IV. Théories des —. - 454, 474-478.
 V. Différentes —
 1. 1825. - 84, 400, 462, 504, 513-515, 525.
 2. 1837—1839. - 400, 504, 511, 514, 515, 524.
 3. 1847. - 84, 133, 379-386, 388, 390, 393-394, 397, 422, 438, 448-450, 454, 488, 495-496, 512, 514, 520, 524-525, 544, 547, 819 XXX n. 11.
 4. 1857. - 84, 130-131, 386, 396, 447, 450, 454, 488, 512-514, 522, 525.
 5. 1866. - 40, 819 XXX n. 11.

D

- Demande.** - 127-129, 132, 343, 392-393, 400, 472-477, 508.
 — et offre de marchandises. - 27, 180-183, 185, 188-194, 508-509, 803 X n. 12. (voir Offre)
- Dépôt.** - 373-376, 425-426, 434-438, 457-463, 465, 468, 524.
- Dette publique.** - 365-366, 430-431, 440, 484, 487, 813 XXIV n. 4.
- Direction.** - 351-363, 408-409.
 1. — et surveillance. - 356-361, 793.
 2. Théorie des *managers*. - 359.
- Distribution (rapports de).** - 239, 790 à 795.
- Dividende.** - 235, 409, 545, 742, 817 XXIX n. 4.
- Doctrines économiques.** - 14, 19-20, 26-28, 317-318, 335, 367, 750-751, 790-791, 794-795.
 - Socialisme fabien. - 14.
 - Doctrines françaises. - 560-562.
 - Economie vulgaire. - 14, 28-29, 197, 226, 307-308, 351, 363, 432, 511-512, 713, 739-740, 751.
 - *Currency school*. - 391-392, 421 à 422, 504-521.
 - Physiocrates. - 197, 557, 689, 711 à 713.
 - Mercantilistes. - 317-318.
 - Saint-simoniens. - 557-558.
 - Ecole d'Atwood. - 496, 517.
- Douane.** - 117-118, 128, 574, 578, 601, 663, 712, 800 VI n. 9.
- Droit.** - 320, 327-328, 689, 723.

E

- Economie naturelle.** - 31, 39, 315, 713 à 714, 718-720.
- Ecosse.** - 100, 133, 135, 397, 419, 482 à 483, 506, 520, 547, 556, 575, 663, 814 XXVII n. 1, 826 XXXVII n. 9, 14, 828 XLVI n. 3.
- Effet (voir Cause).**
- Eglise.** - 551, 554, 564, 714.

- Egypte.** - 33, 581, 808 XX n. 4.
- Elevage.** - 307, 566, 577, 614, 618, 698, 726.
- Emigration.** - 141, 144, 577.
- Enfants (travail des).** - 98, 101, 229.
- Epargne.** - 368-369, 373, 411, 468-469, 558.
- Esclavage.** - 30, 37, 48, 180, 233, 308 à 309, 313-314, 356-358, 432, 548-551, 566, 568, 581, 707, 717-718, 728, 732, 741, 751, 793.
- Escompte.** - 373-374, 395-398, 401-405, 420-421, 423-424, 427, 434-435, 448, 500-501, 507-508, 527, 530, 821 XXXIII n. 21.
- Espagne.** - 34, 36, 548, 555, 703.
- Essence et apparence.** - 173, 206, 739.
- Etat.** - 305, 356-357, 410, 482, 717, 720, 722.
- Europe.** - 84, 88, 156-157, 314, 410, 509, 522, 546, 549, 566, 575, 612, 663, 713, 722, 803 XX n. 3.
- Exploitation.** - 98-99, 145, 149-150, 195-196, 209-210, 219, 225-226, 234, 238, 242.
- Exportation.** - 36-37, 453, 462-463, 490-491, 522-523, 537, 540-545.
- Expropriation.** - 216, 236, 240-241, 409-411, 565, 712, 723, 734, 791.

F

- Fabrique.** - 411-412.
 - Conditions de travail des ouvriers. - 98-107.
 - Conditions économiques et techniques. - 90-91, 107-114, 128 à 129.
 (voir Législation)
- Faillite.** - 114, 454.
- Féodalité.** - 36, 309, 313, 549, 565-567, 730, 789.
 - Passage au capitalisme. - 314-317, 549-551, 565-567, 712, 725, 730-731.
- Fermage.** - 567-568, 573-575, 617, 645 à 646, 663, 685-686, 733, 826 XXXVII n. 8, 832 LII n. 1.

- Fermier.** - 111, 565, 567, 568, 573-574, 616-617, 619-621, 645-646, 663, 684 à 685, 715, 723-726, 735.
- Fertilité.** - 581, 594-596, 603, 612-614, 624, 654, 661, 700, 744.
- Fétichisme (du capital).** - 362-369, 750.
- Fiscalité (voir Impôts).**
- Force de travail (voir Travail).**
- Force productive.** - 95, 97, 236-239, 241-244, 251, 412-413, 550, 731, 735, 748, 791, 793, 795.
- France.** - 36, 41, 108, 113, 130, 315, 411, 454, 509-510, 545, 547, 548, 551, 555, 557-558, 561, 577-578, 663, 700, 713, 722, 730, 814 XXVII n. 1, 817 XXIX n. 1, 2, 823 XXXV n. 3, 824 XXXVI n. 15, 826 XXXVII n. 10, 829 XLVII n. 9.

G

- Gènes.** - 34, 35, 311, 555, 807 XIX n. 2.
- Grèce.** - 303, 314, 548, 563.
- Grève.** - 138, 142, 703.
- Guerre.** - 135, 378, 396, 538-540, 546, 553, 574, 575.

H

- Hanse.** - 34, 35, 37, 545, 563.
- Hasard (et loi).** - 749.
- Histoire (conception matérialiste de).** - 19-20, 797 C.S. n. 3.
- Hollande.** - 35, 36, 294, 311-313, 315, 544, 545, 547, 555, 807 XIX n. 2, 3, 809 XX n. 5.
- Hongrie.** - 832 LII n. 1.
- Hypothèque.** - 426, 631, 729, 734.

I

- Importation.** - 453, 522-532, 537-544, 663, 678.
- Impôts.** - 487, 553, 594, 663.
- Inde.** - 34, 36, 84, 128, 129, 133, 137, 140, 212, 315, 378, 380-381, 383-384.

386, 393-394, 509-510, 532-539, 547, 663, 714, 717, 721, 790, 800 VI n. 7, 809 XX n. 6, 823 XXXV n. 3.

Industrie. - 38-39, 41, 232, 314, 337 à 338, 709, 722.

— et baisse du taux de profit. - 71 à 74, 88, 89, 224-225, 231.

— du bâtiment. - 92, 519, 696, 701, 703-704.

— chimique. - 41, 83-84, 111, 112.

— cotonnière. - 40, 87-88, 108, 111, 112, 117, 128-129, 131-144, 509-510, 714-716.

— rurale. - 713-714, 721, 730.

— extractive. - 32, 41, 70-71, 98-99, 113, 127, 307, 514, 586, 592-593, 685, 691-692, 698, 702, 704.

— de la laine. - 112, 129-130, 132, 135, 800 VI n. 18.

— du lin. - 111-112, 128, 130, 132 à 136, 800 VI n. 19.

— mécanique et métallurgique. - 41, 83, 92-94, 110.

— de la soie. - 102-103, 112, 133-136.

— textile. - 41, 92, 130-135.

— typographique. - 104-105.

Intérêt. - 319-320, 329-334, 340-343, 345, 352-353, 391, 393, 431, 461, 477, 551, 564, 568, 570-573, 733, 811 XII n. 16, 17.

1. Capital porteur d'—. - 319-335, 342, 362-369, 430-431, 435-436, 471, 548-549, 554-556, 560-561.

2. — et profit. - 234, 334-361, 363, 394-395, 409, 471-472, 549-550.

3. — et crises. - 337-339, 379, 387 à 388, 393, 403-404, 448, 450-451, 454-457, 464, 471-472, 474-475, 488, 513, 517, 521, 544.

4. — et profit d'entreprise. - 345 à 361, 472, 737, 742-743, 749-750, 753, 759, 776-777.

5. Taux d'intérêt. - 336, 339, 343, 387-407, 488-489, 507-510, 542-544, 551, 556, 562, 631, 729-730.

6. Dans la formule trinitaire. - 738 à 740, 750, 754-764, 769-777, 780 à

781, 784, 791, 796, 831 IL n. 5, 831 L n. 1.

7. Chez Proudhon. - 810 XXI n. 4.

Invention. - 83, 114, 191, 227, 233, 255, 589.

Investissement. - 40-41, 119-131, 297, 341-342, 434-435, 460, 571, 630.

— Dans l'agriculture. - 565, 568, 570, 572, 590-591, 594, 596-599, 602, 608 à 611, 616-633, 635-681, 683-689, 692-695, 704, 706-709, 711, 729, 731 à 734, 742-744.

Irlande. - 111, 112, 128, 133, 134, 378, 462, 482, 484, 503, 516, 573, 826 XXXVII n. 14.

Italie. - 22, 34-37, 111, 316, 509-510, 551, 555, 563, 714, 725.

J

Japon. - 111.

Journée de travail. - 213, 308, 676, 741, 754, 774-775.

— Durée. - 65-67, 75-78, 149, 196, 228.

— Prolongation. - 89-90, 122-123, 230.

— Réduction, limitation. - 138-139, 742, 748.

L

Législation

1. — agraire irlandaise. - 574.

2. Lois sur les banques. - 12, 386, 390-407, 454, 471, 478-486, 489-501, 816 XXVIII n. 4.

3. Loi sur le blé. - 117, 574-576, 601, 621, 662, 808 XX n. 2, 826 XXXVII n. 8.

4. Loi des dix heures. - 117.

5. Loi sur le fermage. - 574, 826 XXXVII n. 7.

6. Loi sur les pauvres. - 575.

7. *Settlement Laws.* - 178.

8. Loi sur les travaux publics. - 142.

Levant. - 34, 36.

Liberté et nécessité. 742.

Logement. - 561, 696, 701, 703-704.

Loi (dans la production capitaliste). -

173, 178, 190, 209-259, 334, 662, 682-683, 742, 774-776.

— de la valeur. - 12-13, 15, 19, 25-39, 181-182, 582-583, 763-764, 792-794.

— de la concurrence. - 54, 334, 749.

Loyer. - 140, 144, 701, 703.

M

Machine. - 57, 83, 89-90, 93, 97, 99 à 101, 114-116, 118, 120.

1. Usure et usure morale. - 60, 92, 122-123, 126, 258.

2. Valeur d'usage et valeur d'échange. - 91, 94, 122-123, 253.

3. Perfectionnement. - 91-94, 107 à 110, 122-123, 254-255.

4. Surproduction. - 126-127, 130 à 131, 134.

Malthusianisme (voir Doctrines économiques).

Manufacture. - 38-39, 307, 315-317, 619, 713-714.

Marchandise. - 188, 261, 321, 444-445.

I. — et capital. - 28, 178, 186, 194, 224, 319, 322-324, 328, 330-335, 363, 475.

II. — et produit. - 29-39, 179-180, 311, 317, 585, 722, 792.

III. — et argent. - 183, 192-193, 260, 262-264, 277-278, 428, 778.

IV. — Production de marchandises. - 33, 180-181, 184-186, 803 X n. 10.

Marché. - 58-59, 117-118, 133, 145, 232, 239, 261-268, 270-271, 317, 322, 336, 341, 364, 409, 470-471, 498, 536, 585, 595, 615, 701.

Marché mondial. - 259, 314-315, 317, 336, 343, 412, 428, 495, 505, 526, 613, 712, 751, 788, 800 VI n. 9, 819 XXX n. 11.

Mathématique. - 9, 16, 64.

Matière première. - 57, 89, 94, 111 à 113, 127-133, 136, 137, 580.

— prix. - 91, 111, 115-122, 126-130, 133, 136, 144, 221-222, 255, 697.

— matières auxiliaires. - 94, 113, 115, 117-118, 120, 126, 692, 697.

Maurice (île). - 383, 388.

Mercantilisme (voir Doctrines économiques).

Métaux précieux (voir Argent).

Métayage. - 614, 727-728.

Méthodologie

1. — de l'analyse de la production capitaliste. - 16-17, 149-150, 178, 190, 206-207, 220-221.

2. — de l'analyse de la valeur. - 184 à 185.

3. Analyse de la rente foncière. - 565 à 566, 747-748.

4. Catégories économiques. - 573, 579-581, 603.

Mode de production. - 303-304, 312 à 314, 320, 789-793, 808 XX n. 4.

Mongolie. - 35.

Monnaie (et métaux précieux). - 398 à 399, 403-408, 420, 425-426, 438, 475, 478, 482-487, 496, 499-502, 528-529, 818 XXIX n. 9. (voir Argent)

Monopole

1. Au moyen-âge. - 33-35.

2. Des pays producteurs de matières premières. - 128.

3. Dans la société capitaliste. - 180, 193-195, 221, 233, 293, 299, 311, 804 X n. 6.

4. Evolution. - 410.

5. — et rente foncière. - 566, 573, 684, 686, 689, 695, 696, 699, 703, 704, 753.

6. — des forces naturelles. - 589 à 592.

Moyen-âge. - 31-37, 314-316, 551-555, 562-564, 713, 725, 751-752.

Moyens de subsistance. - 188-189, 201, 566, 581, 698, 716, 722, 773, 774.

Moyens de travail (voir Travail).

N

Nature. - 116, 126-127, 233, 253, 579, 581, 590-592, 680, 698, 710, 717-719, 738-739, 740-742, 746, 750, 795.

Navigation (voir Transports).

Nécessité (voir Liberté).

Norvège. - 34, 699.

O

Offre (voir Demande).

Or (production de). - 463, 488-489, 522, 523, 822 XXXV n. 1.

Orient (et Extrême-Orient). - 32, 35, 136-137, 378, 533.

Ouvrier

1. Conditions d'existence. - 98-107, 141-144, 188-189, 239-240, 257, 446, 555, 703, 759, 776, 779, 789.

2. Fonction. - 46, 57, 60.

3. Conditions de travail. - 70-71, 90 à 96, 98, 141-144, 174, 178, 195-196, 210, 214-215, 229, 248, 256, 281-283, 473, 549, 555, 565, 568, 723-724, 745, 793.

P

Paiements. - 248, 302-305, 344, 370 à 385, 422-428, 443-444, 469, 474, 476, 478-480, 486-487, 489, 491-497.

Panama. - 411.

Patriarcat. - 314, 728.

Paupérisation. - 215, 244, 567.

Paysan. - 29-31, 39, 55, 129, 195, 308, 317, 549-550, 552-554, 565, 567, 581, 594-595, 618, 620, 663, 712, 716-717, 721, 723-724, 726-736, 825 XXXVII n. 2.

Pérou. - 790.

Physiocrate (voir Doctrines économiques).

Plantation. - 717, 728, 730.

Plus-value

I. Théorie. - 13, 17-19, 145, 194, 237, 353-354, 368, 581, 710-713, 789.

II. Nature. - 51-58, 60-62, 238, 275, 282, 319, 322-323, 325, 333, 583, 633, 714, 741-760, 767.

1. Formes. - 749-750, 753-755, 762, 767, 769, 785.

2. Absolue et relative. - 18, 215-217, 228, 257, 748.

3. Grandeur, masse. - 56, 61, 75-76, 85-88, 115, 145-146, 150, 180-181, 219, 228-239, 281, 294, 296, 773-775.

III. Mouvement

1. Circulation. - 271, 273, 276, 279, 282, 286-287, 748-749.

2. Réalisation. - 59-63, 145, 238 à 240, 251, 273, 276, 282, 286-287, 322, 583, 748.

3. Répartition. - 58, 64, 183, 340, 353-354, 583, 693, 742-745, 750, 753-754, 763, 765, 770-773, 776.

IV. — et capital. - 45-46, 51-53, 57, 61-62, 145, 165, 173-174, 205, 210, 240, 251, 710, 749, 766, 802 VIII n. 4.

1. — et travail. - 58, 63, 91, 149-153, 238, 240, 767.

2. — et salaire. - 65-67, 75-78, 183, 199, 294-295, 770-772.

3. — et profit. - 45-148, 172, 299 à 300, 333, 742, 749-750, 753, 763.

V. Taux de la —. - 9, 58-63, 75-76, 82, 88, 91, 115-116, 123-125, 149-158, 161, 168, 171-172, 196-197, 203, 209-215, 228-230, 240, 257, 294, 770 à 773.

Pologne. - 312, 564, 727, 832 LII n. 1.

Population. - 195, 239, 249, 258, 601.

- Accumulation et —. - 215, 238, 240-241, 243, 244, 251.

- Surpopulation. - 215, 239, 240, 244, 249.

- — agricole. - 576-577, 583, 701, 735.

- Théorie malthusienne. - 614.

Portugal. - 34, 36, 313-314.

Prêt. - 321-327, 329-335, 343, 372-374, 419, 423-426, 435-436, 530, 561, 564.

Prix. - 45-50, 53-54, 163, 176-202, 218 à 220, 230, 272, 284-286, 293, 332 à 334, 391, 393, 538-539, 572.

- des matières premières. - 89, 90, 115-118, 120-123.

- des produits agricoles. - 574, 600 à 602, 686, 698-699, 730.

- du sol. - 571-573, 593, 611, 706 à 708, 729, 731, 734-735.

- des moyens de production. - 49 à 50, 54, 92, 95-96.

- de production et coût de production. - 50, 54, 92, 163, 165, 168, 171, 176, 179-181, 202-208, 272-289, 690-696, 753, 762, 767, 783-784.

- de monopole. - 695, 697, 699, 702, 703, 705, 725, 776.

- et valeur. - 160-175, 177, 179, 181, 504, 580-581, 690-696, 753, 762, 767, 783-784.

- et crise. - 198, 342, 418, 445, 452, 504-507, 543, 783.

- Chez les physiocrates. - 198.

Producteur. - 193, 567, 631, 730.

- direct. - 25, 161, 717-718, 720-730.

Production. - 16-17, 30-32, 96, 157, 195, 252-253, 317, 350, 530, 722, 748-749.

I. Nature et lois. - 46, 60, 97, 129, 150, 178, 179, 184, 190-191, 195, 220, 244, 250, 258, 318, 334, 335, 410-411, 529, 740, 746-749.

II. Développement. - 195, 219, 295 à 296, 313-318, 351, 370, 548-557, 565-567, 712-716.

III. — et capital. - 52, 61-62, 89-114, 145, 210-211, 214-215, 241-243, 308, 310-312.

IV. — et besoins. - 249, 252, 600, 752.

V. — et crises. - 237, 244, 248-249, 258, 338, 418, 446, 451-452, 462, 544, 604.

VI. Limites. - 244, 250-253, 257, 466.

Production (moyens de). - 29, 92, 93, 95, 96, 247, 408, 727.

1. Valeur. - 47, 92.

2. Propriété. - 29, 57, 178-179, 358, 411, 550-551, 731, 733.

3. — et travail. - 61-62, 152, 158, 160, 746-747, 794.

4. Economie de —. - 94-96, 101.

5. Concentration, accumulation. -

90-91, 101, 215, 249, 258-259, 408, 6. — et capital. - 737, 745-747, 756 à 758.

Production (rapports de). - 61, 96-97, 362-369, 706, 723, 737, 739, 747-748, 750, 790-795.

Productivité

I. — du travail. - 36, 45, 188, 214 à 216, 231-232, 254, 369, 580, 589-591, 596, 679, 697, 730-736, 741, 771-772.

1. — et taux de profit. - 65-66, 71, 74-75, 81, 89, 90, 93, 95-96, 196, 210, 218, 221, 224-227, 243, 369-370, 591.

2. Augmentation. - 82, 93.

3. — et composition du capital. - 113, 125-126, 168-169, 210-214, 241 à 243, 587, 679, 681, 763, 766.

4. — et marchandise. - 175, 203, 224-227, 254, 587, 749.

5. Développement. - 233-234, 240, 242, 253, 254.

II. — du capital. - 629, 634-672, 674, 681, 686, 707.

1. — décroissante. - 618-625, 627 à 628, 631-633, 655-657.

2. — constante. - 618-627, 631-633, 655-657.

3. — croissante. - 618-628, 631-633, 655-657.

Produit. - 33-40, 167, 179, 308, 310 à 312, 317, 582, 584-586, 722, 755 à 758, 760-762, 790-791.

Profit

I. Nature. - 53-55, 59-63, 88, 150, 159, 163, 165, 166, 172-173, 195, 207-212, 218-221, 224, 237, 239, 241, 282, 347-348, 549, 694.

- et plus-value. - 58-63, 165-166, 172-173, 209-210, 241, 754-755, 758 à 759, 766-767, 773-777, 793-794.

II. — d'entrepreneurs. - 345-361, 472, 742, 749, 787.

III. — commercial. - 273-276, 289, 292-299, 306, 307, 312, 313, 375.

Profit (taux de)

1. Formation. - 54, 57, 116-117, 119.

- 121-122, 126-127, 145-146, 150-151, 154, 156-158, 171, 173, 179-180, 211 à 212, 232-236, 244-245, 249, 334 à 335, 622, 675-676.
2. — moyen. - 160-198, 205-206, 273, 275-276, 342, 559, 692-693, 702, 710, 711, 725, 742, 749, 779-780.
3. Baisse. - 214, 216-217, 220-221, 228, 231-232, 236, 241-242, 244-245, 251-252.
- Propriétaire.** - 12, 358, 568-570, 573 à 576, 581, 584-585, 604, 617-618, 663, 723-726, 742, 743, 770, 776, 795, 796.
- Propriété.** - 440, 549, 567, 705, 728 à 731, 734-735.
1. — du capital. - 327, 345, 348, 352 à 354.
2. — capitaliste. - 359, 408-409, 411, 412.
3. — foncière. - 559, 565-567, 570, 572, 573, 590, 592-593, 672, 684-686, 688, 689, 694, 696, 699, 745-746, 776.
4. — de clan. - 567.
5. — commune. - 581, 663, 700, 727.
6. — d'Etat. - 717, 720, 722.
7. Chez les saint-simoniens. - 560.
- Protestantisme.** - 547.
- Proudhonisme.** - 55-56, 325-326, 333, 560.
- Q**
- Qualité (et quantité).** - 94, 107, 128, 129.
- R**
- Rationalisme (et irrationalisme).** - 707 à 708.
- Rente foncière**
- I. Définition. - 64, 468, 566-568, 570-573, 579, 581, 583-585, 608-612, 629, 677-678, 727, 742.
- II. Formes. - 581, 651-652, 664, 674 à 709, 714-722, 727.
1. Capitalisation de la —. - 572, 592, 610-611, 729.
2. — et intérêt. - 237, 549, 568, 570, 572, 573, 680-681.
3. — et plus-value. - 572-573, 581, 585, 717-718, 742-743, 753, 759, 775 à 776, 793.
4. Rente différentielle. - 591, 594 à 616, 618-625, 633-682, 686-687, 706 à 707, 744.
5. Dans la formule trinitaire. - 738, 743-747, 751, 755-758, 761-764, 770 à 774, 777, 780, 783, 787-791, 796.
- III. Analyse de la — chez Smith, Ricardo et Storch, Petty et Cantillon, Daire et Passy et les physiocrates. - 566, 711, 713, 715-716, 803 X n. 10.
- Reproduction.** - 125, 147, 263, 755 à 756, 758.
- Reproduction (procès de).** - 126, 267, 291, 327, 347, 348, 412, 425, 762, 764.
- Réserve.** - 267, 302, 303, 305, 443, 494-495, 524.
- bancaire. - 393, 406-407, 434, 438, 460, 462, 495, 524.
- métallique. - 398-399, 403-407, 421-422, 434, 438, 443, 483, 484, 487, 494-497, 522-524.
- Réserve (fonds de).** - 305, 372, 435, 437, 462, 524, 794.
- Revenu.** - 292, 373-374, 414, 453, 464 à 466, 556, 571, 713, 756, 760-762, 765.
- , salaire, rente, profit. - 738-740, 743-747, 750, 751, 754, 758, 761, 764, 769-774, 777, 781, 784, 786-791, 796.
- Rochdale.** - 96.
- Rome.** - 113, 303, 313-314, 548-549, 553, 713-714, 722, 808 XX n. 4, 829 XLVII n. 5.
- Roumanie.** - 727.
- Rotation.** - 65, 83-88, 158, 268, 269, 290-300, 335.

Russie. - 11, 32, 135, 482, 522, 531, 663, 809 XX n. 7, 832 LII n. 1.

S

- Salaire.** - 50, 60, 88, 196, 417, 418, 472-473, 754-769, 774.
1. — et plus-value. - 65-67, 74-78, 183, 199, 294-295, 770-772.
2. — et prix de production. - 199 à 202, 781.
3. — et travail. - 738-739, 743-747, 750-751, 755-759, 770-774, 777, 781, 783, 787-791, 796.
4. — des employés. - 90, 288-289.
5. — dans l'industrie cotonnière. - 139-140.
6. — des ouvriers agricoles. - 575 à 576, 578-579, 688.
7. — d'administration et de surveillance. - 336, 353, 356, 360, 361.

Science

1. — économique. - 172-173, 739 à 740.
2. — de la nature. - 92-93, 258-259, 700, 790.
- Servage.** - 180, 566, 581, 717-719, 751, 793.
- Sicile.** - 714.
- Spéculation.** - 134, 206, 236, 245, 376, 380-383, 395, 408, 413, 612, 704.
- boursière. - 40, 378, 379, 381-382, 393-394, 449.

Statistique. - 88, 234-235, 462.

Suède. - 730, 807 XIX n. 2.

Suez (canal de). - 84, 819 XXX n. 11.

Superstructure (voir Base).

Surpopulation (voir Population).

Surproduction. - 126-127, 186-197, 236, 244-252, 387, 393, 409-500, 614, 737-738.

Surproduit. - 14, 579, 633, 713, 714, 718, 721, 722, 741-742, 760, 766-767.

Surprofit. - 175, 300, 589-591, 594, 628, 632, 662, 672, 674, 705, 728.

Surtravail. - 58, 61, 89, 90, 153-154, 213-215, 220, 228, 368, 550, 552,

579-580, 582, 692, 713, 716, 718, 741, 753, 754, 764, 765, 767, 771 à 774.

T

Technique. - 129, 142, 152, 170, 696 à 697, 700.

Terre. - 549, 550, 568, 595-611, 688, 720.

1. Valeur, prix. - 568, 571-573, 585, 592, 610-611, 706-709, 720, 729, 731, 734-735.

2. Amélioration. - 568, 569, 574, 595 à 596, 622, 662, 680, 700.

3. Formule trinitaire. - 738, 743-747, 750.

Thésaurisation. - 304-305, 364, 389 à 390, 486, 488, 547, 551-552.

Tonkin. - 41.

Transports. - 37, 84, 278, 284, 288.

— Chemins de fer. - 40, 378, 379, 381-382, 394, 448-449, 534.

Travail

I. Nature

1. — vivant. - 60, 61, 94, 99, 151 à 152, 153, 177, 211, 213, 221-222, 369, 528-529, 631, 692.

2. — social. - 93-95, 114, 188, 192, 792.

3. — passé. - 60, 177, 211, 222, 369, 769.

II. Caractère. - 46, 47, 49, 57, 58, 94, 114, 174, 181, 281-284, 288, 357 à 361, 619, 741, 792.

III. Intensité. - 65, 70, 78-80, 89, 99, 196.

IV. — et capital. - 57, 59-61, 89, 151 à 152, 352, 353.

V. — et plus-value. - 52, 58, 62, 67, 123-124.

Travail (conditions de). - 90, 91, 94, 95, 98-107, 735-736.

Travail (division du). - 90, 93, 188, 264, 267, 302, 469, 582.

Travail (force de). - 158, 334, 472-473, 778.

- Valeur de la —. - 47-49, 60, 95, 123-125, 203, 216-217, 282, 288, 334, 354, 361, 676, 744-745, 753, 774, 776, 778-782.

Travail (moyens de). - 57, 61, 74, 116, 251, 549, 550, 745, 791.

Travail (procès de). - 52, 90, 355.

Travail (temps de). - 58, 147, 188, 197, 206, 253, 294-295, 298, 368, 582, 586-587, 774, 794.

Trébizonde. - 35.

Trust (voir Cartel).

Tunisie. - 41.

Turquie. - 35, 538, 540.

U

Usure. - 55, 212, 364-366, 395, 503, 519, 548-549, 562-564, 731, 734.

V

Valeur

I. Définition. - 49, 50, 55-56, 58, 172, 183-184, 475, 755, 776, 781-782, 794.

II. Loi de la —. - 12-13, 16, 19, 25-39, 179, 181, 182, 582-583, 763-764, 793, 794.

III. Grandeur. - 52, 53, 57, 216, 242, 271-272.

IV. Forme. - 45, 46, 60, 154, 433 à 434, 504, 507-510, 568-569, 690-691, 703, 704, 754-755, 757-761, 763-764.

V. — et travail, force de travail. -

48, 58, 60, 95, 123-125, 147, 187, 188, 197, 203, 206, 216, 253, 282, 288, 294-295, 298-299, 334, 361, 368, 582, 586-587, 676, 744, 753, 774, 776, 778, 780-782, 794.

VI. — et capital. - 46, 47, 50-52, 54, 61-62, 66, 236, 242-244, 264, 272, 308, 333.

1. — et capital variable. - 57, 67, 89, 94, 120, 152.

2. — et capital constant. - 66, 73, 89, 92-95, 120, 152.

VII. — et moyens de production. - 60-61, 63, 92, 123, 215.

VIII. — des marchandises. - 48-50, 54, 58, 121, 176-198, 777.

1. — et prix. - 54, 59, 176-198, 273 à 274.

2. — et prix de production. - 160 à 175, 274, 690-694, 753, 763, 767, 783.

3. — et coût de production. - 45-48, 52-59.

IX. Réponse d'Engels aux critiques de la théorie marxiste de la —. - 12, 23, 26, 29.

Valeur d'usage et d'échange. - 66-67, 91, 93-95, 122, 126, 183, 185-187, 194, 216, 242, 313, 319, 324, 330-331, 362-363, 582-584, 591-592, 710, 739, 745, 751.

Venise. - 34-36, 311, 313, 555, 807 XIX n. 2, 3.

Vente. - 54, 183-184, 330, 331, 344.

Ville (voir Cité).

Violence. - 716-718, 720-721.

INDEX DES NOMS

A

ALEXANDER, Nathaniel. — Homme d'affaires anglais. 386, 509.

ANDERSON, Adam (1692—1765). — Economiste écossais. 809 XX 5.

ANDERSON, James (1739—1808). — Economiste anglais. 826 XXXVII 5.

ANDERSON, James Andrew. — Banquier anglais. 483, 484, 519, 821 XXXIII 11.

ANNE (1665—1714). — Reine d'Angleterre de 1701 à 1714. 562.

ARBUTHNOT, John. — Propriétaire terrien anglais. 506.

ARCHIMEDE (287—212 av. n. ère). — Mathématicien grec. 26.

ARISTOTE (384—322 av. n. ère). — Philosophe grec. 357, 797 C. S. 3.

ARND, Karl (1788—1877). — Economiste allemand. 716, 811 XXII 13.

ASHLEY, A. C., comte de Shaftesbury (1801—1885). — Homme d'Etat anglais. 575.

ATTWOOD, Matthias (1799—1851). — Banquier et économiste anglais. 496, 517.

ATTWOOD, Thomas (1783—1856). — Banquier, homme politique anglais et économiste. 496, 517.

AUGIER, Marie. — Journaliste français. 823 XXXVI 1, 824 XXXVI 2.

B

BABBAGE, Charles (1792—1871). — Mathématicien et mécanicien anglais. 114, 800 VI 8.

BAKER, Robert. — Inspecteur de

fabriques anglais. 99, 101, 130, 133, 134, 800 VI 10.

BALAAM. — Personnage de l'Ancien Testament. 797 C. S. 3.

BALZAC, Honoré de (1799—1850). 55.

BARING. — Famille de banquiers anglais. 493.

BASTIAT, Frédéric (1801—1850). — Economiste français. 157, 325, 810 XXI 3.

BAYNES, John. — Membre de la municipalité de Blackburn. 131.

BELL, G. M. (début du XIX^e siècle). — Directeur de banque en Ecosse. 503, 822 XXXIII 28.

BELLERS, John (1654—1725). — Economiste anglais. 806 XVII 3.

BENTINCK, Lord George (1802 à 1848). — Homme politique anglais. 389.

BERNAL OSBORNE, Ralph (1808 à 1882). — Homme politique anglais. 144.

BESSEMER, Sir Henry (1813—1898). — Ingénieur anglais. 86.

BIEDERMANN, Karl (1812—1901). — Historien et publiciste allemand. 88.

BOSANGUET, James (1804—1877). — Banquier et économiste anglais. 346, 371.

BRAUN, Heinrich (1854—1927). — Journaliste social-démocrate allemand. 27, 28.

BRIGHT, John (1811—1889). — Fabricant et homme politique anglais. 578.

BRISCOE, John (fin du XVII^e siècle). — Entrepreneur anglais. 555.

BROWN, William (1784–1864). — Homme d'affaires et banquier anglais. 519.
 BURET Antoine-Eugène (1811 à 1842). — Economiste français. 829 XLVII 8.
 BUSCH, Johann Georg (1728–1800). — Ecrivain et économiste allemand. 824 XXXVI 24.

C

CAGLIOSTRO Alexandre (Giuseppe Balsamo) (1743–1795). — Aventurier italien. 27.
 CAIRNES, John Elliot (1823–1875). — Economiste anglais. 812 XXIII 6, 8.
 CALVIN, Jean (1509–1564). — Réformateur français. 40.
 CAMPBELL, John, baron (1779 à 1861). — Homme d'Etat et juriste britannique. 99.
 CANTILLON, Richard (1697–1734). — Economiste anglais. 711.
 CAPPS, Edward. — Entrepreneur britannique. 519, 704.
 CARDWELL, Edward, vicomte (1813–1886). — Homme d'Etat britannique. 510.
 CAREY, Henry Charles (1793–1879). — Economiste américain. 157, 549, 570, 703, 800 VI 8, 813 XXIV 12, 826 XXXVII 5.
 CATON L'ANCIEN (env. 234–149 av. n. ère). — Homme d'Etat romain. 347, 808 XX 4, 829 XLVII 4.
 CAYLEY. — Economiste anglais. 399, 496.
 CHALMERS, Thomas (1780–1847). — Théologien et économiste écossais. 240, 815 XXVII 4.
 CHAMBERLEN ou CHAMBERLAYNE, Hugh (1630–1720). — Médecin et économiste anglais. 555.
 CHAPMAN, David Barclay. — Ban-

quier anglais. 402, 470, 484, 486 à 487, 489–492, 494–499, 823 XXXV 7.
 CHARLEMAGNE (742–814). — 551, 553, 713.
 CHARLES II (1630–1685). — Roi d'Angleterre de 1660 à 1685. 562, 824 XXXVI 6.
 CHERBULIEZ, Antoine Elisée (1797 à 1869). — Economiste suisse. 802 IX 3.
 CHEVÉ C. F. — Journaliste français. 810 XXI 3.
 CHILD, Sir Josiah (1630–1699). — Homme d'affaires et économiste anglais. 366, 556, 813 XXIV 6.
 CLAY, Sir William (1791–1869). — Homme politique et économiste anglais. 506.
 COMTE, François Charles (1782 à 1837). — Homme politique et écrivain français. 825 XXXVII 2.
 COQUELIN, Charles (1803–1852). — Economiste français. 372.
 CORBET, Thomas. — Economiste anglais. 207, 802 IX 4, 8, 803 X 10, 806 XVIII 2.
 COTTON, William (1786–1866). — Négociant anglais. 389.
 CROMWELL, Olivier (1599–1658). — Homme d'Etat anglais. 799 V 12.
 CURTIS, Timothy Abraham (XIX^e siècle). — Fonctionnaire colonial britannique. 361.

D

DAIRE, Louis François Eugène (1798–1847). — Economiste et éditeur français. 713.
 DANTE, Alighieri (1265–1321). 22.
 DAVENANT (D'AVENANT), Charles (1656–1714). — Economiste anglais. 603, 827 XXXIX 6.
 DAVIDSON, Daniel Mitchell. — Négociant anglais. 494.
 DISRAELI, Benjamin (1804–1881). —

Homme d'Etat et écrivain anglais. 389.
 DOMBASLE, Christophe de (1777 à 1843). — Agronome français. 734, 828 XLV 3.
 DOVE, Patrick Edward (1815–1873). — Philosophe et économiste anglais. 579, 585, 826 XXXVII 19.
 DUREAU DE LA MALLE, Adolphe (1777–1857). — Erudit, philologue français. 799 V 21.

E

ENFANTIN, Barthélémy Prosper (1796–1864). — Socialiste utopique français. 557.
 ENGELS, Friedrich (1796–1860). — Père de Friedrich Engels. 817 XXIX 2.
 ENGELS, Friedrich (1820–1895). 7–12, 19, 25, 378, 400, 402, 653, 797 C. S. 1, 3, 804 XI 2, 5, 814 XXV 3, 827 XLII 8, 828 XLIII 2, 828 XLVI 2.
 EPICURE (341–270 av. n. ère). — Philosophe grec. 312, 552.
 EZECHIEL. — Figure de l'Ancien Testament. 808 XX 4.

F

FAHRENHEIT, Gabriel Daniel (1686–1736). — Physicien allemand. 103.
 FAIRBAIRN, Thomas (1799–1861). — Ingénieur et inventeur anglais. 100.
 FAWCETT, Henry (1833–1884). — Economiste anglais. 576.
 FELLER, Friedrich Ernst (1800 à 1859). — Philologue allemand. 806 XVIII 4.
 FIREMAN, Peter (né en 1863). — Chimiste américain. 16–18, 24.
 FORCADE, Eugène (1820–1869). — Publiciste et économiste français. 830 IL 4.

FOURIER, François Charles (1772 à 1837). — Socialiste français. 690, 824 XXXVI 15.
 FRANCIS, John (1810–1866). — Economiste anglais. 824 XXXVI 6, 13.
 FREDERIC II (1194–1250). — Empereur germanique de 1220 à 1250. 551.
 FULLARTON, John (1780–1849). — Economiste anglais. 374–375, 419 à 423, 427, 430, 506, 814 XXV 2, 816 XXVIII 4, 817 XXVIII 5, 6, 9.

G

GARDNER, Robert. — Industriel de Manchester. 383, 449, 819 XXX 9.
 GARIBALDI, Giuseppe (1807–1882). — Révolutionnaire italien. 22.
 GEORGE III (1737–1820). — Roi d'Angleterre de 1760 à 1820. 366, 813 XXIV 5.
 GILBART, James William (1794 à 1863). — Banquier et économiste anglais. 320, 375–377, 498, 810 XXI 2, 810 XXII 5, 811 XXII 7, 821 XXXIII 19, 822 XXXIII 23, 824 XXXVI 18.
 GILCHRIST, Percy. — Chimiste et technicien anglais. 83.
 GLYN, Georges Grenfell (1824 à 1887). — Banquier anglais. 41, 501.
 GREG, Robert Hyde (1795–1875). — Fabricant anglais. 117, 800 VI 3.
 GREY, Sir George (1799–1882). — Homme d'Etat anglais. 100.
 GURNEY, Samuel (1786–1856). — Banquier anglais. 382, 385, 389, 393, 479, 485–486, 497, 502, 823 XXXV 7.
 HAMILTON, Robert (1743–1829). — Economiste, physicien et mathématicien anglais. 813 XXIV 4.
 HARDCASTLE, Daniel. — Publiciste anglais. 822 XXXIII 26, 824 XXXVI 21.
 HARRINGTON, James (1611–1677).

- Historien et publiciste anglais. 797 C. S. 3.
 HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich (1770–1831). — Philosophe allemand. 62, 708, 825 XXXVII 1, 829 XLVI 6.
 HEINE, Heinrich (1797–1856). — Poète et écrivain allemand. 797 C. S. 3, 821 XXXIII 18.
 HENRI VIII (1491–1547). — Roi d'Angleterre de 1509 à 1547. 562.
 HERRENSCHWAND, Johan, dit Jean (1728–1811). — Economiste suisse. 714.
 HEYD, Wilhelm (1823–1906). — Historien allemand. 34.
 HODGSKIN, Thomas (1787–1869). — Economiste anglais. 813 XXIII 16, 814 XXIV 13.
 HODGSON, Adam. — Banquier anglais. 448, 482–483, 819 XXX 5, 8.
 HORNER, Léonard (1785–1864). — Géologue, inspecteur de fabriques anglais. 99, 100, 107, 132, 135.
 HUBBARD, John (1805–1889). — Homme politique anglais. 488, 501, 507, 508, 531, 543, 814 XXVI 3.
 HULLMANN, Karl (1765–1846). — Historien allemand. 807 XIX 2, 3, 823 XXXVI 3.
 HUME, David (1711–1776). — Philosophe écossais. 350, 504.

I

ISAÏE. — Figure de l'Ancien Testament. 808 XX 4.

J

- JACQUES I^{er} (1566–1625). — Roi d'Ecosse sous le nom de Jacques VI de 1567 à 1625 et d'Angleterre de 1603 à 1625. 562.
 JEVONS, William (1835–1882). — Economiste et philosophe anglais. 14.

- JOHNSTON, James (1796–1855). — Chimiste anglais. 613, 614, 825 XXXVII 2, 827 XXXIX 9.
 JONES, Richard (1790–1855). — Economiste anglais. 258, 709, 805 XV 6, 828 XLV 3.

K

- KENNEDY, William. — Banquier anglais. 483, 519.
 KIESSELBACH, Wilhelm (2^e moitié du XIX^e siècle). — Historien allemand. 808 XX 2.
 KINCAID, Sir John (1787–1862). — Fonctionnaire anglais. 100.
 KINNEAR, John G. — Ecrivain anglais. 815 XXVIII 1, 821 XXXIII 9.
 KIRCHMANN, Julius Hermann von (1802–1864). — Juriste et philosophe allemand. 801 VII 1.

L

- LAING, Samuel (1810–1897). — Homme politique et écrivain anglais. 828 XLVI 1.
 LAVERGNE, Léonce de (1809 à 1890). — Homme politique et économiste français. 577, 578, 826 XXXVII 14.
 LAW, John (1671–1729). — Financier et économiste écossais. 413, 556.
 LEATHAM, William (1815–1889). — Banquier et homme politique anglais. 370.
 LEXIS, Wilhelm (1837–1914). — Economiste et statisticien allemand. 13–15.
 LIEBIG, Justus von (1803–1873). — Chimiste allemand. 679, 701, 707, 735.
 LINGUET, Simon Nicolas Henri (1736–1794). — Economiste et historien français. 96, 799 V 6, 829 XLVII 7.
 LIST, Friedrich (1789–1846). — Economiste allemand. 832 LII 1.

- LISTER, James (né vers 1802). — Banquier anglais. 384, 418.
 LOCKE, John (1632–1704). — Philosophe anglais. 571, 810 XXI 6.
 LORIA, Achille (1857–1943). — Economiste et sociologue italien. 19–22, 26–29, 33, 797 C. S. 3.
 LOUIS XIV (1638–1715). — Roi de France de 1643 à 1715. 113.
 LOYD (voir OVERSTONE).
 LUTHER, Martin (1483–1546). — Réformateur allemand. 34, 364, 554, 808 XX 4, 810 XXI 4, 813 XXIV 2.
 LUZAC, Elie (1723–1796). — Philosophe, juriste et économiste hollandais. 807 XIX 3, 824 XXXVI 19.

M

- MACAULAY, Thomas (1800–1859). — Historien anglais. 824 XXXVI 12.
 MAC CULLOCH, John Ramsay (1789–1864). — Economiste écossais. 78, 181, 804 XIII 6, 805 XIV 1.
 MACDONNELL, John. — Banquier anglais. 484.
 MAI THUS, Thomas Robert (1766 à 1834). — Prêtre et économiste anglais. 53, 55, 60, 62, 366, 603, 798 I 4, 5, 9, 802 IX 7, 804 X 16, 826 XXXVIII 3, 827 XXXIX 10.
 MANLEY, Thomas (1628–1690). — Ecrivain et économiste anglais. 556.
 MARON, H. — Auteur allemand d'une brochure économique. 829 XLVII 11.
 MARSHALL. — Fonctionnaire de la Banque d'Angleterre. 821 XXXIII 2.
 MARX, Karl (1818–1883). 7–23, 25 à 33, 145, 402, 409, 797 C. S. 3, 798 II 2, 800 VI 1, 801 VI 38, 801 VII 1, 802 X 2, 803 X 8, 9, 804 XI 2, 4, 7, 804 XII 2, 805 XV 4, 813 XXIV 1, 814 XXV 3, 822 XXXIV 1, 824 XXXVI 15, 16, 827 XXXIX 4, 828 XLV 3, 832 LI 2.
 MASSIE, Joseph (mort en 1784). — Economiste anglais. 339, 350, 734, 808 XX 4, 810 XXI 6, 810 XXII 2, 3, 811 XXII 16.
 MAURER, Georg Ludwig von (1790 à 1872). — Historien allemand. 802 X 2.
 MENGER, Carl (1840–1921). — Economiste autrichien. 14.
 MEYNERT, Theodor (1833–1892). — Médecin autrichien. 8.
 MILL, John Stuart (1806–1873). — Philosophe et économiste anglais, fils de James. 478, 513, 530, 813 XXIII 17, 813 XXIV 12, 832 LI 1.
 MIRABEAU, Victor Riqueti, marquis de (1715–1789). — Economiste français. 689.
 MOMMSEN, Theodor (1817–1903). — Historien allemand. 714, 808 XX 2, 812 XXIII 10, 829 XLVII 5.
 MOORE, Samuel (1830–1912). — Juriste anglais. 7, 9.
 MORGAN, Lewis Henry (1818 à 1881). — Ethnologue américain. 802 X 2.
 MORRIS, James. — Gouverneur de la Banque d'Angleterre. 389, 422, 437, 471, 525, 817 XXIX 3, 821 XXXII 3.
 MORTON, John Chalmers (1821 à 1888). — Agronome anglais. 826 XXXVII 9, 11.
 MORTON, John Lockhart (milieu du XIX^e siècle). — Agronome anglais. 577, 617.
 MOSER, Justus (1720–1794). — Publiciste allemand. 829 XLVII 7.
 MOUNIER, L. (milieu du XIX^e siècle). — Historien français. 734, 829 XLVII 10.
 MULLER, Adam Heinrich (1779 à 1829). — Economiste allemand. 335, 367–368, 810 XXI 10.
 MURRAY, Robert. — Banquier anglais. 484.

N

- NASMYTH, James (1808–1890). — Ingénieur et inventeur anglais. 107 à 109.
- NEAVE, Sheffield. — Gouverneur de la Banque d'Angleterre. 438, 482.
- NEWMAN, Francis William (1805 à 1897). — Philologue anglais. 549, 661, 823 XXXVI 2, 827 XXXIX 2, 828 XLVI 1.
- NEWMAN, Samuel-P. (1796–1842). — Economiste américain. 805 XVI 3.
- NEWMARCH, William (1820–1882). — Economiste et statisticien anglais. 462, 482, 498–501, 514, 527, 533–538, 540, 822 XXXV 1, 2, 823 XXXV 3, 5, 829 XLVII 9.
- NORMAN, George Warde (1793 à 1882). — Economiste anglais. 390 à 392, 400, 506, 508.
- NORTH, Sir Dudley (1641–1691). — Economiste anglais. 563, 571, 824 XXXVI 23.

O

- O'CONNOR, Charles (1804–1884). — Juriste et homme politique américain. 358.
- ODERMANN, Karl (1815–1904). — Pédagogue allemand. 806 XVIII 4.
- OPDYKE, George (1805–1880). — Economiste et banquier américain. 612, 811 XXII 13, 827 XXXIX 8.
- ORD, William Miller (1834–1902). — Médecin anglais. 105–106.
- OVERSTONE, Samuel Jones (1796 à 1883). — Banquier et économiste anglais. 374, 392–407, 447, 473–475, 478, 493, 496, 504, 506, 508, 510, 512, 513, 518, 520, 521, 528, 814 XXVI 12, 820 XXXII 1, 823 XXXV 6.

OWEN, Robert (1771–1858). — Socialiste utopique anglais. 558, 824 XXXVI 15.

P

- PALMER, John Horsley (1779–1858). — Financier anglais. 514, 516, 525.
- PALMERSTON, Henry John Temple, Lord (1784–1865). — Homme d'Etat anglais. 100, 574.
- PARMENTIER, Antoine (1737 à 1813). — Agronome français. 113.
- PASSY, Hippolyte (1793–1880). — Homme politique et économiste français. 700, 711, 713, 716, 829 XLVI 7.
- PATERSON, William (1658–1719). — Homme d'affaires anglais. 556.
- PEASE, Joseph. — Banquier anglais. 374, 389.
- PECQUEUR, Constantin (1801 à 1887). — Economiste français. 560, 824 XXXVI 17.
- PEEL, Sir Robert (1788–1850). — Homme d'Etat anglais. 504, 506.
- PEREIRE, Isaac (1806–1880). — Banquier français. 413.
- PEREIRE, Jacob-Emile (1800 à 1875). — Banquier français, frère d'Isaac. 558.
- PETTY, Sir William (1623–1687). — Economiste et statisticien anglais. 432, 603, 711, 712, 810 XXI 6, 827 XXXIX 6.
- PILATE, Ponce (1^{er} siècle). — Procureur romain en Judée. 830 IL 3.
- PINDARE (env. 522–env. 442 av. n. ère). — Poète grec. 812 XXIII 10.
- PITT, William (1759–1806). — Homme d'Etat anglais. 365–366, 813 XXIV 3.
- PLINE L'ANCIEN (23–79). — Naturaliste romain. 113.
- POPPE, Johann von (1776–1854). — Professeur de technologie allemand. 316, 809 XX 10.

- PRICE, Richard (1723–1791). — Publiste et économiste anglais. 365 à 368, 813 XXIV 4.
- PROUDHON, Pierre Joseph (1809 à 1865). — Socialiste français. 55, 325–326, 333, 560, 572, 810 XXI 3, 4, 830 IL 4.

Q

- QUETELET, Lambert (1796–1874). — Mathématicien et astronome belge. 775.

R

- RADCLIFFE, John Netten (1826 à 1884). — Médecin anglais. 106.
- RAMSAY, Sir George (1800–1871). — Economiste anglais. 55, 60, 339, 698, 805 XVI 3, 811 XXII 9, 11, 812 XXIII 5.
- REDEN, Friedrich W., baron de (1804–1857). — Statisticien allemand. 817 XXIX 1.
- REDGRAVE, Alexander. — Inspecteur de fabriques anglais. 141, 143, 799 V 16.
- RHODES, Cecil John (1853–1902). — Administrateur colonial britannique. 42.
- RICARDO, David (1772–1823). — Economiste anglais. 13, 19, 54, 60, 78, 116, 123, 181, 197, 201, 202, 232 à 233, 236–238, 243, 252, 308, 402, 504–506, 594, 595, 603, 614, 621, 689, 800 VI 2, 803 X 6, 10, 804 XI 6, 804 XIII 6, 805 XIV 1, 828 XLV 5, 829 XLVIII 3, 830 IL 2, 832 L 2.
- RIESE, Adam (vers 1492–1559). — Mathématicien allemand. 27.
- RITCHIE, Charles Thomson (1838 à 1906). — Homme d'Etat et banquier anglais. 821 XXXIII 22.
- RODBERTUS-JAGETZOW, Karl (1805–1875). — Propriétaire terrien,

- économiste allemand. 12–13, 146, 726, 801 VII 1, 828 XLVI 5, 832 L 1.
- RODWELL, William. — Banquier anglais. 388, 458.
- ROSCHER, Wilhelm (1817–1894). — Economiste allemand. 221, 294, 747, 805 XIII 7, 808 XX 1, 813 XXIV 12.
- ROTHSCHILD, James, baron de (1792–1868). — Banquier d'origine allemande. 817 XXIX 2.
- ROY, Henry. — Médecin et économiste anglais. 811 XXII 8, 14.
- ROY, Joseph. — Traducteur français. 798 I 3.
- RUBICHON, Maurice (1766–1849). — Homme politique et économiste français. 734, 826 XXXVII 10, 829 XLVII 10.
- RUSSELL. Lord John (1792–1878). — Homme d'Etat anglais. 388.

S

- SAINT-SIMON, Claude Henri, comte de (1760–1825). — Socialiste utopique français. 557, 558, 824 XXXVI 15.
- SAY, Jean-Baptiste (1767–1832). — Economiste français. 760, 805 V 3, 830 IL 2, 831 IL 5.
- SCHMIDT, Conrad (1863–1932). — Social-démocrate allemand. 15–16, 19, 21, 24, 28–29.
- SENIOR, Nassau William (1790 à 1864). — Economiste anglais. 60, 798 I 2.
- SEXYBY. — Auteur d'un pamphlet contre Cromwell paru au XVII^e siècle. 799 V 12.
- SGANARELLE. — Personnage des comédies de Molière. 797 C. S. 3.
- SHAW, George Bernard (1856–1950). — Romancier et auteur dramatique irlandais. 14.
- SIEMENS, Friedrich (1826–1904). — Ingénieur allemand. 83.

- SIMON, Sir John (1816–1904). — Médecin anglais. 101–102, 104, 106.
- SISMONDI, Jean Charles, Simonde de (1773–1842). — Economiste et historien suisse. 818 XXX 1, 829 XLVII 8.
- SMITH, Adam (1723–1790). — Economiste anglais. 149, 192, 197, 211, 221, 308, 313, 356, 366, 436, 437, 566, 685, 698, 699, 703, 760, 763, 802 VIII 1, 803 X 12, 805 XIV 1, 808 XX 3, 815 XXVIII 1, 818 XXIX 5, 827 XXXIX 4, 828 XLV 3–5, 828 XLVI 4, 829 XLVII 4, 830 XLVIII 8, 830 IL 2, 3.
- SMITH, Edward (env. 1818–1874). — Médecin anglais. 102, 104.
- SOMBART, Werner (1863–1941). — Economiste allemand. 27–29.
- STEUART, Sir James D. (1712–1780). — Economiste anglais. 713, 811 XXII 15.
- STIEBELING, George. — Statisticien et publiciste américain. 22–24.
- STORCH, Heinrich (1766–1835). — Economiste et historien russe. 602, 768, 803 X 10, 827 XXXIX 4, 830 XLVIII 8, 831 IL 5.
- T**
- THIERS, Louis-Adolphe (1797 à 1877). — Homme d'Etat et historien français. 572.
- THOMAS, Sidney Gilchris (1850 à 1885). — Ingénieur britannique. 83.
- THUN, Alphons (1853–1885). — Historien allemand. 34.
- TOCQUEVILLE, Alexis Clérel de (1805–1859). — Historien et homme politique français. 829 XLVII 8.
- TOOKE, Thomas (1774–1858). — Economiste anglais. 346, 371, 390, 414–416, 421–422, 427, 447, 483, 497, 506, 513–514, 525, 528, 761, 810 XXI 9, 811 XXII 6, 812 XXIII 1, 2, 814 XXV 1, 815 XXVII 3, 815 XXVIII 1, 816 XXVIII 4, 823 XXXV 6, 829 XLVII 9.
- TORRENS, Robert (1780–1864). — Economiste anglais. 55, 60, 116, 333, 506, 798 I 8, 800 VI 1, 810 XXI 8.
- TUCKETT, John Debell (mort en 1864). — Publiciste anglais. 823 XXXVI 4.
- TURGOT, Anne-Robert (1727 à 1781). — Homme d'Etat et économiste français. 571.
- TURNER, Charles. — Négociant anglais. 383–384, 388, 819 XXX 10.
- TWELLS, John. — Banquier anglais. 517–519, 820 XXXII 1, 2.
- U**
- URE, Andrew (1778–1857). — Chimiste et économiste anglais. 114, 359, 812 XXIII 12.
- V**
- VERRI, Pietro (1728–1797). — Economiste italien. 805 XVI 3.
- VINÇARD, Pierre Denis (1820 à 1882). — Ouvrier et publiciste français. 713.
- VISSERING, Simon (1818–1888). — Economiste hollandais. 807 XIX 2, 3.
- W**
- WAKEFIELD, Edward Gibbon (1796–1862). — Economiste et homme d'Etat anglais. 689, 700, 808 XX 3, 828 XLV 2, 4, 828 XLVI 3, 4.
- WALTON, Alfred A. (né en 1816). — Architecte anglais. 569.
- WEGUELIN, Thomas. — Homme d'affaires anglais. 457, 462–463, 478, 484, 534, 816 XXVIII 4, 823 XXXV 4.

- WEST, Sir Edward (1782–1828). — Economiste anglais. 237, 603, 805 XV 1.
- WILSON, James (1805–1860). — Economiste et homme politique anglais. 414, 491–492, 498, 500, 506, 520, 532–536, 539–541, 816 XXVIII 4.
- WILSON-PATTEN, John (1802 à 1892). — Homme politique anglais. 101.
- WOLF, Julius. — Economiste allemand. 18–19, 22, 797 Pr. 3.
- WOOD, Sir Charles, vicomte d'Hali-fax (1800–1885). — Homme d'Etat britannique. 510, 537, 538, 540.
- WOOLF, Artur (1766–1837). — Ingénieur et inventeur anglais. 108–109.
- WRIGHT, Charles. — Banquier anglais. 483, 486.
- WYLIE, Alexander Henry. — Négociant de Liverpool. 477, 509–510.
- Z**
- ZWILCHENBART, R. — Négociant suisse de Liverpool. 817 XXIX 2.

INDEX DES PUBLICATIONS

ŒUVRES CITEES

- [ANDERSON, Adam]: *An historical and chronological deduction of the origin of commerce, from the earliest accounts to the present time*, vol. 2, Londres, 1764. - 809 XX 5.
- ANDERSON, James: *A calm investigation of the circumstances that have led to the present scarcity of grain in Britain*, 2^e éd., Londres, 1801. - 826 XXVII 5.
- ARISTOTE: *De republica*. - 357.
- ARND, Karl: *Die naturgemässe Volkswirtschaft, gegenüber dem Monopoliengeste und dem Communismus ...*, Hanau, 1845. - 716, 811 XXII 13.
- AUGIER, Marie: *Du crédit public et de son histoire depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Paris, 1842. - 548, 563, 823 XXXVI 1, 824 XXXVI 22.
- BABBAGE, Charles: *On the economy of machinery and manufactures*, Londres, 1832. - 114, 800 VI 8.
- BALZAC, Honoré de: *Les Paysans*. - 55.
- BASTIAT, Frédéric (voir *Gratuité du crédit...*).
- BELL, G. M.: *The philosophy of joint stock banking*, Londres, 1840. - 503, 822 XXXIII 28.
- BELLERS, John: *Essays about the poor, manufactures, trade, plantations and immorality*, Londres, 1699. - 276, 806 XVII 3.
- Bemerkung zu dem Aufsätze des Herrn Stiebeling: «Über den Einfluss der Verdichtung des Kapitals auf den Lohn und die Ausbeutung der Arbeit»*, *Die Neue Zeit*. n° 3, Stuttgart, 1887. - 22.
- La Bible*. - 797 C. S. 3.
- BOSANGUET, James Whatman: *Metallic, paper, and credit currency, and the means of regulating their quantity and value*, Londres, 1842. - 346, 371, 812 XXIII 2.
- BRISCOE, John: *A discourse on the late funds of the million-act, lottery-act, and Bank of England*, 3^e éd., Londres, 1696. - 555.
- BURET, Antoine Eugène: *Cours d'économie politique*, Bruxelles, 1842. - 829 XLVII 8.
- BUSCH, Johann Georg: *Theoretisch-praktische Darstellung der Handlung in ihren mannigfaltigen Geschäften*, 3^e éd., par G. Norrmann vol. 2, Hambourg, 1808. - 564, 824 XXXVI 24, 25.
- CAIRNES, John Elliot: *The slave power: its character, career, and probable designs*, Londres, 1862. - 812 XXIII 6, 8.
- [CANTILLON, Richard]: «Essai sur la nature du commerce en général», trad. de l'anglais, Amsterdam, 1756. - 711.
- CAREY Henry Charles: *The past, the present, and the future*, Philadelphie, 1848. - 826 XXXVII 2.

- *Principles of social science*, vol. 3, Philadelphie, Londres, Paris, 1859. - 813 XXIV 12.
- CHALMERS, Thomas : *On political economy in connexion with the moral state and moral prospects of society*, 2^e éd., Glasgow, 1832. - 240, 412, 815 XXVII 4.
- CHAMBERLAYNE, Hugh : *A proposal for a bank of secure current credit to be founded upon land ...*, [Londres], 1695. - 555.
- CHAMBERLEN, Hugh : *A few proposals, humbly recommending, to the serious consideration of His Majesty's High Commissioner, and the Right Honourable, the Estates of Parliament, the establishing a land-credit in this Kingdom*, Edimbourg, 1700. - 555.
- CHERBULIEZ, Antoine : *Richesse ou pauvreté ...*, Paris, 1841. - 164, 802 IX 3.
- CHILD, Josias : *Traité sur le commerce et les avantages qui résultent de l'intérêt de l'argent, avec un petit traité contre l'usure ; par Thomas Culpeper*, trad. de l'anglais, Amsterdam, Berlin, 1754. - 366, 556, 813 XXIV 6.
- The city ; or, the physiology of London business ...*, Londres, 1845. - 361.
- COMTE, Charles : *Traité de la propriété*, t. 1-2, Paris, 1834. - 825 XXXVII 10.
- COQUELIN, Charles : « Du crédit et des banques dans l'industrie », *Revue des Deux Mondes*, 4^e série, Paris, 1842. - 372.
- CORBET, Thomas : *An inquiry into the causes and modes of the wealth of individuals on the principles of trade and speculation explained*, Londres, 1841. - 170, 174, 207, 802 IX 4, 8, 803 X 10, 806 XVIII 2.
- The currency theory reviewed ...*, By a banker in England, Edimbourg, 1854. - 377, 387, 437, 479, 814 XXVI 1, 2, 814 XXVII 1, 818 XXIX 6, 821 XXXIII 1.
- DAIRE, L. Eugène : *Introduction, Physiocrates ...* introduction et commentaires par Eugène Daire, 1^{re} partie, Paris, 1846. - 713.
- Doctrine de Saint-Simon*. Exposition, Première année, 1828-1829, 3^e éd. revue et augmentée, Paris, 1831. - 558, 824 XXXVI 14.
- DOMBASLE, C. J. A. Mathieu de : *Annales agricoles de Roville, ou mélanges d'agriculture, d'économie rurale, et de législation agricole*, Paris, 1824-1837. - 734, 828 XLV 3.
- DOVE, Patrick Edward : *The elements of political economy*, Edimbourg, Londres, 1854. - 579, 585, 826 XXXVII 19.
- DUREAU DE LA MALLE, Adolphe : *Economie politique des Romains*, t. 1, Paris, 1840. - 113, 799 V 21.
- [ENFANTIN, Barthélémy Prosper] : « Religion Saint-Simonienne », « Economie politique et politique », articles extraits du *Globe*, Paris, 1831. - 557, 560.
- ENGELS, Friedrich : *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, [Editions sociales, 1973]. - 7, 828 XLVI 2.
- FELLER, Friedrich Ernst, ODERMANN, Carl Gustav : *Das Ganze der kaufmännischen Arithmetik*, 7^e éd. augmentée, Leipzig, 1859. - 806 XVIII 4.
- FIREMAN, Peter : « Kritik der Marx'schen Werttheorie », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik ...*, 3^e série, vol. 3, Iéna, 1892. - 16-18.
- FORCADE, Eugène : « La Guerre du socialisme. II. L'économie révolutionnaire et sociale », *Revue des Deux Mondes*, nouv. série, t. 24, Paris, 1848. - 830 IL 4.

- FRANCIS, John : *History of the bank of England, its times and traditions*, vol. 1, 3^e éd., Londres, [1848]. - 557, 824 XXXVI 6, 13.
- FULLARTON, John : *On the regulation of currencies ...* 2^e éd., Londres, 1845. - 374-375, 419-424, 814 XXV 2, 816 XXVIII 4, 817 XXVIII 5, 6, 7, 9, 10, 12.
- GILBART, James William : *The history and principles of banking*, Londres, 1834. - 375-377, 562, 810 XXI 2.
- *An inquiry into the causes of the pressure on the money market during the year 1839*, Londres, 1840. - 494, 502, 821 XXXIII 19, 822 XXXIII 23-25.
- *A practical treatise on banking*, vol. 1, Londres, 1849. - 338, 810 XXII 5, 811 XXII 7.
- Gratuité du crédit. Discussion entre M. Fr. Bastiat et M. Proudhon*, Paris, 1850. - 325-326, 810 XXI 3.
- [GREG, Robert Hyde] : *The factory question ... And the « Ten Hours Bill » ...*, Londres, 1837. - 117, 800 VI 3.
- HAMILTON, Robert : *An inquiry concerning the rise and progress ... of the national debt of Great Britain*, 2^e éd. augmentée, Edimbourg, 1814. - 813 XXIV 4.
- HARDCASTLE, Daniel : *Bank and Bankers*, 2^e éd., Londres, 1843. - 503, 563, 822 XXXIII 26, 27, 824 XXXVI 21.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich : *Encyclopädie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse, Die Logik*, vol. 6, Berlin, 1840. - 708.
- *Grundlinien der Philosophie des Rechts, oder Naturrecht und Staatswissenschaft im Grundrisse*, Berlin, 1840. - 825 XXXVII 1, 829 XLVI 6.
- HEINE, Heinrich : *Contreverse*. - 498, 821 XXXIII 18.
- *Postface au « Romancero »*. - 797 C. S. 3.
- HEYD, Wilhelm : *Geschichte des Levantehandels im Mittelalter*, vol. 2, Stuttgart, 1879. - 34.
- [HODGSKIN, Thomas :] *Labour defended against the claims of capital ; or, the unproductiveness of capital proved ...*, Londres, 1825. - 813 XXIII 16, 814 XXIV 13.
- HUBBARD, John Gellibrand : *The currency and the country*, Londres, 1843. - 387, 814 XXVI 3.
- HÜLLMANN, Karl Dietrich : *Städtewesen des Mittelalters*, Bonn, 1826 et 1827. - 551. 807 XIX 2, 3, 823 XXXVI 3.
- HUME, David : *Of interest: Essays and treatises on several subjects ...*, Londres, 1764. - 350.
- An inquiry into those principles, respecting the nature of demand and the necessity of consumption, lately advocated by Mr Malthus ...*, Londres, 1821. - 804 X 15, 826 XXXVIII 3.
- Interest of money mistaken, or a treatise proving, that the abatement of interest is the effect and not the cause of the riches of a nation ...*, Londres, 1668. - 556, 824 XXXVI 7.
- JOHNSTON, James F. W. : *Notes on North America, agricultural, economical, and social*, Edimbourg, Londres, 1851. - 613, 614, 827 XXXIX 9, 11.
- JONES, Richard : *An essay on the distribution of wealth, and on the sources of taxation*, Londres, 1831. - 828 XLV 3.

- *An introductory lecture on political economy delivered at King's College, London, 27th February 1833*, Londres, 1833. - 258, 805 XV 6.
- KIESSELBACH, Wilhelm : *Der Gang des Welthandels und die Entwicklung des europäischen Völkerlebens im Mittelalter*, Stuttgart, 1860. - 808 XX 2.
- KINNEAR, John G. : *The crisis and the currency : with a comparison between the English and Scotch systems of banking*, Londres, 1847. - 484, 815 XXVIII 1, 821 XXXIII 9.
- LAING, Samuel : *National distress ; its causes and remedies*, Londres, 1844. - 828 XLVI 1.
- LAING, Seton : *A new series of the great City frauds of Cole, Davidson & Gordon*, 5^e éd., Londres, [1869]. - 494.
- LAVERGNE, Léonce de : *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande*, 5^e éd., Paris, 1882 et trad. Edimbourg, Londres, 1855. - 577-578, 826 XXXVII 12, 14, 17.
- LEATHAM, William : *Letters on the currency, addressed to Charles Wood, Esq. M. P....*, 2^e éd., Londres, 1840. - 370-371.
- LEXIS, Wilhelm : « Kritische Erörterungen über die Währungsfrage », *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich...*, 5^e année, 1^{er} fascicule, Leipzig, 1881. - 15.
- « Die Marx'sche Kapitaltheorie », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 11^e vol., Iéna, 1885. - 13-14.
- LIEBIG, Justus von : *Die Chemie in ihrer Anwendung auf Agricultur und Physiologie*, 7^e éd., 1^{re} partie, Brunswick, 1862. - 679, 735.
- [LINGUET, Simon Nicolas Henri :] *Théorie des lois civiles, ou principes fondamentaux de la société*, t. 1-2, Londres, 1767. - 96, 799 V 6, 829 XLVII 7.
- LIST, Friedrich : *Die Ackerverfassung, die Zwergwirtschaft und die Auswanderung*, Stuttgart, Tübingen, 1842. - 832 LI 1.
- LORIA, Achille : « Die Durchschnittsprofitrate auf Grundlage des Marx'schen Wertgesetzes. Von Conrad Schmidt », Stuttgart, 1889, *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, nouvelle série, vol. 20, Iéna, 1890. - 21.
- « Karl Marx », *Nuova Antologia di Scienze, Lettere ed Arti*, Rome, vol. 38, n° 7 du 1^{er} avril 1883. - 19-20, 27, 797 C. S. 3.
- « L'opera postuma di Carlo Marx », *Nuova Antologia, Rivista di Scienze, Lettere ed Arti*, Rome, 3^e série, vol. 55, n° 3 du 1^{er} février 1895. - 26-27.
- *La teoria economica della costituzione politica*, Rome, Turin. Florence, 1886. - 19-20.
- LUTHER, Martin : *An die Pfarrherrn wider den Wucher zu predigen*, Wittemberg, 1540. - 364-365, 562, 563, 810 XXI 4, 813 XXIV 2, 824 XXXVI 19, 20.
- *Von Kaufshandlung und Wucher*, Wittemberg, 1589. - 808 XX 4.
- LUZAC, Elias : *Hollands Rijkdom. behelzende den Oorsprong van den Koophandel, en van de Magt van dezen Staat...*, 3^e partie, Leyde, 1782. - 807 XIX 3.
- MACAULAY, Thomas Babington : *The history of England from the accession of James the Second*, vol. 4, Londres, 1855. - 557, 824 XXXVI 12.
- MALTHUS, Thomas Robert : *Definitions in political economy...*, Londres, 1827 et 1853. - 53, 55, 798 I 5, 9, 803 X 12.
- [anonyme] *An essay on the principle of population...*, Londres, 1798. - 366.

- *An inquiry into the nature and progress of rent, and the principles by which it is regulated*, Londres, 1815. - 603.
- *Principles of political economy considered with a view to their practical application*, Londres, 1820 et 1836. - 53, 173, 197, 603, 798 I 4, 802 IX 7, 804 X 16.
- MARON, H. : *Extensiv oder intensiv ? Ein Kapitel aus der landwirtschaftlichen Betriebslehre*, Oppeln, 1859. - 829 XLVII 11.
- MARX, Karl : *Le Capital*, L. 1^{er}, [Editions sociales, présente édition]. - 7, 9, 16-18, 45, 47-48, 51, 54-57, 60, 64-65, 87, 90, 94-97, 101, 102, 105, 140, 149, 151, 165, 167, 180, 183, 218, 226, 228, 241, 255, 294, 303-304, 370, 416, 428, 449, 480-482, 528, 566, 575, 578, 720, 740, 756, 791, 797 Pr. 4, 798 I 2, 3, 6, 798 III 1, 799 V 4, 7, 8, 15, 800 VI 5, 13, 802 VIII 2, 802 X 3, 804 XIII 4, 817 XXVIII 8, 819 XXX 11, 821 XXXIII 4, 827 XXXVII 20, 829 XLVIII 6.
- *Le Capital*, L. II, [Editions sociales, présente édition]. - 7, 8, 12, 13, 16, 20, 45, 59, 64-65, 83-88, 126, 167, 260, 272, 278, 292, 296, 322, 415, 418, 443, 489, 704, 748, 756, 762, 767, 797 Pr. 4, 797 C. S. 3, 798 I 1, 799 IV 1, 2, 819 XXX 3.
- *Le Capital*, L. III, [Editions sociales, présente édition]. - 8, 23, 25, 28-30, 40, 797 C. S. 1, 3, 814 XXV 6, 7, 9, 12, 817 XXVIII 11, 829 XLVII 6, 829 XLVIII 2.
- *Contribution à la critique de l'économie politique*, [Editions sociales, 1976]. - 183-184, 303, 418, 504-506, 517, 560, 585, 712, 803 X 8, 9, 807 XIX 1, 816 XXVIII 3, 822 XXXIV 1-3, 824 XXXVI 16, 826 XXXVII 20.
- *Misère de la philosophie*, [Editions sociales, 1972]. - 560, 568, 824 XXXVI 16, 825 XXXVII 3.
- *Théories sur la plus-value*, t. I, [Editions sociales, 1974]. - 829 XLVII 1.
- *Théories sur la plus-value*, t. II, [Editions sociales, en cours d'impression]. - 801 VII 2, 804 XI 7, 804 XIII 2, 805 XIII 8, 828 XLVI 5.
- *Théories sur la plus-value*, t. III, [Editions sociales, en cours d'impression]. - 798 II 1, 800 VI 1, 828 XLV 3.
- [MASSIE, Joseph] : *An essay on the governing causes of the natural rate of interest*, Londres, 1750. - 336, 339, 350, 734, 809 XX 5, 810 XXI 6, 7, 810 XXII 2, 3, 811 XXII 12, 16.
- MAURER, Georg Ludwig von : *Einleitung zur Geschichte der Mark-, Hof-, Dorf- und Stadt-Verfassung und der öffentlichen Gewalt*, Munich, 1854. - 802 X 2.
- *Geschichte der Dorfverfassung in Deutschland*, vol. 1-2, Erlangen, 1865 à 1866. - 802 X 2.
- *Geschichte der Fronhöfe, der Bauernhöfe und der Hofverfassung in Deutschland*, vol. 1-4, Erlangen, 1862-1863. - 802 X 2.
- *Geschichte der Markenverfassung in Deutschland*, Erlangen, 1856. - 802 X 2.
- *Geschichte der Städteverfassung in Deutschland*, vol. 1-4, Erlangen, 1869 à 1871. - 802 X 2.
- MILL, John Stuart : *Essays on some unsettled questions of political economy*, Londres, 1844. - 832 LI 1.
- *Principles of political economy with some of their applications to social philosophy*, 2 vol., Londres, 1849. - 813 XXIII 17, 813 XXIV 12.

- MOMMSEN, Theodor : *Römische Geschichte*, 2^e éd., vol. 1-3, Berlin, 1856 à 1857. - 357, 714, 808 XX 2, 812 XXIII 10, 829 XLVII 5.
- MORGAN, Lewis Henry : *Ancient society or researches in the lines of human progress from savagery, through barbarism to civilization*, Londres, 1877. - 802 X 2.
- MORTON, John Chalmers : « On the forces used in agriculture », *Journal of the Society of Arts*, Londres, 9 décembre 1859. - 576, 826 XXXVII 9.
- MORTON, John Lockhart : *The resources of estates : being a treatise on the agricultural improvement and general management of landed property*, Londres, 1858. - 577, 617, 826 XXXVII 11, 12.
- MÖSER, Justus : *Osnabrückische Geschichte*, Berlin, Stettin, 1780. - 829 XLVII 7.
- MOUNIER, L. : *De l'agriculture en France, d'après les documents officiels. Avec des remarques par Rubichon*, t. 1-2, Paris, 1846. - 734, 829 XLVII 10.
- MÜLLER, Adam Heinrich : *Die Elemente der Staatskunst*, 3^e partie, Berlin, 1809. - 335, 367-368, 810 XXI 10, 813 XXIV 11.
- NEWMAN, Francis William : *Lectures on political economy*, Londres, 1851. - 549, 601, 734, 823 XXXVI 2, 827 XXXIX 2, 828 XLVI 1.
- NEWMAN, Samuel Philips : *Elements of political economy*, Andover, New York, 1835. - 805 XVI 3.
- [NORTH, Sir Dudley] : *Discourses upon trade ; principally directed to the cases of the interest, coynage, clipping, increase of money*, Londres, 1691. - 563, 824 XXXVI 23.
- Observations on certain verbal disputes in political economy, particularly relating to value, and to demand and supply*, Londres, 1821. - 192, 803 X 10.
- OPDYKE, George : *A treatise on political economy*, New York, 1851. - 612, 811 XXII 13.
- PASSY, Hippolyte-Philibert : « Rente du sol », *Dictionnaire de l'économie politique...*, 2^e éd., t. 2, Paris, 1854. - 700, 711, 713, 829 XLVI 7.
- PECQUEUR, Constantin : *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique, ou études sur l'organisation des sociétés*, Paris, 1842. - 560, 824 XXXVI 17.
- [PETTY, William :] *A treatise of taxes and contributions...*, Londres, 1667. - 711, 712.
- POPPE, Johann Heinrich M. : *Geschichte der Technologie seit der Wiederherstellung der Wissenschaften bis an das Ende des achtzehnten Jahrhunderts*, vol. 1, Göttingen, 1807. - 316, 809 XX 10.
- PRICE, Richard : *An appeal to the public, on the subject of the national debt*, Londres, 1772. - 365, 813 XXIV 4.
- *Observations on reversionary payments...*, 2^e édition, Londres, 1772. - 365 à 366.
- A prize essay on the comparative merits of competition and cooperation*, Londres, 1834. - 832 LI 2.
- PROUDHON, Pierre-Joseph : *Qu'est-ce que la propriété ? ou recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, Paris, 1841. - 830 IL 4.
- Voir : *Gratuité du crédit*.
- QUETELET, Adolphe-Lambert : *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou essai de physique sociale*, t. 1-2, Paris, 1835. - 775.

- RAMSAY, George : *An essay on the distribution of wealth*, Edimbourg, 1846. - 55, 338-339, 698, 805 XVI 3, 811 XXII 10, 11, 812 XXIII 5.
- REDEN, Friedrich, baron de : *Vergleichende Kultur-Statistik der Geburts- und Bevölkerungsverhältnisse der Gross-Staaten Europas*, Berlin, 1848. - 817 XXIX 1.
- RICARDO, David : *On the principles of political economy, and taxation*, 3^e éd. Londres, 1821 et dans *Works*, introd. de J. R. Mac Culloch, Londres, 1852. - 78, 116, 123, 181, 201, 232, 233, 594, 595, 603, 689, 800 VI 2, 803 X 6, 7, 10, 804 XI 6, 804 XIII 6, 805 XIV 1, 828 XLV 5, 829 XLVIII 3, 830 IL 2, 832 L 2.
- RODBERTUS-JAGETZOW, Johann Karl : *Soziale Briefe an von Kirchmann, Dritter Brief...*, Berlin, 1851. - 146, 801 VII 1, 828 XLVI 5.
- ROSCHER, Wilhelm : *Die Grundlagen der Nationalökonomie. Ein Hand- und Lesebuch für Geschäftsmänner und Studierende*, 2^e et 3^e éd., Stuttgart, Augsburg, 1858. - 221, 294, 747, 805 XIII 7, 808 XX 1, 813 XXIV 12.
- [ROY, Henry :] *The theory of the exchanges. The bank Charter act of 1844...*, Londres, 1864. - 811 XXII 8, 14.
- RUBICHON, Maurice : *Du mécanisme de la société en France et en Angleterre*, nouv. éd., Paris, 1837. - 576-577, 734, 826 XXXVII 10, 829 XLVII 10.
- [SAINT-SIMON, Claude-Henri de Rouvroy, comtede :] *Nouveau christianisme. Dialogue entre un conservateur et un novateur*, Paris, 1825. - 558.
- SAY, Jean-Baptiste : *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 3^e éd., t. 1, Paris, 1817 et 4^e édition, Paris, 1819. - 805 XVI 3, 830 IL 218.
- SCHMIDT, Conrad : « Der dritte Band des ›Kapital‹ », *Sozialpolitisches Centralblatt*, Berlin, du 25 février 1895. - 28.
- *Die Durchschnittsprofitrate auf Grundlage des Marx'schen Wertgesetzes*, Stuttgart, 1889. - 15.
- « Die Durchschnittsprofitrate und das Marx'sche Wertgesetz », *Die Neue Zeit*, 11^e année, n° 3, 4, Stuttgart, 1893. - 16.
- SISMONDI, Jean-Charles - L., Simonde de : *Nouveaux principes d'économie politique, ou de la richesse dans ses rapports avec la population*, 2^e éd., t. 1-2, Paris, 1827. - 818 XXX 1, 829 XLVII 8.
- SMITH, Adam : *An inquiry into the nature and the causes of the wealth of nations*, Aberdeen, Londres, 1848 et éd. Wakefield, Londres, 1835-1839. - 149, 436, 566, 699, 703, 704, 802 VIII 1, 808 XX 3, 818 XXIX 5, 828 XLV 4, 828 XLVI 4, 830 XLVIII 8, 830 IL 3.
- SOMBART, Werner : « Zur Kritik des ökonomischen Systems von Karl Marx », *Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik...*, vol. 7, Berlin, 1894. - 27-28.
- Some thoughts of the interest of England. By a lover of commerce*, Londres, 1697. - 559.
- STEUART, Jacques : *Recherche des principes de l'économie politique ; ou essai sur la science de la police intérieure des nations libres...*, T. 4, Paris, 1789. - 811 XXII 15.
- STEUART, James : *An inquiry into the principles of political economy ;*

- being an essay on the science of domestic policy in free nations. En 3 Vol. 1. Dublin, 1770. - 713.
- « An inquiry into the principles of political economy... » Dans : *The works of Adam Smith, from the Norman conquest to the present time...*, Londres, 1865. - 569, 570.
- « An inquiry into the principles of political economy... » Dans : *The works of Adam Smith, from the Norman conquest to the present time...*, Londres, 1865. - 569, 570.
- Sir James Stewart, his son... En 6 vol. Vol. 1. Londres, 1805. - 226, 312.
- STIEBELING, George C. : *Das Wertgesetz und die Profit-Rate...*, New York, 1890]. - 22-24.
- STORCH, Henri : *Considérations sur la nature du revenu national*, Paris, 1824. - 768, 831 IL 5, 6.
- *Cours d'économie politique, ou exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations*, t. 1-2, St.-Petersbourg, 1815. - 602, 803 X 10, 831 XLVIII 8, 831 IL 5.
- THIERS, Adolphe : *De la propriété*, Paris, 1848. -
- *Discours à l'Assemblée nationale française* (voir *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale...*).
- The three prize essays on agriculture and the corn law*, publ. by the National Anti Corn-Law League, Manchester, Londres, 1842. - 826 XXXVII 8.
- THUN, Alphons : *Die Industrie am Niederrhein und ihre Arbeiter*, Leipzig, 1879. - 34.
- TOCQUEVILLE, Alexis de : *L'Ancien régime et la révolution*, Paris, 1856. - 829 XLVII 8.
- TOOKE, Thomas : *A history of prices, and of the state of the circulation, from 1793 to 1837...*, Londres, 1838 et Londres 1848. - 345, 447, 811 XXII 6, 812 XXIII 1.
- *An inquiry into the currency principle...*, 2^e éd., Londres, 1844. - 346, 371-372, 374, 761, 810 XXI 9, 812 XXIII 3, 814 XXV 1, 815 XXVII 3, 815 XXVIII 1.
- TOOKE, Thomas - NEWMARCH, William : *A history of prices, and of the state of the circulation, during the nine years 1848-1856*, Londres, 1857. - 55, 116, 798 I 8, 800 VI 1.
- TORRENS, Robert : *An essay on the production of wealth...*, Londres, 1821. - 55, 116, 798 I 8, 800 VI 1.
- *On the operation of the bank charter act of 1844...*, 2^e éd. Londres, 1847. - 333, 810 XXI 8.
- TUCKETT, John D. : *A history of the past and present state of the labouring population...*, Londres, 1846. - 823 XXXVI 4.
- URE, Andrew : *The philosophy of manufactures...*, Londres, 1835. - 114, 799 V 5.
- *Philosophie des manufactures...*, t. 1, Paris, 1836. - 359, 812 XXIII 12.
- VERRI, Pietro : *Meditazioni sulla economia politica, Scrittori classici italiani di economia politica, Parte moderna*, t. 15, Milan, 1804. - 805 XVI 3.
- VINÇARD, Pierre-Denis : *Histoire du travail et des travailleurs en France*, t. 1-2, Paris, 1845. - 713.
- VISSERING, Simon : *Handboek van praktische staathuishoudkunde*, Amsterdam, 1860-1861. - 807 XIX 2, 3.
- [WAKEFIELD, Edward Gibbon] : *England and America. A comparison of the social and political state of both nations*, vol. 1-2, Londres, 1833. - 689, 700, 828 XLV 2.
- MILTON, Alfred A. : *History of the landed tenures of Great Britain and Ireland, from the Norman conquest to the present time...*, Londres, 1865. - 569, 570.
- WEST, Edward : *Essay on the application of capital to land...*, Oxford, Londres, 1815. - 237, 603, 805 XV 1.
- WOLFF, Julius : « Das Rätsel der Durchschnittsprofitrate bei Marx », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 3^e série, vol. 2, Iéna, 1891. - 18-19.
- Sozialismus und Kapitalistische Gesellschaftsordnung...*, Stuttgart, 1892. - 22.

DÉBATS PARLEMENTAIRES
PUBLICATIONS OFFICIELLES

- An act for vesting certain sums in commissioners, at the end of every quarter of a year, to be by them applied to the reduction of the national debt*, (26^e année du règne de George III.). - 366.
- Bank Acts (B. A., B. C.) 1857 et 1858* (voir : *Report from the select committee on the bank acts...*, 30 July 1857).
- Census of England and Wales for the year 1861*, Londres, 1863. - 570.
- Coal mine accidents. Abstract of return to an address of the Honourable the House of Commons, dated 3 May 1861*, publié le 6 February 1862. - 98.
- Commercial Distress (C. D.) 1847/1848* (voir : *First report of the select committee on commercial distress*). -
- Commercial Distress (C.D.) 1848/1857* (voir : *Report from the select committee*). -
- Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale. Exposés des motifs et projets de lois présentés par le gouvernement*, 17 juin au 7 août 1848, Paris, 1849. - 572.
- First report from the select committee on commercial distress; with the minutes of evidence...*, 8 June 1848. - 12, 374, 381-384, 388-390, 422, 434, 437-438, 448-450, 497, 817 XXIX 3, 818 XXIX 7, 819 XXX 4-10.
- First report from the select committee of the House of Lords on the sweating system...*, 11 August 1888. - 809 XX 9.
- First report of the children's employment commissioners in mines and collieries...*, 21 April 1841. - 799 V 9.
- Public Health. Sixth report of the medical officer of the Privy Council...*, Londres, 1864. - 101-107.
- Report from the select committee of the House of Lords appointed to inquire into the causes of the distress which has for some time prevailed among the commercial classes and how far it has been affected by the laws for regulating the issue of bank notes payable on demand...*, 28 July 1848. (Reprinted, 1857). - 12, 378, 379, 382, 384-385, 393-400, 402-407, 471, 482-486, 497, 501, 509-511, 514-517, 519-521, 525, 526, 821 XXXII 3, 5-8, 11, 14-16, 822 XXXIV 6, 7, 10.
- Report from the select committee on bank acts; together with the proceedings of the committee, minutes of evidence...*, 30 July 1857. - 12, 340, 386, 390-392, 402, 447, 454, 457, 462, 463, 470, 478, 480, 482, 485, 486, 489-501, 507-509, 513,

- 514, 517-521, 523, 527, 530, 531, 533-540, 704, 809 XXI 1, 816 XXVIII 4, 819 XXX 12, 820 XXXI 6, 820 XXXII 1, 2, 821 XXXIII 2, 10, 12, 13, 21, 822 XXXIV 4, 5, 8, 12, 832 XXXV 1-3, 5, 7.
- Report from the select committee on the bank acts; together with the proceedings of the committee, minutes of evidence...*, 1 July 1858. - 12, 340, 438-439, 447, 458-459, 461, 481, 482, 522, 818 XXIX 10-12, 820 XXXI 1, 2, 5, 821 XXXIII 3.
- Report from the select committee on petitions relating to the corn laws of this Kingdom...*, 26 July 1814. - 575.
- Reports of the inspectors of factories to Her Majesty's Principal Secretary of State for the Home Department.* - 574.
- *for the half year ending 31st October 1845...*, Londres, 1846. - 132, 800 VI 15.
 - *for the half year ending 31st October 1846...*, Londres, 1847. - 132-133, 800 VI 16, 17.
 - *for the half year ending 31st October 1847...*, Londres, 1848. - 133, 800 VI 20.
 - *for the half year ending 31st October 1848...*, Londres, 1849. - 90, 117, 799 V 2, 800 VI 4.
 - *for the half year ending 30th April 1849...*, Londres, 1849. - 133, 134, 800 VI 21, 801 VI 22.
 - *for the half year ending 31st October 1849...*, Londres, 1850. - 134, 801 VI 23.
 - *for the half year ending 30th April 1850...*, Londres, 1850. - 119, 800 VI 6, 801 VI 24.
 - *for the half year ending 31st October 1850...*, Londres, 1851. - 130, 134-135, 800 VI 11, 12, 801 VI 25, 26.
 - *for the half year ending 30th April 1851...*, Londres, 1851. - 130-131.
 - *for the half year ending 31st October 1852...*, Londres, 1852. - 107-110, 799 V 16.
 - *for the half year ending 30th April 1853...*, Londres, 1853. - 135, 801 VI 27.
 - *for the half year ending 31st October 1853...*, Londres, 1854. - 135, 801 VI 28.
 - *for the half year ending 30th April 1854...*, Londres 1854. - 135, 801 VI 29.
 - *for the half year ending 31st October 1855...*, Londres, 1856. - 99, 100, 799 V 11.
 - *for the half year ending 31st October 1858...*, Londres, 1858. - 129-131, 799 V 1, 800 VI 10.
 - *for the half year ending 30th April 1859...*, Londres, 1859. - 135, 801 VI 30.
 - *for the half year ending 31st October 1859...*, Londres, 1860. - 135, 801 VI 31.
 - *for the half year ending 30th April 1860...*, Londres, 1860. - 135-136, 801 VI 32.
 - *for the half year ending 31st October 1860...*, Londres, 1860. - 136, 801 VI 33.
 - *for the half year ending 30th April 1861...*, Londres, 1861. - 101, 136, 138, 799 V 14, 801 VI 34, 42.
 - *for the half year ending 31st October 1861...*, Londres, 1862. - 136-137, 801 VI 37.
 - *for the half year ending 30th April 1862...*, Londres, 1862. - 101, 799 V 14, 801 VI 43, 44.
 - *for the half year ending 31st October 1862...*, Londres, 1863. - 90, 112, 136, 138-139, 799 V 3, 20, 801 VI 36, 45-47.

- *for the half year ending 30th April 1863...*, Londres, 1863. - 138, 139, 801 VI 43, 44, 48, 49.
 - *for the half year ending 31st October 1863...*, Londres, 1864. - 99, 110-112, 119, 136-144, 799 V 10, 17-19, 800 VI 6, 801 VI 35, 39-41, 50-55, 59-65.
 - *for the half year ending 30th April 1864...*, Londres, 1864. - 148, 801 VI 38, 56.
- Reports respecting grain, and the corn laws: First and second reports from the Lords committees, appointed to enquire into the state of the growth, commerce and consumption of grain, and all laws relating thereto...*, 23 November 1814. - 575.

JOURNAUX ET REVUES

- Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik*, Vierteljahresschrift zur Erforschung der gesellschaftlichen Zustände aller Länder, vol. 7, Berlin, 1894. - 27-28.
- Conrads Jahrbücher* (voir: *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*). - *The Daily News*, Londres, du 10 décembre 1889. - 812 XXII 17.
- du 15 décembre 1892. - 818 XXIX 8.
 - du 18 janvier 1894. - 821 XXXIII 22.
- The Economist*. Weekly Commercial Times, Bankers' Gazette, and Railway Monitor: a political, literary, and general newspaper, [Londres]. - 367, 369, 506, 541-544.
- 15 mars 1845. - 815 XXVII 2.
 - 22 Mai 1847. - 488-499, 540, 821 XXXIII 20.
 - 21 août 1847. - 545.
 - 23 octobre 1847. - 520, 822 XXXIV 11.
 - 20 novembre 1847. - 459, 460, 815 XXVII 3, 820 XXXI 3.
 - 11 décembre 1847. - 823 XXXV 6.
 - 30 novembre 1850. - 547.
 - 11 janvier 1851. - 546, 823 XXXV 11.
 - 19 juillet 1851. - 367, 813 XXIV 7.
 - 22 janvier 1853. - 336, 810 XXII 1.
- The Edinburgh Review, or Critical Journal*: for August-December, 1831, to be continued quarterly, vol. 54. - 709.
- Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich*, nouvelle série du *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Rechtspflege des Deutschen Reiches*, 5^e année, n° 1, Leipzig, 1881. - 15.
- Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, nouvelle série, vol. 11, Iéna 1885. - 13-14.
- Nouvelle série, vol 20, Iéna, 1890. - 21.
 - 3^e série, vol. 2, Iéna, 1891. - 18-19, 797 Pr. 3.
 - 3^e série, vol. 3, Iéna, 1892. - 16-17.
- Journal of the Society of Arts*, and of the institutions in Union, Londres, du 9 décembre 1859. - 577, 826 XXXVII 9.
- The Manchester Guardian* du 24 novembre 1847. - 380.
- The Morning Star* [Londres], du 14 décembre 1865. - 578-579, 826 XXXVII 18.

- Die Neue Zeit*, Revue des geistigen und öffentlichen Lebens, Stuttgart, 5^e année 1887, n° 3. - 22.
 – 11^e année 1892-1893, n°s 3 et 4. - 16.
 – 14^e année 1895-1896, n°s 1 et 2. - 797 C. S. 1.
New-York Daily Tribune du 20 décembre 1859. - 358, 812 XXIII 11.
Nuova Antologia di Scienze, Lettere ed Arti, seconde série, vol. 38, n° 7 du 1^{er} avril 1883. - 19.
Nuova Antologia, Rivista di Scienze, Lettere ed Arti, Rome, troisième série, vol. 55, n° 3 du 1^{er} février 1895. - 26-27.
La Rassegna, Naples, n° 1, 1895. - 797 C. S. 3.
Revue des Deux Mondes, 4^e série, t. 31, Paris, 1842. - 372.
 – Nouvelle série, t. 24, Paris, 1848. - 830 II 4.
La Riforma Sociale, Turin, Rome, du 25 février 1895. - 797 C. S. 3.
Sozialpolitisches Centralblatt, Berlin, du 25 février 1895. - 28.
The Times, Londres. - 815 XXVII 3.

TABLE DES MATIERES

- F. ENGELS: Préface 7
 F. ENGELS: Complément et supplément au Livre III du « Capital » 25

LIVRE TROISIÈME
 LE PROCÈS D'ENSEMBLE
 DE LA PRODUCTION CAPITALISTE

- Première section. La transformation de la plus-value en profit et du taux de plus-value en taux de profit 45**
- CHAPITRE PREMIER. COÛT DE PRODUCTION ET PROFIT 45
 CHAPITRE II. LE TAUX DE PROFIT 57
 CHAPITRE III. RELATION ENTRE LE TAUX DE PROFIT ET LE TAUX DE PLUS-VALUE 64
 CHAPITRE IV. EFFET DE LA ROTATION SUR LE TAUX DE PROFIT 83
 CHAPITRE V. ECONOMIE DANS L'EMPLOI DU CAPITAL CONSTANT 89
 I. Généralités 89
 II. Economies dans les conditions de travail, aux dépens des ouvriers 98
 III. Economie dans la production et la transmission de l'énergie et dans les bâtiments 107
 IV. Utilisation des résidus de la production 111
 V. Economie résultant d'inventions 113
 CHAPITRE VI. EFFETS DES CHANGEMENTS DE PRIX 115
 I. Fluctuations du prix de la matière première: effets directs sur le taux de profit 115
 II. Accroissement de valeur et dévalorisation, libération et fixation du capital 119
 III. Illustration générale: la crise cotonnière de 1861-1865 132
 CHAPITRE VII. *Addenda* 145
- Deuxième section. La transformation du profit en profit moyen 149**
- CHAPITRE VIII. COMPOSITION DIFFÉRENTE DES CAPITAUX DANS DES BRANCHES DE PRODUCTION DIFFÉRENTES, D'OÙ DIVERSITÉ DES TAUX DE PROFIT 149
 CHAPITRE IX. ÉTABLISSEMENT D'UN TAUX GÉNÉRAL DE PROFIT (TAUX DE PROFIT MOYEN) ET TRANSFORMATION DES VALEURS DES MARCHANDISES EN PRIX DE PRODUCTION 160

CHAPITRE X. EGALISATION DU TAUX GÉNÉRAL DU PROFIT PAR LA CONCURRENCE. PRIX DE MARCHÉ ET VALEURS DE MARCHÉ. SURPROFIT	176
CHAPITRE XI. LES EFFETS DES FLUCTUATIONS GÉNÉRALES DU SALAIRE SUR LES PRIX DE PRODUCTION	199
CHAPITRE XII. <i>Addenda</i>	203
I. Causes qui entraînent une modification du prix de production	203
II. Prix de production des marchandises de composition moyenne	204
III. Les raisons de compensation du capitaliste	205
Troisième section. Loi de la baisse tendancielle du taux de profit	209
CHAPITRE XIII. NATURE DE LA LOI	209
CHAPITRE XIV. CAUSES QUI CONTRECARRENT LA LOI	228
I. Augmentation du degré d'exploitation du travail	228
II. Réduction du salaire au-dessous de sa valeur	231
III. Baisse de prix des éléments du capital constant	231
IV. La surpopulation relative	231
V. Le commerce extérieur	232
VI. Augmentation du capital par actions	235
CHAPITRE XV. DÉVELOPPEMENT DES CONTRADICTIONS INTERNES DE LA LOI	236
I. Généralités	236
II. Conflit entre l'extension de la production et la mise en valeur	241
III. Excédent de capital accompagné d'une population excédentaire	244
IV. <i>Addenda</i>	253
Quatrième section. Transformation du capital-marchandise et du capital-argent en capital commercial et en capital financier (capital marchand)	260
CHAPITRE XVI. LE CAPITAL COMMERCIAL	260
CHAPITRE XVII. LE PROFIT COMMERCIAL	272
CHAPITRE XVIII. LA ROTATION DU CAPITAL COMMERCIAL. LES PRIX	290
CHAPITRE XIX. LE CAPITAL FINANCIER	301
CHAPITRE XX. APERÇU HISTORIQUE SUR LE CAPITAL MARCHAND	307

Cinquième section. Partage du profit en intérêt et profit d'entreprise. Le capital porteur d'intérêt	319
CHAPITRE XXI. LE CAPITAL PORTEUR D'INTÉRÊT	319
CHAPITRE XXII. PARTAGE DU PROFIT. TAUX D'INTÉRÊT. TAUX « NATUREL » DE L'INTÉRÊT	336
CHAPITRE XXIII. INTÉRÊT ET PROFIT D'ENTREPRISE	345
CHAPITRE XXIV. LE CAPITAL PORTEUR D'INTÉRÊT, FORME ALIÉNÉE DU RAPPORT CAPITALISTE	362
CHAPITRE XXV. CRÉDIT ET CAPITAL FICTIF	370
CHAPITRE XXVI. L'ACCUMULATION DE CAPITAL-ARGENT. SON INFLUENCE SUR LE TAUX D'INTÉRÊT	387
CHAPITRE XXVII. LE RÔLE DU CRÉDIT DANS LA PRODUCTION CAPITALISTE	408
CHAPITRE XXVIII. MOYENS DE CIRCULATION ET CAPITAL. CONCEPTIONS DE TOOKE ET DE FULLARTON	414
CHAPITRE XXIX. COMPOSANTES DU CAPITAL BANCAIRE	430
CHAPITRE XXX. CAPITAL-ARGENT ET CAPITAL RÉEL. I	440
CHAPITRE XXXI. CAPITAL-ARGENT ET CAPITAL RÉEL (SUITE). II	456
I. Conversion de l'argent en capital de prêt	456
II. Métamorphose du capital ou du revenu en argent, qui est converti en capital de prêt	463
CHAPITRE XXXII. CAPITAL-ARGENT ET CAPITAL RÉEL (FIN). III	466
CHAPITRE XXXIII. LES MOYENS DE CIRCULATION DANS LE SYSTÈME DU CRÉDIT	479
CHAPITRE XXXIV. LE « CURRENCY PRINCIPLE » ET LA LÉGISLATION BANCAIRE ANGLAISE DE 1844	504
CHAPITRE XXXV. MÉTAUX PRÉCIEUX ET COURS DU CHANGE	522
I. Le mouvement de l'encaisse-or	522
II. Le cours des changes	530
CHAPITRE XXXVI. ÉLÉMENTS PRÉCAPITALISTES	548
Sixième section. Conversion du surprofit en rente foncière	565
CHAPITRE XXXVII. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	565
CHAPITRE XXXVIII. LA RENTE DIFFÉRENTIELLE. GÉNÉRALITÉS	586
CHAPITRE XXXIX. PREMIÈRE FORME DE LA RENTE DIFFÉRENTIELLE (RENTE DIFFÉRENTIELLE I)	594
CHAPITRE XL. DEUXIÈME FORME DE LA RENTE DIFFÉRENTIELLE (RENTE DIFFÉRENTIELLE II)	616
CHAPITRE XLI. LA RENTE DIFFÉRENTIELLE II. PREMIER CAS : PRIX DE PRODUCTION CONSTANT	626

CHAPITRE XLII. LA RENTE DIFFÉRENTIELLE II. DEUXIÈME CAS :	
PRIX DE PRODUCTION EN BAISSÉ	634
I. La productivité du capital additionnel investi reste constante	634
II. Le taux de productivité des capitaux additionnels baisse	641
III. Le taux de productivité des capitaux additionnels s'accroît	643
CHAPITRE XLIII. LA RENTE DIFFÉRENTIELLE II. TROISIÈME	
CAS : PRIX DE PRODUCTION EN HAUSSE. RÉSULTATS	649
CHAPITRE XLIV. RENTE DIFFÉRENTIELLE MÊME SUR LE PLUS	
MAUVAIS TERRAIN CULTIVÉ	674
CHAPITRE XLV. LA RENTE FONCIÈRE ABSOLUE	682
CHAPITRE XLVI. RENTE SUR LES TERRAINS À BÂTIR. RENTES	
SUR LES MINES. PRIX DU TERRAIN	703
CHAPITRE XLVII. GENÈSE DE LA RENTE FONCIÈRE CAPITALISTE	710
I. Préliminaires	710
II. La rente en travail	716
III. La rente en nature	720
IV. La rente en argent	722
V. Le métayage et la propriété paysanne parcellaire	727
Septième section. Les revenus et leurs sources	737
CHAPITRE XLVIII. LA FORMULE TRINITAIRE	737
CHAPITRE IL. COMPLÉMENT À L'ANALYSE DU PROCÈS DE	
PRODUCTION	753
CHAPITRE L. L'ILLUSION DE LA CONCURRENCE	769
CHAPITRE LI. RAPPORTS DE DISTRIBUTION ET RAPPORTS DE	
PRODUCTION	790
CHAPITRE LII. LES CLASSES	796
NOTES	797
INDEX DU LIVRE TROISIÈME	
Index des matières	833
Index des noms	847
Index des publications	857
1. Œuvres citées d'auteurs connus ou anonymes	857
2. Débats	865
3. Journaux	867